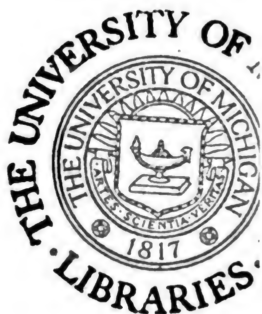
Les premiers habitants de l'Europe

Henry Arbois de Jubainville, George Dottin


THE UNIVERSITY OF
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817

LES

PREMIERS HABITANTS

DE

L'EUROPE

I

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

En vente chez M. E. THORIN, libraire-éditeur, 7, rue de Médicis, 7, Paris.

HISTOIRE DES DUCS ET DES COMTES DE CHAMPAGNE, six tomes en sept volumes in-8 (1859-1867) (*presque épuisé*).

INVENTAIRE SOMMAIRE DES ARCHIVES DE LA VILLE DE BAR-SUR-SEINE, 1864, in-4. . . . . 5 fr

CATALOGUE D'ACTES DES COMTES DE BRIENNE, in-8, 1872. 3 fr. 50

COURS DE LITTERATURE CELTIQUE, t. I à IV, in-8 (1883-1889). Prix de chaque volume. . . . . 8 fr.

ESSAI D'UN CATALOGUE DE LA LITTERATURE EPIQUE DE L'IRLANDE, précédé d'une étude sur les manuscrits en langue irlandaise conservés dans les Iles Britanniques et sur le continent, in-8, 1884. . . . . 12 fr.

RÉSUMÉ D'UN COURS DE DROIT IRLANDAIS, professé au collège de France pendant le premier semestre de l'année 1887-1888, in-8. Brochure. . . . . 1 fr. 50

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CHATILLON-SUR-SEINE. — A. PICHAT.

LES PREMIERS HABITANTS DE L'EUROPE

D'APRÈS LES ÉCRIVAINS DE L'ANTIQUITÉ ET LES TRAVAUX DES LINGUISTES

PAR

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

MEMBRE DE L'INSTITUT

SECONDE ÉDITION

CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR, AVEC LA COLLABORATION DE G. DOTTIN, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION DE LA REVUE CELTIQUE

TOME PREMIER

1o Peuples étrangers à la race indo-européenne (Habitants des cavernes, Ibères, Pélasges, Étrusques, Phéniciens) ;
2o Indo-Européens, 1re partie (Scythes, Thraces, Illyriens, Ligures).



PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME, DU COLLÈGE DE FRANCE, DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE ET DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

7, RUE DE MÉDICIS, 7

—

1889

A LA MÉMOIRE DE MON ANCIEN MAÎTRE

V. JOGUET

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÈGE ROYAL DE NANCY

MORT PROVISEUR DU LYCÉE SAINT-LOUIS

PRÉFACE

I

J'ai cru devoir réimprimer en le complétant le livre dans lequel j'exposais il y a douze ans le résultat de mes recherches sur la plus ancienne histoire de l'Europe. L'objet de ce livre est de faire comprendre dans quelles circonstances les unes favorables, les autres contraires, et au milieu de quelles populations amies ou ennemies, de quels États faibles ou vigoureux, la race celtique, développant sa force, étendant son domaine géographique, finit par acquérir une puissance guerrière qui, à partir de l'an 390 avant J.-C., fut longtemps l'effroi des Romains et dont l'apparition soudaine au centre du monde grec y jeta la terreur cent et quelques années plus tard.

Traiter un sujet qui remonte à une antiquité si haute était certainement un peu hardi pour un érudit que ses études et ses publications précédentes ne préparaient guère qu'à des travaux sur l'histoire et l'administration de la France au moyen-âge et dans les

a

temps modernes. Voici quelles circonstances m'ont entraîné, par une sorte de fatalité et presque sans le concours de ma volonté, à une entreprise que de bienveillants critiques ont considérée comme téméraire et cela pour des raisons en apparence au moins fort sérieuses bien que naturellement elles ne me semblent point décisives.

A l'époque où j'ai réuni les matériaux de ce livre, où je l'ai rédigé et où j'en ai publié la première édition, j'étais archiviste du département de l'Aube ; ma principale occupation officielle était le classement et l'inventaire des parchemins et des papiers du chapitre de la cathédrale de Troyes, XIIe-XVIIIe siècles. J'avais trouvé dans ce travail de nombreuses difficultés qui en prolongèrent la durée pendant bien des années. J'abuserais de la patience du lecteur si je lui parlais du classement primitif de ces documents, des causes qui l'avaient détruit, des raisons qui me le faisaient considérer comme défectueux et pour lesquelles au lieu de le rétablir j'avais cru devoir, sortant de la route ordinaire, créer un ordre nouveau, tout différent de celui qu'avait suivi l'archiviste du chapitre au XVIIIe siècle. Tous les jours avant et après ce labeur souvent fatigant, quelquefois fastidieux, malgré la joie momentanée des découvertes qui venaient de temps en temps en rompre la monotonie, je trouvais une distraction et un repos dans la lecture des auteurs grecs de la collection Didot et de divers écrivains latins. Les archives du chapitre me faisaient vivre dans les villages du département de l'Aube et dans les rues de la ville de Troyes depuis le temps des croisades jusqu'à la Révo-

lution française, et ainsi elles me retenaient captif dans une période et une région que je n'avais cessé d'étudier depuis plus de vingt ans. Mais quelques heures chaque jour je sortais de prison, je jouissais du grand air et de l'indépendance, je me transportais dans le monde antique, et pendant une sorte de libre promenade je recueillais parmi les monuments de la littérature grecque et latine les indications qu'ils fournissent sur les populations de l'Europe aux premiers temps de l'histoire. Tantôt je ne trouvais rien, tantôt je ne rencontrais que des notions contradictoires et confuses, tantôt des pages d'Homère, d'Hésiode, d'Hérodote, de Diodore de Sicile et des autres, il me semblait voir jaillir des rayons de lumière qui dissipaient l'obscurité des siècles antérieurs à la domination romaine. La variété des résultats en faisait l'attrait, je me procurais la satisfaction que donne à la curiosité du touriste un voyage dans un pays lointain qu'il n'a pas encore visité.

Depuis longtemps déjà, à mes heures de loisir, j'avais lu souvent et avec un plaisir qui n'avait cessé de croître, deux ouvrages, l'un français, l'autre allemand, qui traitaient chacun un sujet analogue à celui auquel je consacrais ce qu'en style administratif on appelait mes moments perdus. Le premier était le *Manuel d'histoire ancienne* composé par François Lenormant qui a été depuis enlevé à l'érudition par une mort prématurée, et dont, par un honneur inattendu, vieil héritier d'un jeune et glorieux défunt, celui qui écrit ces lignes a été le successeur à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le second était un ouvrage plus an-

cien, plus savant, moins connu en France, mais à bon droit fort estimé en Allemagne, celui que l'illustre Zeuss, ravi aussi, jeune encore, à la science, a intitulé : « Les Allemands et les races voisines » *Die Deutschen und die Nachbarstaemme*. L'idée me vint de chercher à imiter les deux célèbres auteurs, de classer mes notes et d'en tirer un livre sur les origines historiques de l'Europe, surtout de l'Europe occidentale et de la France. Puisse ce livre, pensais-je, avoir à la fois et la forme de celui qu'a écrit François Lenormant et la science que Zeuss a montrée dans le sien quand, après avoir recueilli ses matériaux chez les auteurs de l'antiquité classique et du moyen-âge, il les a classés et coordonnés avec tant de clarté et avec une méthode si sûre !

II

Des critiques compétents et dont la bienveillance ne peut être contestée paraissent s'accorder pour constater que l'ambitieux auteur est resté bien au-dessous de ses deux modèles, ne montrant ni le talent de composition qui distinguait François Lenormant ni l'érudition qu'on admire si justement chez Zeuss. Cette appréciation s'adressait à la première édition. J'ai naturellement fait des efforts pour améliorer la seconde.

Un des principaux défauts qu'on me reprochait consistait à manquer, disait-on, de clarté et dans l'énoncé des doctrines et dans l'exposition des preuves

sur lesquelles ces doctrines s'appuient. J'ai d'abord modifié la rédaction de manière à lui faire acquérir, toutes les fois qu'il m'a semblé nécessaire, plus de précision et de netteté. Ensuite j'ai divisé les chapitres en paragraphes précédés chacun d'un titre qui en annonce le sujet. Réunis au début de chacun des chapitres, les titres des paragraphes qui le composent forment un sommaire qui fait embrasser en un coup d'œil l'ensemble du sujet dont on va lire l'étude, et qui par conséquent en facilite l'intelligence.

Une autre addition qui comme la précédente devra augmenter la clarté, a consisté à imprimer en notes la plupart des textes sur lesquels je prétends fonder les doctrines que j'expose. Dans la première édition, je m'étais borné à renvoyer à ces textes en donnant le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage avec l'indication du livre et du chapitre. Le lecteur sérieux, — sceptique dans le bon sens du mot — qui aurait voulu contrôler mes assertions, telles que la première édition les présente, qui aurait cherché à en saisir à fond la valeur scientifique, aurait été obligé de s'asseoir à côté d'une collection d'auteurs grecs et latins, et de la consulter presque à chaque phrase de mon livre. A chaque instant il lui aurait fallu interrompre la lecture, tendre la main, prendre un volume, et le poser devant soi pour le feuilleter jusqu'à la découverte du passage grec ou latin qui m'a suggéré chacune de mes thèses, puis remettre le volume en place pour recommencer avec un autre volume la même série de mouvements : si quelqu'un de mes lecteurs a eu le courage de faire ces vérifications, elles n'ont pu manquer de produire

chez lui au bout de quelques pages une fatigue générale du corps et de l'esprit. J'en demande mille pardons à cet homme consciencieux, si par hasard il existe.

Dans la seconde édition, il sera bien plus facile de remonter aux sources. Presque tous les textes, en tout cas les plus importants, sont reproduits au bas des pages : je le dois à la collaboration de M. G. Dottin, secrétaire de la rédaction de la *Revue celtique*, qui a transcrit la plus grande partie de ces textes et qui pour la collation de tous, m'a donné son concours intelligent et dévoué.

En insérant dans mon ouvrage tous ces fragments d'auteurs grecs et latins, je ne compte pas seulement rendre plus claire l'exposition de mes doctrines historiques; j'espère faciliter le travail des érudits français qui croiront devoir soutenir des opinions différentes des miennes. Le recueil de textes originaux qu'ils trouveront ici au bas des pages simplifiera beaucoup les recherches à faire pour me réfuter, si l'on veut bien prendre cette peine. C'est une utilité que mon livre gardera jusqu'au moment où un autre érudit aura publié dans le même genre un recueil plus complet ou mieux ordonné sur le même sujet.

III

Je vois quelques lecteurs s'arrêter ici : « Voilà, » diront-ils, « un auteur qui parait faire bien peu de cas de

l'exposé doctrinal qu'il a rédigé. Est-ce sérieux et pense-t-il ce qu'il dit? » Ceux-là ne se rendent pas compte de l'état d'esprit dans lequel j'écris cette préface. La première édition est déjà ancienne : les années, s'accumulant sur ma tête, ont produit leur effet ordinaire en rendant chez moi beaucoup moins fermes que par le passé bien des convictions historiques. A cette loi psychologique, qui associe l'âge et le doute [1], se joint l'influence d'une habitude personnelle : après avoir tant de fois critiqué les livres des autres avec une sévérité contre laquelle souvent les auteurs et leurs amis, quelquefois même les indifférents, protestent, il faudrait que je portasse bien loin l'aveuglement paternel pour ne pas apercevoir un peu les côtés faibles de mes productions littéraires quand je les relis plusieurs années après la publication. Un auteur acquiert toujours pour juger son œuvre une certaine indépendance, lorsque les années ont éteint le feu qu'allume dans le cerveau la joie de toute découverte, imaginaire ou vraie, et lorsqu'a été depuis longtemps obtenu le triomphe éphémère de l'écrivain qui communique à d'autres la notion, à ses yeux nouvelle, dont à tort ou à raison il s'attribue la paternité.

Aussi j'ai fait plusieurs suppressions et j'ai surtout souvent remplacé par des formules dubitatives les affirmations de la première édition.

1. Il ne s'agit point ici du doute en matière de religion. Le sujet de cet ouvrage ne touche en rien aux questions religieuses qui préoccupent nos contemporains.

IV

« Mais », dira un critique « si vous ne croyez plus aux doctrines que vous avez autrefois professées dans votre livre, pourquoi le réimprimez-vous? »

Ma réponse à cette question sera celle que pourraient faire tous les érudits qui se sont consacrés à l'étude de l'histoire. Un livre d'histoire ne ressemble point à ces recueils de théorèmes géométriques dont la certitude s'impose : l'historien raconte tantôt ce qui est certain, tantôt ce qui est simplement probable, quelquefois il est obligé de se borner à parler du possible. Le possible et le probable tiennent une place de plus en plus grande à mesure qu'augmente le nombre des siècles qui nous séparent des événements. Il me paraît possible qu'il y ait un fond de vérité dans la légende de l'Atlantide par laquelle mon livre débute, mais on peut aussi donner de bonnes raisons pour croire que cette légende est entièrement imaginaire comme l'a soutenu récemment M. Ploix dans la *Revue d'anthropologie*. Il est à mes yeux probable que l'unité indo-européenne a pris fin vers l'an 2500 av. J.-C. et qu'alors l'Asie était la patrie du peuple unique qui par sa division en plusieurs rameaux a produit les diverses races indo-européennes; mais il n'est pas absurde d'attribuer à la séparation des races indo-européennes une date antérieure ou postérieure de quelques siècles à celle que je propose, et on a soutenu non sans une certaine apparence de fondement que,

lorsque les Indo-Européens ne formaient qu'un peuple, ce peuple unique habitait l'Europe. La doctrine opposée, qui me semble avoir pour elle la vraisemblance, est donc simplement probable.

Mais à côté du probable et du possible, il y a le certain. Ce qui est certain par exemple, c'est que le monde antique a été mobile, c'est que notamment la géographie politique y a changé aussi souvent, peut-être même plus souvent, que dans les temps modernes. Telle est la doctrine fondamentale de ma première édition, telle est encore la doctrine fondamentale de la seconde. Les savants et les littérateurs qui s'occupent d'histoire ancienne ne sont pas tous, suivant moi, pénétrés de cette vérité autant qu'il le faudrait, et ils semblent trop souvent mettre tout entier sur le même plan le tableau des événements et des peuples de l'antiquité pendant une longue suite de siècles en supprimant la perspective. Ils imitent les procédés de raisonnement des érudits de l'antiquité, qui ne pouvaient comprendre pourquoi souvent deux témoignages séparés chronologiquement par un long intervalle constataient chacun dans la même aire géographique des phénomènes ethnographiques différents. Je citais dans ma préface l'exemple de Pline le Naturaliste et de Tite-Live.

« Après avoir, » disais-je, « parlé des doctrines des poètes grecs sur l'origine de l'ambre, Pline nous apprend qu'Eschyle plaçait en Ibérie l'Éridan, et que suivant le même poète, l'Éridan était identique au Rhône. « L'Ibérie, c'est l'Espagne, » ajoute Pline; « Eschyle croit donc que le Rhône est en Espagne : Quand

on voit, » continue Pline, « une si grande ignorance en géographie, on pardonne facilement l'ignorance au sujet de l'ambre. » D'Eschyle qui met le Rhône en Ibérie, et de Pline qui considère cette thèse géographique comme une preuve d'ignorance, lequel a raison? Comparons chronologiquement ces deux auteurs : Eschyle date du cinquième siècle avant notre ère, Pline du premier siècle après. Suivant Eschyle, le Rhône est un fleuve d'Ibérie; Eschyle a raison, c'était la géographie de son temps, et d'autres témoignages l'établissent péremptoirement. Du temps de Pline, la géographie politique n'était plus la même, les limites de l'Ibérie avaient reculé de l'Est à l'Ouest jusqu'aux Pyrénées, et Pline croyait que cette géographie nouvelle était celle de l'époque d'Eschyle; en sorte que l'érudit latin, qui traite d'ignorant le poète grec, établit seulement par là combien il sait mal lui-même la plus ancienne histoire de l'Europe.

« Tite-Live, qui écrivait à la fin du premier siècle avant J.-C., a commis une erreur analogue, quand, en contradiction avec la doctrine d'Hérodote et d'Éphore, antérieurs à lui, l'un de quatre siècles, l'autre de trois, il a dit que la Celtique d'Ambigatos, — vers l'an 400 avant notre ère, — était identique à la Celtique conquise par César, de 58 à 51, trois siècles et demi après le règne d'Ambigatos. Que dirait-on d'un historien qui croirait que la géographie politique de l'Europe au temps de François Ier (1515-1547), était identique à la géographie politique de l'Europe actuelle, telle que l'ont constituée les traités et les guerres depuis François Ier jusqu'en 1871? »

Je pourrais citer beaucoup d'autres exemples empruntés à d'autres auteurs de l'antiquité. Les historiens anciens, grecs et romains, n'avaient pas eu sous les yeux le spectacle instructif des grandes migrations qui ont bouleversé l'Europe à la fin de l'empire romain et pendant le moyen-âge ; ils croyaient que chaque race avait toujours habité le sol sur lequel ils la voyaient fixée; de là par exemple l'identité supposée des Pélasges et des anciens Grecs, de là chez Denys d'Halicarnasse la conviction que les Étrusques sont originaires d'Italie et que les historiens antérieurs se trompent quand ils les font venir d'Orient.

Ces idées préconçues sont passées des anciens aux modernes. Je protestais contre elles dans ma première édition. Je n'ai pas changé : voilà pourquoi j'ai cru devoir réimprimer mon livre.

V

Malgré les nombreuses corrections que j'ai faites au présent ouvrage, on lui reprochera certainement de n'avoir pas tenu un compte suffisant des recherches modernes; c'est pour ainsi dire un vice de naissance, et on sait combien ce genre de défaut se guérit difficilement. Une partie de la première rédaction était déjà sur le papier quand j'ai commencé à consulter le livre admirable où Karl Müllenhoff, renouvelant la « science de l'antiquité allemande » *Deutsche Altertumskunde*, jette une si éclatante lumière sur la plus ancienne histoire de l'Europe du nord et de l'ouest.

J'avais terminé ma première rédaction quand, après des recherches longtemps inutiles, j'ai pu enfin pour un prix fort élevé me procurer les deux volumes justement célèbres qu'Ottfried Müller a consacrés à l'histoire des Étrusques, *Die Etrusker*, et dont l'érudit M. Deecke a depuis donné une édition nouvelle et plus complète. Voilà deux exemples entre autres, et depuis ma première édition je n'ai certainement pas lu tout ce qui a été écrit plus récemment sur mon sujet.

Mais les savants de ce siècle n'ont pas toujours découvert les textes grecs et latins sur lesquels leurs dissertations sont fondées. Je ne suis pas convaincu d'avoir toujours fait fausse route quand j'ai pris parti sur une question sans connaître la solution donnée par tel érudit moderne même des plus recommandables. C'est ainsi que je crois devoir maintenir la doctrine que j'ai professée sur la chronologie étrusque dans ma première édition, avant d'avoir lu dans le livre d'O. Müller dont je viens de donner le titre, le passage où l'auteur, avec beaucoup plus de science que moi, arrive à une conclusion différente de la mienne. On trouvera plus bas dans une note publiée en appendice à cette préface les raisons pour lesquelles j'ai cru ne pouvoir pas accepter son système.

Si je n'ai pas lu tout ce que j'aurais dû lire, je m'en consolerai facilement en pensant au temps énorme que j'aurais perdu si j'avais lu tout ce qui a été écrit en Allemagne sur les divers sujets que j'ai traités. Aux yeux de certains savants, un devoir que la politesse impose est de donner en note les noms des auteurs et les titres non seulement de tous les livres, mais de

toutes les dissertations et de tous les articles de revues relatifs à la matière dont on traite. Je ne suis pas convaincu que l'usage soit universellement établi de pousser la politesse jusqu'au bout et de lire les publications qu'on cite. Lorsque M. Deecke, dans son estimable édition du livre d'O. Müller, arrive à la dissertation sur la chronologie étrusque, il ajoute en note le titre de deux fort bons petits mémoires de M. Riese et de M. Helbig (tome II, p. 310, note 32). Il ne s'est pas aperçu que ces deux érudits s'appuient sur une leçon de Censorin bien supérieure à celle qu'O. Müller avait eue sous les yeux, et que par conséquent au lieu de reproduire telle quelle en cet endroit la première édition d'O. Müller, il devait ou la rectifier ou avertir par une note de l'erreur inévitable où le savant auteur avait été entraîné par un texte défectueux [1]. Certainement M. Deecke a fait une œuvre utile en ajoutant aux notes d'O. Müller l'indication des mémoires de MM. Riese et Helbig, et sans lui je n'aurais pas eu le plaisir de lire ces deux intéressantes dissertations, mais il ne s'est acquitté que de la moitié de sa tâche et je doute que la plupart des lecteurs français trouvent de leur goût cette façon de procéder, qui consiste à citer des auteurs qu'on n'a pas lus.

VI

Quelques-uns regretteront peut-être que dans cette

1. Voir plus bas, p. xx.

édition comme dans la précédente je n'aie pas respecté l'orthographe reçue en France pour certains noms propres : lorsque j'ai à reproduire ces noms je substitue à la forme usitée en français une forme différente, mais aussi rapprochée que possible de celle qui a été employée primitivement dans l'antiquité.

Cela a semblé nécessaire pour rendre clairs divers rapprochements d'une importance fondamentale, et qui, dans l'état actuel des études de linguistique, sont parfaitement justifiés. Ainsi, au lieu de *Tyrrhéniens*, Homère, Hésiode, Eschyle, Sophocle, Euripide, Hérodote, Thucydide, Scylax, etc., ont écrit *Tursênes*, et on trouve la variante *Tursânes* chez Pindare, qui conserve dans ce mot l'*â* primitif.

J'ai pensé, en reprenant cette vieille orthographe, rendre plus sensible le rapport de ce nom ethnique avec le *Toursha* des inscriptions égyptiennes, et avec le *Turs-co-s* = *Tursa-co-s* des Italiotes, qui est devenu plus tard *Tuscus*, d'où le nom moderne de Toscane. Le Τυῤῥηνός d'Aristote [1] et des écrivains postérieurs, *Tyrrhenus* en latin, *Tyrrhénien* en français, est une source de difficultés ethnographiques dont la linguistique donne la solution en nous apprenant l'histoire de l'*u* dans la langue grecque et en nous expliquant comment le second *r* de *Tyrrhénien* est venu par assimilation prendre la place d'un *s* plus ancien. Il m'a semblé qu'en reprenant l'orthographe des auteurs chronologiquement les plus éloignés de nous, mais les plus rapprochés des événements, on faisait toucher du doigt

1. Aristote, *Politique*, l. III, c. 5, § 8; l. VII, c. 9; édition Didot, t. I, p. 529, 611.

pour ainsi dire un fait qui autrement resterait toujours entouré d'une certaine obscurité dans l'esprit d'un grand nombre de lecteurs. C'est donc pour plus de lucidité et non par l'affectation d'une érudition pédante, ou par la recherche d'une vaine couleur locale, que j'ai dans cet ouvrage abandonné en nombre de cas l'orthographe usitée en France pour un certain nombre de noms propres conservés jusqu'à nous par divers auteurs de l'antiquité.

VII

Ce n'est pas le lieu d'entrer ici dans le détail des additions faites à mon premier travail : la plus grande partie se trouvera au second volume. Dans celui-ci la seule addition historique un peu importante consiste dans le chapitre VII du livre II qui avait déjà paru dans les Mémoires de la société de linguistique de Paris.

La partie linguistique de ma première édition avait été composée sous l'influence des travaux lexicologiques de M. Fick : elle a été refondue en prenant pour guides principaux les « Éléments de grammaire comparée » *Grundriss der vergleichenden Grammatik* de M. Brugmann, le Dictionnaire étymologique de la langue allemande » *Etymologisches Wœrterbuch* de M. Kluge, le « Mémoire sur le système primitif des voyelles » par M. de Saussure, les « Fondements de l'étymologie grecque » *Grundzüge der grie-*

chischen Etymologie de Georges Curtius et d'Ernest Windisch, le « Dictionnaire du vieil allemand » *Altdeutsches Wœrterbuch* de M. Oskar Schade, le Dictionnaire étymologique latin de MM. Bréal et Bailly. Les auteurs de ces ouvrages ne sont pas toujours d'accord entre eux : mais, sans adopter les mêmes doctrines sur tous les points, les savants linguistes dont on vient de lire les noms, s'entendent sur un grand nombre. J'ai plaisir à constater ici que, si je suis un des premiers Français qui aient connu l'ouvrage de M. Brugmann, je le dois non seulement à l'amitié de M. Windisch, mais à son impartialité. Je serais ingrat si je ne constatais point que M. Bréal m'a rendu bien des services du même genre avec la même indépendance d'esprit.

Comme dans la première édition, j'ai laissé de côté l'archéologie préhistorique. Ce silence n'est pas l'effet du dédain, il est simplement l'aveu de mon incompétence.



NOTE

SUR LA CHRONOLOGIE ÉTRUSQUE [1]

En fait d'histoire de France, la date la plus ancienne que les auteurs de l'antiquité nous aient transmise est celle de la fondation de Marseille, cent vingt ans avant la bataille de Salamine, soit six cents ans avant J.-C. [2] Dans l'histoire de l'Italie, la chronologie remonte beaucoup plus haut. Caton, cité par Pline le naturaliste, dit qu'Améria aujourd'hui Amélia, ville ombrienne, a été fondée neuf cent soixante-quatre ans avant la guerre des Romains contre Persée, ce qui fait onze cent trente-cinq ans avant J.-C., car la guerre contre Persée commença en 171 [3]. Nous savons par Thucydide que les Sicules, chassés d'Italie par les Opiques, envahirent la Sicile, trois cents ans avant l'arrivée des premiers colons grecs [4]. Or la plus ancienne colonie grecque de Sicile a été fondée vers 735 ; c'est donc en 1035 environ que, chassés par les Opiques, les Sicules ont émigré d'Italie en Sicile.

La troisième date de l'histoire d'Italie est celle de la fondation de l'État étrusque, au dixième siècle avant J.-C. Elle n'est pas donnée d'une façon aussi précise que les deux précédentes. Nous allons voir comment on parvient à la déterminer.

Un passage aujourd'hui perdu de Diodore de Sicile [5], dans son trente-huitième ou dans son trente-neuvième livre, donnait des ren-

1. Ce petit mémoire a été lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 27 juillet 1888.
2. Voyez plus bas, p. 371, n. 2.
3. Voyez plus bas, p. 328, n. 2.
4. Voyez plus bas, p. 33, n. 2.
5. Édition Didot, t. II, p. 573, § v.

seignements très intéressants sur la chronologie étrusque. On parvient à reconstituer ce passage d'une manière satisfaisante en rapprochant l'un de l'autre : 1° un extrait par Suidas [1] et par Planude d'un des premiers livres de Dion Cassius [2] ; 2° le chapitre sept de la *Vie de Sylla* par Plutarque [3]. Il s'agit d'événements qui eurent lieu sous le premier consulat de Marius, c'est-à-dire l'année 88 avant J.-C. C'est alors que la guerre civile commença entre le parti aristocratique dirigé par Sylla et le parti démocratique dont Marius était le chef. Cette guerre civile fut, dit-on, annoncée aux Romains par des prodiges que Diodore racontait. Le feu prit à des bâtons sur lesquels on portait des enseignes militaires, et on eut peine à l'éteindre ; des corbeaux mangèrent trois de leurs petits qui étaient nés sur un chemin et ils portèrent les restes dans leur nid. Les sacristains d'un temple s'aperçurent que des souris rongeaient l'or sacré ; ils tendirent un piège et prirent une de ces petites bêtes, et celle-là, étant dans le piège, mit bas cinq petits dont elle mangea trois. Le plus fort fut que, par un ciel sans nuage, on entendit le son aigu et lugubre d'une trompette. Ce son était si puissant qu'il remplit tous les Romains d'effroi.

Notons que Diodore écrivait presque immédiatement après la mort de César, qui eut lieu en 44, c'est-à-dire précisément quarante-quatre ans après le consulat de Sylla, sous lequel arrivèrent ces merveilles.

On consulta, disait Diodore, les devins étrusques. Les devins déclarèrent que ces prodiges annonçaient un changement de siècle : *μεταβολὴν ἑτέρου γένους*. Il y avait en tout huit siècles écoulés : *εἶναι μὲν γὰρ ὀκτὼ τὰ σύμπαντα γένη*. Quand un siècle se terminant faisait place à un autre, un prodige de la terre ou du ciel l'annonçait : *κινεῖσθαί τι σημεῖον ἐκ γῆς ἢ οὐρανοῦ θαυμάσιον*.

Par l'extrait de Dion Cassius, nous voyons que ce récit ne se trouvait pas seulement chez Diodore. Tite-Live en avait parlé dans un livre perdu qui devait être le soixante-dix-septième.

La conclusion que l'on doit, ce semble, tirer de ce texte, c'est qu'en l'année 88 finissait le huitième siècle. Mais quelle était la durée de ces siècles, *γένη* ? Nous le savons par Censorin.

Dans les histoires étrusques, écrites pendant leur huitième siècle, *quæ octavo eorum sæculo scriptæ sunt*, comme nous l'apprend Varron cité par Censorin, on voyait combien de siècles la nation étrusque devait durer : *quot numero singula ei genti data sint ;* combien de

1. Suidas, v° Σύλλας.
2. Édition Bekker, t. I, p. 91, § 102.
3. Plutarque, *Vies ;* éd. Didot, t. I, p. 544.

temps avait duré chacun de ces siècles qui étaient passés; quels prodiges avaient marqué leur fin. Suivant ces livres, les quatre premiers siècles avaient été chacun de cent ans ; le cinquième de cent vingt-trois ans; le sixième et le septième de cent dix-neuf[1]; on était dans le huitième que devaient suivre un neuvième et un dixième, et, ce dernier terminé, on devait voir la fin du nom étrusque.

Dans les idées étrusques, le siècle, γένος, que nous traduirions par « génération » était la durée *maximum* de la vie humaine. Le premier siècle, γένος, d'une ville ou d'un Etat, durait autant que la vie de celui des hommes qui, né le jour de la fondation de l'Etat ou de la ville, vivait le plus longtemps. Pour trouver le durée du second siècle, il fallait prendre note des personnes vivantes dans la ville ou l'Etat, au moment où le premier siècle avait fini. Quand la dernière de ces personnes mourait, le second siècle prenait fin. Ainsi de suite. Telle était la théorie; mais faute de recensements précis et d'actes de naissance les dieux levaient les doutes en envoyant des prodiges.

Varron paraît avoir parlé de ces prétendus prodiges dans un traité : *De sæculis*. Le passage de ce traité où l'érudit Romain racontait le soi-disant miracle de la trompette nous a été conservé par un commentateur anonyme de l'*Énéide : auditum sonum tubæ de cælo.* Dès l'antiquité on a cru que Virgile avait emprunté à ce texte de Varron l'idée de la merveilleuse trompette étrusque qui, se faisant entendre du haut des airs, annonce à Enée, comme gage de la victoire, le don par Vénus des armes fabriquées pour lui par Vulcain :

Namque improviso vibratus ab æthere fulgor
Cum sonitus venit, et ruere omnia visa repente,
Tyrrhenusque tubæ mugire per æthera clangor[2].

On peut croire que le passage de Diodore de Sicile cité plus haut a pour source unique, comme le passage de Censorin relatif à la durée des siècles étrusques et comme ces trois vers de Virgile, le *De sæculis* de Varron (116-126 av. J.-C.), qui lui-même avait des livres étrusques, *Tuscæ historiæ*, dit Censorin, entre les mains quand il écrivait[3].

Les sept premiers siècles de la chronologie étrusque formaient une durée totale de sept cent soixante et un ans[4]. Si l'on suppose que le

1. Censorin, *De die natali*, c. 17, § 5 et 6. Cf. ci-dessous, p. 150, n. 4.
2. *Enéide*, l. VIII, v. 524-526. Cf. Servius de Thilo, t. II, p. 274, v. 526.
3. La fin de la note 4 de la page 150 doit être rectifiée en ce sens.
4.

1er, 2e, 3e et 4e siècles	400 ans.
Cinquième siècle	123 —
Sixième siècle	119 —
Septième siècle	119 —
Total	761 ans.

huitième siècle ait duré autant que le plus long des précédents, cent vingt-trois ans, on trouve pour les huit siècles terminés l'an 88 avant J.-C. un total de huit cent quatre-vingt-quatre ans. Si on donne au huitième siècle une durée égale à celle des plus courts des siècles précédents, soit cent ans, le total s'abaisse à huit cent soixante et un ans. Dans le premier cas, l'Etat étrusque aurait commencé 972 ans, dans le second, 949 ans avant J.-C. [1] Tel est, sauf une erreur de vingt ans dont il sera question plus loin, le résultat auquel m'a conduit l'étude des textes à une époque où j'ignorais que Fréret eût traité cette question, et où je n'avais pu me procurer le savant ouvrage qu'Ottfried Müller a intitulé : *Die Etrusker*. Ce livre qui a paru en 1828 et dont une nouvelle édition a été publiée en 1877, était alors presque introuvable. Depuis, j'ai reconnu avec satisfaction que Fréret était arrivé exactement aux mêmes résultats que moi. Sa dissertation n'a pas été publiée ; mais il en a été donné une analyse dans le tome XVIII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, et les chiffres indiqués par Fréret sont ceux que je viens d'indiquer, sauf une différence de vingt ans, et cette différence de vingt ans est le résultat d'une correction faite par Jahn en 1845 au texte de Censorin. Jusqu'à Jahn, les éditions de Censorin donnaient cent cinq ans de durée aux quatre premiers siècles de la chronologie étrusque ; mais c'était une erreur, contredite par le contexte et par les manuscrits : il faut lire cent ans. J'étais donc et je suis encore, sauf ce détail accessoire, en parfait accord avec Fréret. Mais Ottfried Müller arrive à un résultat tout autre que nous.

Pour comprendre la contradiction, il faut continuer l'histoire de la chronologie étrusque. Quarante-quatre ans après le premier consulat de Sylla et les prodiges qui avaient annoncé la clôture du huitième siècle étrusque, il arriva un événement beaucoup plus important que ces prodiges. Il ne s'agissait ni de feu prenant à des bâtons d'enseignes, ni de petites souris mangées par leur mère, ni de petits corbeaux dévorés par leurs parents, ni du son lugubre d'une trompette qu'avait embouchée un artiste resté inconnu. Cet événement, ce fut l'assassinat de César ; ce furent les funérailles triom-

1.

1er calcul.	Les sept premiers siècles	761 ans
	8e siècle	123 —
	Fin du 8e siècle	88 av. J.-C.
	Total	972 av. J.-C.
2e calcul.	Les sept premiers siècles	761 ans
	8e siècle	100 —
	Date de la fin du 8e siècle	88 av. J.-C.
	Total	949 av. J.-C.

phales que son fils adoptif fit célébrer au Champ de Mars, pendant lesquelles apparut une comète que l'on prétendit être l'âme divinisée du dictateur. Suétone parle de cette comète dans sa *Vie de César :* « Siquidem ludis, quos primos consecrato ei heres Augustus edebat, stella crinita per septem continuos dies fulsit, exoriens circa undecimam horam, creditumque est animam esse Cæsaris in cœlum recepti[1]. » Il est question de cette comète chez Plutarque[2]. On connaît les vers de Virgile dans sa neuvième églogue.

Daphni quid antiquos signorum suspicis ortus ?
Ecce Dionæi processit Cæsaris astrum,
Astrum quo segetes gauderent frugibus, et quo
Duceret apricis in collibus uva colorem[3].

et ceux d'Ovide, au livre quinze des *Métamorphoses :*

Cæsar in urbe sua deus est : quem Marte togaque
Præcipuum non bella magis finita triumphis
Resque domi gestæ, properataque gloria rerum
In sidus vertere novum stellamque comantem[4],
Quam sua progenies...

L'apparition de cette comète fut une sorte de complément inattendu de la mise en scène par laquelle les partisans de Jules César cherchèrent à frapper l'imagination populaire afin d'assurer le triomphe de leur cause. Suétone a parlé des chants qui inspiraient la pitié pour le défunt et le désir de le venger ; il a parlé aussi du discours prononcé par Antoine, le futur triumvir. D'autres auteurs complètent son récit. Antoine présenta au peuple la toge ensanglantée du dictateur et une statue de cire qui figurait le corps de César avec toutes les blessures dont les meurtriers l'avaient criblé[5]. Une des scènes les plus émouvantes peut-être nous est connue par un fragment des mémoires d'Auguste. L'haruspex Volcatius prit la parole solennellement et dit que la comète annonçait la fin du neuvième siècle, et le commencement du dixième. Mais, ajouta-t-il, c'est contrairement à la volonté des dieux que je vous révèle ce grand secret. Je paierai ce crime de ma vie. Et à l'instant même il tomba, laissant son discours inachevé[6].

1. Suétone, *Divus Julius*, c. 88.
2. Plutarque, *C. Julius Cæsar*, c. LXIX, § 2. Éd. Didot, II, 884, l. 2-4.
3. Virgile, *Eglogues*, IX, 46-49.
4. Ovide, *Métamorphoses*, livre XV, vers 746-749.
5. Suétone, *Divus Julius*, c. 84. cf. Plutarque, *César*, c. 68, et Dion Cassius, l. 44, c. 35-51.
6. Auguste, *De memoria vitæ suæ*, livre II, cité par un commentateur anonyme. Voyez le Servius de Thilo, t. III, p. 115 ; commentaire sur le vers 17 de l'églogue IX.

Était-il mort réellement ? Le fragment des mémoires d'Auguste n'en dit rien. On peut supposer que dans cette circonstance, Volcatius jouait comme Antoine un rôle dont la forme tragique était un effet de l'art.

Il résulte de ces faits que, suivant l'haruspex Volcatius, le neuvième siècle de la chronologie étrusque n'aurait duré que quarante-quatre ans, de l'an 88 av. J-C. fin du huitième siècle étrusque, à l'an 44 où mourut Jules César, tandis que la durée *minimum* des sept premiers siècles aurait atteint cent ans. Ottfried Müller croit qu'il y a là une contradiction qui rend inadmissible le système de Fréret. Cette contradiction est surtout frappante si l'on se reporte à la théorie du siècle étrusque, qui d'après les *rituales Etruscorum libri* devait atteindre la durée la plus longue de la vie des hommes contemporains[1]. Quarante-quatre ans n'est pas la vie la plus longue des contemporains de César, qui est mort lui-même dans sa cinquante-sixième année. Mais il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces raisonnements, et l'on n'aurait pas besoin de chercher beaucoup pour trouver des exemples de théologiens chrétiens qui n'ont pas été beaucoup plus scrupuleux que l'haruspex Volcatius. Il faut beaucoup de courage à un théologien, comme à un jurisconsulte, pour tenir tête au maître qui demande une flatterie, surtout quand cette flatterie, comme celle de Volcatius, ne paraît faire tort à personne.

Quoi qu'il en soit, Ottfried Müller calcule que le neuvième siècle de la chronologie étrusque a eu une durée probable de cent dix ans, moyenne des sept premiers ; que par conséquent le huitième n'a pu finir en 88, que c'est en 154 que le huitième siècle a dû se terminer, et qu'il avait commencé en 264. En y ajoutant les 761 ans qui forment le total des sept premiers siècles, on trouve un total de 1025 ans[2]. L'ère étrusque aurait donc commencé 1025 ans avant J.-C., si nous adoptons la théorie d'Ottfried Müller, tandis que, suivant notre calcul, qui est celui de Fréret, elle aurait commencé au plus tôt 972 ans, au plus tard 949 ans avant J.-C.

Le système d'Ottfried Müller a le grand inconvénient de ne pas se concilier avec le fragment de Diodore que nous connaissons par Dion Cassius et Plutarque, d'où il résulte que le huitième γένος des Etrusques se terminait en 88. A cela, le savant allemand répond qu'il n'est pas prouvé que γένος soit la traduction du latin *sæclum*,

1. Censorin, *De Die natali*, c. 17, § 5.

2.

Les sept premiers siècles	761 ans
Le 8e siècle	110 —
Le 9e siècle	110 —
Date de la mort de César	44 av. J.-C.
Total	1025 av. J.-C.

employé par les Romains, pour désigner les périodes chronologiques adoptées par les Etrusques. Il est bien certain que dans l'Odyssée, III, 245, les trois γένεα qu'a vécu Nestor n'ont pas la durée du siècle étrusque, de cent à cent vingt-trois ans. Elles ne doivent pas dépasser trente ans, ce qui donne quatre-vingt-dix ans à Nestor. Mais on conçoit très bien que ce mot γένος ait été employé par le traducteur d'un texte latin, pour désigner, à défaut d'autre expression, le siècle étrusque, période égale à la durée la plus longue de la vie humaine. Chez Lucrèce, qui vécut de l'an 98 à l'an 55 avant notre ère environ et qui fut par conséquent contemporain de Diodore de Sicile, *sæclum* est la traduction latine du grec γένος[1] : la traduction de *sæclum* par γένος était donc admise au temps où Diodore écrivait. Par conséquent c'est sans bonnes raisons qu'Ottfried Müller a rejeté le système de Fréret, et je crois être dans mon droit en me plaçant parmi les adhérents de l'illustre savant français.

On trouvera peut-être ces développements un peu longs, mais la question agitée n'est pas sans intérêt. Certainement, comme l'a montré M. Riese, la chronologie étrusque pour les quatre premiers siècles ne peut être considérée que comme une approximation, cependant cette chronologie a une grande importance pour l'histoire de l'Italie. Si, suivant le système d'Ottfried Müller, on met vers l'an 1025 le commencement de l'État étrusque en Italie, cet événement devient contemporain de la migration sicule d'Italie en Sicile qui eut lieu vers l'an 1035, comme Thucydide nous l'apprend; et la migration sicule peut être considérée comme une conséquence de la conquête étrusque. Mais si avec nous, on date de 972 à 949 les débuts des Étrusques en Italie, ces débuts ne peuvent être la cause de la migration sicule qui paraît plus ancienne de soixante ans au moins, peut-être de plus de quatre-vingts ans; il devient clair que l'établissement des Sicules en Sicile est le résultat de la conquête ombrienne, ou opique si nous employons l'expression de Thucydide dont nous adoptons la doctrine ethnographique comme la chronologie. Pour cette conquête, qui a précédé les Étrusques, nous avons

1. Par exemple il signifie « espèce » « genre » dans la locution *sæcla ferarum*, II, 995, 1076; III, 751; IV, 411, 686; V, 944, 964, 980, 1057; VI, 1218. — *Sæclum* a le sens de, « génération » au livre I, vers 20 :

Omnibus incutiens blandum per pectora amorem,
Efficit, ut cupide generatim sæcla propagent.

Sæclum prend cependant la valeur du français « siècle » chez Lucrèce dans d'autres endroits :

Omnia si pergas vivendo vincere sæcla.
Proinde licet quotvis vivendo condere sæcla.

Livre II, vers 946, 1088.

deux jalons chronologiques : 1135, fondation d'Ameria; 1035, fuite des Sicules vaincus qui se réfugient en Sicile; l'établissement des Étrusques en Italie est postérieur à ces deux événements datés l'un par Caton, l'autre par Thucydide.



ERRATA

P. 157, l. 16, au lieu de 426, lisez 428.
P. 158, l. 19, au lieu de 426, lisez 428.
P. 187, l. 2 et 18, au lieu de *Saikala*, lisez *Shakalash*.

LIVRE Ier

LES PEUPLES ÉTRANGERS A LA RACE INDO-EUROPÉENNE

CHAPITRE Ier.

LES HABITANTS DES CAVERNES.

SOMMAIRE. Textes qui les concernent savoir : § 1. Poètes grecs. — § 2. Philosophes grecs. — § 3. Légendes et traditions locales, documents historiques. — § 4. Les Finnois. — § 5. Résumé emprunté à Lucrèce.

§ 1. *Les habitants des cavernes chez les Poètes grecs.*

Les plus anciennes populations de l'Europe n'appartenaient pas à la race indo-européenne, et celle-ci paraît avoir apporté d'Asie en Europe à une date relativement récente une civilisation supérieure à celle des races qui ont les premières occupé la partie du monde où nous habitons. Les conjectures des écrivains de l'antiquité au sujet de ces races primitives s'accordent avec les doctrines des archéologues modernes [1]. Les premiers hommes qui ont apparu sur le sol européen n'avaient ni maisons, ni charrues, ni chevaux, ni marine, ni métaux ni étoffes.

Ils ne connaissaient pas l'art de bâtir. « Alors, » dit Eschyle, « pas de maisons de brique ouvertes au soleil, pas de cons-

1. Voyez Alexandre Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*. Paris, Leroux, 1884. Il ne peut être question ici de l'homme tertiaire ni de l'homme quaternaire, A. Bertrand, p. 25 et suiv. Nous entrons dans le domaine de l'histoire avec l'homme troglodyte, A. Bertrand, p. 35 et suiv. On a récemment supposé, que les Indo-européens étaient originaires non d'Asie mais d'Europe. Cette doctrine nous paraît inconciliable avec la supériorité de la civilisation indo-européenne qu'explique le contact de cette civilisation avec celle des grands empires de l'Asie.

» tructions en charpente. Se plongeant dans la terre tels que » de minces fourmis, les hommes se cachaient dans des an- » tres sans lumière [1]. » La charrue à cette date ne labourait pas le sol européen. Promâtheus ou Promètheus, que nous appelons Prométhée, aïeul d'Hellen, c'est-à-dire des Grecs, et personnification mythique des débuts de la civilisation indo-européenne, « accoupla le premier des bêtes de somme sous » le joug pour décharger les mortels des travaux les plus » durs[2]. » Avant lui ni chevaux ni marine. « C'est moi, » dit-il, » qui attelai au char les chevaux amis du frein, ornement et » luxe des riches; et, pour voyager sur mer, personne avant » moi ne trouva les chars, aux ailes de lin, des matelots [3] » Telles sont les paroles que l'athénien Eschyle met dans la bouche du principal personnage de son *Prométhée enchaîné*, joué pour la première fois environ 470 ans avant J.-C. Pour le grand tragique grec, l'état sauvage qui précéda Promâtheus remonte à l'époque la plus reculée.

Mais quelques siècles avant Eschyle, l'auteur de l'*Odyssée* donne à ses héros, dont la civilisation est déjà si avancée, des contemporains qui mènent le même genre de vie que les prédécesseurs de Promâtheus. Les Kuclôpes ou Cy-

1. ...Κοὔτε πλινθυφεῖς
δόμους προσείλους ἦσαν, οὐ ξυλουργίαν·
κατώρυχες δ' ἔναιον ὥστ' ἀήσυροι
μύρμηκες ἄντρων ἐν μυχοῖς ἀνηλίοις.

Eschyle, *Prométhée enchaîné*, vers 450-453; Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5e édition, p. 6.

2. Κἄζευξα πρῶτος ἐν ζυγοῖσι κνώδαλα
ζεύγλαισι δουλεύοντα σάγμασίν θ', ὅπως
θνητοῖς μεγίστων διάδοχοι μοχθημάτων
γένοινθ'...

Eschyle, *Prométhée enchaîné*, vers 462-465: Teubner-Dindorf, 5e édition, p. 6.

3. ...Ὑφ' ἅρμα τ' ἤγαγον φιληνίους
ἵππους, ἄγαλμα τῆς ὑπερπλούτου χλιδῆς.
θαλασσόπλαγκτα δ' οὔτις ἄλλος ἀντ' ἐμοῦ
λινόπτερ' ηὗρε ναυτίλων ὀχήματα.

Eschyle, *Prométhée enchaîné*, vers 465-468; Teubner-Dindorf, 5e édition, p. 6.

clopes d'Homère appartiennent à la race primitive que les archéologues désignent par le nom d'habitants des cavernes. La population sauvage, dont ils sont un débris, a précédé sur le sol de l'Europe, non seulement les états fondés par les conquérants indo-européens environ 2000 ans avant notre ère, mais les deux civilisations que les Indo-Européens y ont trouvées à leur arrivée. Elle a précédé la civilisation du groupe occidental que nous nommons ibérique, et celle du groupe oriental que les Grecs ont appelé pélasgique. Etrangers à ces deux peuples comme à la race hellénique, les Cyclopes « au sommet de hautes montagnes habitent des cavernes [1]. » Non seulement ils ne labourent pas, mais ils ne cultivent même pas la terre à la main [2]. Ils possèdent des chèvres et des brebis [3], mais pas de chevaux. « Les Cyclopes n'ont point de vaisseaux » aux proues rouges. Chez eux pas d'ouvrier qui construise » des navires, ces navires ornés de bancs de rameurs et qui » vont transportant tout ce qu'il faut dans les villes des hom- » mes [4]. »

Les Grecs savaient bien que les Cyclopes n'étaient pas de la même race qu'eux. Les Cyclopes, dit Hésiode, étaient fils

1. Ἀλλ' οἵγ' ὑψηλῶν ὀρέων ναίουσι κάρηνα
ἐν σπέσσι γλαφυροῖσι.
Odyssée, IX, vers 113-114.

2. Οὔτε φυτεύουσιν χερσὶν φυτὸν οὔτ' ἀρόωσιν.
. . . .
οὔτ' ἄρα ποίμνῃσιν καταΐσχεται οὔτ' ἀρότοισιν.
Odyssée, IX, vers 108, 122.

3. ... Βόσκει δέ τε μηκάδας αἶγας.
. . . .
Ἐννέα λάγχανον αἶγες· . . . . .
...αὐτῶν τε φθογγήν ὀΐων τε καὶ αἰγῶν.
. . . .
Ἑζόμενος δ' ἤμελγεν ὄϊς καὶ μηκάδας αἶγας.
Odyssée, IX, vers 124, 160, 167, 244.

4. Οὐ γὰρ Κυκλώπεσσι νέες πάρα μιλτοπάρῃοι,
οὐδ' ἄνδρες νηῶν ἔνι τέκτονες, οἵ κε κάμοιεν
νῆας ἐυσσέλμους, αἵ κεν τελέοιεν ἕκαστα,
ἄστε' ἐπ' ἀνθρώπων ἱκνεύμεναι...
Odyssée, IX, vers 125-128.

de la Terre et du Ciel [1], tandis qu'Hellen, personnification de la race grecque, était fils de Promâtheus et celui-ci de Japetos, né aussi de l'union de la Terre et du Ciel [2]. Ainsi, aucun ancêtre humain n'aurait été commun aux Cyclopes et à Hellen.

Avant Hésiode un phénomène moral, qui est un des indices caractéristiques de cette différence de race, était déjà mentionné par Homère. Les Cyclopes n'avaient pas la même religion que les Grecs. Quand Ulysse, effrayé, parle à Polyphème des Dieux qu'il faut respecter, quand il prononce devant ce terrible sauvage le nom de Zeus, vengeur des lois de l'hospitalité, Polyphème répond que les Cyclopes ne se soucient ni de Zeus, porteur de l'égide, ni des Dieux tout-puissants [3]. Les Cyclopes ne connaissent pas les dieux spéciaux à la race hellénique, ils ignorent même le nom de Zeus, dieu suprême de la race indo-européenne, révéré par les plus anciens repré-

1. Γαῖα δὲ . . . .
Οὐρανῷ εὐνηθεῖσα τέκ' Ὠκεανὸν βαθυδίνην.
. . . .
γείνατο δ' αὖ Κύκλωπας ὑπέρβιον ἦτορ ἔχοντας.

Hésiode, *Théogonie*, vers 126, 133, 139; édition Didot-Lehrs, p. 3.

2. Κοῖόν τε Κρῖόν θ', Ὑπερίονά τ' Ἰαπετόν τε.
. . . .
Κούρην δ' Ἰαπετὸς καλλίσφυρον Ὠκεανίνην
ἠγάγετο Κλυμένην καὶ ὁμὸν λέχος εἰσανέβαινεν.
Ἡ δέ οἱ Ἄτλαντα κρατερόφρονα γείνατο παῖδα,
τίκτε δ' ὑπερκύδαντα Μενοίτιον ἠδὲ Προμηθέα.

Hésiode, *Théogonie;* édition Didot-Lehrs, p. 3, 10, vers 134, 507-510. Ὅτι Προμηθέως καὶ Πανδώρας υἱὸς Δευκαλίων, Ἡσίοδος πρώτῳ καταλόγων φησί, καὶ ὅτι Προμηθέως καὶ Πύῤῥας Ἕλλην. Hésiode, *Catalogues;* édition Didot-Lehrs, fragment xxi, p. 49.

3. Ζεὺς δ' ἐπιτιμήτωρ ἱκετάων τε ξείνων τε,
ξείνιος, ὃς ξείνοισιν ἅμ' αἰδοίοισιν ὀπηδεῖ.
Ὣς ἐφάμην· ὁ δέ μ' αὐτίκ' ἀμείβετο νηλέϊ θυμῷ·
νήπιός εἰς, ὦ ξεῖν', ἢ τηλόθεν εἰλήλουθας
ὅς με θεοὺς κέλεαι ἢ δειδίμεν ἢ ἀλέασθαι.
Οὐ γὰρ Κύκλωπες Διὸς αἰγιόχου ἀλέγουσιν,
οὐδὲ θεῶν μακάρων.

Odyssée, IX, 270-276. Μάκαρες, surnom des dieux, que l'on traduit ordinairement par « heureux » signifie encore « grands, puissants, » dans ce passage. Cf. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 5e édition, p. 161.

sentants de cette race, sur les rives du Gange, sur celles du Tibre et sur les côtes de la mer Egée [1]. Donc, les Cyclopes ne sont pas Grecs, ne sont pas même Indo-européens.

§ 2. *Les habitants des cavernes chez les philosophes grecs.*

Où placerons-nous le domaine géographique des Cyclopes d'Homère?

Suivant Thucydide, qui écrivait à la fin du v[e] siècle avant notre ère, les Cyclopes auraient en Sicile précédé les Sicanes, race ibérique [2] dont l'arrivée dans cette île pourrait, semble-t-il, être placée environ deux mille ans avant notre ère. Mais les Cyclopes n'habitaient pas seulement en Sicile. Quand Aristote, au IV[e] siècle avant notre ère, veut au commencement du premier livre de sa *Politique,* indiquer le caractère fondamental à ses yeux de la société humaine naissante, il emprunte à Homère un trait de la description des mœurs des Cyclopes, le seul, qui par son importance sociale, rentrât dans le cadre que s'était tracé le grand philosophe: « Chaque père de fa-

1. Max Müller, *Lectures on the science of the language*, second series, 2[e] édition, p. 411 et suivantes.

2. Παλαιότατοι μὲν λέγονται ἐν μέρει τινὶ τῆς χώρας Κύκλωπες καὶ Λαιστρυγόνες οἰκῆσαι... Σικανοὶ δὲ μετ' αὐτοὺς πρῶτοι φαίνονται ἐνοικισάμενοι ὡς μὲν αὐτοί φασι... Ἴβηρες ὄντες καὶ ἀπὸ τοῦ Σικανοῦ ποταμοῦ τοῦ ἐν Ἰβηρίᾳ ὑπὸ Λιγύων ἀναστάντες. Thucydide, *De bello Peloponnesiaco*, VI, 2, § 1, 2; édition Holtze, 1872, t. II, p. 73; édition Didot-Haase, p. 244. Cf. Callimaque, *Hymne à Artémis*, vers 45, 57; édition Teubner-Schneidewin, vol. I, p. 18, 19. Voyez aussi les deux textes suivants:

Quoties Cyclopum effervere in agros
Vidimus undantem ruptis fornacibus Ætnam.
. . . .
Ac veluti lentis Cyclopes fulmina massis
Cum properant...
...gemit impositis incudibus Ætna.

Virgile, *Géorgiques*, I, 471-472; IV, 170-174. Comparez *Énéide*, I, 201; III, 569, etc. On sait que Virgile, par une sorte d'affectation archéologique donne à la Sicile le nom de *Sicania.* Voyez *Églogues*, X, 4; *Énéide*, I, 553, 561; III, 692; V, 24; VIII, 416; XI, 317, etc.

mille règne sur ses enfants et ses femmes [1]. » Autant de familles autant de rois. Aristote n'est pas le seul philosophe qui ait considéré les Cyclopes comme le type de l'humanité primitive.

Cette idée d'Aristote avait été avant lui exposée avec plus de développement par Platon [2]. Au troisième livre des *Lois*, ce célèbre disciple de Socrate veut dépeindre l'état général de la Société immédiatement après le déluge, et le tableau qu'il nous met sous les yeux n'est guère qu'une longue paraphrase de la description par Homère des mœurs des Cyclopes : vie pastorale, pas d'autres animaux domestiques que le bœuf et la chèvre, pas d'agriculture. Il cite même quatre vers du grand poète : « Chez eux (les Cyclopes) pas d'assemblées qui délibè- » rent sur des places publiques, pas de lois. Ils habitent sur le » sommet des montagnes au fond des cavernes : chacun com- » mande à ses enfants et à ses femmes. Les chefs de famille ne » s'occupent pas les uns des autres [3]. » A la description d'Homère, Platon ajoute que les métaux étaient alors inconnus, que l'art du potier était pratiqué. Il prétend aussi qu'à cette époque reculée l'homme aurait su l'art de tisser les vêtements, et sur ce dernier point il n'est pas d'accord avec d'autres textes grecs que nous citerons plus loin. Mais suivant lui la fondation des

1. ...Θεμιστεύει δὲ ἕκαστος
παίδων ἠδ' ἀλόχων...

Odyssée, IX, 114-115. Aristote, *Politique*, livre I, c. 1, édition Didot, t. I, p. 483, lignes 19-20.

2. Platon et Aristote ignorent la théorie moderne qui veut que la famille primitive ait été fondée sur la parenté par les femmes et n'ait pas connu la puissance paternelle. Cette théorie de la famille n'a jamais pu exister pratiquement que chez des peuples soumis à l'esclavage ou destinés à le subir dès leur premier contact avec les peuples guerriers chez qui la puissance paternelle est le fondement de la société.

3. Τοῖσιν δ' οὔτ' ἀγοραὶ βουληφόροι οὔτε θέμιστες,
ἀλλ' οἵ γ' ὑψηλῶν ὀρέων ναίουσι κάρηνα
ἐν σπέσσι γλαφυροῖσι, θεμιστεύει δὲ ἕκαστος
παίδων ἠδ' ἀλόχων, οὐδ' ἀλλήλων ἀλέγουσιν.

Odyssée, IX, 112-115. Platon, *Des lois*, livre III, édition Didot-Schneider, t. II, p. 301, lignes 23-26.

premières villes est postérieure à cette époque archaïque, qu'on pourrait appeler la période cyclopéenne de l'histoire de l'humanité [1], et cette assertion est en harmonie avec les textes déjà cités et avec ceux dont on parlera plus bas.

1. Καὶ μὴν ἀμπεχόνης γε καὶ στρωμνῆς καὶ οἰκήσεων καὶ σκευῶν ἐμπύρων τε καὶ ἀπύρων εὐπόρουν· αἱ πλαστικαὶ γὰρ καὶ ὅσαι πλεκτικαὶ τῶν τεχνῶν οὐδὲ ἓν προσδέονται σιδήρου... ἄχρυσοί τε καὶ ἀνάργυροι ὄντες... Ἐκ τούτων τῶν κατὰ μίαν οἴκησιν καὶ κατὰ γένος διεσπαρμένων ὑπὸ ἀπορίας τῆς ἐν ταῖς φθοραῖς ἐν αἷς τὸ πρεσβύτατον ἄρχει... Μετὰ δὲ ταῦτά γε εἰς τὸ κοινὸν μείζους ποιοῦντες πόλεις πλείους συνέρχονται... Platon, *Des lois*, livre III, édition Didot-Schneider, t. II, p. 300, lignes 29-33, 39; p. 301, l. 38-40, 44-46.

On a imaginé plus tard d'attribuer aux Cyclopes les plus anciennes constructions:

Καταλαμβάνει Τίρυνθα, ταύτην αὐτῷ Κυκλώπων τειχισάντων. Apollodore, *Bibliothèque*, livre II, c. 2, § 1; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 128.

...Τίρυντι ὁρμητηρίῳ χρήσασθαι δοκεῖ Προῖτος καὶ τειχίσαι διὰ Κυκλώπων. Strabon, l. VIII, c. 6, § 11; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 320, l. 36.

Κυκλώπων δὲ καὶ ταῦτα ἔργα εἶναι λέγουσιν, οἳ Προίτῳ τὸ τεῖχος ἐποίησαν ἐν Τίρυνθι. Pausanias, livre II, c. 16, § 5; Didot-Dindorf, p. 90, l. 30, 31.

...Μεδούσης λίθου πεποιημένη κεφαλή· Κυκλώπων φασὶν εἶναι καὶ τοῦτο τὸ ἔργον. *Ibid.* c. 20, § 7; Didot-Dindorf, p. 96, l. 36, 37.

Τὸ δὲ τεῖχος [Τίρυνθος], ὃ δὴ μόνον τῶν ἐρειπίων λείπεται, Κυκλώπων μέν ἐστιν ἔργον, πεποίηται δὲ ἀργῶν λίθων, μέγεθος ἔχων ἕκαστος λίθος ὡς ἀπ' αὐτῶν μηδ' ἂν ἀρχὴν κινηθῆναι τὸν μικρότατον ὑπὸ ζεύγους ἡμιόνων. Λίθια δὲ ἐνήρμοσται πάλαι, ὡς μάλιστα αὐτῶν ἕκαστον ἁρμονίαν τοῖς μεγάλοις λίθοις εἶναι, *Ibid.* c. 25, § 8; Didot-Dindorf, p. 104-105.

Μυκηναίοις γὰρ τὸ μὲν τεῖχος... ἐτετείχιστο γὰρ κατὰ ταὐτὰ τῷ ἐν Τίρυνθι ὑπὸ τῶν Κυκλώπων καλουμένων. Pausanias, livre VIII, c. 25, § 6; édition Didot-Dindorf, p. 358, l. 35-38.

Suivant Pline, cette opinion aurait été admise par Aristote; [Invenit] Thrason muros, turris ut Aristoteles Cyclopes. *Histoire naturelle*, livre VII, 195; édition Teubner-Ianus, t. II, p. 38. Mais M. Ch. Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 181, (cf. p. 182,) révoque en doute l'authenticité du livre *De inventis* d'où Pline aurait extrait ce renseignement.

Quoi qu'en dise le même M. Ch. Müller à la table du tome premier des *Fragmenta historicorum græcorum*, il ne me paraît pas établi qu'Hécatée et Phérécyde aient inséré dans leurs écrits la légende qui attribue aux Cyclopes diverses constructions anciennes. Toutefois le germe de cette légende se trouve dans le vers 146 de la Théogonie d'Hésiode qui dit en parlant des Cyclopes:

ἰσχύς τ' ἠδὲ βίη καὶ μηχαναὶ ἦσαν ἐπ' ἔργοις.

Déjà, au vers 141 du même poème, Hésiode fait entrer dans le Panthéon

§ 3. *Légendes, traditions locales, documents historiques, concernant les habitants des cavernes.*

Les traditions locales rapportées par les historiens sont d'accord avec les théories des philosophes. Nous avons déjà dit que Thucydide, au v[e] siècle avant J.-C., considère les Cyclopes comme les plus anciens habitants de la Sicile. Si nous en croyons la tradition grecque rapportée par Pausanias dans la première moitié du second siècle après J.-C., Pélasgos, personnification d'une race un peu civilisée, mais étrangère à la famille indo-européenne, aurait trouvé dans le Péloponnèse, au début des temps historiques, une population qui ne bâtissait pas et qui ne portait pas de vêtements; Pélasgos lui apprit à construire des cabanes et à s'habiller de peaux de cochons. Cette population vivait de feuilles, d'herbes et de racines sans distinguer les saines des dangereuses : les Pélasges lui firent joindre le gland doux à cette nourriture rudimentaire [1].

Diodore de Sicile, au premier siècle avant J.-C., nous parle d'une époque reculée où en Crète on ne savait pas encore bâtir de maisons: les hommes cherchaient un abri sous les arbres des montagnes et dans les cavernes des vallées. Telles au-

grec ces étrangers, ces ennemis des dieux, transformés plus tard en valets du divin forgeron Vulcain :

> ...Κύκλωπας...
> οἳ Ζηνὶ βροντήν τ' ἔδοσαν τεῦξάν τε κεραυνόν.

Voyez aussi Virgile, Énéide, VIII, 417-425:

> Vulcani domus, et Vulcania nomine tellus...
> Ferrum exercebant vasto Cyclopes in antro.

C'est après Homère que l'imagination a fait bâtir par les Cyclopes, les constructions dites en conséquence cyclopéennes.

1. Πελασγὸς δὲ βασιλεύσας τοῦτο μὲν ποιήσασθαι καλύβας ἐπενόησεν, ὡς μὴ ῥιγοῦν τε καὶ ὕεσθαι τοὺς ἀνθρώπους μηδὲ ὑπὸ τοῦ καύματος ταλαιπωρεῖν· τοῦτο δὲ τοὺς χιτῶνας τοὺς ἐκ τῶν δερμάτων τῶν ὑῶν... Καὶ δὴ καὶ τῶν φύλλων τὰ ἔτι χλωρὰ καὶ πόας τε καὶ ῥίζας οὐδὲ ἐδωδίμους, ἀλλὰ καὶ ὀλεθρίους ἐνίας σιτουμένους τοὺς ἀνθρώπους τούτων μὲν ἔπαυσεν ὁ Πελασγός· ὁ δὲ τὸν καρπὸν τῶν δρυῶν οὔτι που πασῶν, ἀλλὰ τὰς βαλάνους τῆς φηγοῦ τροφὴν ἐξεῦρεν εἶναι. Pausanias, VIII, c. 1, § 5, 6, édition Didot-Dindorf, p. 364-365.

raient été, dans cette île, les rustiques demeures dont auraient dû se contenter, au début, les Courétes (Curétes), peuple de race pélasgique, auxquels les plus anciens habitants de la Crète durent les premiers éléments de la civilisation, la création des troupeaux, l'art de récolter le miel, l'invention du glaive et du casque, enfin la substitution d'une organisation sociale à la vie solitaire du sauvage [1].

La population des cavernes paraît avoir aussi habité l'Italie. C'est, semble-t-il, en parlant d'elle qu'Évandre, dans l'*Énéide,* commence son récit de l'histoire du Latium : « Autrefois ces » bois étaient habités par les faunes et les nymphes que le sol » avait engendrés et par une race d'hommes née des troncs » durs du chêne. Vivant sans lois traditionnelles ni civilisa- » tion, ils ne savaient ni réunir des taureaux sous le joug, » ni amasser des richesses ni épargner le bien acquis ; des » pousses d'arbres et les sauvages produits de la chasse étaient » leur nourriture [2]. » Pausanias mentionne expressément les habitants des cavernes parmi les plus anciennes populations de la Sardaigne [3]. Avaient-ils complètement disparu des régions

1. *Μετὰ δὲ τοὺς Ἰδαίους Δακτύλους ἱστοροῦσι γενέσθαι Κούρητας ἐννέα. Τούτους δ' οἱ μὲν μυθολογοῦσι γεγονέναι γηγενεῖς, οἱ δ' ἀπογόνους τῶν Ἰδαίων Δακτύλων. Κατοικεῖν δ' αὐτοὺς τῶν ὀρῶν τοὺς συνδένδρους καὶ φαραγγώδεις τόπους καὶ τὸ σύνολον τοὺς ἔχοντας σκέπην καὶ ὑπόδυσιν φυσικήν, διὰ τὸ μήπω κατασκευὰς οἰκιῶν εὑρῆσθαι. Διενεγκόντας δ' αὐτοὺς συνέσει πολλὰ τῶν κοινῇ χρησίμων καταδεῖξαι· τάς τε γὰρ ποίμνας τῶν προβάτων τούτους ἀθροῖσαι πρώτους καὶ τὰ γένη τῶν ἄλλων βοσκημάτων ἐξημερῶσαι καὶ τὰ περὶ τὰς μελιττουργίας καταδεῖξαι. Ὁμοίως δὲ καὶ τὰ περὶ τὴν τοξικὴν καὶ τὰς κυνηγίας εἰσηγήσασθαι, καὶ τῆς πρὸς ἀλλήλους κοινῆς ὁμιλίας καὶ συμβιώσεως ἔτι δ' ὁμονοίας καὶ τινος εὐταξίας ἀρχηγοὺς γενέσθαι. Εὑρεῖν δὲ καὶ ξίφη καὶ κράνη καὶ τὰς ἐνοπλίους ὀρχήσεις.* Diodore, livre V, c. 65; édition Didot-Müller, t. I, p. 294-295.

2. Hæc nemora indigenæ Fauni Nymphæque tenebant,
Gensque virum truncis et duro robore nata,
Quis neque mos neque cultus erat : nec jungere tauros,
Aut componere opes norant, aut parcere parto;
Sed rami atque asper victu venatus alebat.

Virgile, *Énéide*, VIII, 314-318.

3. *Καὶ πόλεις μὲν οὔτε οἱ Λίβυες οὔτε τὸ γένος τὸ ἐγχώριον ἠπίσταντο ποιήσασθαι· σποράδες δὲ ἐν καλύβαις τε καὶ σπηλαίοις, ὡς ἕκαστοι τύχοιεν, ᾤκησαν.* Pausanias, X, c. 17, § 2; éd. Didot-Dindorf, p. 512, l. 14-16.

méridionales de l'Europe, quand arriva la grande époque de la puissance romaine? Non certainement.

Diodore de Sicile, vers le milieu du premier siècle avant notre ère, raconte que de son temps les habitants des îles Baléares se logeaient encore dans les cavernes de leurs montagnes, et ne portaient pas de vêtements pendant l'été [1]. Strabon, un peu postérieur à Diodore, nomme quatre peuples de Sardaigne qui n'avaient pas cessé d'habiter des cavernes [2].

Tous ces peuples semblent donc se rattacher à la race cyclopéenne de la poésie et des philosophes.

§ 4. *Les Finnois.*

Une partie des traits caractéristiques de cette race se retrouvait encore à la fin du premier siècle de notre ère chez les Finnois, dans lesquels Jacob Grimm croyait par des raisons fondées sur la linguistique, reconnaître un débris de la population primitive de l'Europe centrale [3].

Au temps où Tacite écrivait sa *Germania*, entre l'an 98 et l'an 100 après J.-C. les Finnois, relégués en Scandinavie et dans le nord de la Russie moderne, ne vivaient que de leur chasse et des produits spontanés du sol; ils ne connaissaient

1. *Ἄλλαι δ' ὑπάρχουσι νῆσοι καταντικρὺ τῆς Ἰβηρίας, ὑπὸ μὲν τῶν Ἑλλήνων ὀνομαζόμεναι Γυμνήσιαι διὰ τὸ τοὺς ἐνοικοῦντας γυμνοὺς τῆς ἐσθῆτος βιοῦν κατὰ τὴν τοῦ θέρους ὥραν...*

Οἰκοῦσι δὲ ὑπὸ ταῖς κοιλάσι πέτραις, καὶ παρὰ τοὺς κρημνοὺς ὀρύγματα κατασκευάζοντες καὶ καθόλου πολλοὺς τόπους ὑπονόμους ποιοῦντες, ἐν τούτοις βιοῦσιν, ἅμα τὴν ἐξ αὐτῶν σκέπην καὶ ἀσφάλειαν θηρώμενοι. Diodore, V, c. 17, § 1, 3; éd. Didot-Müller, t. I, p. 263, l. 50-53; p. 264, l. 20-24.

2. *Τέτταρα δ' ἐστὶ τῶν ὀρείων ἔθνη, Πάρατοι, Σοσσινάτοι, Βάλαροι, Ἀκώνιτες, ἐν σπηλαίοις οἰκοῦντες.* Strabon, livre II, c. 2, § 7; édition Didot-Müller et Dübner, p. 187, l. 28, 29.

3. Grimm, *Geschichte der deutschen Sprache*, 3e édition, p. 121. Voir aussi son mémoire sur l'épopée finnoise, dans ses *Kleinere Schriften*, t. II, p. 80. M. Fick, *Vergleichendes Wœrterbuch*, 3e édition, I, 683, au mot *haitâ*, n'admet pas la doctrine de Grimm. Elle est aussi rejetée par Schade, *Altdeutsches Wœrterbuch*, 2e édition, p. 671.

pas encore les métaux et c'était avec des os qu'ils fabriquaient les pointes de leurs flèches; ils ne possédaient pas de chevaux, ne bâtissaient pas de maisons, ne fabriquaient pas d'étoffes, mais ils s'habillaient de la peau des bêtes qu'ils tuaient. Ils avaient cessé d'habiter les cavernes : mais ils ne savaient pas encore l'art de bâtir; c'étaient des espèces de claies qui leur servaient d'abri contre la neige et la pluie [1]. Rejetés dans le nord de l'Europe par l'invasion indo-européenne, ils faisaient, par leur misère, contraste avec l'aisance et le bien-être des nations relativement civilisées qui habitaient leur voisinage. Ces nations, les Vénèdes ou Slaves, les Aistes ou Lituaniens, populations agricoles, les Scythes, race pastorale venue d'Asie à une date relativement récente, étaient membres les unes et les autres de la famille indo-européenne, qui, aujourd'hui dominatrice du monde, était alors déjà en possession d'une partie notable de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Mais à un âge reculé, les Finnois, plus misérables encore qu'à l'époque où Tacite décrit leur triste genre de vie, semblent avoir été ou seuls, ou avec des races similaires, les maîtres incontestés de l'Europe.

§ 5. *Résumé emprunté à Lucrèce.*

Les mœurs des habitants de nos contrées à cette époque primitive sont décrites par Lucrèce, qui résume en un tableau d'ensemble la plupart des traits épars dans les auteurs que nous venons de citer : « Le robuste conducteur de la charrue

1. Fennis mira feritas, fœda paupertas : non arma, non equi, non penates : victui herba, vestitui pelles, cubile humus. Solæ in sagittis opes, quas, inopia ferri, ossibus asperant... Nec aliud infantibus ferarum imbriumque suffugium, quam ut in aliquo ramorum nexu contegantur. Huc redeunt juvenes, hoc senum receptaculum; sed beatius arbitrantur quam ingemere agris, inlaborare domibus. Tacite, *Germania*, c. 46; 3e édition de Schweizer-Sidler, p. 83. Cf. Zeuss, *Die Deutschen*, p. 272-274. Zeuss croit qu'Hérodote, IV, 22, a connu les Finnois et qu'il les appelle Thyssagètes : ses raisons ne sont pas sans valeur.

» courbée n'avait pas encore paru; personne ne savait dompter » les champs par le fer, ni planter les jeunes arbres, ni au » sommet des vieux couper les branches avec la faulx... Les » hommes trouvaient la nourriture de leur corps sous les chê» nes porteurs de glands, sous les arbousiers dont, pendant » l'hiver, les fruits mûrs se teignent en rouge... Ils ne sa» vaient pas se servir des peaux ni se vêtir de la dépouille des » animaux sauvages. Ils habitaient les forêts et les cavités des » montagnes: ils abritaient sous les broussailles leurs mem» bres grossiers, quand ils voulaient éviter les vents et la » pluie... Leurs mains et leurs pieds étaient d'une admirable » vigueur: ils poursuivaient dans les bois les animaux sauva» ges, leur lançaient des pierres, les frappaient de massues, » en abattaient un grand nombre, ne fuyaient que devant » quelques-uns... C'était en vain que la mer soulevait ses » flots irrités: elle proférait des menaces impuissantes; quand » au contraire rusée elle étalait paisiblement ses eaux riantes, » elle ne pouvait séduire personne: l'art perfide de la navi» gation n'était pas encore inventé [1]. » Ainsi ni maisons, ni

1. Nec robustus erat curvi moderator aratri
Quisquam, nec scibat ferro molirier arva,
Nec nova defodere in terram virgulta, neque altis
Arboribus veteres decidere falcibu' ramos.
. . . .
Glandiferas inter curabant corpora quercus
Plerumque: et quæ nunc hiberno tempore cernis
Arbita puniceo fieri matura colore.
. . . .
Necdum res igni scibant tractare neque uti
Pellibus et spoliis corpus vestire ferarum,
Sed nemora atque cavos montis silvasque colebant,
Et frutices inter condebant squalida membra,
Verbera ventorum vitare imbrisque coacti.
. . . .
Et manuum mira freti virtute pedumque
Consectabantur silvestria sæcla ferarum,
Multaque vincebant, vitabant pauca latebris,
. . . .
Missilibus saxis et magno pondere clavæ.
. . . .

charrues, ni chevaux, ni métaux, ni vêtements, ni vaisseaux.

Les découvertes récentes de l'archéologie démontrent que ce tableau du genre de vie des premiers habitants de l'Europe n'a rien d'exagéré. Et cependant il y manque un trait : l'anthropophagie dont l'horreur n'a pas arrêté Homère dans sa description des mœurs des Cyclopes [1].

Hic temere in cassum frustra mare sæpe coortum
Sævibat leviterque minas ponebat inanis,
Nec poterat quemquam placidi pellacia ponti
Subdola pellicere in fraudem ridentibus undis.
[Improba navigii ratio tum cæca jacebat.]

Lucrèce, V, 930-1004; édition Teubner-Bernaysius, p. 150, 151, 152; édition donnée chez Hachette par Benoist et Lantoine, p. 132-137.

1. Ἀλλ' ὅγ' ἀναΐξας ἑτάροις ἐπὶ χεῖρας ἴαλλεν·
σὺν δὲ δύω μάρψας ὥστε σκύλακας ποτὶ γαίῃ
κόπτ'· ἐκ δ' ἐγκέφαλος χαμάδις ῥέε, δεῦε δὲ γαῖαν.
Τοὺς δὲ διαμελεϊστὶ ταμὼν ὡπλίσσατο δόρπον·
ἤσθιε δ' ὥστε λέων ὀρεσίτροφος οὐδ' ἀπέλειπεν
ἔγκατά τε σάρκας τε καὶ ὀστέα μυελόεντα.

Odyssée, IX, 288-293. On sait qu'un mythe solaire fait partie des éléments au moyen desquels a été formée dans l'Odyssée la légende de Polyphème. Ce n'est pas une raison pour nier que d'autres éléments de cette légende aient été fournis par des faits historiques. Quand chez Homère, au lieu d'un Cyclope, on en voit paraître plusieurs, le poète abandonne le domaine de la mythologie et entre dans le domaine de l'histoire.

CHAPITRE II.

L'ATLANTIDE OU LES ORIGINES LÉGENDAIRES DE LA RACE IBÉRIQUE.

SOMMAIRE. § 1. Récit de Platon. — § 2. Récit de Théopompe. — § 3. Récit de Marcellus. — § 4. Hypothèse de Poseidonios. — § 5. Où aurait été située l'Atlantide ? — § 6. Doctrine de Sénèque le tragique.

§ 1. *Récit de Platon.*

Plusieurs auteurs grecs nous ont transmis une légende d'après laquelle, à un âge fort reculé, il y aurait eu des relations, depuis interrompues, entre notre continent et une autre contrée séparée de nous par l'Océan Atlantique. Le premier de ces auteurs est Platon; il vivait au IVe siècle avant notre ère. Mais il s'appuie sur l'autorité d'un poème composé par Solon, deux siècles auparavant, et où ce législateur célèbre aurait consigné un récit historique conservé par les prêtres égyptiens.

Il y aurait eu, en regard du détroit appelé par les Grecs colonnes d'Hercule, aujourd'hui détroit de Gibraltar, une île plus grande que l'Afrique et l'Asie réunies. Elle aurait été le siège d'une civilisation bien supérieure à celle des habitants des cavernes, alors maîtres de l'Europe occidentale. Elle aurait eu des villes, des palais, des temples; de cette île, nommée par Platon

Atlantide, serait partie, neuf mille ans avant ce philosophe, une armée puissante; cette armée se serait emparée de l'Europe occidentale jusques et y compris l'Italie, appelée Tyrrhénie au temps de Platon; elle aurait conquis l'Afrique du nord jusques et non compris l'Egypte [1]. Bien entendu, le chiffre de neuf mille ans ne doit pas être pris à la lettre, il indique seulement une date très reculée [2].

§ 2. *Récit de Théopompe.*

Une autre forme de cette tradition apparaît chez Théopompe, auteur du IVe siècle comme Platon, mais un peu postérieur à ce philosophe célèbre. Suivant Théopompe une version de l'histoire de l'Atlantique aurait fait partie des enseignements donnés par Silène à l'antique roi Midas. Silène, fait prisonnier par Midas, initie ce roi à la haute sagesse et aux secrets de la nature et de l'avenir. Or voici un des discours tenus par

1. Τότε γὰρ πορεύσιμον ἦν τὸ ἐκεῖ πέλαγος· νῆσον γὰρ πρὸ τοῦ στόματος εἶχεν, ὃ καλεῖται ὥς φατε ὑμεῖς Ἡρακλέους στήλας· ἡ δὲ νῆσος ἅμα Λιβύης ἦν καὶ Ἀσίας μείζων, ἐξ ἧς ἐπιβατὸν ἐπὶ τὰς ἄλλας νήσους τοῖς τότε ἐγίγνετο πορευομένοις... ἐν δὲ δὴ τῇ Ἀτλαντίδι νήσῳ ταύτῃ μεγάλη συνέστη καὶ θαυμαστὴ δύναμις βασιλέων κρατοῦσα μὲν ἁπάσης τῆς νήσου, πολλῶν δὲ ἄλλων νήσων καὶ μερῶν τῆς ἠπείρου· πρὸς δὲ τούτοις ἔτι τῶν ἐντὸς τῇδε Λιβύης μὲν ἦρχον μέχρι πρὸς Αἴγυπτον, τῆς δὲ Εὐρώπης μέχρι Τυῤῥηνίας. Platon, *Timée;* édition Stallbaum, 1838, t. VII, p. 100, 101; Didot-Schneider, t. II, p. 202, l. 6-11 et 16-20.

Πάντων δὴ πρῶτον μνησθῶμεν, ὅτι τὸ κεφάλαιον ἦν ἐνακισχίλια ἔτη ἀφ' οὗ γεγονὼς ἐμηνύθη πόλεμος τοῖς θ' ὑπὲρ Ἡρακλείας στήλας ἔξω κατοικοῦσι καὶ τοῖς ἐντὸς πᾶσιν... τῶν μὲν οὖν ἥδε ἡ πόλις ἄρξασα καὶ πάντα τὸν πόλεμον διαπολεμήσασα ἐλέγετο, τῶν δ' οἱ τῆς Ἀτλαντίδος νήσου βασιλεῖς, ἣν δὴ Λιβύης καὶ Ἀσίας μείζω νῆσον οὖσαν ἔφαμεν εἶναί ποτε, νῦν δὲ ὑπὸ σεισμῶν δῦσαν ἄπορον πηλὸν τοῖς ἐνθένδε ἐκπλέουσιν ἐπὶ τὸ πᾶν πέλαγος, ὥστε μηκέτι πορεύεσθαι, κωλυτὴν παρασχεῖν. Platon, *Critias;* édition Stallbaum, 1838, t. VII, p. 388, 389; Didot-Schneider, t. II, p. 251, l. 44-53.

2. Platon du reste donne pour contemporains aux conquérants venus de l'Atlantide les rois mythiques d'Athènes, Cécrops, Erechthée, que les autres monuments chronologiques de la Grèce mettent à une date beaucoup moins ancienne. Cécrops et Érechthée, suivant le marbre de Paros' auraient régné, l'un 1582 ans, l'autre 1409 ans avant J.-C.

2

Silène à Midas : L'Europe, l'Asie et l'Afrique sont des îles que le cours de l'Océan enveloppe comme d'un cercle. Il n'y a qu'un seul continent et il se trouve ailleurs. Sa grandeur est immense. Il nourrit de grands animaux et des hommes deux fois aussi grands que nous. Leur vie n'est pas comme la nôtre; elle dure deux fois autant. Il se trouve dans leur pays beaucoup de villes, de grandes villes, qui ont leurs mœurs particulières et dont les lois sont l'opposé des nôtres... Les habitants de cette contrée possèdent une grande quantité d'or et d'argent, de sorte que chez eux l'or est moins estimé que chez nous le fer. Un jour ils entreprirent de passer dans nos îles, et après avoir traversé l'Océan au nombre de dix millions d'hommes, ils arrivèrent dans le pays des Hyperboréens (c'est-à-dire dans les régions où la race celtique dominait au VIe siècle, car un auteur grec contemporain de Théopompe appelle Hyperboréens les Gaulois qui s'emparèrent de Rome). Les conquérants venus d'au-delà de l'Océan prirent des renseignements sur la contrée où ils débarquaient. On leur dit que les Hyperboréens étaient les plus heureux de tous les peuples de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, et méprisant l'existence pauvre et misérable des Hyperboréens ils dédaignèrent d'aller plus loin [1].

La seule différence importante entre le récit de Théopompe et celui de Platon consiste dans l'étendue des conquêtes faites par les émigrants venus de l'Atlantide. D'après Théopompe, ces émigrants ne seraient pas sortis des régions hyperboréennes, tandis que, suivant le texte de Platon cité plus haut, ils se seraient emparés de l'Italie et de la partie de l'Afrique qui avoisine l'Egypte. Le grand philosophe athénien, dont nous avons forcément abrégé les développements, nomme aussi parmi les possessions de ces conquérants étrangers le pays de

1. Élien, *Variæ historiæ*, l. III, c. 18, édition Didot-Hercher, p. 329; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 289-290, fr. 76. Cf. Aristote cité par Plutarque, *Moralia*, *Consolatio ad Apollonium*, § 27, éd. Didot-Dübner, p. 137. Aristote, édition Didot, t. IV, 2e partie, p. 30, fr. 7 (72). Voir aussi Preller, *Griechische Mythologie*, 1re édition, t. I, p. 453.

Gadir aujourd'hui Cadix, c'est-à-dire l'Espagne [1]. Enfin il parle d'une guerre entre les habitants de la Grèce et l'armée qui avait conquis les régions occidentales de notre continent [2]. Les habitants de la Grèce repoussèrent l'invasion. Ce n'étaient pas encore les Héllènes. Les Pélasges, auxquels la tradition donnait une place si considérable dans l'histoire primitive d'Athènes, étaient encore maîtres de la contrée que le nom de Grèce désigna plus tard. Ils avaient des maisons et des villes, probablement des métaux. Ce serait devant eux qu'en Europe, après avoir mis sous le joug les habitants des cavernes, le flot des conquérants venus de l'Atlantide se serait arrêté : en Afrique il avait trouvé dans la civilisation égyptienne une barrière insurmontable, si nous en croyons ce que Platon nous raconte [3].

1. Λῆξιν ἄκρας τῆς νήσου πρὸς Ἡρακλείων στηλῶν... ἐπὶ τὸ τῆς Γαδειρικῆς νῦν χώρας. Platon, *Critias*, édition Stallbaum, t. VII, p. 407; Didot-Schneider, t. II, p. 255, l. 45, 46.

2. Αὕτη δὴ πᾶσα ξυναθροισθεῖσα εἰς ἓν ἡ δύναμις τόν τε παρ' ὑμῖν καὶ τὸν παρ' ἡμῖν... πάντα τόπον μιᾷ ποτὲ ἐπεχείρησεν ὁρμῇ δουλοῦσθαι. Τότε οὖν ὑμῶν, ὦ Σόλων, τῆς πόλεως ἡ δύναμις... κρατήσασα μὲν τῶν ἐπιόντων τρόπαια ἔστησε, τοὺς δὲ μήπω δεδουλωμένους διεκώλυσε δουλωθῆναι, τοὺς δ' ἄλλους... ἠλευθέρωσεν. Platon, Timée, édition Stallbaum, t. VII, p. 101, 102. Didot-Schneider, t. II, p. 202, l. 21-25, 30-32, 34.

3. Dans le Timée de Platon, le panégyrique des Athéniens qui triomphent des conquérants venus de l'Atlantide, se termine par le récit d'une inondation : vainqueurs et vaincus sont engloutis à la fois. L'intervention d'un déluge à la fin de l'histoire pélasgique est la conséquence naturelle de la conquête de la Grèce par la race hellénique dont l'histoire commence par le déluge de Deucalion. A la suite des traditions pélasgiques, les premiers historiens ont naturellement placé les plus anciennes traditions des Hellènes, successeurs des Pelasges; or ces traditions débutent par le récit du déluge dit de Deucalion, et on a cru que ce déluge, étant de tradition hellénique, appartenait à la période hellénique de l'histoire grecque, tandis qu'il remonte à une date où la race européenne habitait encore l'Asie. L'histoire de Lesbos dans Diodore, livre V, c. 81; édition Didot-Müller, t. I, p. 305-306 nous donne un curieux exemple de ce procédé enfantin de composition historique. Les Pélasges, premiers habitants de Lesbos, occupent seuls cette île pendant sept générations. Puis arrive le déluge de Deucalion, et après ce déluge, Macareus, à la tête d'une colonie composée d'Ioniens et d'autres hommes appartenant à des peuples anonymes. On sait que les Ioniens sont une subdivision de la race hellé-

Tandis que le récit de Platon nous est donné comme d'origine égyptienne, Théopompe ne nous dit pas la provenance du sien, mais les variantes qui le distinguent nous permettent de le considérer comme tiré d'une source indépendante de celle où a puisé Platon [1].

§ 3. *Récit de Marcellus.*

Platon et Théopompe ne sont pas les seuls auteurs de l'antiquité chez lesquels il soit question de l'Atlantide. Marcellus, dans l'ouvrage intitulé *Ethiopiques*, parlait de dix îles situées dans l'Océan Atlantique près de notre continent, et dans lesquelles nous pouvons peut-être reconnaître les Canaries. Il ajoutait que les habitants de ces îles avaient conservé le souvenir d'une île beaucoup plus grande, l'Atlantide, qui avait longtemps exercé la domination sur les autres îles de l'Océan Atlantique. Ainsi deux textes, l'un de Platon, l'autre de Théopompe, s'accordent pour raconter la conquête d'une partie de l'ancien monde par des étrangers venus d'un pays inconnu et le premier de ces deux textes s'accorde avec Marcellus pour désigner ce pays par le nom d'Atlantide.

§ 4. *Hypothèse de Poseidonios.*

Où l'Atlantide était-elle située? Si nous nous en rapportons

nique. Il est très curieux de comparer ce récit avec le résumé de l'histoire primitive d'Athènes donné par Justin, livre II, c. 6, qui, en abrégeant Trogue Pompée, reproduit médiatement la doctrine d'un auteur grec plus ancien. On trouve chez Justin une dynastie de rois antérieure au déluge de Deucalion.

1. Εἶναι γὰρ ἐν τοῖς αὐτῶν χρόνοις ἑπτὰ μὲν νήσους ἐν ἐκείνῳ τῷ πελάγει Περσεφόνης ἱεράς, τρεῖς μὲν ἄλλας ἀπλέτους, τὴν μὲν Πλούτωνος, τὴν δὲ Ἄμμωνος, μέσην δὲ τούτων ἄλλην Ποσειδῶνος χιλίων σταδίων τὸ μέγεθος. Καὶ τοὺς οἰκοῦντας ἐν αὐτῇ μνήμην ἀπὸ τῶν προγόνων διασώζειν περὶ τῆς Ἀτλαντίδος ὄντως γενομένης νήσου ἐκεῖ παμμεγεθεστάτης, ἣν ἐπὶ πολλὰς περιόδους δυναστεῦσαι πασῶν τῶν ἐν τῷ Ἀτλαντικῷ πελάγει νήσων. Schol. Platon. Tim., chez Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 443, fragment 1.

à Platon, il serait inutile de chercher ce pays sur nos cartes. L'Atlantide, suivant Platon, a été détruite par des tremblements de terre. On voit quelquefois la terre s'élever, on la voit quelquefois s'abaisser, écrivait environ un siècle avant notre ère l'historien Poseidonios : on peut donc, continuait-il, admettre que le récit de Platon sur l'Atlantide n'est pas une fiction, il y a même plus de raisons pour accueillir ce récit que pour le rejeter[1]. Les Açores, les Canaries et Madère seraient donc les débris d'un continent ou d'une grande île dont les poétiques tableaux de Platon et Théopompe exagèrent beaucoup l'importance géographique, mais non le rôle dans l'histoire de notre civilisation. Ce serait de là que la race ibérique aurait été conquérir les régions occidentales de l'Europe, où, sous les yeux étonnés des sauvages habitants des cavernes, elle aurait bâti les premières villes, et où elle domina jusqu'à l'arrivée des Indo-Européens. Ce serait de là que la race ibérique aurait étendu son empire sur l'Afrique du nord, jusqu'au moment où la race berbère, proche parente des Egyptiens, venue d'Orient comme les Egyptiens, fit la conquête de cette région[2]. Peut-être pourrait-on retrouver aujourd'hui dans l'Afrique centrale, suivant une hypothèse admise par M. A. Maury, quelques descendants des Ibères rejetés dans ces contrées brûlantes par les Berbères vainqueurs, quelques parents des

1. Τὸ δὲ ἐξαίρεσθαι τὴν γῆν ποτε καὶ ἱζήματα λαμβάνειν καὶ μεταβολὰς τὰς ἐκ τῶν σεισμῶν καὶ τῶν ἄλλων τῶν παραπλησίων... ὀρθῶς κεῖται παρ' αὐτῷ πρὸς ὃ καὶ τὸ τοῦ Πλάτωνος εὖ παρατίθησιν, ὅτι ἐνδέχεται καὶ μὴ πλάσμα εἶναι τὸ περὶ τῆς νήσου τῆς 'Ατλαντίδος... καὶ τοῦτο οἴεται βέλτιον εἶναι λέγειν ἢ διότι ὁ πλάσας αὐτὴν ἠφάνισε. Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 281 § 6; cf. Strabon, livre II, c. 3, § 6; édition Didot-Müller et Dübner, t. I, p. 84, l. 20-29.

2. C'est probablement aux conquêtes de la race berbère sur les Ibères d'Afrique que se réfère un passage d'Éphore sur les migrations des Éthiopiens en Occident et sur la tradition conservée à ce sujet en Espagne par les Tartesses : "Εφορος] λέγεσθαί φησιν ὑπὸ τῶν Ταρτησσίων Αἰθίοπας τὴν Λιβύην ἐπελθόντας μέχρι δύσεως (ou Δύρεως?) τοὺς μὲν αὐτοῦ μεῖναι, τοὺς δὲ καὶ τῆς παραλίας παρασχεῖν πολλήν. Strabon, livre I, c. II, § 26; édition Didot-Müller et Dübner, p. 27, l. 25-28; cf. p. 942. Éphore, fragm. 38, chez Didot-Müller. *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 244.

Basques, de ces autres Ibères que l'invasion indo-européenne a relégués dans un coin des Pyrénées.

§ 5. *Doctrine de Sénèque le tragique.*

Mais il semble que dès l'antiquité une théorie plus hardie aurait été proposée. Quelques esprits audacieux ont cru, paraît-il, que l'Atlantide existait encore dans des régions alors inaccessibles à la navigation timide des marins grecs et romains. Sénèque le tragique se fait l'organe de cette thèse brillante : « Un temps viendra, dans les siècles futurs, où la mer » laissera tomber les chaînes qui ferment ses passages : une » vaste terre se développera devant nous ; la mer laissera voir » des mondes nouveaux, et des pays connus le dernier ne sera » plus Thulé [1]. » Ces paroles éloquentes ne sont probablement autre chose qu'une explication évémériste de la croyance au séjour occidental des morts sous le sceptre mythique de Kronos, père du grand dieu Zeus. Le hasard a fait que ce commentaire, produit logique d'une méthode vulgaire, a pris à nos yeux l'aspect mystérieux d'une prophétie : Sénèque est un prédécesseur de Christophe Colomb.

M. Withney, un des linguistes les plus distingués de notre époque, dit, en parlant du basque, c'est-à-dire du représentant moderne de la langue des Ibères : « Il n'y a pas de dialecte » dans le vieux monde qui lui ressemble autant sous le rap- » port de la structure, que les langues américaines [2]. »

Mais gardons-nous de rien conclure. Attendons que les études de linguistique aient pris plus de développement et de profondeur, que les langues de l'Amérique, que les langues

1. Venient annis secula seris
Quibus Oceanus vincula rerum
Laxet, et ingens pateat tellus,
Tethysque novos detegat orbes
Nec sit terris ultima Thule.

Sénèque, *Médée*, vers 375-379.

2. Whitney, *La vie du langage*, 1875, p. 213.

de l'Afrique centrale, que les races de ces pays, encore si peu et si mal explorés, soient mieux connues : jusque-là ne prétendons pas dévoiler des secrets encore inabordables à la science de notre temps. Bornons-nous à constater que d'antiques légendes placent à l'aube de l'histoire, dans les régions occidentales de l'Europe, un puissant empire créé par une population dont l'origine, suivant ces vieux récits, n'était pas asiatique, et qui serait venue d'une île située, paraît-il, à l'ouest de l'Espagne et des régions septentrionales de l'Afrique.

CHAPITRE III.

LES IBÈRES.

SOMMAIRE. § 1. D'où viennent les Ibères? — § 2. Les Sicanes, peuple ibère. — § 3. La Sicile appelée d'abord Thrinakie. — § 4. La Sicile appelée ensuite Sicanie. — § 5. Les Sicanes en Italie. — § 6. Les Liburnes et les Libui. — § 7. Les Sicanes et les Ibères en Gaule. — § 8. Les Sordones ou Shardana en Gaule. — § 9. Les Ibères en Grande-Bretagne. — § 10. Les Ibères en Espagne. — § 11. Les Phéniciens en Espagne. — § 12. Les Perses, les Carthaginois, les Ligures, les Gaulois en Espagne. — § 13. Les Ibères en Sardaigne et en Corse. — § 14. Les Ibères en Afrique.

§ 1. *D'où viennent les Ibères?*

Les Ibères semblent être les descendants de ces dix millions d'hommes légendaires, qui, suivant Théopompe, sortirent du continent séparé de nous par l'Océan, et vinrent s'établir dans le pays des Hyperboréens. Ce seraient leurs aïeux qui, partis de l'Atlantide neuf mille ans (?) avant Platon, auraient imposé leur domination à l'Europe occidentale jusques et y compris l'Italie, à l'Afrique du nord jusqu'aux frontières de l'Egypte [1].

1. Sur les différents systèmes relatifs à l'origine des Ibères, voir Diefenbach, *Origines europeæ*, p. 110, et le mémoire de feu George Phillips intitulé: *Die Einwanderung der Iberer in die pyrenäische Halbinsel*, dans les *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien*, t. LXV (année 1870), p. 519. G. Phillips établit, p. 532-533, que la langue

Mais depuis ce temps, que de désastres ils ont subis! Ils auraient possédé, en Europe : l'Espagne, la Gaule, l'Italie, les îles Britanniques, la Corse et la Sardaigne, ils auraient pénétré dans la péninsule grecque et occupé une portion de l'Afrique; depuis, leur histoire n'est guère que celle des conquêtes faites à leur détriment par des peuples guerriers qui sont venus successivement les placer sous le joug.

des Ibères d'Asie était iranienne. M. Bréal considère cette doctrine comme fondée. Il n'y a donc aucune raison pour supposer une parenté quelconque entre les Ibères d'Asie et ceux d'Espagne. Quand Strabon a admis que les Ibères d'Asie sont une colonie de ceux d'Espagne, (livre I, c. 3, § 21, édition Didot-Müller et Dübner, p. 51, l. 3.), quand d'autres érudits de l'antiquité ont prétendu faire des Ibères d'Espagne une colonie de ceux d'Asie, ils ont donné une importance exagérée à la consonnance fortuite des noms de ces deux peuples, et dès l'antiquité, de meilleurs critiques ont rejeté cette hypothèse en se fondant sur la différence des mœurs et des langues de ces deux peuples : Ἴβηρας δὲ τοὺς ἐν Ἀσίᾳ οἱ μὲν προγόνους οἱ δ' ἀποίκους ἡγοῦνται τῶν Εὐρωπαίων Ἰβήρων, οἱ δὲ μόνον ὁμωνύμους· ἔθος γὰρ οὐδὲν ἦν ὅμοιον, ἢ γλῶσσα, Appien, *De bello Mithridatico*, 101, édition Didot, p. 259. Les textes plus récents qu'a reproduits M. Diefenbach, (*Celtica*, t. II, seconde partie, p. 12) ne valent pas la peine d'une citation. G. Phillips, pose, p. 550-555, la question de savoir si les Ibères sont venus d'Amérique, et il reste dans le doute. Il est également difficile d'admettre que les Basques descendants des Ibères soient des Touraniens, de même race par conséquent que les Finnois, seuls Touraniens dont on constate d'une manière certaine l'existence en Europe avant l'arrivée des Hongrois et des Mongols. Les Finnois, au temps de Tacite, étaient encore des sauvages qui ne connaissaient ni les métaux ni les étoffes. Les Ibères soutinrent bien plus anciennement une guerre maritime contre les Phéniciens de Cadix. La tribu ibérienne des Tartesses faisait, plus de 500 ans avant notre ère, le commerce par mer jusqu'aux îles Britanniques :

Tartessiisque in terminos Œstrymnidum
Negotiandi mos erat...

Avienus, *Ora maritima*, v. 113-114. Les Tartesses colonisèrent la Sardaigne. Les Turdetans, descendants des Tartesses, se servaient de tonneaux d'argent et avaient pour leurs chevaux des mangeoires d'argent au temps d'Hamilcar Barca, 238-230 av. J.-C. (Strabon, l. III, c. 2, § 14, édition Didot-Müller et Dübner, p. 125, l. 5-8.) On conviendra que si les Finnois et les Ibères étaient deux peuples de même race, ils ne se ressemblaient guère par la civilisation. Voir plus haut, p. 12-13.

§ 2. *Les Sicanes, peuple ibère.*

Un des plus anciens ennemis connus qu'aient eus les Ibères, est le peuple des Ligures. Les Ligures, ou mieux Liguses, dont une fraction importante a porté le nom de Sikéles ou Sicules, semblent avoir appartenu à la race indo-européenne sans qu'on puisse toutefois l'établir par les méthodes de la linguistique. De concert avec les Illyriens et les Thraces, autres membres de la famille européenne, ils auraient précédé les Gréco-Italo-Celtes dans la conquête des régions méridionales de l'Europe. Leur première guerre connue se fit contre la fraction des Ibères qui portait le nom de Sicanes.

L'origine ibérienne des Sicanes est attestée par deux écrivains d'une haute autorité, par Thucydide qui termina son histoire à l'an 411 avant J.-C., par Philiste de Syracuse qui écrivait au commencement du siècle suivant [1]. Ces deux auteurs

1. Σικανοὶ δὲ... φαίνονται... Ἴβηρες ὄντες καὶ ἀπὸ τοῦ Σικανοῦ ποταμοῦ τοῦ ἐν Ἰβηρίᾳ ὑπὸ Λιγύων ἀναστάντες. Thucydide, VI, 2, § 2; édition Didot-Haase, p. 244.

Περὶ δὲ τῶν... Σικανῶν... Φίλιστός... φησιν ἐξ Ἰβηρίας αὐτοὺς ἀποικισθέντας... ἀπό τινος Σικανοῦ ποταμοῦ κατ' Ἰβηρίαν ὄντος τετευχότας ταύτης τῆς προσηγορίας. Philiste, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 185, fragment 3. Cf. Diodore de Sicile, livre V, c. 6. La doctrine de Philiste et de Thucydide se rapproche de celle d'Ephore qui considérait les Ibères comme les plus anciens habitants de la Sicile : Ἴβηρες οὕσπερ πρώτους φησὶν τῶν βαρβάρων Ἔφορος λέγεσθαι τῆς Σικελίας οἰκιστάς (Ephore, chez Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 246, fragment 51; cf. Strabon, livre VI, c. 2, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 224, l. 33, 34); elle a pénétré dans le périple de Scymnus de Chio, vers 264-268 :

Ἑξῆς Σικελία νῆσος εὐτυχεστάτη,
ἣν τὸ πρότερον μὲν ἑτερόγλωσσα βάρβαρα
λέγουσι πλήθη κατανέμεσθ' Ἰβηρικά,
διὰ τὴν ἑτερόπλευρον δὲ τῆς χώρας φύσιν
ὑπὸ τῶν Ἰβήρων Τρινακρίαν καλουμένην.

Didot-Müller, *Géographi græci minores*, t. I, p. 207. Voir aussi : Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 22, (éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 26, l. 18, 19) : κατεῖχον δ' αὐτὴν Σικανοί, γένος Ἰβηρικόν; Solin, *Collectanea*, c. 11 : Sicaniæ diu ante Trojana bella Sicanus rex nomen dedit, advectus cum amplis-

sont d'accord pour nous apprendre que les Sicanes habitaient en Ibérie sur les bords d'un fleuve appelé Sicanos. Sur la situation de ce fleuve on ne peut émettre que des hypothèses.

Le VIe siècle avant notre ère est l'époque à laquelle remontent les plus anciens renseignements précis que les Grecs nous aient transmis sur les régions occidentales de l'Europe. Alors le Rhône était la limite orientale de l'Ibérie. Bientôt, probablement vers la fin de ce siècle, les Ligures devinrent maîtres des côtes de la Méditerranée entre le Rhône et les Pyrénées, poussèrent même leurs conquêtes au sud des Pyrénées qui plus tard furent considérés comme la limite septentrionale de l'Ibérie. On chercha donc alors en Espagne le fleuve Sicanos, patrie des Sicanes de Sicile; on dit qu'il y avait en Espagne un fleuve de ce nom; Festus Aviénus nous l'apprend, et ce fleuve serait le Xucar qui se jette dans la Méditerranée au sud de Valence. Sur les bords du Xucar, il y aurait eu, au VIe siècle avant J.-C., une ville appelée Sicana dont parlent Hécatée et Aviénus [1]. Le Xucar est-il bien le Sicanos, ce fleuve ibère des bords duquel les Sicanes chassés par les Ligures arrivèrent en Sicile? On peut le contester.

Le mot ibère a deux sens, le sens restreint, le sens étendu. Dans le sens restreint, qui est probablement le sens primitif, l'Ibérie est la région nord-est de l'Espagne, c'est le pays dont

sima Iberorum manu; et les scholiastes d'Homère, *Odyssée*, XXIV, 307. Timée, qui écrivait au troisième siècle avant notre ère traite Philiste d'ignorant et prétend que les Sicanes étaient autochthones: Τίμαιος δὲ τὴν ἄγνοιαν τούτου τοῦ συγγραφέως [Φιλίστου] ἐλέγξας, ἀκριβῶς ἀποφαίνεται αὐτόχθονας εἶναι. Timée, chez Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 193, fragment 2. Cf. Diodore, V, 6, § 1; éd. Didot, t. I, p. 257, l. 5-8. Mais nous considérons comme plus vraisemblablement authentiques les traditions conservées par les auteurs les plus anciens, et ce seront elles qui systématiquement serviront de base à nos récits.

1. Σικάνη, πόλις Ἰβηρίας, Hécatée, chez Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 2, fragment 15.

Adtollit inde se Sicana civitas,
Propinquo ab amni sic vocata Ibericis.

Aviénus, *Ora maritima*, vers 479-480. Cf. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, p. 161.

l'Ebre est la principale rivière. Le périple phénicien de la fin du VIe siècle avant notre ère, qui a fait la base de la compilation écrite par Aviénus environ neuf cents ans plus tard, entend le mot ibère dans le sens restreint : il oppose par exemple les Ibères aux Tartesses qui occupaient le sud-est de l'Espagne [1]. C'est le système d'Ephore, auteur du IVe siècle avant notre ère [2], reproduit par Scymnus de Chio vers l'an 90 avant J.-C [3]. C'est le système d'Hérodote, dans son premier livre écrit peu après l'an 450 avant J.-C [4].

Mais à côté du sens restreint du mot ibère, il y a le sens étendu dans lequel ce mot désigne l'ensemble d'une race dont originairement il ne désignait qu'un des rameaux. Le sens étendu a été adopté par Hérodore d'Héraclée dans son ouvrage sur Héraclès, écrit au Ve siècle avant notre ère, où cet auteur donne comme étant de race ibérique, les Cunètes, habitants des rives du Guadiana, les Tartesses dont le Guadalquivir était le fleuve principal et dont la limite septentrionale était en face

1. ...Tartessius
Ager his adhæret, adluitque cespitem
Tartessus amnis...

Ora Maritima, x. 222-224.

At Iberus inde manat amnis, et locos
Fœcundat unda : plurimi ex ipso ferunt
Dictos Iberos...
Occiduum ad axem Iberiam cognominant,
Pars porro eoa continet Tartessios.

Ibid., v. 248-254.

2. Josèphe, contre Apion, I, 12, ne connait que la doctrine reçue de son temps, et prend exclusivement le mot Ibère dans le sens étendu. En conséquence il traite d'ignorant Éphore, suivant lequel les Ibères sont une seule cité, *μίαν πόλιν*. *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 244; fragm. 39.

3. Ταρτήσσιοι κατέχουσιν· εἶτ' Ἴβηρες οἱ
προσεχεῖς...

Vers 199-200. Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 203-204.

4. Hérodote, l. I, c. 163, dit : les Phocéens ont découvert la Tursénie, l'Ibérie et Tartesse. Il a écrit ce livre, au plus tôt en 449, au plus tard en 443. Voyez le mémoire de M. Kirchhoff dans les *Abandlungen der kœniglichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1871, Phil. hist. Klasse, 2e partie.

des Baléares; enfin un peuple qui touchait à la rive droite du Rhône [1]. Scylax, au siècle suivant, adopte le sens étendu quand il nous montre les Ibères établis des colonnes d'Hercule au Rhône [2]. Scymnus de Chio et Aviénus ont adopté le sens étendu, quand, en contradiction avec eux-mêmes, ils ont mis soit au Rhône, soit près du Rhône, la limite orientale des Ibères.

Quand Thucydide et Philiste de Syracuse ont dit que les Sicanes étaient d'origine ibérique, ils entendaient les mots Ibères et Ibérie dans le sens étendu et non dans le sens restreint. L'Ibérie était pour eux un grand pays comprenant l'Espagne entière et une partie de la Gaule. Nous ne considérons donc pas comme démontré le système qui met en Espagne le premier séjour des Sicanes d'Italie et de Sicile. Le plus ancien auteur qui offre formellement ce système, Servius, commentateur de Virgile, écrivait au v[e] siècle de notre ère [3]. C'est un système relativement moderne et qui date de l'époque où les mots Espagne et Ibérie ont été considérés comme synonymes, c'est-à-dire du temps de la domination romaine.

Nous ne voyons pas pourquoi il semblerait trop hardi de chercher en Gaule le Sicanos, ce fleuve ibérique sur les bords duquel Thucydide et Philiste mettent le plus vieil établissement des Sicanes. Cette hypothèse s'accorde avec ce que nous savons

1. Τὸ δὲ Ἰβηρικὸν γένος τοῦτο, ὅπερ φημὶ οἰκεῖν τὰ παράλια τοῦ διάπλου, διώρισται ὀνόμασιν ἓν γένος ἐὸν κατὰ φῦλα. Πρῶτον μὲν οἱ ἐπὶ τοῖς ἐσχάτοις οἰκοῦντες τὰ πρὸς δυσμέων Κύνητες ὀνομάζονται, ἀπ' ἐκείνων δὲ ἤδη πρὸς βορέαν ἰόντι Γλῆτες, μετὰ δὲ Ταρτήσιοι, μετὰ δὲ Ἐλβυσίνιοι, μετὰ δὲ Μαστιηνοί, μετὰ δὲ Καλπιανοί, ἔπειτα δὲ ἤδη ὁ Ῥοδανός. Hérodore d'Héraclée, chez Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 34, fragment 20.

2. Scylax, c. 1-3, Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 15-17.

3. Sicani autem secundum nonnullos populi sunt Hispaniæ, a fluvio Sicori dicti... hi duce Siculo venerunt ad Italiam et eam tenuerunt exclusis Aboriginibus, mox ipsi pulsi ab illis quos ante pepulerant, insulam vicinam Italiæ occupaverunt et eam Sicaniam a gentis nomine, Siciliam vero a ducis nomine dixerunt. Servius, *In Æneidos* VIII, 328; édition Teubner-Thilo et Hagen, t. II, p. 246-247. Comme on le voit, Servius suppose que le *Sicanos* est la Ségura en Espagne. Cette doctrine se rapproche de celle d'Aviénus, *Ora maritima*, v. 479-480, qui nous montre chez les Ibères, dans le sens restreint du mot, une *Sicana civitas*. Voir plus haut, p. 27, note 1.

du séjour des Sicanes en Italie et des plus anciennes migrations des peuples en Europe. Les Sicanes d'Italie ont dû venir de Gaule, le *Sicanos* serait la Seine [1] appelée *Sêquana* par les Gaulois qui auraient conservé en ce nom un mot antérieur à la période indo-européenne. Les Sicanes seraient donc ceux des Ibères dont le plus ancien établissement en Europe aurait été situé sur les rives de la Seine. Ils auraient pris le nom de ce fleuve ou lui auraient donné le leur, trait commun avec d'autres rameaux de la race ibérique, avec les Tartesses, dont le nom est le nom primitif du Guadalquivir, avec les Ibères (dans le sens restreint du mot) dont le nom ethnique est le nom de l'Ebre, avec les Sordones, établis sur les bords du Sordus.

§ 3. *La Sicile appelée d'abord Thrinakie.*

L'arrivée des Sicanes en Sicile est un des faits historiques les plus anciens dont l'Europe ait conservé le souvenir. Le plus vieux nom de la Sicile paraît avoir été Thrinakie. Il est quatre fois question de l'île de Thrinakie dans l'Odyssée [2]. Plus tard les Grecs, voulant donner à ce nom un sens dans leur langue, le transformèrent en Trinakrie. Strabon a même la naïveté de donner la forme Trinakis, mauvaise leçon

1. Diefenbach, *Origines europeæ*, p. 95.
2. *Θρινακίῃ νήσῳ, προφυγὼν ἰοειδέα πόντον...*
Θρινακίην δ' ἐς νῆσον ἀφίξεαι...
Θρινακίην ἐς νῆσον ἀπῴκισε...
Θρινακίης ἀπὸ νήσου ἰὼν...

Odyssée, XI, 107; XII, 127, 135; XIX, 275. Grote, *Histoire de la Grèce*, traduction Sadous, t. I, p. 277, me paraît pousser bien loin le scepticisme quand il conteste l'identité de la Sicile et de la Thrinakie. Il y avait encore en Sicile, 439 ans avant notre ère, une capitale du nom de Trinakie. Elle appartenait aux Sicules et les Syracusains la leur prirent : *Συρακόσιοι δὲ πάσας τὰς τῶν Σικελῶν πόλεις ὑπηκόους ποιησάμενοι πλὴν τῆς ὀνομαζομένης Τρινακίης... Ἡ δὲ πόλις αὕτη πολλοὺς καὶ μεγάλους ἄνδρας εἶχεν, ἀεὶ τὸ πρωτεῖον ἐσχηκυῖα τῶν Σικελικῶν πόλεων... Οἱ δὲ Συρακόσιοι... νικήσαντες... τὴν... πόλιν ἐξανδραποδισάμενοι κατέσκαψαν.* Diodore, livre XII, c. 29, § 2, 4; éd. Didot-Müller, t. I, p. 430-431; t. II, p. 598. Cf. Brunet de Presle, *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, p. 162-163.

de l'homérique Thrinakie, pour une altération de Trinakrie, île aux trois caps, qui, suivant lui, est le nom primitif, comme si les Grecs, venus si tard en Sicile, l'avaient les premiers habitée et les premiers lui avaient donné un nom [1]. Thrinakie paraît avoir été le nom que la Sicile a reçu au temps où elle avait pour seuls maîtres les habitants des cavernes.

§ 4. *La Sicile appelée ensuite Sicanie.*

A la conquête des Sicanes elle dut le nom nouveau de Sicanie qu'elle perdit pour prendre celui de Sicile, quand les Sicules l'envahirent. Hérodote date le nom de Sicanie de l'époque où régnait Minos [2]. Minos, roi de Crête, qui nous apparait comme une des personnifications de la colonisation phénicienne dans les îles de l'Archipel [3], chassa de Crète Daidalos (Dédale),

1. *Ἔστι δ' ἡ Σικελία τρίγωνος τῷ σχήματι, καὶ διὰ τοῦτο Τρινακρία μὲν πρότερον, Θρινακὶς δ' ὕστερον προσηγορεύθη, μετονομασθεῖσα εὐφωνότερον.* Strabon, livre VI, c. 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 220. Strabon suppose un composé de deux termes dont le premier serait *τριν-* et le second *-ακρια* dérivé de *ἄκρα*, « promontoire. » Mais il faudrait *τρι-ακρία* sans *ν* si telle était l'étymologie. Comparez *τριάδελφος, τριάνωρ, τριαρχία.*

2. *Λέγεται γὰρ Μίνων κατὰ ζήτησιν Δαιδάλου ἀπικόμενον ἐς Σικανίην, τὴν νῦν Σικελίην καλευμένην, ἀποθανεῖν βιαίῳ θανάτῳ.* Hérodote, livre VII, c. 170; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 195.

3. Minos était fils de Jupiter et de la phénicienne Europe :

Οὐδ' ὅτε Φοίνικος κούρης τηλεκλειτοῖο
ἣ τέκε μοι Μίνω...

Iliade, XIV, 321, 322.

Ταῦρος, ὅ τ' Εὐρώπην διὰ κύματος ἤγ' ἐπὶ Κρήτην.

Batrachomyomachie, vers 79.

Εὐρώπην τὴν Φοίνικος Ζεὺς θεασάμενος... ἠράσθη... Γενομένη δὲ ἔγκυος ἐκείνη τρεῖς παῖδας ἐγέννησε· Μίνωα, Σαρπηδόνα καὶ Ῥαδάμανθυν. Hésiode, édition Didot-Lehrs, p. 63, fragment CXLIX. Minos fut père de Deucalion, et Deucalion, père d'Idoménée qui se trouva au siège de Troie :

Ἰδομενεὺς δ' ἔκπαγλον ἐπεύξατο, μακρὸν ἀΰσας·
...οἷος Ζηνὸς γόνος ἐνθάδ' ἱκάνω·
ὃς πρῶτον Μίνωα τέκε, Κρήτῃ ἐπίουρον·
Μίνως δ' αὖ τέκεθ' υἱὸν ἀμύμονα Δευκαλίωνα·
Δευκαλίων δ' ἐμὲ τίκτε...

Iliade, XIII, 445, 449-452.

athénien, c'est-à-dire pélasge; et celui-ci se réfugia près de Cocalos, roi des Sicanes dont la capitale était Camique. Minos ayant poursuivi le fugitif, fonda une colonie phénicienne en Sicile, et périt par trahison [1]. Ces faits doivent se placer à une époque où déjà en Grèce l'invasion hellénique avait commencé, vers le XIVe siècle : Minos en effet succéda en Crète à un roi dorien [2]. Daidalos est une des personnifications de la race pélasgique ou tursâne dont le nom local en Sicile est Elumos (Elyme). Les colonies pélasgiques en Sicile furent Erux (Eryx) et Ségeste. Daidalos travailla au temple d'Aphrodite (Vénus) à Erux. L'expédition de Minos contre Daidalos en Sicile paraît être un des épisodes de la guerre des Egypto-Phéniciens contre les Tursha ou Tursânes et les autres peuples du nord mentionnés dans les monuments égyptiens des règnes de Minephtah Ier et de Ramsès III, de l'an 1400 à l'an 1300 avant J.-C.

La Sicile est appelée Sicanie par Homère qui la fait désigner sous ce nom par Ulysse [3]. L'auteur de l'*Odyssée* croyait donc qu'au temps de la guerre de Troie les Sicanes étaient

Hérodote, prenant cette généalogie à la lettre en a conclu que la guerre de Troie avait eu lieu pendant la troisième génération après Minos : τρίτῃ γενεῇ μετὰ Μίνων τελευτήσαντα γενέσθαι τὰ Τρωϊκά (VII, 171, éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 196). Cette chronologie est celle du marbre de Paros.

1. Diodore de Sicile, livre IV, c. 76-79; éd. Didot-Müller, p. 245-247. L'histoire de Dédale et de Cocalos avait été plus anciennement racontée par Philiste, Ephore et Héraclide de Pont. (*Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 185, fragm. 1; p. 261, fragm. 99; t. II, p. 220-221, fragm. 29.) Hérodote (VII, 170), l'avait déjà mentionnée brièvement. Consultez aussi Aristote, *Politique*, livre II, c. 7, § 2; édition Didot, t. I, p. 515; Strabon, livre VI, c. 2, § 6; c. 3, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 226, 231-232. Voyez enfin Pausanias, livre VII, 4, § 6, éd. Didot-Dindorf, p. 322-323, qui confond les Sicanes avec les Sicules, erreur peu étonnante chez un écrivain aussi récent.

2. Τέκταμος ὁ Δώρου τοῦ Ἕλληνος τοῦ Δευκαλίωνος εἰς Κρήτην πλεύσας μετὰ Αἰολέων καὶ Πελασγῶν ἐβασίλευσε τῆς νήσου· γήμας δὲ τὴν Κρηθέως θυγατέρα ἐγέννησεν Ἀστέριον... Τὴν Εὐρώπην Ἀστέριος ὁ βασιλεὺς τῆς Κρήτης ἔγημεν. ἄπαις δὲ ὤν, τοὺς τοῦ Διὸς παῖδας υἱοποιησάμενος διαδόχους τῆς βασιλείας ἀπέλιπε. Diodore, livre IV, c. 60; éd. Didot-Müller, t. I, p. 233.

3. Ἀλλά με δαίμων
πλάγξ' ἀπὸ Σικανίης δεῦρ' ἐλθέμεν...
Odyssée, XXIV, 306-307.

encore maîtres de cette île. Ce système n'est pas celui d'Hellanique de Lesbos, ni de Philiste de Syracuse, écrivains l'un du ve siècle, l'autre du ive avant J.-C., qui font arriver les Sicules en Sicile, l'un trois générations, l'autre quatre-vingts ans avant la guerre de Troie [1]. Mais la chronologie de ces deux historiens n'a pas été adoptée par le célèbre Thucydide, auteur du ve siècle, comme Hellanique : suivant Thucydide, l'arrivée des Sicules en Sicile serait antérieure d'environ trois cents ans à l'établissement des colonies grecques dans cette île [2], elle remonterait donc au milieu du xie siècle avant notre ère, ou, pour donner une date approximative d'année à l'an 1035 avant J.-C [3]. Thucydide tire lui-même la conséquence de cette date, en plaçant dans son récit le siège de Troie avant l'arrivée des Sicules en Sicile ; il s'accorde en cela avec le système chronologique de Démocrite et d'Artémon qui datent la chute de Troie de 1144, avec Diodore de Sicile qui fait prendre Troie par les Grecs en 1183, avec le marbre de Paros qui termine le siège de Troie en 1208, avec les auteurs enfin qui font remonter ce siège à une date plus reculée [4]. Denys d'Halicarnasse a signalé déjà le dis-

1. Denys d'Halicarnasse, livre I, c. 22; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 26-27, s'exprime ainsi : Τὸ μὲν δὴ Σικελικὸν γένος οὕτως ἐξέλιπεν Ἰταλίαν, ὡς μὲν Ἑλλάνικος ὁ Λέσβιός φησι, τρίτῃ γενεᾷ πρότερον τῶν Τρωϊκῶν... ὡς δὲ Φίλιστος ὁ Συρακούσιος ἔγραψε, χρόνος μὲν τῆς διαβάσεως ἦν ἔτος ὀγδοηκοστὸν πρὸ τοῦ Τρωϊκοῦ πολέμου. Éd. Didot, p. 16, l. 15-17, 24-26. Cf. Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 52, fragm. 53; p. 185, fragm. 2.

2. Σικελοὶ δ' ἐξ Ἰταλίας (ἐνταῦθα γὰρ ᾤκουν) διέβησαν ἐς Σικελίαν... Καὶ τὰ κράτιστα τῆς γῆς ᾤκησαν ἔχοντες, ἐπεὶ διέβησαν, ἔτη ἐγγὺς τριακόσια πρὶν Ἕλληνας ἐς Σικελίαν ἐλθεῖν. Thucydide, livre VI, c. 2, § 4-5, éd. Didot, p. 244.

3. On met en 735 la fondation de Naxos en Sicile. Duncker, *Geschichte des Alterthums*, 5e éd., t. II, p. 483-484. Naxos est la plus ancienne colonie grecque de Sicile. Syracuse fut fondée l'année suivante, comme nous l'apprend Thucydide, l. VI, c. 3, § 1-2.

4. Diodore, éd. Didot-Müller, t. II, p. 592. Marbre de Paros, chez Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 546, 571. Didot-Müller, *Ctesiæ... fragmenta*, p. 122-123. François Lenormant, dans son savant mémoire sur la légende de Cadmus (*Les premières civilisations*, t. II, p. 404 et suiv.), a inséré une dissertation pleine d'érudition sur la date de la prise de Troie. La date qu'il adoptait est celle qu'indique Ménandre de Pergame, fragment 3 (Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 447) : Troie aurait été prise à l'époque où Hiram, roi de Tyr,

sentiment qui existait sur ce point de chronologie entre Hellanique et Philiste d'une part, Thucydide de l'autre [1].

La doctrine de Thucydide est bien préférable à celle

donna sa fille en mariage à Salomon. Hiram régna de 1028 à 994, Salomon, de 1019 à 978 (*Manuel d'histoire ancienne*, t. III, p. 65-68, t. I, p. 234-242). La prise de Troie aurait donc eu lieu à la fin du XIe siècle avant notre ère. Mais les raisonnements sur lesquels F. Lenormant appuyait cette thèse sont loin d'être convaincants. Ainsi il prétendait se fonder sur Ctésias, fragm. 18 (Didot-Müller, *Ctesiæ... Fragmenta*, p. 34, cf. Diodore, II, 22, éd. Didot-Müller, t. I, p. 98, l. 14-18). Or, ce que Ctésias dit dans ce passage, c'est qu'à l'époque de la guerre de Troie les Assyriens étaient déjà depuis plus de mille ans maîtres de l'Asie. F. Lenormant, exposant un premier système, disait qu'en 1283 l'empire assyrien n'existait pas encore; la prise de Troie daterait donc de l'an 283 avant J.-C.! Si on met la prise de Troie mille ans après la date où l'on place maintenant la fondation de l'empire assyrien, c'est-à-dire mille ans après l'an 1450 avant notre ère (cette date de 1450 est admise par F. Lenormant, *Revue archéologique*, t. XX, p. 356, et *Manuel*, t. II, p. 57, cf. Maspero, *Hist. anc.*, 4e édition, p. 291), il faudra dater la prise de Troie non du XIe siècle, mais de l'an 450 avant J.-C.!

Le savant auteur veut aussi s'appuyer sur la chronologie des rois d'Argos. Suivant lui, Pélops n'a pu commencer à régner en Grèce qu'au XIIe siècle, ce qui reporte au XIe siècle le règne du roi d'Argos qui a pris Troie, c'est-à-dire d'Agamemnon, troisième successeur de Pélops (*Iliade*, II, 105-107). Pour faire descendre Pélops au XIIe siècle, F. Lenormant se fonde sur ce que, dit-il, la race de Danaus qui précède Pélops n'aurait commencé, d'après les documents égyptiens qu'entre Minephtah et Ramsès III, entre la fin du XVe siècle et la fin du XIVe (1400-1300). Mais il y a là une erreur matérielle. Les Tana ou Danaens sont déjà mentionnés sous le règne de Thoutmos III, 1600-1550; M. de Rougé l'a établi par un document dont la traduction a été publiée dans la *Revue archéologique* (t. IV, p. 199-201, cf. p. 220), et que F. Lenormant à lui même reproduit en partie (*Manuel*, t. I, p. 385-386), repoussant par sa traduction, d'accord avec M. Maspero (*Histoire ancienne*, 4e éd., p. 202), la critique de M. Chabas (*Études sur l'antiquité historique*, 2e éd., p. 180-182). Si donc on fait, avec les chronologistes grecs, commencer la dynastie de Danaus environ 200 ans avant la guerre de Troie (Didot-Müller, *Ctesiæ... fragmenta*, p. 170-171), cette dynastie existant déjà avant 1550, il faudrait placer le siège de Troie avant 1350: et F. Lenormant parle de l'année 1023! Son système s'appuie sur la seule autorité de Ménandre de Pergame ou d'Éphèse, auteur d'une date inconnue, auquel on peut ajouter Laetus sur lequel nous ne sommes pas mieux renseignés (Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 437), et il a contre lui toute l'antiquité.

1. Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 22, édition Teubner-Kiessling, t. I, p. 27; éd. Didot, p. 16, l. 15 et suivantes.

d'Hellanique et de Philiste. La forme même sous laquelle se présente la thèse chronologique de ces deux derniers écrivains suffirait pour rendre cette thèse suspecte. La date de l'arrivée des Sicules en Sicile ne peut être connue que par les traditions des Sicules ou par celles des Sicanes. Il n'y avait pas de colonies grecques dans l'île à la date de cette arrivée; or le siège de Troie auquel Hellanique et Philiste rapportent cette date est, s'il a jamais eu lieu, un événement grec, un événement étranger à l'histoire des Sicanes et des Sicules. La chronologie d'Hellanique et de Philiste est donc fondée sur un calcul dont nous ne connaissons pas les bases. Hellanique est le premier qui nous présente le résultat de ce calcul, et nous ne savons si c'est en Sicile qu'il a été en chercher les éléments, car il est étranger à la Sicile avec laquelle nous ignorons s'il a jamais eu une relation quelconque. Philiste semble avoir copié Hellanique, à cette variante près qu'il remplace trois générations par quatre-vingts ans.

La forme employée par Thucydide semble au contraire exprimer la tradition sicule : « Environ trois cents ans avant l'arrivée des Grecs. » Thucydide, athénien, écrit ces mots dans l'introduction qui précède l'histoire de la guerre faite aux habitants de Syracuse par les Athéniens, en Sicile, avec l'alliance des Sicules ennemis héréditaires de Syracuse et opprimés par elle. Il a eu sur les traditions des Sicules, relativement à l'origine de leur race, les mêmes moyens d'information que sur les autres points d'un récit où il a montré une supériorité si universellement reconnue. Le plus sage semble donc de s'en rapporter à lui, et de dater de 1035 environ l'invasion sicule qui refoula à l'orient de la Sicile les Sicanes jusque-là maîtres presque exclusifs de l'île. Les Sicanes habitaient non pas des cavernes comme les Cyclopes, mais des maisons, groupées soit en villages dans les vallées et les plaines, soit en villes sur le sommet des montagnes : ces villes étaient fortifiées et ils s'y défendaient en cas de guerre [1].

1. Οἱ δ' οὖν Σικανοὶ τὸ παλαιὸν κωμηδὸν ᾤκουν, ἐπὶ τῶν ὀχυρωτάτων λόφων

§ 5. *Les Sicanes en Italie.*

C'est d'Italie que les Sicanes passèrent en Sicile [1]. Si les premiers historiens grecs sont muets sur le séjour de ce peuple dans la péninsule, la tradition romaine est unanime pour l'affirmer. Le premier écrivain qui l'atteste est Caton qui, dans ses *Origines*, écrites au second siècle avant notre ère, parle des vieux Sicanes chassés de Tibur, aujourd'hui Tivoli, par les Sicules vainqueurs qui firent de cette petite ville un *oppidum* sicilien [2]. Au siècle suivant, Virgile nomme les Sicanes parmi les adversaires qu'Enée trouva en Italie [3]; Evandre dans l'*Enéide*, racontant l'histoire primitive de l'Italie, cite les Sicanes comme un des anciens peuples de cette contrée [4], Pline, au premier siècle de notre ère, répète qu'il y a eu autrefois des Sicanes dans le Latium [5]. Aulu-Gelle, au siècle suivant, dit aussi connaître la tradition qui place les Sicanes parmi les anciens peuples de l'Italie [6]. Enfin, au v° siècle, Servius, qui dans son commentaire de Virgile, nous a conservé tant de débris des plus anciens auteurs romains, dit que l'emplacement

τὰς πόλεις κατασκευάζοντες διὰ τοὺς λῃστάς. Diodore, livre V, c. 6, § 2, éd. Didot-Müller, t. I, p. 257, l. 9-12.

1. Σικελίαν δὲ ἔθνη τοσάδε οἰκεῖ, Σικανοί τε καὶ Σικελοὶ καὶ Φρύγες, οἱ μὲν ἐξ Ἰταλίας διαβεβηκότες ἐς αὐτήν, Φρύγες δὲ ἀπὸ τοῦ Σκαμάνδρου ποταμοῦ... Pausanias, livre V, c. 25, § 6, éd. Didot-Dindorf, p. 268, l. 47-50.

2. Catillus... Amphiarai filius... tres liberos in Italia procreavit, Tiburtum, Coram, Catillum, qui, depulsis ex oppido Siciliæ veteribus Sicanis, a nomine Tiburti fratris natu maximi urbem vocaverunt. Caton, fragment 56, tiré de Solin, 2, 8, par Hermann Peter, *Historicorum romanorum relliquiæ*, t. I, p. 67.

3. Auruncæque manus, Rutuli, veteresque Sicani. *Eneide*, VII, 795.

4. Tum manus Ausonia et gentes venere Sicanæ. *Enéide*, VIII, 328.

5. Cum iis carnem in monte Albano soliti accipere populi... Sicani... Pline, livre III, c. 9, § 16, éd. Littré, t. I, p. 165; livre III, c. 69, éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 137.

6. Neque Auruncorum, aut Sicanorum aut Pelasgorum, qui primi coluisse Italiam dicuntur, sed ætatis suæ verbis locuti sunt. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, I, 10, éd. Teubner-Hertz, t. I, p. 51.

même de Rome a été autrefois occupé par les Sicanes [1]. Les Sicanes auraient donc possédé au moins une partie de l'Italie avant d'aller s'établir en Sicile, et de donner à cette île un des deux noms par lesquels Homère l'a désignée. Denys d'Halicarnasse admet implicitement cette doctrine quand il compte, parmi les plus anciens habitants de Rome, les Ibères dont les Sicanes, dit-il ailleurs, sont une race ou une variété [2].

§ 6. *Les Liburni et les Libui.*

Les Liburnes qui, suivant Pline, ont occupé jadis avec les Sicules la plus grande partie de la Gaule cisalpine, semblent identiques aux Libues, anciens maîtres, suivant Tite-Live, de l'emplacement où furent bâties plus tard les villes de Brescia et de Vérone [3]. Le nom latin des Libues, *Libui*, au singulier *Libuo-s*, thème *Libuo-*, pourrait être considéré comme identique, sauf la désinence du thème, au nom grec des Lybiens d'Afrique, *Libues*, au singulier *Libu-s*, thème *Libu-*; la désinence *o-* du thème *Libuo-* serait une addition au nom primitif. Ce nom primitif ne se trouve pas seulement en grec mais chez les Egyptiens qui l'écrivent *Rebu* ou *Libu*. *Liburnus* serait une variante de *Libuo-s,* un autre dérivé de *Libu-*. Il n'y aurait donc pas de raison pour distinguer des Liburnes les *Libui*. Les uns comme les autres semblent être des *Libu* ou *Rebu*. Or, il est vraisemblable que les *Rebu* du temps des premières dynasties

1. *Veteresque Sicani*, bene « veteres : » nam ubi nunc Roma est, ibi fuerunt Sicani, quos postea pepulerunt Aborigines. Servius, *in Æneidos* VII, 795.

2. [Ῥώμη] ὑποδεξαμένη... Ἰβήρων συχνὰς μυριάδας : Denys d'Halicarnasse, livre I, c. 89, édition Teubner-Kiessling, t. I, p. 115, l. 7, 9. Cf. Σικανοί, γένος Ἰβηρικόν : livre I, c. 22; *Ibid.*, p. 26, l. 18, 19.

3. Ab Ancona Gallica ora incipit Togatæ Galliæ cognomine. Siculi et Liburni plurima ejus tractus tenuere. Pline, livre III, c. 19, § 1; éd. Littré, t. I, p. 173; ou livre III, c. 112, édition Teubner-Ianus, t. I, p. 145. — Ubi nunc Brixia ac Verona urbes sunt, locos tenuere Libui. Tite-Live, l. V, c. 35; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 291.

égyptiennes [1] sont Ibères comme les Sicanes. Les Liburnes de la Gaule cisalpine, les Libues de Brescia et de Vérone peuvent donc être des Ibères, qui, des régions septentrionales de l'Italie, auraient plus tard gagné, dans la péninsule des Balkans, la région connue sous le nom d'Illyrie après l'invasion indo-européenne. Les Liburnes ou Libues seraient les Sicanes ou une variété des Sicanes, malgré la différence des noms. Iria en Ligurie [2], qui semble porter un nom ibère, pourrait être, comme Iria en Espagne, une ville de fondation ibérique [3].

§ 7. *Les Sicanes et les Ibères en Gaule.*

Ce serait de Gaule que les Sicanes auraient gagné l'Italie. Ce serait en Gaule qu'ils auraient été voisins des Ibères, si nous prenons le mot ibère dans le sens étroit, tandis que dans un sens plus large, les Sicanes sont un rameau des Ibères. Ils auraient, avant les Ligures, occupé l'est et le nord de la Gaule pendant que d'autres Ibères, tels que les *Sordones*, les *Calpiani* habitaient le sud-ouest de cette contrée. Mais quand nous arrivons à l'époque où les développements de la marine grecque donnent une base certaine à la géographie des côtes de la Méditerranée, nous ne trouvons plus de Sicanes ni en Gaule ni en Italie. Le Rhône est présenté comme la limite orientale des Ibères; la rive gauche de ce fleuve et le golfe qui l'avoisine sont, depuis longtemps déjà, en possession d'une race indo-

1. Brugsch, *Geschichte Ægypten's*, 1re édition allemande, p. 11, 64, 188. Maspero, *Histoire ancienne*, 4e édition, p. 50.

2. Voir l'article consacré à cette ville par Fabretti, *Glossarium italicum*, col. 679.

3. Sur le mot *ili* ou *iri* en basque et chez les Ibères, voir Georg Phillips, *Prüfung der iberischen Ursprungs einzelnen Städte und Stämmenamen im südlichen Gallien* dans les *Sitzungsberichte der kaiserlichen Academie der Wissenschaften zu Wien, phil.-hist. Cl.* t. LXVII (1871), p. 22-25. — Sur la question de l'identité des Ibères et de Lybiens, voyez les extraits de Phileas et de Pline cités au § 7, p. 40-41, note 3.

européenne, les Liguses, appelés plus tard par les Romains Ligures, que déjà même le fleuve n'arrête plus, et dont les bataillons vainqueurs ont pénétré jusqu'en Espagne.

C'est vers l'an 600 avant notre ère que Marseille a été fondée. La légende est d'accord avec l'histoire pour nous raconter qu'elle a été bâtie dans le pays des Ligures [1]. Ainsi, dès cette date, les Ibères avaient été dépossédés par les Ligures des régions situées sur la rive gauche du Rhône. Le Rhône, cependant, était encore un fleuve d'Ibérie dans les *Héliades* d'Eschyle qui ont été représentées pour la première fois à Athènes dans la première moitié du v[e] siècle avant notre ère [2]. Festus Aviénus, écrivain du IV[e] siècle après notre ère, mais qui dans une partie au moins de son *Ora maritima* reproduit des documents postérieurs de peu d'années à la fondation de Marseille, dit d'après eux que le Rhône fait limite entre les Ibères et les Ligures [3]. C'est la théorie des historiens et des

1. ...Μασσαλία δ' ἐστ' ἐχομένη
πόλις μεγίστη, Φωκαέων ἀποικία.
'Εν τῇ Λιγυστικῇ δὲ ταύτην ἔκτισαν.

Scymnus de Chio, vers 209-211; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 204. Scymnus s'appuie sur l'autorité de Timée, écrivain de la première moitié du III[e] siècle. Cf. Hécatée, chez Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 2, fragm. 22 : Μασσαλία, πόλις τῆς Λιγυστικῆς... Étienne de Bysance, édition Westermann, p. 193. — Justin (livre XLIII, c. 3, § 4, éd. Teubner-Ieep, p. 211) met sur le sol où fut fondée Marseille les Gaulois comme les Ligures : Phocæensium juventus... navibus profecta Massiliam inter Ligures et feras gentes Gallorum condidit. C'est un anachronisme qu'on ne trouve pas dans les textes les plus anciens. Les Gaulois arrivèrent plus tard. Rapprochez des textes cités le traité apocryphe d'Aristote *De Mirabilibus auscultationibus*, c. 89, éd. Didot, t. IV, 1[re] partie, p. 89, l. 27-28 : 'Εν τῇ τῶν Μασσαλιωτῶν χώρᾳ, περὶ τὴν Λιγυστικήν...

2. Æschylus in Iberia, hoc est in Hispania, Eridanum esse dixit, eumdemque appellari Rhodanum. Pline, *Histoire naturelle*, livre XXXVII, c. 2, § 3; édition Littré, t. II, p. 542; éd. Teubner-Ianus, XXXVII, § 32, t. V, p. 148. Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5[e] édition, t. I, p. 105, fragm. 65 b. Cf. Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I. p. 219.

3. Rhodani propinquam flumini : hujus alveo
Ibera tellus atque Ligyes asperi

géographes grecs les plus anciens. Ils appelaient Ibérie, nous apprend Strabon, tout le pays situé au-delà du Rhône [1]. Aussi voyons-nous, dans Scymnus de Chio, que les Phocéens, après avoir fondé Marseille en Ligurie, comme nous venons de le dire, bâtirent en Ibérie Agathe, aujourd'hui Agde, dans le département de l'Hérault, et Rhodanusie sur les bords du Rhône [2]. La même doctrine apparaît sous une autre forme, chez le géographe grec Philéas, écrivain du ve siècle avant notre ère, qui fait du Rhône la limite occidentale de la Libye [3]. De là le nom

Intersecantur...

Ora Maritima, vers 608-610. Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 190 lit *Orani* le premier mot. Il s'agirait suivant lui du Lez, près de Montpellier. La leçon *Rhodani* paraît indiquée par les autres textes cités.

1. Ἰβηρίαν ὑπὸ μὲν τῶν προτέρων καλεῖσθαι πᾶσαν τὴν ἔξω τοῦ Ῥοδανοῦ. Strabon, livre III, c. 4, § 19; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 138, l. 4, 5.

2. ...ἐλθόντες εἰς Ἰβηρίαν
οἱ Μασσαλίαν κτίσαντες ἔσχον Φωκαεῖς
Ἀγάθην Ῥοδανουσίαν τε, Ῥοδανὸς ἣν μέγας
ποταμὸς παραῤῥεῖ...

Orbis descriptio, vers 206-209. Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 204.

3. ...Multa nos Rhodano super
Narrare longo res subegerunt stylo.
At nunquam in illud animus inclinabitur,
Europam ut isto flumine et Libyam adseram
Disterminari; Phileas hoc quanquam vetus
Putasse dicat incolas...

Aviénus, *Ora maritima*, vers 686-689.

Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 178, 198, admet une autre explication de l'observation de Phileas: le nom de Libyque donné aux deux bouches occidentales du Rhône par Pline (III, 33, éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 130: « Lybica appellantur duo ejus ora modica, ») tiendrait à l'existence dans cette région d'un peuple ligure qui serait ensuite passé en Italie avec les Gaulois, les *Lebeci*, Gaulois installés en Italie près des sources du Pô, à l'ouest des *Insubres*, c'est-à-dire de Milan, suivant Polybe. Les *Lebeci* identiques aux *Libici* établis à Verceil au temps de Pline, à Verceil et dans la Laumeline au temps de Ptolémée, auraient d'abord été ligures et habité sur la rive droite du Rhône, à son embouchure, ils auraient donné leur nom aux deux bouches occidentales de ce fleuve. Telle est l'hypothèse de Müllenhof, appuyée sur les textes suivants: Τὰ μὲν οὖν πρῶτα καὶ περὶ τὰς ἀνατολὰς τοῦ Πάδου κείμενα Λάοι καὶ Λεβέκιοι, μετὰ δὲ τούτους Ἴσομβρες κατῴκησαν. Polybe, livre II, c. 17, § 4, 2e édition Didot, t. I, p. 80. — Vercellæ Libiciorum. Pline, *Histoire naturelle*, édi-

de Libyque, donné plus tard par Pline aux deux bouches occidentales du Rhône. Les plus anciens Libyens paraissent, avons-nous dit, identiques aux Ibères [1].

Mais, dès le temps d'Hécatée, vers l'an 500, les Ligures arrivant d'Orient avaient passé le Rhône et s'étaient avancés au moins jusqu'à Narbonne. Un de leurs peuples, les Elisyces, possédait cette ville alors appelée Narba. Les Ligures dépassèrent même les Pyrénées; le périple de Scylax, qui, pour la description des côtes de l'Espagne et de la Gaule, paraît contemporain d'Hécatée, nous montre les Ligures mêlés aux Ibères le long de la Méditerranée, du Rhône à Ampurias [2]. Les

tion Littré, livre III, c. 22, § 2, t. I, p. 175; éd. Teubner-Ianus, livre III, c. 124, t. I, p. 148. — *Λιβικῶν, ...ὑπὸ τοὺς Ινσούβρους, Οὐερκέλλαι, Λαύμελλον.* Ptolémée, livre II, c. 1, § 36; éd. Wilberg, p. 187; éd. Nobbe, t. I, p. 146; § 32, éd. Didot-Müller, t. I, p. 342.

Mais rien n'établit que les *Lebcci* ou *Libici* aient été ligures avant d'être Gaulois, et aient habité avant l'Italie les côtes françaises de la Méditerranée. L'identité des *Libici* avec les *Libui* de Tite-Live, V, 35, maîtres de Brixia et de Vérone avant les Cénomans, paraît également inadmissible: la date et la situation géographique des Libici sont en effet autres que celles des *Libui*. Il semble plus naturel de considérer les *Libui* de Tite-Live comme identiques aux *Liburni* qui, suivant Pline, éd. Littré, III, 19, § 1; t. I, p. 173; Teubner-Ianus, III, 112; t. I, p. 145, ont occupé, avant les Ombriens une partie de la Gaule Cisalpine, et que nous retrouvons plus tard en Illyrie. Voici le passage de Pline: Siculi et Liburni plurima ejus tractus tenuere, in primis Palmensem, Prætutianum, Hadrianumque agrum. Umbri eos expulere, hos Etruria, hanc Galli.

1. Voyez plus haut p. 37, § 6.

2. *Ἀπὸ δὲ Ἰβήρων ἔχονται Λίγυες καὶ Ἴβηρες μιγάδες μέχρι ποταμοῦ Ῥοδανοῦ.* Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 17. *Ἐλίσυκοι, ἔθνος Λιγύων.* Hécatée, chez Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 2, fragment 20; Étienne de Bysance, éd. Westermann, p. 118:

Gens Elesycum prius
Loca hæc tenebat, atque Narbo civitas
Erat ferocis maximum regni caput.
Hic salsum in æquor amnis Attagus ruit.

Aviénus, *Ora maritima*, vers 584-587.

La forme la plus ancienne du nom de Narbonne est *Narba*, puisque, suivant Hécatée de Milet (fr. 19, éd. Didot, p. 2), l'adjectif dérivé de ce nom est *Ναρβαῖος*. Narba doit, ce semble, être rapproché du nom des *Ναρβασοί*, peuple de l'Espagne Tarragonaise, suivant Ptolémée (éd. Wilberg, livre II, c. 5, p. 124; éd. Nobbe, livre II, c. 6, § 49, t. I, p. 89; éd. Di-

Ligures ne s'arrêtèrent pas à Ampurias, ils pénétrèrent jusqu'au centre de l'Espagne où Aviénus nous dit que le fleuve Tartesse, plus tard Bætis, aujourd'hui Guadalquivir, prenait sa source dans le Marais Ligustique [1], c'est-à-dire Ligurien.

dot-Müller, livre II, c. 6, § 48, t. I, p. 164); *Narba* paraît donc ibérique.

Quant au nom des Élisyces, habitants ligures des environs de Narba, il serait un dérivé ou un composé dont la première partie, *Eli*, appartiendrait à la langue des Ibères, et signifierait dans cette langue « ville » ou « pays » (G. Phillips, *Prüfung der iberischen Ursprunges*, etc., dans les *Sitzungsberichte der phil.-histor. Classe. der k. Akad. der Wiss. zu Wien*, t. LXVII (1871), p. 365-367). Élisyce nous offrirait donc un terme géographique, d'origine ibérique, transformé en nom ethnique par les Ligures conquérants qui s'y mêlèrent à l'ancienne population ibérique.

Il y a là, dans l'ordre de la linguistique, un phénomène identique à celui qui s'est produit dans le même pays lors de la conquête romaine, quand les colons romains s'établirent à Narba. Les Gaulois, successeurs des Ligures prononçaient non pas *Narba*, mais, conformément aux lois de leur langue, *Narbu* au nominatif, *Narbonos* au génitif; les Grecs obéissant aux règles de leur grammaire, faisaient de *Narbu*, *Narbôn*. Les colons romains, tirant leur nom ethnique de la forme grecque, se firent appeler *Narbônenses* ou *Narbônêses*. C'est de *Narbonêses* que vient le *Narbôna* d'Ammien Marcellin (XV, II, § 14), prononcé aujourd'hui Narbonne.

Le nom de *Narbu*, Νάρβων chez Polybe était porté à la fois par la ville et par la rivière qui l'arrose, c'est-à-dire par la Robine d'Aude, appelée aussi *Atax* ou *Attagus* comme l'écrit Aviénus (*Ora maritima*, vers 587): Μεταξὺ τοῦ τε Ταυρίδος ποταμοῦ καὶ τοῦ Νάρβωνος. Polybe, livre III, c. 37, § 8; cf. c. 38, § 2; 2e édition Didot, t. I, p. 143. — Ἕως τοῦ Νάρβωνος ποταμοῦ. Polybe, livre XXXIV, c. VI, § 1; 2e éd. Didot, t. II, p. 115.

Le nom des Élisyces ou Hélisyces, si l'on adopte l'orthographe d'Hérodote (Ἐλισύκων, VII, 165), peut être rapproché de celui du marais *Helice* d'Aviénus (vers 588):

Heliceque rursus hic palus...

situé entre Narbonne et Béziers, et qui est l'étang de Vendres, suivant d'Anville, *Notice*, p. 365. Peut-être aurait-il existé près de ce marais une ville rivale de Narbonne qui aurait donné son nom aux Élisyces ou Helisyces.

1. Tartessus amnis ex Ligustico lacu
Per aperta fusus...

Ora maritima, vers 284, 285. La discussion de ce passage par K. Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 81, nous paraît peu concluante.

§ 8. *Les Sordones ou Shardana en Gaule.*

Cependant, vers la même époque, les Sordes, Sordones ou Sardones, établis au nord des Pyrénées, sur le bord de la mer Méditerranée, dans une région qui paraît correspondre approximativement à notre département des Pyrénées-Orientales, semblent être des Ibères [1]: leur nom était identique à celui d'une rivière qui traversait leur territoire[2]; il paraît aussi le même que celui des *Shardana*, anciens habitants de la Sardaigne, en guerre avec l'Egypte au XIV[e] siècle avant notre ère [3], comme nous le verrons plus loin; les *Shardana* seraient par conséquent des Ibères [4]. Beaucoup plus tard, c'est-à-dire au temps de César, les Ibères possédaient encore en Gaule la plus grande partie du pays situé entre la Garonne, l'Océan et les Pyrénées; ils s'étaient maintenus dans ce vaste triangle, malgré les conquêtes des Ligures d'abord, et ensuite d'un

1. At quidquid agri cedit alto a gurgite
Ceretes omne et Acroceretes prius
Habuere duri: nunc pari sub nomine
Gens est Iberum. Sordus inde denique
Populus agebat inter avios locos.

Aviénus, *Ora Maritima*, vers 549-554. Voir aussi vers 555-575. Cf. Pline, *Histoire naturelle* (éd. Littré, livre III, c. 5, § 1, t. I, p. 159; éd. Teubnerianus, livre III, § 32; t. I, p. 129): in ora regio Sordonum. Cf. Pomponius Mela, livre II, c. 5, § 84, éd. Teubner-Frick, p. 46: inde est ora Sordonum. Cf. d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 579. Aviénus emploie l'adjectif *Sordicenus:*

Hoc Sordicenæ, ut diximus, glebæ solum est.

Ora maritima, vers 568. Cf. Müllenhof, *Deutsche Alterthumskunde*, t. I, p. 177, 184, 185.

2. Stagno hoc ab ipso Sordus omnis effluit.

Aviénus, *Ora maritima*, vers 574.

3. Vte de Rougé, *Revue archéologique*, t. XVI, p. 86-91.

4. Suivant M. Maspero, *Histoire ancienne*, 4[e] édition, p. 219, les Shardana sont originaires d'Asie-Mineure, c'est un peuple de marins qui finit par émigrer en Sardaigne et qui donna son nom à cette île, *ibid.* p. 270.

ennemi beaucoup plus terrible, nous voulons parler de la race celtique [1].

§ 9. *Les Ibères en Grande-Bretagne.*

Les Iles Britanniques ont été, dit-on, comme la Gaule, du nombre des pays autrefois soumis à la domination ibérique. Les habitants du centre de la Grande-Bretagne qui, au premier siècle avant notre ère ne semaient pas de blé, comme César nous l'apprend, semblent par conséquent, n'avoir pas été d'origine indo-européenne, car tous les Indo-Européens d'Europe, sauf les Scythes (ou même plus exactement une partie des Scythes) cantonnés au nord-est, et arrivés en Europe à une date relativement récente, étaient agriculteurs. Les habitants de l'intérieur de la Grande-Bretagne au temps de César peuvent donc se rattacher à la race ibérique. Tacite, au premier siècle de notre ère, reconnaissait des Ibères dans les Silures de la Grande-Bretagne. Ils ont, nous dit-il, le teint coloré et les cheveux crépus des Ibères [2]. Il les croyait venus d'Espagne où précisément le périple phénicien du VIe siècle en partie reproduit par Aviénus nous montre le mont Silure [3].

Les îles Scilly, à l'extrémité sud-ouest de la Grande-Bretagne, ont été jusqu'à présent généralement considérées

1. Voir le mémoire de G. Phillips intitulé *Prüfung der iberischen Ursprunges*, etc. dans les *Sitzungsberichte der ph.-hist. Cl. der kais. Akademie der Wissenschaften zu Wien*, t. LXVII (1871).

2. Ex his omnibus longe sunt humanissimi qui Cantium incolunt, quæ regio est maritima omnis, neque multum a gallica differunt consuetudine. Interiores plerique frumenta non serunt sed lacte et carne vivunt, pellibusque sunt vestiti... César, *De bello gallico*, livre V, c. 14; éd. Kraner (1879), p. 202-303. Silurum colorati vultus et torti plerumque crines, et posita contra Hispania, Iberos veteres trajecisse easque sedes occupasse fidem faciunt. Tacite, *Agricola*, c. 11; éd. Holtze-Weise, p. 278.

3. Silurus alto mons tumet cacumine

Aviénus, *Ora maritima*, vers 433. Cf. Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 147.

comme identiques à ces îles occidentales, « patrie de l'étain, » qu'une tradition recueillie à la fin du Ier siècle après notre ère par Denys le Périégète nous présente comme habitées par la « riche nation des nobles Ibères [1]. » Mais, les îles de l'étain, les Cassitérides, comme les appelaient les Grecs du cinquième siècle avant J-C., ne sont autre chose que les Iles Britanniques telles que nous les nommons suivant un usage romain d'origine gauloise, ou que les îles Prettaniques comme disaient, les Grecs du troisième siècle avant notre ère et des siècles suivants [2]. Cassitérides, du grec κασσίτερος « étain, » est le plus ancien nom de ces îles dans la langue grecque. Au cinquième siècle avant notre ère, il est déjà connu d'Hérodote qui en parle [3] et qui ne sait où sont situées les îles que ce mot désigne. Ce fut de Pythéas qu'à la fin du quatrième siècle la Grèce apprit un des noms portés par ces îles dans une des langues qui s'y parlaient : îles Prettaniques [4]; et, suivant un usage trop fréquent, les érudits

1. Νήσους Ἑσπερίδας, τόθι κασσιτέροιο γενέθλη,
ἀφνειοὶ ναίουσιν ἀγαυῶν παῖδες Ἰβήρων.

Denis le Périégète, vers 563-564, Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. II, p. 140.

2. Πρεττανική, *Prettanice*, est le surnom des deux îles Ἰουερνία, *Ivernia* et Ἀλβίων, *Albion*, dans le périple de Marcien d'Héraclée, l. II, c. 41-46 (Charles Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. cxxxv, 560-562. Cf. Müllenhof, *Deutsche Alterumskunde*, t. I, p. 94, 95, 385, 392, 469, 471). Strabon écrit νῆσοι Πρεττανικαί (livre II, c. 5, § 30; livre III, c. 2, § 9; éd. Didot, p. 106, l. 37-38, p. 122, l. 18). Diodore de Sicile appelle Πρεττανική la Grande-Bretagne, livre V, c. 21, éd. Didot, t. I, 266, l. 31. Strabon se sert de la même expression avec le même sens, livre IV, c. 5; éd. Didot, p. 165-167. La lettre initiale est un Π dans les bons manuscrits, quoi qu'en disent les éditions. Πρεττανική, *Prettanice* semble n'être autre chose que le féminin gaulois de l'irlandais *Cruithnech* = *Quritanicos*, nom irlandais des Pictes, population probablement celtique comme les Irlandais, qui paraît avoir dominé en Grande-Bretagne, avant l'arrivée relativement moderne de conquérants gaulois. Ces derniers conquérants seraient les *Britanni*. Cf. *Revue celtique*, t. VII, p. 383-384.

3. Cf. Οὔτε νήσους οἶδα Κασσιτερίδας ἐούσας, ἐκ τῶν ὁ κασσίτερος ἡμῖν φοιτᾷ. Hérodote, livre III, c. 115; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 271.

4. Ἵππαρχος... Πυθέᾳ πιστεύων κατὰ τὰ νοτιώτερα τῆς Πρεττανικῆς τὴν οἴκησιν ταύτην τίθησι. Strabon, l. III, c. 1, § 18; éd. Didot, p. 62, l. 36, 50, 51.

grecs des siècles postérieurs, trouvant dans les écrits de leurs prédécesseurs les deux noms de Cassitérides et de Prettaniques, chez les Latins Britanniques, distinguèrent deux groupes d'îles, là où, avec plus d'instruction et des procédés de critique meilleurs, ils auraient dû reconnaître deux manières différentes de désigner le même pays [1].

Ainsi le vieux texte reproduit par Denys le Périégète attribue formellement aux Iles Cassitérides, une population d'origine ibérienne. Ce vieux texte est un périple phénicien, probablement celui qui a servi de base à l'*Ora maritima* d'Aviénus. Les récits phéniciens sur les îles Cassitérides pénétrèrent en Grèce à une date reculée sans que les Grecs se rendissent un compte exact de la position de ces îles.

On trouve un écho de ces récits dans la peinture que l'*Odyssée* nous donne du pays des Lestrygons. « Là, un homme » qui n'aurait pas besoin de sommeil pourrait gagner » double salaire en faisant paître d'abord les bœufs, en- » suite les brebis argentées, car les chemins du jour y sont » près des chemins de la nuit. [2] » Il y avait donc en Grèce, à l'époque où s'est formé l'*Odyssée,* la notion d'un pays où la clarté du jour se prolongeait à peu près toute la nuit, où, en été, on avait les « lumineuses nuits, » *lucidæ noctes,* que Pline [3] signale dans la Grande-Bretagne, « la nuit claire, »

1. Πρόκεινται δὲ νῆσοι τῆς Εὐρώπης, ἃς ἔφαμεν, ἔξω μὲν Στηλῶν Γάδειρά τε καὶ Κασσιτερίδες καὶ Πρεττανικαί. Strabon, l. II, c. 5, § 30; éd. Didot, p. 106, l. 36-38. Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 92. Sur l'étain de Grande-Bretagne, voir Diodore de Sicile, V, 22, (éd. Didot, t. I, p. 267) : Τῆς γὰρ Πρεττανικῆς κατὰ τὸ ἀκρωτήριον τὸ καλούμενον Βελέριον οἱ κατοικοῦντες... τὸν καττίτερον κατασκευάζουσι φιλοτέχνως ἐργαζόμενοι τὴν φέρουσαν αὐτὸν γῆν. Cf., Strabon. l. II, c. 2, § 9; éd. Didot, p. 122, l. 14-19.

2. Ἔνθα κ' ἄϋπνος ἀνὴρ δοιοὺς ἐξήρατο μισθούς
τὸν μὲν βουκολέων, τὸν δ' ἄργυφα μῆλα νομεύων.
ἐγγὺς γὰρ νυκτός τε καὶ ἤματός εἰσι κέλευθοι.

Odyssée, l. X, vers 84-86.

3. Sic fit ut vario lucis incremento... longissimus dies horas æquinoctiales colligat... in Britannia XVII, ubi æstate lucidæ noctes haut dubitare permittunt. Pline, *Histoire naturelle*, livre II, c. 77, éd. Littré, p. 135-136; livre II, § 186, éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 106.

nox clara, qui, suivant Tacite, se remarquait à l'extrémité du même pays : « on y distinguait à peine la fin et le commencement du jour [1]. »

Dans ce pays, suivant la légende phénicienne intercalée dans l'*Odyssée*, on mangeait la chair des étrangers prisonniers. Or une tradition recueillie par Strabon, attribue cet usage aux Irlandais [2]. Les Lestrygons d'Homère habitent une ville, possèdent des bœufs, des moutons et des chars, ce qui est d'accord avec ce que nous savons de la civilisation des Ibères. Ce tableau est d'origine phénicienne comme le vieux texte probablement de la fin du VIe siècle qui, chez Denys le Périégète, attribue aux habitants des îles de l'étain une origine ibérique.

§ 10. *Les Ibères en Espagne.*

L'Espagne est, de tous les pays occupés par la race ibérique, celui où cette race a conservé le plus longtemps la prédominance du nombre et de la langue, sinon l'autonomie. L'histoire n'a pas gardé le souvenir de la population qui y a précédé cette race [3]. Les Ibères y étaient divisés

1. Dierum spatia ultra nostri orbis mensuram et nox clara et extrema Britanniæ parte brevis, ut finem atque initium lucis exiguo discrimine internoscas. Tacite, *Agricola*, c. 12.

2. Ἰέρνη... περὶ ἧς οὐδὲν ἔχομεν λέγειν σαφὲς, πλὴν ὅτι ἀγριώτεροι τῶν Βρεττανῶν ὑπάρχουσιν οἱ κατοικοῦντες αὐτὴν, ἀνθρωποφάγοι δὲ ὄντες καὶ πολυφάγοι, τούς τε πατέρας τελευτήσαντας κατεσθίειν ἐν καλῷ τιθέμενοι... Ταῦτα δ'οὕτω λέγομεν, ὡς οὐκ ἔχοντες ἀξιοπίστους μάρτυρας. Strabon, livre IV, c. 5, § 4, éd. Didot, p. 167, l. 20-28.

3. Je laisse naturellement de côté les récits fabuleux qui se rattachent au mythe solaire d'Héraclès. Diodore de Sicile (livre IV, c. 17, 18, § 2; éd. Didot-Müller, t. I, p. 199-200) fait régner en Ibérie, à l'époque d'Héraclès, Chrysaor, roi très riche. Chrysaor tirait son nom de l'or, χρυσός, qu'il possédait. Il était père de trois fils sur lesquels Héraclès conquit des bœufs. Ces trois fils sont plus anciennement un seul homme à trois corps et trois têtes, Géryon. Diodore de Sicile, avant lui Apollodore (livre II, c. 5, § 10, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 140), et après lui Pausanias (livre I, c. 35, § 7, 8; livre V, c. 19, § 1, éd. Didot-Dindorf, p. 52, 257), ont cru sérieusement à la personnalité du triple Géryon. Hécatée (fragm. 349, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 27) n'a pas dédaigné de discuter la question

en plusieurs peuples dont les plus connus, au VIe et au Ve siècle avant J.-C., paraissent avoir été les Tartesses [1] et les

de savoir où habitait ce monstre. Mais, dans le texte qui nous donne la plus ancienne forme de cette fable (Hésiode, *Théogonie*, vers 287-294), le nom d'Ibérie n'est pas prononcé. Voir sur le mythe de Géryon un mémoire de M. Ploix dans les *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, t. II, p. 139-161; et M. Bréal, Hercule et Cacus, p. 70.

1. Sur les Tartesses voir Stésichore d'Himère qui écrivait vers l'an 600 et qui est cité par Strabon : Ἐοίκασι δ' οἱ παλαιοὶ καλεῖν τὸν Βαῖτιν Ταρτησσόν... δυοῖν δὲ οὐσῶν ἐκβολῶν τοῦ ποταμοῦ, πόλιν ἐν τῷ μεταξὺ χώρῳ κατοικεῖσθαι πρότερόν φασιν, ἣν καλεῖσθαι Ταρτησσὸν, ὁμώνυμον τῷ ποταμῷ, καὶ τὴν χώραν Ταρτησσίδα ἣν νῦν Τουρδοῦλοι νέμονται. (Strabon, livre III, c. 2, § 11; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 122-123.) Voir aussi Festus Avienus :

Hic Gaddir urbs est, dicta Tartessus prius
. . . .
Tartessiisque in terminos Œstrymnidum
Negotiandi mos erat . . . .
...Cynetum hic terminus. Tartessius
Ager his adhæret . . . . . .
Pars porro Eoa continet Tartessios
. . . .
Hic ora late sunt sinus Tartessii
. . . .
Gaddir vocabat: ipsa Tartessus prius
Cognominata est, multa et opulens civitas
Ævo vetusto . . . .
Tartessiorum mons dehinc adtollitur
Silvis opacus . . . .
Nec respuendus testis est Dionysius
Libyæ esse finem qui docet Tartessium
Europæ in agro . . . .
. . . . Et divites Tartessii
Qui porriguntur in Calacticum sinum
. . . .
Tartessiorum juris illic insula
Antistat urbem . . . . .

Ora maritima, vers 85, 113-114, 223-224, 254, 265, 269-271, 308-309, 331-333, 423-424, 428-429.

Hécatée : Ἐλιβύργη, πόλις Ταρτησσοῦ. Peut-être faut-il lire Ἐλιθύργη (Chez Tite-Live, Illiturgis). Hécatée, fragm. 4. Ἴβυλλα, πόλις Ταρτησσίας, τὸ ἐθνικὸν Ἰβυλλῖνος, παρ' οἷς μέταλλα χρυσοῦ καὶ ἀργύρου. Hécatée (?) fragm. 5. Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 1.

Phérécyde: Ἀφικόμενος δὲ [Ἡρακλῆς] εἰς Ταρτησσὸν, πορεύεται εἰς Λιβύην... fragm. 33; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 78.

Cunètes [1], mentionnés les uns par Stésichore, Festus Aviénus,

Théopompe : Μασσία, χώρα ἀποκειμένη τοῖς Ταρτησσίοις. Τὸ ἐθνικὸν, Μασσιανός. Fragm. 224; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 316.

Hérodore : Ἀπ' ἐκείνων δὲ ἤδη πρὸς βορέαν ἰόντι Γλῆτες, μετὰ δὲ Ταρτήσιοι, μετὰ δὲ Ἐλβυσίνιοι, μετὰ δὲ Μαστιηνοὶ, μετὰ δὲ Καλπιανοί, ἔπειτα δὲ ἤδη ὁ Ῥοδανός. Fragment 20; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 34.

Hérodote : Οἱ δὲ Φωκαιέες οὗτοι ναυτιλίῃσι μακρῇσι πρῶτοι Ἑλλήνων ἐχρήσαντο, καὶ τόν τε Ἀδρίην καὶ τὴν Τυρσηνίην καὶ τὴν Ἰβηρίην καὶ τὸν Ταρτησσὸν οὗτοί εἰσι οἱ καταδέξαντες... Ἀπικόμενοι δὲ ἐς τὸν Ταρτησσὸν προσφιλέες ἐγένοντο τῷ βασιλέϊ τῶν Ταρτησσίων, τῷ οὔνομα μὲν ἦν Ἀργανθώνιος, ἐτυράννευσε δὲ Ταρτησσοῦ ὀγδώκοντα ἔτεα, ἐβίωσε δὲ τὰ πάντα εἴκοσι καὶ ἑκατόν... Livre I, c. 163, § 1-2, éd. Didot-Dindorf, p. 54. Οἱ Σάμιοι... Ἡρακλέας στήλας διεκπερήσαντες, ἀπίκοντο ἐς Ταρτησσόν. Livre IV, c. 152, § 3 ; éd. Didot-Dindorf, p. 225-226. Κατὰ τοὺς νομάδας... εἰσὶ καὶ γαλέαι ἐν τῷ σιλφίῳ γινόμεναι τῇσι Ταρτησσίῃσι ὁμοιόταται. Livre IV, c. 192, § 4; éd. Didot-Dindorf, p. 236-237.

Cf. une dissertation de Movers, *Phönizisches Alterthum*, 2e partie, p. 594-614. L'identité des Tartesses avec le Tharsis de la Genèse est admise sans être démontrée. Voyez Maspero, *Histoire ancienne*, 4e éd., p. 313, 316.

1. Sur les Cunètes, voyez :

Festus Aviénus : ...Inde Cempsis adjacent
Populi Cynetum : tum Cyneticum jugum
Qua sideralis lucis inclinatio est,
Alte tumescens ditis Europæ extimum,
In belluosi vergit Oceani salum.
Ana amnis illic per Cynetas effluit.
. . . .
Hinc dictum ad amnem solis unius via est,
Genti et Cynetum hic terminus. Tartessius
Ager his adhæret . . . .

Ora maritima, vers 200-205, 222-223.

Hérodore : Τὸ δὲ Ἰβηρικὸν γένος... διώρισται ὀνόμασιν ἓν γένος ἐὸν κατὰ φῦλα. Πρῶτον μὲν οἱ ἐπὶ τοῖς ἐσχάτοις οἰκοῦντές τὰ πρὸς δυσμέων Κύνητες ὀνομάζονται... Κυνητικὸν, Ἰβηρίας τόπος πλησίον ὠκεανοῦ (Frag. 20; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 34). Hérodote : Οἱ δὲ Κελτοί εἰσι ἔξω Ἡρακλέων στηλέων, ὁμουρέουσι δὲ Κυνησίοισι, οἳ ἔσχατοι πρὸς δυσμέων οἰκέουσι τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ κατοικημένων (Livre II, c. 33, § 3; Didot-Dindorf, p. 83). Ὁ Ἴστρος, ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν, οἳ ἔσχατοι πρὸς ἡλίου δυσμέων μετὰ Κύνητας οἰκέουσι τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ (Livre IV, c. 49, § 4; Didot-Dindorf, p. 198).

Movers, *Phönizisches Alterthum*, t. II, 2e partie, p. 575, 628, prétend qu'ils étaient Phéniciens. Les raisons étymologiques, sur lesquelles il appuie cette hypothèse, contredite par Hérodore, ne sont pas convaincantes. Elle n'est admise ni par M. Diefenbach, *Origines Europeæ*, p. 125, par K. Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 113.

Hécatée, Hérodore, Hérodote, Phérécyde, Théopompe, les autres par Aviénus, Hérodore et Hérodote.

Aviénus donne aux Tartesses l'épithète de riches [1], et leur attribue une marine qui aurait fréquenté les îles Œstrymnides [2]. Ces îles ne sont autre chose que les Cassitérides, que les îles Britanniques [3]. On croit, avons-nous dit, que la plus ancienne population connue de ces îles était ibérique. Suivant Solin, les Tartesses auraient aussi colonisé la Sardaigne [4]. Quand les Phéniciens, environ onze cents ans avant notre ère, vinrent, dans une île, sur les côtes des Tartesses, fonder la ville de Gadeïra, ils y trouvèrent, suivant la tradition carthaginoise, une forteresse entourée de murailles, et ils ne purent détruire cette forteresse sans recourir au bélier, qui fut alors inventé [5]. Les Tartesses habitaient les rives d'un fleuve, de même nom qu'eux, qui s'est appelé plus tard Bætis, aujourd'hui Guadalquivir [6]. Ils possédaient les côtes européennes du détroit de Gibraltar, Calpé, la colonne européenne d'Hercule, et s'étendirent primitivement jusqu'à la rivière appelée par Aviénus *Theodorus*, par Pline *Tader*, par Ptolémée *Taberos*, aujourd'hui la Segura au nord de Carthagène [7].

1. ...Divites Tartessii.

Ora maritima, vers 423. Cf. Denys le Périégète, vers 337 :

Ταρτησὸς χαρίεσσα, ῥυηφενέων πέδον ἀνδρῶν. Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. II, p. 123.

2. Tartessiisque in terminos Œstrymnidum
Negotiandi mos erat.

Ora maritima, vers 113-114.

3. Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 92.

4. Nihil ergo attinet dicere ut Sardus ab Hercule, et Norax a Mercurio procreati, cum alter ab Lybia, alter ab usque Tarteso Hispaniæ in hosce fines permeassent, a Sardo terræ, a Norace Noro oppido nomen datum Solin, c. 10; éd. Grasser, p. 45.

5. Vitruve, X, 13 (19), commenté par Movers, *Phönizisches Alterthum*, t. II, 2e partie, p. 626-627.

6. Voyez Strabon, livre III, c. 2, § 11; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 122, l. 52-53 : Ἐοίκασι δ'οἱ παλαιοὶ καλεῖν τὸν Βαῖτιν Ταρτησσόν; cf. Stésichore et Ératosthènes cités par Strabon, *ibid.*, p. 123, l. 1-11.

7. Theodorus illic (nec stupori sit tibi
Quod in feroci barbaroque sat loco
Cognomen hujus Græciæ accipis sono),

Mais des colonies phéniciennes s'établirent sur une partie de leur territoire, et, dès le VI[e] siècle, les *Mastiânoï* ou *Mastiênoï*, qui étaient les Tartesses de l'Est, séparés de ceux de l'Ouest par les colons phéniciens, formèrent un peuple distinct. Du temps de Polybe, vers le milieu du second siècle avant notre ère, le nom de Tartesses était tombé en désuétude: il n'apparaît plus dès lors que comme un souvenir littéraire. Le peuple qui avait porté ce nom célèbre était divisé en deux groupes, les Turdétans et les Turdules, deux noms qui paraissent avoir la même racine que celui des Tartesses et ne s'en distinguer que par un suffixe. Un peu plus d'un siècle et demi plus tard Strabon dit que les noms de Turdétans et de Turdules sont synonymes et servent à désigner le même peuple [1]. A la même époque ce peuple avait une littérature versifiée qui aurait, dit-on, remonté à six mille ans ou qui, suivant une autre leçon, aurait consisté en six mille vers [2].

Les *Mastiânoi* ou *Mastiênoi* paraissent avoir été, nous venons

Prorepit amnis: ista Phœnices prius
Loca incolebant; rursus hinc se litoris
Fundunt arenæ, et litus hoc tres insulæ
Cinxere late : hic terminus quondam stetit
Tartessiorum...

Ora maritima, vers 456-463. Tugiensi exoriens saltu, juxta quem Tader fluvius qui Carthaginiensium agrum rigat... Reliqua in ora flumen Tader. Pline, *Histoire naturelle*, éd. Littré, livre III, c. 3, § 4; t. I, p. 155; c. 4, § 2; t. I, p. 157; éd. Teubner-Ianus, livre III, § 9, t. I, p. 124; § 19, t. I, p. 127. Κοντεστανῶν παράλιος·... Σκομβραρία ἄκρα. Τάβερος ποταμοῦ ἐκβολαί. Ἀλωναί. Ptolémée, livre II, c. 6, § 14; éd. Didot-Müller, t. I, p. 150-151. Nobbe, t. I, p. 85. Cf. Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 203. Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 157.

1. Καλοῦσι δ' ἀπὸ μὲν τοῦ ποταμοῦ Βαιτικήν, ἀπὸ δὲ τῶν ἐνοικούντων Τουρδητανίαν· τοὺς δ' ἐνοικοῦντας Τουρδητανούς τε καὶ Τουρδούλους προσαγορεύουσιν, οἱ μὲν τοὺς αὐτοὺς νομίζοντες· οἱ δ' ἑτέρους, ὧν ἐστι καὶ Πολύβιος, συνοίκους φήσας τοῖς Τουρδητανοῖς πρὸς ἄρκτον τοὺς Τουρδούλους. νυνὶ δ' ἐν αὐτοῖς οὐδεὶς φαίνεται διορισμός. Strabon, livre III, c. 1, § 6; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 115, l. 20-27. Cf. livre III, c. 2, § 11 : Τὴν χώραν Ταρτησσίδα, ἣν νῦν Τουρδοῦλοι νέμονται. Éd. Didot, p. 123, l. 8, 9.

2. Σοφώτατοι δ' ἐξετάζονται τῶν Ἰβήρων οὗτοι, καὶ γραμματικῇ χρῶνται, καὶ τῆς παλαιάς μνήμης ἔχουσι συγγράμματα καὶ ποιήματα, καὶ νόμους ἐμμέτρους ἑξακισχιλίων ἐτῶν ou ἐπῶν, ὥς φασι. Strabon, livre III, c. 1, § 6; éd. Didot-Müller et Dubner, p. 115, l. 27-30; cf. p. 951.

de le dire, un démembrement des Tartesses. Ils occupaient la portion orientale du territoire assigné aux Tartesses par Aviénus. Ils habitaient entre les colonnes d'Hercule et la Segura : Hécatée les place près des colonnes d'Hercule [1], et Aviénus qui les appelle, par corruption, *Massieni,* met la description de leur pays entre la mention de la ville de Ménaké (aujourd'hui Almunecar à l'est de Malaga), et l'indication de la rivière qu'il appelle Théodorus et qui paraît être, comme nous l'avons dit, la Ségura, au nord de Carthagène [2]. Or, cette rivière était, plus anciennement, la limite septentrionale des Tartesses. Hécatée, vers l'an 500, mentionne trois villes des *Mastiènoi.* [3] Hérodore, un demi-siècle après, met ce peuple dans sa liste des Ibères [4]. *Mastia*, leur pays, figure deux fois dans le traité conclu entre Rome et Carthage, l'an 306 avant J.-C. [5]. Polybe nous apprend qu'Annibal, au moment de passer en Italie, 219 ans avant J.-C., envoya en Afrique des soldats levés en Ibérie parmi les *Mastiânoi* [6]. Puis le nom de ce

1. Μαστιηνοί, ἔθνος πρὸς ταῖς Ἡρακλείαις στήλαις. Ἑκ. Εὐρ. Εἴρηται δὲ ἀπὸ Μαστίας πόλεως. Hécatée, fragm. 6, Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 1. Μασσία χώρα, ἀποκειμένη τοῖς Ταρτησσίοις. Τὸ ἐθνικὸν Μάσσιανός. Théopompe, fragm. 224. *Ibid.* p. 316.

2. Se Massienum curvat alto ab æquore
Sinuque in imo surgit altis mœnibus
Urbs Massiena...

Ora maritima, vers 450-452. Cf. vers 422 et plus haut, p. 50. Voir aussi Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 148, 151.

3. Μαινόβωρα, πόλις Μαστιηνῶν... Σίξος πόλις Μαστιηνῶν... Μολυβδάνα, πόλις Μαστιηνῶν. Hécatée, fragments 8, 9, 10; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 1.

4. Μετὰ δὲ Ἐλβυστίνιοι, μετὰ δὲ Μαστιηνοί, μετὰ δὲ Καλπιανοί, ἔπειτα δὲ ἤδη ὁ Ῥοδανός. Hérodore, fragm. 20; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 34.

5. Πρόσκειται δὲ καὶ τῷ Καλῷ ἀκρωτηρίῳ Μαστία... Τοῦ Καλοῦ ἀκρωτηρίου Μαστίας, Ταρσηίου, μὴ λῃίζεσθαι ἐπέκεινα Ῥωμαίους. Polybe, livre III, c. 24, § 2, 4. 2[e] éd. Didot, t. I, p. 135. Cf. Mommsen, *Rœmische Geschichte*, 6[e] éd., t. I, p. 415.

6. Ἐκ δ' Ἰβηρίας εἰς Λιβύην διεβίβαζε στρατιώτας... Ἦσαν δ' οἱ διαβάντες εἰς τὴν Λιβύην Θερσῖται, Μαστιανοί... Polybe, livre III, c. 33, § 8 et 9; 2[e] éd. Didot, t. I, p. 140. Sur ce peuple voir Movers, *Phönizisches Alterthum*, t. II, 2[e] partie, p.601-603.

peuple disparaît par suite des bouleversements que subit l'Espagne, et Strabon qui écrivait au commencement du premier siècle après notre ère, semble ne l'avoir pas connu [1].

Les Cunètes, voisins occidentaux des Tartesses, demeuraient sur les bords de l'Anas, aujourd'hui Guadiana, et occupaient à l'ouest des Tartesses les côtes de l'Océan jusqu'au Cap Sacré, aujourd'hui Saint-Vincent, point extrême de l'Espagne au sud-ouest [2]. Une tradition que nous a conservée Justin attribue à Gargoris, le plus ancien roi des Cunètes la première récolte de miel. Son petit-fils Habis aurait enseigné à son peuple comment on attelle des bœufs à une charrue, et comment on fait porter des moissons aux champs labourés [3]. C'étaient probablement les Ligures qui le lui avaient appris.

Au nord des Cunètes habitaient les Kempses qui s'étendaient jusqu'aux Pyrénées dont ils touchaient la portion occidentale dans les environs de la province actuelle de Guipuscoa. Les Kempses, qui avaient anciennement atteint la côte de

1. Voir les notes de M. Müller sur le vers 199 de Scymnus de Chio (*Geographi græci minores*, t. I, p. 203), et sur le vers 338 de Denys le Périégète (*Ibid.*, t. II, p. 123). Dans cette seconde note le savant auteur admet une correction erronée, suivant nous, de M. Meineke au vers 424 de l'*Ora maritima*, où il est dit que les Tartesses s'étendent vers le golfe Calactique :

...Et divites Tartessii
Qui porriguntur in Calacticum sinum.

M. Meineke propose de lire Galactique, nom donné par les anciens au golfe de Lion, ce qui est inadmissible. Toute la description de l'Espagne et de la Gaule méridionale par Aviénus remonte à une date où les conquêtes gauloises n'avaient encore atteint ni l'Espagne, ni les côtes de la Méditerranée. Le golfe Calactique d'Aviénus est celui sur les bords duquel était bâtie la ville de Calathé, située, suivant Hécatée, près des colonnes d'Hercule : Καλάθη, πόλις οὐ πόρρω τῶν Ἡρακλείων στηλῶν. (Hécatée, fragm. 3; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 1.

2. Voir la note 1 de la page 49.

3. Saltus vero Tartesiorum... incoluere Cunetes, quorum rex vetustissimus Gargoris mellis colligendi usum primus invenit... [Habis] barbarum populum legibus vinxit et boves primus aratro domari frumentaque sulco quærere docuit... Justin, livre XLIV, c. 4, éd. Teubner-Jeep, p. 216, 217.

l'Océan entre les Cunètes et les Tartesses[1], avaient par conséquent occupé un territoire très étendu, et plus tard ils paraissent avoir été le peuple ou du moins un des peuples vaincus chez lequel les Gaulois, conquérants de l'Espagne, firent leur principal établissement[2]. Le nom des Kempses disparut, et les débris des Kempses qui subsistèrent apparaissent plus tard

1. Cempsi atque Sæfes arduos colles habent
Ophiusæ in agro...
...inde Cempsis adjacent
Populi Cynetum...
...Cartare post insula est
Eamque pridem, influxa et est satis fides,
Tenuere Cempsi...

Aviénus, *Ora maritima*, vers 195-196, 200-201, 255-257.

Κεμψοί θ' οἳ ναίουσιν ὑπαὶ πόδα Πυρηναῖον.

Denys le Périégète, vers 337; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. II, p. 123. Cf. Aviénus, *Descriptio orbis terræ*, vers 480-481; *ibid.*, p. 181. Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 106-108.

2. Les Gaulois établis au lieu et place des Kempses étaient voisins des Cunètes au temps d'Hérodote : Οἱ δὲ Κελτοί εἰσι ἔξω Ἡρακλέων στηλέων, ὁμουρέουσι δὲ Κυνησίοισι... Ὁ Ἴστρος ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν, οἳ ἔσχατοι πρὸς ἡλίου δυσμέων μετὰ Κύνητας οἰκέουσι τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ. Hérodote, II, 33; IV, 49; éd. Didot-Dindorf, p. 83, 198. Suivant M. Movers, *Phönizisches Alterthum*, t. II, 2e part., p. 589, les Gaulois auraient fait la conquête de l'Espagne, 700 ans avant notre ère. Cette doctrine ne peut se concilier avec la vieille description de l'Ibérie mise en vers par Aviénus, car cette description est postérieure à la fondation de Marseille, c'est-à-dire à l'an 600 avant J.-C :

Hicque Massiliæ incolæ
Negotiorum sæpe versabant vices.
. . . .
Massilia et ipsa est...

Ora maritima, vers 560-561, 697.

En même temps, cette description est antérieure à l'entrée en Espagne des Celtes, que, dans un passage trop rarement cité, elle nous montre en guerre avec les Ligures hors d'Espagne : Si quis dehinc

Ab insulis Œstrymnicis lembum audeat
Urgere in undas, axe qua Lycaonis
Rigescit æthra, cespitem Ligurum subit
Cassum incolarum : namque Celtarum manu,
Crebrisque dudum prœliis vacuata sunt.

Ora maritima, vers 130-135; cf. 195-198 :

Cempsi atque Sæfes arduos colles habent
Ophiusæ in agro : propter hos pernix Ligus

dans l'histoire sous d'autres noms : Lusitans, Astures, Cantabres, etc.

A l'est des Kempses venaient les Glètes, établis entre les Pyrénées et l'Ebre, suivant Asclépiade de Myrlée, écrivain de la première moitié du second siècle avant notre ère [1], qui, les appelle Iglètes ; Hérodore, qui écrivait deux siècles plus tôt donne les Glètes pour voisins aux Cunètes, au nord desquels ils étaient situés [2]. Quant à la contiguité de leur territoire avec celui des Kempses, il semble établi par deux passages corrompus de l'*Ora maritima* de Festus Aviénus : dans l'un Glètes est devenu Sæfes ; dans l'autre la variante Iglètes a été défigurée en Ileates [3].

Draganumque proles sub nivoso maxime
Septemtrione collocaverant larem.

M. Movers, p. 657, prétend qu'au temps d'Ézéchiel, vers l'an 600 avant notre ère, la puissance tyrienne avait décliné en Espagne et que cela résulte du verset 12 du chapitre 27 de ce prophète comparé au verset 10 du chapitre 23 d'Isaïe. Vers l'an 600 avant notre ère, Ézéchiel s'adressant à Tyr et lui parlant de son commerce maritime, s'est servi des mots hébreux *Tharschisch sikharthêk*, c'est-à-dire « tes marchands de Tharsis. » Un siècle plus tôt, vers l'an 700, Isaïe avait appelé Tyr *bath-Tharschisch*, c'est-à-dire « fille de Tharsis. » Donc, conclut M. Movers, vers l'an 700, Tartesse était soumis à la domination politique de Tyr, et, en 600, Tartesse n'était plus pour Tyr qu'un comptoir de commerce. Mais l'expression poétique « fille de Tharsis » ne suffirait pas pour établir que Tartesse fût dans la dépendance de Tyr quand cette formule métaphorique était employée; et de ce que, en l'an 600, Tartesse était pour les Tyriens le centre d'un commerce important, d'où l'expression « tes marchands de Tharsis, » il ne se suit pas que Tartesse cessât d'être soumis politiquement à la suprématie des Tyriens.

1. Ὅριον αὐτῆς... τὴν Πυρήνην... ἐντὸς τοῦ Ἴβηρος... οἱ δ' ἔτι πρότερον αὐτοὺς τούτους Ἰγλῆτας, οὐ πολλὴν χώραν νεμομένους, ὥς φησιν Ἀσκληπιάδης ὁ Μυρλεανός. Strabon, livre III, c. 4, § 19; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 138, l. 9-11; cf. Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 301, fr. 6.

2. Κύνητες... ἀπ' ἐκείνων δὲ ἤδη πρὸς βορέαν ἰόντι Γλῆτες. Hérodore, fragm. 20; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 34.

3. Note de M. Ch. Müller sur le vers 338 de Denys le Périégète, *Geographi græci minores*, t. II, p. 123. Cf. Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 120, 129.

Cempsi atque Sæfes arduos colles habent
Ophiusæ in agro...
...Ad Cempsorum sata

Près des Glètes, dans l'intérieur des terres, on trouvait les Vascons sur l'Ebre [1], les Kérètes au pied des Pyrénées [2].

Sur les bords de la Méditerranée, au sud des Pyrénées, habitaient les Indikètes [3].

Dans l'intérieur des terres, entre les Tartesses au midi, les Glètes au nord et les Kempses à l'ouest, habitait le peuple dont le nom est écrit Etmanei dans l'*Ora maritima*, et qui

Ileates agro se feraci porrigunt.

Ora maritima, vers 195-196, 301-302.

1. ...Non ab illo flumine [Ibero]
Quod inquietos Vasconas prælabitur.

Aviénus, *Ora maritima*, vers 250-251. Οὐάσκωνας τοὺς κατὰ Πομπέλωνα καὶ τὴν ἐπ' αὐτῷ τῷ ὠκεανῷ Οἰασῶνα πόλιν... Ὑπέρκειται δὲ τῆς Ἰακκητανίας πρὸς ἄρκτον τὸ τῶν Οὐασκώνων ἔθνος, ἐν ῷ πόλις Πομπέλων, ὡς ἂν Πομπηιόπολις. Strabon, livre III, c. 4, § 10; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 134, l. 15-16, 21-23.

2. At quidquid agri cedit alto a gurgite
Ceretes omne et Acroceretes prius
Habuere duri: nunc pari sub nomine
Gens est Iberum.

Aviénus, *Ora maritima*, vers 549-552. Strabon les appelle: Κερρητανοί: Αὐτῆς Πυρήνης τὸ μὲν Ἰβηρικὸν πλευρὸν εὔδενδρόν ἐστι παντοδαπῆς ὕλης καὶ τῆς ἀειθαλοῦς, τὸ δὲ Κελτικὸν ψιλὸν, τὰ δὲ μέσα περιέχει καλῶς οἰκεῖσθαι δυναμένους αὐλῶνας· ἔχουσι δ' αὐτοὺς Κερρητανοὶ τὸ πλέον, τοῦ Ἰβηρικοῦ φυλοῦ: Strabon, livre III, c. 4, § 11; édition Didot-Müller et Dübner, p. 134, l. 24-28. Ils ont donné leur nom à la Cerdagne.

3. Inde Tarraco oppidum
Et Barcinonum amœna sedes ditium;
Nam pandit illic tuta portus brachia
Uvetque semper dulcibus tellus aquis.
Post Indigetes asperi se proferunt.
. . . .
Post quæ recumbit litus Indigeticum
Pyrenæ ad usque prominentis verticem.

Aviénus, *Ora maritima*, vers 519-523, 532-533. Cf. Strabon: Ἐντὸς δὲ τοῦ Ἴβηρος μέχρι Πυρήνης καὶ τῶν Πομπηίου ἀναθημάτων χιλίους καὶ ἑξακοσίους· οἰκεῖν δὲ Ἐδητανῶν τε ὀλίγους καὶ λοιπῶν τοὺς προσαγορευομένους Ἰνδικήτας... (Livre III, c. 4, § 1; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 129, l. 45-48). Παλαιὰ πόλις... πρότερον τῶν Ἰνδικητῶν τινας προσοίκους ἔχουσα (Livre III, c. 4, § 8; *Ibid.* p. 132, l. 45-47). Un mémoire sur les Indikètes a été publié par G. Phillips, *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien*, t. LXVII (1871), p. 761.

est vraisemblablement identique aux Edetani de Strabon [1]. Plus tard, par suite des révolutions que subit l'Espagne, les Edetani vinrent s'établir sur les bords de la Méditerranée.

Les anciens nous présentent quelques traces d'un système dans lequel les Ibères, ou habitants des bords de l'Ebre, auraient été un peuple distinct des Tartesses, des Cunètes et des Kempses. Les Ibères se seraient étendus sur les bords de la Méditerranée depuis la Ségura jusqu'aux Pyrénées. Parmi les peuples que nous venons d'énumérer, les Glètes, les Kérètes, les Vascons et les Indikètes auraient seuls été compris sous le nom d'Ibères [2]. Mais l'unité de la race ibérique depuis et y compris le territoire des Cunètes sur les bords de l'Océan

1. [Tartessus]... fluctibus stanni gravis
Ramenta volvit, invehitque mœnibus
Dives metallum : qua dehinc ab æquore
Salsi fluenti vasta per medium soli
Regio recedit, gens Etmaneum accolit.

Aviénus, *Ora maritima*, vers 296-300. Cf. Strabon : Οἰκεῖσθαι δὲ τὴν ἠιόνα ταύτην... ὑπὸ Ὠρητανῶν. ἐντεῦθεν δ' ἐπὶ τὸν Ἴβηρα... ταύτην δ' ἔχειν Ἐδητανούς (Livre III, c. 4, § 1; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 129, l. 41-45).

2. Hérodote distingue de l'Ibérie Tartesse, royaume d'Arganthonios : οἱ δὲ Φωκαιέες... καὶ τὴν Ἰβηρίην καὶ τὸν Ταρτησσὸν οὗτοί εἰσι οἱ καταδέξαντες (Livre I, c. 163, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 54). Cf. Scymnus de Chio, vers 199-200 :

Ταρτήσσιοι κατέχουσιν· εἶτ' Ἴβηρες οἱ
προσεχεῖς.

Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 203-204. Voir aussi Aviénus :

At Iberus inde manat amnis...
Nam quidquid ampi gentis hujus adjacet
Occiduum ad axem, Iberiam cognominant.
Pars porro Eoa continet Tartessios
. . . .
Balearium ac late insularum dorsa sunt.
Et contra Iberi in usque Pyrenæ jugum
Jus protulere, propter interius mare
Late locati...
At quidquid agri cedit alto a gurgite
Ceretes omne et Acroceretes prius
Habuere duri : nunc pari sub nomine
Gens est Iberum...
Rhodano propinquam flumini : hujus alveo

jusqu'au Rhône, est, dès le ve siècle avant notre ère la doctrine enseignée par Hérodore d'Héraclée [1]. Le nom d'Ibères aura été porté à l'origine par les populations de cette race qui habitaient les bords de l'Ibère ou Ebre, comme le nom de Tartesses par les riverains du Tartesse ou Guadalquivir; comme le nom de *Sordi*, Sordones ou Sardones, par les riverains du Sorde; comme le nom de *Sicani* par les riverains du Sicane qui pourrait être la Seine; et quand le besoin s'est fait sentir d'un terme ethnographique pour désigner l'ensemble de la race, c'est celui d'Ibère qui a été adopté par les savants grecs. Ainsi le nom d'Allemand, d'abord spécial à une petite subdivision de la race germanique, sert aujourd'hui dans notre langue à désigner un groupe bien plus grand.

Le tableau que nous venons de faire des divisions politiques de l'Espagne nous reporte au vie siècle avant notre ère ou aux premières années du ve. Les Gaulois n'ont pas encore mis le pied sur le sol de la péninsule. Il n'est pas question d'eux dans la description de l'Espagne compilée par Festus Aviénus et qui a servi de base à notre exposé [2]. Deux peuples étrangers à la race ibérique ont seuls pénétré dans la péninsule: les Phéniciens et les Ligures. Il nous reste à parler de leurs conquêtes.

Ibera tellus atque Ligyes asperi
Intersecantur.

Ora maritima, vers 245, 252-254, 471-474, 549-552, 608-610. Cf. p. 28.

1. Τὸ δὲ Ἰβηρικὸν γένος... διώρισται ὀνόμασιν ἓν γένος ἐὸν κατὰ φῦλα. Πρῶτον μὲν οἱ ἐπὶ τοῖς ἐσχάτοις οἰκοῦντες τὰ πρὸς δυσμέων Κύνητες ὀνομάζονται, ἀπ' ἐκείνων δὲ ἤδη πρὸς βορέαν ἰόντι Γλῆτες, μετὰ δὲ Ταρτήσιοι, μετὰ δὲ Ἐλβυσίνιοι, μετὰ δὲ Μαστιηνοί, μετὰ δὲ Καλπιανοί, ἔπειτα δὲ ἤδη ὁ Ῥοδανός. Hérodore, fragment 20; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 34. Hérodore appelle Καλπιανοί, et non Ibères, une partie des Ibères propres d'Aviénus, c'est-à-dire les peuples qui habitaient entre la Segura et le Rhône.

2. Suivant Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 108, l'invasion celtique en Espagne date du dernier tiers ou du dernier quart du sixième siècle avant notre ère. La rédaction du périple phénicien qui est la base de celui d'Aviénus remonterait au milieu du sixième siècle ou au troisième quart de ce siècle, cette rédaction serait donc antérieure à l'invasion celtique en Espagne. Nous adoptons la doctrine de Müllenhof.

§ 11. *Les Phéniciens en Espagne.*

Les Ibères d'Espagne eurent à lutter contre deux sortes d'ennemis. Les uns arrivèrent dans leur pays par mer et par le sud: ce furent d'abord les Phéniciens de Tyr, puis les Carthaginois, colonie tyrienne d'Afrique qui, environ cinq siècles avant notre ère, supplanta la métropole dans la portion occidentale de la Méditerranée. D'autres conquérants arrivèrent en Espagne par le nord et par terre: d'abord les Ligures, ensuite les Gaulois.

La plus ancienne colonie phénicienne d'Espagne paraît avoir été Gadéïra, appelée plus tard Gadès par les Romains, aujourd'hui Cadix [1]. Si nous adoptons la chronologie de Velléius Paterculus, elle date de l'an 1100 ou environ avant J.-C. Si nous suivons les calculs de l'Espagnol Pomponius Méla, elle remonte à la guerre de Troie [2]. Les Phéniciens trouvèrent

1. Sed qua profundum semet insinuat salum
Oceano ab usque, ut gurges hic nostri maris
Longe explicetur, est Atlanticus sinus.
Hic Gaddir urbs est, dicta Tartessus prius
. . . .
Hic ora late sunt sinus Tartessii.
...Gaddir hic est oppidum:
Nam Punicorum lingua conseptum locum
Gaddir vocabat: ipsa Tartessus prius
Cognominata est...

Aviénus, *Ora maritima*, vers 82-85, 265-270. Ἐρύθεια δὲ ἦν Ὠκεανοῦ πλησίον κειμένη νῆσος ἣ νῦν Γάδειρα καλεῖται. Apollodore, Bibliothèque, livre II, c. 5, § 10, 1; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 140. Voyez l'histoire de la fondation de Gades par les Tyriens chez Strabon, livre III, c. 5, § 5; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 141. Sur le nom de Gadeïra voir Movers, *Phönizisches Alterthum*, t. II, 2e partie, p. 346, 549, 622.

2. Movers, *Phönizisches Alterthum*, t. II, 2e part., p. 147 et suiv., p. 588. Le même sujet a été traité par Fréret, *Défense de la chronologie*, 1re édition, p. 279; cf. Velleius Paterculus et Pomponius Mela: Peloponnesii... Megaram... condidere. Ea tempestate Tyria classis, plurimum pollens mari in ultimo Hispaniæ tractu, in extremo nostri orbis termino, insulam cir-

de la résistance; et Macrobe nous a conservé une légende qui s'y réfère.

Théron, roi de l'Espagne septentrionale, serait venu avec une flotte pour s'emparer du temple d'Hercule. — Le nom latin d'Hercule désigne ici le Dieu phénicien Melkarth, auquel les fondateurs de Cadix avaient construit un temple dans la partie orientale de la petite île où cette ville a été bâtie [1]. — Les Phéniciens de Cadix vinrent au-devant de l'ennemi montés sur des vaisseaux longs. Le combat dura quelque temps

cumfusam Oceano, perexiguo a continenti divisam freto, Gadis condidit (Velleius Paterculus, livre VI, c. 2, § 4; éd. Teubner-Haase, p. 2). Gades fretum attingit... Tyrii constituere: ...annorum quis manet numerus ab Iliaca tempestate principia sunt (Pomponius Mela, livre III, c. 6, § 46; éd. Teubner-Frick, p. 66). M. Movers prétend prouver qu'avant l'établissement des Tyriens à Cadix, il y aurait eu déjà au même lieu une colonie phénicienne (*Phönizisches Alterthum*, t. II, 2[e] partie, p. 625 et suiv.) Cette colonie serait antérieure à l'hégémonie tyrienne en Phénicie qui date du XII[e] siècle avant J.-C. (*Ibid.* p. 146, cf. 1[re] partie, p. 318). Elle remonterait soit à la période sidonienne de l'histoire des Phéniciens, du XVI[e] au XIII[e] siècle (1[re] partie, p. 257; cf. 2[e] partie, p. 132, 146), soit à la période antérieure à l'hégémonie sidonienne (1[re] partie, p. 244, 2[e] partie, p. 127). La démonstration de M. Movers ne nous paraît pas convaincante. Ce savant ne peut prouver que le Tharsis de la Genèse, fils de Javan, c'est-à-dire grec, frère d'Élisa (Élide), de Dodanim (Dodone), de Chittim (Chypre), et de Rhodanim (Rhodes), soit identique à Tartesse: tandis que le Tharschisch de Jérémie, X, 9, étant producteur d'argent, offre par là un point de ressemblance curieux avec le Tartesse des auteurs profanes. D'ailleurs Jérémie écrivait vers l'an 600 avant notre ère; on peut donc, sans anachronisme, rapprocher son Tharsis du Ταρσήιον qui désigne Tartesse dans le traité conclu entre les Carthaginois et les Romains en 306 (Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 154, 155, 180. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6[e] éd, t. I, p. 413), c'est-à-dire près de 250 ans plus tard: Ἐπὶ τοῖς δὲ φιλίαν εἶναι Ῥωμαίοις καὶ τοῖς Ῥωμαίων συμμάχοις καὶ Καρχηδονίων καὶ Τυρίων καὶ Ἰτυκαίων δήμῳ, καὶ τοῖς τούτων συμμάχοις. Τοῦ Καλοῦ ἀκρωτηρίου, Μαστίας, Ταρσηίου, μὴ ληΐζεσθαι ἐπέκεινα Ῥωμαίους... (Polybe, livre III, c. 24, § 3, 4; 2[e] éd. Didot, t. I, p. 135). Mais prétendre que le Tharsis de la Genèse est celui de Jérémie, c'est émettre une hypothèse que rien ne justifie.

1. Προελθεῖν ἔξω τοῦ πορθμοῦ... εἰς νῆσον Ἡρακλέους ἱεράν, ...νομίσαντας ἐνταῦθα εἶναι τὰς Στήλας θῦσαι τῷ θεῷ... τῷ δὲ τρίτῳ στόλῳ τοὺς ἀφικομένους Γάδειρα κτίσαι καὶ ἱδρύσασθαι τὸ ἱερὸν ἐπὶ τοῖς ἑῴοις τῆς νήσου... Strabon, livre III, c. 5, § 5, éd. Didot-Müller et Dübner, p. 141, l. 18-25.

sans avantage signalé d'une part ni de l'autre; puis tout d'un coup une terreur panique s'empara des Ibères qui prirent la fuite, et un incendie que rien ne faisait prévoir réduisit leurs navires en cendres. Il leur avait semblé voir des lions sur les proues des vaisseaux phéniciens, et ces lions avaient lancé des rayons de feu qui avaient brûlé la flotte ibérienne [1].

Cadix était sauvé. Les Tyriens, qui avaient pour auxiliaires dans cette guerre les Carthaginois [2], prirent l'offensive contre les Ibères. Ils ne se contentèrent pas de posséder en Ibérie Cadix: ils multiplièrent leurs établissements dans ce pays, principalement sur la portion méridionale des côtes espagnoles de la Méditerranée où ils fondèrent notamment Abdère aujourd'hui Almeria, et Malaca aujourd'hui Malaga. Suivant Strabon, ils auraient, antérieurement à Homère, c'est-à-dire antérieurement à l'an 950 environ avant notre ère, possédé la meilleure partie de l'Espagne [3]. Varron a placé leur nom dans la liste qu'il nous donne des peuples qui ont été maîtres de toute l'Espagne [4]: on sait quelle réputation de science avait ce Romain qui écrivait au milieu du premier siècle avant J.-C. Des colonies ont formé la base de la suprématie des Phéniciens en Espagne. Ces colonies, ce sont surtout les Liby-Phéniciens, mélange d'Africains et de Chananéens, qu'Aviénus nous montre installés dans le pays des Tartesses, près

1. Macrobe, *Saturnales*, livre I, c. 29. Je ne puis admettre avec M. Movers, *Phönizisches Alterthum*, t. II, 2e partie, p. 658, que Théron fut un Gaulois. Le texte ne le dit point.

2. Auxilium consanguineis Carthaginienses misere. Justin, livre XLIV, c. 5, éd. Teubner-Ieep, p. 217. Carthage existait comme colonie sidonienne à cette date, avant d'avoir été fondée pour la seconde fois par les Tyriens en 813 (Movers, *Phönizisches Alterthum*, t. II, 2e partie, p. 137).

3. Τοὺς δὲ Φοίνικας λέγω μηνυτάς· καὶ τῆς Ἰβηρίας καὶ τῆς Λιβύης τὴν ἀρίστην οὗτοι κατέσχον πρὸ τῆς ἡλικίας τῆς Ὁμήρου. Strabon, livre III, c. 2, § 14; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 125, l. 1-3. Movers, *Phönizisches Alterthum*, t. II, 2e partie, p. 615 et suiv. Cf. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, 2e édition, t. III, p. 60.

4. In universam Hispaniam M. Varro pervenisse Hiberos et Persas et Phœnicas Celtasque et Pœnos tradit. Pline, *Histoire naturelle*, éd. Littré, livre III, c. 3 § 3, t. I, p. 154; édit. Teubner-Ianus, livre III, c. 3, § 8, t. I, p. 124.

du détroit de Gibraltar, sur les côtes de la Méditerranée [1].

Ces Liby-Phéniciens paraissent identiques aux *Elbestioï* qui, d'après Philiste de Syracuse, auteur de la fin du ve siècle avant notre ère, aurait été un peuple de Libye. *El*, première syllabe de ce nom, serait l'article sémitique. En le retranchant il reste *Bestioï* pour le nom du peuple [2]. Les *Bestioï* semblent devoir être reconnus dans les Bastules surnommés Phéniciens qui, sous l'empire romain, habitaient, suivant Ptolémée, sur les bords de la Méditerranée, entre les Turdules et la limite septentrionale de la Bétique [3].

1. Hic Chrysus amnis intrat altum gurgitem,
Ultra citraque quatuor gentes colunt,
Nam sunt feroces hoc Libyphœnices loco.

Avienus, *Ora maritima*, vers 419-421. Cf. Scymnus de Chio, vers 196-198 :

Τῶν πρὸς τὸ Σαρδῷον δὲ πέλαγος κειμένων
οἰκοῦσι Λιβυφοίνικες, ἐκ Καρχηδόνος
ἀποικίαν λαβόντες.

Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 203. Movers, *Phönizisches Alterthum*, t. II, 2e partie, p. 427-432, 559-562, 580-584, 630-653.

2. Περὶ δὲ τοὺς Λίβυας ἐκτὸς Εὐρώπης Ἐλβέστιοι καὶ Μαστιηνοί. Philiste, fragment 30, Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 188. Cf. Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 203; Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 145. Ce dernier soutient, p. 153, que les Bastules sont identiques aux Mastiènes; cette doctrine nous semble erronée.

3. Βαστούλων τῶν καλουμένων Ποινῶν. Ptolémée, livre II, c. 3, éd. Wilberg, p. 111; éd. Nobbe, livre II, c. 4, § 6, t. I, p. 75. Didot-Müller, t. I, p. 110. Cf. Strabon : ὄρος ἐστὶ τῶν Ἰβήρων τῶν καλουμένων Βαστητανῶν οὓς καὶ Βαστούλους καλοῦσιν, ἡ Κάλπη (Strabon, livre III, c. 1, § 7; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 115, l. 42-44). Πρὸς νότον Βαστητανῶν οἱ μεταξὺ τῆς Κάλπης καὶ τῶν Γαδείρων στενὴν νεμόμενοι παραλίαν (C. 2, § 1, *Ibid.* p. 116, l. 44-46). Si les Ἐλβέστιοι de Philiste étaient identiques aux Ελβυσίνιοι d'Hérodore, fragm. 20, Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, II, p. 34, Hérodore se serait trompé en donnant ces derniers pour Ibères. Mais cette identité est une hypothèse gratuite. *Celbiceni* chez Aviénus, paraît être une corruption d'Ἐλβυσίνιοι chez Hérodore :

Pars porro Eoa continet Tartessios
Et Cilbicenos...
Atque inde rursus usque Cempsorum sata
Ileates agro se feraci porrigunt:
Maritima vero Cilbiceni possident
. . . .
Sunt Massieni; regna Cilbicena sunt

Appuyés sur ce peuple et sur d'autres colonies fondées sur les côtes, les Phéniciens exerçaient sur toute l'Espagne une sorte de suzeraineté qui paraît avoir duré des siècles. Mais ces hardis navigateurs, si puissants dans une contrée lointaine qui semblait alors l'extrémité du monde, ne surent pas se défendre eux-mêmes dans leur propre pays : Naboukoudouroussour, roi de Babylone, mit Tyr sous le joug l'an 574 avant notre ère [1], et les colonies phéniciennes d'Espagne passèrent, comme la Phénicie, sous la domination du grand monarque d'Orient. Mégasthène qui, trois siècles plus tard, écrivit l'histoire de l'Inde, y reproduisait une légende d'après laquelle Naboukoudouroussour, maître de la Phénicie, se serait rendu en personne aux colonnes d'Hercule [2]. Mais Naboukoudouroussour n'avait pas besoin de se déplacer pour conquérir l'Espagne qui, après la conquête de Tyr, tombait comme accessoire sous sa haute suzeraineté.

§ 12. *Les Perses, les Carthaginois, les Ligures, les Gaulois en Espagne.*

Moins de quarante ans après, la Phénicie passait entre les mains de nouveaux dominateurs. Cyrus, en s'emparant de la

Feracis agri et divites Tartessii.

Aviénus, *Ora maritima*, vers 254-255, 301-303, 422-423.

Sur d'autres mauvaises leçons du nom de ce peuple dans Marcien d'Héraclée et Appien, voir Movers, *Phönizisches Alterthum*, t. II, 2e partie, p. 630. Müllenhof (*Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 120, 129, 144, 145), distingue dans Avienus les Cilbicini, vers 255, 303, des Selbyssini, vers 422.

1. Sur la soumission de Tyr à Naboukoudouroussour voyez Maspero, *Histoire ancienne*, 4e édition, p. 553.

2. Ναβοκοδρόσορον δὲ τὸν παρὰ Χαλδαίοις εὐδοκιμήσαντα Ἡρακλέους μᾶλλον, καὶ ἕως Στηλῶν ἐλάσαι. Mégasthène, *Indica*, livre II; fragm. 20, Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 416. Cf. Josèphe : Μεγασθένης ἐν τῇ τετάρτῃ τῶν Ἰνδικῶν... καταστρέψασθαι γὰρ αὐτὸν [Ναβουχοδονόσορόν] φησι Λιβύης τὴν πολλὴν καὶ Ἰβηρίαν. *Antiquités judaïques*, livre X, c. 11, § 1; éd. Didot-Dindorf, t. I, p. 391-392. *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 417, fragm. 22.

Phénicie, 537 ans avant notre ère, mit, par voie de conséquence, les colonies phéniciennes sous sa suprématie. Aussi les Perses sont-ils placés par Varron à côté des Phéniciens dans la liste des peuples qui ont tenu l'Espagne sous leur joug [1]. De là aussi l'origine de la légende d'après laquelle Hercule, en d'autres termes, le dieu phénicien Melkarth, dans son voyage mythique d'Espagne, aurait eu des Mèdes et des Perses parmi ses compagnons de route [2], c'est-à-dire qu'au VIe siècle avant notre ère, il y eut des Mèdes et des Perses dans les navires qui conduisaient au temple de Melkarth à Gadeïra (Cadix) les Phéniciens ses adorateurs.

Les Carthaginois profitèrent de l'abaissement des Phéniciens pour se proclamer indépendants, et, sous le règne de Cambyse qui commença vers l'an 525 avant notre ère, ils refusèrent de reconnaître la suprématie des Perses [3]. Hannon, auteur de cette révolution [4], ne paraît pas avoir été assez puissant pour réunir à l'empire naissant de Carthage le vieil empire phénicien d'Espagne qui tomba presque entièrement entre les mains des Gaulois, c'est-à-dire qui passa des Chananéens aux Indo-Européens.

Déjà, nous l'avons vu, un peuple indo-européen avait pénétré dans la Péninsule. Les Ligures, à la date des documents

1. In universam Hispaniam pervenisse Iberos et Persas... Pline, *Histoire naturelle*; éd. Littré, livre III, c. 3, § 3, t. I, p. 154; éd. Teubnerianus, livre III, c. 3, § 8, t. I, p. 124.

2. Postquam in Hispania Hercules, sicuti Afri putant, interiit, exercitus ejus... brevi dilabitur. Ex eo numero Medi, Persæ et Armenii navibus in Africam transvecti. Salluste, *Jugurtha*, c. 18. Avant Cyrus, Tyr avait des Perses à sa solde (Ézéchiel, XXVII, 10, vers l'an 600). Nous ne croyons pas que les populations blanches du nord de l'Afrique descendent de ces Mèdes et de ces Perses. Si elles sont venues d'Espagne, comme il résulte du récit emprunté par Salluste aux traditions carthaginoises, elles sont d'origine ibérienne. L'opinion contraire est soutenue par F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. I, p. 427; t. III, p. 155. Nous ne croyons pas être là-dessus en désaccord avec M. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, 2e édition, p. 7-8, cf. p. 45, 109.

3. Hérodote, livre III, c. 17, 19; éd. Didot-Dindorf, p. 138.

4. Voir les passages de Justin, livre XIX, c. 1, — d'Hérodote, livre VII, c. 165, — et de saint Jean-Chrysostome cités par M. Müller, *Geographi græci minores*, t. I, Prolégomènes, p. XX et XXI.

mis en œuvre par Aviénus, c'est-à-dire à la fin du vi[e] siècle av.J.-C., possédaient les deux extrémités de la chaîne des Pyrénées, à l'est auprès d'Ampurias, à l'ouest aux environs de Bayonne ; ils avaient même atteint les sources du Bétis.

Mais la domination gauloise en Espagne eut bien plus d'importance que celle des Ligures. Les Gaulois, au temps d'Hérodote, c'est-à-dire au milieu du v[e] siècle avant notre ère, étaient établis dans la région nord-ouest de l'Espagne jusqu'au pays des Cunètes[1]; leurs colonies leur fournirent un point d'appui pour dominer le reste de l'Espagne jusqu'à la conquête de ce pays par les Carthaginois, deux siècles plus tard, de l'an 238 à l'an 219 avant J.-C.[2]; et bientôt après ce succès Carthage écrasée laissa tomber l'Espagne comme une proie dans le gouffre du monde romain.

§ 13. *Les Ibères en Sardaigne et en Corse.*

Les Ibères n'ont pas seulement possédé les Iles Britanniques, la Gaule, l'Italie, l'Espagne, la Sicile : les deux grandes îles de la Méditerranée occidentale, la Sardaigne et la Corse leur ont aussi appartenu. Suivant Pausanias, des Ibères, montés sur une flotte que commandait un amiral du nom de Norax, auraient trouvé en Sardaigne des habitants logés épars dans des cavernes et des cabanes. Ils auraient fondé la première ville de Sardaigne et l'auraient appelée Nora, du nom de leur chef,

1. *Οἱ Κελτοί εἰσι ἔξω Ἡρακλέων στηλέων, ὁμουρέουσι δὲ Κυνησίοισι, οἳ ἔσχατοι πρὸς δυσμέων οἰκέουσι τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ κατοικημένων.* Hérodote, livre II, c. 33, § 3; éd. Didot-Dindorf, p. 83, l. 2-5. *Ῥέει γὰρ δὴ διὰ πάσης τῆς Εὐρώπης ὁ Ἴστρος, ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν, οἳ ἔσχατοι πρὸς ἡλίου δυσμέων μετὰ Κύνητας οἰκέουσι τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ* (Livre IV, c. 49, § 4; éd. Didot-Dindorf, p. 198, l. 8-11).

2. Diodore de Sicile, livre XXV, c. 8-17; éd. Didot-Müller, t. II, p. 457-460, 629. Polybe, livre II, c. 1, 13, 36; livre III, c. 13-17; 2[e] édition Didot, p. 68, 76, 93, 127-130. Sur la domination celtique en Espagne, voyez Éphore (quatrième siècle avant J.-C), cité par Strabon, IV, 4, 6; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 165, l. 37-40; et Ératosthène (276-196), chez Strabon, II, 4, 4; *Ibid.*, p. 88, l. 23-29. Comparez Varron cité par Pline, III, § 8; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 124, l. 29.

longtemps avant la guerre de Troie [1]. On trouve plus tard cette tradition dans Solin, qui fait venir de Tartesse cette colonie ibérienne.

Le nom même des Sardes, originaire de Libye suivant Silius Italicus, Pausanias, Solin et Isidore de Séville [2], se trouve sur les côtes de la Méditerranée, au nord des Pyrénées; il est écrit *Sordus* dans la description de ces côtes au VI[e] siècle av. J.-C., par Aviénus. Cet auteur met les *Sordi* dans le pays qui fut plus tard le Roussillon, aujourd'hui département des Pyrénées-Orientales. Chez Aviénus le nom du peuple, *Sordus*, est identique au nom d'une rivière, le *Sordus*, qui coule dans le territoire de ce peuple, et ce territoire porte un nom dérivé du même mot : *Sordicenus cespes*, *Sordicena gleba* [3]. Le nom des *Sordones* que Pline et Pomponius Méla nous montrent encore

1. Καὶ πόλεις οὔτε οἱ Λίβυες, οὔτε τὸ γένος τὸ ἐγχώριον ἠπίσταντο ποιήσασθαι, σποράδες δὲ ἐν καλύβαις τε καὶ σπηλαίοις, ὡς ἕκαστοι τύχοιεν, ᾤκησαν... Μετὰ δὲ Ἀρισταῖον Ἴβηρες ἐς τὴν Σαρδὼ διαβαίνουσιν ὑπὸ ἡγεμόνι τοῦ στόλου Νώρακι, καὶ ᾠκίσθη Νῶρα πόλις ὑπὸ αὐτῶν. Pausanias, livre X, c. 17, § 2 et 5; éd. Didot-Dindort, p. 512, l. 14-16, 31-33.

2. Nihil ergo attinet dicere ut Sardus ab Hercule, Norax a Mercurio procreati, cum alter a Lybia, alter ab usque Tartesso Hispaniæ in hosce fines permeavissent, a Sardo terræ, a Norace Noro oppido nomen datum. Solin, 4, 1; éd. Mommsen, p. 50, l. 12-16. Cf. Silius Italicus et Isidore :

Mox Libyci, Sardus, generoso sanguine fidens
Herculis, ex sese mutavit nomina terræ.

Silius Italicus, *Punica*, livre XII, vers 359-360.

Sardus, Hercule procreatus, cum magna multitudine a Libya profectus, Sardiniam occupavit et ex suo vocabulo insulæ nomen dedit. Isidore, *Origines*, livre XIV, c. 6, § 39. Σαρδὼ δὲ ἡγεμονία τε ὑπῆρξε τῶν Λιβύων. Pausanias, l. X, c. 17, § 2; éd. Didot-Dindorf, p. 512, l. 9.

3. Sordus inde denique
Populus agebat inter avios locos;
Ac pertinentes usque ad interius mare
Inter ferarum lustra ducebant diem
Qua piniferae stant Pyrene vertices,
Et arva late et gurgitem ponti premunt.
In Sordiceni cespitis confinio.

Ora maritima, vers 552-558; éd. Holder, p. 165.

Hoc Sordicenæ, ut diximus, glebæ solum est.
. . . .
Stagno hoc ab ipso Sordus amnis effluit.

Ibidem, vers 568, 574; éd. Holder, p. 165.

dans la même région, au premier siècle après J.-C.[1] n'est autre chose que le nom des *Sordi* développé à l'aide d'un suffixe. Le nom latin de la Sardaigne, *Sardinia*, est, à son tour, dérivé de celui des *Sordones*.

L'explication la plus naturelle de ces faits est que les *Sordi* ou *Sordones*, venant des côtes de la Gaule, et les Tartesses, venant des côtes méridionales de l'Espagne, ont, conjointement, colonisé la Sardaigne. Les premiers ont donné leur nom à l'île, les seconds y ont fondé une ville : les uns et les autres étaient Ibères. La colonisation phénicienne est postérieure[2]. La tradition qui parle des Libyens ne nous contredit pas, si les Ibères et les Libyens sont le même peuple. Ce sont les *Sordi* ou *Sordones*, tant du continent que de l'île, qui appa-

1. In ora regio Sordonum intusque Consuaranorum, Pline, *Histoire naturelle*, livre III, éd. Littré, c. 5, § 1, t. I, p. 159; éd. Teubner-Ianus, § 32, t. I, p. 129. Ultra est Leucata, litoris nomen et Salsulæ fons... Inde est ora Sordonum et parva flumina Telis et Tichis. Pomponius Mela, livre II, c. 5, § 82, 84; éd. Teubner-Frick. p. 46.

2. Un système différent a été soutenu par Movers, *Phönizisches Alterthum*, t. II, 2e partie, p. 570. Mais le livre de Movers date de 1850. Il n'est plus guère possible aujourd'hui de soutenir, comme l'a fait le savant professeur de Breslau, que le nom de la Sardaigne est d'origine phénicienne. Ce que les monuments égyptiens récemment découverts nous apprennent de l'histoire des *Shardana* au XIVe siècle ne nous permet guère de les considérer comme Phéniciens, Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, 2e édition, p. 186, 187, 189-201, 208, 296-307). Le rapprochement que Movers propose d'accepter entre la légendaire Iolaos qui aurait le premier colonisé la Sardaigne et le dieu carthaginois Iarbal (p. 568), ne peut se concilier avec l'orthographe primitive de Iolaos, qui est *Violavos*, (Fabretti, *Glossarium italicum*, col. 1963; cf. Corssen, *Die Etrusker*, I, 838. L'association de Iolaos avec le Pélasge Daidalos (Pausanias, IV, 30, 1), d'abord sujet du Phénicien Minos, ensuite révolté contre ce tyran, serait plus conciliable avec l'hypothèse qui ferait considérer Iolaos ou Violavos comme Pélasge. Τοῦ θεοῦ χρήσαντος... ἀποικίαν εἰς Σαρδὼ πέμψαι καὶ τοὺς ἐκ τῶν Θεσπιάδων αὐτῷ γενομένους υἱοὺς ἡγεμόνας ποιῆσαι ταύτης, [Ἡρακλῆς] ἔκρινε τὸν ἀδελφιδοῦν Ἰόλαον ἐκπέμψαι... Θέσπιος ἀνὴρ ἦν τὸ γένος ἐπιφανὴς ἐκ τῶν Ἀθηνῶν, υἱὸς Ἐρεχθέως... — Ἰολάος ἐπανιὼν εἰς τὴν Ἑλλάδα. Diodore de Sicile, livre IV, c. 29, § 1, 2; c. 30, § 3; éd. Didot, t. II, p. 208-209. Et en effet Iolaos venait de l'Attique : Ἰολάου καὶ Θεσπιέων τε καὶ ἐκ τῆς Ἀττικῆς στρατιὰ κατῆρεν ἐς Σαρδὼ (Pausanias, livre X, c. 17, § 5; éd. Didot-Dindorf, p. 512, l. 36-38); or l'Attique est souvent considérée comme la terre pélasgique par excellence.

raissent sous le nom de *Shardana*, dans les documents égyptiens du XIVe siècle : on les distingue des Libyens proprement dits : quelques-uns d'entre eux, prisonniers du roi Ramsès II, sont réduits à servir comme auxiliaires dans l'armée égyptienne où l'on trouve encore leurs descendants sous Ramsès III ; d'autres font partie de l'armée envoyée en Égypte par les puissances maritimes de la Méditerranée coalisées en vain contre la marine égypto-phénicienne sous le règne de Minephtah, successeur de Ramsès II [1]. La colonisation phénicienne en Sardaigne fut la conséquence de ces événements militaires : les Phéniciens arrivèrent en Sardaigne comme alliés des Égyptiens vainqueurs.

En Corse, Sénèque, au premier siècle de notre ère, nous montre des Ibères qui portent encore le costume des Cantabres d'Espagne, et qui parlent leur langue, sauf de nombreuses modifications, que l'auteur latin explique par un long commerce avec les Grecs et les Ligures. Intervertissant les dates, il fait arriver les Ibères dans cette île en troisième lieu, après les Grecs qu'il place les premiers, après les Ligures qu'il met les seconds [2]. L'ordre inverse, moins flatteur pour la vanité des historiens grecs, est certainement celui qu'il faut adopter.

1. De Rougé, dans la *Revue archéologique*, t. XVI, p. 37, suppose que la première lutte des Égyptiens contre les *Shardana* remonte à Séti Ier (XVe siècle). Il pense que les *Shardana* venaient de Libye, mais le rapprochement fait par lui avec les *Sordes* du Roussillon est beaucoup plus favorable à mon opinion qu'à la sienne; cf. *Revue archéologique*, t. XVI, p. 86-91. D'ailleurs on a vu que les Libyens semblent être d'origine ibérique. — *Shardana* ne peut guère désigner les habitants de Sardes en Asie-Mineure, comme le pense M. Maspero. Car le thème du nom de Sardes est *Sardi-* et non *Sarda-* et ses habitants s'appelaient Σαρδιανοί, tandis que le nom de la Sardaigne est Σαρδώ, Σαρδόνος, thème *Sardon-* d'où Sardana, Shardana dérive naturellement. Voyez Étienne de Byzance aux mots Σάρδις et Σαρδώ. Cf. plus haut, p. 43, note 4.

2. Hæc ipsa insula sæpe jam cultores mutavit. Phocide relicta, Graii, qui nunc Massiliam incolunt, prius in hac insula consederunt... Transierunt deinde Ligures in eam, transierunt et Hispani, quod ex similitudine ritus adparet : eadem enim tegmenta capitum idemque genus calciamenti, quod Cantabris est, et verba quædam, nam totus sermo conversatione Græcorum Ligurumque a patrio descivit. Sénèque, *Ad Helviam*, c. 7, § 8, 9; éd. Teubner-Haase, t. I, p. 244.

§ 14. *Les Ibères en Afrique.*

Si l'on admet l'identité des Ibères avec les habitants légendaires de l'Atlantide tant vantés par Platon, il faut croire aussi que les Ibères ont fait la conquête du nord de l'Afrique jusqu'aux frontières de l'Égypte. On devrait donc probablement considérer comme ibères les Amazones de Libye dont Diodore de Sicile nous a conservé l'histoire. Il n'a évidemment jamais existé de nations exclusivement féminines, comme les légendes grecques le supposent ; mais quand des populations nomades faisaient une entreprise guerrière, la famille entière, groupée sur un chariot que le père conduisait, a pu souvent se trouver sur les lieux mêmes où la bataille se livrait ; et, dans des moments critiques, la femme a dû quelquefois, à côté de son époux, prendre avec ardeur part au combat qui devait, s'il se terminait par la victoire, l'enrichir des dépouilles du vaincu, et qui, en cas d'issue fatale, allait faire d'elle la concubine, de ses enfants les esclaves du meurtrier de son mari.

Diodore parle donc d'Amazones établies dans une île dite Hespérie, parce qu'elle était située au couchant, non loin du marais Triton. Suivant Diodore, le marais Triton, situé en Afrique au sud de Carthage d'après le périple de Scylax, se serait étendu, au temps des Amazones, jusqu'auprès de l'Océan[1]. L'île d'Hespérie, très grande, pleine d'arbres dont les habitants mangeaient les fruits, nourrissait aussi des troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons qui fournissaient une partie de l'alimentation des habitants ; mais le blé y était inconnu ; les Indo-européens et les Phéniciens n'y avaient donc pas encore pénétré. Cette île semble être l'Espagne.

Les Amazones parties de cette île auraient soumis les Numides, c'est-à-dire le pays qu'on appelle aujourd'hui l'Algérie,

1. C'est une assertion dont les études modernes n'ont pas démontré l'exactitude.

les habitants de l'île de Cerné sur la côte occidentale de l'Afrique dans l'Océan Atlantique, et, en général, les populations de l'Atlas voisines du même Océan, ce qui suppose la conquête du Maroc. Enfin les Amazones auraient fondé une ville dans une île au milieu du lac Triton, et de là elles auraient poussé jusqu'en Asie leur marche victorieuse[1]. Serons-nous trop téméraires en supposant que la guerre entreprise par les Libyens contre le roi d'Égypte Nékhérophès de la troisième dynastie, près de quarante siècles avant notre ère[2], peut être un des incidents de la grande expédition des Amazones ibériennes dans l'Afrique du nord ? Cette guerre aurait aussi marqué le terme des conquêtes faites dans l'Afrique du nord jusqu'aux frontières de l'Égypte, par les guerriers de l'Atlantide, suivant le récit du même événement chez Platon.

Un souvenir des conquêtes africaines de la race ibérique s'était conservé sur les bords du Rhône au temps du géographe Philéas, c'est-à-dire au cinquième siècle avant J.-C. Philéas rapporte que, suivant les riverains du Rhône, ce fleuve, limite occidentale des anciens Ibères, avait marqué autrefois

1. Diodore de Sicile, livre III, c. 53-55; éd. Didot-Müller, t. I, p. 165-168. Sur la situation de l'île de Cerné, voir Érastosthène, cité par Strabon, et le périple de Scylax : Πεπίστευκε ['Ερατοσθένης] ...περὶ τῶν ἔξω στηλῶν 'Ηρακλείων πολλοῖς μυθώδεσι, Κέρνην τε νῆσον καὶ ἄλλους τόπους ὀνομάζων τοὺς μηδαμοῦ νυνὶ δεικνυμένους (Strabon, l. I, c. 3, § 2, éd. Didot-Müller, p. 40, l. 11-14). 'Από δὲ Σολόεντος ἄκρας ποταμός ἐστιν, ᾧ ὄνομα Ξιῶν. Περὶ τοῦτον τὸν ποταμὸν περιοικοῦσιν Αἰθίοπες ἱεροί. Κατὰ δὲ ταῦτα νῆσός ἐστιν, ᾗ ὄνομα Κέρνη (Scylax, chez Didot-Müller, *Geographi græci minores*, éd. Didot-Müller, t. I, p. 93). Sur le lac Triton voyez le même périple : 'Η Σύρτις ἐστὶ ἡ μικρὰ, Κερκινῖτις καλουμένη, πολὺ τῆς ἄλλης Σύρτιδος χαλεπωτέρα καὶ δυσπλοωτέρα... 'Εν ταύτῃ τῇ Σύρτιδι ἐνέστηκεν ἡ νῆσος Τριτωνὶς καλουμένη καὶ ποταμὸς Τρίτων. (Didot-Müller, *Geographi græci minores* t. I, p. 88).

2. Brugsch, *Histoire d'Egypte*, 2e éd., p. 45. Maspero, *Histoire ancienne*, p. 61. Les populations blanches du nord de l'Afrique étaient déjà en contact avec les Égyptiens plus de 3800 ans avant notre ère, suivant M. Brugsch. Or, c'est probablement beaucoup plus tard, que la race indo-européenne, jusque-là réunie dans l'Asie-Centrale, se divisa en deux groupes, dont l'un, les Européens, se dirigea vers l'Ouest, tandis que l'autre, les Aryens proprement dits, restait aux environs de l'Oxus (?), en Asie.

les bornes de la Libye, *Libuè*[1]. Un temps aurait donc été où les Ibères, maîtres de la Gaule méridionale jusqu'au Rhône, et les Libyens, *Libues*, dominateurs de l'Afrique du nord, formaient une seule nation. L'établissement des *Libui* dans l'Italie du nord, celui des Liburnes dans les régions de l'Italie centrale que la géographie classique désigne sous les noms de Picenum et d'Ombrie[2], la domination des Sicanes dans la campagne romaine et dans l'Italie du sud, remonteraient à une date plus ancienne, où l'empire ibéro-libyen se serait étendu bien au delà du Rhône; et de cet empire, les Liburnes d'Illyrie nous montrent peut-être un tronçon détaché mais encore plein de vie aux temps historiques.

Diodore de Sicile fait remonter les exploits des Amazones de Libye à beaucoup de générations avant la guerre de Troie, à une époque bien antérieure aux combats qui rendirent célèbres les Amazones scythes établies en Asie-Mineure sur les bords du Thermodont. Ils seraient aussi antérieurs au règne de Thoutmos III, roi d'Égypte, 1600-1550, qui aurait, a-t-on dit, étendu sa domination jusqu'en Algérie. Les Amazones libyennes

1. Multa nos Rhodano super
Narrare longo res subegerunt stilo.
At numquam in illud animus inclinabitur
Europam ut isto flumine et Libyam adseram
Disterminari; Phileus hoc quanquam vetus
Putasse dicat incolas.

Aviénus, *Ora maritima*, vers 691-696, éd. Holder, p. 170. Il faut rapprocher le passage où Pline nous apprend que les deux embouchures du Rhône s'appelaient Libyques et l'une d'elles Hispanique, c'est-à-dire Ibère: Libyca appellantur duo ejus ora modica, ex his alterum Hispaniense, alterum Metapinum (*Histoire naturelle*, livre III, § 33; éd. Teubner-Ianus, p. 130). M. Littré (t. I, p. 159 et 181), propose de lire *libica* et de rattacher ce nom à celui d'un peuple gaulois d'Italie. Cette correction ne nous paraît pas suffisamment motivée. Cf. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 198.

2. Ubi nunc Brixia ac Verona urbes sunt locos tenuere Libui. Tite-Live, livre V, c. 35; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 291. Truentum cum amne, quod solum Liburnorum in Italia relicum est... Ab Ancona Gallica ora incipit togatæ Galliæ cognomine. Siculi et Liburni plurima ejus tractus tenuere. Pline, *Histoire naturelle*, livre III, § 110, 112; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 145.

de Diodore, c'est-à-dire les Libyens de race ibérique, seraient peut-être identiques aux Libyens à la peau brune et grisâtre dont M. Brugsch signale déjà la représentation figurée dans des monuments égyptiens de la quatrième dynastie [1].

Vers la fin du règne de Séti Ier, au quinzième siècle avant notre ère, d'autres Lybiens commencèrent à menacer l'Égypte; ils sont mentionnés dans les inscriptions hiéroglyphiques en compagnie des Maschouasch [2] appelés Maxues ou Maxyes par Hérodote [3]; leur histoire paraît appartenir à la période relativement moderne où s'était accomplie d'une façon irrémédiable la décadence de la race ibérique. Alors semble-t-il, s'était établie en Afrique, une colonie des Teucriens, peuple pélasgique qui posséda autrefois le nord-ouest de l'Asie-Mineure et s'étendit en Europe du Danube à l'Archipel et à la mer Adriatique [4]. Les Teucriens seraient les *Takkaro* des inscriptions égyptiennes [5]; ils auraient envoyé des colonies sur les côtes jadis ibériennes de l'Afrique environ 1500 ans avant notre ère, quand l'invasion indo-européenne avait déjà renversé une partie des états fondés dans les régions orientales

1. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, 2e édition, p. 8. Ces représentations des Libyens remonteraient à 3500 ans avant notre ère suivant la chronologie de M. Brugsch, à l'an 3000 environ si la découverte de M. Chabas sur la date de Menkhérès est reconnue comme certaine.

2. F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, t. I, p. 427; t. III, p. 155. Chabas (*Études sur l'antiquité historique*, 2e édition, p. 184), dit qu'on ne les rencontre pas avant le règne de Ramsès II.

3. Τὸ δὲ πρὸς ἑσπέρης τοῦ Τρίτωνος ποταμοῦ Αὐσέων ἔχονται ἀροτῆρες ἤδη Λίβυες καὶ οἰκίας νομίζοντες κεκτῆσθαι, τοῖσι οὔνομα κέεται Μάξυες. Hérodote, l. IV, c. 191, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 236; Teubner-Dietsch, t. I, p. 376.

4. Εἴη δὲ ἡ Παιονίη ἐπὶ τῷ Στρυμόνι ποταμῷ πεπολισμένη, ὁ δὲ Στρυμὼν οὐ πρόσω τοῦ Ἑλλησπόντου, εἴησαν δὲ Τευκρῶν τῶν ἐκ Τροίης ἄποικοι. Hérodote, l. V, c. 13, § 3; éd. Didot-Dindorf, p. 243; Teubner-Dietsch, t. II, p. 5. — Τευκρῶν... πρὸ τῶν Τρωϊκῶν... οἱ διαβάντες ἐς τὴν Εὐρώπην κατὰ Βόσπορον τούς τε Θρήϊκας κατεστρέψαντο πάντας καὶ ἐπὶ τὸν Ἰόνιον πόντον κατέβησαν μέχρι τε Πηνειοῦ ποταμοῦ τὸ πρὸς μεσαμβρίης ἤλασαν. Hérodote, l. VII, c. 20 à la fin; éd. Didot-Dindorf, p. 327; Teubner-Dietsch, t. II, p. 136.

5. F. Lenormant, *Manuel*, t. I, p. 437, 438, 440; Chabas, *Études d'antiquité historique*, 2e édition, p. 250, 254, 259, 262, 284, 286, 288, écrit *Tsekkariou*. Cf. Maspero, *Histoire ancienne*, 4e éd. p. 267.

de l'Europe par la race pélasgique, dans les régions occidentales de l'Europe par les Ibères [1].

Déjà à cette date, la race indo-européenne des Liguses, Ligures ou Sicules avait conquis sur les Ibères une partie de l'Italie, et ses armées victorieuses devaient bientôt menacer jusque sur les bords du Nil les grands rois d'Égypte. Après l'Afrique et l'Italie, les Ibères, peu à peu submergés par le flot toujours montant de l'invasion indo-européenne, allaient perdre successivement leurs possessions d'Europe; en Europe même, après leur autonomie, leur langue a partout disparu, sauf dans le petit pays basque; là, subsistent quelques débris linguistiques d'une race vaincue, mais autrefois puissante, qui paraît avoir dominé jadis dans une grande partie de l'Europe occidentale et même peut-être de l'Afrique.

1. Voyez plus bas, p. 96, 99.

CHAPITRE IV.

LES TURSES OU PÉLASGES-TURSÂNES.

SOMMAIRE. § 1. Sens de ces termes ethnographiques. — § 2. L'empire pélasgique. — § 3. Documents d'où résulte l'identité des Pélasges et des Tursânes. — § 4. Textes qui, à tort, distinguent les Pélasges des Tursânes. — § 5. Les Pélasges-Tursânes ne sont pas Indo-européens. — § 6. Date de leurs premières relations avec les Thraces. — § 7. Leurs premiers établissements en Asie-Mineure et en Europe. — § 8. Les Péoniens et les Teucriens sont des Pélasges comme les Mysiens. — § 9. Les Pélasges-Tursânes du mont Athos. — § 10. Ceux de Thessalie, d'Épire et de Béotie. — § 11. Ceux d'Athènes. — § 12. Ceux d'Étolie et d'Acarnanie. — § 13. Ceux du Péloponnèse. — § 14. Ilos l'Assyrien et Pélops le Pélasge. — § 15. Fusion entre les Pélasges-Tursânes et les Hellènes. — § 16. Les vieilles généalogies grecques distinguent les Pélasges des Hellènes. — § 17. Les Pélasges et les Héthéens. — § 18. Ludos le Sémite. — § 19. Le Déluge pélasgique d'Ogygès, le déluge hellénique de Deucalion, la religion des Pélasges-Tursânes. — § 20. La marine et les arts des Pélasges-Tursânes. — § 21. Fin de l'indépendance pélasgique en Grèce.

§ 1. *Sens des termes ethnographiques Pélasge et Turse ou Tursâne.*

Avant l'invasion indo-européenne, l'Europe méridionale était, semble-t-il, partagée en deux empires : à l'occident, les Ibères venus de la légendaire Atlantide ; à l'orient, un peuple arrivé d'Asie-Mineure et qu'on trouve désigné chez les Grecs par le nom de Pélasges, par celui de Tursânes [1], en dialecte ionien

1. L'orthographe ancienne Τυρσᾶνοι n'a été conservée qu'en dialecte dorien :

Ὄφρα κατ' οἶκον ὁ Φοῖνιξ ὁ Τυρσανῶν τ' ἀλαλατός.

Pindare, *Pythiques*, I, 72; éd. Schneidewin, t. I, p. 88. Pindare chante,

Tursênes (plus tard Tyrrhênes), et par les deux noms réunis de Pélasges-Tursânes. Les habitants de l'Italie les appelèrent Turskes (plus tard Tuskes). Les Égyptiens prononçaient Toursha, et l'on trouve peut-être ce nom sous la forme germanisée *Thurs* dans les traditions teutoniques (voyez p. 78). Dans certains documents du XIVe au Ve siècle avant notre ère, le nom de Toursha, Tursâne ou Tursène désigne seulement un rameau de la race pélasgique établi sur une partie des côtes et des îles de la mer Égée, puis en Italie, par opposition à d'autres rameaux : aux Plishti, c'est-à-dire aux Pélasges de Crète; aux Masa ou *Musoï*, aux Pélasges de Mysie en Asie-Mineure; aux Takkaro ou *Teucroï*, aux Pélasges de Macédoine et de Thrace. Nous prenons Pélasge dans un sens plus général.

Tant que les Ibères d'un côté, les Pélasges de l'autre ne trouvèrent devant eux que les sauvages habitants des cavernes, ils purent se développer sans rencontrer de résistance sérieuse. Mais un jour, paraît-il, le Pélasge et l'Ibère se virent en face l'un de l'autre, et un choc se produisit entre les deux maîtres de l'Europe. Dans le *Timée* de Platon, Socrate nous fait, d'après Solon, un récit pompeux de cette grande lutte où la victoire resta aux Pélasges et qui fixa les limites de l'invasion ibérique. Socrate, en bon Athénien qu'il était, attribue à ses compatriotes l'honneur de ce triomphe : « Nos » livres, » fait-il dire à Solon par les prêtres égyptiens, « nos » livres racontent combien était grande la puissance qui, ve- » nant de la mer Atlantique, portait alors l'insulte dans l'Eu- » rope entière et dans l'Asie. C'est votre ville qui l'a arrêtée... » Alors la puissance de votre ville, ô Solon, brilla aux yeux de » tous les hommes par le courage et par la force. La première » de toutes les villes par la magnanimité et par les arts de la » guerre, elle marcha d'abord à la tête des Grecs (*lisez* Pélas- » ges); puis, abandonnée des autres, elle combattit seule. Ré- » duite au danger le plus extrême, elle triompha des envahis-

dans cette pièce, la victoire navale remportée par Hiéron Ier, roi de Syracuse, contre les flottes combinées des Carthaginois et des Tursânes (Étrusques), sur les côtes d'Italie, près de Cumes, 474 ans avant J.-C.

» seurs, empêcha les peuples encore libres de tomber dans l'es-
» clavage et rendit à la liberté tous ceux qui avaient été as-
» servis de ce côté-ci des colonnes d'Hercule [1]. »

L'importance de ce succès peut-être exclusivement légendaire est beaucoup exagérée, car s'il donna des limites à l'empire ibère, il n'en amena pas la chute. La gloire de le renverser était réservée aux Indo-Européens. Quant au rôle attribué par Platon à Athènes, il est la conséquence d'une interprétation trop étroite des traditions relatives aux origines pélasgiques de cette ville. Athènes se considérant comme la ville pélasgique par excellence, s'attribue tout l'honneur d'un fait militaire dont la gloire revient à la totalité de cette race. Pour bien comprendre le texte de Platon que nous venons de citer, il faut le rapprocher des passages d'Hérodote qui nous parlent de l'époque où les Athéniens étaient Pélasges [2] et du mur pélasgique d'Athènes [3]. Il faut se reporter à Scymnus de Chio qui nous dit que les plus anciens habitants d'Athènes étaient des Pélasges [4]; enfin et surtout à ce curieux passage où Thucydide, parlant de la presqu'île du mont Athos, dit que la plus grande partie des habitants est pélasgique, de

1. Platon, éd. Stallbaum, t. VII, p. 99, 102. Didot-Schneider, t. II, p. 202, l. 3-6, 25-34

2. Ἀθηναῖοι δὲ ἐπὶ μὲν Πελασγῶν ἐχόντων τὴν νῦν Ἑλλάδα καλεομένην ἦσαν Πελασγοί, οὐνομαζόμενοι Κραναοί. Hérodote, livre VIII, c. 44, § 2; éd. Didot-Dindorf, p. 396, l. 15-17; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 242.

3. Κλεομένης δὲ ἀπικόμενος ἐς τὸ ἄστυ ἅμα Ἀθηναίων τοῖσι βουλομένοισι εἶναι ἐλευθέροισι ἐπολιόρκεε τοὺς τυράννους ἀπεργμένους ἐν τῷ Πελασγικῷ τείχεϊ. Hérodote, V, 64, § 3; Didot, p. 258, l. 22-23; Teubner, II, 29. Sur ce mur voir aussi Hécatée, cité par Hérodote, VI, 137, § 1, 2; Didot, p. 316; Teubner, II, 119: Πελασγοὶ ἐπεί τε ἐκ τῆς Ἀττικῆς ὑπὸ Ἀθηναίων ἐξεβλήθησαν, εἴτε ὦν δὴ δικαίως εἴτε ἀδίκως, τοῦτο γὰρ οὐκ ἔχω φράσαι πλὴν τὰ λεγόμενα ὅτι Ἑκαταῖος μὲν ὁ Ἡγησάνδρου ἔφησε ἐν τοῖσι λόγοισι λέγων ἀδίκως· ἐπεί τε γὰρ ἰδεῖν τοὺς Ἀθηναίους τὴν χώρην, τὴν σφίσι ὑπὸ τὸν Ὑμησσὸν ἐοῦσαν ἔδοσαν οἰκῆσαι, μισθὸν τοῦ τείχεος τοῦ περὶ τὴν ἀκρόπολίν κοτε ἐληλαμένου. Cf. *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 29, fragment 362.

4. Ἑξῆς Ἀθῆναι· φασὶ δ' οἰκητὰς λαχεῖν
ταύτας Πελασγοὺς πρῶτον, οὓς δὴ καὶ λόγος
Κραναοὺς καλεῖσθαι . . . .

Scymnus de Chio, vers 559-561; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 218.

même race que les Tursânes ou, comme il écrit, les Tursênes, qui ont jadis habité Lemnos et Athènes [1].

§ 2. *L'empire pélasgique.*

Mais Athènes n'était qu'une petite partie du vaste empire possédé par la race pélasgique. Cet empire, à l'époque de sa puissance, sans parler de ses colonies en Italie et en Afrique, comprenait une partie de l'Asie-Mineure, la Grèce ; il s'étendait au nord de la Grèce sur une portion de la vallée du Danube, où les Indo-Européens paraissent l'avoir trouvé et s'être installés par conquête à son détriment, quand vers l'an 2000 (?) avant J.-C., arrivant d'Asie, et ne formant encore qu'un seul peuple, ils s'établirent au centre de l'Europe. Eschyle, dans ses *Suppliantes* représentées pour la première fois à Athènes entre l'an 500 et l'an 493 avant notre ère, nous donne un tableau assez clair du territoire soumis à la domination pélasgique, lorsque Danaos et ses filles, poursuivis par les Égyptiens, vinrent demander l'hospitalité aux Pélasges d'Argos dans le Péloponnèse, c'est-à-dire à l'époque où quelques-uns des Pasteurs qui avaient dominé l'Égypte allèrent, vaincus et fugitifs, chercher asile sur les côtes du Péloponnèse. C'était vers l'an 1700 avant notre ère. Déjà le premier groupe des Indo-Européens d'Europe, les Thraco-Illyro-Ligures, s'était avancé vers le sud, et cependant l'empire pélasgique comprenait encore, outre la Grèce proprement dite, l'Épire, la Thessalie, la Macédoine et confinait à la Thrace [2].

1. Τὸ δὲ πλεῖστον Πελασγικόν, τῶν καὶ Λημνόν ποτε καὶ Ἀθήνας Τυρσηνῶν οἰκησάντων. Thucydide, livre IV, c. 109, § 4; éd. Didot-Haase, p. 192.

2. Voici comment s'exprime Pélasgos, roi d'Argos :

Τοῦ γηγενοῦς γάρ εἰμ' ἐγὼ Παλαίχθονος
ἶνις Πελασγός, τῆς δὲ γῆς ἀρχηγέτης·
ἐμοῦ δ' ἄνακτος εὐλόγως ἐπώνυμον
γένος Πελασγῶν τήνδε καρποῦται χθόνα.
Καὶ πᾶσαν αἶαν, ἧς δι' ἁγνὸς ἔρχεται
Στρυμών, τὸ πρὸς δύνοντος ἡλίου κρατῶ.
Ὁρίζομαι δὲ τήν τε Περραιβῶν χθόνα

Un des noms sous lesquels les Pélasges nous apparaissent dans l'histoire, Turses, d'où les dérivés Tursânes ou Tursênes et Turskes, semble identique au nom vieux-scandinave *Thurs* qui désigne, dans les vieilles légendes de la race germanique, un peuple de géants prédécesseur des Germains sur le même sol. La fable peut ici avoir un certain fondement historique. Nous ne songeons pas à soutenir que les Pélasges aient occupé avant les Germains le territoire sur lequel la race germanique se trouvait établie au commencement de notre ère. La race germanique a peut-être conservé dans les légendes relatives aux Thurses, un souvenir de l'impression redoutable qu'éprouvèrent les Indo-Européens quand, arrivant d'Asie dans leurs chariots sur les rives du bas Danube, ils se trouvèrent pour la première fois en contact avec l'empire et la civilisation pélasgiques [1]. Mais à cette époque le groupe indo-européen établi en Europe ne formait encore qu'un peuple. Il y aurait là une tradition conservée par la littérature légendaire et qui remonterait à 2000 ans (?) avant notre ère [2].

Πίνδου τε τἀπέκεινα, Παιόνων πέλας
ὄρη τε Δωδωναῖα· συντέμνει δ' ὅρος
ὑγρᾶς θαλάσσης· τῶνδε τἀπὶ τάδε κρατῶ.

Le roi pélasge d'Argos régnait donc sur le bassin du Strymon et sur les pays situés à l'occident de ce fleuve, sur les Perrhèbes en Thessalie et sur les régions qui se trouvent à l'ouest de la Thessalie au delà du Pinde, là où est Dodone. Eschyle, *Suppliantes*, vers 250-259; Dindorf, *Poetarum Scenicorum fabulae*, 5e éd., p. 42.

1. Sur la limite septentrionale des Pélasges, voyez plus bas, p. 94, 97, 98.

2. Sur ce sujet, voyez Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e éd., p. 487-489. M. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. III, p. 132, n'adopte pas la doctrine de Grimm. Suivant lui, le germanique *thorsa* « géant » est un mot d'origine germanique dérivé de la racine indo-européenne TERS « avoir soif, être sec, se crevasser. » Les dérivés germaniques certains de cette racine veulent dire « être sec, faner, soif, etc. » et semblent n'avoir aucun rapport avec l'idée de géant. La doctrine de Grimm reste donc la plus vraisemblable. Cf. Schade, *Altdeutsches Wœrterbuch*, 2e édition, au mot *Duris*.

§ 3. *Documents d'où résulte l'identité des Pélasges et des Tursânes.*

Pour bien comprendre les textes des historiens grecs et romains relatifs à l'histoire des Pélasges ou Turses, Tursânes, Turskes, il y a d'abord un point à établir, c'est la synonymie des deux termes, Pélasges et Turses, du dernier desquels Tursânes et Turskes sont de simples dérivés. Nous avons déjà cité le passage où Thucydide racontant avec l'autorité d'un contemporain les événements de l'an 424 avant J.-C., dit que le plus grand nombre des habitants de la presqu'île du mont Athos est pélasgique, que ce sont ces Tursânes qui ont habité autrefois Lemnos et Athènes[1]. Thucydide, Athénien, parlant de l'histoire de sa ville natale, mérite le respect de la critique; et il devait connaître, presque aussi bien qu'il connaissait Athènes, Lemnos soumise aux Athéniens de son temps, comme il le raconte lui-même dans son ouvrage si justement célèbre.

Ajoutons que Pythagore, qui naquit, comme on le sait, en 608, était fils d'un Tursâne de Lemnos établi pour ses affaires dans l'île ionienne de Samos. C'est la doctrine de Théopompe[2]

1. Τὸ δὲ πλεῖστον Πελασγικὸν τῶν καὶ Λῆμνόν ποτε καὶ 'Αθήνας Τυρσηνῶν οἰκησάντων. Thucydide, livre IV, c. 109, § 4, éd. Didot-Haase, p. 192. Cf. Hérodote : IV, 145, 2 : Τῶν ἐκ τῆς 'Αργοῦς ἐπιβατέων παίδων παῖδες ἐξελαθέντες ὑπὸ Πελασγῶν τῶν ἐκ Βραυρῶνος ληϊσαμένων τὰς 'Αθηναίων γυναῖκας, ὑπὸ τούτων ἐξελαθέντες ἐκ Λήμνου οἴχοντο πλώοντες ἐς Λακεδαίμονα (éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 356; Didot-Dindorf, p. 223, l. 35-39).

2. Πυθαγόρας μὲν οὖν Μνησάρχου, Σάμιος, ὡς φησιν 'Ιππόβοτος· ὡς δ' 'Αριστόξενος ἐν τῷ Πυθαγόρου βίῳ καὶ 'Αρίσταρχος καὶ Θεόπομπος, Τυῤῥηνὸς ἦν. Théopompe, fr. 67; Didot-Müller, *Frag. histor. græc.*, t. I, p. 287-288. Comparez Hermippe cité par Diogène Laërce, VIII, 1 : Πυθαγόρας Μνησάρχου δακτυλιογλύφου, ὥς φησιν Ἕρμιππος, Σάμιος ἦ, ὡς 'Αριστόξενος, Τυῤῥηνὸς ἀπὸ μιᾶς τῶν νήσων ἃς κατέσχον 'Αθηναῖοι Τυῤῥηνοὺς ἐκβαλόντες. (Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 41, fr. 22. Hermippe écrivait à la fin du troisième siècle av. J.-C.). Rapprochons Hérodote, VI, 140 : Μιλτιάδης... νηὶ κατανύσας ἐξ 'Ελαιοῦντος τοῦ ἐν Χερσονήσῳ ἐς τὴν Λῆμνον, προηγόρευε ἐξιέναι ἐκ τῆς νήσου τοῖσι Πελασγοῖσι, c'est-à-dire Τυρσηνοῖσι (éd. Teubner, II, 121; Didot, 137). Voir aussi, p. 80, note 2.

et d'Aristoxène[1] tous deux de la fin du quatrième siècle avant notre ère. Néanthe de Cyzique qui écrivait aux environs de l'an 200 avant J.-C. dit aussi que certains auteurs attribuaient cette origine au grand philosophe grec[2]. Or Lemnos, île tursâne d'après cette tradition, est, suivant Hérodote, une île pélasgique[3]. Donc les Pélasges et les Tursânes sont le même peuple, comme le dit Thucydide.

Myrsile, écrivain du troisième siècle avant J.-C., s'accorde avec Thucydide pour considérer les Tursânes comme d'anciens habitants d'Athènes. C'est à eux qu'il attribue la construction de l'enceinte de l'Acropole bâtie, dit Hérodote, par les Pélasges. Myrsile appartient à une époque où l'on expliquait, par les voyages imaginaires d'un petit peuple, les débris épars de l'empire pélasgique détruit; suivant lui, les Tursânes auraient pris le nom de Pélasges parce qu'ils ressemblaient à des oiseaux de passage, à des cigognes, en grec *pelargoï*[4]. Cette étymologie est évidemment absurde[5]; mais elle prouve que Myrsile considérait comme synonymes les

1. Aristoxène, fragments 1, 2, Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 272. Voir la note précédente. Comparer la suivante.

2. Λέγει δὲ ὁ Κλεάνθης ἄλλους εἶναι, οἳ τὸν πατέρα αὐτοῦ Τυῤῥηνὸν ἀποφαίνονται, τῶν τὴν Λῆμνον ἀποικησάντων. Ἐντεῦθεν δὲ κατὰ πρᾶξιν εἰς Σάμον ἐλθόντα καταμεῖναι καὶ ἀστὸν γενέσθαι. Néanthe, fragm. 30, tiré de Porphyre, *Vie de Pythagore*; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 9-10.

3. Hérodote, VI, 140 (éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 121); IV, 145 (éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 356), passages cités, p. 79, notes 1, 2; et V, 26 : Λῆμνόν τε καὶ Ἴμβρον, ἀμφοτέρας ἔτι τότε ὑπὸ Πελασγῶν οἰκεομένας (Teubner-Dietsch, t. II, p. 11; Didot-Dindorf, p. 217). Cf. p. 102, 112.

4. Μυρσίλος... τοὺς Τυῤῥηνούς φησιν, ἐπειδὴ τὴν ἑαυτῶν ἐξέλιπον, ἐν τῇ πλάνῃ μετονομασθῆναι Πελαργούς, τῶν ὀρνέων τοῖς καλουμένοις πελαργοῖς εἰκασθέντας, ὡς κατὰ ἀγέλας ἐφοίτων εἴς τε τὴν Ἑλλάδα καὶ τὴν βάρβαρον· καὶ τοῖς Ἀθηναίοις τὸ τεῖχος τὸ περὶ τὴν ἀκρόπολιν, τὸ Πελασγικὸν καλούμενον, τούτους περιβαλεῖν. Myrsile, fragm. 3; *Frag. hist. græc.*, t. IV, p. 457. Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 28; éd. Teubner, t. I, p. 34; Didot, p. 20, l. 39-46.

5. Elle a été naturellement reproduite par Strabon : Οἱ τὴν Ἀτθίδα συγγράψαντες ἱστοροῦσι περὶ τῶν Πελασγῶν, ὡς καὶ Ἀθήνησι γενομένων· διὰ δὲ τὸ πλανήτας εἶναι καὶ δίκην ὀρνέων ἐπιφοιτᾶν ἐφ' οὓς ἔτυχε τόπους Πελαργοὺς ὑπὸ τῶν Ἀττικῶν κληθῆναι. Strabon, livre V, c. 2, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 184, l. 38-42.

deux termes de Pélasges et de Tursânes, et nous ne devons pas négliger une circonstance qui donne à son témoignage une autorité toute particulière : c'est qu'il était né à Méthymne, dans l'île de Lesbos. Il écrivit une histoire de cette île : or, Lesbos est une des îles que les Pélasges ont occupées. Strabon nous dit même que Lesbos a été appelée Pélasgie[1].

Sophocle qui vécut de l'an 495 à l'an 405 avant J.-C. parle des Pélasges du Péloponnèse en des termes analogues à ceux dont se servent Thucydide et Myrsile à propos des Pélasges d'Athènes. Dans son *Inachos* se trouvait une invocation à ce fleuve qui était en même temps, d'après la légende, le premier roi d'Argos : « Inachos aux eaux abondantes, ô toi à qui » le père des sources, l'Océan, a donné naissance, c'est à ta » puissance majestueuse que sont soumis les champs d'Argos, » les collines d'Héra (Junon), et les Pélasges-Tursânes[2]. » Sophocle n'était pas originaire d'Argos dont il parle dans ces vers : mais né dans l'Attique, habitant de la pélasgique Athènes, il était aussi bien placé que Thucydide et Myrsile pour connaître à fond et de première main les traditions ethnographiques relatives aux origines pélasgiques.

L'identité des Tursânes et des Pélasges est encore affirmée par Hellanique de Lesbos, contemporain de Sophocle et de Thucydide, compatriote de Myrsile, et plus ancien que lui d'un siècle environ. Mais Hellanique est en contradiction avec Myrsile sur un point. Suivant Myrsile, des deux noms de Pélasge et de Tursânes, Tursânes est le plus ancien, Pélasge

1. Τὴν Λέσβον Πελασγίαν εἰρήκασι. Strabon, livre V, c. 2, § 4, éd. Didot-Müller et Dübner, p. 184, ligne 19.

2. Ἴναχε νᾶτορ, παῖ τοῦ κρηνῶν
πατρὸς Ὠκεανοῦ, μέγα πρεσβεύων
Ἄργους τε γύαις, Ἥρας τε πάγοις
καὶ Τυρσηνοῖσι Πελασγοῖς.

Sophocle, fragment 256, chez Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5e édition, p. 134. Une leçon différente et, je crois, moins bonne, a été donnée dans le Sophocle de Didot-Ahrens, fragment 677, p. 367. On trouve le texte rectifié dans le Denys d'Halicarnasse de Teubner-Kiessling, livre I, c. 25, t. I, p. 30; l'édition Didot, rétablit la leçon γεννᾶτορ au lieu de νᾶτορ, p. 18, ligne 38.

le plus nouveau. Hellanique prétend qu'on a dit d'abord Pélasges, et que le nom de Tursânes date de l'époque où les Pélasges s'établirent en Italie (x[e] siècle)[1]. Il est de toute évidence qu'il se trompe, car dès le quatorzième siècle avant notre ère, le nom de Toursha, d'où le grec Tursânes est dérivé, apparaît dans les monuments de l'Égypte[2]. Mais cette erreur n'a aucune importance pour la solution de la question qui nous occupe ici. Hellanique avait lu le nom des Tursânes dans une des hymnes attribuées à Homère et dans la *Théogonie* d'Hésiode[3]; il savait donc que ce nom remontait fort haut. Il émettait sur l'origine et sur le rapport chronologique de ce nom avec le nom de Pélasge une hypothèse hasardée; mais son témoignage sur la synonymie de ces deux termes ethnographiques, usités pour désigner une race dont d'importants tronçons avaient encore de son temps conservé leur langue et leur autonomie, ne perdait, par cette erreur, aucune autorité[4].

1. Ἑλλανίκος ὁ Λέσβιος τοὺς Τυῤῥηνούς φησι, Πελασγοὺς πρότερον καλουμένους, ἐπειδὴ κατῴκησαν ἐν Ἰταλίᾳ παραλαβεῖν ἣν νῦν ἔχουσι προσηγορίαν. Hellanique, fragm. 1, Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 45; Denys d'Halicarnasse, livre I, c. 28; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 33, l. 29 et suiv.; éd. Didot, p. 20, l. 28-30.

2. Rougé, *Revue archéologique*, t. XVI, p. 39, 43, 92-94; cf. F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, 3[e] édition, t. I, p. 401, 427, 438; Maspéro, *Histoire ancienne*, 4[e] édition, p. 219, 256.

3. Ληϊσταὶ προγένοντο θοῶς ἐπὶ οἴνοπα πόντον
Τυρσηνοί. . . . .
In Bacchum, 7, 8; éd. Baumeister, p. 70-71; cf. *Théogonie*, v. 1016.

4. Sur deux étymologies modernes, tout aussi hasardées du mot *Pélasge*, voir Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 5[e] édition, p. 34, 454. M. Hehn, *Kurturpflanzen*, 2[e] édition, p. 54, 472, prétend faire venir Πελασγός de la même racine que πέλος « gris. » Les Pélasges seraient les « gris, » c'est-à-dire les « vieux. » On ne trouve pas ce rapprochement dans Curtius (p. 271). Il n'est pas prouvé que πελασγός soit un mot d'origine grecque et dérive d'une racine indo-européenne PEL : πελασγός paraît être la prononciation grecque d'un nom que les Égyptiens prononçaient *Poulousti* et qui serait identique à celui des Philistins de la Bible. Voir sur ce point Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, 2[e] édition, p. 235, 250, 254, 258-263, 284-292, 447; Maspero, *Histoire ancienne*, 4[e] édition, p. 267, 270; F. Lenormant, *Manuel*, 3[e] édition, t. I, p. 438-441; *Les premières civilisations*, t. II, p. 419. Les Philistins de Palestine appelés Kéréthim dans la Bible venaient de Caphtor qui est l'île de Crète. Ho-

§ 4. *Textes qui, à tort, distinguent les Pélasges des Tursânes.*

Nous allons passer aux textes dans lesquels les Pélasges et les Tursânes sont donnés comme deux peuples distincts. Le plus ancien de ces textes appartient à Hérodote.

Sur la question de savoir quels rapports ethnographiques il pouvait y avoir entre les Pélasges et les Tursânes, nous ne pouvons nous attendre à trouver chez Hérodote la même précision que chez les auteurs originaires des pays pélasgiques

mère dans l'Odyssée, XIX, 177, parle des Pélasges de Crète qui, par conséquent, paraissent appartenir au même peuple que les Philistins :

Κρήτη τις γαῖ' ἐστὶ, μέσῳ ἐνὶ οἴνοπι πόντῳ,

. . . .

ἐν δ' Ἐτεόκρητης μεγαλήτορες, ἐν δὲ Κύδωνες,
Δωριέες τε τριχάϊκες, δῖοί τε Πελασγοί.

L'objection de M. Chabas, à savoir que les Philistins étaient d'origine chamitique (Genèse, X, 6-14,) ne prouve rien, puisque rien ne démontre que les Pélasges ne fussent pas d'origine chamitique. Je n'entends pas comme F. Lenormant, le verset 4 du chapitre X de la Genèse. Suivant moi, on ne doit pas conclure de ce verset que les Étrusques fussent de la race de Japhet (*Manuel*, I, 104-105). Ce verset veut dire qu'au temps reculé auquel il se rapporte, la race de Javan occupait déjà la plus grande partie de la Grèce et des îles voisines, c'est-à-dire les quatre localités dont la population est désignée par les noms d'*Élisah*, *Tharsis*, *Ketim* et *Dodanim*. *Élisah* serait l'Élide, partie du Péloponnèse; *Dodanim* paraît dériver du nom de Dodone en Épire, une des plus anciennes résidences connues de la race grecque; *Ketim* serait la Macédoine, suivant le premier livre des Machabées, c. 8, v. 5, qui donne le titre de roi des Ketéens à Alexandre le Grand. Tharsis est donc dans ce texte une région voisine de la Grèce, vraisemblablement les îles de la mer Égée conquises déjà par les Grecs sur les *Tursa* ou *Tursènes*. Je ne crois donc pas que *Tharsis*, dans la Genèse, ait la valeur ethnographique de l'égyptien *Toursha* pas plus que du *Tursâne* des Grecs : c'est un terme géographique. Je ne crois pas davantage qu'il faille, avec Movers, reconnaître dans ce *Tharsis* la colonie phénicienne de Tartesse en Espagne. Les textes que cite Movers, *Phönizisches Alterthum*, t. II, 2e partie, p. 597, n'ont pas le même auteur que les généalogies contenues dans le chapitre X de la Genèse, et prouvent simplement dans ces textes de date évidemment différente que le mot *Tharsis* n'a pas le même sens.

comme Sophocle et Thucydide d'Athènes, Hellanique de Lesbos, Myrsile de Méthymne. Hérodote était né à Halicarnasse, colonie dorienne établie en Carie, et quelque vraisemblable que soit la parenté des Cariens et des Pélasges, la Carie tout entière était en dehors de la partie des côtes de l'Asie-Mineure occupée par les Pélasges avant l'invasion indo-européenne : Mycale, limite des Pélasges au sud [1], était, au nord, limite des Cariens. Quand donc Hérodote parle des Pélasges, ce n'est pas une tradition nationale et pour ainsi dire de famille qu'il reproduit : nous qui l'écoutons, nous entendons un compilateur répéter plus ou moins exactement ce qu'il a appris dans ses voyages ou dans les livres.

L'historien d'Halicarnasse ne se sert ordinairement pas de l'expression de Tursânes. Il appelle Pélasges et non Tursânes (qu'il écrit Tursênes), les anciens habitants d'Athènes[2]. Lemnos, où Thucydide met les Tursânes, était, suivant Hérodote, habitée par des Pélasges [3]. Les Tursânes, pour Hérodote, c'est la fraction de cette race transplantée en Italie, sauf dans un seul passage où il parle des Tursânes établis en Thrace auprès des Pélasges. Il distingue donc les Pélasges de Thrace des Tursânes du même pays ; cependant il ne nous dit pas que les uns et les autres n'appartinssent pas à la même race.

1. Μενεκράτης ὁ Ἐλαΐτης ἐν τοῖς Περὶ κτίσεων φησὶ τὴν παραλίαν τὴν νῦν Ἰωνικὴν πᾶσαν, ἀπὸ Μυκάλης ἀρξαμένην, ὑπὸ Πελασγῶν οἰκεῖσθαι πρότερον καὶ τὰς πλησίον νήσους. Ménécrate, fragm. 1; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 342. Cf. Strabon, livre XIII, c. 3, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 531, lignes 8-13. Ménécrate écrivait vers l'an 300 avant J.-C.

2. Ἀθηναῖοι δὲ ἐπὶ μὲν Πελασγῶν ἐχόντων τὴν νῦν Ἑλλάδα καλεομένην ἦσαν Πελασγοὶ οὐνομαζόμενοι Κραναοί. Hérodote, l. VIII, c. 44, § 2, éd. Didot-Dindorf, p. 396, lignes 15-17; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 242.

3. Τῶν ἐκ τῆς Ἀργοῦς ἐπιβατέων παίδων παῖδες ἐξελαθέντες ὑπὸ Πελασγῶν... ἐκ Λήμνου οἴχοντο πλώοντες ἐς Λακεδαίμονα. Hérodote, l. IV, c. 14, § 2; éd. Didot-Dindorf, p. 223, l. 35-39; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 356. Οἱ δὲ Πελασγοὶ οὗτοι Λῆμνον τότε νεμόμενοι... (l. VI, c. 138, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 316, l. 43-44; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 120). Μιλτιάδης... καταιύσας... ἐς τὴν Λῆμνον προηγόρευε ἐξιέναι ἐκ τῆς νήσου τοῖσι Πελασγοῖσι (l. VI, c. 140, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 317, l. 34-38; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 121).

Rien n'est fréquent comme l'usage de noms différents pour désigner le même groupe ethnographique. Dans le français littéraire, *germain*, *teutonique* et *allemand* sont souvent synonymes. L'anglais *german* désigne le même peuple que l'allemand *deutsch*. Le second de ces deux noms existe en anglais comme le premier, on l'écrit *dutch* en anglais. Mais en anglais *dutch* et *german* ne sont pas synonymes et servent à distinguer deux peuples de même race que la politique seule a séparés l'un de l'autre, les Allemands et les Hollandais.

Les savants de l'antiquité ont trop souvent cédé à la tendance de distinguer autant de races qu'ils trouvaient de noms. Une doctrine courante dans le monde des lettres est qu'il n'y a pas de synonymes. Mais cette maxime n'a qu'une vérité relative, et, appliquée dans le domaine de l'érudition comme principe absolu, elle mène aux résultats les plus erronés. Ainsi se sont égarés après Hérodote plusieurs compilateurs du premier siècle avant J.-C. et du siècle suivant : Scymnus de Chio[1], Strabon, Denys d'Halicarnasse, Pline l'Ancien quand, écrivant trois et quatre siècles après Sophocle, Thucydide, Hellanique, Myrsile de Méthymne, ils ont prétendu faire des Pélasges et des Tursânes (dont ils écrivent le nom Tyrrhènes), deux races différentes. De l'existence de deux noms, ils concluaient à l'existence de deux races à une époque où la race pélasgique s'étant, en Grèce, fondue avec la race hellénique et où, en Italie, le nom de Pélasge étant inusité partout ailleurs que dans les livres, toute vérification *sur pièce*, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, était devenue impossible. Et des savants modernes ont préféré l'affirmation arbitraire et relativement récente de Scymnus, de Strabon, de Denys d'Halicarnasse et de Pline au témoignage si ancien et si autorisé de Thucydide,

1. Μετὰ τὴν Λιγυστικὴν Πελασγοὶ δ' εἰσὶν
οἱ πρότερον κατοικήσαντες ἐκ τῆς Ἑλλάδος,
κοινὴν δὲ Τυῤῥηνοῖσι χώραν νεμόμενοι.

Scymnus de Chio, vers 217-219 (*Geographi græci minores*, t. I, p. 204). Scylax, plus ancien n'a pas commis la même erreur : § 5. Ἀπὸ δὲ Ἀντίου Τυῤῥηνοὶ ἔθνος μέχρι Ῥώμης (*ibid.*, p. 18).

de Sophocle, d'Hellanique de Lesbos et de Myrsile de Méthymne [1]. Il nous paraît évident que ces savants modernes ont fait fausse route.

§ 5. *Les Pélasges-Tursânes ne sont pas Indo-Européens.*

Les Pélasges étaient étrangers à la race indo-européenne. Un des caractères distinctifs de la race indo-européenne est, comme nous le verrons plus loin, l'industrie de la fabrication des étoffes. Or, la tradition grecque nous présente la fabrication des étoffes comme un art appris par les Pélasges postérieurement à leur établissement dans le Péloponnèse.

L'agriculture a été dans le domaine commun du groupe européen de la race indo-européenne avant l'époque où le peuple unique formé par ce groupe s'est divisé en ses divers rameaux. Or, il fut un temps où les Pélasges établis dans le Péloponnèse ne connaissaient point l'agriculture; ils l'apprirent en même temps que la fabrication des étoffes. Le nom de Triptolème est associé aux récits de l'introduction de l'agriculture dans le Péloponnèse comme dans l'Attique où cette introduction fut le résultat de l'invasion indo-européenne, c'est-à-dire d'une conquête par les Thraces; cela nous montre que dans le Péloponnèse comme dans l'Attique nous nous trouvons en face du même fait: les Pélasges ont appris l'agriculture des Indo-Européens [2].

1. Rapprocher des passages de ces auteurs cités p. 79-82, un passage de Pausanias relatif à la fondation d'un temple à Athènes par le fils de Tursâne; il en sera question au § 11, p. 103.

2. Καλλιστοῦς... τόν τε ἥμερον καρπόν ἐσηγάγετο οὗτος παρὰ Τριπτολέμου καὶ τὴν ποίησιν ἐδίδαξε τοῦ ἄρτου καὶ ἐσθῆτα ὑφαίνεσθαι καὶ ἄλλα τὰ ἐς ταλασίαν μαθὼν παρ' Ἀδρίστα. Ἀπὸ τούτου δὲ βασιλεύσαντος Ἀρκαδία τε ἀντὶ Πελασγίας ἡ χώρα καὶ ἀντὶ Πελασγῶν Ἀρκάδες ἐκλήθησαν οἱ ἄνθρωποι. Pausanias, l. VIII, c. 4, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 367, lignes 27-33. Ce passage traite spécialement de l'Arcadie. Sur l'introduction de l'agriculture à Argos pendant la domination pélasgique, voyez le même auteur l. I, c. 14, § 2 (éd. Didot-Dindorf, p. 19, lignes 45-46): Λέγεται οὖν ὡς Δήμητρα ἐς Ἄργος ἐλθοῦσαν Πελασγὸς δέξαιτο οἴκῳ. Quant aux textes relatifs à la légende de Triptolème en Attique, il en sera question au livre II.

§ 6. *Date des premières relations des Pélages-Tursânes avec les Thraces.*

Nous parlerons avec détails de l'invasion des Thraces en Europe, quand arrivera le moment d'étudier spécialement la plus ancienne histoire de ce peuple. Mais il est nécessaire ici de donner, dès à présent, une indication chronologique.

La tradition athénienne relative aux mystères de Dèmètêr (Cérès), à Éleusis, associe formellement le nom des Thraces à l'invention de l'agriculture. Ce n'est donc pas des Égyptiens que la Grèce l'a reçue. Les Égyptiens avaient la charrue et le blé dès la douzième dynastie, entre les années 2850 et 2400 avant notre ère[1]. Mais à cette époque la marine égyptienne n'était pas assez hardie pour s'aventurer sur des côtes aussi éloignées que celles de la Grèce. Ce fut seulement vers la fin de la domination des Pasteurs, vers l'an 1700 avant notre ère, que des vaisseaux venus d'Égypte abordèrent en Grèce et y déposèrent des colons.

Danaos qui personnifie cette colonie s'établit à Argos. Il n'était pas Égyptien, nous dit Diodore; il était du nombre des étrangers que les Égyptiens chassèrent parce que ces étrangers avaient une religion différente de la leur[2]. Danaos et ses filles sont des Pasteurs fugitifs; ce sont quelques-uns des anciens maîtres de l'Égypte qui, poursuivis par les maîtres nouveaux du pays, vont s'établir en Grèce. La date que nous donnons à cet événement est confirmée par des documents égyptiens dans lesquels on voit peu après, sous le règne de

1. F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, 3e édition, t. I, p. 354.

2. Κατὰ τὴν Αἴγυπτον... πολλῶν γὰρ καὶ παντοδαπῶν κατοικούντων ξένων καὶ διηλλαγμένοις ἔθεσι χρωμένων περὶ τὸ ἱερὸν καὶ τὰς θυσίας, καταλελύσθαι συνέβαινε παρ' αὐτοῖς τὰς πατρίους τῶν θεῶν τιμάς... Εὐθὺς οὖν ξενηλατουμένων τῶν ἀλλοεθνῶν, οἱ μὲν ἐπιφανέστατοι καὶ δραστικώτατοι συστραφέντες ἐξερρίφησαν, ὥς τινές φασιν, εἰς τὴν Ἑλλάδα καί τινας ἑτέρους τόπους, ἔχοντες ἀξιολόγους ἡγεμόνας, ὧν ἡγοῦντο Δαναὸς καὶ Κάδμος τῶν ἄλλων ἐπιφανέστατοι. Diodore de Sicile, l. XL, c. 3, § 1, 2; éd. Didot-Dindorf, t. II, p. 579.

Thoutmos III, la Grèce désignée par le nom d'îles des Tana [1]. Le nom égyptien de Tana est identique au nom grec de Danaos qui, chez Homère, a le même sens que dans les inscriptions égyptiennes. Thoutmos III se vante d'avoir soumis à sa domination les îles des Tana. Or, il régna de 1600 à 1550 environ [2].

Si vers l'an 1700, époque approximative de l'arrivée de Danaos en Grèce, les habitants de la Grèce n'avaient pas connu l'agriculture, ils l'auraient apprise des colons ou des conquérants que l'Égypte leur envoyait. Mais les traditions helléniques n'attribuent pas cette origine à l'agriculture des Grecs. Elles reconnaissent aux Thraces l'honneur d'avoir apporté en Grèce la culture des céréales, cet art qui, en multipliant les produits du sol, exerce une influence si grande sur le développement de la richesse et sur les progrès de la civilisation. Elles n'attribuent à l'agriculture égyptienne qu'une action toute locale, limitée à l'Argolide [3]. Si l'on date de l'an 1700, époque où les Pasteurs furent chassés d'Égypte, l'arrivée de Danaos dans la cité pélasgique d'Argos, il faut faire remonter plus haut la conquête par les Thraces de la ville d'Éleusis en Attique. On peut supposer que les Thraces se seront avancés dans les régions situées au sud du bas Danube et auront envahi la Grèce vers l'an 2000 avant notre ère. C'est la date à laquelle serait né, suivant Hérodote, le dieu thrace Dionusos [4]. L'établissement des Pélasges dans les mêmes régions était plus ancien. Nous aurions donc :

1. E. de Rougé, dans la *Revue archéologique*, t. IV (1861), p. 201, 220.

2. F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. I, p. 377.

3. Ἐν τῇ Ἀργείᾳ σπαρέντος τῶν πυρῶν σπέρματος, ἐκ Λιβύης Ἄργου μεταπεμψαμένου. Polémon, fragm. 12 ; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 119. Polémon écrivait au commencement du second siècle avant notre ère.

4. Hérodote a dit (II, 145, 3), que de Dionusos, fils de Sémélé à l'époque où il écrivait, il s'était écoulé seize cents ans (Didot-Müller, *Ctesiæ... fragmenta*, p. 173, note **). Dans le texte donné par M. Dindorf, éd. Didot, p. 120, lignes 1, 2, on lit mille soixante ans. Nous préférons le texte original d'accord avec M. Dietsch (éd. Teubner, t. I, p. 192) : Διονύσῳ μὲν

Arrivée	des Pélasges en Grèce,	2500 (?)	avant J.-C.	
Id.	des Thraces	id.	2000 (?)	id.
Id.	de Danaos	id.	1700 (?)	id.[1]

Le fragment si curieux de Diodore de Sicile sur les dominateurs de la mer que nous a conservé la chronique d'Eusèbe est d'accord avec cette théorie[2]. Dans ce document, il faut distinguer : 1° la liste des peuples qui ont régné sur la mer (elle s'arrête au commencement du cinquième siècle avant notre ère par conséquent elle paraît dater de cette époque) ; 2° des chiffres indiquant la date présumée de la domination de chacun de ces peuples. Cette seconde partie, résultat des calculs fantastiques des chronographes, est évidemment dépourvue de toute valeur. La première partie nous semble au contraire d'une grande autorité : elle représente la tradition historique. On y voit que la mer appartint d'abord aux Lydiens et aux Pélasges, deux synonymes pour désigner la même race, car c'est de Lydie comme nous l'apprend Hérodote, que les

νυν τῷ ἐκ Σεμέλης τῆς Κάδμου λεγομένῳ γενέσθαι κατὰ ἑξακόσια ἔτεα καὶ χίλια μάλιστά ἐστι ἐς ἐμέ.

1. Castor, auteur du premier siècle avant notre ère, gendre du roi de Galatie Dejotaros et fondateur d'une école de chronologie, qui a fort embrouillé l'histoire des origines grecques, donne à l'avènement de Danaos une date qui correspond à l'an 1396 avant J.-C. (Didot-Müller, *Ctesiæ... fragmenta*, p. 170-171). Nous croyons Danaos plus vieux d'environ trois siècles.

2. Migne, *Patrologia latina*, t. XXVII (Œuvres de saint Jérôme, t. VIII), col. 274, 295-297, 303, 313, 319, 323, 329, 335, 347; Mai, *Eusebii Pamphili chronicorum canonum libri duo*, p. 168-169, 299, 303, 311-315. Cf. Didot-Müller, *Ctesiæ... fragmenta*, p. 180. Les dominateurs de la mer auraient été : 1° Les Lydiens pendant quatre-vingt-douze ans à commencer en 1168 av. J.-C.; 2° les Pélasges, quatre-vingt-cinq ans à partir de l'année 1088; 3° les Thraces, soixante-dix-neuf ans à partir de 1015 (?) 4° les Phrygiens, vingt-trois ans à partir de 916; 5° les Rhodiens, vingt-cinq ans à partir de 903; 6° les Cypriens trente-trois ans à partir de 866 (?); 7° les Phéniciens, quarante-cinq ans à partir de 824; 8° les Égyptiens à partir de 785 (?); 9° les Milésiens à partir de 753, etc. La liste se termine à l'année 480 av. J.-C. Des deux leçons qui placent l'une les Rhodiens au quatrième rang avant les Phrygiens, l'autre les Rhodiens au cinquième rang après les Phrygiens, nous préférons la seconde.

Pélasges-Tursânes arrivèrent en Europe. Ensuite viennent les Thraces et les Phrygiens, encore deux synonymes pour indiquer le même peuple, car les Phrygiens sont des Thraces établis en Asie. Après eux apparaissent les Rhodiens, les Cypriens, les Phéniciens, les Égyptiens, quatre synonymes : les Rhodiens et les Cypriens sont des colonies phéniciennes, et, comme les Phéniciens proprement dits, ils vécurent sous la domination égyptienne du dix-septième au treizième siècle avant notre ère [1].

§ 7. *Premiers établissements des Pélasges-Tursânes en Asie-Mineure et en Europe.*

Le plus ancien établissement connu des Pélasges est sur les côtes occidentales de l'Asie-Mineure. Nous avons déjà vu que Ménécrate d'Élée leur donnait pour limite méridionale le mont Mycale vis-à-vis l'île de Samos. Cet auteur grec leur attribue au nord les mêmes limites qu'à l'Ionie[2]; or les limites de l'Ionie nous sont connues par Hérodote[3] et elles entamaient légèrement la partie méridionale du territoire de la Lydie jusques et y compris Phocée. Mais avant l'établissement des Thraces en Asie-Mineure, dans les provinces connues sous les noms de Mysie, Bithynie et Phrygie, les Pélasges se sont certainement avancés bien au nord de l'Ionie. Le nom pélasgique de *Larissa* porté non seulement par une ville si-

1. F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. III, p. 29-33.

2. Μενεκράτης γοῦν ὁ 'Ελαίτης ἐν τοῖς περὶ κτίσεων φησὶ τὴν παραλίαν τὴν νῦν 'Ιωνικὴν πᾶσαν, ἀπὸ Μυκάλης ἀρξαμένην, ὑπὸ Πελασγῶν οἰκεῖσθαι πρότερον καὶ τὰς πλησίον νήσους. Strabon, l. XIII, c. 3, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, t. I, p. 531, lignes 8-12. Cf. *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 342, fr. 1. Ménécrate, écrivait vers l'année 300 avant J.-C.

3. Μίλητος μὲν ['Ιώνων] πρώτη κέεται πόλις πρὸς μεσαμβρίην, μετὰ δὲ Μυοῦς τε καὶ Πριήνη· αὗται μὲν ἐν τῇ Καρίῃ κατοικέαται... αἵδε δὲ ἐν τῇ Λυδίῃ, Ἔφεσος, Κολοφῶν, Λέβεδος, Τέως, Κλαζομεναί, Φώκαια. Hérodote, l. I, c. 142, § 2, édition Didot-Dindorf, p. 48, l. 34-38; éd. Teubner-Dietsch, p. 77.

tuée près d'Éphèse en Ionie[1], mais par deux autres plus au nord l'une auprès de Cumes en Éolie[2], l'autre en Troade[3], établit que la domination pélasgique sur les côtes de l'Asie-Mineure a dû s'étendre de la Carie à la mer de Marmara et vraisemblablement jusqu'au Pont-Euxin. Cette opinion est confirmée par Hérodote : car cet historien nous montre, sur les côtes orientales de la mer de Marmara, deux villes, Plakiê et Skulakê encore habitées de son temps par des Pélasges; ces Pélasges à cette époque, c'est-à-dire au cinquième siècle avant notre ère, avaient conservé leur langue nationale, une langue différente de celle de tous leurs voisins : voilà ce qu'Hérodote nous apprend[4].

Les Pélasges ont dû passer d'Asie-Mineure en Europe par le détroit des Dardanelles, ou par celui de Constantinople. Ils ont dû occuper d'abord la région à laquelle plus tard les Thraces devaient donner leur nom. Puis ils ont étendu leur domination dans toute la péninsule des Balkans. Chez Eschyle l'empire pélasgique, au temps de Danaos vers l'an 1700,

1. Καὶ ἡ Ἐφεσία Λάρισά ἐστι... Strabon, l. IX, c. 5, § 19; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 378, l. 29.

2. Ἐν τῇ Ἀσίᾳ ἥ τε [Λάρισα] Φρικωνὶς ἡ περὶ τὴν Κύμην καὶ ἡ κατὰ Ἁμαξιτὸν τῆς Τρῳάδος. Strabon (IX, 5, § 19; *ibid.*, p. 378, l. 27-28). Πολλαὶ μὲν οὖν αἱ Λάρισαι, δεῖ δὲ τῶν ἐγγύς τινα δέξασθαι, μάλιστα δ' ἂν τὴν περὶ Κύμην ὑπολάβοι τις ὀρθῶς... Πελασγοὺς κεκακωμένους ὑπὸ τοῦ Τρωικοῦ πολέμου κατέχοντας δ' ὅμως ἔτι τὴν Λάρισαν. Strabon, XIII, 3, § 2 et 3; *ibid.*, p. 530, l. 27-29, 53-54.

3. Ἦν δὲ τῷ Ἀχαιίῳ συνεχὴς ἡ Λάρισα. Strabon, l. XIII, c. 1, § 47; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 517, l. 6; cf. la note précédente.

4. Ἥντινα δὲ γλῶσσαν ἵεσαν οἱ Πελασγοὶ οὐκ ἔχω ἀτρεκέως εἶπαι· εἰ δὲ χρεών ἐστι τεκμαιρόμενον λέγειν τοῖσι νῦν ἔτι ἐοῦσι Πελασγῶν τῶν ὑπὲρ Τυρσηνῶν Κρηστῶνα πόλιν οἰκεόντων... καὶ τῶν Πλακίην τε καὶ Σκυλάκην Πελασγῶν οἰκισάντων ἐν Ἑλλησπόντῳ... ἦσαν οἱ Πελασγοὶ βάρβαρον γλῶσσαν ἱέντες... Καὶ γὰρ δὴ οὔτε οἱ Κρηστωνιῆται οὐδαμοῖσι τῶν νῦν σφέας περιοικεόντων εἰσὶ ὁμόγλωσσοι, οὔτε οἱ Πλακιηνοί, σφίσι δὲ ὁμόγλωσσοι. Hérodote, l. I, c. 57, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 17, l. 18-28; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 26-27. Sur la situation de ces deux villes, voir Pomponius Mela, I, § 98 (éd. Teubner-Frick, p. 23) : trans omnem [Granicum] sedet in cervice pæne insulæ Cyzicum... post Placia et Scylace parvæ Pelasgorum coloniæ, quibus a tergo imminet mons Olympus, ut incolæ vocant Mysius. Flumen Ryndacos in quæ secuntur emittitur... trans Ryndacum est Dascylos.

a pour capitale Argos dans le Péloponnèse et en même temps le bassin du Strymon est sa limite orientale [1]. Ce tableau, quelque vieux qu'il soit, nous reporte dans l'histoire des Pélasges à une date relativement récente où déjà la conquête thrace avait enlevé aux Pélasges les pays situés en Europe à l'Est du bassin du Strymon.

Les anciens avaient conservé une tradition curieuse relative à l'invasion des Pélasges en Europe. On connaît la légende rapportée par Hérodote. Les Tursânes, car c'est de ce nom que se sert, dans ce passage, le grand historien, auraient été chassés de Lydie par une famine aussi terrible que prolongée. Pendant dix-huit ans, dit-on, ils ne mangèrent que de deux jours l'un : le jour de jeûne, pour tromper la faim, ils jouaient. Enfin, fatigués de ce régime frugal, ils se partagèrent en deux bandes : l'une resta dans le pays, l'autre s'embarqua. Le port d'embarquement fut Smyrne, et les émigrants s'appelèrent Tursânes, du nom de leur chef, fils de leur roi [2].

Nous ne considérons comme certain dans ce récit que ce qui concorde avec d'autres documents : 1° l'indication approximative du plus ancien domaine connu des Pélasges, qui aurait été en Asie-Mineure; 2° le fait que les Pélasges possédaient une marine. Hérodote dans ce passage indique seulement d'une manière approximative le plus ancien domaine connu des Pélasges, car il paraît dire que les Pélasges ne s'étendaient pas, en Asie-Mineure, au nord de la Lydie. Or, cette doctrine ne fut vraie qu'à partir de l'invasion thrace en Asie-Mineure. Avant cette invasion l'empire pélasgique en Asie-Mineure atteignait la Propontide et le Pont-Euxin aujourd'hui la mer de Marmara et la mer Noire.

1. Καὶ πᾶσαν αἶαν ἧς δι' ἁγνὸς ἔρχεται
Στρυμών, τὸ πρὸς δύνοντος ἡλίου κρατῶ.

Suppliantes, vers 254-255; Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5e édition, p. 42.

2. Hérodote, l. I, c. 94; éd. Didot-Dindorf, p. 32-33; Teubner-Dietsch, t, I, p. 52.

§ 8. *Les Péoniens et les Teucriens sont des Pélasges-Tursânes comme les Mysiens.*

D'Asie cet empire s'étendit en Europe. Les Pélasges qui possédaient Larisse de Troade, au sud et tout près de l'Hellespont, ou détroit des Dardanalles, Plakiê et Skulakê au nord de ce détroit, ont vraisemblablement passé la mer à ce détroit ou plus au nord près de l'emplacement où devait être plus tard bâtie Constantinople, peut-être sur ces deux points. Hérodote parle de deux membres de la famille pélasgique quand il nous raconte qu'avant la guerre de Troie les Mysiens et les Teucriens traversèrent le Bosphore ou détroit de Constantinople, firent la conquête de toute la Thrace (c'est-à-dire de la région qui devait prendre le nom de Thrace sous la domination des Indo-Européens), s'étendirent jusqu'à la mer Adriatique et jusqu'au fleuve Pénée en Thessalie [1].

1. Μυσῶν τε καὶ Τευκρῶν τὸν πρὸ τῶν Τρωϊκῶν γενόμενον [στόλον], οἳ διαβάντες ἐς τὴν Εὐρώπην κατὰ Βόσπορον τούς τε Θρήϊκας κατεστρέψαντο πάντας καὶ ἐπὶ τὸν Ἰόνιον πόντον κατέβησαν μέχρι τε Πηνειοῦ ποταμοῦ τὸ πρὸς μεσαμβρίης ἤλασαν. Hérodote, l. VII, c. 20, § 2; éd. Didot-Dindorf, p. 327, l. 10-15; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 136. L'identité des Pélasges et des Teucriens est établie non seulement par les textes relatifs aux Péoniens et que nous citerons p. 95-96, mais par ceux qui constatent la tradition de la communauté d'origine des Teucriens et des habitants primitifs de l'Attique et de la Krète. Ἐκ τῆς Κρήτης ἀφιγμένοις Τεύκροις... ἄλλοι δ' ἐκ τῆς Ἀττικῆς ἀφῖχθαί τινα Τεῦκρόν φασιν. Strabon, l. XIII, c. 1, § 48; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 517, l. 22-22, 32-33. Κεφάλων φησὶν ὅτι Δάρδανος ἀπὸ Σαμοθράκης ἐλθὼν εἰς τὴν Τρωάδα, τὴν Τεύκρου τοῦ Κρητὸς θυγατέρα γαμεῖ Ἀρίσβην. Ἑλλάνικος δὲ Βάτειαν αὐτήν φησιν. Hellanique, fragm. 130; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 62. Τεῦκρον δὲ ἄλλοι τε πολλοὶ καὶ Φανόδημος, ὁ τὴν Ἀττικὴν γράψας ἀρχαιολογίαν, ἐκ τῆς Ἀττικῆς μετοικῆσαί φασιν εἰς τὴν Ἀσίαν. Phanodème, fragm. 8; *ibid.*, t. I, p. 367. On sait que les plus anciens habitants connus de l'Attique sont les Pélasges-Tursânes. Ces Pélasges-Tursânes venaient d'Asie-Mineure. Phanodème renverse l'ordre des termes de la migration. Cet auteur écrivait au quatrième siècle avant J.-C. L'origine orientale des Teucriens d'Asie est confirmée par l'observation d'Hérodote que les Gargithes de Troade descendaient des Teucriens : Ὑμέης... εἷλε Γέργιθας τοὺς ὑπολειφθέντας τῶν ἀρχαίων Τευκρῶν (Hérodote, V, 122; éd. Didot-Dindorf, p. 277, l. 7, 14-15,

Ce texte nous indique quelle a été, à une date inconnue mais antérieure à l'arrivée des Indo-Européens, l'étendue de l'empire pélasgique en Europe, au Nord de la région qui fut plus tard la Grèce. Les Pélasges, Mysiens et Teucriens, atteignaient, à l'ouest, la mer Adriatique, au sud, le Pénée en Thessalie [1]; ils n'étaient donc arrivés ni à Athènes, ni dans le Péloponnèse. Mais en revanche ils possédaient toute la Thrace, non pas la Thrace de nos jours qui est resserrée entre l'Archipel et le mont Balkan, mais la Thrace du temps d'Hérodote, le plus grand pays du monde après l'Inde, la Thrace qui comprend le pays des Gètes et qui s'étend jusqu'au Danube [2], la Thrace où, à la date des conquêtes dont il s'agit, les Thraces n'étaient point encore parvenus, pas plus qu'ils n'étaient alors arrivés en Asie-Mineure : car les Teucriens, ou Pélasges de Troade, ont précédé en Asie-Mineure les Dardaniens ou Thraces de Troade, peuple Indo-Européen [3].

Après la conquête des contrées septentrionales de la péninsule des Balkans par les Thraces et les Illyriens, un groupe de

Teubner-Dietsch, t. II, p. 59); *ἐν δεξιῇ δὲ Γέργιθας Τευκρούς* (Hérodote, VII, 43, 3; éd. Didot-Dindorf, p. 333, l. 24; Teubner-Dietsch, t. II, p. 145).

1. Hérodote, l. VII, c. 20, § 2; éd. Didot-Dindorf, p. 327, l. 10-15; Teubner-Dietsch, t. II, p. 136. Voyez plus haut, p. 93, note 1.

2. *Θρηΐκων δὲ ἔθνος μεγιστόν ἐστι μετά γε Ἰνδοὺς πάντων ἀνθρώπων... νόμοισι δὲ οὗτοι παραπλησίοισι πάντες χρέονται κατὰ πάντα, πλὴν Γετέων καὶ Τραυσῶν.* Hérodote, V, 3; éd. Didot-Dindorf, p. 240, l. 33, 34, 36-41; Teubner-Dietsch, t. II, p. 2. *Πρὶν δὲ ἀπικέσθαι ἐπὶ τὸν Ἴστρον, πρώτους αἱρέει Γέτας·... οἱ δὲ Γέται... Θρηΐκων ἐόντες ἀνδρηϊώτατοι καὶ δικαιότατοι.* Hérodote, IV, 93; éd. Didot-Dindorf, p. 209, l. 53-54; p. 210, l. 4-6; Teubner-Dietsch, t. I, p. 334. *Οἱ τοίνυν Ἕλληνες τοὺς Γέτας Θρᾷκας ὑπελάμβανον· ᾤκουν δ' ἐφ' ἑκάτερα τοῦ Ἴστρου.* Strabon, l. VII, c. 3, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 245, l. 28, 29. Les Daces aussi étaient Thraces. *Ὁμόγλωττοι δ' εἰσὶν οἱ Δακοὶ τοῖς Γέταις.* Strabon, l. VII, c. 3, § 13; *ibid.*, p. 253, l. 15-16.

3. *Δάρδανος... Σαμοθρᾴκην ἀπολιπὼν εἰς τὴν ἀντίπερα ἤπειρον ἦλθε. Ταύτης δ' ἐβασίλευε Τεῦκρος.* Apollodore, *Bibliothèque*, l. III, c. 12, § 1, 3, 4; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 169. *Τῆς Τρωάδος χώρας πρῶτος ἐβασίλευσε Τεῦκρος... Τεύκρου δ' ἐγένετο θυγάτηρ Βάτεια· ταύτην δὲ Δάρδανος ὁ Διὸς γήμας καὶ τὴν βασιλείαν διαδεξάμενος, τοὺς λαοὺς ἀφ' ἑαυτοῦ ὠνόμασε Δαρδάνους.* Diodore, l. IV, c. 75; éd. Didot-Müller, t. I, p. 244, lignes 37, 38, 40-44. Voyez plus haut, p. 78; cf. plus bas, p. 96.

Pélasges garda son autonomie dans cette région. Ce groupe était désigné par le nom de *Paiones* ou Péoniens. Les Péoniens, comme nous l'apprend Hérodote, n'avaient pas oublié leur origine asiatique et se disaient descendants des Teucriens [1]. Il y avait encore chez eux au cinquième siècle avant notre ère, des habitations lacustres comme celles que les archéologues modernes ont découvertes en Suisse, et on en peut lire la description chez Hérodote [2]. Polybe savait, au IIe siècle av. J.-C., qu'à une date reculée les Péoniens avaient possédé la Macédoine, alors connue sous le nom d'Émathie [3] et au nord de laquelle l'invasion hellénique les avait repoussés dans un petit canton resserré entre les Macédoniens au sud, les Illyriens à l'ouest, les Thraces à l'est et au nord [4]. Justin est d'accord avec Polybe ; suivant lui, le plus ancien nom de la Macédoine est Émathie, dit-il, et ses habitants étaient Pélasges [5]. Les Péoniens furent un des peuples ennemis que les Hellènes trouvèrent en Grèce, à leur arrivée; aussi Homère nous montre-t-il les Péoniens à côté des Pélasges proprement dits dans l'armée de

1. Παίονες... ἔφραζον ὡς... εἴη ἡ Παιονίη ἐπὶ τῷ Στρυμόνι ποταμῷ πεπολισμένη... εἴησαν δὲ Τευκρῶν τῶν ἐκ Τροίης ἄποικοι. Hérodote, V, 13; éd. Didot-Dindorf, p. 242, l. 51, 54, p. 243, l. 1-4; Teubner-Dietsch, t. II, p. 5.

2. Hérodote, l. V, c. 16; éd. Didot-Dindorf, p. 243; Teubner Dietsch, t. II, p. 6.

3. Μεταγαγεῖν εἰς τὴν νῦν μὲν Ἠμαθίαν, τὸ δὲ παλαιὸν Παιονίαν προσαγορευομένην... Polybe, XXIV, 8, § 4; éd. Didot, I, p. 689. Comparez le texte suivant : Ἠμαθία ἐκαλεῖτο πρότερον ἡ νῦν Μακεδονία... Θρᾳκῶν δὲ... Παίονες [ἐνέμοντο] περὶ τὸν Ἀξιὸν ποταμόν. Strabon, VII, fragm. 11; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 275, l 21, 22, 27-29.

4. Κατὰ δὲ τὴν Μακεδονίαν τρεῖς βασιλεῖς συνέστησαν ἐπὶ τὸν Φίλιππον, ὅ τε τῶν Θρᾳκῶν καὶ Παιόνων καὶ Ἰλλυριῶν. 356 avant J.-C. Diodore, XVI, 22, § 3; éd. Didot-Müller, t. II, p. 81, l. 49-51. Ἡ δὲ Παιονία τούτοις μέν ἐστι πρὸς ἕω τοῖς ἔθνεσι, πρὸς δύσιν δὲ τοῖς Θρᾳκίοις ὄρεσι, πρὸς ἄρκτον δ' ὑπέρκειται τοῖς Μακεδόσι. Strabon, VII, fragm. 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 274, l. 21-23. Nous interprétons ce texte conformément à la carte n° VI, qui est jointe à cette édition de Strabon.

5. Macedonia ante a nomine Emathionis regis... Emathia cognominata est... Populus, Pelasgi, regio, Bottia dicebatur... In regione Pæonia quæ nunc portio est Macedoniæ regnasse fertur Pelegonus. Justin, VII, 1, § 1; éd. Teubner-Ieep, p. 51.

Priam [1], à ce siège de Troie qui est une sorte de poétique résumé des guerres par lesquelles la race hellénique consomma son installation victorieuse sur le sol de la Grèce.

Les Péoniens ou Teucriens, *Teucroï*, ces Pélasges établis sur les côtes de la Macédoine, paraissent identiques aux Takkaro, peuple maritime de la Grèce, qui, sous le règne de Ramsès III, à la fin du quatorzième siècle, attaqua inutilement l'Egypte à deux reprises, l'une du côté de l'occident, l'autre du côté de l'orient [2]. Un souvenir des relations entretenues entre les Teucriens et les ennemis occidentaux de l'Égypte nous a été conservé par Pindare et par Hérodote. Pindare nous parle d'une colonie troyenne à Cyrène en Libye. Suivant Hérodote, les Maxues (Maxyes), ou Libyens nomades, établis à l'est du fleuve Triton dans la régence actuelle de Tripoli, se seraient dits originaires de Troie [3]. Batta, roi des Libyens, qui attaqua l'Égypte sous Ramsès II [4], porte un nom dont dérive celui de Bateia, fille du pélasge Teucros et devenue par droit de conquête femme de l'Indo-Européen Dardanos [5]. Les Pélasges

1. Ἱππόθοος δ' ἄγε φῦλα Πελασγῶν ἐγχεσιμώρων
τῶν οἳ Λάρισσαν ἐριβώλακα ναιετάασκον

. . . .

Αὐτὰρ Πυραίχμης ἄγε Παίονας ἀγκυλοτόξους,
τηλόθεν ἐξ Ἀμυδῶνος, ἀπ' Ἀξιοῦ εὐρυρέοντος.

Iliade, II, 840-841, 848-849.

2. F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. I, p. 437-440; cf. Maspero, *Histoire ancienne*, 4e édition, p. 267.

3. Κυράνας ἀγακτιμέναν πόλιν,
ἔχοντι τὰν χαλκοχάρμαι ξένοι
Τρῶες Ἀντανορίδαι.

Pindare, *Pythiques*, V, 82-86; éd. Teubner-Schneidewin, t. I, p. 134. Τὸ δὲ πρὸς ἑσπέρης τοῦ Τρίτωνος ποταμοῦ Αὐσέων ἔχονται ἀροτῆρες ἤδη Λίβυες καὶ οἰκίας νομίζοντες ἐκτῆσθαι, τοῖσι οὔνομα κέεται Μάξυες... Φασὶ δὲ οὗτοι εἶναι τῶν ἐκ Τροίης ἀνδρῶν. Hérodote, IV, 191, § 1, 2; éd. Didot-Dindorf, p. 236, l. 19-24; Teubner-Dietsch, t. I, p. 376. On suppose les Maxues identiques aux Maschouascha des inscriptions hiéroglyphiques. F. Lenormant, *Manuel*, t. I, p. 427. Maspero, *Histoire ancienne*, p. 221, 256.

4. F. Lenormant, *Manuel*, t. I, p. 429.

5. Τεύκρου δ' ἐγένετο θυγάτηρ Βάτεια, ταύτην δὲ Δάρδανος ὁ Διὸς γήμας... Diodore, IV, 75, § 1; éd. Didot-Müller, t. I, p. 244, l. 40, 41. Λαβὼν τὴν ἐκείνου θυγατέρα Βάτειαν. Apollodore, *Bibliothèque*, III, 12, § 1; Didot-Mül-

connus sous le nom de Teucriens, auraient donc fondé, au quinzième siècle avant notre ère, une colonie sur les côtes africaines de la Méditerranée[1]. Ils y étaient arrivés par l'île de Crète qu'ils possédaient aussi. Teucros, roi de Troade, est surnommé Crétois dans les histoires troyennes, dans les *Troïques* d'Hégésianax, et les Teucriens de Crète sont identiques aux Pélasges de Crète mentionnés par Homère, comme aux Pouloushti des monuments égyptiens[2].

Les *Musoï* ou Mysiens associés, dans le récit d'Hérodote, aux Teucriens qui, longtemps avant la guerre de Troie, passèrent d'Asie-Mineure en Thrace, sont, comme les Teucriens et les Péoniens, des Pélasges. Tandis que, suivant Justin, la Macédoine s'est anciennement appelée Péonie et a été alors possédée par les Pélasges, Hellanique nous la montre occupée par les Mysiens qui l'habitent avec les Macédoniens quand les Macédoniens sont venus s'y établir[3]. Ces Mysiens d'Hellanique sont identiques aux Péoniens de Justin.

Les Mysiens de Macédoine disparurent de bonne heure, mais ceux du nord, cantonnés près du Danube[4], au mi-

ler, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 169. Comparez *Bottia*, nom pélasgique de la Macédoine suivant Justin, VII, 1. *Supra*, p. 95, n. 5.

1. F. Lenormant, *Manuel*, t. I, p. 427; t. III, p. 155, prend ces Pélasges pour des Indo-Européens.

2. *Δάρδανος ἀπὸ Σαμοθράκης ἐλθὼν εἰς τὴν Τρωάδα τὴν Τεύκρου τοῦ Κρητὸς τὴν θυγατέρα γαμεῖ Ἀρίσβην. Ἑλλάνικος δὲ Βάτειαν αὐτήν φησι.* Hégésianax, fragm. 5; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 70; cf. t. I, p. 63 (Hellanique, fragm. 130); p. 238 (Éphore, fragm. 21); où l'on voit que Bateia et Arisbe étaient des noms de lieux de la Troade. Hégésianax d'Alexandrie en Troade écrivait vers l'an 200 avant J.-C. Il est question des Pélasges de Crète dans l'*Odyssée*, XIX, 172, 177, 178. Sur les *Pouloushti*, voir Maspero, *Histoire ancienne*, 4e édition, p. 312-313.

3. *Καὶ Μακεδόνος Αἰόλου· ἀφ' οὗ τονῦν Μακεδόνες καλοῦνται, μόνοι μετὰ Μυσῶν τότε οἰκοῦντες.* Hellanique, fragm. 46; Didot-Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 51. Comparez le passage de Justin cité plus haut, p. 95, note 5.

4. *[Γέται] ᾤκουν ἐφ' ἑκάτερα τοῦ Ἴστρου καὶ οὗτοι καὶ οἱ Μυσοί, Θρᾷκες ὄντες καὶ αὐτοὶ καὶ οὓς νῦν Μοισοὺς καλοῦσιν· ἀφ' ὧν ὡρμήθησαν καὶ οἱ νῦν μεταξὺ Λυδῶν καὶ Φρυγῶν καὶ Τρώων οἰκοῦντες Μυσοί.* Strabon, l. VII, c. 3, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 245, l. 29-32. Il y a dans ce passage deux erreurs : confusion des Mysiens avec les Thraces, croyance que les Mysiens d'Asie viennent d'Europe. On trouve la seconde de ces deux erreurs

lieu des tribus thraces, s'y maintinrent assez longtemps pour donner leur nom à la province romaine de Mésie.

Les Mysiens étaient, suivant Strabon, le même peuple que les *Maiones*[1], et les Maiones sont les anciens habitants de la Lydie[2]; ils ont été relégués dans la Maionie en Mysie[3], après la conquête de leur pays par les *Ludoï* ou Lydiens, c'est-à-dire par le peuple sémitique, appelé *Routonou* dans les monuments égyptiens, et que nous connaissons sous le nom d'Assyriens[4]. C'est sur les Mysiens d'Asie que les Thraces, qui étaient des Indo-Européens de la branche européenne, ont conquis la Bithynie[5], comme ils avaient précédemment conquis, sur les Mysiens d'Europe ou *Paiones*, le pays connu depuis sous le nom de Thrace. Les Mysiens habitaient près de l'Olympe, en Troade, comme les Teucriens qui sont de la même famille ; et à l'arrivée des Phrygiens, c'est-à-dire des Thraces, ils se retirèrent vers la source du Caïque près de la Lydie, nous dit Xanthos, le plus ancien historien de ce pays[6].

dans les passage que voici : Μυσία τε ὁμοίως ἥ τε Ὀλυμπηνή, συνεχὴς οὖσα τῇ Βιθυνίᾳ καὶ τῇ Ἐπικτήτῳ, ἥν φησ Ἀρτεμίδωρος ἀπὸ τῶν πέραν Ἴστρου Μυσῶν ἀπῳκίσθαι. Strabon, l. XIII, c. 8, § 1; *ibid.*, p. 489, l. 33-36.

1. Βρύγοι καὶ Βρύγες καὶ Φρύγες οἱ αὐτοί, καὶ Μυσοὶ καὶ Μαίονες καὶ Μήονες. Strabon, XII, 3, § 20; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 471, l. 10-12.

2. Ὁ δῆμος Λύδιος ἐκλήθη ὁ πᾶς οὗτος πρότερον Μηίων καλεόμενος. Hérodote, I, 7, § 3; éd. Didot-Dindorf, p. 3, l. 15, 16; Teubner-Dietsch, t. I, p. 4. Οἱ δὲ Λυδοὶ Μηίονες ἐκαλεῦντο τὸ πάλαι. Hérodote, VII, 74, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 340, l. 21; Teubner-Dietsch, t. II, p. 156. Aristote met en Lydie un roi du nom de Μαίων : τῷ βασιλεῖ τῶν Λυδῶν τοὔνομα Μαίονι. Fragment 274 ; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 186.

3. Τῆς Κατακεκαυμένης ἣν οἱ μὲν Μυσίαν, οἱ δὲ Μαιονίαν φασίν. Strabon, XII, 8, § 12; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 493, l. 48-49.

4. Cette doctrine est contestée par M. Maspero, *Histoire ancienne*, 4e édition, p. 240, 669. Suivant lui, il n'est pas prouvé que les Lydiens fussent sémites, ni qu'ils fussent identiques au Routonou. Le premier point me semble démontré plus bas, p. 108, note 1.

5. Οἱ μὲν οὖν Βιθυνοὶ διότι πρότερον Μυσοὶ ὄντες μετωνομάσθησαν οὕτως ἀπὸ τῶν Θρᾳκῶν τῶν ἐποικησάντων. Strabon, XII, 3, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 464, l. 12-14.

6. Ξάνθος ὁ Λυδὸς γράφει... Μυσούς... οἰκεῖν... περὶ τὸν Ὄλυμπον, τῶν δὲ Φρυγῶν ἐκ τῆς Θρᾴκης περαιωθέντων, [ἀν]ελόντων τε τῆς Τροίας ἄρχοντα καὶ τῆς πλησίον γῆς, ἐκείνους μὲν ἐνταῦθα οἰκῆσαι, τοὺς δὲ Μυσοὺς ὑπὲρ τὰς τοῦ

La forme égyptienne du nom des *Musoï* ou Mysiens est Masa. Après l'établissement des Dardaniens, autrement dits Thraces ou Phrygiens, en Troade, les Masa furent, avec les Dardaniens, alliés des Syriens contre Ramsès II, roi d'Égypte [1] vers 1400. Les Maxues d'Hérodote, qui apparaissent dans les monuments égyptiens sous le nom de Maschouascha, qui habitaient en Afrique à l'ouest de l'Égypte et qui furent battus par Minephtah, roi d'Égypte, au quatorzième siècle avant notre ère, paraissent tirer leur nom de celui des Masa ou Mysiens : ils se disaient originaires de Troie [2]. Nous les avons déjà rapprochés des Takkaro ou *Teucroï* dont le nom tantôt est un synonyme de celui des Mysiens, tantôt désigne une variété de ce peuple, toujours une des branches de la famille pélasgique.

§ 9. *Les Pélasges-Tursânes du mont Athos.*

Mais revenons à la Grèce. Avant de nous occuper des Teucriens, des Péoniens et des Mysiens, nous avons déjà parlé d'un autre débris de l'empire pélasgique au nord du Pénée. Ce sont ces Pélasges-Tursânes qui habitaient, vers la fin du v[e] siècle, la presqu'île du mont Athos [3]. Les Perrhaïbes étaient un autre reste des Pélasges dans la même région. Ils occupaient un pays montagneux près de l'Olympe et du Tempé,

Καΐκου πηγὰς πλησίον Λυδῶν. Strabon, XII, 8, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 490, l. 4, 9, 11-15. Il resta cependant encore des Mysiens plus au nord, par exemple à Kios, sur la mer de Marmara : *Ὑμέης... τραπόμενος ἐς τὴν Προποντίδα εἷλε Κίον τὴν Μυσίην.* Hérodote, V, 122, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 277, l. 7-9; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 59.

1. De Rougé, dans la *Revue archéologique*, t. XVI (1867), p. 96; cf. Lenormant, *Manuel*, 3[e] édition, t. I, p. 410, 421; Brugsch, *Histoire d'Égypte*, 2[e] édition, p. 130. Maspero, *Histoire ancienne*, 4[e] édition, p. 220.

2. *Φασὶ δὲ οὗτοι [Μάξυες] εἶναι τῶν ἐκ Τροίης ἀνδρῶν.* Hérodote, IV, 191, § 2; éd. Didot-Dindorf, p. 236, l. 23-24; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 376.

3. *Τὸ πλεῖστον Πελασγικὸν τῶν καὶ Λῆμνόν ποτε καὶ Ἀθήνας Τυρσηνῶν οἰκησάντων.* Thucydide, IV, 109, § 4 (av. J.-C., 424); éd. Didot-Haase, p. 192. cité par Denys d'Halicarnasse, I, 25; éd. Didot, p. 18, l. 32-35. *Ὤκησαν δὲ τὴν χερρόνησον ταύτην τῶν ἐκ Λήμνου Πελασγῶν τινες.* Strabon, VII, fragm. 35; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 280, l. 30-31.

au nord du Pénée, et paraissent aussi s'être étendus un peu au sud de ce fleuve. Le poète Simonide, qui vivait en l'an 500 avant notre ère, les appelle Pélasgiotes [1].

§ 10. *Les Pélasges-Tursânes de Thessalie, d'Épire et de Béotie.*

La conquête pélasgique ne s'arrêta pas au Pénée. Hérodote nous apprend que les Pélasges ont occupé autrefois toute la Grèce [2] ; qu'elle s'est même appelée Pélasgie avant de s'appeler Hellade [3]. Euripide, plus précis qu'Hérodote, dit que les habitants de la Grèce se sont nommés Pélasgiotes avant de s'appeler *Danaoï* [4] ; Danaos désigne à proprement parler la période égypto-phénicienne de l'histoire grecque et cette période est postérieure à la période pélasgique. Longtemps après la période égypto-phénicienne, le nom de Danaos est encore employé par Homère comme terme générique pour désigner la race grecque, soit que le nom d'Hellen n'eût pas encore, au temps d'Homère, acquis la valeur ethnographique qu'on lui

1. *Σιμωνίδης Περραιβοὺς καὶ Λαπίθας καλεῖ τοὺς Πελασγιώτας ἅπαντας τοὺς τὰ ἑῷα κατέχοντας τὰ περὶ Γυρτῶνα καὶ τὰς ἐκβολὰς τοῦ Πηνειοῦ καὶ Ὄσσαν καὶ Πήλιον*... Strabon, IX, c. 5, § 20; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 379, l. 14-17. Il n'y a pas à tenir compte de l'assertion d'Appien qui place les Perrhaïbes parmi les peuples illyriens, *De rebus Illyricis*, c. 2; éd. Didot, p. 271. Il confond les Pannoniens et les Péoniens et voilà pourquoi il considère ces derniers comme Illyriens.

2. *Ἀθηναῖοι δὲ ἐπὶ Πελασγῶν ἐχόντων τὴν νῦν Ἑλλάδα καλευμένην ἦσαν Πελασγοί*. Hérodote, VIII, 44, § 2; éd. Didot-Dindorf, p. 396, l. 15-16; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 242.

3. *Τῆς νῦν Ἑλλάδος πρότερον δὲ Πελασγίης καλευμένης τῆς αὐτῆς ταύτης*. Hérodote, II, 56, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 90, l. 49-50; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 145.

4. *Δαναὸς ὁ πεντήκοντα θυγατέρων πάτηρ*
Νείλου λιπὼν κάλλιστον ἐκ γαίας ὕδωρ
. . . .
Πελασγιώτας δ'ὠνομασμένους τὸ πρὶν
Δαναοὺς καλεῖσθαι νόμον ἔθηκ' ἀν' Ἑλλάδα.

Euripide, *Archelaos*, fragm. 230; Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, p. 306. Cf. Strabon, V, 2, § 4; VIII, 6, § 9; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 184, l. 34-35; p. 319, l. 28-29.

attribua plus tard [1], soit que les traditions phéniciennes tinssent dans la légende chantée par Homère, une place plus grande que les traditions helléniques. Mais avant de s'appeler *Danaoï*, usage qui persistait à l'époque homérique, les habitants de la Grèce se sont appelés Pélasges, comme nous l'apprend Euripide. Les Pélasges ont donc précédé en Grèce la race de Danaos.

Ainsi les Pélasges occupèrent la Thessalie; les fils de Deucalion, c'est-à-dire les Hellènes, devaient plus tard les en chasser [2]; cependant un quart de la Thessalie portait encore le nom de Pélasgiotide au cinquième siècle avant notre ère, suivant le témoignage d'Hellanique de Lesbos, concordant avec celui d'Hécatée; elle conserva ce nom même après la conquête romaine, si nous en croyons Ptolémée [3]. C'est là que se trouvait le Pélasgicon-Argos d'Homère [4].

En Épire, les Pélasges fondèrent, dit Éphore, l'oracle de Dodone, qualifié de pélasgique par Homère et par un texte hésiodique [5], plusieurs siècles avant Éphore. En effet, suivant Stra-

1. Voir sur cette question, Strabon, VIII, 6, § 6; Didot-Muller et Dübner, p. 318, l. 4-20.

2. Τριόπαν... εἰς τὴν Θετταλίαν πλεῦσαι ἐπὶ συμμαχίαν τοῖς Δευκαλίωνος παισί, καὶ συνεκβαλεῖν ἐκ τῆς Θετταλίας τοὺς Πελασγούς. Diodore, V, 61, § 1; éd. Didot-Müller, t. I, p. 292, l. 39-45.

3. Τῆς Θετταλίας... ὄνομα ἑ φησιν εἶναι ταῖς τετράσι Θετταλιῶτιν, Φθιῶτιν, Πελασγιῶτιν, Ἑστιαιῶτιν. Hellanique, fragm. 28; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 49. Κράνων πόλις τῆς Θεσσαλίας τῆς Πελασγιώτιδος. Hécatée, fragm. 112; *ibid.*, p. 8. Πελασγιωτῶν, Ptolémée, éd. Nobbe, III, 12, § 16, t. I, p. 195; éd. Wilberg, III, 12, p. 221; éd. Didot, III, 12, 14, t. I, p. 501.

4. Νῦν αὖ τοὺς ὅσσοι τὸ Πελασγικὸν Ἄργος ἔναιον.

Iliade, II, 381; cité par Strabon, VIII, 6, § 5; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 317, l. 44.

5. Ζεῦ ἄνα Δωδωναῖε, Πελασγικέ, τηλόθι ναίων,
Δωδώνης μεδέων...

Iliade, XVI, 233.

Δωδώνην φηγόν τε, Πελασγῶν ἕδρανον, ᾖεν.

Hésiode, fragm. CXXXIV (Périple); éd. Didot, p. 62; cf. Strabon, VII, 7, § 10; édition Didot-Müller et Dübner, p. 272, l. 30. Ἔστι δὲ ὥς φησιν Ἔφορος [τὸ μαντεῖον τὸ ἐν Δωδώνῃ] Πελασγῶν ἵδρυμα. Éphore, fragm. 54; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 247-248.

bon, beaucoup d'auteurs avaient appelé pélasgiques les peuples de l'Épire, parce que les Pélasges avaient étendu leur domination jusqu'à cette province de la Grèce[1].

Le nom des Pélasges n'est pas étranger à l'histoire de la Béotie où, avec l'aide des Thraces, ils luttèrent contre les colons phéniciens amenés par Cadmos[2].

§ 11. *Les Pélasges-Tursânes d'Athènes.*

Nous avons signalé, p. 76-77, 79-81, le rôle important des Pélasges dans les plus anciennes traditions de l'Attique. Suivant Hérodote, les Pélasges d'Athènes venaient de Samothrace[3]. L'île de Samothrace, comme les îles voisines Imbros et Lemnos, est située dans le nord de l'Archipel, et près de la Troade; ces trois îles sont vraisemblablement du nombre des premiers pays qu'ont dû occuper les marins pélasges quand, partant d'Asie, ils ont commencé à s'aventurer sur les côtes de l'Europe. Lemnos et Imbros appartenaient encore aux Pélasges, à la fin du vie siècle, au temps du roi Darius, fils d'Hystaspe; Hérodote nous l'apprend; Anticlide, un peu plus d'un siècle après lui, le confirme[4].

1. Πολλοὶ δὲ καὶ τὰ Ἠπειρωτικὰ ἔθνη Πελασγικὰ εἰρήκασιν, ὡς καὶ μέχρι δεῦρο ἐπαρξάντων. Strabon, V, 2, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 184, l. 15-16.

2. Φοίνικες... τὰς Θήβας ἐπανῆλθον πάλιν... ὑπὸ Θρᾳκῶν καὶ Πελασγῶν ἐκπεσόντες ἐν Θετταλίᾳ συνεστήσαντο. Strabon, IX, 2, § 3; éd. Didot, p. 344, l. 40, 47-49. Εἴρηται δ' ὅτι τὴν Βοιωτίαν ἐπῴκησάν ποτε Θρᾶκες, βιασάμενοι τοὺς Βοιωτοὺς καὶ Πελασγοὶ καὶ ἄλλοι βάρβαροι. Strabon, IX, 2, § 25; *ibid.*, p. 352, l. 23-25.

3. Τὴν Σαμοθρηίκην οἴκεον πρότερον Πελασγοὶ οὗτοι οἵπερ Ἀθηναίοισι σύνοικοι ἐγένοντο. Hérodote, II, 51, § 3; Didot, p. 89, l. 35-37; Teubner, I, 143.

4. Ὁ Ὀτάνης... εἷλε Λῆμνόν τε καὶ Ἴμβρον, ἀμφοτέρας ἔτι τότε ὑπὸ Πελασγῶν οἰκεομένας. En 512. Hérodote, V, 26, Didot-Dindorf, p. 246-247; Teubner-Dietsch, t. II, p. 11. Μιλτιάδης... ἑλὼν Λῆμνόν τε καὶ τισάμενος τοὺς Πελασγοὺς παρέδωκε Ἀθηναίοισι. Vers 497. Hérodote, VI, 136, § 2, Didot-Dindorf, p. 316, l. 2, 6-8; Teubner-Dietsch, II, 119. Κατανύσας... ἐς τὴν Λῆμνον προηγόρευε ἐξιέναι ἐκ τῆς νήσου τοῖσι Πελασγοῖσι. Hérodote, VI, 140, § 1; Didot-Dindorf, p. 317, l. 34-37; Teubner-Dietsch, II, 121. Ἀντικλείδης δὲ πρώτους φησὶν αὐτοὺς [Πελασγοὺς] τὰ περὶ Λῆμνον καὶ Ἴμβρον

Nous ne devons pas séparer ces textes du passage où Pausanias nous parle d'un temple fondé à Athènes par le fils de Tursâne, en ajoutant que Tursâne était né de l'union d'Hercule avec la femme lydienne[1]. Cette femme lydienne, c'est Omphale, fille de Iardanos, reine de Lydie, à qui Tmolos son époux avait laissé le trône[2]. Hercule a eu de la même femme, qu'Hérodote appelle une esclave de Iardanos, un fils de qui est descendue la seconde race, la race assyrienne, des rois de Lydie[3]. Le récit de Pausanias, écrit six siècles après Hérodote, est d'accord avec le récit du grand historien sur le fait de la migration des Tursânes à l'occident. Il en diffère en faisant passer les Tursânes par Athènes. Mais cette indication géographique que Pausanias nous donne est d'accord avec les autres

κτίσαι καὶ δὴ τούτων τινας μετὰ Τυῤῥηνοῦ τοῦ Ἄτυος εἰς τὴν Ἰταλίαν συνᾶραι. Strabon, V, 2, § 4; éd. Didot, p. 184, l. 36-38. Cf. *infra*, p. 112.

1. *Ἀθηνᾶς δὲ ἱδρύσασθαι Σάλπιγγος ἱερὸν φασιν Ἡγέλεων. Τυρσηνοῦ δὲ τοῦτον τὸν Ἡγέλεων, τὸν δὲ Ἡρακλέους εἶναι καὶ γυναικὸς λέγουσι τῆς Λυδῆς.* Pausanias, II, 21, § 3; éd. Didot-Dindorf, p. 97, l. 37-40. Cette tradition donnerait aux Tursânes c'est à-dire à la plus ancienne population de la Lydie et à la seconde race des rois de Lydie, c'est-à-dire à celle des Héraclides ou Lydiens proprement dits, la même origine divine : voir Hérodote, I, 7, 94; VII, 74; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 4, 51-52; t. II, p. 156. Strabon (V, 2, § 2; éd. Didot, p. 182, l. 39-34), prétend concilier les deux systèmes en faisant fils d'Hercule et d'Omphale Atys, chef de la première race des rois de Lydie; or, Atys est père de Tursâne suivant Hérodote. Le dieu oriental du soleil pouvait tout aussi bien avoir donné naissance à la première race, c'est-à-dire aux Tursânes, qu'à la seconde, c'est-à-dire aux Lydiens. Mais la doctrine la plus ancienne est celle d'Hérodote qui oppose aux Héraclides ou Lydiens la première race ou race Tursâne des rois de Lydie.

2. *Ἡρακλέα... ὠνεῖται Ὀμφάλη Ἰαρδάνου βασιλεύουσα Λυδῶν, ᾗ τὴν ἡγεμονίαν τελευτῶν ὁ γήμας Τμῶλος κατέλιπε.* Apollodore, II, 6, § 3; Didot-Müller. *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 143. *Ἔφορος ἐν τῇ ά φησὶν αὐτὸν [Ἡρακλέα] ἑκουσίως ἀπολελεῖφθαι πρὸς Ὀμφάλην τὴν Λυδῶν βασιλεύουσαν.* Éphore, fragm. 9; *ibid.*, p. 235. *Ἔλεξαν γὰρ δή τινες Ἡρακλέους υἱὸν εἶναι τὸν Τυῤῥηνὸν ἐξ Ὀμφάλης τῆς Λυδῆς γενόμενον.* Denys d'Halicarnasse, I, 28; éd. Didot, p. 20, l. 6-8.

3. *Ἡρακλεῖδαι... ἔσχον τὴν ἀρχὴν ἐκ θεοπροπίου, ἐκ δούλης τε τῆς Ἰαρδάνου γεγονότες καὶ Ἡρακλέος.* Hérodote, I, 7, § 4; éd. Didot-Dindorf, p. 3, l. 16-18; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 4. *Ἐξ Ὀμφάλης Ἀγέλαος· ὅθεν καὶ τὸ Κροίσου γένος.* Apollodore, l. II, c. 7, § 8, 10; Didot-Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 148.

textes que nous avons réunis [1]. Enfin les auteurs qui attestent l'origine commune des Teucriens ou anciens habitants de la Troade, et des anciens habitants de l'Attique, ont été inspirés par les mêmes traditions; c'est clair pour nous, bien que l'orgueil grec ait défiguré ces traditions en intervertissant l'ordre des temps et des lieux, en donnant à l'émigration l'Attique pour point de départ et la Troade pour point d'arrivée, en faisant un Athénien de Teucros [2], fils du Scamandre [3].

§ 12. *Les Pélasges Tursânes d'Étolie et d'Acarnanie.*

A l'ouest des Pélasges de l'Attique et de la Béotie, nous trouvons les Courètes (Curètes), établis en Étolie et en Acarnanie [4]. Leur origine est la même que celle des Pélasges. Suivant un texte hésiodique, les Courètes descendent des cinq filles que Hécataios eut de la fille de Phoroneus [5]. Or c'est aussi de Pho-

1. Voyez plus haut, § 1, 3, p. 76, 79-81.

2. Τεῦκρον δὲ ἄλλοι τε πολλοὶ καὶ Φανόδημος, ὁ τὴν Ἀττικῆς γράψας ἀρχαιολογίαν, ἐκ τῆς Ἀττικῆς μετοικῆσαί φασιν εἰς τὴν Ἀσίαν. Phanodème, fragm. 8, Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 367. Cet auteur vivait au quatrième siècle av. J.-C. et paraît avoir été Athénien. En tout cas, c'est un admirateur systématique d'Athènes, *ibid.*, p. LXXXIII. Ἄλλοι δ' ἐκ τῆς Ἀττικῆς ἀφῖχθαί τινα Τεῦκρόν φασιν ἐκ δήμου Τρώων. Strabon, XIII, 1, § 48; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 517, l. 32-33.

3. Σαμοθρᾴκην ἀπολιπὼν εἰς τὴν ἀντίπερα ἤπειρον ἦλθε. Ταύτης δὲ ἐβασίλευε Τεῦκρος ποταμοῦ Σκαμάνδρου καὶ νύμφης Ἰδαίας. Apollodore, III, 12, § 1, 3, 4; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 169.

4. Κουρῆτές τ' ἐμάχοντο καὶ Αἰτωλοὶ μενεχάρμαι
ἀμφὶ πόλιν Καλυδῶνα καὶ ἀλλήλους ἐνάριζον·
Αἰτωλοὶ μὲν ἀμυνόμενοι Καλυδῶνος ἐραννῆς,
Κουρῆτες δὲ διαπραθέειν μεμαῶτες Ἄρηϊ

Iliade, IX, 529-533. Τοὺς δὲ Κουρῆτας τῶν μὲν Ἀκαρνᾶσι, τῶν δ' Αἰτωλοῖς προσνεμόντων... Strabon, X, 3, § 1; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 397, l. 33-34; cf. § 2, p. 398, l. 4, 8-12, où l'on voit que suivant Éphore, les Courètes d'abord maîtres de l'Étolie furent plus tard réduits à la possession de l'Acarnanie.

5. Ἡσίοδος μὲν γὰρ Ἑκαταίου καὶ τῆς Φορωνέως θυγατρὸς πέντε γενέσθαι θυγατέρας φησίν·

ἐξ ὧν οὔρειαι Νύμφαι θεαὶ ἐξεγένοντο
καὶ γένος οὐτιδανῶν Σατύρων καὶ ἀμηχανοεργῶν



roneus que descendent les Pélasges. Phoroneus est père de Niobé, mère de Pélasgos [1], ou d'Argos, autre personnification de la race pélasgique, parce que cette race avait fondé la ville d'Argos [2]. D'ailleurs, les Courètes sont identiques aux Dactyles idéens [3], lesquels étaient d'autre race que les Corybantes [4], c'est-à-dire n'étaient point Thraces, et venaient du mont Ida, en Phrygie, d'où ils gagnèrent la Samothrace [5], puis le continent européen.

§ 13. *Les Pélasges-Tursânes du Péloponnèse.*

Si, passant l'isthme, nous arrivons à la presqu'île qu'on appelle aujourd'hui Morée, autrefois Péloponnèse, ce sont encore des Pélasges que nous trouvons. Le Péloponnèse tout entier, suivant Acusilas et Éphore, s'est appelé Pélasgie [6].

Κουρῆτές τε θεοὶ, φιλοπαίγμονες, ὀρχηστῆρες.

Hésiode, *Catalogues;* éd. Didot, fragm. xci, p. 57.

1. Φορωνέως μὲν γὰρ Νιόβη γίνεται· ταύτης δὲ υἱὸς καὶ Διός, ὡς λέγεται, Πελασγός. Denys d'Halicarnasse, I, 11; éd. Didot, p. 8, l. 29-31.

2. Τάφος ἐστὶν Ἄργου Διὸς εἶναι δοκοῦντος καὶ τῆς Φορωνέως Νιόβης. Pausanias, II, 22, § 5. Ἄργον τὸν Νιόβης θυγατριδοῦν ὄντα Φορωνέως, Pausanias, II, 34, § 4; éd. Didot-Dindorf, p. 99, l. 46-47; p. 118, l. 38-39. Cf. Maury, *Histoire des religions de la Grèce*, t. I, p. 29.

3. Ὡς δ' αὕτως Κουρῆτας καὶ Ἰδαίους Δακτύλους. Strabon, VII, fragm. 50; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 283, l. 11-12. Τοῖς Ἰδαίοις Δακτύλοις καλουμένοις δὲ τοῖς αὐτοῖς τούτοις καὶ Κούρησιν. Pausanias, V, 7, § 6; Didot-Dindorf, p. 237, l. 27-28. Μετὰ δὲ τοὺς Ἰδαίους Δακτύλους ἱστοροῦσι γενέσθαι Κούρητας ἐννέα. Τούτους δ' οἱ μὲν μυθολογοῦσι γεγονέναι γηγενεῖς, οἱ δ' ἀπογόνους τῶν Ἰδαίων Δακτύλων. Diodore, V, 65, § 1; éd. Didot-Müller, t. I, p. 294-295.

4. Κορύβαντας... γένος δὲ οἶδε ἀλλοῖον καὶ οὐ Κούρητες. Pausanias, VIII, 37, § 6; éd. Didot-Dindorf, p. 413, l. 34-35.

5. Ἔνιοι δ' ἱστοροῦσιν, ὧν ἐστι καὶ Ἔφορος, τοὺς Ἰδαίους Δακτύλους γενέσθαι μὲν κατὰ τὴν Ἴδην τὴν ἐν Φρυγίᾳ, διαβῆναι δὲ μετὰ Μίνωος (ou Μυγδόνος), εἰς τὴν Εὐρώπην. Éphore, fragm. 65; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 253. Cf. Diodore de Sicile, V, 64, § 4; éd. Didot-Müller, t. I, p. 294, l. 26-29.

6. Κατὰ δὲ Ἀκουσίλαον Πελασγός... ἀφ' οὗ ἡ Πελοποννήσου χώρα, ἡ καὶ Ἀπία λεγομένη μέχρι Φαρσαλίας καὶ Λαρίσσης, Πελασγία ἐκλήθη. Acusilas, fragm. 11; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 101. Καὶ τὴν Πε-

Dans les *Suppliantes* d'Eschyle, Danaos arrivant à Argos avec ses 50 filles, y est reçu par Pélasgos : le même poète, dans son *Prométhée enchaîné*, appelle Pélasgie la terre d'Argos [1]. Hérodote associe l'épithète de Pélasges au nom des Arcades, habitants de la partie centrale du Péloponnèse [2], et Lycaon, que la tradition grecque fait premier roi d'Arcadie, était fils de Pélasgos, suivant les *Catalogues*, attribués à Hésiode qui ont été écrits vers l'an 600 avant J.-C.[3]. C'est ce que nous répète Pausanias dans l'ouvrage si précieux, où, au deuxième siècle de notre ère, il a recueilli les traditions antiques sur l'histoire locale de la Grèce [4].

Nous croyons devoir reconnaître pour Pélasges les Caucons établis dans la partie occidentale du Péloponnèse [5]. Les Caucons passaient pour être de même race que les Arcadiens, c'est-à-dire que les Pélasges installés au centre du Péloponnèse [6]. C'est ce qu'on a exprimé en d'autres termes en disant

λοπόννησον δὲ Πελασγίαν φησὶν Ἔφορος κληθῆναι. Éphore, fragm. 54; *ibid.*, t. I, p. 248. Cf. Strabon, V, 2, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 184, l. 29-30.

1. Πελασγία δὲ δέξεται. Eschyle, *Prométhée enchaîné*, vers 860; Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5e édition, p. 9.

2. Ἀρκάδες Πελασγοί. Hérodote, I, 146, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 49, l. 45; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 79.

3. Υἱεῖς ἐξ ἐγένοντο Λυκάονος ἀντιθέοιο
ὃν ποτε τίκτε Πελασγός.

Hésiode, fr. xcviii; éd. Didot, p. 57; voir aussi, fr. xcix, cxcviii; p. 57, 67. Cf. Strabon, l. V, c. 2, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 184, l. 26-27. Τοὺς Πελασγοὺς... νομίζειν δέ φησιν Ἔφορος τὸ ἀνέκαθεν Ἀρκάδας ὄντας... Τῷ γ' Ἐφόρῳ τοῦ ἐξ Ἀρκαδίας εἶναι τὸ φῦλον τοῦτο ἦρξεν Ἡσίοδος. Éphore, fragm. 54; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 247-248. Cf. Strabon, l. V, c. 2, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 183-184.

4. Pausanias, l. VIII, c. 1-4; éd. Didot-Dindorf, p. 364-367.

5. Καυκώνων καὶ Πελασγῶν καὶ... καταvειμαμένων τὰ ἐντὸς Ἰσθμοῦ καὶ τὰ ἐκτὸς δέ. Strabon, livre VII, chap. 7, § 1; édition Didot-Müller et Dübner, p. 266, l. 47-49. Voir aussi, livre VIII, c. 3, § 3, p. 289, l. 42; § 11, p. 294, l. 1-31; § 16, p. 296, l. 34-39; cf. Alfred Maury, *Histoire des religions de la Grèce*, t. I, p. 30.

6. Πλείους δ' εἰσὶ λόγοι περὶ τῶν Καυκώνων· καὶ γὰρ Ἀρκαδικὸν ἔθνος φασὶ καθάπερ τὸ Πελασγικόν, καὶ πλανητικὸν ἄλλως ὥσπερ ἐκεῖνο. Strabon, l. VIII, c. 3, § 17; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 296, l. 40-42.

que Caucon était fils de Lycaon, fils lui-même de Pélasgos [1]. Homère qui, dans l'*Odyssée*, paraît donner les Caucons pour un peuple du Péloponnèse [2], les met dans l'*Iliade*, parmi les auxiliaires des Troyens [3], et semble par là les placer en Asie. En effet, Caucon passait pour fils de Kélaïnos [4]; et Kélaïnos, fils de Poséïdôn (Neptune), avait, disait-on, fondé près des sources du Méandre, en Phrygie, la ville de Kélaïnaï [5], plus tard supplantée par Apamée [6]. Encore une tradition qui se rapporte à l'origine asiatique des populations pélasgiques.

§ 14. *Ilos l'Assyrien et Pélops le Pélasge.*

Une preuve de l'unité de l'empire pélasgique ou au moins des relations d'intimité qui existaient entre les Pélasges des côtes de l'Asie-Mineure et ceux du Péloponnèse, est la partie historique de la légende de Pélops. Tantale, son père, régnait sur les Pélasges d'Asie-Mineure quand l'invasion des Assyriens le fit tomber du trône. En effet, suivant Diodore de Sicile, la Paphlagonie fut enlevée à Tantale par Ilos, petit-fils

1. Πελασγὸς ἦν παῖς Διὸς καὶ Νιόβης· ᾧ παῖς ἦν Λυκάων... Οὗτος... πολλοὺς παῖδας προσέλαβεν ὧν Μαίναλος... τὸν... Καύκονι... Hécatée, fragm. 375; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 31. Πελασγόν... Τούτου... παῖς Λυκάων ἐγένετο, ὃς πεντήκοντα παῖδας ἐγέννησε· Μαίναλον... Καύκωνα. Apollodore, III, 8, § 1; *ibid.*, p. 163.

2. ...ἀτὰρ ἠῶθεν μετὰ Καύκωνας μεγαθύμους
εἶμ'...

dit Athênê dans la ville de Pylos. *Odyssée*, III, 366.

3. Καὶ Λέλεγες καὶ Καύκωνες δῖοί τε Πελασγοί.

Iliade, X, 429.

4. Καύκων... ὁ Κελαίνου τοῦ Φλύου. Pausanias, IV, 1, § 5; éd. Didot-Dindorf, p. 172, l. 32-33.

5. Ἀπὸ Κελαινοῦ τοῦ Ποσειδῶνος ἐκ Κελαινοῦς μιᾶς τῶν Δαναΐδων γενομένου κεκλῆσθαι τὴν πόλιν ἐπώνυμον. Strabon, XII, 8, § 18; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 496, l. 11-13.

6. Ἀπαμεία... ἄρχεται ἀπὸ Κελαινῶν. Strabon, XII, 8, § 15; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 494, l. 33-50. Μαίανδρον γὰρ κατιόντα ἐκ Κελαινῶν... Pausanias, II, 5, § 3; cf. X, 30, § 9; éd. Didot-Dindorf, p. 74, l. 20; p. 535, l. 13.

de Dardanos [1]; et Ilos ou Ilu, dieu suprême des Assyriens, est la personnification de la domination assyrienne succédant en Troade et dans les contrées voisines à la domination des Thraces ou Phrygiens que personnifie Dardanos. Les états de Tantale étaient voisins des états de Dardanos : Tantale avait, nous dit Eschyle, élevé sur le mont Ida, un temple à Jupiter [2]. D'autre part, le mont Sipyle, qui tient dans sa légende une si grande place, était situé en Lydie près de Magnésie [3]. Pélops aurait tiré des mines du Sipyle les richesses qu'il apporta d'Asie dans le Péloponnèse, ainsi nommé à cause de lui [4]. De là,

1. Ὁ Τάνταλος μισηθείς ὑπὸ τῶν θεῶν ἐξέπεσεν ἐκ τῆς Παφλαγονίας ὑπὸ Ἴλου τοῦ Τρωός. Diodore, IV, 74, § 4; éd. Didot-Müller, t. I, p. 244, l. 34-35. Sur les descendants de Dardanos, voir Homère, *Iliade*, XX, 219-237 :

Δάρδανος αὖ τέκεθ' υἱὸν Ἐριχθόνιον βασιλῆα.
. . . .
Τρῶα δ' Ἐριχθόνιος τέκετο Τρώεσσιν ἄνακτα·
Τρωὸς δ' αὖ τρεῖς παῖδες ἀμύμονες ἐξεγένοντο
Ἶλος τ' Ἀσσάρακός τε καὶ ἀντίθεος Γανυμήδης.
. . . .
Ἶλος δ' αὖ τέκεθ' υἱὸν ἀμύμονα Λαομέδοντα·
Λαομέδων δ' ἄρα Τιθωνὸν τέκετο Πρίαμόν τε.
. . . .

C'est moins une généalogie qu'une liste de rois, où Ilos et Assaracos, personnifient la conquête assyrienne.

2. Αἰσχύλος δὲ συγχεῖ ἐν τῇ Νιόβῃ· φησὶ γὰρ ἐκείνη μνησθήσεσθαι τῶν περὶ Τάνταλον

οἷς ἐν Ἰδαίῳ πάγῳ
Διός πατρῴου βωμός ἐστι.

Eschyle, fragment 155; Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5[e] éd., p. 111. Strabon, livre XII, c. 8, § 21; éd. Didot Müller et Dübner, p. 496, l. 50-53.

3. Τὴν περὶ τὴν Σίπυλον Φρυγίαν οἱ παλαιοὶ καλοῦσιν... ἧ καὶ τὸν Τάνταλον Φρύγα καὶ τὸν Πέλοπα καὶ τὴν Νιόβην. Strabon, XIII, 8, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 489, l. 40-43. Cf. Pindare, *Olympiacæ*, I, 36-38; éd. Teubner-Schneidewin, p. 6-7 :

Υἱὲ Ταντάλου, σὲ δ' ἀντία προτέρων φθέγξομαι,
ὁπότ' ἐκάλεσε πατὴρ τὸν εὐνομώτατον
ἐς ἔρανον φίλαντε Σίπυλον.

4. Λέγουσι δὲ καὶ οἱ τὰ σαφέστατα Πελοποννησίων μνήμῃ παρὰ τῶν πρότερον δεδεγμένοι Πέλοπα πρῶτον πλήθει χρημάτων ἃ ἦλθεν ἐκ τῆς Ἀσίας ἔχων... τὴν ἐπωνυμίαν τῆς χώρας ἐπηλύτην ὄντα ὅμως σχεῖν. Thucydide, I, 9, § 2; éd. Didot-Haase, p. 4. Ὁ μὲν Ταντάλου πλοῦτος καὶ τῶν Πελοπιδῶν ἀπὸ τῶν περὶ

l'épithète géographique de lydien juxtaposée au nom de Pélops par certains auteurs [1], tandis qu'ailleurs il est qualifié de Paphlagonien [2]. Ce furent, dit Pausanias, les armées victorieuses du phrygien Ilos qui forcèrent Pélops à s'enfuir d'Asie [3]. Le phrygien Ilos est le même qu'Ilos, petit-fils de Dardanos et conquérant de la Paphlagonie, le même qu'Ilos vainqueur de Tantale dont nous avons parlé, d'après Diodore de Sicile, à la page 107; il n'était ni Phrygien ni descendant de Dardanos; il était le dieu national des Assyriens conquérants de la Phrygie, et devenus par la victoire maîtres du trône de Dardanos. Pélops vaincu et fugitif arriva d'Asie en Grèce par mer, de là vient la légende qui fait de lui un favori de Poseïdôn (Neptune), dieu des mers [4]; elle s'accorde avec les indications données, p. 89, sur l'importance de la marine pélasgique qui alors dominait dans la mer Égée.

§ 15. *Fusion entre les Hellènes et les Pélasges.*

Après l'établissement des Hellènes en Grèce, il se fit une sorte de fusion bizarre entre les traditions des Pélasges vaincus et celles des conquérants. Hermès (Mercure), un des dieux

Φρυγίαν καὶ Σίπυλον μετάλλων ἐγένετο. Strabon, XIV, 5, 28; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 580, l. 19-21.

1. *Πέλοπος τοῦ Λυδοῦ ἐκ τῆς Ἀσίας.* Pausanias, V, 1, § 6; éd. Didot-Dindorf, p. 228, l. 33. Cette doctrine remonte à Pindare : *Λυδοῦ Πέλοπος ἀποικίᾳ.* Pindare, *Olympiacæ*, I, vers 24; éd. Teubner-Schneidewin, p. 6. *Λυδὸς ἥρως Πέλοψ.* *Ibid.*, IX, 9; p. 54.

2. *Πίνδαρος τὸν Πέλοπα Λυδὸν φησιν εἶναι, Ἴστρος δὲ Παφλαγόνα.* Istros, fragm. 59, Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 426.

3. *Πρὸς δὲ οὐδὲ ἀνάγκη συνέπεσεν ἐκ τῆς Σιπύλου φυγεῖν αυτόν* [Ταντάλον] *ὡς Πέλοπα... ἐλαύνοντος Ἴλου τοῦ Φρυγὸς ἐπ' αὐτὸν στρατιᾷ.* Pausanias, II, 22, § 3; éd. Didot-Dindorf, p. 99, l. 32-35. L'épithète de Phrygien jointe au nom de Pélops par Hérodote (VII, c. 8, § 7; et c. 11, § 5; éd. Didot-Dindorf, p. 320, l. 54; p. 324, l. 13), a une valeur géographique et non ethnographique, veut dire originaire du pays appelé aujourd'hui Phrygie et ne signifie pas de race phrygienne.

4. *Τοῦ μεγασθενὴς ἐράσσατο γαίαοχος*
Ποσειδᾶν...
Pindare, *Olympiacæ*, I, vers 25-26; éd. Teubner-Schneidewin, p. 6.

helléniques, personnification du Crépuscule, précurseur du Jour, vainqueur de la Nuit étoilée, c'est-à-dire en grec d'Argos, devint le premier roi de la ville d'Argos; il aurait fait présent d'Argos à Pélops, et Pélops, à son tour, l'aurait donnée à Atreus, père d'Agamemnon et de Ménélas[1]. Telle est la version d'Homère. Elle repose sur la croyance à l'identité de deux mots différents qui ont le même son : Argos, nom grec de la nuit sereine et blanche; Argos, terme géographique, nom de ville dans la langue des Pélasges. Toutefois Homère ne pousse pas la confusion aussi loin qu'on l'a fait plus tard. Il appelle souvent Atrides, c'est-à-dire descendants d'Atreus, Agamemnon et Ménélas, les deux grands princes Hellènes; nulle part il ne les qualifie de Pélopides. C'est plus tard qu'on a imaginé de les faire descendre du pélasge Pélops, de Pélops vaincu et détrôné par leurs ancêtres quand la race victorieuse des Hellènes parvint à dominer seule sur le sol de la Grèce[2].

En effet, les Pélasges et les Hellènes sont d'origine différente : les uns sont une des races qui a précédé les Indo-européens en Europe, les autres sont Indo-européens.

On pourrait cependant réunir un certain nombre de textes grecs dans lesquels ces deux races semblent se confondre en une. Ainsi dans les *Suppliantes* d'Eschyle, Danaos trouve, auprès d'Argos, sous le règne de Pélasgos, l'Hermès des Hellènes[3]. Pélasgos dit aux Danaïdes qu'elles sont étrangè-

1. Ἥφαιστος μὲν δῶκε Διὶ Κρονίωνι ἄνακτι·
αὐτὰρ ἄρα Ζεὺς δῶκε διακτόρῳ Ἀργειφόντῃ·
Ἑρμείας δὲ ἄναξ δῶκεν Πέλοπι πληξίππῳ·
αὐτὰρ ὁ αὖτε Πέλοψ δῶκ' Ἀτρέϊ, ποιμένι λαῶν·
Ἀτρεὺς δὲ θνήσκων ἔλιπεν πολύαρνι Θυέστῃ.

Iliade, II, 102-107.

2. Τοὺς Πέλοπος παῖδας Ἀτρέα καὶ Θυέστην. Apollodore, II, c. 4, § 6, 5; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 133. L'expression de Pélopide apparaît pour la première fois chez Eschyle, *Agamemnon*, 1600; *Choéphores*, 503.

3. Ἑρμῆς ὅδ' ἄλλος τοῖσιν Ἑλλήνων νόμοις.

Eschyle, *Suppliantes*, vers 220; Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, p. 42.

res à l'Hellade[1]; suivant lui ses sujets sont en même temps Hellènes et Pélasges[2]. Hérodote traite à la fois les Athéniens de Pélasges et d'Ioniens[3], or les Ioniens sont un des rameaux de la race hellénique. Mais quand des conquérants s'établissent dans un pays déjà habité par un peuple dont la civilisation atteint un niveau rapproché du niveau de la leur, il est rare qu'ils exterminent ce peuple. Il se produit alors entre les vainqueurs et les vaincus une fusion plus ou moins complète; et il peut arriver que les vaincus, tout en perdant, avec leur langue, le signe de leur persistance, continuent à former l'élément le plus nombreux, sinon le principal de la population.

Une partie des Pélasges vaincus périt dans les guerres d'où résulta l'établissement de la domination hellénique en Grèce, sur les côtes occidentales de l'Asie-Mineure et dans les îles de l'Archipel. Un groupe de Pélasges émigra : il alla fonder en Italie, au dixième siècle avant J.-C., plus de deux siècles avant l'arrivée des premiers colons grecs[4], un empire qui, après avoir tenu sous le joug Rome naissante, perdit l'unité monarchique et la suprématie vers la fin du cinquième siècle avant J.-C.; alors cet empire fut renversé par les efforts réunis des Samnites, des Romains et des Gaulois. D'autres Pélasges, probablement les plus nombreux, restèrent en Grèce, en Asie-Mineure, dans les îles de l'Archipel, soit comme esclaves, soit comme hommes libres de caste inférieure, soit enfin

1. οὐ γὰρ Ἀργολὶς
ἐσθὴς γυναικῶν, οὐδ' ἀφ' Ἑλλάδος τόπων.

Eschyle, *Suppliantes*, vers 237; Teubner-Dindorf, p. 42.

2. Ἀνδρῶν Πελασγῶν τὴν δ' ἀτιμάζεις χθόνα.
Κάρβανος ὢν δ' Ἕλλησιν ἐγχλίεις ἄγαν.

Eschyle, *Suppliantes*, vers 912-914; Teubner-Dindorf, p. 50.

3. Λακεδαιμονίους καὶ Ἀθηναίους... τοὺς μὲν τοῦ Δωρικοῦ γένεος, τοὺς δὲ τοῦ Ἰωνικοῦ. Ταῦτα γὰρ ἦν τὰ προκεκριμένα, ἐόντα τὸ ἀρχαῖον τὸ μὲν Πελασγικὸν τὸ δὲ Ἑλληνικὸν ἔθνος· καὶ τὸ μὲν οὐδαμῇ κω ἐξεχώρησε, τὸ δὲ πολυπλάνητον κάρτα. Hérodote, I, 56, § 2, 3; éd. Didot-Dindorf, p. 17, l. 4-9; Teubner-Dietsch, t. I, p. 26. Ἀθηναῖοι... μοῦνοι δὲ ἐόντες οὐ μετανάσται Ἑλλήνων. Hérodote, VII, 161, § 4; éd. Didot-Dindorf, p. 363, l. 42-44; Teubner-Dietsch, t. II, p. 192.

4. Sur la date de la fondation de Cumes en Italie, vers 725, voyez Duncker, *Geschichte des Alterthums*, t. V (1881), p. 485.

en petits groupes autonomes comme les Pélasges de l'Arcadie dans les montagnes du Péloponnèse [1].

Aussi à l'époque d'Hérodote, c'est-à-dire au milieu du cinquième siècle av. J. C., la langue des Pélasges n'avait-elle pas disparu du monde grec. Non loin des Athéniens qui, en se soumettant à la domination hellénique, avaient abandonné leur langue pour accepter celle des conquérants, il y avait, près des côtes de l'Archipel, en Thrace, une ville habitée par des Pélasges qui avaient conservé leur langue primitive : c'étaient les habitants de Crestone, près du golfe de Thessalonique. Leur langue, la langue pélasgique, était complètement différente de la langue grecque; elle était barbare, c'est-à-dire étrangère, car tel est le sens du terme consacré par les usages grecs [2]. Cette langue c'était l'étrusque dont on a trouvé tant de monuments en Italie : elle reste encore en grande partie inintelligible pour nous; on l'a cependant reconnue dans une inscription récemment découverte à Lemnos [3] : cette inscription confirme la doctrine des auteurs grecs qui nous apprennent (p. 102), que Lemnos fut une île Tursâne avant sa

1. *Οἰκέει δὲ τὴν Πελοπόννησον ἔθνεα ἑπτά· τούτων δὲ τὰ μὲν δύο αὐτόχθονα ἐόντα, κατὰ χώρην ἵδρυται νῦν τῇ καὶ τὸ πάλαι οἴκεον, Ἀρκάδες τε καὶ Κυνούριοι.* Hérodote, VIII, 73, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 403, l. 33-36; Teubner-Dietsch, t. II, p. 253. Cf. Hésiode, *Catalogues* (av. J.-C., 600) :

> Υἱεῖς ἐξ ἐγένοντο Λυκάονος ἀντιθέοιο
> ὅν ποτε τίκτε Πελασγός.

Fr. XCVIII; éd. Didot, p. 57; cf. fr. XCIX, p. 58. *Παλλάντιον πόλις Ἀρκαδίας; ἀπὸ Πάλλαντος, ἑνὸς τῶν Λυκάονος παίδων, ὡς Ἡσίοδος.* Hésiode, fr. CXCVIII; *ibid.*, p. 67. Cf. Strabon, V, 2, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 183-184; Pausanias, VIII, 1-2; éd. Didot-Dindorf, p. 364-365.

2. *Εἰ δὲ χρεών ἐστι τεκμαιρόμενον λέγειν τοῖσι νῦν ἔτι ἐοῦσι Πελασγῶν τῶν ὑπὲρ Τυρσηνῶν Κρηστῶνα πόλιν οἰκεόντων... καὶ τῶν Πλακίην τε καὶ Σκυλάκην Πελασγῶν οἰκισάντων ἐν Ἑλλησπόντῳ... ἦσαν οἱ Πελασγοὶ βάρβαρον γλῶσσαν ἱέντες... Καὶ γὰρ δὴ οὔτε οἱ Κρηστωνιῆται οὐδαμοῖσι τῶν νῦν σφέας περιοικεόντων εἰσὶ ὁμόγλωσσοι οὔτε οἱ Πλακιηνοί, σφίσι δὲ ὁμόγλωσσοι.* Hérodote, I, 57; éd. Didot-Dindorf, p. 17, l. 19-33; Teubner-Dietsch, t. I, p. 27. Cf. Strabon, VII, 41; éd. Didot-Müller, p. 281, l. 37-45. Suivant Strabon, la Crestonie aurait appartenu aux Péoniens, assertion qui s'accorde avec ce que nous avons dit de l'identité des Péoniens et des Pélasges.

3. Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions, année 1886, p. 135. Il a depuis paru, sur ce document, un savant mémoire de M. S. Bugge.

colonisation par les Athéniens un peu avant l'âge d'Hérodote au commencement du cinquième siècle avant J.-C. [1].

La plupart des noms des dieux grecs étant d'origine indo-européenne, ou d'origine plus spécialement hellénique, n'appartenaient pas à la langue des Pélasges. Hérodote a donc raison de dire que les Pélasges primitifs ne connaissaient pas les noms des dieux; mais il exagère beaucoup s'il ne se trompe complètement, quand il prétend que ces noms sont venus d'Égypte aux Pélasges puis des Pélasges aux Hellènes [2]. Ce sont les Hellènes qui, avec leur langue ont imposé aux Pélasges leur mythologie. Cette règle n'a qu'un petit nombre d'exceptions. Quelques noms de divinités helléniques, que les langues indo-européennes ne peuvent expliquer, peuvent remonter à une origine pélasgique. Tel est celui d'Athênê, la déesse de la grande cité pélasgique dont les Hellènes, ont fait la capitale du monde artistique et littéraire.

§ 16. *Les vieilles généalogies grecques distinguent les Pélasges des Hellènes.*

Les vieilles généalogies qui sont les monuments les plus anciens de l'histoire grecque, s'accordent avec les observations précédentes : elles donnent aux quatre personnages, qui représentent les différents rameaux de la race grecque, un auteur commun; elles ne montrent entre eux et Pélasgos aucune parenté. Dans la littérature hésiodique, Hellen est père

1. Voir plus haut, p. 79-80, 102-103. Lemnos conquise par les Perses en 512, tomba au pouvoir des Athéniens entre les années 499 496; ceux-ci expulsèrent les anciens habitants et colonisèrent l'île. Voyez Duncker, *Geschichte des Alterthums*, t. VII (1882), p. 64-65, cf. Busolt, *Griechische Geschichte*, t. II (1888), p. 19-20, et ici même, p. 126.

2. Οἱ Πελασγοὶ θεοῖσι ...ἐπωνυμίην δὲ οὐδ' οὔνομα ἐποιεῦντο οὐδενὶ αὐτῶν, ...Ἔπειτεν δὲ ...ἐπύθοντο ἐκ τῆς Αἰγύπτου... τὰ οὐνόματα τῶν θεῶν... Παρὰ δὲ Πελασγῶν Ἕλληνες. Hérodote, II, 52, § 1, 3, 4; éd. Didot-Dindorf, p. 89, 90; Teubner-Dietsch, t. I, p. 143.

de Dôros, de Xouthos et d'Aïolos [1]. Xouthos, à son tour, est père d'Iôn [2] et d'Achaïos [3]. Dôros, Aïolos, Iôn et Achaïos sont les chefs des quatre familles entre lesquelles la race grecque se divise. Si l'on veut remonter plus haut qu'Hellen, père des deux premiers, aïeul des deux autres, on trouve Promâtheus qui eut de Purrha Hellen, et de Pandôre Deucalion, père de Graïcos. Graïcos est, on le sait, un synonyme d'Hellen [4]: aussi Deucalion, père de Graïcos, est-il ailleurs père d'Hellen [5]. Promâtheus, aïeul ou père d'Hellen, est fils d'Iapétos [6],

1. Ἕλληνος δ' ἐγένοντο θεμιστοπόλοι βασιλῆες
Δωρός τε Ξοῦθος τε καὶ Αἴολος ἱππιοχάρμης.

Hésiode, *Catalogues*, fragm. XXIII, éd. Didot, p. 49. Un des fils d'Aïolos fut Macédôn, d'où les Macédoniens. Καὶ Μακεδόνος Αἰόλου· οὗ τονῦν Μακεδόνες καλοῦνται, μόνοι μετὰ Μυσῶν τότε οἰκοῦντες. Hellanique, fragm. 46; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 51.

2. Ἴωνες... ἐκαλέοντο... ἐπὶ Ἴωνος τοῦ Ξούθου Ἴωνες. Hérodote, VII, 94; édition Didot-Dindorf, p. 346, l. 47-51; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 161. Ἴωνος δὲ τοῦ Ξούθου στρατάρχεω γενομένου Ἀθηναίοισι, ἐκλήθησαν ἀπὸ τούτου Ἴωνες. VIII, 44, § 2, édition Didot-Dindorf, p. 396, l. 19-21; Teubner-Dietsch, t. II, p. 242.

3. Ξοῦθος μὲν λαβὼν τὴν Πελοπόννησον, ἐκ Κρεούσης τῆς Ἐρεχθέως Ἀχαιὸν ἐγέννησε καὶ Ἴωνα, ἀφ' ὧν Ἀχαιοὶ καὶ Ἴωνες καλοῦνται. Apollodore, I, 7, § 3; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 111. Ξοῦθος δὲ τὴν Ἐρεχθέως θυγατέρα γήμας ᾤκισε τὴν Τετράπολιν τῆς Ἀττικῆς... Τῶν δὲ τούτου παίδων Ἀχαιός... Strabon, VIII, 7, § 1; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 329, l. 11 et suiv. Cf. Pausanias, VII, 1; éd. Didot-Dindorf, p. 316-317.

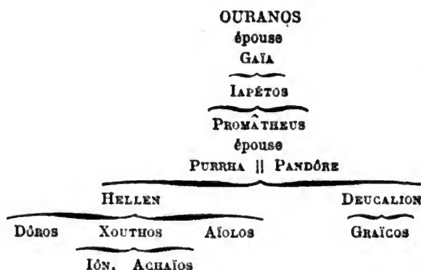
4. Κούρη δ' ἐν μεγάροισιν ἀγαυοῦ Δευκαλίωνος
Πανδώρη Διὶ πατρὶ, θεῶν σημάντορι πάντων,
μιχθεῖσ' ἐν φιλότητι τέκε Γραῖκον μενεχάρμην.

Ὅτι Προμηθέως καὶ Πανδώρας υἱὸς Δευκαλίων Ἡσίοδος πρώτῳ Καταλόγων φησὶ, καὶ ὅτι Προμηθέως καὶ Πύῤῥας Ἕλλην. Hésiode, *Catalogues*, fragm. XX, XXI; éd. Didot, p. 49. Sur la synonymie de Graïcos et d'Hellen, voyez Aristote, *Meteorologica*, I, 14, § 22, édition Didot, t. III, p. 572, l. 47-48 : Οἱ καλούμενοι τότε μὲν Γραικοὶ νῦν δὲ Ἕλληνες; et les autres textes cités par M. Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 559, col. 1; cf. Marbre de Paros, § 11, *ibid.*, p. 542.

5. Γίνονται δὲ ἐκ Πύῤῥας Δευκαλίωνι παῖδες· Ἕλλην... Apollodore, I, 7, § 2; Didot-Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 111.

6. Κούρην δ' Ἰαπετὸς καλλίσφυρον Ὠκεανίνην
ἠγάγετο Κλυμένην καὶ ὁμὸν λέχος εἰσανέβαινεν.

né de l'union du Ciel et de la Terre, d'Ouranos et de Gaïa[1].



Pélasgos est étranger à cette généalogie. Il est né de la Terre même, il est autochthone, pour nous servir de l'expression consacrée par la littérature hésiodique[2]. Il est fils de la vieille Terre, en grec de Palaichthôn, suivant Eschyle[3]. « Le Pé- » lasge semblable aux dieux a été, sur les montagnes à la » haute chevelure, mis au monde par la terre noire, afin qu'il » y eût une race de mortels. » Telles sont les paroles d'Asios de Samos qui écrivait environ 700 ans avant notre ère[4]. Plus tard, on a fait à Pélasgos une généalogie plus compliquée : de l'Océan et de Téthus (Téthys), personnification féminine de la mer, naquit Inachos, rivière d'Argolide; d'Inachos et de Mélia, fille de l'Océan, naquit Phorôneus, c'est-à-dire la fertilité.

. . . .
τίκτε δ' ὑπερκύδαντα Μενοίτιον ἠδὲ Προμηθέα.

Hésiode, *Théogonie*, 507-508, 510 ; éd. Didot, p. 10.

1. Γαῖα . . . .
Οὐρανῷ εὐνηθεῖσα τέκ' Ὠκεανὸν βαθυδίνην
Κοῖόν τε Κρῖόν θ' Ὑπερίονά τ' Ἰαπετόν τε.

Hésiode, *Théogonie*, 126, 133-134; éd. Didot, p. 3.

2. Ἡσίοδος δὲ τὸν Πελασγὸν αὐτόχθονά φησι. Hésiode, *Catalogues*, fragment xcvii; éd. Didot, p. 57.

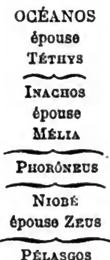
3. Τοῦ γηγενοῦς γάρ εἰμ' ἐγὼ Παλαίχθονος.

Eschyle, *Suppliantes*, vers 250; 5e éd. Teubner-Dindorf, p. 42.

4. Ἀντίθεον δὲ Πελασγὸν ἐν ὑψικόμοισιν ὄρεσσι
Γαῖα μέλαιν' ἀνέδωκεν, ἵνα θνητῶν γένος εἴη.

Didot-Dübner, *Asii fragmenta*, 2, p. 1.

Phorôneus devint père de Niobé, et, fécondée par Zeus, Niobé fut mère de Pélasgos[1].



Tel est le récit d'Apollodore suivi par Denys d'Halicarnasse[2]. Phorôneus est déjà connu de la littérature hésiodique qui fait de lui l'aïeul maternel des Courètes[3], et les Courètes sont un rameau de la race pélasgique; ailleurs Phorôneus est père de Car, auteur de la race carienne[4] qui, comme les Pélas-

1. Apollodore, II, 1, § 1; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 125. Dans ces quatre dernières citations (cf. p. 115), je me rencontre avec Duncker, *Geschichte des Alterthums*, t. V (3[e], 4[e] et 5[e] édition, 1881), p. 12. Mais de ces textes, je ne puis conclure comme Duncker que, suivant la tradition grecque, la race des Hellènes et celle des Pélasges sont identiques, et que si le sens de ces deux mots diffère, c'est seulement en ce qu'ils désignent deux âges successifs, Pélasge le premier âge, Hellène le troisième; *Achaioi* serait le nom de l'âge intermédiaire, p. 15. La tradition grecque distingue de la généalogie des Hellènes et des *Achaioi* la généalogie des Pélasges. Cf. Busolt, *Griechische Geschichte*, t. I, p. 27 et suiv.

2. Denys d'Halicarnasse, I, c. 11 et 17; éd. Teubner-Kiessling, p. 13, 21; éd. Didot, p. 8, 12-13. Sur Niobé, fille de Phorôneus, voir aussi Diodore de Sicile, livre IV, 14; éd. Didot-Müller, t. I, p. 198.

3. Ἡσίοδος μὲν γὰρ Ἑκαταίου καὶ τῆς Φορωνέως θυγατρὸς πέντε γενέσθαι θυγατέρας φησίν·

ἐξ ὧν οὔρειαι Νύμφαι θεαὶ ἐξεγένοντο
καὶ γένος οὐτιδανῶν Σατύρων καὶ ἀμηχανοεργῶν,
Κουρῆτές τε θεοὶ φιλοπαίγμονες ὀρχηστῆρες.

Hésiode, *Catalogues*, fragment XCI; éd. Didot, p. 57.

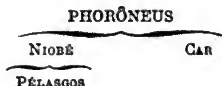
4. Κληθῆναι τὴν πόλιν φασὶν ἐπὶ Καρὸς τοῦ Φορωνέως ἐν τῇ γῇ ταύτῃ βασιλεύοντος· ...οὕτω μὲν αὐτοὶ περὶ σφῶν Μεγαρεῖς λέγουσι. Pausanias, I, 39, § 5; éd. Didot-Dindorf, p. 58.

ges, venait d'Asie-Mineure quand elle est arrivée en Grèce. Une autre généalogie fait Pélasgos fils de Triopas[1] ou Triopès, né lui-même de l'union du Soleil avec Rhodos, c'est-à-dire avec l'île de Rhodes[2], située comme on sait à l'orient de la Grèce, sur les côtes de l'Asie-Mineure, qui a vraisemblablement fourni à cette île ses premiers habitants.

Ces généalogies, malgré leurs contradictions, sont d'accord pour exclure tout lien de parenté entre Hellen et Pélasgos.

§ 17. *Les Pélasges et les Héthéens.*

De ces généalogies, une des plus curieuses est celle qui fait descendre Pélasgos de Phorôneus, père de Car, suivant la tradition mégarienne[3].



On sait que Mégare était une colonie carienne. Hérodote a recueilli en Carie même la tradition des Cariens; or, suivant cette tradition, *Car*, ancêtre des Cariens, et *Musos*, ancêtre des Mysiens, sont frères de *Ludos* (lisez *Maiôn*), ancêtre des Lydiens[4] (lisez *Maiones*); comme en outre Ludos (Maiôn) et *Tur-*

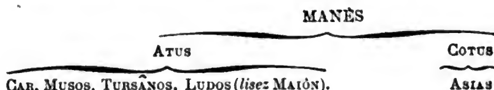
1. Ἴασος καὶ Πελασγὸς, Τριόπα παῖδες, τελευτήσαντος αὐτοῖς τοῦ πατρὸς, διείλοντο τὴν βασιλείαν. Hellanique, fragm. 37; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 49-50. — Πελασγοῦ τοῦ Τριόπα. Pausanias, II, 22, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 99, l. 19.

2. Ἡλίου καὶ Ῥόδου ἑπτὰ παῖδες γίνονται... Τριόπης... Hellanique, fragm. 107; Didot-Müller, *Fragm. hist. græc.*, p. 59. — Τριόπας δὲ πλεύσας εἰς τὴν Καρίαν κατέσχεν ἀκρωτήριον τὸ ἀπ' ἐκείνου Τριόπιον κληθέν. Οἱ δὲ λοιποὶ τοῦ Ἡλίου παῖδες... κατέμειναν ἐν τῇ Ῥόδῳ. Zénon de Rhodes, fragm. 2; *ibid.*, t. III, p. 176, l. 23 et suiv., cité d'après Diodore, V, 57; éd. Didot-Müller, t. I, p. 290, l. 29-33.

3. Voir la note 4 de la page précédente.

4. Τὸν Λυδὸν καὶ τὸν Μυσὸν λέγουσι εἶναι Καρὸς ἀδελφεούς. Hérodote, I, 171, § 7; édition Didot-Dindorf, p. 56; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 90.

sânos sont tous deux fils d'*Atus* ou *Atys*[1], il semble résulter de là que Car et Musos, Ludos (Maiôn) et Tursânos sont quatre frères issus d'un même père qui est Atus ou Atys[2]. Ce dernier a pour père *Manès*, et Manès a un autre fils nommé *Cotus* ou *Cotys* et père d'*Asias*[3].



Il y a une grande ressemblance entre le nom d'*Atus* et celui de *Cotus*, et les deux paraissent fort proches parents du nom des Khéta si fréquent dans les hiéroglyphes d'Égypte, de celui des Khatti vaincus par Téglath-Phalasar, roi d'Assyrie, vers l'an 1100 avant J.-C., de celui des Héthéens bibliques ou, si l'on aime mieux, du nom de Heth, fils de Chanaan et petit-fils de Cham[4]. Les Khéta, les Khatti, les Héthéens sont le même peuple.

Cf. Strabon, XIV, 2, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 562. Voir aussi plus bas, p. 120, note 4, et p. 121, note 2.

1. Οὕτω δὴ τὸν βασιλέα αὐτῶν Ἄτυν τὸν Μάνεω δύο μοίρας διελόντα Λυδῶν πάντων κληρῶσαι τὴν μὲν ἐπὶ μονῇ, τὴν δὲ ἐπ' ἐξόδῳ ἐκ τῆς χώρης, καὶ ἐπὶ μὲν τῇ μένειν αὐτοῦ λαγχανούσῃ τῶν μοιρέων ἑωυτὸν τὸν βασιλέα προστάσσειν, ἐπὶ δὲ τῇ ἀπαλλασσομένῃ τὸν ἑωυτοῦ παῖδα τῷ οὔνομα εἶναι Τυρσηνόν. Hérodote, I, 94, § 5; édition Didot-Dindorf, p. 33; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 52. Λυδοῦ τοῦ Ἄτυος. Hérodote, I, 7, § 3; VII, 74, § 1; édition Didot-Dindorf, p. 3, 340; éd. Teubner-Dietsch, p. 4, 156. — Ἄτυος δὲ παῖδας γενέσθαι λέγει Λυδὸν καὶ Τόῤῥηβον. Xanthos, fragm. 1; Didot-Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 36.

2. Κάριος δὲ Διὸς παῖς καὶ Τοῤῥηβίας. Xanthos, fragm. 2; Didot-Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 36. D'après ce passage et le dernier des textes cités dans la note précédente, 1° Atys est père de Torrhèbe, 2° Car est fils de Torrhébie vraisemblablement fille de Torrhèbe.

3. Ἄτυος τοῦ Μάνεω. Hérodote, I, 94, § 2; édition Didot-Dindorf, p. 32; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 52. Λυδοὶ φάμενοι ἐπὶ Ἀσίεω τοῦ Κότυος τοῦ Μάνεω κεκλῆσθαι τὴν Ἀσίην. Hérodote, IV, 45, § 3; édition Didot-Dindorf, p. 196; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 313-314.

4. *Genèse*, c. X, v. 15; c. XXIII, v. 3. F. Lenormant, *Manuel*, t. III, p. 12. Cf. t. I, p. 361, 374, 396, 397, 400, 410, 422, 438, 439, 441; t. II, p. 30, 62. Cet Atys ne doit pas être confondu avec le dieu phrygien du même nom, qui porte un nom indo-européen, Maury, *Histoire des reli-*

Les Héthéens ont occupé au temps d'Abraham vers l'an 2000 av. J.-C. une partie de la Palestine; ils ont possédé un empire belliqueux entre la Méditerranée, l'Euphrate et le Taurus, du seizième au douzième siècle. Le groupe de peuplades dont ils étaient chefs pourrait avoir envahi la Syrie, l'Asie-Mineure, l'Europe orientale vers l'an 2500 av. J.-C., c'est-à-dire vers l'époque où il paraît avoir fait la conquête de l'Égypte, en d'autres termes, quand l'Égypte tomba sous la domination des Pasteurs. Ces deux migrations simultanées, l'une au nord-ouest, l'autre au sud-ouest, auraient été la conséquence de l'établissement des Iraniens dans la région de l'Asie centrale située au sud de la mer Caspienne. Les Iraniens auraient à la fois chassé les Phéniciens des bords du golfe Persique[1], et pris Babylone[2]; une partie des vaincus fuyant vers l'ouest, seraient devenus les Pasteurs en Égypte, les Pélasges-Tursânes en Asie-Mineure et dans la péninsule des Balkans.

Le nom de Manès, premier ancêtre des Pélasges-Tursânes, ne devrait donc pas être rapproché de l'allemand *Mann*

gions de la Grèce, t. III, p. 90. Les Pélasges et les Philistins semblent être le même peuple. Voir plus haut, p. 83, note 4. Les Philistins d'après la Genèse descendent de Mesraïm, frère de Chanaan (X, 6, 13, 14), et par conséquent ils sont dans la généalogie biblique les cousins germains des Héthéens. Sur la guerre de Tougoulti-Palesharra (Téglath Phalasar), contre les Héthéens, XIIIe ou XIIe siècle av. J.-C, voyez Maspero, *Histoire ancienne*, 4e édition, p. 297 et suiv.; cf. Duncker, *Geschichte des Alterthums*, t. II, 5e édition, p. 35. Sur les luttes des Héthéens avec les Égyptiens, voyez Maspero, p. 191, 199-200, 215-217, 220. Sur leur origine, voyez *ibid.*, p. 179-181; cf. Duncker, *Geschichte des Alterthums*, t. I, 5e édition, p. 315.

1. *Φοίνικας... ἀπὸ τῆς Ἐρυθρῆς καλευμένης θαλάσσης ἀπικομένους.* Hérodote, I, 1, § 1; édition Didot-Dindorf, p. 1; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 1. *Οὗτοι δὲ οἱ Φοίνικες τὸ παλαιὸν οἴκεον, ὡς αὐτοὶ λέγουσι, ἐπὶ τῇ Ἐρυθρῇ θαλάσσῃ.* Hérodote, VII, 89, § 2; édition Didot-Dindorf, p. 343; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 160. F. Lenormant, *Manuel*, t. III, p. 314, Maspero, *Histoire ancienne*, 4e édition, p. 138; Movers, *Phœnizisches Alterthum*, première partie, p. 38. Creuzer-Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, t. II, p. 820-821.

2. Medos collectis copiis Babylonem cepisse ait. Bérose, fragment 11; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 503-504. F. Lenormant, *Manuel*, t. II, p. 22, 307, 327-330.

« homme, » ni du sanscrit *Manu*[1]. Le nom de Manès, père d'Atys, n'est pas indo-européen. Il n'est pas non plus sémitique. Ce ne sont pas les Sémites qui ont les premiers envoyé des colonies dans l'Asie-Mineure; et les plus anciennes populations civilisées de cette presqu'île seraient d'une autre race. Les Sémites arrivèrent plus tard.

§ 18. *Ludos le Sémite.*

Lud, fils de Sem, personnifie, dans la Bible, l'invasion sémite en Lydie[2]. Cette invasion se fit quand Ninus, roi d'Assyrie suivant Ctésias, personnification de la royauté sémite de Ninive suivant les modernes, conquit l'Asie-Mineure[3]. La substitution de la dynastie des Héraclides à celle des Atyades correspond en Lydie à cette conquête[4]. Les Héraclides sont des Sémites. La conquête sémitique est indiquée par les noms d'Ilos et d'Assarakos placés par Homère dans la généalogie royale de Troie[5]. Elle est confirmée par la tradition suivant laquelle Teutame, roi d'Assyrie, aurait envoyé

1. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch der Indogermanischen Sprachen*, 3e édition, p. 166.

2. *Genèse*, c. X, v. 22; cf. Maury, *Histoire des religions de la Grèce*, t. III, p. 75.

3. [Νίνος] αὐτὸς ἐπῄει τὰ κατὰ τὴν Ἀσίαν ἔθνη καταστρεφόμενος, καὶ χρόνον ἑπτακαιδεκαετῆ καταναλώσας, πλὴν Ἰνδῶν καὶ Βακτριανῶν, τῶν ἄλλων ἁπάντων κύριος ἐγένετο... τὰ δ' ἐπισημότατα τῶν ἐθνῶν ἀκολούθως Κτησίᾳ τῷ Κνιδίῳ πειρασόμεθα συντόμως ἐπιδραμεῖν. Ctésias, fragm. 2, § 1, 2, d'après Diodore, II, 2; Didot-Müller, *Ctesiae... fragmenta*, p. 14. Cf. Diodore, édition Didot-Müller, t. I, p. 82, l. 1-8.

4. Ἄγρων μὲν γὰρ ὁ Νίνου τοῦ Βήλου τοῦ Ἀλκαίου πρῶτος Ἡρακλειδέων βασιλεὺς ἐγένετο Σαρδίων... Οἱ δὲ πρότερον Ἄγρωνος βασιλεύσαντες ταύτης τῆς χώρης ἦσαν ἀπόγονοι Λυδοῦ τοῦ Ἄτυος ἀπ' ὅτευ ὁ δῆμος Λύδιος ἐκλήθη ὁ πᾶς οὗτος, πρότερον Μηίων καλεόμενος. Παρὰ τούτων Ἡρακλεῖδαι ἐπιτραφθέντες ἔσχον τὴν ἀρχὴν ἐκ θεοπροπίου. Hérodote, I, 7, § 3, 4; édition Didot-Dindorf, p. 3; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 4.

5. Ἶλος δ' αὖ τέκεθ' υἱὸν ἀμύμονα Λαομέδοντα...
Ἀσσάρακος δὲ Κάπυν·
Iliade, XX, 236, 239.

une armée au secours de Priam, roi de Troie, en guerre avec les Grecs [1]. La conquête de l'Asie-Mineure par les Sémites d'Assyrie eut lieu après la chute de l'empire chaldéen de Babylone, renversé par Thoutmos III, roi d'Égypte, au seizième siècle avant J.-C.; elle se fit après l'établissement du royaume indépendant d'Assyrie qui fut la conséquence de la ruine de l'empire chaldéen, et qui date du quinzième siècle. Cette époque est voisine de celle où les Hellènes venant s'établir dans la péninsule des Balkans y consommèrent la ruine de l'empire pélasgique déjà fort ébranlé par les conquêtes des Thraces.

§ 19. *Le déluge pélasgique d'Ogygès et le déluge hellénique de Deucalion; la religion des Pélasges.*

Environ mille ans avant la migration hellénique et avant la conquête de l'Asie-Mineure par les Sémites d'Assyrie, les peuples désignés par le nom de Pélasges-Tursânes dans la tradition grecque, ont envahi l'Asie-Mineure et l'Europe occidentale, et, bien qu'ils ne sussent pas encore l'art de cultiver les céréales, ils ont apporté aux habitants des cavernes de la Grèce une civilisation inconnue jusque-là dans ce pays [2]. Ils y ont aussi apporté diverses traditions que l'on peut encore aujourd'hui distinguer des traditions implantées sur le sol grec à une date postérieure par les Thraces ou les Hellènes.

1. Priami exemplar quoque literarum ad Teutamum circumfertur... Hinc... missum esse a Teutamo auxilium... Hæc omnia Cephalion. Cephalion, fragment 1; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 626-627. Dans *Iliade*, II, 843, Teutamos est le père du pélasge Lèthos allié des Troyens.

2. Peut-on qualifier de chamite cette population? L'origine Chamite des Cariens est admise par Creuzer-Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, t. II, p. 830 et par M. Maury, *Histoire des religions de la Grèce*, t. I, p. 28. De là à admettre l'origine chamite des Pélasges, il n'y a qu'un pas.

Preller, *Griechische Mythologie*, 1re édition, t. II, p. 36, fait observer que le roi des Pélasges à Argos lors de l'arrivée de Danaos [et des colons d'Égypte] s'appelait Gélanor. [Δαναὸς] ἐντεῦθεν... ἧκεν εἰς Ἄργος καὶ τὴν βασιλείαν αὐτῷ παραδίδωσι... Γελάνωρ ὁ τοτε βασιλεύων. Apollodore, II,

On peut donner comme exemple le déluge dit d'Ogygès qui aurait eu lieu en Attique quand Phorôneus, père de Pélasgos, régnait à Argos, juste 1796 ans avant notre ère[1]. Voilà, sauf la date, un souvenir conservé par la race pélasgique et qui remonte à l'époque où cette race habitait encore l'Asie. De là en Grèce, ce que nous appellerons, si on nous le permet, la première édition du déluge biblique de Noë. Elle est placée au début de l'histoire des Pélasges d'Athènes.

La seconde édition, celle-ci due aux Hellènes, est le déluge dit de Deucalion : c'est le même événement, mais le souvenir en a été apporté d'Asie par une autre route et par d'autres mémoires humaines. Ce souvenir a pris racine sur le sol grec avec le rameau hellénique de la race indo-européenne ; et comme l'histoire hellénique commence en Grèce après l'histoire pélasgique, le déluge dit de Deucalion est placé dans les récits des écrivains, à une date postérieure à celle du déluge dit d'Ogygès[2]. On a été jusqu'à prétendre déterminer d'une

1, § 4; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 126. Δαναὸς παραγενόμενος ἐς τὸ Ἄργος ἠμφισβήτει πρὸς Γελάνορα τὸν Σθενέλα περὶ τῆς ἀρχῆς. Pausanias, II, 19, § 3; éd. Didot-Dindorf, p. 94. Preller ajoute que Gélanor paraît dérivé de *Gelan* et que *Gelan* est d'après Étienne de Bysance, un mot carien signifiant roi. Cette observation grammaticale s'accorde, remarquons-le bien, avec les textes qui donnent à Car et à Pélasgos, roi d'Argos, le même auteur : Phorôneus, père de Car (Pausanias, I, 39, § 5 et 6), était père ou grand-père de Pélasgos. Φησὶ δὲ Ἑλλάνικος παῖδας τρεῖς Φορωνέως γενέσθαι, οἳ τοῦ πατρὸς θανόντος διενείμαντο τὴν Ἀργείαν. Καὶ ἡ μὲν πρὸς Ἐρασίνῳ τῷ ποταμῷ Πελασγῷ ἔλαχε. Hellanique, fragm. 37; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 50. — Φορωνεὺς... ἐκ Τηλοδίκης νύμφης γεννᾷ Ἄπιν καὶ Νιόβην. — Νιόβης καὶ Διὸς παῖς Ἄργος ἐγένετο· ὡς δὲ Ἀκουσίλαός φησι, καὶ Πελασγός. Acusilas, fragments 11, 12; *ibid.*, p. 101. Cf. Apollodore, II, 1, § 1. Enfin il faut tenir compte de ce que le terme géographique Ludos (lisez Maiôn), frère de Tursânos est en même temps frère de Car suivant Hérodote. Voyez plus haut, p. 118.

1. Ἀπὸ Ὠγύγου τοῦ παρ' ἐκείνοις αὐτόχθονος πιστευθέντος ἐφ' οὗ γέγονεν ὁ μέγας καὶ πρῶτος ἐν τῇ Ἀττικῇ κατάκλυσμὸς Φορωνέως Ἀργείων βασιλεύοντος, ὡς Ἀκουσίλαος ἱστορεῖ, μέχρι πρώτης Ὀλυμπιάδος... ἔτη συνάγεται χίλια εἴκοσιν. Acusilas, fragm. 14; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 102. Cf. Castor, fragm. 15; Didot-Müller, *Ctesiae... fragmenta*, p. 176.

2. Apollodore, III, 8; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 164.

manière précise l'intervalle qui séparait le déluge de Deucalion de celui d'Ogygès. Eusèbe, qui, dans sa chronique, résume les travaux des chronographes grecs, met juste 250 ans entre ces deux événements. Saint Jérôme corrige ce chiffre et le remplace par 236[1]. Ces dates précises, quand il s'agit d'événements mythologiques, démontrent mieux que tout raisonnement l'inanité de la plupart des calculs qu'on a prétendu fonder sur les chiffres fournis par les chronographes grecs, quand ils parlent des temps antérieurs à l'établissement de la race hellénique dans la péninsule des Balkans. La date du déluge de Deucalion — 1527 av. J.-C., suivant les calculs que saint Jérôme a reproduits — ne mérite pas le même dédain : elle peut être considérée comme fort proche de l'époque où commence l'histoire des Hellènes ou *Graïcoï* dans le pays qui porte encore leur nom.

Il est difficile de déterminer en quoi consistait la religion des Pélasges, puisque la plupart des noms de leurs dieux ont été remplacés par des noms grecs lors de la conquête hellénique. Ainsi, l'oracle pélasgique de Dodone fut consacré à Zeus (Jupiter), sous la domination des Hellènes et voilà comment Homère donne à Zeus les surnoms de Pélasgique et de Dodonéen[2]. Les Hellènes prétendirent reconnaître leur Hermès dans un autre dieu pélasgique[3]. Ils appelèrent Zeus (Jupiter), le dieu en l'honneur duquel les fils du pélasge Lycaon immolèrent un jeune garçon[4]; ils nommèrent Kronos (Saturne), le

1. Mai, *Eusebii chronicon*, l. I, cap. 16, p. 50. Suivant la chronique de saint Jérôme, le déluge d'Ogygès a eu lieu 1763 ans, et celui de Deucalion, 1527 ans av. J.-C. L'intervalle est de 236 ans. Migne, *Patrologia latina*, t. 27, col. 142, 175.

2. Ζεῦ ἄνα, Δωδωναῖε, Πελασγικὲ, τηλόθι ναίων.
Iliade, XVI, 233.

3. Τἀγάλματα τοῦ Ἑρμέω Ἀθηναῖοι πρῶτοι Ἑλλήνων μαθόντες παρὰ Πελασγῶν ἐποιήσαντο. Hérodote, II, 51, § 3; édition Didot-Dindorf, p. 89; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 143.

4. Ζεὺς δὲ αὐτῶν βουλόμενος τὴν ἀσέβειαν πειράσαι, εἰκασθεὶς ἀνδρὶ χερνήτῃ παραγίνεται. Οἱ δὲ αὐτὸν ἐπὶ ξενίᾳ καλέσαντες, σφάξαντες ἕνα τῶν ἐπιχωρίων παῖδα, τοῖς ἱεροῖς τὰ τούτου σπλάγχνα συναναμίξαντες, παρέθεσαν. Apollodore, II, 8, § 1; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 163.

dieu auquel les Courètes sacrifiaient des enfants[1]: il est possible que ce soit le *Kronos* de la mythologie grecque qui nous présente surtout les traits du dieu principal des Pélasges.

Un texte a l'air d'opposer la religion des Grecs à celle d'une des races vaincue par eux.

Jupiter ou Zeus, dieu suprême des Indo-Européens, accorde à Deucalion, père d'Hellen, l'empire sur les Lélèges : voilà comment Hésiode raconte le triomphe de la race hellénique sur les Phéniciens dominateurs de la Grèce, de l'Archipel, et des côtes de l'Asie-Mineure[2]. Les Hellènes associent le souvenir de leur victoire à leurs croyances religieuses traditionnelles. Cela ne les a pas empêchés peut-être d'adopter quelques-unes des divinités du peuple vaincu, par exemple Athênê, la déesse topique d'Athènes.

§ 20. *La marine et les arts des Pélasges-Tursânes.*

L'importance de la marine des Pélasges est, de tous les caractères de leur civilisation, celui qui paraît s'être gravé le plus profondément dans la mémoire populaire. Dans la liste des dominateurs de la mer conservée par Diodore, ils apparaissent en tête avec les Lydiens ou mieux *Maiones*, nom synonyme de Pélasge ou de Tursâne[3]. Les conquêtes des Thraces vers le vingtième siècle avant notre ère et la destruction définitive de l'empire des Pélasges dans la péninsule des Balkans par les Hellènes, cinq siècles environ plus tard, ne ruinèrent pas la marine pélasgique; elles lui enlevèrent seulement la suprématie.

1. Ἴστρος ἐν τῇ Συναγωγῇ τῶν Κρητικῶν Θυσιῶν φησὶ τοὺς Κούρητας τὸ παλαιὸν τῷ Κρόνῳ θύειν παῖδας. Istros, fragment 47; Didot-Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 424.

2. Ἤτοι γὰρ Λοκρὸς Λελέγων ἡγήσατο λαῶν,
τούς ῥά ποτε Κρονίδης Ζεὺς ἄφθιτα μήδεα εἰδὼς
λεκτοὺς ἐκ γαίης ἀλέους πόρε Δευκαλίωνι.

Hésiode, *Catalogues*, fragment xxv; éd. Didot, p. 49.

3. Diodore de Sicile, VII, fragm. 13; éd. Didot-Müller, t. I, p. 316. Cf. Didot-Müller, *Ctesiæ... fragmenta*, p. 180. Ce sujet a déjà été traité plus haut, p. 89.

Un hymne homérique nous a conservé une vieille légende grecque probablement d'origine thrace où se trouve peinte, sous une forme mythologique, la lutte de la religion et de la marine triomphantes des Thraces contre la marine et la religion des Pélasges, ou, en d'autres termes, des Tursânes. Dans cette légende, la civilisation victorieuse des Thraces est personnifiée par *Dionusos* qu'on a prétendu plus tard identifier avec le *Liber* des Romains, mais qui appartient au panthéon thrace, bien que son mythe en Grèce soit le résultat de la fusion d'un mythe thrace, avec un mythe phénicien. Dionusos est enlevé par des pirates tursânes, mais pendant la traversée il prend la forme d'un lion et change les forbans en dauphins[1].

Chez Apollodore le caractère thrace de cette légende est très nettement dessiné. C'est de Thrace que part le dieu thrace Dionusos; de là il gagne Thèbes, puis Argos; enfin c'est en se rendant d'Icarie dans l'île thrace de Naxos, que des pirates tursânes, dont il avait loué le navire, cherchent en vain à s'emparer de lui pour le vendre comme esclave[2]. Ainsi l'hymne où nous lisons ce récit légendaire, chante la suprématie des Thraces sur les Pélasges-Tursânes.

Quand, vers l'année 1600, les marines combinées de la Phénicie et de l'Égypte succédèrent à celle de la Thrace dans la domination des mers, la marine vaincue des Pélasges ne fut pas détruite pour cela. Nous en trouvons la preuve dans le nom des Toursha que nous montre, au quatorzième siècle, l'inscription de Karnak; les Toursha ou Pélasges sont du nombre des puissances maritimes coalisées contre l'Égypte et vaincues par Ramsès III[3].

1. *Hymne homérique à Dionusos*, Homère, éd. Didot, p. 566; Teubner-Baumeister, p. 70-72.

2. [Διόνυσος] βουλόμενος ἀπὸ τῆς Ἰκαρίας εἰς Νάξον διακομισθῆναι, Τυῤῥηνῶν ληστρικὴν ἐμισθώσατο τριήρη. Οἱ δὲ, αὐτὸν ἐνθέμενοι, Νάξον μὲν παρέπλεον, ἠπείγοντο δὲ εἰς Ἀσίαν ἀπεμπολήσοντες. Apollodore, III, 5, § 2; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 155. Sur l'établissement des Thraces à Naxos, voyez Diodore, V, c. 50; éd. Didot-Müller, t. I, p. 286.

3. V[te] de Rougé, Extraits d'un mémoire sur les attaques dirigées contre l'Égypte par les peuples de la Méditerranée, vers le quatorzième siècle avant notre ère, *Revue archéologique*, t. XVI (1867), p. 35, 81, et spé-

Les Pélasges conservèrent des établissements dans un grand nombre des îles de l'Archipel à une époque bien postérieure à l'invasion hellénique. Ainsi Homère nous les montre en Crète juxtaposés aux Hellènes et aux successeurs de Minos, postérieurement à la guerre de Troie[1]. Hérodote nous dit qu'ils ont autrefois habité la Samothrace[2] et toutes les îles de l'Archipel occupées de son temps par les Ioniens, c'est-à-dire par un des rameaux de la race hellénique[3]. La conquête de Lemnos par les Athéniens sur les Pélasges-Tursânes n'eut lieu que vers l'an 497 avant notre ère[4]; et quand, peu de temps aupara-

cialement, p. 39, 43, 92, 93, 94, 96. Cf. Maspero, *Histoire ancienne*, 4e édition, p. 219, 256, 257; Duncker, *Geschichte der Alterthums*, t. I, 5e édition, p. 143 et 144, où se trouve une note sceptique.

1. Κρήτη τις γαῖ' ἔστι, μέσῳ ἐνὶ οἴνοπι πόντῳ
. . . . ἐν μὲν Ἀχαιοὶ
ἐν δ' Ἐτεόκρητες μεγαλήτορες, ἐν δὲ Κύδωνες,
Δωριέες τε τριχάϊκες δῖοί τε Πελασγοί.

Odyssée, XIX, 172, 175-177. Ὅτι μὲν οὖν πρῶτοι κατῴκησαν τὴν νῆσον οἱ προσαγορευθέντες μὲν Ἐτεόκρητες, δοκοῦντες δ' ὑπάρχειν αὐτόχθονες, προειρήκαμεν. Μετὰ δὲ τούτους πολλαῖς γενεαῖς ὕστερον Πελασγοὶ πλανώμενοι, διὰ τὰς συνεχεῖς στρατείας καὶ μεταναστάσεις καταντήσαντες εἰς τὴν Κρήτην, τῆς νήσου μέρος κατῴκησαν. Diodore, V, 80, § 1; éd. Didot-Müller, t. I, p. 305. Ces Pélasges de Crète paraissent identiques aux Poulousti, qui, sous Ramsès III, roi d'Égypte, vers la fin du XIVe siècle, prirent part à une coalition des peuples du nord contre ce prince (Chabas, *Études d'antiquité historique*, 2e éd., p. 235, 250, 254, 258, 259, 261-263, 284, 286-289). M. Chabas reconnaît l'identité des Pélasges avec les Poulousti mentionnés dans le document égyptien qu'il traduit; mais il ne veut pas admettre que les Poulousti soient en même temps identiques aux Philistins que la Bible fait originaires de Crète. Sa raison principale est que les Philistins étaient chamites. La valeur de cette objection disparaîtrait si l'on admettait que les Pélasges soient d'origine chamite.

2. Τὴν Σαμοθρηΐκην οἴκεον πρότερον Πελασγοὶ οὗτοι, οἵπερ Ἀθηναίοισι σύνοικοι ἐγένοντο. Hérodote, II, 51, § 3; édition Didot-Dindorf, p. 89; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 143.

3. Νησιῶται δὲ ἑπτακαίδεκα παρείχοντο νέας ὡπλισμένοι ὡς Ἕλληνες, καὶ τοῦτο Πελασγικὸν ἔθνος, ὕστερον δὲ Ἰωνικὸν ἐκλήθη κατὰ τὸν αὐτὸν λόγον καὶ οἱ δυωδεκαπόλιες Ἴωνες οἱ ἀπ' Ἀθηνέων. Hérodote, VII, 95, § 1; édition Didot-Dindorf, p. 343-344; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 161; cf. *Supra*, p. 116 note 1.

4. Hérodote, VI, 137-140; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 120-121. Cf. *supra*, p. 102, note 4. — Ὅτι οἱ Τυῤῥηνοί, διὰ τὸν τῶν Περσῶν φόβον ἐκλιπόντες τὴν Λῆμνον, ἔφασκον ὡς διά τινας χρησμοὺς τοῦτο ποιεῖν, καὶ ταύτην τῷ Μιλ-

vant, les Perses s'emparèrent d'Imbros, cette île était encore pélasgique comme Lemnos [1]. En 470, les Pélasges étaient encore maîtres de Skuros, aujourd'hui Skiro, qu'à cette date les Athéniens leur enlevèrent [2]. Les Pélasges ont aussi possédé Lesbos [3], Chios [4], Samos [5] et Délos [6]. Mais ils n'ont pas gardé ces quatre îles aussi tard que Lemnos, Imbros et Skuros. Au cinquième siècle avant notre ère la marine pélasgique semble avoir disparu de l'Archipel; pour la retrouver alors, il fallait aller la chercher dans la nouvelle patrie qu'elle s'était conquise sur les côtes de l'Italie.

Et cependant, si, sans nous laisser dominer par les apparences, si sans nous borner à contempler le décor politique, nous allions au fond des choses et nous pénétrions jusqu'aux réalités de la vie, nous pourrions dire que c'était la marine pélasgique qui sous le nom de marine grecque dominait encore

τιάδη παρέδωκαν. Diodore, X, 19, 6; éd. Didot-Müller, t. I, p. 347; t. II, p. 595. Cf. Thucydide, l. IV, c. 109, édition Didot-Hase, p. 192.

1. Ὁ Ὀτάνης... εἷλε Λῆμνόν τε καὶ Ἴμβρον ἀμφοτέρας ἔτι τότε ὑπὸ Πελασγῶν οἰκεομένας. Hérodote, V, 26; édition Didot-Dindorf, p. 247; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 11. Ἀντικλείδης δὲ πρώτους φησὶν αὐτοὺς [Πελασγοὺς] τὰ περὶ Λῆμνον καὶ Ἴμβρον κτίσαι. Strabon, V, 2, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 184, l. 36-37. Une inscription tursâne ou, comme on dit vulgairement, étrusque, a été découverte dernièrement à Lemnos par MM. Cousin et Durrbach, *Bulletin de correspondance hellénique*, t. X (1886), p. 1. M. Bugge a publié sur cette inscription un savant mémoire intitulé *Der Ursprung der Etrusker*; nous n'en adoptons pas toutes les doctrines.

2. [Κίμων] Σκῦρον Πελασγῶν ἐνοικούντων καὶ Δολόπων ἐξεπολιόρκησε. Diodore, XI, 60, § 2; éd. Didot-Müller, t. I, p. 393; cf. t. II, p. 596. Σκύρον δὲ τὸ μὲν παλαιὸν ᾤκουν Πελασγοί τε καὶ Κᾶρες. Nicolas de Damas, fragm. 47, Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 379.

3. Μέτακον, πόλις Λέσβου, ἣν Μέτας Τυῤῥηνὸς ᾤκισεν, ὡς Ἑλλάνικος. Hellanique, fragm. 121; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 61. Ἐρήμου οὔσης αὐτῆς [Λέσβου] πρώτους Πελασγοὺς κατασχεῖν αὐτήν. Diodore, V, 81, § 1; éd. Didot-Müller, t. I, p. 305. Τὴν Λέσβον Πελασγίαν εἰρήκασι. Strabon, V, 2, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 184, l. 19.

4. Χῖοι οἰκιστὰς ἑαυτῶν Πελασγούς φασι τοὺς ἐκ τῆς Θετταλίας. Strabon, XIII, 3, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 531, l. 15-16.

5. Καὶ Σάμος ἱμερόεσσα Πελασγίδος ἕδρανον Ἥρης.

Denys le Périegète, vers 534; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. II, p. 137.

6. Ἱερὸν γὰρ Δῆλος τοῦ Ἀπόλλωνος... ἐκαλεῖτο Πελασγία. Étienne de Byzance au mot Δῆλος, éd. Westermann, p. 101, l. 16-19.

au cinquième siècle avant J.-C. dans la mer Égée. Quand les Hellènes conquérants étaient arrivés dans la péninsule des Balkans environ mille ans plus tôt, c'était par terre; les premiers d'entre eux qui s'étaient aventurés sur les côtes de la mer Égée étaient montés sur des navires de construction pélasgique et manœuvrés par des Pélasges vaincus, dont les premiers marins grecs furent les élèves. La marine si vantée des Grecs ne fut qu'une continuation de la marine des Pélasges condamnée par la défaite à l'oubli.

On peut en dire autant de l'architecture, de la sculpture, et de la poterie. Les Hellènes conquérants commencèrent par habiter les maisons construites et décorées par les maçons et les sculpteurs pélasges[1] pour l'aristocratie pélasgique vaincue, et quand il fallut d'autres maisons à ces vainqueurs, ce furent des ouvriers pélasges qui les leur bâtirent. Les Pélasges de condition inférieure, qui avaient fabriqué la poterie à l'usage de la classe pélasgique dominante, continuèrent la même fabrication pour les maîtres nouveaux que leur donnait le triomphe de la race hellénique. Ainsi, en Gaule, sous la domination franque, ainsi dans les régions méridionales et orientales de l'empire romain sous la domination musulmane, l'art dit franc ou musulman ne devait être plus tard qu'une prolongation de l'art des Romains. Dans la péninsule des Balkans, les Hellènes, avec leurs armes et leur langue, ont apporté la faculté de s'assimiler les connaissances artistiques que les Pélasges devaient au contact des grandes civilisations de l'Asie et de l'Égypte; quant à ce génie merveilleux qui a fait plus tard l'originalité de l'art grec et sa supériorité, nous ne pouvons savoir à quel élément il est dû dans une race hybride comme est aux temps historiques la race grecque; car, dans cette race le sang qui domine est probablement sorti des veines des peuples obscurs qui ont précédé les glorieux Hellènes dans la péninsule des Balkans.

1. Τἀγάλματα τοῦ Ἑρμέω Ἀθηναῖοι πρῶτοι Ἑλλήνων μαθόντες παρὰ Πελασγῶν ἐποιήσαντο. Hérodote, II, 51, § 3; édition Didot-Dindorf, p. 89; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 143.

CHAPITRE V.

LES ÉTRUSQUES OU PÉLASGES-TURSÂNES D'ITALIE[1].

SOMMAIRE. § 1. Première migration des Pélasges en Italie, plus de deux mille ans avant notre ère; les *Oïnotroï*, les *Peucetioï*, les *Daunioï*. — § 2. Seconde migration des Pélasges en Italie, les Étrusques, dixième siècle avant J.-C. — § 3. C'était après leur guerre contre les Égyptiens, après la date où la chronologie grecque place la guerre légendaire de Troie. — § 4. Ils venaient d'Asie-Mineure en passant par la mer Égée et par la région continentale qui fut plus tard la Grèce. — § 5. Ces derniers Pélasges ne doivent pas être distingués des Tursânes, Tursênes, Tyrrhènes ou Étrusques. — § 6. Notre doctrine n'est pas celle de Denys d'Halicarnasse. — § 7. Réfutation de Denys d'Halicarnasse. — § 8. Centre de l'empire Étrusque. — § 9. Date où il commence. — § 10. Développement de l'empire Étrusque. — § 11. Les Étrusques en Campanie, 524(?)-424 av. J.-C. — § 12. Dans le Latium, 800(?)-426(?) av. J.-C. — § 13. Les Étrusques dominent au nord du Pô du milieu du ve siècle au commencement du ive; ils sont maîtres des côtes italiennes de l'Adriatique. — § 14. Marine Étrusque, x^e^-ve siècles. — — § 15. Décadence des Étrusques. Les Gaulois, 396 av. J. C.

§ 1. *La première migration des Pélasges en Italie, plus de deux mille ans avant notre ère; les Oïnotroï, les Peucetioï, les Daunioï.*

Les Pélasges se sont établis en Italie à deux époques qu'un long intervalle sépare; l'une est antérieure aux premières invasions de la race indo-européenne dans l'Europe méridionale, l'autre postérieure à ces premières invasions.

1. Le sujet traité dans ce chapitre est celui dont s'est occupé K. O. Müller dans l'introduction du livre intitulé : *Die Etrusker*, qui a paru à Breslau en 1828 et dont M. Wilhelm Deecke a donné récemment une nouvelle édition, Stuttgart, 1877, 2 vol. in-8°.

La plus ancienne colonisation pélasgique en Italie est attribuée par les Grecs à *Oïnotros* et à *Peucétios*, tous deux fils de *Lucaôn* et petit-fils de *Pélasgos* [1]. Leurs noms paraissent appartenir aux traditions des Arcadiens, habitants pélasgiques du Péloponnèse central. Ils sont antérieurs à l'introduction de l'agriculture dans cette contrée [2], c'est-à-dire à l'an 2000 ou environ avant notre ère. Arrivant du Péloponnèse, les Peucétiens, dont les Dauniens paraissent une variété, s'établirent en Italie dans la région qu'on appela plus tard Apulie et Messapie, c'est-à-dire dans la Pouille et la terre d'Otrante des temps modernes [3]; les *Oïnotroï* ou Œnotriens colonisèrent le pays qui devint ensuite la Lucanie et le Bruttium, c'est-à-dire la Calabre et la Basilicate des modernes [4].

Les Œnotriens eurent seuls un peu d'importance, et ils res-

1. Πελασγοῦ καὶ Δηϊανείρης γίνεται Λυκάων. Οὗτος γαμεῖ Κυλλήνην... Ἔπειτα τοὺς ἐκ τούτων γεννηθέντας διεξιὼν [Φερεκύδης]... Οἰνώτρου καὶ Πευκετίου μιμνήσκεται. Καὶ Οἴνωτρος, ἀφ' οὗ Οἴνωτροι καλέονται οἱ ἐν Ἰταλίῃ οἰκέοντες· καὶ Πευκέτιος ἀφ' οὗ Πευκέτιοι καλέονται οἱ ἐν τῷ Ἰονίῳ κόλπῳ. Phérécyde, fragment 85; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 92. Cf. Apollodore, III, 8, § 1; *Ibid.*, p. 163. — Πευκέτιοι... ἀποίκους δ' Ἀρκάδας δέξασθαι δοκεῖ. Strabon, l. VI, c. 3, § 8; éd. Didot-Müller et Dübner p. 235, l. 24, 26-27. Festus fait descendre les Dauniens d'un certain Daunus, originaire d'Illyrie. *Illyrica gens*, dans ce texte, est vraisemblablement un terme géographique et veut dire venu de la côte orientale de la mer Ionienne.

2. Pausanias, VIII, 3, § 5; c. 4, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 367, l. 3-7, et 26-30, raconte qu'Oïnotros le plus jeune des fils de Lycaon alla s'établir en Italie, que son frère aîné Nyctimos resta en Arcadie, et que sous le règne de Callistus, successeur de Nyctimos, Triptolème apporta en Arcadie le froment et l'art de faire le pain.

3. Ἀνάγκη δὲ Πευκετίων καὶ Δαυνίων μηδ' ὅλως λεγομένων ὑπὸ τῶν ἐπιχωρίων πλὴν εἰ τὸ παλαιόν, ἁπάσης δὲ ταύτης τῆς χώρας Ἀπουλίας λεγομένης νυνί, μηδὲ τοὺς ὅρους ἐπ' ἀκριβὲς λέγεσθαι τῶν ἐθνῶν τούτων. Strabon, VI, 3, § 8; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 235, l. 30-34; cf. l. VI, 3, § 1, p. 230, l. 42-47 où il est question des Peucétiens et des Dauniens en Messapie.

4. Τὴν δ' ἑξῆς παραλίαν Βρέττιοι μέχρι τοῦ Σικελικοῦ κατέχουσι πορθμοῦ, σταδίων πεντήκοντα καὶ τριακοσίων ἐπὶ τοῖς χιλίοις. Φησὶ δ' Ἀντίοχος ἐν τῷ περὶ τῆς Ἰταλίας συγγράμματι, ταύτην Ἰταλίαν κληθῆναι, ...πρότερον δ' Οἰνωτρίαν προσαγορεύεσθαι. Strabon, VI, 1, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 211, l. 47-52; cf. Antiochos de Syracuse cité par Denys d'Halicarnasse, I, 12; éd. Didot, p. 9, l. 34-36: Τὴν γῆν ταύτην ἥτις νῦν Ἰταλία καλεῖται τὸ παλαιὸν εἶχον Οἴνωτροι.

tèrent indépendants jusqu'à la conquête de leur pays par les Sicules ou Ligures qui lui donnèrent le nom d'Italie. Mais bien que sous le joug, ils subsistèrent distincts de leurs vainqueurs, et ce fut plus tard en s'appuyant sur eux que les Ombriens du sud ou Opiques expulsèrent d'Italie les Sicules. Deux historiens du cinquième siècle nous l'affirment. Les Sicules, rameau des Ligures, furent chassés d'Italie par les Oïnotres et les Opiques si nous en croyons Antiochus de Syracuse [1], par les Ombriens et les Pélasges si ce sont les expressions de Philiste de Syracuse [2] que nous reproduisons. Tous deux, en termes différents, expriment la même idée : Opique chez Antiochus est un nom des Ombriens; Pélasge, chez Philiste, est un terme générique qui désigne les Œnotriens.

§ 2. *Seconde migration des Pélasges en Italie, les Étrusques, dixième siècle avant J.-C.*

L'arrivée en Italie du rameau pélasgique connu sous le nom d'Etrusques est postérieure à ces événements, et les Etrusques ont joué dans l'histoire un bien plus grand rôle que les Œnotriens, les Peucétiens et les Dauniens. Chassés de Grèce par la conquête indo-européenne, la plupart de ceux des Pélasges-Tursânes qui, après avoir échappé à la mort, refusèrent d'accepter le joug hellénique, allèrent fonder un empire nouveau à l'occident de la Grèce dans une contrée déjà occupée par les Indo-Européens. L'Italie en effet, à la date de l'invasion étrusque, avait déjà vu se superposer deux couches de la race

1. Σικελοὺς τοὺς μεταναστάντας ἀποφαίνει, βιασθέντας ὑπό τε Οἰνωτρῶν καὶ Ὀπικῶν στρατῶν ἡγεμόνα τῆς ἀποικίας ποιησαμένους. Antiochus, fragm. 1; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 181 ; Denys d'Halicarnasse, I, 22; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 27; éd. Didot, p. 16, l. 33-36.

2. Ἔθνος τὸ διακομισθὲν ἐξ Ἰταλίας οὔτε Σικελῶν, οὔτε Αὐσόνων, οὔτ' Ἐλύμων, ἀλλὰ Λιγύων, ἄγοντος αὐτοὺς Σικελοῦ... Ἐξαναστῆναι δὲ ἐκ τῆς ἑαυτῶν τοὺς Λίγυας ὑπό τε Ὀμβρικῶν καὶ Πελασγῶν. Philiste, fragm. 2; Didot-Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 185. Denys d'Halicarnasse, I, 22; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 27; éd. Didot, p. 16, l. 27-29, 31-32.

indo-européenne. Les Sicules ou Ligures, le premier peuple indo-européen qui ait atteint l'Europe occidentale, avaient conquis l'Italie sur les Ibéro-Sicanes et sur les Pélasges-Œnotriens; puis le peuple indo-européen qu'on appelle italique, c'est-à-dire les Ombro-Latins, avait chassé d'Italie une grande partie des Sicules, lorsque un peu après l'an mil arrivèrent les Pélasges-Tursânes ou Étrusques [1].

§ 3. *C'était après leur guerre contre les Égyptiens, après la date où la chronologie grecque place la guerre légendaire de Troie.*

Les Pélasges-Tursânes n'avaient pas encore gagné l'Italie, quand au quatorzième siècle, ils attaquèrent les Égyptiens, d'abord sous Mînéphtah, ensuite sous Ramsès III. Ils furent chaque fois vaincus. Ces défaites sont rappelées par deux inscriptions égyptiennes. Dans la première de ces inscriptions, il s'agit d'une guerre entreprise contre les Egyptiens, sous le règne de Mînéphtah, par une coalition des peuples de l'occident et du nord. Un de ces peuples est les Tursânes, *Toursha*, suivant l'orthographe égyptienne ; un autre est les *Achaïvoï*, rameau de la race hellénique. Les *Achaïvoï* apparaissent dans ce texte au singulier, *Achaïvos*, ou, pour reproduire plus exactement l'orthographe égyptienne, *Aqaiousha*. Des termes du texte égyptien il résulte que les *Achaïvoï*, à cette date, n'occupaient point encore les îles de l'Archipel, mais un continent montagneux situé près de la mer [2]. Dans la seconde inscription qui se rap-

1. Ab Ancona Gallica ora incipit Togatæ Galliæ cognomine. Siculi et Liburni plurima ejus tractus tenuere, in primis Palmensem, Prætutianum Hadrianumque agrum. Umbri eos expulere, hos Etruria, hanc Galli. Umbrorum gens antiquissima Italiæ existimatur... Trecenta eorum oppida Tusci debellasse reperiuntur. Pline, III, 112, 113.

2. Vte de Rougé. Extrait d'un mémoire sur les attaques dirigées contre l'Égypte par les peuples de la Méditerranée, vers le quatorzième siècle avant notre ère, dans la *Revue archéologique*, t. XVI (1867), p. 94-96. Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, 2e éd., p. 189, 191, 199, 208, 209. Maspero, *Histoire ancienne*, 4e éd., p. 256-257.

porte au règne de Ramsès III, les Tursânes sont ligués avec les Takkaro ou Teucriens alors établis dans le pays qui, après l'invasion grecque, devint la Macédoine ; ils sont ligués avec les *Daanau* ou Danaens d'Argos, avec les *Poulousti* ou Pélasges de Crète, avec les *Shardana* ou habitants de la Sardaigne et du Roussillon, enfin avec les Sicules [1].

La première des deux inscriptions, nous montrant les Pélasges momentanément alliés aux Hellènes, nous prouve qu'il y eut des interruptions dans la longue lutte qui eut pour résultat la domination exclusive de la race hellénique en Grèce. Un des derniers épisodes de cette lutte où les Pélasges auraient eu pour alliés les Thraces, d'abord leurs ennemis, serait la guerre légendaire de Troie. La liste des peuples qui forment l'armée de Priam et celle d'Agamemnon, au deuxième chant de l'Iliade, est un des monuments ethnographiques les plus anciens et les plus curieux que nous possédions. Déjà à la date où cette liste a été composée (x[e] siècle av. J.-C. ?), les Pélasges de l'Attique, ceux de l'Arcadie, dans le Péloponnèse, ceux de Thessalie vivent sous le joug hellénique [2]; les Phéniciens de Crète sont devenus Grecs, ils combattent dans l'armée grecque contre les Troyens [3]. Mais dans l'armée troyenne nous trouvons réunis aux ennemis de la race grecque des Pélasges

1. Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, 2[e] éd., p. 290, 292, 296-307; cf. de Rougé, dans la *Revue archéologique*, t. II, p. 220; F. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. II, p. 419; *Manuel d'histoire ancienne*, 3[e] éd., t. I, p. 440. Maspero, *Histoire ancienne*, 4[e] éd., p. 267.

2. Οἳ δ' ἄρ' Ἀθήνας εἶχον ἐϋκτιμένον πτολίεθρον

. . . .

Οἳ δ' ἔχον Ἀρκαδίην ὑπὸ Κυλλήνης ὄρος αἰπύ

. . . .

Ἑξήκοντα νεῶν, πολέες δ' ἐν νηὶ ἑκάστῃ
Ἀρκάδες ἄνδρες ἔβαινον, ἐπιστάμενοι πολεμίζειν.
Αὐτὸς γάρ σφιν δῶκεν ἄναξ ἀνδρῶν Ἀγαμέμνων
νῆας ἐϋσσέλμους, περάαν ἐπὶ οἴνοπα πόντον,
Ἀτρείδης· ἐπεὶ οὔ σφι θαλάσσια ἔργα μεμήλει.

. . . .

Νῦν αὖ τούς, ὅσσοι τὸ Πελασγικὸν Ἄργος ἔναιον.

Iliade, II, 546, 603, 610-614, 681.

3. Κρητῶν δ' Ἰδομενεὺς δουρικλυτὸς ἡγεμόνευεν. *Iliade*, II, 645.

restés libres sans perdre leur nom générique dans une région indéterminée d'Europe ou d'Asie [1] : des Péoniens, *Paiones*, c'est-à-dire des Pélasges qui n'ont pu garder leur indépendance qu'en se cantonnant dans un petit espace au nord de la Macédoine, entre les Thraces à l'est et les Illyriens à l'ouest [2]; nous y trouvons aussi les prédécesseurs indo-européens des Hellènes dans la péninsule des Balkans, en d'autres termes les Thraces [3]; les Phrygiens [4], c'est-à-dire encore des Thraces; les Dardaniens [5], second synonyme du nom de Thraces. A l'époque de la guerre de Troie, les Hellènes, maîtres de la Grèce continentale, se préparent à continuer, sur les côtes de l'Asie-Mineure, la conquête des pays dont les Pélasges et les Thraces leurs devanciers se sont précédemment disputé l'empire.

C'est postérieurement à cette guerre qu'on doit placer l'établissement en Italie de ceux des Pélasges de Grèce qui échappèrent par la fuite à la domination hellénique.

§ 4. *Ils venaient d'Asie-Mineure en passant par la mer Égée et par la région continentale qui fut plus tard la Grèce.*

Les Tursânes de Lydie qu'on voit chez Hérodote [6] quitter leur pays désolé par la famine, et gagner le pays des Ombriens, c'est-à-dire l'Italie, n'ont pas fait ce voyage directement. Ils sont passés par les îles de la mer Égée et par la Grèce, y ont fait un

1. Ἱππόθοος δ' ἄγε φῦλα Πελασγῶν ἐγχεσιμώρων
τῶν οἳ Λάρισσαν ἐριβώλακα ναιετάασκον.

Iliade, II, 840-841.

2. Αὐτὰρ Πυραίχμης ἄγε Παίονας ἀγκυλοτόξους.

Iliade, II, 848.

3. Αὐτὰρ Θρήϊκας ἦγ' Ἀκάμας καὶ Πείροος ἥρως
ὅσσους Ἑλλήσποντος ἀγάῤῥοος ἐντὸς ἐέργει.

Iliade, II, 844-845.

4. Φόρκυς αὖ Φρύγας ἦγε καὶ Ἀσκάνιος θεοειδής.

Iliade, II, 862.

5. Δαρδανίων αὖτ' ἦρχεν ἐῢς παῖς Ἀγχίσαο.

Iliade, II, 819.

6. Hérodote, I, 94; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 51-52; Didot-Dindorf, p. 32-33. Cf. ici même, p. 92.

séjour de plusieurs siècles, y ont appris des Thraces la culture des céréales et de la vigne, peut-être même des Phéniciens l'écriture, soit directement soit par l'entremise des Grecs; et, possesseurs de ces deux éléments de civilisation, ils ont été s'établir au centre de l'Italie qui possédait déjà les céréales et la vigne, mais qui n'avait pas encore l'écriture, et qui devait l'apprendre d'eux [1].

Anticlide d'Athènes, auteur du troisième siècle avant notre ère, disait que les Pélasges avaient colonisé les îles d'Imbros et de Lemnos et qu'ensuite quelques-uns d'entre eux étaient partis de ces deux îles sous la conduite de Tursânos et avaient par mer gagné l'Italie [2].

Les traditions les plus anciennes de l'Italie sont d'accord pour faire arriver du Péloponnèse en Italie des Pélasges-Arcadiens. Ce sont ces Pélasges-Arcadiens qu'Hérodote nous montre en Ionie sur les côtes occidentales de l'Asie-Mineure [3]. Evandre, le plus ancien fondateur de Rome, est un Pélasge-Arcadien suivant Fabius Pictor, le plus vieil historien de Rome, qui écrivait vers l'an 200 avant notre ère [4], suivant Caton qui écrivait dans la première moitié du second siècle avant J.-C. [5];

1. Il est reçu que de l'alphabet grec dérive celui des Étrusques, que les Étrusques ne savaient pas encore écrire quand ils sont arrivés en Italie, et qu'ils ont eu pour maîtres d'écriture les Grecs de Cumes en Italie à la fin du huitième siècle au plus tôt. Est-il bien certain que ce dogme ne puisse en quelques points être révisé?

2. Ἀντικλείδης δὲ πρώτους φησὶν αὐτοὺς [τοὺς Πελασγούς] τὰ περὶ Λῆμνον καὶ Ἴμβρον κτίσαι· καὶ δὴ τούτων τινὰς καὶ μετὰ Τυῤῥηνοῦ τοῦ Ἄτυος εἰς Ἰταλίαν συνᾶραι. Anticlide, fragm. 21; Didot-Müller, *Scriptores rerum Alexandri magni*, p. 151. Cf. Strabon, V, 2, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 184, l. 36-38.

3. Ἀρκάδες Πελασγοί. Hérodote, I, 146, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 79; éd. Didot-Dindorf, p. 49, l. 45.

4. Ἦν δὲ τὸ χωρίον τῶν σὺν Εὐάνδρῳ ποτὲ οἰκισάντων αὐτὸ Ἀρκάδων ἱερόν, ὡς λέγεται. Fragment 5; Hermann Peter, *Veterum historicorum romanorum relliquiæ*, p. 10, l. 20-21.

5. Εὐάνδρου καὶ τῶν ἄλλων Ἀρκάδων εἰς Ἰταλίαν ἐλθόντων ποτὲ καὶ τὴν Αἰολίδα τοῖς βαρβάροις ἐνσπειράντων φωνήν. Caton, fragm. 19; H. Peter, *Veterum historicorum romanorum relliquiæ*, p. 57. — Tibur, sicut Cato facit testimonium, a Catillo Arcade, præfecto classis Euandri. Fr. 56, *ibid.*, p. 67. Caton se trompe dans le premier de ces deux fragments, quand,

et les habitants de l'Italie doivent à Evandre, nous dit Fabius Pictor, la connaissance des lettres qui ont formé leur alphabet primitif [1]. Est-il utile de citer ici les textes des auteurs classiques postérieurs où se trouve reproduite cette vieille tradition latine sur l'origine d'une partie des habitants du Latium [2]? Les Arcadiens d'Évandre sont identiques aux Pélasges qui suivant Denys le Périégète, partant de Cyllène allèrent par mer à l'occident et s'établirent avec les Tursânes [3]. Cyllène

pour expliquer les quelques rapports qui existent entre le latin et le dialecte éolien, il suppose que les Arcadiens ont apporté du Péloponnèse en Italie ce dialecte de la langue grecque. Les Arcadiens, du temps d'Évandre, qui fuyaient devant l'invasion grecque n'ont pas apporté du Péloponnèse en Italie ce dialecte de la langue de leurs ennemis. Mais les Arcadiens qui restèrent dans le Péloponnèse finirent par abandonner leur langue nationale pour adopter le dialecte éolien. *Ὅσοι μὲν οὖν ἧττον τοῖς Δωριεῦσιν ἐπεπλέκοντο (καθάπερ συνέβη τοῖς τε Ἀρκάσι καὶ τοῖς Ἠλείοις, τοῖς μὲν ὀρεινοῖς τελέως οὖσι, ...τοῖς δ' ἱεροῖς νομισθεῖσι τοῦ Ὀλυμπίου Διός...), οὗτοι Αἰολιστὶ διελέχθησαν, οἱ δ' ἄλλοι μικτῇ τινι ἐχρήσαντο ἐξ ἀμφοῖν, οἱ μὲν μᾶλλον, οἱ δ' ἧττον αἰολίζοντες.* Strabon, VIII, 1, § 2; éd. Didot, p. 286, l. 35-39, 42-44. Cf. *infra*, p. 140, note 1.

1. Repertores litterarum Cadmus ex Phœnice in Græciam et Euander ad nos transtulerunt a b c d e i k l m n o p q r s t litteras, numero XVI. Fabius Pictor, fragm. 1; Hermann Peter, *Veterum historicorum romanorum relliquiæ*, p. 5. Ce sont les lettres dont l'invention est attribuée à Palamède. Κάδμος, Πανδίονος, Μιλήσιος, *ἱστορικός, ὃς πρῶτος κατά τινας συγγραφὴν ἔγραψε καταλογάδην, μικρῷ νεώτερος Ὀρφέως* — Κάδμος ὁ Μιλήσιος, *εὑρετὴς γραμμάτων*. Suidas. *Παλαμήδης δ' ὕστερον ἐλθὼν ἀρξάμενος ἀπὸ τοῦ ἄλφα δέκα ἓξ μόνα τοῖς Ἕλλησιν εὗρε στοιχεῖα... Προσέθηκε δὲ αὐτοῖς* Κάδμος ὁ Μιλήσιος *γράμματα τρία θ, φ, χ*. Villoison, *An. Græca*, II, 187. Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 2, 3. Ce sont probablement les lettres appelées pélasgiques par Diodore, et dont Linus se serait servi pour écrire ses poèmes sur Dionusos. Τὸν *δ' οὖν Λίνον φασὶ τοῖς Πελασγικοῖς γράμμασι συνταξάμενον τὰς τοῦ πρώτου Διονύσου πράξεις*. Diodore, III, 67, § 4; éd. Didot-Müller, t. I, p. 179.

2. Voir cependant Tite-Live, I, 7, § 8 : Evander tum ea, profugus ex Peloponneso, auctoritate magis quam imperio regebat loca, venerabilis vir miraculo litterarum.

3. *Τυρσηνοὶ μὲν πρῶτ' ἐπὶ δέ σφισι φῦλα Πελασγῶν*
οἵ ποτε Κυλλήνηθεν ἐφ' ἑσπερίην ἅλα βάντες,
αὐτόθι ναιήσαντο σὺν ἀνδράσι Τυρσηνοῖσιν.

Denys le Périégète, vers 347-349; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. II, p. 124.

est un port du Péloponnèse en Élide [1]; c'est en même temps une montagne d'Arcadie [2]. C'est donc du Péloponnèse que, d'accord avec les auteurs latins, le géographe grec fait venir les Pélasges dont il parle ici. Toutefois dans le passage que nous citons, Denys le Périégète copiant inexactement, vers la fin du premièr siècle de notre ère, un écrivain plus ancien, a introduit la doctrine erronée des auteurs relativement récents qui, de deux noms concluant à deux races, font des Pélasges et des Tursânes deux peuples différents (voyez p. 85).

Une autre tradition donne la Thessalie pour point de départ aux Pélasges d'Italie. Elle a dû probablement une partie de son crédit au nom de Pélasgiotide porté, à l'époque classique, par une subdivision de la Thessalie. Les Pélasges se seraient réfugiés en Italie après avoir été chassés de Thessalie par les Lapithes. Ils seraient par conséquent identiques aux Centaures. La légende de la lutte des Lapithes contre les Centaures appartient à la plus ancienne poésie de la Grèce, à celle d'Homère et d'Hésiode[3]. Les Centaures vaincus par les Lapithes auraient donc été des Pélasges suivant l'auteur dont nous reproduisons le système, suivant Jérôme de Cardie qui écrivait peu après l'an 300 avant notre ère [4]. Ainsi la lutte des Centaures et des La-

1. Πουλυδάμας δ' Ὦτον Κυλλήνιον ἐξενάριξεν,
Φυλεΐδεω ἕταρον, μεγαθύμων ἀρχὸν Ἐπειῶν.

Iliade, XV, 518, 519. Ἔστιν ἐπὶ τὴν ἑσπέραν προϊοῦσι τὸ τῶν Ἠλείων ἐπίνειον ἡ Κυλλήνη. Strabon, VIII, 3, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 290, l. 14-15. Cf. Ptolémée; éd. Nobbe, III, 16, § 6; t. I, p. 211; éd. Wilberg, p. 236; éd. Didot-Müller, l. III, c. 14, § 30, p. 548, l. 7.

2. Ἀρκαδία δ' ἐστὶ ἐν μέσῳ τῆς Πελοποννήσου... μέγιστον δ' ὄρος ἐν αὐτῇ Κυλλήνη. Strabon, VIII, 8, § 1; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 333.

3. Homère, *Odyssée*, XXI, 295-304. —
Ἐν δ' ἦν ὑσμίνη Λαπιθάων αἰχμητάων.

Hésiode, *Bouclier d'Hercule*, vers 178. Ce dernier texte est le plus ancien où apparaisse le nom des Lapithes.

4. Ἱερώνυμος δὲ τῆς πεδιάδος Θετταλίας καὶ Μαγνήτιδος τὸν κύκλον τρισχιλίων σταδίων ἀποφαίνεται· ᾠκῆσθαι δ' ὑπὸ τῶν Πελασγῶν· ἐξελασθῆναι δὲ τούτους εἰς Αἰτωλίαν ὑπὸ τῶν Λαπιθῶν· εἶναι δὲ τὸ νῦν καλούμενον Πελασγικὸν πεδίον. Jérôme de Cardie, fragment 11; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 455; cf. Strabon, IX, 5, § 22; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 380-381. Il faut rapprocher de ce passage celui où Strabon dit que Ravenne a été fondée par des Thessaliens, c'est-à-dire par des Pé-

pithes serait un des épisodes de la guerre par laquelle les Hellènes, arrivant du nord, auraient imposé leur domination à la Grèce pélasgique.

Andron d'Halicarnasse, contemporain de Jérôme de Cardie, est d'accord avec lui pour mettre en Thessalie le domicile primitif des Pélasges : d'après lui Tectaphos, fils de Dôros et petit-fils d'Hellen, partit de Thessalie et envahit l'île de Crète avec une armée composée de Doriens, d'Achéens et de Pélasges; et ces Pélasges, ajoute-t-il, étaient ceux qui n'étaient point partis pour la Tyrrhénie, c'est-à-dire pour l'Italie [1].

A une date plus récente, quand prévalut la doctrine qui faisait des Pélasges et des Tursânes deux peuples différents, on imagina de raconter que les Pélasges de Thessalie arrivés en Italie, y avaient fondé, au nord du Tibre, la ville d'Agylla qui, plus tard conquise par les Etrusques, aurait changé de nom et serait devenue *Caïréa*, aujourd'hui Cervétri [2]. On imagina même, pour expliquer la co-existence du nom des Pélasges en Étrurie et à Athènes, une expédition pélasgique d'Étrurie en Attique. Maléos, roi pélasge de Régisvilla, en Étrurie, un peu au nord d'Agylla, serait allé s'établir à Athènes : c'est le récit de Strabon [3]. C'est le contre-pied de la vérité, et voilà com-

lasges de Thessalie. Ἡ Ῥαούεννα Θετταλῶν εἴρηται κτίσμα. Strabon, V, 1, § 7; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 178, l. 22-23. Cf. *infra*, p. 141, n. 3.

1. Ἱστορεῖ Ἄνδρων, Κρητὸς ἐν τῇ νήσῳ βασιλεύοντος, Τέκταφον τὸν Δώρου τοῦ Ἕλληνος, ὁρμήσαντα ἐκ τῆς ἐν Θετταλίᾳ τότε μὲν Δωρίδος, νῦν δὲ Ἱστιαιώτιδος καλουμένης, ἀφικέσθαι εἰς Κρήτην μετὰ Δωριέων τε καὶ Ἀχαιῶν καὶ Πελασγῶν, τῶν οὐκ ἀπαράντων εἰς Τυῤῥηνίαν. Andron d'Halicarnasse, fragm. 3; Didot-Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. II, p. 349.

2. Ἄγυλλα γὰρ ὠνομάζετο τὸ πρότερον ἡ νῦν Καιρέα, καὶ λέγεται Πελασγῶν κτίσμα τῶν ἐκ Θετταλίας ἀφιγμένων. Strabon, V, 2, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 183, l. 37-39; cf. Énéide, VIII, vers 597-604.

Est ingens gelidum lucus prope Cæritis amnem
. . . .
Silvano fama est veteres sacrasse Pelasgos
Qui primi fines aliquando habuere Latinos.
Haud procul hinc Tarcho et Tyrrheni tuta tenebant
Castra locis . . . .

3. Ῥηγισούιλλα· ἱστόρηται δὲ γενέσθαι τοῦτο βασίλειον Μάλεω, τοῦ Πελασγοῦ ὃν φασι δυναστεύσαντα ἐν τοῖς τόποις μετὰ τῶν συνοίκων Πελασγῶν ἀπελθεῖν ἐνθένδε εἰς Ἀθήνας. Strabon, V, 2, § 8; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 188, l. 5-8.

ment la fausse critique des compilateurs, aux siècles classiques de la littérature romaine, a défiguré les souvenirs historiques conservés par les plus anciens écrivains de la Grèce.

Les Pélasges de Grèce ne venaient point d'Italie, comme Strabon le suppose dans ce passage dicté par quelque vanité locale et accepté sans hésitation par l'orgueil de ces Italiens qui venaient de conquérir le monde; les Pélasges d'Italie, les Étrusques, venaient de Grèce, ils ne l'avaient pas oublié et peut-être même avaient-ils conservé le souvenir de l'époque plus éloignée où les Indo-Européens de la famille thrace, du groupe que Dardanos a personnifié, n'avaient pas encore pénétré en Asie-Mineure; les Étrusques pouvaient se rappeler que jadis ils avaient dominé dans le pays où régna ensuite la dynastie thrace dont Priam serait le dernier roi. Ces traditions, grâce à la fortune prodigieuse et si bien méritée des poëmes homériques, ont pu contribuer à donner à la naissance et crédit à la légende d'Énée. Dès le deuxième siècle avant notre ère, les historiens de Rome admettaient qu'Énée, fuyant Troie prise par les Grecs, était venu s'établir dans le Latium [1]. Il faut rayer de ce récit les noms propres que, pour donner du corps à une tradition vague, les historiens et les poètes ont empruntés aux vers du plus fameux des poètes grecs. Il restera qu'un certain nombre de Pélasges chassés de leurs premières demeures tant asiatiques qu'européennes, d'abord par l'invasion thrace, puis par l'invasion grecque, se sont réfugiés en Italie.

§ 5. *Ces Pélasges ne doivent pas être distingués des Tursânes, Tursênes, Tyrrhènes ou Étrusques.*

Plusieurs historiens de l'antiquité, comme on l'a vu, ont prétendu faire des Pélasges et des Tursânes d'Italie deux groupes ethnographiques distincts. L'orgueil romain était inté-

1. Fabius Pictor, fragm. 3. Caton, *Origines*, fragm. 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11; Lucius Cassius Hemina, *Annales*, fragm. 5, 7; Hermann Peter, *Historicorum romanorum relliquiæ*, t. I, p. 5, 52-54, 96-97.

ressé à cette doctrine. Ne pouvant contester que Rome, à son origine, n'eût été soumise à la domination pélasgique, les conquérants du monde trouvaient plaisir à penser que le latin était la langue d'Évandre et des Pélasges [1]; qu'ils étaient eux-mêmes les descendants de ce peuple antique, et qu'ils n'avaient jamais été asservis par les Tursânes ou, comme on disait en latin, par les Etrusques dont les débris survivants étaient depuis longtemps réduits à l'humble état de race sujette, et dont la langue vaincue devait peu à peu faire place au latin.

Le plus ancien auteur qui fasse des Pélasges, et des Tursânes ou Étrusques d'Italie, deux peuples différents, paraît être Scymnus de Chio qui écrivait vers l'an 90 avant J.-C. Dans la partie de son périple consacrée à l'Italie, il met : « après la Li» gustique ou Ligurie, les Pélasges, anciens habitants de l'Hel» lade, qui aujourd'hui possèdent le pays en commun avec les » Tyrrhènes. La Tyrrhénie a été fondée par le Lydien Tyr» rhênos fils d'Atys, venu autrefois dans le pays des Om» briens. » Là même le périple de Scylax, plus ancien de deux siècles, ne mettait que des Tursânes ou avec une orthographe plus moderne des Tyrrhènes [2].

On rencontre plus tard le système de Scymnus de Chio chez

1. C'est ce que veulent dire Caton et Varron, le premier quand il affirme que Romulus parlait le grec éolique, l'autre, qu'Évandre avait apporté en Italie le dialecte éolien. Οὐ δὲ γὰρ ἀγνοήσας ὁ Ῥωμύλος ἢ οἱ κατ' αὐτὸν δείκνυται κατ' ἐκεῖνο καιροῦ τὴν Ἑλλάδα φωνήν, τὴν Αἰολίδα λέγω, ὥς φασιν ὅ τε Κάτων ἐν τῷ περὶ Ῥωμαϊκῆς ἀρχαιότητος, Βάῤῥων τε ὁ πολυμαθέστατος ἐν προοιμίοις τῶν πρὸς Πομπήιον αὐτῷ γεγραμμένων, Εὐάνδρου καὶ τῶν ἄλλων Ἀρκάδων εἰς Ἰταλίαν ἐλθόντων ποτὲ καὶ τὴν Αἰολίδα τοῖς βαρβάροις ἐνσπειράντων φωνήν. Caton, *Origines*, fragm. 19; Hermann Peter, *Historicorum romanorum relliquiæ*, t. I, p. 57. Le dialecte éolien ayant conservé le digamma se rapprochait plus du latin que les autres dialectes grecs.

2. Μετὰ τὴν Λιγυστικὴν Πελασγοὶ δ' εἰσὶν οἱ
πρότερον κατοικήσαντες ἐκ τῆς Ἑλλάδος,
κοινὴν δὲ Τυῤῥηνοῖσι χώραν νεμόμενοι.
Τυῤῥηνίαν δ' ὁ Λυδὸς Ἄτυος ἔκτισεν
Τυῤῥηνὸς ἐπὶ τοὺς Ὀμβρικοὺς ἐλθὼν ποτε.

Scymnus de Chio, vers 217-221; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 204. Ἀπὸ δὲ Ἀντίου Τυῤῥηνοὶ ἔθνος μέχρι Ῥώμης πόλεως. Scylax, 5, *ibid.*, p. 18.

Virgile [1] et chez Pline [2]; il a trouvé une de ses formes les plus accentuées dans le passage de Strabon relatif aux origines de Ravenne. Cette ville aurait été fondée par des Thessaliens (c'est-à-dire par des Pélasges venus de Thessalie) qui, ne pouvant supporter les insultes des Tyrrhéniens ou Etrusques, auraient ouvert leurs portes aux Ombriens, c'est-à-dire aux adversaires les plus redoutables des Etrusques. Ravenne serait de la sorte devenue une ville ombrienne, et quant à ses fondateurs, ils seraient retournés en Thessalie : moyen commode d'expliquer pourquoi Ravenne ne leur appartenait plus [3].

§ 6. *Notre doctrine n'est pas celle de l'historien Denys d'Halicarnasse.*

Le système qui fait des Pélasges d'Italie et des Etrusques deux races distinctes, a été soutenu *ex professo* par un érudit grec qu'a rendu célèbre une compilation fort importante sur l'histoire de Rome. Nous voulons parler de l'auteur des *Antiquités romaines*, Denys d'Halicarnasse. Sur la question de savoir quelle était l'origine des Pélasges d'Italie, il adopte le système de Jérôme de Cardie. C'est de Thessalie qu'il les fait venir, et pour concilier ce point de départ avec les *Suppliantes* d'Eschyle [4], qui nous montre les Pélasges établis à Argos dans le Péloponnèse, il imagine que les Pélasges de Thessalie venaient d'Argos. De Thessalie ils auraient gagné la mer Ionienne en passant par Dodone, célèbre par son oracle pélasgique, et auraient été débarquer à Spina, près de l'embou-

1. Virgile, *Énéide*, VIII, 597-604. Voir plus haut, p. 138, note 2.

2. Etruria... Umbros inde exegere antiquitus Pelasgi, hos Lydi a quorum rege Tyrrheni, mox a sacrifico ritu lingua Græcorum Thusci sunt cognominati. Pline, *Histoire naturelle*, III, 8, § 1; éd. Teubner-Ianus, III, § 50; t. I, p. 133; cf. III, 9, § 4; éd. Teubner-Ianus § 56; t. 1, p. 134.

3. Ἡ Ῥαούεννα δὲ Θετταλῶν εἴρηται κτίσμα· οὐ φέροντες δὲ τὰς τῶν Τυῤῥηνῶν ὕβρεις ἐδέξαντο ἑκόντες τῶν Ὀμβρικῶν τινας, οἳ καὶ νῦν ἔχουσι τὴν πόλιν, αὐτοὶ δ᾽ ἀπεχώρησαν ἐπ᾽ οἴκου. Strabon, V, 1, § 7; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 178, l. 22-26. Cf. ici-même, p. 145, note 3.

4. Voir plus haut, p. 77, 106.

chure du Pô. Les uns se seraient établis dans cette ville, les autres auraient gagné l'intérieur des terres et se seraient installés, partie au sud du Tibre, dans le Latium, partie au nord du Tibre, dans la portion du pays des Ombriens qu'on appela plus tard Etrurie, et où leur premier établissement fut à Crotone [1], aujourd'hui Cortona, en Toscane.

Cortona, qui a conservé jusqu'à nos jours ses vieilles fortifications pélasgiques, est bien au centre de l'empire fondé en Italie par ces antiques Tursânes ou Tursênes qu'on a appelés plus tard Tyrrhéniens ou Etrusques. Denys d'Halicarnasse prétend cependant qu'on ne peut, sans se tromper, soutenir l'identité des Pélasges et des Tyrrhéniens [2]. Il prétend que si les Pélasges étaient étrangers, les Tyrrhéniens ou Etrusques sont d'origine italique [3] ; « ils ne peuvent venir de Lydie, quoi qu'en dise Hérodote, car Xanthos, historien de la Lydie, ne parle pas d'eux, et les Tyrrhéniens diffèrent des Lydiens à la fois par la langue, la religion, les lois et les usages [4]. »

1. Denys d'Halicarnasse, I, 17-20; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 20-25; éd. Didot, p. 12-15.

2. Ἐμοὶ μέντοι δοκοῦσιν ἅπαντες ἁμαρτάνειν οἱ πεισθέντες ἓν καὶ τὸ αὐτὸ ἔθνος εἶναι τὸ Τυῤῥηνικὸν καὶ τὸ Πελασγικόν. Denys d'Halicarnasse, I, 29; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 34; éd. Didot, p. 20, l. 47-49.

3. Κινδυνεύουσι γὰρ τοῖς ἀληθέσι μᾶλλον ἐοικότα λέγειν ἀφιγμένον, ἀλλ' ἐπιχώριον τὸ ἔθνος ἀποφαίνοντες, ἐπειδὴ ἀρχαῖόν τε πάνυ καὶ οὐδενὶ ἄλλῳ γένει οὔτε ὁμόγλωσσον οὔτε ὁμοδίαιτον εὑρίσκεται. Denys d'Halicarnasse, I, 30; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 36; éd. Didot, p. 21, l. 42-46.

4. Ξάνθος δὲ ὁ Λυδὸς ἱστορίας παλαιᾶς εἰ καί τις ἄλλος ἔμπειρος ὤν, τῆς δὲ πατρίου καὶ βεβαιωτὴς ἂν οὐδενὸς ὑποδεέστερος νομισθείς, οὔτε Τυῤῥηνόν ὠνόμασεν οὐδαμοῦ τῆς γραφῆς δυνάστην Λυδῶν, οὔτ' ἀποικίαν Μῃόνων εἰς Ἰταλίαν κατασχοῦσαν ἐπίσταται, Τυῤῥηνίας δὲ μνήμην ὡς Λυδῶν ἀποκτίσεως ταπεινοτέρων ἄλλων μεμνημένος οὐδεμίαν πεποίηται. Denys d'Halicarnasse, I, 28; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 33; éd. Didot, p. 20, l. 13-20. Οὐ μὲν δὴ οὐδὲ Λυδῶν τοὺς Τυῤῥηνοὺς ἀποίκους οἴομαι γενέσθαι· οὐδὲ γὰρ ἐκείνοις ὁμόγλωσσοί εἰσιν, οὐδ' ἔστιν εἰπεῖν ὡς φωνῇ μὲν οὐκέτι χρῶνται παραπλησίᾳ, ἄλλα δέ τινα διασώζουσι τῆς μητροπόλεως γῆς μηνύματα. Οὔτε γὰρ θεοὺς Λυδοῖς τοὺς αὐτοὺς νομίζουσιν, οὔτε νόμοις οὔτ' ἐπιτηδεύμασι κέχρηνται παραπλησίοις. Denys d'Halicarnasse, I, 30; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 35; éd. Didot, p. 21, l. 35-41.

§ 7. *Réfutation de Denys d'Halicarnasse.*

Mais ces arguments ne sont nullement concluants. De ce que les Pélasges-Tursânes établis en Italie au temps où écrivait Denys d'Halicarnasse, avaient, quinze siècles auparavant, habité les côtes lydiennes de l'Archipel, il ne se suit pas qu'ils dussent avoir la même langue, la même religion, les mêmes lois, les mêmes usages que les peuples établis sur ces côtés de l'Archipel, à l'époque où écrivait Denys d'Halicarnasse. Il n'est nullement démontré que les Lydiens, dont Xanthos a écrit l'histoire au cinquième siècle avant notre ère, fussent de même race que les Pélasges-Tursânes logés neuf ou dix siècles auparavant dans leur pays. Et même le contraire paraît évident. Les Lydiens de Xanthos étaient des Assyriens, c'est-à-dire des Sémites, et les Pélasges-Tursânes étaient les prédécesseurs de ces Lydiens en Asie-Mineure. Par conséquent le silence gardé par Xanthos au sujet des Pélasges-Tursânes est tout naturel.

Mais il ne faut pas demander aux érudits et aux compilateurs grecs des raisonnements justes en fait d'ethnographie et de linguistique. Le même Denys d'Halicarnasse nous donne pour des Hellènes Evandre et ses Arcadiens venant de Pallantion [1]. Il paraît ignorer qu'il s'agit là de Pélasges. Pallantion, ville d'Arcadie, dont on a plus tard rapproché le nom de celui du Palatium romain, tire son nom, dans la littérature hésiodique, de Pallas, fils de Lycaon [2] ; Lycaon était fils de Pélasgos [3], et

1. Στόλος ἄλλος Ἑλληνικὸς εἰς ταῦτα τὰ χωρία τῆς Ἰταλίας κατάγεται, ...ἐκ Παλλαντίου πόλεως Ἀρκαδικῆς ἀναστάς. Ἡγεῖτο δὲ τῆς ἀποικίας Εὔανδρος. Denys d'Halicarnasse, I, 31 ; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 36; éd. Didot, p. 22, l. 16-17, 19-20

2. Παλλάντιον· πόλις Ἀρκαδίας, ἀπὸ Πάλλαντος, ἑνὸς τῶν Λυκάονος παίδων, ὡς Ἡσίοδος. Hésiode, fragm. cxcviii; éd. Didot, p. 67.

3. Υἱεῖς ἐξ ἐγένοντο Λυκάονος ἀντιθέοιο
ὅν ποτε τίκτε Πελασγός.

Hésiode, *Catalogues*, fragm. xcviii; éd. Didot, p. 57.

régna en Arcadie [1]. Quand l'origine pélasgique des Arcadiens s'appuie sur la littérature hésiodique, c'est-à-dire sur des documents qui remontent à 600 ans au moins avant J. C., il est inutile de citer Ephore [2] et Nicolas de Damas [3], qui, l'un au quatrième siècle avant notre ère, l'autre au premier, énoncent la même doctrine. Et les Pélasges n'étaient point Hellènes, on l'a démontré plus haut.

Cet exemple suffit pour prouver l'incapacité de Denys d'Halicarnasse. Son ouvrage n'a de prix que lorsqu'il copie des auteurs plus anciens. Il a lui-même reproduit, sur la question de l'origine des Etrusques, un passage précieux d'Hellanique de Lesbos, historien du cinquième siècle avant notre ère, un de ceux que nous avons cités pour démontrer l'identité des Pélasges et des Tursânes [4]. C'est dans ce passage que nous trouvons le récit le plus ancien de l'émigration des Etrusques.

Hellanique avait écrit un livre intitulé *Phorônide*, du nom de Phorôneus, ancêtre mythique des Pélasges. Il y donnait pour femme à Pélasgos Ménippe, fille de Pénéïos, qui est à la fois une rivière de Thessalie et une rivière d'Élide dans le Péloponnèse [5]. De cette union naquit, dit-il, Phrastor, père d'Amyntor, de celui-ci Teutamidès, et de ce dernier Nanas qui régnèrent successivement tous les quatre. Sous le règne du dernier, les Pélasges chassés par les Hellènes s'embarquèrent. Ils prirent terre à l'embouchure du fleuve Spinêtis dans la mer Ionienne (le fleuve Spinêtis est le bras méridional du Pô qui tombait dans la mer Adriatique à Spina). De Spina, les Pélas-

1. Hesiodus ait esse Callisto nomine Lycaonis filiam, ejus qui in Arcadia regnavit. Hésiode, fragm. XCIX; éd. Didot, p. 57-58.

2. Éphore, fragm. 54; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 248; cf. Strabon, V, 2, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 183-184.

3. Nicolas de Damas, fragm. 42; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 378.

4. Voir plus haut, p. 82, n. 1.

5. Ῥεῖ δ' ὁ Πηνεῖος ἐκ τοῦ Πίνδου ὄρους διὰ μέσης τῆς Θετταλίας πρὸς ἕω. — Ῥεῖ δὲ διὰ τῆς πόλεως [Ἤλιδος] ὁ Πηνειὸς ποταμὸς παρὰ τὸ γυμνάσιον αὐτῆς. Strabon, VII, 7, § 9; fragm. 14; VIII, 3, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 276, l. 5-6; p. 289, l. 36-38.

ges gagnèrent Crotone, aujourd'hui Cortona en Toscane, et tels furent les commencements de l'empire tyrrhénien d'Italie. Les amplifications et les raisonnements ajoutés par Denys d'Halicarnasse à ce récit antique ne méritent aucune confiance[1].

On peut ajouter cependant qu'avant de passer l'Apennin pour gagner Cortona, les Étrusques paraissent avoir occupé, sur l'Adriatique, outre Spina, Adria[2] et Ravenne[3], et s'être emparés, dans l'intérieur des terres, de la bande de territoire située entre le Pô et l'Apennin : on y trouvait les villes de Bologne[4],

1. Ἑλλάνικος ὁ Λέσβιος... ἐν Φορωνίδι. Τοῦ Πελασγοῦ, τοῦ βασιλέως αὐτῶν [Πελασγῶν] καὶ Μενίππης τῆς Πηνειοῦ ἐγένετο Φράστωρ· τοῦ δὲ Ἀμύντωρ· τοῦ δὲ Τευταμίδης· τοῦ δὲ, Νάνας. Ἐπὶ τούτου βασιλεύοντος, οἱ Πελασγοὶ ὑφ' Ἑλλήνων ἀνέστησαν καὶ ἐπὶ Σπινῆτι ποταμῷ ἐν τῷ Ἰονίῳ κόλπῳ τὰς νῆας καταλιπόντες, Κρότωνα πόλιν ἐν μεσογείῳ εἷλον· καὶ ἐντεῦθεν ὁρμώμενοι τὴν νῦν καλουμένην Τυῤῥηνίαν ἔκτισαν. Hellanique, fragm. 1 ; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 45 ; Denys d'Halicarnasse, I, 28 ; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 33-34 ; éd. Didot, p. 20. Cf. *supra*, p. 82, n. 1.

2. Tuscorum ante Romanum imperium late terra marique opes patuere. Mari supero inferoque quibus Italia insulæ modo cingitur, quantum potuerint nomina sunt argumento, quod alterum Tuscum, communi vocabulo gentis, alterum Atriaticum mare ab Atria Tuscorum colonia vocavere Italicæ gentes. Tite-Live, V, 33, § 7; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 290. Nobili portu oppidi Tuscorum Atriæ a quo Atriaticum mare ante appellabatur quod nunc Hadriaticum. Pline, III, 20, § 6; éd. Teubner-Ianus, l. III, § 120, t. I, p. 147.

3. Ravenne leur fut enlevé par les Ombriens. Ἡ Ῥαούεννα δὲ Θετταλῶν εἴρηται κτίσμα. Οὐ φέροντες δὲ τὰς τῶν Τυῤῥηνῶν ὕβρεις ἐδέξαντο ἑκόντες τῶν Ὀμβρικῶν τινας, οἳ καὶ νῦν ἔχουσι τὴν πόλιν, αὐτοὶ δ' ἀπεχώρησαν ἐπ' οἴκου. Strabon, V, 1, § 7; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 178. Cela veut dire, ce semble, que Ravenne fondé par les Pélasges-Tursânes à leur arrivée de Grèce, contenait outre une aristocratie appartenant à cette race conquérante, une plèbe formée d'éléments ombriens qui un jour se révolta. Il y avait hors de Ravenne des Ombriens restés indépendants. Un corps de troupes ombriennes pénétra dans Ravenne et assura le succès de la révolte.

4. Bologne s'est appelé Felsina avant la conquête des Gaulois : Bononia, Felsina vocitatum cum princeps Etruriæ esset. Pline, III, § 115; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 146. Cf. Tite-Live, XXXIII, 37; XXXVII, 57; éd. Teubner-Weissenborn, t. IV, p. 114, 314. Dans le premier de ces deux passages de Tite-Live, Bologne est appelé *Felsina*, dans le second *Bononia*. Pline, III, 115, veut dire que *Felsina* était la capitale de la fédération étrusque du nord

Modène et Parme[1] qui leur ont appartenu jusqu'à l'invasion celtique.

On a dit que l'origine étrangère des Tursânes ou Tyrrhéniens était démontrée par l'étymologie de leur nom latin : Etrusque, mot d'origine ombrienne, dérivé d'un thème *etro-* « autre » signifie, semble-t-il, étranger[2]. Quoi qu'il en soit, la thèse soutenue par Denys d'Halicarnasse, malgré l'érudition de son auteur, est restée sans écho dans l'antiquité. Dans l'*Énéïde*, ce poétique résumé des traditions historiques de l'Italie, Lydien est synonyme d'Étrusque[3]. Strabon et Velléius Paterculus, qui écrivaient quelques années après Denys d'Halicarnasse, ont mis l'un dans sa géographie, l'autre dans son histoire romaine le résumé du récit d'Hérodote[4]. Silius Italicus adopte la même

de l'Apennin. Après la chute de la royauté, au cinquième siècle, le territoire étrusque se divisa en trois fédérations : 1° au nord de l'Apennin; 2° entre l'Apennin et le Tibre; 3° en Campanie.

1. Mutina et Parma coloniæ Romanorum civium sunt deductæ bina milia hominum in agro qui proxime Boiorum, ante Tuscorum fuerat; octona jugera Parmæ, quina Mutinæ acceperunt. Tite-Live, XXXIX, 55; éd. Teubner-Weissenborn, t. V, p. 51.

2. Corssen, *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der Lateinischen Sprache*, 2e éd., t. I, p. 246, t. II, p. 537; comparez Bréal, *Les Tables Eugubines*, table VI *a*, lignes 35, 38, 43, p. XXXVI, XXXVIII, 94, où l'ablatif *etru* du thème masculin-neutre, *etro-* est rendu par *altero*. On trouve aussi le thème féminin *etra*. Suivant Corssen, Etruscus est dérivé du thème *etro-* à l'aide de deux suffixes : *us-* (suffixe du comparatif), et *co-*. M. Deecke n'admet pas la doctrine de Corssen, *Die Etrusker*, I, 66, n. 3.

3. Et terram Hesperiam venies, ubi Lydius arva
Inter opima virum leni fluit agmine Thybris
. . . .
Urbis Agyllinæ sedes ubi Lydia quondam
Gens bello præclara jugis insedit Etruscis.

Énéide, II, 781-782; VIII, 479-480. Voir aussi, IX, 11; X, 155.

4. Οἱ Τυῤῥηνοὶ τοίνυν παρὰ τοῖς Ῥωμαίοις Ἐτροῦσκοι καὶ Τοῦσκοι προσαγορεύονται. Οἱ δ' Ἕλληνες οὕτως ὀνόμασαν αὐτοὺς ἀπὸ τοῦ Τυῤῥηνοῦ τοῦ Ἄτυος, ὥς φασι, τοῦ στείλαντος ἐκ Λυδίας ἐποίκους δεῦρο. Strabon, V, 2, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 182, l. 37-40. Per hæc tempora Lydus et Tyrrhenus fratres cum regnarent in Lydia, sterilitate frugum compulsi sortiti sunt uter cum parte multitudinis patria decederet. Sors Tyrrhenum contigit; pervectus in Italiam et loco et incolis et mari nobile ac perpetuum a se nomen dedit. Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, I, 1, § 4; éd. Teubner-Haase, p. 1-2.

doctrine[1]. Comme le nom de Lydien ne paraît pas dans Homère, et que le célèbre poète plaçait les Maïones dans le pays qu'habitèrent plus tard les Lydiens, on supposait que les Étrusques étaient les descendants des Maïones. Ce système avait été connu par Denys d'Halicarnasse qui le rejette[2]. C'est celui d'Ovide et de Virgile[3]. On a déjà vu, p. 98, que les Maïones semblent être une tribu pélasgique de même race que les Tursânes-Etrusques [4].

Il y a une quinzaine d'années un linguiste de premier ordre, M. Corssen, a composé un très savant ouvrage pour démontrer que la langue des Etrusques serait italique, très prochainement apparentée au latin, à l'ombrien, à l'osque. Sa thèse très séduisante sera-t-elle définitivement admise par la science? Le contraire paraît probable. Mais peu importe : de ce qu'un peuple s'établit en maître dans une région déjà civilisée, comme l'était l'Italie depuis la conquête indo-européenne, il ne se suit pas qu'il y implante sa langue. Les Francs, les Burgundes et les Normands étaient Germains, cependant le français et ses dialectes bourguignon et normand appartiennent à la famille

1. Silius Italicus, V, 7-23.

2. Ἡροδότῳ δ' εἴρηνται Ἄτυος τοῦ Μάνεω παῖδες οἱ περὶ Τυῤῥηνὸν, καὶ ἡ μετανάστασις τῶν Μῃόνων εἰς Ἰταλίαν οὐχ ἑκούσιος. Denys d'Halicarnasse, I, 27; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 32; éd. Didot, p. 19, l. 39-40. Cf. *Iliade*, II, 864-866; III, 401; X, 431; XVIII, 291.

3. Et tradunt manibus post terga ligatis
Sacra dei quondam Tyrrhena gente secutum.
. . . .
Ille metu vacuus : Nomen mihi dixit Acœtes
Patria Mæonia est.

Ovide, ***Métamorphoses***, III, 575-576, 582-583.

...O Mæoniæ delecta juventus.

Énéide, VIII, 499.

4. Nous devons avertir qu'un système tout différent est soutenu par M. Mommsen qui se range du côté de Denys d'Halicarnasse, *Römische Geschichte*, 6e éd., t. I, p. 120-121. Il fait venir les Étrusques du nord ou de l'ouest de l'Italie. M. Helbig, *Die Italiker in der Poebene*, Leipzig, 1879, p. 100, affirme qu'à l'exception de quelques érudits qui ne veulent accepter ni la méthode ni les résultats des recherches modernes tout le monde est d'accord pour reconnaître que les Étrusques sont arrivés du nord dans la péninsule de l'Apennin.

néo-latine. Après moins de deux siècles de séjour en France les Normands ont conquis l'Angleterre ; ce n'est pas une langue germanique, c'est un dialecte du français qu'ils y ont porté, et au bout de quelques siècles ils l'ont oublié pour adopter la langue des vaincus. Les Etrusques pourraient donc avoir parlé une langue italique sans être pour cela d'origine italiote[1].

§ 8. *Centre de l'empire étrusque.*

Le centre de l'empire étrusque était la région située entre le Tibre à l'est, la mer Méditerranée au sud-ouest, et l'Apennin au nord. Les Etrusques s'emparèrent de ce pays sur les Ombriens[2]. Un passage très curieux des *Origines* de Caton se rapportait à cette conquête : Pise aurait été fondée par Tarchon, descendant de Tyrrhénus, et avant cette fondation la région aurait été occupée par certains Teutanes qui parlaient grec[3].

1. Un des travaux les plus récents sur ce sujet est celui de M. Deecke chez Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, p. 336, 345-347. Le même M. Deecke a publié *Etruskische Forschungen*, I-VII, 1875-1884. Cf. Pauli, *Etruskische Studien*, I-V; 1879-1880.

2. [Λυδοὺς...] ἀπικέσθαι ἐς 'Ομϐρικοὺς, ἔνθα σφέας ἐνιδρύσασθαι πόλις καὶ οἰκέειν τὸ μέχρι τοῦδε. 'Αντὶ δὲ Λυδῶν μετουνομασθῆναι αὐτοὺς ἐπὶ τοῦ βασιλέος τοῦ παιδὸς, ὃς σφεας ἀνήγαγε. 'Επὶ τούτου τὴν ἐπωνυμίην ποιευμένους οὐνομασθῆναι Τυρσηνούς. Hérodote, I, 94, § 6-7; éd. Teubner, t. I, p. 52; Didot-Dindorf, p. 33, l. 15-20. — Umbros inde (ex Etruria), exegere antiquitus Pelasgi, hos Lydi, a quorum rege Tyrrheni, mox a sacrifico ritu lingua Græcorum Thusci sunt cognominati. Pline, III, § 50; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 133. — Suivant M. Mommsen, *Römische geschichte*, 6e éd., t. I, p. 122, les Étrusques n'auraient conquis que dans le second siècle de Rome, c'est-à-dire vers l'an 600 avant notre ère, la partie la plus méridionale de cette contrée, savoir les villes de Sutrium, Nepete, Falerii, Veii, Cære.

3. Cato originum, qui Pisas tenuerint ante aduentum Etruscorum negat sibi compertum, sed inueniri Tarchonem Tyrrheno oriundum postquam eurundem (?) sermonum ceperit, Pisas condidisse, cum ante regionem eandem Teutanes quidam Græce loquentes possederint. Caton, *Origines*, fragm. 45, extrait de Servius sur l'*Énéide*, X, 179; Hermann Peter, *Veterum historicorum romanorum relliquiæ*, t. I, p. 64. Müller, *Die Etrusker*, éd. Deecke, t. I, p. 88, n. 55, prétend que le *Teutanes græce loquentes* de

Il faut observer que Tarchon est un nom royal des Étrusques, que le nom de Pise a été aussi porté, à une époque fort ancienne, par une ville située dans le Péloponnèse en Elide, et dont les origines se rattachent à la légende pélasgique de Pélops [1]. Quant au nom du peuple qui habitait les environs de la Pise italienne avant sa fondation, s'il n'est pas grec, quoi qu'en dise Caton, il semble fort proche parent de cette langue : il paraît être un dérivé de l'européen *teuta* « peuple », mot étranger à la langue grecque, mais qui est à la fois osque, sabin, prussien, lituanien, lettique, gothique, vieil irlandais [2]. Teutanes est probablement ombrien, et peut signifier « citoyens. »

Quand dans le courant du cinquième siècle avant notre ère, après le triomphe de Porsenna sur les Romains, l'empire étrusque perdit avec son unité sa puissance militaire et commença à être dépouillé de ses conquêtes, la région entre l'Apennin et le Tibre formait une des trois confédérations entre lesquelles il se divisait ; comme chacune des deux autres confédérations, celle-là se composait de douze petits États ou cités [3]. L'assemblée générale des députés de ces douze cités se tenait au temple de Voltumna.

C'est en 434 av. J.-C. que nous voyons pour la première fois réunis dans ce temple les députés des États de la confédération étrusque du centre [4]. L'unité étrusque n'existait plus

Caton est une mauvaise traduction de Τεύταμος Πελασγός, quoique la leçon de Caton soit confirmée par Pline, III, 50 : Teutanis græca gente.

1. *Δινωνομάσθη δὲ ἡ Πισᾶτις τὸ μὲν πρῶτον διὰ τοὺς ἡγεμόνας δυνηθέντας πλεῖστον Οἰνόμαόν τε καὶ Πέλοπα.* Strabon, VIII, 3, § 31 ; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 305, l. 44-46. Sur Pélops voir ici même, p. 107-109.

2. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 602. Le grec a la racine de ce mot, mais non ce mot. Curtius, *Griechische Etymologie*, 5e éd., p. 226.

3. C'est de la région entre l'Apennin, le Tibre et la mer que parle Denys d'Halicarnasse, VI, 75 : *Τυῤῥηνίαν ἅπασαν εἰς δώδεκα νενεμημένην ἡγεμονίας* ; éd. Didot, p. 1. [Etrusci] incoluere urbibus duodenis terras prius cis Apenninum ad inferum mare, Tite-Live, V, 33. Voir une étude approfondie chez Müller-Deecke, *Die Etrusker*, t. II, p. 319 et suivantes.

4. Ut ad Voltumnæ fanum indiceretur omni Etruriæ concilium. Tite-Live, IV, 23, § 5 ; cf. IV, 61, § 2 ; VI, 2, § 2, etc.

alors. Nous trouvons déjà quarante-sept ans plus tôt, c'est-à-dire en 481, la mention d'une assemblée des Étrusques, mais nous ignorons où elle s'est tenue et la preuve manque que ce ne fut pas une assemblée de toute la nation encore unie sous le sceptre d'un roi [1].

§ 9. *Date à laquelle commence l'empire étrusque.*

Le commencement de l'empire des Etrusques en Italie était daté, par leurs annales, des environs de l'an mil; mais c'est après l'an mil et non avant l'an mil que ces annales paraissent l'avoir placé. Plutarque et Dion Cassius nous apprennent que le huitième siècle de l'histoire étrusque finissait en l'an 88 avant J.-C. [2]. Le siècle, suivant Varron, c'est la durée la plus longue de la vie humaine[3]. Les quatre premiers siècles de l'histoire étrusque avaient, d'après les historiens de ce peuple, duré chacun cent ans, le cinquième cent vingt-trois, le sixième et le septième chacun cent dix-neuf [4]. Si nous attribuons au hui-

1. Voyez Denys d'Halicarnasse, livre IX, c. 1; éd. Didot, p. 520, l. 19-20.

2. *Τυῤῥηνῶν οἱ λόγιοι μεταβολὴν ἑτέρου γένους ἀπεφαίνοντο καὶ μετακόσμησιν ἀποσημαίνειν τὸ τέρας. Εἶναι γὰρ ὀκτὼ τὰ σύμπαντα γένη διαφέροντα τοῖς βίοις καὶ τοῖς ἤθεσιν ἀλλήλων, ἑκάστῳ δὲ ἀφωρίσθαι χρόνων ἀριθμὸν ὑπὸ τοῦ θεοῦ συμπεραινόμενον ἐνιαυτοῦ μεγάλου περιόδῳ. Καὶ ὅταν αὕτη σχῇ τέλος, ἑτέρας ἐνισταμένης κινεῖσθαί τι σημεῖον ἐκ γῆς ἢ οὐρανοῦ θαυμάσιον.* Plutarque, *Sylla*, 7, § 7; éd. Didot, t. I, p. 544, raconte cela à propos d'un prodige qui serait arrivé à Rome, l'an 88 avant J.-C. Cf. Dion, fragm. 162; éd. Bekker, t. I, p. 91.

3. Seclum spatium annorum centum vocarunt, dictum a sene, quod longissimum spatium senescendorum hominum id putabant, Varron, *De lingua latina*, VI, 11.

4. In tuscis historiis quæ octavo eorum sæculo scriptæ sunt, ut Varro testatur, scriptum est quattuor prima sæcula annorum fuisse centenum, quintum centum viginti trium, sextum undeviginti et centum, septimum totidem, octavum tum demum agi. Censorin, *De die natali*, 17; éd. Teubner-Hultsch, p. 32. Ce texte a été compris autrement par O. Müller, *Die Etrusker*; éd. Deecke, t. II, p. 309-312; cf. t. I, p. 69. Le passage de Censorin est tiré de Varron comme on vient de le voir. ~~Varron, dans ce passage, procède de la même source que le passage de Plutarque reproduit plus haut, n. 2.~~

tième cent vingt-trois ans, durée maximum des précédents, nous trouvons pour les huit siècles un total de 884 ans qui, joints à 88, date de la fin du dernier siècle, donnent 972 ans av. J.-C. Si l'on réduit le huitième siècle à cent ans, durée minimum des siècles précédents, le commencement de l'empire étrusque est rapproché de vingt-trois ans, et doit être fixé à l'an 949 avant notre ère. On serait donc probablement dans la vérité en disant que les Étrusques sont arrivés, en 972 au plus tôt, en 949 au plus tard, à Cortona où a été leur plus ancien établissement dans la contrée située entre le Tibre et l'Apennin ; alors Cortona devint la capitale du roi légendaire Tarchon, qui régna en outre sur onze autres villes étrusques entre l'Apennin, la mer et le Tibre. La ville de *Tarquinii* tira son nom de celui de Tarchon; on peut supposer que Tarquinii supplanta plus tard Cortona [1].

L'avènement de Tarchon est postérieur d'au moins soixante ans à l'émigration des Sicules dans la Sicanie, dite depuis Sicile, puisque cette émigration, conséquence forcée de la conquête de l'Italie, par les Ombro-Latins, aurait eu lieu l'an 1034 av. J.-C., suivant la chronologie de Thucydide, ou plus anciennement d'après Hellanique et Philiste. Les Étrusques seraient arrivés en Italie après la fondation de Cumes par les Grecs, si l'on admet avec Velléius Paterculus et Eusèbe les prétentions

1. [Τυῤῥηνὸς] ἐλθὼν τὴν χώραν ἀφ' ἑαυτοῦ Τυῤῥηνίαν ἐκάλεσε, καὶ δώδεκα πόλεις ἔκτισεν, οἰκιστὴν ἐπιστήσας Τάρκωνα ἀφ' οὗ Ταρκυνία ἡ πόλις. Strabon, l. V, c. 2, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 182, l. 44-47.

...Cortona superbi
Tarcontis domus. . . . .

Silius Italicus, VIII, 472-473.

Tarchon dans l'*Énéide* est le chef des Étrusques. Voyez VIII, 506, 603-604; X, 153-154, 290, 299, 302; XI, 184, 727, 729, 746, 757.

L'auteur le plus ancien où nous trouvions le nom de Tarchon est Lycophron, vers 1248 (IIIe siècle av. J.-C) : Τάρχων τε καὶ Τυρσηνὸς αἴθωνες λύκοι. On prétend aujourd'hui que la suprématie de Cortona sur les autres villes de l'Étrurie est imaginaire, qu'elle est le résultat d'une erreur d'Hellanique de Lesbos (fr. 1, cité plus haut, p. 145, n. 1), qui aurait mal compris le passage d'Hérodote, I, 57, où il est question de Crestone en Thrace (Voyez *supra*, p. 91, note 4). Cette doctrine ne prouve que la fécondité de l'imagination de ceux qui l'ont inventée.

de cette ville qui aurait été bâtie vers le milieu du xie siècle[1]. Mais ceux qui nous ont transmis cette date ont certainement exagéré l'antiquité de Cumes. Des Grecs d'Asie-Mineure avaient concouru à la fondation de Cumes. Si Cumes avait existé au temps d'Homère, ce poète aurait parlé de l'Italie plus clairement qu'il ne le fait. Cumes a donc été fondée par les Grecs après l'année 950, date approximative de la composition de l'Odyssée. Et même, suivant toute probabilité, Cumes est plus récente que les plus anciennes colonies grecques de Sicile. Cumes date, au plus tôt, de la fin du huitième siècle, d'une époque où les Étrusques étaient déjà depuis environ 150 ans établis en Italie[2].

§ 10. *Developpement de l'empire étrusque.*

Les Étrusques, à l'apogée de leur puissance vers 450, étaient maîtres de presque toute l'Italie du centre et du nord : ils occupaient à l'ouest les rivages de la mer appelée à cause d'eux Mer Tyrrhénienne ; ils dominaient à l'est, sur les côtes de l'Adriatique, depuis Adria en Vénétie jusqu'à un autre Adria, aujourd'hui dans l'Abbruze, précédemment possédé comme le premier par les Ombriens[3]. Ils étendaient leur empire au nord-

1. Athenienses in Eubœa Chalcida et Eretriam colonis occupavere, Lacedæmonii in Asia Magnesiam. Nec multo post Chalcidenses, orti, ut prædiximus, Atticis, Hippocle et Megasthene ducibus Cumas in Italia condiderunt. Subsequenti tempore... Iones duce Ione profecti Athenis... Velleius Paterculus, I, 4, § 1, 3; éd. Teubner-Haase, p. 3. Cf. Eusèbe (éd. Mai, p. 304-305), qui met la fondation de Cumes en 1051, et l'émigration ionienne en 1035. Suivant saint Jérôme, dans Migne, *Patrologia latina*, t. 27, col. 297, Cumes en Italie aurait été fondée en 1052.

2. Voir Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e éd., t. I, p. 129-131. Sur la date d'Homère, consulter Ch. Müller, *Ctesiæ... fragmenta*, col. 121 b, 122 b, 123 b, 126 ab, 127 ab, 198 ab.

3. Ab Ancona Gallica ora incipit Togatæ Galliæ cognomine. Siculi et Liburni plurima ejus tractus tenuere, in primis Palmensem, Prætutianum Hadrianumque agrum. Umbri eos expulere, hos Etruria, hanc Galli. Pline, *Histoire naturelle*, III, 112; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 145. Cf. O. Müller, *Die Etrusker*, éd. Deecke, t. I, p. 135-139.

ouest jusqu'aux Alpes, c'est-à-dire bien au delà de Spina, d'Adria et de Felsina (Bologne), leurs premières possessions avant leur établissement entre l'Apennin, la mer Tyrrhénienne et le Tibre. Au sud ils dépassaient de beaucoup le Tibre.

Au sud, ils avaient imposé au Latium leur suzeraineté, ils avaient occupé la Campanie. Latinus, roi primitif du Latium dans la légende romaine, est un roi des Tursânes chez Hésiode [1], qui écrivait aux environs de l'an 800 avant notre ère. Nous ne serons donc pas surpris si les Rutules, peuples du Latium, auxquels Virgile attribue une si grande place dans l'histoire d'Enée, sont donnés pour Tyrrhéniens par Appien [2]. Les Volsques, dont la capitale était Terracine, à 80 kilomètres au sud de Rome, ont été, d'après Caton, sous la domination des Etrusques [3]. La littérature hésiodique met sur les côtes de la Tyrrhénie l'île d'Œa, située au pied du promontoire Circœi dans le Latium, aujourd'hui Monte-Circello [4]. Cumes, colonie hel-

1. Ἄγριον ἠδὲ Λατῖνον ἀμύμονά τε κρατερόν τε
Τηλέγονόν τε ἔτικτε διὰ χρυσέην Ἀφροδίτην.
Οἱ δ' ἤτοι μάλα τῆλε μυχῷ νήσων ἱεράων
πᾶσιν Τυρσηνοῖσιν ἀγακλειτοῖσι ἄνασσον.

Hésiode, *Théogonie*, vers 1013-1016; éd. Didot, p. 20.

2. Ὑπὸ Ῥουτούλων τῶν Τυῤῥηνῶν, ...ἀναιρεῖται πολέμου νόμῳ ὁ Αἰνείας. Appien, *Romanarum historiarum*, I, 1, § 1; éd. Didot, p. 7. L'Étrusque Mezentius, roi de *Cære*, suivant Tite-Live (I, 2), est simplement à l'égard des Rutules et des Latins un dominateur étranger dans le récit de Caton reproduit par Macrobe, *Saturnales*, III, 5, § 10 : Mezentium Rutulis imperasse ut sibi offerrent quas diis primitias offerebant et Latinos omnes simili imperii metu... Édition Teubner-Eyssenhardt, p. 178, l. 21-23. Le plus vraisemblable est donc que les Rutules étaient Latins.

3. Licet [Metabus] Priuernas esset, tamen, quia in Tuscorum iure pæne omnis Italia fuerat, generaliter in Metabum omnium odia ferebantur. Nam pulsus fuerat a gente Volscorum quæ etiam ipsa Etruscorum potestate regebatur. Caton, *Origines*, frag. 62, tiré de Servius, *Ad Æneidem*, XI, 567; Hermann Peter, *Veterum historicorum romanorum relliquiæ*, p. 69.

4. Φησὶ δὲ Ἀπολλώνιος, Ἡσιόδῳ ἑπόμενος, ἐπὶ τοῦ ἅρματος τοῦ Ἡλίου εἰς τὴν κατὰ Τυῤῥηνίαν κειμένην νῆσον τὴν Κίρκην ἐλθεῖν. Hésiode, fragm. CCII; éd. Didot, p. 67; cf. Théogonie, vers 1011. M. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e éd., t. I, p. 123, montre évidemment beaucoup trop de scepticisme, quand il conteste que jamais les Étrusques se soient établis dans le Latium.

lénique de Campanie, faillit tomber entre les mains des Étrusques qui firent sur les Cuméens la conquête de la Campanie précédemment conquise sur les Osques par les Cuméens [1]: ainsi Herculanum et Pompéïes, villes osques, c'est-à-dire indo-européennes du rameau européen, passèrent sous la domination étrusque ou pélasgique [2]. Plus au sud, sur les côtes de la baie de Salerne, les Etrusques possédèrent le pays des Picentins, et fondèrent la ville de Marcina [3].

§ 11. *Les Étrusques en Campanie*, 524(?)-424, *avant notre ère.*

La date de l'établissement des Etrusques en Campanie paraît beaucoup postérieure à leur installation au nord du Tibre. Tandis que leur première colonie au nord du Tibre serait de peu de chose postérieure à l'an mil avant notre ère, l'établissement des Étrusques à Capoue, leur capitale en Campanie, daterait seulement de l'année 471 suivant Caton [4]. Nole serait plus récent. Velléius Paterculus reproche à Caton d'exagérer la

1. Πολύβιος... Ὀπικούς φησι καὶ Αὔσονας οἰκεῖν τὴν χώραν ταύτην περὶ τὸν Κρατῆρα. Ἄλλοι δὲ λέγουσιν, οἰκούντων Ὀπικῶν πρότερον καὶ Αὐσόνων μετ' ἐκείνους, κατασχεῖν ὕστερον Ὄσκων τι ἔθνος, τούτους δ' ὑπὸ Κυμαίων, ἐκείνους δ' ὑπὸ Τυῤῥηνῶν ἐκπεσεῖν. Strabon, V, 4, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 202, l. 15-20.

2. Ἡράκλειον... Ὄσκοι δ' εἶχον... καὶ τὴν ἐφεξῆς Πομπηίαν ἣν παραῤῥεῖ ὁ Σάρνος ποταμός, εἶτα Τυῤῥηνοὶ καὶ Πελασγοί. Strabon, V, 4, § 8; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 205, l. 37, 40-42.

3. Μαρκῖνα, Τυῤῥηνῶν κτίσμα, οἰκούμενον ὑπὸ Σαυνιτῶν. Strabon, V, 4, § 13; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 209, l. 18-19. A Surrentino ad Silerum amnem triginta milia passuum ager Picentinus fuit Tuscorum. Pline, III, § 70; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 137.

4. Quidam hujus [Hesiodi] temporis tractu aiunt a Tuscis Capuam Nolamque conditam ante annos fere octingentos triginta; quibus equidem adsenserim. Sed M. Cato quantum differt! qui dicat Capuam ab eisdem Tuscis conditam ac subinde Nolam; stetisse autem Capuam antequam a Romanis caperetur, annis circiter ducentis sexaginta. Quod si ita est, cùm sint a Capua capta anni ducenti quadraginta, ut condita est anni sunt fere quingenti. Ego, pace diligentiæ Catonis dixerim, vix crediderim tam mature tantam urbem crevisse, floruisse, concidisse, resurrexisse. Velleius Paterculus, I, 7; Caton, fragm. 69; Hermann Peter, *Veterum historicorum romanorum relliquiæ*, p. 70-71.

nouveauté des établissements étrusques en Campanie et de leur attribuer trop peu de durée. Mais Caton, antérieur de deux siècles à Velléius Paterculus, a beaucoup plus de droit que Velléius Paterculus à notre confiance. Caton reproduit des renseignements précis, empruntés probablement soit aux annales de Cumes soit aux annales même de Capoue et de Nole. A ces indications fournies par des sources historiques, Velléius oppose des raisonnements arbitraires et sans base : à une grande ville comme Capoue, dit-il, il a fallu beaucoup de temps pour croître, fleurir, tomber et se relever, les cinq cents ans que lui donnent les chiffres de Caton sont insuffisants, il faut huit cents ans pour expliquer ces changements. Cette doctrine est sans valeur.

La chronologie de Caton s'accorde avec celle de Denys d'Halicarnasse, de Tite-Live et de Diodore de Sicile. Les Étrusques, nous dit Denys d'Halicarnasse, entreprirent la conquête de la Campanie dans la soixante-quatrième olympiade, 524-521 av. J.-C.[1]

La guerre dura environ cinquante ans. Tite-Live et Denys d'Halicarnasse en mêlent le récit à l'histoire des premiers temps de la république romaine, après l'expulsion des Tarquins (509)[2]. Les Étrusques auraient voulu s'emparer de Cumes. Mais cette ville résista vaillamment. En 474, les Étrusques, malgré l'appui des Carthaginois, furent repoussés de Cumes par une flotte qu'envoya de Sicile Hiéron, roi de Syracuse. Diodore nous l'apprend d'accord avec Pindare, et une intéressante découverte archéologique est venue confirmer leur récit[3]. Les

1. Ἐπὶ τῆς ἑξηκοστῆς καὶ τετάρτης ὀλυμπιάδος, ἄρχοντος Ἀθήνησι Μιλτιάδου, Κύμην τὴν ἐν Ὀπικοῖς Ἑλληνίδα πόλιν, ἣν Ἐρετριεῖς τε καὶ Χαλκιδεῖς ἔκτισαν, Τυῤῥηνῶν οἱ περὶ τὸν Ἰόνιον κόλπον κατοικοῦντες, ἐκεῖθέν θ' ὑπὸ τῶν Κελτῶν ἐξελαθέντες σὺν χρόνῳ, καὶ σὺν αὐτοῖς Ὀμβρικοί τε καὶ Δαύνιοι καὶ συχνοὶ τῶν ἄλλων βαρβάρων ἐπεχείρησαν ἀνελεῖν. Denys d'Halicarnasse, VII, 3 ; éd. Teubner-Kiessling, t. III, p. 4; éd. Didot, p. 388-389.

2. Tite-Live, II, 14; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 77; Denys d'Halicarnasse, V, 36; éd. Teubner-Kiessling, t. II, p. 154; éd. Didot, p. 275.

3. Ἐπ' ἄρχοντος δ' Ἀθήνησιν Ἀκεστορίδου ἐν Ῥώμῃ τὴν ὕπατον ἀρχὴν διεδέξαντο Καίσων Φάβιος καὶ Τίτος Οὐεργίνιος... Ἱέρων μὲν ὁ βασιλεὺς τῶν Συρακοσίων, παραγενομένων πρὸς αὐτὸν πρέσβεων ἐκ Κύμης τῆς Ἰταλίας καὶ δεομένων βοηθῆσαι, πολεμουμένοις ὑπὸ Τυῤῥηνῶν θαλαττοκρατούντων, ἐξέπεμψεν αὐτοῖς συμμαχίαν τριήρεις ἱκανάς... Μεγάλῃ ναυμαχίᾳ νικήσαντες, τοὺς μὲν Τυῤῥηνοὺς

Étrusques durent renoncer à mettre sous le joug l'ancienne dominatrice de la Campanie[1].

De ces dates, il semble résulter que Caton a raison quand il met vers 471 la fondation de la colonie étrusque de Capoue. Cela ne veut pas dire que la ville de Capoue n'existait pas antérieurement à la date où les Étrusques vinrent s'y établir. Sans doute nous ne devons pas croire Cælius Antipater qui attribue la fondation de Capoue à Capys, cousin d'Énée[2]. Cette étymologie est sans valeur ; le nom de Capoue, *Capua* a la même origine que le nom de *Campanie ;* c'est un dérivé du nom commun *kâpos,* en grec commun κῆπος, dont une variante nasalisée a été conservée par le latin *campus,* d'où *Campania.* Capoue existait dès le temps d'Hécatée, vers 500[3], mais Capoue à cette

ἐταπείνωσαν τοὺς δὲ Κυμαίους ἠλευθέρωσαν τῶν φόβων. Diodore, XI, 51 ; éd. Didot-Müller, t. I, p. 388; cf. t. II, p. 596. La victoire d'Hiéron a été chantée par Pindare qui nous apprend que les Étrusques avaient eu dans cette circonstance le concours des Carthaginois (*Pythica*, I, 71-75; éd. Teubner-Schneidewin, t. I, p. 88-89, t. II, p. 190). On a découvert à Olympie un casque offert par Hiéron à Zeus, en mémoire de la victoire de Cumes (Brunet de Presle, *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, p. 145; Busolt, *Griechische Geschichte*, II, 275, n. 3). On trouvera une reproduction de ce casque chez V. Duruy, *Histoire des Grecs*, t. II (1887), p. 519.

1. [Τὴν Καμπανίαν] οἰκούντων Ὀπικῶν πρότερον καὶ Αὐσόνων μετ' ἐκείνους κατασχεῖν ὕστερον Ὄσκων τι ἔθνος, τούτους δ' ὑπὸ Κυμαίων, ἐκείνους δ' ὑπὸ Τυῤῥηνῶν ἐκπεσεῖν... [Αὐτοὺς] δὲ... ταύτης παραχωρῆσαι Σαυνίταις τούτους δ' ὑπὸ Ῥωμαίων ἐκπεσεῖν. Strabon, V, 4, § 3 ; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 202, l. 17-20, 25-26. Felix illa Campania... tenuere Osci, Græci, Umbri, Tusci, Campani. Pline, III, § 60; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 135. Ἦν γὰρ Κύμη περιβόητος ἀνὰ τὴν Ἰταλίαν ὅλην πλούτου τε καὶ δυνάμεως καὶ τῶν ἄλλων ἀγαθῶν ἕνεκα, γῆν τε κατέχουσα τῆς Καμπανῶν πεδιάδος τὴν πολυκαρποτάτην. Denys d'Halicarnasse, VII, 3; éd. Teubner-Kiessling, t. III, p. 4 ; éd. Didot, p. 389, l. 5-9.

2. Cœlius Trojanum Capyn condidisse Capuam tradidit eumque Æneæ fuisse sobrinum. Cœlius Antipater, fragm. 52, tiré de Servius, *Ad Æneidem*, X, 145; Hermann Peter, *Veter. histor. roman. relliquiæ*, p. 162; cf. Thilo et Hagen, *Servii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii*, t. II, p. 403.

3. Κάπυα πόλις Ἰταλίας· Ἑκαταῖος Εὐρώπῃ, ἀπὸ Κάπυος τοῦ Τρωϊκοῦ. Hécatée, fragm. 27; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 2. Ce texte est tiré d'Étienne de Bysance qui doit à Hécatée les renseignements fournis par les trois premiers mots et qui est responsable du reste.

date était une ville ombrienne, ou, si l'on veut, opique. Colonisée par les Étrusques trente ans plus tard, elle reçut d'eux le nom de Vulturnum et, comme nous l'apprend Tite-Live, elle quitta ce nom pour reprendre l'ancien quand en 424 elle fut conquise par les Samnites [1].

Entre la date où les Étrusques commencèrent la conquête de la Campanie et la date où ils perdirent cette province, il s'est écoulé un siècle. Mais quarante et quelques années seulement séparent de la date où la conquête fut achevée la date où ce pays passa entre les mains d'autres dominateurs. Établis vers 471 à Capoue, leur capitale dans cette province où ils eurent onze autres colonies, les Étrusques perdirent Capoue en 424, et la Campanie entière tomba entre les mains des Samnites qui, plus heureux que les Étrusques, s'emparèrent de la ville grecque de Cumes en 420 [2].

§ 12. *Les Étrusques dans le Latium*, 800(?)-428(?) *av. J.-C.*

Les légendes relatives aux origines de Rome nous montrent d'accord avec Hésiode (cité plus haut, p. 153), les Étrusques dans le Latium plus anciennement que dans la Campanie. Mais cependant elles n'attribuent pas aux Étrusques une domination exclusive ni absolue. Ainsi, au temps de Romulus, une partie de l'armée qui bat Tatius, est composée d'Étrusques commandés par Lucumon. Lucumon est le nom d'une magistrature étrusque; les soldats conduits par le personnage investi de ce

1. Vulturnum Etruscorum urbem, quæ nunc Capua est, ab Samnitibus captam, Capuamque ab duce eorum Capye, vel, quod propius vero est, a campestri agro appellatam. Tite-Live, IV, 37; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 231. Cf. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e éd., t. I, p. 323.

2. A Campanis Cumæ, quam Græci tum urbem tenebant, capiuntur. Tite-Live, IV, 44; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 239. Κατὰ τὴν Ἰταλίαν Καμπανοὶ μεγάλῃ δυνάμει στρατεύσαντες ἐπὶ Κύμην, ἐνίκησαν μάχῃ τοὺς Κυμαίους... καὶ τοὺς καταληφθέντας ἐξανδραποδισάμενοι, τοὺς ἱκανοὺς οἰκήτορας ἐξ αὐτῶν ἀπέδειξαν. Diodore, XII, 76, § 5; éd. Didot-Müller, I, 459; t. II, p. 599. Cf. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e éd., t. I, p. 323-324.

titre viennent de Solonium, subdivision du territoire de Lanuvium, dans le Latium, aujourd'hui Civita-Lavinia. Mais Romulus paraît conserver une certaine indépendance[1].

Il semble évident que cette indépendance relative avait disparu sous la domination des Tarquins, de l'an 614 à l'an 509 avant notre ère. Le nom de Tarquin porté par deux rois, l'un dit l'Ancien, l'autre le Superbe, est évidemment étrusque; et un discours de l'empereur Claude constate l'origine étrusque du prince qui se place entre eux, Servius Tullius, dont le vrai nom est Mastarna[2]. L'expulsion de Tarquin le Superbe, à la fin du sixième siècle, en 509, ne mit pas fin à la domination étrusque à Rome. Rome assiégée par Porsenna, dut capituler[3], s'engager à ne se servir de fer que pour l'agriculture; on ne put alors dans la future capitale du monde se servir du poinçon à écrire sans violer le traité et par conséquent sans exposer sa vie, tant était lourde la domination du vainqueur[4], et Rome resta probablement sous le joug des Étrusques jusqu'à une date qui précéda de peu la chute de leur domination en Campanie, vers l'an 424. C'est de l'année 426 que date la première conquête des Romains sur les Étrusques, la prise de Fidènes,

1. Ἧκε δὲ αὐτῷ Τυῤῥηνῶν ἐπικουρίαν ἱκανὴν ἄγων ἐκ Σολωνίου πόλεως ἀνὴρ δραστήριος καὶ τὰ πολέμια διαφανής, Λοκόμων ὄνομα. Denys d'Halicarnasse, II, 37; éd. Kiessling, t. I, p. 159; éd. Didot, p. 95, l. 37-39.

Tempore quo sociis venit Lucumonius armis
Atque Sabina feri contudit arma Tati.

Properce, livre IV, chant II, vers 51-52. Sur la situation de Solonium, voir Cicéron, *De divinatione*, I, 36, II, 31; *Epistolæ ad Atticum*, II, 9; Fabretti, *Glossarium italicum*, col. 1683. — Hésiode, *supra*, p. 153, n. 1.

2. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 136. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. III, pl. XIV, p. 284-285. M. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e éd., t. I, p. 123, révoque en doute l'exactitude de cette assertion. Nous ne comprenons pas pourquoi.

3. Sedem Iovis Optimi Maximi... quam non Porsenna dedita urbe, neque Galli capta temerare potuissent. Tacite, *Histoires*, III, 72; éd. Teubner-Halm, t. II, p. 142.

4. In fœdere quod expulsis regibus populo Romano dedit Porsina, nominatim comprehensum invenimus ne ferro nisi in agri cultu uteretur, et tum stilo scribere intutum vetustissimi auctores prodiderunt. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, § 139; éd. Teubner-Ianus, t. V, p. 59.

que ceux-ci leur auraient enlevée douze ans plus tôt [1]. On comprend donc que Sophocle, écrivant vers l'année 469 n'ait rien dit de Rome, et qu'en parlant des côtes occidentales de l'Italie, il n'ait vu à y distinguer que l'Oïnotrie, le golfe Tursénique et la Ligustique ou Ligurie [2].

Mais au commencement du quatrième siècle, date de la description de l'Italie contenue dans le périple de Scylax, le Tibre était la limite méridionale de l'Étrurie [3], et plusieurs nations indépendantes bordaient la côte entre Rome et la Lucanie, anciennement connue sous le nom d'Oïnotrie ou Œnotrie.

§ 13. *Les Étrusques dominent au nord du Pô depuis le milieu du cinquième jusqu'au commencement du quatrième siècle. Ils sont maîtres des côtes italiennes de l'Adriatique.*

Les Étrusques s'emparèrent de presque toute la contrée située entre le Pô au sud et les Alpes au nord, mais au temps auquel remontent les matériaux mis en œuvre par Hérodote ils n'étaient pas encore maîtres de ce vaste territoire, car Hérodote fait partir des régions élevées qui dominent le pays des Ombriens, deux fleuves qui coulent vers le nord et se jettent dans le Danube [4]. Ces régions élevées sont les Alpes ; par conséquent, à la date à laquelle remontent les documents dont Héro-

1. Tite-Live, l. IV, c. 17, 22; Teubner-Weissenbern, t. I, p. 213, 217.

2. Τὰ δ' ἐξόπισθε, χειρὸς εἰς τὰ δεξιά,
Οἰνωτρία τε πᾶσα καὶ Τυῤῥηνικὸς
κόλπος Λιγυστική τε γῆ σε δέξεται.

Denys d'Halicarnasse, I, 12; éd. Kiessling, t. I, p. 15; éd. Didot, p. 9, l. 25-27; *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ;* éd. Teubner-Dindorf, Sophocle, fragm. 527, p. 152-153. Le *Triptolème*, dont ces vers sont un fragment, paraît avoir été joué pour la première fois la quatrième année de la soixante-dix-septième olympiade.

3. Ἀπὸ δὲ Ἀντίου Τυῤῥηνοὶ ἔθνος μέχρι Ῥώμης πόλεως. Scylax, § 5; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 18. Cf. § 8, p. 19.

4. Ἐκ τῆς κατύπερθε χώρης Ὀμβρίκων Κάρπις ποταμὸς καὶ ἄλλος Ἄλπις πρὸς βορέην ἄνεμον καὶ οὗτοι ῥέοντες ἐκδιδοῦσι ἐς αὐτὸν [τὸν Ἴστρον]. Hérodote, IV, 49; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 315-316; éd. Didot, p. 198, l. 6-8.

dote, s'est servi, les Alpes formaient la limite septentrionale du pays des Ombriens. Les Étrusques paraissent donc n'avoir pas conquis la portion septentrionale de la vallée du Pô, avant le second quart du cinquième siècle.

Antérieurement à cette date approximative, ils n'occupaient de cette région qu'un petit coin à l'est sur les côtes de la mer Adriatique. Leurs premières possessions en Italie paraissent avoir été les villes de Spina et d'Adria, l'une à l'embouchure du Pô, l'autre au nord de ce fleuve.

A une époque difficile à déterminer, ils se sont étendus aux dépens des Ombriens, sur les côtes de la mer Adriatique, en allant du nord au sud, d'Adria en Vénétie, jusqu'à un autre Adria, dans le Picenum, aujourd'hui Atri dans l'Abbruze[1]. Ils possédaient encore une portion des côtes de la mer Adriatique, au nord d'Ancône, et la ville de Spina à l'embouchure du Pô, quand au commencement du quatrième siècle, fut écrite la description des côtes de l'Italie contenue dans le périple de Scylax; et cependant alors les Gaulois, qui devaient abattre la puissance étrusque dans l'Italie septentrionale, avaient déjà pénétré jusqu'à la ville d'Adria, au nord de Spina sur les côtes de la mer Adriatique[2].

1. Ab Ancona Gallica ora incipit Togatæ Galliæ cognomine. Siculi et Liburni plurima ejus tractus tenuere, in primis Palmensem, Prætutianum Hadrianumque agrum. Umbri eos expulere, hos Etruria, hanc Galli. Pline, III, § 112; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 145. Tuscorum ante romanum imperium late terra marique opes patuere. Mari supero inferoque, quibus Italia insulæ modo cingitur, quantum potuerint nomina sunt argumento, quod alterum Tuscum, communi vocabulo gentis, alterum Atriaticum mare ab Atria Tuscorum colonia vocavere Italicæ gentes; Græci eadem Tyrrhenum atque Adriaticum vocant. Et in utrumque mare vergentes incoluere urbibus duodenis terras, prius cis Appenninum ad inferum mare, postea trans Appenninum totidem, quot capita originis erant, coloniis missis quæ trans Padum omnia loca excepto Venetorum angulo, qui sinum circumcolunt maris, usque ad Alpes tenuere. Tite-Live, V, 33; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 290.

2. Μετὰ δὲ τὸ Ὀμβρικὸν Τυῤῥηνοί. Διήκουσι δὲ καὶ οὗτοι ἀπὸ τοῦ Τυῤῥηνικοῦ πελάγους ἔξωθεν εἰς τὸν Ἀδρίαν... Μετὰ δὲ Τυῤῥηνούς εἰσι Κελτοὶ ἔθνος, ἀπολειφθέντες τῆς στρατείας, ἐπὶ στενῶν μέχρι Ἀδρίου. Scylax, *Périple*, 17, 18; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 25.

La géographie des régions situées entre les Alpes et le Pô, pendant la grande puissance des Étrusques, présente des points incertains; mais on peut indiquer approximativement les limites des possessions étrusques au cinquième siècle avant notre ère, dans cette portion septentrionale du pays nommé plus tard Gaule Cisalpine. Suivant Tite-Live, ces possessions auraient compris toute la partie de l'Italie qui est située au nord du Pô jusqu'aux Alpes [1], à l'exception d'un petit coin conservé par les Vénètes sur les côtes de la mer Adriatique[2]. Les Étrusques avaient fondé dans le bassin du Pô douze villes [3], dont l'une était Mantoue [4], dont la capitale semble avoir été *Felsina* appelée depuis *Bononia* par les Gaulois; après la conquête celtique, au commencement du quatrième siècle, quelques débris des populations étrusques vaincues paraissent s'être maintenus dans les vallées méridionales des Alpes; leur langue y subsistait encore au temps de Tite-Live, et les savants modernes y ont recueilli quelques inscriptions étrusques [5].

1. [Tusci] quæ trans Padum omnia loca, excepto Venetorum angulo qui sinum circumcolunt maris, usque ad Alpes tenuere. Tite-Live, V, 33; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 290. Tite-Live emprunte cette doctrine à Polybe: Παρὰ ταύτην [τὴν τῶν Ἄλπεων παρώρειαν] ἀπὸ μεσημβρίας ὑπόκειται πεδία τῆς συμπάσης Ἰταλίας τελευταῖα πρὸς τὰς ἄρκτους ὑπὲρ ὧν ὁ νῦν δὴ λόγος... Ταῦτά γε τὰ πεδία τὸ παλαιὸν ἐνέμοντο Τυῤῥηνοί. Polybe, livre II, c. 14, § 7; c. 17, § 1; 2e éd. Didot, t. I, p. 77, 80. La même doctrine est reproduite chez Plutarque. [Γαλάται] δ' ἐμβαλόντες εὐθὺς ἐκράτουν τῆς χώρας ὅσην τὸ παλαιὸν οἱ Τυῤῥηνοὶ κατεῖχον ἀπὸ τῶν Ἄλπεων ἐπ' ἀμφοτέρας καθήκουσαν τὰς θαλάσσας. Plutarque, *Camille*, c. 16; éd. Didot, *Vies*, t. I, p. 162, l. 35-37.

2. Μετὰ δὲ τοὺς Κελτοὺς Ἐνετοί εἰσιν ἔθνος, καὶ ποταμὸς Ἠριδανὸς ἐν αὐτοῖς. Scylax, § 19; *Geographi græci minores*, t. I, p. 26.

3. Tite-Live, V, 33; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 290. Cf. ici même, p. 160, note 1, et p. 145, note 4.

4. Mantua dives avis, sed non genus omnibus unum
Gens illi triplex, populi sub gente quaterni,
Ipsa caput populis, Tusco de sanguine vires.

Virgile, *Énéide*, X, 201-203.

5. Alpinis quoque ea gentibus haud dubie origo est, maxime Rætiis; quos loca ipsa efferarunt, ne quid ex antiquo præter sonum linguæ, nec eum incorruptum retinerent. Tite-Live, V, 33; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 290. Cf. Corssen, *Ueber die Sprache der Etrusker*, t. I, p. 919-950. Mantoue, patrie de Virgile, paraît être la seule ville étrusque qui eût

Ces vallées furent assignées à la Rétie, sous la domination romaine, et on en tira la conclusion que les Rètes étaient des Étrusques : doctrine exacte pour un petit nombre seulement des populations réunies sous ce nom par les Romains. On expliqua même, suivant l'usage, le nom de la Rétie, *Rætia*, et des Rètes, *Ræti*, par celui d'un chef étrusque, Raetus, inventé pour la circonstance, et qui se serait mis à la tête des Étrusques forcés, par les Gaulois vainqueurs, à chercher un refuge dans les défilés des Alpes[1]. Mais cette thèse est inexacte. Parmi les noms de lieux de la Rétie au nord des Alpes, ceux qui peuvent s'expliquer autrement que par le latin sont celtiques et non étrusques, et, même sur le versant méridional des Alpes, il y a peu de traces des Étrusques après la conquête romaine[2].

Strabon affirme que tous les peuples qui habitent les Alpes sont Celtes ou Ligures[3]. Il se suit de là que les peuplades rétiennes (?) qu'il nous montre établies sur les pentes des Alpes du côté de l'Italie, les *Lepontii*, les *Camuni*[4], ne sont pas Étrusques comme on l'a supposé de nos jours. Les noms de ces deux peuples appartiennent encore à la géographie moderne, ce sont ceux de la val Leventina et de la val Camonica. Or l'origine gauloise d'une des petites nations qui les portaient est attestée d'accord avec Strabon que nous venons de citer, par

échappé à la domination gauloise au nord du Pô. Virgile, X, 201-203; voyez la note précédente. — Mantua Tuscorum trans Padum sola reliqua. Pline, *Histoire naturelle*, III, § 130; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 149.

1. Rætos Tuscorum prolem arbitrantur a Gallis pulsos duce Ræto. Pline, III, 133; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 150. Tusci quoque duce Rhæto avitis sedibus amissis Alpes occupavere et ex nomine ducis gentes Rhætorum condiderunt. Justin, l. XX, c. V, § 9; éd. Teubner-Ieep, p. 126.

2. Ces traces consistent en inscriptions dont le recueil le plus complet se trouve dans le mémoire que M. Karl Pauli a intitulé : *Die Inschriften nordetruskischen Alphabets*, p. 15-19, 96-111.

3. *Ἔθνη δὲ κατέχει πολλὰ τὸ ὄρος τοῦτο Κελτικὰ πλὴν τῶν Λιγύων.* Strabon, II, 5, § 28; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 106, l. 11-12.

4. *Ἑξῆς δὲ τὰ πρὸς ἕω μέρη τῶν ὀρῶν καὶ τὰ ἐπιστρέφοντα πρὸς νότον Ῥαιτοὶ καὶ Οὐινδολικοὶ κατέχουσι... Οἱ μὲν Ῥαιτοὶ μέχρι τῆς Ἰταλίας καθήκουσι τῆς ὑπὲρ Οὐήρωνος καὶ Κώμου... Τούτου δ' εἰσὶ τοῦ φύλου [Ῥαιτικοῦ] καὶ Λεπόντιοι καὶ Καμοῦνοι.* Strabon, IV, c. 6, § 8; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 171. l. 34-38, 42-43. Zeus, *Die Deutschen*, p. 229, 231.

Caton qui, dans un passage de ses *Origines*, analysé par Pline, nous donne les *Lepontii* pour des Taurisques[1]. Taurisques est le nom d'un groupe important de populations celtiques. L'autre de ces deux peuples, les *Camuni*, est vraisemblablement aussi celtique, sinon il est ligure. C'est la conséquence forcée du passage précité de Strabon[2].

Ainsi ce qui était resté d'Étrusques dans les vallées méridionales des Alpes en Rétie, se réduisait-il à fort peu de chose, et on ne peut admettre, avec J. Grimm, l'identité du nom des *Ræti* avec celui de Rasenna dont les Étrusques se servaient dans leur langue pour se désigner eux-mêmes suivant Denys d'Halicarnasse[3]. La conclusion tirée du rapprochement de ces deux noms, c'est-à-dire l'hypothèse qui amène les Étrusques du nord des Alpes, et qui en fait une colonie des Germains, cette prétention étrange qu'ont émise des savants allemands d'une haute autorité, mais égarés par de patriotiques illusions, est dénuée de fondement; en même temps elle

1. Lepontios et Salassos Tauriscæ gentis idem Cato arbitratur. Pline, *Histoire naturelle*, III, § 134; Hermann Peter, *Veterum historicorum romanorum relliquiæ*, p. 62, fragm. 37.

2. *Supra*, p. 162, n. 3. Il y avait dans l'Italie du nord à l'époque romaine ce que Pline le naturaliste appelle les *Ræti et Euganei*. Il leur attribue en commun Vérone (III, 130), qui fut plus tard conquise par les Gaulois comme nous l'apprennent Tite-Live (V, 35), Justin (XX, 5, § 8), et Ptolémée, (III, 1, 31). Suivant Pline, la capitale des *Euganei* est *Stœnos* (III, 134); des *Euganei* dont Caton énumère trente-trois forteresses, *oppida*, font partie les *Trumplini* et les *Camunni* (III, 134; cf. *C. I. L.* t. V, p. 519). Sont *Ræti* les *Vennonenses* et les *Sarunetes* qui habitent à la source du fleuve *Rhenus* (III, 135). Sont aussi *Ræti* les *Fertini*, les *Tridentini* et les *Beruenses* (III, 130). Une inscription romaine (*C. I. L.* V, 3927), atteste le maintien d'un culte rétique dans cette région sous l'empire romain : elle conserve le nom d'un *pontifex sacrorum ræticorum*. Suivant Tite-Live (I, 1), les *Euganei* ont, dans l'Italie du nord-est, précédé les Venètes, c'est-à-dire les Illyriens. Nous pencherions à croire qu'il faut rattacher les *Euganei* et probablement les *Ræti* au groupe ligure. Cf. Pauli, *Die Inschriften nordetruskischen Alphabets*, p. 119, 120.

3. Αὐτοὶ *μέντοι σφᾶς αὐτοὺς ἐπὶ τῶν ἡγεμόνων τινὸς Ῥασέννα τὸν αὐτὸν ἐκείνῳ τρόπον ὀνομάζουσι*. Denys d'Halicarnasse, I, 30; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 36; éd. Didot, p. 22, l. 2-4.

est contredite par tous les écrivains qui, dans l'antiquité, se sont occupés de l'origine des Étrusques [1].

§ 14. *La marine étrusque*, x[e]-v[e] *siècle av. J.-C.*

Les côtés artistiques de la civilisation étrusque n'entrent pas dans notre sujet; mais nous insisterons sur l'importance de leur marine qui acquit, en face de la marine carthaginoise, dans la portion occidentale de la Méditerranée, une situation analogue à celle qu'elle avait eue en regard des marines thrace et phénicienne dans la portion orientale de cette mer (p. 124). Grâce à cette marine les Étrusques, arrivés par mer en Italie au x[e] siècle (p. 144, 151), devinrent maîtres de la Corse [2] au vi[e] et s'établirent en Sardaigne à une date contemporaine [3]. Les navires étrusques étaient un grand sujet d'effroi pour les matelots grecs qui fréquentaient les côtes de l'Italie. Vers l'an 540 avant notre ère, les Phocéens chassés des côtes de l'Asie-Mineure par la conquête perse, et réfugiés en Corse perdirent quarante vaisseaux sur soixante dans une bataille que leur livrèrent les flottes combinées des Étrusques et des Carthaginois [4]; et les colons grecs des îles Lipari, ceux de Syracuse qui se vantaient de victoires sur les Étrusques [5], étaient probable-

1. Jacob Grimm, *Geschichte der deutschen Sprache*, 3[e] éd., p. 115; Mommsen, *Römische Geschichte*, 6[e] éd., t. I, p. 120. Helbig, *Die Italiker in der Po-ebene*, p. 100. Cf. Diefenbach, *Origines Europeæ*, p. 106-107.

2. Νῆσος... ὀνομάζεται ὑπὸ τῶν... Ῥωμαίων καὶ τῶν ἐγχωρίων Κόρσικα... Ὑπάρχουσι δ' ἐν αὐτῇ καὶ πόλεις ἀξιόλογοι δύο, καὶ τούτων ἡ μὲν Κάλαρις, ἡ δὲ Νίκαια προσαγορεύεται. Τούτων δὲ τὴν μὲν Κάλαριν Φωκαεῖς ἔκτισαν, καὶ χρόνον τινὰ κατοικήσαντες ὑπὸ Τυῤῥηνῶν ἐξεβλήθησαν ἐκ τῆς νήσου. Τὴν δὲ Νίκαιαν ἔκτισαν Τυῤῥηνοὶ θαλαττοκρατοῦντες καὶ τὰς κατὰ τὴν Τυῤῥηνίαν κειμένας νήσους ἰδιοποιούμενοι. Diodore, V, 13, § 4; éd. Didot-Müller, t. I, p. 261-262.

3. Λέγεται γὰρ Ἰόλαυς ἄγων τῶν παίδων τινὰς τοῦ Ἡρακλέους ἐλθεῖν δεῦρο καὶ συνοικῆσαι τοῖς τὴν νῆσον [Σαρδόνα] ἔχουσι βαρβάροις· Τυῤῥηνοὶ δ' ἦσαν. Strabon, V, 2, § 7; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 187, l. 22-25.

4. Hérodote. I, c. 166; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 87; éd. Didot-Dindorf, p. 55; cf. Diodore de Sicile, V, 13, § 4; éd. Didot-Müller, t. I, p. 261-262.

5. Diodore de Sicile, V, 9, § 4, 5, s'exprime ainsi en parlant des co-

ment battus plus souvent par eux. Voilà pourquoi Scylla, monstre marin chez Homère[1], reçoit d'Euripide la qualification de Tursénide[2].

La *Médée* où nous trouvons cette expression caractéristique, a été jouée pour la première fois en 432. C'est l'époque de la grande puissance des Étrusques ou Tursânes d'Italie. Arrivés de Grèce, à l'embouchure du Pô, et de là, peu après l'an mil avant J.-C., dans la région que délimitent le Tibre et l'Apennin, ils étaient maîtres du Latium au temps d'Hésiode, c'est-à-dire vers l'an 800. Vers l'année 524 ils avaient commencé la conquête de la Campanie, alors sous la domination de Cumes, colonie grecque ; et la colonisation de Capoue, en l'an 471, avait semblé consolider pour des siècles cet agrandissement de leur empire. A peu près à la date de leur établissement à Capoue, ils s'étaient emparés de la vallée du Pô jusqu'aux Alpes. Quand en 432, Euripide à Athènes, fit, pour la première fois, jouer sa *Médée* [3], la domination étrusque s'étendait des Alpes à la baie de Salerne, touchant les deux mers, la mer dite Tyrrhénienne et le golfe Adriatique. La marine étrusque était sur ces deux mers la terreur des navires grecs.

lons grecs de Lipari : Τῶν Τυῤῥηνῶν λῃστευόντων τὰ κατὰ θάλατταν πολεμούμενοι... Πολλαῖς ναυμαχίαις ἐνίκησαν τοὺς Τυῤῥηνούς. Cf. XI, 51 ; éd. Didot-Müller, t. I, p. 259, 388.

1. Homère, *Odyssée*, XII, 85-100.

2. Λέαιναν, οὐ γυναῖκα, τῆς Τυρσηνίδος
Σκύλλης ἔχουσαν ἀγριωτέραν φύσιν.
. . . .
Καὶ Σκύλλαν ἣ Τυρσηνὸν ᾤκησεν πέδον.

Euripide, *Médée*, vers 1342-1343, 1359. Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5e éd., p. 41. Sur la marine étrusque, voyez aussi Tite-Live, V, 33 ; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 290, et ici même, p. 160, n. 1.

3. *Vita Euripidis*, chez Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5e éd., p. 22.

§ 15. *Décadence des Étrusques. Les Gaulois*, 396.

Mais aussitôt après la première représentation de la *Médée* on vit commencer la décadence des Étrusques. Vers l'an 424, les Samnites leur enlevèrent la Campanie[1]. Déjà en 428 Rome révoltée s'était emparée de Fidènes[2]; le Latium échappait à la domination étrusque; de sujets, les Latins devenaient agresseurs, et Véies, cité étrusque au nord du Tibre, tomba entre leurs mains en 396[3]. Au même moment les Gaulois faisaient sur les Étrusques la conquête de l'Italie du nord. Le plus ancien fait de cette conquête qui soit daté par les auteurs anciens est la prise de Melpum. Les Gaulois auraient enlevé Melpum aux Étrusques de la vallée du Pô le jour même où, malgré les efforts réunis des Étrusques de l'Italie centrale, les Romains vainqueurs entraient à Véies[4]. Après avoir ainsi perdu leurs

1. Tite-Live, livre IV, chapitre 37, § 1, 2; édition Teubner-Weissenborn, t. I, p. 231.

2. Tite-Live, IV, 33-34; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 228-229. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e éd., t. I, p. 328.

3. Tite-Live, V, 21; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 277-278. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e éd., t. I, p. 329.

4. Melpum opulentia præcipuum, quod ab Insubribus et Boiis et Senonibus deletum esse eo die quo Camillus Veios ceperit Nepos Cornelius tradidit. Pline, III, § 125; édition Teubner-Ianus, t. I, p. 148. — Denys d'Halicarnasse, VII, 3, doit être compris en ce sens que les conquêtes des Gaulois sur les Étrusques dans l'Italie du Nord sont postérieures à la soixante-quatrième olympiade, 524-521 : Ἐπὶ τῆς ἑξηκοστῆς καὶ τετάρτης ὀλυμπιάδος... Τυῤῥηνῶν οἱ περὶ τὸν Ἰόνιον κόλπον κατοικοῦντες ἐκεῖθεν δ' ὑπὸ τῶν Κελτῶν ἐξελαθέντες σὺν χρόνῳ... Édition Teubner-Kiessling, t. III, p. 4; édition Didot, p. 388-389. — Diodore de Sicile dit que les Gaulois ont chassé les Étrusques de l'Italie du Nord pendant le siège de Rhégium par le tyran Denys, 389. Καθ' ὃν δὲ καιρὸν μάλιστα Ῥήγιον ἐπολιόρκει Διονύσιος, οἱ κατοικοῦντες τὰ πέραν τῶν Ἄλπεων Κελτοὶ τὰ στενὰ διελθόντες μεγάλαις δυνάμεσι κατελάβοντο τὴν μεταξὺ χώραν τοῦ τε Ἀπεννίνου καὶ τῶν Ἄλπεων ὀρῶν, ἐκβαλόντες τοὺς κατοικοῦντας Τυῤῥηνούς. Diodore, XIV, 113, § 1; éd. Didot-Müller, t. I, p. 621. — Voici un texte aussi précis : Ὅτι ὀλυμπιάδων τοῖς Ἕλλησιν ἑπτὰ καὶ ἐνενήκοντα γεγενημένων, τῆς γῆς τῶν Κελτῶν οὐκ ἀρκούσης αὐτοῖς διὰ τὸ πλῆθος, ἀνίσταται μοῖρα Κελτῶν τῶν ἀμφὶ τὸν Ῥῆνον

possessions du sud et celles du nord, les unes avant la fin du cinquième siècle, les autres au commencement du quatrième, les Étrusques du centre, ceux du pays qui a depuis conservé les noms d'Étrurie et de Toscane, tombèrent sous le joug des Romains au troisième siècle avant notre ère.

La cause de ce changement de fortune paraît avoir été interne au moins autant qu'extérieure. Si les Étrusques succombèrent, ils le durent moins à la puissance croissante de leurs voisins qu'à des discordes intestines. A l'époque où ils tenaient sous leur domination la plus grande partie de l'Italie, ils devaient à la monarchie l'unité militaire. Quand la victoire abandonna leurs armées, ils avaient remplacé leur monarchie unique par trois fédérations indépendantes l'une de l'autre. La fédération du centre abandonna celle du Sud et celle du Nord qui succombèrent successivement l'une sous les coups des Samnites, l'autre sous les coups des Gaulois. Puis la fédération du centre périt à son tour vaincue par les Romains : elle unissait les cités par un lien trop faible ; l'égoïsme de chaque cité laissait souvent à peu près sans défense celles d'entre elles qui étaient en butte aux attaques de l'étranger[1].

Plus tard, les Gaulois, vaincus à leur tour, devaient rattacher au nom du roi Ambigatos les souvenirs d'un empire glorieux. Un nom de roi apparaît aussi au centre des légendes glorieuses qui ont consolé l'Étrurie dans sa ruine. C'est le nom de Tarchôn d'où celui de Tarquinius, l'un dans les vers de Virgile, l'autre dans la prose des historiens romains. Tarchôn ou Tarquinius n'est pas un nom d'homme : c'est le nom d'une dynastie royale. Chose étrange, et qui montre à quel point, malgré la différence des races et les haines politiques, les deux civilisations tursàne et grecque s'étaient fondues entre elles,

ἱκανὴ κατὰ ζήτησιν ἑτέρας γῆς· οἱ τότε Ἄλπιον ὄρος ὑπερέβησαν καὶ Κλουσινοῖς, εὐδαίμονα γῆν ἔχουσι Τυῤῥηνῶν ἐπολέμουν. Appien, *De rebus Gallicis*, 2 ; éd. Didot, p. 25-26.

1. Τότε μὲν οὖν ὑφ' ἑνὶ ἡγεμόνι ταττόμενοι μέγα ἴσχυον, χρόνοις δ' ὕστερον διαλυθῆναι τὸ σύστημα εἰκὸς καὶ κατὰ πόλεις διασπασθῆναι βίᾳ τῶν πλησιοχώρων εἴξαντας. Strabon, livre V, c. 2, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 182, l. 48-51.

une tradition que rien ne nous autorise à rejeter, attribue à deux des Tarquins une origine grecque et les fait descendre du Corinthien Démarate[1] : Démarate était venu de Grèce en Italie dans le courant du septième siècle avant J.-C. A la fin du même siècle naissait Pythagore : il était fils d'un Tursâne de Samos[2]. Ainsi au même temps, les Tursânes donnaient aux Grecs un grand philosophe, et les Grecs aux Tursânes des rois qui ont tenu Rome sous le joug.

1. Tite-Live, I, 34. Sur Tarchôn, d'où vient Tarquinius, voyez plus haut, p. 151.
2. Voir plus haut, p. 79-80.

CHAPITRE VI.

LES ÉGYPTIENS ET LES PHÉNICIENS.

SOMMAIRE. § 1. Les Phéniciens, en Espagne, 1100(?)-500(?). — § 2. En Grèce. — § 3. Les Lélèges sont des Égypto-Phéniciens, les Lélèges en Grèce. — § 4. Danaos, Cadmos, tous deux contemporains, xvii[e] siècle (?), Minôs qui est postérieur, xiv[e] siècle (?), personnifient cette colonisation. — § 5. Rhadamantus, frère de Minôs, xiv[e] siècle (?), et les colonies phéniciennes de Gaule. — § 6. Les Lélèges ou Égypto-Phéniciens, dans la Grèce continentale. — § 7. Dans les îles de la mer Égée. — § 8. Lutte des Lélèges contre l'invasion Hellénique. — § 9. Le commerce phénicien, xvii[e](?)-vi[e] siècle.

§ 1. *Les Phéniciens en Espagne,* 1100(?)-500(?)

On a déjà parlé, p. 59-63, des établissements phéniciens en Espagne. Les Phéniciens occupèrent une portion des côtes méridionales de cette péninsule qui, pendant plusieurs siècles et jusque vers l'an 500 avant notre ère, où les Gaulois y apparurent, semble avoir été en grande partie soumise à la suprématie phénicienne. Bien plus tard, au second siècle de notre ère, le géographe Ptolémée énumère onze villes que de son temps les descendants des colons phéniciens, sous le nom de Bastules, habitaient encore en Espagne sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée[1]. Près de là les Phéniciens s'étaient établis

1. Ptolémée, éd. Nobbe, II, 4, § 6; t. I, p. 75; éd. Wilberg, II, 3; p. 111; éd. Didot, l. II, c. 4, § 6, p. 110-112.

dans les îles Baléares [1]. Tout le monde a entendu parler de leurs colonies africaines [2]. C'est en Espagne et sur les côtes de l'Afrique que la population introduite par la colonisation phénicienne s'est maintenue le plus longtemps distincte des populations voisines.

§ 2. *Les Phéniciens en Grèce.*

C'est surtout en Grèce que le rôle des Phéniciens a été considérable, car ils y ont introduit l'écriture alphabétique et cette importation phénicienne a été le point de départ, en Europe, de ce puissant élément de la civilisation [3]. Il y a des siècles que les villes de la Phénicie sont désertes, que leur langue ne se parle plus, que leurs navires de guerre et de commerce ont cessé de sillonner les mers : et cependant, à l'abri de leurs murailles aujourd'hui renversées, il a été découvert, pour fixer et conserver le son de la parole humaine, un procédé si merveilleux, que, par cet art magique, la Phénicie règne encore sur tous les peuples civilisés, et que rien ne fait encore prévoir où s'arrêtera dans le monde moderne le terme de ses conquêtes.

L'écriture alphabétique des Phéniciens est un perfectionnement de l'écriture égyptienne, à laquelle il faut remonter pour trouver l'origine de l'art d'écrire.

Dans les traditions grecques il est souvent difficile de distinguer l'Égypte de la Phénicie. Les Phéniciens ont occupé l'Égypte en maîtres pendant la période de la domination des

1. [Οἱ Βαλιαρικοὶ] σφενδονῆται ἄριστοι λέγονται· καὶ τοῦτ' ἤσκησαν, ὥς φασι, διαφερόντως ἐξ ὅτου Φοίνικες κατέσχον τὰς νήσους. Strabon, III, 5, § 1; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 139, l. 28-30.

2. Movers, *Phönizisches Alterthum*, 2e partie, p. 412-554.

3. L'écriture ibérique paraît provenir directement des Phéniciens. Voir l'étude de M. George Phillips sur l'alphabet ibérique dans les *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien, Phil. historische Classe*, t. LXV (1870), p. 165. Mais l'écriture ibérique tombée de bonne heure en désuétude n'a pas laissé de postérité.

Pasteurs, 2500(?)-1700(?)[1]. Ils ont été ensuite sous le joug égyptien jusqu'à la conquête de leur pays par les Babyloniens au sixième siècle avant notre ère; et ils paraissent avoir fourni le plus grand nombre des colons venus d'Égypte ou de Syrie en Grèce à l'époque si ancienne de leur domination dans la mer Egée, XVIIe-XIIIe siècle[2].

§ 3. *Les Lélèges sont des Égypto-Pheniciens, les Lélèges en Grèce.*

Le nom par lequel sont désignés le plus fréquemment ces colons, soit en Grèce, soit sur les côtes occidentales de l'Asie-

1. Maspero, *Histoire ancienne*, 4e éd., p. 161 et suiv. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, 2e éd., p. 147 et suivantes. F. Lenormant, *Manuel*, t. I, p. 361; t. III, p. 23. Movers, *Phönizisches Alterthum*, 2e partie, p. 127. Voyez les deux textes l'un de Syncelle, l'autre d'Eusèbe réunis par M. Müller dans ses fragments de Manéthon. Πεντεκαιδεκάτη δυναστεία ποιμένων. Ἦσαν δὲ Φοίνικες ξένοι βασιλεῖς ϛʹ οἳ καὶ Μέμφιν εἷλον, οἳ καὶ ἐν τῷ Σεθροίτῃ νομῷ πόλιν ἔκτισαν, ἀφ' ἧς ὁρμώμενοι Αἰγυπτίους ἐχειρώσαντο. Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 567, fragm. 43. Ἑπτακαιδεκάτη δυναστεία ποιμένες ἦσαν ἀδελφοὶ Φοίνικες ξένοι βασιλεῖς, οἳ καὶ Μέμφιν εἷλον. *Ibid.*, p. 570, fragm. 48. Suivant ces textes, les rois d'Égypte de la 15e et de la 17e dynastie ont été Phéniciens.

2. Maspero, *Histoire ancienne*, 4e éd., p. 192, 234. F. Lenormant, *Manuel*, t. I, p. 385. Movers, après avoir établi que Byblos eut l'hégémonie en Phénicie jusque vers 1400, que Sidon succéda à Byblos et fut supplanté par Tyr vers 1100, en conclut que les colonies de Byblos sont antérieures à 1400, que celles de Sidon ont été fondées entre 1400 et 1100, celles de Tyr à partir de 1100. Mais ce système est inconciliable avec un renseignement chronologique important qu'Hérodote nous fournit. Il s'agit de la date à laquelle fut fondé le temple du dieu tyrien Melkarth à Thasos, île de l'Archipel, près des côtes de Thrace. Suivant Movers (et le système de ce savant l'exige), ce temple fut fondé au plus tôt en 1100. Mais Hérodote place la fondation de ce temple cinq générations ou environ cent cinquante ans avant la naissance de l'Hèraclès thébain (Hérodote, II, 44), et l'Hèraclès thébain était né neuf cents ans avant Hérodote qui écrivait près de 450 ans avant J.-C. Ces chiffres nous donnent un total de 1500 ans et nous font remonter 300 ans au-delà de la date de 1100 proposée par Movers (*Phönizisches Alterthum*, 2e partie, p. 276; cf. p. 109, 146). Nous n'avons donc pas tenu compte du système chronologique de Movers.

Mineure, est celui de Lélèges. Suivant Asios de Samos, poète qui florissait vers l'an 700 avant J.-C., et qui était originaire d'une île où les Lélèges avaient possédé un établissement, les Lélèges avaient pour roi *Ancaïos* fils de Poséidôn (Neptune) et d'*Astupalaïa* « vieille ville », celle-ci fille de *Phoînix*, c'est-à-dire qu'Ancaïos, roi des Lélèges, appartenait à une nation maritime et que la « vieille ville » qui lui avait donné le jour, était une colonie phénicienne[1].

Les traditions mégariennes s'accordent avec celles de Samos. Lélex, auteur des Lélèges, est suivant elles originaire d'Égypte où il serait né de l'union de Poséidôn avec Libuê (la Libye). Il serait arrivé à Mégare douze générations après Car, fils de Phorôneus et par conséquent frère de Pélasgos[2]. Ici donc les Lélèges, d'origine phénicienne ou égyptienne, sont distingués des Cariens qui viennent d'Asie-Mineure. On trouve, suivant l'observation de Strabon, la même distinction chez Homère[3]. On la trouve chez Phérécyde qui écrivait au cinquième siècle avant notre ère : Phérécyde met sur les côtes occidentales de l'Asie-Mineure les Cariens au sud, à

1. Ἄσιος δὲ ὁ Ἀμφιπτολέμου Σάμιος ἐποίησεν ἐν τοῖς ἔπεσιν ὡς Φοίνικι ἐκ Περιμήδης τῆς Οἰνέως γένοιτο Ἀστυπάλαια καὶ Εὐρώπη, Ποσειδῶνος δὲ καὶ Ἀστυπαλαίας εἶναι παῖδα Ἀγκαῖον, βασιλεύειν δὲ αὐτὸν τῶν καλουμένων Λελέγων. Asios, fragm. 6; Didot-Dübner, *Asii... fragmenta*, p. 2. Suivant Ménodote de Samos, il y avait à Samos un temple d'Hèra, construit par les Lélèges. Ἀδμήτην γάρ φησι τὴν Εὐρυσθέως ἐξ Ἄργους φυγοῦσαν ἐλθεῖν εἰς Σάμον, θεασαμένην δὲ τὴν τῆς Ἥρας ἐπιφάνειαν καὶ τῆς οἴκοθεν σωτηρίας χαριστήριον βουλομένην ἀποδοῦναι, ἐπιμεληθῆναι τοῦ ἱεροῦ τοῦ καὶ νῦν ὑπάρχοντος, πρότερον δὲ ὑπὸ Λελέγων καὶ Νυμφῶν καθιδρυμένου. Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 103, fragm. 1.

2. Καταβᾶσι δὲ ἐκ τῆς ἀκροπόλεως μνῆμά ἐστι πρὸς θαλάσσῃ Λέλεγος, ὃν ἀφικόμενον βασιλεῦσαι λέγουσιν ἐξ Αἰγύπτου, παῖδα δὲ εἶναι Ποσειδῶνος καὶ Λιβύης τῆς Ἐπάφου. Pausanias, I, 44, § 3; éd. Didot-Dindorf, p. 65, l. 25-28. Δωδεκάτῃ δὲ ὕστερον μετὰ Κᾶρα τὸν Φορωνέως γενεᾷ λέγουσιν οἱ Μεγαρεῖς Λέλεγα ἀφικόμενον ἐξ Αἰγύπτου βασιλεῦσαι καὶ τοὺς ἀνθρώπους κληθῆναι Λέλεγας ἐπὶ τῆς ἀρχῆς αὐτοῦ. Pausanias, I, 39, § 6; *ibid.*, p. 58.

3. Πρὸς μὲν ἁλὸς Κᾶρες καὶ Παίονες ἀγκυλότοξοι,
καὶ Λέλεγες καὶ Καύκωνες δῖοί τε Πελασγοί.

Iliade, X, 428-429. Λελέγων, οὓς τινες μὲν Κᾶρας ἀποφαίνουσιν Ὅμηρος δὲ χωρίζει. Strabon XIII, 1, 58; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 522, l. 26-27.

Milet, Myunt, Mycale, Éphèse, et les Lélèges au nord jusqu'à Phocée[1].

Dans d'autres textes, les Lélèges et les Cariens paraissent confondus. Il est reçu, nous dit Strabon, dont Hérodote paraît ici la principale autorité, il est reçu que lorsque les Cariens étaient sujets de Minos (c'est-à-dire subissaient la domination phénicienne), on les appelait Lélèges, et ils habitaient les îles[2]. Éphore nous donne, comme bâtie sur le territoire des Lélèges, Milet qui, suivant Phérécyde, était, on vient de le voir à l'instant, une ville des Cariens[3]. Phérécyde, au ve siècle avant notre ère, et Ménodote de Samos, au IIIe siècle, sont d'accord avec le poète Asios pour dire que l'île de Samos appartenait aux Lélèges[4]: ailleurs, Samos est indiquée comme une possession carienne[5]. Tandis que, suivant Phérécyde, les pos-

1. Ταύτης [τῆς Ἰωνικῆς παραλίας] φησὶ Φερεκύδης Μίλητον μὲν καὶ Μυοῦντα καὶ τὰ περὶ Μυκάλην καὶ Ἔφεσον Κᾶρας ἔχειν πρότερον, τὴν δ' ἑξῆς παραλίαν μέχρι Φωκαίας καὶ Χίου, καὶ Σάμου, ἧς Ἀγκαῖος ἦρχε, Λέλεγας. Phérécyde, fragm. 111; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 98. Cf. Strabon, XIV, 1, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 540, l. 18-21.

2. Οἱ Κᾶρες ὑπὸ Μίνω ἐτάττοντο, τότε Λέλεγες καλούμενοι, καὶ τὰς νήσους ᾤκουν. Strabon, XIV, 2, § 27; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 564, l. 19-21. Τὸ γὰρ παλαιὸν ἐόντες Μίνω τε κατήκοοι καὶ καλεόμενοι Λέλεγες εἶχον τὰς νήσους. Hérodote, I, 171; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 90; éd. Didot-Dindorf, p. 56, l. 28-29.

3. Suivant Éphore, les premiers fondateurs de Milet en Asie-Mineure, vinrent de Milet en Crète sous la conduite de Sarpédon frère du phénico-égyptien, Minos roi de Crète. Σαρπηδόνος ἐκ Μιλήτου τῆς Κρητικῆς ἀγαγόντος οἰκήτορας καὶ θεμένου τοὔνομα τῇ πόλει τῆς ἐκεῖ πόλεως ἐπώνυμον, κατεχόντων πρότερον τὸν τόπον Λελέγων. Éphore, fragm. 32; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 242.

4. Ἀγκαῖον βασιλεύειν... τῶν καλουμένων Λελέγων. Ἀγκαίῳ δὲ τὴν θυγατέρα τοῦ ποταμοῦ λαβόντι τοῦ Μαιάνδρου Σαμίαν γενέσθαι Περίλαον καὶ Ἔνουδον, καὶ Σάμον... Asios, fragm, 6; éd. Didot-Dübner, p. 2. Φησὶ Φερεκύδης... ἔχειν... τὴν ἑξῆς παραλίαν μέχρι Φωκαίας, καὶ Χίου, καὶ Σάμου, ἧς Ἀγκαῖος ἦρχε, Λέλεγας. Phérécyde, fragm. 111; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 98. Cf. Ménodote de Samos, fragm. 1, *Ibid.*, t. III, p. 103. Voir plus haut ici même, p. 172, n. 1.

5. [Σάμος] ἐκαλεῖτο Παρθενία πρότερον, οἰκούντων Καρῶν. Strabon, XIV, 1, § 15; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 544, l. 29-30. Πατροκλῆς καὶ Τεμβρίων ἀποικίαν στείλαντες εἰς Σάμον πρὸς τοὺς ἐνοικοῦντας Κᾶρας κοινωνίαν θέμενοι... Thémistagoras d'Éphèse, fragm. 1; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. IV, p. 512.

sessions des Lélèges sur les côtes occidentales de l'Asie-Mineure ne commencent qu'au nord d'Éphèse, dernière ville des Cariens, Pausanias fait appel à d'autres traditions d'après lesquelles les colons grecs arrivant à Éphèse y auraient trouvé les Lélèges habitant la ville haute et les auraient chassés [1]. Bien plus, suivant Strabon, les possessions continentales des Lélèges auraient compris une bonne partie de la Carie et même de la Pisidie, c'est-à-dire se seraient étendues incomparablement plus au sud que ne le dit Phérécyde [2].

Ces contradictions ne sont qu'apparentes ; les possessions des Lélèges n'ont pas toujours eu la même étendue. Les Cariens, de même race que les Pélasges, après avoir été indépendants, ont été soumis à la domination des Lélèges ; les Lélèges étaient des Phéniciens alors soumis et mélangés aux Égyptiens ; plus tard leur puissance a fait place à celle des Hellènes.

La conquête de la Carie et des contrées voisines par les Lélèges est un fait historique. Les Lélèges étaient sujets du prince phénico-égyptien Minôs [3], roi de Crète [4]. dont la capitale était Cnôse [5] ou Cnosse, et à qui appartenait l'empire de la mer [6]. Or Minôs avait un frère, nommé Sarpédon, qui

1. Ἄνδροκλος ὁ Κόδρου, οὗτος γὰρ δὴ ἀπεδέδεικτο Ἰώνων τῶν ἐς Ἔφεσον πλευσάντων βασιλεύς, Λέλεγας μὲν καὶ Λυδοὺς τὴν ἄνω πόλιν ἔχοντας ἐξέβαλεν ἐκ τῆς χώρας. Pausanias, VII, 2, § 8; éd. Didot-Dindorf, p. 319, l. 38-42.

2. Φασὶ δὲ... καὶ ὀκτὼ πόλεις ᾠκίσθαι ὑπὸ τῶν Λελέγων πρότερον εὐανδρησάντων, ὥστε καὶ τῆς Καρίας κατασχεῖν τῆς μέχρι Μύνδου καὶ Βαργυλίων καὶ τῆς Πισιδίας ἀποτεμέσθαι πολλήν. Strabon, XIII, 1, § 59; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 522, l. 32-35.

3. Τὸ γὰρ παλαιὸν ἐόντες Μίνω τε κατήκοοι καὶ καλεόμενοι Λέλεγες, εἶχον τὰς νήσους. Hérodote, I, 171 ; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 90. Οἱ Κᾶρες ὑπὸ Μίνω ἐτάττοντο, τότε Λέλεγες καλούμενοι. Strabon, XIV, 2, § 27; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 564.

4. Ὃς πρῶτον Μίνωα τέκε Κρήτῃ ἐπίουρον.
Iliade., XIII, 450.

5. Κρῆτες ἀπὸ Κνωσοῦ Μινωΐου...
Hymne homérique à Apollon, vers 393, dans l'édition Didot, vers 396, dans celle de Teubner-Baumeister, p. 17.

6. Πολυκράτης ἐστὶ πρῶτος τῶν ἡμεῖς ἴδμεν Ἑλλήνων, ὃς θαλασσοκρατέειν ἐπενώθη, πάρεξ Μίνω τε τοῦ Κνωσσίου καὶ εἰ δή τις ἄλλος πρότερος τούτου ἦρξε τῆς θαλάσσης. Hérodote, III, 122, § 3; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 275; éd. Didot-Dindorf, p. 172.

s'empara de la Lycie, suivant Hérodote[1], qui fonda Milet en Carie, suivant Éphore[2]. Le souvenir de l'origine phénico-égyptienne de Sarpédon était consacré, au temps de Pausanias, par une peinture du temple de Delphes ; le dieu égyptien Memnon, caractérisé par un enfant éthiopien, c'est-à-dire nègre, placé près de lui, était représenté assis, la main sur l'épaule de Sarpédon[3].

La conquête de la Carie et des contrées voisines par les Lélèges amena un certain mélange de races et fit que l'on employa souvent l'un pour l'autre les noms de Cariens et de Lélèges. A Mégare, le nom de Carie, donné à la citadelle[4], paraît rappeler une émigration carienne contemporaine de l'établissement des Pélasges en Grèce et antérieure, dit-on, de douze générations aux premières colonies phénico-égyptiennes ; cependant le même nom de Carie, dans les traditions relatives

1. *Διενειχθέντων δὲ ἐν Κρήτῃ περὶ τῆς βασιληίης τῶν Εὐρώπης παίδων, Σαρπηδόνος τε καὶ Μίνω... Μίνως ἐξήλασε αὐτόν τε Σαρπηδόνα καὶ τοὺς στασιώτας αὐτοῦ, οἱ δὲ ἀπωσθέντες ἀπίκοντο τῆς Ἀσίης ἐς γῆν τὴν Μιλυάδα· τὴν γὰρ νῦν Λύκιοι νέμονται.* Hérodote, I, 173, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 91; éd. Didot-Dindorf, p. 57. *Σαρπηδὼν δὲ συμμαχήσας Κίλικι, πρὸς Λυκίους ἔχοντι πόλεμον, ἐπὶ μέρει τῆς χώρας Λυκίας ἐβασίλευσε.* Apollodore, III, 1, § 2; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 151. Homère (*Iliade*, VI, 199), met en Lycie un roi du nom de Sarpédon, mais ce Sarpédon se trouvant à la guerre de Troie ne peut être confondu avec le frère de Minos. Cependant Sarpédon, frère de Minos, figure déjà dans la littérature hésiodique. *[Εὐρώπη] τρεῖς παῖδας ἐγέννησε, Μίνωα, Σαρπεδόνα καὶ Ῥαδάμανθυν. Ἡ ἱστορία παρ' Ἡσιόδῳ καὶ Βακχυλίδῃ.* Hésiode, fragm. CXLIX; éd. Didot, p. 63.

2. *Σαρπηδόνος ἐκ Μιλήτου τῆς Κρητικῆς ἀγαγόντος οἰκήτορας καὶ θεμένου τοὔνομα τῇ πόλει τῆς ἐκεῖ πόλεως ἐπώνυμον.* Il s'agit de Milet en Asie-Mineure; cette ville était située en Carie, comme nous l'apprend Phérécyde cité plus haut, p. 173, n. 1. Éphore, fragm. 32; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 242. — *Οἱ Κᾶρες... προσλαβόντων Κρητῶν, οἳ καὶ τὴν Μίλητον ἔκτισαν, ἐκ τῆς Κρητικῆς Μιλήτου Σαρπηδόνα λαβόντες κτίστην.* Strabon, XII, 8, § 5; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 490, l. 41-44.

3. *Ἐπικέκλιται δὲ τὸ πρόσωπον ἐπὶ τὰς χεῖρας ἀμφοτέρας ὁ Σαρπήδων· ἡ δὲ ἑτέρα τῶν χειρῶν τοῦ Μέμνονος ἐπὶ τῷ ὤμῳ τοῦ Σαρπηδόνος κεῖται... Παρὰ δὲ τῷ Μέμνονι καὶ παῖς Αἰθίοψ πεποίηται.* Pausanias, X, 31, § 5, 7; éd. Didot-Dindorf, p. 536.

4. *Τὴν ἀκρόπολιν... καλουμένην ἀπὸ Καρὸς τοῦ Φορωνέως καὶ ἐς ἡμᾶς ἔτι Καρίαν.* Pausanias, I, 40, § 6; éd. Didot-Dindorf, p. 59.

aux événements contemporains de la domination phénico-égyptienne en Carie, a pu désigner quelquefois les colons et les navigateurs phénico-égyptiens ou, en d'autres termes, les Lélèges avec lesquels, suivant Aristote, les Cariens ont beaucoup voyagé [1].

§. 4. *Danaos et Cadmos*, XVIIe *siècle* (?), *Minos*, XIVe *siècle* (?).

Trois noms d'hommes personnifient en Grèce la colonisation phénico-égyptienne. Deux se rapportent à la période antérieure à la conquête hellénique ; ce sont Danaos et Cadmos. Un est postérieur, à la conquête hellénique c'est Minôs, que probablement un intervalle de deux siècles au moins sépare de Danaos et de Cadmos. Leur généalogie dans la *Bibliothèque* d'Apollodore n'a pas de valeur chronologique, mais c'est un monument ethnographique d'une importance fondamentale [2] ; le voici :

1. Ὅτι δὲ πλάνητες [οἱ Λέλεγες] καὶ μετ' ἐκείνων [τῶν Καρῶν] καὶ χωρὶς, καὶ ἐκ παλαιοῦ, καὶ αἱ Ἀριστοτέλους Πολιτεῖαι δηλοῦσι. Aristote, fragm. 127; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 146. Strabon, VII, 7, § 2 ; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 267, l. 26-28.

2. Λιβύης δὲ καὶ Ποσειδῶνος γίνονται παῖδες δίδυμοι Ἀγήνωρ καὶ Βῆλος... Βῆλος δὲ ὑπομείνας ἐν Αἰγύπτῳ... γαμεῖ Ἀγχινόην τὴν Νείλου θυγατέρα καὶ αὐτῷ γίνονται παῖδες δίδυμοι Αἴγυπτος καὶ Δαναός... Γίνονται δὲ ἐκ πολλῶν γυναικῶν Αἰγύπτῳ μὲν παῖδες πεντήκοντα· θυγατέρες δὲ Δαναῷ πεντήκοντα. Apollodore, II, 1, § 4; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 126. Ἀγήνωρ δὲ παραγενόμενος εἰς τὴν Εὐρώπην γαμεῖ Τηλέφασσαν καὶ τεκνοῖ θυγατέρα μὲν Εὐρώπην, παῖδας δὲ Κάδμον καὶ Φοίνικα καὶ Κίλικα... Ἡ δὲ [Εὐρώπη] συνευνασθέντος αὐτῇ Διὸς, ἐγέννησε Μίνωα, Σαρπηδόνα, Ῥαδάμανθυν. Apollodore, III, 1, § 1; *ibid.*, p. 150. Ἡ δὲ Λιβύη γαμηθεῖσα Ποσειδῶνί τινι ἔτεκεν ἐξ αὐτοῦ παῖδας γ' Ἀγήνορα, Βῆλον καὶ Ἐνυάλιον. Ὁ Βῆλος γαμήσας Σίδην ἔσχε δύο υἱοὺς, Αἴγυπτον καὶ Δαναόν... ὁ δὲ Ἀγήνωρ ἤγαγε τὴν Τυρώ... καὶ ἔσχεν υἱοὺς δ' καὶ θυγατέρα μίαν, Κάδμον, Φοίνικα, Σύρον καὶ Κίλικα καὶ Εὐρώπην... Τὴν Εὐρώπην δὲ ἁρπάσας ταῦρος, βασιλεὺς Κρήτης, ἔτεκε Μίνωα. Jean d'Antioche, fragm. 6, § 15, *ibid.*, t. IV, p. 544.

POSÉIDÔN (NEPTUNE),
épouse
LIBUÊ (LIBYE).

AGÉNOR
règne en PHÉNICIE, vient en EUROPE,
épouse TÉLÉPHASSA[1].

- **EUROPE** épouse ZEUS.
  - **MINOS**[3], roi de CRÊTE.
  - **SARPÉDON**, roi de LYCIE.
  - **RHADAMANTHUS**, roi d'ÉLUSION.
- **CADMOS** règne à THÈBES[2].
- **PHOÏNIX** règne en PHÉNICIE.
- **CILIX** règne en CILICIE.

BÊLOS
règne en ÉGYPTE, épouse
ANCHINOE, fille du NIL.

- **AÏGUPTOS** (ÉGYPTE).
  - cinquante fils, dont LUNCAIOS, roi d'ARGOS, successeur de DANAOS.
- **DANAOS** règne à ARGOS.
  - cinquante filles[4].

1. Agénor, fils de Poséidôn est déjà mentionné par Phérécyde, écrivain du cinquième siècle avant notre ère. Ἀγήνωρ δὲ ὁ Ποσειδῶνος γαμεῖ Δαμνὼ τὴν Βήλου. Phérécyde, fragm. 40; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 83. Phoïnix, fils d'Agénor est déjà connu de la littérature hésiodique. Ὡς δὲ Ἡσίοδός φησιν Φοίνικος τοῦ Ἀγήνορος καὶ Κασσιεπείας. Hésiode, *Catalogues*, fragm. LVIII; éd. Didot, p. 53.

2. Cadmos qui figure déjà dans l'*Odyssée* (V, 333), et dans la *Théogonie* d'Hésiode (937, 975), est déjà fils d'Agénor chez Hérodote (IV, 147, § 4; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 357; Didot-Dindorf, p. 224), et chez Phérécyde. Ἔπειτεν ἴσχει Ἀγήνωρ Ἀργιόπην τὴν Νείλου τοῦ ποταμοῦ. Τοῦ δὲ γίνεται Κάδμος. Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 83; fr. 40.

3. Minôs, roi de Crète, est dans l'*Iliade* (XIV, 321-322), fils de la fille de Phoïnix, c'est-à-dire d'une Phénicienne:

> οὐδ' ὅτε Φοίνικος κούρης τηλεκλειτοῖο
> ἣ τέκε μοι Μίνω τε καὶ ἀντίθεον Ῥαδάμανθυν.

Le nom d'Europe se trouve au vers 79 de la *Batrachomyomachie*:

> ταῦρος· ὅτ' Εὐρώπην διὰ κύματος ἦγ' ἐπὶ Κρήτην.

Dans l'*Iliade*, Minôs n'a qu'un frère, Rhadamanthus. La littérature hésiodique (fr. CXLIX; éd. Didot, p. 63), intercale, entre Minôs et Rhadamanthus, Sarpédon qui, dans l'*Iliade*, est bien postérieur à ces deux personnages. Europe est la déesse phénicienne Astarté que les monnaies de Sidon représentent assise sur un taureau (Creuzer-Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, t. II, p. 833). Ἔνι δὲ καὶ ἄλλο ἱρὸν ἐν Φοινίκῃ μέγα, τὸ Σιδώνιοι ἔχουσι, ὡς μὲν αὐτοὶ λέγουσι Ἀστάρτης ἐστί. Ἀστάρτην δ' ἐγὼ δοκέω Σεληναίην ἔμμεναι· ὡς δέ μοί τις τῶν ἱρέων ἀπηγέετο, Εὐρώπης ἐστὶ τῆς Κάδμου ἀδελφεῆς. Lucien, *De Syria dea*, 4; éd. Didot, p. 733. De là vient la fable grecque où Europe est enlevée par Jupiter transformé en taureau (Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 2e édition, p. 665).

4. Danaos, suivant Hérodote, est originaire de Chemmis en Égypte.

Bèlos porte un nom phénicien. *Bel* ou *Baal*, en phénicien, signifie roi, et sert à désigner le dieu suprême, le dieu soleil. *Bèlos* règne en Égypte où il personnifie les trois dynasties des pasteurs de Tanis, les XVe, XVIe et XVIIe dynasties, toutes d'origine héthéenne ou phénicienne (2400-1700 avant notre ère) [1]. *Aïguptos* et ses cinquante fils, c'est l'Égypte sous la XVIIIe dynastie (1700-1460) ; cette dynastie est nationale, elle délivre du joug phénicien les habitants de la vallée du Nil, et, sous le règne de Thoutmos III (1600-1550), poursuivant jusqu'en Grèce Danaos et ses filles, c'est-à-dire les Phéniciens exilés, elle s'empare des îles et des côtes de l'Archipel où ces fugitifs ont trouvé asile. Voilà l'explication historique de la légende de Danaos. Le mot *Danaos*, en égyptien *Tana*, désigne les habitants de la Grèce sous Thoutmos III (1600-1550), et sous Ramsès III, fin du quatorzième siècle [2]; c'est un usage conservé dans l'*Iliade* d'Homère où le mot de *Danaos*=*Tana*, rappelant le souvenir d'une époque antérieure à la conquête hellénique [3], se rapportant dans la rigueur des termes à la période de la domination phénicienne en Grèce, désigne l'ensemble des habitants de la Grèce.

La suprématie de l'élément égyptien sur l'élément phénicien est représentée par le règne de *Luncaïos*, fils d'*Aïguptos* qui épouse une fille de *Danaos* et lui succède à Argos. Mais ce n'est pas sans peine que les Égyptiens obtiennent ce succès, puisque quarante-neuf des cinquante fils d'*Aïguptos* ont péri

Δαναὸν καὶ τὸν Λυγκέα ἐόντας χεμμίτας ἐκπλῶσαι ἐς τὴν Ἑλλάδα. Hérodote, II, 91, § 5; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 159; éd. Didot, p. 99. Voir sur lui et sur les fils d'Aïguptos, les *Suppliantes* d'Eschyle. Cf. Hécatée, fragment 357; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 28; t. IV, p. 627, col. 1 : Ὁ δὲ Αἴγυπτος αὐτὸς μὲν οὐκ ἦλθεν εἰς Ἄργος. Παῖδας μὲν, ὡς μὲν Ἡσίοδος ἐποίησε πεντήκοντα, ὡς λέγω δὲ οὐδὲ εἴκοσι.

1. Sur le culte de Baal et d'Astarté en Égypte, voyez Brugsch, *Histoire d'Égypte*, 2e éd., p. 143; cf. Movers, *Phönizisches Alterthum*, 2e partie, p. 63 et suivantes.

2. De Rougé, *Revue archéologique*, t. IV, p. 201-220; F. Lenormant, *Manuel*, 3e éd., t. I, p. 386, 440; Maspero, *Histoire ancienne*, 4e éd., p. 202, 267.

3. Voir la dissertation de K. Müllenhof sur l'Iliade, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 11 et suivantes.

par les mains mêmes de celles des filles de Danaos sur lesquelles ils avaient fixé leur choix.

Cadmos, autre chef phénicien[1], qui s'établit en Béotie, sem-

1. Il y a eu vraisemblablement deux *Cadmos*, l'un phénicien, l'autre thrace.

Le Cadmos phénicien était originaire de Sidon suivant les uns, de Tyr suivant les autres.

Τὸ μὲν τοῦ Σιδωνίου μυθολόγημα ῥᾴδιον ἐγένετο πείθειν. Platon, *Lois*, II; éd. Didot-Schneider, t. II, p. 290, l. 17. Le mythe sidonien dont parle ici Platon est celui de Cadmos.

...Κάδμον ἐκκάλει δόμων
'Αγήνορος παῖδ' ὃς πόλιν Σιδωνίαν
λιπὼν ἐπύργωσ' ἄστυ Θηβαίων τόδε.

Euripide, *Bacchantes*, vers 170-172; Teubner-Dindorf, 5e édition, p. 235, *Πυθέσθαι δέ μοι δοκέει μάλιστα Μελάμπους τὰ περὶ τὸν Διόνυσον παρὰ Κάδμου τε τοῦ Τυρίου καὶ τῶν σὺν αὐτῷ ἐκ Φοινίκης ἀπικομένων ἐς τὴν νῦν Βοιωτίην καλεομένην χώρην.* Hérodote, II, 49, § 5; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 49; éd. Didot-Dindorf, p. 89.

Κάδμος ἔμολε τάνδε γᾶν
Τύριος . . . . . .

Euripide, *Phéniciennes*, vers 638-639, Teubner-Dindorf, 5e éd., p. 127. Son nom vient de la racine sémitique KADAM, « il a précédé, il a été le premier. » Il est arrivé en Grèce, suivant le marbre de Paros 1519 ans avant notre ère. Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 542, § 12, p. 560.

Un autre Cadmos, arrivé en Grèce plus anciennement que celui de Phénicie était indo-européen, du rameau thrace; par sa fille Sémélé il est l'aïeul de Dionusos, dieu-soleil chez les Thraces, dieu de la vigne chez les Grecs : il vivait plus de vingt siècles avant notre ère suivant un passage d'Hérodote arbitrairement altéré par M. Dindorf dans l'édition donnée par Didot, p. 120, l. 1-4; son petit-fils Dionusos serait né 2050 ans avant J.-C : *Διονύσῳ μέν νυν τῷ ἐκ Σεμέλης τῆς Κάδμου λεγομένῳ γενέσθαι κατὰ ἑξακόσια ἔτεα καὶ χίλια μάλιστά ἐστι ἐς ἐμέ.* Hérodote, II, 145; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 192.

Le nom du Cadmos thrace s'explique par la racine indo-européenne KAD, « briller, se distinguer, vaincre », d'où le participe grec *κεκαδμένος* (Curtius, *Grundzüge*, 5e édit. p. 158. Cf. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 56, 545); il peut être rendu en français par « vainqueur ». Sémélé, nom de sa fille, parait la forme thrace de l'adjectif grec *ὁμαλός*, « semblable », qui a perdu son *s* initial. Cadmos eut une fille semblable à lui et de l'union de cette fille avec le dieu céleste Zeus naquit Dionusos c'est-à-dire le soleil.

On a attribué au poète Pisandre, qui vivait au septième siècle avant J.-C., une variante de cette formule. Il aurait dit que Cadmos avait appris à Zeus comment il fallait s'y prendre pour triompher de Typhon.

ble quelquefois se confondre avec Danaos qui est son cousin germain dans la généalogie conservée par Apollodore. Chacun d'eux, suivant Diodore de Sicile, fonde un temple à Rhodes[1]; mais nous ne savons pas si à Rhodes leur nom désigne un personnage ou seulement un groupe de colons; il n'y a qu'une chose certaine: les Phéniciens se sont établis à Rhodes, comme l'a écrit dans son histoire de cette île le rhodien Ergias[2].

Suivant Hérodote, l'écriture a été apportée en Grèce par les compagnons de Cadmos[3]. D'autres historiens, parmi lesquels est peut-être Hécatée de Milet, plus ancien qu'Hérodote, attribuent à Danaos l'honneur de cette importation[4]. Dosiades, au-

Δηλοῖ καὶ ὁ Πείσανδρος θεολογῶν τὰ κατὰ Κάδμον ἐν τῷ μύθῳ ἐν ᾧ φησὶ τὸν Κάδμον ὑποτίθεσθαι τῷ Διί, πῶς ἂν καταγωνίσαιτο τὸν Τυφῶνα. Asii, Pisandri... fragmenta, p. 11, fr. 21. Zeus est le dieu de la lumière; Typhon, ce sont les vapeurs qui s'élevant de la terre obscurcissent le ciel.

Homère (*Odyssée*, V, 333), et Hésiode (*Théogonie*, 937, 975), qui ont connu le Cadmos thrace, importé à Thèbes par la conquête thrace, ne le font pas phénicien.

1. *Δαναὸς ἔφυγεν ἐξ Αἰγύπτου μετὰ τῶν θυγατέρων· καταπλεύσας δὲ τῆς Ῥοδίας εἰς Λίνδον καὶ προσδεχθεὶς ὑπὸ τῶν ἐγχωρίων ἱδρύσατο τῆς Ἀθηνᾶς ἱερὸν καὶ τὸ ἄγαλμα τῆς θεοῦ καθιέρωσε... Μικρὸν δ' ὕστερον τούτων τῶν χρόνων Κάδμος ὁ Ἀγήνορος ἀπεσταλμένος ὑπὸ τοῦ βασιλέως κατὰ ζήτησιν τῆς Εὐρώπης, κατέπλευσεν εἰς τὴν Ῥοδίαν· κεχειμασμένος δ' ἰσχυρῶς κατὰ τὸν πλοῦν καὶ πεποιημένος εὐχὰς ἱδρύσασθαι Ποσειδῶνος ἱερόν, διασωθεὶς ἱδρύσατο κατὰ τὴν νῆσον τοῦ θεοῦ τούτου τέμενος.* Diodore, V, 58, § 1, 2; éd. Didot-Müller, t. I, p. 290. Ce passage parait emprunté à Zénon de Rhodes, écrivain du deuxième siècle avant notre ere. Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 177.

2. *Ἐργίας οὖν ὁ Ῥόδιος ἐν τοῖς Περὶ τῆς πατρίδος προειπὼν τινα περὶ τῶν κατοικησάντων τὴν νῆσον Φοινίκων...* Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. IV, p. 405.

3. *Οἱ δὲ Φοίνικες οὗτοι οἱ σὺν Κάδμῳ ἀπικόμενοι ...ἐσήγαγον διδασκάλια ἐς τοὺς Ἕλληνας καὶ δὴ καὶ γράμματα οὐκ ἐόντα πρὶν Ἕλλησι.* Hérodote, V, 58, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 26-27; Didot-Dindorf, p. 256. *Κάδμος ὁ Φοῖνιξ ἦν ὁ τῶν γραμμάτων Ἕλλησιν εὑρέτης ὥς φησιν Ἔφορος.* Éphore, fragm. 128; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 270. *Ἡρόδοτος ἐν ταῖς ἱστορίαις καὶ Ἀριστοτέλης... φασὶ... ὅτι Φοίνικες μὲν εὗρον τὰ στοιχεῖα, Κάδμος δὲ ἤγαγεν αὐτὰ εἰς τὴν Ἑλλάδα.* Aristote, fragm. 256; *ibid.*, t. II, p. 181.

4. *Πυθόδωρος ἐν τῷ Περὶ στοιχείων καὶ Φίλλις ὁ Δήλιος ἐν τῷ Περὶ χορῶν πρὸ Κάδμου Δαναὸν μετακομίσαι αὐτά φασιν. Ἐπιμαρτυροῦσι τούτοις καὶ οἱ Μιλησιακοὶ συγγραφεῖς, Ἀναξίμανδρος καὶ Διονύσιος καὶ Ἑκαταῖος, οὓς καὶ Ἀπολλόδωρος ἐν Νεῶν καταλόγῳ παρατίθεται.* Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*,

teur d'une histoire de Crète, citée par Diodore de Sicile, prétend même que l'écriture a été inventée en Crète [1], et semble par conséquent attribuer à la colonie que Minôs personnifie l'honneur d'avoir la première enseigné l'art d'écrire aux habitants de la Grèce. Enfin par une sorte de transaction entre les partisans de Danaos et ceux de Minôs, une généalogie donne pour petit-fils à Danaos, Nauplios qui, de *Cluménê* ou Clymène, petite-fille de Minôs, eut Palamèdes [2], et Palamèdes aurait inventé les seize premières lettres [3] de l'alphabet. Palamèdes dérivé de παλάμη « main » veut dire « qui se sert de sa main; » à l'origine c'est une épithète, ce n'est pas un nom d'homme. Le sens vrai de cette légende est que l'introduction de l'écriture en Grèce est due aux efforts combinés de la race de Danaos et de celle de Minôs [4]. Or Danaos et Minôs ne sont que

t. II, p. 5, 67. Il y a contradiction entre ce texte et celui qui est reproduit au t. I, p. 29, nº 361 : Τῶν στοιχείων εὑρέτην ἄλλοι τε καὶ Ἔφορος Κάδμον λέγουσι. Ἐπιμαρτυροῦσι τούτοις καὶ οἱ Μιλησιακοὶ συγγραφεῖς Ἀναξίμανδρος καὶ Διονύσιος καὶ Ἑκαταῖος οὓς καὶ Ἀπολλόδωρος ἐν Νεῶν καταλόγῳ παρατίθεται.

1. Δοσιάδης δὲ ἐν Κρήτῃ φησὶν εὑρεθῆναι αὐτὰ [τὰ γράμματα]. Dosiades, fragm. 4; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. IV, p. 400.

2. Ἀμυμώνην, Ἀγαύην... αὗται δὲ ἐκ βασιλίδος ἐγένοντο Δαναῷ. — Ἀμυμώνη δὲ ἐκ Ποσειδῶνος ἐγέννησε Ναύπλιον. Οὗτος... ἐγέννησε Παλαμήδην... — Κλυμένην δὲ γαμεῖ Ναύπλιος καὶ τέκνων πατὴρ γίνεται Οἴακος καὶ Παλαμήδους. Apollodore, II, 1, § 5, nºs 3, 13, 14; III, 2, § 2; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 127, 128, 152.

3. Οὐ γράμματα εἶχον οἱ Ἕλληνες, ἀλλὰ διὰ Φοινικείων γραμμάτων ἔγραφον τὰ αὐτῶν Ἑλληνικὰ γράμματα... Παλαμήδης δ' ὕστερον ἐλθών, ἀρξάμενος ἀπὸ τοῦ ἄλφα δέκα ἓξ μόνα τοῖς Ἕλλησιν εὗρε στοιχεῖα. Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 3. Στησίχορος ἐν δευτέρῳ Ὀρεστείας τὸν Παλαμήδην φησὶν εὑρηκέναι [τὰ γράμματα]. *Ibid.*, t. III, p. 156, nº 44. On place les écrits de Stésichore entre 600 et 580. Ainsi la légende de Palamèdes existait déjà au commencement du sixième siècle av. J.-C.

4. Suivant d'autres auteurs on ne devrait à Palamèdes que quelques lettres supplémentaires. In Græciam intulisse e Phœnice Cadmum sedecim numero, quibus Trojano bello Palameden adjecisse quattuor hac figura ΗΨΦΧ. Pline, *Histoire naturelle*, VII, 192; éd. Teubner-Ianus, t. II, p. 37. — Παλαμήδης εὗρε τὸ ξ καὶ π καὶ φ καὶ χ στοιχεῖα. Hésychius de Milet, fragm. 51; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. IV, p. 172. Hésychius écrivait au sixième siècle de notre ère.

deux personnifications du même groupe politique, deux personnifications de l'empire égypto-phénicien.

Il règne donc entre Danaos, Cadmos et Minôs une certaine confusion. Cependant il semble y avoir entre eux une distance chronologique : Danaos est reçu par les Pélasges ; Cadmos s'établit au milieu des Thraces, peuple indo-européen qui succéda aux Pélasges dans la domination maritime ; Minôs vient demeurer en Crète où déjà une population hellénique s'était installée : or, les Hellènes sont en Grèce les successeurs des Thraces. Quoi qu'il en soit, Danaos et Cadmos paraissent à peu près contemporains ; Minôs doit être venu plus de deux siècles après eux.

Il est certain que Minôs est bien postérieur à Danaos et à Cadmos. Idoménéus, petit-fils de Minôs, combat, suivant Homère, dans les rangs des Grecs à la guerre de Troie [1]. Or, les rois d'Argos et de Mycènes de la dynastie de Danaos constituent après Danaos sept générations : 1° Lunkeus, gendre de Danaos ; 2° Abant, fils de Lunkeus ; 3° Acrisios, fils d'Abant ; 4° Danaé, fille d'Acrisios [2] ; 5° Perseus, fils de Danaé ; 6° Sthénélos, fils de Perseus ; 7° Eurystheus, fils de Sthénélos [3]. Sans compter Danaos, on trouve sept générations pour cette dynastie qui, suivant les calculs plus ou moins sûrs du chronographe Castor, aurait duré cent soixante-deux ans [4]. Vien-

1. *Iliade*, XIII, 424, 451-452.

2. Δαναὸς δ' ὕστερον Ὑπερμνήστραν Λυγκεῖ συνῴκισε. Apollodore, II, 1, § 5 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 128. Λυγκεὺς δὲ μετὰ Δαναὸν Ἄργους δυναστεύων ἐξ Ὑπερμνήστρας τεκνοῖ παῖδα Ἄβαντα. Τούτου δὲ καὶ Ὠκαλείας τῆς Μαντινέως δίδυμοι παῖδες ἐγένοντο Ἀκρίσιος καὶ Προῖτος... καὶ γίνεται Ἀκρισίῳ ἐξ Εὐρυδίκης τῆς Λακεδαίμονος Δανάη. Apollodore, II, 2, § 1 ; *ibid.*

3. Αἰσθόμενος δὲ Ἀκρίσιος ὕστερον ἐξ αὐτῆς [Δανάης] γεγεννημένον Περσέα. Apollodore, II, 4, § 1 ; p. 130. Ἐγένοντο δὲ ἐξ Ἀνδρομέδας παῖδες αὐτῷ [Περσεῖ]... Ἀλκαῖος καὶ Σθένελος... Σθενέλου δὲ καὶ Νικίππης τῆς Πέλοπος... Εὐρυσθεὺς ἐγένετο ὃς καὶ Μυκηνῶν ἐβασίλευσεν. Apollodore, II, 4, § 4, 5 ; p. 131-132.

4. Danaus Argum ipse obtinuit, ejusque posteri usque ad Eurystheum Stheneli qui Perseo natus erat. Exin Pelopidæ regno potiti sunt. Ceterum tempora Danaidarum annos CLXII conficiunt. Didot-Müller, *Ctesiæ... Castoris fragmenta*, fragm. 9, p. 170. La dynastie pélasgique qui a précédé aurait régné trois cent quatre-vingt-deux ans.

nent ensuite : Pélops qui enlève le pouvoir aux Phénico-Égyptiens pour le rendre aux Pélasges, puis la dynastie hellénique des Atrides[1] dont Agamennôn et Ménélaos forment la seconde génération. Agamennôn et Ménélaos, séparés de Pélops par une génération, se trouvent à la guerre de Troie avec Idoméneus, petit-fils de Minôs, ou qu'une génération sépare de Minôs. Minôs semble donc être contemporain de Pélops et postérieur de sept générations à Danaos.

DANÁOS, vers 1700(?)

1° HUPERMNESTRA,
épouse LUNCEUS, vers 1600(?)

2° ABANT.

3° ACRISIOS.

4° DANAE.

5° PERSEUS.

6° STHÉNÉLOS.

7° EURUSTHEUS.

PÉLOPS.	MINÔS.
ATREUS.	DEUCALIÔN.
AGAMEMNÔN.	IDOMENEUS.

Si la dynastie de Danaos jusques et y compris Eurustheus a duré cent soixante-deux ans, comme le veut Castor, il a dû s'écouler environ le même temps de Danaos à Minôs. Si on donne aux sept générations de Danaos à Eurustheus trente ans de durée moyenne, l'intervalle entre Danaos et Minôs est de plus de deux siècles, et se rapproche de la distance qui

1. Hérodote et Castor disent Pélopides; mais Homère n'affirme nullement qu'Atreus soit *fils* de Pélops. Ὁ Πελοπίδης Ἀγαμέμνων. Hérodote, VII, 159; Castor, voyez la note précédente : p. 182, n. 4. Mais :

Αὐτὰρ ὁ αὖτε Πέλοψ δῶκ' Ἀτρέϊ ποιμένι λαῶν.

Iliade, II, 105. Cela veut dire seulement que Pélops eut pour *successeur* Atreus. Sur Pélops voyez plus haut, p. 107-109.

sépare du règne de Thoutmos III, roi d'Égypte, XVIe siècle, le règne de Minéphtah, fils de Ramsès II, XIVe siècle. Minôs est donc bien postérieur à Danaos et un intervalle qu'on peut évaluer à plus de deux siècles les sépare.

Mais on ne peut prouver que Cadmos soit venu de Phénicie en Grèce longtemps après Danaos. Cadmos qui arrive peu après Danaos suivant Diodore de Sicile[1], qui lui est postérieur, suivant Pythodore et Phillis de Délos[2], lui est antérieur de huit ans, suivant le Marbre de Paros[3]. Il pourrait sembler moins ancien que Danaos, car en Béotie il eut à lutter non seulement contre les Pélasges, premiers habitants civilisés de ce pays, mais contre un peuple indo-européen arrivé plus récemment, les Thraces[4] : Danaos trouva seulement dans Argos des Pélasges, ces prédécesseurs des Indo-Européens.

Mais les Thraces pouvaient occuper une partie de la Béotie où vint Cadmos sans être en même temps maîtres de l'Argolide où dominaient les Pélasges et où vint Danaos. Ce n'est pas Danaos qui a introduit en Grèce la culture des céréales si connue cependant en Égypte. La tradition qui attribue aux Thraces l'importation de l'agriculture dans l'Attique, d'où elle se répandit dans le reste de la Grèce, semble prouver que les Thraces ont précédé même Danaos en Grèce. Les Thraces ont dû at-

1. *Δαναὸς ἔφυγεν ἐξ Αἰγύπτου... Μικρὸν δ' ὕστερον τούτων τῶν χρόνων Κάδμος ὁ Ἀγήνορος... κατέπλευσεν εἰς τὴν Ῥοδίαν.* Diodore, V, 58; éd. Didot-Müller, t. I, p. 290.

2. *Φασὶ γὰρ ὅτι Φοίνικες μὲν εὗρον τὰ στοιχεῖα, Κάδμος δὲ ἤγαγεν αὐτὰ εἰς τὴν Ἑλλάδα. Πυθόδωρος ἐν τῷ Περὶ στοιχείων, καὶ Φίλλις ὁ Δήλιος ἐν τῷ Περὶ χορῶν πρὸ Κάδμου Δαναὸν μετακομίσαι αὐτά φασιν.* Didot-Müller. *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 5 : fragment 1 de Denys Milet; — t. IV, p. 476 : Phillis de Délos, fragment 1.

3. § 12, 14; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 542.

4. Cadmos, suivant Apollodore quitta Thèbes pour aller s'établir en Illyrie. *Ὁ δὲ Κάδμος μετὰ Ἁρμονίας Θήβας ἐκλιπὼν πρὸς Ἐγχέλεας παραγίνεται... καὶ βασιλεύει Κάδμος Ἰλλυριῶν.* Apollodore, III, 5, § 4; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 156. Son départ est expliqué par Strabon. Strabon dit que les Phéniciens furent chassés de Thèbes par les Thraces et les Pélasges : *Φοίνικες ὑπὸ Θρακῶν καὶ Πελασγῶν ἐκπεσόντες ἐν Θετταλίᾳ συνεστήσαντο τὴν ἀρχὴν μετὰ Ἀρναίων ἐπὶ πολὺν χρόνον.* Strabon, IX, 2, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 344, l. 41, 48-50.

teindre l'Attique et y introduire l'agriculture antérieurement à l'arrivée de Danaos à Argos (1700?) Il n'y a donc pas de raison pour supposer que le phénicien Cadmos, qui trouva des Thraces, c'est-à-dire des Indo-Européens en Béotie, soit postérieur à Danaos qui ne trouva que des Pélasges à Argos (Voir plus haut, p. 87-90).

Ainsi, nous avons deux époques à distinguer dans l'histoire des colonies égypto-phéniciennes. L'une nous reporte à la chute de la xviie dynastie des Égyptiens qui eut lieu vers l'an 1700 avant notre ère : l'époque de Danaos et de Cadmos paraît de peu de chose postérieure à cette date. Une inscription égyptienne du règne de Thoutmos III, roi de la xviiie dynastie (1600-1550), parle d'une victoire remportée par ce prince sur les habitants des îles des Tana ou Dana[1]; elle prouve par conséquent que l'établissement de Danaos en Grèce était, dans la première moitié du seizième siècle, un fait accompli.

La seconde époque à distinguer dans l'histoire des colonies égypto-phéniciennes est celle de Minôs, roi de Crète, et de ses frères Sarpédon, roi de Lycie, Rhadamanthus, roi d'*Élusion*. L'établissement de Minôs en Europe et en Asie paraît dater du xive siècle, être le dernier acte d'une guerre entre Minéphtah (xixe dynastie), fils de Ramsès II, et plusieurs populations de l'Europe méridionale, d'Asie-Mineure et de l'Afrique du nord.

Ces populations étaient d'abord quatre nations étrangères à la race indo-européenne : 1° les *Rebu* ou Libyens, établis en Afrique; 2° les *Shardana*, de race ibérique, maîtres de la Sardaigne et d'une partie des côtes de la Méditerranée au nord

1. *Revue archéologique*, t. IV (1861), p. 220. Cf. F. Lenormant, *Manuel*, 3e éd., t. I, p. 386; Maspero, *Histoire ancienne*, 4e éd., p. 202. La chronologie d'Eusèbe met Danaos un siècle plus tard, à l'an 544 d'Abraham, 1471 avant J.-C. (éd. Mai, p. 285; cf. p. 129). M. Müller (*Ctesiæ... fragm.* p. 171), prétend rapprocher plus encore de nous l'époque de Danaos et le mettre en 1396. Mais le *Marbre de Paros*, qui date Cadmos de l'an 1519 avant notre ère, et Danaos de l'an 1511, s'éloigne fort peu des résultats que donne la comparaison de l'histoire grecque avec la chronologie égyptienne (Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 542).

des Pyrénées ; 3° les *Leka* ou Lyciens [1] habitant la province d'Asie-Mineure qui a longtemps porté le nom de Lycie; 4° les *Tursha* ou Pélasges-Tursânes, encore en possession d'une par-

1. Suivant Hérodote, le nom de Lyciens, Λύκιοι, aurait été apporté d'Attique en Asie-Mineure par les colons Athéniens qu'y aurait amenés *Lucos*, fils du roi Pandion II : Ὡς δὲ ἐξ Ἀθηνέων Λύκος ὁ Πανδίονος ἐξελαθεὶς ὑπὸ τοῦ ἀδελφεοῦ Αἰγέος ἀπίκετο ἐς τοὺς Τερμίλας παρὰ Σαρπηδόνα, οὕτω δὴ κατὰ τοῦ Λύκου τὴν ἐπωνυμίην Λύκιοι ἀνὰ χρόνον ἐκλήθησαν. Hérodote, I, 173; éd. Didot-Dindorf, p. 57, l. 28-32; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 91. Cette opinion ne paraît guère admissible. Elle provient de ce que le nom de Lycien a survécu aux conquêtes successives et a servi à désigner les colons de races différentes établis dans cette région de l'Asie-Mineure. Voilà pourquoi Apollodore (II, 1, § 5, 3), fait figurer Lucos parmi les fils d'Aïguptos; *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 127. Pausanias donne les Lyciens pour originaires de Crète et pour descendants des compagnons de Sarpêdon. Οἱ Λύκιοι τὸ ἀρχαῖόν εἰσιν ἐκ Κρήτης οἱ Σαρπηδόνι ὁμοῦ ἔφυγον. Pausanias, VII, 3, § 7; éd. Didot-Dindorf, p. 321.

Il y a un autre *Lucos*, fils de Poseidôn et de Kelainô fille d'Atlas. Φησὶ δὲ καὶ Ἑλλάνικος ἐν τῷ πρώτῳ τῶν Ἀτλαντιδῶν τὰς μὲν ἐξ θεοῖς συνελθεῖν... Κελαινὼ Ποσειδῶνι καὶ αὐτὴν συγγενέσθαι, ὧν Λυκος. Hellanique, fragm. 56; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 52. Ce nom de Kelainô semble avoir été fabriqué d'après celui de la ville de *Kelainai*, en Phrygie à la source du Méandre : Ἀπὸ Κελαινοῦ τοῦ Ποσειδῶνος ἐκ Κελαινοῦς, μιᾶς τῶν Δαναΐδων, γενομένου, κεκλῆσθαι τὴν πόλιν ἐπώνυμον. Strabon, XII, 8, § 18; éd. Didot-Müller, p. 496, l. 11-13. *Lucos* chez Apollodore est roi de Mysie, c'est-à-dire d'une nation pélasgique. [Ἡρακλῆς] ἧκεν εἰς Μυσίαν πρὸς Λύκον τὸν Δασκύλου. Apollodore, II, 5, § 9, n° 5; *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 139. Lucos, dans Diodore de Sicile est un Telchine, c'est-à-dire un Pélasge de Rhodes qui sort de cette île pour aller en Lycie avant le déluge, c'est-à-dire avant l'introduction des plus anciennes traditions helléniques. Προαισθομένους τοὺς Τελχῖνας τὸν μέλλοντα γίνεσθαι κατακλυσμὸν, ἐκλιπεῖν τὴν νῆσον καὶ διασπαρῆναι. Λύκον δ' ἐκ τούτων παραγενόμενον εἰς τὴν Λυκίαν, Ἀπόλλωνος Λυκίου ἱερὸν ἱδρύσασθαι παρὰ τὸν Ξάνθον ποταμόν.

De tout cela nous conclurons que *Lucos* est vraisemblablement la forme hellénisée d'un nom propre pélasgique apporté par les Pélasges avant les Phéniciens en Asie-Mineure et en Grèce. Lucaon, nom d'un fils de Pélasgos en est dérivé. *Lucos*, fils de Pandion II, roi d'Athènes est encore un Pélasge, et son voyage en Lycie, un siècle après le règne de Minos en Crète, est une hypothèse pour expliquer l'origine du nom de Lycie (Cf. le *Marbre de Paros*, dans Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 544, et Diodore de Sicile, IV, 55, § 4; éd. Didot-Müller, t. I, p. 229). Du reste, M. de Rougé a établi qu'il y avait déjà des Leca ou Lyciens en Asie-Mineure du temps du roi d'Égypte Ramsès II, vers 1400 (*Revue archéologique*, t. XVI (1867), p. 36, 96).

tie de l'île de Crète et d'autres îles de l'Archipel. Venaient enfin deux nations indo-européennes : 1° les *Saikala* ou Sicules, maîtres de l'Italie; 2° les *Aqaïousha* ou *Achaïvoï*[1], rameau de la race hellénique établi dans le Péloponnèse, et qui avait fourni des colons à l'île de Crète lors de l'invasion hellénique[2]. Tous ces peuples coalisés envoyèrent en Égypte une armée qui fut vaincue par le roi Mînéphtah, et une inscription commémorative fut gravée sur une muraille du temple à Karnak. Cette inscription a été commentée par M. de Rougé[3].

Dans la liste des vaincus on ne trouve pas le nom des Sicanes, maîtres de la Sicile, et chez qui Minôs, personnification de la puissance maritime phénico-égyptienne, trouva la mort dans son expédition contre Cocalos[4]. Les peuples vaincus par Mînéphtah sont ceux chez lesquels les Égypto-Phéniciens s'établirent à l'époque de Minôs. Minôs mit sous le joug les Pélasges-Tursânes de Crète et d'Attique, les *Achaïvoï* de Crète; son frère Sarpédon assujettit les Lyciens. Quant à la défaite des *Shardana* ou Sardes, des *Rebu* ou Libyens et des *Saikala* ou Sicules, elle eut pour conséquence les conquêtes de Rhadaman-

1. G. Curtius, *Griechische Etymologie*, 4° éd., p. 707, note, prétend qu'il n'y a pas de digamma dans le grec Ἀχαιοί. Cette opinion n'est pas conciliable avec l'orthographe égyptienne *Aqaiousha* et G. Curtius paraît l'avoir abandonnée dans sa cinquième édition (p. 359).

2. Τρίτον δὲ γένος φασὶ τῶν Δωριέων παραβαλεῖν εἰς τὴν νῆσον, ἡγουμένου Τεκτάμου τοῦ Δώρου. Τούτου δὲ τοῦ λαοῦ μέρος μὲν πλεῖον ἀθροισθῆναι λέγουσιν ἐκ τῶν περὶ τὸν Ὄλυμπον τόπων, τὸ δέ τι μέρος ἐκ τῶν κατὰ τὴν Λακωνικὴν Ἀχαιῶν διὰ τὸ τὴν ἀφορμὴν τὸν Δῶρον ἐκ τῶν περὶ Μαλέαν τόπων ποιῆσαι. Diodore, V, 80, § 2; éd. Didot-Müller, t. I, p. 305. Cf. *Odyssée*, XIX, 175.

3. *Revue archéologique*, t. XVI (1867), p. 35, 81. Maspero, *Histoire ancienne*, 4e éd., p. 255-257.

4. Les colonies phéniciennes de Sicile dont parle Thucydide sont vraisemblablement postérieures à cet événement. Ὤκουν δὲ καὶ Φοίνικες περὶ πᾶσαν μὲν τὴν Σικελίαν ἄκρας τε ἐπὶ τῇ θαλάσσῃ ἀπολαβόντες καὶ τὰ ἐπικείμενα νησίδια ἐμπορίας ἕνεκεν τῆς πρὸς τοὺς Σικελούς. Thucydide, VI, 2, § 6; éd. Didot-Haase, p. 244-245. Il n'est pas prouvé que ces colonies remontent au delà du VIIIe siècle avant notre ère. Movers, *Phönizisches Alterthum*, 2e partie, p. 314; cf. Brunet de Presle, *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, p. 110.

thus, frère de Minôs et dominateur de la portion occidentale de la Méditerranée.

§ 5. *Rhadamanthus, frère de Minôs,* XIVe *siècle (?), et les colonies phéniciennes de la Gaule.*

Rhadamanthus, en sa qualité de phénicien, était un des adorateurs de Melkarth, l'Hercule tyrien; aussi une légende grecque associe-t-elle son nom à celui d'Hèraclès qu'elle fait son élève [1]. Rhadamanthus régna dans une plaine dite *Élusion*, située aux extrémités de la terre, et où il n'y a ni neige ni pluies, où l'hiver est court, où les brises de l'Océan ne cessent de rafraîchir les hommes [2]. Quand Hèraclès fait à l'occident ce voyage dans lequel le souvenir des temples élevés à Melkarth par les Phéniciens, se mêle à la doctrine mythique du voyage journalier du soleil [3], il fonde, suivant Diodore, Alêsia prise plus tard par César dans la guerre des Gaules [4]. Il y a ici, ce semble, chez l'historien grec une confusion provenant d'un rapport de consonnance entre le nom de la ville célèbre conquise alors tout récemment par César, et le nom du royaume depuis longtemps détruit de Rhadamanthus.

A l'époque de la domination ligure sur les côtes aujourd'hui françaises de la Méditerranée, VIe-IVe siècle, on retrouve le nom

1. Ἀριστοτέλης φησὶν ὑπὸ Ῥαδαμάνθυος παιδευθῆναι τὸν Ἡρακλέα. Aristote, fragm. 286; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 190.

2. Ἀλλά σ' ἐς Ἠλύσιον πεδίον καὶ πείρατα γαίης
ἀθάνατοι πέμψουσιν, ὅθι ξανθὸς Ῥαδάμανθυς·
τῇπερ ῥηΐστη βιοτὴ πέλει ἀνθρώποισιν·
οὐ νιφετός, οὔτ' ἂρ χειμὼν πολὺς οὔτε ποτ' ὄμβρος,
ἀλλ' αἰεὶ Ζεφύροιο λιγυπνείοντας ἀήτας
Ὠκεανὸς ἀνίησιν ἀναψύχειν ἀνθρώπους.

Odyssée, IV, 563-568.

3. Creuzer-Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, t. II, p. 237.

4. Ἡρακλῆς... ἀναλαβὼν τὴν δύναμιν καὶ καταντήσας εἰς τὴν Κελτικὴν καὶ πᾶσαν ἐπελθών... ἔκτισε πόλιν εὐμεγέθη τὴν ὀνομαζομένην ἀπὸ τῆς κατὰ τὴν στρατείαν ἄλης Ἀλησίαν. Diodore, IV, 19, § 1; éd. Didot-Müller, t. I, p. 201. Cf. V, 24, § 2; t. I, p. 268.

légèrement altéré du royaume de Rhadamanthus dans le nom du peuple qui occupait les environs de Narbonne : ce sont les *Elesyces* suivant Aviénus [1]; Hécatée les appelle *Elisucoï* et nous dit qu'ils étaient Ligures [2]; Hérodote, qui les nomme *Helisucoï*, les met dans la liste des auxiliaires menés en Sicile par Hamilcar, fils d'Hannon, 480 av. J.-C. [3]. Avant les Phéniciens et bien avant les Ligures, les Sordes ou Shardana, peuple ibère, auraient occupé tout ou partie des côtes de la Méditerranée, entre les Pyrénées et le Rhône, plus l'île de Sardaigne à laquelle ils auraient donné leur nom. Ce serait sur le territoire des Sordes que Rhadamanthus aurait fondé son royaume d'Elusion. Ce serait sur eux que les Phéniciens auraient conquis la Sardaigne [4]. Mais ces établissements occidentaux eurent moins d'importance que les établissements orientaux des Phéniciens en Grèce.

1. Gens Elesycum prius
Loca hæc tenebat, atque Narbo civitas
Erat ferocis maximum regni caput.

Aviénus, *Ora maritima*, édition d'Alfred Holder, 1887, vers 586-588.

2. Ἐλίσυκοι, ἔθνος Λιγύων. Hécatée, fragm. 20; Didot-Müller, *Fragm. histor græc.*, t. I, p. 2.

3. Hérodote, VII, 165; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 193; éd. Didot-Dindorf, p. 364, l. 43. Cf. Diodore de Sicile, XI, 20-23; éd. Didot-Müller, t. I, p. 367-370.

4. Πρῶτοι δὲ διαβῆναι λέγονται ναυσὶν ἐς τὴν νῆσον [Σαρδώ] Λίβυες· ἡγεμὼν δὲ τοῖς Λίβυσιν ἦν Σάρδος. Pausanias, X, 17, § 2; éd. Didot-Dindorf, p. 512. Pausanias, Solin (éd. Mommsen, p. 50, l. 13-14), et Silius Italicus (XII, 359-360, cf. Isidore de Séville, *Origines*, XIV, 6, § 39), font arriver en Sardaigne les Lybiens avant tout autre peuple. Pausanias et Solin mettent après eux les Ibères. Mais la Libye paraît avoir été très anciennement conquise par les Ibères; en sorte que l'expédition libyenne ne doit pas être distinguée de la colonisation postérieure des Ibères. Du reste un souvenir de la conquête phénicienne doit s'être mêlé à ces traditions. Voilà pourquoi Solin et Silius Italicus disent que Sardus était fils d'Hercule. Cf. de Rougé, *Revue archéologique*, t. XVI (1867, p. 89).

Le texte fondamental sur la colonisation phénicienne en Sardaigne est un passage de Diodore, l. V, c. 35, § 5 : Οἱ Φοίνικες... ἀποικίας πολλὰς ἀπέστειλαν τὰς μὲν εἰς Σικελίαν καὶ τὰς σύνεγγυς ταύτῃ νήσους, τὰς δὲ εἰς τὴν Λιβύην καὶ Σαρδόνα καὶ Ἰβηρίαν. Éd. Didot, p. 276.

§ 6. *Les Lélèges ou Égypto-Phéniciens dans la Grèce continentale*, XVIIe-XIVe *siècles.*

Les Phéniciens eurent de nombreuses possessions dans la Grèce continentale. En effet, il y eut, suivant Aristote, des Lélèges établis en Acarnanie [1]. Ce grand philosophe est d'accord avec la littérature hésiodique pour dire qu'en Locride le nom des Lélèges a précédé celui des Locriens [2]. Un Cadmos de Béotie est déjà connu d'Homère qui appelle les Thébains *Cadmeïoï* [3] et *Cadmeïones* [4]. Hérodote parle des Phéniciens amenés en Béotie par ce personnage mythique [5]. Ces Phéniciens paraissent identiques aux Lélèges qui, d'après Aristote, ont possédé la Béotie [6]; aussi Pausanias a-t-il dit que vraisemblablement le Temple d'Hèraclès à Thespies en Béotie, était consacré à l'Hèraclès tyrien [7].

La domination des Phéniciens de Crète à Athènes est établie

1. Ἐν μὲν τῇ Ἀκαρνάνων φησὶ, τὸ μὲν ἔχειν αὐτῆς Κουρῆτας, τὸ δὲ προσεσπέριον Λέλεγας. Aristote, fragm. 127; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 146; d'après Strabon, VII, 7, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 267, l. 28-30.

2. Ἤτοι γὰρ Λοκρὸς Λελέγων ἡγήσατο λαῶν.
Hésiode, *Catalogues*, fragm. xxv; éd. Didot, p. 49. [Ἀριστοτέλης] τοὺς νῦν Λοκροὺς Λέλεγας καλεῖ. Aristote, fragm. 119; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 145; cf. Strabon, VII, 7, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 267, l. 30-31.

3. *Iliade*, IV, 388, 391, etc.

4. *Iliade*, IV, 385, etc.

5. Κάδμου τε τοῦ Τυρίου καὶ τῶν σὺν αὐτῷ ἐκ Φοινίκης ἀπικομένων ἐς τὴν νῦν Βοιωτίην καλεομένην χώρην. Hérodote, II, 49; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 142; Didot-Dindorf, p. 89, l. 7-9.

6. Ἐν δὲ τῇ τῶν Αἰτωλῶν, τοὺς νῦν Λοκροὺς Λέλεγας καλεῖ· κατασχεῖν δὲ κα τὴν Βοιωτίαν αὐτούς φησιν. Aristote, fragm. 127; Didot-Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. II, p. 146.

7. Ἡρακλέους Θεσπιεῦσίν ἐστιν ἱερόν... ἐφαίνετό μοι τὸ ἱερὸν τοῦτο ἀρχαιότερον ἢ κατὰ Ἡρακλέα εἶναι τὸν Ἀμφιτρύωνος, καὶ Ἡρακλέους τοῦ καλουμένου τῶν Ἰδαίων Δακτύλων οὗ δὴ καὶ Ἐρυθραίους τοὺς ἐς Ἰωνίαν καὶ Τυρίους ἱερὰ ἔχοντας εὕρισκον. Pausanias, IX, 27, § 6, 8; éd. Didot-Dindorf, p. 467.

par la légende du Minotaure et de Thésée [1]. Le Minotaure est la statue élevée au dieu phénicien Baal ou Moloch dans son temple de l'île de Crète. Cette statue avait, suivant l'usage, une tête de taureau sur un corps d'homme[2], et on lui sacrifiait des victimes humaines; une des charges que la défaite avait imposée aux Athéniens était de fournir annuellement un certain nombre de ces victimes: Thésée affranchit Athènes de ce tribut douloureux. Eusèbe donne au règne de Thésée trente ans de durée, et place son avénement 1233 ans avant notre ère, c'est-à-dire cinquante-trois ans avant la prise de Troie qui aurait eu lieu en 1181 [3]. Si l'on doit avec Hérodote mettre la guerre de Troie au XIIIe siècle avant notre ère, on doit rapprocher de l'année 1300 avant notre ère l'époque où Athènes fut délivrée par Thésée de la tyrannique domination des Phéniciens. On ne peut attribuer une exactitude rigoureuse aux calculs chronologiques qui se rapportent à la période légendaire de l'histoire grecque.

Au temps d'Hérodote, il y avait encore à Athènes une famille qui passait pour être d'origine phénicienne, les Géphyréens, *Géphuraïoi,* c'est-à-dire « les constructeurs de ponts; » cette famille avait précédemment habité Eréthrie dans l'île d'Eubée, plus anciennement la Béotie, et ses ancêtres passaient pour avoir été du nombre des compagnons de Cadmos [4].

Près de l'isthme, Aristote met les Lélèges à Mégare [5]. Les

1. Hellanique, fragm. 73; Phérécyde, fragm. 106; Apollodore, III, 15-16; Clitodème, fragm. 5; Philochore, fragm. 39-40; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 54, 97, 178-179, 359-360, 390-391. Plutarque, *Thésée*, 15-23, éd. Didot-Dœhner, t. I, p. 7-12.

2. Creuzer-Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, t. II, p. 225, 833. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 2e éd., p. 669.

3. Migne, *Patrologia latina,* t. XXVII, p. 251; Didot-Müller, *Ctesiæ... fragmenta*, p. 141.

4. Οἱ δὲ Γεφυραῖοι... ἐγεγόνεσαν ἐξ Ἐρετρίης τὴν ἀρχὴν, ὡς δὲ ἐγὼ ἀναπυνθανόμενος εὑρίσκω, ἦσαν Φοίνικες τῶν σὺν Κάδμῳ ἀπικομένων Φοινίκων ἐς γῆν τὴν νῦν Βοιωτίην καλεομένην. Hérodote, V, 57; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 26; Didot-Dindorf, p. 256, l. 17-21.

5. Κατασχεῖν δὲ καὶ τὴν Βοιωτίαν [Λέλεγάς] φησιν· ὁμοίως δὲ καὶ ἐν τῇ Ὀπουντίων καὶ Μεγαρέων· ἐν δὲ τῇ Λευκαδίων καὶ αὐτόχθονά τινα Λέλεγα ὀνομά-

traditions mégariennes associaient le nom de ces Lélèges à celui de Minôs, et les faisaient arriver dans ce pays douze générations après Car, fils de Phorôneus[1].

Dans le Péloponnèse, les Lélèges ont occupé la Laconie. Pausanias raconte que Lélex aurait été le premier roi de cette province[2]. C'est la forme prosaïque de cette poétique tradition qui fait sortir tout armés les Spartiates des dents du dragon tué par le Cadmos phénicien[3]. Les Lélèges possédèrent aussi un certain temps la Messénie[4].

§ 7. *Les Lélèges ou Égypto-Phéniciens dans les îles de la mer Égée.*

Outre l'île de Crète où régna Minôs, les Phéniciens occupèrent dans l'Archipel beaucoup d'autres îles. Une des plus importantes pour leur commerce fut l'île de Thasos où ils exploitaient des mines d'or[5] : ils y fondèrent un temple en l'honneur de Melkarth, l'Hêraclès des Grecs, l'Hercule des Romains. Cette

ζει. Aristote, fragm. 127 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 246. [Πύλον] ᾤκισε Πύλος ὁ Κλήσωνος ἀγαγὼν ἐκ τῆς Μεγαρίδος τοὺς ἔχοντας τότε αὐτὴν Λέλεγας. Pausanias, IV, 36, § 1 ; éd. Didot-Dindorf, p. 226.

1. *Δωδεκάτῃ δὲ ὕστερον μετὰ Κᾶρα τὸν Φορωνέως γενεᾷ λέγουσιν οἱ Μεγαρεῖς Λέλεγα ἀφικόμενον ἐξ Αἰγύπτου βασιλεῦσαι.* Pausanias, I, 39, § 6 ; éd. Didot-Dindorf, p. 58. Sur la prise de Mégare par Minôs voyez Apollodore, III, 15, § 8 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 178.

2. *Ὡς δὲ αὐτοὶ Λακεδαιμόνιοι λέγουσι, Λέλεξ αὐτόχθων ὢν ἐβασίλευσε πρῶτος ἐν τῇ γῇ ταύτῃ, καὶ ἀπὸ τούτου Λέλεγες ὧν ἦρχεν ὠνομάσθησαν.* Pausanias, III, § 1 ; éd. Didot-Dindorf, p. 125. Cf. IV, 1, § 1 ; *ibid.*, p. 171.

3. Apollodore, III, 4, § 1 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc*, t. I, p. 153. Un peu plus loin *Sparta*, femme de *Lakedaimon*, est petite-fille de *Lelex : Λακεδαίμονος δὲ καὶ Σπάρτης τῆς Εὐρώτα ὃς ἦν ἀπὸ Λέλεγος αὐτόχθονος.* III, 10, § 3 ; p. 166.

4. *Πρῶτοι δ' οὖν βασιλεύουσιν ἐν τῇ χώρᾳ ταύτῃ [τῇ Μεσσήνῃ] Πολυκάων τε ὁ Λέλεγος καὶ Μεσσήνη γυνὴ τοῦ Πολυκάονος.* Pausanias, IV, 1, § 5 ; éd. Didot-Dindorf, p. 172.

5. *Εἶδον δὲ καὶ αὐτὸς τὰ μέταλλα ταῦτα καὶ μακρῷ ἦν αὐτῶν θαυμασιώτατα τὰ οἱ Φοίνικες ἀνεῦρον... οἱ μετὰ Θάσου κτίσαντες τὴν νῆσον ταύτην, ἥτις νῦν ἐπὶ τοῦ Θάσου τούτου τοῦ Φοίνικος τὸ οὔνομα ἔσχε.* Hérodote, VI, 47 ; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 79 ; Didot-Dindorf, p. 290.

fondation se fit, nous dit Hérodote, cinq générations, c'est-à-dire cent cinquante ans avant que naquît en Grèce *Hêraclès*, fils d'*Amphitruôn*[1]. Or, Hèraclès, fils d'*Amphitruôn*, remonterait, suivant Hérodote, à environ 900 ans avant l'époque où son livre fut écrit[2], c'est-à-dire à l'année 1350 avant notre ère ou à peu près; et par conséquent la fondation du temple de Melkarth à Thasos daterait de l'année 1500 ou environ avant J.-C. Cette date nous éloigne peu de celle où la colonisation égypto-phénicienne d'Argos est constatée par un monument égyptien (1600-1550). Apollodore ajoute un détail : Hêraclès (Melkarth), arrivé à Thasos, subjugua les Thraces qui habitaient cette île. Ce fut donc vers l'an 1500 av. J.-C. que les Phéniciens conquirent Thasos sur les Thraces, leurs prédécesseurs dans l'empire de la mer[3] comme on l'a vu, p. 90.

On a déjà parlé[4], d'après Asios de Samos, du phénicien Ancaïos qui régna sur les Lélèges à Samos[5]. Théra fut colonisée par le phénicien Membliare, parent et compagnon de Cadmos[6].

1. Ἀπικόμενος δὲ καὶ ἐς Θάσον ἐν τῇ εὗρον ἱρὸν Ἡρακλέος ὑπὸ Φοινίκων ἱδρυμένον, οἳ κατ' Εὐρώπης ζήτησιν ἐκπλώσαντες Θάσον ἔκτισαν· καὶ ταῦτα καὶ πέντε γενεῇσι ἀνδρῶν πρότερά ἐστι ἢ τὸν Ἀμφιτρύωνος Ἡρακλέα ἐν τῇ Ἑλλάδι γενέσθαι. Hérodote, II, 44, § 5; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 139; Didot-Dindorf, p. 87. Cf. Maury, *Histoire des religions de la Grèce*, t. III, p. 239.

2. Hérodote, II, c. 145.

3. [Ἡρακλῆς] παραγενόμενος εἰς Θάσον, καὶ χειρωσάμενος τοὺς ἐνοικοῦντας Θρᾷκας, ἔδωκε τοῖς Ἀνδρόγεω παισὶ κατοικεῖν. Apollodore, II, 5, 9, n° 13; Didot-Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 139-140. Ainsi la colonie phénicienne de Thasos paraît plus ancienne que ne le prétend Movers, *Phönizisches Alterthum*, 2e partie, p. 276; cf. p. 129. Dans la chronique de saint Jérôme, la colonie phénicienne de Thasos date de l'an 1428 avant J.-C. Migne, *Patrologia latina*, t. XXVII, col. 208.

4. P. 172.

5. Ἄσιος ὁ Ἀμφιπτολέμου Σάμιος ἐποίησεν ἐν τοῖς ἔπεσι... Ποσειδῶνος καὶ Ἀστυπαλαίας εἶναι παῖδα Ἀγκαῖον, βασιλεύειν δὲ αὐτὸν τῶν καλουμένων Λελέγων. Didot-Dübner, *Asii... fragmenta*, fragm. 6, p. 2. Pausanias, VII, 4, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 322.

6. Κάδμος ὁ Ἀγήνορος Εὐρώπην διζήμενος προσέσχε ἐς τὴν νῦν Θήρην καλεομένην... καταλείπει [δὲ] ἐν τῇ νήσῳ ταύτῃ ἄλλους τε τῶν Φοινίκων καὶ δὴ καὶ τῶν ἑωυτοῦ συγγενέων Μεμβλίαρον. Hérodote, IV, 147, § 4; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 357; Didot-Dindorf, p. 224. Sur la colonie phénicienne de Théra, contemporaine de celle de Thasos suivant la chronique de S. Jérome, voyez Movers, *Phönizisches Alterthum*, 2e partie, p. 266.

On a vu que, d'après Diodore de Sicile, Cadmos et Danaos fondèrent chacun un temple à Rhodes[1]. Les Cariens qui, suivant Hellanique, ont fait donner à Cos le surnom de Caris[2], étaient probablement des sujets de Minôs. Phérécyde met Chios parmi les possessions des Lélèges[3]. Hérodote parle du culte d'Aphrodite apporté à Cythère par les Phéniciens[4], et c'est vraisemblablement de cette île que les Lélèges gagnèrent les côtes de Laconie.

§ 8. *Lutte des Lélèges contre l'invasion hellénique.*

Les Lélèges ou Égypto-Phéniciens furent au nombre des ennemis les plus redoutables contre lesquels les Hellènes eurent à lutter, pour conquérir la Grèce. On ne s'étonnera donc pas de voir les Lélèges figurer avec le reste des adversaires de la race hellénique dans l'armée qui défendit Troie contre les efforts des soldats d'Agamemnon[5]. Aphrodite (Vénus), déesse

1. Diodore de Sicile, V, 58; éd. Didot-Müller, p. 290. Apollodore, II, 1, § 4; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 126. Sur la colonie phénicienne de Rhodes, voir Movers, *Phönizisches Alterthum*, 2[e] partie, page 246. Cf. ici même, p. 180, n. 1.

2. Καρὶς δὲ ἐλέγετο ἡ Κῶς, ὡς Ἑλλάνικος. Hellanique, fragm. 103; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 59.

3. Τὴν δ' ἑξῆς παραλίαν μέχρι Φωκαίας καὶ Χίου καὶ Σάμου ἧς Ἀγκαῖος ἦρχε Λέλεγας [ἔχειν]. Phérécyde, fragm. 111; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 98; cf. Strabon, XIV, 1, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 540, l. 20-21.

4. Τὸ ἐν Κύπρῳ ἱρὸν [Ἀφροδίτης] ἐνθεῦτεν ἐγένετο, ὡς αὐτοὶ λέγουσι Κύπριοι, καὶ τὸ ἐν Κυθήροισι Φοίνικές εἰσι οἱ ἱδρυσάμενοι ἐκ ταύτης τῆς Συρίης ἐόντες. Hérodote, I, 105, § 2; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 57; Didot-Dindorf, p. 36. Sur la colonie phénicienne de Cythère, voyez Movers, *Phönizisches Alterthum*, 2[e] partie, p. 270.

5. Πρὸς μὲν ἁλὸς Κᾶρες καὶ Παίονες ἀγκυλότοξοι
Καὶ Λέλεγες καὶ Καύκωνες δῖοί τε Πελασγοί...

Iliade, X, 428-429; cf. XX, 96; XXI, 86. Priam avait épousé la fille de leur roi. On leur a attribué la ville de Gargarus en Troade. Γάργαρος, πόλις τῆς Ἴδας ἐν ὑψηλῷ τόπῳ κειμένη, ἣν κατῴκουν Λέλεγες. Nymphide d'Héraclée, fragm. 10; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 14; cf. Strabon, XIII, 1, § 56; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 521, l. 43, 47-49.

d'origine phénicienne[1], prend aussi parti contre les Grecs. Pendant ce temps le petit-fils de Minôs s'était hellénisé et combattait dans les rangs de l'armée assiégeante[2]. D'autres Lélèges furent réduits en esclavage ou[3] exterminés[4], et ainsi finit en Grèce la domination phénico-égyptienne, après avoir duré environ quatre siècles, du XVIIe au XIVe.

Mais en donnant aux habitants de ce pays l'écriture alphabétique qui, de là, se répandit dans le reste de l'Europe, les Phénico-Egyptiens avaient élevé à leur propre gloire un monument plus durable que les plus puissants empires. D'ailleurs la Grèce, en échappant à leur suprématie politique, resta longtemps soumise à leur suzeraineté commerciale.

§ 9. *Le commerce phénicien,* XVIIe-VIe *siècles.*

Au temps d'Homère, le bronze, le principal des métaux, est fourni aux Grecs par les Phéniciens, par « Sidon, la riche en bronze, » comme on lit dans l'*Odyssée*[5]. L'étain qui est nécessaire à la fabrication du bronze, venait des Iles Britanniques,

1. Aphrodite est l'Astarté phénicienne; Maury, *Histoire des religions de la Grèce*, t. III, p. 194-206; Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 2e édition, p. 195.

2. *Iliade*, XIII, 445-454; *Odyssée*, XIX, 178-183.

3. Φίλιππος ὁ Θεαγγελεὺς ἐν τῷ περὶ Καρῶν καὶ Λελέγων συγγράμματι... Κᾶράς φησι τοῖς Λέλεξιν ὡς οἰκέταις χρήσασθαι πάλαι τε καὶ νῦν. Philippe de Théangèle, fragm. 1; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. IV, p. 475.

4. Ἥ τε Ἰωνία νῦν λεγομένη πᾶσα ὑπὸ Καρῶν ᾠκεῖτο καὶ Λελέγων, ἐκβαλόντες δὲ τούτους οἱ Ἴωνες αὐτοὶ τὴν χώραν κατέσχον, ἔτι δὲ πρότερον οἱ τὴν Τροίαν ἑλόντες ἐξήλασαν τοὺς Λέλεγας ἐκ τῶν περὶ τὴν Ἴδην τόπων τῶν κατὰ Πήδασον καὶ τὸν Σατνιόεντα ποταμόν. Strabon, VII, 7, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 267, l. 19-24. [Λέλεγες] ἅμα τοῖς Καρσὶ στρατευόμενοι κατεμερίσθησαν εἰς ὅλην τὴν Ἑλλάδα καὶ ἠφανίσθη τὸ γένος. Strabon, XIII, 1, § 59; *ibid.*, p. 522, l. 42-44.

5. Ἐκ μὲν Σιδῶνος πολυχάλκου εὔχομαι εἶναι.
Odyssée, XV, 425; cf. Movers, *Phönizisches Alterthum*, 2e partie, p. 66.

les Cassitérides des anciens, où, seuls parmi les peuples du bassin de la Méditerranée, les Phéniciens pénétraient alors, et où ils étaient arrivés les premiers : Midacrite, nous dit Pline, apporta le premier le plomb de l'île Cassitéride[1], ce qui doit être traduit ainsi : Melkarth (personnification de la race phénicienne) alla le premier chercher l'étain aux Iles Britanniques[2] pour le revendre en Grèce, soit pur[3], soit mélangé avec du cuivre et sous forme de bronze. Les habitants des Iles Britanniques ne savaient pas encore fabriquer le bronze au temps de César, et celui dont ils se servaient alors était importé chez eux par le commerce[4]. Les Phéniciens de l'époque homérique faisaient mélanger en juste dose le cuivre de Palestine, de Chypre et d'Espagne avec l'étain des Iles Britanniques[5]; et du bronze ainsi fabriqué, ils fournissaient le monde entier.

Ils ne vendaient pas seulement du bronze. Le nom grec de l'or paraît d'origine phénicienne[6], bien qu'il ait reçu l'empreinte des habitudes phonétiques de la race grecque et puisse par conséquent s'expliquer par une racine indo-européenne[7]. Le nom latin du fer, le grec χιτών et son équivalent latin *tunica*, ont été empruntés par les Romains et les Grecs à la langue des Phéniciens[8] : le premier et le dernier de ces mots, conservés dans

1. Plumbum ex Cassiteride insula primus adportavit Midacritus. Pline, *Histoire naturelle*, VII, § 197; éd. Teubner-Ianus, t. II, p. 38; cf. Movers, *Phönizisches Alterthum*, 2e partie, p. 63.

2. Müllenhof, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 211; cf. p. 5.

3. Δώδεκα δὲ χρυσοῖο καὶ εἴκοσι κασσιτέροιο.
Iliade, XI, 25; voyez aussi, XI, 34; XVIII, 565, 574; XX, 271; XXIII, 503, 561.

4. Aere utuntur importato. César, *De bello gallico*, V, 12. Cf. Hehn, *Kulturpflanzen*, 2e éd., p. 489.

5. Movers, *Phönizisches Alterthum*, 3e partie, p. 66. Le bronze de Tartesse est mentionné par Pausanias : Εἰ δὲ καὶ Ταρτήσσιος χαλκὸς λόγῳ τῷ Ἠλείων ἐστὶν οὐκ οἶδα. Pausanias, VI, 19, 2; éd. Didot-Dindorf, p. 302, l. 20-21. Ainsi dans les environs de Cadix on fabriquait du bronze.

6. MM. Renan et Max Müller, cités par Hehn, *Kulturpflanzen*, 2e édition, p. 487.

7. Curtius, *Griechische Etymologie*, 5e éd., p. 204.

8. Renan, *Histoire des langues sémitiques*; Hehn, *Kulturpflanzen*, 2e édition, p. 60; Movers, *Phönizisches Alterthum*, 3e partie, p. 97.

notre langue, y sont comme des monuments élevés par nous-mêmes, à notre insu et par l'effet d'une sorte de reconnaissance instinctive, à ce génie commercial de Tyr et de Sidon qui, malgré les dangers d'une navigation si longue, a, par l'échange des marchandises les plus variées, créé les premières relations entre nos ancêtres barbares et le monde non seulement civilisé, mais civilisateur de l'Orient.

LIVRE II

LES INDO-EUROPÉENS

CHAPITRE Ier.

ORIGINES INDO-EUROPÉENNES.

SOMMAIRE. § 1. Le peuple indo-européen, 2500(?) av. J.-C. — § 2. Les Ariens ou Indo-Européens d'Asie. — § 3. Le peuple européen ou les Indo-Européens d'Europe, 2500-2000 (?) av. J.-C.

§ 1. *Le peuple indo-européen*, 2500(?) *av. J.-C.*

Le plus ancien établissement de la race indo-européenne paraît avoir été au nord de la Perse et de l'Afghanistan modernes dans le bassin de l'Iaxarte et celui de l'Oxus où sont aujourd'hui les villes de Buchara et de Samarkand, entre la chaîne de l'Hindu-Kush qui séparait du bassin de l'Indus les premiers Indo-Européens, le Bolor qui leur servait de limite du côté de l'Asie centrale, et l'Oural au-delà duquel les Finnois occupaient le nord de l'Europe[1]. On a supposé récemment que l'Europe pourrait avoir été le berceau de la race indo-européenne[2], mais la supériorité qui caractérisa la civilisation indo-européenne dès son apparition dans l'histoire, et qui assura sa domination sur les autres civilisations d'Europe, ne s'explique pas sans un contact préalable avec ces empires de

1. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*. 2e éd., p. 1045. Cf. Reclus, *Nouvelle géographie*, t. VI, p. 305 et suiv.
2. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik*, t. I, p. 2.

la haute Asie qui ont été si grands par les arts de la paix et de la guerre[1].

En comparant les vocabulaires des différentes branches de la famille indo-européenne, on a reconnu un certain nombre de mots communs à ces branches diverses. On a pu ainsi publier le dictionnaire de la langue indo-européenne, et esquisser les principaux caractères de la civilisation dans laquelle vivaient les Indo-Européens à cette époque reculée.

Ainsi un des noms du mari est *poti-s*, « maître[2] », et un des noms de l'épouse *potnî*, « maîtresse[3] ».

La femme libre est associée par le mariage à l'autorité que le père exerce sur tous les membres tant libres qu'esclaves de la famille; bien que soumise à cette autorité, la femme libre en exerce une partie. Toutefois la puissance paternelle est la première base de la société indo-européenne. Dans la société indo-européenne la parenté par les femmes n'a jamais exercé qu'un rôle secondaire, tandis que cette parenté prédomine chez les esclaves et chez les races que leur organisation sociale prédestine à l'esclavage. *Patêr*, « père », probablement de la racine PÂ, voudrait dire « celui qui protège et qui nourrit[4]. » Mais le père n'est pas seulement un protecteur c'est un maître. Les noms du père et de la mère du mari, dans leurs

1. Cf. Max Duncker, *Geschichte des Alterthums*, 5e édition, t. III, p. 1 et suivantes; t. V, p. 8 et suiv.

2. En grec πόσις, « mari »; en sanscrit *páti-s*, « maître, mari ». En latin *potis*, « puissant ». Le gothique *fath-s*, thème *fathi-*, veut dire « maître ». Ces deux dernières langues ont perdu le sens d'époux. G. Curtius, E. Windisch, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 5e éd., p. 282. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e éd., p. 171. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, 2e éd., t. I, p. 603. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik*, t. I, p. 68.

3. En grec πότνια, « celle qu'on honore »; en sanscrit *pát-nî*, « maîtresse, épouse ». Curtius, *Grundzüge*, p. 282. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 68.

4. La voyelle de la première syllabe est la brève de valeur indéterminée que M. Brugmann représente par *e* renversé, et qui est une forme réduite des voyelles longues *â*, *ê*, *ô*. *Grundriss der vergleichenden Grammatik*, t. I, p. 101, 256-258. Cf. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 603.

rapports avec la femme de leur fils, **svecuro-s*, « beau-père », et **svecrû-s*, « belle-mère », paraissent exprimer la déférence due à l'autorité paternelle et signifier « maître propre ou apparenté », « maîtresse apparentée [1] ». La famille était donc constituée, elle était assise sur ses bases légitimes; elle était fondée sur le devoir et le respect.

Quand le mariage était rompu par la mort de l'époux, la femme survivante s'appelait *vidhevâ*, « veuve », c'est-à-dire séparée. Il n'y avait pas, semble-t-il, d'expression spéciale pour désigner le mari qui survivait à sa femme [2]. La perte qu'il avait subie paraissait probablement avoir des conséquences moins graves.

Les Indo-Européens, habitaient non la tente des nomades, mais la maison des peuples sédentaires. C'était par une porte, *dhvor*, *dhvora* ou *dhvorom* qu'on pénétrait dans cette maison [3]. La maison s'appelait *veicos* ou *vic*, de VEIC, VIC, « entrer [4] ». On la nommait aussi *domo-s* ou *demo-s*, de DEM, « bâtir [5] ». Elle était

1. Beau-père se dit en grec ἑκυρός, en sanscrit *çvá-çura-s*, en latin *socer* (pour **soceros*), en gothique *svaihra*. Il y a vraisemblablement dans ce mot deux éléments : 1° le pronom personnel de la troisième personne employé avec le sens possessif; 2° le substantif *curo-s* « maître ». La belle-mère s'appelle en grec ἑκυρά, en sanscrit *çva-çrû-s*, en latin *socrus*. C'est le féminin du mot précédent. Notons que le *ç* initial sanscrit tient lieu d'un *s* initial. Curtius, *Grundzüge*, n° 136, p. 136. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik*, t. I, p. 381, § 290.

2. Le latin *viduus*, « veuf », paraît une expression relativement moderne. C'est le masculin de *vidua*. Quant au grec ἠ-Fίθ-εFος, « jeune homme non encore marié », c'est une formation nouvelle dérivée de la racine VIDH qui veut dire non-seulement « être séparé de », mais « manquer de ». Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, p. 1092; Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik*, t. I, § 35, p. 36.

3. 1° En sanscrit *dvâr* = **dvor;* 2° en grec θύρα = **dhvóra;* 3° en sanscrit *dvâram*, en gothique *daúr* = **dhvorom*. Curtius, *Grundzüge*, n° 319, p. 258; cf. Kluge, *Etymologisches Woerterbuch der deutschen Sprache*, 3e édition, p. 343.

4. Maison s'appelle 1° en sanscrit *viç*, 2° en sanscrit *véçá-s*, en grec οἶκος = Fοῖκος. Le latin *vicus* a pris un sens un peu différent. Curtius, *Grundzüge*, n° 95, p. 163. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 861. Brugmann, *Grundriss der Vergleichenden Grammatik*, t. I, p. 291, § 381.

5. En sanscrit *damá-s* = **dem-ós;* en grec δόμος, Curtius, *Grundzüge*, n° 265, p. 234. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 767.

construite en bois, *doru* [1], par un ouvrier appelé en grec τέκτων en sanscrit *tákhsâ* [2].

Les Indo-Européens connaissaient la royauté; le roi s'appelait *rêk-s* (du thème *rêg*), « celui qui gouverne et qui brille [3] ».

La propriété existait chez eux. *Apno-s* voulait dire « acquisition, propriété [4]. » On en disposait par la vente : « j'achète », se disait *qrînâ-mi* [5]; et on en était quelquefois privé par le vol [6]. Le principal objet de la propriété était le bétail, *pecu*, de PEC, « prendre [7] ».

Chez eux on avait apprivoisé déjà la plupart des animaux domestiques qui peuplent les dépendances de nos maisons de ferme. On les faisait paître, PÔ [8] PÂ [9], dans des pâturages, qu'on

1. En grec δόρυ, en sanscrit *dâru*. Curtius, *Grundzüge*, n° 275, p. 238.

2. Curtius, *Grundzüge*, n° 235, p. 219; Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik*, t. I, p. 251. Le latin *tignum*, « poutre », se rattache à la même racine. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 468.

3. En sanscrit *râj*, en latin *rêx*, en gaulois *rix*, en gothique *reik-s*. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 898, 899. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 708. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 3e éd., p. 268. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 64, 65, § 73, 74.

4. En grec ἄφν-ος, « richesse »; en sanscrit *ápn-as*, « revenu, possession », deux thèmes sigmatiques. On a supposé que le latin *op-s* offrait la même racine sans suffixe. Curtius, *Grundzüge*, n° 653, p. 510; Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 943.

5. La voyelle de la première syllabe est douteuse : sanscrit *krînâ-mi*, irlandais *crithid*, « celui qui achète »; mais en irlandais *crenim*, « j'achète », en breton *prenann*. Cf. Brugmann, *Grundriss*, p. 40, § 42.

6. Il y a un thème européen *tati-*, « voleur », qui se reconnaît à la fois dans le vieux slave *tati*, et dans le vieil irlandais *taid*. Ce thème provient de la même racine que le sanscrit *tâyú-s*, qui veut dire aussi « voleur », et que le grec dorien τατάομαι, « je suis dépouillé de ». Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 99-100.

7. En sanscrit *paçú*, en gothique *faihu*, en latin *pecu-* dans le dérivé *pecu-nia*. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 822. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 193, 194. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 358. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 52, § 65.

8. En grec πῶυ, « troupeau », = *pôju*. C'est le neutre du védique *pâyú-s* qui veut dire « gardien ». Le grec ποιμήν, « berger », nous offre la forme réduite de la racine. Curtius, *Grundzüge*, n° 372, p. 281.

9. La variante PÂ de cette racine se trouve dans le latin *pā-bulum*, *pascere*, *pastor*. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, p. 603.

appelait au nominatif singulier *agro-s* [1]. On nommait le cheval *ecvo-s* [2]. Sous le joug, *yugo-s, yugo-m* [3], cet animal traînait la voiture, en sanscrit *rátha-s;* et sous la voiture tournait déjà la roue, en latin *rota* [4], mot presque identique au nom sanscrit de la voiture; la roue était percée d'un moyeu dans lequel pénétrait l'essieu, *aksi-s, aksa-s* [5]. Le cheval n'était pas monté. La langue indo-européenne n'avait pas de mot pour exprimer l'idée de l'équitation; aucun des héros d'Homère ne pratiquait encore autrement que par exception cet art resté inconnu aux dieux les plus anciens de la mythologie grecque, et bien plus tard l'usage homérique du combat en char persiste dans la plus ancienne épopée de l'Irlande.

Dans les troupeaux, la vache tenait le premier rang. Elle s'appelait *guôu-s* [6], « celle qui mugit »; le taureau *uksâ*, au génitif *uksnos*, « celui qui féconde [7] »; et le terme générique pour l'espèce était *stauro-s, steuro-s* [8], « robuste », de STU, « se

1. Curtius, *Grundzüge*, n° 119, p. 171. Kluge, *Etymologisches Wœrterbuch*, p. 3. Cf. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 87.

2. En sanscrit *áçva-s*, en latin *equus* (dont le *q* n'est pas primitif). La gutturale est devenue vélaire en latin; la déformation est plus grande en grec ou en gaulois où elle s'est labialisée : ἵππος, *epo-*. Curtius, *Grundzüge*, n° 624, p. 462. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 148, § 166; p. 315, § 426.

3. En grec ζυγό-ς masculin, et ζυγό-ν neutre. On trouve le neutre seulement en sanscrit *yugá-m*, en latin *jugum* et en gothique *juk*. Curtius, *Grundzüge*, n° 144, p. 182; Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 465. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 41 et 453, § 45 et 598.

4. Curtius, *Grundzüge*, n° 492, p. 343. Brugmann, *Grundriss*, § 272, p. 221. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, p. 1025.

5. En latin *axi-s*, en lithuanien *aszi-s*, en sanscrit *akshas* pour * *aksa-s;* le vieil allemand *ahsa* est le féminin d' **aksa-s*. Le grec ἄξων a la même racine avec un suffixe différent. Curtius, *Grundzüge*, n° 582, p. 383. Cf. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 88, 410.

6. En sanscrit *gâu-s*, en grec βοῦ-ς, en vieil irlandais *bou*, en vieux haut-allemand *chuo*. Curtius, *Grundzüge*, n° 644, p. 478. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 84, 317.

7. En sanscrit *ukshá*, thème *ukshán-*, en gothique *aúhsa*, thème *aúhsan-*, au pluriel en breton *ouc'hen*. Curtius, *Grundzüge*, n° 158, p. 187.

8. L'*s* initial est conservé dans le sanscrit *sthūrá-s*, dans le gothique *stiur* = * *steura-s*, dans l'allemand *Stier;* il est tombé dans la plupart des

tenir debout[1] ». On appelait le veau *vetesó-s*[2], « âgé d'un an », de *vetos*, « année[3] ». Ces quatre noms pour la même espèce montrent qu'elle avait une grande importance. Pour le cochon, moins apprécié, paraît-il, il n'y avait qu'un seul nom, *sû-s*[4] qui désigne en même temps les deux sexes, et qui vient de SEU, SU, « engendrer », à cause de la fécondité de cette espèce[5]. On appelait la brebis *ovi-s*[6], le bélier et l'agneau, *vren*[7]; leur laine, *vlnâ*[8]; la chèvre, *agi-s*, *agâ*, « agile[9] », et

langues de l'Europe, grec ταῦρο-ς, latin *taurus*, gaulois *tarvos*. Curtius, *Grundzüge*, n° 232, p. 218; Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 873, au mot *stior*. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 331.

1. Curtius, *Grundzüge*, n° 228, p. 216.

2. Le sanscrit *vatsá-s*, « veau », a probablement perdu un *e* entre le *t* et l's. De **vetesó-s* dérivent le latin *veterinæ*, « bêtes de somme et de trait », d'où *veterinarius*, « vétérinaire ». Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 1027.

3. Le grec ἔτος, « année », a perdu un digamma initial. Il a la même racine que le sanscrit *vatsá-s*, même sens. *Vatsá-s* = **vetesó-s* et paraît un dérivé de *vetos*. Le sanscrit *vatsá-s*, « année », est le même mot que le sanscrit *vatsá-s*, « veau ». Curtius, *Grundzüge*, n° 210, 211, p. 208, 209.

4. En grec ὗ-ς, en zend *hu*, en latin *su-s*, en vieux haut-allemand *sû*. Curtius, *Grundzüge*, n° 579, p. 381, 382. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 282.

5. Curtius, *Grundzüge*, n° 605, p. 395.

6. En grec ὄϊ-ς, οἶ-ς; en sanscrit *ávi-s*, en latin *ovis*, en irlandais *oi*. Curtius, *Grundzüge*, n° 595, p. 390, 391. Le même mot a dû exister en gothique où la bergerie s'appelle *avistr*. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 34.

7. En sanscrit *úrana-s* = *vureno-s*, « bélier », en grec nominatif pluriel ἄρνες = *vrn-es*, « agneaux », dérivé ἀρνειός, bélier; composé πολύ-ρρηνος, « riche en moutons ». Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 215, 234 et 245; § 263, 290 et 306; Curtius, *Grundzüge*, n° 496, p. 344.

8. Avec une liquide résonnante longue. En latin le *v* initial est tombé et la liquide longue résonnante s'est prononcée *lā*, d'où le substantif féminin *lāna*. En sanscrit le *v* initial et la liquide longue résonnante ont donné *ūr*, d'où le substantif féminin *ūrnā*. Brugmann, *Grundriss*, § 151, 157, 168, 308; p. 138, 142, 150, 245.

9. Le grec αἴξ tient lieu vraisemblablement d'un plus ancien *agi-s*, *aigi-s*, conservé dans le composé αἰγίβοτος; en sanscrit, au lieu d'un thème en *i*, on a un thème féminin en *â*, *ajâ*. Le masculin **agá-s* est devenu en sanscrit *ajá-s* et en irlandais *ag* dans la formule consacrée *ag allaid*, « cerf », littéralement « bouc sauvage ». Curtius, *Grundzüge*, n° 120, p. 171, 172.

le bouc, *bhugo-s* [1] qui semble venir de BHUG (en latin *fungi*). Chien se disait *cvô*, au génitif *cunós*, « le fort » ou « l'utile », de CU « être fort, être utile[2] ». Enfin les Indo-Européens avaient une volaille, l'oie, *ghans* [3], de GHA, « bâiller ».

Ils connaissaient le miel dont le nom, *medhu*, commença bientôt dès la période indo-européenne, à désigner l'hydromel, liqueur fermentée dont le miel est la base [4]. Ils savaient traire, semble-t-il, la vache, la chèvre, et probablement la brebis, et le pis de ces animaux s'appelait *ûdr, ûdher* [5]. Le lait *dadhi-, dhadha-* [6], de DHÊ [7], « sucer », était un de leurs principaux aliments. Ils mangeaient aussi la chair des ani-

1. En zend *bûza* = *bhûga-s;* en vieux haut-allemand *bocch*. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 33.

2. En sanscrit *çvâ*, génitif *çûn-as* pour *çun-as;* en grec κύων (le ν final est hellénique), au génitif κυν-ός avec maintien de l'accent indo-européen ; en vieil irlandais *cú*, génitif *con*. Le gothique *hund-s* a été développé à l'aide d'un suffixe. Le même phénomène a eu lieu dans le latin *canis* = **cvan-i-s* qui nous offre la forme forte de la racine. Curtius, *Grundzüge*, n° 84, p. 159. Cf. Brugmann, *Grundriss*, t. I, § 45, p. 41.

3. En sanscrit *hamsá-s* = **ghamsa-s*, en grec χήν = **gham-s*, en latin *anser* = **ghams-er*, en vieil allemand *gans* = **ghansi-s*. Curtius, *Grundzüge*, n° 190, p. 200; Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 261.

4. « Miel » paraît être le sens unique du zend *madhu* et du lithuanien *midu-s*. Les deux sens de « miel » et de « boisson » sont associés dans le sanscrit *mádhu* et dans le vieux slave *medu* (masc.). Le sens de « boisson » prévaut exclusivement dans le vieux saxon *medo*, dans le vieux haut allemand *metu* et dans le vieil irlandais *med*. Dans ces trois langues, la boisson dont il s'agit est l'hydromel, quoique le sens de miel soit tombé en désuétude. En grec μέθυ veut dire « vin », en sorte que l'origine du mot est entièrement oubliée. Curtius, *Grundzüge*, n° 322, p. 259-260. Cf. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 55, § 66.

5. Le sanscrit védique *ûdhar*, le latin *ūber* et l'anglo-saxon *uder*, supposent un primitif *udher*. M. Brugmann, *Grundriss*, § 284, p. 228, considère avec raison, ce nous semble, la finale αρ du grec οὖθαρ comme la notation d'un *r* résonnant : οὖθαρ = *ûdhr*. Ce n'est pas la doctrine de M. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 18.

6. En sanscrit *dádhi* a pris le sens spécial de « petit lait », mais le vieux prussien possède le thème *dada-*, « lait ». Curtius, *Grundzüge*, n° 307, p. 252. Cf. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 630.

7. F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 141. Cf. Brugmann, *Grundriss*, § 73, p. 64; § 109, p. 102.

maux ; crue, elle s'appelait *krevo-*[1]; mais ils la faisaient cuire, PEQ [2], sur le feu, *ngni-s*[3], ou rôtir, BHERG [4], sur du charbon, *angdra-* [5]. Ils savaient même préparer certains bouillons, potages ou sauces, qu'ils appelaient *yûs*[6] et qu'on faisait bouillir, YES[7].

Les produits de la chasse tenaient alors, semble-t-il, une petite place dans l'alimentation. Le lièvre, *caso-s*, paraît être le seul gibier qui ait un nom indo-européen [8]. Nous ne compterons point dans le gibier le loup, *vrkó-s*, ou *vlkó-s*, c'est-à-dire le « ravisseur »[9] ni l'ours, *rktó-s*[10] », que les Indo-Européens tuaient, non pour se nourrir, mais pour défendre contre eux leurs personnes et leurs bestiaux.

1. *Krevo-* est le thème du gothique *hraiv* et du vieil allemand *hréo*, « cadavre ». En dérivent : le sanscrit *kravya-m*, « chair crue », au moyen du suffixe *ya-*; le grec κρέας, « chair », thème κρεϝατ-, au moyen du suffixe *at*. Curtius, *Grundzüge*, n° 74, p. 155.

2. En sanscrit *pátchâmi*, en grec πέπ-τω, en latin *coquo*. Curtius, *Grundzüge*, n° 630, p. 465. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 823. Brugmann, *Grundriss*, § 427, p. 315.

3. La nasale résonnante initiale de ce mot est devenue *a* dans le sanscrit *agni-s*, *i*[*n*] dans le latin *igni-s*. Havet, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. VI, p. 34-35.

4. « Je fais rôtir » se dit en sanscrit *bhrjjâmi*, en latin *frigo*, en grec φρύγω. Curtius, *Grundzüge*, n° 162, p. 188.

5. En sanscrit *angâra-s* masculin, *angâra-m* neutre; en lithuanien *angli-s* féminin. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 9.

6. En sanscrit *yû-s*, en latin *jûs*, génitif *jûr-is*, a la même racine avec un suffixe *s* qui se retrouve un peu plus développé dans le sanscrit *yusha-s*. Curtius, *Grundzüge*, p. 626. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 804. Brugmann, *Grundriss*, § 598, p. 454.

7. En sanscrit YAS, « bouillir »; en grec ΖΕΣ dans ζέω pour *ζεσω, ζέσ-μα, « décoction »; en vieil allemand *jesan*, *yesan*, aujourd'hui *gähren*, veut dire « fermenter ». Curtius, *Grundzüge*, n° 567, p. 377.

8. « Lièvre » se dit en sanscrit *çaça-s* pour **casa-s*. Le thème masculin faible vieux-haut-allemand *haso* en est dérivé. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 125, au mot *Hase*.

9. En sanscrit *vrka-s*, en grec λύκο-ς pour *vlko-s*, en gothique *vulfs* = *vlpo-s*, d'une racine VELQ qui se trouve dans le grec ἕλκω = *velkô*, « je tire ». Curtius, *Grundzüge*, n° 89, p. 161; cf. F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 99; Kluge, *Etymologisches Wœrterbuch*, 3e édition, p. 378; cf. Brugmann, *Grundriss*, § 285, p. 230.

10. En sanscrit *rksha-s*, en grec ἄρκτος, en latin *ursus*. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 236, § 292.

La culture n'existait alors que d'une façon tout à fait rudimentaire. Les termes qui s'y rapportent, sont peu nombreux : le mot *yevo-s*, désigne l'ensemble des produits artificiels des champs [1]. Il y avait un instrument de culture appelé *vrko-s*, *vrkâ* [2], de VERK, « déchirer [3] », mais nous ne savons point en quoi il consistait et si la charrue était dès lors inventée. On savait écraser, PIS [4], certains fruits durs, probablement des grains de blé, qu'on mangeait sous forme de gâteaux.

Les Indo-Européens n'allaient pas nus, *nogvno-s* ou *noqto-s* [5]. Leur usage était de se vêtir, VES [6], de laine, *vlnâ*, qu'ils transformaient en fil [7], et qu'il savaient tisser *vebh* [8].

1. En sanscrit *yava-s*, « céréales, orge », grec ζειά, « épeautre » = **yev-ia*. Brugmann, *Grundriss*, § 598, p. 454. Curtius, *Grundzüge*, p. 577.

2. En sanscrit védique *vrka-s*, en grec le thème correspondant est féminin, c'est le laconien ἐ-βλάκα pour **e-vlaca* avec un *e* prosthétique. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., p. 214. Curtius, *Grundzüge*, p. 542. F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 17.

3. En sanscrit *vrçtshâmi*. Cf. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, p. 213.

4. La racine en sanscrit est PISH conservée dans le verbe *pi-ná-shmi* (septième classe), « je broie, je réduis en poussière », en latin *pinso;* de là 1° un nom dérivé d'agent, en sanscrit *pēshtâ*, thème *pēsh-tar* « celui qui broie », en latin *pistor*, « meunier, boulanger »; 2° un substantif abstrait, **pistro-* (en zend *pistra*) « l'action de broyer », d'où paraît dériver le latin *pistrina* « boulangerie ». Le grec πτίσ-σω qui a le même sens contient un *t* parasite qui est le résultat d'une affection spéciale à la langue grecque. Cf. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, t. I, p. 146; Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 782-783.

5. En sanscrit *nag-ná-s* avec le suffixe *nó-* du participe passé; en irlandais *nocht* et en breton *noaz* qui supposent un primitif **noq-tó-s* avec le suffixe *tó* qui sert également à former des participes passés. C'est le gothique *naqath-s* qui nous apprend que la gutturale est vélaire. Le latin *nudus* est probablement pour **noguidus*. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 893. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, t. I, p. 124. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 638.

6. En sanscrit *vás-ē* (moyen), « je me vêtis », en grec ἕν-νυ-μι pour Ϝεσ-νυ-μι, « j'habille ». Curtius, *Grundzüge*, n° 565, p. 396. M. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 72, établit que la forme pleine de la racine avait un ê long.

7. « Fil » se dit en sanscrit *tāna-s* = **tono-s*, c'est le même mot que le grec τόνο-ς; mais τόνο-ς signifie « toute chose tendue », « une corde » par exemple; on ne le trouve pas avec le sens spécial de fil. Curtius, *Grundzüge*, n° 230, p. 217.

8. Les verbes grecs dérivés ὑφάω, ὑφαίνω, nous offrent la forme réduite

De cette étoffe ils se faisaient des habits, *vesano-* [1], *vestro-m*, *vestrâ* [2], *vesmn* [3]; ils portaient le collier, *mani-s* [4] et la ceinture : mettre une ceinture se disait *yôs* [5].

Ils connaissaient les métaux en général et appelaient le métal *ayos* [6]. Ils nommaient la hache *pelecu-s* [7] et la faisaient vraisemblablement tantôt en pierre; tantôt en bronze. Mais nous ne trouvons dans leur langue aucun terme spécial qui s'applique à la fabrication d'instruments de pierre, cette fabrication semble avoir été déjà reléguée au second plan dès l'époque où se forma la langue indo-européenne.

Ce n'était pas seulement par terre qu'alors on transportait les hommes et les marchandises. On voyageait sur l'eau dans la barque, *nau-s* [8], que l'on dirigeait à l'aide de la rame, *cre-*

de la racine, dont l'allemand *weben* nous donne la première forme pleine et dont on trouve la seconde forme pleine dans le second terme du sanscrit *ūrna-vâbhis* « araignée », littéralement « celle qui tisse de la laine ». Curtius, *Grundzüge*, n° 406 b, p. 295. Cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 365.

1. En sanscrit *vásana-m* neutre; en grec ἑανό-ς = *vesano-s*. Le mot grec a changé en esprit rude le *v* initial de la racine *ves* et il a perdu l's qui la termine. Curtius, *Grundzuge*, n° 565, p. 376. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, t. I, p. 216.

2. En sanscrit *váçtra-m*. Le dorien γέστρα a remplacé par un γ le digamma initial. Curtius, *ibid.*, Fick, *ibid.*

3. En sanscrit *vásma*, « couverture », neutre, thème *vásmn-;* en grec εἷμα, « vêtement », thème **vésmnt-*. Curtius, *ibid.* Fick, *ibid.*, p. 217.

4. En sanscrit *máni-s*, masc. fém. Du thème *moni- mani-* dérivent le latin *monile*, le gaulois μανιάκη (Polybe, l. II, c. 29, § 8; c. 31, § 5, éd. Didot, p. 89, 90), le grec dorien μόννος, μάννος, le thème germanique *manja*, en vieil allemand *menni*. Schade, *Altdeutsches Wœrterbuch*, 2e édition, p. 602. Cf. Fick, *ibid.*, p. 171.

5. Le thème du grec ζωστό-ς pour *yōs-tós*, « qui a une ceinture », se reconnait dans le thème zend *yâç-ta-*, dont le sens est le même. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 83, 453, § 85, 598; Curtius, *Grundzüge*, p. 627.

6. En sanscrit *ayas*, en latin *aes*, en gothique *aiz* = **aisa-m*. Schade, *Altdeutsches Wœrterbuch*, 2e édition, p. 141 au mot *êr*. Fick, *Vergleichendes Wœrterbuch*, 3e édition, t. I, p. 28.

7. En grec πέλεκυ-ς, en sanscrit *paraçú-s*. Curtius, *Grundzüge*, n° 98, p. 164.

8. En grec ναῦ-ς en sanscrit *nāu-s*, en latin *nāv-i-s*. Curtius, *Grundzüge*, n° 430, p. 313; Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 97, § 101.

tro-m [1], mais qui paraît n'avoir eu ni mâts, ni voiles, ni gouvernails. « Je navigue » se disait *plevô* [2].

On fabriquait des pots, *kumbho-s*, *kumba* [3]; et des bassins, *pêlevi*, *pêlui-s* [4]; et l'identité du nom grec du pot avec le nom du crâne de l'homme remonte à la plus haute antiquité [5]. Alors on buvait l'hydromel dans le crâne de l'ennemi vaincu. En effet, les Indo-Européens faisaient la guerre. On les voyait se battre [6] avec l'épée, *nsi-s* [7], la flèche, *isu-s*, *isvo-s* [8], l'arc, *gvio-s* [9], tendu à l'aide d'une corde qu'ils appelaient *snâvos* ou *senavos* [10]. Ce dernier nom signifiant en même temps nerf ou tendon, prouve que les cordes d'arc se fabriquaient avec des nerfs d'animaux. On connaissait déjà la ville fortifiée qu'on appelait *pri-s* [11].

1. En sanscrit *ari-tra-m*, nom d'instrument dérivé d'une racine dissyllabique *ere* qui a donné au grec le nom d'agent ἐρέ-της, rameur. Le nom d'instrument *ἔρετρον a aussi existé en grec comme le prouve le nom de la ville d'Eretrie: Ἐρετρία, « l'endroit où il y a des rames ». Fick, *Vergleichendes Wœrterbuch*, t. I, p. 21; Brugmann, *Grundriss*, p. 105, n° 110.

2. En grec πλέω, actif; en sanscrit *plávē*, moyen. Brugmann, *Grundriss*, I, p. 51, § 64.

3. En grec κύμβο-ς, κύμβη, en sanscrit *kumbhá-s*, Curtius, *Grundzüge*, n° 80, p. 158. Cf. p. 528.

4. Le sanscrit *pālavī*, « espèce de vaisselle », est presque identique au latin archaïque *pēlui-s*. Curtius, *Grundzüge*, n° 353 b, p. 271.

5. En grec κύμβη signifie à la fois « pot » et « crâne humain ». Fick, *Vergleichendes Wœrterbuch*, t. I, p. 51.

6. A la racine sanscrite YUDH se rattache le thème grec ὑσμῖν. On retrouve la même racine dans les langues néoceltiques. Curtius, *Grundzüge* n° 608, p. 397.

7. En sanscrit *asi-s*, en latin *ensi-s*. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 201, § 238.

8. En sanscrit *ishu-s*, en grec ἰό-ς pour **isvó-s*. Curtius, *Grundzüge*, p. 402, n° 616.

9. En grec βιό-ς = **gvio-s* désigne l'arc. Le mot correspondant en sanscrit et en zend est féminin : il veut dire non pas « arc », comme le mot masculin grec, mais « corde d'arc »; en sanscrit il se prononce *jyā*. Curtius, *Grundzüge*, p. 477, n° 641.

10. En sanscrit *snāva-s*, en vieux haut-allemand *sënawa*. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 313.

11. Le grec πόλι-ς et le sanscrit *purí-s* (Curtius, *Grundzüge*, p. 281, n° 374), supposent entre la labiale initiale et la voyelle de la dernière

Nous n'avons encore rien dit des idées religieuses et morales des Indo-Européens. On trouve chez eux la conception d'un être immortel, *n-mrtó-s* [1]. Ils croient à un Dieu du ciel et de la lumière auquel ils donnent le nom de père, *Diêus Patêr* [2]. Ils l'appellent aussi *bhaga-s*, « distributeur [3] ». L'idée de plusieurs dieux subordonnés appartient probablement à cette époque reculée. Le nom qui leur est commun *deivo-s* est dérivé de *div*, ciel, lumière, mot dont *diêu-s*, titre du Dieu suprême, est une forme renforcée. *Deivo-s* paraît signifier qui appartient à la lumière, race de *Diêu-s* [4]. C'est là une des explications du surnom de père donné à ce dernier : *Diêus Pater*, en sanscrit *dyaush-pitâ*, en latin Jupiter. Nos ancêtres croyaient aussi à des esprits mauvais, au singulier *dhruk-s, drugho-s* [5].

Enfin les Indo-Européens avaient un mot pour la gloire, *clev-os* [6]. Ils appelaient la réparation du crime ou du délit *quenâ* [7]. Cette réparation était la sanction du droit de propriété.

syllabe une liquide résonnante longue. F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles* p. 264.

1. En grec ἄμβροτο-ς, en sanscrit *amrtá-s*. Curtius, *Grundzüge*, p. 331, n° 468. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 232, n° 288. Cf. F. de Saussure. *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 277, n° 10.

2. En sanscrit, *dyâu-s*, en grec ζεύ-ς avec un ε qui tient lieu d'un η plus ancien. Brugmann, *Grundriss*, p. 63, n° 69.

3. En sanscrit *bhága-s*, nom d'une divinité védique, en vieux slave *bogu*, « dieu. » On verra plus loin que les Phrygiens avaient un ζεὺς βαγαῖος. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, t. I, p. 154.

4. En sanscrit *dēva-s*, « dieu » ; en latin *dīvu-s*, « dieu » ; en grec δῖος, « céleste » ; en vieux scandinave *tivar*, « les dieux » ; en zend *daēva*, « démon ». Curtius, *Grundzüge*, p. 236, n° 269. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, t. I, p. 108, 109.

5. En sanscrit *druh-*, nom. *dhruk*, masculin et féminin, « esprit malfaisant », en vieux scandinave *draug-r*, « fantôme » ; en vieux haut-allemand *gi-trog*, « fascination diabolique ». Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 274. Cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 350, au mot *trug*. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, t. I, p. 348.

6. En grec κλέος, en sanscrit *çrávas*. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 50, § 62. Curtius, *Grundzüge*, p. 151, n° 62. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 652. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 196.

7. En zend *kaēna*, en grec ποινή. Brugmann, *Grundriss*, p. 68, § 77 ;

Exigée par la famille des morts, elle était la sauvegarde de la vie de chacun. Elle formait avec l'autorité du roi la base de l'organisation sociale.

Quant aux mathématiques et à la connaissance des lois de la nature, nous pouvons dire que leur système de numération était décimal, qu'il allait jusqu'aux centaines; qu'on partageait alors l'année, *vetos*[1], *yôro-s* ou *yêro-m*[2] en trois saisons : le printemps, *vesar*[3], l'été, *samos*[4], l'hiver, *geimo-s*[5], et en mois dont la durée était égale à celle de la révolution lunaire : le même mot, *mêns*, signifiait à la fois lune et mois[6].

§ 2. *Les Ariens ou Indo-Européens d'Asie.*

Tel est le tableau que nous pouvons esquisser de ce qu'était la civilisation indo-européenne[7] quand, établis au nord de la

p. 166, § 194. Curtius, *Grundzüge*, p. 472. Cf. p. 489, n° 649. La racine est QEI, QI, qui se retrouve dans le vieil irlandais *cin*, génitif *cinad*.

1. En grec ἔτος = *vetos*, thème *vetes-*, en sanscrit *vatsa-s*, thème **vatesó-*. Curtius, *Grundzüge*, p. 208, n° 210.

2. En grec ὧρος = *yôro-s;* en gothique *jēr* = **jēro-m*, en zend *yarē*. Curtius, *Grundzüge*, p. 355, n° 522. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 146. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 462.

3. En grec ἔαρ pour **vesar*; en latin *vēr* forme contracte comme le vieux scandinave *var;* le sanscrit *vasantá-s* est un dérivé de la même racine. Curtius, *Grundzüge*, p. 388, n° 589.

4. En zend *hama*, masculin; cf. vieux gallois *ham*. Le sanscrit a préféré le féminin *sámā*. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, t. I, p. 227. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 320.

5. En grec χειμών. Le sanscrit *hēman-ta-s* est un dérivé du thème χειμον dont χειμών est le nominatif. Le vieux gallois *gaem* suppose aussi la forme pleine de la racine. Curtius, *Grundzüge*, p. 201, n° 194. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 644.

6. En sanscrit *mās*, en grec μήν, en latin *mensis*, en irlandais *mí*, génitif *mís*. Brugmann, *Grundriss*, p. 63, § 72; p. 175, § 206. Curtius, *Grundzüge*, p. 333, n° 471. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 228.

7. Dans les pages qui précèdent nous avons résumé sauf quelques modifications de détail le tableau de la civilisation indo-européenne donné par M. Fick dans son ouvrage intitulé : *Die ehemalige Spracheinheit der Indogermanen Europas*, p. 226-285. Cet ouvrage a paru à Göttingen en 1873.

Perse et de l'Afghanistan qu'alors habitaient les descendants de Cham, les Indo-Européens s'étendaient entre les montagnes qui forment la limite nord-ouest de l'Inde, la limite ouest de la Chine, et la limite est de la Russie d'Europe. Ils ne formaient qu'un peuple. Un jour ce peuple se sépara en deux.

Les steppes du Turkestan, occupées déjà peut-être par les Touraniens, marquèrent entre les deux peuples nouveaux une ligne de démarcation. L'un des deux peuples habita les pentes de l'Oural ; nous lui donnerons désormais le nom d Européens : il allait commencer la conquête de l'Europe. L'autre eut pour première demeure les pentes septentrionales de l'Hindu-Kush ; puis sans cesser d'occuper son primitif berceau, il descendit au midi de l'Hindu-Kush aux environs de Caboul, et s'étendit sur la même latitude jusqu'aux côtes méridionales de la mer Caspienne. Il se donnait le nom d'Arien, *Arya-*, c'est-à-dire fidèle, dévoué.

Les Ariens se divisèrent un jour eux-mêmes en deux peuples : l'un, se dirigeant vers le sud-est, pénétra dans le bassin de l'Indus, et, s'avançant peu à peu dans le bassin du Gange puis dans la presqu'île située au sud de ce grand fleuve, il fit la conquête de l'Inde. Pendant ce temps, l'autre partant du bassin de l'Oxus et de l'Iaxarte au nord de l'Hindu-Kush, et achevant la conquête de l'Iran, se substituait aux Phéniciens sur les bords du golfe Persique, et envahissait même momentanément la Mésopotamie. Ces grands événements peuvent avoir eu lieu vers l'an 2500 avant notre ère [1].

§ 3. *Le peuple européen ou les Indo-Européens d'Europe.*

Les Européens étaient séparés des Ariens. Ils se mirent en marche dans la direction de l'ouest. Il serait difficile de déterminer la durée de leur voyage. Ils traversèrent l'Oural, le Volga, et vinrent s'établir au centre de l'Europe. Ils y séjournèrent quelque temps, peut-être des siècles, entre la mer Bal-

1. Voir plus haut, p. 89, 171.

tique au nord, le Rhin à l'ouest, le Danube au sud, le Niémen et le Dniéper à l'est. A l'ouest, le Rhin peut avoir été la limite qui les séparait des Ibères. A l'est, leur limite approximative devait être celle de la culture du hêtre, c'est-à-dire une ligne tirée de Kœnigsberg à la Crimée et qui se rapproche du cours du Niémen et du Dniéper. En effet, le peuple européen primitif connaissait le hêtre, et l'appelait *bhâgo-s* [1]. Ce nom avec ce sens appartient à la fois au peuple européen du nord, c'est-à-dire aux Slavo-Germains, comme le prouve le germanique *bôka*, « hêtre », et au peuple européen du sud, c'est-à-dire aux Gréco-Italo-Celtes, comme le prouve le latin *fagus*. Les Hellènes arrivés dans les régions méridionales de la Grèce où le hêtre ne croît pas, y trouvèrent un chêne dont le gland servait de nourriture à la population pélasgique, et ils donnèrent à cet arbre le nom de φᾶγος, forme hellénique de l'européen *bhâgo-s*, dont le sens primitif est « ce qu'on mange » : comparez φάγειν [2].

Le caractère principal par lequel la civilisation du peuple européen primitif se distingue de la civilisation du peuple indo-européen, consiste dans le grand développement donné à l'agriculture par le peuple européen.

On a vu, p. 209, combien chez le peuple indo-européen le vocabulaire agricole était restreint. *Agro-s* qui, chez les Indo-Européens, signifiait « pâturage », prend chez les Européens le sens de terre labourée [3], et dans le même ordre d'idées, les mots nouveaux paraissent chez eux en foule : *aroyo-* ou *araya-*, « labourer »; *arotêr* ou *aratôr*, « laboureur »; *arotro-m*, *aratro-m*, « charrue »; *arvo-m*, « terre en culture [4] »;

1. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 99, n° 105. Curtius, *Grundzüge*, n° 160, p. 188. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, 2ᵉ éd., t. I, p. 880.

2. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, 2ᵉ éd., t. II, p. 1046-1048. Rappelons que les citations précédentes sont empruntées à la 3ᵉ édition. Cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 42.

3. Voyez par exemple Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 3, au mot *Acker*.

4. Curtius, *Grundzüge*, 5ᵉ éd., n° 490, p. 341. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, 2ᵉ éd., t. I, p. 674, 675. Schade, *Altdeutsches Worterbuch*, 2ᵉ éd., p. 27, au mot *arjan*. Brugmann, *Grundriss*. t. I, p. 95.

léisa[1] et *prca*[2], « sillon » ; SÊ, « semer » ; primitivement « jeter[3] » ; *okka, okia,* « herse[4] ». Ils appellent le grain, *grno-m*[5] ; le blé, *püro-s*[6] ; le pois, *erevo-s, orovo-s*[7] ; la

1. Le latin *līra* pour **līsa* signifie « sillon ». Le vieux haut-allemand *leisa*, aujourd'hui *Geleise, Gleise*, veut dire « ornière ». Mais les formes correspondantes en vieux-prussien, en vieux-slave et en lituanien ont conservé le sens agricole que l'allemand a perdu. Le vieux-prussien *lyso*, le vieux slave *lěcha* désignent une subdivision d'un champ ; et le lituanien *lyse* veut dire « carreau de jardin ». Ainsi, le mot français « sillon » désigne à la fois la raie tracée par la charrue et l'ensemble formé par les rejets adossés de plusieurs raies de charrue. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, p. 802. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 543. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 110, au mot *Gleise* ; p. 199, au mot *lehren*. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, t. I, p. 755.

2. Le latin *porca* signifie littéralement l'intervalle entre deux sillons. C'est le même mot que l'allemand *Furche* et que le gallois *rhych*. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 237, § 295.

3. La racine SÊ se trouve avec le sens de « semer » en latin, dans les langues germaniques, dans les langues celtiques, en lituanien et en vieux slave. Elle offre sa forme pleine dans le latin *sēmen*, dans le vieil irlandais *sīl* « semence », dans le gothique *mana-sēths* « humanité, » littéralement « semence d'homme ». On trouve la forme réduite dans le latin *satus* et dans le breton *had*, « semence ». Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 63, § 72 ; p. 256, 257, § 315. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 789, 790. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 279, aux mots *Saat* et *säen* ; p. 281, au mot *Same*.

4. Le latin *occa*, « herse », paraît très proche parent de l'allemand *Egge* qui peut s'expliquer par une forme primitive *okja*. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 124. Cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 60.

5. Le mot latin *grānum* et le mot allemand *Korn* sont le genre neutre du participe passé de la racine GER, conservée en sanscrit sous la forme réduite JIR avec une liquide résonnante longue. Cette racine veut dire « broyer », « réduire en poussière ». Son participe passé sanscrit *jīr-na-s* veut dire « réduit en poussière ». Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 244. F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 263.

6. En grec πυρός est le froment. On reconnaît le même mot dans le vieux slave *piro*, qui traduit le grec ὄλυρα, « espèce particulière de blé ». Le lettique *pùrji* et le lituanien *purai* désignent le froment. Curtius, *Grundzüge*, p. 287, n° 386.

7. La première forme paraît justifiée par le dérivé grec ἐρέβινθος et par le latin *ervum* ; la seconde par le grec ὄροβος et par le vieil allemand *araweiz* d'où l'allemand moderne *Erbse*. Curtius, *Grundzüge*, p. 343, 494. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 24. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 67.

fève ou la lentille, *bhâbhà*[1]; le pavot, *mâkô*[2]; le navet, *râpâ, rôpâ*[3], en français rave. Le nom de l'orge en latin et celui de la même plante dans les langues germaniques paraissent avoir une origine commune[4].

Les animaux domestiques n'avaient plus la même importance relative que dans l'âge précédent, où l'on vivait surtout des produits du pâturage, p. 205-208. Cependant le développement continu de la partie du vocabulaire qui se rapporte à eux, montre que les Européens ne les négligèrent pas. Un nouvel oiseau de basse-cour apparait : le canard, *nti-s*[5]. Le nom d'*apro-s*[6] est donné au sanglier pour le distinguer des animaux apprivoisés de la même espèce que l'on désigne non seulement par le vieux terme indo-européen *sû-s*, mais par une expression spécialement européenne, *porko-s*[7]. Aux an-

1. En latin *fāba;* en vieux slave *bobŭ* « lentille ». Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 33, au mot *Bohne*.

2. En grec dorien *μάκων*, en vieil allemand *mâgo*, aujourd'hui *Mohn*. Curtius, *Grundzüge*, p. 162, n° 91. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 228. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 583.

3. En latin *rāpa*, en vieil allemand *ruoba=rôpa* avec la variante *ô=a* dans la racine. Le grec *ῥάπυ-ς* nous offre un thème différent. Curtius, *Grundzüge*, p. 350, n° 511. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 730; cf. p. 696. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 276, au mot *Rübe*.

4. Le latin *hordeum* = **ghorsdeo-m*, le vieil-allemand *gërsta*, thème *gërs-tan-* pour *ghers-dan-*. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 791, 1079, 1080. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 105.

5. Le mot existait déjà dans la période indo-européenne, car on le trouve en sanscrit sous la forme *āti-s* qui désigne on ne sait quel oiseau d'eau. *Ati-s* représente par un *ā* la résonnance de la voyelle longue *n* de la langue indo-européenne primitive. Cette voyelle est représentée par *nē* dans le grec *νῆσσα* = *nētia* qui est un dérivé du thème *nti-*. Le latin *anas, anat-is*, le vieil allemand *anut* ont déformé ce mot d'après des lois qui ne sont point encore expliquées. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 209, § 253. Curtius, *Grundzüge*, p. 317, n° 458. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 23. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 66.

6. En latin *aper=*apro-s*, en vieux haut-allemand *ëbur*. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 184. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 60.

7. En grec *πόρκος*, en latin *porcus*, en vieux haut-allemand *farah*. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 74, 221, § 81, 272. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 825. Curtius, *Grundzüge*, n° 104, p. 166. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 77, au mot *Ferkel*. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 669.

ciens noms du bouc et de la chèvre *bhugo-s* et *agi-s* ou *agà*, se joignent deux noms nouveaux, *capro-s*[1] et *ghaido-s*[2]. Pour l'espèce ovine, encore un nom nouveau, *agno-s*[3]. A la liste des animaux sauvages qu'il chassait s'ajoute le cerf, *elen-*, *elno-s*[4].

Le peuple européen connaissait la mer, *mari* ou *mori*[5]. Il y prenait le homard, *kmmaro-s*[6], et le phoque, *selago-s* et *selaghos*[7]. Il y recueillait du sel, *sal*, dont il assaisonnait ses aliments[8].

Il avait apporté en Europe les métaux, il connaissait déjà probablement en Asie avant d'être séparé des Ariens l'or, l'argent et le bronze. Il inventa un nom nouveau pour l'or, *auso-m*[9], mais ne découvrit point de métal nouveau. Le fer en Europe est postérieur à la séparation des races européennes

1. En latin *caper* = *capro-s*, en vieux scandinave *hafr*, en anglo-saxon *häfar*. Curtius, *Grundzüge*, p. 142, n° 37. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 362. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 117, au mot *Haber*. Brugmann, *Grundriss*, t. I. p. 91, § 97. Le grec κάπρο-ς a pris un sens différent de celui qui paraît primitif : il signifie « sanglier ».

2. En latin *hædus*, « chevreau », en gothique *gait-s*, qui est l'allemand moderne *Geiss*, « chèvre ». Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 1047. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 102. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 250. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 584.

3. En latin *agnus ;* le vieux slave *jagnĭcĭ* paraît dérivé du thème *agno-*. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 479. Curtius, *Grundzüge*, p. 591, n. *.

4. 1° En arménien *eln*, en grec ἔλαφος = **eln-bhos ;* en gallois *elain*, « biche » ; en grec ἐλλός, « petit de cerf » = *elno-s*. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 50, 51, n° 63 ; p. 172, n° 204 ; p. 216, n° 263.

5. En latin *mare*, thème *mari-* ; en gothique *marei*, thème *mariān-;* en gaulois *mori-*. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 220. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 591, 592. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., p. 717.

6. En grec κάμαρος ou κάμμαρος. En allemand *Hummer*. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 141, 142.

7. En vieux haut-allemand *sëlach*, en grec σέλαχος, σελάχιον. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 752. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 796.

8. En grec ἅλ-ς, qui a remplacé par l'esprit rude un *s* initial conservé dans le latin *sal*, gothique *salt*, vieil-irlandais *salan*. Brugmann, *Grundriss*, p. 94, n° 99. Curtius, p. 548, n° 657. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 281.

9. En latin *aurum* = **auso-m ;* comparez l'accusatif singulier vieux-prussien *ausi-n*, même sens. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, t. I, p. 512.

qui, à l'époque si ancienne dont nous nous occupons, ne formaient encore qu'un seul peuple. Aussi l'usage des instruments de pierre n'avait-il pas encore disparu. Les Européens ont créé le mot *saxo-m* [1], qui signifiait à la fois pierre et couteau et qui plus tard conserva le premier sens seulement en latin, le second dans les langues germaniques. Nous pouvons signaler deux nouveaux noms d'outils, *aqvesi-* [2], « la hache », *skalmâ* [3], « le couteau ». Le substantif *krti-s* [4] « claie », atteste que l'art du vannier était au moins à ses débuts.

L'organisation politique se complique d'un élément nouveau. A côté du roi, *rêk-s*, mot déjà connu, p. 204, « celui qui gouverne et qui brille, » la cité, *teutâ* [5], dérivé nouveau de TU, « pouvoir » et signifiant « celle qui a le pouvoir » : ainsi, en regard de l'autorité monarchique, la première notion des droits du citoyen. A l'idée de cité s'oppose l'idée d'étranger, *ghosti-s* [6]; « à la fois hôte et ennemi ». Le sens propre de ce mot paraît être « celui qui mange chez autrui ». Le mot *va-*

1. En latin *saxum*, « pierre », en vieux haut-allemand *sahs*, en vieux scandinave *sax*, « couteau. » Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 735, 736. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, p. 3e éd., t. I, 791.

2. En gothique *aqizi;* thème **aqesiā*, en grec ἀξίνη pour *aqesinā*. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 9, au mot *acus*. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 19, au mot *Axt*. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 480.

3. En grec σκάλμη et en vieux-scandinave *scālm*, féminin. Curtius, *Grundzüge*, no 664, p. 552. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 814.

4. En latin *crātes*, en vieux haut-allemand *hurt*, thème *hurti-*. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 434. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 1014. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 143. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 525.

5. Gothique *thiuda*, vieux-prussien *tauta*, sabin *touta*, ombrien *tūta*, *tōta*. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 104, au mot *diot*. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 49, au mot *deutsch*. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd. t. I, p. 602.

6. En gothique *gast-s*, thème *gasti-*, « hôte, » en latin *hosti-s*, « étranger », et par extension « ennemi ». Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 97, 98. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 271. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 78, § 83. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 583.

dhi-, « gage[1] », constate l'usage de contrats nouveaux (cf. p. 204)[2].

De tous ces caractères, spéciaux à la civilisation du peuple européen, ceux auxquels on doit attacher le plus d'importance, parce qu'ils sont surtout nettement caractéristiques, ce sont : 1° le développement considérable de l'agriculture et la connaissance des céréales; 2° l'usage des métaux. Ce sont les Européens qui ont introduit en Europe la culture des céréales, inconnue aux Pélasges et aux Ibères primitifs et que les Phéniciens n'avaient point encore apportée à ces deux peuples. Quant aux métaux connus des Européens, ils l'étaient probablement aussi des Pélasges et des Ibères.

Il pouvait donc y avoir une certaine analogie entre la civilisation des Européens conquérants, environ vingt siècles avant notre ère, et celle des Pélasges ou des Ibères vaincus par eux.

Mais ce que l'on ne peut admettre, c'est que l'on confonde avec les Européens de cette date, ces populations des cavernes de la Gaule, de la Germanie et de la Scandinavie qui ne possédaient pas plus les métaux que l'agriculture. Les Européens ont pu, à une époque plus reculée, mener le même genre de vie que les habitants des cavernes et n'avoir comme eux ni agriculture ni métaux, mais alors ils n'avaient pas quitté l'Asie; ce serait donc en Asie et non en Europe qu'on devrait trouver les débris des haches et des couteaux de pierre dont ils se seraient servis avant de connaître les métaux. Parmi les haches et les couteaux de pierre qui tous les jours sont recueillis sur notre sol en si grand nombre par les collectionneurs, il en est sans doute qui peuvent, qui doivent

1. En latin *vadi-monium*. Le gothique *vadi* suppose un thème *vadia-*. Le grec *ἄεθλον* = *a-vedhlo-m* paraît se rattacher à une racine VEDH variante de la racine VADH d'où *vadi-*. F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 283. Curtius, *Grundzüge*, p. 249, n° 301. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, t. I, p. 1091. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 1071-1072. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 372, au mot *Wett*.

2. Fick, *Die ehemalige Spracheinheit der Indogermanen Europas*, p. 286-292.

même avoir été employés par les Européens aux mêmes usages que les instruments métalliques analogues; mais ces instruments de pierre existaient concurremment avec des instruments métalliques qui ont été depuis détruits pour la plupart, soit par la rouille, soit par le fondeur.

Le témoignage des langues fait remonter l'usage de ces instruments métalliques chez les Indo-Européens bien plus haut que l'époque déjà si vieille où l'Europe vit arriver les maîtres dont le nom est dérivé du sien. Vêtus d'étoffes de laine, le cou orné de colliers d'or et de bronze, la main armée d'épées de bronze et de couteaux de pierre, ils étaient assis dans leurs chars, que traînaient des bœufs et des chevaux sous le joug, et des troupeaux de vaches, de moutons, de chèvres, de cochons et d'oies les accompagnaient. Ils dressèrent leurs maisons de bois dans la vallée du Danube, dans les régions qui devaient être un jour l'empire d'Autriche et l'Allemagne, et au grand étonnement des sauvages indigènes de ces contrées, tracèrent dans ce sol encore vierge les premiers sillons de la charrue. La charrue et le blé ont été pour eux une des bases d'une puissance infiniment supérieure à celle des races qui les avaient précédés dans la même partie du monde. En augmentant dans une énorme proportion la production de la terre, ils purent accroître parmi eux en une proportion analogue la densité de la population; et dans le nombre de leurs guerriers, autant que dans la supériorité de leur intelligence, formée au contact des grands empires asiatiques du bassin de l'Euphrate, ils ont trouvé le principe de la victoire et la cause des conquêtes que nous allons bientôt raconter.

Vers l'an deux mille avant notre ère ou environ, le peuple européen se divisa en trois groupes. Un de ces groupes se composait des populations qui furent dans l'antiquité connues sous les noms de Thraces, d'Illyriens et de Ligures. Ce fut ce groupe qui le premier, s'avançant vers le sud, pénétra victorieux dans la péninsule des Balkans, en Italie, dans la région plus tard appelée Gaule, dans la péninsule hispanique.

Un autre groupe fut constitué: 1° par les ancêtres des Grecs

ou Hellènes; 2° par les ancêtres des peuples qu'on est convenu d'appeler Italiotes et qui se divisèrent plus tard en Ombriens, Osques et Latins; 3° par les ancêtres des Celtes. Ce groupe paraît être resté tout entier dans la vallée du haut et du moyen Danube jusqu'au xvᵉ ou au xivᵉ siècle (?) où les Grecs envahirent la péninsule des Balkans et où les Italiotes vinrent s'établir dans la région à laquelle ils durent leur nom. Les Celtes continuèrent d'habiter la partie occidentale de la vallée du Danube. Leurs conquêtes dans l'ouest de l'Europe paraissent n'avoir pas commencé longtemps avant le sixième siècle. Leurs conquêtes orientales sont beaucoup postérieures.

Les Slavo-Germains, leurs voisins du nord-est, n'ont eu d'histoire que bien plus tardivement. Ils forment le troisième groupe des Européens.

CHAPITRE II.

LES SCYTHES.

SOMMAIRE. § 1. La langue des Scythes est iranienne, par conséquent asiatique. — § 2. Les Scythes sont nomades. — § 3. Leur limite occidentale. — § 4. Les monts Rhipées, les Hyperboréens et les Celtes. — § 5. Les Scythes arrivent en Europe, 1500 ans environ avant J.-C. — § 6. Les Amazones. — § 7. Les Sarmates. — § 8. Les Chalybes et le fer, v^e-IIIe siècle. — § 9. Le fer au Xe siècle. — § 10. Les Cimmériens, X^e-VIIe siècles. — § 11. Les Cimbres, fin du IIe siècle avant J.-C. — § 12. Les Cymry au moyen âge. — § 13. Les Cimmériens sont probablement Thraces. — § 14. Chronologie scythique. — § 15. Migration celtique à l'ouest du Rhin vers la fin du VIIe siècle (?). — § 16. Le fer et la culotte des Scythes chez les Celtes.

§ 1. *La langue des Scythes est iranienne, par conséquent asiatique.*

On a désigné sous le nom d'Européens dans le chapitre précédent, trois groupes : 1° Les Thraces, les Illyriens, les Ligures ; 2° Les Gréco-Italo-Celtes ; 3° Les Slavo-Germains ; mais outre ces trois groupes on reconnaît en Europe dès l'aube de l'histoire une race indo-européenne, étrangère à la famille européenne : malgré son domaine géographique elle appartient à la famille asiatique ou arienne ; dans cette famille elle se rattache à la branche iranienne ou médo-perse ; c'est la race scythique. Il ne faut pas confondre les Scythes avec les Touraniens. Les Turcs, les Hongrois nouveaux venus en Europe, les Fin-

nois, qui habitent l'Europe depuis une époque préhistorique, sont des Touraniens : la race à laquelle ils appartiennent, la langue qu'ils parlent sont toutes deux étrangères à la race indo-européenne, à la langue indo-européenne, tandis que, si les Scythes malgré leur domaine géographique ne sont pas européens, leur place dans la famille indo-européenne a été déterminée avec une certitude qui paraît échapper à toute contestation [1].

Ainsi le nom des Rhôxolans, peuplade scythe établie entre le Tanaïs (Don) et le Borysthène (Dniéper [2]), ne diffère que par le suffixe de nom de Rhoxane, femme perse qu'épousa Alexandre le Grand. Ce nom est en zend *raokshna*, et veut dire « brillante » ; or le zend ou langue de l'Avesta est un des dialectes les plus anciens de la langue des Iraniens aujourd'hui Persans [3]. La racine du mot scythe *Rhoxolanos* comme du mot zend *raokshna*, est REUKS, RUKS, « briller », qui a changé son *r* en *l* dans les langues européennes, par exemple dans le latin *il-lustris*, = *in-luks-tri-s* dans l'anglo-saxon *lioxan* « briller », et dans le vieux prussien *laux-no-s*, « étoiles [4] ».

1. Le travail fondamental sur cette matière est un mémoire de K. Müllenhoff dans *Monatsbericht der koeniglichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, août 1866, p. 549 et suiv. Il est sur ce point la base des travaux de M. Fick auxquels nous renvoyons cependant parce qu'ils sont plus accessibles à la plupart des lecteurs. La doctrine de K. Müllenhoff a été adoptée par Duncker, *Geschichte des Alterthums*, 5e édition, t. II, 1878, p. 442-444 et par Ernst Bonnell, *Beitraege zur Alterthumskunde Russlands*, Saint-Pétersbourg, 1882, t. I, p. 477-490. Je ne crois pas qu'il y ait à tenir compte de la réfutation essayée par Kuno, *Forschungen im Gebiete der alten Völkerkunde*. Erster Theil. *Die Skythen*, 1871.

2. Ῥωξολανοὶ δ' ἀρκτικώτατοι τὰ μεταξὺ τοῦ Τανάιδος καὶ τοῦ Βορυσθένους νεμόμενοι πεδία. Strabon, VII, 3, § 17; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 254, l. 34-35. Rhoxolani, Sarmatica gens... magna spe Moesiam irruperant. Tacite, *Histoires*, I, 79; éd. Teubner-Halm, t. II, p. 42. Cf. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. III, p. 1121.

3. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 5. Le vieux persan des inscriptions remonte plus haut, 520-350 avant J.-C.

4. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, 3e éd., t. I, p. 199. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 5e édition, p. 161.

Un autre mot caractéristique qui se trouve comme premier ou second terme dans plusieurs composés scythes est le substantif *aspo-*, « cheval ». La forme de ce mot dans le vieux perse des inscriptions et en zend est *aspa-*. Les autres langues indo-européennes n'ont pas de *p* dans ce mot qui est en sanscrit *açvas*, en latin *equus*, ou si elles y ont un *p*, comme dans le grec ἵππος, et dans le gaulois *epo-*, « cheval », elles ne placent pas de sifflante devant ce *p*[1]. Les mots scythes dans lesquels *aspo-*, « cheval », entre comme élément de composition, sont : Ἀριμ-ασποί, « ceux qui ont des chevaux fidèles[2] », Ἄσπ-ουργος, « celui qui a une troupe de chevaux[3], » Βαιόρ-ασπος, « celui qui a dix mille chevaux[4], » Βανάδ-ασπος, « celui qui triomphe par son cheval[5] », Βορ-ασπώ-κα6ος, « celui qui connaît les meilleurs chevaux[6] ».

Le préfixe zend *hu*, en sanscrit *su*, « bien[7] », se reconnaît dans la première syllabe χο de plusieurs noms scythes, Χό-δαι-

1. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, 3e éd., t. I, p. 5. Curtius, *Grundzüge*, 5e édition, p. 462. Brugmann, *Grundriss*, § 161, p. 146. Hübschmann dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIV, p. 380.

2. Le premier terme serait en zend *airyaman*, « obéissant ». Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 274. Il est question des Arimaspes, dans Hérodote, III, 116; IV, 13, 27; éd. Didot-Dindorf, p. 170, 188, 192; Teubner-Dietsch, t. I, p. 271, 300, 306. Dans ce dernier passage Hérodote dit que leur nom est scythe, mais il en a donné une traduction inadmissible :

Οὐνομάζομεν αὐτοὺς Σκυθιστὶ Ἀριμασπούς· ἄριμα γὰρ ἓν καλέουσι Σκύθαι, σποῦ δὲ τὸν ὀφθαλμόν.

3. On aurait dit en zend *aspa-ûra-ka; ûra* veut dire « troupeau » et *ka* est un suffixe de dérivation. Fick, *Die ehemalige Spracheinheit der Indogermanen Europas*, p. 406.

4. Le premier terme est le zend *bâevara*. Fick, *ibid.*

5. Le premier terme est le zend *vanañt* « triomphant », *Banad-aspos* était roi des Iazyges. Πρότερον μὲν γὰρ τὸν Βανάδασπον τὸν δεύτερόν σφων βασιλέα [οἱ Ἰάζυγες] ἔδησαν ὅτι διεκηρυκεύσατο αὐτῷ. Dion Cassius, LXXI, § 16; éd. Bekker, t. II, p. 342. Fick, *ibid.* Sur les Iazyges, voir plus bas, p. 226, n. 5.

6. Le premier terme s'explique par le zend *vara* « le meilleur », et le troisième par le zend *kavan* « celui qui connaît ». Fick, *ibid.*

7. Brugmann, *Grundriss*, p. 415; Curtius, *Grundzüge*, p. 244. Dans le vieux perse des inscriptions l'*h* initial de *hu* n'est pas noté.

νος, « celui qui a une bonne loi [1] », Χο-ῥόαθος, « celui qui est d'une belle croissance [2] », Χό-φραζμος, « celui qui se rend fort utile [3] ». Le nom des Sarmates, Σαυρο-μάται, un des peuples les plus importants de la race scythique, s'explique par le zend *çaora*, « lame », et par un suffixe [4]. Celui des Iazyges, en grec Ἰάζυγες [5], est dérivé du zend *yazu*, « grand [6] ».

Les Scythes donc, — au moins les Scythes d'Europe, ceux qu'Hérodote appelle Scolotes, et les Sarmates, — sont un rameau de la race iranienne : restés d'abord à l'ouest de la mer Caspienne, dans les contrées qui furent le berceau de cette race comme de tous les Indo-Européens, ils paraissent s'être séparés politiquement des autres Iraniens, 1500 ans avant notre ère. C'est du moins la date que d'après les traditions des Scythes eux-mêmes, Hérodote donne à la naissance de leur nation [7]. Alors s'étant engagés sur la route suivie par les Européens dans leur migration d'Asie en Europe, ils s'établirent à l'Est des Européens, sur le sol laissé vide à l'orient du Dniéper et du Niémen, dans la portion méridionale de l'empire actuel de Russie. Plus tard, comme nous le verrons, l'empire scythe dépassa le Dniéper, atteignit le Danube au sud et s'étendit à l'ouest jusqu'à la mer du Nord, jusque dans les contrées situées au nord-est de la mer Adriatique auprès des Alpes orientales. En effet, on trouve les Scythes dans ces régions au ve et au ive siècle avant notre ère.

1. Le second terme est le zend *daêna* « loi ». Fick, *ibid.*, p. 407.
2. Le second terme est le zend *raodha* « croissance ». Fick, *ibid.*
3. Le second terme est le zend *frâshmi* « celui qui se rend utile ». Fick, *ibid.*
4. Fick, *ibid.* Sarmatæ, Græcis Sauromatæ. Pline, *Histoire naturelle*, IV, 80; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 173.
5. Οἱ Ἰάζυγες Σαρμάται. Strabon, VII, 3, § 17; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 254, l. 25. Iazyges Sarmatae. Pline, *Histoire naturelle*, IV, § 80; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 173. Les Iazyges habitaient au nord de la mer d'Azof. Voir sur eux Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, III, 1121.
6. Fick, *ibid.*
7. Γεγονέναι μέν νυν σφέας ὧδε λέγουσι οἱ Σκύθαι, ἔτεα δέ σφι, ἐπείτε γεγόνασι, τὰ σύμπαντα λέγουσι εἶναι ἀπὸ τοῦ πρώτου βασιλέος Ταργιτάου ἐς τὴν Δαρείου διάβασιν τὴν ἐπὶ σφέας χιλίων οὐ πλέω, ἀλλὰ τοσαῦτα. Hérodote, IV, 7, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 297; Didot-Dindorf, p. 186.

§ 2. *Les Scythes sont nomades.*

Les Scythes pour la plupart étaient restés pasteurs et nomades : par ce caractère ils se distinguent nettement du groupe européen, chez qui l'agriculture tenait une si grande place, et dont la vie était ordinairement sédentaire. Hippocrate, au v[e] siècle avant notre ère, nous a fait un tableau du genre d'existence que menaient les Scythes de son temps. « Ils sont appelés » nomades », dit-il, « parce qu'ils n'ont pas d'habitation fixe, et » qu'ils demeurent dans des chariots. Les plus petits de ces » chariots ont quatre roues, les autres en ont six ; ils sont » fermés avec du feutre et construits comme des maisons ; les » uns n'ont qu'une chambre, les autres en ont trois ; ils sont » impénétrables à la pluie, à la neige et au vent ; ils sont traî» nés les uns par deux, les autres par trois paires de bœufs » sans cornes ; c'est le froid qui en prive ces animaux. Les » femmes demeurent dans ces chariots ; les hommes les ac» compagnent à cheval, suivis de leurs moutons, de leurs » vaches et de leurs chevaux. Ils demeurent dans le même » lieu tant que le fourrage y suffit à la nourriture de leurs » bestiaux ; quand tout est consommé, ils se transportent » ailleurs. Ils mangent des viandes cuites et boivent du lait » de jument, ils font aussi avec ce lait du fromage »[1]. Hippocrate ajoute que les Scythes portent des pantalons et il trouve à ce vêtement, au point de vue de l'hygiène, des inconvénients aussi graves qu'étranges.

Les traits caractéristiques de ce tableau se retrouvent dans beaucoup d'autres auteurs, dont quelques-uns plus anciens. On a cru, dès l'antiquité, devoir reconnaître les Scythes dans le passage de l'*Iliade* où Jupiter, perdant de vue les Grecs et les Troyens, tourne ses regards vers la terre des Thraces, et voit près d'eux d'abord les Mysiens (c'est-à-dire les habitants de la Mésie, au

1. Hippocrate, *Des airs, des eaux et des lieux*, § 18 ; éd. Littré, t. II, p. 68-69.

sud du Danube), ensuite les peuples qui traient les juments pour se nourrir de leur lait [1]. Ces peuples innommés sont distingués des précédents par un usage qu'Hippocrate au v[e] siècle nous donne pour celui des Scythes, mais que la littérature hésiodique avait constaté environ deux siècles avant lui. C'est dans cette littérature que pour la première fois le nom des Scythes se rencontre. Or, elle ajoute à ce nom cette indication curieuse que les Scythes traient les juments [2]. Le soi-disant Hésiode paraît encore parler des Scythes sans les nommer dans le passage où, racontant le voyage de Phineus poursuivi par les Harpyes, il le fait aller dans la terre des peuples qui se nourrissent de lait et qui ont leurs maisons sur des chariots [3]; ces deux observations lui sont communes avec Hippocrate. On trouve la seconde chez Eschyle [4].

Hérodote, contemporain d'Hippocrate, complète ces descriptions par un trait nouveau. Il ne conteste pas que la plus grande partie des Scythes ne fût nomade ; mais il raconte qu'il y avait à l'orient du Borysthène (c'est-à-dire du Dniéper), des Scythes agriculteurs qui semaient du froment ; toutefois, ajoute-t-il, c'était pour le vendre et non pour le manger [5].

1. Νόσφιν ἐφ' ἱπποπόλων Θρηκῶν καθορώμενος αἶαν,
Μυσῶν τ' ἀγχεμάχων καὶ ἀγαυῶν Ἱππημολγῶν
Γλακτοφάγων Ἀβίων τε, δικαιοτάτων ἀνθρώπων.

Iliade, XIII, 4-6.

2. Πῶς οὖν ἠγνόει τοὺς Σκύθας ὁ ποιητής, Ἱππημολγοὺς καὶ Γαλακτοφάγους τινὰς προσαγορεύων; Ὅτι γὰρ οἱ τότε τούτους Ἱππημολγοὺς ἐκάλουν, καὶ Ἡσίοδος μάρτυς ἐν τοῖς ὑπ' Ἐρατοσθένους παρατεθεῖσιν ἔπεσιν·

Αἰθίοπας Λίγυάς τε ἰδὲ Σκύθας ἱππημολγούς.

Hésiode, fragm. CXXXII; éd. Didot, p. 61-62; cf. Strabon, VII, 3, 57; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 249, l. 39-44.

3. Ἡσίοδον δὲ ἐν τῇ καλουμένῃ Γῆς περιόδῳ τὸν Φινέα ὑπὸ τῶν Ἁρπυιῶν ἄγεσθαι

Γλακτοφάγων εἰς αἶαν, ἀπήναις οἰκί' ἐχόντων.

Hésiode, fragm. CXXXI; éd. Didot, p. 61; cf. Strabon, VII, 3, 59; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 251, l. 21-24.

4. Σκύθας δ' ἀφίξει νομάδας, οἳ πλεκτὰς στέγας — πεδάρσιοι ναίουσ' ἐπ' εὐκύκλοις ὄχοις. Eschyle, *Prométhée*, vers 709-710. Guill.-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulae*, 5[e] édition, p. 8.

5. Sur les Scythes agriculteurs, voir Hérodote, IV, 17 et 18; sur les Scythes nomades, voir le même livre, c. 11, 17, 19, 20 et 22; éd. Teub-

Ephore, au quatrième siècle avant J.-C., connaît, comme Hérodote, des Scythes cultivateurs ; mais il fait observer que le plus grand nombre des Scythes est nomade, que ces derniers emportent leurs maisons dans leurs voyages et se nourrissent du lait de leurs juments [1]. Au temps de Tacite, un siècle après notre ère, il y avait encore des Scythes qui menaient l'existence vagabonde de leurs ancêtres contemporains d'Homère, xᵉ siècle, et de la littérature hésiodique, ixᵉ-viiᵉ siècle, et qui passaient leur vie dans des chars ou sur des chevaux, c'étaient les Sarmates, comme les appelaient les Romains [2]. Les Grecs disaient Sauromates, ce qui paraît être une prononciation plus conforme à l'étymologie.

Hérodote nous donne une liste de tribus perses, au nombre, de dix : six cultivent la terre, quatre sont nomades [3]. Il y a donc entre les mœurs des Scythes et celles des Perses une ressemblance analogue à celle qui existe entre les langues de ces deux peuples. On ne s'étonnera par conséquent pas si Pline nous dit que les Sarmates, une tribu scythique, sont les descendants des Mèdes [4], peuple de race iranienne comme les Perses, et si Ammien Marcellin avance que les Perses ont été originairement des Scythes [5]. Un passage curieux d'Ephore,

ner-Dietsch, t. I, p. 302, 303; 299, 302, 303, 304; Didot-Dindorf, p. 187, 189, 190.

1. *Οἰκοφόρα δ' ὡς εἴρηκε, καὶ σιτούμενα*
γάλακτι, ταῖς Σκυθικαῖσι θ' ἱππομολγίαις.

Éphore, fragm. 78, extrait de Scymnus de Chio; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 257.

2. Omnia diversa Sarmatis sunt in plaustro equoque viventibus. Tacite, *Germanie*, 46; éd. Teubner-Halm, t. II, p. 244.

3. *Ἔστι δὲ τάδε, ἐκ τῶν ὦλλοι πάντες ἠρτέαται Πέρσαι· Πασαργάδαι, Μαράφιοι, Μάσπιοι·... ἄλλοι δὲ Πέρσαι εἰσὶ οἵδε· Πανθιαλαῖοι, Δηρουσιαῖοι, Γερμάνιοι· οὗτοι μὲν πάντες ἀροτῆρές εἰσι, οἱ δὲ ἄλλοι νομάδες,· Δάοι, Μάρδοι, Δροπικοί, Σαγάρτιοι.* Hérodote, I, 125, § 3, 4; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 69; Didot-Dindorf, p. 43. *Εἰσὶ δέ τινες νομάδες ἄνθρωποι Σαγάρτιοι καλεόμενοι ἔθνος μὲν Περσικὸν καὶ φωνῇ.* Hérodote, VII, 85, § 1; Teubner, t. II, p. 158; Didot, p. 342.

4. Tanain amnem gemino ore influentem incolunt Sarmatae, Medorum ut ferunt suboles. Pline, VI, § 19; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 220.

5. Persae, qui sunt originitus Scythae, pugnandi sunt peritissimi. Ammien Marcellin, XXXI, 2, § 20; éd. Teubner-Gardthausen, t. II, p. 236.

combiné avec un passage fort intéressant d'Hérodote, confirme cette doctrine : on le verra au paragraphe suivant.

§ 3. *Limite occidentale des Scythes.*

Suivant Ephore, les Celtes s'étendent au nord jusqu'au couchant d'été; les Indiens s'avancent au nord jusqu'au levant d'été ; toutes les régions septentrionales comprises entre ces deux peuples sont occupées par les Scythes [1], qui par conséquent sont limitrophes des Celtes. Or, Hérodote place au nord du Danube un peuple qu'il appelle Sigynnes. Les Sigynnes occupent aussi des pays au sud du Danube, car ils s'étendent jusqu'auprès des Hénètes ou Vénètes établis sur les bords de l'Adriatique, aux environs de la ville actuelle de Venise [2]. Voisins des Hénètes, les Sigynnes demeurent par conséquent aussi dans le voisinage des Celtes, habitants de la vallée du Haut-Danube et des montagnes qui bordent cette vallée. Les Sigynnes mentionnés par Apollonius parmi les riverains du Danube [3], paraissent avoir fourni la première partie du nom antique de la ville de *Sigindunum* ou *Singidunum* [4], aujourd'hui Belgrade, dont le second terme est gaulois et date des conquêtes celtiques en Illyrie et en Thrace, c'est-à-dire problablement des environs de l'année 300 avant notre ère. Etant donnée cette situation géo-

1. Τὸν μὲν γὰρ ἀπηλιώτην καὶ τὸν ἐγγὺς ἀνατολῶν τόπον Ἰνδοὶ κατοικοῦσι· τὸν δὲ πρὸς νότον καὶ μεσημβρίαν Αἰθίοπες νέμονται· τὸν δὲ ἀπὸ Ζεφύρου καὶ δυσμῶν Κελτοὶ κατέχουσι· τὸν δὲ κατὰ βοῤῥᾶν καὶ τοὺς ἄρκτους Σκύθαι κατοικοῦσιν... Οἱ μὲν γὰρ Ἰνδοὶ εἰσὶ μεταξὺ θερινῶν καὶ χειμερινῶν ἀνατολῶν. Κελτοὶ δὲ τὴν ὑπὸ θερινῶν μέχρι χειμερινῶν δυσμῶν χώραν κατέχουσι... Ἡ δὲ τῶν Σκυθῶν κατοίκησις τοῦ ἡλίου τῆς περιφορᾶς τὸν διαλείποντα κατέχει τόπον. Éphore, fragm. 38; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 243.

2. Μούνους δὲ δύναμαι πυθέσθαι οἰκέοντας πέρην τοῦ Ἴστρου ἀνθρώπους τοῖσι οὔνομα εἶναι Σιγύννας ἐσθῆτι χρεομένους Μηδικῇ... Κατήκειν δὲ τούτων τοὺς οὔρους ἀγχοῦ Ἐνετῶν τῶν ἐν τῷ Ἀδρίῃ. Εἶναι δὲ Μήδων σφέας ἀποίκους λέγουσι. Hérodote, V, 9; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 3; Didot-Dindorf, p. 241.

3. Οὔτ' οὖν Θρήϊξιν μιγάδες Σκύθαι, οὔτε Σίγυννοι.
Apollonius, *Argonautiques*, IV, 320; éd. Didot-Lehrs, p. 84. Ce vers appartient au récit du voyage des Argonautes sur le Danube ou Istros.

4. Cette observation est de M. Diefenbach, *Celtica*, t. II, p. 31.

graphique, les Sigynnes sont évidemment compris parmi les Scythes d'Ephore; aussi le scholiaste d'Apollonius les qualifie-t-il de Scythes [1]. Or, ils portent le costume médique, nous rapporte Hérodote, et ils disent qu'ils sont issus des Mèdes [2].

Le costume médique en usage chez les Sigynnes mérite notre attention : une de ses pièces principales était le pantalon ; ce vêtement porté par les Scythes, suivant une observation d'Hippocrate déjà mentionnée, p. 227, est suivant Hérodote lui-même une des parties caractéristiques du costume des Perses par opposition au costume des Grecs [3]. Les Sigynnes portaient, comme le reste des Scythes, le pantalon des Mèdes et des Perses, et ils en avaient comme eux apporté l'usage des pays qui ont été le berceau commun de la race iranienne, le berceau des Scythes comme des Mèdes et des Perses.

L'émigration des Scythes d'Europe ou Scolotes, leur départ d'Asie avait été, nous dit Hérodote, occasionnée par une guerre avec les Massagètes [4], autre tribu scythique [5]. Le premier établissement des Scythes d'Europe en Asie paraît avoir été sur les

1. Apollonius, *Argonautiques*, IV, 320. Καὶ Σίγυνοι δὲ ἔθνος Σκυθικόν. Ce passage du scholiaste est cité par M. Diefenbach, *ibid.*

2. Σιγύννας, ἐσθῆτι δὲ χρεομένους Μηδικῇ... εἶναι δὲ Μήδων σφέας ἀποίκους λέγουσι. Hérodote, V, 9; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 3; Didot-Dindorf, p. 34.

3. Ἀναξυρίδας δὲ ἔχοντες ἔρχονται ἐς τὰς μάχας καὶ κυρβασίας ἐπὶ τῇσι κεφαλῇσι. Hérodote, V, 49, § 4; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 22; éd. Didot-Dindorf, p. 253. Ces paroles font partie du discours qu'aurait prononcé à Sparte, Aristagoras, tyran de Milet, venu en Grèce pour solliciter du secours contre les Perses vers l'an 500 av. J.-C. Cf. Hérodote, VII, 64; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 153; Didot-Dindorf, p. 338. Sur l'usage de la culotte chez les Mèdes et les Perses, voir le *Thesaurus linguæ græcæ;* éd. Didot, t. I, 2e partie, col. 479, au mot Ἀναξυρίς.

4. Σκύθας τοὺς νομάδας οἰκέοντας ἐν τῇ Ἀσίῃ πολέμῳ πιεσθέντας ὑπὸ Μασσαγετέων οἴχεσθαι διαβάντας ποταμὸν Ἀράξεα ἐπὶ γῆν τὴν Κιμμερίην. Hérodote, IV, 11, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 299; Didot-Dindorf, p. 187.

5. Ηὐξήθη γὰρ ἐπὶ πολὺ τοῦτο τὸ ἔθνος [οἱ Σκύθαι] καὶ βασιλεῖς ἔσχεν ἀξιολόγους, ἀφ' ὧν τοὺς μὲν Σάκας προσαγορευθῆναι, τοὺς δὲ Μασσαγέτας... Diodore, II, 43, § 5; éd. Didot-Müller, t. I, p. 114; cf. Hérodote, I, 201; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 107; Didot-Dindorf, p. 67 : Εἰσὶ δὲ οἵτινες καὶ Σκυθικὸν λέγουσι τοῦτο τὸ ἔθνος [τοὺς Μασσαγέτας] εἶναι.

bords de l'Araxe ou Oxus [1], sur lesquels a été le plus ancien domicile connu de la race indo-européenne. Les Massagètes, leurs frères, habitaient sur la rive droite de ce fleuve au temps de Cyrus, VI[e] siècle [2]. Il y avait encore des Scythes dans ces régions au temps de Xerxès, c'est-à-dire au commencement du cinquième siècle avant notre ère, car nous voyons par le dénombrement de l'armée de ce célèbre roi des Perses que les Saces, nom perse des Scythes, et les Bactriens étaient réunis sous l'autorité du même gouverneur [3].

On voit, par tous ces textes, quelle était au cinquième siècle, l'étendue des pays occupés par les Scythes. Ils paraissent avoir possédé le même territoire au siècle suivant, puisqu'Ephore leur donne pour limite orientale l'Inde, et pour limite occidentale le pays des Celtes, comme nous l'avons vu, p. 230. Leur limite orientale en Asie a pour nous beaucoup moins d'intérêt que leur limite occidentale en Europe. Celle-ci correspond, suivant Ephore, au couchant d'été; suivant Hérodote, à un point assez vaguement déterminé au nord de la mer Adriatique.

§ 4. *Les monts Rhipées, les Hyperboréens et les Celtes.*

Un auteur contemporain d'Hérodote donne sur la limite

1. Hérodote, IV, c. 11, déjà cité, p. 231, n. 4. — Τὸ μὲν οὖν πρῶτον παρὰ τὸν Ἀράξην ποταμὸν ὀλίγοι [οἱ Σκύθαι] κατῴκουν. Diodore de Sicile, II, 43, § 2; éd. Didot-Müller, t. I, p. 113.

2. Τὸ δὲ ἔθνος τοῦτο [οἱ Μασσαγέται] καὶ μέγα λέγεται εἶναι καὶ ἄλκιμον, οἰκημένον δὲ πρὸς ἠῶ τε καὶ ἡλίου ἀνατολὰς, πέρην τοῦ Ἀράξεω ποταμοῦ, ἀντίον δὲ Ἰσσηδόνων ἀνδρῶν. Hérodote, I, 201; cf. 204-205; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 107, 108-109; Didot-Dindorf, p. 67, 68.

3. Οἱ Πέρσαι πάντας τοὺς Σκύθας καλέουσι Σάκας. Βακτρίων δὲ καὶ Σακέων ἦρχε Ὑστάσπης ὁ Δαρείου τε καὶ Ἀτόσσης τῆς Κύρου. Hérodote, VII, 64, § 2, 3; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 154; Didot-Dindorf, p. 338. D'accord avec Hérodote, Choïrilos de Samos dans sa *Perséide*, v[e] siècle, citée par Éphore, dit que les Saces étaient Scythes d'origine et habitaient l'Asie :

Μηλονόμοι τε Σάκαι, γενεᾷ Σκύθαι· αὐτὰρ ἔναιον
Ἀσίδα πυροφόρον· Νομάδων γε μὲν ἦσαν ἄποικοι
ἀνθρώπων νομίμων.

Strabon, VII, 3, § 9; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 251, l. 32-34.

des Scythes à l'ouest une autre indication : la Scythie, nous dit-il, est placée sous les monts Rhipées d'où souffle le vent du nord : voilà ce que rapporte Hippocrate[1]. Damaste, autre auteur du cinquième siècle, dit l'équivalent : « Au-dessus des Scythes on trouve les Issédons, au-dessus des Issédons les Arimaspes, au-dessus des Arimaspes les monts Rhipées d'où souffle le vent du nord et qui sont toujours couverts de neige »[2]. Comparez les Alpes. Les Issédons, distingués ici des Scythes, sont une race scythique, dit Hécatée de Milet[3]. Les Arimaspes, distingués aussi des Scythes, portent un nom scythique suivant Hérodote[4], et ils sont Scythes suivant Diodore de Sicile[5].

Quand donc, au cinquième siècle avant notre ère, Damaste dit que les Arimaspes atteignent les monts Rhipées, Hippocrate que la Scythie est située sous les monts Rhipées, ils expriment sous des formes différentes exactement la même idée. Cinq cents ans plus tard, Trogue-Pompée, écrivant probablement d'après un auteur du cinquième siècle avant J.-C., répète que la Scythie s'étend jusqu'aux monts Rhipées ; voilà du moins ce que nous lisons dans son abréviateur Justin[6]. Les monts Rhipées étaient, dans la géographie grecque du cinquième siècle, l'ensemble des montagnes du centre de l'Europe. Ainsi un contemporain de Damaste, Eschyle, antérieur d'une génération à Hippocrate, Eschyle, mort en 456, tandis qu'Hippocrate,

1. Κεῖται γὰρ [ἡ χώρη] ὑπ' αὐταῖς ταῖς ἄρκτοις καὶ τοῖς ὄρεσι τοῖς 'Ριπαίοισι ὅθεν ὁ Βορέης πνέει. *Des airs, des eaux et des lieux*, § 19 ; éd. Littré, t. II, p. 70-71.

2. Ἄνω Σκυθῶν Ἰσσηδόνας οἰκεῖν, τούτων δ' ἀνωτέρω Ἀριμάσπους, ἄνω δ' Ἀριμασπῶν τὰ Ῥίπαια ὄρη, ἐξ ὧν τὸν βορέαν πνεῖν, χιόνα δ' αὐτὰ μή ποτε ἐλλείπειν· ὑπὲρ δὲ τὰ ὄρη ταῦτα Ὑπερβορέους καθήκειν εἰς τὴν ἑτέραν θάλασσαν. Damaste, fragm. 1 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 65.

3. Ἰσσηδόνες, ἔθνος Σκυθικόν. Hécatée, fragm. 168 ; éd. Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 11.

4. Voir plus haut, p. 225, n. 2.

5. Σκυθῶν... προσαγορευθῆναί... τινας Ἀριμασπούς. Diodore, II, 43, § 5 ; éd. Didot-Müller, t. I, p. 114.

6. Scythia autem in orientem porrecta includitur ab uno latere Ponto, ab altero montibus Riphaeis, a tergo Asia et Phasi flumine. Justin, II, 2, § 1 ; éd. Teubner-Ieep, p. 14.

est né en 468, disait que le Danube prenait sa source dans les monts Rhipées, et trois siècles plus tard Apollonius reproduisant la doctrine géographique du cinquième siècle, le répétait [1]. Or, le Danube prend sa source dans la Forêt Noire qui était par conséquent comprise dans les monts Rhipées.

Plus tard, Athénée, qui écrivait vers l'an 200 après J.-C., mais qui suivait Poséidônios ou Posidonius, auteur du premier siècle av. J.-C., a dit que les monts Rhipées devaient être les Alpes [2]. On comprenait vaguement sous le nom de Rhipées, outre les Alpes, les montagnes qui forment la ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Océan et celui de la Méditerranée au centre de l'Allemagne moderne, ce vaste groupe de hauteurs que les Gaulois suivant les Grecs nommaient Arcunie ou Ercynie [3].

Les monts Rhipées étaient dans le pays des Hyperboréens. Les Hyperboréens ont été d'abord une conception mythologique. Puis le mot Hyperboréen est devenu un terme géographique par lequel les Grecs du sixième et du cinquième siècle, sauf Hécatée de Milet et sauf Hérodote, désignent les Celtes et les Germains, c'est-à-dire l'ensemble des peuples du nord-ouest

1. Τὸν Ἴστρον φασὶν ἐκ τῶν Ὑπερβορέων καταφέρεσθαι καὶ τῶν Ῥιπαίων ὀρῶν. Eschyle, *Prométhée délivré*, fragm. 197. Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5e éd., p. 115.

> Ἴστρον μιν καλέοντες ἑκὰς διετεκμήραντο
> ὃς δή τοι τείως μὲν ἀπείρονα τέμνετ' ἄρουραν
> εἷς οἶος· πηγαὶ γὰρ ὑπὲρ πνοιῆς Βορέαο
> Ῥιπαίοις ἐν ὄρεσσιν ἀπόπροθι μορμύρουσιν.

Apollonius, *Argonautiques*, IV, 284-287; éd. Didot-Lehrs, p. 83.

2. Καὶ τά τε πάλαι μὲν Ῥιπαῖα καλούμενα ὄρη, εἶθ' ὕστερον Ὄλβια προσαγορευθέντα, νῦν δὲ Ἄλπια, ἔστι δὲ τῆς Γαλατίας, αὐτομάτως ὕλης ἐμπρησθείσης ἀργύρῳ διεῤῥύη. Athénée, VI, p. 233 D, cité par Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 273, comme appendice au fragment 48 de Poseidônios. Voyez l'Athénée de Teubner-Meineke, t. I, p. 414, l. 2-5. Les neiges perpétuelles des monts Rhipées chez Damaste, p. 233, n. 2, s'expliquent par celles des Alpes.

3. Denys d'Halicarnasse juxtapose les deux noms de forêt Ercynie et de monts Rhipées : ces deux obstacles naturels limitent la Germanie. Καλεῖται δ' ἡ μὲν ἐπὶ τάδε τοῦ Ῥήνου Σκύθαις καὶ Θραξὶν ὁμοροῦσα Γερμανία, μέχρι δρυμοῦ Ἑρκυνίου καὶ τῶν Ῥιπαίων ὀρῶν καθήκουσα. XIV, 1, § 2; éd. Teubner-Kiessling, t. IV, p. 198; éd. Didot, p. 701, l. 5-8.

appelés ensuite collectivement Celtes, Gaulois et Galates, jusqu'au moment où les guerres des Gaulois et de César contre Arioviste et contre les Germains ont appris à distinguer les Celtes ou Gaulois des Germains[1].

Il est déjà question des Hyperboréens dans la littérature homérique[2] et dans la littérature hésiodique [3]. Mais nous n'avons aucune preuve que dans les monuments de cette date reculée, antérieure à la fin du septième siècle et à la fondation de Marseille, ce terme exprime autre chose qu'une conception mythologique et présente un sens géographique précis. Pour trouver ce sens il faut arriver à une date moins éloignée.

Suivant Aristée de Proconnèse, poète du VIe siècle cité par Hérodote, les Hyperboréens séparés des Arimaspes par des mines d'or, s'étendent jusqu'à la mer[4]. Le pays des Arimaspes, ce sont les possessions les plus occidentales des Scythes. Les mines d'or situées au delà sont celles que Polybe, au second siècle avant notre ère, nous signale chez les Taurisques-Noriques aux environs d'Aquilée ; celles que Strabon, un siècle plus tard, nous montre dans le Norique aux environs de Noréia ; ce sont des mines d'or situées en Styrie et dans le Frioul, sur les pentes méridionales des Alpes Carniques [5]. Enfin la mer qui d'après Aristée termine le pays des Hyperboréens, c'est la mer extérieure, c'est ce que Da-

1. Suivant Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. II, p. 155, 161, on a déjà employé le mot de Germain à Rome avec le sens ethnographique moderne la première année de la guerre servile, 73 av. J.-C.

2. Ἢ ἐς Ὑπερβορέους ἢ ἑκαστέρω...
Hymne homérique à Dionusos, vers 29; édition Baumeister, p. 71.

3. Ἀλλ' Ἡσιόδῳ μὲν ἔστι περὶ Ὑπερβορέων εἰρημένα. Hésiode, fragment CXXXIX; éd. Didot, p. 62.

4. Ἰσσηδόνων δὲ ὑπεροικέειν Ἀριμασποὺς ἄνδρας μουνοφθάλμους, ὑπὲρ δὲ τούτων τοὺς χρυσοφύλακας γρῦπας, τούτων δὲ τοὺς Ὑπερβορέους κατήκοντας ἐπὶ θάλασσαν. Hérodote, IV, 13, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 300; Didot-Dindorf, p. 188. Cf. Strabon, I, 2, § 10; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 17, l. 42-45.

5. Ἔτι φησὶ Πολύβιος ἐφ' ἑαυτοῦ κατ' Ἀκυληίαν μάλιστα ἐν τοῖς Ταυρίσκοις τοῖς Νωρικοῖς εὑρεθῆναι χρυσεῖον... Strabon, IV, 6, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 173, l. 34-35. Cf. V, 1, § 8; *ibid.*, p. 178. Polybe, XXXIV, c. VI, § 10; 2e éd. Didot, t. II, p. 116.

maste, contemporain d'Hérodote, appelle l'autre mer par opposition à la Méditerranée, c'est la partie septentrionale de l'Océan Atlantique, y compris la Manche et la mer du Nord.

Eschyle qui, au commencement du ve siècle, mettait la source de l'*Istros* (Danube) aux monts Rhipées, la plaçait aussi dans le même passage au pays des Hyperboréens [1]. Pindare, son contemporain, parle d'un voyage d'Hercule sur les bords de l'*Istros* chez les Hyperboréens [2]. Hellanique, qui écrivait aussi dans le ve siècle mais plus tard que Pindare et Eschyle, met les Hyperboréens au delà des monts Rhipées. Damaste, au même siècle, dit la même chose, en ajoutant que les Hyperboréens vont jusqu'à l'autre mer, c'est-à-dire jusqu'à l'Océan Atlantique, la Manche, la mer du Nord [3].

On peut supposer que dans la carte du monde dressée vers le milieu du sixième siècle par Anaximandre, élève de Thalès de Milet [4], — ou dans certains exemplaires, plus ou moins remaniés au siècle suivant, de cette carte dont une copie fut apportée en Grèce, vers l'année 500 av. J.-C. [5], par Aristagoras

1. Τὸν Ἴστρον φασὶν ἐκ τῶν Ὑπερβορέων καταφέρεσθαι καὶ τῶν Ῥιπαίων ὀρῶν. Eschyle, *Prométhée délivré*, fragm. 197; Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5e éd., p. 115. C'est encore au troisième siècle avant notre ère la doctrine de Callimaque: Ῥιπαίου πέμπουσιν ἀπ' οὔρεος. Fragment 215. C'est de l'Istros qu'il est question dans ce passage. Édition d'Otto Schneider, t. II, p. 460. Cf. Apollonius, *Argonautiques*, IV, 284-287 :

Ἴστρον μιν καλέοντες . . . .
. . . . πηγαὶ γὰρ ὑπὲρ πνοιῆς Βορέαο
Ῥιπαίοις ἐν ὄρεσσιν ἀπόπροθι μορμύρουσιν.

Voyez aussi Denys le Périégète, vers 315; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. II, p. 120.

2. Ἴστρου ἀπὸ σκιαρᾶν παγᾶν ἔνεικεν Ἀμφιτρυωνιάδας,
μνᾶμα τῶν Οὐλυμπίᾳ κάλλιστον ἄθλων,
δᾶμον Ὑπερβορέων πείσαις Ἀπόλλωνος θεράποντα λόγῳ.

Pindare, *Olympiques*, III, 14-16; éd. Teubner-Schneidewin, t. I, p. 21.

3. Τοὺς δὲ Ὑπερβορέους Ἑλλάνικος ὑπὲρ τὰ Ῥίπαια ὄρη οἰκεῖν ἱστορεῖ. Hellanique, fragm. 96; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 58. Ὑπὲρ δὲ τὰ ὄρη ταῦτα [τὰ Ῥίπαια ὄρη] Ὑπερβορέους καθήκειν εἰς τὴν ἑτέραν θάλασσαν. Damaste, fragment 1; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 65.

4. Agathemère, § 1; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. II, p. 471. Cf. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, p. 287.

5. Hérodote, V, 49, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 253. Nicolaï, *Griechische*

de Milet, — l'Istros ou Danube était figuré prenant sa source dans les monts Rhipées chez les Hyperboréens, et qu'au delà, à l'ouest, apparaissait « l'autre mer ».

Au premier siècle avant notre ère, Poséidônios, qui considérait les monts Rhipées comme identiques aux Alpes, et les Hyperboréens comme identiques aux Celtes, donne les Alpes pour résidence aux Hyperboréens [1]. L'opinion qui faisait des Celtes le même peuple que les Hyperboréens n'était pas nouvelle alors : c'est celle d'Héraclide de Pont, fin du quatrième siècle avant J.-C. : rapportant la prise de Rome par les Gaulois, il dit que cette ville est tombée entre les mains des Hyperboréens [2]. L'identité des Celtes et des Hyperboréens est aussi au quatrième siècle la doctrine d'Hécatée d'Abdère. Cet écrivain, non seulement met les monts Rhipées dans le pays des Hyperboréens, mais place en face de la Celtique et près de l'Océan une île non moins grande que la Sicile, c'est-à-dire une île non moins grande que la plus vaste des îles connues des Grecs. Or, suivant lui, cette île, située près de l'Océan et qui ne peut être que la Grande-Bretagne alors occupée par une race celtique, est habitée par les Hyperboréens [3].

Literatur Geschichte, t. I, p. 321, prétend sans preuves que la carte d'Aristagoras devait différer de celle d'Anaximandre.

1. Ποσειδώνιος δ' εἶναί φησι τοὺς Ὑπερβορείους, κατοικεῖν δὲ περὶ τὰς Ἄλπεις τῆς Ἰταλίας. Poseidônios, fragm. 90; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 299. C'est aussi l'opinion de Prôtarchos : Πρώταρχος τὰς Ἄλπεις Ῥιπαῖα ὄρη οὕτω προσηγορεῦσθαι, καὶ τοὺς ὑπὲρ τὰ Ἄλπεια ὄρη κατοικοῦντας πάντας Ὑπερβορέους ὀνομάζεσθαι. Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. IV, p. 485.

2. Ἡρακλείδης ὁ Ποντικὸς... ἐν τῷ περὶ ψυχῆς συγγράμματί φησιν ἀπὸ τῆς ἑσπέρας λόγον κατασχεῖν, ὡς στρατὸς ἐξ Ὑπερβορέων ἐλθὼν ἔξωθεν ᾑρήκοι πόλιν Ἑλληνίδα Ῥώμην ἐκεῖ που κατῳκημένην περὶ τὴν μεγάλην θάλασσαν. Plutarque, *Camille*, XXII, 2; éd. Didot-Döhner, t. I, p. 167. Cf. Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 499, col. 1 note 1.

3. Ἑκαταῖος καὶ τινες ἕτεροί φασιν ἐν τοῖς ἀντιπέραν τῆς Κελτικῆς τόποις κατὰ τὸν Ὠκεανὸν εἶναι νῆσον οὐκ ἐλάττω τῆς Σικελίας· ταύτην ὑπάρχειν μὲν κατὰ τὰς ἄρκτους, κατοικεῖσθαι δὲ ὑπὸ τῶν ὀνομαζομένων Ὑπερβορέων ἀπὸ τοῦ πορρωτέρω κεῖσθαι τῆς βορείου πνοῆς. Hécatée d'Abdère, fragm. 2; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 386. Ἐκ τῶν Ῥιπαίων οὕτω καλουμένων παρ' αὐτοῖς [Ὑπερβορέοις] ὄρων. Hécatée d'Abdère, fragm. 4; *ibid.*,

Hécatée d'Abdère insiste beaucoup sur l'importance du culte d'Apollon chez les Hyperboréens. Il est curieux de comparer ce qu'il en dit avec les détails donnés sur le même sujet par Pindare, qui vivait dans le siècle précédent. Pindare, qui ne parle pas, comme Hécatée, de l'île des Hyperboréens [1], mentionne les Hyperboréens établis sur les bords du Danube et le culte qu'ils rendaient à Apollon [2]. Ce culte est encore chanté par Callimaque, au troisième siècle avant notre ère [3]. Or, l'importance du culte d'Apollon-Bélénus chez les Gaulois du Norique et d'Aquilée est un fait établi par les auteurs et les inscriptions contemporaines de la domination romaine dans ces contrées [4].

Strabon voulant faire de la géographie scientifique, a cherché à connaître les termes géographiques usités dans les pays dont il parlait; il n'a découvert aucun peuple qui se donnât à lui-même le nom d'Hyperboréens, aucune chaîne de montagnes appelée Rhipée par les habitants de ses pentes et des vallées voisines. Sur les bords du Haut-Danube, il a trouvé, au lieu des Hyperboréens, les Celtes ; il a constaté que ce fleuve coulait non pas au pied des monts Rhipées, mais au nord des Alpes et au sud de la forêt Ercynienne. Il en a conclu que les Hyperboréens étaient un peuple imaginaire [5], que les monts Rhipées n'avaient jamais existé. Autant vaudrait nier

p. 387. Cf. Diodore de Sicile, II, 47; éd. Didot-Müller, t. I, p. 116; Elien, *De natura animalium*, l. XI, c. 1; éd. Didot-Hercher, p. 187, l. 13.

1. Ναυσὶ δ' οὔτε πεζὸς ἰὼν ἂν εὕροις
ἐς Ὑπερβορέων ἀγῶνα θαυματὰν ὁδόν.

Pindare, *Pythiques* X, 29-30; cf. 31-48; éd. Teubner-Schneidewin, t. I, p. 159-160.

2. Ἴστρου ἀπὸ σκιαρᾶν παγᾶν ἔνεικεν Ἀμφιτρυωνιάδας,
μνᾶμα τῶν Οὐλυμπίᾳ κάλλιστον ἄθλων,
δᾶμον Ὑπερβορέων πείσαις Ἀπόλλωνος θεράποντα λόγῳ.

Pindare, *Olympiques*, III, 14-16; éd. Teubner-Schneidewin, t. I, p. 21.

3. Φοῖβος Ὑπερβορέοισιν ὄνων ἐπιτέλλεται ἱροῖς.
Τέρπουσιν λιπαραὶ Φοῖβον ὀνοσφαγίαι.

Callimaque, fragments 187, 188; édition d'Otto Schneider, t. II, p. 412.

4. Voyez les observations faites et les textes recueillis par Th. Mommsen, *Corpus inscriptionum latinarum*, t. V, p. 84, n° 732.

5. Διὰ δὲ τὴν ἄγνοιαν τῶν τόπων τούτων οἱ τὰ Ῥιπαῖα ὄρη καὶ τοὺς Ὑπερβο-

l'existence des Germains en se fondant sur ce qu'il n'y a pas en Europe de peuple qui se donne le nom de Germains dans sa langue nationale. Le nom de Germains est d'origine celtique, il a été donné par les Gaulois d'abord, par les Romains ensuite, à un peuple qui se désignait lui-même par un nom tout différent. Par le mot Atlas, emprunté à la mythologie grecque nous désignons des montagnes d'Afrique qui n'ont jamais porté ce nom dans la langue du pays. De même les noms de Rhipées et d'Hyperboréens, qui sont de fabrication grecque, qui ont été d'abord une conception mythologique [1], ont été employés par les Grecs du VIe au IVe siècle avant J.-C., pour indiquer des montagnes dont le nom local, des peuples dont le nom national n'avait aucun rapport avec ceux-là. En conclure qu'il faut nier l'existence de ces montagnes et de ces peuples, c'est tirer une conséquence que rien ne justifie.

Le système suivi par Strabon avait été avant Strabon celui d'Hérodote. Hérodote est un sceptique. Il nie l'existence non

ρείους μυθοποιοῦντες λόγου ἠξίωνται. Strabon, VII, 3, § 1; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 245, l. 14-16.

1. La conception des monts Rhipées tire son origine de deux passages de l'Iliade.

> Ὡς δ' ὅτ' ἂν ἐκ νεφέων πτῆται νιφὰς ἠὲ χάλαζα
> Ψυχρὴ ὑπὸ ῥιπῆς αἰθρηγενέος Βορέαο.

Iliade, XV, 170-171.

> Ὡς δ' ὅτε ταρφειαὶ νιφάδες Διὸς ἐκποτέονται,
> Ψυχραὶ ὑπὸ ῥιπῆς αἰθρηγενέος Βορέαο.

Iliade, XIX, 357-358,

Les mots *ὑπὸ ῥιπῆς αἰθρηγενέος Βορέαο*, veulent dire « par l'impétuosité de Borée fils de l'air ». Ῥιπή, impétuosité, est devenu une montagne chez Alcman, poète du septième siècle avant J.-C., influencé probablement par la parenté étymologique de ὄρος = Ϝορος, montagne, avec Borée = Ϝορεας

> Ῥίπας, ὄρος ἀνθέον ὕλᾳ,
> νυκτὸς μελαίνας στέρνον.

Bergk, *Anthologia lyrica*, 2e édition, p. 355.

« Les Rhipes, montagne aux forêts fleuries, poitrine de la nuit noire ». Là commençait l'ᾅδης. Cette doctrine semble celle de Sophocle, *Œdipe à Colonne*, vers 1248, qui pour « venir du nord » dit « venir des Rhipes nocturnes », *νυχιᾶν ἀπὸ Ῥιπᾶν* (*Œdipe à Colonne*, vers 1248, Guil.-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum fabulæ*, 5e édition, p. 65. Dans cette doctrine les Hyperboréens étaient les habitants du pays des morts.

seulement des Hyperboréens [1], mais de la mer qui, suivant Damaste, terminait le pays des Hyperboréens (Océan Atlantique, Manche, mer du Nord) : en effet il n'a vu personne qui ait visité cette mer [2]; de même il passe dédaigneusement sous silence les monts Rhipées. Quelle est la conséquence de la suppression des monts Rhipées ? C'est que le Danube chez Hérodote, et *proh pudor!* chez Aristote, au lieu de prendre sa source dans les monts Rhipées au centre de l'Europe, part des Pyrénées [3]! Combien de professeurs et d'écoliers cette assertion n'a-t-elle pas fait sourire depuis qu'elle a été écrite! Elle est pourtant savante et logique; mais il y a quelquefois danger à vouloir être à la fois trop logique et trop savant.

La plupart des auteurs grecs du sixième au quatrième siècle avant J.-C. donnent pour limite occidentale aux Scythes ou aux Arimaspes qui sont des Scythes, les monts Rhipées et le pays des Hyperboréens : par là ils veulent dire que l'empire scythique s'étendait jusqu'aux Alpes Carniques, ou même en général jusqu'au vaste ensemble des montagnes de l'Allemagne méridionale et de l'Autriche; il faut les entendre en ce sens que l'empire des Scythes était à l'ouest limitrophe du pays des Celtes : en effet alors les Celtes étaient maîtres de ces montagnes impénétrables aux lourds chariots dans les-

1. Εἰ δὲ εἰσί τινες Ὑπερβόρεοι ἄνθρωποι, εἰσὶ καὶ Ὑπερνότιοι ἄλλοι. Hérodote, IV, 36, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 309; Didot-Dindorf, p. 194.

2. Τοῦτο δὲ οὐδενὸς αὐτόπτεω γενομένου δύναμαι ἀκοῦσαι, τοῦτο μελετέων, ὅκως θάλασσά ἐστι τὰ ἐπέκεινα τῆς Εὐρώπης. Hérodote, III, 115; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 271, Didot-Dindorf, p. 169.

3. Ἐκ τῆς Πυρήνης (τοῦτο δ' ἐστὶν ὄρος πρὸς δυσμὴν ἰσημερινὴν ἐν τῇ Κελτικῇ), ῥέουσιν ὅ τ' Ἴστρος καὶ ὁ Ταρτησσός. Aristote, *Meteorologica*, I, 13, § 19; éd. Didot, t. III, p. 569. Ἴστρος τε γὰρ ποταμὸς ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν καὶ Πυρήνης πόλιος ῥέει μέσην σχίζων τὴν Εὐρώπην. Hérodote, II, 33 § 2; édition Teubner-Dietsch, t. I, p. 132; Didot-Dindorf, p. 82-83.

Hérodote dit donc que l'Ister vient de la ville de Pyrênê; or cette ville était à l'extrémité orientale des Pyrénées.

In Sordiceni cespitis confinio
Quondam Pyrene, [latera juxta et insulam
Alte tumentem] civitas ditis laris...

Aviénus, *Ora Maritima*, vers 558-559. Édition Holder, p. 565.

quels les Scythes logeaient les inséparables compagnons de leurs expéditions guerrières, leurs enfants et leurs femmes [1].

1. Il faut répondre à une objection : Aristée et après lui Damaste, dans les textes cités plus haut, donnent pour voisins aux Arimaspes les Issédons : or les Issédons habitaient à l'est de la mer Caspienne. Πέρην τοῦ Ἀράξεω ποταμοῦ, ἀντίον δὲ Ἰσσηδόνων ἀνδρῶν. Hérodote, I, 201 ; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 107; Didot-Dindorf, p. 67; cf. Ptolémée, VI, 16, § 5; éd. Nobbe, t. II, p. 130. Il semblerait donc résulter de là qu'on devrait mettre les Arimaspes et les monts Rhipées en Asie. La vérité est qu'il y avait beaucoup de vague dans les idées d'Aristée et de Damaste sur la situation relative des différents peuples scythes et cela s'explique parce que ces peuples nomades ont souvent changé de place. Les Arimaspes ont, comme tous les Scythes, habité originairement l'Asie, mais ils l'avaient quittée à l'époque où ils sont devenus voisins des monts Rhipées. C'est problablement d'après des textes du v[e] siècle av. J.-C. que Denys le Périégète, dans sa compilation où tant de débris anciens sont réunis, met les Arimaspes sur les bords de la mer du Nord.

Ἤτοι ὁ μὲν Λοκροῖο παρ' ἐσχατιὴν ζεφύροιο
Ἄτλας ἑσπέριος κικλήσκεται, αὐτὰρ ὕπερθεν
πρὸς βορέην, ἵνα παῖδες ἀρειμανέων Ἀριμασπῶν
πόντον μιν καλέουσι πεπηγότα τε Κρόνιόν τε.

Denys le Périégète, vers 29-32; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. II, p. 106. Je dis la mer du Nord. Le texte parle de la mer Cronienne. Or ce nom ne peut désigner la partie de l'Océan septentrional située au nord de l'Asie, car elle n'a jamais été fréquentée par les anciens. Les Phéniciens qui allaient aux Iles Britanniques ont dû par la Manche gagner la mer du Nord pour y chercher l'ambre :

Septentrionalis Oceanus : Amalchium eum Hecataeus appellat, a Paropamiso amne qua Scythiam alluit, quod nomen ejus gentis lingua significat congelatum. Philemon Morimarusam a Cimbris vocari, hoc est mortuum mare, usque ad promontorium Rubeas : ultra deinde Cronium. Pline, IV, 94, édition Teubner-Janus, t. I. p. 176.

Philemon [dixit succinum] fossile esse, et in Scythia erui duobus locis, candidum atque cerei coloris, quod vocaretur electrum; in alio fulvom, quod appellaretur sualiternicum. Pline, XXXVII, 33; éd. Teubner-Ianus, t. V, p. 148. — Cf. Müllenhoff, *Deutshe Altertumskunde*, p. 410 et suiv.

Les Phéniciens ont trouvé à l'embouchure de l'Elbe les Arimaspes qui de là s'étendaient aux monts Rhipées, c'est-à-dire aux Alpes Carniques et aux montagnes de la Bohême ou aux Carpathes. Strabon est d'accord avec Denys le Périégète cité plus haut pour mettre les Arimaspes non pas en Asie, mais près des Sauromates, dans la région située au nord de la mer Noire, du Danube, et de la mer Adriatique. Οἱ δ' ἔτι πρότερον διελόντες τοὺς μὲν ὑπὲρ τοῦ Εὐξείνου καὶ Ἴστρου καὶ τοῦ Ἀδρίου κατοικοῦντας Ὑπερβορέους ἔλεγον καὶ Σαυρομάτας καὶ Ἀριμασπούς. Strabon, XV, 6, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 435, l. 18-21.

§ 5. *Les Scythes arrivent en Europe* 1500 *ans environ av. J.-C.*

A quelle date remontent les conquêtes des Scythes en Europe ?

Il est impossible de répondre à cette question par une date précise. Les Scythes étaient arrivés en Europe et même dans le voisinage du Danube, au dixième siècle avant notre ère. Homère, vers cette époque, composait l'*Iliade,* et dans cet ouvrage il place dans le voisinage des Thraces et des Mysiens, c'est-à-dire non loin du Danube, « les hommes illustres « qui traient les juments et qui se nourrissent de lait [1] ». D'après les traditions des Scythes eux-mêmes rapportées par Hérodote, nous ne devons pas faire remonter l'établissement des Scythes sur les bords du Borysthène au delà de l'an 1500 avant notre ère : Targitaos leur premier roi aurait été fils de Jupiter et de la fille de Borysthène et, de l'avénement de Targitaos à l'expédition de Darius contre les Scythes, en l'an 508 avant notre ère, il se serait écoulé mille ans [2]. Les Scythes en concluaient eux-mêmes qu'ils étaient la plus jeune de toutes les nations.

Les Arimaspes sont les Scythes que Pythéas trouva sur les bords de la mer au delà du Rhin : *Καὶ τὰ πέραν τοῦ Ῥήνου τὰ μέχρι Σκυθῶν πάντα κατέψευσται τῶν τόπων*, dit Strabon (livre I, chapitre IV, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 53, l. 1, 2), dans son acte d'accusation si injuste contre Pythéas. Sur les Scythes dans cette région, voir les textes réunis par Müllenhoff, *Deutsche Alterthumskunde*, t. I, p. 476.

1. *Μυσῶν τ' ἀγχεμάχων καὶ ἀγαυῶν Ἱππημολγῶν*
Γλακτοφάγων ἀβίων τε δικαιοτάτων ἀνθρώπων.
Iliade, XIII, vers 5 et 6. Cf. ici même, p. 228 note 1.

2. *Τοῦ δὲ Ταργιτάου τοὺς τοκέας λέγουσι εἶναι... Δία τε καὶ Βορυσθένεος τοῦ ποταμοῦ θυγατέρα.* Hérodote, IV, 5, § 1; Didot-Dindorf, p. 185; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 296. *Γεγονέναι μὲν νῦν σφέας ὧδε λέγουσι οἱ Σκύθαι, ἔτεα δὲ σφι, ἐπείτε γεγόνασι, τὰ σύμπαντα λέγουσι εἶναι ἀπὸ τοῦ πρώτου βασιλέος Ταργιτάου ἐς τὴν Δαρείου διάβασιν τὴν ἐπὶ σφέας χιλίων οὐ πλέω, ἀλλὰ τοσαῦτα.* Hérodote, IV, 7, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 297; Didot-Dindorf, p. 186.

Ils se seraient en effet établis sur les bords du Borysthène vers l'époque où commença en Egypte la dix-neuvième dynastie (1462).

Si la colonisation égyptienne en Colchide, sur les bords orientaux de la Mer Noire[1], remonte au règne de Thoutmos III (1600-1550)[2], elle est antérieure à l'invasion scythique en Europe, et quand cette invasion commença, les rois d'Egypte avaient établi déjà depuis environ cinquante ans, sur les royaumes déjà vieux de Babylone et de Ninive, leur suprématie qui dura de 1559 à 1314[3]. L'Asie et l'Égypte ont une histoire bien antérieurement à ces dates; on en peut dire autant de l'Europe, lorsque les Scythes s'installèrent sur les bords du Borysthène, il y avait déjà au moins deux siècles que les Thraces, pénétrant au cœur de la Grèce, y avaient apporté l'agriculture (voyez plus haut, p. 88), et avaient fondé à Eleusis, au centre de l'empire pélasgique, le premier temple de Dêmêtêr (Cérès). L'établissement des Européens dans la vallée du Danube est encore plus ancien (p. 215, 221).

§ 6. *Les Amazones.*

Les récits fabuleux relatifs à la guerre des Amazones en Asie-Mineure semblent se rattacher à l'invasion scythique en Europe. Les Scythes, pour arriver en Europe, avaient suivi, par le nord, les côtes de la mer Caspienne. Une fois le Caucase atteint, ils se partagèrent en deux bandes. Les uns continuèrent leur route vers l'ouest, et contournant la mer d'Azof, gagnèrent le Borysthène. Les autres, se dirigeant vers le sud envahirent l'Asie-Mineure où ils s'établirent sur les bords du Thermodont, en Cappadoce, près des côtes méridionales de la

1. Φαίνονται μὲν γὰρ ἐόντες οἱ Κόλχοι Αἰγύπτιοι· νοήσας δὲ πρότερον αὐτὸς ἢ ἀκούσας ἄλλων λέγω... καὶ μᾶλλον οἱ Κόλχοι ἐμεμνέατο τῶν Αἰγυπτίων ἢ οἱ Αἰγύπτιοι τῶν Κόλχων. Hérodote, II, 104, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 165; Didot-Dindorf, p. 103.

2. F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, 3e éd., t. I, p. 387.

3. F. Lenormant, *Manuel*, 3e éd., t. II, p. 39.

mer Noire. De là ils firent des courses dans le reste de la péninsule.

L'expédition des Amazones, en Phrygie, pendant le règne du roi de Troie Priam [1], leur défaite par Bellérophon, à la tête des Lyciens [2], paraissent être deux incidents de l'invasion des Scythes en Asie-Mineure. En effet, les Grecs font descendre les Amazones des Sauromates. Les Sauromates sont une nation scythique établie au cinquième siècle avant J.-C., entre le Tanaïs ou Don, et la mer Caspienne. Plus tard, passant le Tanaïs elle détruisit ou subjugua le reste des Scythes d'Europe [3], et étendit sa domination jusqu'à la mer Baltique, jusqu'à la Vistule et jusqu'aux monts Carpathes [4].

§ 7. *Les Sarmates.*

Suivant Hérodote, les Amazones étaient une nation de femmes guerrières. Chacune d'elles épousa un jeune Scythe. Avec leurs maris elles s'installèrent dans un lieu situé à trois jours de marche à l'est du Tanaïs, à trois jours de marche au nord du lac Maiétide, aujourd'hui mer d'Azof; et telle fut l'origine de la nation des Sauromates, où les femmes montent à cheval, vont à la chasse et à la guerre comme leurs maris,

1. Καὶ γὰρ ἐγὼν ἐπίκουρος ἐὼν μετὰ τοῖσιν ἐλέχθην
ἤματι τῷ, ὅτε τ' ἦλθον Ἀμαζόνες ἀντιάνειραι·
ἀλλ' οὐδ' οἱ τόσοι ἦσαν ὅσοι ἑλίκωπες Ἀχαιοί.

Iliade, III, 188-190.

2. Τὸ τρίτον αὖ κατέπεφνεν Ἀμαζόνας ἀντιανείρας.
πάντας γὰρ κατέπεφνεν ἀμύμων Βελλεροφόντης.

Iliade, VI, 186, 190.

3. Δυὸ μέγιστας ἀποικίας γενέσθαι, τὴν μεν ἐκ τῶν Ἀσσυρίων μετασταθεῖσαν εἰς τὴν μεταξὺ χώραν τῆς τε Παφλαγονίας καὶ τοῦ Πόντου, τὴν δὲ ἐκ τῆς Μηδίας παρὰ τὸν Τάναϊν καθιδρυθεῖσαν, ἧς τοὺς λαοὺς Σαυρομάτας ὀνομασθῆναι. Τούτους δ' ὕστερον πολλοῖς ἔτεσιν αὐξηθέντας πορθῆσαι πολλὴν τῆς Σκυθίας, καὶ τοὺς καταπολεμηθέντας ἄρδην ἀναιροῦντας ἔρημον ποιῆσαι τὸ πλεῖστον μέρος τῆς χώρας. Diodore, II, 43, § 6-7; éd. Didot-Müller, t. I, p. 114.

4. Ptolémée, III, 5, § 1; éd. Nobbe, t. I, p. 167; Didot-Müller, p. 411-413.

avec eux ou sans eux [1]. Suivant Hippocrate, les femmes Sauromates ne prenaient ordinairement part aux combats que jusqu'à leur mariage; elles ne trouvaient pas de mari avant d'avoir tué trois ennemis. Mais une fois mariées, elles n'allaient plus à cheval, et pour les y faire remonter, il fallait qu'une guerre nationale forçât tous les Sauromates à prendre les armes. Le grand médecin de Cos ajoute que pour faciliter à leurs filles le maniement de l'arc, les mères leur détruisaient la mamelle droite [2]. Tels sont les récits grecs du cinquième siècle avant notre ère. Les Sauromates sont soumis à l'empire des femmes, nous dit Ephore, qui vivait au siècle suivant [3].

Au cinquième siècle, les Sauromates, ces descendants des fabuleuses Amazones', étaient établis au nord du Caucase entre le Tanaïs et la mer Caspienne. Mais ils avaient laissé bien au sud en Asie-Mineure une colonie. Elle se trouvait précisément sur les bords du Thermodont où la légende grecque place le royaume des Amazones et une bataille perdue par elles en combattant Hercule [4]. C'étaient les *Chalubes* ou Chalybes [5].

1. Hérodote, IV, 110-117; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 339-344; Didot-Dindorf; p. 214-215.

2. Hippocrate, *Des airs, des eaux et des lieux*, § 17; éd. Littré, t. II, p. 66-68. Suivant Ctésias, les femmes des Saces ou Scythes d'Asie vont aussi à la guerre à cheval :

Αἱ τῶν Σακῶν γυναῖκες δὲ μάχονται δὴ ἀφ' ἵππων.

Didot-Müller, *Ctesiæ... fragmenta*, fr. 28, p. 45.

3. Τούτοις ἐπιμεμίχθαι δὲ τὰς Ἀμαζόνας
τοῖς Σαυρομάταις λέγουσιν, ἐλθούσας ποτὲ
ἀπὸ τῆς περὶ Θερμώδοντα γενομένης μάχης·
ἐφ' οἷς ἐπεκλήθησαν Γυναικοκρατούμενοι
οἱ Σαυρομάται...

Éphore, fragm. 78, tiré de Scymnus de Chio; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 258.

4. Ἱππολύτη... ἐβασίλευεν Ἀμαζόνων αἳ κατῴκουν περὶ τὸν Θερμώδοντα ποταμόν. Apollodore, II, 5, § 9; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 138. Cf. Éphore, fragm. 78. Voir la note précédente.

5. Ἀπὸ δὲ Πολεμωνίου ἕως πλησίον τοῦ Θερμώδοντος ποταμοῦ πρῶτον Χάλυβες ἔθνος ᾤκουν. *Periplus Ponti Euxini*, § 31; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 409. Scylax de Caryanda, § 88; *ibid.*, p. 65; au quatrième siècle avant notre ère, mentionne les Chalybes sur la côte méri-

§ 8. *Les Chalybes et le fer*, v^e^-iiie *siècles*.

Les Chalybes sont bien des Scythes : Eschyle l'affirme, et en même temps nous fait connaître le rôle important joué par ce peuple dans l'histoire de la métallurgie. Dans les *Sept devant Thèbes*, que le grand tragique fit jouer pour la première fois 468 ans avant J.-C., ce poète illustre appelle hôte chalybe émigré de Scythie, le fer, c'est-à-dire l'épée qui tranche la vie d'Etéocle et de Polynice [1]. Quelques vers plus loin il parle du fer scythe [2], et plus bas encore il fait du fer un étranger venu par mer [3]. Dans le *Prométhée enchaîné*, qui date à peu près de la même époque, Eschyle appelle chalybe le fer des anneaux qui fixent l'infortuné Promêtheus au rocher sur lequel il est relégué par la haine implacable de Zeus [4]. Sophocle et Euripide ont employé la même expression [5] pour désigner l'acier,

dionale du pont Euxin. Eudoxe, contemporain de Scylax, les met sur les bords du Thermodont : Χάλυβες περὶ τὸν Πόντον ἔθνος ἐπὶ τῷ Θερμώδοντι, περὶ ὧν Εὔδοξος ἐν πρώτῳ. Étienne de Byzance ; éd. Westermann, p. 306, l. 28-29.

1. Ξένος δὲ κλήρους ἐπινωμᾷ Χάλυβος Σκυθᾶν ἄποικος
κτέανων χρηματοδαίτας πικρὸς, ὠμόφρων σίδαρος.

Eschyle, *Sept contre Thèbes*, vers 727-728 ; Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5e éd., p. 21.

2. Σκύθῃ σιδήρῳ κτημάτων παμπησίαν.

Eschyle, *Sept contre Thèbes*, vers 817 ; Teubner-Dindorf, *Poet. sc. græc. fab.*, p. 22.

3. Ὁ πόντιος ξεῖνος ἐκ πυρὸς συθεὶς
θηκτὸς σίδαρος.

Eschyle, *Sept contre Thèbes*, vers 942-943 ; Teubner-Dindorf, *Poet. sc. græc. fab.*, p. 23.

4. Κτύπου γὰρ ἀχὼ χάλυβος διῇξεν ἄντρων μυχόν.

Eschyle, *Prométhée enchaîné*, vers 133 ; *Poet. sc. græc. fab.*, p. 3.

5. Ἄγε νῦν, πρὶν τήνδ' ἀνακινῆσαι
νόσον, ὦ ψυχὴ σκληρὰ, χάλυβος
λιθοκόλλητον στόμιον παρέχουσ'.

Sophocle, *Trachiniennes*, vers 1259-1261 ; *Poet. sc. græc. fab.*, p. 102.

στεγανοὺς παρέχει χαλύβῳ πελέκει.

Euripide, *Crétes*, fragm. 475 a ; *Poet. sc. græc. fab.*, p. 324.

qui, dans un autre passage d'Euripide, est du fer dompté par la force chez les Chalybes [1].

A la fin de ce siècle, en 401, les Grecs de l'expédition des Dix mille rencontrèrent les Chalybes dans le voisinage de l'Arménie et dans le Pont, sur les côtes méridionales de la mer Noire. La fabrication du fer occupait encore ce peuple [2], que dans la seconde moitié du quatrième siècle, le Périple de Scylax continue à nous montrer sur les mêmes rivages [3]. Au troisième siècle avant notre ère, Daïmachos de Platée distingue quatre aciers : ce sont d'abord celui des Chalybes qu'il appelle chalybdique; celui de Sinope qui paraît en être une variante comme celui d'Amise mentionné par un traité apocryphe d'Aristote [4], car, suivant Pomponius Méla, Sinope et Amise appartenaient aux Chalybes [5]. Après ces deux aciers, Daïmachos met ceux de la Lydie et de la Laconie [6], dont le dernier paraît avoir été une importation de Samos [7].

1. καὶ τὸν ἐν Χαλύβοις δαμάζεις σὺ βίᾳ σίδαρον.
Euripide, *Alceste*, vers 980; *Poet. sc. graec. fab.*, p. 23.

2. Ὁ δ' ἔλεγεν ὅτι Ἀρμενία... Τὴν δὲ πλησίον χώραν ἔφη εἶναι Χαλυβας. Xénophon, *Anabase*, IV, 5, § 34; éd. Didot, p. 254. Ἐπὶ δὲ τῇ εἰς τὸ πεδίον ὑπερβολῇ ἀπήντησαν αὐτοῖς Χάλυβες καὶ Ταόχοι καὶ Φασιανοί. *Anabase*, IV, 6, § 5; *ibid.*, p. 255. [Χάλυβες] ὀλίγοι ἦσαν καὶ ὑπήκοοι τῶν Μοσσυνοίκων, καὶ ὁ βίος ἦν τοῖς πλείστοις αὐτῶν ἀπὸ σιδηρείας. *Anabase*, V, 5, § 1; *ibid.*, p. 270-271. Hécatée avait déjà dit que les Chalybes étaient voisins de l'Arménie. Χαλύβοισι πρὸς νότον Ἀρμένιοι ὁμουρέουσι. Hécatée, fragm. 195; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. 1, p. 13.

3. Μετὰ δὲ Τιβαρηνοὺς Χάλυβές εἰσιν ἔθνος. Scylax, § 88; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 65.

4. Λέγεται δ' ἰδιαιτάτην εἶναι γένεσιν σιδήρου τοῦ Χαλυβικοῦ καὶ τοῦ Ἀμισηνοῦ. Aristote, *De mirabilibus auscultationibus*, 48; éd. Didot, t. IV, 1re partie, p. 82.

5. Chalybes proximi clarissimas habent Amisen et Sinopen, ...amnium Halyn et Thermodonta. Pomponius Méla, I, § 105; éd. Teubner-Frick, p. 24.

6. Ἔστι καὶ... τὸ Λακωνικὸν σιδήριον· στομωμάτων γὰρ τὸ μὲν Χαλυβδικόν, τὸ δὲ Σινωπικόν, τὸ δὲ Λύδιον, τὸ δὲ Λακωνικόν. Daimachos, fragm. 9; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 442.

7. Ταύτην τὴν Σκιάδα Θεοδώρου τοῦ Σαμίου φασὶν εἶναι ποίημα, ὃς πρῶτος διαχέαι σίδηρον εὗρε καὶ ἀγάλματα ἀπ' αὐτοῦ πλάσαι. Ce passage appartient à la description de Sparte, Pausanias, III, 12, § 10; éd. Didot-Dindorf, p. 146.

§ 9. *Le fer au dixième siècle av. J.-C.*

Au premier siècle avant notre ère, le nom des Chalybes avait disparu de la géographie. Les efforts de Strabon pour retrouver la position topographique de ce peuple, l'établissent péremptoirement [1]. Mais le souvenir des Chalybes subsistait; et au deuxième siècle de notre ère, Arrien de Nicomédie prétendait que les Chalybes avaient été les plus anciens forgerons du monde [2], assertion plus que hasardée, si l'on sort des régions si peu étendues qui sont le domaine ordinaire de l'histoire grecque. Mais il peut bien se faire que tout le fer des premiers Grecs vînt des Chalybes. La littérature hésiodique antérieure à Eschyle d'environ deux siècles, parle de la trempe de l'acier pratiquée en Crète par les Dactyles Idéens [3], mais on n'y voit pas que le métal trempé par eux eût été par eux extrait du minerai.

Les armes de fer se montrent très rarement dans les interminables combats racontés par Homère. Dans l'*Iliade*, le mot *sidêros*, « fer », apparaît trois fois avec le sens d'instrument tranchant [4], une fois avec celui de pointe de flèche [5]; dans

1. Οὐ γὰρ νῦν μὲν δυνατὸν γέγονεν ἐκ Χαλύβων Χαλδαίους λεχθῆναι, πρότερον δ' οὐκ ἐνῆν ἀντὶ Ἀλύβων Χάλυβας. Strabon, XII, 3, § 20; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 470, l. 52, p. 471, l. 1; cf. § 19, p. 470, et § 21, p. 471.

2. Χάλυβες πρῶτοι ἀνθρώπων αἰτίαν ἔχουσι χαλκεύσασθαι. Arrien de Nicomédie, fragm. 51; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 596.

3. Ferrum Hesiodus in Creta eos [temperasse dicit] qui vocati sunt Dactyli Idaei. Hésiode, fragm. CLV; éd. Didot, p. 64.

4. Τὴν μέν θ' ἁρματοπηγὸς ἀνὴρ αἴθωνι σιδήρῳ
ἐξέταμε . . . .

Iliade, IV, 485-486.

Δείδιε γὰρ μὴ λαιμὸν ἀποτμήξειε σιδήρῳ.

Iliade, XVIII, 34.

Πολλοὶ μὲν βόες ἀργοὶ ὀρέχθεον ἀμφὶ σιδήρῳ
σφαζόμενοι . . . .

Iliade, XXIII, 30-31.

5. Αὐτὰρ ὁ τοξευτῆσι τίθει ἰόεντα σίδηρον.

Iliade, XXIII, 850.

l'*Odyssée*, ce mot a deux fois la signification d'arme en général[1] et il est une fois appliqué à une hache de fer trempé[2]; on trouve aussi dans ces poèmes l'adjectif *sidêréos* ou *sidêréios*, « de fer », servant à qualifier un essieu[3], une massue[4], des portes[5], des chaînes[6]. Mais le bronze est le métal ordinaire. Le forgeron qui trempe le fer s'appelle *chalkeus*, c'est-à-dire ouvrier en bronze[7]. Les outils de l'orfèvre, son enclume, son marteau, ses tenailles sont de bronze[8]. On fait de bronze la cognée[9], les armes offensives[10], les armes défen-

1. Αὐτὸς γὰρ ἐφέλκεται ἄνδρα σίδηρος.

Odyssée, XVI, 294; XIX, 13.

2. Ὡς δ' ὅτ' ἀνὴρ χαλκεὺς πέλεκυν μέγαν ἠὲ σκέπαρνον
εἰν ὕδατι ψυχρῷ βάπτῃ μεγάλα ἰάχοντα,
φαρμάσσων· τὸ γὰρ αὖτε σιδήρου γε κράτος ἐστίν.

Odyssée, IX, 391-393.

3. Χάλκεα, ὀκτάκνημα, σιδηρέῳ ἄξονι ἀμφίς.

Iliade, V, 723.

4. Ἀλλὰ σιδηρείῃ κορύνῃ ῥήγνυσκε φάλαγγας.

Iliade, VII, 141.

5. Ἔνθα σιδήρειαί τε πύλαι καὶ χάλκεος οὐδός.

Iliade, VIII, 15.

6. Ἔσσεται, οὐδ' εἴπερ τε σιδήρεα δέσματ' ἔχῃσιν.

Odyssée, I, 204.

7. Ὡς δ' ὅτ' ἀνὴρ χαλκεὺς πέλεκυν μέγαν ἠὲ σκέπαρνον.

Odyssée, IX, 391.

8. ...ἦλθε δὲ χαλκεὺς
ὅπλ' ἐν χερσὶν ἔχων χαλκήϊα, πείρατα τέχνης
ἄκμονά τε σφῦράν τ' εὐποίητόν τε πυράγρην.

Odyssée, III, 432-434.

9. ...περὶ γάρ ῥά ἑ χαλκὸς ἔλεψεν
φύλλα τε καὶ φλοιόν.

Iliade, I, 236-237.

10. Ἀμφὶ δ' ἄρ' ὤμοισιν βάλετο ξίφος ἀργυρόηλον
χάλκεον . . . .

Iliade, III, 334-335.

Ἔγχεϊ χαλκείῳ . . . .

Iliade, III, 380.

Αἰχμὴ χαλκείη . . . .

Iliade, IV, 461.

Χαλκὸν ἀνασχέσθαι ταμεσίχροα βαλλομένοισιν.

Iliade, IV, 511.

...πάροιθε δὲ λάμπετο δουρὸς

sives [1]. La rareté du fer semble indiquer une substance exotique, et, malgré le silence d'Homère sur l'origine de cette substance, il est vraisemblable que du temps de ce grand poète épique, comme plus tard au temps d'Eschyle, c'étaient les Scythes, ces barbares, qui fournissaient de fer les Grecs si fiers de leur civilisation. Les Chalybes tiennent donc une place importante dans l'histoire de la métallurgie. Il ne faut pas oublier leur nom quand on veut écrire les annales primitives de l'Europe occidentale.

Une partie du fer sorti de leurs fourneaux gagnait par mer la Grèce; mais une autre partie était nécessairement réservée par eux pour leurs compatriotes du nord de la mer Noire chez lesquels elle arrivait par terre ; de là, porté sur ces chariots scythes dont parlent si souvent les auteurs grecs, ce fer devait gagner au nord-ouest le pays des Celtes et celui

Αἰχμὴ χαλκείη . . . .
Iliade, IV, 319-320.

Μυῖαι, καδδῦσαι κατὰ χαλκοτύπους ὠτειλάς.
Iliade, XIX, 25.

Στῆ δ' ἄρ' ἐπὶ μελίης χαλκογλώχινος ἐρεισθείς.
Iliade, XXII, 225.

1. Σὺν τῷ ἔβη κατὰ νῆας Ἀχαιῶν χαλκοχιτώνων.
Iliade, II, 47.

Σὺν ῥ' ἔβαλον ῥινούς, σὺν δ' ἔγχεα καὶ μένε' ἀνδρῶν
χαλκεοθωρήκων . . . .
Iliade, IV, 447-448; VIII, 62.

Αἴας δ' ἐγγύθεν ἦλθε, φέρων σάκος ἠΰτε πύργον
χάλκεον, ἑπταβόειον . . . .
Iliade, VII, 219-220.

Αὐτίκα δ' ἀσπίδα μὲν πρόσθ' ἔσχετο πάντοσ' ἐΐσην
καλήν, χαλκείην.
Iliade, XII, 294-295. Sur l'importance du bronze dans l'antiquité grecque, voir aussi Pindare : L'ancre des Argonautes est d'airain (*Pythica*, IV, 24); le javelot d'Oïnomaos est d'airain, (*Olympiaca*, I, 75); les premiers Opuntiens portent des boucliers d'airain (*Olympiaca*, IX, 54); l'époux d'Aphrodite a un char d'airain (*Pythica*, IV, 87); Jason parle d'épées d'airain (*Pythica*, IV, 147). L'airain s'aiguise sur la pierre (*Isthmiaca*, V, 73); c'est lui qui fait les blessures au temps de Chiron (*Pythica*, III, 48); etc. Cependant c'est alors avec des outils de fer que le charpentier construit les navires (*Pythica*, IV, 245). Le fer est employé avec le sens général d'armes (*Olympiaca*, XI, 37).

des Slavo-Germains, au sud-ouest le pays des Ligures chez lesquels, au cinquième siècle avant notre ère, les habitudes commerciales des Sigynnes, tribu scythique, faisaient employer le nom de cette tribu avec le sens de marchand [1].

§ 10. *Les Cimmériens*, xe-viie *siècles.*

Pour atteindre ces peuples, les caravanes venues du pays des Chalybes, passaient par la Scythie proprement dite, entre le Tanaïs et le Danube sur les côtes nord-ouest de la mer Noire. Nous n'avons encore rien dit des luttes soutenues par les Scythes pour s'établir dans ces contrées. Les Scythes, arrivant sur les bords du Dniéper, alors Borysthène, trouvèrent en face d'eux une nation probablement européenne et de la famille thrace, les Cimmériens : ils rejetèrent les Cimmériens, les uns dans la presqu'île connue aujourd'hui sous le nom de Crimée [2], les autres au sud du Danube, et ils occupèrent, sauf cette presqu'île, les côtes nord-ouest de la mer Noire à partir du Tanaïs et jusqu'au Danube, près des rives duquel Homère, au xe siècle, nous les montre déjà : puis vers le commencement du viie siècle avant notre ère, — époque de la grande puissance de l'empire scythique qui mit sous le joug la Médie et avec elle toute l'Asie du sud-ouest [3], excepté l'Arabie, — la Crimée tomba entre les mains des Scythes.

1. *Σιγύννας δ' ὢν καλέουσι Λίγυες οἱ ἄνω ὑπὲρ Μασσαλίης οἰκέοντες τοὺς καπήλους, Κύπριοι δὲ τὰ δόρατα.* Hérodote, V, 9, § 3 ; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 4 ; Didot-Dindorf, p. 242. Le fer n'avait pas toutefois chez les Scythes supplanté entièrement le bronze. Ἑξακοσίους ἀμφορέας εὐπετέως χωρέει τὸ ἐν Σκύθῃσι χαλκήιον, πάχος δὲ τὸ Σκυθικὸν τοῦτο χαλκήιόν ἐστι δακτύλων ἕξ. Hérodote, IV, 81, § 3 ; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 330 ; Didot-Dindorf, p. 207.

2. *Σκύθας τοὺς νομάδας οἰκέοντας ἐν τῇ Ἀσίῃ, πολέμῳ πιεσθέντας ὑπὸ Μασσαγετέων, οἴχεσθαι διαβάντας ποταμὸν Ἀράξεα ἐπὶ γῆν τὴν Κιμμερίην...* Hérodote, IV, 11-12 ; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 299-300 ; Didot-Dindorf, p. 187-188.

3. [Οἱ Σκύθαι] *ἐσέβαλον μὲν ἐς τὴν Ἀσίην Κιμμερίους ἐκβαλόντες ἐκ τῆς Εὐρώπης, τούτοισι δὲ ἐπισπόμενοι φεύγουσι οὕτω ἐς τὴν Μηδικὴν χώρην ἀπίκοντο.* Hérodote, I, 103, § 3 ; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 56 ; Didot-Dindorf,

Nous avons peu d'indications sur l'histoire des Cimmériens pendant les deux siècles qui précèdent cet événement capital. Homère est l'auteur le plus ancien qui nous parle d'eux. Il nous dépeint, au bord de l'Océan, le peuple et la ville des Cimmériens enveloppés de nuages et de brouillards : « jamais » le soleil brillant ne les regarde de ses rayons, ni quand » il dirige sa course vers le ciel étoilé, ni quand du ciel il re» tourne vers la terre; mais une nuit pernicieuse s'étend sur » ces mortels malheureux [1]. »

Quand vers 950 Homère chantait, les Scythes venant du nord-est, c'est-à-dire du nord de la mer Caspienne, avaient étendu leur domination jusqu'auprès du Danube [2]; les Cimmériens avaient alors perdu la partie septentrionale de leurs États, et probablement la Crimée était la seule de leurs anciennes possessions qu'ils conservassent; mais le souvenir ne s'était pas encore effacé d'un temps où leur empire s'étendait beaucoup plus au nord, et atteignait, croyait-on, l'extrémité septentrionale du continent [3]. Plus tard, les commentateurs faisant travailler leurs esprits sur ce texte d'Homère en ont tiré des conclusions singulières. Ephore, au IVe siècle avant notre

35. L'Asie du sud-ouest aurait été soumise aux Scythes, de 625 à 606. Κιμμερίους γὰρ ἐπιδιώκοντες [Σκύθαι] ἐσέβαλον ἐς τὴν Ἀσίην καταπαύσαντες τῆς ἀρχῆς Μήδους. Hérodote, IV, 1, § 2; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 94; Didot-Dindorf, p. 184 : F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, 3e éd., t. II, p. 350.

1. Ἔνθα δὲ Κιμμερίων ἀνδρῶν δῆμός τε πόλις τε
ἠέρι καὶ νεφέλῃ κεκαλυμμένοι· οὐδέ ποτ' αὐτοὺς
Ἠέλιος φαέθων καταδέρκεται ἀκτίνεσσιν,
οὔθ' ὁπότ' ἂν στείχῃσι πρὸς οὐρανὸν ἀστερόεντα,
οὔθ' ὅτ' ἂν ἂψ ἐπὶ γαῖαν ἀπ' οὐρανόθεν προτράπηται·
ἀλλ' ἐπὶ νὺξ ὀλοὴ τέταται δειλοῖσι βροτοῖσιν.

Odyssée, XI, 14-19.

2. Voir plus haut, p. 228, note 1, et p. 242.

3. Hérodote, l. IV, c. 11, § 1, dit que la Scythie européenne de son temps est l'ancienne Cimmérie ou le pays qu'autrefois possédaient les Cimmériens. Plus loin même livre, c. 111, il donne la dimension de la Scythie qui forme suivant lui un carré dont le côté est de 4000 stades, soit un peu plus de 700 kilomètres, qui atteignent au nord à peu près la latitude des côtes méridionales de la mer Baltique. Cf. p. 260, n. 4.

ère, cherchant à comprendre comment des peuples établis en Crimée ne voyaient jamais le soleil, a cru faire merveille en imaginant qu'ils étaient mineurs, et consacraient, sous terre, leur vie à la métallurgie [1]. Pour Plutarque, les Cimmériens sont un peuple qui ne croit pas même à l'existence du soleil; personne ne les a jamais accusés d'impiété : donc on peut être athée sans être impie [2]. Mais si ce raisonnement de Plutarque appartient à l'histoire, c'est à l'histoire des aberrations de l'esprit humain et non à l'histoire des Cimmériens. Au contraire, le récit d'Homère paraît conserver le souvenir d'une époque historique, où, les Scythes n'étant pas encore maîtres des régions situées au nord de la mer Noire, la tribu thrace des Cimmériens étendait sa domination jusqu'à ces rivages brumeux de l'Océan septentrional, sur lesquels les nuages et les brouillards voilent le plus souvent la face du soleil, et dont les habitants ne connaissent pas le ciel pur et splendide de la Grèce.

Suivant le récit d'Hérodote, les Cimmériens n'auraient pas fait de résistance aux Scythes; ils leur auraient abandonné sans combat la Crimée comme le reste de leurs possessions au nord et à l'ouest, et auraient, par terre, gagné l'Asie-Mineure [3], en contournant la mer Noire à l'est et en passant par le Caucase, c'est-à-dire en traversant des régions occupées

1. Ἔφορος δὲ τοῖς Κιμμερίοις προσοικειῶν τὸν τόπον φησὶν αὐτοὺς ἐν καταγείοις οἰκίαις οἰκεῖν, ἃς καλοῦσιν ἀργίλλας, καὶ διά τινων ὀρυγμάτων παρ' ἀλλήλους τε φοιτᾶν... ζῆν δ' ἀπὸ μεταλλείας. Éphore, fragm. 45; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 245.

2. Κιμμερίους δὲ οὐδεὶς εἶπεν ἀσεβεῖς, ὅτι τὸν ἥλιον οὐδ' εἶναι τοπαράπαν νομίζουσι. Plutarque, *De la Superstition*, c. 10; Didot-Dübner, *Plutarchi scripta moralia*, p. 201.

3. Φαίνονται δὲ οἱ Κιμμέριοι φεύγοντες ἐς τὴν 'Ασίην τοὺς Σκύθας καὶ τὴν Χερσόνησον κτίσαντες ἐν τῇ νῦν Σινώπη πόλις Ἑλλὰς οἴκισται·... οἱ μεν Κιμμέριοι αἰεὶ τὴν παρὰ θάλασσαν ἔφευγον, οἱ δὲ Σκύθαι ἐν δεξιῇ τὸν Καύκασον ἔχοντες ἐδίωκον. Hérodote, IV, 12; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 300; éd. Didot-Dindorf, p. 188. Cet auteur suppose que si les Scythes ont fait la conquête de la Médie, c'est qu'ils s'y sont égarés en poursuivant les Cimmériens dans le Caucase; mais il y a à cela une difficulté chronologique. Les Scythes ont conquis la Médie en 625 et les Cimmériens sont arrivés en Asie-Mineure 75 ans plus tôt; cf. F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, 3e éd., t. II, p. 110, 350.

par des peuples étrangers à leur race et par les Scythes leurs ennemis. Cet itinéraire invraisemblable est une hypothèse d'Hérodote ; les Cimmériens ont dû gagner l'Asie-Mineure en passant soit le Bosphore de Thrace, soit l'Hellespont.

Arrivés en Asie-Mineure, les Cimmériens s'emparèrent d'abord d'une partie de la Troade [1], notamment de la ville d'Antandre [2]. De là, ils s'étendirent à l'est d'abord jusqu'à Héraclée en Bithynie [3], ensuite jusqu'à Sinope en Paphlagonie [4]; au sud, Sardes en Lydie tomba entre leurs mains deux fois, l'une en 663, l'autre trente ans plus tard [5], Magnésie sur le Méandre, fut prise par eux vers 633 ou 632 [6]. Ils atteignirent même la Cilicie. Ils ravagèrent l'Asie-Mineure pendant environ un siècle ; c'est du moins la durée qu'Aristote attribue à leur domination dans la ville d'Antandre. Arrivés vers l'an 700, ils disparurent vers l'an 600, vaincus par *Aluattês* (Alyattes), roi de Lydie ; de 614 à 558 [7], et par *Maduês* roi des Scythes, qui de 625 à 606 fut maître d'une grande partie de l'Asie occidentale. Le dernier événement connu de

1. Strabon, XIII, c. 1, § 8 ; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 501, l. 48 ; cf. I, 5, § 18 ; *ibid*, p. 49, l. 39. C'est des Trères qu'il est question dans ces textes. Mais les Trères sont des Cimmériens. Οἱ Κιμμέριοι οὓς καὶ Τρῆρας ὀνομάζουσι. Strabon, I, 3, § 21 ; *ibid*, p. 51, l. 21-22.

2. Ἄντανδρος πόλις ὑπὸ τὴν Ἴδην πρὸς τῇ Μυσίᾳ τῆς Αἰολίδος... Ἀριστοτέλης φησὶ ταύτην ὠνομάσθαι... Κιμμερίδα, Κιμμερίων ἐνοικούντων ἑκατὸν ἔτη. Aristote, fragm. 190 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 162.

3. Ἐπέκεινα Σαγγαρίου ὅμοροι Παφλαγόνων Μαριανδυνοί, ἔνθα πόλις Ἡράκλεια πεπόλισται, ὅπου Κιμμέριοι ποαν φαγόντες ἀκόνιτον ἐδυστύχησαν. Arrien de Nicomédie, fragm. 47 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 595.

4. Hérodote, IV, 12 ; cité plus haut, p. 253, note 3.

5. Κιμμέριοι ἐξ ἠθέων ὑπὸ Σκυθέων τῶν νομάδων ἐξαναστάντες ἀπικέατο ἐς τὴν Ἀσίην καὶ Σάρδις πλὴν ἀκροπόλιος εἷλον. Hérodote, I, 15 ; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 8 ; Didot-Dindorf, p. 5 ; cf. F. Lenormant, *Manuel*, t. II, p. 389.

6. Καὶ τὸ παλαιὸν δὲ συνέβη τοῖς Μάγνησιν ὑπὸ Τρηρῶν ἄρδην ἀναιρεθῆναι, Κιμμερικοῦ ἔθνους. Strabon, XIV, 1, § 40 ; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 553, l. 11-12. Voir aussi dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 396, la note 7 qui traite de l'histoire de Magnésie à cette époque.

7. Ἀλυάττης... Κιμμερίους ἐκ τῆς Ἀσίης ἐξήλασε. Hérodote, I, 16 ; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 8 ; éd. Didot-Dindorf, p. 5. Cf. F. Lenormant, *Manuel*, t. II, p. 389.

leur histoire est une bataille livrée en Cilicie et dans laquelle périt *Lugdamis*, leur roi [1].

Cette période de l'histoire des Cimmériens est connue non seulement par les historiens grecs, mais par les inscriptions cunéiformes. Ainsi Assarahaddon, roi d'Assyrie, qui régna de 681 à 667, battit en Asie-Mineure, près des côtes de la mer Noire, dans les premières années de son règne, les Gimirraï qui sont évidemment les Cimmériens [2]. Les Gimirraï furent encore vaincus en 665 par les armées combinées de Gygès, roi des Lydiens, et d'Assourbanipal, roi d'Assyrie [3]. Puis en 663, quand ils prennent Sardes pour la première fois, ils sont alliés du grand roi d'Assyrie [4].

§ 11. *Les Cimbres*, IIe *siècle*.

Lorsque vers l'an 600, les Cimmériens disparaissent, écrasés sous le poids de leurs défaites, après avoir beaucoup détruit et sans avoir rien fondé, il est probable qu'étrangers à l'Asie-Mineure, où ils n'avaient que des ennemis, ils ont la plupart été successivement tués ou pris et réduits en esclavage [5]. Il y avait

1. *Λύγδαμις δὲ τοὺς αὑτοῦ ἄγων μεχρὶ Λυδίας καὶ Ἰωνίας ἤλασε, καὶ Σάρδεις εἷλεν, ἐν Κιλικίᾳ δὲ διεφθάρη... Τοὺς δὲ Τρῆρας... ὑπὸ Μάδυος τὸ τελευταῖον ἐξελαθῆναί φασι τοῦ τῶν [Σκυθῶν] βασιλέως.* Strabon, I, 3, § 21; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 51, l. 26, 28, 30-31. — *Ἄλλοι φασὶ Κιμμερίων τὸ μὲν πρῶτον ὑφ' Ἑλλήνων τῶν πάλαι γνωσθέντων οὐ μέγα γενέσθαι τοῦ παντὸς μόριον, ἀλλὰ φυγὴν ἢ στάσιν τινὰ βιασθεῖσαν ὑπὸ Σκυθῶν εἰς Ἀσίαν ἀπὸ τῆς Μαιώτιδος διαπεράσαι Λυγδάμιος ἡγουμένου...* Plutarque, *Marius*, 11, § 8; *Plutarchi Vitae;* éd. Didot-Doehner, t. I, p. 490.

2. F. Lenormant, *Manuel*, t. II, p. 110.

3. F. Lenormant, *Manuel*, t. II, p. 115.

4. F. Lenormant, *Manuel*, t. II, p. 117, 388.

5. On trouve une étude historique sur les Cimmériens chez Duncker, *Geschichte des Alterthums*, t. I, 5e édition, p. 463-469. Cet auteur croit que parmi les Cappadociens du temps de l'empire romain il y avait des descendants des Cimmériens; en effet, Syncelle appelle Gamer l'ancêtre de la race cappadocienne, et les Arméniens modernes appellent les Cappadociens Gamir. Le Gamer de Syncelle et le Gamir moderne n'offrent qu'une légère différence de prononciation avec le Gomer d'Ezéchiel, première

cinq siècles qu'il n'était plus question d'eux autrement qu'à titre de souvenir, quand l'historien Poséïdônios émit, à leur sujet, une opinion qui a fait fortune. Poséïdônios d'Apamée, né 135 ans avant J.-C., fut contemporain de la célèbre invasion des Cimbres et des Teutons qui, après avoir terrifié le monde celtique et le monde romain, fut arrêtée glorieusement par Marius. Il visita une partie de la Gaule méridionale et il écrivit des livres aujourd'hui en grande partie perdus, mais dont les débris nous conservent quelques précieux souvenirs de ses impressions de voyage. Les Cimbres, par lesquels a été dévasté le pays des Celtes, pourraient bien, suppose-t-il, appartenir à la même nation que les Cimmériens, célèbres par leurs brigandages en Asie-Mineure [1]. Strabon, Diodore de Sicile et Plutarque ont copié Poséïdônios [2]. Tous trois d'accord avec lui présentent cette doctrine comme une hypothèse. Les Cimbres de Germanie et les Cimmériens seraient deux fractions du même peuple coupé en deux par l'invasion scythe : c'est là, dit Plutarque, une conjecture mais non de l'histoire, la certitude manque. L'historien juif Josèphe et les modernes ont été plus hardis [3]. Ils ont affirmé l'identité des Cimbres et des Cimmériens. Or, les Cimbres

moitié du sixième siècle, et le Gomer d'Ezéchiel désigne le même peuple que le *Gimirraï* des inscriptions cunéiformes.

1. Ποσειδώνιος ...οὐ κακῶς εἰκάζει ὅτι λῃστρικοὶ ὄντες καὶ πλάνητες οἱ Κίμβροι καὶ μέχρι τῶν περὶ τὴν Μαιῶτιν ποιήσαιντο στρατείαν· ἀπ' ἐκείνων δὲ καὶ ὁ Κιμμέριος κληθείη βόσπορος, οἷον Κιμβρικὸς Κιμμερίους τοὺς Κίμβρους ὀνομασάντων τῶν Ἑλλήνων. Poseidônios, fragm. 75, tiré de Strabon; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 285.

2. Ποσειδώνιος οὐ κακῶς εἰκάζει... Strabon, VII, 2, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 244, l. 2.

Φασί τινες ἐν τοῖς παλαιοῖς χρόνοις τοὺς τὴν Ἀσίαν ἅπασαν καταδραμόντας, ὀνομαζομένους δὲ Κιμμερίους, τούτους εἶναι βραχὺ τοῦ χρόνου τὴν λέξιν φθείραντος ἐν τῇ τῶν καλουμένων Κίμβρων προσηγορίᾳ. Diodore, l. V, c. 32, § 4; éd. Didot-Müller, t. I, p. 273.

Κιμμερίων μὲν ἐξ ἀρχῆς τότε δὲ Κίμβρων, οὐκ ἀπὸ τρόπου προσαγορευομένων. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν εἰκασμῷ μᾶλλον ἢ κατὰ βέβαιον ἱστορίαν λέγεται. Plutarque, *Marius*, c. 11, § 9; Didot-Dœhner, *Plutarchi vitæ*, t. I, p. 491.

3. Τοὺς μὲν γὰρ νῦν ὑφ' Ἑλλήνων Γαλάτας καλουμένους Γομαρεῖς δὲ λεγομένους Γομάρης ἔκτισε. *Antiquités judaïques*, livre I, c. 6, § 1; édition Didot, p. 14, l. 35-36.

sont des Germains. Nous l'apprenons par le testament d'Auguste [1]; cette assertion officielle nous est confirmée par Strabon [2], par Tacite [3], et par Pline l'Ancien [4]. Les Cimmériens que Strabon a considérés comme Thraces seraient-ils donc des Germains? Cette conclusion est inadmissible.

§ 12. *Les Cymry au moyen âge et depuis.*

Elle ne suffisait pas. Les historiens de notre temps greffant une confusion sur une autre, mêlant avec les Germains les Celtes qui appartiennent à un rameau tout différent de la race européenne, ont prétendu reconnaître et les descendants des Cimmériens et les descendants des Cimbres dans les Cymry, dans ce peuple celtique d'origine et de langue qui, depuis le moyen âge, habite une partie de la Grande-Bretagne, à l'ouest des Anglo-Saxons. Mais le néo-celtique *Cymry*, pluriel du néo-celtique *Cymro* « compatriote », aurait été forcément au temps des Gaulois et des Romains *Combrox* ou *Combrogis* au singulier, *Combrogês* ou *Combrogîs* au pluriel [5]. Entre ce nom et celui des Cimbres, il n'y a aucune analogie [6]. Pour l'établir on

1. Cimbrique et Charydes et Semnones et ejusdem tractus alii Germanorum popu[li] per legatos amicitiam meam et populi romani petierunt. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. III, p. 782, l. 16-18.

2. *Ἄλλα δ' ἐνδεέστερά ἐστιν ἔθνη Γερμανικὰ Χερούσκοί τε καὶ Χάττοι... πρὸς δὲ τῷ ὠκεανῷ Σούγαμβροί τε καὶ Χαῦβοι... καὶ Κίμβροι.* Strabon, VII, 1, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 241, l. 47-50. *Τῶν δὲ Γερμανῶν, ὡς εἶπον, οἱ μὲν προσάρκτιοι παρήκουσι τῷ ὠκεανῷ... τούτων δ' εἰσὶ γνωριμώτατοι Σούγαμβροί τε καὶ Κίμβροι.* Strabon, V, 2, § 4; *ibid.*, p. 244.

3. Eumdem Germaniæ sinum proximi Oceano Cimbri tenent, parva nunc civitas, sed gloria ingens... Sexcentesimum et quadragesimum annum urbs agebat cum primum Cimbrorum audita sunt arma...; tamdiu Germania vincitur. *Germania*, 37, éd. Schweizer-Sidler, p. 66-68.

4. Germanorum genera quinque... alterum genus Ingyaeones quorum pars Cimbri, Teutoni ac Chaucorum gentes. Pline, *Histoire naturelle*, III, § 99; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 177.

5. *Combroges* aurait été l'opposé d'*Allobroges*, « ceux qui habitent un pays étranger ». Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e éd., p. 207.

6. Grimm, *Geschichte der deutschen Sprache*, 3e éd., p. 442-443.

17

peut se borner à une seule observation. Quand un mot commençant par la gutturale sourde, c'est-à-dire par le *C* dans les langues celtiques, se trouve en même temps dans les langues germaniques, il doit, dans ces langues, commencer par *H* : c'est un des éléments de la règle connue sous le nom de loi de Grimm, c'est un des principes fondamentaux de la phonétique germanique. Le nom des Cimbres qui est germanique et celui des Cymry qui est celtique, commençant chacun par *C*, n'ont donc l'un avec l'autre aucune relation.

§ 13. *Les Cimmériens sont probablement Thraces.*

Quant aux Cimmériens ils n'étaient ni Celtes, ni Germains. Ils étaient Thraces : Strabon nous l'apprend. Ici il ne se sert pas des termes dubitatifs que nous avons signalés plus haut, dans les passages où les anciens nous parlent de la conjecture de Poséïdonios. Les « Cimmériens, » nous dit Strabon, « qu'on appelle aussi Trêres [1] », « les Trêres, nation cimmérienne [2]; » et ailleurs : les « Trêres qui sont Thraces [3]. » Les passages, dans lesquels on voit les Trêres et les Cimmériens distingués les uns des autres, ne peuvent pas être opposés à cette assertion; ils établissent seulement que dans la famille thrace, désignée tantôt sous le nom de Trêres, tantôt sous celui de Cimmériens, il y avait deux groupes à chacun desquels un de ces deux noms convenait plus spécialement qu'à l'autre [4].

1. Οἵ τε Κιμμέριοι οὓς καὶ Τρῆρας ὀνομάζουσιν. Strabon, I, 3, § 21; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 51 l. 21-22.

2. Καὶ τὸ παλαιὸν δὲ συνέβη τοῖς Μάγνησιν ὑπὸ Τρηρῶν ἄρδην ἀναιρεθῆναι, Κιμμερικοῦ ἔθνους. Strabon, XIV, 1, § 40; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 553 l. 10-12.

3. Τρῆρες καὶ οὗτοι Θρᾷκες. Strabon, XIII, 1, § 8; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 501, l. 48-49.

4. Πολλάκις δὲ καὶ οἱ Κιμμέριοι καὶ οἱ Τρῆρες ἐποιήσαντο τὰς τοιαύτας ἐφόδους· τοὺς δὲ Τρῆρας καὶ Κῶβον ὑπὸ Μάδυος τὸ τελευταῖον ἐξελαθῆναί φασι τοῦ τῶν Σκυθῶν βασιλέως. Strabon, I, 3, § 21; éd. Didot-Müller et Dübner,

D'ailleurs, si l'on compare aux passages d'Hérodote relatifs aux expéditions des Cimmériens en Asie-Mineure, le passage de Plutarque relatif aux dévastations exercées, avant Alexandre le Grand, par les Trêres en Asie, on reconnaîtra qu'il s'agit des mêmes événements [1]. Strabon n'est pas le seul auteur qui parle des Trêres. Thucydide racontant une guerre entreprise contre les Macédoniens, 429 ans avant J.-C., par Sitalkès, roi d'une partie des Thraces, dit que du côté des Triballes, peuple établi entre le Danube et le mont Hémus, les États de Sitalkès avaient pour limite le pays des Trêres et des *Tilataïoï*, situé au nord du mont Scomios où sont les sources du Strymon [2]. Les Trêres habitaient donc dans le bassin du Bas-Danube, non loin de la rive méridionale de ce fleuve. Certains auteurs cités par Strabon leur attribuaient aussi un établissement en Troade [3].

Hérodote a supposé que les Cimmériens, fuyant l'invasion scythique, avaient contourné la mer Noire à l'orient, traversant les défilés du Caucase et des contrées déjà occupées par des races étrangères ou même ennemies, comme les Sarmates et les Chalybes. Il est plus rationnel d'admettre que les Scy-

p. 51, l. 28-32. Φησὶ δὲ Καλλισθένης ἁλῶναι τὰς Σάρδεις ὑπὸ Κιμμερίων πρῶτον, εἶθ' ὑπὸ Τρηρῶν καὶ Λυκίων. Strabon, XIII, 4, § 8; *ibid.*, p. 536, l. 26-27.

1. Οὐ γὰρ λῃστρικῶς τὴν Ἀσίαν καταδραμών, οὐδὲ ὥσπερ ἅρπαγμα καὶ λάφυρον εὐτυχίας ἀνελπίστου, σπαράξαι καὶ ἀνασύρασθαι διανοηθείς, καθάπερ ὕστερον μὲν Ἀννίβας Ἰταλίαν, πρότερον Τρῆρες Ἰωνίαν καὶ Σκύθαι Μηδίαν ἐπῆλθον. Plutarque, *De Alexandri virtute*, § 8; Didot-Dübner, *Plutarchi scripta moralia*, t. I, p. 405. — Τὸ γὰρ Κιμμερίων στράτευμα τὸ ἐπὶ τὴν Ἰωνίην ἀπικόμενον ...οὐ καταστροφὴ ἐγένετο τῶν πολίων, ἀλλ' ἐξ ἐπιδρομῆς ἁρπαγή. Hérodote, I, 6, § 3; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 4; Didot-Dindorf, p. 3; voir aussi I, 15, 16; IV, 12; Teubner p. 8, 300; Didot, p. 5, 188.

2. Τὰ δὲ πρὸς Τριβάλλους καὶ τούτους αὐτονόμους Τρῆρες ὥριζον καὶ Τιλαταῖοι· οἰκοῦσι δ' οὗτοι πρὸς βορέαν τοῦ Σκομίου ὄρους καὶ παρήκουσι πρὸς ἡλίου δύσιν μέχρι τοῦ Ὀσκίου ποταμοῦ. Thucydide, II, 96, § 4; éd. Didot-Haase, p. 98. Cf. Pline, *Histoire naturelle*, IV, § 35; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 162.

3. Ὑπὸ τῆς Βιστονίδος δὲ καὶ τῆς νῦν Ἀφνίτιδος λίμνης ἐοίκασι κατακεκλύσθαι πόλεις τινὲς Θρᾳκῶν· οἱ δὲ καὶ Τρηρῶν, ὡς συνοίκων τοῖς Θρᾳξὶν ὄντων. Strabon, I, 3, § 18; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 49, l. 38-40. Cf. XIII, 1, § 9; *ibid.*, p. 502.

thes arrivant du nord-est ont chassé devant eux les Cimmériens ou Trêres dans la direction du sud-ouest. Les Trêres établis du temps de Thucydide, entre le Danube et le mont Scomios, sont un débris de ces fugitifs ; d'autres, non contents de l'espace si restreint où ils étaient resserrés en Europe, se seront rejetés, vers l'an 700, sur l'Asie-Mineure que, sous le nom de Trêres et de Cimmériens, ils ont dévastée pendant un siècle. La cause de cette émigration, ce sont les conquêtes des Scythes au sud du Danube : près de l'embouchure les Scythes possédaient les deux rives de ce fleuve au temps d'Hérodote[1].

Les Cimmériens, réfugiés au sud du Danube et qui de là gagnèrent l'Asie-Mineure, semblent être ceux qui habitaient le long des côtes entre la Crimée et le Danube, ou ceux qui demeuraient plus avant dans l'intérieur des terres. Quant à ceux de Crimée, ils paraissent s'être conduits plus bravement qu'Hérodote ne le suppose. La forteresse cimmérienne que cet historien lui-même mentionne[2], avait été établie, suivant Strabon, pour fermer l'isthme qui mène du continent à la péninsule[3]. C'était vraisemblablement contre les Scythes que ces fortifications avaient été créées, à une époque où les Cimmériens, — précédemment maîtres de toute la Scythie d'Hérodote proprement dite, c'est-à-dire de la région située entre le Tanaïs et le Danube, sur une profondeur de vingt journées de marche, soit 4000 stades ou 700 kilomètres[4], — étaient, dans ces régions,

1. Hérodote, IV, 47; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 314-315; Didot-Dindorf, p. 197. Cf. Strabon, VII, 3, § 13; 4, § 5; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 253, 258.

2. Καὶ νῦν ἔστι μὲν ἐν τῇ Σκυθικῇ Κιμμέρια τείχεα... φαίνονται δὲ οἱ Κιμμέριοι φεύγοντες ἐς τὴν Ἀσίην τοὺς Σκύθας καὶ τὴν χερσόνησον κτίσαντες, ἐν τῇ νῦν Σινώπη πόλις Ἑλλὰς οἴκισται. Hérodote, IV, 12; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 300; Didot-Didorf, p. 188.

3. Τὸ δὲ Κιμμερικὸν πόλις ἦν πρότερον ἐπὶ χεῤῥονήσου ἱδρυμένη, τὸν ἰσθμὸν τάφρῳ καὶ χώματι κλείουσα. Strabon, XI, 2, § 5; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 423, l. 49-50.

4. Ἔστι ὦν τῆς Σκυθικῆς ὡς ἐούσης τετραγώνου, τῶν δύο μερέων κατηκόντων ἐς θάλασσαν. Ἀπὸ γὰρ Ἴστρου ἐπὶ Βορυσθένεα δέκα ἡμερέων ὁδός, ἀπὸ Βορυσθένεος τ' ἐπὶ τὴν λίμνην τὴν Μαιῆτιν ἑτερέων δέκα. Καὶ ἀπὸ θαλάσσης ἐς μεσόγαιαν ἐς τοὺς Μελαγχλαίνους τοὺς κατύπερθε Σκυθέων οἰκημένους εἴκοσι ἡμερέων ὁδός.

réduits à la Crimée. Peut-être les Taures de Crimée opposés aux Scythes par Hérodote [1] sont-ils un débris des Cimmériens.

§ 14. *Chronologie scythique.*

Nous pouvons poser les jalons chronologiques suivants :

Les Scythes arrivent sur les rives du Borysthène ou Dniéper, 1500 ans avant J.-C., d'après leurs traditions nationales.

Ils atteignent le Danube avant Homère, c'est-à-dire avant l'an 950(?) ou environ. A cette époque, ils n'avaient pas pénétré dans la Crimée, encore possédée tout entière par les Cimmériens, peuple thrace.

Les Scythes passent le Danube vers l'an 700; et un certain nombre de Cimmériens ou de Trêres, chassés des régions où ils s'étaient réfugiés au sud de ce fleuve, envahissent l'Asie-Mineure [2]. C'est peut-être à la même époque que les Scythes ont fait la conquête de la Crimée sauf la région conservée par les Taures.

Les Scythes s'emparent de la Médie et des régions voisines, en 625, et la gardent jusque vers l'an 606 [3].

Le septième siècle avant notre ère est l'époque de la grande puissance des Scythes. Maîtres des contrées qui forment aujourd'hui toute la partie méridionale de la Russie d'Europe, ils s'étendent probablement alors au nord-ouest jusqu'à la mer Baltique; au sud-ouest, ils dominent dans les plaines de la Hongrie, de l'Autriche et de la Styrie modernes; à l'est, ils tiennent momentanément sous le joug une grande partie des pays dé-

Ἡδὲ ὁδὸς ἡμερησίη ἀνὰ διηκόσια στάδια συμβέβληταί μοι. Οὕτω ἂν εἴη τῆς Σκυθικῆς τὰ ἐπικάρσια τετρακισχιλίων σταδίων, καὶ τὰ ὄρθια τὰ ἐς τὴν μεσόγαιαν φέροντα ἑτέρων τοσούτων σταδίων (Cf. p. 252, note 3). Hérodote, IV, 101; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 338. Didot-Dindorf, p. 212.

1. Hérodote, IV, 99-100, *ibid.*

2. Suivant Strabon (I, 2, § 9; III, 2, § 12; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 17, 123), les Cimmériens auraient fait dès le temps d'Homère leurs incursions en Asie-Mineure. C'est une erreur chronologique évidente.

3. On trouvera une notice sur les Scythes chez Duncker, *Geschichte der Alterthums*, t. II, 5e édition, p. 430-444.

signés de nos jours par les noms de Perse et de Turquie d'Asie. Leurs guerres dans ces dernières régions ont été mentionnées par les anciens; mais nous sommes sans aucune indication sur les opérations militaires par lesquelles repoussant les Celtes vers l'ouest, intercalant leur empire asiatique entre les Celtes et la Grèce, ils ont produit dans le domaine de la race gréco-italo-celte, une vaste solution de continuité.

§ 15. *Migration celtique à l'ouest du Rhin vers la fin du* VIIe *siècle (?)*[1]

Les pasteurs scythes, grâce à la supériorité de leurs armes de fer, contraignirent les agriculteurs celtes à quitter les plaines fertiles du moyen Danube que leurs charrues fécondaient depuis plus de mille ans et que les vainqueurs transformèrent en pâturages. C'est alors peut-être qu'eut lieu une émigration racontée par un écrivain grec dont nous ne savons pas le nom ni la date, et dont Plutarque a reproduit le récit. Ne trouvant plus moyen de vivre dans les étroites et sauvages régions du haut Danube où la conquête scythique les avait entassés, les Celtes résolurent d'aller chercher une nouvelle patrie.

Ils étaient, dit le vieil auteur, plusieurs fois dix mille hommes jeunes et généreux, menant avec eux beaucoup d'enfants et de femmes. Ils se partagèrent en deux bandes : les uns traversant les monts Rhipées, c'est-à-dire la chaîne de collines qui forment au centre de l'Allemagne la ligne de partage des eaux, se dirigèrent vers l'Océan septentrional, et occupèrent les extrémités de la terre, soit, en d'autres termes, les vastes plaines de l'Allemagne du Nord, la Grande-Bretagne et l'Irlande; les autres, passant le Rhin, s'établirent entre les Pyrénées et les Alpes[2]. D'autres Indo-Européens, les Ligures, avaient pré-

1. On ne peut établir d'une façon absolument certaine la présence des Celtes en Gaule avant l'époque où Hérodote écrivit le chap. 33 de son livre II, 445-443 av. J.-C. Kirchoff, *Abandlungen der kœniglichen Akademie des Wissenschaften zu Berlin*, 1871, *Phil. hist. Klasse*, 2e partie, p. 56.

2. Οἱ δὲ Γαλάται τοῦ Κελτικοῦ γένους ὄντες ὑπὸ πλήθους λέγονται τὴν αὑτῶν

cédé les Celtes dans cette contrée. Au cinquième siècle de notre ère, Festus Aviénus reproduisant un document du VIe siècle avant J.-C., nous montre les Ligures rejetés dans les Pyrénées, près de l'Océan, au milieu des neiges où les ont chassés les Celtes après avoir dévasté leur pays par de nombreux combats [1].

§ 16. *Le fer et la culotte des Scythes chez les Celtes.*

Cette émigration ne fut pas le seul résultat des conquêtes scythiques. Vaincus par le fer que ces ennemis nouveaux avaient apporté d'Asie, les Celtes apprécièrent la valeur de ce métal inconnu. Les marchands scythes, les Sigynnes, comme les appelle Hérodote, leur en vendirent. Les Scythes appelaient le fer, dans leur langue, *ayasa*, ou, en remplaçant l'*s* par une articulation gutturale propre aux iraniens, *ayanha*. Les Celtes adoptèrent ce mot, en l'allongeant toutefois à l'aide d'un suf-

ἀπολιπόντες οὐκ οὖσαν αὐτάρκη τρέφειν ἅπαντας ἐπὶ ζήτησιν ἑτέρας ὁρμῆσαι· μυριάδες δὲ πολλαὶ γενόμενοι νέων ἀνδρῶν καὶ μαχίμων, ἔτι δὲ πλείους παίδων καὶ γυναικῶν ἄγοντες, οἱ μὲν ἐπὶ τὸν βόρειον Ὠκεανὸν ὑπερβαλόντες τὰ Ῥιπαῖα ὄρη ῥυῆναι καὶ τὰ ἔσχατα τῆς Εὐρώπης κατασχεῖν, οἱ δὲ μεταξὺ Πυρρήνης ὄρους καὶ τῶν Ἄλπεων ἱδρυθέντες ἐγγὺς Σεννώνων καὶ Κελτορίων κατοικεῖν χρόνον πολύν. Plutarque, *Camille*, 15; Didot-Dœhner, *Plutarchi vitæ*, t. I, p. 162. Dans ce texte, deux migrations sont confondues en une : 1° celle dont nous parlons ici ; 2° celle des Belges, qui, probablement au troisième siècle, furent chassés des contrées situées à l'est du Rhin par les Germains et vinrent s'établir à l'ouest de ce fleuve dans la Gaule Transalpine des Romains déjà occupée par des Celtes et notamment par les Senons.

1. . . . . Axe qua Lycaonis
Rigescit aethra cæspitem Ligurum subit
Cassum incolarum : namque Celtarum manu
Crebrisque dudum præliis vacuata sunt :
Liguresque pulsi, ut sæpe fors aliquos agit,
Venere in ista quæ per horrentes tenent
Plerumque dumos.

Festus Aviénus, *Ora maritima*, vers 131-136; éd. Holder, p. 149.

Cempsi atque Sæfes arduos collis habent
Ophiussæ in agro ; propter hos pernix Ligus...

Festus Aviénus, *ibid.*, vers 195-196; Holder, p. 151. Aviénus met les Ligures près d'Ophiussa. M. Müller, *Geographi græci minores*, t. II, p. 123, a établi qu'Ophiussa est Oyarzun au fond du golfe de Biscaye.

fixe, pour éviter de le confondre avec *ayas* ou *ais*, « cuivre » ou « bronze »; de là le mot celtique **ayasarnos*, ou, par contraction, **aisarnos*, **ēsarnos*, « fer », mot que les Germains reçurent tout formé des Celtes, tandis que les Latins et les Grecs recevant le fer par une voie différente, créaient, d'une manière indépendante, d'autres mots pour le désigner, *ferrum* et *sidêros*.

C'est probablement aussi des Scythes qu'une des deux branches de la famille celtique, les Gaulois, reçut l'usage du pantalon auquel elle donna le nom de *brâca*. Ce nom est étranger à l'irlandais qui désigne le même vêtement par un terme d'origine anglaise; il semble résulter de là que ce vêtement resta inconnu à la première colonie celtique des Iles Britanniques; que, par conséquent, le pantalon des Scythes a été, dans le monde celtique, moins bien accueilli que le fer dont le nom irlandais et le nom breton sont identiques. Les Germains ont été moins difficiles que les Celtes d'Irlande : ils ont adopté le pantalon des Scythes et des Gaulois comme ils avaient adopté leur fer.

Aussi M. Jules Quicherat, dans son *Histoire du Costume*, a-t-il pu facilement commettre l'hérésie de présenter, comme un échantillon du costume celtique, un pantalon recueilli dans une tourbière du Jutland[1]. Le Jutland est la patrie des Cimbres. Si l'on se permet une promenade dans le champ des hypothèses, on peut supposer que ce pantalon a été porté par un des guerriers de l'armée que Marius extermina un siècle avant notre ère. Les Cimbres étaient Germains et non Celtes; mais il y avait entre les costumes des deux races une grande analogie, et c'est une des causes qui expliquent pourquoi, malgré la différence des langues et des mœurs, les Grecs et les Romains ont si longtemps confondu ces deux races, les désignant collectivement par le nom d'une seule, croyant que les Germains n'étaient qu'une variété des Celtes.

1. Quicherat, *Histoire du costume en France*, Paris, 1875, p. 11.

CHAPITRE III.

LES THRACES.

SOMMAIRE. § 1. Les Thraces, les Illyriens, les Ligures. — § 2. L'unité monarchique chez les Thraces, le roi légendaire Midas. — § 3. Les Phrygiens et les Bithyniens sont une colonie thrace venue d'Europe en Asie vers l'an 1500 av. J.-C. — § 4. Guerre des Phrygiens ou Dardani contre les Egyptiens vers l'an 1400. — § 5. La conquête assyrienne en Asie-Mineure, xve-xiiie siècle. — § 6. La langue des Thraces et des Phrygiens. Un de leurs dogmes religieux. — § 7. Domaine des Thraces dans la péninsule des Balkans; dans les îles de la mer Égée; leur marine. — § 8. Ils apportent en Grèce la culture des céréales, vers l'an 2000 av. J.-C. — § 9. Celle de la vigne vers la même date. — § 10. Les chevaux des Thraces. — § 11. Les poètes et les musiciens thraces. — § 12. Les conquêtes des Thraces au nord du bas Danube vers l'an 340 av. J-C. — § 13. L'invasion celtique dans la région du bas Danube vers l'an 300 av. J.-C.

§ 1. *Les Thraces, les Illyriens et les Ligures.*

La race européenne se divise en trois groupes : 1° les Thraces, les Illyriens, les Ligures; 2° les Gréco-Italo-Celtes; 3° les Slavo-Germains. Les Thraces, les Illyriens et les Ligures ont précédé tous les autres peuples européens dans l'arène de l'histoire. Leurs débuts sont mêlés aux fables dont l'obscurité enveloppe chez les poètes et les historiens le récit des plus anciens événements qui se soient accomplis suivant eux en Grèce et en Asie-Mineure, en Italie, en Gaule et en Espagne. La grande puissance des Gréco-Italo-Celtes est contemporaine

des siècles les plus brillants de la littérature et des arts dans l'antiquité. La période germanique a commencé au cinquième siècle de notre ère. Quant aux Slaves, nous ignorons quelle fortune leur réserve l'avenir.

Il n'est pas sûr qu'il y eût entre les Thraces, les Illyriens et les Ligures des lignes précises de démarcation. Ces trois peuples n'auraient-ils pas été le même peuple à l'origine? Les Dardaniens d'Europe sont donnés pour Illyriens par Strabon, au commencement du premier siècle avant notre ère [1], et ils semblent identiques aux Thraces qui, environ 1500 ans plus tôt, faisant sur les Pélasges la conquête d'une partie de l'Asie-Mineure, ont transplanté en Troade le nom de Dardanie [2]. Les Istriens qui habitaient les bords de l'Adriatique, qui étaient Illyriens suivant Strabon, et qui, dès cette époque, étaient compris dans la circonscription romaine de l'Italie [3], sont des Thraces chez Scymnus de Chio [4]. Ceux des Ligures qui habitaient l'Italie du sud, du centre et de l'est, portaient le nom de Sikèles ou Sicules, et plus tard, conquise par eux, l'île de Sicanie leur dut le nom de Sicile : or un des chefs qui commandaient les Thraces, quand, à l'aube des temps historiques,

1. *Οἱ πλεῖστον δυνάμενοι πρότερον τελέως ἐταπεινώθησαν καὶ ἐξέλιπον, Γαλατῶν μὲν Βόιοι καὶ Σκορδίσται, Ἰλλυριῶν δὲ Αὐταριάται καὶ Ἀρδιαῖοι καὶ Δαρδάνιοι.* Strabon, VII, 5, § 6; cf. § 7; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 262.

2. *Ὁ Δάρδανος ἀπάρας ἐκ Σαμοθρᾴκης ἐλθὼν ᾤκησεν ἐν τῇ ὑπωρείᾳ τῆς Ἴδης τὴν πόλιν Δαρδανίαν καλέσας.* Strabon, VII, fragm. 49; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 283, l. 3-5. Cf. Strabon, XIII, 1, § 25; *ibid.*, p. 507, et *Iliade*, XX, 215-216; plus bas, p. 272, n. 2.

Les Thraces soumis par Sésostris sont identiques aux Dardaniens battus par Ramsès II. [*Σέσωστρις*] *ταῦτα ποιέων διεξήιε τὴν ἤπειρον, ἐς ὃ ἐκ τῆς Ἀσίης ἐς τὴν Εὐρώπην διαβὰς τούς τε Σκύθας κατεστρέψατο καὶ τοὺς Θρήικας.* Hérodote, II, 103, § 1 ; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 165; Didot-Dindorf, p. 103. F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. I, p. 410-421. Maspero, *Histoire ancienne*, 4e éd., p. 225-226.

3. *Ἔφαμεν δ' ἐν τῇ περιοδείᾳ τῆς Ἰταλίας Ἴστρους εἶναι πρώτους τῆς Ἰλλυρικῆς παραλίας.* Strabon, VII, 5, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 261, l. 18-19. Cf. V, 1, 9; *ibid.*, p. 179, l. 37.

4. *Ἐνετῶν ἔχονται Θρᾶκες Ἴστροι λεγόμενοι.*

Scymnus de Chio, vers 391 ; Didot-Müller : *Geographi græci minores*, t. I, p. 212.

ils s'emparèrent de Naxos, s'appelait Sikélos [1]; de là le nom de Sicile donné à Naxos dans les temps archaïques [2]

§ 2. *L'unité monarchique chez les Thraces; le roi légendaire Midas.*

Les Thraces, ou mieux Thraïkes, Thréikes comme les appelle Hérodote en dialecte ionien, sont, après les Indiens, dit cet historien, la plus grande de toutes les nations du monde. S'ils n'avaient eu qu'un chef, croyait ce vieil écrivain, ou s'ils avaient su s'entendre entre eux, ils auraient été invincibles et le plus puissant de tous les peuples [3]. Cette unité dont Hérodote constate l'absence chez les Thraces de son temps aurait existé plus anciennement chez eux si l'on en croit leur légende nationale. Midas avait, disait-on, régné sur eux dans les temps archaïques, et la mythologie associait son nom à celui de Silène et aux origines de la viticulture ; or il passait pour avoir possédé des jardins en Macédoine, au pied du mont Bermios [4], dont les mines lui fournissaient de l'or [5]; et il était en même

1. *Οἱ ἐπιφανέστατοι τῶν ἡγεμόνων Σικελὸς καὶ Ἑκήτορος ὑπὲρ τῆς Παγκράτιδος ἐρίσαντες ἀλλήλους ἀνεῖλον.* Diodore, V, 50, § 7; éd. Didot-Müller, t. I, p. 286-287. Le chapitre 50 du livre V de Diodore est consacré à l'histoire la plus ancienne de Naxos.

2. Naxus... cum oppido quam Strongylen, deinde Dian, mox Dionysiada a vinearum fertilitate, alii Siciliam minorem aut Callipolim appellarunt. Pline, IV, § 67, éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 169.

3. *Θρηίκων δὲ ἔθνος μέγιστόν ἐστι μετά γε Ἰνδοὺς πάντων ἀνθρώπων. Εἰ δὲ ὑπ' ἑνὸς ἄρχοιτο ἢ φρονέοι κατὰ τὠυτό, ἄμαχόν τ' ἂν εἴη καὶ πολλῷ κράτιστον πάντων ἐθνέων κατὰ γνώμην τὴν ἐμήν.* Hérodote, V, 3, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 2; Didot-Dindorf, p. 240.

4. *Οἱ δὲ ἀπικόμενοι ἐς ἄλλην γῆν τῆς Μακεδονίης οἴκησαν πέλας τῶν κήπων τῶν λεγομένων εἶναι Μίδεω τοῦ Γορδίεω·... ἐν τούτοισι καὶ ὁ Σιληνὸς τοῖσι κήποισι ἥλω... Ὑπὲρ δὲ τῶν κήπων οὖρος κέεται, Βέρμιον οὔνομα, ἄβατον ὑπὸ χειμῶνος.* Hérodote, VIII, 138, § 3, 4; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 283; Didot-Dindorf, p. 422-423. Cf. Bion de Proconnèse, fragm. 2; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 19.

5. *Ὁ δὲ Μίδου [πλοῦτος] ἐκ τῶν περὶ τὸ Βέρμιον ὄρος [μετάλλων].* Strabon, XIV, 5, § 28; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 580, l. 25-26. Sur la situation de ce mont, voyez *ibid.*, VII, fragm. 25, p. 278, l. 31-33.

temps roi de Phrygie[1]. Sa capitale était située sur les bords du Sangarios, dans la partie de l'Asie-Mineure qui, après les expéditions des Gaulois à l'est du Bosphore de Thrace, prit le nom de Galatie. Là se trouvait la ville de Gordion fondée par Gordias, son père[2]. Là était Pessinount, célèbre par un sanctuaire de la déesse phrygienne Cubélê ou Cybèle, et ce temple avait été érigé avec le concours du roi Midas[3]. Suivant Strabon, Midas serait mort empoisonné lors de l'invasion cimmérienne, c'est-à-dire vers l'an 700 avant notre ère[4]. On ne sait ce que vaut cette indication chronologique; il serait maladroit de la contester sous prétexte de la tradition qui attribue à Homère une épigramme pour le tombeau de Midas[5]. Mais on peut douter de son exactitude.

La légende de Midas s'offre à nous en Macédoine; les Thraces l'y ont apportée avant la conquête de ce pays par ces Macédoniens qui dans l'antiquité ont eu l'art de se faire passer pour Grecs; on la trouve aussi en Asie-Mineure où les Thraces la transplantèrent; cela s'accorde avec la doctrine des historíens qui disent que les Phrygiens d'Asie-Mineure sont une colonie des Thraces d'Europe. Le nom de Phrygiens, affirme Strabon, est la forme asiatique du nom des Briges, peuple thrace établi en Macédoine sur le mont Bermios,

1. *Μίδην τὸν Γορδίεω, Φρυγίης βασιλέα.* Hérodote, I, 14, § 3; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 8; Didot-Dindorf, p. 5.

2. *Πλησίον δὲ ὁ Σαγγάριος ποταμὸς ποιεῖται τὴν ῥύσιν· ἐπὶ δὲ τούτῳ τὰ παλαιὰ τῶν Φρυγῶν οἰκητήρια Μίδου καὶ ἔτι πρότερον Γορδίου καὶ ἄλλων τινῶν, οὐδ' ἴχνη σώζοντα πόλεων, ἀλλὰ κῶμαι μικρῷ μείζους τῶν ἄλλων οἷόν ἐστι τὸ Γόρδιον καὶ Γορβεοῦς τὸ τοῦ Κάστωρος βασίλειον τοῦ Σαοκονδαρίου.* Strabon, XII, 5, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 486, l. 22-27.

3. *Τῆς δὲ Κυβέλης... ἐν Πεσινοῦντι τῆς Φρυγίας κατασκευάσαι νεὼν πολυτελῆ καὶ τιμὰς καὶ θυσίας καταδεῖξαι μεγαλοπρεπεστάτας, Μίδου τοῦ βασιλέως εἰς ταῦτα συμφιλοκαλήσαντος.* Diodore, III, 59, § 8; éd. Didot-Müller, t. I, p. 172.

4. *Οἱ Κιμμέριοι... ἐπέδραμον τὰ δεξιὰ μέρη τοῦ Πόντου καὶ τὰ συνεχῆ αὐτοῖς, τοτὲ μὲν ἐπὶ Παφλαγόνας, τοτὲ δὲ καὶ Φρύγας ἐμβαλόντες, ἡνίκα Μίδαν αἷμα ταύρου πιόντα φασὶν ἀπελθεῖν εἰς τὸ χρεών.* Strabon, I, 3, § 21; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 51, l. 21-26.

5. Homère, épigramme 3; éd. Didot, p. 577.

et dont une partie se rendit en Asie[1]. On se rappelle que Midas tirait son or du mont Bermios[2].

§ 3. *Les Phrygiens et les Bithyniens sont une colonie thrace venue d'Europe en Asie vers l'an* 1500 *av. J.-C.*

Les Phrygiens arrivant en Troade, y trouvèrent établie la race pélasgique des Mysiens, *Musoï* (les Masa des monuments égyptiens); ils tuèrent le roi des Mysiens qui avait Troie pour capitale, s'établirent à sa place, et repoussèrent les Mysiens au sud, près des sources du Caïque[3]. Sous le nom de Bithyniens, *Bithunoï*, et de Thyniens, *Thunoï*, de Mariandyniens, ils occupèrent la région nord-ouest de l'Asie-Mineure près du Bosphore et du Pont-Euxin. On appela depuis cette province Bithynie; et à ce sujet, Strabon fait observer qu'il y avait encore, de son temps, en Thrace, des Thyniens et des Bithyniens[4]. Strabon n'a pas le premier parlé de l'origine européenne des Bithyniens d'Asie. Déjà Hérodote nous apprend que les Bithyniens sont des Thraces venus des bords du Stry-

1. Καὶ αὐτοὶ δ' οἱ Φρύγες Βρίγες εἰσί, Θρᾴκιόν τι ἔθνος. Strabon, VII, 3, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 245, l. 33. Ὅτι αὐτοῦ που καὶ τὸ Βέρμιον ὄρος ὃ πρότερον κατεῖχον Βρίγες, Θρᾳκῶν ἔθνος, ὧν τινες διαβάντες εἰς τὴν Ἀσίαν Φρύγες μετωνομάσθησαν. Strabon, VII, fragm. 25; *ibid.*, p. 278, l. 31-33. *Phruges* ou plus exactement *Bhruges* est une forme archaïque dont *Briges* est issu par une altération relativement moderne des sons primitifs.

2. Voyez page 207, note 5.

3. Τῶν δὲ Φρυγῶν ἐκ τῆς Θρᾴκης περαιωθέντων, ἀνελόντων τε τῆς Τροίας ἄρχοντα καὶ τῆς πλησίον γῆς, ἐκείνους μὲν ἐνταῦθα οἰκῆσαι, τοὺς δὲ Μυσοὺς ὑπὲρ τὰς τοῦ Καΐκου πηγὰς πλησίον Λυδῶν. Strabon, XII, 8, § 3, édition Didot-Müller et Dübner, p. 490, l. 12-15. Strabon, dans ce passage, parle d'après Xanthos, historien de la Lydie, qui écrivait plus anciennement qu'Hérodote. Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 37, fr. 8.

4. Οἱ μὲν οὖν Βιθυνοὶ διότι πρότερον Μυσοὶ ὄντες μετωνομάσθησαν οὕτως ἀπὸ τῶν Θρᾳκῶν τῶν ἐποικησάντων, Βιθυνῶν τε καὶ Θυνῶν, ὁμολογεῖται παρὰ τῶν πλείστων καὶ σημεῖα τίθενται τοῦ μὲν τῶν Βιθυνῶν ἔθνους τὸ μέχρι νῦν ἐν τῇ Θρᾴκῃ λέγεσθαί τινας Βιθυνούς, τοῦ δὲ τῶν Θυνῶν τὴν Θυνιάδα ἀκτὴν τὴν πρὸς Ἀπολλωνίᾳ καὶ Σαλμυδησσῷ. Strabon, XIII, 3, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 464, l. 12-18. Cf. VII, 3, § 2; p. 245, l. 35, où Strabon parle des Μαριανδυνοί.

mon [1], or, on sait que le Strymon est une rivière de Macédoine. Il dit aussi que les Phrygiens ont habité la Macédoine où ils portaient le nom de Briges [2]. Au même siècle, Thucydide qualifie de Thraces les Bithyniens [3]. Xénophon et Scylax, au siècle suivant, s'expriment dans les mêmes termes [4].

Il y a eu deux émigrations thraces en Asie-Mineure. La seconde date de l'an 700 environ avant J.-C. C'est celle des Trêres ou Cimmériens, obligés de fuir devant l'invasion scythique. C'est à elle que faisait allusion, vers l'an 500 avant notre ère, le vieil historien Xanthos quand il parlait de Phrygiens venus d'Europe en Asie, postérieurement à la guerre de Troie [5].

La première a dû arriver environ huit cents ans plus tôt. Il est impossible de placer postérieurement à la guerre de Troie la première émigration des Thraces en Asie-Mineure, puisque l'*Iliade* compte parmi les auxiliaires de Priam des Phrygiens commandés par Ascagne, *Ascanios*, qui est une rivière d'Asie-Mineure, dans le voisinage de Troie [6].

Suivant nous, la première émigration des Thraces, en Asie-Mineure, eut lieu quand Dardanos, fils de Zeus [7] et d'Elec-

1. Θρηίκες δὲ... διαβάντες μὲν ἐς τὴν Ἀσίην ἐκλήθησαν Βιθυνοί, τὸ δὲ πρότερον ἐκαλέοντο, ὡς αὐτοὶ λέγουσι, Στρυμονιοι, οἰκέοντες ἐπὶ Στρυμόνι. Hérodote, VII, 75, § 2; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 156; Didot-Dindorf, p. 340.

2. Οἱ δὲ Φρύγες, ὡς Μακεδόνες λέγουσι, ἐκαλέοντο Βρίγες χρόνον ὅσον Εὐρωπήϊοι ἐόντες σύνοικοι ἦσαν Μακεδόσι. Hérodote, VII, 73, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 156; Didot-Dindorf, p. 340.

3. Διὰ Βιθυνῶν Θρᾳκῶν οἳ εἰσι πέραν ἐν τῇ Ἀσίᾳ. Thucydide, IV, 75, § 2; éd. Didot-Haase, p. 178.

4. Θρᾷκες Βιθυνοί. Xénophon, *Anabase*, VI, 4, § 2; éd. Didot, p. 289. — Μετὰ δὲ Μαριανδύνους εἰσὶ Θρᾷκες Βιθυνοὶ ἔθνος. Scylax, § 92; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 67. — Dans ces deux textes, il s'agit de peuples d'Asie-Mineure.

5. Ὁ μὲν γὰρ Ξάνθος ὁ Λυδὸς, μετὰ Τρωϊκὰ φησὶν ἐλθεῖν τούς Φρύγας ἐκ τῆς Εὐρώπης καὶ τῶν ἀριστερῶν τοῦ Πόντου. Xanthos, fragm. 5; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 37.

6. Φόρκυς αὖ Φρύγας ἦγε καὶ Ἀσκάνιος θεοειδής.
Iliade, II, 862. — Λέγεσθαί φησι καὶ τῆς Μυσίας κώμην Ἀσκανίαν περὶ λίμνην ὁμώνυμον ἐξ ἧς καὶ τὸν Ἀσκάνιον ποταμὸν ῥεῖν. Strabon, XIV, 5, § 29; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 581.

7. Δάρδανον αὖ πρῶτον τέκετο νεφεληγερέτα Ζεύς,
Iliade, XX, 215.

tra[1], sortit de Samothrace[2]; quand, le premier sur un vaisseau, Dardanos, dit Diodore, passa d'Europe en Asie[3], quand il vint épouser Batéia, fille du pélasge Teucros, roi de Troie, auquel il succéda[4].

Dans les vieilles généalogies qui sont les monuments les plus antiques de l'histoire, les guerres prennent souvent une forme sous laquelle elles sont peu reconnaissables, c'est par des mariages qu'elles sont figurées. Après avoir tué le roi vaincu, le vainqueur prenait dans sa part de butin les débris de la famille de ce prince infortuné : encore couvert du sang du père, il se saisissait de la fille éperdue. Le dernier de ces actes, le mariage apparaît seul dans la généalogie des rois de Troie, à la date de l'invasion thrace, personnifiée dans le nom

1. Φησὶ δὲ καὶ Ἑλλάνικος ἐν τῷ πρώτῳ τῶν Ἀτλαντιδῶν, τὰς μὲν ἓξ θεοῖς συνελθεῖν... Ἠλέκτραν Διὶ ὧν Λάρδανος. Hellanique, fragm. 56; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 52.

2. Ἠλέκτρας δὲ τῆς Ἄτλαντος καὶ Διὸς Ἰασίων καὶ Δάρδανος ἐγένοντο. Ἰασίων μὲν οὖν, ἐρασθεὶς Δήμητρος καὶ θέλων καταισχῦναι τὴν θεὸν, κεραυνοῦται. Δάρδανος δὲ ἐπὶ τῷ θανάτῳ τοῦ ἀδελφοῦ λυπούμενος, Σαμοθρᾴκην ἀπολιπὼν, εἰς τὴν ἀντίπερα ἤπειρον ἦλθε. Apollodore, III, 12, § 1; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 169. — Ὁ Δάρδανος ἀπάρας ἐκ Σαμοθρᾴκης, ἐλθὼν ᾤκησεν ἐν τῇ ὑπωρείᾳ τῆς Ἴδης, τὴν πόλιν Δαρδανίαν καλέσας. Strabon, VII, 49; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 283, l. 3-5. Sur la colonisation de la Samothrace par les Thraces, voyez Diodore, V, 47; éd. Didot-Müller, t. I, p. 284.

3. Τὸν Δάρδανον μεγαλεπίβολον γενόμενον, καὶ πρῶτον εἰς τὴν Ἀσίαν ἐπὶ σχεδίας διαπεραιωθέντα... Diodore, V, 48, § 3; éd. Didot-Müller, t. I, p. 285.

4. Τεύκρου δ' ἐγένετο θυγάτηρ Βάτεια· ταύτην δὲ Δάρδανος ὁ Διὸς γήμας... Diodore, IV, 75, § 1; éd. Didot-Müller, t. I, p. 244. — Κεφάλων φησὶν, ὅτι Δάρδανος ἀπὸ Σαμοθρᾴκης ἐλθὼν εἰς τὴν Τρωάδα, τὴν Τεύκρου τοῦ Κρητὸς θυγατέρα γαμεῖ Ἀρίσβην. Ἑλλάνικος δὲ [Β]άτειαν αὐτὴν φησιν. Hellanique, fragment 130; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 63. — Ὑποδεχθεὶς δὲ ὑπὸ τοῦ βασιλέως καὶ λαβὼν μέρος τῆς γῆς καὶ τὴν ἐκείνου θυγατέρα Βάτειαν, Δάρδανον ἔκτισε πόλιν... Apollodore, III, 12, § 1; *ibid.*, p. 169. — Ἱστορεῖ δὲ ὁ γεωγράφος καὶ ὅτι Βάτεια ἀπὸ Βατείας προσηγόρευται, τῆς Δαρδάνου γυναικὸς, ἧς καὶ Ἀῤῥιανὸς μεμνημένος φησὶν, ὅτι Δάρδανος ἐκ Σάμου τῆς Θρᾳκίας ἐλθὼν τὰς τοῦ Τεύκρου βασιλέως θυγατέρας ἔγημε Νησὼ καὶ Βάτειαν. Arrien de Nicomédie, fragm. 64; *ibid.*, t. III, p. 598. — Ὁ Κάδμος ἀποστέλλει τὸν Δάρδανον εἰς τὴν Ἀσίαν μετὰ τῶν ἑταίρων πρὸς Τεῦκρον τὸν Τρῶα· ὁ δὲ Τρὼς ἀναγνωρίσας τὸν Δάρδανον δίδωσιν αὐτῷ τὴν θυγατέρα Βατείαν, καὶ ἀποθνήσκων τὴν βασιλείαν. Mnaseas de Patras, fragm. 28; *ibid.*, p. 154.

de Dardanos. Mais la mesure préalable qu'indiquaient les cruels usages de cette époque barbare n'avait pas été négligée. Une tradition, rapportée par Strabon, atteste que les Phrygiens venant de Thrace avaient mis à mort le prince de Troie[1].

Toutefois ces violences furent accompagnées d'un bienfait. Les Phrygiens apportèrent l'agriculture en Troade. L'introduction de l'agriculture dans ce pays est, comme Platon le constate, un événement contemporain de la fondation de Dardanie à laquelle il est intimement lié. Dardanie est bâtie en plaine par une population agricole à laquelle ne pouvaient convenir les hautes citadelles de la population précédente qui était pastorale[2].

§ 4. *Guerre des Phrygiens ou Dardani contre les Égyptiens vers l'an* 1400 *av. J.-C.*

Les Phrygiens ne furent pas longtemps indépendants. Bientôt après leur établissement en Troade, on vit commencer la conquête de l'Asie-Mineure par les Assyriens. Les Phrygiens étaient vraisemblablement déjà vassaux des rois de Ninive quand, vers l'année 1400, ils soutinrent, avec les Khéta, ou peuple de la vallée de l'Oronte, avec les Masa ou Mysiens, alors en possession du pays qui fut plus tard la Lydie, et avec les Léka ou Lyciens, une guerre contre le célèbre roi d'Egypte Ramsès II. Ils furent vaincus dans une bataille livrée aux environs de l'emplacement où devait être un jour bâtie la ville

1. Τῶν Φρυγῶν ἐκ τῆς Θράκης περαιωθέντων, ἀνελόντων τε τῆς Τροίας ἄρχοντα καὶ τῆς πλησίον γῆς... Strabon, XII, 8, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 490, l. 12-14.

2. Εἰς τὸ κοίνον μείζους ποιοῦντες πόλεις πλείους συνέρχονται καὶ ἐπὶ γεωργίας τὰς ἐν ταῖς ὑπωρείαις τρέπονται. Platon, *Lois*, III; éd. Didot-Schneider, t. II, p. 301, l. 45 et suiv.

Κτίσσε δὲ Δαρδανίην, ἐπεὶ οὔπω Ἴλιος ἱρὴ
ἐν πεδίῳ πεπόλιστο, πόλις μερόπων ἀνθρώπων,
ἀλλ' ἔθ' ὑπωρείας ᾤκουν πολυπιδάκου Ἴδης.

Homère, *Iliade*, XX, 215-217, cité par Platon, *Lois*, III; *ibid.*, p. 302, l. 27-30

d'Antioche [1]. Vers la même époque ou sous quelque successeur de Ramsès II, Hèraclès, l'Hèraclès phénicien, c'est-à-dire une flotte phénicienne au service d'Egypte, partait d'Argos, alors entre les mains des *Tana* ou descendants de l'égypto-phénicien Danaos et allait faire le siège d'Ilion qu'elle prit et dévasta[2].

De ces deux faits, — victoire de Ramsès II et prise d'Ilion, — vient la légende d'après laquelle Sésostris aurait assujetti les Thraces [3]. Sésostris est le nom grec de Ramsès II. Quant aux Phrygiens vaincus par lui et qu'Hérodote appelle Thraces, les monuments grecs les appellent ***Dardani*** ou ***Dardaina*** [4]. ***Dardani***, ***Dardaina***, en effet est l'homérique ***Dardanos***.

Ilios ou Ilion, capitale des Dardaniens chez les auteurs grecs, est nommé *Iliuna* par les Egyptiens, et a un prince distinct de celui des *Dardani* si l'on adopte une lecture de M. de Rougé. Quoi qu'il en soit, tandis que Dardanos est un nom thrace, *Ilios* est d'origine assyrienne.

1. F. Lenormant, *Manuel*, t. I, p. 410, 421; cf. de Rougé, *Revue archéologique*, t. XVI (1867), p. 37; *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I, p. 3; Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 185, 287; Maspero, *Histoire ancienne*, 4e éd., p. 220.

2. Ἀλλ' οἷόν τινά φασι βίην Ἡρακληείην
εἶναι, ἐμὸν πατέρα θρασυμέμνονα, θυμολέοντα·
ὅς ποτε δεῦρ' ἐλθὼν ἕνεχ' ἵππων Λαομέδοντος,
ἓξ οἴῃς σὺν νηυσὶ καὶ ἀνδράσι παυροτέροισιν,
Ἰλίου ἐξαλάπαξε πόλιν, χήρωσε δ' ἀγυιάς.

Iliade, V, 638-642.

Ἤματι τῷ ὅτε κεῖνος ὑπέρθυμος Διὸς υἱὸς
ἔπλεεν Ἰλιόθεν, Τρώων πόλιν ἐξαλαπάξας.

Ibid., XIV, 250-251. Cf. XV, 25-30. Les Tana ou Danaens étaient déjà en possession d'Argos sous le règne de Thoutmos III, 1600-1550. Le siège d'Ilion par l'Héraclès phénicien eut lieu sous Laomédont, père de Priam.

3. [Σέσωστρις] διεξήϊε τὴν ἤπειρον, ἐς ὃ ἐκ τῆς Ἀσίης ἐς τὴν Εὐρώπην διαβὰς τούς τε Σκύθας κατεστρέψατο καὶ τοὺς Θρήικας. Hérodote, II, 103, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 165; Didot-Dindorf, p. 103.

4. Les Dardaniens furent vaincus mais non conquis. Il n'est question ni d'eux, ni des Thraces dans l'énumération faite à Germanicus par les prêtres égyptiens, des peuples subjugués par Ramsès. Tacite, *Annales*, II, 60; éd. Teubner-Halm, t. I, p. 73.

§ 5. *La conquête assyrienne en Asie-Mineure*, XVe-XIIIe *siècle.*

La conquête assyrienne en Phrygie ne paraît pas avoir eu pour effet, comme plus tard en Lydie, la substitution du peuple victorieux au peuple qui avait été jusque-là en possession du sol. En Lydie une dynastie nouvelle commença, celle des Héraclides ou adorateurs du dieu assyrien Adar qui succédèrent à la dynastie des Atyades ou Héthéens [1]; mais la dynastie des descendants de Dardanos en Troade, telle que nous la rapporte Homère, ne semble pas subir d'interruption; seulement, le second successeur de Dardanos a deux fils qui portent les noms du dieu suprême des Assyriens : l'un s'appelle Ilos et a un fils qui bâtit la ville d'*Ilios* ou Ilion, l'autre s'appelle Assaracos [2]. Or, le dieu par excellence des Assyriens était Ilu, autrement dit Assur [3]. Le culte du grand dieu des Assyriens fut donc imposé par la conquête aux Phrygiens de la Troade qui

1. Voyez plus haut, p. 118-121.

2. Τρωὸς δ' αὖ τρεῖς παῖδες ἀμύμονες ἐξεγένοντο,
Ἶλός τ' Ἀσσάρακός τε καὶ ἀντίθεος Γανυμήδης.

Iliade, XX, 231-232. Il faudrait suppléer un digamma entre l'*I* et l'*o* d'*Ilos* et lire *Ilvos*. Le nom d'Ilion, 'Ilvion, *Iliuna* dans les documents égyptiens, s'expliquerait de même. Dardanos avait bâti Dardania sur la montagne; Laomedont, fils d'Ilos ou 'Ilvos, bâtit Ilion en plaine.

Δάρδανον αὖ πρῶτον τέκετο νεφεληγερέτα Ζεύς,
κτίσσε δὲ Δαρδανίην· ἐπεὶ οὔπω Ἴλιος ἱρὴ
ἐν πεδίῳ πεπόλιστο, πόλις μερόπων ἀνθρώπων.

Iliade, XX, 215-217. Cf. XXI, 442-447. Dans le poème de Pentaour, le prince des Dardani et celui d'Iliuna sont distingués l'un de l'autre suivant M. de Rougé. Ainsi, à la date de ce document, 1400, un Etat fondé par les Assyriens en Troade existe distinct de celui qu'avaient fondé les Thraces. — M. Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique*, p. 287 (cf. F. Lenormant, *Les antiquités de la Troade*, p. 36), conteste la lecture du mot qui, suivant M. de Rougé, devait se prononcer Iliuna. Ajoutons que l'*n* d'*Iliuna* ne s'accorde pas avec la fortune ordinaire du nom d'Ilion qui est *Ilios* (Voyez Pierron, l'*Iliade d'Homère*, t. II, p. 90, note sur le vers 71 du livre XV). Mais M. Maspero maintient la doctrine de M. de Rougé.

3. F. Lenormant, *Manuel*, t. II, p. 182. Robiou, dans la *Revue des questions historiques*, t. XI, p. 315.

durent accueillir au milieu d'eux une colonie assyrienne et dont les souverains paraissent être devenus vassaux des rois de Ninive.

Le dieu national de l'Assyrie ne se contenta pas de ce succès. En effet, nous le voyons, toujours sous le nom d'Ilos, chasser le pélasge Tantale de Paphlagonie[1]; et peu après, le fils de Tantale, Pélops, fugitif, est obligé de chercher un asile dans le Péloponnèse; c'est-à-dire que les Assyriens, après avoir soumis les Phrygiens à leur suzeraineté, expulsèrent les Pélasges[2]; voilà comment Adar ou Bel, l'Héraclès assyrien, devint le fondateur de la dynastie sémite qui régna sur un peuple nouveau, sur les Lydiens[3], dans la portion méridionale des régions d'Asie-Mineure, occupées par la tribu pélasgique des Mysiens, c'est-à-dire par les Mêïones d'Homère, par les Masa des monuments égyptiens. Les Mysiens ne se maintinrent en Asie que dans la portion septentrionale de leur ancien territoire dans laquelle ils restèrent dominants, malgré la présence des Phrygiens, leurs vainqueurs d'autrefois, et à laquelle, dans la géographie des temps classiques, après tant de révolutions, resta le vieux nom de Mysie[4].

Les conquêtes assyriennes en Asie-Mineure paraissent avoir commencé au XVe siècle. Le XVe siècle est la date probable de la fondation d'Ilion si cette ville est bien mentionnée sous le nom d'*Iliuna*, dans les monuments égyptiens du règne de Ramsès II, vers l'an 1400 avant notre ère. Les conquêtes assyriennes se continuèrent au XIIIe siècle. C'est au XIIIe siècle que, d'après Hérodote, commence en Lydie la dynastie assyrienne des Héraclides dont il n'est pas question dans le poème de

1. Ὁ Τάνταλος *μισηθεὶς ὑπὸ τῶν θεῶν ἐξέπεσεν ἐκ τῆς* Παφλαγονίας *ὑπὸ* Ἴλου *τοῦ* Τρωός. Didore, IV, 74, § 4; éd. Didot-Müller, t. I, p. 244.

2. Voir plus haut, p. 107-109.

3. Le nom de Lydiens, *Λυδοί* en grec, *Lud* dans la Bible, paraît identique à celui de Routennou, par lequel les monuments égyptiens désignent les Assyriens. Sur les conquêtes des Assyriens en Lydie, voir F. Lenormant, *Les antiquités de la Troade*, p. 68.

4. Voyez plus haut, p. 93.

Pentaour, sur les guerres de Ramsès II contre les populations de l'Asie-Mineure, vers l'an 1400 avant J.-C.

A l'époque de la guerre de Troie, vers l'an 1200, la suprématie assyrienne était encore reconnue des Phrygiens, c'est par là que s'explique la tradition qui, de l'homérique Memnon, fils de l'Aurore, un des guerriers combattant contre les Grecs sous les murs de Troie [1], fait le chef d'une armée envoyée au secours de Priam par le roi d'Assyrie [2].

Nous proposons donc les dates suivantes : arrivée de Dardanos en Asie et fondation de Dardania vers 1500 ; conquête de la Troade par les Assyriens et fondation d'Ilion vers 1450 [3]

1. Memnon est une fois mentionné dans l'*Odyssée* comme une merveille de beauté.

Κεῖνον δὴ κάλλιστον ἴδον μετὰ Μέμνονα δῖον.

Odyssée, XI, 522. Un fragment de poète cyclique le donne comme identique au fils de l'Aurore qui, d'après l'*Odyssée* aurait tué Antilochos, fils de Nestor : Μέμνων δὲ ὁ 'Ηοῦς υἱὸς ἔχων ἡφαιστότευκτον πανοπλίαν παραγίνεται τοῖς Τρωσὶ βοηθήσων. *Cycli fragmenta* , éd. Didot, p. 583, col. 1.

Μνήσατο γὰρ κατὰ θυμὸν ἀμύμονος 'Αντιλόχοιο
τὸν ῥ' 'Ηοῦς ἔκτεινε φαεινῆς ἀγλαὸς υἱός.

Odyssée, IV, 187-188. Comme l'Aurore était épouse de Tithon et que Tithon était fils de Laomédont, on a prétendu par là rattacher Memnon à la généalogie royale de Troie :

'Ηὼς δ' ἐκ λεχέων παρ' ἀγαυοῦ Τιθωνοῖο.

Iliade XI, 1.

Λαομέδων δ' ἄρα Τιθωνὸν τέκετο Πρίαμόν τε.

Iliade, XX, 237. A ces vers comparez les deux textes suivants : Τιθωνοῦ τοῦ Λαομέδοντος, Πριάμου δὲ ἀδελφοῦ ἠράσθη ἡ 'Ημέρα. Hellanique, fragment 142; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 64. — Τιθωνὸν μὲν οὖν 'Ηὼς ἁρπάσασα δι' ἔρωτα εἰς Αἰθιοπίαν κομίζει. Apollodore, III, 12, § 4; cf. § 3; *ibid.*, p. 170. Mais Homère ne raconte nulle part que Memnon fût fils de Tithon.

2. Τὸν μὲν Πρίαμον βαρυνόμενον τῷ πολέμῳ καὶ βασιλεύοντα τῆς Τρῳάδος, ὑπήκοον δ' ὄντα τῷ βασιλεῖ τῶν 'Ασσυρίων, πέμψαι πρὸς αὐτὸν πρεσβευτὰς περὶ βοηθείας. Τὸν δὲ Τεύταμον μυρίους μὲν Αἰθίοπας, ἄλλους δὲ τοσούτους Σουσιανοὺς σὺν ἅρμασι διακοσίοις ἐξαποστεῖλαι, στρατηγὸν ἐπικαταστήσαντα Μέμνονα τὸν Τιθωνοῦ. Ctésias, fragm. 18; Didot-Müller, *Ctesiæ... fragmenta*, p. 34-35. — Μόνη γὰρ τέτευχεν ἀναγραφῆς ἡ πεμφθεῖσα συμμαχία τοῖς Τρωσὶν ὑπ' 'Ασσυρίων, ἧς ἐστρατήγει Μέμνων ὁ Τιθωνοῦ. Diodore, II, 22, § 1; éd. Didot-Müller, t. I, p. 98.

3. F. Lenormant, *Antiquités de la Troade*, p. 64-66, ne parle pas de conquête des Assyriens en Asie Mineure avant 1270, mais il n'indique

guerre contre l'Egypte sous Ramsès II, vers 1400. Quoi qu'il en soit de ces dates qui ne sont qu'approximatives, il est certain que les Phrygiens sont des Thraces venus d'Europe s'établir en Asie, que les Phrygiens et les Thraces d'Europe ont parlé la même langue ; que cette langue était indo-européenne et du groupe européen. Les Thraces d'Europe comme les Phrygiens étaient de la race qui a importé d'Asie l'agriculture en Europe, et c'est aux Thraces que la Grèce doit cet important élément de civilisation.

§ 6. *La langue des Thraces et des Phrygiens.*

C'est à M. Fick que revient l'honneur d'avoir établi que la langue des Thraces et des Phrygiens était européenne [1].

Roue, en phrygien, se disait *kiklê* avec un *k* initial comme dans le grec *kuklo-s*. Ce *k* s'est affaibli en *tch* dans les deux langues ariennes : en sanscrit où l'on dit *tchakrá-s*, et en zend où l'on prononce *tchakhra*.

Le nom du chien, en phrygien, était à peu près le même qu'en grec où il s'écrit *kuôn*. Platon, à qui nous devons cette observation[2], ne l'aurait pas faite si ce nom en phrygien avait eu un *ç* initial comme dans le sanscrit *çvâ*. Une danse phrygienne s'appelait *brikismata*, dérivé d'une racine BRIK, « danser », à laquelle on ne trouve d'autre équivalent dans les langues indo-européennes d'Asie que le sanscrit BHRAÇ, « tomber », et le zend BARAÇ, « chanceler ». Le phrygien ne faisait donc point cette permutation du *k* en sifflante qui est un des caractères distinctifs des langues asiatiques de la famille indo-européenne comme du slave.

aucun fait ni aucun texte qui puisse fournir une objection à notre système.

1. *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung*, t. VII, p. 358-384 ; *Die ehemalige Spracheinheit der Indogermanen Europas*, p. 408-423.

2. Φανεροί τ' εἰσὶν οὕτως αὐτὸ καλοῦντες Φρύγες σμικρόν τι παρακλίνοντες· καὶ τό γ' ὕδωρ καὶ τὰς κύνας καὶ ἄλλα πολλά. Platon, *Cratyle*, c. 25 ; éd. Didot, t. I, p. 302, l. 24.

Les Phrygiens appelaient leurs souliers, *sukkhoï*, mot qui peut paraître identique au latin *soccus*, sorte de chaussure ; en zend le mot correspondant est *hakha*, semelle, avec un *h* initial tenant lieu d'un *s* primitif. Il est évident que le mot phrygien qui a conservé cet *s* ne vient pas du zend auquel nous avons vu qu'on doit rattacher le scythe. Il est invraisemblable qu'il vienne du sanscrit, c'est-à-dire de l'Inde. Le phrygien est donc une langue européenne.

Sa parenté intime avec le thrace est prouvée en dehors des considérations historiques par les observations suivantes. Le phrygien avait perdu de bonne heure les aspirées primitives ; exemples : *glouros*, « or », de la racine GHEL, « être jaune » ; *daos*, « loup », le même mot que le grec *thôs*, « chacal » ; *bagaios*, nom du dieu suprême, en sanscrit *bhaga-s*. Quand on dit que les Phrygiens avaient perdu leurs aspirées de bonne heure, il ne faut pas entendre qu'ils ne les possédassent point encore lorsqu'ils sont arrivés de Thrace en Asie, c'est-à-dire vers l'an 1500 avant notre ère. Le nom même de Phrygiens, *Phruges*, comparé aux formes plus modernes *Bruges* et *Briges*, prouve qu'il s'est produit là une révolution postérieure à la date où les Phrygiens et les Thraces se sont séparés des autres rameaux de la race européenne. La présence originaire d'une aspirée initiale dans le terme ethnographique dont il s'agit, ne peut être contestée : *Phruges* en grec tient lieu d'un primitif *Bhruges*. Peut-être pourrait-on comparer au nom de peuple *Phruges* le latin *homo frugi*. Mais quelle qu'ait été leur prononciation préhistorique, les Phrygiens des époques historiques remplaçaient les aspirées primitives par les moyennes correspondantes. Or les Thraces avaient fait subir aux aspirées la même altération : *Briges* était la forme thrace du nom des Phrygiens.

Un autre caractère commun du thrace et du phrygien était de remplacer souvent par le *z* le *g* primitif aspiré ou non aspiré. Exemples, en phrygien, *zelkia*, « légume », de la racine GHEL, « pousser » ; *zemelen*, à l'accusatif, « esclave », de la racine GEM, « prendre » ; *zetna*, « porte », de la racine GHED, « pren-

dre » ; *zeuma*, « source », de la racine GHEU, GHU, « verser » ; *mazeus*, nom du dieu suprême, de la racine MAGH, « pouvoir ». De ces noms phrygiens, nous rapprocherons des noms thraces : *Zalmolxis*, nom du dieu des Gètes, peuple thrace; veut dire, « celui qui porte un manteau » ; c'est un composé : le premier terme, *zalmo*, est presque identique au grec *chlamys* = **ghlamu-s*. Le thrace *zetraia*, « pot », paraît dériver de la même racine que le sanscrit *ghata*, même sens. *Zelas*, nom thrace du vin, est, sauf la voyelle finale du thème, à peu près le grec *chalis* = **ghali-s*, « vin pur ». Le second terme, *dizus*, des noms de lieu composés thraces, *Tarpo-dizus*, *Ostu-dizus*, *Burtu-dizus*, paraît dériver de la racine DHEIGH, DHIGH, « construire », d'où le grec *teichos*, « mur ». Ainsi le peu que nous savons des langues parlées en Thrace et en Phrygie, semble suffire à prouver l'unité du peuple qui se servait de ces langues pour exprimer sa pensée.

On a vu plus haut, p. 221, que les Thraces, tant d'Europe que d'Asie, n'appartenaient pas au rameau asiatique de la race indo-européenne; ils se distinguent par là de leurs voisins du nord et de l'est, les Scythes, qui sont d'origine iranienne. Ils se séparent aussi des Hellènes, leurs voisins du sud, par leur manière de traiter la gutturale, soit sonore, soit aspirée : en effet, tandis que les Hellènes conservent toujours la gutturale sonore *g*, et font de la sonore aspirée *gh* une sourde aspirée *kh*, les Thraces d'Europe et d'Asie changent souvent la première et la seconde en *z*. Ils ont cela de commun avec les Letto-Slaves; mais ils gardent le *k* dans les mots où ceux-ci le changent en sifflante. Eux dont les consonnes n'ont aucun rapport avec les consonnes germaniques renforcent la racine SRU, « couler », d'un *t* qui ne se trouve que dans les langues germaniques. Le nom du fleuve Strymon se lit déjà chez Hésiode[1] ; c'est l'allemand, *strom*, « torrent », qui l'explique; jamais les Germains n'ont habité les bords du Strymon, et à l'époque où les Thraces possédaient la Macédoine, le Strymon était une

1. Hésiode, *Théogonie*, vers 339.

rivière de Thrace. Les Thraces sont donc apparentés aux principales familles de la race européenne; mais leur langue se distingue des langues de chacune de ces familles par certains caractères phonétiques qui lui donnent une place à part [1].

Les Thraces avaient apporté d'Asie un principe moral originairement commun à tous les Indo-Européens, mais dont l'énergie était bien affaiblie chez les Grecs et les Romains de l'époque classique : ils croyaient que l'âme survivait au corps. Les Gètes, nous dit Hérodote, qui sont les plus nobles et les plus justes des Thraces, envoient tous les cinq ans un messager à Zalmoxis, leur dieu. Voici comment ils s'y prennent : plusieurs d'entre eux se mettent en rang, les lances à la main; d'autres saisissent le messager par les pieds et par les mains, et le lancent en l'air. Si le messager, retombant sur les lances, est tué, sa mort est considérée comme un indice que le dieu accueille la demande qu'on lui adresse. Si le messager ne meurt pas, on en conclut que c'est un méchant homme et que Zalmoxis n'a pas voulu l'agréer, et on prend un autre mandataire. En effet, les Gètes croyaient que tous les morts allaient trouver Zalmoxis [2]. Les Romains de l'époque classique s'étonnèrent beaucoup de la puissante influence qu'exerçait chez les Gaulois la croyance à l'immortalité de l'âme; mais les Gaulois ne sont pas les seuls

1. Les anciens croyaient que les Arméniens étaient une colonie phrygienne et par conséquent thrace : Ἀρμένιοι... ἐόντες Φρυγῶν ἄποικοι. Hérodote, VII, 73; édition Teubner-Dietsch, p. 156; Didot-Dindorf, p. 340. — Ἀρμένιοι τὸ γένος ἐκ Φρυγίας, καὶ τῇ φωνῇ πολλὰ φρυγίζουσι. Eudoxe de Knide cité par Eustathe, *Geographi græci minores*, t. II, p. 341, l. 42-43. Cet auteur écrivait vers le milieu du troisième siècle avant J.-C. Cf. Maspero, *Histoire ancienne*, 4e édition, p. 667. Les conclusions des savants mémoires de M. Hübschmann, *Ueber die Stellung der Armenischen*, et *Armeniaca*, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIII, p. 48-49, 400-407, ne nous autorisent pas à rejeter cette doctrine des anciens; elle date d'une époque où le phrygien existait encore et où l'arménien était bien moins altéré que dans les documents accessibles aujourd'hui : les plus vieux de ces documents ne remontent qu'au cinquième siècle de notre ère. Cf. *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XXIII, 30.

2. Hérodote, IV, 94-95; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 334-335; Didot-Dindorf, p. 210.

Indo-Européens qui aient eu ce dogme; les Gètes croyaient comme les Gaulois que l'âme est immortelle.

§ 7. *Domaine des Thraces dans la péninsule des Balkans, au nord de cette péninsule et dans les îles de la mer Égée. Leur marine.*

Les Gètes, au cinquième siècle avant notre ère, habitaient entre l'Hémus et le Danube [1]. Plus tard ils passèrent le Danube, et avec les Daces, une de leurs tribus, ils s'établirent au nord de ce fleuve [2]. Au sud du Danube, à l'ouest des Gètes, dans la vallée de la Morava, les Triballes étaient aussi des Thraces [3]. Les Thraces s'étendaient à l'ouest jusqu'aux Illyriens, rameau de la même famille qui atteignait l'Adriatique [4]. Mais au milieu des possessions thraco-illyriennes, on voyait des populations pélasgiques, les Mysiens, en grec *Musoï,* en égyptien *Masa,* et les Teucriens, en grec *Teucroï,* en égyptien *Takkaro,* plus tard appelés Péoniens, qui s'étaient maintenus indépendants. Ce fut même, suivant Hérodote, une guerre contre les

1. Τοὺς ὑπερβάντι Αἷμον Γέτας, καὶ ὅσα ἄλλα μέρη ἐντὸς τοῦ Ἴστρου ποταμοῦ πρὸς θάλασσαν μᾶλλον τὴν τοῦ Εὐξείνου πόντου κατῴκητο. Thucydide, II, 96, § 1; éd. Didot-Haase, p. 98.

2. Τοῦ ποταμοῦ τὰ μὲν ἄνω καὶ πρὸς ταῖς πηγαῖς μέρη μέχρι τῶν καταρακτῶν Δανούιον προσηγόρευον, ἃ μάλιστα διὰ τῶν Δακῶν φέρεται, τὰ δὲ κάτω μέχρι τοῦ Πόντου τὰ παρὰ τοὺς Γέτας καλοῦσιν Ἴστρον· ὁμόγλωττοι δ' εἰσὶν οἱ Δακοὶ τοῖς Γέταις. Παρὰ μὲν οὖν τοῖς Ἕλλησιν οἱ Γέται γνωρίζονται μᾶλλον διὰ τὸ συνεχεῖς τὰς μεταναστάσεις ἐφ' ἑκάτερα τοῦ Ἴστρου ποιεῖσθαι. Strabon, VII, 3, § 13; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 253, l. 11. — Daci quoque suboles Getarum sunt. Justin XXXII, 3; éd. Teubner-Ieep, p. 172.

3. Ἐξ Ἰλλυριῶν δὲ ῥέων πρὸς βορέην ἄνεμον Ἄγγρος ποταμὸς ἐσβάλλει ἐς πεδίον τὸ Τριβαλλικὸν καὶ ἐς ποταμὸν Βρόγγον. Hérodote, IV, 49, § 2; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 315; Didot-Dindorf, p. 198. Cf. Thucydide, II, 96, § 4; éd. Didot-Haase, p. 98. — Τὸ τῶν Τριβαλλῶν δ' ἔθνος, Θρᾳκικὸν ὄν. Strabon, VII, 3, § 13; éd. Didot, p. 253, l. 19-20. Μετὰ δὲ τὴν τῶν Σκορδίσκων χώραν παρὰ μὲν τὸν Ἴστρον ἡ τῶν Τριβαλλῶν καὶ Μυσῶν ἐστιν. Strabon, VII, 5, § 12; *ibid.*, p. 264, l. 22-24.

4. Ἐνετῶν ἔχονται Θρᾷκες Ἴστροι λεγόμενοι.
Scymnus de Chio, vers 391; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 212. Les Vénètes ou Énètes étaient Illyriens.

Mysiens et les Teucriens qui força une partie des Thraces à émigrer en Asie-Mineure [1], et à y porter le nom de Phrygie, ce qui semble avoir eu lieu vers l'an 1500 avant notre ère.

A la fin du quatrième siècle avant notre ère, les Thraces possédaient les côtes occidentales de l'Archipel, de la mer de Marmara et de la mer Noire, depuis le Strymon qui se jette dans l'Archipel à l'est de la presqu'île du mont Athos, jusqu'à l'embouchure du Danube [2]. Ils avaient dû tant à leur marine qu'à leurs armées de terre, douze ou quinze siècles plus tôt, des possessions importantes dans des contrées plus méridionales. En effet leur puissance maritime précéda celle des Phénico-Egyptiens (p. 89-90); or, celle-ci paraît dater des conquêtes de Thoutmos III, roi d'Egypte (1600-1550).

Les Thraces arrivèrent avant les Phéniciens à Thasos; les Dardaniens ou Thraces de Troade s'établirent dans l'île de Samothrace antérieurement aux Phéniciens qui, dit-on, les contraignirent à gagner l'Asie-Mineure [3].

Au sud de la Samothrace, une des premières îles que les Thraces colonisèrent paraît avoir été celle de Lemnos. Elle fut occupée par les Sinties; ce peuple thrace demeurait d'abord sur les bords du Strymon [4]. Quand Hêphaïstos (Vulcain) fut pré-

1. Θρήϊκες δὲ... διαβάντες μὲν ἐς τὴν Ἀσίην ἐκλήθησαν Βιθυνοί, τὸ δὲ πρότερον ἐκαλέοντο, ὡς αὐτοὶ λέγουσι Στρυμόνιοι, οἰκέοντες ἐπὶ Στρυμόνι· ἐξαναστῆναι δέ φασι ἐξ ἠθέων ὑπὸ Τευκρῶν τε καὶ Μυσῶν. Hérodote, VII, 75, § 2; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 156; Didot-Dindorf, p. 340. Sur les Teucriens et les Mysiens, voyez ici même, plus haut, p. 94-99.

2. Διήκει δὲ ἡ Θράκη ἀπὸ Στρυμόνος ποταμοῦ μέχρι Ἴστρου ποταμοῦ τοῦ ἐν τῷ Εὐξείνῳ Πόντῳ... Scylax chez Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, 54.

3. C'est probablement le sens des récits qui nous montrent Harmonie, sœur de Dardanos, épousant Cadmos qui envoie Dardanos en Asie-Mineure. Δάρδανος... ἀφίκετο εἰς Σαμοθράκην μετὰ Ἁρμονίας καὶ Ἰασίωνος τῶν ἀδελφῶν· ...γαμεῖ τὴν Ἁρμονίαν ὁ Κάδμος καὶ ἀποστέλλει τὸν Δάρδανον εἰς τὴν Ἀσίαν μετὰ τῶν ἑταίρων πρὸς Τεῦκρον τὸν Τρῶα. Mnaséas, fragm. 28; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 154. — Κάδμος ὑπὸ τοῦ πατρὸς κατὰ ζήτησιν τῆς ἀδελφῆς Εὐρώπης σταλεὶς καὶ πλανώμενος περιπετὴς γέγονεν Ἁρμονίᾳ τῇ τοῦ Δαρδάνου ἀδελφῇ. Arrien de Nicomédie, fr. 65; *ibid.*, p. 598.

4. Ὁ Στρυμὼν ἐξ Ἀγριάνων... διὰ Μαίδων καὶ Σιντῶν εἰς τὰ μεταξὺ Βισαλ-

cipité par Zeus du haut du ciel, ce fut à Lemnos et chez les Sinties qu'il tomba. Voilà du moins le récit qu'Homère met dans la bouche d'Hêphaïstos [1]. Héphaïstos est le grand forgeron de l'*Iliade :* il fabrique la cuirasse de Diomède [2] et l'armure d'Achille [3]. D'accord avec le grand poète, Hellanique de Lesbos nous donne les Sinties pour des fabricants d'armes de guerre [4]; il prétend même que ce seraient eux qui auraient forgé les premières [5], c'est-à-dire que les Thraces auraient introduit cette industrie en Grèce et qu'elle aurait été inconnue aux Pélasges.

Après la chute de la puissance des Thraces, Lemnos retomba au pouvoir des Pélasges qui, vraisemblablement, y avaient précédé les Thraces. Le souvenir de la domination thrace dans cette île s'effaça. Aussi Philochoros, écrivant un siècle et demi après Hellanique, nous donne-t-il les Sinties pour des Pélasges [6]. La cause de son erreur est trop claire pour que son témoignage puisse prévaloir contre celui d'un ancien comme Hellanique, d'un érudit comme Strabon.

τῶν καὶ Ὀδομάντων ἐκπίπτει. Strabon, VII, fragm. 36; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 281, l. 18-20. — Ὅτι Σιντοί, ἔθνος Θρᾳκικόν, κατῴκει τὴν Λῆμνον νῆσον... Strabon, VII, 45; *ibid.*, p. 282.

1. Πᾶν δ' ἦμαρ φερόμην, ἅμα δ' ἠελίῳ καταδύντι
κάππεσον ἐν Λήμνῳ· ὀλίγος δ' ἔτι θυμὸς ἐνῆεν·
ἔνθα με Σίντιες ἄνδρες ἄφαρ κομίσαντο πεσόντα.

Iliade, I, 592-594.

2. Αὐτὰρ ἀπ' ὤμοιιν Διομήδεος ἱπποδάμοιο
δαιδάλεον θώρηκα, τὸν Ἥφαιστος κάμε τεύχων.

Iliade, VIII, 194-195.

3. *Iliade*, XVIII, 468-614.

4. Ἦσαν δὲ αὐτόθι [ἐν Λήμνῳ] κατοικοῦντες Θρᾷκές τινες, οὐ πολλοὶ ἄνθρωποι· ἐγεγόνεισαν δὲ μιξέλληνες. Τούτους ἐκάλουν οἱ περίοικοι Σίντιας, ὅτι ἦσαν αὐτῶν δημιουργοί τινες πολεμιστήρια ὅπλα ἐργαζόμενοι. Hellanique, fragment 112; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 60.

5. Ἑλλάνικος δέ φησι Σίντιας ὀνομασθῆναι τοὺς Λημνίους, διὰ τὸ πρώτους ὅπλα ποιῆσαι πολεμικὰ πρὸς τὸ σίνεσθαι τοὺς πλησίον καὶ βλάπτειν. Hellanique, fragm. 113; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 60.

6. Φιλόχορός φησι Πελασγοὺς αὐτοὺς [τοὺς Σίντιας] ὄντας οὕτω προσαγορευθῆναι, ἐπεὶ πλεύσαντες εἰς Βραυρῶνα κανηφόρους παρθένους ἥρπασαν. Σίνεσθαι δὲ τὸ βλάπτειν λέγουσιν. Philochore, fragm. 6; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 385. Cf. Hérodote IV, 145; VI, 138.

Une autre île thrace fut Naxos, d'abord appelée Strongyle, dit Diodore, et plus tard possédée par les Cariens, c'est-à-dire par les Egypto-Phéniciens, sujets de Minos[1] (p. 175-176). La légende homérique du dieu thrace *Dionusos* est associée par Apollodore à l'histoire primitive de Naxos. C'est en se rendant à Naxos que Dionusos voyageant sur un navire tursâne, changea en dauphins les matelots[2].

Les Thraces s'emparèrent aussi de l'île d'Eubée, mais ils n'y arrivèrent pas de Naxos ni de Lemnos. Ayant conquis la Macédoine[3], ils s'avancèrent par terre jusque dans la Phocide où Thucydide nous les montre[4], et c'est d'Abant, en Phocide qu'ils gagnèrent Eubée. Tel est le récit d'Aristote[5]. De la Phocide ils passèrent aussi dans la Béotie où ils précédèrent Cadmos. Les Phlégyens venus de Daulis, en Phocide, qui prennent Thèbes et la dévastent avant l'arrivée de Cadmos[6], paraissent

1. Περὶ τῆς Νάξου διέξιμεν. Αὕτη γὰρ ἡ νῆσος τὸ μὲν πρῶτον προσηγορεύετο Στρογγύλη, ᾤκησαν δὲ αὐτὴν πρῶτοι Θρᾶκες διά τινας τοιαύτας αἰτίας... Οἱ μὲν οὖν Θρᾶκες ἐνταῦθα κατοικήσαντες ἔτη πλείω τῶν διακοσίων ἐξέπεσον, αὐχμῶν γενομένων, ἐκ τῆς νήσου. Μετὰ δὲ ταῦτα Κᾶρες ἐκ τῆς νῦν Λατμίας καλουμένης μεταναστάντες ᾤκησαν τὴν νῆσον. Diodore, V, 50, § 1; 51, § 3; éd. Didot-Müller, t. I, p. 286-287.

2. Οἱ μὲν γὰρ Δρακάνῳ σ', οἱ δ' Ἰκάρῳ ἠνεμοέσσῃ
φάσ', οἱ δ' ἐν Νάξῳ, δῖον γένος, Εἰραφιῶτα,
οἱ δέ σ' ἐπ' Ἀλφειῷ ποταμῷ βαθυδινήεντι
κυσαμένην Σεμέλην τεκέειν Διὶ τερπικεραύνῳ.

Homère, *Hymne à Dionusos*, XXXIV, 1-4, éd. Teubner-Baumeister, p. 85-86, ou XXVI, 1-4; éd. Didot, p. 572. — Διόνυσος δὲ... βουλόμενος ἀπὸ τῆς Ἰκαρίας εἰς Νάξον διακομισθῆναι, Τυῤῥηνῶν λῃστρικὴν ἐμισθώσατο τριήρη. Apollodore, III, 5, § 3; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I. p. 155.

3. Πιερία γὰρ καὶ Ὄλυμπος καὶ Πίμπλα καὶ Λειβηθρον τὸ παλαιὸν ἦν Θρᾴκια χωρία καὶ ὄρη, νῦν δ' ἔχουσι Μακεδόνες. Strabon, X, 3, § 17; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 404, l. 38-40. Un hymne homérique joint au nom du mont Athos l'épithète de Thrace :

Θρηΐκιός τ' Ἀθόως, καὶ Πηλίου ἄκρα κάρηνα.

Hymne à Apollon délien, vers 33, éd. Teubner-Baumeister, p. 4.

4. Ὁ μὲν ἐν Δαυλίᾳ τῆς Φωκίδος νῦν καλουμένης γῆς ὁ Τηρεὺς ᾤκει, τότε ὑπὸ Θρᾳκῶν οἰκουμένης. Thucydide, II, 29, § 3; éd. Didot-Haase, p. 68.

5. Φησὶ δ' Ἀριστοτέλης ἐξ Ἄβας τῆς Φωκικῆς Θρᾶκας ὁρμηθέντας ἐποικῆσαι τὴν νῆσον [Εὔβοιαν] καὶ ἐπονομάσαι Ἄβαντας τοὺς ἔχοντας αὐτήν. Aristote, fragm. 105; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 141. Cf. Strabon, X, 1, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 382, l. 18-26.

6. Ἀμφίων καὶ Ζῆθος τὰς Θήβας ἐτείχισαν... Φερεκύδης δὲ καὶ τὴν αἰτίαν

être des Thraces. Daulis est la première forme du nom de Daulia[1], anciennement habitée par les Thraces, comme nous l'apprend Thucydide[2]. La présence des Thraces en Béotie avant Cadmos explique pourquoi la tradition le fait arriver de Phénicie en Thrace[3], la Thrace alors comprenait la Béotie où Cadmos s'établit. Une guerre faite par les Thraces, en Béotie, postérieurement à l'établissement des colons phéniciens, a été racontée par Ephore dans un passage dont Strabon nous a conservé un extrait[4].

De Béotie, les Thraces passèrent en Attique. Ils s'établirent à Eleusis où ils fondèrent un temple en l'honneur de Dêmêtêr, déesse de l'agriculture; et ce temple, célèbre par ses mystères et ses initiations, devint le centre de l'enseignement agricole en Grèce. La race sacerdotale des Eumolpides, déjà mentionnée par Sophocle[5], était chargée du service de ce temple. Les

παραδίδωσι τῆς οἰκοδομῆς· διότι Φλεγύας πολεμίους ὄντας εὐλαβοῦντο βασιλεύοντι Κάδμῳ. Phérécyde, fragm. 102 a; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 95; cf. p. 96. Phérécyde écrivait au cinquième siècle av. J.-C. Rapprochez ce passage d'une citation de Démophile, fils et continuateur d'Éphore, au quatrieme siècle. Ἐπὶ πλεῖον δὲ περὶ αὐτῶν [τῶν Φλεγυῶν] διείλεκται Ἔφορος, ἀποδεικνὺς ὅτι τὴν Δαυλίδα καὶ οὐ τὴν Γυρτῶνα ᾤκησαν· ὅθεν καὶ παρὰ τοῖς Φωκεῦσι τὸ ὑβρίζειν φλεγυᾶν λέγεσθαι. Ἔστι δὲ ταῦτα ἐν τῇ τριακοστῇ τῇ Δημοφίλου. *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 86, col. 1.

1. Ὅμηρος μὲν οὖν Δαυλίδα εἶπεν, οἱ δ' ὕστερον Δαυλίαν. Strabon, IX, 3, 13; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 363, l. 15-16.

2. Thucydide, II, 29; éd. Didot-Haase, p. 68. Voyez ici-même plus haut p. 284, note 4.

3. Κάδμος δὲ καὶ Τηλέφασσα ἐν Θρᾴκῃ κατῴκησαν. Apollodore, III, 1, § 1; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 151. — Κάδμος σὺν τῇ μητρὶ τῆς Εὐρώπης Τηλεφάνῃ ἐπῄει πρὸς ['Αθήνας] καὶ ἐπυνθάνετο Εὐρώπην ἔχεσθαι ἐν Θρᾴκῃ, καὶ οὕτως ἀφίκετο εἰς τὴν καταντιπέραν ἤπειρον καὶ ἦρχεν ἐν τῇ χώρᾳ ταύτῃ πάντων. Hégésippe de Mécyberne, fr. 6; *ibid.*, t. IV, p. 424.

4. Strabon IX, c. 2, § 2, 3, 25; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 344-345, 352. Cf. Ephore, fragm. 30; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 241.

5. Κλῄς ἐπὶ γλώσσᾳ βέβακε προσπόλων Εὐμολπιδᾶν.

Sophocle, *Œdipe à Colone*, vers 1052; Didot-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum fabulæ*, 5e éd., p. 63. — Ὁ δὲ βασιλεὺς πρῶτον μὲν τῶν μυστηρίων ἐπιμελεῖται μετὰ τῶν ἐπιμελητῶν οὓς ὁ δῆμος ἐχειροτόνει, β' μὲν ἐξ Ἀθηναίων ἁπάντων, ἕνα δ' ἐξ Εὐμολπιδῶν, ἕνα δ' ἐκ Κηρύκων. Aristote, fragm. 27 b; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 114. Cf. Plutarque, *Alcibiade*, 22, § 4; 34, § 5; Didot-Dœhner, *Plutarchi vitæ*, t. I, p. 242, 251; *Ora-*

Eumolpides descendaient d'Eumolpe, personnage historique chez Thucydide [1], et déjà connu de l'auteur d'un hymne homérique qui lui donne le titre de roi [2]. C'était des Thraces qu'il était roi; c'était de Thrace qu'il venait [3]. Il amenait avec lui une armée thrace [4] avec laquelle, partant d'Eleusis, il fit la conquête de l'Attique [5]. Erechtheus était alors roi d'Athènes, dit Thucydide [6]. Quand Hérodote rapporte qu'Oreithuia, fille d'Erechtheus, épousa Boréas [7], il semble raconter le même fait. En effet, pour les Grecs, Boréas, c'est-à-dire le vent du nord, et les Thraces étaient deux fort proches parents. Thrace, chez Hésiode, est un surnom de Boréas [8]. Suivant Pausanias, qui recueillait, à une date plus récente, les traditions helléniques,

torum vitæ, 7, § 30; Didot-Dübner, *Plutarchi scripta moralia*, t. II, p. 1027.

1. Καί τινες καὶ ἐπολέμησάν ποτε αὐτῶν, ὥσπερ καὶ Ἐλευσίνιοι μετ' Εὐμόλπου πρὸς Ἐρεχθέα. Thucydide, II, 15; éd. Didot-Haase, p. 63.

2. Ἠδὲ Πολυξείνου καὶ ἀμύμονος Εὐμόλποιο.

. . . .

...ἡ δὲ κιοῦσα θεμιστοπόλοις βασιλεῦσιν
δεῖξε, Τριπτολέμῳ τε Διοκλεῖ τε πληξίππῳ
Εὐμόλπου τε βίῃ, Κελεῷ θ', ἡγήτορι λαῶν.

Hymne à Démétér, vers 154, 473-475; éd. Didot, p. 559, 565; Teubner-Baumeister, p. 58-68.

3. Εὔμολπος οὐδὲ Θρᾷξ ἀναστέψει λεώς...

Euripide, *Erechthée*, fragm. 368, vers 48; Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5e éd., p. 315. — Πολέμου ἐνστάντος πρὸς Ἀθηναίους τοῖς Ἐλευσινίοις, [Εὔμολπος] ἐπικληθεὶς ὑπὸ Ἐλευσινίων μετὰ πολλῆς συνεμάχει Θρᾳκῶν δυνάμεως. Apollodore, III, 15, § 4; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 177.

4. Κατοικῆσαι δὲ τὴν Ἐλευσῖνα ἱστοροῦσι πρῶτον μὲν τοὺς αὐτόχθονας, εἶτα Θρᾷκας τοὺς μετὰ Εὐμόλπου παραγενομένους πρὸς βοήθειαν κατὰ τὸν πρὸς Ἐρεχθέα πόλεμον. Acestodore cité par Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 464, col. 1.

5. Τὴν μὲν γὰρ Ἀττικὴν οἱ μετὰ Εὐμόλπου Θρᾷκες ἔσχον. Strabon, VII, 7, § 1; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 266, l. 49-50.

6. Καί τινες καὶ ἐπολέμησάν ποτε αὐτῶν, ὥσπερ καὶ Ἐλευσίνιοι μετ' Εὐμόλπου πρὸς Ἐρεχθέα. Thucydide, II, 15, § 1; éd. Didot-Haase, p. 63.

7. Βορέης δὲ κατὰ τὸν Ἑλλήνων λόγον ἔχει γυναῖκα Ἀττικήν, Ὠρείθυιαν τὴν Ἐρεχθέος. Hérodote, VII, 189, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 204; Didot-Dindorf, p. 372.

8. Πυκνὰ Θρηϊκίου Βορέου νέφεα κλονέοντος.

Hésiode, *Opera et dies*, vers 553; éd. Didot, p. 41.

Eumolpe, venu de Thrace, avait pour mère Chionè, c'est-à-dire la neige, fille de Boréas [1].

L'origine thrace d'Eumolpe était encore considérée comme un fait certain en Grèce au temps de Lucien [2]. Les Grecs la trouvaient fort humiliante pour leur amour-propre national. Aussi Istros, qui écrivait dans la seconde moitié du troisième siècle avant notre ère, a-t-il cru devoir protester, et soutenir qu'Eumolpe, fondateur des mystères d'Eleusis, n'était point thrace [3]. Cette réclamation inspirée par le patriotisme et non par l'étude, est restée presque sans écho dans l'antiquité [4]. Elle en a trouvé dans l'école moderne qui ne voit que des mythes aux origines de l'histoire et qui se fait un bonheur de reléguer au rang des fables les événements les plus simples et les mieux constatés [5].

1. Τοῦτον τὸν Εὔμολπον ἀφικέσθαι λέγουσι ἐκ Θράκης Ποσειδῶνος παῖδα ὄντα καὶ Χιόνης· τὴν δὲ Χιόνην Βορέου θυγατέρα τοῦ ἀνέμου καὶ Ὠρειθυίας φασὶν εἶναι. Pausanias, I, 38, § 2; éd. Didot-Dindorf, p. 55. Eumolpe est fils de Poseidôn à cause de la marine thrace.

2. Εὐμόλπου βαρβάρου καὶ Θρᾳκὸς ὄντος. Lucien, *Demonax*, c. 34. — Θρᾳκῶν τε ὅσοι μετ' Εὐμόλπου ἐφ' ἡμᾶς ἐστράτευσαν. Lucien, *Anacharsis*, c. 4. — Εἶτα ἐς Θρᾴκην, ἔνθα μοι Εὔμολπος καὶ Ὀρφεὺς συνεγενέσθην. Lucien, *Fugitivi*, c. 8. *Luciani opera;* éd. Didot, p. 382, 562, 701.

3. Εἴποι δ' ἂν τις ὅτι ἀξιοῦσιν ἔνιοι, πρῶτον Εὔμολπον ποιῆσαι τὸν Δηϊόπης τῆς Τριπτολέμου τὰ ἐν Ἐλευσῖνι μυστήρια, καὶ οὐ τὸν Θρᾷκα, καὶ τοῦτο ἱστορεῖν Ἴστρον ἐν τῷ περὶ τῶν ἀτάκτων. Istros, fragm. 21; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 421.

4. Aristoxène dit que Musée, Μουσαῖος, est Thrace suivant les uns, autochthone d'Eleusis suivant les autres. Περὶ δὲ Μουσαίου Ἀριστόξενος ἐν τοῖς Πραξιδαμαντίοις φησίν, ὅτι οἱ μὲν ἐκ Θρᾴκης εἰρήκασι τὸν ἄνδρα εἶναι, οἱ δὲ αὐτόχθονα ἐξ Ἐλευσῖνος. Aristoxène, fragm. 51; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 284. Or, Musée est fils d'Eumolpe suivant Philochoros et il est père d'Eumolpe suivant le marbre de Paros et Andron. Τὸν Μουσαῖον παῖδα Σελήνης καὶ Εὐμόλπου Φιλόχορός φησιν. Philochore, fragment 200; *ibid.*, t. I, p. 416. — Ἀφ' οὗ Εὔμολπος ὁ Μουσαίου τὰ μυστήρια ἀνέφηνεν ἐν Ἐλευσῖνι, καὶ τὰς τοῦ πατρὸς Μουσαίου ποιήσεις ἐξέθηκεν ἔτη ΧΗΔ. Marbre de Paros, l. 27-28; *ibid.*, t. I, p. 544. — Ἄνδρων μὲν οὖν γράφει οὐ τὸν [πρῶτον] Εὔμολπον εὑρεῖν τὴν μύησιν, ἀλλ' ἀπὸ τούτου Εὔμολπον πέμπτον γεγονότα. Εὐμόλπου γὰρ γενέσθαι Κήρυκα· τοῦ δὲ Εὐμόλπου· τοῦ δὲ Ἀντίφημον· τοῦ δὲ Μουσαῖον τὸν ποιητήν· τοῦ δὲ Εὔμολπον τὸν καταδείξαντα τὴν μύησιν, καὶ ἱεροφάντην γεγονότα. Andron, fragm. 11; *ibid.*, t. II, p. 351. La date d'Eumolpe, 1110 suivant le marbre de Paros, correspond à l'an 1374 av. J.-C.

5. Preller, *Griechische Mythologie*, 1re édition, t. II, p. 99, admet cepen-

Les Thraces restèrent maîtres de l'Attique jusqu'à la conquête de ce pays par les Iônes ou Ioniens, c'est-à-dire par le rameau de la race hellénique qui est personnifié par Iôn, fils de Xouthos [1].

Iôn et Xouthos, son père, ont été connus d'Hérodote [2], qui fait allusion aux succès d'Iôn contre les Thraces en Attique. Il nous le donne pour un général des Athéniens [3]. D'après les chronographes grecs, la domination thrace en Attique aurait été contemporaine d'Erechtheus, dont l'avénement pourrait être mis soit en 1396, soit en 1440 avant J.-C. [4]; mais la valeur de ces chiffres est fort douteuse, et l'arrivée des Thraces en Attique est vraisemblablement beaucoup plus ancienne.

§ 8. *Les Thraces apportent en Grèce la culture des céréales vers l'an* 2000 *av. J.-C.*

Un hymne homérique a chanté l'introduction de l'agricul-

dant la présence d'un élément historique dans la légende d'Eumolpe. Cf. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 2e édition, p. 561-562.

1. Ταύτης δὲ τῆς χώρας τὸ μὲν παλαιὸν Ἴωνες ἐκράτουν, ἐξ Ἀθηναίων τὸ γένος ὄντες, ἐκαλεῖτο δὲ τὸ μὲν παλαιὸν Αἰγιάλεια, καὶ οἱ ἐνοικοῦντες Αἰγιαλεῖς, ὕστερον δ᾽ ἀπ᾽ ἐκείνων Ἰωνία, καθάπερ καὶ ἡ Ἀττική, ἀπὸ Ἴωνος τοῦ Ξούθου... Ἴων δὲ τοὺς μετ᾽ Εὐμόλπου νικήσας Θρᾷκας οὕτως ηὐδοκίμησεν, ὥστ᾽ ἐπέτρεψαν αὐτῷ τὴν πολιτείαν Ἀθηναῖοι. Strabon, VIII, 7, § 1; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 329, l. 1-5, 16-18. Cf. Pausanias, I, 31, § 3; VII, 1, § 2, 5; éd. Didot, p. 46, 316-317.

2. Ἴωνες δὲ ὅσον μὲν χρόνον ἐν Πελοποννήσῳ οἴκεον τὴν νῦν καλεομένην Ἀχαιίην, καὶ πρὶν ἢ Δαναόν τε καὶ Ξοῦθον ἀπικέσθαι ἐς Πελοπόννησον, ὡς Ἕλληνες λέγουσι, ἐκαλέοντο Πελασγοὶ Αἰγιαλέες, ἐπὶ δὲ Ἴωνος τοῦ Ξούθου Ἴωνες. Hérodote, VII, 94; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 161; Didot-Dindorf, p. 343. — Τὸν δὲ Ἀπόλλωνα κοινῶς πατρῷον τιμῶσιν Ἀθηναῖοι ἀπὸ Ἴωνος· τούτου γὰρ οἰκίσαντος τὴν Ἀττικήν, ὡς Ἀριστοτέλης φησί, τοὺς Ἀθηναίους Ἴωνας κληθῆναι καὶ Ἀπόλλω πατρῷον αὐτοῖς ὀνομασθῆναι. Aristote, fragm. 1; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 105.

3. Ἐκδεξαμένου δὲ Ἐρεχθέος τὴν ἀρχὴν Ἀθηναῖοι μετουνομάσθησαν, Ἴωνος δὲ τοῦ Ξούθου στρατάρχεω γενομένου Ἀθηναίοισι ἐκλήθησαν ἀπὸ τούτου Ἴωνες. Hérodote, VIII, 44 § 2; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 242; Didot-Dindorf, p. 396.

4. Didot-Müller, *Ctesiæ cnidii et chronographorum... fragmenta*, p. 141.

ture à Eleusis, capitale des Thraces en Attique. Dêmêtêr (Cérès), cherchant sa fille Perséphonê (Proserpine) qu'Aïdôneus (Pluton) lui a enlevée, arrive auprès d'Eleusis ; elle raconte aux filles du roi Kéléos qu'elle vient de Crète[1].

Ce détail doit être rapproché de la légende de Iasiôn. Iasiôn était frère de Dardanos ; sa mère Electre habitait la Samothrace : il était donc Thrace d'origine. Il viola Dêmêtêr, c'est-à-dire qu'il cultiva la terre, et Hellanique dit qu'il était Crétois, ce qui semble signifier qu'il habita l'île de Crète[2]. Les Thraces paraissent donc avoir porté l'agriculture en Crète un peu avant l'époque où ils l'ont introduite en Attique. Ce sont des pirates qui ont emmené Dêmêtêr. Ces pirates sont évidemment Thraces. Nous avons déjà parlé de la marine thrace (p. 89, 90, 125, 282, 285), et la tradition attribuait des enlèvements de femmes aux marins thraces de Naxos[3].

La Dêmêter de l'hymne homérique se fit bâtir un temple par les habitants d'Eleusis[4]. C'est à Eleusis que, dit cet hymne, Dêmêtêr retrouva sa fille. Si Aïdôneus, dieu des profondeurs

1. Νῦν αὖτε Κρήτηθεν ἐπ' εὐρέα νῶτα θαλάσσης
ἤλυθον οὐκ ἐθέλουσα...

Hymne à Dêmêtêr, vers 123-124; éd. Didot, p. 558; Baumeister, p. 57.

2. Τὸν Ἰασίωνα γεωργὸν ἡ κατὰ τὸν Ἑλλάνικον ἱστορία ἔχει, Κρῆτα τὸ γένος, Διὸς υἱὸν καὶ Ἡμέρας. Hellanique, fragm. 58; Didot-Müller, ***Fragm. hist. græc.***, t. I, p. 53. — Ἠλέκτρα ἡ Ἄτλαντος... ἥν φησιν Ἑλλάνικος Ἠλεκτρυώνην καλεῖσθαι. Ἐγέννησε δὲ τρεῖς παῖδας, Δάρδανον... καὶ Ἠετίωνα ὃν Ἰασίωνα ὀνομάζουσι· καί φασι κεραυνωθῆναι αὐτὸν ὑβρίζοντα ἄγαλμα τῆς Δήμητρος. Hellanique, fragm. 129; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 63. — Ἠλέκτρας δὲ τῆς Ἄτλαντος καὶ Δίος Ἰασίων καὶ Δάρδανος ἐγένοντο. Ἰασίων μὲν οὖν, ἐρασθεὶς Δήμητρος καὶ θέλων καταισχῦναι τὴν θεόν, κεραυνοῦται. Apollodore, III, 12, § 1; *ibid.*, p. 169. — Cf. *Odyssée*, V, 125.

3. Σπανίζοντας δὲ γυναικῶν περιπλέοντας ἁρπάζειν ἀπὸ τῆς χώρας γυναῖκας. Diodore, V, 50, § 3; éd. Didot-Müller, t. I, p. 286. Ce passage appartient au récit de la domination thrace à Naxos. Cf. *Hymne à Dêmêtêr*, v. 125.

4. La déesse adresse aux Eleusiniens les paroles suivantes :

Ἀλλ' ἄγε μοι νηόν τε μέγαν καὶ βωμὸν ὑπ' αὐτῷ
τευχόντων πᾶς δῆμος ὑπαὶ πόλιν, αἰπύ τε τεῖχος.
. . . .
Τεῦχον δ' ὡς ἐπέτελλε.

Hymne à Dêmêtêr, vers 271-272, 300; éd. Teubner-Baumeister, p. 61-62; éd. Didot, p. 561, 562.

de la terre, n'eût pas rendu à la déesse de l'agriculture sa fille, c'est-à-dire les produits qu'il devait mettre au jour après avoir reçu la semence, le genre humain serait mort de faim. Mais l'orge blanche, semée près d'Eleusis, dans le champ de Rharios, germa et donna des épis. Dès lors, l'agriculture était connue en Attique [1].

Suivant la tradition athénienne, c'était d'Eleusis que cet art s'était répandu dans le reste de la Grèce. Triptolème d'Eleusis apporta dans le Péloponnèse, au roi Arcas, le blé jusque-là inconnu des Pélasges et y enseigna l'art de faire le pain [2]. Isocrate nous apprend que de son temps, vers l'an 400 avant notre ère, la plupart des villes de la Grèce envoyaient à Athènes les prémices de leurs moissons; c'était pour elles une obligation consacrée par une décision de l'oracle de Delphes [3]; elles reconnaissaient par là que c'était de l'Attique que l'agriculture avait été importée chez elles.

On a prétendu que le nom grec de la déesse de l'agriculture *Dêmêtêr* ou *Dêmâtâr*, était d'origine grecque; que la première partie de ce nom, *dê*, tiendrait lieu de *gê*, terre. Dêmêtêr voudrait donc dire « terre, notre mère ». Mais il n'est pas prouvé que terre se soit jamais dit en grec *dê* ou au lieu

1. Ἐς δ᾽ ἄρα Ῥάριον ἷξε, φερέσβιον οὖθαρ ἀρούρης
τὸ πρὶν, ἀτὰρ τότε γ᾽ οὔτι φερέσβιον, ἀλλὰ ἕκηλον
εἱστήκει πανάφυλλον· ἔκευθε δ᾽ ἄρα κρῖ λευκὸν
μήδεσι Δήμητρος καλλισφύρου· αὐτὰρ ἔπειτα
μέλλεν ἄφαρ ταναοῖσι κομήσειν ἀσταχύεσσιν.

Hymne à Dêmêtêr, vers 450-454; éd. Baumeister, p. 67-68. Cf. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 2e édition, p. 379-387.

2. Μετὰ δὲ Νύκτιμον ἀποθανόντα Ἀρκὰς ἐξεδέξατο ὁ Καλλιστοῦς τὴν ἀρχήν· καὶ τόν τε ἥμερον καρπὸν ἐσηγάγετο οὗτος παρὰ Τριπτολέμου καὶ τὴν ποίησιν ἐδίδαξε τοῦ ἄρτου. Pausanias, VIII, 4, § 1; éd. Didot-Dindorf, p. 367. On trouve déjà cette prétention des Athéniens exprimée chez Xénophon: Λέγεται ὁ Τριπτόλεμος... τοῦ Δήμητρος καρποῦ εἰς πρώτην τὴν Πελοπόννησον σπέρμα δωρήσασθαι. *Helléniques*, VI, 3, § 6; éd. Didot, p. 447.

3. Αἱ μὲν γὰρ πλεῖσται τῶν πόλεων ὑπόμνημα τῆς παλαιᾶς εὐεργεσίας ἀπαρχὰς τοῦ σίτου καθ᾽ ἕκαστον τὸν ἐνιαυτὸν ὡς ἡμᾶς ἀποπέμπουσι, ταῖς δ᾽ ἐκλειπούσαις πολλάκις ἡ Πυθία προσέταξεν ἀποφέρειν τὰ μέρη τῶν καρπῶν καὶ ποιεῖν πρὸς τὴν πόλιν τὴν ἡμετέραν τὰ πάτρια. Isocrate, *Panégyrique*, § 31; éd. Didot-Baiter, p. 28. Cf. Maury, *Religions de la Grèce antique*, t. III, p. 12.

de *gê :* la permutation de *g* en *d* est contraire aux lois phonétiques de la langue grecque [1]. Il serait beaucoup plus rationnel de supposer que ce nom est d'origine thrace. D'après ce que nous savons des lois de la langue thrace, la racine DHÊ « sucer, allaiter », en grec THÊ, devait être en thrace DÊ. Dêmêtêr signifierait donc « mère nourricière ». Dans le mythe grec, c'est Aïdôneus qui figure la terre inerte, Dêmêter est, comme Cérès, la puissance créatrice, le principe qui vivifie la matière chthonienne.

La plus ancienne espèce de blé connue en Grèce, celle que les Thraces semèrent les premiers à Eleusis, fut l'orge. C'est de l'orge que produisit, par ordre de Dêmêtêr, le champ de Rharios, près d'Eleusis. Voilà ce qu'on lit dans un hymne homérique [2] ; et, en souvenir de cette origine, l'usage de faire des gâteaux sacrés avec l'orge produite par le champ de Rharios, existait encore au temps de Pausanias qui nous le montre en vigueur dans sa description de la Grèce écrite au deuxième siècle après J.-C. [3].

L'orge est en grec *krîthê* pour *ghrîdhê,* car les lois phonétiques de la langue grecque exigent la substitution des aspirées sourdes aux sonores et s'opposent à ce que deux syllabes subséquentes commencent chacune par une aspirée. Le mot grec ne peut avoir la même racine que le latin *hordeum*, et que l'allemand *gerste*, qui tous deux signifient orge, mais *hordeum* $=$ *ghrzdéyo-m* et *gerste* $=$ *ghérzdâ* sont presque le même mot [4]. L'orge paraît donc avoir été connue de la race européenne avant l'époque où les différentes branches de cette race se séparèrent.

1. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 5e éd., p. 492. Voyez cependant Iohannes Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXV, p. 145.

2. *Hymne à Dêmêtêr*, vers 450-45. Voyez la note 1 de la page 290.

3. Τὸ δὲ πεδίον τὸ Ῥάριον σπαρῆναι πρῶτον λέγουσι καὶ πρῶτον αὐξῆσαι καρποὺς καὶ διὰ τοῦτο οὐλαῖς ἐξ αὐτοῦ χρῆσθαί σφισι καὶ ποιεῖσθαι πέμματα ἐς τὰς θυσίας καθέστηκεν. Pausanias, I, 38, § 6; éd. Didot-Dindorf, p. 56.

4. Fick, *Die ehemalige Spracheinheit der Indogermanen Europas*, p. 322; Corssen, *Ueber Aussprache...*, 2e édition, t. I, p. 100, 158, 514; Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 5e éd., p. 156, exposent la doctrine qui rattache à la même racine *hordeum* et κριθή. Mais voyez Kluge, *Etymologisches Wœrterbuch*, 3e édition, p. 105.

Cela ne veut point dire que la race européenne ne possédât pas d'autre espèce de blé, par exemple le froment. Seulement il y a un fait que les traditions sacerdotales de la Grèce établissent, c'est que l'orge est celle des céréales qui, grâce à la conquête thrace, a, vers l'an 2000 avant notre ère, pris, dans l'alimentation des populations pélasgiques de la Grèce méridionale, la place du gland [1].

§ 9. *Les Thraces apportent en Grèce la culture de la vigne vers l'an* 2000 *av. J.-C.*

C'est aussi à l'invasion thrace que se rattache en Grèce l'origine de la viticulture. C'est en Thrace que lors du siège épique de Troie, les guerriers grecs allaient chercher leur vin. Voilà du moins ce que rapporte Homère [2]. Mais nous pouvons remonter plus haut que le grand poète grec. Dionusos, le dieu du vin, chez les Grecs, était d'origine thrace. Nymphide d'Héraclée, écrivain du troisième siècle avant notre ère, dit que Sabazios, dieu des Phrygiens, c'est-à-dire des Thraces d'Asie-Mineure, est identique à Dionusos [3]. Vers la même époque,

1. La substitution complète des céréales au gland n'était pas encore accomplie au temps d'Hésiode qui nous présente comme employés concurremment le gland et le fruit de la terre cultivée.

Τοῖσι φέρει μὲν γαῖα πολὺν βίον, οὔρεσι δὲ δρῦς
ἄκρη μέν τε φέρει βαλάνους...
...καρπὸν δὲ φέρει ζείδωρος ἄρουρα.

Hésiode, *Travaux et jours*, vers 232-233, 237; éd. Didot-Lehrs, p. 35. On peut rapporter à peu près à la même époque un oracle de Delphes cité par Hérodote. Il y est dit que le gland est la nourriture d'une grande partie des habitants de l'Arcadie :

Πολλοὶ ἐν Ἀρκαδίῃ βαλανηφάγοι ἄνδρες ἔασιν.

Hérodote, I, 66, § 2; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 32; Didot-Dindorf, p. 21.

2. Πλεῖαί τοι οἴνου κλισίαι, τὸν νῆες Ἀχαιῶν
ἠμάτιαι Θρῄκηθεν ἐπ' εὐρέα πόντον ἄγουσιν.

Iliade, IX, 71-72.

3. Οἱ Φρύγες τὸν Σαβάζιον τιμῶσι... Φαίνεται... ὅτι Διόνυσος καὶ Σαβάζιος εἷς ἐστὶ θεός. Nymphide d'Héraclée, fragm. 11; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 14.

Mnaséas de Patraï fait de Dionusos le père de Sabazios [1]. Au premier siècle avant notre ère, Alexandre Polyhistor rapporte que chez les Thraces, Dionusos est le soleil appelé aussi dans ce pays Sabadios [2]. Tout le monde connaît la fable qui fait sortir Dionusos de la cuisse de Jupiter ; or, suivant Arrien de Nicomédie, cet événement se serait produit sur les bords du Sangarios, fleuve de Phrygie et de Bithynie, c'est-à-dire de la Thrace asiatique [3]. Hérodote nous montre chez les Satres, peuple thrace, un oracle de Dionusos. Les réponses de cet oracle ont pour interprètes des Besses [4]. Or, les Besses sont des Thraces [5]. Aristote parle d'un autre oracle de Dionusos, en Thrace, chez les Ligurées : avant d'y prophétiser, on boit beaucoup de vin [6].

La fable résumée par Apollodore dans la première moitié du second siècle avant notre ère, nous montre Dionusos en Phrygie, puis chez les Edoniens, sur les bords du Strymon, avant d'atteindre Thèbes et Argos [7]. Or, les Edoniens sont Thra-

1. Μνασέας δὲ ὁ Πατρεὺς υἱὸν εἶναί φησι τοῦ Διονύσου Σαβάζιον. Mnaséas de Patraï, fragm. 36; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 155.

2. In Thracia eumdem haberi Solem atque Liberum accipimus quem illi Sabadium nuncupantes magnifica religione celebrant, ut Alexander scribit. Alexandre Polyhistor, fragm. 151, extrait de Macrobe; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 244.

3. Τοῦτο δὲ Ἀῤῥιανὸς ἐπὶ Σαγγαρίῳ μυθοπλαστεῖ, λέγων ὅτι πρὸς ταῖς ὄχθαις τοῦ Σαγγαρίου ἔῤῥηξε τοὺς δεσμοὺς τοῦ Διός ὁ Διόνυσος ἤδη τρόφιμος ὤν. Arrien de Nicomédie, fragm. 31 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 592.

4. Σάτραι... οἱ τοῦ Διονύσου τὸ μαντήϊόν εἰσι ἐκτημένοι. Τὸ δὲ μαντήϊον τοῦτο ἐστὶ μὲν ἐπὶ τῶν οὐρέων τῶν ὑψηλοτάτων, Βησσοὶ δὲ τῶν Σατρέων εἰσὶ οἱ προφητεύοντες τοῦ ἱροῦ. Hérodote, VII, 111; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 168; Didot-Dindorf, p. 348.

5. Ἔστι δὲ Θράκη σύμπασα ἐκ δυοῖν καὶ εἴκοσι ἐθνῶν συνεστῶσα. Παροικοῦσι δὲ τὸν Ἕβρον... Κορπῖλοι καὶ Βρέναι ἔτι ἀνωτέρω, εἶτ' ἔσχατοι Βέσσοι. Strabon, VII, fragm. 47; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 282, l. 25-26, 42-43; cf. c. 5, § 12, p. 264.

6. Aristoteles... apud Ligyreos ait in Thracia esse adytum Libero consecratum ex quo redduntur oracula; sed in hoc adyto vaticinaturi plurimo vino sumpto, uti apud Clarium aqua potata, effantur oracula. Aristote, fragm. 284, extrait de Macrobe, Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 190.

7. Διόνυσος... εἰς Κύβελα τῆς Φρυγίας ἀφικνεῖται... ἐπὶ Ἰνδοὺς (?) διὰ τῆς

ces [1]. Dionusos a voyagé du nord au sud, quand des bords du Strymon en Thrace, il a gagné Thèbes et Argos. Dionusos est originairement le soleil ; le soleil n'a jamais été représenté marchant du nord au sud. Il s'agit donc ici non point d'un mouvement solaire, mais de la migration d'un culte. Ce culte est thrace et il s'associe avec la culture de la vigne qui a été par conséquent introduite en Grèce par les Thraces. Il est vrai que Dionusos est donné pour fils de Sémélé, que Sémélé est fille de Cadmos, et qu'il y a un Cadmos phénicien. Mais il y a aussi un Cadmos thrace, identique au *Kosmos* grec, et c'est celui-ci qui est le père de Dionusos [2].

Dionusos aurait vécu, suivant Hérodote, environ deux mille ans avant notre ère [3] ; c'est la date et de l'invasion thrace en Grèce et de l'introduction de la vigne, — par conséquent du culte de Dionusos, — dans ce pays [4].

§ 10. *Les chevaux des Thraces.*

Ainsi la culture de la vigne paraît avoir été comme celle des céréales, apportée en Grèce par les Thraces. Il serait pro-

Θρᾴκης ἠπείγετο. Λυκοῦργος δὲ παῖς Δρύαντος, Ἠδωνῶν βασιλεύων, οἳ Στρυμόνα ποταμὸν παροικοῦσι, πρῶτος ὑβρίσας ἐξέβαλεν αὐτόν... Διελθὼν δὲ Θρᾴκην... στήλας ἐκεῖ στήσας, ἧκεν εἰς Θήβας... Δείξας δὲ Θηβαίοις ὅτι θεός ἐστιν, ἧκεν εἰς Ἄργος. Apollodore, III, 5, § 1, 2; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 155.

1. *Ἔθνεα δὲ Θρηΐκων... τοσάδε, Παῖτοι... Ἠδωνοί.* Hérodote, VII, 110; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 168; Didot-Dindorf, p. 348.

2. Voyez plus haut, p. 179, note 1. Sur l'origine thrace de Dionusos, voyez aussi Decharme, *Mythogie de la Grèce antique*, 2e edition, p. 433-434.

3. *Διονύσῳ μὲν νῦν τῷ ἐκ Σεμέλης τῆς Κάδμου λεγομένῳ γενέσθαι κατὰ ἑξακόσια ἔτεα καὶ χίλια μάλιστά ἐστι ἐς ἐμέ.* Hérodote, II, 145, § 3; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 192; Didot-Dindorf, p. 120. On a déjà fait observer que cette dernière édition a substituée arbitrairement *ἑξήκοντα* à *ἑξακόσια*. Cf. Didot-Müller, *Ctesiæ... fragmenta*, p. 173, et ci-dessus, p. 83, note 4.

4. La culture de la vigne est probablement d'origine sémitique; mais elle paraît avoir été importée en Europe par la marine thrace qui a précédé en Grèce celle des Phéniciens. Cf. Hehn, *Kulturpflanzen*, 2e édition, p. 67.

bablement téméraire d'avancer qu'ils y auraient, les premiers, entrepris la domestication du cheval. Mais nous ne pouvons négliger de signaler l'importance qu'avait prise, chez eux, l'élevage de cet animal. Homère vante les chevaux du phrygien Laomédont [1]. Quand Hèraclès, c'est-à-dire une armée égypto-phénicienne venue d'Argos, s'empara d'Ilion, ce fut parce que Laomédont avait refusé de lui livrer des chevaux [2]. Homère surnomme les Thraces *hippopoloï*, qui paraît signifier « cavaliers [3] ».

§ 11. *Les poètes et les musiciens des Thraces.*

On sait le grand rôle joué par les Thraces dans la période mythique des origines littéraires de la Grèce. Linos était un Thrace d'Eubée [4]. Orphée était également d'origine thrace [5].

1. Ἀδρήστου ταχὺν ἵππον, ὃς ἐκ θεόφιν γένος ἦεν
ἢ τοὺς Λαομέδοντος, οἳ ἐνθάδε γ' ἔτραφεν ἐσθλοί.

Iliade, XXIII, 347-348.

2. Οὐδ' ἀπέδωχ' ἵππους, ὧν εἵνεκα τηλόθεν ἦλθεν.

Iliade, V, 651. Les Egyptiens imposaient souvent aux peuples tributaires des redevances en chevaux; Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique*, 2e éd., p. 441.

3. Νόσφιν ἐφ' ἱπποπόλων Θρηκῶν καθορώμενος αἶαν.
Σεύατ' ἐφ' ἱπποπόλων Θρηκῶν ὄρεα νιφόεντα.

Iliade, XIII, 4; XIV, 227.

4. Λίνον τὸν ἐξ Εὐβοίας θρήνους πεποιηκέναι λέγει. Plutarque, *De musica*, III, § 3; *Œuvres morales*, éd. Didot-Dübner, p. 1383. Cette île en effet avait été conquise par les Thraces: Φησὶ δ' Ἀριστοτέλης ἐξ Ἄβας τῆς Φωκικῆς Θρᾷκας ὁρμηθέντας ἐποικῆσαι τὴν νῆσον [Εὔβοιαν] καὶ ἐπονομάσαι Ἄβαντας τοὺς ἔχοντας αὐτήν. Strabon, X, 1, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 382, l. 23-25. Sur l'origine thrace de Linos, on peut encore consulter Charax: Ἔστι δὲ ἡ τοῦ γένους τάξις κατὰ τὸν ἱστορικὸν Χάρακα αὕτη· Αἰθούσης Θρᾴσσης Λίνος. Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 641, fragm. 20.

5. Οἵ τ' ἐπιμεληθέντες τῆς ἀρχαίας μουσικῆς Θρᾷκες λέγονται, Ὀρφεύς τε καὶ Μουσαῖος καὶ Θάμυρις. Strabon, X, 3, 17; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 404, l. 43-44. — Μετὰ δὲ ταῦτα τῷ μὲν Χάροπι χάριν ἀποδιδόντα τῆς εὐεργεσίας παραδοῦναι τὴν τῶν Θρᾳκῶν βασιλείαν καὶ διδάξαι τὰ κατὰ τὰς τελετὰς ὄργια· Χάροπος δ' υἱὸν γενόμενον Οἴαγρον παραλαβεῖν τήν τε βασιλείαν καὶ τὰς ἐν τοῖς μυστηρίοις τελετὰς παραδεδομένας, ἃς ὕστερον Ὀρφέα τὸν Οἰάγρου μαθόντα παρὰ τοῦ πατρός... Diodore, III, 65, § 6; éd. Didot-Müller, t. I, p. 177. Τὴν

La race hellénique adopta Linos et Orphée. Cependant les Thraces furent, au plus tard dès le seizième siècle avant notre ère, contraints de céder l'empire de la mer aux Phéniciens, sujets du grand roi d'Egypte, et les parties de la Grèce continentale dont ils s'étaient emparés furent peu après conquises par les Hellènes : voilà pourquoi les Thraces, dans l'*Iliade*, figurent avec tous les ennemis vaincus de la race hellénique, parmi les alliés du malheureux roi de Troie [1]. La légende du chanteur thrace Thamuris semble renfermer, comme l'*Iliade* nous l'apprend, un souvenir des luttes par lesquelles la race hellénique assit en Grèce sa domination sur les ruines de celle des Thraces. Thamuris, nous dit Homère, prétendait chanter mieux que les Muses, filles de Zeus, c'est-à-dire du dieu des Hellènes. Frappé par la colère divine, il perdit la vue et ne sut plus chanter [2], c'est-à-dire que le culte et la poésie religieuse des Hellènes conquérants prirent la place du culte et de la poésie religieuse des Thraces vaincus.

§ 12. *Les conquêtes des Thraces au nord du Danube vers l'an* 340 *av. J.-C.*

Des conquêtes considérables au nord du Danube devaient un jour dédommager les Thraces de la perte de leurs conquêtes dans les régions méridionales de la Grèce. Ces conquêtes furent

ἐν Θρᾴκῃ [γενομένην τελετὴν] ἐν τοῖς Κίκοσιν, ὅθεν ὁ καταδείξας Ὀρφεὺς ἦν. Diodore, V, 77, § 3; *ibid.*, p. 303.

1. Αὐτὰρ Θρήϊκας ἦγ' Ἀκάμας καὶ Πείροος ἥρως,
ὅσσους Ἑλλήσποντος ἀγάῤῥοος ἐντὸς ἐέργει.

Iliade, II, 844-845.

2. ...ἔνθα τε Μοῦσαι
ἀντόμεναι Θάμυριν τὸν Θρήϊκα παῦσαν ἀοιδῆς,
Οἰχαλίηθεν ἰόντα παρ' Εὐρύτου Οἰχαλιῆος·
στεῦτο γὰρ εὐχόμενος νικήσεμεν, εἴπερ ἂν αὐταὶ
Μοῦσαι ἀείδοιεν, κοῦραι Διὸς αἰγιόχοιο·
αἱ δὲ χολωσάμεναι πηρὸν θέσαν, αὐτὰρ ἀοιδὴν
θεσπεσίην ἀφέλοντο, καὶ ἐκλέλαθον κιθαριστύν.

Iliade, II, 594-600.

facilitées par la décadence de l'empire scythique dont les écrits d'Hérodote nous ont fait connaître la vaste étendue. Hérodote, dans son récit de la campagne de Darius, roi de Perse, en Scythie, à la fin du sixième siècle avant J.-C., nous montre les Scythes possesseurs en Europe d'un territoire immense qui est pour la plus grande partie situé au nord du Danube, mais qui s'étend un peu au sud de ce fleuve. Il y a une vieille Scythie entre le Danube au sud et les Taures de Crimée au nord; mais au sud du fleuve, en Thrace, on trouve une Scythie nouvelle [1]. Chez Scylax, vers l'an 338(?) avant notre ère, cette Scythie nouvelle a disparu; le Danube sert de limite méridionale aux Scythes [2]. Mais les Thraces devaient bientôt repousser cette limite beaucoup plus au nord. Les Gètes sont le peuple thrace auquel revient la gloire de cette conquête.

En l'année 513 avant notre ère, le roi perse Darius se rendant en Scythie et commençant par la conquête de la Thrace, soumit les Gètes avant de passer le Danube [3]. Les Gètes habitaient encore au sud du Danube, 84 ans plus tard quand, en 429, Sitalkès arma les Thraces contre les Macédoniens [4]. Mais ils occupaient la rive septentrionale du fleuve, lorsqu'en 335, Alexandre le Grand fit la guerre aux Triballes, autre peuple

1. Τῆς δὲ Σκυθικῆς γῆς ἡ Θρηΐκη τὸ ἐς θάλασσαν προκέεται· κόλπου δὲ ἀγομένου τῆς γῆς ταύτης ἡ Σκυθική τε ἐκδέκεται καὶ ὁ Ἴστρος ἐκδιδοῖ ἐς αὐτήν, πρὸς εὖρον ἄνεμον τὸ στόμα τετραμμένος... Ἀπὸ Ἴστρου αὕτη ἤδη ἀρχαίη Σκυθική ἐστι, πρὸς μεσαμβρίην τε καὶ νότον ἄνεμον κειμένη... Τὸ δὲ ἀπὸ ταύτης... νέμεται τὸ Ταυρικὸν ἔθνος... Ἔστι γὰρ τῆς Σκυθικῆς τὰ δύο μέρεα τῶν οὔρων ἐς θάλασσαν φέροντα, τήν τε πρὸς μεσαμβρίην καὶ τὴν πρὸς ἠῶ, κατάπερ τῆς Ἀττικῆς χώρης. Hérodote, IV, 99; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 337, 338; Didot-Dindorf, p. 211-212.

2. Διήκει δὲ ἡ Θράκη ἀπὸ Στρυμόνος ποταμοῦ μέχρι Ἴστρου ποταμοῦ, τοῦ ἐν τῷ Εὐξείνῳ Πόντῳ. Scylax, § 67; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 54. Μετὰ δὲ Θράκην εἰσὶ Σκύθαι ἔθνος. Scylax, § 68; *ibid.*, p. 57.

3. Πρὶν δὲ ἀπικέσθαι ἐπὶ τὸν Ἴστρον [Δαρεῖος] πρώτους αἱρέει Γέτας. Hérodote, IV, 93; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 334; Didot-Dindorf, 209.

4. Ἀνίστησιν [Σιτάλκης]... ἔπειτα τοὺς ὑπερβάντι Αἷμον Γέτας καὶ ὅσα ἄλλα μέρη ἐντὸς τοῦ Ἴστρου ποταμοῦ πρὸς θάλασσαν μᾶλλον τὴν τοῦ Εὐξείνου πόντου κατῴκητο· εἰσὶ δ' οἱ Γέται καὶ οἱ ταύτῃ ὅμοροί τε τοῖς Σκύθαις καὶ ὁμόσκευοι. Thucydide, II, 96, § 1; éd. Didot-Haase, p. 98.

thrace, établi sur la rive méridionale [1]. Lysimaque, un des successeurs d'Alexandre (324-281), s'engagea avec une armée dans la région située entre le Danube et le Tyras aujourd'hui le Dniester. Deux siècles auparavant, Darius était entré dans ce pays pour y combattre les Scythes : Lysimaque allait y attaquer les Gètes par lesquels il fut battu et pris [2]. Plus d'un siècle après, nous voyons Persée, roi de Macédoine, faire la guerre aux Romains avec l'alliance des Gètes toujours établis au nord du Danube [3]. Au temps de Strabon, c'est-à-dire au commencement du premier siècle de notre ère, les Gètes s'étendaient du Pont-Euxin à la Germanie; seulement ils étaient divisés en deux peuples : les Gètes proprement dits, au nord, touchaient à l'ouest les Germains, au sud-est le bas Danube ou Istros; les Daces, au sud-ouest des Gètes, avaient le moyen Danube pour limite méridionale [4].

1. Ἀλέξανδρος γὰρ ὁ Φιλίππου κατὰ τὴν ἐπὶ Θρᾷκας τοὺς ὑπὲρ τοῦ Αἵμου στρατείαν ἐμβαλὼν εἰς Τριβαλλους, ὁρῶν μέχρι τοῦ Ἴστρου καθήκοντας καὶ τῆς ἐν αὐτῷ νήσου Πεύκης, τὰ πέραν δὲ Γέτας ἔχοντας, ἀφῖχθαι λέγεται μέχρι δεῦρο. Strabon, VII, 3, § 8; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 250, l. 28-32.

2. Μεταξὺ δὲ τῆς Ποντικῆς θαλάττης τῆς ἀπὸ Ἴστρου ἐπὶ Τύραν καὶ ἡ τῶν Γετῶν ἐρημία πρόκειται, πεδιὰς πᾶσα καὶ ἄνυδρος, ἐν ᾗ Δαρεῖος ἀποληφθεὶς ὁ Ὑστάσπεω, καθ' ὃν καιρὸν διέβη τὸν Ἴστρον ἐπὶ τοὺς Σκύθας, ἐκινδύνευσε πανστρατιᾷ δίψῃ διαλυθῆναι, συνῆκε δ' ὀψὲ καὶ ἀνέστρεψε. Λυσίμαχος δ' ὕστερον στρατεύσας ἐπὶ Γέτας καὶ τὸν βασιλέα Δρομιχαίτην οὐκ ἐκινδύνευσε μόνον, ἀλλὰ καὶ ἑάλω ζωγρίᾳ. Strabon, VII, 3, § 14; cf. § 8; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 253, l. 34-41; cf. p. 250, l. 28-32. Voir aussi Pausanias, I, 9, § 6; éd. Didot-Dindorf, p. 12-13; — Plutarque, *De sera Numinis vindicta*, 11; Didot-Müller, *Moralia*, p. 672; — Plutarque, *Demetrius*, 39, § 2; 52, § 2; Didot-Dœhner, *Vies*, p. 1083, 1091.

3. Γετῶν δὲ τὸν Ἴστρον περασάντων, ἐδόκει Κλοιλίῳ μὲν τῷ ἡγεμόνι δοθῆναι χιλίους χρυσοῦς στατῆρας. Appien, *De rebus macedonicis*, XVI, 1, § 2; éd. Didot, p. 173-174.

4. Φέρεται δ' [Ἴστρος] ἀπὸ τῆς ἑσπέρας ἐπὶ τὴν ἕω καὶ τὸν Εὔξεινον πόντον ἐν ἀριστερᾷ λιπὼν τήν τε Γερμανίαν ὅλην ἀρξαμένην ἀπὸ τοῦ Ῥήνου καὶ τὸ Γετικὸν πᾶν. Strabon, II, 5, § 30; éd. Didot-Müller, p. 106, l. 29-32. — Σοήβων ἔθνη… τὰ μὲν ἐντὸς οἰκεῖ, τὰ δὲ ἐκτὸς τοῦ δρυμοῦ, ὅμορα τοῖς Γέταις. Strabon, VII, 1, § 3; *ibid.*, p. 241, l. 22, 34-35. — Καὶ γὰρ τοῦ ποταμοῦ τὰ μὲν ἄνω καὶ πρὸς ταῖς πηγαῖς μέρη μέχρι τῶν καταρακτῶν Δανούιον προσηγόρευον, ἃ μάλιστα διὰ τῶν Δακῶν φέρεται, τὰ δὲ κάτω μέχρι τοῦ Πόντου τὰ παρὰ τοὺς Γέτας καλοῦσιν Ἴστρον. Ὁμόγλωττοι δ' εἰσὶν οἱ Δακοὶ τοῖς Γέταις. Strabon, VII, 3, § 13; *ibid.*, p. 253, l. 11-16; cf. § 11, p. 252.

§ 13. *L'invasion celtique dans la région du bas Danube vers l'an* 300 *av. J.-C.*

En même temps que les Thraces faisaient ainsi sur les Scythes la conquête des pays situés entre le Danube et le Dniester, les Illyriens, leurs frères, enlevaient aux Scythes les régions que ces derniers avaient conquises entre le Danube et les Alpes Carniques : les Pannoniens s'établissaient dans ces régions. Ainsi les Thraces habitaient la vallée du bas Danube, et les Illyriens la vallée du Danube central, quand vers l'an 300 avant notre ère, les Celtes, maîtres en grande partie de l'Allemagne moderne, de la Gaule, de l'Espagne et de l'Italie, entreprirent la conquête des contrées orientales de l'Europe et s'emparèrent de la portion orientale du bassin du Danube dont jusque-là ils ne possédaient que la partie occidentale.

Les Thraces et les Illyriens avaient chassé les Scythes de la vallée du Danube oriental et central à une date qui se place vers l'année 340 avant J.-C. On vient de voir que les Thraces connus sous le nom de Gètes habitaient au sud du Danube et n'avaient point encore passé ce fleuve en 429 ; ils occupaient en 335 les rives septentrionales de ce fleuve où Scylax, vers 338, ne connaissait pas encore leur présence. On peut ajouter qu'Ephore, qui termina ses histoires en 340, ne paraît avoir su ni les conquêtes des Thraces, ni celles des Illyriens, autrement il n'eût pas dit que l'empire scythique s'étendait jusqu'au couchant d'été, il ne l'aurait pas donné comme limitrophe de la Celtique [1]. Le grand développement de la domination thrace et illyrienne dans la vallée du Danube entre les Celtes à l'ouest et les Scythes à l'est se place entre l'année 340 vers laquelle ce développement commence à se produire aux dépens des Scythes, et l'année 300 environ où les Illyriens et les Thraces reculent devant les Celtes conquérants.

1. Voyez plus haut, p. 230.

CHAPITRE IV.

LES ILLYRIENS.

SOMMAIRE. § 1. Les Illyriens et les Dardaniens. — § 2. Les Illyriens chez Hérodote, v[e] siècle. — § 3. Conquête des Illyriens dans la vallée du Danube central au quatrième siècle. — § 4. L'invasion gauloise dans cette région, un peu avant la fin du quatrième siècle (?). — § 5. Dans la vallée du Pô et sur les bords de l'Adriatique au IV[e] siècle. — § 6. Les Liburnes et les Libui. — § 7. La langue des Illyriens.

§ 1. *Les Illyriens et les Dardaniens.*

Les Illyriens, qui semblent être un démembrement des Thraces, qui paraissent n'être autre chose que les Thraces occidentaux, se montrent à nous pour la première fois, au cinquième siècle avant notre ère, sous le nom, inconnu jusque-là, d'Illyriens. Mais il est question d'eux bien antérieurement si, les Dardaniens de la Troade vaincus vers 1400 par Ramsès II roi d'Egypte [1] sont les grands oncles de ceux que des auteurs plus récents, par exemple Strabon, nous montrent établis au nord de la Macédoine et qualifient d'Illyriens [2].

1. Voyez plus haut, p. 272-273.

2. Ἰλλυριῶν Αὐταριάται καὶ Ἀρδιαῖοι καὶ Δαρδάνιοι... Δαρδανικῆς ἣ συνάπτει τοῖς Μακεδονικοῖς ἔθνεσι καὶ τοῖς Παιονικοῖς πρὸς μεσημβρίαν. Strabon, VII, 5, § 6, 7; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 262, l. 22-23, 29-30.

§ 2. *Les Illyriens chez Hérodote*, v^e *siècle av. J.-C.*

Suivant Hérodote, l'Angros, qui est aujourd'hui la Morava de Servie, prend sa source chez les Illyriens puis arrose le pays des Triballes, peuple thrace, avant de se jeter dans le Brongos qui est la Morava après la réunion de la Morava serve à la Morava bulgare [1]. Hérodote considère donc comme illyrienne, et non comme thrace la population chez laquelle est la source de la Morava de Servie; il compte aussi parmi les Illyriens les Vénètes établis au fond de la mer Adriatique au nord du Pô [2]. Il écrit leur nom Enètes en supprimant, suivant une loi de la langue grecque, le V initial, qu'on trouve, pour la première fois, rétabli chez Polybe [3]. De là vient probablement la légende qui donne les Vénètes pour le même peuple que les Enètes de Paphlagonie mentionnés par Homère [4]. Cette légende pénétra dans une tragédie de Sophocle, *les Anténorides (?)*. Quand Troie fut tombée entre les mains des Grecs, Anténor, accom-

1. Ἐξ Ἰλλυριῶν δὲ ῥέων πρὸς βορέην ἄνεμον Ἄγγρος ποταμὸς ἐσβάλλει ἐς πεδίον τὸ Τριβαλλικὸν καὶ ἐς ποταμὸν Βρόγγον, ὁ δὲ Βρόγγος ἐς τὸν Ἴστρον. Hérodote, IV, 49, § 2; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 315; Didot-Dindorf, p. 198.

2. Ἰλλυριῶν Ἐνετούς. Hérodote, I, 196, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 104; Didot-Dindorf, p. 65. — Μετὰ δὲ Κελτοὺς Ἐνετοί εἰσιν ἔθνος, καὶ ποταμὸς Ἠριδανὸς ἐν αὐτοῖς. Scylax, § 19; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 26.

> ...Ἐνετῶν δ' εἰσὶ πεντήκοντά που
> πόλεις ἐν αὐτῷ κείμεναι πρὸς τῷ μυχῷ,
> οὓς δὴ μετελθεῖν φασιν ἐκ τῆς Παφλαγόνων
> χώρας κατοικῆσαί τε περὶ τὸν Ἀδρίαν.

Scymnus de Chio, vers 387-390, *ibid*, p. 212.

3. Τὰ δὲ πρὸς τὸν Ἀδρίαν ἤδη προσήκοντα γένος ἄλλο πάνυ παλαιὸν διακατέσχε· προσαγορεύονται δὲ Οὐένετοι, τοῖς μὲν ἔθεσι καὶ τῷ κόσμῳ βραχὺ διαφέροντες Κελτῶν, γλώττῃ δ' ἀλλοίᾳ χρώμενοι. Polybe, II, 17, § 5; 2e éd. Didot, t. I, p. 80; cf. 18, § 3; 23, § 2; 24, § 7; *ibid.*, p. 80, 84, 85.

4.
> Παφλαγόνων δ' ἡγεῖτο Πυλαιμένεος λάσιον κῆρ,
> ἐξ Ἐνετῶν, ὅθεν ἡμιόνων γένος ἀγροτεράων.

Iliade, II, 851-852.

pagné des Enètes, se serait réfugié en Thrace, et de là aurait gagné les bords de l'Adriatique[1].

Après la guerre de César contre les Vénètes des Gaules qui sont nos Vannetais, on imagina une émigration de ces Vénètes de Gaule en Italie sur les bords de l'Adriatique. Strabon prétend que les Vénètes d'Italie sont vraisemblablement une colonie de ceux de la Gaule. « Je ne le donne pas comme certain », dit-il [2]. Il a raison de s'exprimer avec cette réserve, car non-seulement le passage d'Hérodote déjà cité, nous donne les Vénètes pour Illyriens, mais il atteste la présence de ce peuple au fond de la mer Adriatique antérieurement aux premières invasions des Celtes en Italie; et enfin Polybe affirme que la langue des Vénètes d'Italie n'a aucun rapport avec celle des Gaulois [3].

Ainsi, au milieu du ve siècle avant J.-C., l'Illyrie s'étendait des bouches du Pô alors occupées par les Etrusques, à la vallée de la Morava occupée par un peuple thrace, les Triballes. Au nord, l'Illyrie avait pour limite l'empire scythique. Les Sigynnes, peuple scythe, étaient presque limitrophes des Vénètes ; à

1. *Σοφοκλῆς γοῦν ἐν τῇ ἁλώσει τοῦ Ἰλίου... φησὶ... τὸν μὲν οὖν Ἀντήνορα καὶ τοὺς παῖδας μετὰ τῶν περιγενομένων Ἐνετῶν εἰς τὴν Θρᾴκην περισωθῆναι, κἀκεῖθεν διαπεσεῖν εἰς λεγομένην κατὰ τὸν Ἀδρίαν Ἐνετικήν.* Strabon, XIII, 1, § 53; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 520, l. 5-8. Cf. XII, 3, § 8; p. 465-466. Voyez G. Dindorf, *Poet. scen. græc. fab.*, p. 127, n° 140. — Antenorem cum multitudine Enetum, qui seditione ex Paphlagonia pulsi et sedes et ducem, rege Pylæmene ad Trojam amisso quærebant, venisse in intumum maris Adriatici sinum; Euganeisque, qui inter mare Alpesque incolebant, pulsis, Enetos Trojanosque eas tenuisse terras. Et in quem primo egressi sunt locum Troja vocatur, pagoque Trojano inde nomen est; gens universa Veneti appellati. Tite-Live, I, 1; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 4. Cf. Virgile, *Énéide*, I, 242-249; Justin, XX, 1, § 7, 8; — Pline, VI, § 5, et Solin, 44, tous deux d'après Cornelius Nepos.

2. *Τούτους οἶμαι τοὺς Οὐενέτους οἰκιστὰς εἶναι τῶν κατὰ τὸν Ἀδρίαν· καὶ γὰρ οἱ ἄλλοι πάντες σχεδόν τι οἱ ἐν τῇ Ἰταλίᾳ Κελτοὶ μετανέστησαν ἐκ τῆς ὑπὲρ τῶν Ἄλπεων γῆς, καθάπερ καὶ οἱ Βόϊοι καὶ Σένονες· διὰ δὲ τὴν ὁμωνυμίαν Παφλαγόνας φασὶν αὐτούς. Λέγω δ' οὐκ ἰσχυριζόμενος· ἀρκεῖ γὰρ περὶ τῶν τοιούτων τὸ εἰκός.* Strabon, IV, 4, § 1; cf. V, 1, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 162, l. 21-27; p. 176, l. 34-39.

3. *Τῷ κόσμῳ βραχὺ διαφέροντες Κελτῶν, γλώττῃ δ' ἀλλοίᾳ χρώμενοι.* Polybe, II, 17, § 5; 2e éd., Didot, t. I, p. 80.

cheval sur le Danube, ils paraissent avoir possédé une partie de la Hongrie, de l'Autriche, de la Servie, de la Styrie et de la Carinthie [1], à l'est des montagnes où étaient réfugiés les Celtes. Les Illyriens atteignant les Sigynnes au nord s'étendaient au sud le long de la mer Adriatique. C'est tout à fait au midi, sur les frontières de l'Epire, qu'on plaçait les Enchélées, peuple illyrien, chez lequel se seraient réfugiés les Cadméens chassés par les Thraces longtemps avant la guerre de Troie [2].

§ 3. *Conquêtes des Illyriens dans la vallée du Danube central* IV[e] *siècle av. J.-C.*

A la chute de l'empire scythique, quatrième siècle avant J.-C., les Illyriens comme les Thraces s'étendirent beaucoup au nord. Le peuple illyrien auquel revient l'honneur de ce succès est connu sous le nom d'Autariates. Les Autariates poussèrent leurs conquêtes jusqu'au Danube : la Pannonie leur appartint. Appien nous donne Pannonios pour un fils d'Autarieus, fils lui-même d'*Illurios* [3]. Les Autariates ne se contentèrent pas de cet avantage ; ils attaquèrent les Thraces, chassèrent les Triballes de la vallée de la Morava ; et cette conquête devait être accomplie déjà quand, en 335, Alexandre le Grand

1. *Μούνους δὲ δύναμαι πυθέσθαι οἰκέοντας πέρην τοῦ Ἴστρου ἀνθρώπους, τοῖσι οὔνομα εἶναι Σιγύννας... κατήκειν δὲ τούτων τοὺς οὔρους ἀγχοῦ Ἐνετῶν τῶν ἐν τῷ Ἀδρίῃ.* Hérodote, V, 9; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 3; Didot-Dindorf, p. 241.

2. *Ἐπὶ τούτου δὴ τοῦ Λαοδάμαντος τοῦ Ἐτεοκλέος μουναρχέοντος ἐξανιστέαται Καδμεῖοι ὑπ' Ἀργείων καὶ τράπονται ἐς τοὺς Ἐγχελέας.* Hérodote, V, 61; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 27; éd. Didot-Dindorf, p. 257. — *Ἐς Ἰλλυριούς τε καὶ τὸν Ἐγχελέων στρατὸν οἶδα πεποιημένον [χρησμόν].* Hérodote, IX, 43, § 1; éd. Teubner, p. 309; Didot, p. 340. — *Δεξάροι, ἔθνος Χαόνων τοῖς Ἐγχελέαις προσεχές.* Hécatée, fragm. 73; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 5. — *Ἐν τοῖς Ἐγχελίοις οἱ Κάδμου καὶ Ἁρμονίας ἀπόγονοι ἦρχον.* Strabon, VII, 7, § 8; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 271, l. 26 et suiv.

3. *Ἰλλυριῷ δὲ παῖδας, Ἐγχελέα καὶ Αὐταριέα καὶ Δάρδανον... Αὐταριεῖ δὲ αὐτῷ Παννόνιον ἡγοῦνται παῖδα ἢ Παίονα γενέσθαι.* Appien, *De rebus illyricis*, c. 2; éd. Didot, p. 271.

fit la guerre aux Triballes : c'est dans une île située près de l'embouchure du Danube que nous voyons le roi vaincu se réfugier [1].

§ 4. *Invasion gauloise dans la vallée du Danube central un peu avant la fin du* IV[e] *siècle.*

Les Autariates étaient maîtres de la Pannonie et d'une grande partie de la Thrace, quand, probablement vers la fin du quatrième siècle avant notre ère, l'invasion celtique vint anéantir l'état puissant qu'ils avaient fondé [2]. Malgré cette conquête, il resta en Pannonie une population illyrienne qui garda sa langue nationale : les Pannoniens, nous dit Tacite, ne parlaient point la même langue que les Gaulois [3]. Ainsi, malgré les conquêtes et la longue domination des Gaulois, dont la géographie romaine fournit d'indiscutables monuments, les Illyriens en Pannonie demeurèrent les plus nombreux ; voilà pourquoi Strabon dit que de son temps l'Illyrie atteignait le Danube et touchait à la Germanie [4].

1. Ἀλέξανδρος γὰρ ὁ Φιλίππου... στρατείαν ἐμβαλὼν εἰς Τριβαλλούς, ὁρῶν μέχρι τοῦ Ἴστρου καθήκοντας καὶ τῆς ἐν αὐτῷ νήσου Πεύκης... ἀφῖχθαι λέγεται μέχρι δεῦρο, καὶ ἐς μὲν τὴν νῆσον ἀποβῆναι μὴ δύνασθαι σπάνει πλοίων. Strabon, VII, 3, § 8; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 250, l. 28-33. Le roi des Triballes s'appelait Surmos; en thrace l'*u* se changeait souvent en *i*. Il semble résulter de là que la ville de Sirmium, sur la Save, aujourd'hui Sirmich, en Hongrie, est d'origine thrace.

2. Καταστρεψάμενοι δέ ποτε οἱ Αὐταριᾶται Τριβαλλοὺς ἀπὸ Ἀγριάνων μέχρι τοῦ Ἴστρου καθήκοντας ἡμερῶν πεντεκαίδεκα ὁδὸν ἐπῆρξαν καὶ τῶν ἄλλων Θρᾳκῶν τε καὶ Ἰλλυριῶν· κατελύθησαν δ' ὑπὸ Σκορδίσκων πρότερον, ὕστερον δ' ὑπὸ Ῥωμαίων. Strabon, VII, 5, § 11; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 264, l. 4-9; cf. Justin, XXIV, 4, § 3; édition Teubner-Ieep, p. 142. La seule indication chronologique que nous ayons nous est donnée par Justin dans ce passage où il place la conquête de la Pannonie après l'invasion de l'Italie (396 av. J.-C.), et avant l'expédition en Macédoine (281 av. J.-C.), beaucoup d'années, dit-il, avant cette expédition.

3. Cotinos Gallica, Osos Pannonica lingua coarguit non esse Germanos. Tacite, *Germanie*, 43; éd. Schweizer-Sidler, p. 78.

4. Μεταστάντες δ' εἰς τοὺς περὶ τὸν Ἴστρον τόπους [Βόϊοι] μετὰ Ταυρίσκων ᾤκουν πολεμοῦντες πρὸς Δακούς, ἕως ἀπώλοντο πανεθνεί· τὴν δὲ χώραν οὖσαν τῆς

§ 5. *Invasion gauloise dans la vallée du Pô et sur les bords de l'Adriatique au* IV[e] *siècle.*

Les Autariates ne furent pas le seul peuple illyrien que les Gaulois attaquèrent au quatrième siècle avant J.-C. Les Gaulois, à cette époque, firent la guerre à deux autres peuples illyriens : les Vénètes et Vardiaïes [1]. Ce sont les Vénètes qui, en prenant les armes contre les Gaulois, les ont forcés à traiter avec les Romains après la prise de Rome en 390 [2]. Théopompe, qui écrivait aux environs de l'an 340 avant J.-C., mentionne une victoire des Gaulois sur les Vardiaïes, peuple illyrien des bords de l'Adriatique [3].

§ 6. *Les Liburnes, les Libui.*

Les Liburnes, peuple voisin des Vénètes mais dont l'origine illyrienne n'est pas établie [4], que Scylax, au IV[e] siècle av. J.-C. et Strabon, au I[er] siècle après J.-C., nous montrent sur la côte orientale de l'Adriatique [5], avaient, antérieurement aux Om-

Ἰλλυρίδος μηλόβοτον τοῖς περιοικοῦσι κατέλιπον. Strabon, V, 1, § 6; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 177, l. 20-23. — Λέγωμεν δὴ τὰ Ἰλλυρικὰ πρῶτα, συνάπτοντα τῷ τε Ἴστρῳ καὶ ταῖς Ἄλπεσιν, αἳ κεῖνται μεταξὺ τῆς Ἰταλίας καὶ τῆς Γερμανίας, ἀρξάμεναι ἀπὸ τῆς λίμνης τῆς κατὰ τοὺς Οὐινδολικοὺς καὶ Ῥαιτοὺς καὶ Τοινίους. Strabon, VII, 5, § 1; *ibid.*, p. 260, l. 19-23.

1. Ἀρδιαῖοι chez les anciens historiens grecs : Οὐαρδαίους οἱ ὕστερον ἐκάλεσαν τοὺς Ἀρδιαίους. Strabon, VII, 5, § 6; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 262, l. 14. — Cicéron, *Epistolæ ad diversos*, VI, 9, § 2; éd. Nobbe, in-4°, p. 694, écrit *Vardaei*. Polybe écrit Ἀρδιαῖοι; 2[e] éd. Didot, II, 11, § 10, p. 75; 12, § 2, p. 76.

2. Τῶν Οὐενέτων ἐμβαλόντων εἰς τὴν χώραν αὐτῶν, [Κελτοὶ] τότε ποιησάμενοι συνθήκας πρὸς Ῥωμαίους. Polybe, II, 18; 2[e] éd. Didot, t. I, p. 80.

3. Théopompe, fr. 41 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 284-285. Cf. Justin, XXIV, 4 ; éd. Teubner-Ieep, p. 142.

4. On a émis plus haut, p. 37-38, l'hypothèse que les Liburnes et les Libui pourraient être Ibères. Il est bien entendu que c'est une hypothèse.

5. Μετὰ δὲ Ἴστρους Λιβυρνοί εἰσιν ἔθνος. Ἐν δὲ τούτῳ τῷ ἔθνει πόλεις εἰσὶ

briens, occupé avec les Sicules une grande partie du pays conquis plus tard par les Gaulois en Italie sur l'Adriatique au sud du Pô. Nous l'apprenons par Pline [1]. Les Liburnes semblent identiques aux Libues mentionnés dans un passage de Tite-Live : le grand historien romain dit que l'emplacement de Brescia et de Vérone, compris dans le domaine des Cénomans, peuple gaulois, après l'invasion celtique en Italie, a été, antérieurement à cette invasion, occupé par les Libues [2]. Ainsi les Liburnes auraient possédé avant l'établissement des Gaulois en Italie, le sol où, comme Justin nous l'apprend, les Gaulois vainqueurs bâtirent les villes de Vérone et de Brescia [3]. Mais il n'est pas probable que les *Libui* ou Liburnes fussent encore maîtres de ce pays à l'arrivée des Gaulois.

Avant la conquête gauloise, deux peuples conquérants s'étaient succédé dans la vallée du Pô : les Ombriens et les Etrusques : il est vraisemblable que les Liburnes avaient cessé de dominer dans cette vallée pour faire place à ces deux maîtres successifs bien avant l'époque où les étendards gaulois vinrent y porter la terreur avec le signe d'une nouvelle domination [4]. Les Gaulois n'auraient donc pas eu l'occasion de faire la guerre aux Liburnes : les Autariates, les Vénètes et les Vardiaïes seraient, à notre connaissance, dans les régions illyriennes les

παρὰ θάλατταν... Scylax, § 21; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 26-28. — *Μετὰ δὲ τῶν Ἰαπόδων ὁ Λιβυρνικὸς παράπλους ἐστί.* Strabon, VII, 5, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 261, l. 36-37. — Cf. Pline, III, § 139, 141; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 151. Du temps de cet auteur on comptait les Liburnes parmi les Illyriens.

1. Ab Ancona Gallica ora incipit Togatæ Galliæ cognomine. Siculi et Liburni plurima ejus tractus tenuere, in primis Palmensem, Prætutianum Hadrianumque agrum. Pline, III, § 112; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 145.

2. Alia subinde manus Cenomanorum, Elitovio duce vestigia priorum secuta, eodem saltu, favente Belloveso cum transcendisset Alpes, ubi nunc Brixia ac Verona urbes sunt, — locos tenuere Libui, — considunt. Tite-Live, V, 35; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 291.

3. [Galli] sedibus Tuscos expulerunt et Mediolanum... Brixiam, Veronam... condiderunt. Justin, XX, 5; éd. Teubner-Ieep, p. 126.

4. Umbri eos [Siculos et Liburnos] expulere, hos Etruria, hanc Galli. Pline, III, § 112, éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 145.

seuls peuples avec lesquels les Gaulois auraient été en lutte lorsque, au quatrième siècle avant notre ère, leur empire prit en Europe un grand développement au sud-est, sur les bords du Pô [1], du Danube central et de l'Adriatique [2].

§ 7. *La langue des Illyriens.*

L'albanais nous offre, croit-on, la forme moderne de la langue des Illyriens [3]. On a commencé à recueillir dans l'Italie du Nord des monuments lapidaires qui paraissent conserver des inscriptions écrites en illyrien bien antérieurement à la chute de la république romaine et aux débuts de la période impériale [4].

1. Sur les *Rætæ et Euganeæ gentes* dans cette région, voyez plus haut, p. 163, n. 2; et p. 302, n. 1.

2. Le succès des Celtes dans leurs guerres contre les Illyriens fut facilité par les victoires que remportèrent sur le même peuple Philippe, roi de Macédoine, 360-336, et Alexandre le Grand avant son départ pour l'Asie. Amyntas, père de Philippe, payait tribut aux Illyriens (Diodore de Sicile, l. XVI, c. 2, § 2; éd. Didot, t. II, p. 67) : Philippe les battit en 359 (Diodore, l. XVI, c. 4, p. 69), en 356 (Diodore, l. XVI, c. 22, § 3, p. 81), en 344 (Diodore, l. XVI, c. 69, § 7, p. 114). En 335, Alexandre conquit la partie de l'Illyrie voisine de ses états (Diodore, l. XVII, c. 8, § 1, p. 138. On peut voir sur ces guerres : Polyen, *Stratagematicon*, l. IV, c. 2, § 5; éd. Teubner-Wœlfflin, p. 124; § 17, p. 127; Athénée, X, 60; éd. Teubner-Meineke, t. II, p. 303; Arrien, l. I, c. 6; éd. Didot, p. 5-6). L'alliance entre Alexandre et les Celtes, 335, a dû être conclue contre les Illyriens.

3. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, t. I, p. 7.

4. Karl Pauli : *Die Inschriften des Nordetruskischen Alphabets*, p. 120-128.

CHAPITRE V.

LES SICULES.

SOMMAIRE. § 1. Les Sicules sont des Ligures. — § 2. La tradition fait d'Italos un chef des Sicules ou Ligures. — § 3. Erreur des étymologistes qui tirent *Italia* de *vitulus*. — § 4. Les Sicules ou Ligures apportent l'agriculture en Italie. — § 5. Possessions des Sicules en Italie. — § 6. Marine sicule. — § 7. Saturne, dieu des Sicules est une divinité marine et agricole. — § 8. Chronologie sicule.

§ 1. *Les Sicules sont des Ligures.*

Les Liguses ou Ligures se divisent en deux rameaux : les Liguses ou Ligures proprement dits, et les Sicules. Les Ligures proprement dits ont occupé la Gaule, une partie de l'Espagne et la portion nord-ouest de l'Italie. Les Sicules ont possédé le reste de l'Italie, et un certain nombre d'entre eux se sont réfugiés en Sicile après la conquête de la péninsule par les Ombro-Latins, c'est-à-dire par celle des races européennes que les linguistes sont convenus, à tort ou à raison, de nommer Italiote.

L'identité des Ligures et des Sicules est affirmée par Philiste de Syracuse, dans une histoire de Sicile qui se terminait en l'an 406 avant notre ère. Philiste de Syracuse habitait la partie de la Sicile autrefois soumise à la domination des Sicules. On

le suppose né environ huit ans après l'année 439 [1] où, par la chute de Trinakie, les Sicules de la plaine perdirent le dernier boulevard de leur indépendance et tombèrent sous le joug de Syracuse [2]. Il avait environ quinze ans quand, en 415, les Sicules de la montagne, restés libres, se liguèrent avec les Athéniens contre Syracuse leur ennemie [3]. Philiste de Syracuse était donc parfaitement à même de connaître les traditions des Sicules. Or il nous affirme que Siculus ou, pour parler comme les Grecs, Sikélos est primitivement un nom d'homme, le nom d'un chef des Ligures qui a servi à désigner un rameau de cette grande nation. « Il y eut, » dit-il, « une émigration d'Italie en Sicile quatre-vingts ans avant la guerre de Troie, et le peuple qui arriva en Sicile n'était ni Sicule, ni Ausone, ni Elyme : il était Ligure, conduit par Sikélos. Sikélos était fils d'Italos, et ses sujets prirent de lui le nom de Sikèles ou Sicules [4]. »

Cette doctrine semble avoir été avant Philiste celle d'Antiochus de Syracuse, historien plus ancien et son compatriote Antiochus avait composé une histoire de Sicile qui s'arrêtait en 424, par conséquent seize ans après que la prise de Trinakie

1. Voir la notice sur Philiste, par Brunet de Presle, dans ses *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, p. 14-21. Cf. Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. XLV.

2. Συρακόσιοι δὲ πάσας τὰς τῶν Σικελῶν πόλεις ὑπηκόους ποιησάμενοι πλὴν τῆς ὀνομαζομένης Τρινακίης, ἔγνωσαν ἐπὶ ταύτην στρατεύειν... Diodore de Sicile, XII, 29, § 2; éd. Didot-Müller, t. I. p. 430.

3. Οἱ δ' Ἀθηναῖοι ἐν τῇ Νάξῳ ἐστρατοπεδευμένοι τὰ πρὸς τοὺς Σικελοὺς ἔπρασσον, ὅπως αὐτοῖς ὡς πλεῖστοι προσχωρήσονται, καὶ οἱ μὲν πρὸς τὰ πεδία μᾶλλον τῶν Σικελῶν ὑπήκοοι ὄντες τῶν Συρακοσίων οἱ πολλοὶ ἀφεστήκεσαν. Thucydide, VI, 88, § 3; éd. Didot-Haase, p. 280. — Ὁ Νικίας... πέμπει ἐς τῶν Σικελῶν τοὺς τὴν δίοδον ἔχοντας καὶ σφίσι ξυμμάχους... Thucydide, VII, 32, § 1; éd. Didot-Haase, p. 302.

4. Δύο γὰρ ποιεῖ στόλους Ἰταλικοὺς διαβάντας εἰς Σικελίαν... ὡς δὲ Φίλιστος ὁ Συρακούσιος ἔγραψε, χρόνος μὲν τῆς διαβάσεως ἦν ἔτος ὀγδοηκοστὸν πρὸ τοῦ Τρωϊκοῦ πολέμου· ἔθνος δὲ τὸ διακομισθὲν ἐξ Ἰταλίας, οὔτε Σικελῶν, οὔτε Αὐσόνων, οὔτ' Ἐλύμων, ἀλλὰ Λιγύων, ἄγοντος αὐτοὺς Σικελοῦ. Τοῦτον δ' εἶναί φησιν υἱὸν Ἰταλοῦ, καὶ τοὺς ἀνθρώπους ἐπὶ τούτου δυναστεύοντος, ὀνομασθῆναι Σικελούς. Ἐξαναστῆναι δὲ ἐκ τῆς ἑαυτῶν τοὺς Λίγυας ὑπό τε Ὀμβρικῶν καὶ Πελασγῶν. Philiste, fragm. 2; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 185; cf. Denys d'Halicarnasse, I, 22; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 27; éd. Didot, p. 16, l. 24-32.

eut fait tomber sous le joug des Syracusains la capitale des Sicules. Ce grand événement historique avait donc eu lieu de son vivant. Personne n'était mieux placé que lui, Syracusain, pour savoir ce que les Sicules disaient eux-mêmes de leur origine et de leur histoire. Or pour lui, comme pour Philiste, Sikélos est un nom d'homme, le nom d'un roi successeur d'Italos ; seulement Sikélos n'est pas monté sur le trône immédiatement après Italos ; entre les règnes de ces deux princes, il faut intercaler celui de Morgès [1].

La même tradition se retrouve chez Hellanique de Lesbos. Cet historien, postérieur à Antiochus, était à peu près contemporain de Philiste, mais il n'était pas Sicilien comme lui. Or il dit aussi que Sikélos était un roi ; seulement, prenant l'une pour l'autre deux races qui se sont succédé sur le sol italien, il le fait régner sur les Ausones [2] : méprise évidente ; en effet, comme Thucydide nous l'apprend, les Sicules étaient chassés par les Opiques. On trouve la même doctrine chez Antiochus de Syracuse [3]. Or le mot Opiques est un synonyme

1. Ἀντίοχος Ξενοφάνεος τάδε συνέγραψε περὶ Ἰταλίας ἐκ τῶν ἀρχαίων λόγων τὰ πιστότατα καὶ σαφέστατα. Τὴν γῆν ταύτην ἥτις νῦν Ἰταλία καλεῖται, τὸ παλαιὸν εἶχον Οἴνωτροι. Ἔπειτα διεξελθὼν... ὡς βασιλεὺς ἐν αὐτοῖς Ἰταλὸς ἀνὰ χρόνον ἐγένετο, ἀφ' οὗ μετωνομάσθησαν Ἰταλοί, τούτου δὲ τὴν ἀρχὴν Μόργης διεδέξατο, ἀφ' οὗ Μόργητες ἐκλήθησαν· καὶ ὡς Σικελὸς ἐπιξενωθεὶς Μόργητι, ἰδίαν πράττων ἀρχὴν διέστησε τὸ ἔθνος, ἐπιφέρει ταυτί. Οὕτω δὲ Σικελοὶ καὶ Μόργητες ἐγένοντο καὶ Ἰταλιῆτες, ἐόντες Οἴνωτροι. Antiochus, fragm. 3 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 181. — Ἐπεὶ δὲ Ἰταλὸς κατεγήρα Μόργης ἐβασίλευσεν, ἐπὶ τούτου δὲ ἀνὴρ ἀφίκετο ἐκ Ῥώμης φυγάς. Σικελὸς ὄνομα αὐτῷ. Fragm. 7, *ibid.*, p. 182. — Denys d'Halicarnasse, I, 12, 73 ; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 15, 90 ; Didot, p. 9, l. 32-43 ; p. 54, l. 12-14.

2. Δύο γὰρ ποιεῖ στόλους Ἰταλικοὺς διαβάντας εἰς Σικελίαν· τὸν μὲν πρότερον Ἐλύμων, οὕς φησιν ὑπὸ Οἰνώτρων ἐξαναστῆναι· τὸν δὲ μετὰ τοῦτον ἔτει πέμπτῳ γενόμενον, Αὐσονίων Ἰάπυγας φυγόντων· βασιλέα δὲ τούτων ἀποφαίνει Σικελόν, ἀφ' οὗ τοὔνομα τοῖς τε ἀνθρώποις καὶ τῇ νήσῳ τεθῆναι. Hellanique, fragm. 53 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 52. Cf. Denys d'Halicarnasse, I, 22 ; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 27 ; Didot, p. 16, l. 18-24.

3. Σικελοὶ δ' ἐξ Ἰταλίας, ἐνταῦθα γὰρ ᾤκουν, διέβησαν ἐς Σικελίαν φεύγοντες Ὀπικούς. Thucydide, livre VI, c. 2, § 4 ; édition Didot, p. 244. — Ἀντίοχος δὲ ὁ Συρακούσιος χρόνον μὲν οὐ δηλοῖ τῆς διαβάσεως, Σικελοὺς δὲ τοὺς μεταναστάντας ἀποφαίνει, βιασθέντας ὑπό τε Οἰνώτρων καὶ Ὀπικῶν, Στρατῶνα ἡγεμόνα

d'Ausones, Antiochus dit formellement que les Opiques s'appellent aussi Ausones [1]. Aristote enseigne la même synonymie en ajoutant une observation, c'est que cette synonymie est à la fois ancienne et moderne [2]. Les Ausones sont le rameau méridional de la race ombro-latine. Hellanique a donc commis, entre les Ligures vaincus et leurs ennemis vainqueurs, une confusion qu'il faut soigneusement éviter. La tradition la plus ancienne et la seule autorisée fait de Sikélos ou Siculus un chef des Ligures qui aurait donné son nom à un rameau de cette race. C'est ce que répète plus tard Silius Italicus. Après avoir parlé de l'invasion des Sicanes, c'est-à-dire des Ibères, en Sicile, il ajoute : « Bientôt la jeunesse ligure, conduite par Siculus, donna un nouveau nom aux royaumes dont elle s'empara [3]. »

Les noms des Sicules et des Ligures se trouvent associés sous une autre forme dans le passage où Festus nous montre les sept collines romaines occupées concurremment, dans les temps les plus anciens de l'histoire, par les Ligures et les Sicules, qui tous deux en sont chassés par un peuple venu de Riéti [4], c'est-à-dire du Nord. Dans ce passage, le mot de Si-

τῆς ἀποικίας πεποιησαμένους. Antiochus, fragm. 1; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 181. Cf. Denys d'Halicarnasse, I, 22; éd. Didot, p. 16, l. 32-36.

1. Ἀντίοχος μὲν οὖν φησι τὴν χώραν ταύτην [Καμπανίαν] Ὀπικοὺς οἰκῆσαι, τούτους δὲ καὶ Αὔσονας καλεῖσθαι. Antiochus, fragm. 8; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 183; cf. Strabon, V, 4, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 202, l. 13-14.

2. Ὤκουν δὲ τὸ μὲν πρὸς τὴν Τυῤῥηνίαν Ὀπικοὶ καὶ πρότερον καὶ νῦν καλούμενοι τὴν ἐπωνυμίαν Αὔσονες. Aristote, *Politique*, VII, 9, § 3; éd. Didot, t. I, p. 611-612. On doit à Polybe le système plus récent et par conséquent faux, suivant lequel les Ausones et les Opiques sont deux peuples différents : Πολύβιος δ' ἐμφαίνει, δύο ἔθνη νομίζων ταῦτα· Ὀπικοὺς γάρ φησι καὶ Αὔσονας οἰκεῖν τὴν χώραν ταύτην περὶ τὸν Κρατῆρα. Polybe, XXXIV, 11, § 7; 2e éd. Didot, t. II, p. 117. Strabon, V, 4, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 202, l. 15-17. Cf. Scymnus de Chio, vers 228-246; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 205-206.

3. Mox Ligurum pubes, Siculo ductore novavit
Possessis bello mutata vocabula regnis.

Silius Italicus, XIV, 37-38.

4. Sacrani appellati sunt Reate orti, qui ex Septimontio Ligures Siculosque exegerunt. *Corpus* de Lindemann, t. II, p. 251-252.

cules est employé au pluriel : c'est un peuple et non un personnage; ailleurs la poésie a personnifié la race employant au singulier le nom ethnique. Si Festus paraît considérer comme deux peuples différents les Sicules et les Ligures établis anciennement sur l'emplacement où plus tard s'éleva la ville de Rome, il suit un système que l'on peut signaler dans l'antiquité chez la plupart des érudits relativement les plus rapprochés de nous, c'est-à-dire à partir du deuxième siècle avant notre ère. Ce système est de ne pas admettre qu'un même peuple ait porté plusieurs noms : il consiste à distinguer deux ou trois peuples là où les plus vieux témoignages, les témoignages les plus rapprochés des faits, nous montrent un peuple unique désigné par deux ou trois noms différents[1].

§ 2. *La tradition fait d'Italos un chef des Sicules ou Ligures.*

Italos ou Italus, associé par la légende à Sikélos ou Siculus, dont il est le père, le frère ou l'un des prédécesseurs, paraît être aussi un terme ethnique. Italos est, comme Sikélos, un des noms du groupe méridional de la race ligurienne. La tradition l'a changé en roi. Suivant Antiochus de Syracuse, écrivain du ve siècle avant notre ère, Italos est un homme bon et sage, qui, tant par la persuasion que par la force, avait placé sous son autorité le promontoire méridional de la Calabre moderne, entre le golfe Napètinos, aujourd'hui baie d'Euphémia, et le golfe Scullètinos, aujourd'hui baie de Squillace[2]. Il eut

1. La doctrine soutenue ici est rejetée par un certain nombre de savants qui distinguent les Sicules des Ligures. Il faut constater cette contradiction quand même on ne la croit pas suffisamment fondée.

2. ['Ιταλὸν] δέ φησιν 'Αντίοχος ὁ Συρακούσιος ἀγαθὸν καὶ σοφὸν γεγενημένον, καὶ τῶν πλησιοχώρων τοὺς μὲν λόγοις ἀναπείθοντα, τοὺς δὲ βίᾳ προσαγόμενον, ἅπασαν ὑφ' ἑαυτῷ ποιήσασθαι τὴν γῆν, ὅση ἐντός ἦν τῶν κόλπων τοῦ τε Ναπητίνου καὶ τοῦ Σκυλλητίνου· ἣν δὴ πρώτην κληθῆναι Ἰταλίαν ἐπὶ τοῦ 'Ιταλοῦ. Antiochus, fragm. 4; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 182. Cf.

pour successeur Morgétès, et à celui-ci succéda Sikélos [1]. On a déjà vu qu'Antiochus terminait son livre en 424.

Thucydide a terminé le sien en 411; pour écrire en connaissance de cause le récit de la guerre contemporaine faite en Sicile par les Athéniens avec l'alliance des Sicules, il a appliqué à l'étude de l'histoire la plus ancienne de la Sicile ses puissantes facultés, on peut dire son génie; or il affirme qu'Italos était un roi des Sikèles ou Sicules, et que de là vient le nom d'Italie [2]. Philiste, un peu postérieur, dont le premier ouvrage s'arrêtait en 406, mais qui écrivait encore en 363, parle encore d'Italos comme d'un personnage historique. Ce personnage aurait été père de Sikélos [3]. Pour Aristote, mort en 322, Italos est un roi d'Oïnotrie, c'est-à-dire de l'extrémité de l'Italie, au sud-ouest [4].

Cette tradition a trouvé son écho dans l'*Enéide :* « Il y a, nous dit Virgile, une terre ancienne, puissante par les armes et la richesse du sol; les Œnotres l'habitèrent. Plus tard, nous dit-on, elle prit d'un de ses chefs le nom d'Italie [5]. » Et là-des-

Denys d'Halicarnasse, I, 35; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 42; Didot, p. 25, l. 14-20. — Strabon, VI, 1, § 4; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 211, 212. Cf. plus bas, n. 4.

1. Ἐπεὶ δὲ Ἰταλὸς κατεγήρα, Μόργης ἐβασίλευσεν. Ἐπὶ τούτου δὲ ἀνὴρ ἀφίκετο ἐκ Ῥώμης φυγάς· Σικελὸς ὄνομα αὐτῷ. Antiochus de Syracuse, fragment 7; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 182; Denys d'Halicarnasse, I, 73; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 90; Didot, p. 54, l. 12-14.

2. Ἡ χώρα ἀπὸ Ἰταλοῦ βασιλέως τινὸς Σικελῶν, τοὔνομα τοῦτο ἔχοντος, οὕτως Ἰταλία ἐπωνομάσθη. Thucydide, VI, 2, § 4; éd. Didot-Haase, p. 244.

3. Ἔθνος δὲ τὸ διακομισθὲν ἐξ Ἰταλίας... Λιγύων, ἄγοντος αὐτοὺς Σικελοῦ· τοῦτον δ' εἶναί φασιν υἱὸν Ἰταλοῦ. Philiste, fragm. 2; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 185; Denys d'Halicarnasse, I, 22; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 27; Didot, p. 16, l. 27-29.

4. Φασὶ γὰρ οἱ λόγιοι τῶν ἐκεῖ κατοικούντων Ἰταλόν τινα γενέσθαι βασιλέα τῆς Οἰνωτρίας, ἀφ' οὗ τό τε ὄνομα μεταβαλόντας Ἰταλοὺς ἀντ' Οἰνωτρῶν κληθῆναι καὶ τὴν ἀκτὴν ταύτην τῆς Εὐρώπης Ἰταλίαν τοὔνομα λαβεῖν, ὅση τετύχηκεν ἐντὸς οὖσα τοῦ κόλπου τοῦ Σκυλλητικοῦ καὶ τοῦ Λαμητικοῦ. Aristote, *Politique*, VII, 9, 2; éd. Didot, t. I, p. 611. — Cf. plus haut, p. 312, n. 2.

5. Est locus Hesperiam Graii cognomine dicunt,
Terra antiqua, potens armis atque ubere glæbæ;
Œnotri coluere viri, nunc fama minores
Italiam dixisse ducis de nomine gentem.

Virgile, *Énéide*, I, 530-533.

sus, au IVe siècle de notre ère, le commentateur Servius faisait observer qu'Italus était, suivant les uns, un roi de Sicile (c'est-à-dire des Sicules) [1]. Enfin, Isidore de Séville nous donne Italus pour un frère de Siculus [2]. Ces légendes, au milieu de la variété des détails accessoires, s'accordent sur un point fondamental : l'Italie a reçu des Ligures ou Sicules conquérants le nom qu'elle porte aujourd'hui : le nom d'Italie dérive d'Italos, nom d'un chef sicule ou ligure. Telle est la tradition italienne et sicilienne sur l'origine du nom d'Italie. A côté se place la doctrine grecque.

§ 3. *Erreur des étymologistes qui tirent Italia de vitulus.*

La doctrine grecque sur l'étymologie du nom d'Italie a pour point de départ un phénomène spécial à la phonétique grecque, c'est la chute du V [3], ou, comme on disait en grec, du digamma. Le V, dont le signe graphique, chez les Grecs, était identique à notre F, ne s'écrivait plus chez les Ioniens de l'Attique, au Ve siècle avant notre ère ; et il paraît avoir disparu dans les villes grecque de la Sicile et de l'Italie deux siècles après, c'est-à-dire de l'an 300 à l'an 200 avant notre ère [4]. Au milieu du VIe siècle, cette révolution n'était pas encore terminée chez les Grecs ioniens d'Asie. A cette époque les Phocéens, colonie ionienne d'Asie-Mineure, fuyant le joug des Perses, allèrent fonder en Italie la ville de Vélia ; ils y portèrent le digamma, comme l'atteste le nom même de la ville nouvelle, nom dérivé du grec *Félos*, « vallée » [5]. Dans le siècle suivant, au Ve siècle,

1. ITALIAM. Italus, rex Siciliæ, ad eam partem venit in qua regnavit Turnus, quam a suo nomine appellavit Italiam. Servius, *in Æneidos*, l. I, 533; éd. Teubner-Thilo et Hagen, p. 163.

2. Sicilia a Sicano rege Sicania cognominata est, deinde a Siculo, Itali fratre, Sicilia. Isidore, *Origines*, XIV, 6, § 32 ; *Corpus* de Lindemann, t. III, p. 452.

3. C'est-à-dire de l'*u* (*ou*) consonne.

4. Corssen, *Ueber die Sprache der Etrusker*, t. I, p. 859.

5. Curtius, *Grundzuge der griechischen Etymologie*, 5e éd., p. 360.

Hérodote, bien qu'écrivant en dialecte ionien, n'a pas fait disparaître toute trace de la consonne initiale de ce nom qu'il écrit Ὑέλη, *Huélê*, représentant le V initial par ὑ = *hu*[1]. Ce nom devient plus tard Hélé et Eléa chez les auteurs grecs[2], tandis que les Romains, conservant le V initial devant les voyelles, suivant une des lois caractéristiques de leur langue, disent Vélia.

La chute du V était déjà un fait accompli, chez les Ioniens de Grèce et d'Asie, au vᵉ siècle avant notre ère. Les Grecs ioniens de cette époque ne prononçaient ordinairement plus le V, même dans les noms étrangers ; ainsi Hérodote écrivait Enètes le nom des Vénètes, d'où vient celui de la ville moderne de Venise[3]. Dans le Périple de Scylax, au ivᵉ siècle, nous trouvons la même orthographe[4]; dans le même ouvrage, les Volsques, ces ennemis si connus des premiers Romains, s'appellent suivant le même système *Olsoi*[5].

De là naquit en Grèce la croyance que le nom d'Italie venait du mot latin *vitulus*, « veau ». En effet le mot *vitulus* était naturellement prononcé *italos* par les Grecs ioniens du vᵉ et du ivᵉ siècle. Hellanique de Lesbos, écrivain de la fin du vᵉ siècle, est contemporain de ces monuments de la ville ionienne d'Athènes où l'on commence à constater l'absence systématique et absolue du digamma, c'est-à-dire du V ; aussi est-il le premier qui nous donne cette curieuse étymologie, fabriquée probablement par quelque Ionien[6]. Cette doctrine fut reproduite

1. Ἐκτήσαντο [Φωκαιέες] πόλιν γῆς τῆς Οἰνωτρίης ταύτην ἥτις νῦν Ὑέλη καλέεται. Hérodote, I, 167, § 4; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 88; Didot-Dindorf, p. 55. — Curtius, *Grundzüge*, 5ᵉ éd., p. 360, 564.

2. Φωκαιεῖς Ὑέλην, οἱ δὲ Ἔλην... οἱ δὲ νῦν Ἐλέαν ὀνομάζουσιν. Strabon, IV, 1, § 1; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 210, l. 6-8. — Ἐλέα. Scylax, c. 12; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 20.

3. Ἐνετούς. Hérodote, I, 196, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 104; Didot-Dindorf, p. 65. — Ἐνετῶν. Hérodote, V, 9, § 3; Teubner, t. II, p. 3; Didot, p. 241.

4. Ἐνετοί, Ἐνέτους. Scylax, c. 19-20; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 26.

5. Λατίνων δὲ ἔχονται Ὀλσοί. Scylax, c. 9; cf. c. 10; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 19.

6. Ἑλλάνικος ὁ Λέσβιός φησιν Ἡρακλέα τὰς Γηρυόνου βοῦς ἀπελαύνοντα εἰς

par Timée, historien d'origine sicilienne, mais qui écrivait à Athènes, où il arriva l'an 310 avant notre ère, et où il termina son ouvrage en 264 [1]. Timée, en acceptant cette doctrine étrangère à sa patrie, subissait l'influence du milieu où l'avait jeté l'exil. Il s'y laissa aller d'autant plus facilement, qu'à l'époque où il écrivait, le V disparaissait dans les villes grecques d'Italie et de Sicile, et l'on voyait triompher dans cette Grèce nouvelle l'usage athénien de supprimer le digamma éolique.

L'ouvrage de Timée obtint un succès qui fit celui de sa doctrine sur l'étymologie du nom d'Italie. Vaincue par la science et le pédantisme des Grecs, après avoir battu leurs armées, la Rome savante, dans la personne de l'érudit Varron, accepta cette opinion contre laquelle protestaient ses traditions et sa poésie [2], et qui eut la singulière fortune de fournir, pendant la guerre sociale, un signe de ralliement aux Italiens insurgés contre la tyrannie de leur orgueilleuse capitale (91 à 87 avant J.-C.). La monnaie osque de l'insurrection porte la légende: *Vitelio* [3], tandis qu'on lit *Italia* dans les monuments romains [4];

Ἄργος, ἐπειδή τις αὐτῷ δάμαλις ἀποσκιρτήσας τῆς ἀγέλης ἐν Ἰταλίᾳ ὄντι ἤδη, φεύγων... εἰς Σικελίαν ἀφίκετο, ἐρόμενον ἀεὶ τοὺς ἐπιχωρίους καθ' οὓς ἑκάστοτε γένοιτο διώκων τὸν δάμαλιν, εἴ πού τις αὐτὸν ἑωρακὼς εἴη τῶν τῇδε ἀνθρώπων, Ἑλλάδος μὲν γλώττης ὀλίγα συνιέντων, τῇ δὲ πατρίῳ φωνῇ κατὰ τὰς μηνύσεις τοῦ ζῴου καλούντων τὸν δάμαλιν οὐίτουλον, ὥσπερ καὶ νῦν λέγεται, ἀπὸ τοῦ ζῴου τὴν χώραν ὀνομάσαι πᾶσαν ὅσην ὁ δάμαλις διῆλθεν, Οὐιταλίαν. Hellanique, fragm. 97; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 58. Cf. Denys d'Halicarnasse, I, 35; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 42; Didot, p. 25, l. 24-36.

1. Timæus in Historiis quas oratione græca de rebus populi Romani composuit, et M. Varro in Antiquitatibus rerum humanarum terram Italiam de græco vocabulo appellatam scripserunt, quoniam boves græca vetere lingua ἰταλοὶ vocitati sunt quorum in Italia magna copia fuerit. Timée, fragm. 12; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 195. Aulu-Gelle, *Noctes Atticæ*, l. XI, c. 1; éd. Teubner-Hertz, t. II, p. 31.

2. Aulu-Gelle, *Noctes Atticæ*, XI, c. 1; éd. Teubner-Hertz, t. II, p. 31. Voyez la note précédente.

3. Corssen, *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, 2e éd., t. II, p. 79-80.

4. In terra Italia. *Lex repetundarum* (avant J.-C. 123 ou 122), ligne 27; *Corpus inscriptionum latinarum*, t. I, p. 51. Voir aussi la *Lex agraria* (avant J.-C. 111) *ibid.*, p. 79. Nous ne partageons point sur ce mot la manière de voir de M. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e éd., t. I, p. 21.

mais les Osques se trompaient comme Varron, comme Hellanique, comme Timée. Les langues italiennes conservent le V initial devant les voyelles [1]. Si le nom latin de l'Italie était dérivé de *vitulus* « veau », il s'écrirait et se prononcerait probablement *Vitilia* [2]; en tous cas il aurait gardé son V. Italia vient donc d'Italus, et Italus est un nom qui désigne soit une fraction ethnographique des Sicules, soit une période de leur histoire; les vieilles légendes en ont fait, suivant l'usage, un nom d'homme, un nom de roi.

§ 4. *Les Sicules ou Ligures apportent l'agriculture en Italie.*

Italus tient une place considérable dans l'histoire de l'Italie. Non-seulement il a donné à la petite presqu'île du sud-ouest (aujourd'hui la Calabre) un nom qui a fini par s'étendre jusqu'aux Alpes, mais la tradition associe le nom d'Italus avec le souvenir de l'événement le plus important peut-être de l'histoire primitive de la Péninsule. Les Oïnotres, c'est-à-dire les habitants de l'Italie méridionale, étaient pasteurs, dit Aristote; Italos fit d'eux des agriculteurs [3].

Nous n'avons pas oublié que les Oïnotres étaient des Pélasges sortis du Péloponnèse avant l'introduction de l'agriculture en Grèce. Oïnotros, nous dit Pausanias, était un des fils de Lucaôn, fils lui-même de Pélasgos. Il s'établit en Italie avec des colons mis à sa disposition par son frère Nuctimos, et ce fut seulement après la mort de Nuctimos, sous le règne d'Arcas, son neveu, que la culture du froment, la fabrication du pain et celle des étoffes furent connues dans le Péloponnèse [4]. Donc

1. Corssen, *Ueber Aussprache... etc*, 2e éd., t. I, p. 311. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik*, p. 150. Ci-dessous, p. 325, n. 5.

2. Comparez *Sicilia* de *Siculus*, Corssen, *Ueber Aussprache...*, 2e éd., t. II, p. 255.

3. Τοῦτον δή λέγουσι τὸν Ἰταλὸν νομάδας τοὺς Οἰνωτροὺς ὄντας ποιῆσαι γεωργούς. Aristote, *Politique*, VII, 9, § 2; éd. Didot, t. I, p. 611.

4. Pausanias, VIII, 2, 3, 4; éd. Didot-Dindorf, p. 365-367. — Πελασγοῦ καὶ Δηιανείρης γίνεται Λυκάων. Οὗτος γαμεῖ Κυλλήνην... Ἔπειτα τοὺς ἐκ τούτων γεννηθέντας διεξιὼν καὶ τίνας τόπους ἕκαστοι τούτων ᾤκησαν, Οἰνώτρου καὶ

Oïnotros ne connaissait pas l'agriculture, et ne put l'apporter en Italie.

Italos, roi des Sikèles suivant Thucydide [1], Italos qui, suivant Aristote, imposa aux habitants de l'Oïnotrie, c'est-à-dire aux Pélasges de l'Italie méridionale, le nom d'*Italoï*, et leur apporta l'agriculture [2], est la personnification de l'invasion ligure qui est la première invasion européenne [3] en Italie; car si l'encyclopédiste Aristote, d'accord avec Thucydide, appelle Italos roi des Sikèles ou Sicules, le syracusain Philiste, si bien placé pour savoir de première main ce dont il parle, nous apprend que les Sicules ne sont qu'un rameau des Ligures [4]. L'arrivée des Ligures agriculteurs au milieu des populations pastorales, maîtresses de l'Italie, est probablement à peu près contemporaine de l'arrivée des Thraces au milieu des populations pastorales de la Grèce auxquelles les Thraces vainqueurs apportèrent la civilisation européenne et par conséquent l'agriculture, un des principaux éléments de cette civilisation. Or nous avons cru pouvoir placer cette révolution à la fois ethnographique et économique aux environs de l'an 2000 avant notre ère.

Πευκετίου μιμνήσκεται [ὁ Φερεκύδης]. Phérécyde, fragm. 85; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 92. Denys d'Halicarnasse, I, 13; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 16; Didot, p. 9, l. 49-53, p. 10, l. 1. Cf. ci-dessus, p. 129-131.

1. Ἡ χώρα ἀπὸ Ἰταλοῦ βασιλέως τινὸς Σικελῶν, τοὔνομα τοῦτο ἔχοντος, οὕτως Ἰταλία ἐπωνομάσθη. Thucydide, VI, 2, § 4; éd. Didot-Haase, p. 244.

2. Φασὶ γὰρ οἱ λόγιοι τῶν ἐκεῖ κατοικούντων Ἰταλόν τινα γενέσθαι βασιλέα τῆς Οἰνωτρίας ἀφ' οὗ τό τε ὄνομα μεταβαλόντας Ἰταλοὺς ἀντ' Οἰνωτρῶν κληθῆναι καὶ τὴν ἀκτὴν ταύτην τῆς Εὐρώπης Ἰταλίαν τοὔνομα λαβεῖν... Τοῦτον δὴ λέγουσι τὸν Ἰταλὸν νομάδας τοὺς Οἰνωτροὺς ὄντας ποιῆσαι γεωργούς. Aristote, *Politique*, VII, 9 (10), § 2, 3; édition Didot, t. I, p. 611.

3. Nous appelons *européen* le rameau occidental de la race indo-européenne. Voyez ci-dessus, p. 214-222.

4. Ἔθνος δὲ τὸ διακομισθὲν ἐξ Ἰταλίας οὔτε Σικελῶν, οὔτε Αὐσόνων, οὔτ' Ἐλύμων, ἀλλὰ Λιγύων, ἄγοντος αὐτοὺς Σικελοῦ. Philiste, fragm. 2; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 185. Denys d'Halicarnasse, I, 22; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 27; Didot, p. 16, l. 27-29.

§ 5. *Possessions des Sicules en Italie.*

Les Ligures, arrivant du Nord, c'est-à-dire de la vallée du Danube, vers l'an 2000 (?) avant J.-C., chassèrent devant eux les Sicanes, habitants ibériens de l'Italie du nord et du centre et finalement les forcèrent à se réfugier en Sicile, comme nous l'apprend Thucydide[1]. En même temps ils imposèrent leur domination aux Pélasges de l'Italie du sud, autrement dits Oïnotres. Ils durent, à leur tour, du XIVe au XIe siècle avant notre ère, céder la plus grande partie de l'Italie aux Ombro-Latins, autre rameau de la race européenne; et durant cet intervalle, leur histoire dans la tradition gréco-latine n'est représentée que par trois noms : Italos; Morgês, successeur d'Italos; et Sikélos, qui conquit une partie du royaume de Morgês. Tous trois auraient régné dans la Calabre.

Mais ces noms représentent plutôt des groupes de populations ou peut-être des dynasties que des individualités. Sikélos, le dernier des trois, est contemporain de la conquête ombro-latine : « Il venait de Rome », nous dit Antiochus de Syracuse; « sous le règne de Morgês », a écrit Antiochus, « il arriva de Rome un fugitif : son nom était Sikélos[2]; » et, ajoute-t-il, « Sikélos, accueilli par Morgês, se créa un Etat aux dépens de son hôte[3]. » C'est aux mêmes événements que se réfère Festus quand il raconte que les Ligures et les Sicules établis sur les sept collines, c'est-à-dire à Rome, en furent chassés

1. *Σικανοί... Ἴβηρες ὄντες καὶ ἀπὸ τοῦ Σικανοῦ ποταμοῦ τοῦ ἐν Ἰβηρίᾳ ὑπὸ Λιγύων ἀναστάντες.* Thucydide, VI, 2, § 2; éd. Didot-Haase, p. 244. Cf. ici même, plus haut, p. 26-37.

2. *Ἐπεὶ δὲ Ἰταλὸς κατεγήρα Μόργης ἐβασίλευσεν. Ἐπὶ τούτου δὲ ἀνὴρ ἀφίκετο ἐκ Ῥώμης φυγάς· Σίκελος ὄνομα αὐτῷ.* Antiochus de Syracuse, fragm. 7; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 182; Denys d'Halicarnasse, I, 73; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 90; Didot, p. 54, l. 12-14.

3. *Ἀντίοχος... διεξελθών... ὡς Σικελὸς ἐπιξενωθεὶς Μόργητι, ἰδίαν πράττων ἀρχὴν, διέστησε τὸ ἔθνος, ἐπιφέρει.* Antiochus, fragm. 3; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 181; Denys d'Halicarnasse, I, 12; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 15; Didot, p. 9, l. 40-41.

par un peuple venu de Rieti, c'est-à-dire du Nord[1]. C'était peut-être vers l'an 1400 av. J.-C.; peut-être un peu plus tard.

Avant la conquête ombro-latine, Rome n'avait pas été, dans l'Italie centrale, la seule possession de Sikélos ou des Sicules. Les Sicules ont habité, près de Rome, au sud du Tibre, Antemna et Cœnina[2], Crustumerium aujourd'hui Marcigliano-Vecchio, et Aricia aujourd'hui Riccia[3]; ils ont occupé, au nord du Tibre, Falérie aujourd'hui Falerone, et Fescenium, deux villes plus tard comprises dans l'Etrurie[4]. Ce sont eux qui ont fondé Ancône et, près d'Ancône, Numana aujourd'hui Umana[5]. Enfin, avec les Liburnes, avant la conquête ombrienne, ils ont été maîtres d'une grande partie de la Gaule cisalpine, principalement de la région de l'Italie située entre Ancône et Adria[6]. La Calabre paraît avoir été la partie de l'Italie où les Sicules se maintinrent le plus tard. Bien après l'établissement des Sicules en Sicile, qui date du XIe siècle, les Grecs qui, vers l'an 700

1. Voir plus haut, p. 311, n. 4.

2. *Καινίνη μὲν δὴ καὶ Ἄντεμνα πόλεις οὐκ ἄσημοι γένος ἔχουσαι τὸ Ἑλληνικόν· Ἀβοριγῖνες γὰρ αὐτάς, ἀφελόμενοι τοὺς Σικελούς, κατέσχον.* Denys d'Halicarnasse, II, 35; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 158; éd. Didot, p. 94, l. 43-45.

3. Notum est... constitutam... Ariciam ab Archilocho Siculo, unde et nomen, ut Heminæ placet, tractum. Cassius Hemina, fragm. 2. — Cassius Hemina tradidit, Siculum quemdam nomine uxoris suæ Clytemnestræ condidisse Clytemnestrum mox corrupto nomine Crustumerium dictum. Cassius Hemina, 3. Hermann Peter, *Veterum historicorum romanorum relliquiæ*, t. I, p. 95. Cassius Hemina vivait au milieu du second siècle avant notre ère.

4. *Φαλέριον δὲ καὶ Φασκέννιον ἔτι καὶ εἰς ἐμὲ ἦσαν οἰκούμεναι ὑπὸ Ῥωμαίων... Σικελῶν ὑπάρχουσαι πρότερον.* Denys d'Halicarnasse, I, 21; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 25; éd. Didot, p. 15, l. 15-18.

5. In ora Cluana, Potentia, Numana a Siculis condita. Ab iisdem colonia Ancona adposita promuntorio Cunero. Pline, *Histoire naturelle*, III, § 111; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 145.

6. Ab Ancona Gallica ora incipit Togatæ Galliæ cognomine. Siculi et Liburni plurima ejus tractus tenuere. Pline, *Histoire naturelle*, III, § 112; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 145. Les *Siculotæ* que le même auteur nous montre en Illyrie (III, § 143; t. I, p. 152), sont, suivant M. Diefenbach, *Origines europeæ*, p. 99, des Sicules. Peut-être venaient-ils de l'Italie du nord et s'étaient-ils réfugiés en Illyrie après l'invasion de l'Italie du nord par les Ombriens.

avant J.-C., fondèrent Locres dans la Grande Grèce [1], bâtirent cette ville sur le territoire des Sicules [2]. Thucydide nous apprend que de son temps, c'est-à-dire à la fin du v[e] siècle, il y avait encore des Sicules en Italie [3]. Mais au quatrième siècle, le périple de Scylax ne nous offre plus d'eux aucune trace hors de Sicile [4].

Le plus ancien document grec où il soit question des Sicules ou, pour employer la forme hellénique, des Sikèles, est l'*Odyssée*. Les prétendants dont Pénélope est entourée veulent se débarrasser d'Ulysse; l'un d'eux propose de l'envoyer dans le pays des Sicules et de l'y vendre comme esclave [5]. Ce pays, à la date de l'*Odyssée*, IX[e] siècle (?), comprenait encore une portion de l'Italie méridionale [6]; mais déjà, les Sicules s'étaient vu enlever, par les conquêtes ombriennes, une partie de leurs possessions italiennes, et un certain nombre d'entre eux, privés de la liberté par la défaite, avaient été vendus au loin comme

1. La fondation de Locres est suivant Strabon postérieure de peu d'années à celle de Syracuse qui date de 733 : *Εἶθ' ἡ πόλις οἱ Λοκροὶ οἱ Ἐπιζεφύριοι, Λοκρῶν ἄποικοι τῶν ἐν τῷ Κρισαίῳ κόλπῳ, μικρὸν ὕστερον τῆς ἀπὸ Κρότωνος καὶ Συρακουσῶν κτίσεως ἀποικισθέντες ὑπὸ Εὐάνθους.* Strabon, VII, 1, § 7; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 215, l. 31-34. Cf. Busolt, *Griechische Geschichte*, t. I, p. 259.

2. [Οἱ Λοκροὶ] *ἔλεγον διότι καθ' ὃν καιρὸν ἐκ τῆς πρώτης παρουσίας καταλάβοιεν Σικελοὺς κατέχοντας ταύτην τὴν χώραν ἐν ᾗ νῦν κατοικοῦσι... μετ' οὐ πολὺ, καιροῦ παραπεσόντος, ἐκβαλεῖν τοὺς Σικελοὺς ἐκ τῆς χώρας.* Polybe, XII, 6, § 2, 5; 2[e] éd. Didot, t. I, p. 506-507.

3. *Εἰσὶ δὲ καὶ νῦν ἔτι ἐν τῇ Ἰταλίᾳ Σικελοί.* Thucydide, VI, 2, § 4; éd. Didot-Haase, p. 241.

4. Scylax, § 12 et 13 ; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 19-22.

5. *Ἀλλ' εἴ μοί τι πίθοιο, τό κεν πολὺ κέρδιον εἴη·*
τοὺς ξείνους ἐν νηῒ πολυκληῗδι βαλόντες
. . . .
ἐς Σικελοὺς πέμψωμεν, ὅθεν κέ τοι ἄξιον ἄλφοι.

Odyssée, XX, 381-383.

6. O. Müller, *Die Etrusker*, 2[e] éd., t. I, p. 2, pense que le pays des Sicules de l'*Odyssée* est en Italie. *Temesa* dont il est question dans l'*Odyssée*, I, 184, et où l'on vendait de l'airain, était peut-être située chez les Sicules. C'est une ville de Bruttium sur la mer Tyrrhénienne : voyez Strabon, VI, 1, § 5; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 212; cf. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. III, p. 773.

esclaves. Ainsi Laërte, père d'Ulysse, avait suivant l'*Odyssée* une vieille esclave sicule [1].

§ 6. *Marine sicule.*

Les Sicules, avant cette décadence, eurent, dit-on, une puissance maritime. Ils compteraient parmi les peuples navigateurs du nord de la Méditerranée avec lesquels les Egypto-Phéniciens eurent à lutter pendant le xɪvᵉ siècle avant J.-C. Malheureusement les Sicules n'écrivaient point, et les annales de l'Egypte ne nous parlent que de leurs défaites. Mînéptah Ier, fils de Ramsès II, c'est-à-dire de Sésostris, remporta contre la coalition des nations septentrionales une victoire dans laquelle deux cent vingt-deux *Shakalash* ou Sicules auraient péri [2]. La bataille se livra en Egypte même. C'était vers le milieu du quatorzième siècle. Les Sicules auraient pris part à une autre invasion de l'Egypte vers la fin du même siècle, sous Ramsès III; ils furent également repoussés.

L'inscription commémorative, que les Egyptiens firent graver, mentionne parmi les ennemis vaincus, parmi les alliés des Sicules, les Uashashau que l'on a cru être les Osques [3]. Les Osques sont le rameau méridional de la race ombrienne. Dans le cas où l'on aurait eu raison de reconnaître leur nom sous la forme un peu étrange que nous offre le monument égyptien, il serait établi que dès la fin du xɪvᵉ siècle la race ombrienne

1. Ἐν δὲ γυνὴ Σικελὴ γρηῢς πέλεν...
ἀμφίπολος Σικελὴ λοῦσεν καὶ χρῖσεν ἐλαίῳ
. . . .
μήτηρ γρηῢς Σικελὴ ἥ σφεας τρέφε...
Odyssée, XXIV, 211, 366, 389.

2. De Rougé, dans la *Revue archéologique*, t. XVI (1867), p. 39, 43; cf. Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique*, 2ᵉ éd., p. 189, 191, 193, 199, 208. — Maspero, *Histoire ancienne*, 4ᵉ éd., p. 256-257, croit que l'égyptien *Shakalash* est le nom de Sagalassos, ville d'Asie-Mineure.

3. Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique*, 2ᵉ éd., p. 250, 292, 293; Cf. Maspero, *Histoire ancienne*, 4ᵉ éd., p. 267-268. Suivant F. Lenormant, l'égyptien Uaschashau devrait être traduit par Ausones. Ausones est un des plus anciens noms de la race ombro-latine.

ou ombro-latine, c'est-à-dire celle que les linguistes appellent, à tort ou à raison, italiote, était déjà arrivée en Italie; par conséquent, au début de cette invasion qui ne fut complète qu'au bout de plusieurs siècles, les Sicules auraient encore possédé une marine assez importante pour aller porter la guerre jusqu'en Egypte.

§ 7. *Saturne, dieu des Sicules, est une divinité marine et agricole.*

Cela explique pourquoi le grammairien Martianus Capella dit que Siculus est fils de Neptune[1], pourquoi un des emblèmes de Saturne, dieu suprême des Sicules[2], avait trait à la navigation. Dans le premier livre des *Fastes* d'Ovide, le dieu Janus apparaît à l'auteur et lui apprend la cause de quelques-uns des usages les plus anciens de Rome : « Pourquoi », dit Ovide, « pourquoi sur l'airain voit-on gravé d'un côté un navire, de l'autre une figure à deux têtes ? » — « Vous pourriez », dit Janus, « me reconnaître dans la double image si elle n'était altérée par la vétusté. Reste à vous expliquer le vaisseau : un vaisseau a conduit jusqu'au Tibre, après avoir erré dans le monde entier, le dieu qui porte la faulx. Saturne, je me le rappelle, a été reçu dans cette contrée après que Jupiter l'eut chassé du royaume céleste; aussi a-t-elle longtemps conservé le nom de Saturnie »[3].

1. Siculus, Neptuni filius. Martianus Capella, VI, § 646; éd. Teubner-Eyssenbardt, p. 218.

2. Saturne était, a-t-on prétendu, roi des Aborigines, comme dit Justin : Italiæ cultores primi Aborigines fuere, quorum rex Saturnus... Justin, XLIII, c. I, § 3; éd. Teubner-Ieep, p. 209. Les Aborigines sont identiques aux Ligures et par conséquent aux Sicules : Ἄλλοι δὲ Λιγύων ἀποίκους μυθολογοῦσιν αὐτοὺς (τοὺς Ἀβοριγῖνας) γενέσθαι τῶν ὁμορούντων Ὀμβρικοῖς. Denys d'Halicarnasse, I, 10; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 12; éd. Didot, p. 8, l. 5-6. — Voyez ci-dessous, p. 359.

3. Multa quidem didici : sed cur navalis in ære
Altera signata est, altera forma biceps ?
Noscere me duplici posses in imagine, dixit;
Ni vetus ipsa dies extenuasset opus.

Janus et Saturne paraissent avoir été les dieux principaux des Sicules comme Dionusos et Dêmêtêr étaient ceux des Thraces. Le nom divin Dionusos vient peut-être de la même racine que Janus [1]. Saturne est le dieu de l'agriculture, dont Dêmêtêr est la déesse.

On a vu, p. 311, que les Sicules habitèrent Rome. Comme l'écrivait Denys d'Halicarnasse : « La ville à qui la terre et la mer sont partout soumises, celle qu'habitent aujourd'hui les Romains, a eu, autant que nous sachions, pour premiers habitants des barbares, les Sicules... Avant eux était-elle habitée par d'autres, ou le pays était-il désert? Nous n'en savons rien » [2]. C'est à l'époque de la domination des Sicules que paraît se rapporter le nom de Saturnie donné au Capitole [3] avant la fondation de Rome [4]. Le mont de Saturne avait pour pendant, de

Caussa ratis superest : Tuscum rate venit in amnem
    Ante pererrato falcifer orbe deus.
Hac ego Saturnum memini tellure receptum.
    Cœlitibus regnis a Jove pulsus erat :
Inde diu genti mansit Saturnia nomen.

Ovide, *Fastes*, I, 229-237.

1. Janus vient de la racine DIV. Corssen, *Ueber Aussprache... der lateinischen Sprache*, 2e éd., t. I, p. 212-213; Bréal et Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, p. 140. Sur Dêmêtêr et Dionusos, voir ci-dessus, p. 288-294.

2. Τὴν ἡγεμόνα γῆς καὶ θαλάσσης ἁπάσης πόλιν, ἣν νῦν κατοικοῦσι Ῥωμαῖοι, παλαιότατοι τῶν μνημονευομένων λέγονται κατασχεῖν βάρβαροι Σικελοί... τὰ δὲ πρὸς τούτων οὔθ' ὡς κατείχετο πρὸς ἑτέρων, οὔθ' ὡς ἔρημος ἦν οὐδεὶς ἔχει βεβαίως εἰπεῖν. Denys d'Halicarnasse, I, 9; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 11; Didot, p. 6-7. Avant les Sicules, il y avait eu à Rome des Sicanes. Voir plus haut, p. 36.

3. Capitolium... Hic mons ante Tarpeius dictus... Hunc antea montem Saturnium appellatum prodiderunt et ab eo *late Saturniam terram*, ut etiam Ennius appellat. Varron, *De lingua latina*, V, 42.

Hanc Janus pater, hanc Saturnus condidit arcem
Janiculum huic, illi fuerat Saturnia nomen.

Virgile, VIII, vers 357-358. Cf. Macrobe, *Saturnales*, l. I, c. VII, § 23; éd. Teubner-Eyssenhardt, p. 33. — Mons in quo habitabat Saturnius, in quo nunc, veluti ab Jove pulso sedibus suis Saturno, Capitolium est. Justin, XLIII, 1, § 5; éd. Teubner-Ieep, p. 209.

4. In prima regione præterea fuere in Latio clara oppida... Saturnia, ubi nunc Roma est. Pline, *Histoire naturelle*, III, § 68; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 137.

l'autre côté du Tibre, le mont de Janus ou Janicule [1]. Quand le Capitole s'appelait mont de Saturne, il était, nous dit Varron, couronné par une forteresse qui s'appelait Saturnia [2]. Les premiers habitants connus de Rome étant les Sicules, suivant la tradition recueillie par Denys d'Halicarnasse, il suit de là que ce sont les Sicules qui d'après cette tradition ont construit la forteresse de Saturnie.

Le nom de Saturnie est associé à celui des Sicules conformément à cette tradition par un oracle de Dodone conservé chez Denys d'Halicarnasse : « Allez chercher la Saturnie, terre des Sicules [3]. » Dans ce texte le mot Saturnie désigne, non pas une ville, mais une grande étendue de pays. Saturnie, en effet, n'est pas seulement le plus ancien nom de Rome, c'est un des plus anciens noms de l'Italie [4]. Dion Cassius nous dit que l'Italie s'appela successivement Argesse, Saturnie, Ausonie, Tyrrhénie [5]. — Le nom d'Argesse, dérivé du pélasgique Argos, se

1. Arx mea collis erat, quem cultrix nomine nostro
Nuncupat hæc ætas, Janiculumque vocat.

Ovide, *Fastes*, I, 245-246.

Hanc Janus pater, hanc Saturnus condidit arcem;
Janiculum huic, illi fuerat Saturnia nomen.

Virgile, *Enéide*, VIII, 356-357. Janicule paraît signifier petite montagne de Janus. Corssen, *Ueber Aussprache... der lateinischen Sprache*, 2e éd., t. II, p. 68.

2. Varron, *De lingua latina*, V, 42. Cf. Pline, *Histoire naturelle*, III, § 68; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 137. Voyez ci-dessus, p. 324, n. 3 et 4.

3. Στείχετε μαιόμενοι Σικελῶν Σατουρνίαν αἶαν.

Denys d'Halicarnasse, I, 19; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 23; Didot, p. 14, l. 27.

4. Italia regis nomine Saturnia appellata. Justin, XLIII, 1, § 5; éd. Teubner-Ieep, p. 209.

Salve magna parens frugum Saturnia tellus.
Seu vos Hesperiam magnam Saturniaque arva.
Sæpius et nomen posuit Saturnia tellus.

Virgile, *Géorgiques*, II, 172; — *Enéide*, I, 569; VIII, 329.

5. Αἰνείας ἀπὸ Μακεδονίας ἦλθεν εἰς Ἰταλίαν, ἣ πρὶν Ἄργεσσα ἐκαλεῖτο, εἶτα Σατουρνία ἀπὸ τοῦ Κρόνου... εἶτα Αὐσονία ἀπό τινος Αὔσονος, εἶτα Τυῤῥηνία. Dion Cassius, fragm. 4; éd. Bekker, t. I, p. 4. Dion Cassius imagine qu'*Italie* vient de l'étrusque *italos* qui signifiait « veau » dans cette langue; c'est peu vraisemblable, puisque l'étrusque conserve le *v* initial et que

rapporte à l'époque où les Pélasges, autrement dits Oïnotres, venus, dit-on, du Péloponnèse, dominaient dans l'Italie méridionale[1]; *Argessa,* nom pélasgique de l'Italie, ne se distingue que par une variante orthographique secondaire du nom d'*Argissa* mentionné par Homère (l'*Argissa* d'Homère était située en Thessalie, et dans la partie de la Thessalie qui devait à l'importance de sa population pélasgique le nom de Pélasgiotide[2]). — Saturnie, autre nom de l'Italie, appartient à la période de la suprématie des Sicules. — Ausonie, dérivé d'Ausone, un des noms de la race ombro-latine, date de l'époque où cette race, ayant chassé les Sicules, devint maîtresse de presque toute l'Italie. — La péninsule tomba ensuite sous la domination des Tursânes dits plus tard Tyrrhênes, d'où vient le nom de Tyrrhénie. Ainsi, chez Dion Cassius, ces quatre noms successifs sont un résumé de l'histoire de l'Italie à partir de la première invasion pélasgique et jusqu'à la chute de l'empire étrusque vers l'année 400 av. J.-C. Dans ce résumé l'auteur a oublié la période ibérienne ou sicane qui est la plus ancienne (p. 36). Mais revenons aux Sicules et à Saturne leur dieu.

Le nom de Saturne dérive de la racine indo-européenne SĒ, SA « semer ». Saturne était, à proprement parler, le dieu des semailles[3]. La faulx qu'il portait était celle du moissonneur. Son culte avait donc le même objet que celui de Dêmêtêr (Cérès) chez les Thraces, conquérants de l'Attique et premiers

le nom d'Italie était originairement porté par la Calabre où les Etrusques ne se sont jamais établis. Cf. plus haut, p. 314-317.

1. Voir plus haut p. 129-131.

2. Οἳ δ' Ἄργισσαν ἔχον καὶ Γυρτώνην ἐνέμοντο. *Iliade*, II, 738. — Ἡ μὲν οὖν Ἄργισσα, ἡ νῦν Ἄργουρα ἐπὶ τῷ Πηνειῷ κεῖται. Strabon, IX, 5, § 19; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 378, l. 2-3. — Τοὺς Πελασγιώτας τοὺς τὰ ἑῷα κατέχοντας τὰ περὶ Γυρτῶνα καὶ τὰς ἐκβολὰς τοῦ Πηνειοῦ. Strabon, IX, 5, § 20; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 379, l. 15-17.

3. Quid est enim et Saturnus? « Unus », inquit, « de principibus deus, penes quem sationum omnium dominatus est ». Varron, cité par saint Augustin, *De civitate Dei*, VII, 13; Corssen, *Ueber Aussprache*, 2e éd., t. I, p. 417; Preller, *Römische Mythologie*, 1re éd., p. 409; traduction française, 2e éd., p. 283; cf. Pott, *Etymologische Forschungen*, 2e éd., t. II, p. 564; Bréal et Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, p. 324.

agriculteurs de ce pays. Il est naturel que le culte de ce dieu ait pris une importance exceptionnelle chez les Sicules, sujets de ce roi mythique Italos qui, comme on l'a vu, p. 317-318, apporta le premier l'agriculture et les céréales au milieu des pasteurs jusque-là seuls maîtres de la péninsule, et à qui suivant la légende la péninsule dut le nom d'Italie.

Deux des noms dans lesquels se personnifie la race sicule se rattachent, par leur étymologie, à l'introduction de l'agriculture en Italie. Morgès semble devoir se rapprocher de deux noms latins : *merga*, nom de la fourche avec laquelle on entassait les récoltes après la moisson ; *merges*, *mergitis*, nom de la gerbe [1]. Dans Morgès nous avons un *o* qui tient lieu de l'*e* des mots latins précités ; cet *o* pour *e* constitue pour la racine une variante qu'on trouve dans les mots grecs correspondants [2]. Sikélos se rattache aussi à l'agriculture. On peut le rapprocher du latin *secula* ou *sicula*, « faucille ». Il paraît signifier celui qui faucille [3], comme Morgès celui qui en-

1. Sur ces mots voir Corssen, *Kritische Nachträge zur lateinischen Formenlehre*, p. 271.

2. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 5e éd., p. 184.

3. Cette étymologie est admise par M. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e éd., t. I, p. 21. Mais on pourra trouver ces deux mots insuffisants pour établir l'origine indo-européenne des Sicules. Nous renverrons sur cette question à Brunet de Presle, *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, p. 570-571. Etienne de Bysance nous a conservé un fragment d'un auteur grec vraisemblablement du quatrième ou du cinquième siècle avant notre ère : Γέλα, πόλις Σικελίας. Καλεῖται... δὲ ἀπὸ ποταμοῦ Γέλα, ὁ δὲ ποταμός, ὅτι πολλὴν πάχνην γεννᾷ· ταύτην γὰρ τῇ Ὀπικῶν φωνῇ καὶ Σικελῶν γέλαν λέγεσθαι. La gelée s'appelle donc *gela* dans la langue des Opiques et des Sicules ; cf. le latin *gelu*. Suivant Thucydide, les Sicules appelaient la faux *zanclon*, ce qui semble n'être qu'une prononciation particulière du latin *sicula* : Τὸ δρέπανον οἱ Σικελοὶ ζάγκλον καλοῦσιν. Thucydide, VI, 4, § 5 ; éd. Didot-Haase, p. 245-246. On trouve dans les dialectes propres aux Grecs de Sicile des expressions étrangères à la langue grecque qui se rapprochent du latin et qui datent d'une époque où les Romains n'avaient pas encore pénétré en Sicile ; exemples : κύβιτον, « coin » ; cf. *cubitus*, « coude » ; ῥογός « lieu où l'on entasse la récolte », cf. *rogus* « amas de bois ». Ces deux expressions ont été employées par Epicharme qui écrivait en Sicile dans le premier quart du cinquième siècle avant notre ère, c'est-à-dire deux siècles avant l'arrivée des Romains en Sicile.

tasse les récoltes et qui fait les gerbes. La forme de Sikélos est *Shakalash* dans les monuments égyptiens du XIV[e] siècle[1]. L'homérique Sikélos reproduit les voyelles plus exactement; le latin Siculus offre une notation plus moderne.

§ 8. *Chronologie sicule.*

On peut dater de l'an 2000 ou environ avant notre ère, Italos qui importa l'agriculture en Italie; Sikélos remonterait au XIV[e] siècle, époque où le peuple sicule aurait été en guerre avec les Egyptiens.

L'époque où Sikélos s'enfuit de Rome, chassé par l'invasion ombrienne, peut être mise vers la fin du XII[e] siècle avant notre ère. En effet, suivant les données chronologiques fournies par Caton l'Ancien, ce serait en l'année 1135 avant notre ère qu'aurait été fondée la ville ombrienne d'Améria aujourd'hui *Amelia*, à soixante-dix kilomètres au nord de Rome[2]. De là les Ombro-Latins conquérants, auraient gagné Rieti : Rieti est un peu plus rapprochée de Rome dont ils s'emparèrent ensuite, comme Festus nous l'apprend[3].

Vers l'année 1035, un siècle environ après la fondation d'Améria, les Sikèles ou Sicules, repoussés vers le sud par les progrès de l'invasion ombro-latine, pénétrèrent en Sicile[4].

C'est donc avec raison qu'elles sont données comme siciliennes par Pollux, grammairien du second siècle après J.-C. Elles sont vraisemblablement d'origine sicule, et cela confirme ce que nous avons dit de l'origine indo-européenne des Sicules. Suivant Busolt, *Griechische Geschichte*, t. I, p. 237, les Sicules sont non seulement indo-européens, mais du rameau italiote. Cf. ci-dessous, p. 359-365.

1. De Rougé, *Revue archéologique*, t. XVI (1867), p. 39; cf. Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique*, 2[e] éd., p. 292. Cette doctrine est contestée par Maspero, *Histoire ancienne*, 4[e] éd., p. 256.

2. Ameriam supra scriptam Cato ante Persei bellum conditam annis DCCCCLXIIII prodit. Caton, fragm. 49; chez Hermann Peter, *Veterum historicorum romanorum relliquiæ*, p. 64. Cf. Pline, III, § 114; éd. Teubnerianus, t. I, p. 146. La guerre contre Persée commença l'an 171 av. J.-C.

3. Voir plus haut, p. 311, n. 4.

4. Voir plus haut, p. 35. Cf. Busolt, *Griechische Geschichte*, I, 236, n. 7.

Mais vers l'an 700, ils occupaient encore une partie au moins de la Calabre, puisqu'alors Locres y fut fondé sur leur territoire [1]; ils n'avaient pas complètement disparu d'Italie vers la fin du v[e] siècle avant notre ère : Thucydide nous l'apprend [2]. Au iv[e] siècle, l'auteur du Périple de Scylax ne connaissait plus de Sicules hors de Sicile [3], et ce peuple autrefois si puissant, dont les vaisseaux auraient porté l'épouvante jusque sur les bords du Nil, allait bientôt disparaître sans laisser d'autre trace qu'un terme géographique, le nom d'une île de la Méditerranée.

1. Καθ' ὃν καιρὸν τοὺς Σικελοὺς ἐκβάλοιεν [οἱ Λοκροὶ] τοὺς κατασχόντας τὸν τόπον τοῦτον τῆς Ἰταλίας. Polybe, XII, 5, § 10; 2[e] éd. Didot, t. I, p. 506.

2. Εἰσὶ δὲ καὶ νῦν ἔτι ἐν τῇ Ἰταλίᾳ Σικελοί. Thucydide, VI, 2, § 4; éd. Didot-Haase, p. 244.

3. Voir plus haut, p. 321.

CHAPITRE VI.

LES PREMIÈRES NOTIONS SUR LES LIGURES, OU LES LIGURES DANS LE MYTHE DE PHAÉTON ET DES ORIGINES DE L'AMBRE.

SOMMAIRE. § 1. Origine mythique de l'ambre ; la mort de Phaéton, l'Éridan chez les poètes. — § 2. L'Éridan et l'ambre chez Hérodote. — § 3. C'est des côtes méridionales de la mer du Nord que l'ambre arrive chez les Grecs et les Romains jusqu'au règne de Néron. — § 4. L'Éridan se jette dans l'Océan, au nord-ouest, si l'on en croit la poésie hésiodique, VIIe siècle. — § 5. Les Ligures à l'extrême occident, lieu d'origine de l'ambre dans la poésie hésiodique. — § 6. Le cygne sauvage et voyageur est associé aux Ligures à la même époque. — § 7. Les Celtes supplantent les Ligures dans le pays d'où l'ambre est originaire, fin du VIIe (?) siècle. — § 8. L'Éridan est confondu avec le Rhône et le Pô, à partir du Ve siècle. — § 9. Cette doctrine est contraire aux données primitives du mythe. — § 10. Le mythe de Phaéton transporté des Ligures chez les Celtes au IIIe siècle. — § 11. Erreur de Théophraste. — § 12. Conclusion.

§ 1. *Origine mythique de l'ambre ; la mort de Phaéton ; l'Éridan chez les poètes.*

Phaétôn, « brillant », n'est encore dans l'*Iliade* qu'un adjectif juxtaposé au nom du soleil :

« Quand le soleil *phaétôn* (brillant) s'éleva sur la terre » [1]. Cette épithète devint plus tard un nom et servit spéciale-

1. Εὖτε γὰρ ἠέλιος φαέθων ὑπερέσχεθε γαίης.
Iliade, XI, 735.

ment à désigner le soleil dans la fable relative à l'origine de l'ambre. On croyait en Grèce que l'ambre était le résultat de l'action exercée sur les eaux de l'Océan par les rayons du soleil couchant : au moment où le soleil disparaissait sous l'horizon, ses rayons, pénétrant immédiatement l'onde amère, avaient plus de puissance que pendant la journée : de là dans l'Océan une sorte de sueur qui était rejetée sur le rivage par les flots, c'était l'ambre; tel est le récit populaire qui, rapporté par Nicias, auteur peu connu, nous a été conservé dans la compilation célèbre que Pline l'Ancien nous a laissée[1]. L'ambre se produisait donc tous les soirs au moment où, comme dit l'*Iliade*, « la brillante lumière du soleil se plonge dans l'Océan, entraînant la nuit sombre sur les champs fertiles »[2].

Une des circonstances qui ont dû favoriser la conception de ce mythe est la ressemblance du nom de l'ambre ἤλεκτρον avec un des noms grecs du soleil, ἠλέκτωρ. Les deux mots ont presque le même sens : ἠλέκτωρ, « le soleil », est « le personnage qui brille »; ἤλεκτρον, « l'ambre », est « l'objet qui brille »[3]. Cette coïncidence a dû contribuer à faire croire qu'il y avait entre l'ambre et le soleil quelque rapport mystérieux.

Cependant nous n'avons pas d'exemple de l'emploi du mot ἠλέκτωρ pour désigner le soleil dans les diverses formes de ce mythe qui sont arrivées jusqu'à nous. Le mot qu'on trouve, outre *Phaétôn*, est 'Ηρι-δανός, Éridan, littéralement « prêt du matin, don du matin, fils du matin »[4]. Sous le nom d'Éridan, on se figurait poétiquement la lumière du soleil comme une sorte de

1. Philemon negavit flammam ab electro reddi. Nicias solis radiorum sucum intellegi voluit. Hos circa occasum vehementiores in terram actos pinguem sudorem in ea relinquere Oceani, deinde æstibus in Germanorum litora ejici. Pline, XXXVII, § 36; éd. Teubner-Ianus, t. V, p. 148-149. Cf. Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 463.

2. Ἐν δ' ἔπεσ' Ὠκεανῷ λαμπρὸν φάος ἠελίοιο
ἕλκον νύκτα μέλαιναν ἐπὶ ζείδωρον ἄρουραν.

Iliade, VIII, 485-486.

3. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 5e éd., p. 137. Cf. ci-dessous, p. 339, n. 2.

4. M. F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 56, explique ἠρι- par le sanscrit *vdri;* nous l'expliquons par le grec.

fleuve majestueux, courant de l'orient à l'occident, et versant, au nord-ouest de l'Europe, ses flots enflammés dans le sein de l'Océan qui formait la limite du monde ; c'était à l'embouchure de ce fleuve que se recueillait l'ambre, produit mystérieux du contact des rayons solaires et des eaux salées. Dans les fictions séduisantes qu'avait versifiées l'auteur des *Catalogues* attribués à Hésiode, les rayons du soleil ou Hêliades sont personnifiés : ils sont transformés en femmes, sœurs de Phaéton ou du soleil ; réunies tous les soirs sur les rivages lointains où l'Éridan se perd dans l'immensité de l'Océan, elles voient avec désespoir leur frère disparaître dans les flots, et elles expriment leur douleur en répandant des larmes abondantes : ces larmes se pétrifient, et telle est l'origine de l'ambre, cette parure des femmes grecques [1].

§ 2. *L'Éridan et l'ambre chez Hérodote.*

Quand la période des créations poétiques fut close et que la prose commença, le nom de fleuve, ποταμός, accolé au nom de l'Éridan, le fit considérer comme un cours d'eau vulgaire qui se jetait dans la mer boréale et à l'embouchure duquel on ramassait l'ambre. Hérodote [2] et un auteur du troisième siècle av. J.-C., probablement Timée, copié par Pausanias [3], nous ont conservé cette forme du mythe. Hérodote la rejette par deux raisons. L'une de ces raisons est bonne, c'est que le mot d'Éridan est grec, c'est qu'un fleuve, situé si loin en pays bar-

1. Hygin, Fable 154, ci-dessous, p. 334, n. 2. Cf. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 217.

2. Οὔτε γὰρ ἔγωγε ἐνδέκομαι Ἠριδανόν καλέεσθαι πρὸς βαρβάρων ποταμὸν ἐκδιδόντα ἐς θάλασσαν τὴν πρὸς βορέην ἄνεμον, ἀπ' ὅτευ τὸ ἤλεκτρον φοιτᾶν λόγος ἐστί, οὔτε νήσους οἶδα Κασσιτερίδας ἐούσας, ἐκ τῶν ὁ κασσίτερος ἡμῖν φοιτᾷ. Hérodote, III, 115; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 271; Didot-Dindorf, p. 169.

3. Οἱ δὲ Γαλάται... νέμονται τῆς Εὐρώπης τὰ ἔσχατα ἐπὶ θαλάσσῃ πολλῇ... καὶ σφισι διὰ τῆς χώρας ῥεῖ ποταμὸς Ἠριδανός, ἐφ' ᾧ τὰς θυγατέρας τὰς Ἡλίου ὀδύρεσθαι νομίζουσι τὸ περὶ τὸν Φαέθοντα τὸν ἀδελφὸν πάθος. Pausanias, I, 3, § 6; éd. Didot-Dindorf, p. 5.

bare, ne peut porter un nom grec, et que par conséquent l'Éridan est une fiction poétique. L'autre raison a moins de valeur : c'est que jamais Hérodote n'avait pu trouver quelqu'un qui eût vu la mer située d'après cette légende au nord-ouest de l'Europe, et que par conséquent cette mer n'existait pas [1].

§ 3. *C'est d'abord des côtes méridionales de la mer du Nord que l'ambre arrive chez les Grecs et les Romains.*

« Cependant », ajoute le savant historien, « c'est bien des extrémités de l'Europe que l'ambre vient chez nous » [2].

Le lieu de la principale production de l'ambre est le Samland au sud de la mer Baltique ; les Romains ont connu ce pays à partir du règne de Néron [3]. Mais on trouve aussi de l'ambre, quoiqu'en petite quantité sur les côtes méridionales de la mer du Nord. C'est là que les anciens ont été le chercher jusqu'au milieu du premier siècle de notre ère ; et les côtes méridionales de la mer du Nord, — pour un Grec de l'Asie-Mineure, au temps d'Hérodote, — c'était l'autre bout du monde.

La plus ancienne mention de l'ambre se trouve dans l'*Odyssée* [4] : elle appartient à la portion la plus récente de ce poème, à la *Télémachie*, écrite seulement, suivant certains critiques, au VIIIe siècle avant notre ère. Ce document nous montre des marchands phéniciens abordant à Syra et offrant à la femme du roi un collier d'or et d'ambre. C'est le commerce phénicien qui a introduit l'ambre en Grèce, et il semble l'y avoir fait connaître plus tard que l'étain, puisque l'étain est

1. Voir plus haut, p. 240, n. 2.

2. Εὐρώπης. Ἐξ ἐσχάτης δ' ὦν ὅ τε κασσίτερος ἡμῖν φοιτᾷ καὶ τὸ ἤλεκρον. Hérodote, III, 115 ; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 270 ; Didot-Dindorf, p. 169.

3. Sexcentis M. passuum fere a Carnunto Pannoniæ abesse litus id Germaniæ, ex quo [sucinum] invehitur, percognitum nuper ; vivitque eques romanus ad id comparandum missus ab Juliano curânte gladiatorum munus Neronis principis. Pline, XXXVII, 45 ; édition Teubner-Ianus, t. V, p. 150 ; cf. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 212-217.

4. Χρύσεον ὅρμον ἔχων, μετὰ δ' ἠλέκτροισιν ἔερτο.
Odyssée, XV, 460.

mentionné par l'*Iliade* et que l'*Iliade* ne nous montre pas d'ambre dans la décoration des nombreux objets ornés qu'elle dépeint. Les navigateurs phéniciens de Cadix étaient plus près des Iles Britanniques et de leurs mines d'étain que des côtes méridionales de la mer du Nord sur lesquelles on recueillait l'ambre alors, quoiqu'on n'en trouve plus guère aujourd'hui [1]. Ils apportaient l'étain en Grèce dès l'époque où fut composée l'*Iliade*, au x[e] siècle avant notre ère : ils ne commencèrent à y vendre de l'ambre qu'un peu plus tard, VIII[e] (?) siècle.

§ 4. *L'Éridan se jette dans l'Océan au nord-ouest, si l'on en croit la poésie hésiodique* (VII[e] *siècle*).

Les auteurs des *Catalogues* et du *Périple* attribués à Hésiode, ont, au septième siècle, parlé de l'Éridan et de l'origine de l'ambre dans des vers qui sont perdus. Hygin avait ces vers sous les yeux ; mais, en résumant le récit des vieux et naïfs poètes, il y mêle la version de Phérécyde [2] : or, celui-ci date

1. Pline qui connaissait l'exploitation de l'ambre du Samland, en Prusse (XXXVII, § 43-45), met sur les côtes de la mer du Nord les îles Electrides qu'au quatrième siècle av. J.-C. Scylax, § 21, croyait devoir placer dans l'Adriatique près de l'embouchure du Pô. Pline en effet savait que les soldats de Germanicus avaient trouvé de l'ambre dans une île qui paraît être l'Ameland sur les côtes de Frise et qu'ils avaient en conséquence appelé cette île *Glaesaria*, mot dérivé de *Glaesum* qui est un des noms de l'ambre : Glæsaria a sucino militiæ appellata. Pline, *Histoire naturelle*, IV, § 97 ; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 179. — Certum est gigni in insulis septentrionalis oceani et ab Germanis appellari glæsum, itaque et ab nostris ob id unam insularum Glæsariam appellatam, Germanico Cæsare res ibi gerente classibus, Austeraviam a barbaris dictam. Pline, XXXVII, § 42 ; *ibid.*, t. V, p. 150. — Adfertur a Germanis in Pannoniam maxume et inde Veneti primum, quos Enetos Græci vocaverunt, famam rei fecere, proxumique Pannoniæ et agentes circa mare Hadriaticum. Pline XXXVII, § 43 ; *ibid.*, t. V, p. 150.

2. Phaethon, Clymenis Solis filii et Meropes nymphæ filius... impetratis curribus male usus est. Nam cum esset propius terram vectus, vicino igni omnia conflagrarunt et fulmine ictus in vicinum Padum cecidit. Hic amnis a Græcis Eridanus dicitur, quem Pherecydes primus vocavit. Indi autem, quod calore vicini ignis sanguis in atrum colorem versus

du cinquième siècle avant J.-C., d'une époque où l'érudition, naissante et plus hardie qu'éclairée, des Grecs commençait à discuter, sans principes sérieux de critique, la valeur scientifique des traditions nationales. Il est possible de distinguer, dans le résumé confus donné par Hygin des doctrines d'Hésiode et de Phérécyde, les principaux traits du poétique tableau peint par le plus ancien des deux.

Le rapprochement fait par Hygin entre l'Éridan et le Pô est emprunté à Phérécyde : c'est ce que signifie le passage où le mythographe latin, parlant de l'Éridan, ajoute : *quem Pherecydes primus vocavit.*

La poésie hésiodique admet encore la doctrine populaire rejetée par Hérodote, par Phérécyde et par la plupart des auteurs du cinquième et du quatrième siècle avant J.-C. : elle place dans l'Océan, à l'extrémité ouest ou nord-ouest de l'Europe, l'embouchure de l'Éridan, — c'est-à-dire le coucher du soleil. — Ce qui est plus intéressant au point de vue des études historiques, c'est qu'elle associe au mythe de la production de l'ambre, dans ces contrées lointaines, le nom des Ligures et de leur roi *Cucnos* (Cycnus).

§ 5. *Les Ligures à l'extrême occident, lieu d'origine de l'ambre dans la poésie hésiodique* (VIIe *siècle*).

Les Ligures, en effet, sont un des grands peuples du monde, suivant l'auteur du *périple* attribué à Hésiode ; dans un vers bien connu de la description de la terre, il les met entre les Ethiopiens et les Scythes sur pied d'égalité [1] : leur donnant to-

est, nigri sunt facti. Sorores autem Phaethontis, dum interitum deflent fratris, in arbores sunt populos versæ. Harum lacrimæ, ut Hesiodus indicat, in electrum sunt duratæ : Heliades tamen nominantur... Cygnus autem rex Liguriæ, qui fuit Phaethonti propinquus, dum deflet propinquum, in cygnum conversus est. Hygin, *Fable* 154 ; cf. Ovide, *Métamorphoses*, l. II, vers 1-380 ; Virgile, *Énéide*, livre X, vers 185-194. — Pausanias, livre I, c. 30, § 3 ; ci-dessous, p. 349, note 2.

1. Αἰθίοπας, Λίγυς τε ἰδὲ Σκύθας ἱππημολγούς.
Hésiode, cité par Strabon, l. VII, c. 3, § 7 ; éd. Didot, p. 249, l. 44.

pographiquement vers le septième siècle avant notre ère la place qu'au quatrième siècle les Celtes, vainqueurs des Ligures et maîtres par conséquent de la Gaule et de l'Espagne, occupent dans la géographie d'Ephore au quatrième siècle [1].

Les Ligures, voisins des Etrusques dans la région nord-ouest de l'Italie, s'étendaient de là jusqu'aux bords de l'Océan. Leur présence sur les côtes occidentales du pays qui fut depuis la Gaule était, au VIe siècle avant notre ère, un fait notoire chez les navigateurs phéniciens qui, de Cadix, allaient chercher l'étain aux Iles Britanniques et de là quelquefois l'ambre sur les côtes de la Mer du Nord. Nous trouvons encore la mention de ces Ligures, voisins de l'Océan, dans les débris du périple phénicien du VIe siècle, conservés par les vers didactiques de l'*Ora maritima* d'Aviénus [2].

C'était dans ces régions lointaines et vagues de l'empire des

1. Suivant Éphore, les Celtes touchent d'un côté aux Ethiopiens, de l'autre aux Scythes. *Τὸν μὲν γὰρ πρὸς ἀπηλιώτην καὶ τὸν ἐγγὺς ἀνατολῶν τόπον Ἰνδοὶ κατοικοῦσι· τὸν δὲ πρὸς νότον καὶ μεσημβρίαν Αἰθίοπες νέμονται· τὸν δὲ ἀπὸ Ζεφύρου καὶ δυσμῶν Κελτοὶ κατέχουσι· τὸν δὲ κατὰ βοῤῥᾶν καὶ τοὺς ἄρκτους Σκύθαι κατοικοῦσιν.* Éphore, fragm. 38; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 243.

2. ...Si quis dehinc
Ab insulis Oestrymnicis lembum audeat
Urgere in undas, axe qua Lycaonis
Rigescit æthra, cespitem Ligurum subit
Cassum incolarum...

Avienus, *Ora maritima*, vers 129-133; éd. Holder, p. 149 (Cf. ci-dessous, p. 349, n. 2). Les îles Œstrymniques sont les Iles Britanniques.

Cempsi atque Sæfes arduos collis habent
Ophiussæ in agro : propter hos pernix Ligus
Draganumque proles sub nivoso maxime
Septentrione collocaverant larem.

Avienus, *Ora maritima*, vers 195-198; éd. Holder, p. 151.

Ophiusse, voisine des Ligures d'après ce texte, était sur l'Océan Atlantique à sept jours de marche de la Méditerranée.

Magnus patescit æquoris fusi sinus
Ophiusam ad usque : rursum ab hujus litore
Internum ad æquor qua mare insinuare se
Dixi ante terris, quodque Sardum nuncupant,
Septem dierum tenditur pediti viam.

Ora maritima, vers 147-151; éd. Holder, p. 149. Cf. ci-dessus, p. 53-54.

Ligures au nord-ouest de l'Europe que, vers le septième siècle avant J.-C., un poète qui a pris le nom d'Hésiode, recueillant les traditions populaires de la Grèce, plaçait l'embouchure de l'Éridan, la descente de Phaéton dans les eaux et la production de l'ambre apporté en Grèce par les navires phéniciens.

§ 6. *Le cygne sauvage et voyageur est associé aux Ligures à la même époque* (VII[e] *siècle*).

Là aussi, sur les côtes de l'Océan habitées par les Ligures, l'imagination des Grecs trouvait au septième siècle la patrie des cygnes voyageurs, que, sur les bords de l'Archipel, on voyait arriver chaque automne, chassés par les frimas du Nord, et qui repartaient au printemps, attristant de leur cri monotone et bruyant les contrées qu'ils traversaient. Autour du bouclier d'Hèraclès, décrit dans un poème attribué à Hésiode, l'Océan est représenté, formant par son cours un cercle, et tout le long de l'Océan on distingue sur ce bouclier des cygnes dont les uns s'élèvent en l'air poussant de grands cris, tandis que les autres nagent sur l'eau près des poissons qui se jouent[1].

Moschos au troisième siècle nous montre des cygnes en Thrace, sur les rives du Strymon, qui retentissent des accents lugubres de ce funèbre oiseau[2]. Pour expliquer cette triste complainte, le génie poétique de la Grèce avait trouvé une fiction brillante qu'un poète avait exposée dans les *Catalogues* attribués à Hésiode : *Cucnos,* roi des Ligures, parent de Phaéton, plongé dans une douleur sans remède par la mort tous les jours renouvelée de ce dieu de la lumière, avait été trans-

1. *Ἀμφὶ δ' ἴτυν ῥέεν Ὠκεανὸς πλήθοντι ἐοικώς·*
πᾶν δὲ συνεῖχε σάκος πολυδαίδαλον. Οἱ δὲ κατ' αὐτὸν
κύκνοι ἀερσιπόται μεγάλ' ἤπυον, οἵ ῥά τε πολλοὶ
νῆχον ἐπ' ἄκρον ὕδωρ, πὰρ δ' ἰχθύες ἐκλονέοντο.

Hésiode, *Bouclier d'Hercule*, vers 314-317; éd. Didot, p. 26-27.

2. *Στρυμόνιοι μύρεσθε παρ' ὕδασιν αἴλινα κύκνοι,*
καὶ γοεροῖς στομάτεσσι μελίσδετε πένθιμον ᾠδάν.

Moschos, *Idylles*, III, vers 14-15; Didot-Lehrs, *Poetæ bucolici*, p. 81.

formé en cygne, et il exprimait son chagrin par le cri plaintif que l'oiseau de passage jetait sur sa route à l'oreille impatientée de l'auditeur grec [1].

Il ne s'agit pas ici du cygne ordinairement muet de nos jardins,mais du cygne sauvage, au cri perçant et souvent répété. Or, le hasard avait fait que le nom des Ligures, prononcé Λίγυς par les Grecs, avait exactement chez eux le son d'un adjectif dont le sens était « bruyant ». Le peuple et une épithète bien méritée par l'oiseau, paraissaient donc homonymes. La formule « Cycnos, roi des Ligures », pouvait s'entendre « cygne, roi des crieurs » ; et tous deux, oiseau et peuple, avaient, croyait-on, la même patrie, située au nord-ouest sur les bords de l'Océan, et comme disaient les Grecs, à l'autre extrémité de l'Europe. L'association du cygne aux Ligures dans le mythe de Phaéton et de l'Éridan est donc à la fois grammaticalement et géographiquement justifiée.

§ 7. *Les Celtes supplantent les Ligures dans le pays dont l'ambre est originaire, fin du* VIIe *(?) siècle av. J.-C.*

Telles étaient les fables auxquelles se plaisait le génie poétique de la race grecque au VIIe siècle avant notre ère. Mais la fin de ce siècle, le VIe et le commencement du Ve furent témoins de révolutions politiques et commerciales qui changèrent la face du monde alors connu des anciens.

A l'orient, les monarchies illustres de Lydie, de Babylone et d'Egypte s'écroulèrent, faisant place au nouvel et vaste empire des Perses qui assujettirent la Phénicie et qui, à l'aide de la vieille marine phénicienne, après avoir soumis à leur domination les colonies grecques d'Asie-Mineure, entrepri-

1. Cucnos, fils d'Arès, tué par Hèraclès, suivant Hésiode, est probablement, quoi qu'en aient dit les mythographes postérieurs, le même personnage que le roi des Ligures. Le poète parle d'Hèraclès :

Ὃς καὶ Κύκνον ἔπεφνεν Ἀρητιάδην μεγάθυμον.

Bouclier d'Hercule, v. 57; éd. Didot, p. 22. Cf. ci-dessus, p. 334, n. 2.

rent la conquête de la Grèce européenne sans succès, mais en la couvrant de ruines, 546-479. Un peu plus tôt, les Celtes, nom jusque-là inconnu aux peuples méridionaux, étendaient leur domination à l'occident sur les débris de l'empire ligure des bords de l'Océan (p. 262); puis ils renversaient l'empire phénicien d'Espagne (p. 65, 169). Carthage, colonie phénicienne, devenait indépendante de la métropole et tentait de la remplacer dans les régions occidentales; mais les colonies grecques de l'occident, Marseille notamment, prétendaient s'emparer du commerce lointain dont la Phénicie indépendante avait eu jusque-là le monopole et que ne pouvaient conserver les Phéniciens abaissés par la domination des Perses.

§ 8. *L'Éridan est confondu avec le Rhône et le Pô, à partir du* v[e] *siècle av. J.-C.*

Les caravanes que Diodore de Sicile, vers le milieu du premier siècle av. J.-C., nous montre traversant la Gaule pour apporter à l'embouchure du Rhône l'étain britannique[1], peuvent avoir commencé à se mettre en marche dès les environs de l'an 500 avant notre ère. Ces caravanes amenaient, outre l'étain, de l'ambre : de là dans les *Hèliades* d'Eschyle, première moitié du v[e] siècle, cette doctrine que l'Éridan dont les rives sont la patrie de l'ambre, est identique au Rhône[2]. De

1. Ἐντεῦθεν δ' οἱ ἔμποροι παρὰ τῶν ἐγχωρίων [καττίτερον] ὠνοῦνται καὶ διακομίζουσιν εἰς τὴν Γαλατίαν· τὸ δὲ τελευταῖον πεζῇ διὰ τῆς Γαλατίας πορευθέντες ἡμέρας ὡς τριάκοντα κατάγουσιν ἐπὶ τῶν ἵππων τὰ φορτία πρὸς τὴν ἐκβολὴν τοῦ Ῥοδανοῦ ποταμοῦ. Diodore de Sicile, V, 22, § 4; éd. Didot-Müller, t. I, p. 267.

2. Phaetontis sorores... lacrimis electrum omnibus annis fundere juxta Eridanum amnem, quem Padum vocamus, electrum appellatum, quoniam sol vocitatus sit ἠλέκτωρ plurimi poetæ dixere, primique, ut arbitror, Æschylus... Quod Æschylus in Iberia, hoc est in Hispania Eridanum esse dixit eumdemque appellari Rhodanum... Eschyle, fragm. 65 b; Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5[e] éd., p. 105. Cf. Pline, *Histoire naturelle*, XXXVII, 31-32; éd. Teubner-Ianus, t. V, p. 148. Le Rhône marquait la limite orientale de l'Ibérie, de là, la croyance que l'Éridan était en Ibérie. Voir ci-dessus, p. 39, et ci-dessous, p. 351.

là le passage des *Argonautiques*, où vers l'an 200 avant notre ère, le Rhône est donné pour un bras de l'Éridan [1].

Mais la marine grecque de l'Adriatique trouva une voie plus courte : l'embouchure du Pô devint l'extrémité méridionale d'une route commerciale qui, partant des rivages de l'Océan septentrional, apportait aux Grecs, entre autres marchandises, l'ambre, alors, comme aux temps de l'*Odyssée*, fort recherché par la coquetterie féminine sur les côtes de l'Archipel. Aussi dès lors le Pô se confond avec l'Éridan chez nombre d'auteurs : c'est à l'embouchure du Pô que la doctrine nouvelle place la chute de Phaéton. Par une contradiction singulière Eschyle, qui croit que l'Éridan est le Rhône, appelle les Héliades gémissantes « femmes d'Adria [2] » ; or, Adria est, comme on sait, une ville d'abord ombrienne, puis étrusque, située près de l'embouchure du Pô. Euripide aussi, dans son *Hippolyte*, met près des flots de la mer Adriatique l'Éridan et les vierges qui pleurent le malheur de Phaéton [3]. C'est la doctrine de Phérécyde [4], du géographe Scylax [5]; de l'érudit historien

1. *Ἐκ δὲ τόθεν Ῥοδανοῖο βαθὺν ῥόον εἰσαπέβησαν*
ὅστ' εἰς Ἠριδανὸν μετανίσσεται.

Apollonius, *Argonautiques*, IV, 627-628; éd. Didot, p. 90.

2. Αἰσχύλος Ἡλιάσιν·
Ἀδριαναί τε γυναῖκες τρόπον ἕξουσι γόων.

Eschyle, fragm. 67; Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum fabulæ*, 5e éd., p. 105.

3. *Ἀρθείην δ' ἐπὶ πόντιον*
κῦμα τᾶς Ἀδριηνᾶς
ἀκτᾶς Ἠριδανοῦ θ' ὕδωρ
ἔνθα πορφύρεον σταλάσσουσ'
εἰς οἶδμα πατρὸς τριτάλαιναι
κόραι Φαέθοντος οἴκτῳ δακρύων
τὰς ἠλεκτροφαεῖς αὐγάς.

Euripide, *Hippolyte*, vers 735-741; Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5e éd., p. 51.

4. Ab Arato et Pherecyde Eridanus Padus esse putatur et ideo inter astra collocatus quod a meridianis partibus dirigere cernitur. Phérécyde, fragm. 33 c; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 80.

5. Μετὰ δὲ τοὺς Κελτοὺς Ἐνετοί εἰσιν ἔθνος, καὶ ποταμὸς Ἠριδανὸς ἐν αὐτοῖς. Scylax, § 19; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 26.

Polybe [1]. Diodore de Sicile la répète : « Phaéton, dit-il, serait, suivant la fable, tombé près des bouches du Pô qui s'appelait alors Éridan, et l'ambre ne serait autre chose que les larmes durcies de ses sœurs » [2].

§ 9. *Cette doctrine est contraire à une des données premières du mythe.*

Mais ce système ne peut se concilier avec une des données fondamentales du mythe, car en aucun temps l'histoire ne nous montre, à l'embouchure du Pô, sur les bords de l'Adriatique, les Ligures, dont le nom est un élément essentiel du récit hésiodique. Si l'on veut, nous dit Diodore, quitter le domaine de la fable pour celui de la réalité, il faut aller chercher l'ambre non sur les bords de l'Adriatique, mais sur les côtes de l'Océan [3]. C'est là, en effet, qu'est la vraie position géographique de la chute mythique de Phaéton ; et les auteurs qui après la période hésiodique n'ont pas défiguré par une érudition de mauvais aloi l'idée fondamentale de la fable, n'ont rien changé à la géographie physique du vieux poète : ils se sont contentés de corriger sa géographie politique en substituant au nom des Ligures, dépouillés de leur ancienne puissance, celui des Galates ou Celtes vainqueurs des Ligures et maîtres des régions occidentales de l'Europe.

1. Ὁ δὲ Πάδος ποταμὸς ὑπὸ δὲ τῶν ποιητῶν Ἠριδανὸς θρυλλούμενος... ποιεῖ τὴν ἐκβολὴν δυσὶ στόμασιν εἰς τοὺς κατὰ τὸν Ἀδρίαν κόλπους. Polybe, II, 16, § 6, 7 ; 2e éd. Didot, t. I, p. 79.

2. Τοῦ δὲ Φαέθοντος πεσόντος πρὸς τὰς ἐκβολὰς τοῦ νῦν Πάδου καλουμένου ποταμοῦ, τὸ δὲ πάλαιον Ἠριδανοῦ προσαγορευομένου, θρηνῆσαι μὲν τὰς ἀδελφὰς αὐτοῦ τὴν τελευτὴν... ταύτας δὲ κατ᾽ ἐνιαυτὸν κατὰ τὴν αὐτὴν ὥραν δάκρυον ἀφιέναι καὶ τοῦτο πηγνύμενον ἀποτελεῖν τὸ καλούμενον ἤλεκτρον. Diodore de Sicile, V, 23, § 3, 4 ; éd. Didot-Müller, t. I, p. 268.

3. Τῆς Σκυθίας, τῆς ὑπὲρ τὴν Γαλατίαν καταντικρὺ νῆσός ἐστι πελαγία κατὰ τὸν Ὠκεανὸν ἡ προσαγορευομένη Βασίλεια... Τὸ γὰρ ἤλεκτρον συνάγεται μὲν ἐν τῇ προειρημένῃ νήσῳ. Diodore de Sicile, l. V, c. 23, § 15 ; éd. Didot, p. 267-268. Cf. Pausanias, l. I, c. 30, § 3, cité ci-dessous, p. 349, n. 2.

§ 10. *Le mythe de Phaéton est transporté chez les Celtes au* IIIe *siècle avant notre ère.*

Nous citerons d'abord un auteur anonyme du troisième siècle av. J.-C., probablement Timée, copié par Pausanias. Après avoir parlé de l'invasion des Gaulois ou Galates en Grèce il ajoute : « Ces Galates habitent l'autre bout de l'Europe, près » d'une vaste mer dont les navires ne peuvent atteindre l'ex- » trémité et où il y a des gouffres, des rochers et des animaux » dangereux comme on n'en trouve nulle part ailleurs. Leur » pays est arrosé par le fleuve Éridan, sur lequel on croit que » les filles du soleil pleurent le malheur de Phaéton, leur » frère [1] ». De même Apollonios de Rhodes, vers l'an 200 av. J.-C., intercale le nom des Celtes au milieu de son récit du voyage des Argonautes sur l'Éridan dont les rives retentissent des gémissements des Héliades [2].

§ 11. *Erreur de Théophraste.*

Théophraste mérite une place à part. Cet auteur, qui écrivait au quatrième siècle avant notre ère, savait déjà que l'am-

1. Οἱ δὲ Γαλάται οὗτοι νέμονται τῆς Εὐρώπης τὰ ἔσχατα ἐπὶ θαλάσσῃ πολλῇ καὶ ἐς τὰ πέρατα οὐ πλωίμῳ· παρέχεται δὲ ἄμπωτιν καὶ ῥαχίαν καὶ θηρία οὐδὲν ἐοικότα τοῖς ἐν θαλάσσῃ τῇ λοιπῇ· καί σφισι διὰ τῆς χώρας ῥεῖ ποταμὸς Ἠριδανός, ἐφ' ᾧ τὰς θυγατέρας τὰς Ἡλίου ὀδύρεσθαι νομίζουσι τὸ περὶ τὸν Φαέθοντα τὸν ἀδελφὸν πάθος. Pausanias, I, 3, § 6; éd. Didot-Dindorf, p. 5.

2. Ἀμφὶ δὲ κοῦραι
Ἡλιάδες ταναῇσιν ἐελμέναι αἰγείροισιν
μύρονται κινυρὸν μέλεαι γόον· ἐκ δὲ φαεινὰς
ἠλέκτρου λιβάδας βλεφάρων προχέουσιν ἔραζε.
Αἱ μέν τ' ἠελίῳ ψαμάθοις ἔπι τερσαίνονται·
εὖτ' ἂν δὲ κλύζῃσι κελαινῆς ὕδατα λίμνης
ἠϊόνας πνοιῇ πολυηχέος ἐξ ἀνέμοιο,
δὴ τότ' ἐς Ἠριδανὸν προκυλίνδεται ἀθρόα πάντα
κυμαίνοντι ῥόῳ. Κελτοὶ δ' ἐπὶ βάξιν ἔθεντο
ὡς ἄρ' Ἀπόλλωνος τάδε δάκρυα Λητοΐδαο
ἐμφέρεται δίναις.

Apollonius, *Argonautiques*, IV, 603-613; éd. Didot, p. 89.

bre se tirait de terre; mais, peu soucieux de se tenir au courant de révolutions politiques déjà connues des Grecs au siècle précédent, il répétait d'après les poèmes hésiodiques que la contrée où l'on trouvait l'ambre était le pays des Ligures [1], doctrine vraie au septième siècle, fausse au quatrième. Au quatrième siècle avant notre ère, les Ligures rejetés au sud-est par la conquète celtique habitaient sur les bords de la Méditerranée une région où jamais on n'a recueilli d'ambre. Théophraste avait parlé comme si encore de son temps l'empire des Ligures s'était, comme quelques siècles plus tôt, étendu par delà la Celtique [2] jusque sur les côtes de l'Océan.

§ 12. *Conclusion.*

En résumé :

L'imagination grecque, surexcitée peut-être par les récits fantastiques de quelques marchands d'ambre originaires de Phénicie, a fait du coucher du soleil sur les bords de l'Océan un tableau poétique d'où est sortie la fable de Phaéton; et cette fable, mise en vers au septième siècle avant notre ère par l'auteur des *Catalogues* attribués à Hésiode, nous a conservé, sur l'histoire de la domination ligure dans les régions occidentales de l'Europe, des notions dont l'antiquité dépasse celle de tous les historiens [3].

Le chapitre suivant nous montrera les mêmes notions à la même date dans le mythe d'Héraclès.

1. Theophrastus [hanc cummim] effodi in Liguria dixit. Pline, *Histoire naturelle*, XXXVII, § 33 ; éd. Teubner-Ianus, t. V, p. 148. — Beaucoup plus tard Virgile (*Enéide*, X, 185-189), et Ovide (*Métamorphoses*, II, 367-370), copiant Hésiode sans chercher à le comprendre, font encore de Cycnus un roi des Ligures.

2. Voyez Pausanias, l. I, c. 30, § 3, cité ci-dessous, p. 349, n. 2.

3. L'idée fondamentale de ce chapitre est empruntée à l'ouvrage de K. Müllenhoff sur la science de l'antiquité allemande, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 217-223.

CHAPITRE VII.

LES LIGURES DANS LE MYTHE D'HÊRACLÈS.

SOMMAIRE. — § 1. Voyage d'Hêraclès chez Aïdès; combat d'Hêraclès contre Aïdès au delà du pays des Cimmériens, suivant Homère, xe siècle. — § 2. Combat d'Hêraclès contre Cucnos dans la poésie hésiodique, au septième siècle. — § 3. Cucnos, dans la poésie hésiodique, est roi des Ligures. — § 4. Combat d'Hêraclès contre Alébion (Albion) et Dercunos (Draganes) en Ligurie, chez des mythographes arriérés, deuxième siècle av. J.-C., et postérieurement. — § 5. Les Celtes remplacent les Ligures dans le mythe d'Hêraclès, au premier siècle av. J.-C. — § 6. Taurisque variante de Celte, au premier siècle av. J.-C.

§ 1. *Voyage d'Hêraclès chez Aïdès, combat d'Hêraclès contre Aïdès au delà du pays des Cimmériens, suivant Homère, xe siècle.*

L'étude des termes géographiques mêlés aux diverses rédactions de la légende d'Hêraclès [1] peut aider à reconstituer la géographie politique de l'Europe à l'extrême-ouest ou nord-ouest de la Grèce vers la date de chacune de ces rédactions.

Homère parle plusieurs fois du voyage d'Hêraclès dans l'Aïdès [2] où Hermès et Athênê lui servirent de guides [3]. Hêraclès

1. Sur cette légende, voir Bréal, *Hercule et Cacus*, dans ses *Mélanges de Mythologie*, p. 2 et suivantes. Cf. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 2e édition, p. 507-551.

2. *Iliade*, V, 395-397; VIII, 367; *Odyssée*, XI, 623-626.

3. Hermès dans l'*Odyssée*, XI, 626; Athênê dans l'*Iliade*, VIII, 366-369, et dans l'*Odyssée*, XI, 626.

pénétra dans l'Aïdès par une porte, πύλη dont il est souvent question chez Homère [1]. C'est la porte de la maison ou des maisons d'Aïdès, et cette maison est située là où le soleil se couche [2] au delà de l'Océan [3], au delà mais non loin du pays des Cimmériens [4] qui habitent entre le Pont-Euxin et l'Océan [5]. C'est au nord-ouest du pays des Cimmériens que dans la mythologie homérique eut lieu le combat d'Hêraclès, dieu du jour et de la vie, contre Aïdès, dieu de la nuit et de la mort; et qu'Aïdès, blessé d'une flèche lancée par Hèraclès [6], dut laisser son chien aux mains du vainqueur [7]. Les Cimmériens sont chez Homère le peuple à la fois de l'extrême nord et de l'extrême ouest. Mais la conquête scythique empêcha leur nom de pénétrer dans la géographie des mythographes postérieurs [8].

1. *Iliade*, V, 397; VIII, 367; XIII, 415; XXIII, 74; *Odyssée*, XI, 571.

2. Δύσετό τ' ἠέλιος, σκιόωντό τε πᾶσαι ἀγυιαί.

Odyssée, XI, 12.

3. Ἀλλ' ὁπότ' ἂν δὴ νηὶ δι' Ὠκεανοῖο περήσῃς,
ἔνθ' ἀκτή τε λάχεια καὶ ἄλσεα Περσεφονείης,
μακραί τ' αἴγειροι καὶ ἰτέαι ὠλεσίκαρποι·
νῆα μὲν αὐτοῦ κέλσαι ἐπ' Ὠκεανῷ βαθυδίνῃ,
αὐτὸς δ' εἰς Ἀίδεω ἰέναι δόμον εὐρώεντα.

Odyssée, X, 508-512.

4. Ἡ δ' ἐς πείραθ' ἵκανε βαθυρρόου Ὠκεανοῖο
Ἔνθα δὲ Κιμμερίων ἀνδρῶν δῆμός τε πόλις τε.

Odyssée, XI, 13-14.

5. Voir plus haut, p. 252-254 et notamment, p. 252, n. 3; cf. p. 260, n. 4. — Suivant Hérodote, la Scythie n'est pas autre chose que l'ancienne Cimmérie. Or, la Scythie est un carré qui a de côté 4000 stades. Cela fait, avons-nous dit, un peu plus de 700 kilomètres; on obtient ce résultat, si l'on suppose qu'Hérodote a voulu parler du stade attique de 177 mètres. Mais si l'on admet qu'il a parlé du stade ionique de 210 mètres, on trouve 840 kilomètres, exactement la distance entre la latitude des côtes septentrionales de la mer Noire près de Nicolaief et la latitude des côtes méridionales de la mer Baltique entre Dantzig et Kœnigsberg, car cette distance est un peu inférieure à huit degrés. Par conséquent les Cimmériens auraient pu atteindre la mer Baltique, et la géographie homérique qui leur fait toucher l'Océan paraît d'accord avec la géographie historique.

6. *Iliade*, V, 395.

7. *Iliade*, VIII, 368; *Odyssée*, XI, 623, 625.

8. Hérodote, l. IV, c. 1, 11, 12. Voir ci-dessus, p. 251, 253, 260.

§ 2. *Combat d'Hêraclès contre Cucnos dans la poésie hésiodique*, VII[e] *siècle.*

La poésie hésiodique ne donne pas comme Homère Aïdès pour adversaire à Hêraclès. Elle remplace Aïdès par Arès le tueur d'hommes, ἀνδρόφονος[1], le fléau des mortels, βροτολοιγός[2], et par Cucnos, fils d'Arès[3]. La flèche, ὀϊστός, qui chez Homère[4] blessa Aïdès, est chez Hésiode remplacée par une lance, ἔγχος, δόρυ, qui perce la cuisse d'Arès[5] et qui, atteignant Cucnos au cou, le tue[6].

Ici comme chez Homère, Athênè intervient pour protéger Hêraclès; quand Arès veut venger Cucnos et dirige sa lance contre le bouclier d'Hêraclès, Athênè détourne le coup[7]. Ainsi

1. *Iliade*, IV, 441; *Bouclier d'Hercule*, 98.

2. *Iliade*, V, 31, 455, XXI, 421; *Bouclier d'Hercule*, 333, 425.

3. Ὃς καὶ Κυκνὸν ἔπεφνεν Ἀρητιάδην μεγάθυμον.
Εὗρε γὰρ ἐν τεμένει ἑκατηβόλου Ἀπόλλωνος
αὐτόν καὶ πατέρα ὃν, Ἄρην, ἆτον πολέμοιο,
τεύχεσι λαμπομένους σέλας ὣς πυρὸς αἰθομένοιο
ἑσταότ' ἐν δίφρῳ . . . .
. . . .

Bouclier d'Hercule, v. 57-69.

4. Τλῆ δ' Ἀίδης ἐν τοῖσι πελώριος ὠκὺν ὀϊστόν,
εὖτέ μιν ωὐτὸς ἀνὴρ υἱὸς Διὸς αἰγιόχοιο
ἐν πύλῳ ἐν νεκύεσσι βαλὼν ὀδύνῃσιν ἔδωκεν

Iliade, V, 395-397.

5. Ἔγχος, *Bouclier d'Hercule*, 360; — δόρυ, *ibid.*, 462.

6. Ἔνθ' ἤτοι Κύκνος μὲν ὑπερμενέος Διὸς υἱὸν
κτεινέμεναι μεμαὼς σάκει ἔμβαλε χάλκεον ἔγχος,
οὐδ' ἔρρηξεν χαλκόν· ἔρυτο δὲ δῶρα θεοῖο.
Ἀμφιτρυωνιάδης δὲ, βίη Ἡρακληείη,
μεσσηγὺς κόρυθός τε καὶ ἀσπίδος ἔγχεϊ μακρῷ
αὐχένα γυμνωθέντα θοῶς ὑπένερθε γενείου
ἤλασ' ἐπικρατέως· ἀπὸ δ' ἄμφω κέρσε τένοντε
ἀνδροφόνος μελίη· μέγα γὰρ σθένος ἔμπεσε φωτός.
Ἤριπε δ' ὡς ὅτε τις δρῦς ἤριπεν . . . . .

Bouclier d'Hercule, 413-423.

7. Αὐτὰρ Ἀθηναίη . . . .
. . . .
ἔγχεος ὁρμὴν ἔτραπ' . . . .

Bouclier d'Hercule, 453-456.

Hêraclès, dans son voyage au domaine d'Aïdès, aurait, dit Homère, péri dans les eaux du Styx, si Athênê ne lui fût venue en aide [1]. La légende hésiodique et la légende homérique sont deux formes du même thème et ne diffèrent que par des variantes secondaires.

§ 3. *Cucnos, dans la poésie hésiodique, au* VIIe *siècle, est roi des Ligures.*

Le soi-disant Hésiode, dans le *Bouclier d'Hercule,* donne la Grèce pour théâtre à la lutte mythique d'Hêraclès contre Arès et Cucnos ; en effet, Cucnos reçut de *Kêux,* roi de Trachis, les honneurs de la sépulture [2] ; or Trachis est une ville de Thessalie. Cucnos était gendre de *Kêux,* et c'est en se rendant à Trachis [3] qu'Hêraclès tua Cucnos. Le bois sacré (τέμενος, ἄλσος) d'Apollon, théâtre du combat [4], aurait donc été voisin de Trachis.

Mais cette localisation du mythe ne peut être considérée que comme un phénomène relativement récent. Qu'allait faire Hêraclès à Trachis ? Le poème hésiodique ne nous le dit pas, mais nous l'apprenons de Sophocle chez qui nous voyons Hêraclès passer par Trachis pour aller gagner une montagne voisine, l'Oïta, où il périt sur un bûcher [5]. La mort d'Hêra-

1. Athênê raconte elle-même comment elle est venue au secours d'Hêraclès :

. . . . Αὐτὰρ ἐμὲ Ζεὺς
τῷ ἐπαλεξήσουσαν ἀπ' οὐρανόθεν προΐαλλεν.
Εἰ γὰρ ἐγὼ τάδε ᾔδε' ἐνὶ φρεσὶ πευκαλίμῃσιν,
εὖτέ μιν εἰς Ἀΐδαο πυλάρταο προὔπεμψεν,
ἐξ Ἐρέβευς ἄξοντα κύνα στυγεροῦ Ἀΐδαο·
οὐκ ἂν ὑπεξέφυγε Στυγὸς ὕδατος αἰπὰ ῥέεθρα.

Iliade, VIII, 365-369.

2. *Bouclier d'Hercule*, 472, cf. 343-354.

3. *Bouclier d'Hercule*, 343-356.

4. *Bouclier d'Hercule*, 58 (Cf. plus haut, p. 346, n. 3), 70 (Cf. plus bas, p. 348, n. 2).

5. Sophocle, *Trachiniennes*, à la fin.

clès sur le bûcher de l'Oïta est une peinture poétique du coucher du soleil : le feu qui brûle Hêraclès est le feu allumé par Hermès dans un hymne homérique pour faire cuire les vaches d'Apollon [1], ce sont les derniers rayons qui empourprent le ciel au moment où le soleil va disparaître; et le combat contre Cucnos est le prélude de ce phénomène météorologique. Or, tandis que le *Bouclier d'Hercule* donne pour théâtre à cet événement légendaire une contrée de la Grèce, ailleurs la poésie grecque, la poésie hésiodique même, nous autorisent à le placer à l'extrême occident.

Le bois sacré d'Apollon où Hêraclès tue Cucnos, ce bois qui pendant le combat brillait aux yeux comme du feu [2], est identique au vieux jardin de *Phoïbos;* et, dit Sophocle, ce jardin est situé au delà de toute mer, à l'extrême limite de la terre, aux sources de la nuit, à la naissance du ciel [3]. Cucnos, fils d'Arès, Cucnos, gendre du roi de Trachis, est identique à Cucnos, roi des Ligures, parent de Phaéton, à ce Cucnos dont la fin est un épisode de la légende des Hêliades. Le mythe des Hêliades est une peinture du coucher du soleil, aux lieux où se récolte l'ambre, sur les côtes de la mer du Nord; là Cucnos, au lieu d'être tué par la lance d'Hêraclès c'est-à-dire du soleil, pleure la mort de Phaéton, autre nom du soleil, et se trouve changé en cygne. Ce mythe a été connu de la poésie hésiodique [4]; il a été chanté aussi par Ovide et Virgile, et tous deux, reproduisant une doctrine mythologique qui est l'écho

1. Homère, *Hymne à Hermès*, 135-138.

2. Πᾶν δ'ἄλσος καὶ βωμὸς Ἀπόλλωνος Παγασαίου
λάμπεν ὑπαὶ δεινοῖο θεοῦ τευχέων τε καὶ αὐτοῦ·
πῦρ δ' ὣς ὀφθαλμῶν ἀπελάμπετο . . . . .

Bouclier d'Hercule, 70-73.

3. Ὑπέρ τε πόντον πάντ' ἐπ' ἔσχατα χθονὸς
νυκτός τε πηγὰς οὐρανοῦ τ' ἀναπτυχὰς
Φοίβου παλαιὸν κῆπον . . . . .

Sophocle, fragment 655; chez Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5e éd., p. 159; extrait de Strabon, l. VII, c. 3, § 1; édition Didot-Müller et Dübner, p. 245, l. 22-24.

4. Hésiode, édition Didot, p. 58, fragment CIV : cf. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 217; et ci-dessus, p. 334, n. 2.

d'une géographie politique antérieure à eux de six siècles s'accordent avec la poésie hésiodique pour faire de Cucnos un roi des Ligures[1], des Ligures qui, suivant un vieil auteur copié par Pausanias, habitaient sur les bords de l'Éridan, au delà de la terre Celtique[2].

Dans le *Prométhée délivré* d'Eschyle, Promâtheus, une des personnifications du crépuscule, montre du Caucase à Hêraclès, c'est-à-dire au soleil levant, le chemin qui le conduira aux Hespérides, c'est-à-dire au terme de sa course diurne; il lui annonce qu'avant d'arriver à ce but il faudra qu'il livre bataille aux Ligures; Zeus fera tomber du ciel une grêle de pierres qui facilitera la défaite de ces ennemis[3]. Si nous avions le texte complet du *Prométhée délivré* d'Eschyle, nous verrions que dans cette bataille Cucnos commandait les Ligures. En effet Apollodore raconte qu'Hêraclès allant à la recherche des Hespérides, combattit Cucnos fils d'Arès et de *Purênê*[4]. Cet élément du mythe des Hespérides est aussi indiqué par Euripide[5].

Suivant des mythographes grecs, souvent préoccupés du désir de placer en Grèce le théâtre des événements légendaires

1. Ovide, *Métamorphoses*, II, 366-380; Virgile, *Énéide*, VIII, 185-192; sur la source primitive, voir plus haut, p. 334, n. 2.

2. *Λιγύων τῶν Ἠριδανοῦ πέραν γῆς τῆς Κελτικῆς Κύκνον ἄνδρα μουσικὸν γενέσθαι βασιλέα φασί.* Pausanias, l. I, c. 30, § 3; éd. Didot, p. 46.

3. *Ἥξεις δὲ Λιγύων εἰς ἀταρβητὸν στρατὸν*
. . . .
. . . . ὁ Ζεὺς οἰκτερεῖ
νεφέλην δ' ὑπερσχὼν νιφάδι γογγύλων πέτρων
ὑπόσχιον θήσει χθόν', οἷς ἔπειτα σὺ
βαλὼν διώσει ῥᾳδίως Λίγυν στρατόν.

Eschyle chez G. Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, 5e éd., p. 115, fr. 196. — Strabon n'a pas compris que dans ces vers, écrits vers l'année 470 av. J.-C., la géographie est celle des vieux périples du sixième siècle av. J.-C., qui mettaient les Ligures à l'extrême ouest sur les bords de l'Océan. Il a cru qu'il y était question des environs de Marseille: l. IV, c. 1, § 7; éd. Didot-Müller, p. 151-152.

4. *Κύκνος δὲ Ἄρεος καὶ Πυρήνης εἰς μονομαχίαν αὐτὸν προὐκαλεῖτο.* Apollodore, l. II, c. 5, § 11, no 3. *Fragm. hist. græc.*, I, 141.

5. Euripide, *Hercule furieux*, v. 391-393; cf. *Alceste*, v. 502-503; G. Dindorf, *Poetarum scenicorum græcorum... fabulæ*, p. 172; cf. 19.

qu'ils racontent, Cucnos et Hêraclès se seraient rencontrés sur les bords de l'Echédôros en Macédoine, — c'est le récit d'Apollodore, — ou près d'Amphanaia en Thessalie, — c'est ce que dit Euripide; — mais le nom de Purênè, mère de Cucnos, nous conduit en Gaule près de la ville de Pyrénè, non loin du territoire des Sordes, c'est-à-dire du Roussillon moderne [1].

§ 4. *Combat d'Hêraclès contre Alébion (Albion) et Dercunos (Draganes) en Ligurie chez des mythographes arriérés,* II[e] *siècle av. J.-C. et postérieurement.*

Il faut arriver à des textes bien postérieurs à Hérodote pour voir le nom des Celtes pénétrer dans la légende d'Hêraclès. Au deuxième siècle avant notre ère, les Celtes prennent déjà place à côté des Ligures dans la légende des Argonautes, telle que la racontent Apollonios et Apollodore [2]. Cependant Apollodore, un des deux mythographes du deuxième siècle qui fait passer les Argonautes dans le pays des Celtes, met, non en Celtique, mais en Ligurie, le combat d'Hêraclès contre Alébion et Dercunos [3]. Ce combat appartient, suivant Apollodore, au

1. In Sordiceni cæspitis confinio
Quondam Pyrene civitas ditis laris
Stetisse fertur.

Ora maritima, 558-560; éd. Holder, p. 165; cf. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, I, 181. Cette ville, suivant Hérodote, II, 33, était voisine des Celtes, c'est la géographie du cinquième siècle, mais non des temps antérieurs; cf. ci-dessus, p. 240, n. 3.

2. Οἱ παραπλεύσαντες τὰ Λιγύων καὶ Κελτῶν ἔθνη. Apollodore (vers 140 av. J.-C.), l. I, c. 9, § 24, 5; *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 123.

. . . . δι' ἔθνεα μυρία Κελτῶν
καὶ Λιγύων περόωντες ἀδήϊοι . . . .

Apollonios (237-186 av. J.-C.), *Argonautiques*, IV, 646-647; cf. 611-635.

3. Εἰς Λιγύην ἦλθεν ἐν ᾗ τὰς βόας ἀφῃροῦντο Ἀλεβίων τε καὶ Δέρκυνος, οἱ Ποσειδῶνος υἱοί, οὓς κτείνας... Apollodore, l. II, c. 5, § 10, n° 9, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 140. Dercunos semble être la personnification des Draganes d'Aviénus :

Cempsi atque Sæfes arduos collis habent
Ophiussæ in agro : propter hos pernix Ligus

mythe de Gêryon, tandis que suivant Méla, il constitue un des éléments du mythe des Hespérides et se confond avec la bataille qu'Hêraclès livre aux Ligures dans le *Prométhée délivré* d'Eschyle [1]. Mais ce dissentiment est sans importance, puisque le mythe des Hespérides et celui de Gêryon ne sont que des variantes d'un thème identique.

Méla, au premier siècle de notre ère, comme Apollodore deux cents ans plus tôt, appelle Alébion et Dercynos les deux adversaires d'Hercule. Méla et Apollodore copient un document antérieur à eux et qui datait peut-être du v[e] ou du vi[e] siècle avant J.-C. Ce document essayait de remplacer par des expressions nouvelles le Cucnos, roi des Ligures, de la poésie hésiodique. Dercunos, variante du nom des Draganes, qui ont précédé les Gaulois sur les bords de la Gironde, est la personnification d'un terme géographique peu connu de nos jours; mais Alébion ne peut donner lieu à la même observation.

L'Alébion d'Apollodore et de Méla, est la Grande-Bretagne, que les géographes grecs de l'école hésiodique mettaient en Ligurie, puisque les Ligures, suivant eux, occupaient entre les Éthiopiens et les Scythes toute l'Europe du nord-ouest [2]. Cette doctrine subsista jusqu'à Ephore, dont la géographie bientôt confirmée par les découvertes de Pythéas, substitue les Celtes aux Ligures hésiodiques dans la région nord-ouest du

Draganumque proles sub nivoso maxime
Septentrione collocaverant larem.

Vers 195-198; éd. Holder, p. 151.

Les Draganes paraissent avoir habité la Gaule sur les côtes de l'Océan avant la conquête celtique. Cf. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 104.

1. Inter eum et Rhodanum... Fossa Mariana partem ejus amnis navigabili alveo effundit. Alioqui litus ignobile est, lapideum ut vocant, in quo Herculem contra Alebiona et Dercynon Neptuni liberos dimicantem, cum tela defecissent, ab invocato Jove adjutum imbre lapidum ferunt. Credas pluvisse, adeo multi passim et late jacent. Méla, lib. II, c. 5, § 78; éd. Teubner-Frick, p. 45. Méla et Eschyle, ci-dessus, p. 349, n. 3, ont en commun la grêle de pierres.

2. Hésiode, édition Didot, fragment cxxxii, p. 62. Cf. ci-dessus, p. 335, note 1; p. 334, n. 2.

monde [1], et place chez les Celtes la colonne septentrionale du ciel [2]. Ephore écrivait dans la première moitié du quatrième siècle avant notre ère, Pythéas dans la seconde moitié du même siècle. Pythéas apprit aux Grecs un nom nouveau d'Alébion, le nom de Prettanique [3]. Cela n'a pas empêché Apollodore, au deuxième siècle avant notre ère, de mettre, comme l'exigeait la géographie hésiodique, le domicile d'Alébion en Ligurie, et cette doctrine a été reproduite au premier siècle de notre ère par Pomponius Méla, quand celui-ci a placé Alébion près de Marseille, c'est-à-dire dans la région de la Gaule qui resta ligurienne après la conquête de la plus grande partie de la Gaule par les Celtes à partir de la fin du septième (?) siècle avant J.-C.

§ 5. *Les Celtes remplacent les Ligures dans le mythe d'Hêraclès au premier siècle avant notre ère.*

C'est au premier siècle avant J.-C. qu'on a rectifié la légende d'Hêraclès pour la mettre d'accord avec la géographie celtique, telle qu'elle est constituée depuis Ephore. Au retour de l'expédition contre Gêryon, avait dit Apollodore, Hêraclès vint en Ligurie : Alébion et Dercunos voulurent lui voler ses vaches, il les tua tous deux [4]. Parthénios, vers l'an 60 av. J.-C., arrangea cette légende d'une façon plus conforme à la géographie de son époque, et en même temps lui donna un caractère

1. Ephore, fragment 38, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 243-244. Cf. ci-dessus, p. 336, n. 1.

2. Τούτων δὲ κεῖται λεγομένη τις ἐσχάτη
στήλη βόρειος· ἔστι δ' ὑψηλὴ πάνυ
εἰς κυματῶδες πέλαγος ἀνατείνουσ' ἄκραν.
Οἰκοῦσι τῆς στήλης δὲ τοὺς ἐγγὺς τόπους
Κελτῶν ὅσοι λήγουσιν ὄντες ἔσχατοι.

Scymnus, v. 188-192. *Geographi græci minores*, t. I, p. 202-203.

3. Πρεττανική. Strabon, éd. Didot, l. I, c. 4, § 3, p. 52, l. 42; l. II c. 4, § 1, 2, p. 85, l. 45; p. 86, l. 16; cf. ci-dessus, p. 45, n. 2.

4. Apollodore, l. II, c. 5, § 10, n° 9; *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 140; cf. ci-dessus, p. 359, n. 3.

moins funèbre, afin de la faire entrer dans son traité *des passions amoureuses.*

Hêraclès, dit-il, emmenant d'Erythie les vaches de Gêryon, traversa la Celtique et arriva chez Brétannos, qui avait une fille appelée Celtine. Celle-ci, devenue amoureuse d'Hêraclès, lui cacha ses vaches et ne voulut les lui rendre qu'à la condition de l'épouser. Elle eut de lui un fils appelé Keltos, de là le nom des Celtes [1]. Ainsi chez Parthénios, Brétannos, — nom, au Ier siècle, des habitants de l'île que Pythéas appelait Prettanique au IVe siècle, — prend la place d'Alébion, et le pays des Celtes est substitué à la Ligurie.

§ 6. *Taurisque variante de Celte dans le mythe d'Hêraclès au premier siècle av. J.-C.*

Une autre variante se trouvait chez Timagène, contemporain de Parthénios [2]; et Ammien Marcellin la reproduit en ces termes : Hercule, fils d'Amphitryon, alla exterminer Gêryon et *Tauriscus,* tyrans cruels dont le premier dévastait les Espagnes et le second les Gaules; vainqueur de tous deux, il s'unit à des femmes généreuses; il eut d'elles plusieurs fils et il donna le nom de ces fils aux contrées sur lesquelles ils régnèrent [3]. Quelques années après Timagène, Denys d'Halicarnasse nous apprend le nom de deux de ces fils d'Hêraclès : l'un, dit-il, s'appela *Ibêros,* l'autre *Keltos,* leur mère était Astéropè, fille d'Atlas [4]. Un autre nom ethnographique avait été indiqué quel-

1. Parthénios, c. 30; *Erotici Scriptores*, éd. Didot, p. 20. Cette légende est imitée d'Hérodote, IV, 8-10, chez qui l'on voit que la dynastie royale des Scythes descendait de Scythe, fils d'Hêraclès.

2. Timagène venu à Rome vers l'an 55 av. J.-C. y vivait encore au temps de la toute-puissance d'Auguste.

3. Amphitryonis filium Herculem ad Geryonis et Taurisci, sævium tyrannorum, perniciem festinasse, quorum alter Hispanias, alter Gallias infestabat... Timagène, fr. 7, tiré d'Ammien Marcellin, XV, 9; Didot-Müller, *Fragm. hist. græc.*, III, 323.

4. Ἄλλοι δὲ ἐξ Ἡρακλέους καὶ Ἀστερώπης τῆς Ἀτλαντίδος δύο γενέσθαι μυθολογοῦσι παῖδας Ἴβηρον καὶ Κελτόν. Denys d'Halicarnasse, l. XIV, c. 1,

ques années plus tôt : Hèraclès dans la guerre contre Gèryon, raconte Diodore de Sicile, traversa la Celtique et y bâtit Alèsia; la fille du roi de la Celtique l'épousa; elle eut de lui *Galatès* qui, succédant à son grand-père, imposa à ses sujets le nom de Galates d'où vient au pays le nom de Galatie [1]. Ainsi, suivant Timagène, Diodore de Sicile et Denys d'Halicarnasse, qui tous trois écrivaient au premier siècle avant notre ère, Hèraclès, dans son expédition à l'occident, aurait eu de deux femmes Ibèros, Keltos et Galatès [2].

Timagène est le seul auteur qui, à propos de cette expédition, associe Taurisque à Gèryon. Taurisque, tué par Hèraclès, remplace Cucnos, roi hésiodique des Ligures (p. 346).

Taurisque est la personnification d'un peuple celtique [3] établi antérieurement à notre ère sur les deux pentes des Alpes. Caton l'Ancien, écrivant dans la première moitié du second siècle av. J.-C., considère comme une fraction des Taurisques les Salasses et les *Lepontii* [4] qui habitaient, les uns dans la vallée d'Aoste en Italie, les autres dans la région supérieure de la vallée du Tessin en Suisse. C'est des Salasses et des *Lepontii* que semble parler Polybe, quand, au moment de raconter la

§ 3; éd. Kiessling, t. IV, p. 199; éd. Didot, p. 701; cf. Apollodore, l. III, c. 10, § 1, n° 1 (Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 165), où la fille d'Atlas s'appelle Stérope et devient mère de Lucos, habitant des îles Fortunées.

1. Diodore, V, 24; éd. Didot, t. I, p. 268-269.

2. Cette généalogie a pour pendant celle où Polyphème rend Galatie mère de *Keltos*, d'*Illurios* et de *Gala*, d'où les Celtes, les Illyriens et les Galates. Appien, *Illyrica*, 2, édition Didot, p. 271. Le point de départ de la doctrine d'Appien se trouve chez Timée, fragment 37; *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 200 : *Γαλατία χώρα ὠνομάσθη, ὥς φησι Τίμαιος, ἀπὸ Γαλάτου Κύκλωπος καὶ Γαλατίας υἱοῦ.*

3. *Ταυρίσκους, καὶ τούτους Γαλάτας* : Strabon, l. VII, c. 2, § 2; cf. c. 3, § 2; édition Didot, p. 244, l. 11; p. 246, l. 10-11.

4. Lepontios et Salassos Tauriscæ gentis idem Cato arbitratur : Pline, III, 134; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 150. Suivant Strabon, l. IV, c. 6, § 8, p. 171, l. 37-43, les *Lepontii* sont des Rètes, terme exact géographiquement, et non ethnographiquement. Le nom gaulois de la ville d'*Eporedia* et un passage de Julius Obsequens, 21, établissent formellement, d'accord avec Caton, l'origine celtique des Salasses (*Corpus inscriptionum latinarum*, t. V, p. 750-751); cf. ci-dessous, p. 392, n. 4.

prise de Rome par les Gaulois, il nous montre des Taurisques installés en Italie au sud des Alpes [1]. Les Taurisques avaient un autre établissement au nord-est des Alpes : c'est là que les Cimbres vinrent les attaquer vers la fin du second siècle avant Jésus-Christ [2]. Là était située leur ville de Noréia [3], aujourd'hui Neumarkt en Styrie, où le consul Papirius Carbo fut défait par les Cimbres l'an 113 avant notre ère [4]; et du nom de cette ville vient le nom de *Norici* sous lequel les Taurisques du nord furent exclusivement connus après les grandes défaites que leur infligea Boerebistas, ce roi des Gètes [5], contre lequel Jules César prépara une expédition [6].

La forme de la légende d'Hèraclès, remaniée par Timagène quelque temps après les grandes conquêtes de César, nous montre Taurisque dévastant la Gaule; elle peut être rapprochée du passage de la vie de Camille où Plutarque, avant de raconter l'invasion des Gaulois en Italie, résume leurs anciennes migrations, et nous rapporte qu'étant trop nombreux, ils sortirent en troupes considérables de leur ancienne patrie alors trop étroite, et allèrent s'établir les uns sur les bords de l'Océan, les autres entre les Alpes et les Pyrénées [7]. Ainsi les savants grecs de l'époque classique auraient conservé une sorte de vague et inconscient souvenir de la conquête par laquelle l'empire celtique s'était substitué dans l'Europe du nord-ouest à la vaste domination des Ligures de la géographie hésiodique.

1. Τοὺς δ' ἐπὶ τὰ πεδία Ταυρίσκοι. Polybe, II, 15, 8; 2e éd. Didot, t. I, p. 78. Les plaines, πεδία, dont il s'agit sont situées entre les Alpes, l'Apennin et l'Adriatique : Polybe, I, 14, § 8-12. L'établissement des Taurisques à Aquilée (Polybe, XXXIV, 10, 10; édition Didot, t. II, p. 116), paraît beaucoup plus récent : Tite-Live, l. XXXIX, c. 22; av. J.-C. 186.

2. Posidonius, fragment 75; *Fragm. hist. græc.*, t. III, p. 285; Strabon, l. VII, c. 2, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 244.

3. Tauriscis Noreia. Pline, III, 131; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 149.

4. Strabon, l. V, c. 1, § 8; éd. Didot, p. 178, l. 43-44; cf. Tite-Live, *Epitome* du livre 63.

5. Strabon, l. VII, c. 3, § 11; éd. Didot, p. 252, l. 17-29; cf. l. VII, c. 5, § 2, p. 260, l. 25-26.

6. Strabon, l. VII, c. 3, § 5; éd. Didot, p. 247, l. 49-50.

7. Camille, 15, *Vies;* éd. Didot, t. I, p. 162. Voir ci-dessus, p. 262.

CHAPITRE VIII.

LES LIGUSES (VULGAIREMENT DITS LIGURES), DANS LES TEXTES HISTORIQUES.

SOMMAIRE. § 1. Ligures, par *r*, est une prononciation latine du primitif Liguses. — § 2. Autres noms des Ligures. — § 3. Langue des Ligures. — § 4. Ils chassent d'Italie les Sicanes. — § 5. Possessions des Ligures en Italie; — § 6. Dans la Gaule de l'Ouest et du Nord ; — § 7. Entre le Rhône et les Alpes ; — § 8. Entre le Rhône et les Pyrénées ; — § 9. En Espagne. — § 10. Résumé. — § 11. Y a-t-il eu des Ligures en Colchide sur les côtes orientales de la Mer Noire?

§ 1. *Ligures, par* r, *est une prononciation latine du primitif Liguses.*

Le nom de Ligures, par lequel nous désignons généralement ce peuple en France, contient une *r* que la prononciation latine a substituée à une *s* primitive. L'*s*, qui suivant une loi de la langue française se prononce *z* quand elle est placée entre deux voyelles, était prononcée *r* par les Latins dans la même situation. On appelle rhotacisme ce phénomène phonétique. Le rhotacisme exista longtemps dans la prononciation latine avant de pénétrer dans l'orthographe. On attribue à Appius Claudius Cæcus, censeur en 312 avant J.-C., l'introduction de l'usage d'écrire par *r* au lieu d'*s* les mots où cette prononciation avait prévalu [1]. Mais l'*s* archaïque, supplantée

1. Sur le rhotacisme en latin, voir une note de M. Gaussin dans les *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, t. I, p. 126. — Pomponius,

par l'*r* dans les formes où elle se trouve entre deux voyelles, reparaît dans les autres formes du même mot où cet accident ne se produit pas. On écrit au génitif *tempor-is* pour *tempos-is* parce que l'*s* finale du thème est ici entre deux voyelles; mais le nominatif *tempus* garde l'*s* antique. De même à côté du nominatif pluriel *Ligures* nous trouvons *Ligus* au nominatif et au vocatif singuliers chez Cicéron [1], Virgile [2], Perse [3] et Tacite [4]. L'adjectif *ligusticus* conserve aussi l'*s* primitive.

Tandis que les Romains défiguraient le nom des Liguses par la substitution de l'*r* à l'*s* médial, les Grecs l'altéraient d'une autre manière en y supprimant l'*s* médial, comme ils l'ont fait habituellement dans les autres mots où cette lettre se trouve immédiatement entre deux voyelles [5]. De là l'orthographe grecque Λίγυες qui représente trois prononciations successives : *Ligoues, Ligues*, enfin *Ligyes*.

Faute d'avoir connu ces lois de la phonétique grecque et latine, on a cru voir dans le nom des Ligures un composé basque *li-gor*, « peuple de la montagne [6] », dont le premier terme serait *li* pour *iria, uria, ilia* ou *ulia*, « ville [7] », tandis que dans le second terme nous devrions reconnaître le basque *gora* ou

au Digeste, l. I, titre 2, loi 2, § 36 : Appius Claudius... *r* litteram invenit, ut pro Valesii Valerii essent, et pro Fusiis Furiis. — M. Vincent De Vit, *Totius latinitatis onomasticon*, t. II, p. 308, a donné un recueil des textes qui concernent Appius Claudius Cæcus.

1. Cicéron, *Pro Sestio*, XXXI, § 68; éd. Nobbe, in-4°, p. 508, col. 2. *Ad Atticum*, XXIII, § 4; *ibid.*, p. 914, col. 1.

2. Vane Ligus, frustraque animis elate superbis. Virgile, *Énéide*, XI, 715.

3. Mihi nunc Ligus ora
intepet . . . .

Perse, *Satires*, VI, 6.

4. Auxit invidiam præclaro exemplo femina Ligus. Tacite, *Histoires*, II, 13; éd. Teubner-Halm, t. II, p. 58.

5. Schleicher, *Compendium der vergleichenden Grammatik*, 2e éd., p. 220; Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik*, t. I, p. 422, § 564.

6. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, 5e éd., t. 1, p. 77; Henri Martin, *Histoire de France*, 4e éd., t. I, p. 6.

7. On trouve les deux premières formes dans le dictionnaire basque de Larramendi, édition de Saint-Sébastien 1853, t. I, p. 230, au mot

gara, « haut [1] ». Mais s'il y a un certain rapport entre *gora* et les deux dernières syllabes de la forme latine classique *Ligures*, ce rapport disparaît quand on restitue l'orthographe archaïque *Liguses*. Disons en outre que, pour expliquer par *ilia* la première syllabe de *Ligures* ou *Liguses*, il faut supprimer l'*i* initial d'*ilia;* et cette hardiesse n'est justifiée par aucun des exemples qu'ont réunis Guillaume de Humboldt dans son savant mémoire sur les habitants primitifs de l'Espagne, et le regrettable Georges Phillips dans ses curieuses études sur la langue et l'histoire des Ibères.

§ 2. *Autres noms des Ligures.*

Un autre nom de la même race est celui d'Ambrons. Les Ligures s'appelaient eux-mêmes Ambrons au temps de Marius, nous dit Plutarque [2]. Ambron est dérivé d'un thème *ambhr* que nous rencontrons dans le dérivé sanscrit *ambr-ná-s*, « puissant, terrible », et qui se retrouve sans *m* non seulement dans le gothique *abr[a]-s*, mais peut-être aussi dans le grec ὄβριμος,

ciudad: et t. II, p. 272, au mot *poblacion*. Cf. Wilhelm von Humboldt, *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens*, p. 24-30, 43, 53, 90, 117, 144. Sur les variantes *ilia* ou *ulia* empruntées par M. de Humboldt à Astarloa, voir aussi *Prüfung*, p. 25 et suivantes, et p. 67. On peut en outre consulter sur ce mot Phillips, *Prüfung des iberischen Ursprunges einselnes Stammes und Städtenamen im südlichen Gallien*, dans les *Comptes-rendus de l'Académie impériale de Vienne*, classe de philosophie et d'histoire, t. 67, p. 364-366.

1. Sur ce mot qui est une variante de *goia*, voyez Wilhelm von Humboldt, *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens*, p. 68, 69, 75, 92 et 109. Larramendi, éd. de 1853, t. I, p. 71, au mot *Alto* écrit *goia, goicoa, goratua, goititua*. *Goratua* est un dérivé de *gora;* *goicoa* et *goititua* sont des dérivés de *goia*.

2. Κρούοντες ῥυθμῷ τὰ ὅπλα καὶ συναλλόμενοι πάντες [Τεύτονες] ἅμα τὴν αὐτῶν ἐφθέγγοντο πολλάκις προσηγορίαν Ἄμβρωνες, εἴτε ἀνακαλούμενοι σφᾶς αὐτούς, εἴτε τοὺς πολεμίους τῇ προδηλώσει προεκφοβοῦντες. Τῶν δὲ Ἰταλικῶν πρῶτοι καταβαίνοντες ἐπ' αὐτοὺς Λίγυες, ὡς ἤκουσαν βοώντων καὶ συνῆκαν, ἀντεφώνουν καὶ αὐτοὶ ταύτην πάτριον ἐπίκλησιν αὐτῶν εἶναι· σφᾶς γὰρ αὐτοὺς οὕτως ὀνομάζουσι κατὰ γένος Λίγυες. Plutarque, *Marius*, 19, § 4, 5; éd. Didot, *Vies*, t. I, p. 496.

« fort [1] ». On peut retrouver la même racine dans le premier terme de l'ethnique latin *Aborigines* (pour **Abri-gînes*, *Aberi-gînes* ou **Ambri-gînes*, c'est-à-dire fils d'*Abros*, d'*Aberos* ou d'*Ambros*), nom donné à une ancienne race d'Italie qui paraît identique aux Ligures [2].

§ 3. *Langue des Ligures.*

La langue des Ligures nous est fort peu connue. Sur la foi de Pline le naturaliste on a cru que *Bodincus*, ancien nom du Pô, était un mot ligure signifiant sans fond [3]; cette doctrine a été empruntée par Pline à Métrodore de Scepsis, écrivain d'Asie-Mineure, qui mourut l'an 70 avant J.-C. [4]. Mais la source de Métrodore est Polybe, mort en 128; or Polybe attribue l'usage du mot Bodincus aux riverains du Pô sans s'expliquer sur leur nationalité [5]. Métrodore et après lui Pline, tous deux travaillant avec des livres au fond de leur cabinet, ont sup-

1. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 18; cf. Curtius, *Grundzüge*, 5e éd., p. 532-533.

2. Τοὺς δὲ Ἀβοριγῖνας... ἄλλοι Λιγύων ἀποίκους μυθολογοῦσιν αὐτοὺς γενέσθαι τῶν ὁμορούντων Ὀμβρικοῖς. Denys d'Halicarnasse, I, 10; éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 12; éd. Didot, p. 7-8. Caton paraît avoir écrit *Aborigines*, fragm. 5, 7, 50 (Hermann Peter, *Veterum historicorum romanorum relliquiæ*, p. 52, 53, 65); c'est l'orthographe de Salluste (*Catilina*, 6), de Tite-Live (I, 2, § 1), de Pline (III, § 56). Sextus Aurelius Victor, *Origo gentis Romanæ*, c. 4, donne une fois l'orthographe *Aberrigenes* et écrit ailleurs *Aborigines*. La présence d'un *o* dans ce mot est due à ce que probablement à Rome on rattachait ce mot au latin *origo*, *originis;* mais dans *originis* la syllabe *gi* est brève, et les auteurs grecs la font longue dans Ἀβοριγῖνες qu'ils écrivent avec un accent circonflexe : c'est l'orthographe de Denys d'Halicarnasse cité plus haut, et celle de Strabon, V, 3, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 190, l. 38.

3. Metrodorus tamen Scepsius dicit... Ligurum quidem lingua amnem ipsum Bodincum vocari, quod significet fundo carentem. Pline, III, § 122; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 147.

4. Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 203.

5. Παρά γε μὴν τοῖς ἐγχωρίοις ὁ ποταμὸς προσαγορεύεται Βόδεγκος. Polybe, II, c. 16, § 12; 2e éd. Didot, p. 79. Comparez pour le suffixe *Agedincum*, nom gaulois de la ville de « Sens ». Voir d'autres exemples chez Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e éd., p. 807-808.

posé que ces riverains étaient Ligures, mais rien ne prouve qu'ils ne fussent pas Gaulois [1].

La légende dont l'imagination grecque a orné les origines de Marseille ne nous offre pas un terrain plus solide.

Nous savons par Hécatée de Milet que de son temps, vers l'année 500 av. J.-C., Marseille était en Ligurie [2]. C'est encore la doctrine de Scylax dans la seconde moitié du quatrième siècle [3]; Timée, dans le siècle suivant, enseignait que Marseille avait été fondée en Ligurie ou, comme il dit, en Ligystique cent vingt ans avant la bataille de Salamine, c'est-à-dire six cents ans avant notre ère [4]. Or, suivant Aristote, le roi du pays s'appelait alors Nanos et sa fille Petta [5]; Nanos et Petta seraient donc des noms ligures; mais le récit d'Aristote est une de ces légendes par lesquelles on a de tout temps orné les sèches annales des premiers siècles; il appartient à une catégorie bien connue des critiques, celle des fables généalogiques; il a été inventé pour embellir les origines des Protiades, une des grandes maisons de l'aristocratie marseillaise.

Quand, rapporte Aristote, les Phocéens débarquèrent sur la côte où ils devaient fonder Marseille, Nanos, roi du pays, donna l'hospitalité à l'un d'eux qui s'appelait Euxénos. Or, en ce moment, Nanos célébrait les noces de sa fille Petta : il invita Euxénos au festin. L'usage local était qu'après le festin la fu-

1. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e éd., p. 808.

2. Μασσαλία πόλις τῆς Λιγυστικῆς. Fragment 22; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 2.

3. Λίγυες. Ἀπὸ Ῥοδανοῦ ποταμοῦ ἔχονται Λίγυες μέχρι Ἀντίου. Ἐν ταύτῃ τῇ χώρᾳ πόλις ἐστὶν ἑλληνὶς Μασσαλία. Scylax, c. 4; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 17-18.

4. . . . . Μασσαλία δ' ἐστ' ἐχομένη
πόλις μεγίστη, Φωκαέων ἀποικία.
Ἐν δὲ Λιγυστικῇ ταύτην ἔκτισαν
πρὸ τῆς μάχης τῆς ἐν Σαλαμῖνι γενομένης
ἔτεσιν πρότερον, ὥς φασιν, ἑκατὸν εἴκοσι.
Τίμαιος οὕτως ἱστορεῖ δὲ τὴν κτίσιν.

Scymnus de Chio, v. 209-214; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 204.

5. Aristote, éd. Didot, t. IV, 2e partie, p. 276, fragment 174.

ture épouse entrait dans la salle et offrait une coupe de vin à celui des prétendants qu'elle préférait : celui à qui elle donnait cette coupe, devenait son mari. Petta, soit par hasard, soit par toute autre raison donna la coupe à Euxénos. Euxénos l'épousa, il eut d'elle un fils qu'il appela Prôtis, et de Prôtis descend, ajoute Aristote, la famille marseillaise des Prôtiades.

Ce conte a la même valeur que les légendes généalogiques dont Tite-Live a décoré les plus anciennes annales de Rome[1]. Nous ne pouvons rien fonder ni sur ce conte ni sur les noms propres qu'il renferme, soit chez Aristote, soit chez les écrivains postérieurs, par exemple chez Justin qui appelle *Segobrigii* les sujets du fabuleux Nanus[2].

1. A Rome les fables généalogiques étaient conservées dans les oraisons funèbres, *laudationes funebres*, qui se prononçaient apr les funérailles. On connait l'opinion de Cicéron et de Tite-Live sur la valeur de ces documents : Et hercules hæ quidem (laudationes) extant : ipsæ enim familiæ suæ quasi ornamenta ac monumenta servabant et ad usum si quis ejusdem generis occidisset et ad memoriam laudum domesticarum et ad illustrandam nobilitatem suam. Quamquam his laudationibus historia rerum nostrarum est facta mendosior. Multa enim scripta sunt in eis, quæ facta non sunt, falsi triumphi, plures consulatus, genera etiam falsa et ad plebem transitiones, cum homines humiliores in alienum ejusdem nominis infunderentur genus. *Brutus*, XVI, 62. — Vitiatam memoriam funebribus laudibus reor falsisque imaginum titulis, dum familiæ ad se quæque famam rerum gestarum honorumque fallenti mendacio trahunt. Inde certe et singulorum gesta et publica monumenta rerum confusa. Tite-Live, l. VIII, c. 40, § 4, 5; éd. Teubner-Weissenborn, t. II, p. 92. Cf. Mommsen et Marquardt, *Handbuch der roemischen Alterthümer*, 2e édition, t. VII, p. 357-360. Ce n'est pas l'usage romain des *laudationes funebres* qui a engendré les fables généalogiques à Rome; cet usage leur a seulement donné une forme; on trouve la fable généalogique en France comme à Rome, elle est inséparable de l'orgueil aristocratique, et l'orgueil aristocratique est un phénomène humain de caractère général.

2. Justin, l. XLIII, c. 3, § 8; éd. Teubner-Ieep, p. 211. *Revue celtique*, t. VII, p. 136-138. Les *Segobrigii* sont un peuple inconnu d'ailleurs. Leur nom a été fabriqué à l'aide de celui de *Segobriga*, capitale des Celtibères (Strabon, III, 4, § 13; éd. Didot, p. 135, l. 10. Pline, l. III, § 25; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 128. Ptolémée, l. II, c. 6, § 57; éd. Didot-Müller, t. I, p. 179). Les habitants de Segobriga s'appelaient *Segobrigenses*, et non *Segobrigii* (*Corpus inscriptionum latinarum*, t. II, nos 4191, 4220, 4222).

Nous arrivons dans le domaine de l'histoire avec la sentence arbitrale rendue par les frères Minutius entre les Génois et les Viturii, deux peuples ligures, l'an 117 avant J.-C. On y rencontre les noms de lieux suivants :

Alianus, *castellus*.
Apeninus, *mons* quei vocatur Boplo.
Berigiema, *mons*.
Blustiemelus, *mons*.
Boplo, *mons*.
Cæptiema, *convallis*.
Cavaturini, *vicus*.
Claxelus, *mons*.
Comberanea, *rivus*.
Dectunines, *vicus*.
Edus, *fluvius* (*nom.* Edus, *acc.* Edem, *abl.* Ede).
Eniseca, *rivus*.
Genua; Genuas, -ates; Genuenses.
Joventio, *mons*.
Langenses, Langueses, Langates.
Lebriemelus, *fons*.
Lemurinus, *mons*.
Lemuris, *fluvius*.
Manicelus *ou* Mannicelus, *mons*.
Mentovini, *vicus*.
Neviasca, *fluvius*.
Odiates, *vicus*.
Porcobera *ou* Procobera, *fluvius*.
Prenicus, *mons*.
Tuledo, *mons*.
Tulelasca, *fluvius*.
Vendupalis *ou* Vindupalis, *fluvius*.
Veraglasca, *fluvius*.
Vinelasca *sive* Vinelesca, *fluvius*.
Viturii, Veturii, Veiturii [1].

1. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. V, n° 7749, p. 886-888.

Com-bera-nea, *Por-co-bera* ou *Pro-co-bera*, paraissent contenir un thème *bera*, où l'on doit, ce semble, reconnaître un dérivé de la racine indo-européenne BHER, *ferre*, comme dans le breton *a-ber*, embouchure de rivière, *Quim-per*, confluent, et dans l'irlandais *in-bhir*, *in-bher* qui a le même sens [1].

Berigiema, *mons*, paraît nous offrir la même racine que l'allemand *berg*, « montagne », = **bhergha* dérivé de BHERGH, dont la forme réduite se trouve dans le sanscrit *brh-ant* « haut [2] » ; comparez à *Berigiema*, *Bergomum*, aujourd'hui Bergame, et le nom de son dieu topique, *Berginus* [3] ; *Bergusia* [4], *Bergintrum* [5] en Gaule, près des Alpes ; *Bergidum* dans l'Espagne du nord-ouest entre Lucus et Asturica [6], et *Bergium* dans l'Espagne du nord-est entre l'Ebre et les Pyrénées [7]. Ce sont probablement autant de noms de villes ligures ; le thème ligure *bergo-* dont ils dérivent est à distinguer du gaulois *briga*, « forteresse » (= *bhrgha*, cf. allemand *burg* = *bhrghi-s*), fréquent dans les noms de lieux des régions gauloises de l'empire romain ; mais il paraît indo-européen.

Quatre noms de fleuves compris dans la sentence des frères Minucius : *Neviasca*, *Tulelasca*, *Veraglasca*, *Vinelasca*, se terminent par le suffixe *asca*, inconnu aux langues celtiques. On retrouve ce suffixe de ce côté-ci des Alpes dans les noms de deux rivières du département des Hautes-Alpes, la Severaisse et la Severaissette, toutes deux appelées au XIIe siècle *Severiasca* [8].

Ce suffixe et sa variante *asco-* servirent à former des noms de petits territoires et de lieux habités dans les régions ligurien-

1. *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 148, 897, 905.
2. Kluge, *Etymologisches Woerterbuch der deutschen Sprache*, 3e édition, p. 24.
3. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. V, n°s 4200, 4201, 4202, 4981 ; cf. p. 548.
4. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, p. 383.
5. Desjardins, *ibid.*, p. 395.
6. Ptolémée l. II, c. 6, § 28 ; éd. Didot-Müller, t. I, p. 159-160.
7. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. III, p. 77.
8. Roman, *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*, p. 154.

nes du nord et du sud des Alpes. La *table alimentaire* de Veleia mentionne deux cantons de l'Apennin appelés au génitif *Areliasci* et *Caudalasci* [1], et sous la domination romaine le suffixe *asca, asco-*, resté en usage, a donné naissance dans l'Italie du nord à un nombre considérable de noms de *fundi* qui subsistent encore [2]. On rencontre de ce côté-ci des Alpes quelques noms de lieux habités qui ont la même désinence : ainsi dans un testament de 739 *Annevasca,* Névache (Hautes-Alpes), et *Basciascus* qui était situé au territoire de Vienne ou de Lyon [3]; dans la liste des esclaves de l'église de Marseille en 839, le lieu dit *Albarascus* [4]. Dans le cartulaire de la même église, *Gratiasca, Graciasca,* Gréasque (Bouches-du-Rhône), *Manuasca, Manoasca,* Manosque (Basses-Alpes).

Le suffixe *asco-, asca* paraît étranger aux langues celtiques [5]; il constitue un caractère propre à la langue des Ligures.

On peut croire avec Müllenhoff que *Kemmenon,* comme dit Strabon, est le nom ligure des Cévennes dont *Kebenna,* en moyen gallois *kefyn* « dos », est le nom gaulois introduit par la conquête et seul conservé en français [6], tandis que le nom ligure du fleuve *Rhodanos* aujourd'hui le Rhône a survécu aux victoires des Gaulois [7] : nous ignorons l'étymologie des termes topographiques ligures *Kemmenon* et *Rhodanos.*

1. E. Desjardins, *La Table alimentaire de Veleia*, p. XVII; *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XI, p. 215 (col. V, ligne 21).

2. Flechia, *Di alcune forme de' nomi locali dell' Italia superiore*, p. 60 et suivantes. Ce travail est extrait des Mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin, série II, t. XXVII.

3. Pardessus, *Diplomata*, II, 372.

4. Guérard, *Cartulaire de l'église Saint-Victor de Marseille*, p. 642.

5. Les exemples de ce suffixe dans la *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 808, concernent des localités situées certainement dans le territoire des Ligures, une exceptée, le *pagus Violascensis*, ou *Vialoscensis* dont ni la lecture ni la situation ne sont bien établies.

6. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 193; *Grammatica celtica*, 2e éd., p. 138.

7. Müllenhoff, *ibid.*, p. 193-194. Ce mot n'est pas gaulois, il est identique au nom du Ῥότανος de Corse : il y a eu des Ligures en Corse (voir plus haut, p. 68), mais jamais les Gaulois n'y ont pénétré. Les Grecs de Marseille ont reçu des Ligures et fixé le nom du *Rhodanos* continental avant l'arrivée des Gaulois sur les côtes de la Méditerranée.

De ces faits il résulte que la langue des Ligures est différente de celle des Celtes; mais nous ne croyons pas qu'on ait établi que cette langue fût étrangère à la famille indo-européenne comme le pensait Müllenhoff [1].

§ 4. *Les Ligures chassent d'Italie les Sicanes.*

L'événement le plus ancien de l'histoire des Ligures qui soit mentionné par les auteurs de l'antiquité est la guerre par laquelle ils contraignirent les Sicanes à se réfugier en Sicile. Les Sicanes étaient des Ibères établis sur les bords d'un fleuve Sicane. Ce fleuve Sicane était situé en Ibérie: nous avons émis l'hypothèse que c'était la Seine, *Sêquana,* dont le bassin aurait été très anciennement compris dans la vaste étendue des pays soumis à la domination des Ibères[2]. Les Ligures poursuivirent les Sicanes jusqu'en Italie, puis enfin s'emparèrent de la péninsule presque tout entière, que les Sicanes furent obligés d'évacuer[3]. En Italie les Ligures du centre et du sud portèrent le nom de Sicules, comme on l'a déjà vu [4].

§ 5. *Possessions des Ligures en Italie.*

Des peuples désignés dans l'usage ordinaire sous le nom de Ligures, les plus méridionaux étaient ceux que l'on connaissait sous le nom de *Corneliani* et de *Bæbiani,* aux environs de Bé-

1. Die Ligurer waren hier älter als die Kelten in Gallien und die Ausoner (Latiner, Umbrer, Osker) in Italien; sie gehörten wie die Ræter in Tirol und die Iberer an den Pyrenaeen zur der vorarischen Urbevölkerung Europas. *Deutsche Altertumskunde*, t. 1, p. 86. Cf. ci-dessus, p. 326, 327, ci-dessous, p. 381-382. Sur les Rètes, voyez p. 163, n. 2.

2. Voir ci-dessus, p. 30.

3. *Σικανοὶ δὲ μετ' αὐτοὺς πρῶτοι φαίνονται ἐνοικισάμενοι... Ἴβηρες ὄντες καὶ ἀπὸ τοῦ Σικανοῦ ποταμοῦ τοῦ ἐν Ἰβηρίᾳ ὑπὸ Λιγύων ἀναστάντες. Καὶ ἀπ' αὐτῶν Σικανία τότε ἡ νῆσος ἐκαλεῖτο πρότερον Τρινακρία καλουμένη.* Thucydide, VI, 2, § 2; éd. Didot-Haase, p. 244.

4. Ci-dessus, p. 308-312.

névent [1]. Mais les Ligures *Bæbiani* et *Corneliani* sont une colonie de création romaine et qui date de l'an 180 avant notre ère; elle appartient à l'histoire militaire de Rome, et n'a aucun rapport avec les migrations anciennes dont nous cherchons à reconstituer le tableau [2].

Dans ces temps antiques, Rome et le Latium sont, au sud, le point extrême où nous rencontrons les Ligures proprement dits. Nous les avons déjà montrés occupant Rome avec les Sicules au moment où les Ombriens s'emparèrent du centre de l'Italie [3], c'est-à-dire probablement au XIIe siècle avant notre ère. Un peu plus au nord, l'île d'Elbe, anciennement Ilva, semble porter un nom ligure. C'est d'Ilva que paraît dériver le nom des *Ilvates*, peuple ligure de la Gaule cisalpine associé aux Insubres, aux Cénomans et aux Boïes en guerre contre les Romains pendant les années 200 et 197 avant notre ère [4].

Pise, possédée successivement par les Ombriens et par les Etrusques, fut, suivant Justin, bâtie dans le pays des Ligures [5]. Bien que les Etrusques eussent au nord de l'Arno, outre Pise, les villes de Florence [6], de Fiesole [7], de Luc-

1. Intus in secunda regione Hirpinorum colonia una Beneventum... Ligures qui cognominantur Corneliani et qui Bæbiani. Pline, III, 105; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 144.

2. P. Cornelius et M. Bæbius in Apuanos Ligures exercitum induxerunt... eos, consulto per litteras prius senatu, deducere ex montibus in agros campestres procul ab domo, ne reditus spes esset, Cornelius et Bæbius statuerunt... Ager publicus populi Romani erat in Samnitibus, Taurasinorum fuerat. Eo... Ligures... traducti sunt. Tite-Live, XL, 38; éd. Teubner-Weissenborn. t. V, p. 86.

3. Voir plus haut, p. 311. Au rapport de certains auteurs cités, mais non nommés par Denys d'Halicarnasse, I, 10 (éd. Teubner-Kiessling, t. I, p. 12), les Aborigènes, anciens habitants du Latium, étaient des Ligures. Voyez ci-dessus, p. 359, n. 2.

4. Excitis Celinibus Ilvatibusque et ceteris Ligustinis populis. Tite-Live, XXXI, 10; éd. Teubner-Weissenborn, t. IV, p. 8. — Inde in Ligustinos Ilvates... legiones ductæ. Tite-Live, XXXII, 31; *ibid.*, p. 75.

5. Pisæ in Liguribus Græcos auctores habent. Justin, XX, 1, § 11; éd. Teubner-Ieep, p. 123.

6. Ptolémée, III, 1, § 43, éd. Didot-Müller, t. I, p. 348.

7. Salluste met Fiesole en Etrurie: C. Manlium Fæsulas atque in eam partem Etruriæ... dimisit. *Catilina*, c. 27. — Voyez aussi Tite-Live: Etrusci

ques [1] et de Luna [2], les Ligures, longtemps après la conquête étrusque et depuis la conquête romaine, continuèrent à former entre l'Arno et l'Apennin la majorité de la population des campagnes. Suivant Polybe, qui écrivait au milieu du second siècle avant notre ère, les Ligures s'étendent jusqu'auprès de Pise et d'Arrezzo [3], et Pomponius Méla au premier siècle de notre ère leur attribue la ville de Luna, d'accord avec des auteurs que Strabon mentionne sans les nommer et qui mettaient entre Pise et Luna la limite septentrionale de l'Etrurie [4].

La possession la plus orientale des Ligures au nord du Pô paraît avoir été Ticinum, aujourd'hui Pavie. A l'est de Pavie, — dans la région où plus tard, près de quatre siècles avant notre ère, furent bâties par les Gaulois les villes de Brescia et Vérone, — habitaient les Liburnes ou Libui [5] qu'aucun texte ne compte parmi les Ligures.

campi qui Fæsulas inter Arretiumque jacent. Tite-Live, XXII, 3, § 3; éd. Teubner-Weissenborn, t. II, p. 262.

1. Primum Etruriæ oppidum Luna portu nobile, colonia Luca a mari recedens. Pline, III, § 50; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 133.

2. Luna est attribuée aux Etrusques par Pline, Martial, Ptolémée et par l'inscription 4896 d'Orelli :

Primum Etruriæ oppidum Luna portu nobile. Pline, III, § 50; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 133. — Etruriæ Luna. Pline, XIV, § 67; *ibid.*, t. II, p. 264.

Caseus Etruscæ signatus imagine Lunæ.

Martial, *Epigrammes*, XIII, 30; éd. Teubner-Schneidewin, p. 310. — Τούσκων... Λοῦνα. Ptolémée, III, 1, § 4; éd. Didot-Müller, t. I, p. 323. — Lunæ etruscæ incolis. Orelli, *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio*, t. II, p. 376. — Cf. Strabon, V, 2, § 5; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 184, l. 44.

3. *Λιγυστῖνοι κατοικοῦσι... παρὰ θάλατταν μὲν μέχρι πόλεως Πίσης... κατὰ δὲ τὴν μεσόγαιαν ἕως τῆς Ἀῤῥητίνων χώρας.* Polybe, II, 16, § 1, 2; 2e éd. Didot, t. I, p. 79.

4. Luna Ligurum. Pomponius Mela, II, § 72; édition Teubner-Frick, p. 44. — *Μεταξὺ δὲ Λούνης καὶ Πίσης ὁ Μάκρης ἐστὶ... χωρίον ᾧ πέρατι τῆς Τυῤῥηνίας καὶ τῆς Λιγυστικῆς κέχρηνται τῶν συγγραφέων πολλοί.* Strabon, V, 2, § 5; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 185, l. 19.

5. Manus Cenomanorum... ubi nunc Brixia ac Verona urbes sunt (locos tenuere Libui), considunt; post hos Saluvii prope antiquam gentem Lævos Ligures incolentes circa Ticinum amnem. Tite-Live, V, 35, § 1, 2; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 291. Cf. ci-dessus, p. 37, 305.

Les possessions des Ligures au sud de l'Apennin aux environs de Gênes sont trop connues pour qu'il soit besoin d'en parler ici.

§ 6. *Possessions des Ligures dans la Gaule de l'Ouest et du Nord.*

En Gaule, après l'expulsion des Sicanes, les Ligures paraissent avoir été maîtres de la plus grande partie du pays jusqu'à la conquête celtique, et cette conquête a pu commencer lorsque l'invasion des Scythes chassa les Celtes des plaines de la Hongrie et de l'Autriche au VII[e] siècle avant notre ère[1]. Vers la fin du VI[e] siècle avant J.-C., époque à laquelle se rapportent la plupart des documents qui ont servi de base à la description des côtes de l'Espagne et du midi de la Gaule par Festus Aviénus, on trouvait encore des Ligures sur les côtes de l'Océan Atlantique, près de la frontière de l'Espagne. En effet, les Kempses, peuple ibère, voisin au sud des Cunètes, c'est-à-dire d'un autre peuple ibère établi sur les bords du Guadiana[2], avaient, pour voisins au nord, des Ligures. Ces Ligures habitaient de ce côté-ci des Pyrénées.

« Les Kempses et les Sæfes, » dit Aviénus, « occupent des collines aux pentes raides dans le champ d'Ophiusse[3]. » Ophiusse paraît être Oyarzun dans la province de Guipuscoa, sur le golfe de Biscaye, à l'extrémité occidentale des Pyrénées. Nous entendons ici par Pyrénées la partie de cette chaîne qui sépare la France de l'Espagne. Ces collines aux pentes raides qu'habitent les Kempses et les Sæfes dans le champ d'Ophiusse sont donc

1. Voyez plus haut, p. 262.

2. ...inde Cempsis adjacent
Populi Cynetum...
Ana amnis illic per Cynetas effluit...
Aviénus, *Ora maritima*, vers 200-201, 205; éd. Holder, p. 151-152.

3. Cempsi atque Sæfes arduos colles habent
Ophiussæ in agro.
Aviénus, *Ora maritima*, vers 195-196; éd. Holder, p. 150.

les derniers mamelons de nos Pyrénées occidentales. Denys le Périégète a exprimé la même thèse géographique dans des termes légèrement différents, quand il a parlé des Kempses qui demeurent au pied du mont Pyrénée [1].

Près de ces collines aux pentes raides habitées par les Kempses et les Sæfes dans le champ d'Ophiusse, Aviénus place le *Ligus,* ou, comme nous disons aujourd'hui, le Ligure « agile qui, avec la race des Draganes, a établi ses foyers sous le septentrion le plus neigeux » [2]. Il ne faut pas s'étonner si Festus Aviénus considère comme un point septentrional l'extrémité des Pyrénées qui avoisine Bayonne. Dans le système des anciens géographes, les Pyrénées, qui s'étendent, nous le savons, de l'est à l'ouest, allaient du sud au nord. Le point le plus méridional de cette chaîne de montagnes était aux environs de la ville actuelle de Perpignan, le point le plus septentrional se trouvait dans le voisinage de notre ville de Bayonne. La région occupée par les Ligures à côté des Pyrénées était sur le bord de l'Océan, près de l'emplacement où est aujourd'hui Bayonne : par conséquent, suivant les géographes anciens, au point le plus septentrional des Pyrénées.

De là, les Ligures s'étendaient jusques aux côtes méridionales de la mer du Nord. « Si, partant des îles Œstrymnides (de la » côte méridionale des Iles Britanniques), quelqu'un ose pous- » ser son navire dans ces mers du pôle où la race de Lycaon [3] » glace les airs (c'est-à-dire vers le nord), il arrive sur la » glèbe inculte des Ligures, car le pays a été longtemps dé- » peuplé par les armes des Celtes et par de nombreux combats.

1. Κεμψοί τ' οἳ ναίουσιν ὑπαὶ πόδα Πυρηναῖον. Denys le Periégète, vers 338; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. II, p. 123. Il faut étudier avec attention le système géographique exposé par M. Müller dans la savante note qui occupe la plus grande partie de cette page.

2. Propter hos pernix Ligus
Draganumque proles sub nivoso maxime
Septentrione collocaverant larem.

Avienus, *Ora maritima*, vers 196-198; éd. Holder, p. 151.

3. La race de Lycaon c'est la Grande Ourse et la Petite Ourse. Ovide, *Métamorphoses*, II, vers 496 et suivants.

» Les Ligures chassés de leur patrie, poussés par le sort comme » il arrive souvent, vinrent habiter cette contrée hérissée de » buissons : partout des pierres, des roches escarpées, des » montagnes menaçantes qui pénètrent jusque dans les cieux. » La nation fugitive passa des jours nombreux dans les fentes » des rochers, loin des eaux, car elle craignait la mer, qui » rappelait d'anciens dangers. Mais vinrent le repos et les loi- » sirs. La sécurité fit naître l'audace. Les Ligures sortirent » de leurs hautes demeures et descendirent sur les côtes [1]. »

Certains érudits ont cru reconnaître dans cette description la Ligurie moderne, sur les pentes des Alpes et sur les bords de la Méditerranée. Mais la Ligurie moderne ne peut être cet antique domaine maritime possédé par les Ligures et fréquenté par les navires phéniciens au sixième siècle av. J.-C. sous une latitude plus septentrionale que les côtes méridionales de la Grande-Bretagne où ces navires allaient chercher l'étain. Les vers qu'on vient de traduire et, où est décrite une portion d'ailleurs peu connue de l'empire ligure appartiennent à une description des côtes de la mer extérieure — par delà les colonnes d'Hercule, — et non des côtes de la Méditerranée. Il faut reconnaître l'identité de cette partie du territoire ligure avec les côtes méridionales de la mer du Nord à l'est de l'embouchure du Rhin. Là il n'y a pas de « montagnes menaçantes qui pénètrent jusque dans les cieux ». Aviénus, qui voulait faire de la poésie, aura emprunté cette peinture poétique à un récit des combats livrés par les Celtes aux Ligures sur les pentes des Pyrénées quelque temps avant

1. Ab insulis Œstrymnicis lembum audeat
Urgere in nudas axe qua Lycaonis
Rigescit æthra, cespitem Ligurum subit
Cassum incolarum : namque Celtarum manu
Crebrisque dudum præliis vacuata sunt :
Liguresque pulsi, ut sæpe fors aliquos agit,
Venere in ista quæ per horrentis tenent
Plerumque dumos . . . .
. . . .

Avienus, *Ora maritima*, vers 130-145; éd. Holder, p. 49.

l'invasion celtique en Espagne : le tableau de ces régions accidentées est un ornement ajouté par lui au prosaïque périple phénicien qui est la base de son poème [1].

§ 7. *Possessions des Ligures entre le Rhône et les Alpes.*

La partie la plus connue du domaine des Ligures en Gaule n'était pas sur les côtes de l'Océan, mais sur les côtes de la Méditerranée. Elle était située entre les Alpes et l'embouchure du Rhône. C'était là que les fondateurs de Marseille, 600 ans avant notre ère, avaient trouvé les Ligures [2]. Au temps d'Hécatée de Milet, vers l'an 500 av. J.-C., Marseille était en Ligurie [3]. Le périple de Scylax ne nous montre encore que des Ligures entre le Rhône et la Tyrrhénie [4]; ce périple a été compilé entre les années 340 et 336 avant notre ère.

Suivant Caton, qui écrivait dans la première moitié du second siècle avant notre ère, les Cénomans, peuple gaulois

1. Der cespes Ligurum nur in nordöstlicher richtung am Canal (La Manche) hinauf im nordwestlichen Frankreich gedacht sein. Wer aber hätte hier je von Ligurern gehört? Nur die alte phœnizisch-griechische sage von der entstehung des bernsteines weiss von einem Lygierkönig Kyknos. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, I, 96. Voyez plus haut, p. 337-338, ce qui a été dit du mythe de l'ambre et du roi Kucnos; mais voyez aussi le passage de Pausanias cité plus haut, p. 349, n. 2, où il est question des Ligures établis au delà de la Celtique.

2. Μασσαλία δ' ἐστ' ἐχομένη
πόλις μεγίστη Φωκαέων ἀποικία.
Ἐν τῇ Λιγυστικῇ δὲ ταύτην ἔκτισαν
πρὸ τῆς μάχης τῆς ἐν Σαλαμῖνι γενομένης
ἔτεσιν πρότερον, ὥς φασιν, ἑκατὸν εἴκοσι.
Τίμαιος οὕτως ἱστορεῖ δὲ τὴν κτίσιν.

Scymnus de Chio, vers 209-214; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 204. — Cf. Timée, fragm. 40; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 201.

3. Μασσαλία, πόλις τῆς Λιγυστικῆς κατὰ τὴν Κελτικήν. Hécatée de Milet, fragm. 22; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 2.

4. Ἀπὸ δὲ Ἰβήρων ἔχονται Λίγυες καὶ Ἴβηρες μιγάδες μέχρι ποταμοῦ Ῥοδανοῦ... Ἀπὸ Ῥοδανοῦ ποταμοῦ ἔχονται Λίγυες μέχρι Ἀντίου... Ἀπὸ δὲ Ἀντίου Τυῤῥηνοὶ ἔθνος. Scylax, *Périple*, § 3-5; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 17-18.

qui s'installa dans l'Italie du nord près des Vénètes au commencement du IVe siècle avant J.-C. avaient habité chez les *Volcæ* près Marseille [1]. Mais dans ce renseignement il y a deux sources à distinguer : les Cénomans d'Italie avaient habité dans le voisinage des *Volcæ* avant de passer les Alpes, voilà une tradition. Ces *Volcæ* étaient voisins de Marseille, ceci est une glose que nous devons à Caton. Du temps où vivait Caton, il y avait des *Volcæ* près de Marseille. Mais les *Volcæ* n'avaient pas encore pénétré en Gaule à l'époque où eut lieu l'invasion celtique en Italie deux siècles avant Caton; alors, vers 400, ils habitaient au nord du haut Danube, dans le pays qu'on appela depuis Germanie [2]. C'était là que les *Cénomans* étaient voisins des *Volcæ* avant d'aller s'établir en Italie. Au quatrième siècle, quand eut lieu l'invasion celtique en Italie, la vallée du Rhône appartenait sinon en entier du moins presque toute aux Ligures, chez lesquels Aristote mort en 322 nous montre encore la perte du Rhône qui est en France près de la frontière suisse [3].

Au troisième siècle avant notre ère, la puissance des Ligures entre le Rhône et les Alpes était bien diminuée : ainsi les *Salluvi*, maîtres en grande partie de la région méridionale de cette contrée, étaient Gaulois, bien qu'une partie notable de la population du pays appartînt à la race autrefois dominante, aux Ligures vaincus. Tite-Live, dans son récit de l'invasion gauloise en Italie, donne formellement les *Salluvi* pour Gaulois [4]. Le passage où le même auteur présente le même

1. Auctor est Cato Cenomanos juxta Massiliam habitasse in Volcis. Caton, fragm. 42; Hermann Peter, *Historicorum romanorum relliquiæ*, t. I, p. 63. Cf. Pline, III, § 130; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 149.

2. Itaque ea quæ fertilissima Germaniæ sunt loca circum Hercyniam silvam... Volcæ Tectosages occupaverunt. Cæsar, *De bello Gallico*, VI, 24, § 2.

3. Voyez plus bas, p. 378, n. 1.

4. Tite-Live, racontant l'invasion celtique en Italie, s'exprime ainsi : Alia subinde manus Cenomanorum... cum transcendisset Alpes... considunt; post hos Saluvii prope antiquam gentem Lævos Ligures incolentes circa Ticinum amnem. Il oppose donc les *Saluvii* aux Ligures. Tite-Live, V, 35; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 291. Au livre XXXI, c. 10, Teubner-Weissenborn, t. IV, p. 8, les anciennes éditions donnent les

peuple comme ennemi des Gaulois a pour objet un détail fabuleux contredit par le reste du récit [1]; ce passage est par conséquent dépourvu de toute autorité historique. En 218, Publius Cornélius Scipion allant au-devant d'Annibal suit les côtes de l'Etrurie, puis celles des Ligures, et de là pour arriver à Marseille il traverse les montagnes des *Salluvi*, qui sont ainsi opposés aux Ligures [2]. Strabon dit formellement que les Salyes (*Salluvi*) ne sont pas Ligures : « ils sont les premiers » des Gaulois transalpins que les Romains aient subjugués après » leur avoir fait longtemps la guerre comme aux Ligures [3]. » Il dit aussi que les anciens Grecs ont appelé ce peuple ligure, et qu'ensuite le nom de celto-ligure a été préféré. Cela veut dire simplement qu'avant la conquête de ce pays par la peuplade gauloise des *Salluvi*, appelés Salyes par les Grecs, les Ligures y dominaient, et que plus tard les Ligures, sans disparaître, ont vu s'établir au-dessus d'eux, sur le même sol, la domination des *Salluvi*, petite nation d'origine gauloise : le mot composé *celto-ligure,* dans les sources utilisées par Strabon au commencement de notre ère indique ce nouvel état [4].

Plus tard les mœurs et la langue des Romains prennent la place des mœurs et des langues des peuples antérieurs, la ligne de démarcation qui séparait les *Salluvi* de leurs anciens sujets s'efface; Rome, imposant la même servitude aux *Salluvi* vainqueurs et aux Ligures vaincus, rétablit le niveau entre eux,

Salyi = *Salluvi* pour Ligures. Mais c'est une mauvaise leçon : au lieu de *Salyis* (Cf. éd. Nisard, t. II, p. 184; Tauchnitz-Holtze, 1870, t. IV, p. 11), il faut lire *Celinibus.* Nous écrivons *Salluvi* et non *Saluvii. Salluvi*, au datif *Salluveis*, est l'orthographe des actes capitolins, *Corpus inscriptionum latinarum*, t. I, p. 460, an de Rome 632, av. J.-C. 122.

1. Tite-Live V, 34, § 7; éd. Teubner-Weissenborn, t. I, p. 291.

2. P. Cornelius... præter oram Etruriæ Ligurumque et inde Saluvium montis pervenit Massiliam. Tite-Live, XXI, 26, § 3; éd. Teubner-Weissenborn, t. II, p. 225.

3. Πρώτους δ' ἐχειρώσαντο Ῥωμαῖοι τούτους (Σάλυας) τῶν ὑπεραλπίων Κελτῶν, πολὺν χρόνον πολεμήσαντες τούτοις καὶ τοῖς Λίγυσιν. Strabon, IV, 6, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 169; cf. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e éd., t. II, p. 161.

4. Comparez à Celto-Ligure les mots Celt-ibère et Celto-scythe.

et, comme les Ligures étaient les plus nombreux, Pline donne les *Salluvi* pour Ligures. Il a été copié par Florus [1]; mais l'autorité de ces écrivains relativement récents ne peut prévaloir contre le témoignage de Tite-Live et de Strabon.

Les seuls peuples ligures qui se soient maintenus indépendants de la domination gauloise de ce côté-ci des Alpes sont les Oxybes et les Déciates. L'an 154 avant J.-C., les Oxybes et les Déciates furent attaqués et vaincus par les Romains protecteurs de Marseille [2]. L'objet de cette guerre avait été de défendre contre ces deux peuples les villes d'Antibes et de Nice, colonies de Marseille [3]. Les Oxybes et les Déciates habitaient dans le voisinage de ces deux villes, près du Var [4]. Ptolémée, écrivant à une époque où la politique romaine avait substitué de nouvelles circonscriptions administratives aux circonscriptions historiques qui entretenaient les vieilles haines locales, attribue Antibes aux Déciates [5].

Les Déciates et les Oxybes sont donc les derniers des Ligures ou au moins des peuples importants de race ligure qui soient restés libres du joug gaulois dans la région située entre les Alpes et le Rhône; nous pourrions dire les derniers de toute la Gaule transalpine.

1. Ligurum celeberrimi ultra Alpes Saluvi, Deciates, Oxubi. Pline, III, § 47; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 132. — Ligures... major aliquanto labor erat invenire quam vincere... cum diu multumque eluderent Saluvii... Florus, *Epitoma*, I, 18; éd. Teubner-Iahn, p. 33.

2. Polybe, XXXIII, c. 7, 8; 2e éd. Didot, t. II, p. 101-102. — Πολύβιος δὲ προστίθησι τοῖς δυσὶ φύλοις τῶν Λιγύων τοῖς λεχθεῖσι τό τε τῶν Ὀξυβίων καὶ τὸ τῶν Δεκιητῶν. Strabon, IV, 6, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 168, l. 27-28.

3. Q. Opimius cos. transalpinos Ligures qui Massiliensium oppida Antipolim et Nicæam vastabant subegit. Tite-Live, *Periochæ* du livre XLVII; éd. Iahn. p. 49.

4. Amnis inde Argenteus, regio Oxubiorum... at in ora oppidum latinum Antipolis, regio Deciatium Pline, III, § 35; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 130. — Nicæa tangit Alpes, tangit oppidum Deciatum, tangit Antipolis. Pomponius Mela, l. II, § 76; éd. Teubner-Frick, p. 45.

5. Εἶτα Δεκιατίων Ἀντίπολις καὶ αἱ τοῦ Οὐάρου ποταμοῦ ἐκβολαί. Ptolémée, II, 10, § 5; éd. Didot-Müller, p. 239.

§ 8. *Possessions des Ligures entre le Rhône et les Pyrénées.*

La région située entre le Rhône et les Pyrénées semble n'avoir pas encore été occupée par les Ligures quand fut fondée Marseille, l'an 600 avant J.-C. Les Phocéens, après avoir bâti Marseille dans la Ligustique, se rendirent en Ibérie où ils fondèrent Agathé, aujourd'hui Agde (Hérault), et Rhodanousie, ville depuis longtemps détruite, qui était située sur la rive droite du Rhône [1]. La rive droite du Rhône faisait, par conséquent, partie de l'Ibérie en l'an 600. Aviénus, écrivant d'après un document de la fin du VI[e] siècle avant notre ère, répète que « le lit du Rhône sépare de la terre ibérienne « les rustiques Ligyes » (ou Ligures) [2].

Mais précisément vers cette date, c'est-à-dire vers l'an 500, les Ligures déjà maîtres de la région située au levant du Rhône, passèrent ce fleuve et s'avançant à l'ouest le long de la Méditerranée, firent sur les Ibères la conquête des régions situées entre le Rhône et les Pyrénées. Aviénus, dont la compilation faite sans critique juxtapose des documents de date différente, nous montre, aux environs de Narbonne, la nation des Elésyces : leur ville principale, « la cité de Narbonne était l'importante capitale d'un royaume orgueilleux [3]. » Or les Elésy-

1. Μεθ' οὓς ἐλθόντες εἰς 'Ιβηρίαν
οἱ Μασσαλίαν κτίσαντες ἔσχον Φωκαεῖς
'Αγάθην 'Ροδανουσίαν τε, 'Ροδανὸς ἣν μέγας
ποταμὸς παραῤῥεῖ, Μασσαλία δ'ἐστ' ἐχομένη.

Scymnus de Chio, vers 206-209; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 204.

2. Rhodani propinquam flumini : hujus alveo
Ibera tellus atque Ligyes asperi
Intersecantur.

Aviénus, *Ora maritima*, 612-614. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, I, p. 191, rejette la leçon *Rhodani* du vers 612; M. Holder, p. 167, écrit avec Müllenhoff *Orani* au lieu de *Rhodani*. Mais Hérodore et Strabon confirment la leçon *Rhodani;* voir ci-dessus, p. 40, n. 1, et p. 49, note 1.

3. Gens Elesycum prius
Loca hæc tenebat atque Narbo civitas

ces, ou mieux Elisyces, comme les nomme Hécatée de Milet vers l'an 500, étaient comptés parmi les nations des Ligures [1].

Narbonne à cette époque s'appelait *Narba*, et les habitants *Narbaïoï* [2]. La forme classique *Narbo, Narbonis*, paraît être d'origine gauloise; on la trouve pour la première fois chez Polybe [3], qui écrivait au milieu du IIe siècle av. J.-C., plus de cent ans après la conquête de cette région par les Gaulois.

Les Elisyces d'Hécatée sont évidemment identiques aux Hélisyces qui, d'après Hérodote, fournirent des soldats mercenaires au général carthaginois Hamilcar dans la guerre entreprise par ce dernier contre les Grecs de Sicile vers l'an 480 [4]. Le grand historien grec, énumérant les différents peuples chez lesquels Hamilcar avait recruté ses troupes, distingue les Hélisyces des Ligures. Il est en cela d'accord avec Scylax. Ce dernier, dans son périple, quand il s'agit des côtes méridiona-

Erat ferocis maximum regni caput.

Aviénus, *Ora Maritima*, vers 586-588, éd. Holder, p. 166.

1. Ἐλισύκοι, ἔθνος Λιγύων. Hécatée, fragm. 20; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 2.

2. Ναρβών, ἐμπόριον καὶ πόλις Κελτική. Στράβων τετάρτῃ. Ἔστι καὶ λίμνη Ναρβωνῖτις καὶ ποταμὸς Ἀτακός. Ἑκαταῖος δὲ Ναρβαίους αὐτούς φησι. Étienne de Byzance au mot Ναρβών; cf. Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 2, fr. 19.

3. Ναρβῶνα à l'accusatif, Ναρβῶνος au génitif. Polybe, l. XXXIV, c. 6, § 3, 5, 7; 2e éd. Didot, t. II, p. 111-112. M. Müller, au fragment 19 d'Hécatée cité note 2, donne comme tiré d'Hécatée le passage d'Etienne de Bysance où il est dit que Narbonne est un marché et une ville celtique. Il a emprunté cette erreur à Clausen, *Hecataei Milesii fragmenta*, p. 46. Les cinq éditions d'Etienne de Bysance que j'ai consultées renvoient dans ce passage non à Hécatée, mais au quatrième livre de Strabon. Ces cinq éditions sont : 1° celle d'Alde, 1502 qui est l'édition princeps; 2° celle que Thomas de Pinedo a donnée à Amsterdam chez Jacques de Jonge en 1678, p. 484, 485; 3° celle qu'Abraham Berkelius a donnée à Leyde chez Frederik Haaring en 1694, p. 581; 4° celle que Westermann a publiée à Leipzig chez Teubner en 1839, p. 201; 5° celle de Meineke, Berlin, Reimer, 1849, p. 469. Le passage de Strabon auquel renvoie le texte d'Etienne de Bysance donné par ces éditions est au livre IV, chapitre 1, § 12; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 154. Depuis que ces lignes sont écrites, j'ai constaté que la même observation avait été faite avant moi par K. Müllenhoff.

4. Καὶ Λιγύων καὶ Ἐλισύκων καὶ... τριήκοντα μυριάδας. Hérodote, VII, 165, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 193; Didot-Dindorf, p. 364.

les de la Gaule, nous donne probablement la reproduction d'un document du commencement du IV[e] siècle avant J.-C. Or il distingue des Ligures proprement dits, habitant à l'est du Rhône, les Ligures et les Ibères mêlés, à l'ouest du Rhône, entre le Rhône et Ampurias, ville d'Espagne[1]. Dans cette région, la conquête ligure était encore trop récente pour que les vainqueurs se fussent assimilé la population ibère conquise. Les Hélisyces ou Elisyces étaient donc un mélange d'Ibères vaincus et de Ligures conquérants.

Mais quand, moins de deux siècles plus tard, en 218, Annibal alla par terre d'Espagne en Italie, il n'était plus question de Ligures entre les Pyrénées et le Rhône, et il n'en restait guère entre le Rhône et les Alpes. Les ennemis que le général carthaginois craignit de rencontrer dans les défilés des Pyrénées ne furent pas des Ligures, mais des Gaulois, ou, comme dit Polybe, des Celtes. Ce ne furent pas des Ligures, ce furent des Gaulois qu'Annibal rencontra sur sa route le long des côtes de la Méditerranée et auxquels il acheta le passage à prix d'argent, ou à travers lesquels il se fraya un chemin de vive force[2]. On peut préciser les dates entre lesquelles fut conquise par les Celtes la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées. Le rédacteur du périple de Scylax, qui écrivait entre l'an 340 et l'an 336, n'avait pas connaissance de cette conquête. Un peu plus d'un siècle après, en 218, elle était accomplie. Les *Volcæ* auteurs de cette conquête venaient de la région qui est aujourd'hui le centre de l'Allemagne. Pour aller s'emparer d'un pays qui est aujourd'hui une partie de la France méridionale à l'ouest du Rhône, ils ont dû passer par les contrées situées entre les Alpes et le Rhône. Ces contrées ont dû être conquises par les Celtes avant celles qui sont situées entre le Rhône et les Pyrénées. Or au temps d'Aristote, mort en

1. Ἀπὸ δὲ Ἰβήρων ἔχονται Λίγυες καὶ Ἴβηρες μιγάδες μέχρι ποταμοῦ Ῥοδανοῦ. Παράπλους Λιγύων ἀπὸ Ἐμπορίου μέχρι Ῥοδανοῦ ποταμοῦ... Ἀπὸ Ῥοδανοῦ ποταμοῦ ἔχονται Λίγυες μέχρι Ἀντίου. Scylax, § 3 et 4; Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 17.

2. Polybe, III, 40, 41; 2[e] éd. Didot, t. I, p. 144-146.

322 la conquête des contrées situées entre les Alpes et le Rhône n'avait pas encore été faite par les Celtes puisque le grand polygraphe met en Ligurie la perte du Rhône près de Bellegarde (Ain)[1], en sorte qu'à la date où écrivait Aristote les Allobroges n'avaient pas encore pénétré dans le pays qui est aujourd'hui le département de l'Isère et ce pays était encore ligure. Quand donc les Celtes s'emparèrent-ils du pays situé entre le Rhône et les Alpes ?

En 218, cette conquête était faite vraisemblablement depuis un certain temps. On peut la placer approximativement vers l'an 280 avant notre ère. En effet l'arrivée des *Volcæ Tectosages* dans la vallée du Rhône est probablement un fait contemporain de l'invasion celtique en Grèce, de l'établissement des Tectosages en Asie-Mineure. Ces deux événements ont dû avoir pour cause des conquêtes faites par les Germains dans les contrées qui sont aujourd'hui l'Allemagne du Nord et du centre. Les Germains ont expulsé de ces contrées les Celtes, principalement des *Volcæ*, qui ont émigré les uns au sud-est, les autres au sud-ouest. Ceux qui ont émigré au sud-ouest ont gagné la vallée du Rhône dont ils ont occupé d'abord la portion orientale; puis ils ont passé le Rhône et se sont étendus entre les Pyrénées et le Rhône sur les deux rives duquel Annibal les trouva en 218.

On a prétendu antidater cette émigration en s'appuyant sur le traité *Du monde* attribué à Aristote, et où il est question d'une portion de la Méditerranée dite mer Galatique [2]. Mais le traité *Du monde* n'est point d'Aristote; il est postérieur à ce célèbre écrivain. Aristote mort en l'an 322 avant notre ère [3], ne

1. Περὶ τὴν Λιγυστικὴν οὐκ ἐλάττων τοῦ Ῥοδανοῦ καταπίνεταί τις ποταμὸς καὶ πάλιν ἀναδίδωσι κατ' ἄλλον τόπον. Aristote, *Meteorologicorum*, l. I, c. 13, § 30; édition Didot, t. III, p. 570.

2. Ὠκεανὸς... τρία ποιεῖ πελάγη, τό τε Σαρδόνιον καὶ τὸ Γαλατικὸν λεγόμενον καὶ Ἀδρίαν. *De mundo*, 3; Aristote, éd. Didot, t. III, p. 630, l. 23-24. Le golfe galatique : πρὸς τὸν Γαλατικὸν κόλπον, dont il est question à la ligne 40, paraît être le golfe de Gascogne.

3. Chrysippe auquel on attribue le traité *De mundo*, vivait de 280 à 200 avant J.-C.

connaît point encore le nom de Galates donné pour la première fois aux Gaulois par les Grecs vers l'époque où ils pillèrent le temple de Delphes, 279 ans avant J.-C.

§ 9. *Les Ligures en Espagne.*

Les textes relatifs à l'établissement des Ligures en Espagne ne sont pas nombreux. Le principal est d'Aviénus. Cet auteur dit que le fleuve Tartesse prend sa source dans le marais Ligustin [1]. Le Tartesse paraît identique au Bétis, aujourd'hui Guadalquivir [2]. Il aurait donc existé un marais Ligustin, c'est-à-dire Ligurien, à la source du Guadalquivir.

Du texte d'Aviénus, rapprochons celui où Étienne de Byzance parle de *Ligustine*, ville des Ligures, près de l'Ibérie d'Occident, et non loin de Tartesse; « les habitants, ajoute-t-il, s'appellent Ligures [3]. » Etienne de Byzance a écrit dans ce passage Ibérie d'Occident par opposition à l'Ibérie du Caucase, car il distingue deux Ibéries : l'une est dans le voisinage des Perses; l'autre, située près des colonnes d'Hercule, tire son nom de l'Ebre. Dans le passage que nous venons de citer, Ibérie est employé dans un sens restreint et désigne la région voisine de l'Ebre, par opposition à Tartesse qui est le bassin du Tartesse ou Guadalquivir; or la ville de Ligustine est placée entre l'Ibérie et le pays dit Tartesse. La position de la ville de Ligustine se trouve, par conséquent, très rapprochée de celle du marais Ligustin où, suivant Aviénus, est la source du Tartesse, c'est-à-dire du Guadalquivir.

Malheureusement nous ne savons pas à quel auteur Etienne de Byzance, compilateur du VIe siècle de notre ère, a emprunté

1. Tartessus amnis, ex Ligustino lacu
per aperta fusus.

Aviénus, *Ora maritima*, vers 284, 285; éd. Holder, p. 154-155.

2. Ἐοίκασι δ' οἱ παλαιοὶ καλεῖν τὸν Βαῖτιν Ταρτησσόν. Strabon, III, 2, § 11; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 122, l. 52.

3. Λιγυστίνη πόλις Λιγύων τῆς δυτικῆς Ἰβηρίας ἐγγὺς καὶ τῆς Ταρτησσοῦ πλησίον. Οἱ οἰκοῦντες Λίγυες καλοῦνται. Étienne de Bysance; éd. Westermann, p. 184.

ce qu'il dit de la ville de Ligustine. Serait-ce à Hécatée de Milet comme Amédée Thierry l'a supposé[1]? Ce qu'il y a de certain c'est que le nom de Tartesse mentionné dans ce passage d'Etienne de Byzance appartient à la géographie la plus ancienne de l'Espagne, à celle des auteurs grecs du v[e] siècle av. J.-C., d'Hérodote et d'Hérodore par exemple[2], c'est qu'il est étranger à la géographie de Polybe — II[e] siècle avant notre ère[3] — et de Strabon — I[er] siècle après notre ère[4], — qui appellent *Baitis* (Bétis) le Guadalquivir.

Suivant Aviénus, le marais Ligustin ou Ligurien est dominé par le mont Argentarius, « ainsi nommé », dit-il, « par les » anciens, à cause de son apparence, car l'étain en abondance » brille sur ses flancs, et le mont Argentarius vomit dans les » airs des flots de lumière, surtout quand les feux du soleil » frappent ses sommets élevés[5]. » Strabon parle de la même montagne : « Non loin de Castlon, dit-il, est une montagne où » le Bétis prend sa source, et on appelle ce mont *Arguros* parce » qu'il s'y trouve des mines d'argent[6]. » Castlon paraît être Cazlona sur le Guadalimar, affluent du Guadalquivir, non loin de la source de ce fleuve. Le mont Arguros qui suivant Strabon fournit de l'argent semble donc identique au mont Argentarius d'Aviénus, bien qu'Aviénus ne parle que d'étain.

1. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, 5[e] éd., t. I, p. 21.

2. Hérodote, I, 163, § 1; IV, 152, § 3, 192, § 4; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 86, 360, 377; éd. Didot-Dindorf. p. 54, 226, 236. Hérodore, fragm. 20; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. II, p. 34.

3. Polybe, XIX; 2[e] éd. Didot, t. I, p. 631; l. XXXIV, c. 9, § 12; *ibid.*, t. II, p. 115.

4. Voyez p. 379, n. 2.

5. At mons paludem incumbit Argentarius
Sic a vetustis dictus ex specie sui :
Stagno (*lisez* stanno) iste namque latera plurimo nitet
Magisque in auras eminus lucem evomit
Cum sol ab igni celsa perculerit juga.

Avienus, *Ora maritima*, vers 291-295; éd. Holder, p. 155.

6. Οὐ πολὺ δ' ἄποθεν τοῦ Καστλῶνός ἐστι καὶ τὸ ὄρος ἐξ οὗ ῥεῖν φασι τὸν Βαῖτιν, ὃ καλοῦσιν Ἀργυροῦν διὰ τὰ ἀργυρεῖα τὰ ἐν αὐτῷ. Strabon, III, 2, § 11; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 122, l. 46-48. Cf. Stésichore, VI[e] siècle : Ταρτησσοῦ ποταμοῦ παρὰ παγὰς ἀπείρονας ἀργυρορίζους. *Ibid.*, p. 123, l. 3.

Il y a une légende grecque dont un détail présente un rapport singulier avec ces indications géographiques. Au VIe siècle de notre ère, les Phocéens, c'est-à-dire les habitants de la ville grecque de Phocée, colonie ionienne d'Asie-Mineure, allaient en Espagne dans le pays de Tartesse; et leurs navires à cinquante rames y faisaient concurrence à la marine et au commerce phéniciens. Ils y trouvèrent un ami dans la personne du roi des Tartessiens, *Arganthônios*, qui vécut cent vingt ans et qui en régna quatre-vingts. La longue vie d'Arganthônios a fait l'admiration de l'antiquité et l'envie des vieillards lettrés de la Grèce et de Rome. Mais ce que ce roi a de plus curieux, c'est la conformation tout indo-européenne de son nom dans un pays qui peut sembler n'avoir été peuplé que d'Ibères et de Phéniciens avant la conquête celtique. Ce nom n'est pas grec, mais par une concordance singulière le roi Arganthônios est l'homonyme d'une montagne de Bithynie [1]. Le nom de cette montagne est mêlé au récit de l'expédition des Argonautes [2]. Des mythographes relativement récents ont imaginé une jolie nymphe appelée *Arganthônè*, du nom de laquelle celui d'Arganthônios serait dérivé, et qui aurait été mère des Thynes et des Mysiens [3].

La Bithynie, pays où se trouvait le mont Arganthônios, était peuplée d'Indo-Européens, puisque les Bithyniens étaient des Thraces. Le nom de cette montagne est donc vraisemblablement indo-européen comme celui du roi de Tartesse qui fut si bienveillant pour les Phocéens. Ce prince bienfaisant semble n'être autre chose qu'une personnification du mont Argentarius d'Aviénus, du mont Arguros de Strabon. Arganthônios, dit Hérodote, donna aux Phocéens l'argent nécessaire pour construire les murailles de leur ville, et ce mur, qui avait plu-

1. Ὑπέρκειται δὲ τῆς Προυσιάδος ὄρος ὃ καλοῦσιν Ἀργανθώνιον. Strabon, XII, 4, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 482, l. 48-49.

2. Ἀμφ' Ἀργανθώνειον ὄρος, προχοάς τε Κίοιο.
Apollonios, *Argonautiques*, I, vers 1178; éd. Didot, p. 25.

3. Ἀρριανός δέ φησιν, ὅτι Θυνός καὶ Μυσὸς υἱοὶ ἦσαν Ἀργανθώνης, ἥτις καλόν τι χρῆμα νύμφης ἦν. Arrien de Nicomédie, fragm. 40; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. III, p. 494. Arrien écrivait au second siècle après J.-C.

sieurs stades de long, était construit en grandes pierres bien appareillées. Cela se passait vers le milieu du VIe siècle avant notre ère [1].

Il est vraisemblable que l'argent avec lequel les Phocéens payèrent leurs maçons venait des mines du mont Arguros, si nous parlons comme Strabon, ou qu'ils se l'étaient procuré en vendant l'étain du mont Argentarius, si nous adoptons la version d'Aviénus. Arganthônios était probablement le nom que les Ligures, maîtres des sources du Guadalquivir, donnaient à cette montagne. Les quatre-vingts ans de règne attribués par Hérodote à Arganthônios sont, peut-on croire, la durée de la domination des Ligures dans cette région, depuis leur arrivée au commencement du VIe siècle, jusqu'à la conquête de l'Espagne par les Gaulois vers l'an 500 avant notre ère. Les Ligures pendant cette période furent les alliés des Grecs contre les Phéniciens [2].

§ 10. *Résumé.*

Ainsi, les Liguses, ou Ligures, identiques aux Sicules et aux *Aborigines* ou Aborigènes, sont le premier peuple indo-européen que l'histoire nous montre dans l'Europe occidentale. Ils y seraient parvenus environ deux mille ans avant notre ère. Comme tous les Indo-Européens d'Europe, ils cultivaient les céréales, ils savaient manier la charrue; comme tous les Indo-Européens d'Europe et d'Asie, ils connaissaient le bronze [3]. Après les Ibères, avant les Celtes, ils ont dominé dans le pays qu'on a plus tard appelé Gaule ; après les Ibères, avant les Ombriens, ils ont été les maîtres de l'Italie, où ils ont porté outre le nom de Ligures ceux de Sicules et d'Abo-

1. Hérodote, I, 163; éd. Didot, p. 54.
2. Cf. Duncker, *Geschichte des Alterthums*, t. VI (1882), p. 296.
3. Le fer paraît être arrivé dans l'Europe centrale et en Gaule vers le septième siècle par l'intermédiaire des Scythes, peuple indo-européen d'Asie, dont les Sigynnes étaient le rameau occidental. Voyez ci-dessus p. 246-254, 263-264.

rigînes. Ils se sont aussi emparés d'une partie de l'Espagne. Puis les conquêtes des Ombriens en Italie à partir du XIV[e] (?) siècle av. J.-C., celles des Celtes en Gaule et en Espagne, du VII[e] (?) au III[e] siècle, les ont réduits à un rôle secondaire jusqu'à l'époque où les développements de la puissance romaine ont mis fin à leur existence politique.

§ 11. *Y a-t-il eu des Ligures en Colchide sur les côtes orientales de la Mer Noire ?*

Suivant nous, il faut répondre négativement à cette question. Elle a été posée et résolue affirmativement par M. Lagneau dans un savant mémoire qui a été communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1875 [1].

« La coexistence des Ligures, des Ibères ou des Bébrykes » d'une part dans notre Europe occidentale », dit M. Lagneau, « d'autre part en Asie, au sud du Caucase, semble autoriser à » penser que ces trois peuples ont effectué des migrations au » moins simultanées, et conséquemment qu'il existe entre » ceux d'Europe et ceux d'Asie certaines relations ethniques » (p. 235).

Des trois noms de Ligures, d'Ibères et de Bébrykes, le dernier est celui par l'étude duquel nous allons commencer.

Silius Italicus, appelle Bébrycie la portion des Pyrénées traversée par Annibal dans son expédition d'Espagne en Italie en 218. Un peu plus bas, il donne le nom de Bébryx à un roi mythique de ce pays [2]. Dion Cassius, cité par Tzetzès, a dit que la partie des Pyrénées qui de son temps, c'est-à-dire au

1. *Comptes-rendus*, 1875, p. 233-238; cf. *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, t. IV, p. 596 et suivantes.

2. Pyrene celsa nimbosi verticis arce
Divisos Celtis late prospectat Hiberos,
Atque aeterna tenet magnis divortia terris.
Nomen Bebrycia duxere a virgine colles.
...Sæva Bebrycis in aula.

Silius Italicus, *Puniques*, III, 417-423.

IIIe siècle de notre ère, dépendait de la Narbonnaise, avait autrefois appartenu aux Bébryces[1]. Les Bébryces ont peut-être aussi habité une région plus méridionale : Aviénus, dont la description représente l'état de l'Espagne vers l'an 500 (?) avant notre ère, a peut-être mis des Bébryces au sud de l'Ebre[2].

D'autres Bébryces habitaient la région nord-ouest de l'Asie-Mineure. Ils jouent un rôle important dans la légende des Argonautes[3]. Charon de Lampsaque en Troade, qui écrivait au ve siècle avant notre ère, a dit que son pays s'appelait autrefois Bébrycie, et que ce nom avait disparu par l'effet des guerres[4]. Strabon place les Bébryces aux environs d'Abydos, ville voisine de Lampsaque[5]. Au IVe siècle avant J.-C., Théopompe avait écrit que le pays des Bébryces avait été conquis par les Mariandyns[6]; or les Mariandyns sont un peuple d'origine thrace, établi en Asie-Mineure, sur les côtes méridionales de la mer Noire.

A quelle race appartenaient les Bébryces d'Asie-Mineure? Strabon répond à cette question dans trois passages de son grand ouvrage. Ils étaient Phrygiens, dit-il[7]. On sait que les Phrygiens sont des Thraces émigrés en Asie-Mineure. Aussi

1. Δίων δὲ Κοκκηιανὸς τοὺς Ναρβωνησίους Βέβρυκας λέγει, γράφων οὕτω· τῶν πάλαι μὲν Βεβρύκων νῦν δὲ Ναρβωνησίων ἐστὶ τὸ Πυρήναιον ὄρος. τὸ δὲ ὄρος τοῦτο χωρίζει Ἰβηρίαν καὶ Γαλατίαν. Dion Cassius, fragm. 56 § 2; éd. Bekker, t. I, p. 58.

2. Bebryces illic gens agrestis et ferox.
Avienus, *Ora maritima*, vers 485. M. Holder, p. 162, lit Be(b)ry[bra]ces. Cf. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 166-167.

3. Apollonios, *Argonautiques*, livre II.

4. Χάρων δέ φησι καὶ τὴν Λαμψακηνῶν χώραν πρότερον Βεβρυκίαν καλεῖσθαι ἀπὸ τῶν κατοικησάντων αὐτὴν Βεβρύκων, τὸ δὲ γένος αὐτῶν ἠφάνισται διὰ τοὺς γενομένους πολέμους. Charon, fragm. 7; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 33.

5. Τὰ δὲ περὶ Ἄβυδον Θρᾷκες [ἐπῴκησαν]· ἔτι δὲ πρότερον τούτων ἀμφοῖν Βέβρυκες καὶ Δρύοπες. Strabon, XIII, 1, § 8; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 501, l. 46-48.

6. Θεόπομπος δὲ Μαριανδυνόν φησι... ἐπελθόντα τὴν τῶν Βεβρύκων κατασχεῖν. Théopompe, fragm. 201; Didot-Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. I, p. 312.

7. Διὰ τὸ... περιέχεσθαι... Βέβρυκες Φρυξί, Strabon, XIV, 5, § 23; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 578, l. 34-36.

Strabon a-t-il écrit ailleurs que les Bébryces étaient Thraces [1].

La doctrine de Strabon paraît assez rationnelle; car les Bébryces d'Asie-Mineure habitaient la Bithynie : or les Bithyniens, qui ont donné leur nom à cette province d'Asie-Mineure, étaient Thraces, comme Hérodote nous l'apprend [2]. Les Thraces d'Asie sont connus d'Homère, qui les appelle Phrygiens [3]. Les Bébryces, n'étant point mentionnés par Homère, comme Strabon en a fait la remarque [4], ne doivent vraisemblablement pas être rattachés aux populations qui ont précédé les Phrygiens ou Thraces d'Asie en Troade; ils semblent être une fraction des Phrygiens qui aura pris une existence indépendante postérieurement aux événements chantés par Homère. Les Bébryces d'Asie-Mineure seraient un petit peuple thrace qui aurait dominé en Troade après la guerre de Troie, c'est-à-dire après l'année 1200 ou environ avant notre ère, et qui, antérieurement à Charon de Lampsaque, c'est-à-dire antérieurement au ve siècle avant J.-C., aurait disparu pour faire place aux Mariandyns et aux colonies grecques [5].

Si les Bébryces sont Thraces, ils sont Indo-Européens. Les travaux de M. Fick ont démontré l'origine indo-européenne des Thraces [6]. Or le nom des Bébryces paraît indo-européen. C'est un dérivé du thème *bhebhru-* dont le sens primitif est « brun » et qui, dans les langues de l'Europe et en zend, a pris le sens spécial de « castor ». La variante *bhebhro-* de ce nom se trouve en zend, en latin, en slave, en gaulois [7]. Ce nom

1. Καὶ αὐτοὶ δ' οἱ Φρύγες Βρίγες εἰσὶ Θρᾴκιόν τι ἔθνος καθάπερ... καὶ Βέβρυκες. Strabon, VII, 3, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 245, l. 33-34. — Καὶ οἱ Βέβρυκες δὲ οἱ τούτων προσεποικήσαντες τὴν Μυσίαν Θρᾷκες, ὡς εἰκάζω ἐγώ. Strabon, XII, 3, § 3; *ibid.*, p. 464, l. 18-20.

2. Οὗτοι δὲ [Θρήικες] διαβάντες μὲν ἐς τὴν Ἀσίην ἐκλήθησαν Βιθυνοί. Hérodote, VII, 75, § 2; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 157; Didot-Dindorf, p. 340.

3. *Iliade*, II, 862; ci-dessus, p. 270, n. 6.

4. Strabon, l. XII, c. 3, § 27; édition Didot-Müller et Dübner, p. 475, l. 17.

5. Voyez le fragment de Charon cité plus haut, p. 384, n. 4.

6. Voyez ci-dessus, p. 277-279.

7. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 3e éd., t. I, p. 156; Kluge, *Etymologisches Woerterbuch der deutschen Sprache*, 3e éd., p. 27 au mot *Biber*.

a fourni une quantité assez considérable de termes géographiques à la Gaule, à l'Italie et à la Germanie. Nous citerons pour la Gaule *Bibracte, Bibrax,* noms de ville dans la période gauloise, *Bebronna,* nom de rivière au moyen âge; Bèbre et Bièvre, noms de rivières, Bièvres, nom de cinq villages ou hameaux à l'époque moderne. Pour l'Allemagne, le *Dictionnaire des noms de lieux* de M. Foerstemann contient deux exemples de dérivés du germanique *bibar,* « castor », et treize exemples de composés dont ce mot est le premier terme. En Italie le Latium contenait une rivière du nom de *Fibrenus*[1], et ce mot est dérivé de *fiber,* forme latine de l'indo-européen *bhebhro-s.*

Pourquoi s'étonner que le nom du castor ait pris place dans l'onomastique géographique des Thraces d'Asie-Mineure? L'Asie-Mineure possédait des castors. Ceux du Pont avaient une réputation particulière au temps de Strabon[2] et de Pline[3]. Entre les années 1200 et 500 avant notre ère, ceux de la Troade avaient probablement fait donner à cette région le nom de Bébrycie, Βεϐρυκίη, comme dit Apollonios dans ses Argonautiques[4].

Il y avait aussi des castors en Germanie et en Gaule; Strabon a parlé de ceux d'Espagne[5]; il s'en trouvait sans doute aussi sur la route de Gaule en Espagne, dans les environs de Perpignan et de Barcelone. Les Ligures comme les Thraces devaient appeler le castor *bebru-*, variante de *bhebhru-;* de là le nom de *Bebru-cia* appliqué à ce pays, et écrit *Bebrycia,* avec l'orthographe grecque, par Silius Italicus. Ce nom n'est pas plus extraordinaire que ceux de *Bibracte* et de *Bibrax* en Gaule, de *Biber-aha* ou de *Biber-burg* en Allemagne. Ce n'est pas aux migrations d'une race humaine que ces mots se rapportent; ils se rattachent à l'histoire d'une espèce de quadrupèdes qui peu à peu disparait.

1. Silius Italicus, l. VIII, v. 400.
2. Strabon, III, 4, § 15; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 135, l. 51-53.
3. Pline, *Histoire naturelle,* VIII, § 109; éd. Teubner-Ianus, t. II, p. 62; — XXXII, § 110; *ibid.*, t. IV, p. 304.
4. Apollonios, *Argonautiques,* l. II, v. 136.
5. Strabon, III, 4, § 15; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 135, l. 51-53.

Les Ligures, a-t-on fait observer, se montrent en Asie dans le voisinage des Bébryces. En effet, Hérodote[1] mentionne dans l'armée de Xerxès, en 480, un corps de troupes formé, d'une part de Ligyes, d'autre part de Mariandyns et de Syriens ou Cappadociens. Ces deux derniers peuples habitaient l'Asie-Mineure, sur les côtes de la mer Noire. Il est donc vraisemblable que des Ligyes étaient établis dans la même région. Mais les savants auteurs du *Thesaurus linguæ græcæ*[2] considèrent dans ce passage d'Hérodote, le mot de Ligyes comme suspect. D'ailleurs, pour démontrer l'identité de ce nom avec celui des Ligures, ou mieux Liguses, d'Italie et de Gaule, il faudrait prouver que, dans le nom des Ligyes d'Asie-Mineure, il y aurait, comme dans celui des Ligyes d'Italie et de Gaule une *s* supprimée entre l'υ (*y*) et l'ε (*e*). Cette concordance phonétique est une hypothèse dont on ne peut produire la preuve.

Du nom des *Ligues* asiatiques dans le passage précité d'Hérodote on rapproche le vers 1312 de Lycophron dans lequel Kuta (Cyta), ville de Colchide, est qualifiée de ligystique, λιγυστικήν. C'est la leçon des mss. de Lycophron qui existent aujourd'hui, et dont les plus anciens datent du x[e] siècle. Mais Etienne de Byzance, qui écrivait quatre siècles plus tôt avait sous les yeux un mss. de Lycophron qui portait λιβυστινήν. Il le cite à l'article Κύτα, et ce qui prouve qu'il n'y a pas à contester cette leçon, c'est qu'un peu plus bas l'article Λιβυστῖνοι est placé entre l'article Λίβυσσα et l'article Λίγγος. Cet article est ainsi conçu : « Les Libystins sont un peuple voisin de la » Colchide comme nous l'apprend Diophante dans ses Politi» ques[3]. » Et plus loin : « Ligystine, cité des Ligyes près de l'I» bérie d'Occident et de la vallée du Guadalquivir[4]. » Il ne faut

1. Λίγυες δὲ καὶ Ματιηνοὶ καὶ Μαριανδυνοί τε καὶ Σύριοι τὴν αὐτὴν ἔχοντες Παφλαγόσι ἐστρατεύοντο. Hérodote, VII, 72, § 2; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 155; Didot-Dindorf, p. 340.

2. *Thesaurus linguæ græcæ*, éd. Didot, t. V, col. 283.

3. Λιβυστῖνοι ἔθνος παρακείμενον Κόλχοις, ὡς Διόφαντος ἐν Πολιτικοῖς. Etienne de Bysance, éd. Westermann, p. 184.

4. Λιγυστινή, πόλις Λιγύων τῆς Ἰβηρίας ἐγγὺς καὶ τῆς Ταρτησσοῦ πλησίον. Etienne de Bysance, éd. Westermann, p. 184.

donc pas confondre la Libystine, sur les côtes orientales de la mer Noire, avec la Ligystine du bassin occidental de la Méditerranée.

Le système d'Etienne de Byzance sur ce point n'est pas seulement fondé sur l'autorité de Diophante, auquel Étienne de Byzance renvoie, et sur l'autorité de la leçon de Lycophron qu'Étienne de Byzance cite, mais il paraît s'appuyer sur le témoignage d'Hérodote. En effet, λιϐυστινος est une variante de λιϐυστικός, «africain[1].» Nous traduisons africain, en prenant Λιϐύη, « Libye », non dans le sens étroit où on l'oppose à Egypte, mais dans le sens large où il comprend l'Egypte, comme nous l'apprend Strabon[2]. Les Libystins, voisins de la Colchide suivant Diophante, seraient donc des Africains : Cyta, en Colchide, serait une ville africaine suivant Lycophron, si nous admettons la leçon reproduite par Etienne de Byzance, c'est-à-dire la leçon du VIe siècle, préférablement à celle du Xe. Or, d'après Hérodote, les habitants de la Colchide sont originaires d'Egypte, c'est-à-dire Africains[3].

Il n'est donc nullement prouvé qu'il y ait jamais eu des Ligures en Colchide, et la doctrine qui met des Ligures en Colchide n'a d'autre fondement qu'une leçon fort contestable de certains mss. de Lycophron.

Reste à examiner si les Ibères d'Asie, mentionnés, croyons-nous, pour la première fois par Apollodore, au IIe siècle avant notre ère[4], sont le même peuple que les Ibères de l'Europe occidentale. Suivant Strabon, il fallait, dans l'Ibérie d'Asie, distinguer les habitants de la montagne de ceux de la plaine. Ceux-ci portaient le costume et avaient le genre de vie des Arméniens et des Mèdes[5] : ceux de la montagne ressemblaient

1. Eschyle, *Eum.*, v. 292; cf. *Thesaurus linguæ græcæ*, t. V, col. 277.

2. Strabon, l. I, c. 2, § 28; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 29, l. 28-30.

3. Hérodote, II, 104, § 1; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 165; Didot-Dindorf, p. 103.

4. Apollodore, fragments 123, 161; Didot-Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 451, 456-457.

5. Ἀρμενιστί τε καὶ μηδιστὶ ἐσκευασμένοι. Strabon, XI, 3, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 429, l. 7-8.

plutôt aux Scythes, leurs voisins, dont ils étaient parents ou avec lesquels ils avaient une origine commune [1]. Les Scythes et les Mèdes étaient Iraniens : il est donc vraisemblable que les Ibères d'Asie sont Iraniens.

L'origine iranienne des noms de trois princes de l'Ibérie d'Asie mentionnés par Tacite [2] : Pharasmanes, Rhadamiste et Mithridate, pourrait être difficilement contestée. La rivière principale de l'Ibérie d'Asie était le Kyros [3] et il y avait en Perse une rivière du même nom [4]. Strabon parle de deux villes de l'Ibérie d'Asie : le nom de l'une, Harmozika [5], appelée Hermastus par Pline [6], Armactica dans la plupart des mss. de Ptolémée [7], pourrait être considéré comme dérivé du nom d'Harmoza, porté par un promontoire de Carmanie dans le golfe Persique [8], et il se rattache vraisemblablement au mythique Aura-Mazda des inscriptions perses, en persan moderne Ormuzd ; *Seusamora*, autre nom de ville rapporté par Strabon [9], a été rapproché de l'iranien Susamithres [10]. Pline nomme aussi la ville de Neoris [11]. Ptolémée [12] ajoute celles de *Loubium, Aginna, Vasaida, Varica, Soura, Artanissa, Surra, Mestleta, Zalissa ;* dans ces noms le caractère iranien paraît moins nettement accusé que dans les précédents ; mais si l'on cherche à rapprocher ces noms de lieux des noms de lieux de l'Ibérie d'Europe on arrivera, croyons-nous, à un résultat négatif. Voici deux exemples.

1. *Σκυθῶν... ὥνπερ καὶ ὅμοροι καὶ συγγενεῖς εἰσιν.* Strabon, XI, 3, § 3; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 429, l. 9-10.
2. Tacite, *Annales*, XII, 44; éd. Teubner-Halm, t. I, p. 238.
3. Strabon, XI, 3, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 428, l. 48.
4. Strabon, XV, 3, § 6; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 651, l. 13.
5. *Ἐπὶ μὲν τῷ Κύρῳ τὴν Ἁρμοζικήν, ἐπὶ δὲ θατέρῳ* (i. e. *τῷ Ἀράγῳ*) *Σευσάμορα.* Strabon, XI, 3, § 5; éd. Didot Müller et Dübner, p. 429, l. 38-39.
6. Pline, *Histoire naturelle*, l. VI, § 29; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 222.
7. Ptolémée, V, 11; éd. Noble, t. II, p. 46; cf. Wilberg, p. 352.
8. Strabon, XVI, 3, § 2; éd. Didot-Müller et Dübner, p. 651, l. 46.
9. Voyez plus haut, n. 5.
10. G. Phillips dans les *Comptes rendus de la classe de philosophie et d'histoire de l'Académie des sciences de Vienne*, t. LXV (1870), p. 532.
11. Pline, VI, § 29; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 222.
12. Ptolémée, V, 11, § 2; éd. Nobbe, t. II, p. 45-46.

Un des éléments les plus caractéristiques de l'onomastique géographique dans l'Ibérie d'Europe est le terme *iri, ili* ou *eli* qui paraît signifier « ville » et qui a fourni la première syllabe, ou les deux premières syllabes, de quarante-six noms de lieux soit d'Espagne, soit de la Gaule méridionale[1]. Un autre élément très fréquent dans la toponomastique de l'Ibérie d'Europe est *ur* ou *uria;* ce terme semble signifier « eau », et on en a relevé trente-deux exemples, sept fois au commencement des mots, vingt-cinq soit à la fin, soit au milieu[2]. Il n'y a pas de trace de cet élément dans la toponomastique de l'Ibérie d'Asie, car, dans le nom de ville *Sura* il y a vraisemblablement une racine SU suivie du suffixe *ra* ou une racine SVAR suivie du suffixe *a* et le nom de ville *Surra* paraît tiré de la racine SVAR au moyen du suffixe *ra*. Dans l'Ibérie d'Asie, on ne trouve pas davantage trace du terme ibérien d'Europe *iri, ili* ou *eli*[3].

Il n'y a donc aucune raison pour admettre une parenté entre les Ibères d'Europe et ceux d'Asie, ou, si l'on insiste, nous dirons qu'il y a une raison, mais qu'elle est purement apparente : c'est la consonnance des noms des deux peuples, qui tous deux s'appellent Ibères et habitent sur les bords d'un fleuve *Iberus*. C'est de là que quelques anciens ont conclu la parenté des deux peuples. Mais deux noms qui présentent une consonnance parfaite peuvent avoir une origine différente. On peut citer, par exemple, les mots français « père » du latin *pater* et « paire » du latin *paria,* le latin *per* et le français « pair » du latin *par*.

Il paraît vraisemblable que le nom du fleuve *Iberus* d'Espagne est dérivé de la même racine que le basque *ibaya,* « rivière », et il est à peu près certain que le nom du peuple d'Europe vient à son tour du nom du fleuve[3]. Devons-nous donner au nom

1. G. Phillips dans les *Comptes rendus... de l'Académie des sciences de Vienne*, t. LXVII (1871), p. 365-366.

2. G. Phillips dans les *Comptes rendus... de l'Académie des sciences de Vienne*, t. LXVII (1871), p. 377-378.

3. Comparez : 1° le nom des Tartesses peuple de l'Espagne au nom du fleuve Tartesse sur les bords duquel ce peuple habitait, (ci-dessus, p. 48, n. 1); 2° le nom des Sicanes à celui du fleuve Sicane (p. 26).

des Ibères d'Asie et au nom de leur rivière *Iberus* la même étymologie? Cela n'est pas démontré. Un des caractères du zend est de remplacer souvent l'*s* indo-européenne par *h*. Le *Sindhus* est devenu pour les Perses l'*Hindus*, et les Grecs ont représenté l'*h* initiale de ce mot par un esprit doux quand ils ont écrit Ἰνδός, en latin *Indus*. Le nom des Ibères d'Asie pourrait, en vertu de la même loi, dériver de l'indo-européen **sebhâ*, en sanscrit *sabhâ*, « communauté », d'où, le dérivé germanique *sibja*, « qui appartient à la communauté », en allemand moderne *sippe*; le dérivé lituanien *sebra-s*, slave *sebru*, « compagnon, paysan [1] ». Ibère, nom de peuple asiatique, serait peut-être la variante iranienne de ce dernier mot.

Quant au nom de la rivière asiatique appelée *Hiberus* par Pline [2], il pourrait être une variante non nasalisée du grec ὄμβρος, et du latin *imber*. Cette variante devrait être rapprochée du grec ἀφρός, « écume », et du lituanien *aibr-umas*, « acte de faire venir l'eau à la bouche », mots dans lesquels la nasalisation de la racine ABH ne s'est pas produite [3].

Ces étymologies sont de simples hypothèses, on ne peut en affirmer la certitude. Mais ce que l'on peut considérer comme évident, c'est que la concordance de son entre le nom de la rivière d'Europe et le nom de la rivière d'Asie est due à un pur hasard.

Appien a résumé fort bien cette discussion il y a plus de dix-sept siècles : « Les Ibères d'Asie, dit-il, sont, suivant les uns, » les ancêtres des Ibères d'Europe; suivant d'autres, ils sont » une colonie des Ibères d'Europe; dans un troisième système, » les Ibères d'Asie et ceux d'Europe n'ont de commun que le » nom, car ni dans leurs mœurs ni dans leur langue il n'y a » rien de semblable [4]. » Ce dernier système est le seul admis-

1. Kluge, *Etymologisches Wœrterbuch*, 3e édition, p. 319; Fick, *Vergleichendes Wœrterbuch*, 3e éd., t. II, p. 479.

2. *Histoire naturelle*, VI, § 29; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 222.

3. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 5e éd., p. 338; Fick, *Vergleichendes Wœrterbuch*, t. I, p. 18; Johannes Schmidt, dans *Zeischrift* de Kuhn, t. XXII, p. 328.

4. Appien, *Mithridate*, c. 101; éd. Didot, p. 259.

sible. Il n'y a aucune preuve que les Ibères d'Asie et ceux d'Europe soient le même peuple. Il n'est pas démontré non plus que les Ligures d'Europe aient eu des homonymes en Asie.

Quant aux deux Bébrycies, celle des Pyrénées et celle d'Asie-Mineure, elles doivent vraisemblablement l'identité de leur nom à un phénomène zoologique étranger à l'histoire des migrations humaines.

Le danger qu'offre la méthode que nous combattons est établi par un des résultats auxquels elle a conduit un savant aussi logique que précis. M. G. Lagneau prétend trouver des Ligures en Afrique : « Ptolémée, dit-il, signale en Mauritanie » des Kinithes, des Salasses. Et pareillement Hérodote et Festus Aviénus parlent des Kinèthes des bords de l'Anas, le » Guadiana ; et beaucoup d'auteurs anciens : Strabon, Tite-Live, » Dion Cassius, Ptolémée lui-même parlent des Salasses » des Alpes, anciens habitants du val d'Aoste [1]. »

Ces assertions ne sont qu'en partie exactes. Ptolémée[2] parle d'un peuple d'Afrique appelé Κινίθιοι ; mais ce nom s'écrit avec deux ι et un θ tandis que le nom du peuple d'Espagne mentionné par Hérodote, IV, 49, les Κύνητες, s'écrit avec un υ, un η et un τ. L'υ et l'η ont en grec moderne le même son que l'ι ; mais il est élémentaire que ces lettres avaient une valeur toute différente au temps d'Hérodote, qui prononçait l'υ *ou* et l'η *é*, et au temps de Pline, qui prononçait l'υ *u* et l'η *é*. Quant au θ, il n'a jamais eu le son du τ. Et quand on établirait que les Κύνητες d'Espagne auraient été identiques aux Κινίθιοι d'Afrique, il ne se suivrait pas de là que les Κινίθιοι d'Afrique fussent Ligures. Il n'y a, en effet, aucune preuve que les Κύνητες d'Espagne aient été Ligures : ils étaient Ibères, suivant Hérodore, qui écrivait au v[e] siècle avant notre ère[3].

Les Salasses d'Italie sont-ils Ligures[4] ? Ne seraient-ils pas

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1875, p. 235.

2. Ptolémée, IV, 3, § 22, 27 ; éd. Nobbe, t. I, p. 239-240 ; éd. Wilberg, p. 265, 266.

3. Voir plus haut, p. 49, n. 1.

4. Ils sont Gaulois suivant Dion Cassius : Σαλάσσους Γαλάτας ; fragm. 74 ; éd. Bekker, t. I, p. 80. C'était déjà l'opinion de Caton cité par Pline :

plutôt Gaulois? En tout cas l'existence de Salasses en Mauritanie est fondée sur une leçon contestable et contestée de quelques mss. de Ptolémée. Au lieu de Σαλάσσιοι, leçon admise par Wilberg, on trouve aussi Θαλάσσιοι, Σαλαμύσιοι, Σαλάμψιοι. Cette dernière leçon est celle que préfère le dernier éditeur du passage de Ptolémée dont il s'agit [1]. Il n'est donc pas prouvé qu'il y eût des Salasses, par conséquent des Ligures (?), en Afrique.

Il n'est pas davantage établi que les Ligures aient habité la Colchide, c'est-à-dire les côtes orientales de la Mer Noire.

Salassos Tauriscae gentis idem Cato arbitratur. Pline, III, § 134; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 150; cf. ci-dessus, p. 354, n. 2.

1. Ptolémée, IV, 2, § 20; éd. Nobbe, t. I, p. 231; éd. Wilberg, p. 257.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER

LIVRE II

LES INDO-EUROPÉENS (PREMIÈRE PARTIE).

Imprimerie générale de Châtillon-sur-Seine. — A. PICHAT

LES

PREMIERS HABITANTS

DE

L'EUROPE

II

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

En vente chez MM. THORIN & FILS, libraires-éditeurs,
4, RUE LE GOFF, A PARIS.

COURS DE LITTÉRATURE CELTIQUE, tomes I à V, cinq volumes in-8°. Chaque volume se vend séparément. 8 fr.

Tome I : Introduction à l'étude de la littérature celtique. 1 vol.

— II : Le cycle mythologique irlandais, et la mythologie celtique. 1 vol.

— III et IV : Les Mabinogion (contes gallois), traduits en entier, pour la première fois, avec un commentaire explicatif et des notes critiques par J. Loth, prof. à la Faculté des lettres de Rennes. 2 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française (prix Langlois).

— V : l'Épopée celtique en Irlande. T. I.

LES PREMIERS HABITANTS DE L'EUROPE, d'après les écrivains de l'antiquité et les travaux des linguistes. *Seconde édition*, corrigée et considérablement augmentée par l'auteur, avec la collaboration de G. Dottin, secrétaire de la rédaction de la *Revue celtique*, 2 vol. gr. in-8° raisin. 22 fr.

Tome Ier : 1° Peuples étrangers à la race indo-européenne (habitants des cavernes, Ibères, Pélasges, Etrusques, Phéniciens) ; — 2° Indo-Européens (Scythes, Thraces, Illyriens, Ligures). 1 vol. 10 »

Tome II : Les Indo-Européens, *suite*. (Ligures, Hellènes, Italiotes, Celtes). 12 »

ESSAI D'UN CATALOGUE DE LA LITTÉRATURE ÉPIQUE DE L'IRLANDE, précédé d'une étude sur les manuscrits en langue irlandaise conservés dans les Iles Britanniques et sur le continent, in-8°. 12 fr.

RECHERCHES SUR L'ORIGINE DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE et des noms de lieux habités en France (Période celtique et période romaine). Avec la collaboration de M. G. Dottin. 1 fort vol. gr. in-8° raisin avec tables. 16 »

RÉSUMÉ D'UN COURS DE DROIT IRLANDAIS, professé au Collège de France (années 1887 à 1890). 1888-92. 4 brochures gr. in-8° (R. G.)
Chaque partie se vend séparément :

La première :	*Sources du droit celtique, date du Senchus mór*, etc.		1 50
La seconde :	*La saisie mobilière dans le Senchus mór.*		2 »
La troisième :	id.	(suite)	1 50
La quatrième :	id.	(suite)	1 50

CATALOGUE D'ACTES DES COMTES DE BRIENNE (950-1350), gr. in-8°, 48 pages. 3 50

INVENTAIRE SOMMAIRE DES ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790. VILLE DE BAR-SUR-SEINE. Gr. in-4°. 5 »

HISTOIRE DES COMTES DE CHAMPAGNE, six tomes en sept volumes in-8°, *avec la collaboration de L. Pigeotte.* 52 fr.

Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine. — PICHAT et PEPIN.

LES PREMIERS HABITANTS DE L'EUROPE

D'APRÈS LES ÉCRIVAINS DE L'ANTIQUITÉ ET LES TRAVAUX DES LINGUISTES

PAR

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

MEMBRE DE L'INSTITUT

SECONDE ÉDITION

CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR

TOME DEUXIÈME

Les Indo-Européens, *suite*. (Ligures, Hellènes, Italiotes, Celtes.)



PARIS

THORIN & FILS, ÉDITEURS

LIBRAIRES DU COLLÈGE DE FRANCE, DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME,
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

4, RUE LE GOFF, 4

—

1894

PRÉFACE

I

Une grande partie des doctrines énoncées et soutenues dans ce volume contredit celles qui sont généralement reçues en France, et qu'on admet chez nous dans l'enseignement classique. La plupart des Français puisent encore aujourd'hui, directement ou par l'entremise de livres de seconde main, leurs connaissances sur les origines historiques de leur patrie dans l'*Histoire des Gaulois* d'Amédée Thierry, dont la première édition date de 1828, et qui, par conséquent, n'est pas aujourd'hui tout à fait au niveau de l'état de la science, car l'auteur, étourdi par son succès, a reproduit les mêmes thèses dans toutes les éditions suivantes sans paraître se douter des progrès accomplis depuis 1828 par l'érudition moderne; il est mort en 1874, sans avoir connu, par exemple, la révolution

produite dans les études celtiques par les travaux de Kaspar Zeuss, notamment par la *Grammatica celtica*, dont la première édition date de 1853.

Je vois encore Amédée Thierry, dans une des dernières années de sa vie, présidant à la Sorbonne le congrès des Sociétés savantes. Je faisais une lecture, je ne me rappelle plus sur quel sujet celtique. Il m'écouta avec une bienveillance marquée, tout en croyant à part lui que je n'étais pas encore au courant des plus nouvelles découvertes de l'érudition; il voulut bien m'apprendre que le mot gaulois latinisé *durus* ou *durum*, second ou premier terme de divers noms de lieu composés, était identique au breton *dour* « eau »[1] et que, comme dans le tome Ier du « Recueil » de D. Bouquet, 1738, on trouvait réunis tous les textes des auteurs de l'antiquité relatifs aux Gaulois et à l'histoire la plus ancienne de la Gaule, ce volume devait être comme le bréviaire de tout Celtiste sérieux. Il me dévoilait ainsi paternellement tous les secrets de la méthode par l'emploi de laquelle il s'était acquis l'admiration de ses contemporains et des miens.

J'écoutai ce sermon avec le respect dû à l'âge, à la politesse et à la réputation du prédicateur. Mais Amédée Thierry ne me convertit pas. Je ne suis pas son disciple. J'ai eu d'autres maîtres.

Je reproduis au bas des pages les textes des auteurs de l'antiquité dont je me suis servi, ou au moins j'y renvoie. Je ne parle pas toujours de deux auteurs

1. *Dour* est la prononciation moderne d'un thème antique *dŭbro-* « eau » et *dūrus* ou *dūrum*, mieux *dūro-s*, veut dire « forteresse ». *Grammatica celtica*, 1re édition, p. 30, 156; 2e édition, p. 24, 25, 136.

modernes dont les écrits ont exercé sur moi une influence considérable quand même je n'accepte pas leurs doctrines. Je veux parler de Kaspar Zeuss : « Les Allemands et les races voisines », *Die Deutschen und die nachbarstämne*, un volume in-8°, 1837, et de Karl Müllenhoff « Science de l'Antiquité allemande », *Deutsche Altertumskunde*, 1870, 1887, 1892, trois volumes in-8°, dont les deux derniers sont posthumes, car l'auteur est mort le 19 février 1884[1]. Il n'y a pas de groupes politiques qui aient eu en aucun temps des relations plus intimes que les habitants du territoire qui est aujourd'hui la France, et les populations établies sur le sol qui porte maintenant le nom d'Allemagne. On ne peut traiter des origines allemandes sans parler des origines françaises et réciproquement.

C'est chez Zeuss et chez Karl Müllenhoff que j'ai puisé mes idées fondamentales sur le sujet du présent volume; le dernier de ces deux savants surtout m'a suggéré mes doctrines, même quand je le contredis. Ainsi, je ne considère pas comme démontrée sa thèse que les Ligures sont étrangers à la famille indo-européenne, sont « préariens » comme il l'a imprimé[2], comme il me l'a même écrit; mais c'est un des mémoires réunis dans son troisième volume qui m'a donné la pensée d'écrire sur les noms de lieu ligures le travail linguistique que je soumets aujourd'hui au public érudit.

1. Ces deux volumes ont eu pour éditeur M. Max Rödiger qui a aussi donné une seconde édition du tome Ier.

2. *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 86 ; cf. t. III, p. 193-194 note.

J'ai cherché à marcher sur les traces de K. Müllenhoff, quoique parfois je sois arrivé à des résultats tout autres que lui, quoique par exemple ses étymologies celtiques des noms de rivières de l'Allemagne du nord me semblent dépourvues de base.

Il prétend qu'un grand nombre de ces noms de rivières sont des composés dont le second terme est le gaulois *abo-s* « rivière [1] », mais on ne trouve ni en Gaule, ni en Grande-Bretagne aucun composé qui contienne ce second terme; et la phonétique de K. Müllenhoff en cette matière est bien sujette à caution : *Gelduba*, Gellep, Prusse Rhénane, régence de Düsseldorf, qui serait originairement un nom de rivière terminé par le second terme *-abo-s* [2], devrait, semble-t-il, beaucoup plutôt, en considération du vocalisme, être rapproché de noms de lieu d'Espagne tels que *Corduba* « Cordoue », *Salduba* [3], *Calduba* [4], *Onoba* [5], *Maenoba* [6], *Ossonoba* [7]; or il n'y a aucune relation entre ces noms de lieu d'Espagne et le gaulois *abos* qui ne peut davantage avoir fourni les voyelles des noms de rivières des Iles Britanniques tels que *Ausoba* [8], *Toisobis* [9], *Tuerobis* [10].

1. *Deutsche Altertumskunde*, t. II, p. 227 et suivantes; cf. Ptolémée, l. II, c. 3, § 4; édition Didot, t. I, p. 90, l. 5.
2. *Deutsche Altertumskunde*, t. II, p. 230.
3. Ptolémée, l. II, c. 4, § 7, 9; p. 112, l. 7; p. 119, l. 1.
4. Ptolémée, l. II, c. 4, § 10; t. I, p. 123, l. 5.
5. Ptolémée, l. II, c. 4, § 4; p. 107, l. 23.
6. Ptolémée, l. II, c. 4, § 7; p. 113, l. 2.
7. Ptolémée, l. II, c. 5, § 2; p. 129, l. 11.
8. Ptolémée, l. II, c. 2, § 3; p. 76, l. 4.
9. Ptolémée, l. II, c. 3, § 2; p. 85, l. 4.
10. Ptolémée, l. II, c. 3, § 2; p. 85, l. 6; cf. *Deutsche Altertumskunde*, t. II, p. 230.

Le consonantisme est un obstacle insurmontable qui rend inadmissible un autre rapprochement : Gamaches, Eure, *Gamapium* au milieu du huitième siècle[1], contient un *p* qui n'est pas la même lettre que le *b* de *abos*.

Ces divergences entre nous ne m'empêchent pas de constater que dans une foule de circonstances non seulement je me suis inspiré des doctrines de Karl Müllenhoff, mais je les ai reproduites; cela m'est arrivé trop souvent pour être toujours rappelé même en note.

Je suis aussi grandement redevable à M. Giovanni Flechia dont le savant mémoire : *Di alcune forme de' nomi locali dell' Italia superiore*, Turin, 1871, a ouvert une voie nouvelle aux études ligures, et cependant cet érudit me semble avoir émis une doctrine beaucoup trop absolue quand (p. 94-101) il prétend expliquer par une étymologie germanique le suffixe *-engo* toutes les fois qu'il le rencontre dans l'Italie du nord (Voyez plus bas, p. 95-97, cf. 200, 204.)

Enfin, je me rendrais coupable d'une noire ingratitude si je ne disais pas ici de quel puissant secours m'a été la savante *Histoire romaine* de M. Mommsen dont la rigoureuse précision égale l'élégance, et qui, par son exactitude au double point de vue de l'onomastique et de la chronologie, m'a donné la solution d'une foule de difficultés dans l'interprétation des historiens de Rome. Ses admirateurs me pardonneront de n'être pas toujours de son avis sur quelques points de détail.

1. Tardif, *Monuments historiques*, n° 54, p. 45, col. 2 ; cf. *Deutsche Altertumskunde*, t. II, p. 230.

Je n'ai encore rien dit ici des savants qui se sont comme moi consacrés aux études celtiques. Je crains cependant que, s'ils me lisent, ils ne soient souvent choqués de voir leurs découvertes ou leurs observations reproduites sans que leurs noms soient cités. Je n'ai pas oublié comment un jour M. H. Zimmer m'a accusé de l'avoir copié sans le dire ; il a prétendu qu'à l'est des Vosges on avait plus que moi le respect de la propriété littéraire. Il s'agit en ces matières beaucoup moins de propriété littéraire que d'une faculté de l'esprit qui s'appelle la mémoire; et quand je crois savoir une chose, je ne me rappelle pas toujours de qui je l'ai apprise et si même je l'ai apprise de quelqu'un.

Je prierai donc MM. E. Windisch, Whitley Stokes, John Rhys, R. Atkinson, R. Thurneysen, Kuno Meyer, Zimmer, J. Loth, Emile Ernault et le R. P. E. Hogan de me pardonner s'il m'arrive de répéter ce qu'ils ont dit les premiers, et de ne pas, à cette occasion, leur donner cette bien faible marque de reconnaissance qui consisterait à écrire leurs noms au moins en note. Mon savant ami, M. E. Windisch, a publié dans l'« Encyclopédie des Sciences et des Arts » d'Ersch et Gruber, sous le titre « Langues Celtiques » *Keltische Sprachen* [1], un article qui est un véritable traité des origines, des langues et des littératures celtiques. M. John Rhys, qui m'a donné à plusieurs reprises des marques de sympathique confraternité, a, dans son joli volume intitulé *Early Britain, Celtic Britain* [2],

1. *Allgemeine Encyclopädie der Wissenschaften und Künste*, 2e section, t. XXXV, p. 132-180.

2. Un volume in-12, Londres, Society for promoting christian Knowledge. La deuxième édition a paru en 1884.

traité, au point de vue anglais, le sujet qu'en ma qualité de Français j'envisage ici à un point de vue différent. Par ces deux publications, ces deux savants m'ont rendu leur obligé même quand je n'adopte pas leurs opinions. Mais j'ai lu leurs autres ouvrages comme les travaux si variés et si remarquables des autres Celtistes dont je viens de citer les noms, notamment ceux de M. Whitley Stokes, dont la fécondité savante égale la bienveillance pour moi; or dans une si grande quantité de livres et de dissertations qui n'ont pas en général pour objet direct l'histoire primitive de l'Europe, il y a souvent des indications qui éclairent cette histoire et dont ma mémoire a conservé le souvenir sans fixation précise d'origine. J'espère que ces savants auteurs ne considéreront pas comme un acte de mauvaise volonté ou d'ingratitude envers eux un silence forcé dont je leur exprime le regret.

II

Après avoir demandé l'indulgence de mes confrères, il me reste à solliciter celle des lecteurs pour ce qui, dans mes doctrines, pourra leur paraître le plus étrange.

Une croyance universellement admise dans le monde lettré, en France et hors de France, fait des Français les fils des Gaulois qui ont pris Rome en 390 avant Jésus-Christ, et que César a vaincus au milieu du

premier siècle avant notre ère. On croit que nous sommes des Gaulois, survivant à toutes les révolutions qui depuis tant de siècles ont bouleversé le monde. C'est une idée préconçue que, suivant moi, la science doit rejeter.

Seuls à peu près, les archéologues ont vu la vérité. Il n'en était pas ainsi il y a cinquante ans.

Quand, il y a un demi-siècle, commençant sur les bancs du collège mes études de grammaire, j'ai débuté aussi dans l'étude de l'histoire, on avait sur la plus vieille archéologie de la France des idées qui sont bien démodées aujourd'hui. Les auteurs de l'antiquité, avait-on observé, paraissent n'avoir rien su de l'histoire de notre pays antérieurement aux Celtes; on en concluait que les Celtes étaient les premiers hommes qui eussent laissé des traces de leur existence sur notre sol national. Les pierres levées, les cercles de pierre, les petites cabanes construites en gros blocs de pierre pour servir de dernier asile aux défunts, étaient, croyait-on, des monuments celtiques. On les appelait même druidiques, du nom des prêtres gaulois, quoique l'introduction de ces prêtres en Gaule ait eu lieu à une époque historique et par conséquent récente : *disciplina in Britannia reperta*, dit César [1]. On donnait à ces rustiques témoignages d'une civilisation primitive des noms bretons, ou néo-celtiques de France; on croyait naïvement, en reproduisant des mots de cette langue moderne, parler comme auraient fait, s'ils avaient pu revenir à la vie, ceux qui ont

1. *De bello gallico*, l. VI, c. 13, § 11.

remué ces lourdes pierres, ceux qui les ont fixées debout sur le sol ou même élevées sur d'autres.

Une partie de ces pierres sont encore immobiles là où la main de l'homme les a posées, il y a trente ou quarante siècles peut-être. Il y a trente ou quarante siècles peut-être que ceux auxquels on doit ces étranges monuments sont morts, emportant le secret des procédés à l'aide desquels ils ont accompli leurs travaux puissants. On a cru qu'ils parlaient celtique et que leur celtique était le breton moderne de France. De là les noms de *menhir* pour les pierres levées, de *cromlech* pour les cercles de pierre, de *dolmen* pour les cabanes rustiques qui ont été l'abri funèbre des morts sous l'empire d'une civilisation aujourd'hui disparue.

Mais ceux qui ont dressé les pierres levées, les cercles de pierre; ceux qui ont construit les cabanes funéraires ne parlaient pas celtique et le breton diffère du celtique comme le français du latin.

Men-hir « pierre longue » se compose de deux éléments, *men* « pierre », et *hir* « long »; *hir* se prononçait certainement *sīros* au temps de César [1]; *men* est un mot qui a, comme *hir*, perdu ou modifié une partie de ses éléments.

Crom-lec'h « pierre courbe », est une expression singulièrement choisie pour signifier « cercle de pierre »; d'ailleurs l'origine celtique du mot breton *krom* « courbe » n'est pas démontrée, on croit généralement que ce mot a été emprunté au germanique [2];

1. Loth, *les mots latins dans les langues brittaniques*, p. 178, au mot *hwyr*.
2. Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 102. E. Ernault, *Le mystère de sainte Barbe*, p. 258.

enfin, au temps de César, le breton *lec'h* « pierre » devait se prononcer *lēx*, masculin, ou *lēcca*, féminin[1].

Le plus singulièrement bâti de ces termes archéologiques est *dol-men* « table de pierre » qu'on fait masculin en français, et qui est féminin en breton; *dol* ne se doit dire qu'après l'article féminin *an*; autrement il faut prononcer *tol*, *taol*. *Dol* employé au masculin et sans article breton antécédent contient donc deux fautes de grammaire; de plus, c'est un mot d'origine latine; *taol*, *tol*, est la prononciation bretonne moderne du latin *tabula*. Ceux qui ont choisi ce mot soi-disant celtique pour désigner les cabanes funéraires ne se doutaient guère que le hasard leur faisait mettre la main sur un mot latin, et par conséquent, dans leur système, sur un mot ennemi. C'était César qui aurait pu appeler *tabula* une table de pierre, ce n'était pas Vercingétorix.

Aujourd'hui les archéologues continuent à dire *menhir* pour pierre levée, *cromlech* pour cercle de pierre, *dolmen* pour cabane funéraire. Ces mots bizarres, et plus ineptes que bizarres, plaisent par leur son exotique. Une science plus pédante que profonde croit souvent augmenter sa valeur apparente en employant, pour s'exprimer, des termes mystérieux. Cependant on n'admet plus que les pierres levées, les cercles de pierre, les cabanes funéraires en pierres brutes soient des monuments druidiques ou celtiques[2]; ces expressions, usitées encore il y a peu d'années,

1. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 655, 661 ; aux mots *lec* et *lia*. R. Atkinson, *The passions and Homilies*, p. 780, au mot *lécc*, gén. *leice*.

2. Depuis que ces lignes sont écrites, M. S. Reinach a émis l'opinion

ont été supplantées par la formule *monuments mégalithiques*, et on enseigne que les monuments mégalithiques sont l'œuvre d'une civilisation antérieure aux Celtes.

L'erreur des archéologues du commencement de ce siècle sur la date à laquelle aurait remonté l'arrivée des Celtes en Gaule était partagée par les linguistes de leur temps, et elle persiste encore chez les linguistes d'aujourd'hui. Ceux-ci sont presque unanimes pour croire que les noms de lieu de la Gaule antérieurs aux Romains sont tous gaulois. On ne fait d'exception que pour les termes géographiques qui concernent, d'une part, les pays au sud de la Garonne; d'autre part, quelques localités ibériques, quelques colonies grecques et phéniciennes sur les côtes de la Méditerranée.

Cette doctrine est fausse; il y a en France, bien au nord de la Garonne et des côtes de la Méditerranée, beaucoup de noms de lieux qui ne sont pas celtiques et qui, avant la conquête celtique, étaient déjà employés par nos ancêtres; ces ancêtres primitifs n'étaient ni Celtes, ni Gaulois; ils ont précédé les Celtes sur le sol qui est aujourd'hui français.

Confondre nos premiers ancêtres avec les Celtes qui les ont asservis, c'est une doctrine dépourvue de fondement. Elle a sa racine dans la géographie administrative des Romains. Une des circonscriptions géogra-

que l'usage des monuments mégalithiques a continué pendant la période celtique. Cette doctrine peut être admise sans qu'on soit pour cela obligé de considérer ces monuments comme celtiques, car la population vaincue par les Celtes a survécu à la conquête.

phiques de l'empire romain s'est appelée Gaule, *Gallia*, et la France moderne, notre patrie, est une partie de cette subdivision du vaste Etat fondé par les armes et par la politique de Rome. De cette identité géographique on a conclu à tort l'identité du sang.

Celui des historiens modernes qui a exprimé avec le plus d'autorité cette doctrine erronée est Amédée Thierry. A la première page de l'introduction mise en tête de son *Histoire des Gaulois*, il explique pourquoi il a composé cet ouvrage :

« Un sentiment de justice et presque de piété », « dit-il, « l'a soutenu dans cette longue tâche. Fran- « çais, il a voulu connaître et faire connaître une race « de laquelle descendent les dix-neuf vingtièmes d'en- « tre nous Français ; c'est avec un soin religieux qu'il « a recueilli ces vieilles reliques dispersées, qu'il a « été puiser dans les annales de vingt peuples les « titres d'une famille qui est la nôtre ».

La vérité est que les Gaulois ne peuvent pas probablement compter même pour un vingtième parmi les facteurs physiques auxquels nous devons la vie matérielle, et on ne doit point parler d'eux quand on cherche de quelles sources intellectuelles dérive la vie morale de notre nation. Des races obscures ont précédé les Celtes ou Gaulois sur notre sol et ont été asservies par eux; ces races mal connues nous ont donné presque tout le sang qui coule dans nos veines : avant l'arrivée des Celtes, le pays qu'on appelle aujourd'hui la France a vu se succéder quatre civilisations. Il a été habité successivement : 1° par l'homme quaternaire; 2° par une population qui se logeait dans

des cavernes, qui chassait le renne aujourd'hui disparu, qui ne connaissait pas les métaux, mais qui savait l'art du dessin; 3° par une population plus cultivée qui a connu les métaux, qui a élevé les monuments mégalithiques, qui a inhumé ses morts dans les cabanes funéraires dites *dolmens*; 4° par une population de culture plus élevée encore, qui incinérait les défunts, qui enfermait leurs cendres dans des urnes et qui les enfouissait sous des éminences artificielles[1].

Les Celtes ou Gaulois arrivent en cinquième lieu, avec l'usage de l'inhumation. Ils ne brûlent pas leurs morts; brûler un homme est chez eux un supplice infamant : on brûle le voleur; on brûle la fille qui voulant se marier sans le consentement de son père s'est enfuie avec un amant; on brûle l'ambitieux ou le lâche, coupable de haute trahison. Le fils ne brûle pas son père défunt : il croirait le déshonorer.

Les Celtes ou Gaulois conquérants donnent leur nom à la cinquième période de notre histoire. Viennent ensuite : 6° la période romaine; 7° la période franque. La période celtique ou gauloise est la première sur laquelle les écrivains de l'antiquité donnent des détails circonstanciés. Ces détails sont souvent glorieux; ils font partie de l'héritage que nous ont transmis nos aïeux; ils sont un des trésors dont se compose notre domaine national. Quand on lit les historiens qui nous apprennent les événements de la période celtique, il semble que rien n'a précédé, mais c'est une illusion; les archéologues l'ont démontré. Il faut avoir le courage d'en tirer les conséquences.

1. Alexandre Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, 2e éd., Paris, 1891.

Il n'y a aucune preuve que les conquérants gaulois, arrivant dans un pays depuis longtemps habité, aient été plus nombreux que les conquérants romains ou que les conquérants francs quelques siècles après. Comme ceux-ci, ils n'ont été qu'une minorité belliqueuse et dominante au milieu d'un peuple pacifique et asservi.

Beaucoup de gens me trouveront bien hardi d'affirmer cette doctrine subversive des idées universellement admises. On ne m'opposera pas seulement les historiens français. On invoquera contre moi le témoignage de l'érudition allemande, l'autorité de ses organes les plus respectés. Ils sont unanimes pour accepter la doctrine reçue.

La croyance à l'identité du Français et du Gaulois met en verve tous les historiens allemands que leur sujet amène à parler des Gaulois : le style le plus terne se colore, s'anime jusqu'au lyrisme quand il est question de guerre contre les Gaulois : alors, en dépit des expressions dont il se sert, l'auteur, à son insu, oublie son sujet ; par un anachronisme inconscient qu'une force irrésistible lui impose, il pense à la présente et déplorable rivalité de la France et de l'Allemagne et aux conséquences désastreuses qui peuvent en résulter pour la civilisation européenne.

Je citerai comme exemple un des hommes dont la science et le travail consciencieux m'inspirent le plus de sympathie, l'érudit auteur de la « Science de l'Antiquité allemande », *Deutsche Altertumskunde.* Ce savant ouvrage, si précieux pour l'étude de notre histoire, n'a pas de valeur littéraire, il est écrit en un

style lourd, confus, embarrassé, souvent obscur. Quand Müllenhoff arrive à la première guerre des Germains contre les Gaulois dont l'histoire ait conservé le souvenir, tout d'un coup il se transforme; pendant quelques instants il devient clair, brillant, lyrique même. « La guerre des Cimbres se dresse au « début de l'histoire allemande comme le combat des « géants contre les dieux au commencement de la « mythologie grecque; elle est le commencement de « notre lutte avec la Gaule et avec Rome, et dès lors « cette lutte a continué sans interruption. C'est en « l'an 113 avant J.-C. que, pour la première fois, les « Cimbres se sont rencontrés avec une armée romaine « dans les Alpes Juliennes et Noriques, et depuis « cette date, nous pourrons bientôt (c'est-à-dire en « 1887) compter deux mille ans[1] ».

Dans la pensée intime, mais transparente, de Müllenhoff, Rome est un accessoire; l'important c'est la Gaule, et la Gaule, c'est la France. L'idée de la France est comme un éclair qui vient subitement colorer pour un instant son style terne et gris.

On ne peut appliquer ces épithètes à la langue qu'écrit M. Mommsen.

M. Mommsen, un des plus grands érudits de notre siècle, a publié une histoire romaine. C'est une œuvre d'une haute valeur scientifique, bien que tout appareil d'érudition en soit banni; c'est en même temps une œuvre littéraire qui atteste un remarquable talent d'écrivain. Une des pages les plus amusantes de son

1. *Deutsche altertumskunde*, t. II, p. 112.

livre est celle qu'il consacre à la peinture des mœurs et du caractère des Gaulois au moment où, le 18 juillet 390 avant J.-C., ils entrent en scène par la victoire de l'Allia contre les Romains. M. Mommsen est allemand, et on ne peut lui faire un crime de son patriotisme; au contraire, c'est une vertu. Mais la rivalité actuelle de l'Allemagne et de la France lui met un bandeau sur les yeux, et l'équation : Celtes et Français sont identiques, est une maxime qui lui brouille les idées. Il dit par exemple ceci : « L'attachement au « sol de la patrie est un sentiment propre à l'Italien « et au Germain, il manque au Celte »[1]. Au moment où M. Mommsen a écrit cette phrase, il semble croire que les conquêtes romaines aient pu s'accomplir sans qu'un certain nombre d'Italiens soient allés s'établir hors de l'Italie[2]; il a oublié l'origine de ces Ostrogoths, de ces Visigoths, de ces Burgondes, de ces Francs, de ces Anglo-Saxons qui, au v[e] siècle, abandonnant le sol natal, ont été fonder de nouveaux Etats sur le territoire de l'empire romain; il ne songe pas à ces innombrables émigrants allemands qui encombrent aujourd'hui les ports de l'Amérique. La partie la mieux réussie de sa critique des Celtes est l'endroit où il a reproduit un passage de l'*Histoire des Gaulois* d'Amédée Thierry :

« Les traits saillants de la famille gauloise, ceux « qui la différencient le plus, à mon avis, des autres

1. *Römische Geschichte*, 6[e] édit., t. I, p. 324.

2. Dès l'an 69 avant notre ère, onze ans avant le proconsulat de César, Cicéron, *Pro Fonteio*, ayant à raconter ce qui se passe dans la province de Gaule Transalpine, parle des *cives Romani qui negotiantur in Gallia... Referta Gallia negotiatorum est, plena civium Romanorum.*

« familles humaines, peuvent se résumer ainsi : une « bravoure personnelle que rien n'égale chez les peu- « ples anciens; un esprit franc, impétueux, ouvert à « toutes les impressions, éminemment intelligent; « mais à côté de tout cela, une mobilité extrême, « point de constance, une répugnance marquée aux « idées de discipline et d'ordre — *si puissantes chez* « *les races germaniques* — beaucoup d'ostentation, « enfin une désunion perpétuelle, fruit de l'excessive « vanité »[1].

M. Mommsen a inséré dans son livre, avec une satisfaction non dissimulée, une traduction de cette appréciation peu flatteuse de la race celtique par un écrivain qui croit descendre de cette race. Toutefois, dans sa traduction, il a retranché un membre de phrase, celui où les idées de discipline et d'ordre sont données comme « si puissantes chez les races germaniques ». Sur ce point, la conviction de M. Mommsen n'est pas aussi profonde que celle d'Amédée Thierry[2].

Le reste cependant n'a guère plus de valeur. Les Romains ont été vainqueurs des Gaulois à une époque où la prospérité et la puissance de Rome suivaient une marche ascendante et où, pour la race celtique, les divisions, exploitées par la politique romaine, et par conséquent une décadence irrémédiable avaient succédé à l'unité du pouvoir et à la suprématie militaire. Les historiens de Rome ont fait des Gaulois vaincus et humiliés un tableau que leur orgueil a chargé, et dont Amédée Thierry a encore forcé les

1. *Histoire des Gaulois*, édition de 1863, t. I, p. 4.
2. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e édition, t. I, p. 324.

couleurs. César accuse de légèreté et de mobilité d'esprit ceux des Gaulois vaincus qui, après avoir subi malgré eux le joug de Rome, risquaient leur vie pour reconquérir leur antique et glorieuse liberté [1]. Cette accusation est reproduite par Strabon [2]. Ce géographe y ajoute celle de stupidité et d'orgueil, et il la motive par le goût de la toilette, par l'usage des colliers et des bracelets d'or chez les guerriers [3]. Ces colliers et ces bracelets tenaient lieu des galons et des panaches de notre temps. L'anneau d'or des chevaliers romains et la pourpre des consuls en ont été un équivalent dans l'antiquité.

Mais si je prends la défense des Celtes contre d'injustes attaques, ce n'est pas que je pense être en quelque façon issu de ces antiques héros. Ni Celte, ni Franc, doit être le dogme généalogique de la plupart des Français.

Cependant, on aurait tort de croire que je pense à rayer de notre histoire nationale l'histoire du rameau celtique qui dominait chez nous à l'époque où notre pays commence à paraître dans les livres des écrivains grecs et romains. Sans doute, nous descendons beaucoup moins des Gaulois que des populations obscures qui, avant la conquête gauloise, habitaient déjà sur les bords de la Seine et de la Loire; mais nos maîtres gau-

1. Qui mobilitate et levitate animi novis imperiis studebant. *De bello gallico*, livre II, c. 1.

2. Ὑπὸ τῆς τοιαύτης δὲ κουφότητος. Strabon, livre IV, c. 4, § 5; éd. Didot, p. 164, l. 37.

3. Τῷ δ᾽ἁπλῷ καὶ θυμικῷ πολὺ τὸ ἀνόητον καὶ ἀλαζονικὸν πρόσεστι καὶ τὸ φιλόκοσμον· χρυσοφοροῦσί τε γὰρ, περὶ μὲν τοῖς τραχήλοις στρεπτὰ ἔχοντες, περὶ δὲ τοῖς βραχίοσι καὶ τοῖς καρποῖς ψέλια. Strabon, l. IV, c. 4, § 5; éd. Didot, p. 164, l. 32-35.

lois nous appartiennent comme plus tard nos conquérants de race franque. Vercingétorix, le glorieux vaincu, est à nous, lui qui, le premier dans les écrits des historiens, personnifie le patriotisme sur le sol alors barbare de la France future. Il est nôtre comme après lui le franc Clovis, fondateur de l'unité française, comme ensuite le franc Charles Martel, qui, en faisant reculer l'invasion mahométane déjà maîtresse de l'Espagne écrasée, sauva notre civilisation et celle de toute l'Europe chrétienne, alors menacée d'une ruine irréparable.

Je ne songe donc pas à nous enlever aucune de nos gloires, aucun de nos titres de noblesse; mais il ne faut pas ressembler, même de loin, à ces parvenus qui, après avoir, du droit de leur argent ou de leur audace, joint au nom roturier de leurs aïeux quelque brillant nom féodal, raient leur premier nom, le nom de leurs obscurs aïeux, pour ne garder que le second, le plus nouveau, quelquefois usurpé. De nos grands-pères, habitants des cavernes, constructeurs des monuments mégalithiques et des tombelles à incinération les écrivains de l'antiquité n'ont rien dit. Ce n'est pas une raison pour rougir de ces vieux parents.

On retrouvera peu à peu leur histoire que les Grecs et les Romains n'ont pas daigné écrire. Les archéologues français ont déjà commencé à remplir ce devoir de piété filiale et de justice, et ils continuent à s'en acquitter. Je marche sur leurs traces, je remplis comme eux un devoir de piété filiale et de justice quand je dis qu'il y a dans nos veines très peu de sang gaulois, que nous devons la plus grande partie

de notre sang aux populations mal connues qui ont précédé les célèbres Celtes ou Gaulois sur la terre de France, et que les Ligures sont une de ces populations antiques comme j'ai déjà cherché à l'établir dans le premier volume du présent ouvrage, et comme j'ai tâché de le démontrer plus complètement dans le second.

III

Ce livre s'adresse à la fois aux historiens et aux linguistes. Les premiers trouveront que j'y ai mis trop de linguistique, et que la multitude des détails phonétiques dans lesquels j'entre les fatigue sans les instruire. Les linguistes penseront que je parle avec excès de chronologie et de géographie, puis ils me reprocheront de manquer de précision quand j'arrive à leur domaine et d'employer quelquefois des formules inexactes à force de brièveté, de ne pas avoir distingué, par exemple, p. 140, la forme pleine et la forme réduite du suffixe qui caractérise le participe présent, point sur lequel s'est cependant si clairement expliqué Brugmann, *Grundriss*, tome II, p. 371 et suiv. De cette critique je pourrai me défendre en faisant appel aux historiens que ces « minuties » comme ils disent n'intéressent nullement. Un certain nombre de linguistes m'adressera un reproche plus sérieux : ils m'accuse-

ront d'avoir, croiront-ils, agi avec une témérité difficilement justifiable en proposant pour des noms de rivières et de montagnes un certain nombre d'étymologies.

Pour que les étymologies soient certaines, me dira-t-on, il faut qu'elles soient établies par le témoignage concordant de la phonétique et du sens. Cet accord peut exister pour des mots dont la signification est bien établie comme le sanscrit *pĭta*, le latin *pătēr* et le français « père, » le latin *Rhŏdănus* et le français « Rhône, » le latin *Lĭgĕrĭs* et le français « Loire »; il est douteux, quand, de deux mots rapprochés l'un de l'autre, il en est un dont le sens n'est pas fixé d'une façon incontestable. Ainsi on ne peut démontrer que ceux qui ont donné le nom de *Rhotanos, Rhodanus* à plusieurs fleuves ou rivières aient eu présente à l'esprit l'idée exprimée par notre verbe « courir, » qu'ils se soient inspirés déjà de la pensée à laquelle la langue française doit l'expression « cours d'eau », et que par conséquent *Rhotanos* dérive d'une racine RET, ROT, signifiant « courir » comme je me suis permis de le supposer p. 130. L'étymologie que j'indique p. 154-156 pour les noms de rivières *Druentia, Druna, Drutos, Druta, Dravos* peut donner lieu à la même critique. Je me borne à ces deux exemples; on pourrait en citer plusieurs autres. Mais je ne prétends pas donner comme certaines les étymologies que je propose pour les noms de rivières et de montagnes. Je me borne à les présenter comme des hypothèses évidemment possibles et dont chacun peut apprécier le degré de probabilité.

Les géographes me blâmeront d'être incomplet; ainsi, de n'avoir pas cité parmi les exemples du suffixe *-osco-* en France : 1° *Magagnosc*, commune de Grasse, Alpes-Maritimes, village qui a aujourd'hui 645 habitants et qui est mentionné sous le nom de *Maganosc* dans deux chartes du XIIe siècle que nous a conservées le cartulaire de l'abbaye de Lérins aux p. 81 et 123 de l'édition publiée en 1883; 2° *Reviliascus*, (près de Montmaur, Hautes-Alpes) mentionné dans un texte du XVe siècle qu'a reproduit M. l'abbé Guillaume, *Chartes de Durbon*, 1893, p. 358. On pourra relever dans mon livre beaucoup de lacunes du même genre [1]; il serait possible aussi d'en signaler un bon nombre dans le mémoire si original de M. Flechia. D'autres venant après moi dresseront la liste complète des noms géographiques dont j'ai donné seulement des exemples; mon ambition sera satisfaite si les études, que je publie, quoique inachevées, provoquent chez des savants plus jeunes et mieux armés des travaux meilleurs et où l'on trouvera moins de lacunes.

1. Au moment même où je lis cette préface en épreuve, parcourant l'*Itinerarium Kambriae* de Giraud de Barry, édition donnée par Dimock dans la collection du Maître des Rôles, je tombe, p. 20, 33, 55, sur le terme géographique *Osca*, *Oscha*, nom de rivière, de ville et de château d'Angleterre, aujourd'hui Usk, comté de Monmouth; ce nom aurait dû être cité, p. 139; etc., etc.



ERRATA.

P. 97, l. 6, *au lieu de* ainsi, *lisez* aussi.
P. 146, l. 7, *au lieu de* souscrit, *lisez* sanscrit.
P. 149, ligne dernière, *au lieu de* 204, *lisez* 214.
P. 320, note 5, ligne dernière, *au lieu de Vae*, *lisez Ve*.
P. 341, note 3, *au lieu de* D. Hogan, *lisez* E. Hogan.
P. 381, note 5, *au lieu de* enlevé, *lisez* enlevée.

LIVRE II

LES INDO-EUROPÉENS

PREMIÈRE PARTIE

(SUITE)

CHAPITRE IX

LES LIGURES DANS LES DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES.

SOMMAIRE. § 1. La période ligure de l'histoire de France. Son importance. — § 2. Des notions sur l'Europe du nord-ouest apportées par les Phéniciens dans le monde grec antérieurement aux guerres médiques. — § 3. Les Grecs de Marseille au VIe siècle se servent de termes mythologiques pour exprimer des faits réels qui appartiennent à la géographie du centre et du nord-ouest de l'Europe. Critique de ce procédé par Hérodote. — § 4. La carte d'Anaximandre de Milet et la doctrine d'Hérodote. — § 5. Polybe et Pythéas. — § 6. Le suffixe ligure *-asco-*, *-asca* en Italie. — § 7. Les suffixes ligures *-usco-*, *-usca*, *-osco-*, *-osca* en Italie. — § 8- Les suffixes ligures *-asco-*, *-asca*, *-usco-*, *-usca*, *-osco-*, *-osca* en Suisse, en Alsace-Lorraine, en Tirol. — § 9. Les Ligures et les habitations lacustres de la Suisse et de l'Italie septentrionale. — § 10. Le suffixe *-asco- -asca* et quelques autres suffixes ligures en Corse. — § 11. Les suffixes ligures *-asco-*, *-asca*, *-usco-*, *-usca*, *-osco-*, *-osca*, sur le continent français et en Espagne. — § 12. La racine ligure BORM dans l'Italie septentrionale, en France en Allemagne et dans la péninsule ibérique. — § 13. Les *Rhodanus* de Gaule et d'Italie, le *Rhotanos* de Corse; la Seine, *Sequana* . — § 14. L'*Isara* et d'autres dérivés ligures formés avec le suffixe indo-europeen *-ra*. — § 15. La *Druentia* « Durance » et les autres dérivés ligures formés avec le suffixe indo-européen du participe présent actif. — § 16. Les dérivés ligures formés avec le suffixe indo-européen du participe présent moyen. — § 17. Le suffixe ligure *-ati-* et la racine SAB. L'étude de ce suffixe et de cette racine complète la démonstration du principe déjà posé, que le ligure est une langue indo-européenne. — § 18. De quelques noms communs ligures qui ont servi à former des termes géographiques. — § 19. Conclusion. De l'étendue qu'a eue le domaine ligure avant la conquête ombro-latine et avant la conquête celtique.

§ 1. *La période ligure de l'histoire de France, son importance.*

Dans le premier volume (1889) du présent ouvrage j'ai affirmé d'une part que dans l'Europe du nord-ouest les Ligures ont précédé les Celtes; d'autre part que les Ligures me semblaient appartenir au groupe indo-européen. Les deux points de cette doctrine ont été contestés avec autant de science que de courtoisie par M. Alexandre Bertrand dans la seconde édition de son savant ouvrage intitulé : *Nos origines. La Gaule avant les Gaulois* : ses raisonnements quelque habiles et quelque profondément sincères qu'ils soient ne m'ont pas convaincu; je vais soumettre à un nouvel examen la double question géographique et linguistique qui nous divise; j'étudierai des textes géographiques dont je n'ai encore rien dit; en m'aidant de ces textes, je chercherai à traiter plus à fond le côté linguistique de ce sujet sur lequel une lumière nouvelle a été jetée par un mémoire posthume de Karl Müllenhoff inséré dans le tome III de la « Science de l'antiquité allemande » *Deutsche Altertumskunde*, 1892. p. 171-193.

Il s'agit pour nous Français, d'ajouter au début de notre histoire une période ligure dont jusqu'à présent il n'a été jamais rien dit par les auteurs qui ont écrit nos annales : l'histoire de France commence, suivant la doctrine reçue par trois périodes, ce sont dans un ordre inverse à celui que donnerait la chronologie : la période franque, qui va en remontant de l'avénement d'Hugues Capet aux conquêtes de Clovis; la période romaine, des conquêtes de Clovis à celles des Romains; avant la période romaine, la période celtique.

On peut fixer la durée de chacune de ces trois périodes à environ cinq cents ans; avant elles, je place la période ligure jusqu'ici peu connue et qui peut-être a plus d'importance que la période celtique.

Nous savons que parmi les facteurs qui ont donné nais-

sance à la France moderne, les Francs et les Romains tiennent une place considérable. Aux Francs, nous devons un certain nombre de mots de notre langue; nous leur devons surtout d'avoir ressuscité et fait sortir glorieux d'un tombeau cinq fois séculaire le génie militaire de notre nation condamné à mort par le despotisme romain; nous leur devons enfin les bases de notre politique extérieure. La France, comme l'empire allemand, est une création des Francs, et le traité de Verdun, — pacte de famille entre les petits-fils du Franc Charlemagne — est l'acte diplomatique auquel il faut remonter pour trouver l'origine non seulement de la plupart des grandes guerres que nous avons eu à soutenir sur le continent européen dans les temps modernes, mais aussi des traités qui les ont terminées.

A Rome, nous devons notre politique intérieure : notre système de gouvernement est imité de celui, qu'après la conquête, les empereurs romains ont établi en Gaule, comme dans les autres pays soumis à leur domination. C'est des Romains que nous tenons la forme de notre pensée, c'est-à-dire presque tout notre vocabulaire et le fondement des lois grammaticales qui en déterminent l'emploi; notre langue n'est qu'un dialecte de la langue des Romains, c'est-à-dire du latin.

Les Gaulois nous ont donné beaucoup moins : la langue française a reçu d'eux un tout petit nombre de noms communs auxquels déjà les Romains avaient accordé droit de cité et qui étaient devenus latins avant de pénétrer dans le vocabulaire français; une partie de nos noms propres géographiques est aussi d'origine gauloise, mais la plupart de ceux qui ont cette origine désignent des lieux habités: les noms gaulois de montagnes et de cours d'eau, comme Cévennes, ***Cebenna***, comme Verdouble, *Vernodubrum*, nom d'une rivière des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, doivent être considérés comme une exception. En France le plus grand nombre des noms de montagnes et de cours d'eau qui remontent à l'antiquité, date d'une période anté-

rieure à la période celtique. Quand les Gaulois, ou, — pour parler comme l'ont fait les Grecs jusque vers l'an 280 avant notre ère — quand les Celtes ont fait la conquête du pays que les Romains ont appelé Gaule Transalpine, ce pays était habité déjà, la population vaincue et asservie par les Gaulois était beaucoup plus nombreuse que les conquérants : elle se distinguait d'eux par sa chevelure : ses cheveux étaient noirs ou bruns, tandis que les Celtes avaient les cheveux blonds [1] et même rouges, la chevelure des Celtes était d'or, *aurea cæsaries*, pour employer la langue poétique de Virgile, quand il nous peint les Gaulois escaladant le Capitole [2]. Vers l'an 100 avant notre ère, date où l'historien Poseidônios visita la Gaule, non seulement les Celtes avaient les cheveux blonds, mais tirant vanité de cette couleur qui les distinguait de leurs sujets, ils cherchaient à la rendre plus éclatante, et à cet effet, ils se lavaient souvent la tête avec du lait de chaux qui leur tenait lieu de savon, Poseidônios le raconta dans un ouvrage aujourd'hui perdu, et d'après lui Diodore de Sicile l'a répété [3] dans sa *Bibliothèque* écrite un demi-siècle plus tard, peu après la mort de César qui eut lieu comme on sait l'an 44 avant J.-C.

Les cheveux blonds ou rouges, *rutilæ comæ*, dit Tacite [4], ont été aussi un caractère distinctif des conquérants germains, Francs, Burgondes, Visigoths, Normans, et malgré cet apport nouveau de cheveux blonds, la population de la

1. Flavam... caesariem. Silius Italicus, l. IV, vers 200, 201.

2. *Enéide*, l. VIII, vers 656-658.

> Galli per dumos aderant arcemque tenebant,
> Defensi tenebris et dono noctis opacae ;
> *Aurea caesaries* ollis, atque aurea vestis.

3. *Ταῖς δὲ κόμαις οὐ μόνον ἐκ φύσεως ξανθοί, ἀλλὰ καὶ διὰ τῆς κατασκευῆς ἐπιτηδεύουσιν αὔξειν τὴν φυσικὴν τῆς χρόας ἰδιότητα. Τιτάνου γὰρ ἀποπλύματι πλύνοντες τὰς τρίχας συνεχῶς*.... Diodore, l. V, c. 28, § 1, 2 ; édition Didot, t. I, p. 270, l. 41-42. L'usage du lait de chaux afin de rendre le blond des cheveux plus éclatant est sans doute la cause qui a fait dire par Tite-Live, l. XXXVIII, c. 17, *rutilatae* et non *rutilae comae* pour désigner la chevelure gauloise.

4. Tacite, *Germania*, 4.

France est restée brune en majorité; elle l'a été de tout temps. Les guerriers celtes, dont se composaient les armées aux cheveux blonds et roux, qui furent longtemps la terreur de Rome, étaient une aristocratie militaire peu nombreuse, qui fit la conquête de l'Europe du nord-ouest et qui la domina pendant plusieurs siècles, or cette aristocratie ne formait dans la Gaule transalpine qu'une infime minorité. César, en effet, nous apprend qu'en Gaule, outre un clergé d'importation récente — les Druides — il y avait deux classes d'hommes, une aristocratie et une plèbe. L'aristocatie combattait à cheval, quand, attaquée par les Romains au milieu du Ier siècle avant notre ère, elle soutint contre eux sans succès la guerre connue sous le nom de guerre de Gaule, *bellum gallicum*; antérieurement, c'était en char que dans les batailles elle s'élançait contre l'ennemi. Cette aristocratie, c'est la race conquérante; ce sont les Gaulois ou Celtes, dans le sens propre et restreint de ces expressions. Cette aristocratie, depuis l'époque de la conquête, n'avait pas cessé d'opprimer la plèbe, c'est-à-dire les vaincus, les descendants des anciens maîtres du sol, nos véritables aïeux : elle les traitait comme des esclaves; César dit de cette plèbe : *pene servorum habetur loco* [1], elle vivait dans une sorte d'esclavage quoique la conquête celtique remontât à environ cinq siècles dans la plus grande partie de la Gaule barbare, et que les vaincus eussent probablement presque tous oublié leur langue primitive en apprenant le gaulois, comme plus tard ils oublièrent le gaulois en apprenant le latin.

Les membres de l'aristocratie gauloise ne pouvaient pas mettre sous les armes plus de quinze mille cavaliers. Vercingétorix fit cette évaluation d'effectif lors de la grande insurrection dont il fut le chef [2]. Or une règle de la statistique de ce temps était que le nombre des hommes capables de porter les armes formait le quart de la population totale [3]. Les

1. *De bello gallico*, l. VI, c. 13, § 1.
2. *De bello gallico*, l. VII, c. 64, § 1.
3. *De bello gallico*, l. I, c. 29. Suivant César, l'effectif total de la po-

quinze mille cavaliers, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs vieux pères formaient donc un total de soixante mille personnes; ainsi une aristocratie, composée de soixante mille âmes, dominait et tenait dans une sorte de servitude le reste des habitants de la Gaule barbare, dont le nombre atteignait un peu plus de trois millions, suivant les calculs de M. Beloch [1]. M. Levasseur dit : six millions [2]; peu importe que la population asservie fut cinquante ou cent fois plus nombreuse que la race conquérante.

Ce qui est certain, c'est que l'aristocratie gauloise était fort inférieure en nombre, mais elle devait sa suprématie et son prestige à ses chars de guerre dans le passé, à ses chevaux dans le présent; dans le présent comme dans le passé, on redoutait l'art avec lequel son bras exercé lançait le javelot. Elle devait aussi sa suprématie à l'organisation féodale de la société : l'Etat, la cité, alors, en Gaule, ne protégeait contre la violence du plus fort, ni la vie, ni la propriété de personne, les petits ne pouvaient conserver ni l'une ni l'autre sans la protection des grands; de plus les grands qui, étaient riches, suppléaient par leurs dons à l'insuffisance des ressources auxquelles étaient réduits leurs pauvres clients. Pour vivre, l'appui du patron était indispensable au client; le client aimait cette protection, et par conséquent le joug qui en était l'inséparable associé. Ainsi la domination de l'aristocratie dans la Gaule barbare était une nécessité sociale, et cependant l'aristocratie n'était que le cinquantième de la population totale, si nous admettons l'exactitude du chiffre donné pour cette population par M. Beloch; le centième, si nous préférons le chiffre proposé par M. Levasseur. Dans le premier système, sur cent gouttes de sang dans les veines des Gaulois au temps de César, il y aurait eu deux gouttes de

pulation helvétique était de trois cent soixante-huit mille têtes, dont quatre-vingt-douze mille, soit le quart exactement pouvaient porter les armes.

1. *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*, Leipzig, 1886, p. 460.

2. *La population française*, t. I, Paris, 1889, p. 100.

sang gaulois authentique; dans l'autre système, il n'y en aurait eu qu'une.

On se demandera peut-être comment une race conquérante, qui pouvait en tout mettre quinze mille cavaliers sous les armes, a pu subjuguer une population de trois millions d'âmes. La réponse à cette question nous est donnée par l'exemple de César. César a commencé la conquête de la Gaule avec quatre légions qu'il a successivement élevées à six, sept, huit, huit et demie, et enfin à dix ; il eut d'abord des auxiliaires gaulois, mais lors de la grande insurrection de l'année 52, il fut réduit à ses légions et à quelques centaines de cavaliers auxiliaires. Or César lui-même nous apprend qu'en l'an 54 av. J.-C., deux légions lui donnaient un effectif de combattants qui ne dépassait pas sept mille hommes [1]. Cela fait par légion trois mille cinq cents hommes et pour dix légions trente-cinq mille hommes. Ainsi environ trente-cinq mille soldats ont suffi à César pour conquérir la Gaule. C'est à peu près l'effectif que devait former la cavalerie gauloise quand elle combattait en char. Quinze mille *equites* montés chacun sur un char et accompagnés d'un cocher faisaient un total de trente mille hommes. Il n'y a donc aucune raison pour révoquer en doute la conquête du bassin de la Seine et de la Loire quelques siècles avant notre ère par une armée celtique peu nombreuse dont les descendants furent l'aristocratie gauloise du temps de César.

Cette aristocratie vaincue par les Romains périt en grande partie dans la lutte; ainsi en l'an 54 avant notre ère, sur six cents sénateurs des *Nervii*, trois seulement survécurent à une bataille où les Romains vainqueurs massacrèrent toute l'armée vaincue [2]. L'année suivante, César voulant punir une révolte des *Veneti*, fit mettre à mort tous leurs sénateurs [3]. Quand, en 58, la guerre se termina, bien peu de sénateurs et de chevaliers gaulois devaient survivre, et une partie de

1. *De bello gallico*, livre V, c. 49, § 7; cf. c. 48, § 1.
2. *De bello gallico*, l. II, c. 28, § 2.
3. *De bello gallico*, l. III, c. 16, § 4.

ceux-là succombèrent sous Auguste lors de la répression des révoltes que provoqua l'établissement du cens.

Au Ier siècle de notre ère, les vrais Gaulois, c'est-à-dire l'aristocratie blonde ou rousse vaincue par les Romains, était presque tout entière remplacée par des hommes nouveaux sortis des rangs inférieurs de la population [1]; lorsqu'en l'an 40 de notre ère, l'empereur Caligula voulut triompher à Rome des Germains qu'il n'avait pas combattus et faire défiler, dans les rues de la capitale du monde, des hommes qui eussent l'apparence de prisonniers germains, il fit prendre des Gaulois de grande taille, quelques-uns même appartenant à l'aristocratie, et ces victimes du despotisme impérial durent revêtir le costume des Germains, prendre des leçons de langue germanique, et, détail caractéristique, teindre leurs cheveux en rouge, *rutilare... comam* [2]. Cette précaution aurait été inutile si, à cette date, les membres de l'aristocratie gauloise avaient encore eu les cheveux rouges ou roux, l'*aurea caesaries*, que Virgile attribue aux Gaulois dans le passage cité plus haut, p. 6, note 2.

Mais au temps de Caligula, c'est-à-dire au Ier siècle de notre ère, les habitants de la Gaule quoique parlant la langue des Gaulois qui les avaient dominés pendant cinq siècles, n'étaient pas Gaulois d'origine, ils descendaient de la population qui occupait le pays avant l'invasion celtique, ils étaient Ligures.

Quelle est en effet la population qui a précédé les Celtes ou Gaulois sur notre sol? La réponse à cette question nous est donnée par un des textes géographiques grecs les plus anciens que nous possédions, par un vers des « Catalogues »

1. C'est ainsi qu'il faut entendre les deux vers de Manilius, *Astronomica*, IV, 713, 714 :

Flava per ingentes surgit Germania partes,
Gallia vicino minus est infecta rubore.

Ces vers écrits dans les dernières années d'Auguste, m'ont été signalés par M. S. Reinach. Cf. Strabon, VII, 1, 2 ; éd. Didot, p. 240, l. 36-40.

2. Suétone, *Caligula*, 47. Je dois l'indication de ce texte à M. le Dr Lagneau.

d'Hésiode écrits probablement peu de temps après la fondation de Marseille vers l'an 580 avant notre ère [1]. Ce vers nous montre les Ligures occupant tout le pays où nous trouvons les Celtes au siècle suivant. Si on en croit M. Alexandre Bertrand, il n'y a pas à tenir compte de cette assertion, bien qu'elle semble confirmée par le poème dans lequel Aviénus, à la fin du IVe siècle de notre ère, a résumé les indications les plus anciennes qu'il ait pu tirer de la littérature grecque sur la géographie de l'Europe occidentale.

Sans doute, dit M. Bertrand, il y avait des Ligures sur les côtes de la Méditerranée près de l'embouchure du Rhône et dans une grande partie du bassin de ce fleuve en remontant depuis l'embouchure jusqu'à la frontière actuelle de la France et de la Suisse, peut-être s'en trouvait-il quelque part sur les côtes de la mer du Nord, mais il n'y en avait pas dans l'intérieur des terres. Il faut faire très peu de cas de ce que les Grecs ont raconté sur l'histoire et la géographie du nord-ouest avant les campagnes de César. Hérodote, vers le milieu du cinquième siècle avant J.-C., Polybe, environ trois cents ans plus tard, s'accordent pour dire que l'Europe du nord-ouest est pays inconnu [2]. Ainsi parle M. Bertrand.

Je n'ai en aucune façon l'intention d'insulter à la mémoire d'Hérodote et de Polybe; d'accord avec tous ceux qui les ont lus, je les tiens tous deux pour de grands historiens, mais, sans contester leur talent littéraire ni leur sens critique, je dis que des faits de l'ordre militaire leur avaient ôté à tous deux, sur la géographie de l'Europe du nord-ouest, un moyen d'information qui était à la disposition de leurs pré-

1. Cet ouvrage ne peut avoir été composé avant l'année 620 (Wilhelm Christ, *Geschichte der griechischen Litteratur*, p. 76), et suivant le même auteur, (*Ibid.* note 2) il est antérieur à l'*Arimaspée* d'Aristée de Proconnèse qui aurait été écrite soit pendant la 50e Olympiade (580-577 avant notre ère), soit plutôt dans la 58e (548-545). Cette seconde date est évidemment la bonne, la première est le résultat de l'omission d'un chiffre par un copiste. — Le texte du vers dont il s'agit sera donné et son importance établie plus bas dans le § 4.

2. *Nos origines. La Gaule avant les Gaulois*, 2e édition, p. 241, cf. p. 205.

décesseurs, quelle que fût l'infériorité de ceux-ci, au double point de vue de l'art d'écrire et de l'aptitude à distinguer le faux du vrai.

§ 2. *Des notions sur l'Europe du nord-ouest apportées par les Phéniciens dans le monde grec antérieurement aux guerres médiques.*

Au VIe siècle avant notre ère, cent ans avant Hérodote, quatre cents ans avant Polybe, ce n'est pas seulement par les rapports des Marseillais que les Grecs ont connu l'Europe du nord-ouest, ils ont aussi entendu les récits des navigateurs phéniciens. Dès l'époque où l'*Iliade* a été écrite, c'est-à-dire au IXe siècle environ avant J.-C., l'étain était employé chez les Grecs comme ornement des cuirasses, des boucliers, des jambières et des chars ; c'étaient des commerçants phéniciens qui l'apportaient aux Grecs et ils l'allaient chercher en Grande-Bretagne dans la région que nous appelons aujourd'hui le pays de Galles où les mines de ce précieux métal exploitées depuis si longtemps, ne sont pas encore épuisées. Le passage de l'*Odyssée* où il est question des courtes nuits de l'Europe septentrionale, a été inspiré par les conversations des Phéniciens qui avaient observé ces nuits en Grande-Bretagne, et qui en faisaient la peinture aux Grecs étonnés, quand autour du marin fraichement débarqué ceux-ci se groupaient pour voir les marchandises apportées de ce pays si lointain. La Grande-Bretagne est le pays des Lestrygons, où suivant Homère « le berger, arrivé au logis le » soir avec ses bêtes, appelle en rentrant le berger qui doit » sortir le matin, et aussitôt celui-ci part emmenant son » troupeau. Là, un homme qui ne dormirait pas, gagnerait » double salaire, l'un à la garde des vaches, l'autre à celle » des moutons argentés, tant les chemins du jour sont près » des chemins de la nuit [1]. »

1. Ἑβδομάτῃ δ' ἱκόμεσθα Λάμου αἰπὺ πτολίεθρον,

Les Lestrygons, chez lesquels la nuit est si courte sont anthropophages, suivant Homère, or, remarquons bien que beaucoup plus tard l'anthropophagie a été attribuée aux Irlandais et aux Bretons.

Dans l'*Odyssée*, un des compagnons d'Ulysse est dévoré par Antiphatès, roi des Lestrygons [1]; d'autres, frappés du harpon comme des poissons, sont enlevés du pont des navires et seront le triste repas des gigantesques sujets de ce cruel monarque [2]. De ce vieux texte poétique, passons à une époque moins ancienne et plus prosaïque : Strabon, vers l'an 19 de notre ère, sous le règne du premier successeur d'Auguste, à une époque historique s'il en fût jamais, écrit que les Irlandais sont anthropophages; anthropophages est l'expression même dont il se sert, et il ajoute que chez eux les fils croient faire une bonne œuvre en mangeant le corps de leurs pères défunts [3]. Vers la fin du IVe siècle, saint Jérôme raconte que pendant sa jeunesse, il a vu en Gaule des *Atticoti*, c'est-à-dire, ajoute-t-il, des hommes appartenant à un peuple de Grande-Bretagne, se nourrir de chair humaine. « Quand dans les forêts, » continue ce père de l'église, « ces barbares rencon-
» trent des troupeaux de cochons, de bœufs et de moutons,
» ce n'est pas à ces animaux qu'ils s'attaquent, ils coupent
» les fesses des bergers et les seins des femmes, ils n'ai-
» ment à manger que cela [4]. » Ennemis redoutables de l'em-

Τηλέπυλον Λαιστρυγονίην, ὅθι ποιμένα ποιμὴν
ἠπύει εἰσελάων, ὁ δέ τ'ἐξελάων ὑπακούει.
Ἔνθα κ'ἄυπνος ἀνὴρ δοιοὺς ἐξήρατο μισθούς,
Τὸν μὲν βουκολέων, τον δ'ἄργυρα μῆλα νομεύων.
ἐγγὺς γὰρ νυκτός τε καὶ ἤματός εἰσι κέλευθοι.

Odyssée, l. X, vers 81-86.

1. *Odyssée*, l. X, vers 114-116.

2. *Odyssée*, l. X, vers 119-124.

3. Ἀνθρωποφάγοι δὲ ὄντες, καὶ πολυφάγοι, τούς τε πατέρας τελευτήσαντας κατεσθίειν ἐν καλῷ τιθέμενοι. Strabon, l. IV, c. 5 § 4; édit. Didot, p. 167, l. 23-25. Cf. Diodore de Sicile, V, 32, 3 ; éd. Didot, t. I, p. 273.

4. Cum ipse adolescentulus in Gallia viderim Atticotos, gentem britannicam, humanis vesci carnibus; et, cum per silvas porcorum greges et armentorum pecudumque reperiant, pastorum nates et femina-

pire romain en Grande-Bretagne [1], les *Atticoti*, appelés ailleurs *Attacotti* ou *Atecotti*, venaient sur le continent s'engager au service des empereurs, et soumis à la discipline romaine, ils formaient plusieurs corps de troupes auxiliaires. Au temps où vivait saint Jérôme un de ces corps de troupes auxiliaires tenait garnison en Illyrie [2], un autre en Italie [3], deux enfin faisaient leur service en Gaule, c'étaient les *Atecotti honoriani seniores* et les *Atecotti juniores gallicani* [4]. Ce sont probablement ceux-ci que saint Jérôme a vus en Gaule pendant sa jeunesse ; ils étaient chargés de maintenir l'ordre, et, ce qui les rendait plus terribles, le bruit était répandu qu'ils mangeaient les gens. Environ onze siècles plus tôt, les Phéniciens, qui avaient le monopole du commerce entre la Grande-Bretagne et les habitants des côtes de la Méditerranée, attribuaient aussi l'anthropophagie aux habitants de cette île lointaine; l'accord entre ces Phéniciens et la doctrine courante romaine des premiers siècles après Jésus-Christ pour attribuer l'anthropophagie aux habitants des Iles Britanniques n'est pas un simple effet du hasard, il est la conséquence, ou d'un usage antique chez ces peuples, ou d'une croyance populaire enracinée chez leurs voisins. La concordance entre Homère, Strabon et saint Jérôme sur l'anthropophagie dans les Iles Britanniques confirme l'identification des courtes nuits des Lestrygons homériques avec les courtes nuits du nord de la Grande-Bretagne.

rum papillas solent abscindere et has solas ciborum delicias arbitrari. *Adversus Jovinianum*, II, § 7. Migne, *Patrologia latina*, t. XXIII, col. 296 A. les mss. offrent, acc. pluriel, outre *Atticotos* la variante *Aticotos*. Cf. *Atticotorum*, epistula 69, § 3, *Patrologia latina*, t. XXII, col. 656. Ammien Marcellin paraît avoir écrit *Attacotti*, l. 26, c. 4, § 5 et l. 28, c. 8, § 5; édition donnée chez Teubner par Gardthausen, t. II, p. 71, l. 2, et p. 112, l. 8. On trouve la variante *Atecotti* dans la *Notitia dignitatum*.

1. Voir les deux passages d'Ammien Marcellin cités dans la note précédente.

2. *Notitia dignitatum orientis*, c. 8 § 1; édit. Böcking, t. I, p. 35.

3. *Notitia dignitatum occidentis*, c. 7, § 1; édit. Böcking, t. II, p. 33, l. 26.

4. *Notitia dignitatum occidentis*, c. 7; édit. Böcking, t. II, p. 35, l. 24, 28.

Ainsi, la notion des courtes nuits, qui distinguent l'été sur les côtes septentrionales de la Grande-Bretagne, avait pénétré dans le monde grec à l'époque où fut écrit l'épisode des Lestrygons et où cet épisode pénétra dans la légende de l'Odyssée, or cette notion était arrivée chez les Grecs par l'entremise des navigateurs phéniciens. Ces navigateurs avaient apporté aux Grecs une autre doctrine géographique; c'est que l'étain provenait d'un groupe d'îles, les Cassitérides aujourd'hui les Iles Britanniques, et que ce groupe d'îles était situé à l'extrême nord-ouest dans une mer extérieure, dont la conception s'opposait à la conception de la mer intérieure ou Méditerranée. Pour ôter aux Grecs l'envie d'aller, en rivaux, sur cette mer extérieure s'emparer du commerce lucratif que faisaient sur ses côtes les navires venus de Sidon, de Tyr et de Carthage, les Phéniciens présentaient aux Grecs un tableau effrayant des dangers auxquels les navigateurs y étaient exposés. A ce tableau est empruntée l'anthropophagie des Lestrygons. « La mer extérieure, » disaient aussi les Phéniciens aux Grecs, « est si vaste que les navires » n'en peuvent atteindre l'extrémité; les écueils, les ro- » chers, les animaux féroces y sont bien plus dangereux que » ceux de toute autre mer. » Ces récits avaient trouvé en Grèce un écho si puissant qu'il retentissait encore quand, au IIIe siècle avant notre ère, l'invasion celtique vint terrifier la Grèce : on dit alors que les Celtes arrivaient des côtes de cette mer redoutable; un historien grec de ce temps, probablement Jérôme de Cardie, reproduisit la peinture phénicienne des périls de cette mer inconnue, et de son livre aujourd'hui perdu, cette peinture a pénétré, sous une forme probablement réduite, en un des passages consacrés aux Celtes dans la description de la Grèce que nous devons à Pausanias [1].

1. Οἱ δὲ Γαλάται οὗτοι νέμονται τῆς Εὐρώπης τὰ ἔσχατα ἐπὶ θαλάσσῃ πολλῇ καὶ ἐς τὰ πέρατα οὐ πλωίμῳ· παρέχεται δὲ ἄμπωτιν καὶ ῥαχίαν καὶ θηρία οὐδὲν ἐοικότα τοῖς ἐν θαλάσσῃ τῇ λοιπῇ. Pausanias, l. 1, c. 3 § 6; édit. Didot, p. 5, l. 21-24.

L'épisode des Lestrygons a été certainement écrit antérieurement à l'année 700 avant notre ère : à cette date aucun Grec n'était encore sorti de la Méditerranée; vers l'an 640, Colaïos de Samos, poussé par la tempête, arriva jusques à Cadix, alors appelé Tartessos [1], il fit donc pour les Grecs la découverte de l'Océan Atlantique, mais il ne dépassa pas Cadix, et aucun navigateur grec n'alla plus loin dans cette direction jusqu'au IVe siècle, où le Marseillais Pythéas, contemporain d'Alexandre le Grand, fit son fameux voyage sur les côtes occidentales de la Gaule, en Grande-Bretagne et sur les côtes méridionales de la mer du Nord : le voyage merveilleux de ce modeste et hardi savant fut au moins aussi fécond en découvertes géographiques que les victoires du conquérant macédonien.

Pythéas remplaça par des descriptions précises les indications un peu confuses dont ses compatriotes avaient dû se contenter jusque-là. Dans le monde grec du VIe siècle avant notre ère, on ne connaissait la géographie physique et l'ethnographie de l'Europe du nord-ouest que grâce aux récits des navigateurs phéniciens, contrôlés et complétés dans une certaine mesure en ce qui concerne la région centrale depuis l'an 600 par les Grecs de Marseille dont les relations commerciales pouvaient à l'aide du Rhône s'étendre jusqu'à la Suisse moderne. Mais il ne faut pas s'exagérer la défectuosité de ces informations phéniciennes et marseillaises. Quoique les récits phéniciens fussent très vagues et même peut-être sur certains points mensongers, ils contenaient incontestablement un certain nombre de notions exactes ; nous avons déjà parlé de la mer extérieure et des iles Cassitérides, d'où provenait l'étain. N'oublions pas les Ligures dont le domaine septentrional sur les côtes de la Mer du Nord à la fin de la période hésiodique, vers l'an 580 avant notre ère, n'a pu être connu des Grecs que par l'entremise des Phéniciens. Grâce à cette entremise,

1. Hérodote, l. IV, c. 152.

la science grecque du vi[e] siècle pouvait, bien qu'indirectement, atteindre du regard les Iles Britanniques, patrie de l'étain, et les côtes aujourd'hui hollandaises de la mer du Nord, où alors se recueillait l'ambre si recherché comme parure.

Mais au commencement du v[e] siècle la guerre médique éclata : les Phéniciens, dont le territoire était tombé sous la domination des Perses, durent prendre part à cette guerre comme adversaires des Grecs ; les colonies occidentales de la Phénicie, Carthage, Cadix et les autres, obéirent au mot d'ordre que donna Tyr, leur métropole, devenue sujette des Perses. Aux relations pacifiques des Grecs avec les Phéniciens, succéda une guerre implacable que la fondation des colonies grecques de Gaule et d'Espagne après celles de Sicile, avait préparée un siècle plus tôt en donnant aux commerçants phéniciens des rivaux dans la portion occidentale du bassin de la Méditerranée : on ne vit plus aborder dans les ports de la Grèce les navires phéniciens qui allaient chercher l'étain en Grande-Bretagne et l'ambre sur les côtes de la mer du Nord entre l'embouchure du Rhin et l'embouchure de l'Elbe; il devint impossible aux Grecs de contrôler par des témoignages nouveaux les indications données par leurs auteurs du vi[e] siècle sur les îles Cassitérides et sur la mer extérieure ; le jour un peu vague, que les récits phéniciens complétés par les rapports marseillais répandaient sur ces contrées lointaines, fit place à une nuit sombre, comme lorsque le soir, dans un cours public, le professeur après avoir complété ses descriptions en projetant, à l'aide d'une lumière artificielle des images sur un pan de mur, perd tout d'un coup l'appui que ces images apportaient à sa parole : un accident imprévu plonge la salle dans les ténèbres. Quand Hérodote voulut soumettre à sa critique les notions géographiques acceptées par ses prédécesseurs sur l'Europe du nord-ouest, sur la mer qui aurait baigné ses côtes, sur le groupe d'îles d'où serait provenu l'étain, il ne trouva personne qui eût

vu ni cette mer ni ces îles, il en conclut que ni cette mer, ni ces îles n'existaient [1].

§ 3. *Les Grecs de Marseille au* VI[e] *siècle se servent de termes mythologiques pour exprimer des faits réels qui appartiennent à la géographie de l'Europe du centre et du nord-ouest. Critique de ce procédé par Hérodote* [2].

Deux autres détails montrent combien la connaissance de l'Europe du nord-ouest s'était obscurcie chez les Grecs, au temps d'Hérodote, c'est-à-dire au milieu du v[e] siècle avant notre ère. La mythologie grecque parlait d'une chaîne de montagnes fabuleuse qu'on appelait les monts Ripes ou Ripées; à cette chaîne de montagnes faisait pendant un fleuve également fabuleux, l'Eridan. Le nom des monts Ripées doit sa naissance, non pas à l'observation géographique, mais à l'imagination poétique des Grecs; il y a chez Homère une formule deux fois répétée : « par l'impétuosité de Borée fils de l'air : »

ὑπὸ ῥιπῆς αἰθρηγένεος Βορέαο [3].

Le génitif ionien ῥιπῆς se prononçait en dorien ῥιπᾶς. De là au VII[e] siècle avant J-C., les deux vers où à Sparte Alcman transforme ce génitif singulier en un nom de montagne au nominatif du même nombre « Ripas, montagne riche en forêts, poitrine de la nuit noire : »

1. Οὔτε νήσους οἶδα Κασσιτερίδας ἐούσας, ἐκ τῶν ὁ κασσίτερος ἡμῖν φοιτᾷ.... Τοῦτο δὲ οὐδενὸς αὐτόπτεω γενομένου δύναμαι ἀκοῦσαι τοῦτο μελετέων ὅκως θάλασσά ἐστι τὰ ἐπέκεινα τῆς Εὐρώπης. Hérodote, III, 115. Éd. Didot, p. 169, l. 43-49.

2. Le sujet traité dans ce paragraphe a déjà été étudié dans le tome I du présent ouvrage, p. 232 et suivantes. Les critiques dont notre doctrine a été l'objet nous obligent à nous en occuper de nouveau, mais à un point de vue différent.

3. *Iliade*, l. XV, vers 171; l. XIX, v. 358.

Ῥίπας, ὄρος ἀνθέον ὕλᾳ,
νυκτὸς μελαίνας στέρνον [1].

Au v[e] siècle le Ῥίπας d'Alcman devient à Athènes l'accusatif d'un nominatif pluriel Ῥῖπαι. Le génitif de ce nominatif apparaît chez Sophocle, *Œdipe à Colone,* vers 1248 : le chœur chante les malheurs qui frappent l'homme ; les uns viennent du couchant, les autres du levant ; les uns arrivent du midi, les autres, du nord appelé poétiquement « les Ripes nocturnes : »

αἱ δὲ νυχιᾶν ἀπὸ Ῥιπᾶν.

Œdipe à Colone a été pour la première fois représenté en 402, c'est-à-dire au moins trente ans après la rédaction du livre IV des *Histoires* d'Hérodote dont nous allons bientôt exposer la doctrine, mais la formule dont se sert ici le poète est l'expression d'une doctrine géographique bien antérieure à l'époque où vivait Hérodote, 480-425. On avait conçu d'abord vaguement les Ripes comme des montagnes septentrionales, on les confondait avec les Balkans que l'on connaissait fort mal, puis on les éloigna. Quand au vi[e] siècle, grâce aux Grecs de Marseille, une certaine notion de l'Europe centrale s'établit chez les Grecs, de Grèce et d'Asie, on sut que dans cette région se trouvait un système de montagnes : — Alpes, Forêt noire, montagnes de Bohême, Carpathes, — où les principaux fleuves d'Europe avaient leurs sources, et on transporta à ces montagnes le nom de monts Ripes ou Ripées. Le nom de Borée, vent du nord, resta comme dans l'*Iliade,* associé au mot Ripe, ῥιπή. Seulement ῥιπή, nom commun dans l'*Iliade* où il veut dire « impétuosité, » était devenu nom propre et désignait une chaîne de montagnes. C'était de ces montagnes que Borée soufflait le froid sur les pays du sud ; au delà de ces montagnes habitaient les Hyperboréens, d'abord peuple fabuleux, mais dont le nom désigne les Celtes

1. Th. Bergk, *Anthologia lyrica,* 2[e] éd., p. 355.

dans les textes géographiques grecs du VIe siècle, du Ve siècle et même du IVe avant notre ère. Au IVe siècle Héraclide de Pont écrivait dans son *Traité de l'âme* : « Suivant un récit » qui m'est venu d'occident, une armée, arrivant du pays » des Hyperboréens, aurait pris une ville grecque appelée » Rome et située là-bas près de la grande mer [1]. » La grande mer ici c'est la Méditerranée, grande par opposition à la mer Egée, à la mer Ionienne, au Pont-Euxin. Dans ce passage d'Héraclide, il s'agit de la prise de Rome par les Gaulois en 390.

Au VIe siècle les Hyperboréens ou Celtes habitaient à la source du Danube ou *Istros* et dans le bassin du Rhin. Ils s'étendaient au nord-ouest sur le continent jusqu'au Pas-de-Calais où ils atteignaient la mer extérieure et d'où ils ont été conquérir les Iles Britanniques avant d'aller s'établir dans les bassins de la Seine, de la Loire et du Rhône. L'auteur le plus ancien, chez lequel nous trouvions déterminées à la fois la limite méridionale et la limite septentrionale des Hyperboréens est Damaste de Sigée, auteur du Ve siècle, peut-être contemporain d'Hérodote, peut-être un peu postérieur; en tout cas, il défend l'ancienne doctrine contre le scepticisme négatif du grand écrivain d'Halicarnasse : il parle des « monts » Ripées du haut desquels souffle Borée, et que la neige ne » quitte jamais [2] ; » il a par conséquent entendu parler des glaciers des Alpes, et il les comprend dans les monts Ripées; « enfin, » ajoute-t-il, « au delà de ces montagnes habitent » les Hyperboréens qui vont jusqu'à l'autre mer » εἰς τὴν ἑτέραν θάλασσαν [3]; il dit « l'autre mer » par opposition à la Méditerranée. Il dit « l'autre mer, » parce qu'il veut parler

1. Στρατὸς ἐξ Ὑπερβορέων ἐλθὼν ἔξωθεν ᾑρήκοι πόλιν Ἑλληνίδα Ῥώμην ἐκεῖ που κατῳκημένην περὶ τὴν μεγάλην θάλασσαν. Héraclide de Pont, cité par Plutarque, *Camille*, 22, 2 ; édition Didot, p. 167, l. 14-7. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. II, p. 199, col. 1, note 1.

2. Τὰ Ῥίπαια ὄρη, ἐξ ὧν τὸν Βορέαν πνεῖν, χιόνα δὲ αὐτὰ μήποτε ἐλλείπειν. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. II, p. 65, Fragment 1.

3. Ὑπὲρ δὲ τὰ ὄρη ταῦτα Ὑπερβορέους καθήκειν εἰς τὴν ἑτέραν θάλασσαν. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. II, p. 65, Fragment 1.

d'une mer véritablement observée, — observée par les Phéniciens, — et non plus de ce fabuleux Océan qu'ont chanté les poètes.

La notion de cette mer, confondue avec l'Océan mythologique par les auteurs de la littérature homérique, se trouvait déjà dans le monde grec au VIe siècle, c'est-à-dire quand, vers 580, Aristée de Proconnèse écrivait son *Arimaspée*; il y parlait des Hyperboréens « qui touchent la mer, » **κατήκοντας ἐπὶ θάλασσαν.** [1] Remarquez-le bien : « la mer » et non l'Océan. L'association des Hyperboréens avec les monts Ripées, leur limite méridionale non seulement suivant Damaste de Sigée mais aussi suivant Hellanique de Lesbos son contemporain, 482-397, [2] se trouve déjà un peu avant le milieu du ve siècle dans le *Prométhée délivré* d'Eschyle, 525-456; cette tragédie mettait la source du Danube dans les monts Ripées et chez les Hyperboréens [3]; cette doctrine géographique est celle de Pindare, 523-448, contemporain d'Eschyle par conséquent, et mort, comme lui, avant la rédaction des histoires d'Hérodote; voici comment Pindare s'exprime dans une de ses odes : « Exécutant les préceptes primitifs d'Héraclès, » un Etolien, juste juge des Hellènes, met du haut de son » siège autour de la chevelure du vainqueur, le vert ornement d'olivier qu'autrefois le fils d'Amphytrion apporta » des sources ombragées de l'*Istros* pour donner le souvenir » le plus beau des luttes Olympiques. C'était la parole persuasive d'Héraclès qui avait obtenu ce présent des Hyperboréens, ce peuple qui adore Apollon [4]. »

1. Hérodote, l. IV, c. 13. Édition Didot, p. 188, l. 25, 26.

2. Ἑλλάνικος ἐν ταῖς ἱστορίαις ἔφη τοὺς Ὑπερβορέους οἰκεῖν ὑπὲρ τὰ Ῥίπαια ὄρη. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 58, Fragment 96.

3. Τὸν Ἴστρον φησὶν ἐκ τῶν Ὑπερβορέων καταφέρεσθαι, καὶ τῶν Ῥιπαίων ὀρῶν, οὕτω δὲ εἶπεν ἀκολουθῶν τῷ Αἰσχύλῳ ἐν λυομένῳ Προμηθεῖ. Scholie d'Apollonios de Rhodes, IV, 284. Eschyle de Didot, p. 192, fr. 73.

4. *Olympiques*, III, vers 11-16, sont à noter surtout les vers 14 et 16 :

Ἴστρου ἀπὸ σκιαρᾶν παγᾶν ἔνεικεν Ἀμφιτρυωνιάδας.
δᾶμον Ὑπερβορέων πείσαις Ἀπόλλωνος θεράποντα λόγῳ.

édition Teubner-Schneidewin, p. 21.

Il y a dans ces vers de Pindare une confusion : le poète considère comme identiques le grand fleuve *Istros* que nous appelons Danube et qui se jette dans la mer Noire, et une rivière d'Istrie, probablement le Quieto, qui se jette dans l'Adriatique au sud de Trieste. Cette rivière serait un bras du grand fleuve de l'Europe centrale : l'olivier croît naturellement en Istrie sur les bords du Quieto; il ne vient pas sur les bords du Danube. Pindare n'est pas le seul auteur de l'antiquité qui ait cru que le Danube, outre ses embouchures dans la mer Noire, en avait une dans l'Adriatique; c'est au IVe siècle la doctrine de Théopompe [1] et du périple de Scylax [2], au IIIe siècle celle d'Eratosthènes [3] et d'Apollonios de Rhodes [4], au IIe siècle celle d'Hipparque [5]. Enfin au Ier siècle avant notre ère cette doctrine a pénétré dans le traité apocryphe ***De mirabilibus auscultationibus*** qu'on imprime dans les éditions d'Aristote [6].

1. Θεόπομπος... λέγει... τὸν Ἴστρον ἑνὶ τῶν στομάτων εἰς τὸν Ἀδρίαν ἐμβάλλειν. Strabon, l. VII, c. 5, § 9 ; édition Didot, page 263, l. 22-31.

2. Μετὰ δὲ Ἐνέτους εἰσὶν Ἴστρος ἔθνος καὶ ποταμὸς Ἴστρος. Οὗτος ὁ πόταμος καὶ εἰς τὸν Πόντον ἐκβάλλει. *Geographi graeci minores*, t. I, p. 26.

3. Strabon, l. VII, c. 5, § 9; page 263, l. 31; cf. l. I, c. 3, § 15, page 47, l. 37-40. Cf. Berger, *Die geographischen Fragmente der Eratosthenes*, p. 347-350.

4. Ἴστρον μιν καλέοντες ἑκὰς διετεκμήραντο·
ὅς δή τοι τείως μὲν ἀπείρονα τέμνετ' ἄρουραν
Εἷς οἶος· πηγαὶ γὰρ ὑπὲρ πνοιῆς Βορέαο
Ῥιπαίοις ἐν ὄρεσσιν ἀπόπροθι μορμύρουσιν.
Ἀλλ' ὁπόταν Θρῃκῶν Σκυθέων τ' ἐπιβήσεται οὔρους
ἔνθα διχῇ τὸ μὲν ἔνθα μετ' Ἰονίην ἅλα βάλλει
τῆλ' ὕδωρ.....

Argonautiques, l. IV, v. 284-290.

5. Ὁ Πόντος τῷ Ἀδρίᾳ σύρρους ἂν ὑπῆρξε κατά τινας τόπους ἅτε δὴ τοῦ Ιστρου ἀπὸ τῶν κατὰ τὸν Πόντον τόπων σχιζομένου καὶ ῥέοντος εἰς ἑκατέραν τὴν θάλατταν. Strabon l. I, c. 3, § 15, page 47, l. 39-42.

6. Φασὶ δὲ καὶ τὸν Ἴστρον ῥέοντα ἐκ τῶν Ἑρκυνίων καλουμένων δρυμῶν σχίζεσθαι, καὶ τῇ μὲν εἰς τὸν Πόντον ῥεῖν, τῇ δ' εἰς τὸν Ἀδρίαν ἐκβάλλειν. c. 105. édition Didot, t. IV, p. 93, l. 8-10. On trouve la même doctrine chez Scymnus de Chio, vers 773-776 :

......Ἴστρος ὁ ποταμός·
κατέρχετ' ἀπὸ τῶν ἑσπερίων οὗτος τόπων

Le Danube avait, croyait-on, sa source dans les monts Ripes ou Ripées et une embouchure en Istrie au fond de l'Adriatique; donc les monts Ripes ou Ripées étaient situés au moins en partie au nord de l'Italie. Dans ces monts étaient compris les Alpes, suffisamment indiquées du reste par les neiges éternelles que Damaste de Sigée place au sommet des Ripées [1].

Ce qui aussi est important pour nous, c'est que suivant Pindare, qui s'accorde clairement avec Damaste de Sigée la source du Danube est située chez les Hyperboréens et que par conséquent la Forêt Noire, pour parler notre langue, est placée chez eux. Les monts Ripées identiques à la Forêt Noire sont chez les Hyperboréens, les monts Ripées identiques aux Alpes sont la limite méridionale des Hyperboréens. Hérodote trouva ridicule cette vieille géographie. L'emploi de termes fabuleux dans la géographie, lui semblait un indice infaillible d'erreur : « Ni les Scythes, » disait-il, « ni aucun de leurs » voisins, ne savent ce que c'est que les Hyperboréens; [2] si, » ajoute-t-il, « il y a des Hyperboréens, c'est-à-dire des gens » qui habitent au delà du vent du nord, pourquoi n'y aurait- » il pas des Hypernotiens, c'est-à-dire des gens qui habitent » au delà du vent du midi [3]? » Il ne daigne même pas prononcer le nom des monts Ripes ou Ripées.

La méthode qu'Hérodote applique aux travaux de ses prédécesseurs sur l'Europe du nord-ouest est des plus dangereuses : examinons le résultat où nous conduirait la négation des faits géographiques désignés par un nom propre dont une doctrine fausse est l'origine.

A la fin du xv[e] siècle, Christophe Colomb, abordant en

τὴν ἐκβολὴν πέντε στόμασι ποιούμενος·
καὶ δυσὶ δὲ ῥεῖ σχιζόμενος εἰς τὸν Ἀδρίαν.

Geographi graeci minores, t. I, p. 227.

1. Voir plus haut, p. 20, note 2.

2. Ὑπερβορέων δὲ περὶ ἀνθρώπων οὔτε τι Σκύθαι λέγουσι οὔτε τινὲς ἄλλοι τῶν ταύτῃ οἰκημένων. Hérodote, l. IV, c. 32. Édition Didot, p. 193, l. 3, 4.

3. Εἰ δὲ εἰσί τινες Ὑπερβόρεοι ἄνθρωποι, εἰσὶ καὶ Ὑπερνότιοι ἄλλοι. Hérodote, l. IV, c. 36. Édition Didot, p. 194, l. 18, 19.

Amérique, a cru arriver dans l'Inde de la carte dressée par Ptolémée treize siècles avant lui; il a appelé Indiens les habitants sauvages de ce pays nouveau; on n'a cessé de répéter après lui cette dénomination inexacte, et nos cartes nous montrent encore dans le vaste territoire occupé par les Etats-Unis d'Amérique un territoire indien. Appliquons la méthode d'Hérodote, nous dirons : il n'y a d'Indiens que dans l'Inde, par conséquent, tout ce qu'on raconte des Indiens d'Amérique est imaginaire, et le territoire indien aux Etats-Unis n'existe pas.

De l'hypothèse erronée de Christophe Colomb, qui, bien que reconnue fausse, persiste dans la langue géographique de notre temps, passons à une autre doctrine également dépourvue de valeur subjective et qui cependant a eu dans la langue géographique une longue fortune : une croyance antique est que la terre est un vaste plateau surmonté par la voûte céleste : cette voûte est supportée par des colonnes qui s'élèvent aux extrémités de la terre; le soleil passe entre les colonnes orientales, quand à son lever il vient éclairer la terre; il passe entre les colonnes occidentales quand, le soir venu, cet astre divin arrivé au terme de son rapide et fatigant voyage, va, comme les hommes, prendre dans son lit, un repos que certes il mérite bien. La croyance à ces colonnes est commune aux Sémites et aux Grecs : il en est question dans la Bible; Job parle des colonnes du ciel qui tremblent à un signe de Dieu [1]: dans la littérature grecque, leur nom le plus ancien est κίονες, il en est question chez Homère, Hésiode et Eschyle ; l'*Odyssée* mentionne les longues colonnes qui maintiennent tout autour et le ciel et la terre [2]. Ce fut à une de ces colonnes que la vengeance de Zeus enchaina le Prométhée d'Hésiode. Cette colonne, κίων,

1. Columnae caeli contremiscunt et pavent ad nutum ejus. Job, XXVI, 11.

2. . . . . Κίονας. . . . .
μακρὰς αἳ γαῖάν τε καὶ οὐρανὸν ἀμφὶς ἔχουσιν
Odyssée, I, 53, 54.

tout en conservant ce nom est transformée par la poésie grecque en un personnage vivant qui de sa tête et de ses mains infatigables soutient le ciel à l'extrême occident et qui s'appelle Atlas, c'est-à-dire « celui qui supporte de compagnie[1]; » Atlas, caryatide animée, et masculine, est un doublet de κίων « colonne. » Le mythe anthropomorphique d'Atlas connu avant Hésiode par Homère[2], apparait aussi dans le *Prométhée* d'Eschyle[3]. Le grand critique Hérodote a lui-même accepté cette légende, mais en la traitant par le procédé dont on attribue l'invention à Evhémère postérieur d'un siècle. Il y a en Afrique suivant Hérodote une montagne qui s'appelle Atlas ; c'est un rocher de forme ronde, tellement haut que le regard n'en atteint pas le sommet, et les habitants du pays disent que c'est la colonne, κίονα, du ciel[4]. Or, remarquons bien ceci : Atlas est un mot grec; il n'y a pas plus d'Atlas en Afrique que d'Indiens en Amérique, cependant la puissance de la tradition mythologique est si grande, l'autorité d'Hérodote si haute que Strabon a conservé le nom d'Atlas à une montagne réelle d'Afrique dont il cite le nom indigène[5]; la routine a une force telle que nous, dix-huit siècles après Strabon, nous donnons encore le nom d'Atlas à la prin-

1. Ἄτλας δ' οὐρανὸν εὐρὺν ἔχει κρατερῆς ὑπ' ἀνάγκης
. . . .
ἑστηὼς κεφαλῇ τε καὶ ἀκαμάτῃσι χέρεσσι.
Ταύτην γάρ οἱ μοῖραν ἐδάσσατο μητίετα Ζεύς.
Δῆσε δ' ἀλυκτοπέδῃσι Προμηθέα ποικιλόβουλον
δεσμοῖς ἀργαλέοισι μέσον διὰ κίον' ἐλάσσας.

Théogonie, vers 517-522. Fick, *Die griechischen Personen-namen*, p. 145.

2. Ἔνθα μὲν Ἄτλαντος θυγάτηρ, δολόεσσα Καλυψώ,

Odyssée, VII, vers 245. Cf. I, vers 52.

3. . . . Ἄτλαντος ὃς πρὸς ἑσπέρους τόπους
ἕστηκε κίον' οὐρανοῦ τε καὶ χθονός.

Eschyle, *Prométhée*, vers 348-349, édition Didot, p. 9.

4. Οὔρος τῷ οὔνομά ἐστι Ἄτλας. Ἔστι δὲ στεινὸν καὶ κυκλοτερὲς πάντῃ, ὑψηλὸν δὲ οὕτω δή τι λέγεται, ὡς τὰς κορυφὰς αὐτοῦ οὐκ οἷά τε εἶναι ἰδέσθαι· οὐδέκοτε γὰρ αὐτὰς ἀπολείπειν νέφεα οὔτε θέρεος οὔτε χειμῶνος· τοῦτον κίονα τοῦ οὐρανοῦ λέγουσι οἱ ἐπιχώριοι εἶναι. Hérodote, l. IV, c. 184. Teubner, p. 373.

5. Strabon. l. XVI, c. 3, § 2, édition Didot, p. 700, 701.

cipale chaine de montagnes de l'Algérie. Si je raisonnais comme l'a fait Hérodote à propos des Hyperboréens et des monts Ripées, je dirais que cette chaine de montagnes n'existe pas.

Deux des colonnes mythiques qui supportent le ciel à l'extrémité du monde ont pénétré dans la légende d'Hèraclès, l'Hercule romain, une des personnifications du soleil : quand Hèraclès fit son voyage aux enfers, quand, pour employer la langue homérique, il fut envoyé par Zeus « dans le » royaume d'Aïdès, aux portes solides pour tirer de l'Erèbe, » le chien du terrible Aïdès [1], » il se dirigea vers l'occident et passa entre deux des colonnes mythiques qui soutiennent le ciel au bout de la terre : ces colonnes étaient considérées comme l'extrémité du monde; parler des colonnes d'Hèraclès, c'était dire le point le plus éloigné où homme vivant puisse atteindre, ainsi Pindare, dans la première moitié du v[e] siècle, chantant le triomphe du thébain Mélissos aux jeux Isthmiques, dit que la gloire des Cléonymides est allée de leur patrie jusques aux colonnes d'Hèraclès[2]. Suivant Platon, qui écrivait environ un siècle après Pindare, dans la première moitié du IV[e] siècle, la terre habitée s'étend du Phase aux colonnes d'Hèraclès [3].

Or dès le septième siècle Colaïos de Samos était parvenu à Cadix : les colonnes théoriques d'Hèraclès, limite extrême de la terre habitée, étaient donc dès le septième siècle au delà c'est-à-dire à l'ouest de Cadix ; cela n'empêcha pas le succès de la méthode dite d'Evhémère, quand on imagina d'appeler colonnes d'Hercule les deux rochers, l'un africain, l'autre européen situés en deçà, c'est-à-dire à l'est de Cadix et entre lesquels s'ouvre le détroit connu dans la géographie moderne sous le nom de détroit de Gibraltar.

1. *Iliade*, l. VIII, vers 367, 368.

2. Οἴκοθεν στάλαισιν ἅπτοντ' Ἡρακλείαις, *Isthmiques*, III, 25, édition Schneidewin, t. I, p. 246.

3. Ἡμᾶς οἰκεῖν τοὺς μέχρι Ἡρακλείων στηλῶν ἀπὸ Φάσιδος. *Phédon*, dans le Platon de Didot, t. I, p. 86, l. 3, 4.

Cette déformation de la légende primitive était déjà accomplie, lorsque dans la seconde moitié du IVe siècle à l'époque où Alexandre le Grand monta sur le trône, le texte que nous avons du périple de Scylax fut rédigé [1]. De ce que le périple de Scylax et bien d'autres géographes après lui, se sont servis d'une expression mythologique pour désigner un fait réellement observé et qui appartient à la géographie physique, nous ne pouvons conclure que, sur ce point, leur œuvre géographique doive être reléguée dans le domaine de la fable [2].

Le fleuve Eridan donne lieu à une observation identique : Eridan, veut dire : don du matin [3], c'est la lumière du jour; elle marche du levant au couchant comme un fleuve majestueux. Le fleuve Eridan, « aux tourbillons profonds » fait son apparition dans la *Théogonie* d'Hésiode [4]; il y est associé à plusieurs cours d'eau qui appartiennent à la géographie réelle, comme le Nil et l'*Istros* ou Danube, c'est déjà de l'évhémérisme. La légende des Argonautes, telle qu'elle a été ar-

1. Ἀπὸ Ἡρακλείων στηλῶν τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ ἐμπόρια πολλὰ Καρχηδονίων. *Périple de Scylax* § 1. *Geographi, Graeci minores*, t. I, p. 16. Cf. § 111, 112. *Ibid.* p. 92-93. A comparer Aristote, *Meteorologica*, l. I. c. 13, § 19 : Ταρτησσός· οὗτος μὲν οὖν ἔξω στηλῶν. Édit. Didot, t. III, p. 569, l. 46.

2. Une colonne semblable à celles d'Hercule et située plus au nord, στήλη βόρειος, se trouvait chez les Celtes.

Τούτων δὲ κεῖται λεγομένη τις ἐσχάτη
στήλη βόρειος· ἔστι δ' ὑψηλὴ πάνυ
εἰς κυματῶδες πέλαγος ἀνατείνουσ' ἄκραν.

Scymnus de Chio, vers 188-190. *Geographi graeci minores* de Didot, t. I, p. 202. Cette colonne est, comme les colonnes d'Hercule, une création de la mythologie, quoi qu'en ait pu dire le très savant mais un peu naïf Letronne, qui n'a pas compris comment en géographie la mythologie a précédé la science, ou si l'on veut, comment la théorie fantaisiste a devancé l'expérience. — Les colonnes du sud-est sont mentionnées d'après Ephore par Pline, l. VI, § 36 ; Cf. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 261, fr. 96 a : Ephorus auctor est a Rubro Mari navigantes non posse propter ardores ultra quasdam columnas (ita appellantur parvae insulae) provehi. Ces colonnes méridionales sont comme les premières d'origine mythologique. Elles étaient situées chez les Indous : d'autres devaient se trouver au nord-est chez les Scythes.

3. Δάνος veut dire « don » et aussi « prêt. » *Thesaurus linguae graecae*, édition Didot, t. II, col. 897.

4. Ἠριδανὸν βαθυδίνην. Hésiode, *Théogonie*, vers 338.

rangée par Apollonios de Rhodes, au III[e] siècle avant notre ère, complète l'application de la méthode dite évhémériste en faisant du Rhône un des bras de l'Eridan. Apollonios est sur ce point l'écho d'une doctrine géographique bien plus vieille que lui. D'après la géographie la plus ancienne des Grecs, au VI[e] siècle, l'Istros par un bras verse ses eaux dans la mer Adriatique, et par un autre les répand dans la mer Noire; l'Eridan a aussi deux bras : l'un, sous le nom de Rhône, se jette dans la Méditerranée [1], l'autre se jette dans l'Océan près des îles Electrides [2]; ce second bras est le Rhin. Apollonios de Rhodes dans sa description de l'occident, puisée en partie à des sources plus anciennes que lui, en partie à des documents géographiques contemporains, juxtapose le nom nouveau des Celtes aux vieux noms des Hyperboréens et des Ligures, il substitue aux monts Ripées le rocher Hercynios[3]. Du Rhin il ne dit pas le nom : ce nom manquait dans les documents qu'il avait sous les yeux, mais il est clair que le bras septentrional de son Eridan est le Rhin, le Rhin dont Aristote n'a point parlé[4], le Rhin dont Pythéas de Marseille a le premier fait connaître le nom aux Grecs[5]; la source du Rhin est près de celle du Rhône d'où la confusion des deux sources dans la géographie grecque du VI[e] siècle. Le Rhin avait alors une partie de son cours chez les Celtes, que la géographie grecque du VI[e] siècle appelait Hyperboréens; près de son embouchure étaient les îles aujourd'hui hollandaises dites alors par les Grecs Electrides, parce que sur leurs côtes les Phéniciens recueillaient l'ἤλεκτρον que nous appelons ambre. Les Grecs du VI[e] siècle nommaient donc Eridan le grand fleuve qui sous l'empire romain sépara de la Gaule la Germanie barbare.

1. *Argonautiques*, IV, 627, 628; cf. ci-dessus, t. I, p. 340, note 1.

2. ...... ὄφρ' ἱερὴν Ἠλεκτρίδα νῆσον ἵκοντο
ἀλλάων ὑπάτην, ποταμοῦ σχεδὸν Ἠριδανοῖο.

Argonautiques, IV, 505, 506; cf. ci-dessus, t. I, p. 334, note 1.

3 *Argonautiques*, l. IV, vers 640.

4. Le traité *De mirabilibus auscultationibus*, est apocryphe.

5. Πυθέας... τὰ πέραν τοῦ Ῥήνου τὰ περὶ Σκυθῶν πάντα κατεψεῦσθαι τῶν τόπων, Strabon, l. I, c. 4, § 3, édition Didot, page 53, l. 1, 2.

Mais Hérodote a rayé de sa géographie l'Eridan, comme les Hyperboréens, comme les monts Ripées, comme les îles Cassitérides. « Je n'admets pas », dit-il, « qu'il y ait un fleuve » appelé Eridanos par les barbares, que ce fleuve se jette » dans une mer au nord d'où nous viendrait, dit-on, l'ambre; » je ne connais pas plus les îles Cassitérides, d'où nous viendrait l'étain; il est évident que le mot Eridanos est grec et » non barbare; il a été fabriqué par quelque poète, et malgré » mes recherches je n'ai pu trouver aucun témoin oculaire » qui ait pu m'attester l'existence d'une mer au delà de l'Europe [1]. »

Hérodote n'était jamais allé à Marseille; dans ses voyages le point le plus occidental qu'il eût atteint était l'Italie méridionale ou Grande Grèce; il était là bien loin de l'Europe du nord-ouest pour juger les travaux de ses prédécesseurs sur cette région; sa grande faute fut surtout de supprimer les monts Ripes ou Ripées; il entendit parler de deux des chaînes de montagnes que la géographie grecque du VI[e] siècle désignait par ce nom mythologique : les Alpes, *Alpis*, les Carpathes, *Karpis*; et ce censeur si sévère, quand il prétendait juger les œuvres de ses prédécesseurs, écrivit que *Karpis* et *Alpis* étaient deux rivières affluents de l'*Istros* ou Danube [2] ; enfin, supprimant les monts Ripes, c'est-à-dire tout le système montagneux de l'Europe centrale : Alpes, Forêt noire etc. où était la source de l'*Istros*, il se crut obligé de la mettre ailleurs : il plaça la source de l'*Istros* près de la ville de Pyrène [3], le *Portus Pyrenaei* de Tite Live [4], aujour-

1. *Οὔτε γὰρ ἔγωγε ἐνδέκομαι Ἠριδανὸν καλέεσθαι πρὸς βαρβάρων ποταμὸν ἐκδιδόντα ἐς θάλασσαν τὴν πρὸς βορέην ἄνεμον, ἀπ' ὅτευ τὸ ἤλεκτρον φοιτᾶν λόγος ἐστί*.... Hérodote, l. III, c. 115. La confusion de l'Eridan avec le Pô est un phénomène relativement récent. Voyez notre tome I, p. 339-341.

2. *Ἐκ δὲ τῆς κατύπερθε χώρης Ὀμβρικῶν Κάρπις ποταμὸς καὶ ἄλλος Ἄλπις πρὸς βορέην ἄνεμον, καὶ οὗτοι ῥέοντες ἐκδιδοῦσι ἐς αὐτὸν* [*Ἴστρον*]. Hérodote, l. IV, c. 49, § 3; édit. Didot, p. 198.

3. *Ἴστρος τε γὰρ ποταμὸς ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν καὶ Πυρήνης πόλιος*. Hérodote, l. II, c. 33, § 2; édit. Didot, p. 82-83.

4. Tite Live, l. XXXIV, c. 8.

d'hui *Cabo de Creus* sur la Méditerranée en Espagne près de frontière française, c'est-à-dire qu'il la transporta cette source dans les monts Pyrénées. Ces trois erreurs, la première sur le sens du mot *Alpis*, la seconde sur le sens du mot *Carpis*, la troisième sur la source de l'*Istros*, sont le juste châtiment de l'inique dureté d'Hérodote pour ses devanciers les savants fondateurs de la géographie.

La plus curieuse de ces erreurs est celle qui concerne la source de l'Istros, car elle a été, on peut le dire, consacrée par Aristote : suivant ce grand encyclopédiste, pour lequel l'autorité d'Hérodote semble décisive, bien que sur certains points de détail il le complète et le rectifie, « Pyrène est une montagne située au couchant d'équinoxe dans la Celtique, de » cette montagne coulent l'*Istros* (ou Danube) et le *Tartessos* (ou » Guadalquivir) ; celui-ci a son embouchure au delà des colonnes d'Hèraclès, et l'*Istros*, traversant toute l'Europe » se jette dans le Pont-Euxin. La plupart des autres fleuves » qui se dirigent vers le nord ont leurs sources dans les monts » Arcynies, et ces monts sont, en hauteur et en étendue, les » plus grands de ce pays-là. Tout à fait au nord, à l'extré- » mité de la Scythie, sont situés les monts appelés Ripes, sur » la grandeur desquels on a dit beaucoup de fables ; c'est » d'eux, prétend-on, que coule la plupart des grands fleuves, » sauf l'Istros[1]. »

Ainsi Aristote relègue les monts Ripes dans le domaine de la fable ou de l'inconnu, car l'extrémité de la Scythie, c'était bien l'inconnu alors : au fond, il supprime les monts Ripes, inutiles du moment où la source de l'*Istros* est dans

1. Ἐκ δὲ τῆς Πυρήνης (τοῦτο δ' ἐστὶν ὄρος πρὸς δυσμὴν ἰσημερινὴν ἐν τῇ Κελτικῇ) ῥέουσιν ὅ τ' Ἴστρος καὶ ὁ Ταρτησσός· οὗτος μὲν οὖν ἔξω στηλῶν, ὁ δ' Ἴστρος δι' ὅλης τῆς Εὐρώπης εἰς τὸν Εὔξεινον πόντον. Τῶν δ' ἄλλων ποταμῶν οἱ πλεῖστοι πρὸς ἄρκτον ἐκ τῶν ὀρῶν τῶν Ἀρκυνίων· ταῦτα δὲ καὶ ὕψει καὶ πλήθει μέγιστα περὶ τὸν τόπον τοῦτόν ἐστιν. Ὑπ' αὐτὴν δὲ τὴν ἄρκτον ὑπὲρ τῆς ἐσχάτης Σκυθίας αἱ καλούμεναι Ῥῖπαι, περὶ ὧν τοῦ μεγέθους λίαν εἰσὶν οἱ λεγόμενοι λόγοι μυθώδεις. Ῥέουσι δ' οὖν οἱ πλεῖστοι καὶ μέγιστοι μετὰ τὸν Ἴστρον τῶν ἄλλων ποταμῶν ἐντεῦθεν, ὥς φασιν. Aristote, *Meteorologica*, l. I, c. 13, § 19, 20, édition Didot, t. III, p. 569, lignes 44 et suivantes.

les Pyrénées; l'*Istros* traverse toute la Celtique, par conséquent, la source de tous les fleuves septentrionaux est au nord de l'*Istros*, et parmi ces fleuves est compris le Rhin, cet Eridan, que la vieille géographie rejetée par Aristote faisait naître dans les Ripes aux neiges perpétuelles connues au v[e] siècle avant notre ère par Damaste de Sigée, c'est-à-dire dans les Alpes, transformées en une rivière par Hérodote.

Nous ne pouvons terminer cette critique du célèbre historien sans faire remarquer que sa doctrine, au sujet du mont Atlas, auquel il donne droit de cité dans la géographie, contredit sa doctrine au sujet du fleuve Eridan qu'il expulse. « je » n'admets pas », dit-il, « que les barbares appellent Eridan » un fleuve qui se jette dans la mer située au nord..... le » mot Eridan est grec et non barbare[1]. » Voilà ce qu'il écrivait à Athènes entre les années 445 et 443. Quelque temps plus tard, entre 443 et 432, si nous admettons la doctrine de M. Kirchoff [2], Hérodote alors en Italie dans la Grande Grèce, à Thurii, donnait le fabuleux mont Atlas, malgré son nom grec, pour une montagne réelle dont il faisait la description ; il avait alors oublié ce qu'il avait dit de l'Eridan et il montre par là combien chez lui l'esprit critique est intermittent, par conséquent peu sûr.

§ 4. *La carte d'Anaximandre de Milet et la doctrine d'Hérodote.*

Des admirateurs d'Hérodote m'ont dit : « Vous exagérez » beaucoup, au détriment de ce séduisant et consciencieux » écrivain, que Cicéron a appelé le père de l'histoire[3], le mé» rite des géographes grecs du vi[e] siècle, des géographes

1. Hérodote, l. III, c. 115.

2. Rejetée par M. H. Weil, *Revue Critique*, 1878, 1[er] semestre, p. 26 et suivantes, et par M. A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque* , t. II, p. 575.

3. Quanquam apud Herodotum, patrem historiae, et apud Theopompum innumerabiles sunt fabulae. *De legibus*, l. I, c. I, § 5.

» grecs de l'école de Milet » ; mais non, je ne crois pas aller trop loin : on ne peut parler avec trop d'admiration de cette école à laquelle on doit, — dans l'ordre d'idées qui nous occupe ici et sans traiter d'autres sujets, — la première carte géographique qui ait été dessinée ; je veux parler de la carte, πίναξ, où un élève de Thalès de Milet, Anaximandre, qui vécut de 610 à 547 avant notre ère, qui par conséquent précéda de plus d'un siècle Hérodote d'Halicarnasse, 484-425, « osa le premier représenter la terre habitée », οἰκουμένην. Ce sont les expressions d'un autre géographe grec[1]. De la carte d'Anaximandre, qui eut naturellement de nombreuses éditions corrigées et augmentées, dérivent toutes les cartes géographiques qui ont été dressées dans l'antiquité, — et même depuis. — Ne parlons que des premières.

Telle est celle qu'Agrippa préparait quand il mourut, et qu'Auguste fit peindre à Rome sous le portique de Pola, l'an 7 avant J-C. Mais ce qui est le plus intéressant pour nous ici, c'est la mappemonde gravée sur cuivre, que l'an 500 avant notre ère, Aristagoras, tyran de Milet, apporta à Sparte ; la terre entière y était, dit-on, représentée avec toute la mer et tous les fleuves ; l'empire des Perses y figurait en détail avec les noms des peuples sujets : Lydiens, Phrygiens, Cappadociens, Ciliciens, Arméniens, etc., enfin Suze, la capitale, et dans la mer l'île de Chypre qui payait aux Perses un tribut annuel ; voilà ce que raconte Hérodote[2] ; sa description

1. Πρῶτος ἐτόλμησε τὴν οἰκουμένην ἐν πίνακι γράψαι. Agathémère, § 1. *Geographi graeci minores*, t. II, p. 471. l. 2.

2. Χάλκεον πίνακα ἐν ᾧ γῆς ἁπάσης περίοδος ἐνετέτμητο, καὶ θάλασσά τε πᾶσα καὶ ποταμοὶ πάντες... Hérodote, l. V, c. 49. Cette mappemonde devait être de forme ronde, tandis que la carte d'Anaximandre représentant seulement la terre habitée, οἰκουμένη, comme dit Agathémère dans le passage cité ici, note 1, était un parallélogramme rectangle. Je suis sur ce point en désaccord avec M. Hugo Berger, *Geschichte der wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen*, Ire partie, p. 76. Le passage où Hérodote, IV, 36, 2, se moque des mappemondes arrondies comme au tour, ὡς ἀπὸ τόρνου, est conçu en termes qui excluent l'œuvre d'Anaximandre : Γελῶ δὲ ὁρέων γῆς περιόδους γράψαντας πολλοὺς ἤδη καὶ οὐδένα νόον ἔχοντας ἐξηγησάμενον· οἳ Ὠκεανόν τε ῥέοντα γράφουσι πέριξ, τήν τε γῆν ἐοῦσαν κυκλοτερέα, ὡς ἀπὸ τόρνου. Et nos mappemondes ?

est très brève, cependant elle nous donne une idée de ce que devait être, en 500 avant notre ère, une édition de la carte d'Anaximandre ; on peut acquérir, sur nombre de points, des indications plus précises en consultant d'abord les fragments qui nous restent de la géographie, littéralement du « voyage autour du monde », περίοδος γῆς, d'Hécatée de Milet. Cette géographie offrait, sous forme de livre, les noms de peuples, villes, rivières, etc. contenus dans une édition de la carte d'Anaximandre vers le commencement du ve siècle, c'est-à-dire environ trois quarts de siècle après la première édition. Dans l'édition de cette carte qui était sous les yeux d'Hécatée et qui fut perfectionnée par lui[1], l'image de la terre habitée s'étendait à l'orient bien au delà de Suse, capitale de l'empire des Perses : on y voyait représentée l'Inde avec les noms d'au moins trois peuples et deux villes. C'était plus d'un siècle et demi avant la date où l'armée d'Alexandre le Grand atteignit les rives de l'*Indus*. L'Inde devait déjà terminer la carte d'Anaximandre à l'extrême orient.

Pour savoir ce que la carte d'Anaximandre mettait à l'extrême sud, à l'extrême ouest et à l'extrême nord, il faut nous reporter à d'autres documents que les fragments d'Hécatée de Milet ; ces documents sont un vers des *Catalogues* d'Hésiode écrit vers l'an 580, et un fragment du livre IV des *Histoires* d'Ephore composées au milieu du IVe siècle, enfin les passages cités jusqu'ici de Pindare, de Sophocle, de Damaste de Sigée, d'Hellanique de Lesbos et d'Hérodote. Le vers des Catalogues est ainsi conçu : « Les Ethiopiens, les Ligures et les Scythes qui traient leurs juments. » Le nom des Indous devait terminer le vers précédent :

. . . . [Ἰνδούς]
Αἰθίοπάς τε Λίγυς τε ἰδὲ Σκύθας ἱππημολγούς [2].

1. Agathémère, § 1. *Geographi Graeci minores*, t. II, p. 471. — Hécatée, fragments 175-179. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 12.

2. Strabon, l. VII, c. 3, § 7, édition Didot, p. 249, l. 44 ; cf. p. 982, col. 2.

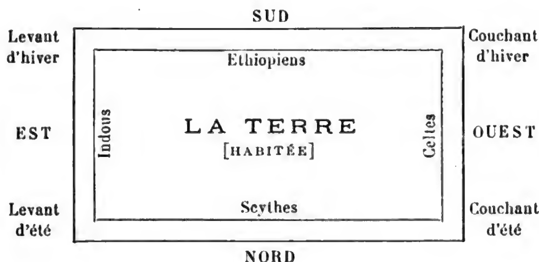
Dans l'original de la carte d'Anaximandre, que vers l'an 580 av. J.-C. l'auteur des *Catalogues* attribués à Hésiode avait sous les yeux, quatre peuples occupaient les extrémités de la terre : les Indous à l'est, comme dans l'édition de cette carte qui vers l'an 500 était sous les yeux d'Hécatée ; les Ethiopiens au sud ; les Ligures à l'ouest, et les Scythes au nord. Un hasard heureux fait que nous connaissons la disposition générale de la carte d'Anaximandre dans une édition remaniée au quatrième siècle avant notre ère et qui à cette date était entre les mains d'Ephore. Le passage où Ephore en parlait nous a été conservé par un moine d'Alexandrie qui vivait neuf cents ans plus tard, c'est-à-dire au sixième siècle de notre ère. Ce moine est le géographe Cosmas surnommé Indikopleustès, dont nous avons encore une *Topographie chrétienne*. « Dans la région, » disait Ephore, « d'où souffle le vent d'est, et près de l'endroit où le soleil se lève, » les Indous habitent ; le pays d'où vient le vent du sud, au » midi, est occupé par les Ethiopiens ; le côté d'où souffle » le vent d'ouest et où le soleil se couche, est le domaine » des Celtes ; celui d'où souffle le vent du nord, et où brille » l'étoile polaire est le domaine des Scythes ; les contrées, » occupées par chacun de ces quatre peuples, ne sont pas » d'étendue égale : le territoire des Scythes et celui des Ethiopiens, sont plus grands que celui des Indous et que celui » des Celtes ; le territoire des Scythes et celui des Ethiopiens » ont tous deux la même étendue ; le territoire des Indous » est égal à celui des Celtes. Celui des Indous est situé entre le levant d'été et le levant d'hiver ; celui des Celtes » entre le couchant d'été et le couchant d'hiver..... Celui des » Scythes occupe l'intervalle entre le levant et le couchant » d'été, celui des Ethiopiens l'intervalle entre le levant et le » couchant d'hiver[1]. » « Les quatre peuples, » ajoutait Ephore,

1. Τὸ μὲν γὰρ πρὸς ἀπηλιώτην καὶ τὸν ἐγγὺς ἀνατολῶν τόπον Ἰνδοὶ κατοικοῦσι· τὸν δὲ πρὸς νότον καὶ μεσημβρίαν Αἰθίοπες νέμονται· τὸν δ' ἀπὸ Ζεφύρου καὶ δυσμῶν Κελτοὶ κατέχουσι· τὸν δὲ κατὰ βορρᾶν καὶ τοὺς ἄρκτους Σκύθαι κατοικοῦσιν. Ἔστιν μὲν οὖν οὐκ ἴσον ἕκαστον τῶν μερῶν, ἀλλὰ τὸ μὲν τῶν Σκυθῶν καὶ

» ont une population égale quoique l'étendue des territoires » habités par les Ethiopiens et les Scythes soit bien plus » grande que celle des territoires habités par les Indous et » les Celtes, mais chez les deux premiers peuples la densité » de la population est beaucoup moindre que chez les deux » derniers; car le pays des Ethiopiens est trop chaud, celui » des Scythes trop humide [1]. »

La méthode à laquelle est due cette théorie géographique de l'école de Milet est identique à la méthode dont l'emploi dans l'exposition des faits politiques et sociaux a créé la philosophie de l'histoire. Son principal mérite était sa simplicité.

Le texte d'Ephore était accompagné d'un dessin que nous allons reproduire d'après Cosmas en remplaçant les légendes grecques par leur traduction en français. Les élèves qui avaient ce dessin sous les yeux n'avaient besoin ni de longues explications pour comprendre, ni de grands efforts pour retenir.



τῶν Αἰθιόπων μεῖζον, τὸ δὲ τῶν Ἰνδῶν καὶ τῶν Κελτῶν ἔλαττον, κ. τ. λ. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 243-244. Comparez Strabon, l. I, c. 2, § 28; édition Didot, p. 28, l. 13-24; Scymnus de Chio, vers 170-177, dans *Geographi graeci minores*, t. I, p. 201-202.

1. Τὰ μὲν οὖν ἔθνη τὰ τέτταρ' ἐστὶ τοῖς ὄχλοις
τοῖς πλήθεσίν τε τῶν κατοικούντων ἴσα·
ἡ δ' Αἰθιόπων πλέον' ἐστὶ χώραν καὶ Σκυθῶν

En développant ce dessin et en remplissant l'espace central qui est resté vide, on aurait l'édition de la carte d'Anaximandre qui était sous les yeux d'Ephore [1]. Pour remonter à la première édition, il faut, au côté droit du quadrilatère, conformément au vers hésiodique cité page 33, substituer aux Celtes les Ligures qui, dans ce vers, sont placés entre les Ethiopiens et les Scythes, comme les Celtes l'étaient dans la carte qu'Ephore avait sous les yeux.

Outre le nom des Ligures à l'extrême ouest, la carte d'Anaximandre représentait évidemment tous les faits dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent : la mer extérieure, les iles Cassitérides, les monts Ripes où étaient les sources de l'Istros et de l'Eridan, chacun de ces fleuves avec ses deux bras, c'est-à-dire : l'Istros, versant ses eaux au sud dans la mer Ionienne, à l'est dans le Pont-Euxin; l'Eridan, se jetant sous le nom de Rhône, dans la Méditerranée, tandis qu'un autre bras, le Rhin, dont le nom réel n'était pas encore connu des Grecs, avait son embouchure dans la mer extérieure, pour parler différemment, dans « l'autre mer » près des îles Electrides. Au nord des monts Ripes, on lisait le nom des Hyperboréens, c'est-à-dire des Celtes, qui déjà, coupant en deux le domaine des Ligures, atteignaient la mer extérieure en face des îles Cassitérides, plus tard appelées Britanniques.

Au commencement du cinquième siècle, quand Hécatée de Milet, compatriote d'Anaximandre, écrivit sa « géographie » ou « description de la terre, » Περίοδος γῆς, qu'on pourrait

ἐρημίαν δ' ἔχουσα πλείστην, διὰ τὸ καὶ
τὰ μὲν ἔμπυρ' εἶναι μᾶλλον αὐτῶν, τὰ δ' ἔνυγρα.

Scymnus de Chio, 178-182. *Geographi graeci minores*, t. I, p. 202.

1. La carte d'Anaximandre ne représentait qu'une portion de la terre, c'est-à-dire qu'elle figurait la terre habitée. Suivant l'école de Milet la terre entière était de forme ronde, la terre habitée était un parallélogramme rectangle inscrit dans le cercle formé par la totalité de la terre. Les cartes dont se moquent Hérodote, IV, 36, et Aristote, *Meteorologica*, II, 5, 13, représentaient le cercle entier de la terre, γῆς περίοδος, tandis qu'Anaximandre dans sa carte n'avait mis que la terre habitée, τὴν οἰκουμένην. Cf. p. 32, note 2, et p. 37, note 2.

aussi traduire par « voyage autour du monde, » — il avait fait la plus grande partie de ce voyage sans sortir de son cabinet, — le nom des Celtes était connu des Grecs; il est donc probable que, dans l'édition de la carte d'Anaximandre qui était sous les yeux d'Hécatée de Milet, l'an 500 avant notre ère, on avait déjà substitué le nom des Celtes à celui des Hyperboréens. Il est certain que, dans sa *Géographie*, Hécatée a parlé des Celtes[1], et le nom des Hyperboréens fait complètement défaut dans les trois cent trente fragments qui nous ont été conservés de cet ouvrage[2].

Milet, sa patrie, existait déjà au temps d'Homère[3] : elle était colonie ionienne; de son port, en Carie, sur la mer Egée, sortirent des colonies nouvelles qui allèrent s'établir jusqu'en Egypte et sur les côtes du Pont-Euxin. On a dans l'antiquité évalué le nombre de ces colonies à soixante-quinze[4] et même à plus de quatre-vingt-dix[5]. Milet tenait, dans l'ordre politique, le premier rang parmi les villes ioniennes d'Asie, dont le dialecte est l'idiome où l'*Iliade* et l'*Odyssée*, ces immortels chefs-d'œuvre, ont reçu leur forme définitive.

1. C'est par erreur que MM. Charles et Théodore Müller ont fait figurer le nom des Celtes dans le fragment 19 d'Hécatée de Milet. Etienne de Byzance qu'ils citent, au lieu de renvoyer à l'Europe d'Hécatée, invoque l'autorité de Strabon. Mais Hécatée a bien dit, fragment 21, que Nyrax était une ville celtique; et, fragment 22, que Marseille, ville de Ligystique, était voisine de la Celtique. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 2. Comparez notre t. I, p. 376, note 2.

2. On a tort, je crois, de comprendre Hécatée parmi les auteurs qui avaient écrit les γῆς περιόδους dont Hérodote se moque, l. IV, c. 36 (*Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 1, fr. 1). Ces auteurs figuraient ronde la totalité de la terre, tandis que suivant nous, Hécatée décrivant la terre habitée devait lui donner une forme allongée, comme l'ont fait plus tard, Ephore, Eratosthène et Strabon, enfin l'auteur de la *Table de Peutinger* où l'allongement a été exagéré et la hauteur beaucoup réduite dans un intérêt pratique, c'est-à-dire pour éviter aux myopes la fatigue des yeux. Cf. p. 32, note 2.

3. *Iliade*, II, 868.

4. Sénèque, *ad Helviam matrem de consolatione*, c. 7, § 2, édition donnée chez Teubner par Frédéric Haase, t. I, p. 243.

5. Pline, l. V, § 112; réimpression de l'édition donnée chez Teubner par Louis Jahn, t. I, p. 207, l. 11.

Milet est depuis longtemps détruit. De ses colonies, celles dont on sait le nom, ont la plupart eu le même sort, et si le nom d'une d'entre elles, *Odessos*, lui survit dans le nom moderne d'Odessa, porté par le grand port commercial russe de la mer Noire, cette exception n'est qu'apparente; Odessa est une fondation du dix-huitième siècle dont l'emplacement n'est pas le même que celui de la ville grecque homonyme. Du Milet matériel il ne reste donc à peu près rien, mais l'âme de Milet vit encore au milieu de nous; c'est Milet qui, par Thalès a fondé la philosophie grecque, c'est Milet qui, par Anaximandre et par Hécatée, a créé la science de la géographie. Mais Hérodote n'était pas de Milet.

Hérodote n'a pas admis, dans ses histoires, le nom d'Anaximandre; il n'y a parlé d'Hécatée que pour le rendre ridicule en racontant qu'en Egypte, à Thèbes, ce « fabricant de récits historiques, » λογοποιός, avait fait rire à ses dépens les prêtres de Zeus en leur disant, que d'après sa généalogie, son arrière grand-père, à la seizième génération, était le dieu dont eux célébraient le culte dans la capitale égyptienne[1]. Le talent littéraire d'Hérodote et sa brillante ampleur ont jeté un injuste discrédit sur l'école géographique savante, mais un peu sévère et sèche, à laquelle appartient Hécatée; des monuments si précieux que l'activité scientifique de cette école avait laissés, il ne subsiste plus que d'incomplets débris. Mais tels qu'ils sont leur valeur pour l'érudit est inappréciable. On peut les comparer à ces ruines qui nous restent des plus beaux monuments de l'architecture antique : on craint de commettre un sacrilège en y portant la main, même pour empêcher le temps d'en achever la destruction.

Sans contester les progrès que l'art de l'historien doit à Hérodote, sans révoquer en doute l'autorité de Cicéron suivant lequel Hérodote sut le premier orner le genre historique, *Herodotum qui princeps genus hoc ornavit*[2], sans prétendre exiger, des humanistes et des littérateurs, même un

1. Hérodote, l. II, c. 143. Hécatée était auteur de Γενεαλογίαι.
2. *De Oratore*, l. II, c. XIII, § 55.

peu moins d'admiration pour ce grand écrivain, on peut constater qu'avec lui, par l'effet de circonstances extérieures défavorables et d'un excès de critique, la science géographique, au lieu d'avancer, recule chez les Grecs du cinquième siècle, en ce qui concerne l'Europe occidentale. Si, comme il résulte de son propre témoignage, moins heureux que ses prédécesseurs il n'a pu s'entretenir avec des Phéniciens qui eussent navigué dans l'Océan Atlantique, la Manche, le Pas-de-Calais, la Mer du Nord, au delà des bouches du Rhin, le long des côtes qui aujourd'hui appartiennent à l'Espagne, à la France, à la Belgique et à la Hollande; s'il n'a vu aucun de ces marins hardis qui allaient chercher l'étain dans les îles Britanniques, et l'ambre plus loin encore sur les rivages de la Mer du Nord, nous ne pouvons lui faire un crime d'avoir été, malgré ses efforts, dépourvu de ce moyen d'information. Mais lui, qui avait fait le voyage d'Egypte, afin de parler en connaissance de cause des monuments, de la religion et des institutions de ce pays merveilleux, il aurait dû au moins aller jusqu'à Marseille, se renseigner sur la géographie de l'Europe occidentale avant d'opposer une négation aux indications si précieuses que ses prédécesseurs avaient recueillies sur cette vaste région encore si peu connue. *Thurii* dans l'Italie du sud a été le terme des voyages d'Hérodote à l'Occident. Or de Thurii à Marseille il doit y avoir par terre environ mille kilomètres, par mer bien davantage. Hérodote n'avait probablement jamais vu un habitant de Marseille; dans son ouvrage on ne rencontre pas même le nom de cette ville, la métropole grecque de l'occident. Il ne dit rien de Marseille dont les bateaux de commerce, remontant le Rhône, ont dû dès le VIe siècle atteindre la perte de ce fleuve à Bellegarde (Ain) en vue des Alpes transformées en fleuve [1] par le « père de l'histoire ». La concurrence que, par voie fluviale et par terre, Marseille faisait au commerce maritime des Carthaginois au-

1. C'est par les récits marseillais que Damaste de Sigée, au cinquième siècle avant notre ère, devait connaître les glaciers des Alpes; voyez ci-dessus p. 30, note 2.

rait pu fournir à Hérodote des renseignements géographiques qu'il n'aurait pas dû mépriser.

§ 5. *Polybe et Pythéas.*

Polybe s'est mis dans son tort à peu près de la même façon : de son temps, l'Europe du sud-ouest était beaucoup mieux connue en Grèce et dans l'Italie du sud qu'au siècle où vivait Hérodote ; mais, sur l'Europe du nord-ouest, les renseignements étaient fort insuffisants; or, par des circonstances indépendantes de sa volonté, Polybe, malgré son vif désir de savoir qu'aidait une grande fortune, était certainement un des hommes qui, à son époque, devait éprouver le plus de difficultés à exercer un contrôle sur les témoignages antérieurs relativement à la Gaule du Nord, à la Gaule du centre et aux Iles Britanniques. Quand ce grand historien réunit les matériaux de son célèbre ouvrage, quoique grec de naissance, il était devenu beaucoup moins grec que romain. Otage à Rome pendant dix-sept ans, de l'an 166 à l'an 149 avant notre ère, il avait été précepteur des fils de Paul Emile, c'est-à-dire du conquérant de la Macédoine : Scipion Emilien un de ses élèves, entré par adoption dans la famille des Scipion, prit en Afrique Carthage, en Espagne Numance; Polybe l'accompagna au siège de la première de ces deux villes, 147-146 avant J.-C., et probablement aussi au siège de la seconde, 134-133. Pour aller à Numance et pour en revenir, il traversa la Gaule méridionale en curieux, cherchant des renseignements historiques et géographiques; mais, suivant toute vraisemblance, il voyageait en compagnie des armées romaines qui se rendaient d'Italie en Espagne, et d'Espagne en Italie. C'était pour sa personne et pour ses bagages une garantie de sécurité, mais ce n'était pas fait pour lui attirer la confiance des Gaulois auxquels il adressait des demandes de renseignements. Tout le monde savait en Gaule que les

Romains avaient mis sous le joug, après des guerres implacables, les Celtes d'Italie; on savait aussi qu'ils prétendaient imposer leur domination aux Celtes d'Espagne, et que dans cette péninsule, en ce moment même, ils châtiaient avec la plus impitoyable rigueur tout homme ou tout peuple qui prétendait se soustraire à la honte de la servitude; on prévoyait qu'un temps redoutable était proche où les armées romaines, non contentes de suivre pacifiquement en Gaule la route de terre qui les conduisait en Espagne, prétendraient arracher par les armes aux Gaulois leur antique et chère indépendance. Cette triste prévision allait être confirmée par les faits : dix ans à peine s'étaient écoulés depuis la prise de Numance, la plus fameuse forteresse des Gaulois d'Espagne, 143, quand les Romains entreprirent, contre les *Vocontii* en 123, contre les *Allobroges* en 122, et contre les *Arverni* en 121, la guerre qui se termina par la fondation de la première colonie romaine entre les Alpes et les Pyrénées, *Aquae Sextiae*, aujourd'hui Aix en Provence. Alors commença pour la Gaule Transalpine la conquête, que Jules-César et Auguste terminèrent au siècle suivant.

Lorsque Polybe voulut faire, dans la Gaule méridionale son enquête historique et géographique sur les pays du Nord [1], les Gaulois le considérèrent comme un éclaireur, ou, si l'on veut, comme un espion des Romains qui, pour eux, étaient déjà l'ennemi; malgré son argent, ils lui refusèrent toute réponse. A plus forte raison, l'enquête semblable à laquelle se livra Scipion lui-même, dont Polybe invoque l'autorité, aboutit à un résultat négatif [2]. La conclusion de

1. Ἐπειδὴ καὶ τὸ πλεῖον τούτου χάριν ὑπεδεξάμεθα τοὺς κινδύνους καὶ τὰς κακοπαθείας τὰς συμβάσας ἡμῖν ἐν πλάνῃ τῇ κατὰ Λιβύην, καὶ κατ' Ἰβηρίαν, ἔτι δὲ Γαλατίαν καὶ τὴν ἔξωθεν ταύταις ταῖς χώραις συγκυροῦσαν θάλατταν. Polybe l. III, c. 59, § 7; édition Didot, t. I, p. 158. L'auteur grec prétend avoir navigué dans l'océan Atlantique, il est évident que sa navigation ne s'est pas étendue fort au nord, puisque suivant lui comme on le verra plus bas, tout ce qui est au nord de Narbonne est pays inconnu.

2. Πρότερον δὲ Κορβιλὼν ὑπῆρχεν ἐμπόριον ἐπὶ τούτῳ τῷ ποταμῷ (τῷ Λείγηρι) περὶ ἧς, εἴρηκε Πολύβιος μνησθεὶς τῶν ὑπὸ Πυθέου μυθολογηθέντων· ὅτι

Polybe est « que si l'on tirait sur la carte une ligne de Nar- » bonne au Tanaïs ou Don, on pourrait écrire au nord de » cette ligne : Pays inconnus. Il arrivera peut-être un jour » continue-t-il « qu'après beaucoup de recherches je raconterai » ce qu'il y a dans cette vaste région septentrionale. Mais » pour le présent tous ceux qui en parlent ou en écrivent » autrement que moi disent ce qu'ils ignorent et racontent » des fables [1]. » Cependant, lui répondait-on, Pythéas, près de deux siècles avant vous, a donné, de ces pays lointains, une description aussi précise qu'intéressante.

Cette observation mettait Polybe en colère. « Pythéas en a menti », s'écriait-il; il ne se contenta pas de le dire, il l'écrivit, et Strabon, son copiste, l'a répété plusieurs fois après lui. « Pythéas, qui a parlé de l'île de Thulé, » dit Strabon, » est le plus grand des menteurs [2]. » « Quand Pythéas a parlé » des pays connus, » ajoute Strabon, « la plupart du temps il a » menti, à plus forte raison, il est clair qu'il a menti encore » quand il a parlé des pays éloignés [3] .» « Pythéas de Mar- » seille », continue-t-il, « n'a raconté que mensonges à pro- » pos des côtes de l'Océan [au nord de la Germanie] [4]. » Pour

Μασσαλιωτῶν μὲν τῶν συμμιξάντων Σκιπίωνι οὐδεὶς εἶχε λέγειν οὐδὲν μνήμης ἄξιον, ἐρωτηθεὶς ὑπὸ Σκιπίωνος ὑπὲρ τῆς Βρεττανικῆς, οὐδὲ τῶν ἐκ Νάρβωνος, οὐδὲ τῶν ἐκ Κορβιλῶνος, αἵπερ ἦσαν ἄρισται πόλεις τῶν ταύτῃ· Πυθέας δ' ἐθάρρησε τοσαῦτα ψεύσασθαι. Strabon, t. IV, c. 2, § 1, édition Didot, p. 158, l. 2-9.

1. *Τὸν αὐτὸν τρόπον τὸ μεταξὺ Τανάϊδος καὶ Νάρβωνος εἰς τὰς ἄρκτους ἀνῆκον, ἄγνωστον ἡμῖν ἕως τοῦ νῦν ἐστιν ἐὰν μή τι μετὰ ταῦτα πολυπραγμονοῦντες ἱστορήσωμεν. Τοὺς δὲ λέγοντάς τι περὶ τούτων ἄλλως ἢ γράφοντας ἀγνοεῖν καὶ μύθους διατιθέναι νομιστέον.* Polybe, l. III, c. 38, §2-3 édition Didot, t. I, p. 143-144. Polybe a eu l'intention d'écrire sur les Iles Britanniques et sur leurs mines d'étain, l. III, c. 57, § 3, p. 157; mais il ne paraît pas avoir exécuté ce projet.

2. *Ὅ τε γὰρ ἱστορῶν τὴν Θούλην Πυθέας ἀνὴρ ψευδίστατος ἐξήτασται.* Strabon, l. I, c. 4, § 3; édition Didot, p. 52, l. 37-39.

3. *Φανερὸν ἐκ τῶν γνωριζομένων χωρίων· κατέψευσται γὰρ αὐτῶν [Πυθέας] τὰ πλεῖστα, ὥσπερ καὶ πρότερον εἴρηται, ὥστε δῆλός ἐστιν ἐψευσμένος μᾶλλον περὶ τῶν ἐκτετοπισμένων.* Strabon, l. IV, c. § 5; édition Didot, p. 167, l. 36-37.

4. *Ὁ Πυθέας ὁ Μασσαλιώτης κατεψεύσατο περὶ τῆς ταύτῃ παρωκεανίτιδος.* Strabon, l. VII, c. § 1; édition Didot, p. 245, l. 16-18. Nous adoptons ici la correction proposée page 982.

justifier cette appréciation, Polybe disait : « Pythéas était » sans fortune ; je ne puis admettre qu'un malheureux sans » ressources ait su se procurer des notions géographiques » qu'un homme, riche comme moi, n'a pu obtenir. » La partie du livre de Polybe où était écrit ce beau raisonnement est perdue, mais Strabon a conservé pour la postérité une idée qui lui paraissait juste : « Polybe », écrit-il, « a dit que » s'il y a quelque chose qu'on ne puisse croire c'est qu'un » simple particulier — et un pauvre — ait pu faire de si » grands voyages, soit par navire, soit par voie de terre [1]. »

Le crédit dont jouissait Polybe dans l'antiquité, est cause que le livre où Pythéas racontait ses découvertes, est perdu, comme la géographie d'Hécatée qu'Hérodote a fait tomber dans l'oubli ; le livre de Pythéas nous est surtout connu par les critiques de Polybe copiées par Strabon, mais les critiques de Polybe contiennent des extraits de l'ouvrage critiqué, et ces extraits sont suffisants pour nous montrer combien étaient injustes ces violentes attaques ; sans doute Pythéas a eu tort de croire certains contes que lui ont débités ses hôtes, mais on ne peut contester qu'il a, le premier des Grecs, longé par mer les côtes de la Gaule, visité la Grande-Bretagne, atteint les côtes méridionales de la mer du Nord ; il a le premier porté, dans le monde grec, le nom des Ossismi [2], c'est-à-dire d'un peuple gaulois établi dans le département du Finistère ; c'est lui qui, le premier, a enseigné aux Grecs le nom des Iles-Britanniques, sous la forme plus ancienne, Prétanique [3] ; le premier, il leur a parlé de la partie de la Grande-Bretagne la plus rapprochée de la

1. *Φησὶ δ' οὖν ὁ Πολύβιος ἄπιστον καὶ αὐτὸ τοῦτο, πῶς ἰδιώτῃ ἀνθρώπῳ καὶ πένητι τὰ τοσαῦτα διαστήματα πλωτὰ καὶ πορευτὰ γένοιτο.* Strabon, l. II, c. 4, § 2 ; édition Didot, p. 86, l. 12-14.

2. Strabon, l. IV c. 4 § 1 ; édition Didot, p. 162, l. 27-28 ; cf. p. 964, col. 1. Voyez aussi l. I, c. 4, § 3. pag. 53, l. 1 et § 5, p. 53, l. 44 et 49. Il y avait dans le ms. dont se servait Strabon une mauvaise leçon Ὠστίμιοι.

3. *Πυθέαν ὑφ' οὗ παρακουσθῆναι πολλοὺς ὅλην μὲν τὴν Πρεττανικὴν ἐμβαδὸν ἐπελθεῖν φάσκοντος.* Il faut dire Πρεττανικήν et non Βρεττανικήν. Strabon, l. II, c. 4, § 1 ; édit. Didot, p. 85, l. 14-16. *Revue Celtique*, t. XIII, p. 398.

Gaule, c'est-à-dire de celle où abordaient alors des navigateurs timides qui n'osaient rien de plus hardi qu'un modeste cabotage ; en effet, avant lui, personne n'avait prononcé en Grèce le nom du pays de Kent [1], ***Kantion*** ; enfin ce fut lui qui, le premier, fit connaître aux Grecs le nom du Rhin [2] appelé jusque-là par eux Eridan.

Tandis que Polybe, l'ami des Romains, était, dans le monde celtique, un suspect autour duquel on gardait le silence, Pythéas, Grec authentique et sans réserve, n'avait inspiré aucune défiance ; pour les Celtes du IVe siècle, ses contemporains, il était un allié. Alors, deux races se partageaient le monopole du commerce dans l'Europe occidentale : c'étaient les Phéniciens de Carthage et les Grecs ; or, pour les Celtes, au cinquième siècle avant notre ère, et encore au quatrième le Phénicien était l'ennemi, le Grec l'ami.

Vers l'an 500 av. J.-C., les Celtes avaient fait sur les Phéniciens la conquête de la plus grande partie de l'Espagne, leur enlevant leurs colonies sur les côtes, aujourd'hui portugaises, de l'Océan Atlantique, et une partie au moins des mines d'argent situées dans le centre de la péninsule ; mais ils avaient respecté les colonies grecques des côtes de la Méditerranée, tant en Espagne qu'en Gaule ; ils avaient même fait plus que de les respecter : évitant de préparer une concurrence aux ports grecs par lesquels arrivaient chez eux les marchandises de l'Orient, et par lesquels s'exportaient en Orient les produits des pays celtiques, ils ne s'étaient établis dans aucun port de la Méditerranée ; par exemple, ils ne se sont emparés de Narbonne que deux siècles plus tard.

Quand, en l'an 69 avant notre ère, Cicéron prononça son plaidoyer pour Fontéius, les Romains s'étaient saisis du commerce de la Gaule [3], mais cette conquête commerciale était

1. [Πυθέας] τὸ Κάντιον ἡμερῶν τινων πλοῦν ἀπέχειν τῆς Κελτικῆς φησι. Strabon, l. I, c. 4, § 3 ; édit. Didot, p. 52, l. 49, 50.

2. Πυθέας ... *τὰ πέραν τοῦ Ῥήνου τὰ μέχρι Σκυθῶν πάντα κατέψευσται τῶν τόπων*. Strabon, l. I, c. 4, § 3 ; édit. Didot, p. 53, l. 1.

3. Nemo Gallorum sine cive Romano quidquam negotii gerit. *Pro Fonteio*, 11.

une nouveauté : avant les Romains, les Grecs avaient eu en Gaule le monopole du commerce, et ce qui le prouve, ce sont les origines de la monnaie gauloise. Lorsque les Celtes ont commencé à avoir une monnaie, c'est la monnaie grecque qu'ils ont imitée, copiant, tant bien que mal, les exemplaires que le commerce avait transportés chez eux. Jusqu'au moment où la conquête des dernières possessions ligures en Gaule amena les Gaulois sur les côtes de la Méditerranée, fit d'eux les voisins immédiats de Marseille, et où sur les ruines de la ville grecque de Théliné détruite par eux, ils fondèrent la ville d'Arles, *Arelate* [1], troisième siècle avant notre ère, il n'y eut que des relations amicales entre Celtes et Grecs; les Celtes étaient « philhellènes », c'est un historien grec qui l'a écrit et cet historien est Ephore [2]; il s'exprimait ainsi probablement au livre IV de ses histoires [3] écrit quelques années avant la date où Alexandre le Grand monta sur le trône, 336 avant Jésus-Christ. Dans la première moitié de ce siècle, les Celtes avaient conquis sur les Etrusques, alliés des Carthaginois contre les Grecs [4], l'Italie du nord, et ils avaient commencé, contre les Illyriens de l'ouest, une guerre heureuse qui fut contemporaine des succès obtenus sur les Illyriens de l'est par le roi de Macédoine, Philippe, père d'Alexandre. On peut supposer que la communauté d'intérêts avait produit une alliance entre le roi Philippe et les Celtes : ce qu'il y a de certain, c'est qu'Alexandre le Grand reçut une ambassade celtique avant son départ pour l'Asie qui eut lieu en 334 avant Jésus-Christ [5], et qu'une autre am-

1. Arelatus illic civitas attollitur,
Theline vocata sub priore saeculo
Graio incolente.

Avienus, l. IV, vers 689-691 ; édition Holder, p. 170.

2. Ἔφορος... φιλέλληνας ἀποφαίνει τοὺς ἀνθρώπους [Κελτούς], Strabon, l. IV, c. 4, § 6; édit. Didot, p. 165, l. 40.

3. Charles et Théodore Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 245, fr. 43.

4. Voyez plus haut, t. I, p. 164.

5. Ptolémée Lagide cité par Strabon, l. VII, c. 3, § 8; édit. Didot,

bassade celtique vint le trouver en Asie même, à Babylone, quand il eut terminé ses conquêtes c'est-à-dire probablement au printemps de l'année 323 [1]. Il n'y a pas à s'étonner si le Grec Pythéas, contemporain d'Alexandre le Grand, reçut chez les Celtes meilleur accueil que Polybe arrivant deux siècles plus tard, sous le patronage de Scipion Emilien qui allait détruire, ou qui venait de détruire, en Espagne, la ville celtique de Numance. Quant à la pauvreté de Pythéas, titre au mépris dans la bouche de Polybe, elle est pour nous un titre à l'admiration. Que de privations le savant Marseillais dut souffrir pendant ses longs voyages! l'amour de la science lui donna la force de les supporter et son nom est immortel comme ceux d'Anaximandre et d'Hécatée.

On aurait donc tort de rejeter en bloc et sans examen, tous les textes grecs qui, antérieurement à Polybe et à Hérodote, parlent de l'Europe du nord-ouest. La conclusion qui résulte des plus anciens de ces textes est, qu'au sixième siècle avant notre ère, les Ligures occupaient la plus grande partie du territoire dans lequel, au temps d'Hérodote, c'est-à-dire au siècle suivant, les Celtes se trouvaient établis.

§ 6. *Le suffixe ligure* -asco-, -asca *en Italie.*

L'étude des noms géographiques cités par les auteurs de l'antiquité, et celle des vieux noms géographiques que garde l'Europe moderne confirment cette conclusion. Un jugement arbitral, prononcé l'an 117 avant notre ère entre la ville italienne de Gènes et les *Langates* ses voisins et conservé par une inscription lapidaire contemporaine, nous fait connaître un certain nombre de noms propres ligures; parmi ces noms propres, on remarque quatre noms de cours d'eau

p. 250, l. 38 et suivantes, se sert du mot, φιλία pour exprimer les rapports des Celtes et d'Alexandre. Cf. Arrien, l. I, c. 4, § 6-8; édit. Didot, p. 5, l. 25 et suivantes.

1. Arrien, l. VII, c. 15, § 4; édit. Didot, p. 190, l. 25 et suivantes.

terminés en *-asca* : ***Neviasca, Tulelasca, Veraglasca, Vinelasca*** [1]. Deux autres noms géographiques, formés de la même façon, nous sont fournis, par la « Table alimentaire de ***Veleia,*** » postérieure de plus de deux siècles au jugement arbitral dont il vient d'être question, car elle a été écrite, sous l'empire romain, entre les années 102 et 113 de notre ère. Les habitants de ***Veleia, Veleiates***, ont été ligures avant la conquête gauloise : ils sont évidemment identiques aux ***Velleiates*** compris chez Pline dans une liste des peuples ligures les plus célèbres établis « de ce côté-ci, » dit-il, — c'est-à-dire au sud-est — « des Alpes » [2]; or, la « Table alimentaire de ***Veleia*** » mentionne deux noms de lieux terminés par le suffixe *-asco-*; ce sont : le fundus ***Areliascus*** et le fundus ***Caudalascus*** [3]; le second de ces noms est tout entier ligure, le premier, ***Areliascus,*** nous offre probablement la prononciation populaire d'***Aureliascus,*** dérivé du gentilice romain ***Aurelius***. Dans la langue vulgaire, on disait ***Arelius*** pour ***Aurelius,*** comme *agustus* pour ***augustus***. C'est d'***agustus,*** et non d'***augustus,*** que vient le français « août ». ***Areliascus,*** derivé du gentilice romain Aurelius, est postérieur à la conquête romaine après laquelle le suffixe *-asco-*, ***-asca*** non seulement s'est maintenu immobile et comme pétrifié dans des mots antérieurement formés, mais est resté plein de vie et a pu servir à la création de mots nouveaux. Les Ligures avaient donc sous la République Romaine et ont conservé sous l'Empire Romain un suffixe *-asco-*, ***-asca;*** ils se servaient de ce suffixe, quand par le procédé de la dérivation, ils voulaient, de mots déjà existants, tirer des noms de lieu, et ce suffixe ne se trouve, ni en latin, ni en ombrien, ni dans les langues celtiques; or, on le rencontre, en Italie dans une région beaucoup plus étendue que celle où les Ligures sont confinés, soit par la géographie moderne, soit par la géographie de l'empereur Auguste.

1. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. V, n° 7749, l. 9, 10, 19 et 21.
2. Pline, l. III, § 47.
3. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XI, p. 215 (N° 1147, p. 5, l. 21).

La Ligurie d'aujourd'hui est une bande de terre située sur les côtes de la Méditerranée et sur les pentes de l'Apennin où elle comprend deux provinces, celle de Porto Maurizio, voisine du département français des Alpes-Maritimes et celle de Gênes, bornée à l'est par la province de Massa et Carrara qui fait partie de la Toscane. Sous l'empire romain, d'Auguste à Dioclétien, on désignait, sous le nom de Ligurie, *Liguria*, la neuvième région de l'Italie qui était sensiblement plus grande que la Ligurie moderne; à l'ouest, elle s'étendait sur les côtes jusques et y compris Nice; par conséquent, elle renfermait une partie de notre département des Alpes-Maritimes; au nord, elle atteignait le Pô, comprenant, par conséquent, la presque totalité des provinces de Cuneo et d'Alexandrie, une partie de celles de Turin et de Pavie; mais le territoire occupé en Italie par les Ligures, antérieurement à la conquête gauloise s'est étendu beaucoup plus loin au nord, à l'est et au sud; cela résulte des relevés faits, par M. Flechia en 1871, et par moi en 1890, des noms de lieu en *-asco*, *-asca*, *-aschi* situés en Italie. Le principal fondement de mon travail est le dictionnaire officiel des postes, *Dizionario geografico postale del regno d'Italia*, publié par le gouvernement italien en 1880. Je me suis aussi aidé de quelques cartes.

Le suffixe ligure antique *-usco-*, *-asca* se rencontre non seulement en Italie, mais aussi en Suisse, en Bavière, en Corse. On constate son existence en France dans le bassin du Rhône et dans les départements limitrophes de ce bassin; on le rencontre dans l'Espagne du nord et en Portugal. Mais pour le moment c'est de l'Italie que nous allons nous occuper.

Les noms de lieux habités qui se terminent en *-asco*, *-asca* ou au pluriel masculin en *-aschi*, sont au nombre de trente-trois dans la Ligurie moderne, savoir : trente dans la province de Gênes, trois dans celle de Porto Maurizio[1].

1. Dans la province de Gênes :

Amborzasco	Benasco	Borlasca
Arnasco	Bogliasco	Borzonasca

On en trouve quatre-vingt-quatorze en Piémont : sur ces quatre-vingt-quatorze, quarante et un sont situés au sud du Pò, c'est-à-dire dans la neuvième région, ou Ligurie d'Auguste, savoir, vingt-deux dans la province de Cuneo[1] et dix-huit dans celle d'Alexandrie[2], un dans celle de Turin[3]. Notons que dans la province de Cuneo est situé Bene Vagienna, l'antique *Augusta Bagiennorum*[4], que dans la province d'Alexandrie, se trouve *Tortona*, l'antique *Dertona ;* or, Pline le Naturaliste, met les *Bagienni*, — ou suivant la leçon admise sur la foi les manuscrits, les *Vagienni*, — dans sa liste des peuples

Caiasca	Langasco	Reisasca
Camposasco	Magnasco	Roviasca
Carasco	Marinasco	Sciarborasca
Cerviasca	Massasco	Teriasca
Ciangiaschi	Morasca	Trensanasca
Cravasco (Campo Morone)	Nasche	Trensasco
Cravasco (Montoggio)	Pogliasca	Veirasca
Croviasco	Porciorasco	Visasco

Plus le mont Pescasco, le torrent Sermichiasca et le ruisseau Carisasca. Carte d'Italie au 100,000e, feuilles 82, 83.

Dans la province de Porto Maurizio :

Candeasco	Lucinasco	Nirasca

1.

Agliasco	Bottonasco (Caraglio)	Isasca
Airasaca	Brossasco	Lagnasco
Bagnaschi	Camigliasca	Mondurasco
Bagnasco	Cervasca	Piossasco
Balbiasco	Cervignasco	Tarantasca
Bergagliasco	Cherasco	Venasca
Bossolasco	Gambasca	Vioraschi
Bottonasco (Valgrana)		

A cette liste de lieux habités on peut ajouter *le cime* Durasca et Vernasca. Carte de l'Italie au 100,000e, feuille 91.

2.

Avolasca	Casasco (Tortona)	Gremiasco
Bagnasco d'Asti	Casasco (Asti)	Martinasco
Bergamasco	Casinasco	Morsasco
Bignasca	Cassinasco	Prasco
Brusaschetto	Cornegliasca	Reviglíasco
Camincasca	Fabiasco	Verzenasco

3. Brusasco.

4. Sur Augusta Bagiennorum, voyez *C. I. L.*, t. V, p. 873, 874. Sur Dertona, consultez *C. I. L.*, t. V, p. 831-832.

ligures les plus célèbres qui habitaient de ce « côté-ci », — c'est-à-dire au sud-est, — des Alpes[1]. Il n'y a pas contradiction entre Pline et le géographe Ptolémée qui attribue *Augusta Bagiennorum* aux *Taurini*[2], puisque les *Taurini*, nous disent Pline et Strabon, étaient ligures[3]. Quant à *Dertona*, c'est aussi, nous apprend Ptolémée, une ville des *Taurini*[4]; ainsi le témoignage des auteurs de l'antiquité, s'accorde avec la forme des noms de lieu modernes pour attribuer à des peuples ligures la partie du sol italien qui forme aujourd'hui les provinces de Cuneo et d'Alexandrie.

Au nord du Pô, c'est-à-dire dans la onzième région, ou Transpadane d'Auguste, le Piémont nous offre cinquante-trois noms de lieux habités en *-asco*, *-asca*, *-aschi*. Ils appartiennent à deux provinces : celle de Turin et celle de Novare. Dans la province de Turin il y a au nord du Pô vingt-quatre noms de lieux habités, terminés en *-asco*, *-asca*, *-aschi*; le plus grand nombre, dix-sept, est situé dans la partie méridionale de la province, c'est-à-dire qu'il y en a neuf dans le *circondario* de Pignerol[5], huit dans le *circondario* de Turin[6]; sept seulement plus au nord, savoir : deux dans le *circondario* de Suse[7], cinq dans celui d'Ivrée[8], point dans celui d'Aoste

1. Pline, l. III, § 47.
2. Ptolémée, l. III, c. 1, § 31 ; édit. Didot, t. I, p. 341, lig. 13-14.
3. Augusta Taurinorum... antiqua Ligurum stirpe, Pline, l. III, § 123 ; cf. Strabon, l. IV, c. 6, § 6 ; p. 170, lignes 1-3. : Ἐπὶ δὲ θάτερα μέρη τὰ πρὸς τὴν Ἰταλίαν κεκλιμένα τῆς λεχθείσης ὀρεινῆς Ταυρινοί τε οἰκοῦσι, Λιγυστικὸν ἔθνος, καὶ ἄλλοι Λίγυες.
4. Ptolémée, l. III, c. 1, § 31, p. 342, lig. 1.

5.	Airasca	Cercenasco	Lombriasco
	Baudenasca	Famolasco	Osasco
	Buriasco	Frossasco	Pinasca.
6.	Beinasco	Piossasco	Sivrasco
	Cimenasco	Quarlasco	Tavagnasco.
	Grugliasco	Revigliasco	
7.	Bigliasco	Tignasco	
8.	Craviasco	Mercenasco	Quassasco
	Gambarasca	Noasca	

qui parait avoir été complètement celtisé lors de la conquête gauloise vers l'an 400 avant notre ère ; mais on ne peut contester l'origine ligure des *Taurini* auxquels est dû le nom d'*Augusta Taurinorum*, aujourd'hui Turin, capitale de cette province; prétendre les identifier avec les *Taurisci*, peuple gaulois, est commettre une confusion contre laquelle, d'accord avec Pline et Strabon, la linguistique proteste, quoi qu'en puisse dire M. Mommsen[1], car le suffixe *-sco-* de *Taurisci* n'est pas identique au suffixe *-no-* de *Taurini*. Enfin le royaume de Cottius, dont la capitale était Suse, chef-lieu du *circondario* de ce nom, était, nous apprend Strabon, en pays ligure[2].

Dans la province de Novare le nombre des noms de lieux habités, qui se terminent par le suffixe *-asco*, *-asca*, *-asche*, est un peu plus considérable que dans celle de Turin, il s'élève à vingt-huit[3]. Novare, dans l'antiquité *Novaria*[4], capitale de cette province était de fondation ligure : elle avait été bâtie par les *Vertacomacori* établis aussi à l'ouest des Alpes, là où se trouvent aujourd'hui nos départements de la Drôme et de Vaucluse. Au premier siècle de notre ère, il y avait encore, près de la rive gauche du Rhône, un territoire qui portait le nom des *Vertacomacori*, c'était alors un

1. *C. I. L.* t. V, p. 779.

2. Ἄλλοι Λίγυες· τούτων δ' ἐστὶ καὶ ἡ τοῦ Ἰδιόννου λεγομένη γῆ καὶ ἡ τοῦ Κοττίου. Strabon, l. IV, c. 6, § 6 ; édition Didot, p. 170, l. 2-4. *C. I. L.*, t. V, p. 808, 814.

3.

Bosnasco	Locasca	Rivasco
Calasca	Marasco	Romagnasco
Camasco	Messasca	Sagliasco
Cambiasca	Novasco	Salasco
Campasca	Pantasca	Savagnasco
Cavagliasche	Pegliasca	Selasca
Civiasco	Pernasco	Vergnasco
Chronnasca	Pettenasca	Villasco
Grignasco	Rimasco	Zornasco
Guargnasco		

Plus deux noms de montagnes, *le cime* Laurasca, Buzzanasca ; deux noms de vallées, Anzasca, Intrasca ; et un nom de rivière, Cherasca.

4. *C. I. L.*, t. V, p. 719.

pagus, c'est-à-dire une subdivision, de la cité des *Vocontii* dont les principales villes étaient : Die, Drôme ; et Vaison, Vaucluse[1]. Pline a conclu de là que les *Vertacomacori*, fondateurs de Novare, étaient Gaulois et qu'au deuxième siècle avant notre ère Caton s'était trompé en les disant Ligures[2] ; Pline ignorait que le bassin du Rhône tout entier avait été ligure antérieurement à sa conquête par les Gaulois vers le commencement du troisième siècle avant notre ère. C'est donc sans bonnes raisons qu'il a rejeté la doctrine de Caton. Les vingt-huit noms de lieu en *-asco*, *-asca*, *-asche*, de la province de Novare, attestent que cette ville était bien ligure, comme l'a dit Caton.

Du Piémont, passons à la Lombardie. De ses huit provinces : Pavie, Côme, Milan, Bergame, Crémone, Brescia, Sondrio, Mantoue, la première, Pavie, appartenait partie à la Ligurie ou neuvième région d'Auguste, partie à la Transpadane ou onzième région ; les autres provinces, que nous venons de nommer, étaient comprises dans la dixième région, dite par abus Vénétie[3], quoique l'élément Vénète y tînt une très petite place. La Lombardie a été tout entière ligure. Prenons ses provinces les unes après les autres à partir de l'ouest.

La province de Pavie comprend : 1° au sud du Pô, dans la Ligurie ou neuvième région d'Auguste, Voghera autrefois *Iria*, qui appartenait aux *Taurini* et par conséquent était ligure[4] ; 2° au nord du Pô, dans la onzième région, ou Transpadane, la ville de Pavie, autrefois *Ticinum*, fondée par deux peuples ligures, les *Laevi* et les *Marici*[5] ; dans la province de

1. *Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, p. 554, l. 7. Ptolémée, l. III, c. 10, § 8, p. 245, lignes 3-5. *C. I. L.*, t. XII, p. 160-161.

2. Novaria ex Vertacomacoris Vocontiorum hodieque pago, non ut Cato existimat Ligurum. Pline, l. III, § 124.

3. Pline, l. III, § 126.

4. Ptolémée, l. III, c. 1 § 31, p. 341, ligne 15.

5. Ligurum ex quibus Laevi et Marici condidere Ticinum. Pline, l. III, § 124. Laevos Ligures incolentes circa Ticinum amnem. Tite-Live, l. V, c. 35, § 2.

Pavie, il y a vingt noms de lieu en *-asco*, *-aschi*, *-asca*, dont douze au sud, dans les *circondari* de Bobbio et de Voghera[1]; huit au nord, dans les *circondari* de Pavie et de Mortara[2].

Le nombre des noms de lieux habités qui se terminent en *-asco*, *-asca*, au pluriel *-aschi*, *-asche*, est de trente dans la province de Côme[3], et de douze dans celle de Bergame[4]. Caton, cité par Pline dit que Côme et Bergame avaient été fondés par les *Orumbovii*[5]; les deux provinces de Côme et de Bergame offrent un total de quarante-deux noms de lieu en *-asco*, *-asca*, *-asche*; les *Orumbovii* étaient donc Ligures, et les noms de Côme et de Bergame sont ligures eux-mêmes, quoiqu'ils aient été conservés, l'un par les *Insubres*, l'autre par les *Cenomani* après la conquête gauloise. C'est du nom de Côme, *Comum*, que dérive le nom du peuple ligure chez lequel fut

1.	Benaschi	Donelasco	Mezenasco
	Bergamasco	Godiasco	Murisasco
	Bosnasco	Martinasca	Ponte Organasco
	Carisasca	Mandasco	Soriasco

2.	Bornasco	Gosnasco	Rosasco
	Garlasco	Gualdrasco	Zinasco
	Gornasco	Liconasco	

3.	Arcellasco	Caslasco	Macciasca
	Bernasca	Cattasco	Muggiasco
	Bernaschina	Cavallasca	Olgelasca
	Besnasca	Dizzasco	Olgiasca
	Borlasco	Fabbiasco	Parlasco
	Bosolasco	Garlasca	Penasca
	Camesasca	Giasca	Pianasca
	Camnasco (San Siro)	Gilasca	Pomelasca
	Camnasco (Somana)	Ginasca	Rovellasca
	Casasco	Lucinasco	Valciasca

A cette liste de noms de villages, il faut ajouter la vallée Vedasca qui aboutit au lac Majeur et où se trouve Campagnano Vedasca.

4.	Albelasco	Grabiasco	Somasca (Ambivere)
	Badalasco	Martorasco	Somasca (Pontida)
	Camasche	Muggiasco	Somasca (Vercurago)
	Curnasco	Piazzasco	Trevasco

5. Orumboviorum stirpis esse Comum atque Bergomum et Licini Forum et aliquot circa populos auctor est Cato. Pline, l. III, § 124 ; cf. § 125 : Oppidum Orumboviorum Parra unde Bergomates Cato dicit ortos.

fondée la ville de Marseille, et dans le territoire duquel elle est encore placée par la géographie de Ptolémée[1]. Ce peuple s'appelait *Comani*. Suivant Justin, dont le récit appartient plutôt à la légende qu'à l'histoire, Comanus est un roi, fils de celui dans les états duquel les Phocéens bâtirent Marseille[2]. On n'a pas oublié que le pays où se trouve Marseille s'appelait Ligystique ou Ligurie à l'époque où cette ville fut fondée[3]. *Como-*, thème du nom de ville *Comum*, devient au féminin *coma-*, et *coma-* est un des éléments du nom des *Verta-coma-cori*, peuple ligure qui fonda Novare. Quant à *Bergomum*, c'est un dérivé de *Berga*, nom de lieu du Piémont, dans les provinces d'Alexandrie et de Turin, et que nous retrouverons dans la partie ligure de l'Espagne[4].

Dans la province de Milan, il y a vingt-et-un noms en *-asco*, *-asca*, *-asche*[5]. Bien que la capitale de cette province, autrefois *Mediolanum* ou *Mediolanium*, porte un nom gaulois, et soit de fondation gauloise, les Ligures ont précédé les Gaulois dans tout le pays environnant.

La province de Crémone contient douze noms de lieux habités qui se terminent en *-asco, -asca*[6]; elle porte un nom li-

1. Ptolémée, l. II, c. 10, § 4, p. 237, ligne 9; p. 238, ligne 1; à comparer Pline, l. III, § 36, qui met les *Comani* dans sa liste des villes et des peuples de la Narbonnaise, immédiatement avant *Cabellio* aujourd'hui Cavaillon (Vaucluse).

2. Mortuo rege Nanno.... cum in regno filius ejus Comanus successisset. Justin, l. XLIII, c. 4, § 3.

3. Voyez ci-dessus, t. I, p. 371.

4. Il y a en Catalogne deux Berga, l'un dans la province de Barcelone, l'autre dans celle de Lerida.

5.

Basiasco	Coriasco	Poglionasca
Binasco	Domenegasco	Rovagnasco
Boldinasco	Ferronasca	Tavernasco
Borasca	Gomonosca	Tolcinasco
Boraschina	Macciasca	Velasca
Buccinasco	Pantanasco	Zavanasco
Calvignasco	Poasca	Zelasche

6.

Bodegasco	Livraschino	Vidolasco
Boldrasca	Morbasco	Villasco
Boldraschina	Porcellasco	Vinzasca
Livrasco	Trezzolasco	Vinzaschina

gure, quoique ce nom apparaisse pour la première fois à la fin du troisième siècle avant notre ère, c'est-à-dire quand, bien après la conquête gauloise, la ville de Crémone fut colonisée par les Romains[1]. *Cremona* dérive du thème *cremon-* qui a fourni le nom du défilé des Alpes, *Cremonis jugum*, par lequel, en 218 avant J.-C., Annibal aurait pénétré en Italie suivant Coelius Antipater[2]; cet auteur écrivait dans la seconde moitié du deuxième siècle avant notre ère. Le thème *cremon-* avait une variante *cremen-*, *cremenn-*, par *e* au lieu d'*o*, et avec *n* simple ou double *n*, qui a eu des dérivés en *a* et en *o*. En 999, un diplôme de l'empereur Otton III mentionne, dans la Ligurie moderne, près de Savone, province de Gênes, une localité appelée *Cremenna*[3]. Il y a aujourd'hui un autre *Cremenna* en Piémont dans la province d'Alexandrie. L'*n* simple nous est offert par deux *Cremeno* modernes, l'un en Ligurie, province de Gênes, l'autre en Piémont, province d'Alexandrie. Tous ces dérivés proviennent d'une racine CREM qu'on trouve aussi : 1° dans *Crema*, nom d'une petite ville d'Italie, province de Crémone; 2° dans Crème, nom d'une petite rivière de France, département des Basses-Alpes, appelée *Ancrema* au onzième et au treizième siècle[4]; 3° dans *Cremassium*, nom au quinzième siècle de la montagne appelée aujourd'hui Le Cremas, en France, département de la Drôme[5].

Les départements des Basses-Alpes et de la Drôme sont situés dans la partie de la France où les Ligures sont restés indépendants du joug gaulois le plus tard, c'est-à-dire au moins jusque vers l'an 300 avant notre ère.

Nous avons relevé six noms de lieux habités que caracté-

1. *C. I. L.*, t. V, p. 413.
2. Tite-Live, l. XXI, c. 38, § 7.
3. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum tomus I, col. 334 c.
4. B. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 414; t. II, p. 489, 841.
5. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, p. 116.

rise comme Ligure le suffixe *-asca, -asche,* dans la province de Brescia [1], trois dans celle de Sondrio [2], deux dans celle de Mantoue [3]; ainsi Brescia, capitale des *Cenomani* [4]; et Mantoue, ville étrusque, étaient en pays ligure. La province de Brescia comprend la *Val Camonica* et la *Val Trompia,* autrefois habitées par les *Camunni* et par les *Trumpilini,* peuples *Euganei,* c'est-à-dire Ligures comme on va le voir.

La province de Vérone, dans la Vénétie moderne, terminait à l'est le territoire ligure en Italie: Vérone elle-même fut en partie ligure antérieurement à la conquête celtique qui eut pour résultat une fondation nouvelle de cette ville et qui attribua Vérone aux *Cenomani* [5]; car avant la conquête celtique, Vérone suivant Caton, qu'ici Pline copie sans le citer [6], avait appartenu aux *Raeti* et aux *Euganei,* et la capitale des *Euganei* s'appelait *Stoeni* d'après le même auteur [7]. *Stoeni*

1. Cimaschi	Cremaschina	Villasche
Cremasca	Logasca	Villaschetta

2. Cedrasco	Cresciasca	Pendolasco

Plus deux noms de torrents : Antognasco, Roasco, et un nom de montagne, Redasco.

3. Caramasche	Chiericasco

4. Voir les textes réunis par M. Mommsen, *C. I. L.*, t. V, p. 439.

5. Voir les textes réunis par M. Mommsen, *C. I. L.*, t. V, p. 327.

6. Raetorum et Euganeorum Verona. Pline, l. III, § 130. Il y avait aussi des *Euganei* dans la province de Brescia, c'étaient les *Camunni* dont le nom a été conservé par la *Val Camonica*, portion de la vallée du haut Oglio, et les *Trumpilini* dont la *Val Trompia* = *Trumpilia*, portion de la vallée de la Mella, a gardé le nom : Euganeae gentes quarum oppida XXXIII enumerat Cato ; ex his Trumpilini, venalis cum agris suis populus, dein Camunni. Pline, l. III, § 133, 134; Mommsen dans le *C. I. L.*, t. V, p. 515, 519. Enfin, suivant Servius, *ad Aeneidem*, l. I, vers 242, Padoue aurait été bâti dans un territoire conquis par les Vénètes sur Velesus, roi des *Euganei* : Antenor ...., bello exceptus ab Euganeis et rege Veleso, victor urbem Patavium condidit. Edition Thilo, t. I, p. 301, 302. Les Hénètes sujets d'Antenor chez Homère ont été considérés comme identiques aux Vénètes. La doctrine de Servius est celle de Tite-Live, t. I, c. 1, § 3 : Euganeisque qui inter mare Alpesque incolebant pulsis, Enetos Trojanosque eas tenuisse terras. Tite-Live paraît ici copier Caton : Venetos Trojana stirpe auctor est Cato. Pline, l. III, § 130.

7. Euganeos... caput eorum Stoenos. Pline, l. III, § 134.

est à la fois un nom de ville et un nom de peuple, ou si l'on veut, c'est le nom d'un peuple dont la capitale était homonyme, or les *Stoeni* étaient Ligures. Selon les actes triomphaux romains, le proconsul Q. Marcius triompha des *Ligures Stoenei*, l'an 117 avant notre ère[1]; ce texte officiel est d'accord avec l'assertion d'Etienne de Byzance qui attribue aux Ligures une ville dite *Stuinos*, Στουῖνος, dont les habitants s'appellent *Stuini*, Στουῖνοι[2]. Etienne de Byzance en cet endroit copie probablement Artémidore qui écrivait vers l'an 100 avant J.-C., et dont la notation devait être Στοινοί : Στοινοί est identique au *Stoeni* de Caton et a été défiguré en Στόνοι dans les mss. de Strabon[3]. Deux quantités égales à une même troisième sont égales entre elles. Les *Stoeni* étant à la fois Ligures et *Euganei*, on doit en conclure que les *Euganei* étaient Ligures; ainsi Vérone, qui appartint partiellement aux Ligures avant d'être conquise par les *Cenomani* auxquels Ptolémée l'attribue, était en partie Ligure avant cette conquête. Mais des deux peuples qui alors dominaient conjointement à Vérone les *Raeti* paraissent l'avoir emporté; ils semblent sinon avoir effacé toute trace des Ligures dans la province de Vérone, du moins n'y avoir laissé subsister aucun exemple du suffixe *-asco*, *-asca*[4].

A l'est de la province de Vérone, commence le territoire occupé dans l'antiquité par les Vénètes : c'est dans les quatre provinces de Padoue, Vicence, Trévise et Bellune que M. Carl Pauli a recueilli la plupart des inscriptions étudiées récemment par lui[5], et si l'on s'en rapporte à Pline, ces quatre provinces doivent en effet avoir été Vénètes; Pline donne d'après Ca-

1. *C. I. L.*, t. I, p. 460. Il avait été consul l'année précédente. *Ibid.*, p. 535.

2. Στουῖνος, πόλις Λιγύρων · οἱ πολῖται Στουῖνοι. Etienne de Byzance, édition donnée chez Teubner par Westermann en 1839, p. 260.

3. Strabon, l. IV, c. 6, § 6; édition Didot, p. 170, l. 15.

4. L'importance de l'élément rétique dans la province de Vérone parait démontrée par l'existence d'un *pontifex sacrorum Raeticorum* qu'atteste une inscription du temps de l'empire romain, *C. I. L.*, V, 3927.

5. *Altitalische Forschungen*, t. III.

ton, une liste de six villes vénètes [1] : trois d'entre elles sont *Patavium*, aujourd'hui Padova, Padoue; *Belunum*, Belluno, Bellune; *Vicetia*, Vicenza, Vicence, chefs-lieux des trois provinces de même nom. Ce sont en outre *Ateste*, aujourd'hui Este, province de Padoue; *Acelum* et *Opitergium*, aujourd'hui Asolo et Oderzo, tous deux situés dans la province de Trévise, dont le chef-lieu, autrefois *Tarvisus*, porte un nom d'origine gauloise.

Au sud de la Lombardie l'Emilie nous offre, dans ses provinces occidentales, dix-neuf noms de lieux habités terminés en *-asco*, *-asca* : il y en a dix dans la province de Plaisance [2] : huit dans celle de Parme [3], un dans celle de Reggio [4].

Il n'y a pas de nom en *-asco*, *-asca*, *-aschi*, *-asche*, dans les cinq provinces orientales de l'Emilie, c'est-à-dire dans celles de Modène, Bologne, Ferrare, Ravenne et Forli. Ces provinces, sauf celle de Modène, et celle de Bologne où nous indiquerons un nom de lieu en *-osco*, paraissent avoir appartenu aux Ombriens avant la conquête étrusque. Les trois provinces de Ferrare, Ravenne et Forli sont situées au sud du territoire vénète : une ligne à peu près perpendiculaire au Pô, et qui le traverse du sud au nord, en passant entre Bologne à l'ouest, Ferrare et Forli à l'est, puis par le milieu de Vérone, était la limite orientale des Ligures en Italie après l'établissement des Vénètes et des Ombriens; on peut ajouter que cette ligne se prolonge au nord, laissant Trente et le Tirol oriental en dehors du territoire ligure. Il n'y a pas, que je sache, en Ti-

1. Venetorum autem Ateste et oppida Acelum, Patavium, Opitergium, Belunum, Vicetia. Pline, l. III, § 130.

2. Bacedasco al Nord, Bacedasco al Sud, Calendasco, Cremadasca, Lusurasco, Morasca, Moronasco, Sarmadasco, Tavasca, Vernasca

3. Barbarasco, Boraschi, Cacciarasca, Caprendrasco, Carpadasco (Solignano), Carpadasco (Varsi), Cavadasca, Ceredasco

4. Romasco.

rol de nom de lieu qui se termine en *-asco*, *-asca*[1]; et un nom de lieu en *-osco* dont nous parlerons plus tard se trouve dans la partie occidentale de cette province sur la rive droite de l'Adige. Trente, capitale du Tirol, a été fondée par les Gaulois dans le territoire des *Raeti*[2] et non des Ligures; les *Raeti* se sont étendus jusqu'à Vérone[3], et comme nous l'avons déjà dit, c'est probablement à cause d'eux que les noms en *-asco*, *-asca*, font défaut dans la province dont cette ville est chef-lieu.

En nous tournant à l'ouest, nous trouvons encore une province italienne où des noms en *-asco*, *-asca*, attestent la présence des Ligures : elle est située à l'est de la Ligurie moderne, au sud des provinces de Parme et de Reggio; c'est la province de Massa et Carrara, comprise aujourd'hui dans la Toscane, et sous Auguste dans la septième région ou Etrurie; elle est située presque tout entière à l'est de la *Macra* antique, qui marquait à l'est la limite de la Ligurie ou neuvième région d'Auguste; mais plus anciennement, les Ligures ont disputé Pise aux Etrusques; ils se sont étendus fort tard jusqu'à l'Arno, qui arrose cette ville et celle de Florence. Ils atteignaient encore les rives de l'Arno, à une date bien postérieure à l'établissement des Etrusques en Italie[4]. Cela explique l'existence de sept noms de lieux habités qui se terminent en *-asco*, *-asca*, dans la province de Massa et Carrara[5].

Le nombre des noms de lieux habités d'origine ligure en

1. Sur les noms de lieu du Tirol méridional, voyez Christian Schneller, *Tirolische Namenforschungen*, Innsbrück, 1890.

2. Fertini, Tridentini et Bernenses Raetica oppida. Pline, l. III, § 130. [Galli] Tridentum... condiderunt. Justin, l. XX, c. 5, § 8.

3. Pline, l. III, § 130.

4. Voyez les passage de Justin et de Polybe cités ci-dessus, t. I, p. 366, note 5; p. 367, note 3; cf. Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 20; édit. Didot, t. I, p. 15, ligne 13.

5. Barbarasco, Borrasco, Gabanasco, Gorasco, Provvedasco, Tarasco, Vallingasca

-asco, *-asca*, *-aschi*, *-asche*, dans la partie nord-ouest de l'Italie moderne est deux cent cinquante-sept, savoir :

Province de Gênes.	30	
— de Porto-Maurizio. . .	3	
Total de la Ligurie.		33
Province de Cuneo	22	
— d'Alexandrie.	18	
— de Turin	25	
— de Novare	28	
Total du Piémont		93
Province de Pavie	20	
— de Come	30	
— de Bergame	12	
— de Milan	21	
— de Crémone	12	
— de Brescia	6	
— de Sondrio	3	
— de Mantoue	2	
Total de la Lombardie.		105
Province de Plaisance	10	
— de Parme	8	
— de Reggio	1	
Total de l'Emilie.		19
Province de Massa et Carrara. .	7	7
Total général		257

Auxquels il faut ajouter en Ligurie un nom de montagne et deux noms de cours d'eau[1]; en Piémont : deux noms de montagnes, province de Cuneo[2] ; deux noms de montagnes, deux noms

1. Voyez ci-dessus p. 48, note 1.
2. Voyez ci-dessus p. 49, note 1.

de vallées et un nom de rivière, province de Novare [1]; plus en Lombardie : un nom de vallée, province de Come [2]; deux noms de torrents et un nom de montagne, province de Sondrio [3]. . 14

Total 271

Sur ce nombre, quatre-vingt-dix seulement appartiennent à la Ligurie ou neuvième région d'Auguste, savoir :

Ligurie moderne		36
Province de Cuneo.	24	
— d'Alexandrie	17	
— de Turin	1	
Total du Piémont		42
et en Lombardie une partie de la province de Pavie.		12
Total		90

Cent quatre-vingt-un, c'est-à-dire les deux tiers, sont situés en dehors de la Ligurie d'Auguste. Il y a donc eu, dans le vaste territoire qui est aujourd'hui l'Italie septentrionale, une population ligure répandue sur une circonscription beaucoup plus vaste que la Ligurie d'Auguste.

Mais, me dira-t-on, vous fondez votre doctrine sur la présence actuelle d'un suffixe *-asco*, *-asca*, *-aschi*, *-asche*, dans l'Italie du nord-ouest : de ce que vous trouvez ce suffixe au dix-neuvième siècle, vous concluez que ce suffixe est la continuation d'un suffixe antique constaté dans deux documents : l'un du IIe siècle avant J.-C., l'autre du IIe après J.-C. ; êtes-vous bien sûr que, dans les textes du dix-neuvième siècle, vous n'êtes pas en présence d'une nouveauté romane et non d'une vieille tradition ligure ?

Voici ma réponse :

1. Voyez ci-dessus p. 51, note 3.
2. Voyez ci-dessus p. 53, note 3.
3. Voyez ci-dessus p. 56, note 2.

Des textes antiques précités : jugement arbitral de 117 av. J.-C., table alimentaire de Veleia, commencement du deuxième siècle de notre ère, la transition au dictionnaire des postes du royaume d'Italie est ménagée par des chartes du moyen-âge : au neuvième siècle un diplôme impérial de l'année 895, en faveur de l'abbaye de Bobbio, province de Pavie, mentionne, parmi les propriétés de ce monastère, *Casasco*, *Perlascum*, *Romariascum*, *Sorlascum*[1] ; *Casasco* reparaît dans une charte de l'année 899 en faveur de la cathédrale d'Asti[2] ; ce nom de lieu existe encore aujourd'hui ; il y a en Italie trois Casasco, le premier en Piémont, province d'Alexandrie *circondario* d'Asti, le second dans la même province *circondario* de Tortona ; le troisième en Lombardie, province de Côme.

Au dixième siècle, les textes sont plus nombreux qu'au siècle précédent : nous citerons sept diplômes : un de 940, conservé aux archives de la cathédrale d'Asti en Piémont, province d'Alexandrie, nous fournit deux noms : *Mercoriascus*, *Ruveliascus*[3] ; deux diplômes, l'un de 962, l'autre de 985, mettent dans le comté de Lomello, en Lombardie, province de Pavie, une localité appelée dans le premier de ces documents *Gomarascus*, dans le second *Gomarasca*[4] ; un diplôme de 962, en faveur de l'abbaye de Saint-Pierre *in Cielo* de Pavie nous offre le nom d'une *curtis* appelée *Villarasca*[5] ; dans un diplôme de 965 pour l'abbaye de Saint-Théodote de Pavie, on lit le nom de la *finis Nebiascus*[6] ; en 967, apparaît *Gobandiascus* situé entre le Tanaro, l'Orba et la mer[7], c'est-à-dire soit dans le Piémont méridional, soit dans la province

1. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum t. I, col. 81 D, 82 A.
2. Ibid. col. 92 A.
3. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum t. I, col. 145 A.
4. Ibid. col. 201 B, 272 D ; cf. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Diplomatum regum et imperatorum, t. I, p. 359, ligne 39, où la leçon *Gomarasca* est préférée pour le premier des deux diplômes.
5. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Diplomatum regum et imperatorum, t. I, p. 341, ligne 4, 11.
6. *Monumenta Germaniae historica*. Diplomatum, t. I, p. 390, ligne 29.
7. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum, t. I, col. 217 C.

de Gênes; en 999 la *vallis Anzasca* est nommée dans une charte qui émane d'Arnoul, évêque de Milan[1]; cette vallée est celle d'Anza en Piémont, province de Novare; on l'appelle encore de nos jours Anzasca.

Au onzième siècle, un diplôme impérial de l'an 1001, nous apprend que *Circinascus* et *Musinascus* étaient situés en Piémont, dans la vallée de Suse[2]; en 1014, une charte, aux archives de la cathédrale d'Asti, a pour objet la donation d'un château appelé *Grignascus*[3]; il y a aujourd'hui un bourg de ce nom dans la province de Novare. La même année 1014, une bulle papale, énumérant les possessions de l'abbaye de Breme, province de Pavie, nous apprend le nom d'une localité appelée *Abrusiascus*[4]; un jugement rendu la même année, en faveur de l'abbaye Saint-Félix de Pavie, parle de localités appelées *Curunascus* et *Fanigasca*[5]. Un lieu dit *Lavernascus* est vendu par un acte de l'année 1029, et il résulte du contexte que cette localité était située dans les environs de Pavie[6]. Je pourrais multiplier les exemples; ceux-ci suffisent pour montrer que le suffixe *-asco-*, *-asca*, usité dans l'Italie du nord pendant l'antiquité classique, a persisté pendant le moyen-âge et que, dans la nomenclature géographique actuelle, il continue l'usage antique.

§ 7. *Les suffixes ligures* -usco-, -usca, -osco-, -osca *en Italie.*

A côté du suffixe *-asco-*, *-asca*, les Ligures possédaient un suffixe *-usco*, *-usca* dont on rencontre une variante *-osco-*, *-osca*; le plus ancien exemple que nous ayons du suffixe *-usco-*, *-usca* est dû à une hypothèse de Karl Müllenhoff: ce savant

1. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum, t. I, col. 329 A.
2. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum, t. I, col. 346 A.
3. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum, t. I, col. 406 D.
4. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum, t. I, col. 400 B.
5. Muratori, *Delle antichità estensi*, t. I, p. 111.
6. *Ibid*. p. 90.

croit, avec raison, devoir corriger en *Caruscum*, un nom écrit *Carystum* dans les manuscrits de Tite-Live : il s'agit d'un *oppidum* des Ligures *Statellates* qui fut pris par les Romains l'an 173 avant J.-C.[1]; la notation *Carystum* est due à l'influence exercée sur les scribes par le nom de la ville grecque *Carystus* prise par les Romains quinze ans plus tôt[2], et dont il est plusieurs fois question chez Tite-Live[3]; *Carystus* était situé en Grèce dans l'île d'Eubée, tandis que les *Statellates*, chez lesquels se trouvait l'*oppidum* dont nous parlons sont les mêmes que les *Statielli* chez lesquels était Acqui en Piémont, province d'Alexandrie, appelé *Aquae Statiellorum* par Pline le Naturaliste[4]. *Statellates*, mauvaise leçon, probablement pour *Statiellates*, est le dérivé ligure d'un thème *statiello-*, dont le dérivé latin est *Statiellenses* employé dans une lettre de Brutus à Cicéron ; cette lettre a été écrite au camp sur le territoire des *Statiellenses* le 2 mai de l'an 43 avant J.-C.[5]

La correction de *Carystum* en *Caruscum* est justifiée par la présence du suffixe *-usco-*, *usca-*, et de ses dérivés dans les noms de lieu du Piémont et de la Lombardie au moyen-âge et aujourd'hui.

Des chartes du moyen-âge rangent parmi les possessions de l'église de Verceil en Piémont, province de Novare, un lieu dit *Languscus* ; la plus ancienne de ces chartes est de 882[6], d'autres datent du onzième et du douzième siècle[7]. Il s'agit de Langosco en Lombardie, province de Pavie, *circondario* de Mortara, non loin de Verceil. Ce nom a la même racine que celui de Langasco en Ligurie, province de Gênes, et Langasco, nous l'avons déjà dit, semble à son tour dérivé du même thème que *Langates*, surnom ligure des *Veiturii*. On

1. Tite-Live, l. XLII, c. 7.
2. Tite-Live, l. XXXII, c. 16, 17.
3. Tite-Live, l. XXXI, c. 45; l. XXXIII, c. 24.
4. Pline, l. III, § 49; l. XXXI, § 4; cf. *C. I. L.*, t. V, p. 850.
5. Cicéron, *Ad familiares*, l. XI, epistula 11.
6. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum, t. I, col. 65 C.
7. *Ibid.*, col. 523 D et 788 D.

sait que *Langates* est l'équivalent ligure de la forme latine *Langenses*; ces deux variantes sont employées concurremment dans le jugement arbitral de l'an 117 avant J.-C. entre les *Veiturii* et les habitants de Gênes[1].

Nous citerons aussi *Canusch*, nom d'une *villa* mentionnée en 1137 dans une charte qui concerne l'abbaye de Saint-Just de Suse en Piémont, province de Turin[2]; cette localité est appelée *Chanuscus* en 1246[3], mais l'*u* qui, dans le suffixe précède le groupe *sc* est remplacé par un *o* dans une charte de l'année 1212, où sont mentionnés deux personnages, l'un appelé *Petrus de Canosco* et l'autre *Vuifredus de Canosco*[4]. En comparant *Languscus* et *Canusch* ou *Chanuscus* avec les variantes *Langosco* et *Canoscus*, l'une usitée aujourd'hui, l'autre datant du treizième siècle, nous reconnaitrons qu'il y eut en Italie au moyen-âge et qu'il existe encore aujourd'hui une tendance à remplacer par un *o* l'*u* du suffixe *-uscus*; le même phénomène s'est produit en France, on le verra au § 11.

Cependant nous avons relevé dans la partie occidentale du bassin du Pô, à l'aide du dictionnaire des postes du royaume d'Italie, dix noms de lieux modernes, formés à l'aide du suffixe *-usco, -usca*: deux appartiennent au Piémont; les huit autres à la Lombardie. Ce sont en Piémont :

Province de Turin : Garuschia, dérivé de la même racine que 1° *Garuli*, nom d'un peuple ligure qui, en l'an 176 avant J.-C., habitait au sud de l'Apennin et que les Romains vainquirent[5]; 2° Garola, nom de trois villages du Piémont, province de Turin. Garola, ne parait différer de *Garuli*, que par le genre et le nombre.

Province d'Alexandrie : Lambrusca, dérivé d'un thème *lambro-* d'où *Lambrus*, nom antique d'un affluent du Pô[6]. Le

1. *C. I. L.*, V, 7, 34 749; Langates, ligne 6; Langenses, lignes 24, 25, 27, 29, 30, 31, 32.

2. *Historiae patriae monumenta.* Chartarum t. I, col. 779 B.

3. *Ibid.* t. II, col. 1461 D.

4. *Ibid.* t. I, col. 1187 D, 1188 B.

5. Cis Apenninum Garuli. Tite-Live, l. XLI, c. 19.

6. Pline, l. III, § 118.

Lambrus sort du lac de Côme[1]; on l'appelle aujourd'hui Lambro; du nom de cette rivière dérive Lambrate, nom d'un bourg bâti sur ses bords dans la province de Milan. Lambro est aussi le nom de deux villages, l'un de Lombardie, province de Pavie, l'autre d'Emilie, province de Plaisance[2].

Nous citerons en Lombardie :

Province de Milan : Bellusco et Cernusco. Le premier dérive peut-être du *cognomen* romain Bellus attesté par une inscription du département de l'Isère[3]. Le second vient d'un thème *cerno-* dont la forme féminine, *cerna*, a fourni un *cognomen* romain, et d'où vient le gentilice Cernius[4]. C'est au *cognomen* que se rattache la forme féminine Cerna, nom d'un village de la Vénétie occidentale, province de Vérone. Les dérivés Cernesio et Cernisio sont des noms de villages du Piémont, province de Turin.

Province de Côme : Bisuschio, Cernusca, Cernusco. Bisuschio peut dériver d'un thème *biso-*, d'où, sous l'empire romain, les *cognomina* Bisia et Bisagius, attestés : le premier par une inscription de Rezzonico, en Lombardie, province de Come[5]; le second, par une inscription de Reano en Piémont, province de Turin[6].

Province de Bergame : Calusco, auquel on peut comparer Calasca en Piémont, province de Novare.

Province de Brescia : Belluschi, pluriel de Bellusco, province de Milan, cité plus haut; Erbusco, dérivé probablement d'un thème *erbo-*, dont le féminin Erba est le nom d'un village de la province de Come.

1. Pline, l. III, § 131, le fait sortir du lac *Eupilis* qui n'est plus aujourd'hui qu'un marécage. De-Vit, *Onomasticon*, t. II, p. 799.

2. Lambres, nom de deux villages de France, Nord et Pas-de-Calais, se rattache probablement au *cognomen* Lamberus connu par une inscription de Pinguente en Istrie, *C. I. L.*, t. V, n° 449. De Lamberus, on a dû tirer un gentilice Lamberius, d'où Lambrey, Haute-Saône.

3. *C. I. L.*, XII, 2184.

4. De-Vit, *Onomasticon*, t. II, p. 227.

5. *C. I. L.*, V, 5239.

6. *C. I. L*, V, 7049.

A cette liste de lieux habités on peut ajouter le mont Carmuschio, province de Massa et Carrara[1].

Nous n'avons rien dit jusqu'à présent des *Rugusci* : c'est un des peuples alpins vaincus par Auguste, comme l'atteste la célèbre inscription du trophée des Alpes à la Turbie, département des Alpes-Maritimes. Cette inscription date de l'an 8 avant J.-C.[2]. Le nom des *Rugusci* est évidemment ligure, mais leur position n'est pas exactement déterminée.

Le suffixe *-osco -osca* est une variante du suffixe *-usco -usca*. Nous en avons relevé un exemple en Piémont : Arboschio, province d'Alexandrie; en voici huit exemples relevés en Lombardie parmi les noms de lieu mentionnés au dictionnaire des postes du royaume d'Italie savoir :

Province de Pavie : Langosco, dont nous avons déjà cité, p. 65, la forme plus ancienne *Languscus*, neuvième siècle de notre ère.

Province de Milan : Briosco, Ciosca. Ciosca dérive d'un thème *cio-*, dont le féminin Cia est employé comme surnom de femmes affranchies dans des inscriptions de Padoue[3] et d'Arles[4].

Province de Crémone : Marosco, Palosco. A Marosco, on peut comparer Marasco en Piémont, province de Novare ; à Palasco Palasca en Corse, plus bas, § 10.

Province de Bergame : Palosco, Petosca.

Province de Brescia : Palosco.

Enfin en Emilie, province de Bologne : Calamosco, du *cognomen* Calamus attesté par une inscription romaine de Manerbio, province de Brescia[5].

1. Carte d'Italie au 100,000e, feuille 84.
2. *C. I. L.*, t. V, N° 7818, article 15; p. 906; cf. Pline, l. III, § 137.
3. *C. I. L.*, V, 2919.
4. *C. I. L.*, XII, 891.
5. *C. I. L.*, V, 4160.

§ 8. *Les suffixes ligures* -asco-, -asca, -usco-, -usca, -osco- *en Suisse, en Alsace-Lorraine, en Haute-Bavière et en Tirol.*

Le suffixe *-asco-*, *-asca* se rencontre au nord de l'Italie en Suisse, non seulement dans le bassin du Pô, mais aussi dans ceux du Danube et du Rhin, peut-être dans celui du Rhône; au bassin du Pô appartient le canton du Tessin où nous pouvons citer vingt-deux noms de lieux habités, quatre noms de montagnes, deux noms de rivières et un nom de vallée terminés *-asco, -asca*[1] : Giubiasco, un de ces noms de lieux habités paraît identique à celui de la *vallis Diubiasca infra fines Langobardorum* mentionnée en 739 dans le testament d'Abbon pour l'abbaye de Novalèse[2]. Dans le canton des Grisons la région méridionale appartient au bassin du Pô et fait partie des bassins secondaires du Tessin et de l'Adda; on y

1. Les noms de lieux habités sont :

Albinasca,	Ciavasco,	Prugiasco,
Alnasca,	Cugniasco,	Remaglasco,
Barnasco,	Cumiasca,	Remiasco,
Bignasco,	Frasco,	Tendrasca,
Brasca,	Giubiasco,	Vegnasca,
Brugnasco,	Maiasco,	Vercasca,
Camprovasco,	Morasco,	
Carpogniasca,	Predasca,	

Les noms de montagnes :

Alzasca, Bolsasca, Piaciasca, Torrasco.

Les noms de rivières : Gribiasca, Verzasca ; la vallée s'appelle Capriasca.

Tous ces noms ont été tirés soit de la quatrième feuille de la carte générale de Suisse en quatre feuilles publiée par le bureau topographique de la confédération, 1891, soit de la feuille XIX de la grande carte publiée sous la direction de G. H. Dufour, 1879,

2. Pardessus, *Diplomata, Chartæ*, t. II, p. 371; cf. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 36. A comparer le nom de *Primasca* dans un diplôme de l'empereur Otton I, 962 : Cappellam... quae dicitur Primasca quae constructa est in valle Belizona. *Monumenta Germanicae historica* in-4°. Diplomatum regum et imperatorum t. I, p. 341, col. 1, l. 2-4.

trouve dans le bassin secondaire du Tessin la vallée Calancasca, le *passo di Remolasco*, le mont Lughezasca[1]; dans le bassin secondaire de l'Adda la vallée Bondasca.

Un peu plus à l'ouest dans le bassin du haut Rhône, est située Lausanne, chef-lieu du canton de Vaud : Lausanne a été autrefois le siège d'un évêché, qui des environs de cette ville s'étendait dans le bassin du haut Rhin; le cartulaire du chapitre de la cathédrale de Lausanne, rédigé de 1228 à 1242, met, parmi les propriétés de l'évêché, une localité appelée *Cubizasca*[2].

Les Grisons, qui sont le canton le plus oriental de la Suisse, contiennent une vallée qui appartient au bassin du Danube; c'est l'Engadine, traversée dans toute sa longueur par l'Inn, un des principaux affluents de droite du grand fleuve. Deux des vallées secondaires, qui versent leurs eaux dans l'Inn, portent des noms qui se terminent en *-asca* : l'une est la vallée à l'entrée de laquelle est bâti le village de Brail, elle s'appelle Barlasca; l'autre, un peu plus au nord, ou si l'on veut plus bas, commence à un village bâti sur les bords de l'Inn, et qui s'appelle Süss; du nom de ce village cette vallée se nomme Süssasca[3].

Plus au nord, dans le canton d'Appenzell et dans le bassin du Haut-Rhin, nous signalerons la petite rivière, qu'à la fin du douzième siècle, la seconde continuation des *Casus sancti Galli* appelle *Urnasca*, aujourd'hui Urnäsch avec un village qui porte le même nom[4]. Cela nous donne pour la Suisse trente-

1. Peut-être peut-on y ajouter deux noms de montagnes l'un dérivé, Palaschin, l'autre déformé par l'influence germanique : Arblasch.

2. *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse Romande*, t. VI, p. 39. La notation *Cubizaca*, *Cubizacha*, sans *s*, t. VII, p. 4, 14 et 25, paraît corrompue; elle résulte de l'analogie avec les formations plus fréquentes en *-aca*, *-acus* qui généralement sont caractéristiques de l'époque celtique.

3. Cette observation est due à Müllenhoff, *Deutsche altertumskunde*, t. III, p. 190, note.

4. *Monumenta Germaniae historica*, in-folio. Scriptores, t. II, p. 158, ligne 49.

six noms en *-asco*, *-asca*, par conséquent d'origine ligure, auxquels on pourrait ajouter un nom en *-osca*, Gnosca, qui désigne un village du canton du Tessin, et un nom en *-usco*, Perlusco, porté par un écart du canton des Grisons.

Le plus septentrional de ces noms est *Urnasca* qui appartient au bassin du Rhin, mais on trouve beaucoup plus au nord, dans le même bassin, un nom de lieu, dont l'origine ligure est attestée par un des suffixes que nous étudions ici; ce nom est *Caranusca*, connu par la table de Peutinger et remontant par conséquent au temps de l'empire romain. *Caranusca* était situé au nord de Metz sur la route qui allait de cette ville à Trèves, près du hameau d'Elzing, commune de Buding, à peu de distance de Thionville, sur la Canner, affluent de la Moselle, qui est elle-même, comme on sait, affluent de gauche du Rhin [1].

L'extrême nord-est du territoire caractérisé par l'emploi des suffixes ligures *-asco-*, *-usco-*, *-osco-* est déterminé par un village de l'empire d'Autriche, province de Tirol, dans la partie occidentale de cette province à quelque distance au nord de Trente et à l'ouest de l'Adige, non loin des provinces italiennes de Brescia et de Sondrio où nous avons signalé des noms ligures; ce village s'appelle Malosco.

Entre *Caranusca*, Alsace-Lorraine, et Malosco, Tirol, nous trouvons en Bavière au neuvième siècle *Radinasc* [2] situé probablement dans les environs de Tölz, au sud de Munich, régence de Haute Bavière. La limite nord-est du territoire caractérisé par les suffixes *-asco-*, *-usco-*, *-osco-* serait une ligne qui partant de Thionville traverserait la Haute-Bavière au sud de Munich et atteindrait le Tirol au nord-ouest de Trente.

1. De Bouteiller, *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle*, p. 44, 74.

2. *Chronicon Benedictoburanum* dans *Monumenta Germaniae historica*, in-f°. Scriptores, t. IX, p. 214, l. 16; cf. *Reidinasc*, *ibidem*, p. 230, l. 8.

§ 9. *Les Ligures et les habitations lacustres de la Suisse et de l'Italie septentrionale.*

Les Ligures ont dû s'établir en Italie et en Suisse à une époque très reculée puisqu'ils ont dans l'Italie centrale précédé les Ombriens et que ceux-ci sont arrivés avant les Etrusques. Les Etrusques sont venus en Italie au dixième siècle avant J.-C.; or les Ombriens avaient fondé près de deux siècles plus tôt la ville d'*Ameria*, aujourd'hui Amelia, province de Pérouse, dans l'Italie centrale, un peu au nord de Rome; l'établissement des Ligures en Italie est antérieur à cette fondation [1].

Quand, vers l'an 400, les Gaulois ont conquis l'Italie du nord, c'est aux Etrusques qu'ils l'ont enlevée, mais la conquête étrusque ne remontait pas beaucoup au delà d'une cinquantaine d'années; on pourrait supposer que c'est sur les Ombriens, suivant Hérodote, et non sur les Ligures, que les Etrusques ont conquis l'Italie du nord [2], mais si les Ombriens

1. Jungetur his sexta regio Umbriam conplexa..... Umbrorum gens antiquissima Italiae existimatur.... Trecenta eorum oppida Tusci debellasse reperiuntur; nunc.... Amerini.... Ameriam supra scriptam Cato ante Persei bellum conditam annis DCCCCLXIIII prodit. Pline, l. III, § 112-114. La guerre contre Persée commença l'an 171 avant notre ère, 171 et 964 donnent l'an 1135 pour la fondation d'Ameria. Les Ombriens avaient été précédés dans cette région par les Sicules qui sont un rameau des Ligures : Siculi et Liburni plurima ejus tractus tenuere... Umbri eos expulere, hos Etruria, hanc Galli. Pline, l. III, § 112.

2. *Ἐκ δὲ τῆς κατύπερθε χώρης Ὀμβρίκων Κάρπις ποταμὸς καὶ ἄλλος Ἄλπις πρὸς βορέην ἄνεμον*, Hérodote, l. IV, c. 49, § 3. *Λυδοὺς ... ἀπικέσθαι ἐς Ὀμβρικούς, ἔνθα σφέας ἐνιδρύσασθαι πόλιας καὶ οἰκέειν τὸ μέχρι τοῦδε· ἀντὶ Λυδῶν.... οὐνομασθῆναι Τυρσηνούς*. Hérodote, l. I, c. 94, 66, 7. Il résulterait de ces textes qu'à la date où écrivait Hérodote, vers 440 av. J.-C., tout le domaine étrusque des Alpes à la Campanie inclusivement était en territoire précédemment ombrien. Pour l'Italie du nord, ce n'est pas prouvé.

y étaient établis, ce devait être depuis fort peu de temps, ils ne formaient qu'une très faible partie de la population, et c'est la cause de l'abondance des noms ligures dans l'Italie du nord, tandis qu'ils sont d'une excessive rareté dans l'Italie centrale; là, comme peut-être dans le nord, les Ombriens, dont les Latins sont un rameau, ont été certainement précédés par les Ligures, mais la longue domination des Ombro-Latins dans l'Italie centrale y a effacé presque toute trace de leurs prédécesseurs.

Je dis presque ; en effet comme nous le verrons plus bas, la nomenclature géographique de la Campanie a gardé la mémoire des Ligures; le nom même d'Albe-la-Longue, qui, avant Rome, a été capitale du *Latium*, celui du *Sabatinus lacus*, aujourd'hui lac Bracciano dans la province de Rome, un peu au nord de Rome, sont d'origine ligure; on peut vraisemblablement en dire autant du mont *Ciminius*, de la forêt *Ciminia*, située sur cette montagne, et du lac *Ciminius*, dans le voisinage; le lac a changé de nom et s'appelle lac de Vico, mais le nom de la montagne, persiste, on dit encore *monte Cimino*; la montagne et le lac sont situés dans la province de Rome à une petite distance au nord de cette ville, mais au delà du lac Bracciano; or *Ciminius* paraît dériver d'un thème *cemeno-* que nous retrouverons dans le dérivé *Cemenelum*, nom de la ville ligure à côté de laquelle les Grecs ont bâti la ville de Nice ; car Nice à ses débuts ne fut qu'un modeste faubourg de *Cemenelum* ; *Cemenelum*, aujourd'hui Cimiez, en italien *Cimella*, n'est plus qu'un obscur faubourg de la célèbre ville de Nice. Pour le moment je m'en tiens à ces exemples, on en verra d'autres plus loin.

En Suisse, les Ligures semblent être restés les maîtres du sol jusqu'à la conquête du pays par les *Helvetii* et les *Raurici* : cette conquête devait être récente, quand, en 61 avant notre ère, les *Helvetii* prirent la résolution de quitter la Suisse pour transporter leur établissement sur les côtes de l'océan Atlantique[1], projet dont ils commencèrent l'exécution trois

1. César, *De bello gallico*, l. I, c. 2.

ans plus tard, et qui, sans l'intervention des Romains se serait probablement réalisé. Si les *Helvetii* avaient eu le temps de construire en Suisse des villes, ou même seulement des habitations importantes, ils n'auraient pas pris si facilement le parti d'abandonner le capital représenté par ces constructions ; ce qui prouve aussi que leur arrivée en Suisse ne remontait pas très haut, c'est que le souvenir de cette migration était conservé, nous le savons par Tacite. Cet auteur écrivant environ un siècle et demi après César, nous apprend que les *Helvetii* ont occupé le territoire compris entre les montagnes de Bohème à l'est, le Main au nord, et le Rhin à l'ouest[1].

Les *Helvetii* étaient une confédération de quatre peuples, un de ces peuples était les *Tigurini* qui sous l'empire romain habitaient en Suisse dans le canton de Saint-Gall et aux environs du lac de Morat dans le canton de Fribourg. En l'année 107 avant notre ère, les *Tigurini* avaient fait partie de l'armée helvétique qui, près d'Agen, battit le consul Lucius Cassius Longinus, le tua avec une portion de son armée, et força le reste des soldats à une capitulation honteuse[2]. César, dans son *De bello gallico*, parle avec amertume de cette défaite[3]. Deux circonstances rendaient cette amertume plus sensible. Les *Helvetii*, dans leurs négociations avec lui, avaient pris pour ambassadeur Divico, alors âgé d'environ quatre-vingts ans, qui, quarante-neuf ans plus tôt, à l'âge de trente ans environ, commandait en chef leur armée à la bataille

1. Inter Hercyniam silvam Rhenumque et Moenum amnes Helvetii, ulteriora Boii, Gallica utraque gens, tenuere. Tacite, *Germania*, c. 28.

2. L. Cassius consul a Tigurinis Gallis, pago Helvetiorum, qui a civitate secesserant, in finibus Nitiobrogum cum exercitu caesus est; milites, qui ex ea clade superaverant, obsidibus datis et dimidia rerum omnium parte, ut incolumes dimitterentur, cum hostibus pacti sunt. Tite-Live, *Periocha* 65 ; cf. Orose, l. V, c. 15, § 23, 24 ; édit. donnée par Charles Zangemeister pour l'académie de Vienne, p. 313, 314.

3. Is pagus appellabatur Tigurinus (nam omnis civitas Helvetia in quattuor pagos divisa est.) Hic pagus unus, cum domo exisset patrum nostrorum memoria L. Cassium consulem interfecerat et ejus exercitum sub jugum miserat. *De bello gallico*, l. I, c. 12, § 4, 5.

d'Agen[1]. Le nom de Divico, sa présence, étaient une insulte à la majesté romaine. Ce n'était pas tout : ils rappelaient à César un souvenir de famille irritant, car à cette bataille d'Agen si humiliante pour Rome un ancêtre de la femme de César avait perdu la vie, sous les coups des *Tigurini*[2].

La défaite des Romains près d'Agen est contemporaine des succès remportés sur les armées romaines par les Cimbres en Gaule; les *Helvetii* avaient pénétré en Gaule à la suite des Cimbres et comme alliés, quoique Gaulois, de ce peuple germain. Or avant la migration des Cimbres, les *Helvetii* habitaient encore, comme dit Tacite, entre les montagnes de Bohème, le Main et le Rhin.

Les Cimbres, arrivant du Nord, voulurent d'abord entrer en Bohème; repoussés par les *Boii*, ils contournèrent la Bohème à l'est en remontant l'Oder, c'est-à-dire, si l'on veut, en parcourant la Silésie du nord-ouest au sud-est; de là, ils gagnèrent la vallée de la Morava, c'est-à-dire la Moravie moderne, puis la vallée du Danube central là où s'élève aujourd'hui la ville de Bude, capitale de la Hongrie. Puis continuant leur route vers le sud, ils arrivèrent aux environs de l'antique *Singidunum*, aujourd'hui Belgrade en Serbie, mais alors chez les *Scordisci*, peuple gaulois ; peut-être songeaient-ils à recommencer contre les Grecs, l'expédition où les Gaulois avaient saccagé Delphes un siècle et demi plus tôt. Repoussés de ce côté, ils suivirent la vallée de la Drave dans la direction de l'ouest et arrivèrent chez les *Taurisci*, nation de race gauloise près de *Noreia*, c'est-à-dire dans les environs de Klagenfurt en Carinthie, là où passa plus tard une des voies romaines qui allaient du Danube en Italie; c'était vers l'Italie, croyait-on, qu'ils se dirigeaient comme les Gaulois qui

1. Cujus legationis Divico princeps fuit, qui, bello Cassiano dux Helvetiorum fuerat. *De bello gallico*, l. I, c. 13, § 2.

2. Qua in re Caesar non solum publicas, sed etiam privatas injurias ultus est, quod ejus soceri L. Pisonis avum, L. Pisonem legatum, Tigurini eodem praelio, quo Cassiun, interfecerant. *De bello gallico*, l. I, c. 12, § 7.

avaient pris Rome près de trois cents ans plus tôt. Le consul Gnaeus Papirius Carbo envoyé contre eux avec une armée se fit battre, c'était en l'an 113 avant J.-C. L'Italie semblait menacée d'une invasion. Cependant les Cimbres, prévoyant une résistance redoutable dans le cas où ils prendraient la direction du sud, gagnèrent le territoire des *Helvetii*.

Les *Helvetii* étaient un peuple riche, nous dit Poseidonios, historien contemporain. On a jusqu'à présent supposé qu'à cette époque, ils habitaient la Suisse, c'est une erreur, ils étaient les voisins immédiats des *Taurisci :* ils occupaient les deux rives du haut Danube, s'étendant au nord jusqu'au Main, à l'ouest jusqu'au Rhin, à l'est jusqu'aux montagnes de Bohème, dans un vaste territoire qui forme aujourd'hui la plus grande partie du grand duché de Bade, des royaumes de Wurtemberg et de Bavière, même de la Haute-Autriche. Au lieu de combattre les Cimbres, les *Helvetii* s'allièrent à eux, passèrent avec eux le Rhin et prirent part à leur expédition dans la Gaule celtique qui parut un instant conquise[1]; mais après la défaite des Cimbres par Marius, en 101, la Celtique secoua le joug, et les *Helvetii*, en quête d'un établissement nouveau, durent se contenter de la seule portion du territoire située entre la Garonne et le Rhin que les Gaulois n'eussent pas encore occupée, c'était la Suisse.

Les *Tigurini*, un des peuples qui formaient la confédération des *Helvetii*, ont laissé en Suisse deux traces de leur dernier établissement : l'une est une dédicace au génie du *pagus Tigorinus* qui existe encore à Münchweiler, dans le canton de Fribourg[2]; l'autre est le nom de lieu Tegernau dans

1. Ποσειδώνιος... φησὶ δὲ καὶ Βοΐους τὸν Ἑρκύνιον δρυμὸν οἰκεῖν πρότερον, τοὺς δὲ Κίμβρους ὁρμήσαντας ἐπὶ τὸν τόπον τοῦτον, ἀποκρουσθέντας ὑπὸ τῶν Βοΐων, ἐπὶ τὸν Ἴστρον καὶ τοὺς Σκορδίσκους Γαλάτας καταβῆναι, εἶτ' ἐπὶ Τευρίστας καὶ Ταυρίσκους καὶ τούτους Γαλάτας, εἶτ' ἐπὶ Ἐλουηττίους πολυχρύσους μὲν ἄνδρας εἰρηναίους δέ· ὁρῶντας δὲ τὸν ἐκ τῶν ληστηρίων πλοῦτον, ὑπερβάλλοντα τοῦ παρ' ἑαυτοῖς, τοὺς Ἐλουηττίους ἐπαρθῆναι, μάλιστα δ' αὐτῶν Τιγυρινούς τε καὶ Τωυγένους, ὥστε καὶ συνεξορμῆσαι. Strabon, l. VII, c. 5, § 2, p. 244, l. 1-17. César, *De bello gallico*, l. I, c. 33, § 4 ; l. II, c. 4, § 2.

2. Mommsen, *Inscriptiones confoederationis Helveticae*, nº 159; cf. du même auteur, *Roemische Geschichte*, 6e édition, t. II, p. 174.

le canton de Saint-Gall ; cette localité est appelée au onzième siècle *Tegerinowa*, c'est-à-dire « ruisseau des *Tigurini*[1]. »

D'autres noms de lieu conservent le souvenir du domaine primitif des *Tigurini* à l'est du Rhin, tels sont en Bavière, le petit lac appelé aujourd'hui Tegernsee, sur les bords duquel fut fondée, en 670, une abbaye homonyme ; la plus ancienne forme du nom de cette abbaye dans les textes du moyen-âge est *Tegurinus*[2]. Nous citerons aussi : en Bavière Tegernbach « ruisseau des *Tigurini*, » et Tegernheim, « maison de *Tigurinus* » ; dans le grand duché de Bade, juste dans l'angle que forme le Rhin au nord de la Suisse, lorsque, cessant de couler vers l'ouest, il prend une direction septentrionale, Tegernau ; enfin dans la Haute-Autriche Tegernbach, qui sous la plus ancienne forme connue, *Tegirin-pah*[3], nous offre dans son premier terme le thème primitif *tigurino-* clairement reconnaissable.

Les *Raurici*, habitants des environs de Bâle, venaient des bords de la Ruhr, affluent de droite du Rhin en Prusse Rhénane, régence de Düsseldorf. Quoique Gaulois d'origine, ils avaient probablement, comme les *Helvetii*, accompagné les Cimbres victorieux dans leur expédition en Gaule, et après la défaite des Cimbres ils avaient en Suisse partagé l'exil des *Helvetii* vaincus.

De ces faits il résulte que les Ligures ont dû rester maîtres de la Suisse jusque vers l'an 100 avant notre ère. En Piémont et en Lombardie, ils ont perdu leur indépendance dans le courant du cinquième siècle avant J.-C. ou peut-être un peu plus tôt, mais malgré plusieurs conquêtes qu'ils ont successivement subies, ils n'ont pas cessé de former dans ce pays la majorité de la population ; ils sont arrivés en Italie avant les Ombriens dont l'établissement dans cette péninsule date

1. Ekkehard, *Casuum sancti Galli continuatio* I, dans *Monumenta Germaniae historica*, in f°. Scriptores, t. II, p. 79, ligne 39.

2. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch des deutschen Mittelalters*, p. 677.

3. Oesterley, *Ibid.*

du douzième siècle, c'est-à-dire au plus tard vers le treizième siècle avant notre ère; ils ont dominé dans l'Italie du nord-ouest de l'an 1300 environ au plus tard à l'an 450, ou peut-être, si l'on veut, 500. Il n'y a pas témérité à dater de cette période les habitations lacustres de l'Italie septentrionale auxquelles M. Wolfgang Helbig a consacré en 1879 son savant mémoire intitulé « Les Italiotes dans la vallée du Pô » *Die Italiker in der Poebene*; on ne peut pas séparer de la civilisation à laquelle appartiennent les habitations lacustres de l'Italie du nord, la civilisation qu'offrent à nos yeux, les habitations lacustres de la Suisse [1] étudiées par mon érudit confrère M. Alexandre Bertrand dans le quatrième chapitre et aux pages 163-193 du livre dont le titre est : *Nos origines. La Gaule avant les Gaulois d'après les monuments et les textes*, Paris, Leroux, 1891 [2]. Or en Suisse et dans l'Italie du nord les débris des cités lacustres nous mettent sous les yeux des instruments de pierre polie et de bronze; des ossements d'animaux domestiques : chien, cochon, cheval, chèvre, mouton, bœuf; des grains de céréales : froment, orge, épeautre; des fragments de filets, d'étoffes et de cordes de lin; des vases, de terre cuite.

La civilisation dont ces débris sont les monuments est ligure en Suisse [3]. L'est-elle en Italie? Evidemment.

1. Je ne parle pas ici des habitations lacustres de la Savoie. On verra plus bas que la Savoie, a été comme la Suisse une région ligure.

2. Une carte des stations lacustres ou palafittes de la Suisse et des régions voisines a été publiée par M. G. de Mortillet, *Revue mensuelle de l'Ecole d'anthropologie de Paris*, t. III, p. 109, avril 1893. Cette carte est suivie, p. 110 et 111, d'une liste de deux cent quatre-vingt-quatre stations lacustres. Suit une étude sur le mobilier. Ce travail ne modifie en rien d'important les résultats auxquels est arrivé M. A. Bertrand.

3. M. O. Schrader dans son remarquable ouvrage intitulé : « Comparaison des langues et histoire primitive » *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, 2e édition, Iéna, 1890, p. 350, a écrit ce qui suit : « Les chercheurs qui, se fondant sur des raisons linguistiques, attribuent aux Indo-Européens la connaissance des métaux pensent nécessairement que les habitants des stations lacustres de la Suisse au moins à l'âge de la pierre n'étaient pas de race indo-européenne. Nous nous trouvons dans une situation toute autre que ces chercheurs. » Et, p. 628, terminant une

Où se trouvent les habitations lacustres de l'Italie du nord? Voici une liste de provinces où suivant M. Helbig, on en a exploré : à la suite du nom de chacune, nous mettons le nombre des localités qui, dans chacune de ces provinces, portent des noms terminés par les suffixes *-asco-*, *-usco-*, *-osco-* :

	-asco-	-usco-	-osco-	Total.
Turin.	25	1	2	28
Novare	33			33
Milan	21	2	2	25
Como	31	3		34
Sondrio	6			6
Bergame	12	1	2	15
Brescia	6	1	1	8
Mantoue	2			2
Parme	8		1	9
Reggio	1			1
Bologne			1	1

Dans cette nomenclature de provinces, où on trouve à la fois des noms de lieu ligures et des habitations lacustres, on reconnaît toutes les provinces d'Italie où des habitations lacustres ont été signalées par M. Helbig dans son savant travail à trois exceptions près : Modène, Vérone et Vicence manquent à notre liste.

Modène est situé dans une partie de l'Italie qui après avoir été très fortement occupé par les Etrusques puis par les Gaulois devint romaine de très bonne heure, Modène appartenait dès l'an 218 av. J. C. aux Romains qui y établirent une colonie en 183. Les Etrusques les Gaulois, et les Romains effacèrent les empreintes ligures de la Géographie locale.

étude sur les domiciles primitifs des Indo-Européens d'Europe, Celtes, Germains, Thraces, Slaves, Lettes, Illyriens Grecs, Italiotes, il conclut que cette énumération n'est pas complète et que certains peuples indo-européens « ont été anéantis. Parmi eux sont les habitants des stations » lacustres, si nous avons eu raison d'émettre l'hypothèse qu'ils étaient » indo-européens. »

Nous avons dit, p. 56, que les *Euganei*, anciens habitants de Vérone étaient Ligures et que l'absence des noms en *-asco*, *-asca*, etc., dans la province dont cette ville est capitale devait être attribuée à l'influence des *Raeti*. Reste Vicence.

On a découvert les restes d'une cité lacustre dans le lac de Fimon, province de Vicence. Cette province était vénète, c'est-à-dire illyrienne. On peut donc conclure de là que la coutume d'habiter des maisons construites sur des lacs était commune aux Ligures et aux Illyriens. En effet c'est aux Illyriens septentrionaux qu'on doit incontestablement attribuer les habitations lacustres de la Pannonie antique conquise par les Gaulois sur les Illyriens vers l'an 400 avant J.-C. au moment où ils s'emparèrent de l'Italie septentrionale [1]. Ces habitations lacustres ont été construites sur le Neusiedler-See dans la Hongrie occidentale au sud-est de Vienne et sur le lac de Laibach, l'antique *Emona* en Carniole. Sont illyriennes aussi les cités lacustres explorées par les archéologues dans la partie orientale du *Noricum* antique qui joint la Pannonie. Nous citerons dans la Haute-Autriche les cinq stations lacustres de l'Atter-See, celles du Traun-See et du Mond-See, non loin de cette célèbre nécropole de Hallstatt dont les plus vieilles sépultures sont vraisemblablement illyriennes; en Carinthie, à peu de distance de l'ouest de Klagenfurt, le lac de Keutschach qui verse ses eaux dans la Drave [2]. En effet c'est dans la région orientale du *Noricum* antique, c'est en Carinthie qu'est situé Würmlach où l'on a trouvé gravée sur un rocher une inscription, que l'on croit vénète, c'est-à-dire illyrienne [3]. C'est en Carinthie qu'est situé le plateau de Gurina près Dellach

1. Namque Galli abundanti multitudine, cum eos non caperent terrae quae genuerant, CCC milia hominum ad sedes novas quaerendas velut ver sacrum miserunt. Ex his portio in Italia consedit, quae et urbem Romam captam incendit; et portio Illyrico sinus ducibus avibus (nam augurandi studio Galli praeter caeteros callent) per strages barbarorum penetravit et in Pannonia consedit. Justin, l. XXIV, c. 4, § 1-4.

2. Alexandre Bertrand, *Nos origines. La Gaule avant les Gaulois*, 2e édition, 1891, p. 179.

3. Pauli, *Altitalishe Forschungen*, t. III, p. 62-65.

dans la vallée de la Gail, affluent de la Drave où ont été recueillis un grand nombre d'objets de bronze et de fragments de poterie avec des inscriptions vénètes [1].

Les Illyriens ont donc eu, comme les Ligures, l'usage de construire des habitations sur les lacs.

Il me reste à résoudre deux objections au système que j'expose :

On me demandera pourquoi les noms de lieux ligures sont si peu nombreux dans les provinces de Mantoue, de Reggio, et de Bologne : l'explication de ce fait est, que dans ces trois provinces, l'établissement des Etrusques est beaucoup plus ancien que dans le Piémont et dans la plus grande partie de la Lombardie. Grâce à l'influence étrusque, la presque totalité des noms de lieu qui existent aujourd'hui dans ces trois provinces a été formée sous l'empire de lois qui n'étaient pas celles de la grammaire ligure ; le même phénomène s'est produit dans la plus grande partie de la Toscane. Il n'y a donc pas là de difficulté ; du reste, cette objection ne m'a pas été faite, je la préviens.

Il y en a une autre que des archéologues très compétents considèrent comme péremptoire :

Suivant mes contradicteurs, les hommes, qui ont construit sur les lacs de la Suisse et de l'Italie du nord leurs maisons de bois, étaient beaucoup plus civilisés que les Ligures. « Les » Ligures, » dit M. Helbig, pages 38-39 du mémoire précité, » devaient être de bien mauvais agriculteurs : les guerres » qu'ils faisaient aux Romains en sont la preuve, et montrent » qu'ils étaient les Touraniens de l'Italie du nord. Incapables » de repos, sauvages et pillards, ils faisaient de temps en » temps dans la plaine, des deux côtés de l'Apennin, des expéditions militaires qui n'étaient que de grands brigandages. En l'an 193 avant J.-C., une horde de Ligures, au nombre de vingt mille d'abord, de quarante mille ensuite, dévasta le territoire de Pise et finit par assiéger cette ville ;

1. Pauli, *Ibid.* p. 65-70.

» en même temps un autre essaim de Ligures, au nombre
» de dix mille hommes, arrivait jusqu'aux murs de Plai-
» sance après avoir sur son passage mis tout à feu et à sang.
» Six ans après, nouvelle invasion dans le territoire de Pise,
» et un parti de Ligures arrive jusqu'à Bologne, etc. »

En employant les mêmes procédés de raisonnement que M. Helbig, on pourrait dire : les Grecs étaient les Touraniens de l'Europe orientale ; ils devaient être de bien mauvais agriculteurs, car, un jour, une horde de Grecs, commandée par un de leurs rois nommé Alexandre s'avança, comme une bande de brigands, à travers l'Asie, tuant les hommes, pillant et brûlant les villes, et elle arriva jusqu'à l'Indus. — Il n'y a pas de peuple, quelque moderne et quelque civilisé qu'il soit sur lequel on ne pourrait s'exprimer dans les mêmes termes.

M. Alexandre Bertrand me reproche d'avoir dit que les Ligures connaissaient l'agriculture et les métaux [1]; il invoque contre moi l'autorité des auteurs de l'antiquité, voyons ce qu'ils disent ; les mœurs des Ligures sont décrites par Diodore de Sicile ainsi qu'il suit :

« Les Ligures habitent une terre pierreuse et tout à fait
» stérile ; à leurs travaux privés vient se joindre le continuel
» souci des services publics, et l'excès de fatigue rend leur
» vie tout à fait malheureuse. Le pays est très boisé ; les uns,
» passant la journée entière à couper le bois, sont armés
» du fer de puissantes et lourdes haches [2] ; les autres, travail-
» lant la terre, emploient la plupart de leur temps à faire le
» métier de carrier [3], car ils ne trouvent que de la pierre, ou
» du moins jamais leurs instruments ne soulèvent une motte
» de terre sans arracher une pierre en même temps ; quoi-
» que leur travail soit si pénible, leur persévérance triom-
» phe de la nature ; après beaucoup d'efforts, ils ont des ré-
» coltes, mais bien maigres et bien péniblement obtenues.

1. Alexandre Bertrand, *Nos origines, La Gaule avant les Gaulois*, 2e édition, p. 234.

2. Σιδηροφοροῦντες ἐνέργους πελέκεις καὶ βαρεῖς.

3. Τό πλεῖον πέτρας λατομοῦσι.

» L'exercice continuel et l'insuffisance de nourriture leur » rendent le corps maigre et nerveux. Leurs femmes pren- » nent part à leurs fatigues : elles sont habituées aux mêmes » travaux que les hommes. Ils font des chasses fréquentes, » prennent beaucoup de gibier, et remplacent par là ce qui » manque à leurs récoltes. Passant leur vie sur des mon- » tagnes couvertes de neige, habitués à parcourir des mon- » tagnes, qui pour d'autres seraient impraticables, ils font » acquérir à leurs corps une grande force musculaire. La » rareté des fruits de la terre est cause qu'une partie d'entre » eux boivent de l'eau, mangent la chair des animaux do- » mestiques et sauvages, et les légumes que produit le pays, » puisque la contrée qu'ils habitent est inaccessible aux deux » plus aimables de tous les dieux, Dêmêtêr et Dionusos. Quel- » ques-uns d'entre eux, les moins nombreux, passent la nuit » dans de misérables cabanes, construites en bois; le plus » grand nombre, dans le creux des rochers où des cavernes » naturelles peuvent leur procurer un abri convenable[1]. »

Cette peinture a été empruntée par Diodore de Sicile à Poseidônios qui avait résumé à peu près ainsi des observations personnelles faites vers l'an 100 avant notre ère. Strabon nous a conservé deux autres analyses du même passage de Poseidônios : « Les Ligures » a écrit Strabon « vivent dans » des villages, la terre qu'ils *labourent* et piochent est telle- » ment dure qu'on peut, dit Poseidônios, les comparer à des » carriers[2]. »

On remarquera, dans ce passage de Strabon la comparaison qui est faite entre le travail des Ligures cultivateurs et le métier de carrier. Ce rapprochement littéraire se trouve dans le passage précité de Diodore de Sicile; Diodore de Sicile et Strabon l'ont tous deux copié dans le livre de Poseidô-

1. Diodore de Sicile, l. V, c. 39, § 1-5; édit. Didot, t. I, p. 278, lignes 31-54 : p. 279, lignes 1-6.

2. Κωμηδὸν ζῶσι, τραχεῖαν γῆν ἀροῦντες, καὶ σκάπτοντες, μᾶλλον δὲ λατομοῦντες, ὥς φησι Ποσειδώνιος. Strabon, l. V, c. 2, § 1; édit. Didot, p. 182, lignes 4-6.

nios qui recherchait beaucoup plus qu'eux les effets de style. Strabon a pris dans Poseidônios deux indications que Diodore de Sicile a négligé de nous donner; la première c'est que Poseidônios, décrivant les mœurs des Ligures, laisse de côté ceux d'entre eux qui habitaient les villes; il s'occupe seulement de ceux qui demeuraient dans les villages; il ne parle pas plus des habitants de Gênes que de ceux de Pavie. La seconde c'est que les Ligures dont il dépeint le genre de vie, c'est-à-dire les paysans ligures de l'Apennin *labouraient* la terre sans se laisser rebuter par son infertilité. Remarquons bien ce mot : *labouraient*.

Voici la seconde analyse faite par Strabon du passage où Poseidônios décrivait les mœurs du paysan ligure :

« Les Ligures vivent principalement de la chair et du lait » de leur bétail, *leur boisson est fabriquée avec de l'orge,* » — de l'*orge,* faisons attention à ce mot, — « leurs pâturages » sont situés sur le rivage de la mer, et surtout dans les » montagnes où ils ont aussi de vastes forêts; on y trouve » du bois pour les constructions navales, de grands arbres, » dont quelques-uns ont jusqu'à huit pieds de diamètre; » beaucoup de ces arbres ont des veines de plusieurs cou- » leurs et servent à faire des tables qui valent celles de ci- » tronnier; ils transportent ces bois au marché de Gênes où » ils conduisent également leurs bestiaux, et où ils apportent » en outre des peaux et du miel; ils ramènent chez eux en » retour de l'huile et du vin d'Italie, car chez eux on récolte » peu de vin, et ce vin sent la poix [1] ».

Poseidônios ne s'est pas contenté de suivre le long de la mer la route qui mène de Rome à Marseille, ni de visiter les villes que cette route traversait et qu'habitaient des Ligures, ouvriers d'industrie, commerçants ou rentiers. La partie de la Ligurie située sur les côtes de la mer, entre le golfe de Gênes et l'Apennin, était trop connue pour l'intéresser. Sans craindre la fatigue, soutenu par l'ardeur d'une curiosité vraiment scientifique, il a été parcourir à pied, de village en vil-

1. Strabon, l. IV, c. 6, § 2. Edition Didot, p. 168, lignes 33-34.

lage, les pentes et les gorges de l'Apennin; il raconte ce qu'il y a vu, la vie austère, laborieuse et presque sauvage que menaient, dans leurs pauvres cabanes et dans leurs champs infertiles, des paysans ligures, bien différents de leurs compatriotes les riches citadins de Gênes ou les agriculteurs et les vignerons du voisinage de cette ville.

Je me représente un voyageur anglais, qui, voulant connaître la France, au lieu de s'arrêter à Paris, viendrait dans le département des Vosges et parcourrait l'arrondissement de Neufchâteau. « Le paysan français », écrirait-il, « habite » des villages dont les maisons n'ont ordinairement qu'un » rez-de-chaussée; chaque maison contient un seul ménage » dont elle est la propriété; le logement consiste en deux » chambres dont l'une sert de cuisine, l'autre de chambre à » coucher; d'un côté, l'écurie, de l'autre, la grange; derrière, » un petit jardin; devant, le fumier sur un petit terrain qui » sépare de la rue; c'est sur le fumier que s'ouvre la fenêtre » de la cuisine où la famille se tient pendant la journée » quand le travail ne l'appelle pas dans les champs; l'odeur » qu'exhale la fiente des animaux parait aux habitants la plus » agréable qu'on puisse sentir. Sauf les prêtres, dont il y a un » dans chaque village, personne n'a fait d'études secondai- » res, et ne sait un mot de grec ou de latin, etc., etc.

Une fois cette description publiée, il se trouverait certainement hors de France, mettons, si l'on veut, en Chine ou au Japon, un Strabon ou un Diodore de Sicile pour écrire que tous les Français ont un fumier sous leur fenêtre, sont propriétaires de leur maison, ont un appartement composé de deux chambres, ni plus, ni moins, et qu'en France enfin, sauf les curés, personne ne sait ni grec ni latin.

La civilisation ligure, dit-on, était moins avancée que celle de la population lacustre dont on dépeint le genre de vie à l'aide des débris recueillis dans les *terramare*; mais dans la description écrite par Poseidônios rien n'autorise à dire que les paysans ligures dont il parle ne connussent pas les métaux; s'ils n'avaient eu que des haches de pierre, il serait

singulier qu'il les eût représentés « armés du fer de leurs haches » ; ils cultivaient la terre, non seulement à la pioche, mais à la charrue; Strabon, dans le premier des deux passages cités, fait la distinction des deux procédés. En fait de céréales, ils récoltaient au moins de l'orge, puisqu'à défaut de vin, ils se désaltéraient au moyen d'une boisson fabriquée avec de l'orge, c'est-à-dire au moyen d'une sorte de bière; enfin, quand la nature du sol et le climat le permettaient, ils cultivaient la vigne et faisaient du vin; ce vin de montagne était mauvais, Poseidônios lui a trouvé un goût désagréable; il n'y a pas pour nous moyen de savoir si le vin qu'on buvait dans les habitations lacustres de l'Emilie et de la Lombardie était de beaucoup meilleure qualité. Toutefois, à l'époque romaine, le vin ligure de la plaine paraît avoir été préférable à celui qu'on récoltait sur les pentes de l'Apennin. Un peu avant le voyage de Poseidônios, en 117, quand fut rendu le jugement arbitral entre les habitants de Gênes et les *Veiturii*, il y avait des vignes sur le territoire contesté, et Pline constate que, de son temps, le vin de Gênes avait bonne réputation [1]. Il est donc impossible d'établir une différence entre les Ligures et la population des cités lacustres de l'Italie du nord.

D'ailleurs quand on veut apprécier la valeur du témoignage de Poseidônios, il ne faut pas méconnaître ceci, c'est, qu'outre les villages visités par l'écrivain grec vers l'an 100 avant notre ère, les Ligures avaient, non seulement la grande ville de Gênes, mais aussi un certain nombre de villes fortifiées d'ordre secondaire, ce que Tite Live appelle des *castella;* il en est question plusieurs fois dans les récits, par Tite Live, des guerres entre les Ligures et les Romains, par exemple en 192 [2], en 187 [3], en 185 [4], en 182 [5] avant J.-C. Ce que Po-

1. Pline, l. XIV, § 67, met Gênes dans sa liste des meilleurs vignobles d'Italie.

2. Tite Live, l. XXXV, c. 21

3. Tite Live, l. XXXIX, c. 1.

4. Tite Live, l. XXXIX, c. 32.

5. Tite Live, l. XL, c. 17, à comparer Cicéron, *Brutus*, § 255.

seidônios raconte des paysans ligures établis sur les pentes de l'Apennin et habitant des villages, ne s'applique pas à la population urbaine de Gênes et des *castella*; cette peinture sévère ne concerne pas non plus ceux des paysans ligures qui, renonçant à leur liberté après la conquête étrusque — cinquième siècle avant J.-C. — et depuis lors pendant la domination successive des Celtes et des Romains, avaient continué à cultiver les champs fertiles des plaines du Piémont, de la Lombardie et de l'Emilie, dans une sorte de servitude, sous le joug d'aristocraties triomphantes, tandis que leurs frères de l'Apennin, réfugiés fièrement sur des rochers stériles, trouvaient dans leur indépendance la compensation glorieuse de leur pauvreté, injustement méprisée par d'orgueilleux ennemis.

§ 10. *Le suffixe* -asco, -asca, — *et quelques autres suffixes ligures, — en Corse.*

Le territoire dont nous nous sommes occupés jusqu'ici forme une sorte de triangle dont la pointe septentrionale est en Alsace-Lorraine près de Thionville, là où se trouve l'emplacement de l'antique *Caranusca* [1]. De là part, dans la direction du sud-est, une ligne qui passe dans la Haute-Bavière entre Munich au nord, et Tölz au sud; près de Tölz devait au neuvième siècle être situé *Radinasc*; puis cette ligne pénètre dans le Tirol occidental, entre Trente à l'est et Malosco à l'ouest [2]; arrivant en Italie elle passe par Vérone, traverse le Pô laissant à l'ouest Bologne, à l'est Ferrare et Forli; cette ligne, qui constitue un des côtés du triangle, marque la limite nord-est du territoire où sont usités les suffixes *-asco, -asca, -usco, -asca, -osco, -osca.* La limite est tracée au sud par

1. Ci-dessus, p. 70.
2. Ci-dessus, p. 70.

une ligne qui sépare de la Toscane les provinces occidentales de l'Emilie, laissant au nord la plus grande partie de cette région, c'est-à-dire les provinces de Bologne, Modène, Reggio, Parme et Plaisance; puis elle entre en Toscane, séparant de la province de Massa et Carrara au nord, la province de Lucques au sud ; cette ligne est ensuite continuée par les côtes du golfe de Gênes; elle forme la base du triangle. Le troisième côté n'est pas autre chose que la frontière française le long de l'Italie, de la Suisse et de l'Allemagne.

Nous ne sommes pas encore entrés sur le territoire français. Nous allons maintenant nous en occuper, mais avant de nous attaquer au continent où la conquête gauloise a un peu affaibli la netteté des empreintes laissées par les Ligures dans la nomenclature géographique, nous commencerons par entreprendre l'étude du principal domaine insulaire de la France, je veux dire de la Corse, où les Gaulois n'ont jamais pénétré.

Au tome I, page 68 de cet ouvrage, on a dit que les Ibères étaient les premiers habitants connus de la Corse: cette doctrine s'appuie sur un passage de Sénèque, *Consolatio ad Helviam*, donné en note à la page précitée. On y voit sur quelles raisons s'appuie cette doctrine de Sénèque: les couvre-chefs et les chaussures des Corses sont identiques à ceux des Cantabres, et Sénèque a reconnu dans la langue des Corses, un certain nombre de mots, *verba quædam*, d'origine ibérique. Sénèque parlait en connaissance de cause du costume des Cantabres et de la langue ibérique: il était né en Espagne d'où son père était originaire comme lui, et quand il écrivit la *Consolatio ad Helviam*, il arrivait de Corse, où, de l'an 41 à l'an 49 de notre ère, il avait passé huit ans en exil. Il est donc téméraire de récuser son témoignage, sous prétexte d'incompétence, quand il dit avoir reconnu des mots ibériques dans la langue que parlaient de son temps les indigènes de la Corse.

Une observation de M. H. Nissen [1] semble confirmer la thèse

1. Heinrich Nissen, *Italische Landeskunde*, t. I, Berlin, 1883, p. 331.

de Sénèque. L'usage ibérique de ce que les modernes ont imaginé d'appeler la couvade était commun aux Ibères et aux Corses : « Les femmes, » dit Strabon dans sa description de l'Espagne, « ont une énergie virile égale à celle des hommes, » elles cultivent la terre, et quand elles viennent d'accoucher, » elles servent leurs maris après les avoir fait mettre au lit » à leur place [1] » ; or, voici comment s'exprime Diodore de Sicile lorsqu'il décrit les mœurs des Corses : « Ce qu'il y a de » plus incroyable chez eux, c'est ce qui se passe à la naissance » des enfants : quand une femme accouche, on ne prend d'elle » aucune espèce de soin, son mari se met au lit, comme si » c'était lui qui était souffrant de suites de couches, et il y » passe le nombre de jours réglementaires, comme si son » corps avait subi quelque fâcheuse atteinte [2]. »

Toutefois du rapprochement de ces deux textes, il n'y a pas de conclusion ethnographique à tirer : dans le passage précité de Strabon, cet auteur ne parle pas spécialement des Ibères ; il compare l'énergie féroce de la femme cantabre à celle des femmes qui appartiennent à d'autres nations barbares, telles que les Celtes, les Thraces et les Scythes ; c'est alors qu'arrive le texte dont nous avons donné la traduction ; la couvade semble avoir été, dans l'opinion des Grecs, vers le commencement de notre ère, un usage général chez les peuples barbares du nord et de l'ouest, mais on ne peut citer aucune observation précise à l'appui de cette croyance hellénique ; il est fort possible que, chez Diodore de Sicile, l'assertion que la couvade se pratiquait habituellement en Corse soit une conclusion *a priori* : l'usage de la couvade, étant général chez les peuples barbares du nord et de l'ouest, devait

1. Κοινὰ δὲ καὶ πρὸς ἀνδρείαν τήν τε τῶν ἀνδρῶν καὶ τὴν τῶν γυναικῶν· γεωργοῦσιν αὗται, τεκοῦσαί τε διακονοῦσι τοῖς ἀνδράσιν, ἐκείνους ἀνθ' ἑαυτῶν κατακλίνασαι. Strabon, l. III, c. 4, § 17, édition Didot, p. 137, l. 2-5.

2. Παραδοξότατον δ' ἐστὶ παρ' αὐτοῖς τὸ γινόμενον κατὰ τὰς τῶν τέκνων γενέσεις. Ὅταν γὰρ ἡ γυνὴ τέκῃ, ταύτης μὲν οὐδεμία γίνεται περὶ τὴν λοχείαν ἐπιμέλεια· ὁ δ' ἀνὴρ αὐτῆς ἀναπεσὼν ὡς νοσῶν λοχεύεται τακτὰς ἡμέρας, ὡς τοῦ σώματος αὐτῷ κακοπαθοῦντος. Diodore de Sicile, l. V, c. 14 ; édition Didot, t. I, p. 262, l. 23-28.

forcément exister chez les Corses, voilà comment a dû raisonner l'auteur copié par Diodore en cet endroit. Ainsi les ethnographes n'ont aucune conséquence à tirer du témoignage concordant de Strabon et de Diodore de Sicile au sujet de la couvade.

L'origine ibérique d'une partie des habitants de la Corse s'appuie donc uniquement sur les observations de Sénèque, mais nous ne partageons pas le dédain que ces observations inspirent à un certain nombre de savants.

Après les Ibères, les Ligures sont arrivés en Corse : suivant la doctrine reçue dans le monde romain à la fin de la république et pendant toute la durée de l'empire, les Ligures étaient les plus anciens habitants de la Corse. Salluste, au deuxième livre de ses « histoires », écrit entre l'an 44 et l'an 34 avant J.-C., rapporte la fable que voici : à une date reculée, une femme ligure appelée Corsa faisait paître sur les rivages de la Méditerranée un troupeau de vaches, dont le vigoureux taureau, traversant de temps en temps la mer à la nage, allait s'engraisser dans les pâturages lointains d'une île inconnue jusque-là ; Corsa, piquée par la curiosité, se rendit en bateau dans cette île dont la fertilité la ravit ; à son retour, elle fit de sa découverte un tableau si séduisant, que sous sa conduite une colonie ligure alla s'y établir, et du nom de Corsa, l'île innommée jusque-là fut appelée *Corsica*. Ce conte, dont Priscien nous a conservé une phrase [1], a été tout entier reproduit en abrégé, au commencement du septième siècle, par Isidore de Séville dans la compilation qu'il a intitulée *Origines* [2], la phrase de Salluste citée par Priscien se retrouve

1. Set ipsi ferunt *taurum ex grege quem prope litora regebat Corsa nomine Ligus mulier*. Salluste de Rodolphe Dietsch, Teubner, 1859, t. II, p. 33, § 8; Priscien, l. VI, c. 80, édition donnée chez Teubner en 1855 par Hertz, t. I, p. 264.

2. Corsicae insulae *exordium Ligures dederunt*, appellantes eam ex nomine ducis. Nam quaedam *Corsa nomine Ligur mulier*, cum *taurum ex grege*, *quem prope littora regebat*, transnatare solitum atque per intervalla corpore aucto remeare videret, cupiens scire incognita sibi pabula,

textuellement dans le récit d'Isidore. Solin avait probablement, comme Isidore, le passage de Salluste sous les yeux, quand, au troisième siècle de notre ère, il a écrit que les Ligures passaient pour être les premiers habitants de la Corse [1]; trois mots communs au texte d'Isidore et à celui de Solin sont évidemment empruntés à Salluste.

La même fable est résumée en quatre vers au cinquième siècle de notre ère par Rutilius Namatianus, dans le poème où il raconte son retour de Rome en Gaule [2].

Sénèque admet qu'une partie des habitants de la Corse et qu'une partie de la langue parlée dans cette île au premier siècle de notre ère soient d'origine ligure [3]. Il n'y a donc pas lieu de rejeter la doctrine ethnographique que Salluste nous offre. Sa forme légendaire n'est pas une raison pour nous inspirer la défiance. Sans croire que jamais taureau ait été à la nage de Ligurie en Corse ni que la bergère Corsa ait existé, on peut considérer comme fondée la croyance antique qui nous donne pour Ligure le peuple appelé *Corsi*, nom ethnique d'où dérive le terme géographique *Corsica*. La linguistique confirme cette thèse. En parcourant les feuilles de la

taurum a ceteris digredientem usque ad insulam navigio prosecuta est. Cujus regressu insulae fertilitatem cognoscentes, Ligures ratibus ibi profecti sunt, eamque nomine mulieris et ducis appellaverunt. Isidore, *Origines*, l. XIV, c. 6, § 41.

1. Corsicam plurimi dicendo latius circumvecti plenissima narrandi absolverunt diligentia... ut *exordium* incolis *Ligures dederint*. Solin, édition donnée par Th. Mommsen, 1864, p. 49. Les mots en italiques se trouvent aussi chez Isidore.

2. Haec ponti brevitas auxit mendacia famae
Armentale ferunt quippe natasse pecus,
Tempore Cyrnaeas quo primum venit in oras
Forte secuta vagum femina Corsa bovem
Rutilius, *Itinéraire*, l. I, vers 435-439.

3. Haec insula sæpe jam cultores mutavit. Ut antiquiora, quæ vetustas obduxit, transeam, Phocide relicta Graii, qui nunc Massiliam incolunt, prius in hac insula consederunt... Transierunt deinde Ligures in eam transierunt et Hispani... [quorum] totus sermo conversatione Graecorum et Ligurum a patrio descivit..... *Consolatio ad Helviam*, c. 7, § 9; éd. Teubner-Haase, t. I, p. 244.

carte de l'Etat-Major qui concernent la Corse on y peut lire, dix-neuf siècles après Salluste, vingt noms de lieu formés à la manière ligure au moyen du suffixe *-asco-*, *-asca.*

La Corse est divisée en deux parties d'inégale étendue par le Tavignano, l'antique *Rhotanos*, qui la traverse de l'ouest à l'est. Dans ces deux parties, l'une au nord de cette rivière, l'autre au sud, on trouve des noms de lieu terminés par le suffixe *-asco*, *-asca.* Ces noms de lieu sont au nombre de douze au nord du Tavignano, de huit au sud.

Nous commencerons par la région septentrionale :

Arrondissement de Bastia, six :

Commune de Venzolasca;
Hameau de Grillasca, dans la commune d'Olmeto di Capo Corso;
— Feciasco, dans la commune de Barbaggio;
— Prucinasca, *ibid* ;
— Martinasche, dans la commune de Nonza;
— Cipronasco, dans la commune de Sisco.

Arrondissement de Calvi, deux :

Commune de Palasca;
Ruisseau de Bartasca.

Arrondissement de Corte, quatre :

Commune de Popolasca;
Hameau de Caposciasca, commune de Pianello;
— Baransiasche, commune de Castello di Rostino;
— Velflasca, commune de Zalana.

Au sud du Tavignano nous rencontrons :

Arrondissement de Corte, un :

Ecilasca, nom d'une montagne, près de Pietroso.

Arrondissement d'Ajaccio, sept :

Aragnasco, nom d'une montagne, près du chef-lieu;
Filasca, nom d'une autre montagne, près de Corrano:
Hameau de Salasca, commune de Peri;
— Fiummasca, commune de Rosazia;
— Acellasca, commune de Pietro-Sella;
— Moraschi, commune de Bocognano;
— Bodiciasche, commune de Cauro.

Salasca, arrondissement d'Ajaccio, est le féminin de Salasco nom d'un village du Piémont, province de Novare.

Moraschi, arrondissement d'Ajaccio, est le pluriel d'un thème *morasco-* dont le féminin est Morasca, nom de deux villages d'Italie, l'un en Ligurie, province de Gênes, l'autre en Emilie, province de Plaisance.

Grillasca, arrondissement de Bastia, et Bartasca, arrondissement de Calvi, dérivent l'un de Grillo, nom d'un village de Ligurie, province de Gênes, l'autre de Bart, nom d'un village du Piémont, province de Novare.

Palasca, arrondissement de Calvi, paraît dériver du mot ligure *pala* qu'on a lu en Suisse dans une des inscriptions barbares du canton du Tessin [1]. Nous avons, p. 68, signalé dans ce canton vingt-neuf noms de lieu terminés par le suffixe *-asco*, *-asca*. Le canton du Tessin a donc été ligure : or les inscriptions barbares du Tessin ne sont pas étrusques quoique ceux qui les ont gravées se soient servis de l'alphabet qu'on appelle étrusque du nord et qui dans l'Italie septentrionale a précédé l'alphabet latin. Elles n'appartiennent ni à l'ombrien ni au celtique.

Elles sont donc ligures. M. Pauli croit que *pala* veut dire « tombeau »[2]. Quoi qu'il en soit, Palasca est un mot ligure, dérivé d'un autre mot ligure. On ne peut en dire autant de

1. Pauli, *Alt-italische Forschungen*, t. I, *Die Inschriften nord-etruskischen Alphabets*, p. 7.
2. *Ibidem*, p. 70, 71, 72, 95.

Martinasche, mot hybride dérivé d'un nom d'homme latin à l'aide du suffixe ligure *-asca*.

Martinasche, nom d'un hameau dans l'arrondissement de Bastia, ne diffère que par le nombre du nom de Martinasca, village de Lombardie, province de Pavie; tous deux sont le féminin de Martinasco, nom d'un village du Piémont, province d'Alexandrie.

Des vingt noms de lieu ligures de Corse dont nous avons dressé la liste, Martinasche est le seul qui offre les traces évidentes d'une influence latine[1]. Les noms de lieux habités qui dérivent comme Martinasche d'un nom d'homme latin à l'aide du suffixe ligure *-asco-*, *-asca*, sont très fréquents sur le continent italien et nous en trouverons aussi en France (p. 110). En voici vingt-neuf exemples recueillis en Italie, il ne serait pas difficile d'en réunir davantage.

LIGURIE.

Province de Gênes : Amborzasco, pour *Ambrosiascus*, du *cognomen* Ambrosius[2]; Caiasca, du nom d'homme Caius attesté par une inscription romaine de Cuneo[3], Piémont; — Marinasco du *cognomen* Marinus qu'on trouve par exemple dans une incription romaine de Turin[4].

Province de Gênes : Lucinasco, du *cognomen* Lucinus.

PIÉMONT.

Province de Cuneo: Agliasco pour **Alliascus*, du gentilice Allius; Airasca, pour **Arriasca*, du gentilice Arrius; Balbiasco, du gentilice Balbius; Camigliasca pour **Camilliasca* du gentilice Camillius; Villasco pour **Villiascus* du gentilice Villius

1. Sauf peut-être Fiummasche, si c'est un dérivé de *flumen* en italien *fiume* par une seule *m*.

2. Je ne donne pas de références pour la plupart des gentilices et des surnoms romains qui vont être cités ici; on pourra en trouver des exemples dans le *Totius latinitatis onomasticon* du P. De-Vit.

3. *C. I. L.*, V, 7718.

4. *C. I. L.*, V, 7052.

qui n'est pas commun mais qui se trouve dans une inscription piémontaise[1].

Province d'Alexandrie: Cassinasco, du *cognomen* Cassinus attesté par le nom de lieu gaulois *Cassino-magus* « champ de Cassinus aujourd'hui Chassenon, Charente, et par le nom de lieu Cassino dont le Dictionnaire des Postes d'Italie offre cinq exemples. Cornegliasca = **Corneliasca*, du gentilice Cornelius; Fabiasco, du gentilice Fabius; Martinasco du *cognomen* Martinus.

Province de Turin : Airasca pour **Arriasca*, du gentilice Arrius; Buriasca pour **Burriasca*, du gentilice Burrius ; Sivrasco pour **Severascus* du *cognomen* Severus.

Province de Novare : Cambiasca, de Cambius, gentilice attesté par une inscription romaine de Nimes, chef-lieu du département du Gard[2]; Grignasco, pour **Griniascus* = ** Granias-cus*, du gentilice Granius; Romagnasco, pour *Romaniascus*, du gentilice Romanius; Sagliasco pour **Salliascus*, du gentilice Sallius[3]; Villasco, du gentilice Villius.

LOMBARDIE.

Province de Pavie : Carisasca pour **Charisiasca*, du gentilice Charisius.

Province de Côme : Fabbiasco pour *Fabiascus, du gentilice Fabius; Lucinasco, du *cognomen* Lucinus.

Province de Milan : Calvignasco pour **Calviniascus*, du gentilice Calvinius; Coriasco, du gentilice Corius.

Province de Crémone : Livrasco, pour **Liberascus*, du *cognomen* Liber[4]; Vidolasco, pour **Vitulascus*, du *cognomen* Vitulus[5].

Province de Sondrio: Cresciasca pour **Cressiasca* = ** Crassiasca*, du gentilice Crassius.

1. *C. I. L.*, V, 7164.
2. *C. I. L.*, XII, 3503.
3. *C. I. L.*, XII, 2679.
4. *C. I. L.*, XII, 2916; 5686, 480.
5. *C. I. L.*, XII, 5686, 941.

Il n'y a donc pas à s'étonner de ce que Martinasche en Corse, nous donne l'exemple d'un nom de lieu formé à l'aide d'un nom latin et du suffixe ligure *-asca*. Des noms de lieu hybrides créés par le même procédé s'offrent à nous en grand nombre sur le continent italien. Sous la domination romaine le suffixe ligure *-asco-*, *-asca* n'a pas cessé d'être employé pour former des noms de lieu dans le territoire où il était usité quand cette domination a commencé. Le suffixe *-usco-* *-osco-* a eu la même destinée, témoin : Bellusco, du *cognomen* Bellus en Lombardie, province de Milan, et son pluriel Belluschi, province de Brescia; Calamosco du *cognomen* Calamus en Emilie, province de Bologne. Nous aurons à observer les mêmes phénomènes sur le continent français.

Une autre remarque à laquelle donne lieu l'étude des noms en *-asco, -asca* de la Corse, c'est qu'ils font défaut dans l'arrondissement de Sartène, le plus méridional de cette ile. Cependant on rencontre dans cet arrondissement au moins cinq noms ligures : Calanca, Valinco, Stavolinca, Cargiaca, Viaca.

Calanca, écart de la commune de Propriano, est homonyme du val de Calanca en Suisse, canton des Grisons. Le val de Calanca en Suisse, est arrosé par un cours d'eau appelé Calancasca. Il y a en Piémont, province de Cuneo, un village appelé Calanchi.

Le golfe de Valinco, la montagne dite pointe de Stavolinca, portent les noms formés à l'aide du suffixe *-inco-*, *-inca*. Quatre noms créés à l'aide du même suffixe se trouvent en Corse hors de l'arrondissement de Sartène, savoir : arrondissement de Bastia, la rivière appelée Bevinco, et le mont Revinco ; arrondissement de Corte, le ruisseau de Saninco, affluent du Tavignano; arrondissement d'Ajaccio, le hameau de Campinca, commune de Carbuccia. Le suffixe *-inco* , *-inca* existait déjà en Corse au temps de l'empire romain. car Ptolémée met dans sa liste des villes situées dans cette île à

distance des côtes, la ville qu'il appelle Ἄσιγκον[1]. On trouve le suffixe *-inco-*, dans les régions ligures du continent dès le temps de la république romaine. Au second siècle avant notre ère, Polybe écrivait que les riverains du Pô appelaient ce fleuve Βόδεγκος[2]; on doit d'accord avec Pline remplacer par un *i* l'*e*, du suffixe et écrire *Bodincus*[3]; c'est une formation identique à celle du nom des cours d'eau de Corse appelés Bevinco et Saninco. *Savincates*, au génitif *Savincatium*, est le nom d'un des peuples qui habitaient le territoire soumis au préfet M. Julius Cottius, fils du roi Donnus, comme nous l'apprend l'inscription de l'arc de triomphe de Suse en Piémont, an 6 de notre ère[4]. *Savincates* dérive d'un nom de lieu **Savincum*, et **Savincum* a la même racine que le nom de la ville ligurienne de Savone qui sous la forme de l'ablatif, *Savone,* apparaît pour la première fois chez Tite Live dans le récit des événements de l'an 205 av. J. C.[5].

Au moyen-âge et dans la langue moderne le suffixe *-inco-*, *-inca,* devient ordinairement en Italie *-engo*, *-inga* et sous cette forme il est difficile à distinguer du suffixe germanique *-ingas*, *-ingen* qui a aussi servi à créer des noms de lieu dérivés. On peut cependant citer un nom de l'Italie du Nord dans lequel la gutturale sourde du suffixe ligure *-inco-* s'est conservée au moyen-âge, c'est *Bolincum*, mentionné en 1042 dans une charte d'un évêque d'Ivrée[6]. Deux autres chartes du même évêque donnent une notation altérée : *Bolencum* en 1041[7], *Bolingum*, en 1044[8]. On dit aujourd'hui Bollengo.

1. Ptolémée, l. III, c. 2, § 8, édition Didot, p. 371, l. 11.

2. *Παρά γε μὴν τοῖς ἐγχωρίοις ὁ ποταμὸς προσαγορεύεται Βόδεγκος.* Polybe, l. II, c. 16, § 12; édition Didot, p. 79.

3. Metrodorus tamen Scepsius dicit... Ligurum quidem lingua amnem ipsum Bodincum vocari. Pline, l. III, § 122. Cf. Bodincomagensis, *C. I. L.*, V, 7464; et la notice sur Industria, *Ibid.*, p. 845.

4. *C. I. L.*, V, 7231.

5. Tite Live, l. XXVIII, c. 46.

6. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum t. I, col. 546 *c*.

7. *Ibid.*, col. 535 *b*.

8. *Ibid.*, col. 556 *c*.

Valenca, nom d'un village de Lombardie, province de Brescia, a conservé de nos jours la gutturale sourde du suffixe *-inco-*. Valenca est le féminin de Valinco, nom du golfe de Corse. Citons aussi Galenca en Piémont, province de Turin, Landarenca dans le val Calanca, en Suisse, canton des Grisons.

On trouve ainsi le suffixe *-inco-* sur le continent français; il était ligure, il peut également avoir été gaulois.

Cargiaca est le nom d'une commune de la Corse, arrondissement de Sartène. Il y a dans le même arrondissement une montagne dont le nom se termine par le même suffixe, c'est à la pointe de Viaca. Voilà deux exemples pour l'arrondissement de Sartène. Le suffixe *-aco-*, *-aca* se rencontre à notre connaissance huit fois dans le reste de la Corse :

Arrondissement de Bastia : commune d'Urtaca; mont Faraca;

Arrondissement d'Ajaccio : commune de Tavaco, comparez Tavasca, Emilie, province de Plaisance; commune de Zevaco; pointe d'Antraca, dérivé d'Antra, nom d'un village de Ligurie, province de Gênes; lac de Vitelaca.

Arrondissement de Corte : commune de Venaco, dont le nom dérive de la même racine que celui de Venasco, village du Piémont, province de Cuneo.

Sur la limite des arrondissements de Corte et de Sartène se trouve la pointe de Velaco. Ce nom de montagne a été employé comme nom d'homme par les Ligures sous l'empire romain. On a recueilli à Nice l'épitaphe de deux frères, soldats dans la cohorte des Ligures, leur père s'appelait Velacus[1]. L'épitaphe d'un certain Velacus, peut-être le père de ces deux soldats a été découverte à Busca en Piémont, province de Cuneo[2]. De Velacus on avait tiré un nom d'homme dérivé Velaco, -onis[3]. La même racine a donné les noms de lieu : Vela,

1. *C. I. L.*, V, 7897.
2. *C. I. L.*, V, 7845.
3. *C. I. L.*, V, 7888. Ici Vellaconis avec deux *l*, corrigé en Velaconis, avec une seule *l*, p. 931.

Lombardie, provinces de Pavie et de Brescia; Velasca, Lombardie, province de Milan; Velate, Lombardie, provinces de Milan et de Côme.

C'est à l'aide du suffixe *-aco-* qu'ont été formés trois noms de villages de la Ligurie continentale : Comago et Zignago, province de Gênes ; Ubaga, province de Porto-Maurizio.

Le suffixe *-aco-*, *-aca*, a donc été ligure en même temps que gaulois. On peut supposer que les *Belaci* qui furent sujets du roi Cottius[1], que le *lacus Benacus*, aujourd'hui lac de Garde, portent des noms ligures.

Comme le suffixe *-aco-*, *-aca*, le suffixe gaulois *-avo-*, *-ava* peut être revendiqué par les Ligures. Nous en avons recueilli deux exemples en Corse :

Taravo est le nom d'une rivière qui sert de limite aux arrondissements d'Ajaccio et de Sartène. Taravo dérive d'un thème *taro-*. Nous retrouvons ce thème en Italie : *Tarus*, aujourd'hui Taro, est le nom d'un affluent du Pô ; le Taro prend sa source en Ligurie, province de Gênes; il a en Emilie, province de Parme, la plus grande partie de son cours. Le corse Taravo a un homonyme sur le continent français dans le département du Gard, c'est Tharaux, commune de l'arrondissement d'Alais; son nom est écrit *Taravus* dans une charte de l'année 1192[2].

Une commune de l'arrondissement d'Ajaccio s'appelle Zicavo; Varavo en Ligurie, province de Gênes offre le même suffixe. Il est donc possible que les *Tebavii*, compris dans le royaume de Cottius et maintenus dans la préfecture de son fils[3], fussent Ligures et les Ligures peuvent disputer aux Gaulois une partie des noms de lieux de la France qui se terminent par le suffixe *-avo-*, *-ava*[4].

1. *C. I. L.*, V, 7231.
2. Germer-Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, p. 234.
3. *C. I. L.*, V, 7231.
4. *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 783.

§ 11. *Les suffixes ligures* -asco-, -asca, -usco-, -usca, -osco-, -osca, *sur le continent français, en Espagne et en Portugal.*

Les départements français situés sur le continent et où l'on trouve les suffixes ligures *-asco-*, *-asca*, *-usco-*, *-usca*, *-osco-*, *-osca*, sont, à notre connaissance, au nombre de vingt-cinq, tous situés au sud-est. Nous allons commencer par le suffixe *-asco-*, *-asca*. Il se rencontre dans douze départements, dont neuf appartiennent, soit au bassin du Rhône, soit aux bassins secondaires qui lui font pour ainsi dire cortège sur les côtes de la Méditerranée. Ces neuf départements sont : les Alpes-Maritimes, le Var, les Bouches-du-Rhône, l'Hérault, les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, l'Isère, l'Ardèche, la Côte-d'Or; ajoutons, dans le bassin de la Seine, l'Aube; dans le bassin de la Garonne, l'Aveyron; dans le bassin de la Loire, la Haute-Loire. Nous avons déjà signalé ce suffixe dans le bassin du Rhin. On le trouve donc dans chacun des grands bassins entre lesquels se répartit le continent français. Enfin l'Espagne du Nord et le Portugal nous offrent aussi des exemples des suffixes ligures *-asco-*, *-asca*, etc. Nous allons suivre l'ordre géographique en commençant en France par le sud-est pour nous diriger de là vers l'ouest, puis vers le nord. Après la France viendront l'Espagne et le Portugal.

Gordolasque, en italien *Gordolasca*, est le nom d'un affluent de la Vesubie qui est elle-même un affluent du Var, Alpes-Maritimes. Dans le même département : Valmasque est le nom d'un affluent de la Brague ; il y a : une forêt de Briasque[1], arrondissement de Grasse, canton de Saint-Vallier ; un hameau de Blansasco, commune de Peille, canton de l'Escarène,

1. Etat-major, feuille 225.

arrondissement de Nice ; une montagne appelée Agiasque, près de Saorge, canton de Breil, arrondissement de Nice [1].

Brasca, source située près d'Esparron, Var, est ainsi nommée vers l'an 1000 [2]; un bois d'Auriasque est situé près de Fréjus, même département [3].

Gréasque, Bouches-du-Rhône, s'appelait au onzième siècle *Gratiasca* [4].

Le nom du village de Salasc, Hérault, est écrit *Salascus* au neuvième et au dixième siècle [5]; Salasc avait deux homonymes en Piémont : un *rivus Salascus*, affluent du Pô, apparaît au douzième siècle dans une charte de l'abbaye de Staffarda, province de Cuneo [6], et il y a encore un village de Salasca dans la province de Novare. Saint-Sixte d'Avenas, aussi dans l'Hérault, s'appelait *Avanascus* en 1236 [7]. C'est dans ce département qu'on doit probablement chercher une localité appelée *Vennascus* en 1079 et qui, prétend-on, s'appellerait aujourd'hui Le Bescaume [8]; cette localité est mentionnée dans le cartulaire de Gellone aujourd'hui Saint-Guilhelm-le-Désert (Hérault); elle est, sauf le genre, homonyme d'une petite ville du Piémont, Venasca, province de Cuneo, ainsi appelée dès le douzième siècle [9]. Les Barasques, groupe d'habitations aujourd'hui ruinées, également dans le département de l'Hérault, sont désignées par le mot *Brasca* dans une charte de 1206 [10].

1. Etat-major, feuille 213.
2. B. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 293.
3. Cassini, feuille 167.
4. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 155.
5. Eugène Thomas, *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, p. 198.
6. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum t. I, col. 1038.
7. Eugène Thomas, *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, p. 196.
8. Eugène Thomas, *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, p. 17.
9. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum t. I, col. 808.
10. Eugène Thomas, *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, p. 13.

Le nom de Manosque, Basses-Alpes, s'écrivait au onzième siècle *Manuasca* [1], *Manoasca* [2], ou *Manoascha* [3].

Nevache, Hautes-Alpes, arrondissement de Briançon, est identique à *Annevasca* que le testament d'Abbon en 739, met dans le *pagus Bri[g]antinus* [4]. Dans le même département un document de l'année 1461 mentionne une rivière appelée *Brascus*. Une autre rivière des Hautes-Alpes, la Severaisse s'appelait au douzième siècle *Severasca* [5].

Gillivache, Isère, commune de Bresson, écrivait *Girvascha* au commencement du douzième siècle; cette localité donnait son nom à un certain Girbert *de Girvascha* qui avait alors une maison à Grenoble, comme nous l'apprennent deux chartes de la cathédrale de cette ville [6]. Il y avait aussi dans les environs de Grenoble, vers l'année 1120, une forêt de *Maiasco*, que l'on croit être la forêt de Mayard, commune de Lumbin [7].

Palharès, Ardèche, est, comme l'a reconnu M. Longnon [8], la forme moderne d'un nom de lieu écrit *Paliarascus* à l'époque carolingienne.

Saint-Seine-en-Bâche, Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, est la *villa Baasca* d'un texte du onzième siècle [9].

Sortant du bassin du Rhône pour entrer dans celui de la Loire, nous dirons que c'est dans le département de la Haute-Loire que doit être cherché l'emplacement d'une localité appelée *Canascus* et mise dans le comté de Brioude par une charte de l'année 911 [10].

1. Chartes de l'année 1013, dans le *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 640; de 1079, *Ibid.*, t. II, p. 218.
2. Charte de l'année 1024, dans le *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 645; cf. p. 65.
3. Chartes des années 1019 et 1025, dans le *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 642, 643.
4. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 38.
5. Roman, *Dictionnaire topogr. du départ. des Hautes-Alpes*, p. 21, 154.
6. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 114, 180, 531.
7. *Ibid.*, p. 85, 534.
8. *Atlas historique de la France*, p. 193.
9. Garnier, *Nomenclature historique*, p. 109.
10. Doniol, *Cartulaire de Brioude*, p. 61.

Le département de l'Aube, bassin de la Seine, nous offre au neuvième siècle la *silva Clarascensis*, située près de Montiéramey [1]. En retranchant de *Clarascensis* le suffixe latin *-ensis*, reste un mot ligure **Clarasca*.

Dans le département de l'Aveyron, arrondissement de Saint-Affrique, bassin de la Garonne, nous rencontrons, la commune de Brasc, au neuvième siècle *Brascus* [2]. Dans le même département, arrondissement de Villefranche, commune de Salles-Courbatiès, se trouvait au onzième siècle une localité appelée *Adisasgus* [3] = **Atisiascus* avec une déformation du suffixe. Cette déformation est due à l'analogie de mots gaulois, tels que *Tasgos*, nom propre de personne, et *mesga*, nom commun signifiant « petit lait ». Dans ces deux mots, la sifflante appartient à la racine, et la gutturale seule au suffixe.

Des départements français que nous venons d'énumérer, le plus rapproché de l'Espagne est l'Hérault. Dans les deux départements qui séparent l'Hérault de l'Espagne, nous n'avons recueilli aucun nom de lieu terminé par le suffixe *-asco-*, *-asca*; mais il y a, dans un de ces départements, un nom qui rappelle, d'accord avec le périple de Scylax, l'ancien établissement des Ligures, c'est la plaine de Livière, près de Narbonne. Livière tient lieu d'un plus ancien *Liguria*. Grégoire de Tours, qui écrivait à la fin du sixième siècle, raconte comment, pour rendre plus agréable le palais royal de Narbonne et pour faire en sorte que, de ce palais, on eût la vue sur la *Liguria*, « lieu très agréable, » on diminua la hauteur de la basilique de Saint-Félix. C'était sous le règne d'Alaric [4], 484-507.

Les noms de lieu en *-asco*, *-asca* d'Espagne sont situés dans

1. Diplôme de Charles-le-Chauve, 864, D. Bouquet, t. VIII, p. 590 D.
2. A. Molinier, *Géographie historique de la province de Languedoc*, p. 175.
3. G. Desjardins, *Cartulaire de Conques*, p. 81.
4. *In gloria martyrum*, c. 92. *Monumenta Germaniæ historica*. in-4°. Scriptorum rerum merovingicarum t. I, p. 546, l. 26-31.

la partie septentrionale de cette péninsule en Catalogne, en Aragon, en Vieille-Castille, dans les Asturies, en Léon et en Galice.

En Catalogne, nous citerons Balasch et Tabascan, province de Lerida. C'est à Balasch qu'était probablement situé un moulin *de Balasco* ou *Balascho* mentionné par deux bulles papales et par un diplôme royal : les bulles sont, l'une de Benoit VI, 974 [1], l'autre de Jean XV, 990 [2]; le diplôme émane du roi de France Lothaire, 982 [3]. Ces documents ont été conservés par un cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Rosas. Le dernier mentionne, outre le moulin *de Balascho*, un lieu dit *Tovasc* qui est probablement le Tabascan de la géographie moderne. Balasch a la même racine que *Balatini*, nom d'un peuple de Corse chez Ptolémée [4], et que Bala, nom d'un village du Piémont, province de Novare; *Tovasc* ne diffère que par le suffixe de Tovi, nom d'un village de Ligurie, province de Gênes, et de Tovate, nom d'un village de Lombardie, province de Sondrio. La forme moderne Tabascan nous offre un dérivé de Tabasc ou Tavasc où un *a* remplace un *o* dans la première syllabe, comparez Tavasca en Emilie, province de Plaisance, Tavaco en Corse, arrondissement d'Ajaccio.

En Aragon, nous pouvons citer Benasque, province de Huesca, et Retascon, province de Saragosse. Benasque ou Venasque est identique à Venasca, nom d'une petite ville du Piémont, province de Cuneo, et nous avons cité plus haut la forme masculine *Vennascus*, dans le département de l'Hérault. Huesca, chef-lieu de la province, paraît porter un nom ligure : Huesca s'appelait *Osca* dans l'antiquité [5]; *Osca* est le féminin d'Osco, nom d'un village de Suisse, canton du Tessin où nous avons relevé vingt-huit noms formés à l'aide du

1. *Marca hispanica*, col. 906.
2. *Ibid.*, col. 942.
3. *Marca hispanica*, col. 927-929; D. Bouquet, t. IX, p. 648.
4. Ptolémée, l. III, c. 2, § 7, édition Didot, t. I, p. 370, l. 12.
5. Ptolémée, l. II, c. 6, § 67; édit. Didot, t. I, p. 193, l. 2. *C. I. L.*, t. II, p. 407.

suffixe ligure *-asco-*, *-asca*. *Oscela*, nom antique de la ville de Domo d'Ossola[1], en Piémont, province de Novare, dérive soit d'un thème masculin *-osco-* soit d'un thème féminin *osca-* identiques, l'un au nom du village suisse, l'autre à celui de la ville espagnole[1] (cf. p. 139).

En Vieille-Castille, nous avons Perolasco, province de Logrono, et Velasco, province de Soria. Perolasco dérive de Perola, nom d'un village de Lombardie, province de Bergame. Velasco est le masculin de Velasca, nom d'un village de Lombardie, province de Milan ; comparez Velaco, nom d'une montagne de Corse, et Velacus, nom d'homme ligure sous l'empire romain comme deux inscriptions l'attestent[2].

Les Asturies, province d'Oviedo, nous offrent un second Velasco.

On en trouve un troisième dans le royaume de Léon, province de Salamanque.

En Galice, on rencontre : Gondaisque, province de Lugo; Beasque, province de Pontevedra; Girazga et Tarascon, province d'Orense. Au total nous avons relevé en Espagne onze noms de lieu formés à l'aide du suffixe *-asco-*, *-asca*.

Enfin en Portugal il y avait dans l'antiquité les mines de cuivre de *Vipasca* ou *Vipascum*, c'est-à-dire le *metallum Vipascence*, situé près d'Aljustrel en Alemtejo, province de Beja[3].

Le suffixe *-usco-*, *-usca* se rencontre dans six départements français qui appartiennent au bassin du Rhône, savoir : Vaucluse, Isère, Drôme, Saône-et-Loire, Doubs, Haute-Saône. Il faut y ajouter le dérivé *-usco*, *-usconis*, Bouches-du-Rhône et Ariège, bassin de la Garonne, peut-être aussi la variante *-usgo-* Marne, bassin de la Seine.

On trouve le suffixe *-usco-*, *-usca* dans la notation la plus ancienne du nom de Venasque, Vaucluse, qui est écrit *Vin-*

1. Ptolémée, l. III, c. 1, § 34 ; édit. Didot, t. I, p, 343 l. 4.
2. Voir plus haut, p. 97.
3. *C. I. L.*, t. II, p. 788.

dausca dans plusieurs mss. de la « Notice des provinces et cités de la Gaule [1] » et l'antiquité de cette notation est établie par deux inscriptions de Valence, Drôme, qui attestent l'existence du gentilice romain dérivé Vindausciuss [2].

Nous citerons dans le département de l'Isère la *Venusca vallis,* mentionnée par un diplôme carolingien en 848 [3]. On dit aujourd'hui Venosc, et un *o* a pris dans ce mot la place de l'*u* primitif du suffixe *-usca* dès la fin du onzième siècle [4].

Dans le département de la Drôme, Eymeux s'appelait *Hemuscus* au treizième siècle [5].

Dans le département de Saône-et-Loire, arrondissement de Mâcon, le nom de Blanot est écrit *Blanuscus* en 930 et en 938 [6].

Dans le département du Doubs, Santoche, est au moyen âge *Centusca* [7].

Dans le département de la Haute-Saône, Mantoche doit être un ancien **Mantusca* ou **Mentusca.*

Le suffixe dérivé *-usco, -usconis* est attesté par le nom antique de Tarascon, Bouches-du-Rhône, appelé Ταρούσκων par Strabon [8] et par Ptolémée [9]; Tarascon, Ariège, est probablement aussi un ancien *Tarusco.*

Matougues, Marne, au dixième siècle *Matusgus* [10] peut tenir

1. *Monumenta Germaniæ historica* in-4°. Auctorum antiquissimorum t. IX, Chronica minora, p. 602; comparez la souscription *Vindauscensis episcopus*, au concile de Châlon-sur-Saône, 639-654, dans la même collection, *Legum sectio* III, concilia, t. I, p. 213, l. 29.

2. *C. I. L.*, XII, 1751, 1777.

3. D. Bouquet, t. VIII, p. 385 B.

4. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 199.

5. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, p. 137.

6. Bruel, *Recueil des Chartes de Cluny*, t. I, p. 368, 469.

7. *Acta Sanctorum*, septembre, t. VII, p. 118 D. Je dois cette indication à l'obligeance de M. A. Holder.

8. Strabon, l. IV, c. 1, § 3, 12; édit. Didot, p. 148, ligne 25, 34, et p. 155, ligne 30.

9. Ptolémée, l. II, c. 10, § 8; édit. Didot, t. I, p. 244, ligne 4; cf. Pline, l. III, § 37.

10. Longnon, *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, p. 159.

lieu de *Mattuscus* = *Mattuzgus* par changement en sonores des sourdes du suffixe *-usco-*, cf. *Adisasgus*, p. 102.

Le nombre total des noms de lieu, terminés par le suffixe *-usco-* ou par son dérivé *-uscon-*, que nous avons recueillis en France est de huit.

L'Espagne nous offre quatre exemples du suffixe *-usco-*, savoir : dans les provinces Basques Manuzga, Alava; comparez *Manuasca*, aujourd'hui Manosque, Basses-Alpes. Dans les Asturies, province d'Oviedo, Amusco, qui paraît être le même mot que *Hemuscus*, aujourd'hui Eymeux, Saône-et-Loire. En Galice, Leduzco, province de Coruña. En Nouvelle-Castille, Orusco, province de Madrid.

Dans les textes latins du moyen-âge le suffixe *-osco-*, *-osca* est plus fréquent en France que les suffixes *-asco-*, *-asca*, *-usco-*, *-usca*: il peut être, en certains cas, une variante relativement moderne d'*-usco-*, *-usca*; c'est ainsi que Blanot, Saône-et-Loire, appelé *Blanuscus* au dixième siècle, devient *Blanoscus* au onzième, que dans la *Venusca vallis* du neuvième siècle s'élève aujourd'hui le village de Venosc, Isère. On peut comparer en Italie : *Languscus*, neuvième siècle, aujourd'hui Langosc; Chanusc, douzième siècle, plus tard Canosc. Cependant on trouve en Espagne, sous l'empire romain *Mĕnosca* chez les *Varduli*, probablement dans les provinces Basques [1].

Voici d'autres exemples du suffixe ligure *-osco-* recueillis dans le bassin du Rhône et dans les bassins secondaires qui en sont l'accessoire à l'est et à l'ouest sur les bords de la Méditerranée. Les départements sont au nombre de quatorze : Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Gard, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Drôme, Ardèche, Isère, Rhône, Savoie, Ain, Jura, Saône-et-Loire, savoir :

Alpes-Maritimes : Lantosque, en italien *Lantosca*, nom qu'on trouve dans un document du douzième siècle conservé par le cartulaire de la cathédrale de Nice [2].

1. Μηνόσκα, Ptolémée, l. II, c. 6, § 9; p. 118, ligne 2.
2. E. Cais de Pierlas, *Cartulaire de l'ancienne cathédrale de Nice*, p. 48,

Var : Artignosc, probablement pour *Artinioscus*, tenant lieu d'un plus ancien *Artanioscus*; Flayosc, au onzième siècle *Flaioscus*; Saint-Jacques-de-Cagnosc, au onzième siècle *Kagnoscus*[1], occupant la place d'un plus ancien **Canioscus*.

Bouches-du-Rhône : *Cadaroscus*, nom en 845 de Berre, commune de l'arrondissement d'Aix[2].

Gard : Branoux, commune de l'arrondissement d'Alais, encore appelée *Branoscus* au quatorzième siècle[3].

Basses-Alpes : *Archantioscus*, nom d'une vallée située dans le comté de Riez, au dixième siècle[4]; *Catalioscus*, au diocèse de Riez, même siècle[5]; *Curioscus*, 814, aujourd'hui Curiusque, commune du Brusquet[6]; *Marzoscus* au comté de Sisteron en 970[7]; *Vilioscus*, 1038, aujourd'hui Vilhosc, canton de Sisteron, Basses-Alpes, autrefois comté de Gap, Hautes-Alpes[8]. A ces noms, dont nous pouvons citer une forme ancienne, ajoutons Albiosc, arrondissement de Digne, canton de Riez.

Hautes-Alpes : *Albarioscus*, *Gravioscus*, *Lavarnoscus* mentionnés dans le testament d'Abbon en 739, qui met le premier dans le pays d'Embrun, les autres dans le pays de Gap[9]; *Bramoscus*, aujourd'hui Bramousse qui apparaît au quatorzième siècle[10].

cf. p. 64. La variante *Lantusca* nous est offerte par un document du quinzième siècle. Cais de Pierlas, *Statuts et privilèges accordés au comté de Vintimille et val de Lantosque par les comtes de Provence*, p. 41, 46, 51, 52, 53, 54, etc.

1. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 478, 499; *ibid.*, p. 148.
2. *Ibid.*, t. I, p. 33, 225, 226; t. II, p. 352.
3. Germer-Durand, *Dictionnaire topographique département du Gard*, p. 35.
4. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 621. La forme vulgaire est *Archinzosch* en 1098; *ibid.*, t. II, p. 39.
5. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 599.
6. *Ibid.*, t. II, p. 686, n° 53.
7. *Ibid.*, t. I, p. 591.
8. *Ibid.*, t. II, p. 65.
9. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 38, 39 et 40.
10. Roman, *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*, p. 20.

Drôme: *Lavarioscus*, *Riacioscus*, situés dans le pays de Die en 739, d'après le testament d'Abbon [1]; *Cannoscus*, onzième siècle, aujourd'hui Chanos, nom probablement identique à celui de *Chanuscus* ou *Canoscus*, Piémont, douzième et treizième siècle, ci-dessus p. 65; *Camaloscus* et *Ornosc*, treizième siècle, aujourd'hui Chamaloc et Larnaud [2].

Ardèche: *Amilhoscus*, situé dans la viguerie de Soyons au dixième siècle [3].

Isère: *Alosch*, près Uriage, Isère, onzième siècle [4]; *Bracoscus*, situé dans le pays de Vienne au dixième siècle [5]; Brinosc, 1100, aujourd'hui Brinioud, commune de Froges [6]; *Vitroscus*, aujourd'hui Vitrieu, commune de Vernioz, avec un changement de suffixe qui n'est pas encore accompli dans les chartes du dixième et du onzième siècles [7].

Rhône: *Camboscus*, au onzième siècle, aujourd'hui Chambost-Longesseignes [8]. Apinost, commune de Bully, appelé *Appinacus*, dans le *Cartulaire de Savigny*, p. 136, 170, 171, 276, 421, *Appenniacus*, *ibid.*, p. 218, s'explique par une variante ligure **Appennoscus*. Bibost, écrit ordinairement *Bisboch*, *Bisboc*, dans le *Cartulaire de Savigny*, et *Bibosch* une fois, p. 139, suppose un primitif ligure **Biboscus*.

Savoie: *Bricoscus*, *Bagnoscus* et *Nanosces*, situés dans la vallée de Maurienne en 739 suivant le testament d'Abbon [9].

Ain: *Noioscus*, nom de Niost, commune de Saint-Jean de Niost, dans un diplôme de l'année 970 [10].

1. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 42.
2. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, p. 62, 66, 189.
3. Ulysse Chevalier, *Cartulaire de Saint-Chaffre*, p. 112.
4. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 123, cf. p. 199.
5. Ulysse Chevalier, *Cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne*, p. 91, 92; Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I. p. 425.
6. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 190, 522.
7. U. Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas*, p. 34-62.
8. Auguste Bernard, *Cartulaire de Savigny*, p. 267, 386, 1192.
9. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 36, 37.
10. D. Bouquet, t. IX, p. 703 A; cf. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 192.

Jura : *Siguroscus*, nom carolingien de la commune de Siroz [1].

Saône-et-Loire : *Baroscus*, 986, aujourd'hui Barou, nom d'une forêt située près de la Grosne, affluent de droite de la Saône [2].

Montioscus placé dans le pays d'Autun par une charte de l'année 974 [3] appartient au même département, mais au bassin de la Loire.

Au nord du bassin du Rhône, nous trouvons dans le département de l'Yonne, arrondissement de Joigny, canton de Brienon, c'est-à-dire dans le bassin de la Seine, la localité appelée au neuvième siècle *Cambloscus*, aujourd'hui Champlost [4].

Le plus ancien exemple connu du suffixe *-osco-* en France remonte au cinquième siècle de notre ère; il nous est donné par une lettre de Sidoine Apollinaire: cette lettre est adressée à un certain Maurusius qui se trouvait en ce moment dans un vignoble situé *in pago Vialoscensi* [5]. La situation de ce *pagus* est inconnue. Le nombre total des noms de lieux en *-osco-*, *-asca* dont nous avons pu déterminer le département est de trente-sept.

Nous avons trouvé en Espagne, outre *Mēnosca*, qui remonte à l'antiquité, trois noms de lieu terminés par le suffixe *-osco-*, *-osca*; ceux-ci sont modernes, savoir: Biosca, en Catalogne, province de Lerida; Bizuesca en Aragon, province de Saragosse; Orozgo, provinces Basques, en Biscaye.

Parmi les noms de lieu dont le suffixe *-asco-*, *-asca*; *-usco-*, *-usca*; *-osco-*, *-osca* est ligure, il en y a un certain nombre

1. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 202.
2. Bruel, *Recueil des Chartes de Cluny*, t. II, p. 746.
3. Bruel, *ibid.*, p. 440; cf. t. III, p. 151, où l'on trouve la notation *Monzoscus*. Au tome I, p. 254, au lieu de *Monvoscens*, lisez *Montioscensi* et non *Monciocensi* comme l'a cru Aug. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, p. 1100.
4. Lalore, *Cartulaire de Montier-la-Celle*, p. 194.
5. *Epistulae*, l. II, 14; édition donnée par Christian Luetjohann, dans les *Monumenta Germaniae historica* in-4°. Auctorum antiquissimorum t. VIII, p. 38, l. 14.

qui sont antérieurs à l'introduction du gaulois et du latin en Gaule; d'autres peuvent remonter à l'époque celtique; il en est enfin beaucoup qui datent certainement de la période romaine, car ils dérivent, soit de gentilices, soit de surnoms romains.

Parmi les noms terminés par le suffixe *-asco-*, *-asca*, deux évidemment sont tirés de gentilices romains, et sont par conséquent postérieurs à la conquête romaine; ce sont, dans le département des Bouches-du-Rhône, Gréasque, d'abord *Gratiasca*, dérivé du gentilice Gratius; dans l'Aveyron, *Adisasgus* = * *Atisiascus*, dérivé du gentilice *Atisius*.

Les noms de lieu en *-osco-* qui suivent et qui appartiennent aux huit départements du Var, des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de l'Ardèche, de l'Isère, du Rhône, de l'Ain, de Saône-et-Loire, s'expliquent par des gentilices romains que nous placerons à la suite de chacun d'eux:

Flaioscus, aujourd'hui Flayosc, Var, pour **Flavioscus*, de Flavius;

Kagnosc, pour **Canioscus*, aujourd'hui Cagnosc, Var, de Canius;

Curioscus, aujourd'hui Curiusque, Basses-Alpes, de Curius à comparer *Coriasco*, en Lombardie, province de Milan;

Marzoscus, pour **Martioscus*, comté de Sisteron, Basses-Alpes, de Martius;

Vilioscus, pour **Villioscus*, aujourd'hui Vilhosc, Basses-Alpes, de Villius;

Amilhoscus, pour **Aemilioscus*, viguerie de Soyons, Ardèche, d'Aemilius, en bas latin Amilius;

Vitroscus, pour **Victorioscus*, aujourd'hui Vitrieu = *Victoriacus*, Isère, de Victorius;

Noioscus, pour **Novioscus*, aujourd'hui Niost, Ain, de Novius.

Montioscus, pays d'Autun, Saône-et-Loire, de Montius.

D'une partie de ces noms de lieu en *-asco-*, *-asca*, *-osco-*,

nous connaissons la variante gallo-romaine ou purement latine, ainsi :

Gratiasca, aujourd'hui Gréasque, Bouches-du-Rhône est l'équivalent ligure ; 1° du gallo-romain *Gratiacus*, aujourd'hui Grazay, Mayenne, et Grézieux-le-Marché, Rhône ; 2° du latin *Gratianus* aujourd'hui Graziano, en Italie, provinces de Novare et d'Arezzo.

**Flavioscus*, aujourd'hui Flayosc, Var, a pour variante gallo-romaine *Flaviacus*, qui est devenu : Flavy dans les départements de l'Aisne et de l'Oise, Flaugeac dans la Dordogne, Flaujac dans l'Aveyron, la Dordogne, et le Lot ; la variante latine est *Flavianus* qu'on trouve au septième et au neuvième siècles dans les chartes de Ravenne, au neuvième siècle dans les chartes de Saint-Gilles, Gard [1].

Curioscus, aujourd'hui Curiusque, Basses-Alpes, est le pendant ligure 1° du gallo-romain *Curiacus*, aujourd'hui en français Cuiry, Ain, en italien Coriago, province de Parme ; 2° du latin *Curianus*, en italien Coriano, provinces de Forli et de Vérone, en espagnol Corian, province d'Oviedo; le féminin *Curiana* est devenu en italien Coriana, provinces de Massa et de Reggio.

De **Martioscus*, Basses-Alpes, on peut rapprocher le gallo-romain *Martiacus*, aujourd'hui en France Merzé, Saône-et-Loire, et en Italie Marzago, province de Vérone; au féminin pluriel Marzaghe, province de Brescia. La forme latine *Martianus*, nominatif pluriel *Martiani*, au féminin *Martiana*, persiste dans l'italien Marzano, Marzani, Marzana; le dictionnaire des postes d'Italie mentionne onze Marzano, un Marzani et deux Marzana ; en espagnol *Martianus* est devenu Marzan, et *Martiana* s'écrit Marzana ; l'Espagne septentrionale nous offre huit Marzan et un Marzana.

A **Villioscus*, aujourd'hui Vilhosc, Basses-Alpes, correspondent 1° le gallo-romain *Villiacus*, en France aujourd'hui par exemple Villy, Yonne, et Villieu, Ain ; en Italie Villiago,

1. A. Molinier, *Géographie historique de la province de Languedoc*, p. 166.

province de Bellune; 2° le latin* *Villianus*, en italien Vigliano, dont le dictionnaire des postes d'Italie nous offre sept exemples, non comprise la variante féminine Villiana.

**Aemilioscus*, Ardèche, avait deux pendants gallo-romains: l'un était **Aemiliacus*, aujourd'hui Amilly, Eure-et-Loir et Loiret, Amillis, Seine-et-Marne, Millac, Vienne; l'autre était **Aemiliavus*, aujourd'hui Millau, Aveyron, et Milhaud, Gard; la forme romaine était *Aemilianus*, qu'on trouve au premier siècle dans la table alimentaire de Veleia; le dictionnaire des postes d'Italie nous en offre quatre exemples et l'écrit Migliano; on y trouve aussi le pluriel Migliani et le féminin Migliana.

**Victorioscus*, aujourd'hui Vitrieu, Isère, correspond au gallo-romain *Victoriacus*, nom primitif de vingt-six communes de France, en français Vitry, et suivant les dialectes, Vitrac, Vitray, Vitrey, Vitré, Vitreux.

Novioscus, aujourd'hui Niost, Ain, tenait lieu en ligure du gallo-romain *Noviacus*, en français Neuvy, nom de dix-neuf communes.

Montioscus, Saône-et-Loire, s'oppose à un latin **Montianus*, au féminin **Montiana*, en italien Monzana, nom d'un village d'Italie, province de Lucques.

Nous avons trouvé dans deux départements le suffixe ligure *-asco-*, *-asca*, combiné avec des gentilices romains ; dans huit autres départements, le suffixe ligure *-osco-* remplit la même fonction. Il y a donc dix départements dans lesquels des gentilices romains se sont développés à l'aide de suffixes ligures pour former des noms de lieux : ce sont, dans le bassin du Rhône et dans les petits bassins limitrophes à l'est sur les côtes de la Méditerranée, les départements du Var, des Bouches-du-Rhône, des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de l'Ardèche, de l'Isère, du Rhône, de l'Ain; dans le bassin de la Loire le département de Saône-et-Loire et dans le bassin de la Garonne le département de l'Aveyron. Il semble que, dans ces départements, il y avait encore des gens qui parlaient ligure quand la domination romaine y introduisit l'usage des gentilices

en *-ius*. La date où commença cette domination est antérieure à César, c'est-à-dire au premier siècle avant notre ère ; elle remonte au deuxième siècle pour tous ces départements, sauf l'Ain, l'Aveyron, Saône-et-Loire.

A la liste des dix départements qui contiennent des noms de lieu dont le premier élément est un gentilice romain, et dont le second élément est un suffixe ligure, nous pouvons juxtaposer les noms de trois départements où l'on rencontre des noms de lieux dérivés d'un *cognomen* romain à l'aide d'un suffixe ligure : Jura, Saône-et-Loire, — déjà nommé pour le pays d'Autun, bassin de la Loire, — Aube. Siroz (Jura), à l'époque carolingienne *Siguroscus*, tient lieu probablement d'un primitif **Securoscus* qui dérive de l'adjectif latin *securus*, employé comme *cognomen*. De là, il résulte que le suffixe ligure *-osco-* était encore en usage dans le Jura après la conquête romaine. Le nom de lieu *Blanuscus*, aujourd'hui Blanot, Saône-et-Loire, arrondissement de Mâcon, dérivé du *cognomen* latin *Blanus*, qui est d'origine grecque et qui veut dire « chassieux, » autorise la même conclusion pour la partie du département de Saône-et-Loire qui dépend du bassin du Rhône. *Clarascus* dans l'Aube dérive de l'adjectif latin *clarus*. Dans le Jura, dans Saône-et-Loire et dans l'Aube, comme dans l'Ain et l'Aveyron, la conquête romaine date de César, c'est-à-dire du milieu du premier siècle avant notre ère : l'influence linguistique du ligure y était encore vivace à cette époque.

Plusieurs noms de lieux terminés en *-oscus* dérivent de noms d'homme gaulois, tels sont, dans le département du Gard, Branoux, au moyen-âge *Branoscus*, pour **Brannoscus*, dérivé du nom d'homme gaulois *Brannos*, qui signifie littéralement « corbeau; » dans le département de la Drôme, Chamalot, au onzième siècle *Camaloscus*, du nom d'homme gaulois *Camalos*; dans le département de la Savoie *Bricoscus*, huitième siècle, pour **Briccoscus*, du nom d'homme gaulois *Briccos*, dont le sens propre est « bigarré »; dans le département du Rhône, Chambost, au onzième siècle, *Camboscus*, du

nom d'homme gaulois *Cambos*, originairement un adjectif signifiant « courbe »; enfin, plus au nord, dans le bassin de la Seine, le département de l'Yonne nous offre Champlost, au neuvième siècle *Cambloscus* pour **Camuloscus*, dérivé du nom d'homme gaulois *Camulos*, qui est aussi le nom d'un dieu. En résumé, les noms de lieux celto-ligures se trouvent dans cinq départements : Gard, Drôme, Savoie, Rhône, Yonne. Ces noms de lieux semblent remonter à une époque où, dans ces départements, on parlait à la fois gaulois et ligure. De même, les noms de lieux latino-ligures recueillis dans douze départements : Var, Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ardèche, Isère, Rhône, Ain, Jura, Saône-et-Loire, Aube, Aveyron, paraissent dater d'un temps où, dans ces départements, le latin et le ligure étaient usités concurremment.

A côté de ces noms hybrides, les uns latins et ligures, les autres gaulois et ligures, les départements où nous avons recueilli des noms de lieu terminés par les suffixes *-asco-*, *-asca*, *-usco-*, *-usca-*, *-osco*, *-osca*, offrent des noms de lieux affublés des mêmes terminaisons, et que, ni le latin, ni le gaulois n'expliquent, tels sont le nom de cours d'eau *Severasca* « Severaisse », Hautes-Alpes, et *Brasca*, Var, nom de source, dont on peut rapprocher *Urnasca*, Urnasch, nom d'une petite rivière en Suisse, canton d'Appenzell; les noms de forêts *Maiascus*, « Mayard », Isère; *Baroscus*, « Baroux », Saône-et-Loire; les noms de villages : *Avanascus*, « Avenas », Hérault; *Annevasca*, « Nevache », Hautes-Alpes; *Girvascha*, « Gillivache, » Isère; *Paliarascus* « Palharès, » Ardèche; *Hemuscus*, « Eymeux », Saône-et-Loire ; **Mattuscus*, « Matougues », Marne. Tous ces noms semblent remonter à une date où le ligure était seul parlé dans le pays qui fut plus tard la Gaule, et où le gaulois, comme le latin y était inconnu.

En résumé, il y a en France vingt-six départements, la Corse comprise, où la présence des Ligures est attestée par des noms de lieux que terminent les suffixes : 1° *-asco-*, *-asca*, 2° *-usco-*, *-usca*, 3° *-osco-*, *-osca*. Voici la liste de ces départe-

ments par ordre topographique : elle donne un total de quatre-vingt-dix noms de lieux, dont quarante-quatre terminés par le suffixe *-asco-*, *-asca*; neuf, par le suffixe *-usco-*, *-usca*; trente-sept, par le suffixe *-osco-*, *-osca*. On trouvera à la suite l'état correspondant pour l'Espagne; celui-ci nous fournit un total de vingt noms, dont douze en *-asco*, *-asca*, quatre en *-usco*, *-usca*, autant en *-osco*, *-osca*.

FRANCE

NOMS DES DÉPARTEMENTS	SUFFIXE *-asco-*, *-asca*	SUFFIXE *-usco-*, *-usca*	SUFFIXE *-osco-*, *-osca*	TOTAL
Corse	20			20
Alpes-Maritimes . .	5		1	6
Var	2		3	5
Bouches-du-Rhône . .	1	1	1	3
Gard			1	1
Hérault	4			4
Basses-Alpes	1		6	7
Vaucluse		1		1
Hautes-Alpes	3		4	7
Drôme		1	5	6
Ardèche	1		1	2
Savoie			3	3
Isère	2	1	4	7
Ain			1	1
Rhône			4	4
Jura			1	1
Saône-et-Loire . . .		1	1	2
Côte-d'Or	1			1
Doubs		1		1
Haute-Saône		1		1
Yonne			1	1
Aube	1			1
Marne		1		1
Haute-Loire	1			1
Aveyron	2			2
Ariège		1		1
	44	9	37	90

ESPAGNE

	-*asco*-	-*usco*-	-*osco*-	TOTAL
Catalogne, province de Lérida	2		1	3
Aragon { province de Huesca	1			1
Aragon { — de Saragosse	1		1	2
Province Basques { Biscaye			1	
Province Basques { Alava		1	1	2
Vieille Castille { province de Logroño	1			1
Vieille Castille { — de Soria	1			1
Asturies, province d'Oviédo	1			1
Royaume de Léon { province de Palencia		1		1
Royaume de Léon { — de Salamanque	1			1
Galice { province de Lugo	1			
Galice { — de Coruña		1		1
Galice { — de Pontevedra	1			1
Galice { — d'Orense	2			2
Nouvelle Castille, province de Madrid		1		1
	12	4	4	20

Il faut juxtaposer à ces vingt noms de lieux espagnols le nom antique en -*asco*- d'une localité qui est aujourd'hui portugaise, p. 104.

Dans le bassin du Rhône et dans les départements voisins, qui forment la région sud-est de la France, la domination gauloise paraît avoir commencé vers l'an 300 avant notre ère; elle a pris fin lors de la conquête romaine, c'est-à-dire: 1° en l'an 118 avant J.-C., dans la partie la plus méridionale de cette région; 2° en l'an 50, dans la partie la plus septentrionale de la même région; après avoir duré 180 ans dans le premier cas, 250 ans dans le second, tandis que 1° dans la partie nord-ouest de la France, c'est-à-dire entre la Garonne et la frontière belge, 2° en Belgique, 3° dans la Prusse Rhénane et dans le Palatinat, la domination gauloise a duré au moins quatre cent cinquante ans. Pendant cette longue période les noms de lieux habités avec désinence ligure ont dis-

paru avec la langue ligure dans cette région. Au contraire dans la région sud-est ils se sont maintenus, la langue ligure a continué à se parler, on la parlait probablement encore dans les rangs inférieurs de la société au début de la domination romaine et sous cette domination on a encore formé avec désinence ligure des noms de lieux habités. Si ceux de ces noms de lieux qu'on retrouve dans cette région sud-est continentale de France sont moins nombreux qu'en Corse et qu'en Italie, cela tient aux lois de la phonétique moderne qui en France ont détruit la plupart du temps le suffixe ligure tandis qu'elles l'ont conservé en Corse et en Italie [1].

En Espagne le maintien de quelques suffixes ligures est dû, comme dans la France du sud-est, à la courte durée de la domination celtique qui a commencé vers l'an 500 avant notre ère dans la plus grande partie de la péninsule, vers l'an 300 entre l'Ebre et les Pyrénées, et qui a pris fin quand Amilcar Barca et Asdrubal, son gendre, firent au profit des Carthaginois la conquête de l'Espagne, 236-220. Ils s'arrêtèrent à l'Ebre; mais entre l'Ebre et les Pyrénées la domination gauloise succomba probablement à la même date sous les efforts des indigènes soulevés. La domination gauloise avait duré environ soixante-dix ans entre l'Ebre et les Pyrénées, deux siècles de plus dans le reste de l'Espagne.

§ 12. *La racine ligure* BORM *dans l'Italie septentrionale, en France, en Allemagne en Espagne et en Portugal.*

Dans les parties de l'Italie et de la France où la présence des suffixes *-asco-*, *-asca*, *-usco-*, *-usca*, *-osco-*, *-osca*, établit,

1. Depuis que ces lignes sont écrites M. Maurice Prou nous a fait remarquer dans son livre intitulé : *Les monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale*, p. 468, le nom de lieu *Benaiasco*, suivant lui Benest, commune d'Aslonnes, Vienne ; Benest est appelé *Benaiacus* dans une charte du onzième siècle citée par Redet, *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, p. 31. L'observation de M. Prou confirme ce qui sera dit dans les paragraphes suivants sur l'origine ligure des noms de rivières dans un territoire beaucoup plus étendu que la région sud-est de la France dont il est ici question.

d'accord avec les textes historiques, l'antique domination des Ligures, en Corse également, il est vraisemblable que les noms de rivières, de sources, et de montagnes, sont d'origine ligure, quand ils ne s'expliquent point par une langue plus moderne. Nous croyons pouvoir considérer comme ligures deux noms de sources divinisées, c'est-à-dire les deux noms du dieu *Bormanus* ou *Bormo* qui présidait aux eaux thermales, et la racine BORM de laquelle dérivent les deux mots *Bormanus* et *Bormo*.

Dans la Ligurie moderne, près la côte de la Méditerranée, entre Albenga et Vintimille, il y avait, sous l'empire romain, un bois consacré au dieu Bormanus, *Lucus Bormani* [1] : c'était une station sur la route, qui de Rome menait en Gaule, en passant par Gènes et Nice. Des dédicaces au dieu *Bormanus* ont été trouvées à Aix-en-Provence [2], et à Aix (Drôme) [3]. Il y avait aussi une déesse *Bormana*, comme l'attestent les inscriptions d'Aix, Drôme [4], et de Saint-Vulbas, Ain [5]. Pline place, aux environs de Marseille, un peuple appelé *Bormani* [6], qui aurait été homonyme du dieu. On peut supposer que le compilateur romain a mal compris un document qu'il avait sous les yeux; et dans lequel, Aix-en-Provence, officiellement *Aquae Sextiae*, portait un nom populaire emprunté au dieu qu'on y honorait, et s'appelait *Aquae Bormani*.

A *Bormanus*, on a créé un dérivé *Bormanicus* : c'est aussi le nom d'un dieu des eaux thermales; deux dédicaces à ce dieu ont été découvertes en Portugal, province de Braga, près de la petite ville de Guimaraes, à Caldas de Vizella, localité connue par ses bains chauds [7].

1. *Itinéraire d'Antonin*, p. 295, l. 6. Dans la *Table de Peutinger*, segment III, 3, on lit : Luco Boramni; corrigez : Bormani.
2. *C. I. L.*, XII, 494.
3. *C. I. L.*, XII, 1561.
4. *C. I. L.*, XII, 1561.
5. *Revue celtique*, t. IV, p. 6; Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. III, p. 452.
6. Pline, l. III, § 36.
7. *C. I. L.*, II, 2402, 2403.

Bormanus, au génitif *Bormani*, avait une variante *Bormo*, *Bormonis* : Bourbon-Lancy, Saône-et-Loire, s'appelle « eaux du dieu *Bormo* », *Aquis Bormonis*, dans la *Table de Peutinger*; et une inscription de cette localité rappelle un vœu fait au dieu *Bormo* et à *Damona* sa parèdre : *Bormoni et Damonae*, par C. Julius Magnus, fils de C. Julius Eporedirix [1]. Caius Julius Eporedirix est probablement identique au jeune éduen Eporedorix qui, comme nous l'apprennent les *Commentaires* de César, prit part, contre les Romains, à l'insurrection provoquée par Vercingétorix [2]. Le fils de ce Gaulois rendait donc un culte au dieu ligure *Bormo*, c'était à Bourbon-Lancy qui n'est pas dans le bassin du Rhône, mais bien dans celui de la Loire, et cette localité, malgré sa situation, portait sous l'empire romain un nom ligure, *Aquae Bormonis*. Toutefois ce nom a, dès cette époque, subi une modification curieuse : le peuple n'aime pas les noms dont le sens lui échappe, et prend plaisir à les remplacer par des mots qui, avec un son analogue, présentent une signification qu'il saisit. On prétend, qu'à Paris, la rue Turgot s'appelle « rue Turbot » dans la langue des portiers; les ouvriers, qui habitent la rue Vercingétorix, étant peu au courant de l'histoire celtique, et connaissant mieux la géographie des marchands de vin, disent, raconte-t-on, qu'ils demeurent « rue des vingt-cinq liquoristes. » J'ai constaté moi-même qu'à Dijon, chef-lieu du département de la Côte-d'Or, certains indigènes, peu au courant des affaires de haute banque et qui ne savent pas l'allemand, mais qui ont appris en français la géographie de l'Asie, font de M. de Rothschild « le roi de Chine. »

Les gens de classe inférieure, qui parlaient encore ligure en même temps que gaulois dans la Gaule du sud-est au premier siècle avant J.-C., furent remplacés, au siècle suivant, par des générations nouvelles qui oublièrent le ligure et apprirent le latin, en continuant à parler gaulois. Or, en gau-

1. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, p. 219.

2. *De bello Gallico*, l. VII, c. 63, § 9.

lois, comme en latin, il n'y avait pas de racine BORM, en sorte que, dans la Gaule du sud-est au premier siècle de notre ère, le nom du dieu *Bormo* n'offrait aucun sens à l'esprit des populations indigènes. Mais il se trouvait en gaulois une racine BERV qui signifiait « bouillonner, » « bouillir : » elle a persisté dans les langues néo-celtiques : ainsi, en breton moderne, *bervann*, en irlandais ancien *berbaim* (comparez le gallois *berwaf*), veulent dire : « je bous, » « je bouillonne. » La racine BERV avait une forme secondaire BORV; le populaire gaulois changea *Bormo* en *Borvo*, il avait suffi de remplacer une lettre par une autre pour substituer à un mot inintelligible un mot qui voulait dire « le bouillant », « le bouillonnant », et voilà pourquoi, à Bourbon-Lancy, outre la dédicace dont nous venons de parler : « au dieu Bormo et à la déesse Damona, » *Bormoni et Damonae*, on trouve une dédicace « au dieu Borvo et à la déesse Damona, » *Borvoni et Damonae*[1]. De *Borvo, Borvonis*, est venu non seulement le nom moderne de Bourbon-Lancy, mais aussi celui de Bourbon-l'Archambaud, Allier; celui de Bourbonne, Haute-Marne, en dérive. Ces trois localités sont également célèbres par leurs eaux thermales, et des formes ligures *Bormo*, **Bormonna*, dérivé de *Bormo*, y ont dû précéder les formes gauloises *Borvo*, **Borvonna*[2] du cas indirect desquelles viennent les termes géographiques modernes Bourbon, Bourbonne[3]. Dans Bourbon et Bourbonne le second *b* tient lieu d'un *v* gaulois.

1. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*. p. 219. Orelli, 52, 80.

2. Un savant allemand a prétendu récemment que la transformation graphique de *Bormo* en *Borvo*, était l'expression d'un phénomène phonétique : suivant lui à l'époque où *Borvo* apparaît, l'*m* médial gaulois avait pris en général le son de notre *v*, qui, plus tard, se changea en *b*. Mais ce système est inconciliable avec le maintien de la nasale dans des mots comme : Le Mans *Cenomanni*, — Reims *Remi*, — Somme *Sumina*, etc.

3. Une étude sur les dédicaces aux dieux *Bormanus*, *Bormanicus*, *Bormo*, *Borvo*, et aux déesses *Bormana*, *Damona*, a été publiée par M. Chabouillet en 1880 et 1881, *Revue archéologique*, t. XXXIX, p. 18-37, 65-85, 129-145; t. XLI, p. 292-310.

Il y avait donc en ligure une racine BORM; or, on lui connaît d'autres dérivés que *Bormanus, Bormana, Bormanicus* et *Bormo*. Deux de ces autres dérivés appartiennent encore à la géographie moderne de l'Italie du nord, ce sont Bormio et Bormida.

Bormio a, comme Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambaud et Bourbonne, des eaux minérales chaudes; c'est une petite ville située dans la province de Sondrio, la seule de la Lombardie dont le toponomastique n'offre aucune trace de gaulois; on y trouve trois villages dont le nom se termine par le suffixe ligure *-asco*, *-asca* : Cedrasco, Cresciasca, Pendolasca; plus les torrents Antognasco, Roasco et le mont Redasco. Une étymologie populaire fait qu'en allemand, Bormio s'appelle Worms, mot qui semble dérivé de *wurm* « ver, » autrefois « serpent. »

Bormida, qui a dû s'appeler dans l'antiquité **Bormita*, est le nom d'une petite rivière du Piémont, provinces de Cuneo et d'Alexandrie. Elle est formée par la réunion de deux cours d'eau, chacun appelé Bormida, dont l'un prend sa source en Ligurie, province de Gènes, et celui-ci a sur ses bords dans la province de Gènes un village dit Bormida. La Bormida se jette dans le Tanaro, affluent de droite du Pô après avoir arrosé la ville d'Acqui, dans l'antiquité *Aquae Statiellae*, qui doit son nom à ses eaux thermales sulfureuses. Ces eaux étaient situées sur le territoire d'un peuple ligure, les *Statielli* [1].

Le même dérivé de la racine ligure BORM, se retrouve bien loin de la Bormida, dans le nom antique de la ville de Worms, située sur la rive gauche du Rhin, en Hesse rhénane : la notation la plus ancienne du nom de cette ville est *Bormito-magus*, c'est la leçon primitive que suppose la plupart des manuscrits de l'*Itinéraire d'Antonin* [2]. *Bormito-magus* veut dire « champ de *Bormitos* ou de *Bormita*, » c'est-à-dire probable-

1. Ligurum celeberrimi ultra Alpes Sallui..., citra... Statielli. Pline, l. III, § 47.

2. *Itinéraire d'Antonin*, p. 355, l. 3; p. 374, l. 6.

ment d'un cours d'eau appelé **Bormita*, aujourd'hui la Worms; comparez *Moso-magus*, aujourd'hui Mouzon, Ardennes, qui veut dire « champ de *Mosa*, » c'est-à-dire « champ de la rivière de Meuse. » **Bormita* est identique au nom de la Bormida, rivière d'Italie, dont la forme ancienne, avons-nous dit déjà, paraît avoir été **Bormita*. L'*m* de *Bormito-magus* fut traitée comme l'*m* du nom du dieu *Bormo* ; de là, la variante *Borbito-magus* (prononcez *Borvito-magus*), fournie par un manuscrit de l'*Itinéraire* d'*Antonin* [1]. Cette substitution était déjà accomplie au second siècle de notre ère, puisqu'on la trouve chez Ptolémée[2], qui a écrit Βορϐητό-μαγος. Cette ville, à côté du nom solennel, *Bormito-magus*, en avait un autre, populaire, comme Mayence, sa voisine, qui s'appelait officiellement *Magontiacum* et vulgairement *Maguntia*; le nom vulgaire de Worms était **Bormitia* ou avec une orthographe de basse époque **Bormetia*, écrit à tort avec un *g* initial *Gormetia*, au septième siècle par le géographe, de Ravenne [3]. La conquête germanique fit subir à ce mot une altération différente de celle que l'influence celtique lui avait momentanément imposée. Les langues germaniques n'avaient pas de racine BERV, BORV, « bouillir », mais elles possédaient un nom commun *vorms*, « serpent », en gothique *vaurms*, en anglais *worm*, en allemand *wurm*. Dans le vulgaire *Bormitia*, le *t* s'était assibilé comme dans *Magontia*, Mayence, *Mainz*. En remplaçant par un *v*, le *b* initial de *Bormitia*, et en mettant l'accent sur la première syllabe, ce qui a eu pour conséquence la chute des *i*, on a obtenu quelque chose comme *Vormsa*, aujourd'hui Worms, et le besoin populaire d'une étymologie nationale a été satisfait pour l'oreille des populations germaniques : l'inintelligible *Bormitia*, transformé en *Vormsa*, devenait la « ville du serpent ». La pro-

1. Le manuscrit de l'Escurial, qui est du VIII[e] siècle, offre une fois cette leçon, *Itinéraire d'Antonin*, p. 365, l. 3. C'est sur cette unique autorité que MM. Parthey et Pinder ont imprimé *Borbitomagus* dans les deux passages de l'*Itinéraire* où cette ville est mentionnée.

2. Ptolémée, l. II, c. 9, § 9; édit. Didot, p. 229, l. 5.

3. Edition Pinder et Parthey, p. 231, l. 1; voir *Maguntia* à la ligne 2.

nonciation *Borvito-*, au lieu de *Bormito-* avait produit de même, à l'oreille des Gaulois, un son satisfaisant pour l'esprit.

La racine ligure BORM a donc donné quatre dérivés antiques : *Bormanus*, au génitif *Bormani*; *Bormanicus*, au datif *Bormanico*; *Bormo*, au datif *Bormoni*; enfin *Bormito-*, *Bormita*. On trouve *Bormanus* dans la Ligurie moderne et dans le bassin du Rhône, *Bormanicus* en Portugal, *Bormo* dans le bassin de la Loire, *Bormito-* dans le bassin du Rhin. L'antique *Bormito-*, paraît identique sauf le genre au moderme Bormida, nom de rivière dans la portion occidentale du bassin du Pô. Dans la même région, nous avons signalé le moderne Bormio. Tous ces noms désignent des sources ou des cours d'eau; les trois premiers ont été divinisés.

Nous avons parlé de noms de villes et de villages homonymes de ces sources et de ces cours d'eau. On doit en rapprocher deux noms de village dérivés de la même racine : le premier, *Borma* dans une charte du onzième siècle [1], est aujourd'hui Bormes (Var); ce village donne son nom à une rade de la Méditerranée; il est situé sur le territoire des *Comani*, c'est-à-dire du peuple ligure sur le territoire duquel Marseille a été fondée [2]. Le second est *Bormate*, nom d'un village d'Espagne, en Murcie, province d'Albacete. Le suffixe *-ate* à l'aide duquel ce nom est formé est très fréquent dans l'Italie du nord, on le reconnait dans un grand nombre de noms ligures en *-ates* : *Velleiates*, *Savincates*, *Langates*, etc. Bormate au sud en Espagne, Worms au nord en Allemagne attestent combien le domaine ligure a été vaste jadis.

La racine ligure BORM dont viennent ces deux mots et tous ceux que nous avons étudiés dans ce paragraphe peut être identique à la racine grecque βρομ qui est elle-même une

1. B. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 478.

2. Le territoire des *Comani* comprenait Marseille et Fréjus. Ptolémée, l. II, c. 10, § 5; édit. Didot-Müller, t. I, p. 237-239.

forme secondaire de la racine grecque βρεμ. En grec βρέμω veut dire « je fais du bruit », « je murmure » ; à côté de ce verbe primitif il y a un verbe dérivé tiré de la forme secondaire βρομ, c'est βρομέω. Nicandre, poète du deuxième siècle avant notre ère s'est servi de ce verbe pour exprimer le murmure que fait entendre un bouillon quand il cuit :

« Verse dessus le bouillon qui murmure ».
ζωμὸν δὲ βρομέοντα κατάντλησον [1].

Entre βρομ et BORM il n'y a d'autre différence qu'une métathèse de l'*r*. La racine ligure BORM signifierait donc « murmurer » en parlant de l'eau.

Nous ne donnons bien entendu cette explication que comme une hypothèse. Nous n'entendons pas attribuer une autre valeur aux étymologies de mots ligures que nous proposerons dans la suite. Le seul fait qui nous paraisse établi pour le moment est qu'il y avait une racine ligure BORM servant à former des noms de source, des noms de cours d'eau et par conséquent des noms de villages ou de villes bâties près de ces sources et sur le bord de ces cours d'eau.

§ 13. *Les* Rhodanus *de Gaule et d'Italie*; *le* Rhotanos *de Corse*; *la Seine*, Sequana.

Le nom du Rhône — ce grand fleuve français, dans le bassin duquel nous avons recueilli si ample moisson de noms terminés par les suffixes ligures *-asco-*, *-asca*, *-usco-*, *-usca*, *-osco-*, *osca* — est un mot ligure ; sa notation la plus ancienne que nous connaissions, est *Rhŏdănos*, elle parait remonter à la fondation de Marseille, l'an 600 avant notre ère. Rhône, *Rhodanos* s'écrit encore aujourd'hui avec un *h* après l'*r*

1. Éditions καταντλάς. Athénée, l. III, § 100; édition Teubner-Meineke, t. I, p. 227, l. 6. Nous adoptons la correction proposée dans le *Thesaurus linguae graecae*, édition Didot, t. IV, col. 1158 D.

initial : cet *h* est un témoin qui atteste la nationalité grecque des plus anciens textes écrits auxquels l'orthographe moderne se rattache par une tradition non interrompue. Les Grecs de Marseille sont évidemment du nombre des premiers qui ont écrit le nom du Rhône. C'est de chez eux que le nom du Rhône est arrivé en Grèce dès la première moitié du cinquième siècle. En effet nous le trouvons chez Eschyle [1] qui mourut en 456. Or, Marseille, à l'époque de sa fondation, 600 avant J.-C., n'avait que des Ligures pour voisins. Elle n'avait encore que des Ligures pour voisins au quatrième siècle, quand fut rédigé le texte du *Périple de Scylax* que nous possédons [2]. Le *Périple de Scylax* et Aristote, son contemporain, parlent du *Rhodanos* au quatrième siècle [3] ; — c'est seulement au troisième siècle que les Gaulois, si nous parlons français, que les Celtes, si nous parlons grec, sont arrivés dans le voisinage de Marseille. *Rhodanos* est un mot antérieur aux Gaulois, *Rhodanos* est ligure [4]. On pourrait supposer que ce mot appartient à une langue plus ancienne dont le nom nous est inconnu et de laquelle il est passé aux Ligures. Mais *Rhodanos* dérive d'une racine ROT ou ROD par mutation du *t* en *d*, qui se trouve aussi dans *Rodumna*, nom antique de la ville de Roanne, département de la Loire, et *Rodumna* est un mot certainement ligure et indo-européen, comme nous le montrerons au § 16 ; *Rhodanus* ne diffère de *Rodumna* que par le suffixe, or, le suffixe *-ano-* de *Rhodanus* est indo-européen et ligure comme on va le voir dans notre étude sur le mot *Sequ-ana*, p. 130-133.

Non seulement le nom du *Rhodanos* de Gaule était connu dans le monde grec au siècle qui a précédé l'arrivée des Gaulois dans le bassin méridional de ce fleuve, probablement

1. Aeschylus in Iberia, hoc est Hispania Eridanum esse dicit eumdemque appellari Rhodanum. Pline, l. XXXVII, § 32. Au temps d'Eschyle, 525-456 avant J.-C., les Ibères atteignaient le Rhône.

2. Scylax, § 4; Didot-Müller, *Geographi graeci minores*, t. I, p. 17, 18.

3. Scylax, § 3, 4; p. 17. Aristote, *Meteorologica*, l. I, c. 14; édition Didot, t. III, p. 570, l. 47-49.

4. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p, 193, 194.

même deux siècles avant cette arrivée, mais ce nom existe dans une partie de l'Europe, où jamais les Gaulois n'ont pénétré. Il y a en Corse un fleuve *Rhotanos*, aujourd'hui le Tavignano [1]. La dentale, sourde dans *Rhotanos*, est sonore dans *Rhodanos*. Cette différence s'explique par une étymologie populaire grecque. Le peuple aurait considéré le nom du grand fleuve occidental comme un dérivé du nom grec de la rose, ῥόδον [2] ; en tout cas, le changement de la sourde en sonore entre deux voyelles, est un phénomène des plus fréquents.

Le nom du fleuve de Corse est ligure. Nous avons relevé en Corse vingt noms de lieu terminés par le suffixe ligure *-asco- -asca*, dont douze au nord du Tavignano, c'est-à-dire du *Rhotanos* antique, et huit au sud de la même rivière, or jamais les Gaulois ne se sont établis en Corse.

Chose curieuse, le Rhône n'est pas en Gaule le seul cours d'eau qui ait porté le nom de *Rhodanos*, ou, avec une orthographe latine qui a échappé à l'influence grecque, *Rodanus*. Outre le grand fleuve qui se jette dans la Méditerranée, il y a sur le continent européen au moins quatre *Rhodanos* ou *Rodanus*, trois en Gaule et un dans l'Italie du nord. Ceux de Gaule coulaient, un dans le bassin du Rhin, un dans celui de la Loire, un autre dans celui de la Garonne, en sorte que la population, qui dans sa langue inconnue désignait certains cours d'eau par le nom de *Rhodanos* ou *Rodanus*, a pénétré dans les quatre bassins principaux, qui, avec celui de la Seine, forment presque toute la Gaule : ceux du Rhône, du Rhin, de la Loire, de la Garonne. Et à ces quatre bassins, il faut joindre la région orientale du bassin du Pô, à laquelle appartient le *Rodanos* d'Italie.

Un *Rodanus* se jetait dans la Moselle, affluent de gauche du Rhin. Nous le savons par Fortunat qui écrivait au sixième siècle de notre ère. Ce poète a consacré une pièce de vers à la description d'un château bâti par Nicetius, évêque

1. Ptolémée, l. III, c. 2, § 5 ; édition Didot, t. I, p. 369, l. 6.
2. Otto Keller, *Lateinische Etymologie*, p. 183.

de Trèves, son contemporain, mort en 566. Ce château portait le nom gaulois de *Mediolanum* ; il était par conséquent bâti sur l'emplacement d'un groupe d'habitations plus ancien que Nicetius. Or, ses murs étaient baignés à la fois par la Moselle, grande rivière, et par un petit *Rhodanus* :

Quem Mosella tumens, Rhodanus quoque parvulus ambit [1].

La quantité des noms de la petite rivière est la même que celle du nom du grand fleuve, témoin Tibulle, 54-19 avant notre ère :

Testis Arar, Rhodanusque celer magnusque Garumna [2].

Le nom ligure de ce petit *Rhodanus* était antérieur à celui du *Mediolanum* gaulois que ses eaux arrosaient. Ce *Rhodanus* s'appelle aujourd'hui Ron ou Ren ; c'est un ruisseau qui se jette dans la Moselle sur la droite de cette rivière près de Burgen, Prusse Rhénane, régence de Trèves, cercle de Berncastel.

Un autre *Rhodanus* coulait dans la partie septentrionale du bassin de la Loire. Il nous est connu par un texte un peu postérieur à Fortunat. Au neuvième siècle, Aldric, évêque du Mans, fonda dans son diocèse, un monastère à Téloché (Sarthe) sur la petite rivière appelée *Rhodanus*, « *super fluviolum Rhodani* » [3]. Ce *Rhodanus* s'appelle aujourd'hui Rône ;

1. Fortunat, III, 12, 7; édit. Leo, dans *Monumenta Germaniae historica* in-4°. Auctorum antiquissimorum t. IV, première partie, p. 646; cf. 2e partie, p. 131.

2. Tibulle, l. I, élégie 7, v. 11. La quantité de Rhodanus est aussi donnée par plusieurs vers de Lucain, 34-65 de notre ère:

Gurgite qua Rhodanus raptum velocibus undis
In mare fert Ararim . . . .

Livre I, vers 433, 434.

Venerat in fluctus Rhodani cum gurgite classis.

L. III, v. 515.

Hos Rhodanus, vastos obliquent flumina fontes.

L. IV, v. 117, etc.

3. *Gesta Aldrici*, chez Baluze, *Miscellanea*, t. III, p. 58 ; Migne, *Patrologia latina*, t. 115, col. 52 D ; édition donnée par MM. Charles et Froger, p. XII, 71.

c'est un affluent de gauche de la Sarthe. On sait que la Sarthe, unie au Loir et à la Mayenne, forme la Maine, et que la Maine se jette dans la Loire au-dessous et au sud d'Angers.

Un *Rhodanus* appartenait à la partie septentrionale du bassin de la Garonne ; il coulait en Quercy, *in pago Caturcino*, dans le pays de Cahors, Lot, près d'un lieu dit *Aureliacus*, aujourd'hui Orlhac, commune de Cazillac, département du Lot [1], et bassin de la Dordogne, qui, comme on le sait, se réunit à la Garonne pour former la Gironde.

Un sixième *Rhodanos* ou *Rodanus* coule dans l'Italie septentrionale, dans la région du royaume d'Italie qu'on appelle Emilie : il appartient à la subdivision de cette région qui se nomme province de Reggio. Il y a en Emilie vingt noms de lieu formés à l'aide du suffixe ligure *-asco-*, *-asca*, un au moyen du suffixe ligure *-osco-*. Sur ces vingt noms, dix-huit appartiennent à des localités situées à l'ouest de la province de Reggio, un à cette province, un à la province plus orientale de Bologne. Ainsi, le *Rhodanus* italien, aujourd'hui Rodano, affluent du Cristolo qui est lui-même un affluent du Pô, coule en pays ligure.

Nous connaissons ce *Rhodanus* des environs de Reggio en Italie, non seulement par les cartes modernes, mais aussi par plusieurs chartes du dixième, du onzième et du douzième siècle qu'a publiées Tiraboschi, *Memorie storiche Modenesi*. Dans la première, datée de 961, on lit les mots, *in comitatu Regense juxta fluvio Rhodano* [2]. Dans la seconde, vers 1040, il est question d'un moulin construit *juxta Rhodanum*, et qui est l'objet d'un procès avec les chanoines de Reggio [3] ; dans la troisième, datée de 1126, l'évêque de Reggio dispose de pièces de terre situées sur les bords du *Rhodanus* [4] ; dans une quatrième charte, qui remonte à l'année 1155, une abbaye, située dans un faubourg de Reggio, reçoit donation de terres

1. Deloche, *Cartulaire de Beaulieu*, p. 254, 382.
2. *Memorie storiche Modenesi*, t. I, preuves, p. 123.
3. *Ibid.*, t. II, preuves, p. 35.
4. *Ibid.*, t. II, preuves, p. 97.

labourables situées sur les deux rives du *Rodanus* : « *ex hac parte Rodani et alia parte Rodani* [1]. »

On peut donc considérer comme établi, que dans la plus grande partie de la France moderne, dans la Prusse Rhénane, dans l'Italie du nord, les Ligures ont précédé les Gaulois. Une chose est certaine, c'est que *Rhodanos* ou *Rodanus* n'est pas un mot gaulois. La doctrine contraire est généralement reçue aujourd'hui, et elle remonte à l'antiquité. Vers les derniers temps de l'empire romain, un savant anonyme a composé un petit glossaire gaulois qui contient de précieuses indications à côté de quelques rêveries. Cet érudit considérait *Rhodanus* comme un composé de deux termes : le premier terme serait suivant lui *rho*, qu'il traduit par le latin *nimium* « trop [2] » ; il y a en effet un préfixe celtique *ro* qui veut dire « beaucoup », « très », et qui a la valeur augmentative [3]. Cette première partie de la thèse a donc une apparence scientifique, mais voici la seconde : en retranchant, *rho*, reste *danus* ; or notre philologue antique prétend reconnaître en *danus* le mot *dan*, « juge ». Dan est le nom d'un des fils de Jacob et d'une des douze tribus d'Israël, c'est donc en hébreu un nom propre, mais c'est en même temps en hébreu un nom commun dont le sens est « juge ». C'est donc à la langue hébraïque que le vieux linguiste emprunte son explication de la seconde moitié du mot *Rhodanus*, il avait probablement lu les travaux de saint Jérôme sur le sens des mots hébraïques contenus dans la traduction latine de la Bible [4].

Ainsi les rêveries des Celtomanes modernes peuvent s'appuyer sur un exemple qui remonte à l'antiquité ; les Celtoma-

1. *Ibid.*, t. III, preuves, p. 30.
2. *De nominibus Gallicis* dans *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. *Auctorum antiquissimorum* t. IX, p. 613. M. Mommsen dit que la rédaction de ce document a eu lieu *saeculo fere quinto*.
3. *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 860, 864, 895.
4. Dan, judicium aut judicans. *Liber de nominibus hebraicis*. Migne, *Patrologia latina*, t. XXIII, col. 777-778.

nes modernes n'ont pas eu les premiers l'idée de confondre le celtique avec l'hébreu.

Rhotanos, plus tard *Rhodanus*, pourrait venir de la forme secondaire ROT[1], d'une racine indo-européenne RET d'où le verbe irlandais *rethim* « je cours » en gallois *redaf*, en breton *redann*, et le sanscrit *rătha-s* « char de guerre » = **rĕto-s*; la forme ROT de cette racine se reconnaît dans le latin *rŏta* « roue », littéralement « celle qui court [2] ». *Rhŏtănos*, nom de fleuve, signifierait « celui qui court ». On dit en français « un cours d'eau », et dans ce composé syntactique le mot « cours » provient de la même racine que le verbe « courir ». Le breton *red* = **rĕto-s* s'emploie aussi en parlant de « cours » d'eau.

Quant au suffixe qui termine le mot *Rhotanos*, il est la forme masculine du suffixe neutre qui termine le grec τύμπ-ανο-ν, « tambour » [3]. L'adjectif ἄγανος « cassant » d'ἄγ-νυ-μι « je brise », offre aussi le même suffixe que *Rhot-ano-s* [4] et son féminin ἀγ-άνη nous met sous les yeux le suffixe caractéristique du nom de rivière auquel nous arrivons.

Le nom de la Seine, *Sēqu-ăna* [5], a été tiré d'une racine

1. Cette forme n'a pas servi à former le parfait celtique, qui est en irlandais *răith* = **răte* = **rŏte*, = vieux gallois *-raud*, à la 3e personne du sing. Voyez Rhys, dans la *Revue celtique*, t. VI, p. 16-17; Windisch dans la Revue de Kuhn, t. XXIII, p. 213, cf. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 1249. Régulièrement le celtique **răte*, en indo-européen **rŏte*, serait le parfait d'une racine *rŏt* par *o* bref. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 260, 261, cf. p. 85, § 90. La variante *rōt* de la racine celtique se reconnaît aussi dans le gallois moderne *rhawd* « course » = **rāta* = **rōta*.

2. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache*, 2e édition, tome I, p. 1025.

3. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 227.

4. Adolphe Regnier, *Traité de la formation des mots dans la langue grecque*, p. 226.

5. *De bello gallico*, l. I, c. 1, 9; l. VII, c. 57, 58. Mela, l. III, c. 2, § 20. Pline, l. IV, § 105, 109. Ce fleuve est appelé Σηκοάνας par Strabon, l. IV, c. 1, § 14, édition Didot, p. 157, l. 4; c. 3, § 2, p. 159, l. 47; § 3, p. 160, l. 37, 41, 46; § 4, p. 161, l. 12; § 5, p. 161, l. 41, 54; c. 5, § 2, p. 166,

SĒQ = SEIQ à l'aide de la variante féminine *-ana* du suffixe *-ano-* au moyen duquel a été formé le nom de rivière *Rhodanus*. L'*a* du suffixe est bref dans *Sequana*. Sidoine Apollinaire a écrit :

Rhenus, Arar, Rhodanus, Mosa, Matrona, Sequana, Ledus [1].

Et Fortunat :

Sequana te retinet, nos unda Britannica cingit [2].
Pervenit qua se piscoso Sequana fluctu [3].

Ces deux poètes de basse époque s'accordent avec Lucain qui donne la même quantité au nom des *Sēquăni* :

Optima gens flexis in gyrum Sequana frenis [4].

et avec Martial qui emploie d'une manière identique l'adjectif *Sēquănĭcus* dérivé de *Sequanus* :

Hanc tibi Sequanicæ pinguem textricis alumnam [5].

Sēquana pour * *Seiq-ana* est un nom de source. Ce nom doit avoir le même sens que l'adjectif sanscrit *sĕcana-s* « versant », « jaillissant » [6] = * *seiqe-no-s*, au féminin * *seiq-ena*, qui ne diffère du nom antique de la Seine que par la voyelle initiale du suffixe : *-ĕna* au lieu de *-ăna*. La racine SEIQ de ces mots a pénétré dans les langues de l'Europe, on la reconnaît dans le verbe allemand *seichen*, « uriner », et *seihen* « filtrer », « couler », dans le vieux slave *seknati* « couler [7] », dans le grec [σ]ιx-μά[δ]-ς « humidité [8] ».

l. 13 ; par Ptolémée, l. II, c. 8, § 2, 3, 5 ; édition Didot, t. I, p. 210, l. 6, 8 ; p. 211, l. 9.

1. *Carmen* V, v. 208. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. VIII, p. 193.

2. *Carminum* l. III, 26, 5. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. IV, première partie, p. 75.

3. *Carminum* l. VI, 5, 235 ; *ibid.*, p. 142.

4. Lucain, l. I, v. 425.

5. Martial, *Epigrammes*, l. IV, 19, 1.

6. Otto Böhtlingk, *Sanskrit Wörterbuck in kürzerer Fassung*. Septième partie, p. 183 ; cf. sixième partie, p. 134 : *visha-sĕcana-* « versant du poison liquide ».

7. Oskar Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 762. Kluge, *Etymologiches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 4e édition, p. 325.

8. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 137.

La Seine prend sa source dans le département de la Côte-d'Or et coule ensuite dans celui de l'Aube. Ces deux départements appartiennent à la région où nous avons trouvé des noms de lieux terminés par le suffixe ligure *-asco-* (p. 101, 102). Ce qui dans le nom antique de la Seine caractérise une origine ligure, c'est la lettre *q*. Si ce mot était celtique le *q* y aurait été remplacé par un *p* dès une date antérieure à celle à laquelle remontent les plus anciens récits des historiens, c'est un phénomène dont un exemple catégorique est le nom des ***Parisii*** pour * ***Qarisii*** ou * ***Quarisii***.

Le changement du *q* en *p*, qui est chez les Gaulois l'effet d'une loi sans exception, ne se produisait pas en ligure. Un des peuples qui faisaient partie de la préfecture des Alpes Cottiennes en l'an 6 de notre ère était les ***Quadiates*** [1] que Pline appelle d'accord avec une inscription ***Quariates*** [2]. Leur nom persiste dans celui du hameau et de la vallée de Queyras, Hautes-Alpes [3]. On trouve la même consonne dans le gentilice Quiamelius attesté par une inscription d'Antibes [4] colonie grecque chez les ***Deciates*** [5], peuple ligure [6].

Quand les Celtes sont arrivés des rives du Rhin sur les bords de la Seine [7], le changement du *q* indo-européen en *p* était chez eux un phénomène terminé; ils avaient recouvré la faculté de prononcer la gutturale vélaire sourde; ils ont donc conservé cette lettre dans le nom de la ***Sĕquăna*** qu'ils ont appris des Ligures. Ils ont même tiré de ce nom de

1. *C. I. L.*, V, 7231, art. 14.
2. Pline, l. III, § 35; *C. I. L.*, XII, 80; cette inscription a été trouvée à Escoyera près de Queyras, commune d'Arvieux, Hautes-Alpes.
3. Roman, *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*, p. 124.
4. *C. I. L.*, XII, 226.
5. Ptolémée, l. II, c. 10, § 5; édition Didot, t. I, p. 239, l. 4, 5. Pline, l. III, § 35.
6. Scymnus de Chio, vers 202-216, parle des villes grecques de Ligurie et parmi elles il mentionne Antibes. Didot, *Geographi graeci minores*, t. I, p. 204.
7. *De bello gallico*, l. III, c. 27.

fleuve le nom d'un peuple gaulois, les *Sĕquăni*, formé de *Sĕquăna*, comme *Gărumni* de *Gărumna*.

§ 14. L'Isara *et autres dérivés ligures formés avec le suffixe* -ra.

Isăra est le nom antique de l'Isère, affluent de gauche du Rhône; l'Isère donne son nom à un département français : c'est en l'an 218 avant notre ère que le nom de cette rivière apparaît pour la première fois dans l'histoire romaine; en 218, Annibal, se rendant d'Espagne en Italie, campa au confluent du Rhône et de l'Isère, *Isara* [1]. Ce fut au même point que le 8 août 121 avant notre ère, le consul Q. Fabius Maximus battit Bituitos, roi des Arvernes. Tite-Live raconta cette bataille dans son livre LXI, et, dans son récit, l'*Isara* était mentionné comme l'atteste Florus en son abrégé du grand historien romain [2]. Il est inutile de citer ici les autres textes antiques où l'Isère apparaît. Nous ne ferons d'exception que pour un vers de Lucain qui nous donne la quantité du mot et nous apprend que les deux premières syllabes sont brèves:

Hi rada liquerunt Isarae qui gurgite ductus [3].

L'Isère a tout son cours dans une région ligure: il prend sa source en Savoie, traverse le département de l'Isère et celui de la Drôme où a lieu son confluent avec le Rhône. Notre liste des noms terminés par le suffixe ligure *-osco-*, *-osca*, met trois de ces noms dans le département de la Savoie, quatre dans celui de l'Isère, cinq dans celui de la Drôme. Le suffixe ligure *-usco-*, *-usca*, apparait une fois dans le département de la Drôme, une fois aussi dans celui de l'Isère. Parmi

1. Tite-Live, l. XXI, c. 31. Le récit de Tite-Live paraît calqué sur celui de Polybe, l. III, c. 49, qui fait d'Isère un nom masculin, ὁ Ἰσάρας.
2. Florus, l. I, c. 36; édition d'Otto Jahn, p. 59, l. 24; cf. Pline, l. VII, § 166.
3. Lucain, l. I, v. 399.

les noms en *-asco-*, *-asca* que nous avons cités, il y en a deux dans le département de l'Isère.

A moins d'être dérivé d'un thème *isa-* que nous étudierons plus bas, *Isara* peut être le féminin d'un adjectif indo-européen, en sancrit *ishira-s* « rafraichissant », « frais », « fort », « rapide [1] »; *ishira-s* est identique au grec ἱερός, en dialecte éolien ἰαρός, avec perte d'un σ médial, pour *ἰσερός, * ἰσαρός. L'adjectif grec a deux sens dans les textes qui nous sont conservés : l'un est « fort », l'autre « saint », « sacré » : le sens de « fort » se rencontre seulement chez Homère, le sens de « saint, sacré », déjà dominant chez Homère, supplante complètement celui de « fort » dans tout le reste de la littérature grecque [2]. *Isara* voudrait dire à la fois « la rapide », « la forte », et « la sacrée » : à l'origine les rivières ont été divinisées.

Le second *i* du sanscrit *ishira-s*, l'*e* et l'*a* qui lui correspondent en grec, le premier *a* du nom de rivière *Isara*, sont autant de notations de la voyelle indéterminée qui se place souvent entre la racine et le suffixe [3] dans les langues indo-européennes et qui peut être une prononciation faible d'*a* [4].

La racine d'*Isara* serait IS, en sanscrit ISH, forme réduite d'EIS, en sanscrit ÊSH, forme pleine; on dit à l'actif en sanscrit, *ishati, ēshati*, « il met en mouvement rapide » et au moyen *eshatē*, « il s'avance avec force », « il cherche à atteindre » [5]. A la fin des composés, cette racine, employée adjectivement, veut dire « se hâtant, rapide ». Elle est aussi usitée comme substantif, et alors signifie « breuvage, libation [6] ». Du participe présent de cette racine, pouvait dériver

1. Otto Böhtlingk, *Sanskrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, 1re partie, p. 209.

2. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 401.

3. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, t. I. p. 104-196.

4. Brugmann, *ibid.* p. 257.

5. Otto Böhtlingk, *ibid.*, 1re partie, p. 208, 209.

6. Otto Böhtlingk, *ibid.*, p. 209.

**Isontia*, nom d'une rivière sur les bords de laquelle habitaient les *Amb-isontii*, peuple gaulois. Cette rivière est probablement la Salzach moderne, affluent de droite de l'Inn; la première partie du nom du *Pinz-gau*, au moyen-âge *Bisontia*, pour *Amb-isontia* avec aphérèse d'*am*, nous conserve un débris mutilé de ce nom de rivière. Le *Pinz-gau* est compris dans la province de Salzbourg, empire d'Autriche, et sous l'empire romain faisait partie du *Noricum* [1] (Cf. p. 158).

De la racine ISH, vient en sanscrit le substantif féminin *ishi-s*, « rafraîchissement [2] » : ce substantif est peut-être identique au nom de la rivière appelée au génitif *Ises*, dans la désignation de la station *Ad ponte*[*m*] *Ises* de la *Table de Peutinger*. Cette rivière s'appelle aujourd'hui Ybbs ou Ips; elle se jette dans le Danube en Autriche près d'une petite ville homonyme [3].

Un autre dérivé de la racine IS semble être *Isa*, aujourd'hui la Hise, affluent de droite de l'Ariège, sur les rives duquel est bâti le bourg ligure de Tarascon : la Hise est appelée *Isa* dans deux chartes, l'une de 1113 [4], l'autre de 1151 [5]. La montagne de Corse, dite Pointe d'Isa, et qui est située près d'Ajaccio, tire probablement son nom d'une source voisine.

Isa signifie à proprement parler « celle qui va vite; » on peut comparer *Isa* au nom commun ἰός pour **is-vo-s*, « celui qui va vite », nom de la « flèche » en grec [6].

1. Ptolémée, l. II, c. 13, § 2; édit. Didot Müller, t. I, p. 486, l. 4; cf. Zeuss, *Die Deutschen*, p. 243; la critique de cette doctrine par M. Mommsen, *C. I. L.*, t. III, p. 666, me paraît dépourvue de base, et mon opinion est celle de M. Kiepert qui a inscrit le nom du fleuve *Isontus* (Salza), dans la carte IV du même volume.

2. Böhtlingk, *ibid.*, 1re partie, p. 209.

3. *C. I. L.*, t. III, p. 687. M. Mommsen croit que le génitif *Ises* s'explique par un nominatif *Isa*; ce serait un cas de la déclinaison gauloise conservé bien tardivement, il est plus naturel d'admettre que dans *Ises* *e* tient lieu d'un *i*.

4. *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, publié par l'abbé Douais, p. 510.

5. *Ibid.* p. 175. La notation *in Nisa*, dans une charte de 1158, p. 133, est défectueuse; on a doublé à tort l'*n* de la préposition, il faut lire *in Isa*.

6. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 402. Fick,

Du thème ligure *isa-* on a formé plusieurs dérivés. *Isara* peut être un dérivé de ce thème ; *Isella* mis près de la *Vallis Anzasca* en Piémont, province de Novare, par une charte d'un évêque de Milan en 1299, est un diminutif d'*Isa* [1].

Nous citerons ensuite : 1° Isasca, nom d'un village du Piémont, province de Cuneo. Isasca est probablement dérivé du nom d'une source voisine appelée * *Isa*.

2° *Isana*, quinzième siècle, affluent de gauche de l'Inn qui lui-même est un affluent du Danube. L'*Isana* s'appelle aujourd'hui Isen [2], elle coule dans la Haute Bavière où nous avons signalé, p. 70, un nom ligure de lieu habité : *Radinasc*, d'après un texte du neuvième siècle. Dans la vallée du haut Inn au-dessus du confluent de cette rivière avec l'Isen on a relevé, p. 69, deux noms ligures, ceux des vallées Barlasca et Süssasca. Sur les bords de l'Isen se trouve un village qui s'appelle aussi Isen.

3° *Isana*, quatorzième siècle, affluent de gauche du Rhin en Palatinat; on dit aujourd'hui Isenach [3]. L'Isenach se jette dans le Rhin à peu de distance au sud de Worms, dont le nom est d'origine ligure (p. 121).

Un quatrième nom géographique dérivé du thème ligure *isa-* nous transporte à une grande distance de Worms, c'est *Isamnium* connu par Ptolémée ; *Isamnium* est un cap d'Irlande [4], qui peut devoir son nom au mouvement de la mer sur ses flancs.

A la racine indo-européenne IS, on peut rattacher, non seulement les noms d'*Isara*, d'*Isa*, et les dérivés d'*Isa*, mais encore *Istros*, le plus ancien nom que nous connaissions du grand fleuve que les Romains, imitant sans doute les Gau-

Vergleichendes Wörterbuch der indo germanischen Sprachen, t. I, 4e édition, p. 7.

1. *Historiae patriae monumenta*, Chartarum t. I, col. 329.

2. Arnpeck, *Chronicon Baioariae*, cité par Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch des deutschen Mittelalters*, p. 322; cf. Foerstemann, *Namenbuch*, t. II, col. 922.

3. *Annales Wormatienses*, citées par Oesterley, *ibid*.

4. Ptolémée, l. II, c. 7 § 2 ; édit. Didot-Müller, t. I, p. 79, l. 5.

lois, appelaient ***Danuvius***, en allemand Donau, en français Danube. *Istros* est probablement le nom thrace et illyrien de ce fleuve. On trouve la même racine et le même suffixe dans le grec οἶστρος « fureur, aiguillon, taon ». Seulement dans *Istros* on a la forme réduite de la racine, dans οἶστρος la seconde forme pleine. Οἶστρος a dû originairement signifier l'acte de s'avancer avec impétuosité.

Isca, nom d'une rivière de Grande-Bretagne, peut être un dérivé ligure de la même racine; c'est aujourd'hui l'Exe qui prend sa source dans le comté de Somerset, a la plus grande partie de son cours dans le comté de Devon, passe à Exeter et se jette dans la Manche à Exmouth. Exeter est l'antique *Isca Dumnoniorum*, ville homonyme par conséquent de la rivière sur les bords de laquelle elle était bâtie [1]. Il n'y a pas de raison pour croire que *Isca*, nom de rivière, soit identique au vieil allemand *eisca* « réclamation » d'où l'allemand moderne *heischen* « réclamer [2]. » *Isca* nous offre la forme réduite de la racine IS suivie du suffixe accentué *-co-* qui est indo-européen [3]. Dans *eisca* nous avons la forme pleine de la racine suivie du suffixe *sco-* [4]. Avec ce suffixe la racine EIS, IS « mettre en mouvement les autres, » « se mettre en mouvement soi-même » est passée au sens d' « aller chercher », de « désirer », de « réclamer ». *Isca*, nom de rivière et *eisca* « réclamation », ne peuvent avoir de commun qu'un élément, c'est la racine.

De ces dérivés de la racine IS, revenons à notre point de départ, c'est-à-dire à l'Isère.

L'Isère n'est pas la seule rivière dont *Isara* ait été le nom

1. Ptolémée, l. II, c. 3, § 3; édit. Didot-Müller, t. I, p. 87, l. 2. *Itinéraire d'Antonin*, p. 486, l. 17; *Table de Peutinger*, segment II.

2. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 130. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 4e édition, p. 137.

3. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der Indogermanischen Sprachen*, t. II, p. 236.

4. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 1032; Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 137.

primitif. Une autre *Isara* est l'Oise, un des principaux affluents de la Seine; cette rivière a donné son nom à la ville de Pontoise, appelée *Briva Isarae* dans l'*Itinéraire d'Antonin*[1]; l'exactitude de cette lecture est garantie par la borne milliaire de Tongres où sont marquées les distances de Soissons à l'Oise, et de là à Roiglise, Somme, l'antique *Roudium*; dans cette inscription, le nom de l'Oise est écrit *Isara* [2].

Iserella pour **Isarella*, diminutif d'*Isara*, était en 1154 le nom d'une petite rivière qui coulait près de Toul, Meurthe-et-Moselle [3].

L'Isar, affluent de droite du Danube en Bavière, s'est appelé aussi *Isara* au moyen-âge [4].

L'Iser, affluent de droite de l'Elbe en Bohême, s'appelait encore au quinzième siècle *Ysra* [5], probablement pour *Isăra*.

On doit vraisemblablement expliquer de la même façon le nom de l'Yser, petite rivière de France et de Belgique qui prend sa source dans le département du Nord et se jette dans l'Yperlée en Flandre occidentale.

Le suffixe *-ra* a servi à former, outre le nom d'*Isăra*, un grand nombre d'autres noms de rivière qui paraissent ligures. Nous citerons d'abord trois exemples dans lesquels le suffixe *-ra* paraît avoir servi à développer des thèmes en *a* précédemment formés; nous placerons ensuite les mots dans lesquels le suffixe *-ra* suit immédiatement la racine.

A la première catégorie appartiennent *Oscăra*, *Avăra*, *Săvăra*.

1. *Itinéraire d'Antonin*, p. 384, l. 11.
2. Borne milliaire de Tongres. Orelli-Henzen, t. III, n° 5236. Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. IV, Pl. IV.
3. Lepage, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*, p. 107.
4. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch des deutschen Mittelalters*, p. 322.
5. Oesterley, *Ibid.*

Oscăra est le nom de l'Ouche, affluent de la Saône, département de la Côte-d'Or; cette rivière est mentionnée deux fois au sixième siècle par Grégoire de Tours [1]. Comme *Oscela*, aujourd'hui Domo d'Ossola, en Piémont, province de Novare [2], *Oscara*, paraît dérivé d'un thème *osca-* employé comme nom de ville en Espagne. *Osca* est aujourd'hui Huesca, chef-lieu d'une province d'Aragon (cf. p. 103, 104) [3].

Avăra est le nom le plus ancien de l'Yèvre, affluent du Cher, qui est lui-même un affluent de la Loire. C'est d'*Avara* que vient *Avaricum*, nom primitif de la ville de Bourges [4]. D'*Avara* dérive aussi *Avario, Avarionis*, nom à l'époque carolingienne de l'Aveyron [5], affluent du Tarn, qui est lui-même affluent de la Garonne : l'Aveyron donne son nom à un département où nous avons signalé un nom de lieu d'origine ligure, *Adisasgus* (lisez *Adizazgus*) pour *Atisiascus*. *Avara*, dérive lui-même d'un thème ligure *ava-*, qui, en 1164, était le nom d'une *curtis* située dans la marche de l'évêché de Gênes [6], et plus anciennement en Bretagne, le nom d'une petite rivière dont parle la Vie de saint Melaine, évêque de Vannes [7], c'est aujourd'hui l'Aff, affluent de l'Oust, qui lui-même se jette dans la Vilaine. Le thème *ava-* peut dériver d'une racine AV qui a fourni au sanscrit un verbe, à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif *avati* « il met en mouvement », « il pousse », « il rafraîchit [8] »; de cette racine viennent en sanscrit : les noms communs, *avata-s*

1. *Historia Francorum*, l. II, c. 32; l. III, c. 19. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°, Scriptorum rerum merovingicarum t. I, 1re partie, p. 94, l. 8; p. 129, l. 13.

2. Ptolémée, l. III, c. 1, § 34; édit. Didot-Müller, t. I, p. 343, l. 4.

3. Ptolémée, l. II, c. 6, § 67, p. 193, l. 2.

4. César, *De bello gallico*, l. VII, c. 13, 15, 16, 18, 29, 30, 31, 32, 47, 52. *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 806.

5. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 166.

6. *Historiae patriae monumenta*, Chartarum t. I, col. 992 c.

7. D. Bouquet, t. III, p. 395, note *d*.

8. Otto Böhtlingk, *Sanskrit Wörterbuch*, 1re partie, p. 119.

« source », « fontaine [1] », *avani*, « cours » ou « lit d'un fleuve », « cours d'eau », « rivière [2] »; les noms propres *Avanti-s* et *Avantī*, qui chacun désignent un cours d'eau [3]; en lettique le nom commun *awuts* « source [4] ».

Avati, « il met en mouvement », « il pousse », « il rafraichit », tient lieu d'un plus ancien **aveti*, de même *Avantī*, nom propre de cours d'eau en sanscrit, tient lieu d'un primitif *Aventia*; or, c'est ainsi qu'est noté dans la *Table de Peutinger* le nom d'une petite rivière d'Italie, province de Massa et Carrara, aujourd'hui l'Avenza, qui, près d'un village homonyme, se jette dans la Méditerranée. La province de Massa et Carrara contient sept noms de lieux habités qui se terminent en *-asco-*, *-asca*. *Aventia* paraît donc être un mot ligure; nous trouvons plusieurs exemples de ce nom dans les départements français où nous avons relevé des noms de lieu avec désinence ligure, tels sont : 1° les Hautes-Alpes, où coule l'Avance, appelée *Avanza* en 1190 et en 1259 [5]; l'Avance est un affluent de la Durance; 2° le département de la Drôme, où l'on trouve un ruisseau, dont le nom a été noté *Avensa* en 1298, *Avancia* en 1299; on écrit aujourd'hui abusivement la Vence [6]; 3° le département de l'Hérault, où se trouvait en 922 une *villa Avenza* [7], bâtie probablement sur les bords d'un ruisseau homonyme; 4° le Lot-et-Garonne où coule l'Avance, affluent de la Garonne (Cf. p. 153).

C'est de la racine AV que paraissent dériver aussi : *Avisus*, nom au neuvième siècle de l'Avèze, petite rivière du dépar-

1. Otto Böhtlingk, *Sanskrit Wörterbuch*, 1re partie, p. 121.
2. Otto Böhtlingk, *ibid.*, p. 122.
3. Otto Böhtlingk, *ibid.*, p. 123.
4. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, t. I, 4e édition, p. 5, donne de ce mot une étymologie qui me semble inadmissible.
5. Roman, *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*, p. 8.
6. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, p. 409.
7. Eugène Thomas, *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, p. 10.

tement de l'Hérault [1]; *Avisio*, nom sous l'empire romain d'un port de la Méditerranée entre Vintimille et Nice [2]; *Avela*, nom en 1160 d'une source située près de Toulouse, Haute-Garonne [3]; *Avatici*, nom d'un peuple qui sous l'empire romain habitait entre Marseille et l'embouchure du Rhône [4].

Une formation, due à l'emploi des mêmes procédés qu'*Avăra* est *Săvăra*. *Savara* est au sixième siècle chez Fortunat le nom de Sèvres, Seine [5] : ce village était bâti sur les bords d'un ruisseau homonyme, le Ru de Sèvres, appelé aussi *Savara* au onzième siècle, dans le diplôme faux de Childebert Ier pour l'église de Saint-Vincent de Paris, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés [6] ; les rédacteurs de ce diplôme avaient probablement sous les yeux quelque document plus ancien, car, dès l'année 870, le nom de ce cours d'eau avait perdu son second *a* : il est écrit au génitif *Savre* dans un diplôme original de cette date [7]. Le nom de la Sèvre Nantaise et de la Sèvre Niortaise est originairement identique à celui de Sèvres près Paris, il est **Savara*, bien que M. Longnon l'ait trouvé écrit avec deux *e*, *Severa*, dans un document carolingien [8]. Si le nom des deux Sèvres avait eu dans sa première syllabe un *e* primitif, leur nom serait *Sièvre* en français; de même la Severaisse, Hautes-Alpes, au douzième siècle *Severasca* [9], est probablement une **Savarasca* primitive.

1. Eugène Thomas, *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, p. 10.
2. *Itinéraire d'Antonin*, p. 503, l. 5.
3. Douais, *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, p. 89.
4. Mela, l. 2, c. 5, § 78, édition Teubner, p. 75, l. 17. Pline, l. III, § 34. Ptolémée, l. II, c. 10, § 5; édition Didot, t. I, p. 237, l. 6. Pline a écrit *Abaticorum*, par un *b*.
5. *Vita sancti Germani*, c. 26. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. *Auctorum antiquissimorum* t. IV, 2e partie, p. 17, l. 13.
6. Pertz, *Diplomatum imperii* tomus I, p. 7, l. 41. Robert de Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris*, t. I, p. 4.
7. Dom Bouquet, VIII, 629 E.
8. *Atlas historique de la France*, p. 202.
9. Roman, *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*, p. 154.

Săvăra paraît dériver d'un thème *săva-*. M. Longnon a relevé dans un document carolingien le nom primitif *Sava* de la Save, affluent de la Garonne[1]; la Save prend sa source dans le département des Hautes-Pyrénées, et termine son cours dans celui de la Haute-Garonne. *Sava* est le féminin du nom d'une grande rivière illyrienne que nous appelons la Save, mais qui dans l'antiquité s'appelait *Savos*; Strabon l'a écrit Σαῦος [2] et, en supprimant l'*u* consonne, Σάος [3]. Ptolémée rétablit la lettre que Strabon retranche, sa notation est Σάουος [4]; Pline écrit : *Saus* au nominatif [5], — c'est déjà l'orthographe allemande moderne *Sau*, — *Savo* [6] à l'ablatif; et Claudien, *Savi* au génitif en faisant l'*a* bref :

Pannonius potorque Savi, quod clausa tot annis [7]...

La Save prend sa source en Carniole et se jette dans le Danube près de Belgrade; il n'y a aucune raison pour croire que cette rivière ait jamais coulé en territoire ligure; c'est sur les Illyriens que les Gaulois ont fait la conquête du bassin de la Save. Mais le thème *savo-* existait en ligure en même temps qu'en illyrien : il a donné un dérivé *Savo, Savonis*, nom d'un port de la Méditerranée voisin des *Ingauni*, c'est-à-dire d'Albenga, à l'ouest, et de Gênes à l'est.

En l'an 205 avant J.-C., Magon, fils d'Amilcar, arrivant des Iles Baléares, surprit la ville de Gênes, la pilla, alla déposer son butin dans la ville de *Savo*, y laissa garnison, puis se

1. *Atlas historique de la France*, p. 201; Molinier, *Géographie historique de la province de Languedoc*, p. 142.

2. Accusatif Σαῦον, Strabon, l. VII, c. 5, § 2; édit. Didot, p. 260, l. 52.

3. Accusatif Σάον, Strabon, l. IV, c. 6, § 10; p. 173, l. 5.

4. Τοῦ Σαούου, au génitif Ptolémée, l. II, c. 15, § 1; édit. Didot, t. I, p. 296, l. 17; p. 298, l. 1; c. 16, § 1, p. 303, l. 8.

5. Pline, l. III, § 147.

6. Pline, l. III, § 128, 148; cf. Florus, II, 24; édition Jahn, p. 116, l. 1; Solin, édition Mommsen, p. 234, l. 1.

7. Claudien, *De consulatu Stilichonis*, II, 192, édition Teubner-Ieep, t. I, p. 237. On trouve *Savi* au même cas et avec la même quantité dans une inscription métrique de Turin, *C. I. L.*, V, 7127.

rendit chez les *Ingauni*, avec lesquels il fit alliance [1]. Cette ville de *Savo*, *Savonis*, fin du troisième siècle avant notre ère, paraît être Savone, *Savòna*, en Ligurie, province de Gênes [2]. *Savo, Savonis* est probablement le nom primitif du Letimbro à l'embouchure duquel la ville de Savone, *Savona*, est bâtie. *Savo, Savonis* se retrouve comme nom de rivière au centre de l'Italie en Campanie, non loin d'une autre rivière, à nom ligure, le Sabbato, dont nous reparlerons au § 17 et qui doit la forme actuelle de son nom à une étymologie populaire : Sabbato, le « sabbat » en italien, pour *Sabati-s*, d'où le nom des *Sabatini*, peuple de Campanie mentionné dans un plébiscite de l'an 210 avant notre ère [3].

Or près de Savone, *Savona* en Ligurie, se trouvait la station romaine des gués du *Sabatis*, *vada Sabatia*; c'est la répétition du couple onomastique que nous a offert la Campanie, où près du *Sabatis* coulait la rivière que Pline [4] et Stace appellent *Savo*. Stace fait long l'*a* du *Savo* de Campanie :

Et Literna palus pigerque Savo [5].

Cet *a* était probablement bref étymologiquement et il a été allongé ici grâce à l'influence qu'a exercée l'analogie du latin *sāvium*, « bouche », « baiser. » Le *Savo* de Campanie s'appelle aujourd'hui Savone; le Savone se jette dans la Méditerranée à peu de distance au nord-ouest du Volturno dont le Sabbato est un sous-affluent.

Le thème *savo-*, *sava-* paraît être une variante d'une racine pleine, sou, qui aurait été prononcée SAU en ligure, c'est-à-dire que l'influence d'un *u* suivant aurait fait changer en *a* l'*o* précédent; comparez au thème ligure *săvo-* le sanscrit

1. Tite Live, l. XXVIII, c. 46 : Igitur Poenus, Savone, oppido Alpino, praeda deposito...
2. *C. I. L.*, t. V, p. 892.
3. Tite Live, l. XXXVI, c. 33; cf. Forbiger, chez Pauly, *Real-encyclopädie*, VI, 615.
4. Pline, l. III, § 61.
5. Stace, *Silves*, IV, 3, 66.

sāva-s = **sovos* « libation faite avec la liqueur sacrée dite *soma*[1], » et le vieil allemand *sou* « suc », « jûs[2] ».

La racine SAU = SOU se reconnait dans *Saumanna*, nom au onzième et au douzième siècle d'un village du département du Gard, aujourd'hui Saumanne[3], et dans la forme la plus ancienne du nom de la Saône, *Sauconna* ou *Saoconna* au commencement du septième siècle[4]. *Sauconna* peut dériver d'un thème *sauco-* pour *souco-*[5], et *souco-* ou *seuco-* explique le latin *sūcus*, « suc, sève, jus, » « tout liquide épais » : en latin les groupes *ou*, *eu* deviennent *u* long; dans le dérivé ligure *Sūra* la racine SOU, SEU semble avoir été traitée à la manière latine, mais l'*ū* dans ce mot doit plutôt être considéré comme un affaiblissement indo-européen du groupe *eu* devenu atone parce que l'accent est passé sur le suffixe[6]. En effet le suffixe indo-européen *-ro-*, *-ra* est originairement frappé de l'accent[7]. *Sura* offre un exemple du suffixe *-ra* primaire, c'est-à-dire joint immédiatement à la racine, tandis que dans *Isara*, *Oscara*, *Avara*, ce suffixe est secondaire, c'est-à-dire qu'un autre suffixe le précède.

Sūra, la Sure, affluent de la Drôme, apparaît en 1254; elle coule dans le département de la Drôme[8] où nous avons signalé, dans cinq noms de lieu, le suffixe ligure *-oscus*. Une autre *Sūra* bien plus septentrionale est la Sure, en allemand

1. Otto Böbtlingk, *Sanscrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, 7e partie, p. 124.

2. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 845.

3. Germer Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, p. 233.

4. Frédégaire, l. IV, c. 42, 89. *Monumenta Germaniæ historica* in-4°, Scriptorum merovingicorum t. II, p. 141, l. 17; p. 167, l. 30.

5. A moins que *Sauconna* ne tienne lieu de **Savo-con-na*. On trouve le suffixe *-con-* dans *Calucones*, nom d'un peuple des Alpes, Pline, l. III, § 137; *C.I.L.*, V, 7817, n° 17, p. 906.

6. Brugmann, *Grundriss*, t I, p. 46.

7. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 169.

8. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, p. 381.

Sauer : elle traverse le grand duché de Luxembourg, et se jette dans la Moselle. Elle apparaît déjà sous le nom de *Sūra* avant la chute de l'empire romain [1].

> *Sūra* tuas properat non degener ire sub undas

On peut supposer que *Sūra* est le féminin du substantif sanscrit *sūra-s*, ce substantif appartient à la langue liturgique de l'Inde ; il désigne la liqueur sacrée, le *sôma*, qui coule de la presse [2]. Nous retrouverons la racine réduite su dans *Sumina*, nom de rivière que nous étudierons au § 16.

Quant au suffixe primaire-*ra*, d'autres exemples de son emploi sont : *Stura*, *Dura*, *Mura*, *Jura*, *Rura*, *Sara*, et peut-être *Tara*.

Stura est le nom de deux rivières du Piémont : l'une verse ses eaux dans le Tanaro, province de Cuneo, l'autre se jette dans le Pô près de Turin. De *Stura* dérivent *Sturium* et *Sturia : Sturium* est, sous l'empire romain, le nom d'une île située près des côtes de la Méditerranée à peu de distance des îles d'Hyères [3]. *Sturia*, au neuvième siècle, chez l'historien Eginhard, est le nom de la Stoer, affluent de droite de l'Elbe en Schleswig-Holstein [4] (cf. la Trave, p. 155). On peut considérer ces mots comme dérivés de la racine indo-européenne STEU, STOU, STU, qui veut dire « tomber en gouttes » [5], d'où vient le sanscrit *stōka-s*, « goutte ».

Dura est au moyen-âge le nom de la Thur, affluent de gauche du Rhin [6] ; cette rivière coule dans les cantons de Saint-

1. Ausone, *Mosella*, vers 355. *Monumenta Germaniae historica*, in-4. Auctorum antiquissimorum t. V, édité par Schenkl, p. 93 ; cf. Fortunat, VII, 4, 15 ; X, 9, 18, 20. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. I, édité par Leo, première partie, p. 156, 242.

2. Otto Böhtlingk, septième partie, p. 179.

3. Pline, l. III, § 79.

4. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch der deutschen Mittel-Alters*, p. 661.

5. Otto Böhtlingk, 7e partie, p. 202.

6. Oesterley, p. 686, au mot *Thur*.

Gall, de Thurgovie et de Zurich. C'est dans la Thur que se jette l'Urnäsch dont nous avons signalé le nom ligure, au moyen-âge *Urnasca*. De *Dura* dérive *Duria*, nom antique de deux affluents de gauche du Pô en Piémont [1], la Dora Baltea et la Dora Riparia. Le thème *dura-* peut être rattaché à une racine DHEU, DHU, d'où en grec le verbe θέω = * *dheuo* « je cours, » en souscrit *dhavâmi* « je me hâte », verbe employé dans le *Rig Vêda* en parlant des eaux qui coulent [2].

Mura, aujourd'hui la Mure, village situé dans le département des Basses-Alpes, apparaît dans une charte écrite vers l'année 1030 : c'était une localité située *in comitatu Senecensi* [3], c'est-à-dire dans le comté de Senez, l'antique *Sanitium*, attribué par Ptolémée aux *Vediantii*, peuple ligure [4]. Il y a un second Mura en Italie, province de Brescia ; un troisième, aujourd'hui Lamure, département du Rhône, est mentionné en 888, et dans deux chartes du siècle suivant [5], un quatrième, aujourd'hui La Mure, Isère, apparaît en 1095 [6] ; un cinquième, aujourd'hui Mauer en Basse-Autriche, est nommé en 1091 [7].

Tous ces villages doivent probablement leurs noms à des ruisseaux homonymes, nous avons déjà signalé plusieurs villages ou villes, homonymes des cours d'eau sur les bords desquels ils ont été bâtis : un des plus frappants exemples de cette habitude antique, est l'ancien nom de Pavie, *Ticinum*, bâti par deux peuples ligures sur les bords du fleuve *Ticinus* [8] ; une rivière homonyme des cinq villages appelée *Mura* prend sa source un peu loin d'eux, mais dans une région qui

1. Pline, l. III, § 118.
2. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache*, 2e édition, t. I, p. 661, 662.
3. Guerard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. II, p. 112.
4. Ptolémée, l. III, c. 1, § 39, p. 344.
5. Auguste Bernard, *Cartulaire de Savigny*, t. I, p. 22 ; cf. p. 167, 234.
6. *Cartulaire de saint Hugues de Grenoble*, p. 112.
7. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 432.
8. Ligurum ex quibus Laevi et Marici condidere Ticinum. Pline, l. III, § 124.

a été ligure avant de devenir gauloise, nous voulons parler de la Mur dont le cours commence dans la province de Salzbourg, empire d'Autriche; après avoir arrosé la Stirie, cette rivière se jette en Hongrie, dans la Drave, affluent de droite du Danube. La Mur, s'appelait *Mura* au treizième et au quatorzième siècles [1].

Mura peut s'expliquer par une racine MEU, MU, qui veut dire « mouiller, salir, laver, »: de cette racine, viennent le sanscrit *mûtra-m*, urine [2]; le slave *my-ti*, « laver »; le prussien *au-mûsnan*, « lavage » [3].

Jura est chez César, *De bello Gallico* [4], le nom d'une chaîne de montagnes située dans la partie septentrionale du territoire où se rencontrent les noms ligures en *-oscus*: nous avons cité *Siguroscus* pour * *Securoscus*, aujourd'hui Siroz, département du Jura. Pour donner au mot *Jura* une physionomie celtique, les Gaulois, sous l'empire romain, l'ont affublé d'un suffixe emprunté à leur langue, ils ont dit, au lieu de *Jura*, *Jurasso-s*, c'est l'orthographe de Ptolémée [5] deux siècles après César, mais la notation de César survit chez Grégoire de Tours dans le dérivé *Iorensis* pour *Jurensis* [6].

Giura nom d'un torrent d'Italie dans la province de Porto Mau-

1. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 467. Nous ne savons pas pourquoi M. Mommsen, *C. I. L.*, t. III, p. 622, écrit *Murus* au masculin.

2. Otto Böhtlingk, *Sanskrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, 5e partie, p. 94.

3. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, t. I, 4e édition, p. 103.

4. *De bello Gallico*, l. I, c. 2, 6, 8. Pline met ce nom dans la troisième déclinaison et l'emploie au pluriel : *Jures*, l. IV, § 105; *Juribus*, l. III, § 31; l. XVI, § 197. Ce système a été suivi par Solin, édition Mommsen, p. 111, l. 5.

5. Ptolémée, l. II, c. 9, § 2, 10; édition Didot-Müller, t. I. p. 222, l. 1; p. 231, l. 7. Strabon calque César dans un endroit : Τοῦ Ἰόρα ὄρους, l. IV, c. 6, § 11, p. 173, l. 32; dans un autre le suffixe sigmatique apparaît mal formé : ὁ Ἰουράσιος, l. IV, c. 6, § 4, p. 161, l. 7.

6. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum rerum Merovingicarum, t. I, p. 663, l. 21; p. 664, l. 5.

rizio[1] s'explique probablement par un primitif *Jura*. Un nom de rivière et un nom de montagne peuvent être identiques ou dériver l'un de l'autre. *Jura* dérive d'une racine iou, d'où vient le nom du mont *Joventio* à l'accusatif *montem Joventionem*, placé en Ligurie près de Gènes dans la grande inscription de l'an 117 avant notre ère [2]; une étymologie populaire latine a fait de cette montagne le mont Giove, c'est-à-dire mont de Jupiter [3], mais le suffixe caractéristique du participe présent *-ent-* que l'étymologie populaire a laissé tomber pour le nom de la montagne, s'est maintenu dans le nom d'un ruisseau voisin, la Gioventina: le procédé de dérivation à l'aide duquel ce nom de cours d'eau a été formé peut être comparé à celui par lequel, du nom de rivière *Lemuris*, on a tiré le nom du mont *Lemurinus*; la rivière appelée *Lemuris* et le mont dit *Lemurinus* étaient situés près de Gènes, et tous deux sont mentionnés dans l'inscription de l'année 117 [4]. *Jura, Joventio* dériveraient-ils de la même racine que le latin *jūcundus* [5]? Dans *Jura* l'*u* paraît être long comme dans *jucundus*, et tenir lieu d'un *ou* plus ancien. Le nom du Jura divinisé semble en effet être le second terme du nom d'homme composé gaulois And[e]-iouros conservé par une inscription du musée de Wiesbaden, Nassau. And[e]-iouros était le père d'un certain Moranus originaire de Besançon ou des environs de cette ville, *civis Sequanus* [6]; au nom d'homme Ande-iouro-s, comparez le nom d'homme Ande-camulo-s dont le second terme est un nom divin.

La **Raura* est pour la première fois mentionnée au moyen

1. Carte d'Italie en 100.000e, feuille 91.

2. *C. I. L.*, V, 7749, l. 17.

3. M. Mommsen, *C. I. L.*, t. V, p. 888, et le P. De-vit, *Onomasticon*, t. III. p. 576 ont écrit Giovo par un *o* final, mais M. Kiepert, dans la planche II du *C. I. L.*, t. V, a corrigé Giove par un *e* final.

4. In fluvium Lemurim, *C. I. L.*, V, 7749, l. 7; monte Lemurino, in montem Lemurinum, *ibid.* l. 15, 16.

5. Leo Meyer, *Vergleichende grammatik der griechischen und lateinischen Sprache*, t. I, 2e édition, p. 671.

6. Brambach, *Inscriptiones Rhenanae*, n° 1525.

âge; elle apparait sous le nom de *Rura* [1]. C'est un affluent de droite du Rhin, dans la Prusse Rhénane, régence de Düsseldorf. *Rura*, aujourd'hui Ruhr, tient lieu d'un plus ancien * *Raura*; de * *Raura* dérive le nom des *Raurici*, peuple gaulois établi sur les bords de cette rivière avant d'aller habiter là où se trouve aujourd'hui le canton de Bâle en Suisse (p. 76). Une autre *Rura*, aujourd'hui Roer, est un affluent de droite de la Meuse [2] en Prusse Rhénane, régence d'Aix-la-Chapelle; et en Belgique.

* *Raura* peut dériver d'une racine indo-européenne REU, ROU, RU, d'où en sanscrit *ravati*, « il rugit, mugit, hurle » [3], *rava-s* « mugissement, cri » [4] et qui peut aussi expliquer le nom du *Ravios*, rivière d'Irlande chez Ptolémée [5]. A cette racine, on rattache le latin *rūmor* « bruit, cri », *rāvi-s* « enrouement », *raucus* « enroué » [6]. Si l'on admet cette explication, *Raura*, *Rura* signifierait « la bruyante », « celle qui murmure ». Il est possible que * *Raura*, *Raurici* soient la notation romaine d'un plus ancien * *Roura*, * *Rourici*. Le second terme du nom d'homme composé *Ando-rouros*, conservé par une inscription romaine de Vezenobres Gard [7], parait être le nom divinisé de cette rivière; comparez les noms d'homme Ande-Camulos, And[e]-iouros. A Vezenobres Gard, sous l'empire romain le nom d'homme *Ando-rouros* était originaire de la région qui est aujourd'hui l'Allemagne moderne comme le nom gaulois Moeni-captus, « esclave du Main, » en Espagne, l'an 204 avant J.-C. [8].

1. Longnon, *Atlas historique*, p. 197. — *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. *Diplomata regum et imperatorum*, t. I, p. 167, l. 26. A. D. 947. — Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 587.

2. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 574.

3. Otto Böhtlingk, *Sanskrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, 6e partie, p. 191.

4. *Ibid.*, p. 171.

5. Ptolemée, l. II, c. 2, § 3, édition Didot, t. I, p. 76, l. 1.

6. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 356.

7. *C. I. L.*, XII, 2891.

8. Tite-Live, l. XXIV, c. 42.

Sara, aujourd'hui la Sarre, en allemand Saar, est un affluent de la Moselle où elle se jette à Conz, régence de Trèves. La Sarre est mentionnée par Fortunat dans le récit d'un voyage par bateau sur la Moselle, de Metz à Trèves : il fait long le premier *a* de ce mot parce qu'il est tonique.

Ad Saram pronis labimur amnis aquis [1]

Une autre *Sara* est aujourd'hui la Serre, affluent de l'Oise [2].

On a du nom de la première de ces deux rivières une forme plus développée. Elle a été conservée par Ausone, écrivain du quatrième siècle, antérieur par conséquent de deux cents ans à Fortunat, sixième siècle :

Tuque per obliqui fauces vexate Saravi [3].
Naviger undisona dudum me molle Saravus
Tota veste vocat [4]......

Chez Ausone le premier *a* de *Saravus* est bref parce qu'il est atone, le second est long parce qu'il est accentué.

De *Saravus* formé comme Taravo, nom déjà cité d'une rivière de Corse [5] dérive *Saraonicus* pour * *Saravonicus*. *Saraonicus* est en 960 le nom d'un cours d'eau du département du Gard aujourd'hui le Rhony, affluent de la Vistre [6]. Le département du Gard appartient à la région de la France qui est restée ligure jusque vers l'an 300 avant J.-C.

Ce qui paraît prouver que *Sa-ra* dérive d'une racine SA, c'est la mention d'un cours d'eau appelé *Sa-mina* dans un diplôme de l'empereur Henri IV. Ce diplôme qui date de 1079, a été

1. Fortunat, l. X, 9, 20; dans *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. IV, première partie éditée, par Frédéric Leo, p. 242

2. D. Bouquet, VIII, 303 B, 318 E; plus tard *Sera*, Matton, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, p. 260.

3. Ausone, *Mosella*, v. 91. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. V, dernière partie, éditée par Schenkl p. 85.

4. *Ibid.*, v. 367, p. 94.

5. Voyez plus haut p. 98.

6. Germer-Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, p. 182.

donné en faveur de l'évêque de Lausanne [1]. *Sa-ra* est à *Samina* comme *Su-ra* est à *Su-mina*.

Du thème *sara-* ou *saro-* dérive *Sarius*. Le *Sarius*, mentionné pour la première fois par le géographe de Ravenne à la fin du septième siècle, est aujourd'hui le Serio, rivière d'Italie en Lombardie. Le Serio se jette dans l'Adda, affluent de droite du Pô [2].

Peut-être avons-nous aussi le suffixe *ra* dans *Thara* pour *Tara*, nom d'un affluent de l'Oise à l'époque carolingienne: les Francs ont traité ce nom selon les lois de la déclinaison germanique faible, et ont en conséquence développé le thème à l'aide d'un *n* au cas indirect; la *Tara* est devenue le Thérain [3]. Cette rivière coule dans les deux départements de la Seine-Inférieure et de l'Oise.

Du thème *tara-* dérivent Taravo, et *Tarantasia*. Taravo, pour un plus ancien * *Taravus* est le nom d'une petite rivière de Corse et *Taravus* ou *Taraus* est, au douzième siècle, la notation du nom de Tharaux, aujourd'hui commune du département du Gard [4].

Tarantasia, aujourd'hui Moutiers-Tarentaise, Savoie, est l'ancien chef-lieu des *Ceutrones*, métropole de la province des *Alpes Graiae et Poeninae* [5].

1. Infra fluvium Samina et montem Jovis et pontem Genevensem. *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, t. II, p. 4, dans *Mémoires et documents publiés par la société d'histoire de la Suisse Romande*, t. VII; cf. *Gallia Christiana*, t. XV, *Instrumenta*, col. 136E.

2. *Ravennatis anonymi cosmographia*, l. IV, c. 36; édition Pinder et Parthey, p. 289, l. 5; cf. *C. I. L.*, t. V, p. 545.

3. *Annales de Saint-Bertin*, sous l'année 879, D. Bouquet, t. VIII, p. 33D; cf. Longnon, *Atlas historique*, p. 204.

4. Germer-Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, p. 244.

5. *Notitia Galliarum* dans *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. IX, p. 599. Les éditeurs de l' *Itinéraire d'Antonin*, p. 346, l. 1, et p. 347, l. 9, ont adopté la mauvaise leçon *Darantasia* contre laquelle proteste une partie des manuscrits : on la trouve aussi dans la Table de Peutinger, segment III, 2.

Tara est le féminin de *Tarus:* le *Tarus* [1] est aujourd'hui le Taro, affluent de droite du Pô, province de Parme.

Ces noms peuvent dériver d'une racine indo-européenne TEN, TON, TN, « tendre, s'étendre » d'où le grec τά-νυ-μαι = * *tn-nu-mai* « je m'étends » le sanscrit *ta-nô-mi* = * *tn-néu-mi* « je m'étends, j'étends », le grec τέ-τανο-ς = * *te-tn-nó-s* « tension, tressaillement » et peut-être le nom du Tanaro, = * *tn-na-ro-s*, rivière du Piémont [2].

Le suffixe *-ró*, *-rá* à l'aide duquel ont été formés les mots étudiés dans ce paragraphe est un des plus fréquents dans les langues indo-européennes [3]. Cf. p. 164, 165.

§ 15. *La* Druentia, *aujourd'hui la Durance, et les autres dérivés ligures formés avec le suffixe du participe présent actif indo-européen.*

La Durance, *Druentia*, est un des cours d'eau, qu'en l'an 218 avant notre ère, Annibal, se rendant d'Espagne en Italie, rencontra sur sa route. Tite-Live consacre un long passage à la description de cette rivière et des difficultés qu'offrait sa traversée qui, cependant, s'effectua sans incident digne d'être rapporté [4]. Pline mentionne aussi cette rivière, il paraît l'avoir appelée *Druantia* [5] avec un *a* au lieu d'un *e* à la seconde syllabe, c'est aussi l'orthographe adoptée par la première et la quatrième liste des vases Apollinaires, qui appellent *Druantium* une station romaine située vers la source de cette rivière, c'est-à-dire probablement sur le penchant du mont Genèvre [6], mais la notation par *e* de Tite-Live est confirmée,

1. Pline, l. III, § 118.
2. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 193, 194, 204. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 217.
3. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 169 et suivantes.
4. Tite-Live, l. XXI, c. 31, 32.
5. Pline, l. III, § 33.
6. *C. I. L.*, t. V, p. 811, 812.

à la fois par la seconde liste des vases Apollinaires [1] et par deux inscriptions trouvées aux environs d'Arles: l'une est l'épitaphe d'un marinier de la Durance: *nauta Druenticus* [2]; l'autre est celle du patron des mariniers de la Durance, *nautarum Druenticorum* [3]. L'orthographe adoptée par les lapicides qui ont gravé ces inscriptions est employée par Strabon qui appelle la Durance ὁ Δρουεντίας au nominatif [4], τὸν Δρουεντίαν à l'accusatif [5], τοῦ Δρουεντία au génitif [6], par Ptolémée qui décline ce nom de la même manière [7], par Ammien Marcellin [8], et par Ausone dans son poème sur la Moselle :

Te Druna, te sparsis incerta *Druentia* ripis [9].

Le suffixe caractéristique du nom de cette rivière est donc *-entia,* forme féminine du participe présent actif des verbes primitifs indo-européens, c'est le suffixe que nous avons déjà trouvé, p. 140, dans le nom ligure de rivière *Aventia* en Italie, province de Massa et Carrara.

La Durance coule en pays ligure: elle arrose quatre départements: Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, or, ces départements nous ont fourni dix-huit noms de villages ou petites villes terminés par les suffixes ligures *-asco-, -usco-, uscon-, -osco-*, c'est sur les bords de cette rivière qu'a été bâtie, par exemple, la petite ville ligure de Manosque, *Manuasca*, Basses-Alpes.

Dans le nom antique de la Durance, *Druentia,* il y a deux

1. *C. I. L.*, t. V, p. 811; on y lit *Gruentia* pour *Druentia*.
2. *C. I. L.*, XII, 721.
3. *C. I. L.*, XII, 982.
4. Strabon l. IV, c. 6, § 5; édition Didot, p. 169, l. 42.
5. Strabon, l. V, c. 1, § 11; édit. Didot, p. 180, l. 47.
6. Strabon l. IV, c. 1, § 11 ; p. 153, l. 45.
7. Ptolémée, l. II, c. 10, § 4; édit. Didot, p. 236, l. 16, 19; p. 237, l. 3.
8. Ammien Marcellin, l. XV, c. 10, § 11; édit. Teubner Gardthausen, t. I, p. 72, l. 1.
9. Ausone, *Mosella*, vers 479. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. V, seconde partie, p. 97.

éléments à distinguer : une racine DRU, et le suffixe du participe présent féminin actif *-entia*.

La racine DRU de *Druentia* avait deux participes passés passifs : *drunó-* et *drutó-*. *Druná*, féminin de *drunó-* est le nom qui, en pays ligure, a été porté par trois rivières : 1° la Drôme, associée à la Durance dans un vers d'Ausone qui vient d'être cité :

Te *Druna*, te sparsis incerta Druentia ripis [1].

La Drôme est un affluent de droite du Rhône ; — 2° la Droune, affluent de l'Ain ; 3° la Dronne, petite rivière du département de la Dordogne [2]. Ajoutons les deux Traun d'Allemagne, l'une en Bavière, où elle se jette dans l'Alz, affluent de l'Inn, l'autre en Styrie et en Autriche, où elle se jette dans le Danube. Elles se sont probablement toutes deux appelées *Druna* ; avant d'être atteintes par le phénomène phonétique connu sous le nom de seconde substitution des consonnes, qui, vers la fin de la période mérovingienne, a changé en *t* leur *d* initial : la seconde est nommée *Truna* dans une charte de l'année 829 et dans quelques autres documents du moyen âge [3].

Du thème masculin *drutó-* viennent Drot, nom d'un cours d'eau du département de la Dordogne [4], et Droupt, *Drutum* au onzième siècle, nom de deux communes du département de l'Aube [5], ainsi appelées sans doute à cause d'un cours d'eau homonyme : le féminin de Droupt est Droude = * *Dru-ta*, nom d'une petite rivière du département du Gard [6].

La racine DRU est renforcée au moyen d'un *a* dans *Dravus*,

1. Ausone, *Mosella*, vers 479 ; cf. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 27.

2. Vte de Gourgues, *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, p. 104.

3. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 692.

4. Vte de Gourgues, *Ibid.* p. 105.

5. Boutiot et Socard, *Dictionnaire topographique du département de l'Aube*, p. 60.

6. Germer Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, p. 75.

nom porté au moyen âge par le Drac, ou plus exactement par le Draou, affluent de l'Isère [1], et dès l'antiquité par un affluent bien connu du Danube, la Drave ou Drau [2]. La Drave prend sa source dans le Tirol, tout près d'un affluent de l'Adige, l'Eisach, l'antique *Isarcus*, dont le nom paraît dériver du ligure *Isara*, et elle se jette dans le Danube en Hongrie, après avoir reçu à gauche la Mur, nom qui semble identique au ligure ***Mura***, p. 147. Ce n'est point par hasard que le Drac — prononcez Draou, — en France, département des Hautes-Alpes et de l'Isère, et la Drau, rivière de l'empire d'Autriche, en Tirol, Carinthie, Styrie et Hongrie, portent le même nom. Ce nom est un témoin qui atteste la parenté des plus anciennes langues indo-européennes parlées dans ces régions, le ligure à l'ouest, l'illyrien à l'est.

Du thème *dravo-*, d'où ***Dravus,*** dérive * ***Dravonus*** écrit ***Drahonus*** dans les éditions d'Ausone [3], aujourd'hui la Drone nom d'un affluent de droite de la Moselle dans la Prusse Rhénane, est à comparer le nom de la Trave, au moyen-âge ***Dravena, Dravenna,*** probablement pour ***Dravinna,*** rivière du Schleswig-Holstein [4] qui se jette dans la mer Baltique après être passée à Lübeck (cf. la Stoer, p. 145).

La racine DREU, DROU, DRU de ces mots existe en sanscrit; elle signifie, « courir, » « se hâter, » « fondre, » « couler » [5].

1. *Cartulaire de saint Hugues de Grenoble*, p. 120; cf. p. 380. Voir aussi Roman, *Dictionnaire topographique du département des Hautes Alpes*, p. 56. Drac est une notation inepte, on prononce aujourd'hui dans le pays Draou, dit M. Roman.

2. Δράβον à l'accusatif chez Strabon l. VII, c. 5, § 2; édition Didot, p. 260, l. 53; *Dravo* à l'ablatif chez Florus, II, 23, édition Jahn, p. 116, l. 1; et chez Solin, édition Mommsen, p. 234, l. 2; *Draus* au nominatif chez Pline, l. III, § 137.

3. *Mosella*, vers 365; cf. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. III, p. 126; Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch des Mittelalters*, p. 122.

4. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 692.

5. Otto Böthlingk, *Sanskrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, 3e partie, p. 129. Dans *Druentia* la racine appartient à la sixième classe du sanscrit qui chez Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 913, est la seconde section de la deuxième classe. Dans *Dravos* la racine passe à la première classe

On ne doit pas la confondre avec la racine DREU, DROU « être fort » d'où le grec δροός « fort » pour * *drouo-s* et le vieil irlandais *dron* « ferme » pour *dru-no-s* [1]. La langue indo-européenne primitive avait trois racines qui commençaient par *dr* et qui signifiaient « courir, » c'étaient les racines DREU, DRA, DREM, toutes trois elles se sont conservées en sanscrit, les deux dernières apparaissent dans les verbes grecs διδράσκω, δρέμω [2]; la première semble avoir existé en ligure. Le participe passé passif * *dru-tó-s* de la racine DREU, DROU, DRU, « courir, » « couler », que nous avons reconnu dans plusieurs noms de cours d'eau français, est en sanscrit *dru-ta-s* il signifie « fondu » « coulant » [3]. De cette racine on a tiré aussi un adjectif sanscrit *dravá-s*=*drevó-s* « coulant, » « courant » [4] dont la parenté avec le nom de rivière *Dravu-s*, « Draou » ne peut guère être contestée [5].

Les deux consonnes *nt*, caractéristiques du participe présent actif indo-européen, qui sont précédées d'un *e* dans *Druentia* et dans quelques autres mots ligures dont nous allons parler, sont précédées d'*o*, d'*i* dans certains, d'*a* dans un plus grand nombre; ces lettres précédentes détermineront l'ordre que nous suivrons.

Nous trouvons la variante *-ent-* dans *Vulgientes*, nom du peuple chez lequel était situé *Apta Julia* [6], aujourd'hui Apt,

du sanscrit qui chez Brugmann, *ibid.*, est la première section de la deuxième classe.

1. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch der indo-germanischen Sprachen*, t. I, 4e édition, p. 461 : cf. *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 14, 445.

2. Fick, *ibid*, p. 460, 461. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 237, 238.

3. Otto Böhtlingk, *Sanskrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, 3e partie, p. 129.

4. Otto Böhtlingk, *ibid.*, p. 127; cf. *dravatī*, féminin, « cours d'eau », *ibid.*

5. Voir A. Pictet dans la *Revue Celtique*, t. I, p. 299-305.

6. Apta Julia Vulgientium, Pline, l. III, § 36.

Vaucluse. Le suffixe *-ent-* est développé au moyen du suffixe féminin *-ia* dans ***Druentia, Aventia***, noms de cours d'eau que nous avons déjà étudiés, et dans ***Argentia***, XIe siècle, nom de l'Argens, rivière du département du Var [1]. De ce nom dont la racine est la même que celle du nom du fleuve ***Argita*** d'Irlande chez Ptolémée [2], on a aussi au XIe siècle la variante ***Argentius*** [3], elle est conforme à la notation de Ptolémée Ἀργέντιος [4], et il doit avoir existé une variante * ***Argentos***, qui explique la prononciation actuelle Argent. La notation latine ***Argenteus*** se lit dans la date de deux lettres de Lepidus écrites le 22 et le 30 mai de l'an 43 avant notre ère et insérées dans la correspondance de Cicéron [5], et cette notation a été reproduite par Pline [6]. Elle est due à une étymologie latine dont on ne doit pas tenir compte. La variante féminine de ce nom ligure se trouve en Alsace : en effet l'Ergers, affluent de l'Ill, où il se jette à peu de distance au sud de Strasbourg, s'appelait au IXe siècle ***Argenza*** = ***Argentia*** [7]. L'Arganza, affluent de la Narcea, en Espagne, province d'Oviedo, porte un nom qui paraît dériver de la même racine, mais avec un suffixe différent, Arganza = * ***Argantia***. L'Arganza a sur ses bords un village homonyme [8]. Dans le nom du mont ***Joventio*** près de Gènes en 117 av. J. C. (voir page 148), le suffixe ***nt*** précédé de la voyelle ***e*** est suivi du suffixe-***ion-***.

Les deux consonnes ***nt*** du participe présent actif sont précédées de la voyelle ***o*** dans le nom de quatre peuples alpins attesté, en l'an 8 avant notre ère, par la célèbre inscription du trophée d'Auguste. Ces peuples sont les ***Ambisontes***, les

1. B. Guérard, ***Cartulaire de Saint-Victor de Marseille***, t. I, p. 326.
2. Ptolémée, l. II, c. 2, § 1, édition Didot, t. I, p. 75, l. 4.
3. ***Cartulaire de Saint-Victor de Marseille***, t. I, p. 524, 551 etc.
4. Ptolémée, l. II, c. 10, § 5, p. 239, l. 2.
5. Ex ponte Argenteo. Cicéron, ***Epistolae ad familiares***, X, 34, 35.
6. Amnis Argenteus. Pline, l. III, § 35.
7. Oesterley, ***Historisch-geographisches Wörterbuch***, p. 166.
8. Carte de la province d'Oviedo par le colonel du génie D. Francisco Coello. Madrid, 1870.

Lepontii, les *Sogiontii* et les *Brodiontii* [1]. Les *Lepontii* étaient suivant Pline de race taurisque, c'est-à-dire gauloise [2]; le nom des *Ambisontes* peut s'expliquer par le gaulois, mais celui des *Sogiontii* et celui des *Brodiontii* sont probablement ligures. On peut aussi considérer comme ligure le nom de *Visorontia* aujourd'hui Vézéronce, Isère, où fut tué en 424 le roi franc Clodomir [3]; et le nom d'Aussonce, Ardennes, qui s'explique par un primitif *Alisontia*, puis *Alsontia* [4] Cf. *Isontia*, p. 135.

Le groupe *nt* est précédé d'un *i* bref dans le nom antique de la ville de Vence, écrit par les Latins *Vintium* et par les Grecs Οὐίντιον[5], l'*i* radical de ce mot persiste au VIe siècle, dans les souscriptions des conciles d'Orléans, 541 [6] et 549 [7]; cet *i* est supplanté par un *e* dans les actes de deux conciles postérieurs tenus à Mâcon, 585 [8], et à Châlon-sur-Saône, 639-654 [9]. L'adjectif *Vencensis* par *e* = *i* bref dans les actes de ce dernier concile nous offre déjà l'orthographe moderne [10]. Mais l'*i* est long dans la racine VI conservée de nos jours par Vismes, nom moderne de la *Vī-mĭna*, rivière du département

1. *C. I. L.*, t. V, p. 906, 907; n° 7.817, articles 14, 19, 30 et 31; cf. Pline, l. III, § 137.

2. Lepontios et Salassos Tauriscae gentis idem Cato arbitratur, Pline, l. III, § 134,

3. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. III, c. 6, dans *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum merovingicorum, t. I, p. 113, l. 21. Dans *Gesta Francorum*, c, 21, Auctorum merovingicorum, t. II, p. 276, l. 19, on lit *Viseroncia*; on trouve *Veseroncia* chez Frédégaire, *ibid.* p. 104, l. 17; et dans une charte de l'année 928, D. Bouquet, IX, 691 A.

4. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 164.

5. Voyez les textes réunis par M. Hirschfeld, *C. I. L.*, t. XII, p. 1; cf. *Notitia Galliarum* dans *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. IX, p. 612.

6. Episcopus de Vintio, *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Legum sectio III, concilia, t. I, p. 97, l. 16.

7. Episcopus ecclesiae Vintiensis, *Ibid.* p. 110, l. 8.

8. Episcopi a Ventio, *Ibid.*, p. 173, l. 15.

9. Episcopus ecclesiae Vencensis, *Ibid.* p. 213, l. 16.

10. Grégoire de Tours paraît avoir écrit *Vinciensis* ou *Vintiensis*. *Historia Francorum*, l. IX, c. 34. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum rerum Merovingicarum t. I, p. 381, l. 3.

de la Somme. *Vī-mĭna* est un participe présent moyen dont il sera question plus loin, p. 176.

Le suffixe *-nt-* du participe présent est soutenu par un *a* précédent, et n'est suivi d'aucun suffixe secondaire dans l'ancien nom de Saint-Martin, commune d'Eguilles, Bouches-du-Rhône; ce nom apparaît au XIe et au XII siècles, tantôt au pluriel, tantôt au singulier : au pluriel *Trivulantis*, 1035 [1], *Trivolans*, 1079 [2], *Trulanz*, 1135 [3]; au singulier *Triulant*, 1113 [4]. Ces deux formes supposent un nom de peuple *Triulantes* et un nom de ville *Triulantum*. *Triulantes* ne diffère que par le suffixe du nom des *Triulatti*, peuplade des Alpes soumise à l'empire romain sous Auguste l'an 8 avant notre ère [5]; *Triulantes* et *Triulatti* sont des composés dont le premier terme est *tri-* et dont le second terme dérive d'un thème *ula-*. Du thème *ula-* viennent : le nom du *fundus Ula-munius* ou *Ula-monius* au IIe siècle de notre ère près de la ville ligure de *Veleia* en Italie, un peu au sud de Plaisance [6]; de là aussi le nom barbare *Ula-tunus* dans une inscription de San-Damiano en Piémont, province de Cuneo [7]; ce nom est probablement ligure, comme le gentilice *Ula-ttius* qui a été relevé sept fois dans des inscriptions du Piémont, savoir : deux fois dans la province de Turin [8], trois fois dans celle de Cuneo [9], et une

1. B. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 264.
2. *Ibid.*, t. II, p. 217.
3. *Ibid.*, t. II, p.2 25.
4. *Ibid.*, t. II, p. 236.
5. Pline, l. III, § 137. *C. I. L.*, t. V, p. 906, n° 7817, article 37. Dans les manuscrits de Pline d'après lesquels cette inscription a été restituée, ce nom de peuple est écrit avec deux *l* *Triullatti*; il est probable qu'un de ces deux *l* est de trop.
6. *C. I. L.*, t. XI, n° 1147. On trouve *Ulamunius* à la page 5, ligne 65, et *Ulamonius* à la p. 6, l. 57; voir le volume précité du *C. I. L.*, p. 215, 217, 226, col. 3; p. 229, col. 3.
7. *C. I. L.*, V, 7838.
8. *C. I. L.*, V, 6962, 7125.
9. A Alba, *C. I. L.*, V, 7613; à Borgo san Dalmazzo, *Ibid.*, 7861; à Cherasco, *Ibid.*, 7676.

fois dans chacune des provinces d'Alexandrie[1] et de Novare[2]. On le trouve aussi dans les régions ligures de la France; on en a signalé deux exemples à Embrun, Hautes-Alpes[3], un à Vienne, Isère, deux à Lyon[4] : l'origine ligure de ce nom semble donc démontrée, bien qu'on puisse le rencontrer sur des points fort éloignés de ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent, ainsi M. C. Jullian a copié à Bordeaux le nom d'une femme appelée Ulattia[5]; on peut se demander si l'on ne devrait pas reconnaître un emprunt au ligure dans le second terme du nom d'homme gaulois *Ate-ula*, connu par une légende monétaire gauloise : la même monnaie nous a conservé le nom d'homme *Ulatos* qui paraît un dérivé du second terme d'*Ate-ula*[6]. A la même origine, peut se rattacher le nom irlandais des habitants d'Ulster, *Ulaid* = * *Ulati*.

Le suffixe *-ant-* du participe présent qui n'est suivi d'aucun suffixe secondaire dans *Triulantes* apparaît dans d'autres mots où il est développé à l'aide des suffixes secondaires : *-ico-s*, *-asia*, *-io-s*, ou *-ia*, *-ona*.

Le suffixe secondaire est *-ico-s* dans *Acantici*, peuple des Alpes réuni à la Narbonnaise par l'empereur Galba[7] en l'an 68 ou 69 de notre ère. Leur nom est identique, sauf le nombre à celui de la *villa Aganticus*, située en 1218 près du Vigan, Gard[8].

Le suffixe secondaire est *-asia* dans *Tarantasia*, aujourd'hui Moutier-Tarentaise, Savoie, dont nous avons parlé page 151[9].

1. A Acqui, *C. I. L.*, V, 7527.
2. A Verceil, *C. I. L.*, V, 6685.
3. *C. I. L.*, XII, 81, 85.
4. Boissieu, p. 206, 207, 398.
5. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, N° 188; les trois dernières lettres manquent.
6. Ernest Muret, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, p. 165, 166.
7. Pline, l. III, § 37.
8. B. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. II, p. 457.
9. Nous laissons de côté les *Epanterii*, peuple des Alpes, qui, en l'an 205 avant J.-C., était en guerre avec les *Ingauni*, c'est-à-dire avec les habi-

Le suffixe secondaire *-io-* termine le nom de ***Pergantion***, ville des Ligures, suivant Etienne de Byzance, copiant probablement Artémidore qui écrivait aux environs de l'an 100 avant J.-C. [1]. On trouve aussi ce suffixe dans le nom des ***Vediantii***, peuple dont la capitale était Cimiez, appelé sous l'empire romain ***Cemenilum*** [2], ou mieux ***Cemenelum*** [3]. Cimiez est aujourd'hui une dépendance de la ville de Nice, Alpes-Maritimes.

C'est aussi à l'aide du suffixe secondaire *-io-* qu'a été formé *Guzantium*, — aujourd'hui Guisans, commune de Bouvières, Drôme, — nom d'une vallée située au diocèse de Die, suivant une charte émanée d'un archevêque de Lyon vers 1100 [4]; ce nom est écrit à tort avec un *c* : *de Guzancio*, dans une bulle du pape Pascal II, 1107 [5].

On trouve également le suffixe *-io* à la suite du suffixe ***-ant-*** dans ***Morg-ant-io-n***, nom d'une ville de Sicile qui a appartenu aux Sicules, peuple ligure. ***Morgantio-n*** dérive d'un thème ***morga*** qu'on rencontre dans d'autres pays ligures. De ***morga*** le pluriel est ***Morgae***, nom d'une ***villa*** qui appartenait à l'église Saint-Etienne de Lyon au IXe siècle [6]. A côté de cette forme féminine il y avait une forme masculine du même nombre, ***Morgi*** : en 1184 le chapitre Saint-Ours d'Aoste en Piémont était propriétaire de la dîme de ***Morgi*** [7]. Le singulier féminin est représenté par le français Morge, et par l'allemand Murg, noms d'affluents : 1° de l'Isère dans le département de ce nom, 2° de l'Allier, département du Puy-de-Dôme.

tants des environs d'*Albenga* en Italie, province de Gênes. Tite-Live, l. XXVIII, c. 46. *Epanterii* est peut-être dérivé du gaulois *epos* « cheval. »

1. Περγάντιον, πόλις Λιγύων. Ce nom peut dériver de la même racine que celui du lac *Pergus* aujourd'hui Pergusa en Sicile. Ovide, *Métamorphoses*, l. V, v. 385; Claudien, *De raptu Proserpinae*, II, 112.
2. Pline, l. III, § 47.
3. Ptolémée, l. III, c. 1, § 39; p. 344, l. 6, 7.
4. Aug. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, t. I, p. 459.
5. *Ibid.* t. I, p. 425.
6. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 11, 73.
7. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum tomus I, col. 933 *d*.

3° du Rhin en Würtemberg et en Bade, 4° de la Thur en Suisse. De *morgo-* d'où *Morgi* ou de *morga* d'où *Morgae* dérivent 1° *Morginnum*, nom d'une station romaine sur la route de Vienne, Isère, au Mont-Genèvre [1]. 2° *Morgonus*, nom en 994 du Morgon, affluent de la Saône près de Lyon [2].

On peut attribuer la même origine au nom des *Morgetes*, peuple sicule ou ligure de l'Italie méridionale et au nom de deux villes l'une de l'Italie centrale, l'autre située en Sicile et dont nous avons parlé page 161. Celle-ci apparait la première : Thucydide l'appelle *Morgantine* [3], Diodore de Sicile suivant les sources où il puise dit *Morgantina*, *Morgantinon* ou *Morgantine*. Comme cet auteur nous l'apprend, Deucetios ou Doucetios, roi des Sicules, qui semble avoir porté un nom indo-européen, s'empara de cette ville l'an 467 avant J.-C. [4]; Denys, tyran de Syracuse, l'enleva aux Sicules en 396 [5], elle fut assiégée par les esclaves révoltés vers l'an 100 avant notre ère [6]. En réalité, son nom était *Morgantio-n*, le dérivé *Morgantinos*, *Morgantina* était le nom des habitants, on le voit par la légende de leurs monnaies : Μοργαντίνων. Pour le nom de la ville, *Morgantion* est la leçon de Strabon [7]. Tite Live

1. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, p. 397, propose d'identifier *Morginnum* avec Moirans, Isère; mais Moirans paraît être un ancien *Morincum*. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 27 (XIe siècle), 536.

2. Auguste Bernard, *Cartulaire de Savigny*, t. I, p. 238; t. II, p. 850, 1133, écrit *Morgona*.

3. Τοῖς δὲ Καμαριναίοις Μοργαντίνην εἶναι. Thucydide, l. IV, c. 65, § 1; édition Didot, p. 173.

4. Δευκέτιος ὁ τῶν Σικελῶν βασιλεὺς ὠνομασμένος τὸ γένος... στρατευσάμενος δ' ἐπὶ πόλιν ἀξιόλογον Μοργαντῖναν, καὶ χειρωσάμενος αὐτήν. Diodore, l. XI, c. 78, § 5; édition, Didot, t. I, p. 406, l. 1-6. La notation Δουκέτιος est la plus fréquente : p. 404, l. 2; p. 412, l. 11; p. 414, l. 14, 20 etc.

5. Διονύσιος... τὴν τῶν Σικελῶν χωραν πλεονάκις στρατεύσας, Σμενεὸν μὲν καὶ Μοργαντῖνον εἷλε. Diodore, l. XIV, c. 78, § 6; édition Didot, t. I, p. 601, l. 26, 27.

6. Προσπεσόντες οὖν ἄφνω πόλει ὀχυρᾷ Μοργαντίνῃ, προσβολὰς ἐνεργεῖς καὶ συνεχεῖς ἐποιοῦντο. Diodore, l. XXXVI, c. 4, § 5; édition Didot, t. II, p. 553.

7. Φασὶ δέ τινες καὶ τὸ Μοργάντιον ἐντεῦθεν τὴν προσηγορίαν ἀπὸ τῶν Μορ-

écrit *Murgantia* [1], parce qu'il emploie pour désigner cette ville de Sicile la même notation que pour le nom d'une ville du *Samnium* située à la source du *Frento* aujourd'hui Fertore, petit fleuve d'Apulie; il avait parlé plus haut de cette ville du *Samnium* [2]; et celle-ci s'appelait en effet *Murgantia*, comme l'établit une inscription du temps de l'empire romain trouvée dans cette localité et où sont mentionnés: *ordo populusque Murgantius* [3].

Morgo, Morga et leurs dérivés peuvent s'expliquer par la racine indo-européenne MERG en sanscrit *mardj* où elle signifie « essuyer, » « purifier, » « blanchir » et où elle a un participe passé qui veut dire « agréable, » « aimable [4]. » Cette racine a été reconnue dans les langues de l'occident où elle offre les sens les plus variés [5]. Au nom de rivière *Morgona*, « Morgon » on peut comparer le sanscrit *mārdjana-s* = **morgeno-s* « celui qui lave [6] .»

Le suffixe secondaire ajouté au suffixe du participe présent est *-ia* dans *Trigantia*, aujourd'hui Trigance, Var. *Trigantia* est mentionné dans cinq chartes du XI[e] siècle [7]. *Trigantia* est peut-être pour *Tri-cantia*, comparez *Tri-ulantes, Tri-ulatti*;

γήτων ἔχειν. Strabon, l. VI, c. 1, § 6; édition Didot, p. 214, l. 25, 26. Τὸ Μοργάντιον δὲ εἰκὸς ὑπὸ τῶν Μοργήτων ᾠκίσθαι, *ibid.*, l. VI, c. 2, § 4; p. 224, l. 34, 35.

1. Ad Murgantiam tum classem navium centum Romanus habebat. Tite Live, l. XXIV, c. 27, av. J.-C. 214; cf. l. XXVI. c. 21, av. J.-C. 211. Fabretti, *Glossarium italicum*, col. 1197, 1198.

2. P. Decius... exercitum... ad Murgantiam validam urbem oppugnandam ducit... Murgantiam ab Decio, a Fabio Ferentinum Romuleamque oppugnatas tradunt. Tite Live, l. X, c. 17, av. J.-C. 296; cf. Fabretti, *Glossarium italicum*, col. 1197.

3. De-vit, *Onomasticon totius latinitatis*, t. IV, p. 585.

4. Otto Böhtlingk, *Sanskrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, 5e partie, p. 34.

5. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 184.

6. Otto Böthlingk, *Sanskrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, 5e partie, p. 72.

7. B. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 616, 617, 618; t. II, p. 39, 104. Ce nom change de genre, il est écrit à l'ablatif *Trigantio* dans une charte de 1042, *ibid.*, t. II, p. 149.

en ce cas le second terme serait identique au mot suivant.

Ca-nt-ia, la Cance, est à l'époque carolingienne le nom d'une petite rivière du département de l'Ardèche où nous avons trouvé les deux noms de lieu ligures *Paliarascus* et *Amilhoscus*; cette rivière se jette dans le Rhône [1]. *Cantia* est le féminin de *Cantium*, nom antique du pays de Kent en Angleterre [2]. *Ca-nt-ia* dériverait d'une racine KA « plaire » [3] qui aurait donné les dérivés *caro-*, *caramio-*, *carantono-*, *carusio-*, dans les noms de rivières : 1° *Carus*, *Caramius*, *Carusius* que nous allons étudier immédiatement, 2° *Carantonus* ou mieux *Carantona* dont le tour viendra plus tard, p. 169.

Carus est, à l'époque carolingienne, le nom de deux rivières : l'une, le Cher, affluent de gauche de la Loire, arrose les départements de la Creuse, de l'Allier, du Cher, de Loire-et-Cher; l'autre, le Chiers, affluent de droite de la Meuse, les départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Ardennes [4]. *Ca-rus* semble être une formation analogue à celle de *Ta-rus*. Le *Tarus* est un affluent de droite du Pô [5], aujourd'hui, le Taro qui prend sa source en Ligurie, province de Gênes, et qui a la plus grande partie de son cours en Emilie, province de Parme (voir plus haut p. 152). Ces noms auraient été chacun créés à l'aide du suffixe *-ró-*.

Caramius, aujourd'hui le Calami ou Carami, département du Var, est mentionné dans plusieurs chartes du onzième siècle [6]. *Caramius* dérive de *cara*, féminin de *carus*. Dans *Caramius*, *cara* a été développé à l'aide des suffixes *-mo-* et *-io-*. Nous avons déjà rencontré le suffixe ligure *-io-*; quant au

1. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 172.

2. Strabon, l. I, c. 4, § 3; édition Didot, p. 52, l. 47; l. IV, c. 5, § 1; p. 166, l. 1. César, *De bello gallico*, l. V, c. 13, § 1; c. XIV, § 1; c. XXII, § 1. Diodore de Sicile, l. V, c. 21, § 3; édition Didot, t. I, p. 266, l. 46. Ptolémée, l. II, c. 3, § 3; édition Didot, t. I, p. 88, l. 1.

3. Böhtlingk, 2e partie, p. 41.

4. Longnon, *Atlas historique*, p. 173; p. 173; Liétard, *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, p. 53.

5. Pline, l. III, § 118.

6. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, p. 301, 341, 345, 363, 364.

suffixe ligure *-mo-*, il se trouve sous la forme féminine dans *Parma*, nom de la ville italienne de Parme, et dans *Axima*, aujourd'hui Aime, chef-lieu de canton du département de la Savoie, et sous la forme masculine dans *Bergomum*, aujourd'hui Bergame, nom d'une ville de Lombardie. *Par-ma* dérive d'une racine PAR, qui, développée à l'aide du suffixe *-ra*, a donné *Par-ra*, ville de l'Italie septentrionale, dans les environs de Côme et de Bergame, où elle avait été fondée par les *Orumbovii*, peuple ligure [1]. Le nom de *Parra* est conservé de nos jours par deux localités de la province de Côme, Parravicina et Parravicino. La forme masculine de *Parra* se reconnait dans le premier terme du nom de lieu hybride *Parro-dunum* [2], qui paraît moitié ligure et moitié gaulois. *Parrodunum* semble identique au premier terme du nom de lieu composé Parten-Kirchen, Haute-Bavière. *Radinasc*, dont nous avons fait remarquer la désinence ligure (p. 70), était situé dans le voisinage de Parten-Kirchen. *Axima*, aujourd'hui Aime, Savoie, est connu par Ptolémée [3] et par la Table de Peutinger [4].

On rencontre, avons-nous dit, le suffixe *-mo-* dans le nom de ville *Bergomum* [5], aujourd'hui Bergame, mot ligure. *Bergomum* dérive d'un thème *bergo-* masculin de *berga*; or, Berga est le nom de deux localités du Piémont, provinces d'Alexandrie et de Turin; de Berga dérivent 1° *Bergalei*, nom d'un peuple voisin de Côme, en Lombardie, au premier siècle de notre ère [6]; 2° Bergalla, nom moderne d'un village de Ligurie, province de Gênes; on retrouve Berga dans l'Espagne

1. Orumboviorum stirpis esse Comum atque Bergomum.... auctor est Cato...; in hoc situ interiit oppidum Orumboviorum Parra, unde Bergomates Cato dixit ortos. Pline, l. III, § 124, 125. Cf. ci-dessus, p. 53.

2. Tribunus cohortis primae Herculeae Raetorum Parroduno. *Notitia dignitatum*, édition Böcking, t. II, p. 102, l. 26-27.

3. Ptolémée, l. III, c. 1, § 33; édition Didot, t. I, p. 343, l. 2.

4. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, p. 395.

5. Pline, l. III, § 124. Ptolémée, l. III, c. 1, § 27; édition Didot, p. 339, l. 1; cf. *C. I. L.*, t. V, p. 458.

6. *C. I. L.*, V, 5050, l. 11.

septentrionale, provinces de Barcelone et de Lerida[1], à côté de Bergame, province d'Oviedo, et enfin Berghe, en France, dans les Alpes-Maritimes. *Berga* serait-il l'équivalent ligure du gaulois *briga* et de l'allemand *burg*, château? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on peut difficilement contester l'origine ligure du nom du Carami ou Calami pour *Caramius*, petite rivière du département du Var; on a obtenu ce nom en développant à l'aide du suffixe *-io-* le thème *caramo-*, d'où *Caramasche*, en Lombardie, province de Mantoue.

Ce nom du Carami, avons-nous dit, dérive d'un thème *cara-*, *caro-*. Du même thème vient *Carusium*.

Une rivière, appelée *flumen Carusium*, et située dans le pays de Vienne, Isère, apparait dans le Testament d'Abbon en 739. *Carusium* dérive de *caro-* à l'aide du suffixe *-usio-*. Le suffixe *-usio-* a été obtenu, en développant, à l'aide du suffixe *-io-*, le suffixe *-us-*, avec lequel a été formé le nom des Ligures, *Ligus* au nominatif singulier. Deux autres exemples du suffixe sont donnés 1° par *Ner-us-ii*, nom du peuple dont Vence, Alpes-Maritimes, était capitale[2], 2° par l'affluent du Pô, appelé *Var-us-a* dans la *Table de Peutinger*, qui met cette rivière à l'est de Turin[3]. Nous terminerons provisoirement ici l'étude des dérivés de la racine KA d'où *Ca-nt-ia*.

Un autre exemple du groupe *-nt-* précédé d'*a* et développé à l'aide du suffixe *-ia* est *Asma-nt-ia*. *Asma-nt-ia*, nom de plusieurs villages de France, Aube[4], Doubs, Meurthe-et-Moselle[5], Haute-Saône, Jura, est aussi nom de rivière; une *Asmantia*, aujourd'hui Armance, coule dans le département

1. In comitatu Osona in villa Berga, 982. D. Bouquet, IX 649 A.

2. Ptolémée, l. III, c. 1, § 37; édition Didot, t. I, p. 344, l. 3. Pline, l. III, § 137. *C. I. L.*, V, 7817, art. 44, p. 906, 907.

3. *Table de Peutinger*, segment III, 5.

4. Boutiot et Socard, *Dictionnaire topographique du département de l'Aube*, p. 2.

5. Lepage, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*, p. 4.

de l'Yonne [1]; une autre *Asmantia*, l'Amance, dans le département de l'Aube; son dérivé * *Asmantiola* [2], aujourd'hui l'Amezule, appartient au département de Meurthe-et-Moselle. Ce nom dérive d'une racine ligure AS qu'on trouve dans les noms de l'Azergue et de l'Asse. L'Azergue est une petite rivière du département du Rhône, au dixième siècle *Aselgus* [3] ou *Aselga* [4]. On rencontre la même racine avec un suffixe moins développé dans *Asa*, aujourd'hui Anse, département du Rhône, nom du village près duquel l'Azergue se jette dans le Rhône. Anse est appelé dans l'Itinéraire d'Antonin *Asa Paulini* [5].

Dans *As-ma nt-ia*, la racine AS est développée à l'aide d'un suffixe *-ma*, qu'on trouve par exemple dans *Axima*, aujourd'hui Aime, Savoie, et dans *Parma*, Parme, Italie, p. 165. Dans Asse pour * *As-sa*, nom d'un affluent de la Durance, département des Basses-Alpes, la racine AS est développée à l'aide du suffixe primaire *-sa*.

Il n'y a pas de raison pour accorder à Zeuss qu'on doive considérer comme certainement celtiques les noms de rivière de l'Allemagne méridionale qui se sont terminés primitivement en *-antia* ou *-entia* [6], tel est le nom de la Wernitz, affluent de gauche du Danube en Bavière, on la trouve appelée au moyen-âge *Warinza*, plus tard *Werenza* [7]. Ces notations s'expliquent par un primitif * *Varantia* ou * *Varentia* qui peut dériver de *Varus*, nom antique du Var, petit fleuve de France, département des Alpes-Maritimes. On peut citer aussi la Rednitz, petite rivière de Bavière, qui, en se joignant avec

1. Quantin, *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne*, p. 4.
2. Amansuelle ou Amansuele au XIII[e] siècle. Lepage, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*, p. 5.
3. B. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 145, 150, 160; t. II, p. 624, 665.
4. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 438; t. II, p. 643.
5. *Itinéraire d'Antonin*, p. 359, l. 2.
6. *Grammatica celtica*, 2[e] édition, p. 798 note.
7. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 754.

la Pegnitz, forme la Regnitz, affluent de gauche du Main, où il se jette à Bamberg, en Bavière; la Pegnitz et la Regnitz ont leur confluent à Nuremberg. Le nom de la Rednitz s'est écrit au neuvième siècle *Radantia* [1], et ce mot peut avoir la même racine que le nom ligure de *Radinasc*, Haute-Bavière, dont il a été question, page 70. Pegnitz, au moyen-âge *Pagantia* [2], peut tenir lieu d'un primitif * *Bagantia*, qui a donné les dérivés Baganzola et Baganzolino en Italie, province de Parme. La racine de *Bagantia* est la même que celle du nom de Bagarrio, commune de Trigance, Var, appelée au onzième siècle *Bagarrum* ou *Bagarri* [3]. Ce nom doit au doublement de l'*r* une physionomie ligure qu'il a perdue dans son dérivé italien Bagarello, en Lombardie, province de Pavie; comparez au nom de lieu *Caburrum*, aujourd'hui Cavour, Piémont, province de Turin [4], et au nom de peuple ligure *Cuburriates* [5] le nom d'homme gaulois *Caburus* [6].

On peut également considérer comme un nom ligure *Tigantia*, nom d'un cours d'eau qui paraît avoir été situé en Autriche, suivant la vie de saint Séverin, apôtre du Norique : cette vie a été écrite au commencement du sixième siècle [7]. *Tigantia* peut tenir lieu d'un plus ancien *Ticantia*, et avoir la même racine que *Ticinus*, nom antique du Tessin. Le Tessin est, comme on sait, un affluent de droite du Pô en Suisse et en Italie, où, pendant une partie de son parcours, il sert de limite entre le Piémont et la Lombardie.

Le groupe *ant-* développé au moyen du suffixe *-ia* dans les mots qui précèdent apparaît dans un mot où il est suivi du

1. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 552.
2. Oesterley, *ibidem*, p. 517.
3. B. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. II, p. 104, 105, 106.
4. *C. I. L.*, V, p. 825.
5. Pline, l. III, § 47.
6. César, *De bello gallico*, l. I, c. 47 ; l. VII, c. 65.
7. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. I, 2° partie, p. 9, l. 4.

suffixe *ŏna*. En effet, du thème *cara-* étudié plus haut vient * *Cărantŏna*. * *Carantona* est la forme nécessaire pour expliquer le nom de la Charente appelée *Carantonus* au masculin par Ausone :

Santonico refluus non ipse Carantonus æstu [1].

* *Carantona* dérive d'un participe présent actif *carant-* au moyen du suffixe *-ŏna*. On voit aussi le suffixe *-ŏna* placé à la suite d'un participe présent actif dans le nom d'un cours d'eau du pays de Briançon, Hautes-Alpes, la * *Gerontŏna* d'où dérive celui de la *vallis Gerontonica* mentionnée en 739 dans le testament d'Abbon. On a imprimé *Gerentonica*[2]. Mais le nom moderne, Gironde, du ruisseau dont le nom de la vallée dérive, semble devoir faire supposer un *o* après l'*r* [3].

Le suffixe *-ŏna* par *o* bref qui termine * *Gerontona* se trouve dans d'autres noms de cours d'eau, comme *Axŏna* [4], l'Aisne, *Matrŏna* [5], la Marne, dont l'origine celtique n'est nullement démontrée. *Axŏna* paraît avoir la même racine que *Axima* [6], nom d'une station romaine, aujourd'hui Aime, chef-lieu de canton du département de la Savoie (p 165). *Matrona* dérive d'un thème *matro-* d'où Madro = * *Matrus*, nom d'un village du Piémont, province de Cuneo.

Une autre *Matrona* appartient, comme la Marne, à la géographie de l'empire romain, c'est le mont Genèvre, départe-

1. *Mosella*, vers 463. *Monumenta Germaniae historica* in-4°. Auctorum antiquissimorum t. V, dernière partie, p. 97.

2. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 38.

3. *Ibid.*, p. 531.

4. *De bello gallico*, l. II, c. 5 et 9. La quantité du mot *Axona* est donnée par Ausone, *Mosella*, vers 461 :

Non tibi se Liger anteferet, non Axona praeceps.

Monumenta Germaniae historica, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. V, deuxième partie, p. 97.

5. *De bello gallico*, l. I, c. 1. Ausone, *Mosella*, vers 462 :

Matrona non, Gallis Belgisque intersita finis.

6. Ptolémée, l. III, c. 1, § 33 ; édition Didot, p. 343, l. 2. Le nom de cette localité est aussi mentionné dans la *Table de Peutinger*, segment III, et on y a trouvé une dédicace au dieu Aximus. *C. I. L.*, XII, 100.

ment des Hautes-Alpes; là est la source de la Durance, par là passait une des deux routes qui, suivant les itinéraires antiques, menait de la Gaule Transalpine en Italie; nous voulons parler de la route qui conduisait d'Embrun à Turin, en traversant Briançon et Suse, c'est-à-dire en suivant les vallées de la Durance et de la Dora Riparia [1]; c'est par là qu'Annibal serait arrivé de Gaule en Italie; là se serait trouvé le *Cremonis jugum* dont parle Tite Live dans son récit de cette mémorable expédition [2]. Un troisième exemple du nom *Matrona* apparaît dans un texte plus récent. Une charte de l'année 1013 mentionne une source appelée *Matrona* dans le comté d'Aix, en Provence; cette source, dit la charte, verse ses eaux dans une rivière appelée *Argentia* [3], or, l'*Argentia* est aujourd'hui l'Argens, département du Var et des Bouches-du-Rhône; la *Matrona*, dont il s'agit dans ce document, est la Meyrone, c'est-à-dire que l'accent est ici placé sur la pénultième, tandis qu'il frappe l'antépénultième dans le nom de la *Matrona*, qui est un affluent de la Seine. *Isara*, Isère, et *Isara*, Oise, offrent la même divergence.

Il y a d'autres exemples du suffixe *-ona* frappé de l'accent, tels sont : *Bledona*, Bléone; *Vesona*, Vesone; *Graona*, Grosne. *Bledona*, aujourd'hui Bléone, est le nom d'un affluent de la Durance suivant deux chartes du onzième siècle [4]. *Vesona*, aujourd'hui Vesone, est mentionné dans une charte du onzième siècle [5], c'est un village du département de la Haute-Savoie. *Vesona* dérive de la même racine que *Vesulus* [6], aujourd'hui le mont Viso où est la source du Pô; que

1. *Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* imprimé à la suite de l'*Itinéraire d'Antonin*: Inde ascendis Matronam, p. 556, l. 1; cf. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, p. 114.

2. Tite-Live, l. XXI, c. 38. Suivant M. Mommsen, *Römische Geschichte*, VI[e] édition, t. 1, p. 579, 582, Annibal serait passé beaucoup plus au nord par le Petit Saint-Bernard; ce n'est pas l'opinion de M. Kiepert, *Atlas antiquus*, pl. X

3. B. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 326.

4. *Ibid.*, t. II, p. 51, 54.

5. Aug. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, p. 318.

6. Pline, l. III, § 117.

Veso, nom d'un village du Piémont, province de Turin, et que *Vesunna*, nom antique de la ville de Périgueux [1]. *Graona*, la Grosne, affluent de la Saône [2], où elle se jette dans le département de Saône-et-Loire est une notation carolingienne, elle tient lieu probablement d'un plus ancien * *Cravona* dérivé d'un thème *cravo-* d'où *Cravus*, nom de la plaine de la Crau, Bouches-du-Rhône, à l'époque carolingienne [3]. En Italie, Cravo est un village du Piémont, province de Novare.

§ 16. *Les dérivés ligures formés avec le suffixe du participe présent moyen.*

Dans le paragraphe précédent, outre de nombreux exemples du suffixe qui caractérise, dans les langues indo-européennes, le participe présent actif, on a dû remarquer deux exemples de participe passé passif, ce sont les thèmes *drutó-* et *drunó-* dont l'existence est attestée par plusieurs noms de rivière p. 154; une autre désinence de participe, celle du participe présent moyen, se rencontre également dans l'ancien domaine de la race ligure sous trois notations : *-mĭno-*, *mĕno-*, *-mno-*, variantes dont on trouve la seconde en grec, la première et la troisième en latin, où *audī-mĭni* et *fē-mĭna* s'opposent à *alu-mnu-s*, *Vertu-mnu-s*, etc.

Un des plus anciens exemples du suffixe ligure *-mĭno-* qui ait été constaté par les auteurs de l'antiquité est *Arīmĭnum*. Comme *Ticinum*, *Ariminum* était à la fois un nom de rivière et un nom de ville [4]. Pline, probablement d'après Caton,

1. C'est l'orthographe d'une inscription et de l'*Itinéraire d'Antonin*, Ptolémée, l. II, c. 7, § 9; édition Didot, t. I, p. 204, l. 7.

2. Longnon, *Atlas historique* de la France, p. 182.

3. *Ibid.*, p. 176.

4. Ariminum colonia cum amnibus Arimino et Aprusa. Pline, l. III, § 115; cf. l. VI, § 218. Sur l'histoire ancienne de cette ville, voyez *C. I. L.*, t. XI, p. 76, 77.

mentionne les Sicules parmi les plus anciens habitants du pays où coulait cette rivière et où l'on avait bâti cette ville [1]. Les Sicules appartiennent à la famille ligure, comme on l'a vu dans notre volume précédent, p. 308-312. L'*i* du suffixe *-mino-* était bref dans *Arĭmĭnum*, comme dans le latin *audĭmĭni*, *fēmĭna*; nous l'apprenons par Lucain :

> Vicinumque minax invadit Ariminum, et ignes
> Solis lucifero fugiebant astra relicto [2].

La racine d'*Ariminum* paraît être la même que celle d'*Arar*, un des deux noms anciens de la Saône [3], tombé en désuétude aujourd'hui. *Arar* persiste encore à l'époque carolingienne [4]; *Arar* nous offre la forme redoublée d'une racine AR, qui, dans trois chartes du commencement du onzième siècle, est le nom de l'Arc, petite rivière du département du Var et de celui des Bouches-du-Rhône, où elle termine son cours dans l'étang de Berre [5]; en 1050, on a latinisé ce nom en l'écrivant *Arum* [6]. La forme féminine *Ara* désigne, au moyen âge, l'Ahr, affluent de gauche du Rhin, en Prusse, régence de Coblenz [7]. D'AR dérive *Arva*, l'Arve, nom, vers 1015, d'une petite rivière du département de la Haute-Savoie et du canton de Genève; elle se jette dans le Rhône, un peu au-dessous de Genève [8]. *Arva* est aussi la forme la plus ancienne que l'on connaisse du nom de l'Avre, affluent de

1. Jungetur his sexta regio Umbriam complexa agrumque Gallicum citra Ariminum. Ab Ancona Gallica ora incipit Togatae Galliae cognomine. Siculi et Liburini plurima eius tractuus tenuere, in primis Palmensem, Praetutianum Hadrianumque agrum. Umbri eos expulere, hos Etruria, hanc Galli. Pline, l. III, § 112.

2. Lucain, l. I, v. 231, 232.

3. César, *De bello gallico*, l. I, c. 12, 13, 16; l. VII, c. 90. Tibulle, l. I, élégie 7, v. 11, fait l'*a* initial d'*Arar* bref comme celui d'*Ariminum* :

> Testis Arar Rhodanusque celer magnusque Garumna.

4. Diplôme de l'année 892. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 73.

5. B. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 252, 254.

6. *Ibid.*, t. I, p. 143.

7. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 7.

8. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 171.

l'Eure, département d'Eure-et-Loir [1]. D'autres dérivés de la racine AR sont : *Arannus*, dixième siècle, probablement pour * *Aramnus*, nom du ruisseau d'Aren qui se jette dans la mer, près de Marseille [2]; *Aronna*, septième et neuvième siècle = * *Arumna*, aujourd'hui l'Aronde, affluent de l'Oise [3]; *Araris*, nom, au moyen âge, de l'Aar, affluent de gauche du Rhin, en Suisse [4]; *Arnus* [5], nom antique de l'Arno, rivière d'Italie qui a été la plus ancienne limite septentrionale de l'Etrurie, avant l'époque où les Etrusques enlevèrent aux Ligures le territoire situé entre l'Arno et la Magra. La racine AR dans *Ariminum* et dans les autres noms de cours d'eau que nous venons de citer peut être identique à la racine sanscrite *ār*, *ăr* « mettre en mouvement », « aller » [6], d'où en sanscrit l'adjectif *ăra-s* « rapide, » *ărārē* « venez vite » [7], et d'où, dans les langues de l'Europe, des verbes signifiant « labourer », comme *ărare* en latin, ἀρόω en grec, etc. [8].

Dans la région ligure de l'Italie septentrionale, il y a aujourd'hui un grand nombre de noms de lieux terminés en *-mino-* pour *-minus* ou *minum*, comme *Ariminum*, ou en *-mina* comme d'autres noms géographiques dont il sera question plus loin. M. Ascoli nous apprend que dans un certain nombre de ces noms italiens modernes, l'*i* du suffixe est frappé de l'accent, que, par conséquent, il est originairement long;

1. Diplôme de Charles le Chauve, 842, chez D. Bouquet, VIII, 433D, cf. *ibid.*, 302D; et Merlet, *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, p. 7.

2. B. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 29.

3. *Vita sancti Amandi*, c. 23. D. Bouquet, t. III, p. 535 A. Cf. charte de l'année 861. D. Bouquet, VIII, 565D.

4. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 1.

5. Tite Live, l. XXII, c. 2. Pline, l. III, § 50, 52. Ptolémée, l. III, c. 1, § 4; édition Didot, p. 324, l. 2.

6. Otto Böhtlingk, *Sanskrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, 1re partie, p. 104. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, t. I, 4e édition, p. 4.

7. Otto Böhtlingk, *ibid.*, p. 104, 105. Brugmann, *Grundriss*, II, 93.

8. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 339, 341. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 4e édition, p. 355.

nous ne pouvons donc parler ici de ces noms de lieux; de même, tout moyen nous manque pour déterminer la quantité de l'*i* du suffixe dans deux noms antiques de peuple qui paraissent ligures *Veaminii, Memini*. Les *Veaminii* sont un des peuples alpins qui se soumirent à l'empereur Auguste, l'an 8 avant notre ère [1]. Quatorze ans plus tard, ils étaient du nombre des peuples que Marcus Julius Cottius, fils du roi Donnus, avait sous son autorité avec titre de préfet [2]; ils peuvent donc avoir habité, soit à l'est des Alpes, dans le bassin du Haut Pô, soit à l'ouest, dans le bassin du Haut Isère. C'est à l'ouest des Alpes qu'habitaient les *Memini* : chez eux était situé, sous l'empire romain, Carpentras, Vaucluse [3].

Nous marchons sur un terrain plus solide avec les chartes du onzième siècle, qui appellent *Toramina* ou *Toraminas* le village moderne de Thorame, département des Basses-Alpes [4], et plus anciennement avec les actes du concile de Vaison, 442, où cette localité est appelée *civitas Eturamina* [5], probablement pour *Turamina*. La forme actuelle de ce nom de lieu établit que l'*i* du suffixe *-mino-* était bref.

Quant au thème *tura-* dont *Turamina* dérive, il nous offre une variante du thème *turo-* attestée par deux noms de peuples ligures, les *Turi* et les *Nema-turi*, inscrits l'an 8 avant notre ère, sur le trophée d'Auguste, à La Turbie, Alpes-Maritimes [6]. Les *Turi* étaient bien des peuples ligures, Pline l'atteste [7]. Le singulier *turo-s* paraît identique au sanscrit

1. Pline, l. III, § 137. *C. I. L.*, t. V, p. 906, 907, n° 7817, art. 35.

2. *C. I. L.*, V, 7231.

3. Pline, l. III, § 36; l. XVIII, § 85. Ptolémée, l. II, c. 10, § 8; édition Didot, p. 246, l. 5. *C. I. L.*, t. XII, p. 147, 156, n° 1239.

4. B. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. II, p. 104, 105, 106, 122; cf. *Toramena*, p. 119.

5. Abbé Duchesne, « La *civitas Rigomagensium* » dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XLIII, p. 39, 40.

6. *C. I. L.*, V, 7817, articles 41, 42.

7. Et Turi Liguribus orti, l. III, § 135; on imprime en un mot *Etturi*. Nous adoptons la correction de Mommsen, *C. I. L.*, t. V, p. 873, col. 2;

tūra-s « fort, puissant » [1], de la troisième forme d'une racine TEU, TOU, TU, qui a toute une famille dans les langues de l'Europe [2]; c'est à la même forme de la même racine que se rattache la seconde partie du nom des *Cava-turini*, nom d'un petit peuple voisin de Gênes, suivant l'inscription de l'an 117 avant J.-C. [3].

La même racine apparaît sous une forme pleine dans le nom de montagne *Tau-ro-s* pour *Tou-ro-s* ? Une montagne ainsi appelée en Sicile était occupée par les Sicules, peuple ligure, l'an 396 avant J.-C. Du thème *tau-ro-* dérivent : *Tauro-menio-n*, aujourd'hui Taormina, nom d'une ville bâtie par les Sicules sur cette montagne [4]; *Tauro-cis*, dit aussi par abus *Tauroentium*, aujourd'hui Tarente, commune de Saint-Cyr-de-Provence, Var [5]; *Taurini*, nom antique porté par un peuple ligure et qui survit dans le nom moderne de la ville de Turin, Torino [6].

On trouve aussi la forme pleine de cette racine dans *Ta-*

cf. Pline, l. III, § 47, où dans une liste de peuples ligures on lit *Veneni Esturi*, corrigez *Venemes Turi*.

1. Böhtlingk, *Sanskrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, troisième partie, p. 35.

2. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 226.

3. *C. I. L.*, V, 7749, l. 38, 39, 40.

4. Ἐπὶ τὸν λόφον τὸν καλούμενον Ταῦρον. τοῦτον δὲ κατειληφότες ἦσαν Σικελοί, συχνοὶ μὲν τὸ πλῆθος ὄντες, ἡγεμόνα δὲ οὐκ ἔχοντες... τὴν πόλιν διὰ τὸ μεῖναι τοὺς ἐπὶ τὸ Ταῦρον ἀθροισθέντας Ταυρομένιον ὠνόμασαν. Diodore de Sicile, l. XIV, c. 59, § 1, 2; édition Didot, t. I, p. 588, l. 37-45. Les Sicules ne parlaient pas grec; l'étymologie donnée par Diodore est sans valeur. Cf. Scylax, c. 13. *Geographi graeci minores* de Didot, t. I, p. 21.

5. Ταυρόεις, [génitif Ταυρόεντος] d'où le dérivé Ταυροέντιος, nom des habitants, chez Etienne de Byzance qui sous ce mot renvoie à la géographie d'Apollodore écrite vers l'an 140 av. J.-C., *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 440, fr. 105; Scymnus, vers 215, chez Didot, *Geographi graeci minores*, t. I, p. 204. Ταυροέντιον chez Strabon, l. IV, c. 1, § 5 et 9; édition Didot, p. 149, l. 32; p. 152, l. 52; et chez Ptolémée, l. II, c. 10, § 5; édition Didot t. I, p. 238, l. 2. L'accusatif de ce nom de lieu est écrit *Tauroenta* par César, *De bello civili*, l. II, c. 4, et *Tauroin* par Mela, l. II, § 77, édition Teubner-Frick, p. 45, l. 12. Cf. *C. I. L.*, t. XII, p. 53; Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 31.

6. Augusta Taurinorum... antiqua Ligurum stirpe. Pline, l. III, § 123.

via, nom antique d'une petite rivière, aujourd'hui la Taggia, qui se jette dans le golfe de Gênes, près d'une petite ville homonyme. Comparez le sanscrit *tavya-s* = * *tevio-s* « fort »[1].

Turamina, Toramina, aujourd'hui Thorame, Basses-Alpes, est donc un nom ligure.

On retrouve le suffixe *-mino-* par *i* bref, et, sous la forme féminine *-mina*, dans deux noms de rivière bien plus septentrionaux que *Toramina* ou *Turamina* : ces noms sont *Vī-mina, Sŭ-mina*. *Vī-mina* est la forme ancienne du nom de la Vismes, affluent de la Bresle, département de la Somme[2]; un village du même département est homonyme. La Vismes a donné son nom à une petite province, le Vimeu * *Viminavus pagus*, à l'époque carolingienne *Vimnau*[3]. Le Vimeu est une subdivision de la Picardie. De *Vimina*, on a tiré un nom d'homme gaulois * *Viminacus*, d'où le gentilice romain *Viminacius* employé comme nom de lieu en Espagne[4], et sur les bords du bas Danube en Mésie[5]. Le *Viminacium* d'Espagne était situé aux environs de Carrion-de-los-Condes, royaume de Léon, province de Palencia. On a trouvé les ruines du *Viminacium* de Mésie à Kostolatz, en Serbie. *Vimina* a aussi donné directement un gentilice romain, c'est * *Viminius*, d'où le nom de lieu latin * *Viminianus*, en italien *Viminiano*, qui désigne un village d'Emilie, province de Bologne.

La *Vimina* française a un homonyme allemand, c'est la Wümme[6] qui coule en Hanovre : la Wümme est un sous-affluent de droite du Weser; la Lesum formée par la réunion de la Wümme et de la Hamme se jette dans le Weser au

1. *C. I. L.*, t. V, p. 900. Böhtlingk, 3e partie, p. 19.

2. In pago *Vimnau* super fluvium Vimina. *Gesta abbatum Fontanellensium*, dans les *Monumenta Germaniae historica*, in-f°, t. II, p. 287, l. 4, 5; cf. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 208.

3. Diplômes de Charlemagne en 775 et de Carloman en 883. Dom Bouquet, t. V, p. 734 A; t. IX, p. 432 A.

4. *Itinéraire d'Antonin*, p. 449, l. 2. Ptolémée, l. II, c. 6, § 49; édition Didot, p. 165, l. 5.

5. *Itinéraire d'Antonin*, p. 564, l. 8. Ptolémée, l. III, c. 9, § 3; édit. Didot, p. 453, l. 9; cf. *C. I. L.*, III, 1474, 1654, 1655, 6309.

6. K. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. II, p. 232.

nord de Brème. Trois formes du nom de la Wümme au moyen âge nous ramènent forcément à un primitif *Vimina*; ces formes sont : *Wumna*, *Wummene*, *Wimma*[1]. *Vimina* paraît dériver d'une racine vî, qui a une variante vi par *i* bref, dont le participe présent actif *vint-* a donné le dérivé *Vi-nt-io-n*, nom de Vence, Alpes-Maritimes[2]. La racine vî existe en sanscrit où elle signifie « aller vers », « mettre en mouvement »[3]; elle a donné le dérivé féminin *Vīnā*, nom propre de rivière[4]. Elle existe en grec, où Fί-εται veut dire « il s'efforce, il va vite »[5].

Ne nous étonnons pas de rencontrer un nom de rivière ligure dans le Hanovre : nous en avons trouvé dans le Schleswig-Holstein[6]; le Weser lui-même, dont la Wümme est un affluent, semble porter un nom ligure. Le Weser, une des grandes rivières de l'Allemagne septentrionale, a été appelé *Visurgis* par les Romains[7], mais cette notation paraît défectueuse, et il faut dire * *Visuria*[8]. *Visuria* dérive d'un thème *visuro-*, dont le participe présent actif féminin est * *Visurontia*, écrit *Visorontia* par Grégoire de Tours, aujourd'hui Vézéronce, nom d'une commune du département de l'Isère[9]; ce mot dérive d'une racine VEIS, VIS, en sanscrit VÊSH, VISH, qui veut dire « courir » en parlant des eaux[10], et d'où viennent en sanscrit le nom masculin *vêshya-s* = *veis-io-s*,

1. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 786.
2. Ptolémée, l. III, c. 1, § 37, p. 344, l. 4.
3. Otto Böhtlingk, *Sanskrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, sixième partie, p. 142; cf. *vis-s*, « oiseau, flèche, » *ibid.*, p. 45.
4. *Ibidem*, p. 143.
6. Voir plus haut, p. 145, 155.
5. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache*, 2e édition, t. I, p. 647. Gustave Meyer, *Griechische grammatik*, 2e édition, § 215, p. 217; § 488, p. 435.
7. Mela, l. III, c. 3, § 30; édit. Teubner-Frick, p. 62, l. 15. Pline, l. IV, § 100; cf. Strabon, l. VII, c. 1, § 3; édit. Didot, p. 241, l. 52. Ptolémée, l. II, c. 11, § 1; édit. Didot, p. 248, l. 4.
8. Karl Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. II, p. 215.
9. Voir plus haut, p. 158.
10. Otto Böthlingk, *Sanskrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, sixième partie, p. 131.

« eau »[1], en grec ἰός = * *viso-s* « poison », en latin *vīrus* = *veiso-s*, « suc », « jus »[2]. De cette racine dérivent les noms de cinq rivières étrangères à la Germanie ; ce sont : le Visone, la Vistre, la Vézère, la Vilaine et la Vezouse.

Le Visone, affluent de la Bormida, où il se jette près d'un bourg qui porte le même nom que lui, coule en Piémont, province d'Alexandrie[3].

La Vistre est une petite rivière du département du Gard, elle est appelée *Vister* pour * *Vis-tro-s* dans des chartes du dixième, du onzième et du douzième siècles[4].

La Vézère est un affluent de la Dordogne, qui est elle-même, comme on sait, un affluent de la Garonne; elle appartient aux départements de la Corrèze et de la Dordogne, elle s'est appelée *Visera* au neuvième et au dixième siècles[5].

La Vilaine s'est appelée d'abord *Visnonia*, c'est la notation du neuvième siècle[6]. *Visnonia* a été formé à l'aide d'un suffixe *-nonia*, qu'on trouve aussi dans *Dor-nonia*, nom de la Dordogne au sixième siècle, chez Grégoire, de Tours[7]. *Dornonia* tient lieu probablement d'un plus ancien * *Durononia*[8],

1. Otto Böthlingk, *Sanskrit Wörterbuch*, p. 163.

2. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, t. I, 4e édition, p. 126. Curtius-Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 389. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, 2e édition, p. 809. Gustave Meyer, *Griechische grammatick*, 2e édition, p. 96, 222.

3. Carte d'Italie au 100,000e, feuille 82.

4. Germer-Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, p. 266.

5. Vte de Gourgues, *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, p. 339.

6. Aurélien de Courson, *Cartulaire de Redon*, p. 2, 46, 151, 187, 194. Variante *Visnonius*, p. 41 ; dérivé *Visnonicus*, p. 73 : à comparer les *Gesta sanctorum Rotonensium* chez D. Bouquet, t. VII, p. 363 D, 364 C. Il n'y a pas à tenir compte des textes qui appellent cette rivière *Vicenonia*.

7. *Historia Francorum*, l. VII, c. 29, 32. *Monumenta Germaniae historica* in-4°. Scriptorum rerum Merovingicarum t. I, p. 308, l. 3; p. 312, l. 25. Sur la forme plus ancienne *Duranius*, chez Ausone et Sidoine Apollinaire, voyez E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. I, p. 148.

8. Comparez la variante *Dorononiam*, chez Grégoire de Tours, *ibid.* p. 308, l. 31, et p. 312, l. 48.

et dérive d'un thème *-duro-*, qui, à l'aide du suffixe *-io-*, *-ia*, a donné le nom de *Duria*, aujourd'hui Dora, porté dans l'antiquité par deux affluents du Pô en Piémont, la Dora Baltea et la Dora Riparia.

La Vezouse, petite rivière du département de Meurthe-et-Moselle, est un affluent de la Meurthe, qui, elle-même, se jette dans la Moselle et qui par conséquent appartient au bassin du Rhin. On voit la Vezouse appelée au neuvième siècle *Vizuzia*[1], corrigez *Vis-usia*; le suffixe a été obtenu par un développement du suffixe *-us-* de *Lig-us* « Ligure ». On trouve le même développement, sauf le genre et le nombre, bien loin de là au sud, dans *Ner-us-ii*, nom d'un des peuples alpins domptés par Auguste[2]; c'est chez eux qu'était située la ville ligure de *Vi-nt-io-n* aujourd'hui Vence, Alpes-Maritimes[3].

Ainsi, la racine VEIS, VIS, n'a pas servi seulement en Germanie à former des noms de rivière, et le Weser a dû s'appeler * *Visuria* bien avant la date où, pour la première fois, les Germains, vainqueurs des Ligures, et établissant par la conquête leur domination dans le vaste territoire qui est aujourd'hui l'Allemagne du nord, ont fait pâturer leurs vaches et leurs chevaux dans la vaste prairie que le Weser arrose; ils ont appelé cette prairie *Wisa*, aujourd'hui *Wiese*, c'est un nom commun, et des savants allemands en concluent que le fleuve tire son nom du nom de la prairie[4]. Il y a simplement identité de racine. * *Visuria* a été formé à l'aide d'un suffixe *-uria*; ce suffixe peut avoir été obtenu en développant au moyen d'un *a* le suffixe *-uri-* qui termine le nom de la rivière, appelée *Lem-uri-s* dans l'inscription de Gênes, gravée en l'année 117

1. Lepage, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*, p. 152.

2. Pline, l. III, § 137. *C. I. L.*, V, 7817, article 44, p. 906, 907.

3. Ptolémée, l. III, c. 1, § 37; édit. Didot, t. I, p. 344, l. 3, 4.

4. Cette hypothèse a été mise en avant par Förstemann, *Altdeutsches Namenbuch*, t. II, Orstnamen, col. 1629; et par Karl, Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. II, p. 215, 216.

avant notre ère [1]. On peut aussi avoir formé le suffixe *-uria* en développant, au moyen du suffixe secondaire *-ia*, le suffixe primaire *-ūra*, *-ūro* : nous avons ce suffixe sous sa forme féminine *-ūra* dans *Les-ura*, nom de montagne et de cours d'eau, dans *Aut-ūra*, nom de rivière.

Pline constate la bonne réputation qu'avait de son temps à Rome le fromage du *Lesura*, près de Nîmes; il veut parler du mont Lozère, qui a donné son nom à un département français; on sait que cette montagne fait partie de la chaine des Cévennes, dont le nom ligure Κέμμενον nous a été conservé par Strabon et par Ptolémée [2]. Quatre siècles après Pline, Sidoine Apollinaire a chanté le mont Lozère :

> Hinc te *Laesŏra*, Caucason Scytharum
> Vincens, aspiciet citusque Tarnis [3].

Lesūra était aussi le nom d'un affluent de la Moselle; au quatrième siècle de notre ère, Ausone parle de la *Lĕsūra* dans le long poème que la Moselle lui a inspiré :

> Praetereo exilem *Lĕsūram* tenuemque Drahonum [4].

La *Lesura* s'appelle aujourd'hui Lieser, elle est voisine du Ron, dont nous avons mentionné, p. 127, le nom ligure *Rodanus*, au sixième siècle, chez Fortunat [5]. De *Lesura* dérive Lesorecchio, nom d'un village d'Emilie, province de Reggio; la racine de *Lesura* semble la même que celle du nom d'un

1. *C. I. L.*, V, 7749, l. 7.

2. Laus caseo Romae, ubi omnium gentium bona comminus indicantur, e provinciis Nemausensi praecipua, Lesurae Gabalicique pagi. Pline, l. XI, § 240. Sur le nom ligure des Cévennes, voyez Strabon, l. II, c. 5, § 28; édition Didot, p. 106, l. 6, 10; l. III, c. 2, § 8, p. 121, l. 19, etc.; Ptolémée, l. II, c. 8, § 4, 11, édition Didot, p. 211, l. 6; p. 217, l. 12.

3. Sidoine, *Carmina*, XXIV, 44, 45. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissinorum, t. VIII, p. 263.

4. Ausone, *Mosella*, vers 365. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. V, seconde partie, p. 94.

5. Fortunat, *Carmina*, III, 12, 7. Voir plus haut, p. 127.

cours d'eau appelé *Lesia* dans les archives de l'abbaye de Novalèse, en Piémont, province de Turin [1].

Autŭra est encore, en 918, le nom d'un affluent de la Seine, l'Eure [2] appelé *Audura* en 1087 [3]. *Autricum* [4] pour **Auturicum* dérive d'*Autura*, c'est aujourd'hui Chartres, Eure-et-Loir. *Autura* vient de la même racine qu'*Avara* étudié plus haut, p. 139-141.

Ainsi, le nom du Weser dérive d'une racine indo-européenne VIS qui a existé en ligure, témoin le Visone, en Piémont, et la Vistre, département du Gard; et le procédé de dérivation, à l'aide duquel le nom du Weser a été formé, est emprunté à la langue des Ligures. Il n'y a donc pas lieu de trouver étrange que la Wümme, affluent du Weser, porte aussi un nom ligure. Comparez ce qui a été dit de la Stoer et de la Trave, p. 145 et 155, où l'on a montré que ces deux noms de rivières du Schleswig-Holstein paraissent ligures.

La Wümme est homonyne de la Visme, département de la Somme, puisque toutes deux se sont appelées originairement *Vimina*. Près de la Visme coule une autre rivière, dont le nom a été créé par l'emploi du même suffixe, c'est la Somme, dont le nom actuel n'est autre chose que la prononciation moderne d'un primitif *Sŭ-mĭna* [5]. Cf. *Sū-ra*, p. 144.

1. *Historiæ patriæ monumenta.* Chartarum t. I, col. 549 D.

2. Diplôme original du roi Charles le Simple. Tardif, *Monumenta historiques*, p. 143, n° 229.

3. Merlet, *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, p. 66.

4. Ptolémée, l. II, c. 8, § 10; édition Didot, t. I, p. 216, l. 3. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 150. A comparer l'édition de Konrad Miller, segment II, 3.

5. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, I. II, c. 9. *Monumenta Germaniæ historica*, in-4°. Scriptorum rerum Merovingicarum t. I, p. 77, l. 41. Frédégaire, l. III, c. 9; *ibid.*, t. II, p. 95, l. 5, 6. La voyelle de la seconde syllabe a été supprimée et on lit *Sumnam* à l'accusatif dans *Liber historiae Francorum*, c. 5; *ibid.*, p. 246, l. 5. On trouve *Sumina* dans la vie apocryphe de saint Médard, attribuée à Fortunat. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. IV, 2e partie, p. 70, l. 14.

Sumina avait une variante *Sumena*[1], c'est le nom de Sumène, aujourd'hui commune du département du Gard[2], et c'est en même temps un nom de cours d'eau : le Rieutort, ruisseau qui traverse le territoire de Sumène, s'est appelé *Sumeneta*, et porte encore, dans son cours inférieur, le nom d'Ensumène[3]. On remarquera que, dans le nom méridional, l'accent frappe la pénultième, et que, dans le nom septentrional, il est sur l'antépénultième; *Isăra*, Isère au midi et Oise au nord, p. 133, 138, donne lieu à la même observation. Comparez *Matrŏna*, Meyronne et Marne, p. 170.

La variante *-mena* du suffixe *-mino* se retrouve dans le département de la Dordogne, où il y a un ruisseau appelé Somenye[4]. Somenye suppose un primitif *Su-men-ia* et dérive de *Sumena* à l'aide du suffixe *-ia*.

Il y a un très ancien exemple ligure du suffixe du participe présent moyen noté avec un *e* au lieu d'*i*, c'est le nom de montagne Κέμμ-μενο-ν, les Cévennes. Ce nom dérive d'une racine KEM « être courbé », que l'on croit reconnaître dans l'allemand *himmel*, « ciel », en gothique *himin-s* = **kem-eno-s*[5], et qui avait une variante KAM, d'où le latin *camurus* « voûté[6] ». Comparez quant au suffixe le nom de ville sicule,

1. On la trouve au passage précité de Grégoire de Tours, l. 41 ; cf. Omont, *Grégoire de Tours*, p. 46, l. 25 ; et chez Fortunat, VII, 4, 15. *Monumenta germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. IV, première partie, p. 156.

2. Germer-Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, p. 241.

3. Germer-Durand, *Ibid.*, p. 183.

4. Vte de Gourgues, *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, p. 316.

5. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, t. I, 4e édition, p. 23 ; Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 140-141. Le nom de la ville ligure de *Cemenelum*, aujourd'hui Cimiez, commune de Nice, Alpes-Maritimes, dérive du thème *kemeno-*.

6. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, 2e édition, t. I, p. 763. On remarquera que dans *Vi-mina*, *Su-mina*, Κέμ-μενο-ν, la racine est athématique comme dans le grec τιθέ-μενος ; cf. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 155.

Tauro-men-io-n cité plus haut, p. 175; *Tauromenion* dérive d'un thème *Tauro-meno-* qui a été développé à l'aide du suffixe *-io-*.

De la notation *-mna* du suffixe étudié ici, le plus ancien exemple est *Garumna*, nom antique de la Garonne [1]. *Garumna* peut dériver d'un thème *garu-*, d'où Garuschia, nom de lieu du Piémont, province de Turin, et *Garuli*, nom d'un peuple ligure, au sud de l'Apennin. Les *Garuli* furent en guerre avec les Romains, l'an 175 avant J.-C. [2]. L'*a* de la première syllabe de *Garumna* paraît avoir été bref. Tibulle a écrit :

Testis Arar Rhodanusque celer magnusque Garumna [3].

et Claudien :

Quosque rigat retro pernicior unda Garumnae [4].

Gărumna vient probablement de la forme faible d'une racine GÂR, GĂR, qui existe en grec, en latin et en celtique, et qui veut dire « crier, parler » [5]. Quand il s'agit des *Garuli* cette racine peut faire allusion au cri de guerre. Dans un nom de fleuve, la racine GAR rappelle le murmure des eaux.

Rodumna est, à l'époque romaine, le nom de Roanne, ville de France, département de la Loire [6]. Ce département est situé dans la région ligure puisque nous avons constaté la présence de noms de lieu ligures à la fois dans le département de la Haute-Loire et dans la partie du département de Saône-et-Loire qui appartient au bassin de la Loire, et que le département de la Loire s'intercale entre les deux, l'un au

1. *De bello gallico*, l. I, c. 1. Pline, l. IV, § 105.
2. Tite Live, l. XLI, c. 19.
3. Tibulle, l. I, élégie 8, v. 11.
4. Claudien, *In Rufinum*, l. II, v. 113; édition donnée chez Teubner par L. Jeep, t. I, p. 37.
5. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 177.
6. Ptolémée, l. II, c. 8, § 11; édition Didot, t. I, p. 217, l. 4.

sud, l'autre au nord. Quant à la Garonne elle a dû avoir au moins la partie supérieure de son cours en territoire ligure, jusqu'à la conquête des environs de Toulouse par les *Volcæ* vers l'an 300 avant J.-C.

Alomna vers l'an 1000, aujourd'hui Alonne, Vienne [1], appartient à un département bien éloigné de la masse géographique dont le bassin du Rhône est le centre; nous avons cependant indiqué dans ce département le nom de lieu ligure *Benaiascus* [2].

Intramnae, aujourd'hui Entrammes, Mayenne, dérive d'un thème *intra-*, nom d'une petite ville bâtie sur les bords du Lac Majeur en Piémont, province de Novare. D'Intra vient le nom de la vallée qui commence à cette ville, cette vallée porte le nom ligure d'Intrasca. *Intramnae* apparaît au neuvième siècle dans les *Gesta Aldrici* [3], document qui, comme on sait, concerne le diocèse du Mans, Sarthe.

Irumna a été au moyen âge le nom d'une rivière de Bretagne près de Nantes [4].

Olomna était au neuvième siècle le nom d'une rivière du Pertois [5] et suivant M. Longnon c'est aussi le nom primitif de la ville de Saint-Dizier [6]. *Olomna* vient d'un thème *olo-* d'où *Olonna* [7], aujourd'hui Olona, affluent du Pô. *Olonna* est aussi en 739 un nom de lieu des environs de Grenoble, Isère [8]. Du thème *olo-* la racine est OL, d'où *Ol-ti-s*, nom primitif du Lot [9] affluent de la Garonne, et *Ol-liu-s*, aujourd'hui l'Oglio, affluent du Pô [10].

Lastemna est au dixième siècle chez Flodoard le nom d'une

1. Redet, *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, p. 5.
2. Voir plus haut, p. 117.
3. Charles et Froger, *Gesta Aldrici*, p. 69, 100, 127; cf. p. XI, XVI.
4. *Chronicon Namnetense*, D. Bouquet, t. VIII, p. 277 A.
5. Diplôme de l'année 862. D. Bouquet, VIII, p. 584 C.
6. Longnon, *Atlas historique*, p. 193.
7. Géographe de Ravenne, édition Pinder et Parthey, p. 280, l. 2.
8. *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 37.
9. Vie de saint Dizier, VIIe siècle, chez D. Bouquet, III, 530 C.
10. Pline, l. II, § 224; l. III, § 118, 131; l. V, § 122.

villa de l'église de Reims [1], aujourd'hui probablement Létanne, Ardennes.

Vultumna est à l'époque carolingienne la Boutonne, affluent de la Charente [2]. Le nom de cette rivière paraît avoir la même racine que celui d'une rivière de l'Italie centrale, le Volturno en Campanie, dans l'antiquité *Volturnus*, souvent mentionné dans l'histoire romaine [3], et près de laquelle ont été bâties deux villes homonymes dont l'une s'appelle maintenant Castel di Voltorna [4], et dont l'autre est aujourd'hui Capoue [5].

La forme masculine *-mno-* se rencontre dans deux noms de lieu qui désignent deux localités dont on peut déterminer la position : *Alamnus* et *Fiscamnus*.

Alamnus, nom de lieu habité inscrit dans une charte de l'année 936 [6], est probablement Allamps, Meurthe-et-Moselle. Il dérive d'une racine AL qui peut être la même que celle d'Ἄλουκα, ville de Corse suivant Ptolémée [7].

Fiscamnus, Fécamp, Seine-Inférieure, était au VIIe siècle le nom d'une forêt, *Fiscamnensis silva*, où saint Waning fonda un monastère, *Fiscamnus* ; saint Léger alla dans ce monastère en 676 [8]. *Fiscamnus* dérive d'un thème *fisca-*, nom au moyen âge du village de la Fauche, Haute-Marne. De *fisca-* dérive *Fiscavus*, nom d'une rivière située dans le pays de Toulouse suivant un diplôme de Pépin, roi d'Aquitaine, 835 [9]. *Fiscavus* est aujourd'hui le Fresquet, affluent de l'Aude [10]. La

1. Flodoard, *Historia ecclesiae Remensis*, l. IV, c. 22. D. Bouquet, VIII, 156 C. — M. Longnon, *Atlas historique*, p. 186, écrit *Lestemna*.
2. Longnon, *Atlas historique*, p. 209.
3. Tite-Live, l. VIII, c. 11 ; l. 10, c. 20, etc.
4. Mela, l. II, § 70. Pline, l. III, § 161.
5. Tite Live, l. IV, c. 37.
6. Lepage, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*, p. 3.
7. Ptolémée, l. III, c. 2, § 8 ; édition Didot, p. 371, l. 10.
8. *Vita sancti Waningi*. D. Bouquet, III, 579 BC. Cette vie paraît dater de la fin du septième siècle.
9. D. Bouquet, VI, 673 B.
10. Longnon, *Atlas historique*, p. 180.

racine du thème *fisca-* peut être la même que celle de *Fiscellus* [1], nom antique et probablement ligure des *Monti Sibillini* qui sont une partie de l'Apennin dans les Marches d'Ancône, province de Macerata. L'*f* initial de ces mots établit qu'ils ne sont pas gaulois. On croit que ces mots sont dérivés de l'allemand *fisch* « poisson », *fisk-s* en gothique [2]; cette étymologie rationnelle peut-être pour un nom de rivière est difficilement admissible pour un nom de forêt: *silva Fiscamnensis*. La lettre *f* existait en ligure, exemples : *Fertor*, nom sous l'empire romain d'une rivière voisine de Gênes [3]; *Fevos*, nom de l'affluent de droite du Pô le plus rapproché de la source de ce fleuve suivant la *Table de Peutinger*; *Focunates*, nom d'un des peuples alpins domptés par Auguste [4]. Il n'y a donc pas de raison pour refuser de reconnaître une origine ligure au mot *Fiscamnus*.

§ 17. *Le suffixe ligure* -ati- *et la racine ligure* SAB. *L'étude de ce suffixe et de cette racine complète la démonstration du principe déjà posé que le ligure est une langue indo-européenne.*

Les textes de l'antiquité nous donnent un grand nombre d'exemples du suffixe ligure *-ati-*, ainsi : dans l'inscription génoise de l'an 117 avant J.-C., les noms de peuples *Genuates* [5], *Langates* [6]; chez Tite Live les noms des *Ilvates* [7], des *Hergates*

1. Pline, l. III, § 109.
2. M. Förstemann, *Namembuch*, t. II, *Ortsnamen*, col. 556, au mot *fisc*, ne dit rien de *Fiscamnus*, ni de Fécamp. Mais M. Oesterley a mis Fécamp dans son *Historisch-geographisches Wörterbuch der deutschen Mittelalters*, p. 177.
3. Pline, l. III, § 48.
4. Pline, l. III, § 137. *C. I. L.*, V, 7817, art. 8.
5. *C. I. L.*, V, 7749. l. 2, 26, 28, 31, 33, 34.
6. *C. I. L.*, V, 7749, l. 6.
7. Tite Live, l. XXXI, c. 10; XXXII, c. 31.

et des *Briniates* ou *Friniates* [1], peuples ligures qui furent en guerre avec les Romains à la fin du siècle précédent et au commencement du même siècle; enfin dans la liste de peuples ligures que nous a conservée Pline, les *Deciates*, les *Cuburriates*, les *Casmonates*, les *Velleiates* [2]. C'est chez les *Deciates* qu'était situé Antibes [3], Alpes-Maritimes; les *Velleiates* tiraient leur nom de la ville italienne de *Veleia*, en Emilie, près de Plaisance. *Ilvates* dérive d'un thème *ilva-* qui est la forme la plus ancienne du nom de l'île d'Elbe [4]; *Genuates* vient de *Genua*, Gênes.

On rencontre le même suffixe dans le thème ligure *sabati-* dont nous avons parlé déjà, p. 143, et qu'on reconnait dans les termes géographiques suivants :

Vada Sabatia [5], c'est-à-dire gués d'une rivière appelée *Sabati-s*; ces gués étaient, croit-on, situés à Vado en Ligurie, province de Gênes [6];

Lacus Sabatinus, aujourd'hui lac Bracciano en Italie, province de Rome au nord de cette ville. Cette expression est de Columelle [7] et de Frontin [8], prosateurs du premier siècle de notre ère; le poète Silius Italicus, leur contemporain, parle des *Săbătia stagna* :

> Quique tuos, Flavina, focos, *Săbātia* quique
> Stagna tenent, Ciminique lacum, qui Sutria tecta [9].

Le moderne Sabbato, affluent du Calore, qui lui-même se

1. Tite Live, l. XXXIX, c. 2; l. XLI, c. 19.
2. Pline, l. III, c. 47.
3. Δεκιατίων Ἀντίπολις, Ptolémée, l. II, c. 10, § 5; édition Didot, t. I, 239, l. 4, 5.
4. Virgile, *Enéide*, l. X, 173. Tite Live, l. XXX, c. 39; cf. Mela, t. II, c. 7, § 122; Pline, l. III, § 81; l. 34, § 142.
5. Portus vadorum Sabatium, Pline, l. III, § 48. Sabatia, Mela, l. II, § 72; édition Teubner-Frick, p. 44, l. 14. Σάϐατα, Ptolémée, l. III, c. 1, § 41, édition Didot, t. I, p. 345, l. 9.
6. *C. I. L.*, t. V, p. 892; cf. Vadis Sabatis, *Itinéraire d'Antonin*, p. 295, l. 3.
7. Columelle, *De re rustica*, l. VIII, c. 16.
8. Frontin, *De aquae ductibus urbis Romae*, c. 72.
9. Silius Italicus, *Punica*, l. VIII, v. 492, 493.

jette dans le Volturno, principale rivière de la Campanie, est un antique *Sabatis*; ce *Sabatis* a donné son nom aux *Sabatini*, peuple, qui, après avoir pris le parti d'Annibal dans la seconde guerre punique, se soumit aux Romains l'an 210 avant J.-C[1].

Enfin *Sabatinca* en Norique, près de Rottenmann, empire d'Autriche, en Stirie, est mentionné dans l'*Itinéraire d'Antonin*[2].

Le suffixe *-āti-* du thème ligure *sabati-*, dont Silius Italicus a fait longs les deux *a*, se retrouve en latin et en gaulois. On a dit en latin archaïque avec *a* long, *optimātis* « grand seigneur », *infimātis* « homme de la plus basse classe », *Arpinātis* « citoyen d'Arpinum », plus tard *optimās, infimās, Arpinās*[3]; et en gaulois : *Teutātis*, que Lucain a déformé en *Teutātēs* :

Teutates horrensque feris altaribus Esus[4].

Nantuātis aujourd'hui Nantua, Ain[5]. *Nantuates*, nom d'un peuple gaulois chez César[6] est le pluriel de *Nantu-āti-s*.

Le gaulois a aussi un suffixe *-ati-* par *a* bref. C'est ce suffixe gaulois qui, chez Grégoire de Tours, explique les ablatifs *Brivăte*, Brioude, Haute-Loire, et *Mimăte*, Mende, Lozère[7], à moins que ce dernier nom ne soit ligure[8].

1. Tite Live, l. XXVI, c. 23.
2. *Itinéraire d'Antonin*, p. 276, l. 8; cf. *C. I. L.*, t. III, p. 618, 682.
3. Corssen, *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, 2e édition, t. II, p. 598.
4. Lucain, l. I, v. 445.
5. Nantuadensium monachorum. Agobard, *De insolentia Judaeorum*. D. Bouquet, VI, 364 D. Migne, *Patrologia latina*, t. 104, col. 70 A. — *Cellam quae* Nantoadis *dicitur. Annales de Saint-Bertin*, D. Bouquet, VII, 124 D; Migne, *Patrologia latina*, t. 125, col. 1285.
6. *De bello gallico*, l. III, c. 1, 6; l. IV, c. 10.
7. *Historia Francorum*, l. X, c. 29. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Scriptorum rerum merovingicarum t. I, p. 442, l. 5, 6. Cf. accusatif Brivatem, *De virtutibus s. Juliani*, c. 29, *ibid.*, p. 576, l. 22; et datif Brivate, Vie de saint Julien, *ibid.*, 880, 9.
8. Cf. *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 797, 802.

Le thème ligure *sabati-* dérive d'une racine SAB qu'on trouve dans *Sab-i-s* [1], nom antique de la Sambre, affluent de la Meuse. La Sambre prend sa source dans le département de l'Aisne, passe à Landrecies et à Maubeuge, département du Nord, et a la plus grande partie de son cours en Belgique. *Sabi-s* a peut-être été un nom primitif du Chiese, affluent de l'Oglio, en Lombardie, provinces de Brescia [2] et de Mantoue. En effet, dans la province de Brescia, le Chiese traverse la vallée dite aujourd'hui Sabbia, primitivement *Sabi-a*, et passe près du village de Sabbio = **Sabi-o-s*. Là habitaient les *Sabi-ni* dont une inscription contemporaine de l'empire romain a conservé le nom [3]. Comparez *Sabi-niche*, nom en 1057 de la Sarbling, affluent du Danube en Autriche [4].

La racine SAB est renforcée au moyen d'un *m* et développée au moyen du suffixe *-ra* dans *SaMb-ra*. *Sambra* est le second nom de la Sambre et ce nom l'emporte sur *Sabis* dès les derniers temps de l'empire romain. La *Notitia dignitatum imperii*, écrite à la fin du quatrième siècle, met dans la seconde Belgique, dont Reims était la métropole, le préfet qui commandait la flotte de la Sambre : *Praefectus classis Sambricae* [5]. Le nom de *Sambra*, désigne la Sambre dans la vie de saint Landelin [6], archevêque de Rouen, septième siècle. On a de cette vie un ms. du xe siècle [7].

Du thème *Sambra* dérive *Sambracitanus*, nom du golfe de Saint-Tropez, Var, sous l'empire romain [8].

1. César, *De bello gallico*, l. II, c. 16, 18.
2. *Clesus* chez le géographe de Ravenne, l. IV, c. 36; édition Pinder et Parthey, p. 289, l. 8.
3. *C. I. L.*, t. I, p. 512, et n° 4893.
4. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 597. Förstemann, *Namenbuch*, t. II, col. 1274.
5. *Notitia occidentis*, c. 37; édition Böcking, t. II, p. 109.
6. D. Bouquet, III, 524 b.
7. Potthast, *Bibliotheca historica medii aevi*, p. 603.
8. *Itinéraire d'Antonin*, p. 505, l. 2, 4; cf. *Sambroca*, Le Ter, rivière de Catalogne, province de Gérone, Ptolémée, l. II, c. 6, § 19; p. 154, l. 7.

Entre *Sabis* et *Sambra* il y a un rapport analogue à celui qui se reconnait entre deux mots grecs: **λάπη**, « moisissure, mucosité », et λαμπρός « brillant »[1]. Dans *Sab-is* comme dans **λάπ-η**, se trouve une racine, qui est à la fois nasalisée et développée à l'aide du suffixe *-ro-*, *-ra-* dans ***SaMb-ra*** et dans **λαΜπ-ρό-ς**. A **λάπ-η** et à λαΜπ-ρό-ς on peut comparer aussi deux noms de rivières ligures de l'Italie septentrionale, ***Lab-onia*** et ***Lamb-ru-s***. ***Labonia*** est une rivière de Ligurie ; elle prend sa source dans l'Apennin et elle se jette dans la Méditerranée un peu à l'ouest de Gênes [2]. Le ***Lambrus*** [3], aujourd'hui Lambro, est un affluent gauche du Pô en Lombardie, province de Come et de Milan. Il a en France dans le département de l'Isère un homonyme: c'est le Lambre, affluent du Dolon qui est lui-même un affluent du Rhône.

A la racine SAB se rattache le nom d'une des principales rivières de la Grande-Bretagne, la Severn, sous l'empire romain, *Sabrina* [4]. *Sab-ri-na* dérive d'un thème *sab-ro-* ou *sab-ri-*. Entre *Sab-io-s*, aujourd'hui *Sabbio*, en Lombardie province de Come, et *sab-ro-*, ou *sab-ri-*, il y a le même rapport qu'entre le latin ***labium*** « lèvre », et le latin ***labrum***, même sens ; la racine LAB de ces deux derniers substantifs est nasalisée dans le verbe latin ***laMb-o***, « je lèche » [5], comme la racine SAB dans *SaMbra*. Comparez aussi aux termes géographiques qui nous occupent trois mots latins : ***con-tăg-iu-m***, « contact, contagion », ***taN**g-o* « je touche », ***integer = in-tăg-ro-s*** « intact » [6].

En résumé la racine n'est ni nasalisée ni suivie d'un suffixe *ro-* ou *ri* dans : ***Sab-ati-s, Sab-i-s, *Sab-io-s, Sab-ia, Sab-ini, Sab-iniche.***

1. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 265.
2. *Table de Peutinger*, segment III, 4.
3. Pline, l. III, § 118, 131.
4. Cassini, feuille 119.
5. Tacite, *Annales*, l. XII, c. 31 ; Ptolémée, l. II, c. 5, § 2; édition Didot, t. I, p. 86, l. 1.
6. Curtius-Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 363.
7. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 999.

Comparez le nom de rivière ligure *Lab-onia*, et les noms communs grecs et latins, λάπη, *lab-iu-m*, *con-tag-iu-m*.

Elle est nasalisée sans être suivie des suffixes, *-ro-* ou *-ri-* dans les verbes latins *laMb-o*, *taNg-o*.

Elle est nasalisée et suivie du suffixe *-ro-*,*-ra* dans : *SaM-bra*, *LaMbro-s*, noms de rivières ligures, l'un de France, l'autre d'Italie, et dans l'adjectif grec λαΜπ-ρό-ς.

Elle est suivie des suffixes *-ro-* ou *-ri-* sans nasalisation, dans le nom de rivière *Sab-rina* de Grande Bretagne, dans le substantif latin *lab-ru-m* « lèvre » et dans l'adjectif latin *integer* = **in-tag-ro-s*.

La racine SAB se retrouve 1° dans le vieil allemand, *saf*, *saph*, dans l'anglo-saxon *saep*, dans l'anglais et le hollandais *sap*, « sève », par extension « sang, larmes », qui supposent un substantif neutre primitif **sabo-n* [1] ; 2° dans l'irlandais *sabh*, « salive », « crachat », au génitif *seibh*, thème *sabo-*, nominatif singulier **sabo-s* ou **sabo-n*.

Les noms de rivières dérivées de la racine SAB, sont des noms de sources. Ces sources ont été considérées comme la sève, la salive, le crachat de la terre.

L'intercalation d'une nasale dans la racine SAB, d'où *SaM-bra*, est l'application d'un procédé bien connu dans les langues indo-européennes. Elle est caractéristique des racines verbales qui dans la grammaire sanscrite forment la septième classe, ou classe nasale [2] et spécialement de la variante de cette classe qui constitue la seizième classe dans l'ordre adopté par M. Brugmann [3].

En latin, *niNguit* « il neige » s'oppose à *nix* « neige », *re-liNquo* « je laisse » à *relictus* « laissé », *viNco* « je remporte

1. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 744. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 288. Brugmann, *Grundriss*, I, 267, cite le sanscrit *sab-ar-* « nectar. »

2. Whitney, *Indische Grammatik*, trad. Zimmer, 244 et suivantes.

3. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 993 et suivantes.

la victoire » à *vici* « j'ai vaincu », *piNgo* « je peins » à *pictor* « peintre », *sciNdo* « je coupe » à *scidi* « j'ai coupé » ; en français vainqueur est à victoire, rescinder est à rescision ce que sont *SaMbra* à *Sabis*, *LaMbros* à *Labonia*.

D'autres racines ont aussi deux formes, mais ces deux formes se distinguent en ce que l'une contient une voyelle qui manque dans l'autre. C'est ainsi que *Drav-o-s*, nom d'une rivière de France, département de l'Isère, et d'une rivière de l'empire d'Autriche, s'oppose à *Dru-ná*, la Drôme, affluent du Rhône, et à *Dru-tó-s*, « le Drot », cours d'eau du département de la Dordogne; ces trois mots dérivent de la même racine prononcée forte, c'est-à-dire DRAU dans *Dráv-os*, et prononcée faible, c'est-à-dire DRU dans *Dru-ná* et dans *Dru-tó-s*. De même en regard de: 1° *Sáva*, *Sávo-s*, noms d'un affluent de la Garonne et d'un affluent du Danube, 2° *Savo* [*n*], rivière d'Italie en Campanie, on peut mettre *Sūrá* « la Sauer ou Sure affluent de la Moselle dans le grand duché de Luxembourg; ces mots nous permettent de distinguer une forme forte SAU et une forme faible SU de la même racine. C'est le phénomène qui s'observe par exemple en grec quand à côté de ῥόϜ-ο-ς « courant d'eau » et de ῥεῦ-μα, même sens, on met ῥύ-σι-ς « écoulement » [1]. Le sanscrit nous offre de même le verbe *bhavā-mi* « je deviens » avec le participe passé passif, *bhū-ta-s*, « devenu » [2]. La voyelle caractéristique de la forme forte est en ligure un *a* comme en sanscrit, mais l'*a* sanscrit = *e*. L'*a* ligure est probablement l'équivalent de l'*o* grec. La même équivalence se produit en germanique où *vait* = Ϝοῖδα, « je sais ».

Ces observations confirment notre affirmation que le ligure est une langue indo-européenne. On pouvait le conclure déjà de l'étude que nous avons faite de certains suffixes caractéristiques tels que le suffixe *-nt-ia* du participe présent actif au

1. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 362.
2. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 46.

éminin, le suffixe *-mno-*, *-mino-*, *-meno-* du participe présent moyen, les suffixes *-to-* et *-no-* du participe passé passif.

Les suffixes ligures géographiques *-asco-*, *-asca*; *-usco-*, *-usca-*; *-osco-* *-osca*, sont le résultat de l'attraction exercée par le suffixe indo-européen *-sco-*, *-sca* sur la voyelle précédente.

Il y a un suffixe indo-européen *-sco-*, il est fréquent dans les verbes, il a servi à former les vingt-deuxième et vingt-troisième classes des verbes suivant l'ordre adopté par Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, t. II, p. 1029-1038, exemples en grec : **προ-βλώ-σκω**, « j'avance » ; **θρώ-σκω**, « je saute » ; **πά-σχω**, « je souffre », pour **πάθ-σκω** ; **γι-γνώ-σκω**, « je reconnais, je comprends » ; en latin : *po-sco*, « je bois », *pa-sco*, « je fais paître ». Ce suffixe sert aussi à former des substantifs, exemple en grec : **δί-σκο-ς**, pour **δίκ-σκο-ς**, proprement « palet qu'on lançait dans un jeu » ; ce nom dérive de la même racine que le verbe **δικεῖν** « lancer ». Employé à former des substantifs, le suffixe *-sco-* a un féminin d'où le grec **βο-σκή** « pâture » et le latin *pō-sca* « boisson vinaigrée » [1].

En ligure, le suffixe *-sco-*, *-sca* servait le plus souvent dans le principe à former des dérivés de thèmes en *-a* ; nous avons cité par exemple Intra-sca d'Intra, Calanca-sca de Calanca, **Savara-sca* de *Savara*. Le suffixe ligure *-asco-*, *-asca*, s'est formé par attraction comme le suffixe « -tier », « -tière », du français. On dit « cuirass-ier » de « cuirasse », « épic-ier » d' « épice », « carabin-ier » de « carabine », etc. Quand le mot primitif contient un *t* à la dernière syllabe, le groupe « t-ier » en résulte : « charpent-ier » de « charpente », « mulet-ier » de « mulet », « cabaret-ier » de « cabaret » ; de là par attraction le suffixe « -tier » dans « bijou-tier » de « bijou », « briquetier » de « brique », « graine-tier » de « graine » « pelle-tier » de « *pelle* », aujourd'hui « peau », « pane-tier » de « *pane* »,

1. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 259.

aujourd'hui « pain »[1]. A l'usage d'un procédé analogue sont dues les formations ligures : Ambroz-asco, d'Ambrosius, Buri-asco de Burrius, Calvign-asco de Calvinius, Fabbia-sco de Fabius, Romagn-asco de Romanius, etc. Ce phénomène est identique à celui qu'on observe dans les noms de lieu formés à l'aide du suffixe *-iacus* en Gaule après la conquête franque, comme *Teudeberciaco*[2], pour *Theude-bercth-iaco* de Theudebercthus, *Teudericiaco*, pour *Theude-ric-iaco*[3] de Theude-ricus ; le suffixe mérovingien *-iacus* vient du suffixe gaulois *-aco-s* grâce à l'attraction que ce suffixe gaulois a exercée sur l'*i* latin qui le précède dans des mots hybrides comme *Juli-acus* de Julius, *Antoni-acus* d'Antonius, *Ponti-acus* de Pontius, etc.

C'est encore l'attraction qui explique le suffixe ligure *-usco-* *-usca*. On ne peut donc s'appuyer sur l'existence en ligure des suffixes géographiques *-asco-*, *-asca* ; *-usco-*, *-usca* pour rejeter le ligure hors des langues indo-européennes. Quant au suffixe géographique ligure *-osco-*, *-osca-* il résulte probablement d'une prononciation basse du suffixe *-usco-*, *-usca*.

Nulle part les anciens n'ont dit de la langue des Ligures qu'elle offrit des sons difficiles à reproduire, tandis qu'au sujet de la langue anarienne des Ibères ils se sont exprimés en des termes tout à fait caractéristiques : « Il y a chez les « Cantabres », dit Méla, « des peuples et des rivières, mais no- » tre bouche ne pourrait articuler leurs noms[4]. » Pline au début de sa description de l'Espagne annonce qu'il reproduira les termes géographiques qui méritent d'être rappelés ou que la langue d'un Latin prononce facilement[5]. Nulle part les

1. Cf. Scheler, *Dictionnaire d'étymologie française*, 3e édition, p. 384, au mot « Pelletier ».

2. Prou, *Les monnaies mérovingiennes*, p. 488.

3. Prou, *ibid.*, p. 485.

4. Cantabrorum aliquot populi amnesque sunt, sed quorum nomina ore nostro concipi nequeant. Mela, l. III, § 15.

5. Ex his digna memoratu aut latino sermone dictu facilia. Pline, l. III, § 7. Il ne faut pas rapprocher de ces textes le passage où Strabon exprime sa répugnance pour certains mots hispaniques, car les exem-

anciens ne se sont exprimés en ces termes quand ils ont eu à parler des Ligures ; en effet la langue des Ligures était très prochainement apparentée à celle des Romains ; c'est une conclusion qui résulte amplement des faits étudiés jusqu'ici et le paragraphe suivant ne la contredira pas.

§ 18. *De quelques noms communs ligures qui ont servi à former des noms propres géographiques.*

On connaît par Pline le nom ligure du seigle, [*s*]*asia*. Ce mot, dit-il, appartient à la langue des *Taurini* [1] et il nous apprend ailleurs que les Taurini sont ligures [2]. *Sasia* paraît identique au gallois « *haidd,* » orge [3], et ne différer que par le genre du sanscrit *sasya-m*, « semence dans le champ », « fruit du champ », « fruit » [4]. Ce mot serait donc indo-européen, mais

ples qu'il cite de ces mots horribles ne sont pas ibériques. Après avoir nommé les *Callaici*, les *Astures*, les *Cantabri*, les *Vascones* qui sont autant de peuples ibères, il s'arrête : « Je n'ose », dit-il, « donner ici d'au» tres noms semblables à ceux-là : je recule devant le désagrément de » les écrire ; je ne pense pas que personne prenne plaisir à entendre » parler de *Pleutauri*, de *Bardyetes*, d'*Allotriges* et d'autres peuples dont » les noms sont encore plus laids et plus ignorés. » Ὀκνῶ δὲ τοῖς ὀνόμασι πλεονάζειν φεύγων τὸ ἀηδὲς τῆς γραφῆς, εἰ μή τινι πρὸς ἡδονῆς ἐστιν ἀκούειν Πλευταύρους καὶ Βαρδυήτας, καὶ Ἀλλότριγας καὶ ἄλλα χείρω καὶ ἀσημότερα τούτων ὀνόματα. Strabon, l. III, c. 3, § 7 ; édition Didot, p. 129, l. 9-13 ; cf. W. von Humboldt, *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens*, p. 4, 5. *Pleutauri* ne peut être ibérique puisqu'il commence par le groupe pl. W. de Humboldt, *ibid.*, p. 19, 21. *Bardyetes* et *Allotriges* paraissent gaulois.

1. Secale Taurini sub Alpibus [s]asiam vocant, deterrimum, sed tantum ad arcendam famem, fecunda sed gracili stipula, nigritia triste, pondere praecipuum, Pline, l. XVIII, § 141. La leçon [s]asia par *s* initial est une hypothèse de M. Whitley Stokes.

2. Augusta Taurinorum, inde navigabili Pado, antiqua Ligurum stirpe. Pline, l. III, § 123.

3. Rhys, *Lectures on welsh Philology*, 2e édition, p. 8.

4. Otto Böhtlingk, *Sanskrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, septième partie, p. 98.

il n'a laissé à notre connaissance aucune trace dans la géographie.

K. Müllenhoff a proposé d'expliquer par un thème **cara-* « rocher », le nom de la ville de *Carrara* d'abord *Cararia*, dans la Toscane septentrionale, pays ligure : il rattache **cara* à une racine KAR à la fois ligure et celtique [1]. En effet on trouve en vieil irlandais le nominatif-accusatif pluriel féminin *cara* « des pierres [2] », le nominatif singulier masculin *carn* = **car-no-s*, « tas de pierres » [3]; enfin la même langue nous offre le substantif *carric* « rocher, pierre [4] ». On peut supposer, outre la racine celto-ligure KAR, un thème celto-ligure *kara-* qui aurait donné à la fois 1° au vieil irlandais un substantif féminin *car* « pierre » = **cara* d'où le nominatif accusatif pluriel *cara* = **carās*, 2° au ligure le dérivé *Cararia* aujourd'hui Carrare. On connaît la célébrité que la ville de Carrare doit à ses carrières de marbre : ces carrières ont été exploitées dès l'antiquité la plus reculée.

Quoi qu'on pense de ces hypothèses scientifiques, nous allons en présenter d'analogues, dont une surtout offre au point de vue de la géographie un intérêt plus grand. Une remarque préalable est nécessaire.

Les Ligures avaient un suffixe *-elo-*, *-ela*, dont on trouve une forme développée *-elio-*. On reconnaît le suffixe *-elo-* dans le nom du mont *Clax-elus* près de Gênes conservé par l'inscription si souvent citée de l'an 117 av. J.-C. [5], et la forme féminine de ce suffixe *-ela* dans **Vin-ela* et **Tul-ela*, d'où dérivent les noms de cours d'eau *Ven-ela-sca* et *Tul-ela-sca* dans le même document [6]. Dans la géographie moderne Don-ela-sco, province de Pavie ; Olg-ela-sca et Pom-ela-sca,

1. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. III, p. 192.
2. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 413, col. 1, au mot : 1. cara.
3. *Ibid.*, p. 413, col. 2.
4. *Ibid.*, p. 414, col. 1.
5. *C. I. L.*, V, 7749, l. 21.
6. *C. I. L.*, V, 7749, l. 10, 21.

province de Côme; Albel-asco, province de Bergame, nous offrent des exemples de la même formation. Le suffixe *-elo-* se reconnaît aussi sous l'empire romain dans le nom antique de Cimiez près de Nice, Alpes-Maritimes, qui est *Cemenelum*, comme on lit dans l'*Itinéraire d'Antonin* [1], et non Κεμενέλεον, comme a écrit Ptolémée [2], ni *Gemenilo* ou *Gemellino*, leçons des mss. de Pline [3]; en effet on a trouvé près de Nice une dédicace *Marti Cemenelo* [4]. Dans d'autres inscriptions de Nice, un certain Paternus se qualifie de *Cemenelensis* [5] et un autre personnage prend le titre de *decurio Cemenelensium* [6].

Un autre exemple du suffixe ligure *-elo-* nous est donné par le nom du *fundus Bittelus* dans la table alimentaire de *Veleia* au commencement du deuxième siècle après notre ère [7].

Ce suffixe se développait au moyen du suffixe secondaire *-io-*, d'où à *Veleia* les noms de *fundi* : *Biv-elius* [8], *Inni-elius* [9], *Niti-elius* [10], dont nous ne proposerons pas d'interprétation, et les noms plus intéressants du *fundus Roud-elius* [11], du *fundus Ebur-elia* [12] et du *saltus Ebor-elia* [13] dont on peut rapprocher le nom d'homme Mult-elius dans une inscription de Nice, [M]ult-elius et Molt-elius dans des inscriptions d'Antibes [14].

1. *Itinéraire d'Antonin*, p. 296, l. 5.
2. Ptolémée, l. III, c. 1, § 39; t. I, p. 344, l. 7.
3. L. Janus a corrigé cette leçon et a fait imprimer *Cemenilo*, Pline, l. III, § 47, édition Teubner, t. I, p. 132, l. 30. Voir le renvoi aux mss. *ibid.*, p. xxxv, l. 2.
4. *C. I. L.*, V, 7871.
5. *C. I. L.*, V, 7903. Cf. sexvir et incola Cemenel(ensis). *C. I. L.* XII, 3.
6. *C. I. L.*, V, 7905.
7. *C. I. L.*, t. XI, n° 1147; p. 3, l. 4 de l'inscription; p. 211 du volume.
8. *Ibid.*, n° 1147; p. 3, l. 56, 57 de l'inscription; p. 212 du volume.
9. *Ibid.*, n° 1147; p. 3, l. 99 de l'inscription; p. 213 du volume.
10. *Ibid.*, n° 1147; p. 3, l. 35 de l'inscription; p. 212 du volume.
11. *Ibid.*, n° 1147; p. 3, l. 67 de l'inscription; p. 212 du volume.
12. *Ibid.*, n° 1147; p. 1, l. 45 de l'inscription; p. 208 du volume.
13. *Ibid.*, n° 1147; p. 2, l. 6, 7 de l'inscription; p. 210 du volume.
14. *C. I. L.*, V, 7932; XII, 175, 5726. Mult-ilius, 201, avec un *i* au lieu d'*e* par assimilation, a subi l'influence de la prononciation latine.

Roud-elius, Ebur-elia ou *Ebor-elia, Mult-elius* ou *Molt-elius* paraissent dérivés de *roudo-s*, d'*eburos*, de *multo-s*, l'un adjectif, les deux autres noms communs, tous trois gaulois et ligures, dont le premier seul est indo-européen d'origine.

Roudo-s veut dire « rouge ». Cet adjectif au féminin est le nom de *Rauda*, aujourd'hui Roa en Vieille-Castille, province de Burgos, autrefois ville des *Vaccaei*, peuple celtibère [1]. De **roudo-s*, ou **raudo-s*, vient le dérivé *raud-io-s*, ou *roud-io-s*, à l'aide duquel ont été dénommés : 1° les *campi Raudii* [2] près de Verceil en Piémont, province de Novare [3], où en l'an 101 avant J.-C., Marius extermina les Cimbres ; 2° *Roudium*, aujourd'hui Roiglise, Somme, station romaine mentionnée dans le milliaire de Tongres [4]. *Roudo-s* est identique au latin *rufus*, au grec ἔ-ρευθο-ς, à l'irlandais *ruad*, au breton archaïque *rud* « rouge ». Le sanscrit *rōh-i-ta-s*, pour **rōdh-i-ta-s*, « rouge, sanglant », dérive de la même racine [5].

Mais *eburo-s*, d'où *Ebur-elia, Ebor-elia*; *multo-s*, d'où *Mult-elius, Molt-elius*, paraissent avoir été originairement étrangers à la langue indo-européenne et peuvent remonter aux populations qui habitaient l'Europe avant la conquête indo-européenne. Tel est aussi le celtique ** aballo-*, en irlandais *abhall*, en breton *aval*, en allemand *apfel*, en anglais *apple*, « pomme » [6].

1. Ptolémée, l. II, c. 6, § 49; édition Didot, t. I, p. 166, l. 7.

2. Velleius Paterculus, l. II, c. 12. Florus, l. I, c. 36, édition d'Otto Jahn, p. 61, l. 22, écrit au singulier : in patentissimo, quem Raudium vocant, campo.

3. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e édition, t. II, p. 185.

4. E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. IV, pl. VI. Cf. Longnon, *Atlas historique*, p. 50.

5. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 252 ; cf. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 276, 284.

6. L'explication de ce mot par le vers de Virgile, *Enéide*, VII, 740 :

Et quos maliferæ despectant mœnia Abellæ,

c'est-à-dire par le nom d'*Abella*, ville de Campanie, semble inconciliable avec le vocalisme du mot celtique quoi qu'en dise Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 10; 5e édition, p. 15-16; cf. Hehn, *Kulturpflanzen*, 2e édition, p. 536-537.

Eburo-s est le nom gaulois de l' « if », en irlandais moderne *iubhar*, ce nom a été employé comme nom d'homme pendant l'empire romain sur le continent celtique [1] et plus tard en Irlande; ainsi un compagnon de saint Patrice est l'évêque appelé dans le Livre d'Armagh, IXe siècle, Iborus [2], Ebur dans les *Annales Cambriae* qui dans ce passage reproduisent probablement aussi un texte du IXe siècle [3], ailleurs Ibar [4]. C'est du nom d'homme gaulois *Eburo-s* que viennent les noms de peuples gaulois *Eburones*, *Eburo-vices*, le nom de ville *Eburacus*, York en Grande Bretagne, puis en Gaule ceux : d'*Eburo-magus*, Bram, Aude; *Eburo-dunum*, Yverdon, canton de Vaud; *Eburo-briga*, Avrolles, Yonne; enfin le gentilice romain Eburius d'où *Eburiacus*, Ivry. N'oublions pas *Eburo-britium*, ville d'Espagne en Lusitanie [5]. Nous n'avons aucune raison pour considérer ces noms géographiques comme un souvenir de la domination des Ligures puisque *eburo-s* était celtique autant que ligure. Mais *Eburum*, Eboli, en Campanie, est peut-être d'origine ligure.

**Multo-s*, d'où Multelius, est probablement identique à l'irlandais *molt* « mouton », en gallois *mollt*, en breton *maout*. C'est à *multo-s*, à la fois ligure et celtique, que remontent vraisemblablement les diverses formes romanes du mot dérivé qui est en français « mouton » = **multone* [6].

Mais de *multo-s* ne dérive à notre connaissance aucun nom de lieu. *Eburos*, « if » a eu meilleure fortune, deux autres

1. *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, p. 168.

2. Whitley Stokes, *The tripartite Life*, p. 304, l. 22.

3. *Ibidem*, p. 501, l. 11. — *Annales Cambriae* éditées par John Williams ab Ithel, p. 1.

4. Whitley Stokes, *The tripartite Life*, p. 198, l. 19; p. 200, l. 1; p. 512, l. 25.

5. Pline, l. IV, § 113.

6. Diez, *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, 2e édition, 1re partie, p. 281, au mot *montone*, et Scheler, *Dictionnaire d'étymologie française*, 3e édition, p. 349, au mot « mouton », proposent une autre explication.

noms d'arbres ligures ont eu le même succès, ce sont *lemo-s* « orme » et **aliso-s*, **alisa*, ou **aliso-n* « alisier », « aune ».

Lĕmos = **lmo-s*, avec *l* voyelle, est le même mot que le latin *ulmus* où la syllabe *ul* représente un *l* voyelle. C'est de *lemo-s* que paraît dériver le nom de la montagne appelée *Lem-uri-s* [1] d'où le nom de la rivière dite *Lemuri-nu-s* ; cette montagne et cette rivière étaient situées près de Gênes suivant l'inscription de l'année 117 avant J.-C. [2]. Du mot ligure *lemo-s* vient aussi le nom du lac Leman, *Lĕmannus* [3], dont la quantité nous est donnée par un vers de Lucain :

Deseruere cavo tentoria fixa Lemanno [4].

Il est peu vraisemblable que ce nom ait été donné au lac de Genève par les Gaulois qui ne vinrent s'établir probablement sur ses bords que vers l'an 100 av. J.-C. Il est ligure. Sont par conséquent ligures aussi : le nom du golfe *Lĕmannonius* [5] aujourd'hui Loch Fine en Ecosse, comté d'Argyle ; *Lemanni*, nom d'un port d'Angleterre sur la Manche à l'ouest de Douvres [6] et peut-être aussi *Lemincum*, aujourd'hui Lemenc, nom d'un faubourg de Chambéry [7]. On peut se demander si *Lemonum* [8], ancien nom de Poitiers, ne serait pas un mot ligure tandis que dans *Lemo-vices*, « guerriers de Lemos », d'où Limoges, le premier terme est gaulois comme le second. *Lemo-s* est un nom d'homme gaulois, primitivement nom d'arbre, signi-

1. Comparez quant au suffixe le latin *securi-s*, « hache », de la même racine que le verbe *secare* « couper ».

2. *C. I. L.*, V, 7749, l. 7, 14, 15, 16.

3. *De bello gallico*, l. I, c. 2 ; l. III, c. 1. Mela, l. II, c. 5, § 74, 79. Pline, l. II, § 224 ; l. III, § 33.

4. Lucain, l. I, v. 396.

5. Λεμαννόνιος κόλπος. Ptolémée, l. II, c. 3, § 1 ; éd. Didot, I, 83, l. 1.

6. Praepositus numeri Turnacensium Lemannis. *Notitia dignitatum*, édition Böcking, t. II, p. 81. Ad portum Leman[n]is. *Itinéraire d'Antonin*, p. 473, l. 7. Leman[n]nis. Géographe de Ravenne, édition Pinder et Parthey, p. 428, l. 1.

7. *Itinéraire d'Antonin*, p. 346, l. 5. Sur le suffixe ligure *-inco-*, voir plus haut, p. 95-97.

8. C'est la bonne leçon adoptée par Dübner et Holder, de préférence au *Limonum* de Oudendorp. *De bello gallico*, l. VIII, c. 26.

fiant « orme » comme probablement en ligure : l'irlandais moderne *leamh* veut dire « orme ».

De ce nom d'arbre ligure et celtique nous passons à un autre nom d'arbre qui paraît être à la fois ligure et germanique, c'est **alisa*, **aliso-s* ou **aliso-n*, en allemand *erle* « aune », plus anciennement *elira* pour **alisa*. **Alisa* avait probablement l'*i* long; c'est d'*alīsa* que vient le français « alise », fruit de l'arbre appelé « alisier ». L'aune, arbre de port et de feuillage analogue à ceux de l'alisier, mais qui vient surtout dans les terrains humides, s'appelle en latin *alnus* = *al[i]s-no-s* [1].

**Alisa*, **aliso-* viennent d'un thème *alis-*, d'où Ἀλίσ-τα, nom d'une ville de Corse sous l'empire romain [2]. Il y a aujourd'hui en Corse, arrondissement de Bastia, tout au nord, et sur la côte occidentale une montagne qui porte le nom d'Aliso près d'un golfe homonyme [3]; un peu plus au sud, dans le même arrondissement près de la même côte, une rivière dite aussi Aliso se jette dans le golfe de Saint-Florent [4]. Plus au sud encore, le long de la côte orientale qui regarde l'Italie, la Méditerranée reçoit trois cours d'eau dont le nom dérive aussi du thème *alis-* : l'Alzeto, l'Alesani, l'Alistro, les deux premiers dans l'arrondissement de Bastia, le dernier séparant cet arrondissement de celui de Corte [5].

Alesani semble être le pluriel d'*Alisano-s*, nom d'une divinité qui était l'objet d'un culte sous l'empire romain chez les *Lingones* [6] et chez les *Ædui* [7] et qui paraît identique au nom d'un petit affluent, de la Seine dans le département de l'Aube; on écrit son nom « Hozain » pour Auzain; ce nom

1. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 4e édition, p. 72-73. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 132.
2. Ptolémée, l. III, c. 2, § 5; édition Didot, t. I, p. 369, l. 1.
3. Etat major, feuille 259.
4. *Ibid.*, feuille 261.
5. *Ibid.*, feuille 263.
6. Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, n° 62.
7. Lejay, *ibid.*, n° 291.

semble identique à un nom de lieu piémontais écrit à l'ablatif *Alizano* dans une charte de la cathédrale de Verceil, 1199 [1].

D'*aliso-s* ou **alisa* vient *Alisiia*, nom d'Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or, dans une inscription gauloise [2]. La notation *Alesia* [3] chez César devrait être corrigée en *Alisia*. Il y a dans le département de la Marne une autre *Alisia*, cette notation est attestée par un document du XII[e] siècle ; on dit aujourd'hui Elise [4]. Le masculin d'*Alisia* est *Alisios*, il apparaît au XIII[e] siècle dans une charte de la ville de Verceil en Piémont où figure un personnage appelé *Johannes de Alisio* [5]. Le neutre du thème *alisio-* devait être *Alisium* ; on doit peut-être le reconnaître dans *Alsium*, nom d'une ville sicule qui fut conquise par les Etrusques, et qui était située en Italie près de Palo, aujourd'hui province de Rome [6].

Un autre dérivé d'*alisa, aliso-s* est *Alisō*[*n*], au génitif *Alison-os, Alison-is*. C'est le nom d'une forteresse bâtie probablement sur l'emplacement du village moderne d'Elsen près de Paderborn en Westphalie. Les Romains la construisirent au commencement du premier siècle de notre ère. Il est question d'elle en l'an 9, dans le récit des événements qui suivirent le désastre de Varus [7], et plus tard en l'an 16 de J.-C. [8]. Elle devait être située près d'une rivière que Dion Cassius au III[e] siècle appelle Ἐλίσων et qui a changé de nom : c'est aujourd'hui l'Alme, affluent de la Lippe, elle-même affluent de droite du Rhin [9]. Au temps de Dion l'*a* initial d'*Aliso* s'était

1. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum tomus I, col. 1060 a.
2. Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, n° 3, p. 18.
3. *De bello gallico*, l. VII, c. 68, 69, 75, 76, 77, 79, 80, 84.
4. Longnon, *Dictionnaire topographique du départem. de la Marne*, p. 95.
5. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum t. I, col. 1222 b. Cf. Johannes de Alis[i]o, col. 1167 *a*.
6. Denys d'Halicarnasse, l. I, c. 20; édition Didot, p. 15, l. 9-13. Ptolémée, l. III, c. 1, § 4; édition Didot, t. I, p. 325, l. 3.
7. Qui una circumdati Alisone immensis Germanorum copiis obsidebantur. Velleius Paterculus, l. II, c. 120, § 2.
8. Et cuncta inter castellum Alisonem ac Rhenum novis limitibus aggeribusque permunita. Tacite, *Annales*, l. II, c. 7.
9. Ἧ ὅ τε Λουπίας καὶ ὁ Ἐλίσων συμμίγνυνται. Dion Cassius, l. LIV,

changé en *e* par l'influence de l'*i* suivant : ainsi le voulait une loi phonétique des langues germaniques : de là le moderne Elsen, tandis que l'*a* initial est resté en français et en italien. Dans Elsen l'*i* est tombé après avoir changé en *e* l'*i* antécédent. L'*i* est tombé aussi dans le thème *alison-* en italien et dans divers dialectes de la France, mais sans avoir modifié le son de l'*a* initial. De là en Corse le nom du hameau dit Alzone près de Poggio-di-Nazza, arrondissement de Corte [1]; de là les noms: 1° d'Alzon, commune du département du Gard, à l'ablatif *Alsone* au douzième siècle [2]; 2° de deux petites rivières dites Alzon, l'une dans le département du Gard, l'autre dans celui de l'Hérault; 3° de l'Auzon ou Ozon, petite rivière du département de la Vienne, à l'accusatif *Alsonem*, dixième siècle, et d'un village d'Auzon bâti sur ses bords [3]; 4° du village d'Auzon, Haute-Loire, dit *Alson* dans une charte du onzième ou du douzième siècle [4] et arrosé par une rivière qui porte le même nom; 5° du village d'Auzon, Aube, *Alsonum* en 854 [5], et de la rivière d'Auzon qui l'arrose; 6° du village d'Auxon bâti sur une rivière homonyme, même département [6]; dans deux chroniques de Sens, Yonne, ce village est appelé *villa Alsonis* [7], *Alsonis villa* [8], leçon confirmée par une charte de l'année 869 où le même village est désigné par le génitif *Alsonis* [9]. Au quinzième siècle on appelait encore *ri-*

c. 33, § 4. Nous adoptons la doctrine de M. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 95. Voir les divers systèmes exposés par M. Ch. Müller, Ptolémée, édition Didot, t. I, p. 271, et par M. Förstemann, *Namenbuch*, t. II, col. 63.

1. Etat-major, feuille 265.
2. Germer-Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, p. 7.
3. Redet, *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, p. 13.
4. Doniol, *Cartulaire de Sauxillanges*, p. 7, col. 2.
5. Boutiot et Socard, *Dictionnaire topographique du département de l'Aube*, p. 7, col. 2.
6. *Ibidem*, p. 7, col. 1, 2.
7. D. Bouquet, VII, 265 E.
8. *Ibid.*, VII, 275 D.
9. *Ibid.*, VII, 266 B.

paria Alsonis, l'Ozon, ruisseau du département de la Drôme[1]. *Aliso*, génitif *Alison-os*, *Alison-is*, est la forme primitive de tous ces noms de lieux et probablement aussi des noms des rivières appelées Auzon qui coulent dans les départements des Basses-Alpes, du Vaucluse, de l'Ardèche, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Indre et de la Vienne[2].

Alisanus et *Aliso*, au génitif *Alisonos* ou *Alisonis*, sont entre eux dans le même rapport que *Bormanus* et *Bormo*, au génitif *Bormonos* ou *Bormonis*.

Un autre dérivé du thème *alisa*, *aliso-* est *Alisincum*, nom d'une station romaine sur la route d'Autun à Paris[3] et sur celle d'Autun à Bordeaux[4].

On peut citer aussi *Alisontia* : Ausone a écrit en faisant bref l'*i* long mais atone de la seconde syllabe :

Stringit frugiferas felix Alisontia ripas[5].

Alisontia est aujourd'hui l'Elz, rivière de la Prusse Rhénane, régence de Coblenz; cette rivière se jette dans la Moselle. Une rivière homonyme est appelée *Alsuntia* vers 853 dans le testament d'Erkanfrida[6]; c'est l'Alzette, sous-affluent de la Moselle, dans le grand-duché de Luxembourg.

Aussonce, nom d'un village du département des Ardennes, vient probablement d'**Alsontia* pour un plus ancien *Alisontia*.

Il paraît avoir existé une variante *Alisentia*, ou *Alisantia*, d'où au moyen-âge *Alisinza*, nom de l'Alsenz[7], affluent de la Nahe, elle-même affluent de gauche du Rhin. L'Alsenz coule dans le Palatinat. Sur les bords de l'Alsenz est un village homonyme. La forme française de ce nom paraît être Ausance

1. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, p. 253.
2. Vivien de Saint-Martin, *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, t. I, p. 284.
3. *Itinéraire d'Antonin*, p. 366, l. 7.
4. *Ibid.*, p. 460, l. 7. Sur le suffixe *-inco-*, voir ci-dessus, p. 95-97.
5. *Mosella*, vers 371. Sur le suffixe *-ontio-*, *-ontia*, voir p. 158.
6. Omont dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LII, p. 575.
7. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 14.

ou Auzance. L'Ausance est un petit fleuve du département de la Vendée. L'Auzance dans le département des Deux-Sèvres est un affluent du Clain; dans le département de la Creuse un chef-lieu de canton s'appelle Auzance. Alrance, Aveyron, nom d'une commune et d'une petite rivière qui l'arrose et se jette dans le Tarn, est une forme rotacisée d'*Alisantia*, cf. Armance, p. 166. L'Alrance est appelée *Alsanzça* au onzième siècle dans le cartulaire de Conques [1].

Ces rivières semblent tirer leurs noms des aunes qui croissaient sur leurs bords : le nom ligure de l'aune était *alisa*, *aliso-s* ou *aliso-n*, tandis qu'en gaulois l'aune s'appelait *verno-s*. Le nom ligure de l'aune est aussi germanique, tandis que les noms ligures de l'orme et de l'if se retrouvent en gaulois, et que dans le germanique ils font défaut.

§ 19. *Conclusion. De l'étendue qu'a eu le domaine ligure avant la conquête ombro-latine et avant la conquête celtique.*

Parmi les noms de lieu étudiés dans les § 12-18 un certain nombre appartiennent à l'Italie du nord-ouest, à la Corse, au bassin du Rhône et aux petits bassins limitrophes sur les côtes françaises de la Méditerranée. Nous ne reviendrons pas sur les noms de lieu qui se rapportent à cette circonscription géographique. Mais d'autres noms de lieu concernent des localités situées dans les bassins de la Garonne, de la Loire, de la Seine, et dans les petits bassins limitrophes sur les côtes de l'Océan et de la Manche, dans les bassins de la Meuse, du Rhin, du Weser, de l'Elbe et du Danube, dans les Iles Britanniques, dans la Péninsule Ibérique, dans l'Italie centrale et en Sicile. Nous allons disposer ces noms de lieu dans l'ordre topographique.

1. G. Desjardins, *Cartulaire de Conques*, Aveyron, p. LXXXIV, 16.

A) *Bassin de la Garonne.*

Au § 11 (p. 102, 105) on a déjà indiqué des noms de lieu ligures dans le département de l'Aveyron et dans celui de l'Ariège. Paraissent ligures en outre : le nom même de la Garonne, *Garumna* (p. 183), et 1° sur la rive droite de ce fleuve, les noms du mont Lozère, *Lesura* (p. 180); — de l'Aveyron, *Avario* (p. 139), affluent du Tarn qui lui-même se jette dans la Garonne; — du Lot, *Oltis* (p. 184), affluent de la Garonne; — du petit *Rhodanus* qui au moyen-âge coulait dans les environs de Cahors, Lot (p. 128); — de la Dordogne, **Durononia*, autre affluent de la Garonne (p. 178); — de deux affluents de la Dordogne : le Drot **Druto-s* (p. 154) et la Drone **Druna* (*ibid*).; — 2° sur la rive gauche de la Garonne, les noms de la Save, *Sava* (p. 142), qui prend sa source dans les Hautes-Pyrénées et se jette dans la Garonne, — de la Hise, *Isa* (p. 135), affluent de l'Ariège qui est lui-même un affluent de la Garonne.

B) *Entre la Garonne et la Loire.*

Paraissent porter des noms ligures : la Charente, **Carantona* (p. 169), et son affluent la Boutonne, *Vultumna* (p. 185); La Sèvre, dite Niortaise, *Savara* (p. 141).

C) *Bassin de la Loire.*

On a mentionné, § 11, deux noms de lieu terminés en *-ascus*, Haute-Loire et Vienne (p. 101 et 117, note), et un nom de lieu terminé en *-oscus* dans la portion du département de Saône-et-Loire qui dépend du bassin de la Loire (p. 109). Paraissent ligures sur la rive gauche de la Loire les noms : de l'Auzon, *Aliso*, gén. *Alisonos* ou *Alisonis*, affluent du Lignon Forézien, département de la Loire (p. 204); — de deux Auzon, affluents de l'Allier, départements de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme (p. 203, 204); — de l'Yèvre, *Avara*, affluent du Cher (p. 139); — du Cher, *Carus* (p. 164), qui arrose les dépar-

tements de la Creuse, de l'Allier, du Cher, du Loir-et-Cher et qui se jette dans la Loire; — de l'Auzon, affluent de la Bouzanne, qui est elle-même un affluent de l'Indre (p. 204) dans le département de ce nom, — de l'Auzon, affluent de la Vienne, dans le département de la Vienne (p. 204), — d'Alonne, autrefois *Alumna*, même département (p. 184), — peut-être aussi du chef-lieu, *Lemonum*, aujourd'hui Poitiers (p. 200). Sur la rive droite de la Loire nous citerons : *Aquae Bormonis*, ancien nom de Bourbon-Lancy, Saône-et-Loire (p. 119); — *Rhodanus* (p. 127, 128), ancien nom du Rône, affluent de la Sarthe, qui unie au Loir et à la Mayenne, forme la Maine, affluent de la Loire.

Il est vraisemblable que le nom de la Loire est lui-même ligure. On peut le rattacher à la même racine que le verbe latin *rĭgare*, « arroser », et que l'adjectif latin *rĭg-uo-s*, « arrosé ». Le nom antique de la Loire est *Lĭger* ou *Lĭgeris* par *i* bref : Tibulle a écrit :

> Testis Arar, Rhodanusque celer, magnusque Garumna
> Carnuti et fluvii caerula lympha Liger [1].

Et Martianus Capella donne comme seuls exemples latins de substantifs masculins faisant au singulier leur ablatif en *i* et leur accusatif en *-im*, *Ligeris* et *Tiberis* [2]. *Tiberis* est probablement comme *Ligeris* un mot ligure, sa racine serait la même que celle du grec τῖφ-ος, « lieu humide, marécageux [3] ».

D) *Entre la Loire et la Seine.*

La Vilaine, *Visnonia* (p. 178), arrose les départements de la Mayenne, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan; l'Aff, *Ava*, (p. 139) est un affluent de l'Oust qui se jette dans la Vilaine

1. Tibulle, l. I, élégie 8, v. 11, 12.

2. Secunda species hoc a superiore differt quod ablativum in *i* litteram finit, accusativum in *im*, ut duo sola masculina *Ligeris*, *Tiberis*. Martianus Capella de F. Eyssenhardt, l. III, § 302, chez Teubner, p. 83, l. 16, 17.

3. Une autre étymologie est proposée par Corssen, *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, 2e édition, t. I, p. 162.

E) *Bassin de la Seine.*

Rive gauche : l'Armance autrefois *Asmantia*, affluent de l'Armançon, sous-affluent de la Seine, coule dans les départements de l'Aube et de l'Yonne (p. 166); l'Auxon, *Also, Alsonis*, affluent de l'Armance, arrose le département de l'Aube (p. 203); l'Hozain, **Alisanus*, affluent de la Seine, appartient au même département (p. 201); le ru de Sèvres, *Savara*, au département de la Seine (p. 151); l'Eure, *Autura*, affluent de la Seine, donne son nom aux départements d'Eure-et-Loir et de l'Eure (p. 181) et reçoit l'Avre, *Arva* (p. 172).

Rive droite: le Droupt **Drutus*, est un affluent de la Seine, département de l'Aube (p. 154); l'Amance, *Asmantia* (p. 167), et l'Anzon **Aliso* (p. 203), sont dans ce département des affluents de l'Aube qui se jette dans la Seine; la Marne, *Matrona* (p. 169), se réunit à la Seine près de Paris et donne son nom aux départements de la Haute-Marne, de la Marne, de Seine-et-Marne; l'Oise, *Isara*, (p. 138), affluent de la Seine, donne son nom aux départements de l'Oise et de Seine-et-Oise; parmi ses affluents nous citerons l'Aronde **Arumna* (p. 173), l'Aisne, *Axona* (p. 169), qui donne son nom à un département après avoir arrosé celui des Ardennes, et le Thérain, *Tara* (p. 151), qui prend sa source dans le département de la Seine-Inférieure. Ajoutons les villages et bourgs de la Fauche, *Fisca*, (p. 185), Haute-Marne, d'Elise, *Alisia*, Marne (p. 202), de Fécamp, *Fiscamnus*, Seine-Inférieure (p. 185). Le nom de la Seine, *Sequana*, n'est pas gaulois et paraît ligure (p. 132). On a plus haut signalé dans le département de l'Yonne le nom ligure du village de Champlost = *Cambloscus* = **Camulosco-s* (p. 109), dans le département de l'Aube le nom ligure **Clar-asca*, d'où *silva Clarascensis* (p. 102). Ces deux départements appartiennent au bassin de la haute Seine, et la source de la Seine est dans le département de la Côte-d'Or qui appartient principalement au bassin du Rhône, c'est-à-dire à la région restée le plus tard ligure en France.

F) *Entre la Seine et la Meuse.*

La Vismes, *Vimina*, affluent de la Bresle, département de la Somme (p. 176); la Somme, *Sumina* (p. 176, 181, 182); l'Yser, **Isara*, département du Nord et Belgique (p. 138).

G) *Bassin de la Meuse.*

La Meuse a sur sa rive gauche Létanne, *Lastemna*, département des Ardennes (p. 184), reçoit du même côté la Sambre, *Sabis, Sambra* (p. 189), qui après avoir pris sa source dans le département de l'Aisne, arrose celui du Nord et la Belgique; elle reçoit à droite 1° le Chiers, *Carus* (p. 164), qui vient du département de Meurthe-et-Moselle et traverse ceux de la Meuse et des Ardennes; 2° la Roer, *Rura*, **Raura*, qui coule en Prusse Rhénane et en Belgique (p. 149).

Le nom de la Meuse, *Mosa*, a l'*o* bref : Ausone a écrit

Aut Mosa dulce sonans, quo grus, ganta, anser olorque est [1],

et Sidoine Apollinaire dans son panégyrique de l'empereur Majorien :

Rhenus, Arar, Rhodanus, Mosa, Matrona, Sequana, Ledus [2].

Cet ŏ peut tenir lieu d'un ŭ primitif; exemples : Moltelius pour Multelius, Eborelius pour Eburelius. On peut donc supposer que *Mŏsa* est à la place d'un plus ancien *Mŭsa*, venant d'une racine MUS qui est dans le latin *mus-cus*, « mousse » et dans l'allemand moderne *moos* même sens, mais en vieil allemand *mos* veut dire « marais »; *mos* = **muso-n* [3] qu'on rattache à une racine MEU, « mouiller », « salir », « laver » [4].

1. Ausone, *Carmina*, l. VII, 4, vers 11. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum, t. V, 1re partie, p. 155.

2. Sidoine, *Carmen* V, vers 208. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum, t. VIII, p. 102.

3. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, t. I, p. 692. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 236. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 4e édition, t. I, p. 511.

4. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, 4e édition, t. I, p. 103, 517.

H) *Bassin du Rhin.*

Rive gauche : la Thur, *Dura* (p. 146), qui avant de se jeter dans le Rhin reçoit l'Urnäsch, *Urnasca* (p. 69) et la Murg (p. 161, 162), rivières suisses à nom ligure; l'Aar, au moyen-âge *Araris*, autre affluent du Rhin en Suisse (p. 172); l'Isenach, au moyen-âge *Isana*, affluent du Rhin dans le Palatinat (p. 136); Worms, *Bormito-magus*, ville bien connue de la Hesse Rhénane (p. 121); la Moselle, département des Vosges et de Meurthe-Moselle, Alsace-Lorraine, Prusse Rhénane.

Moselle, *Mŏsella*, nom d'un des plus grands affluents du Rhin est un diminutif de *Mŏsa*; tous deux ont l'ŏ bref :

Subter labentis tacito rumore Mosellae.
Haud aliter placitae subter vada laeta Mosellae [1].

Mŏsella semble donc être un nom ligure comme *Mŏsa*. Paraissent aussi ligures les noms des affluents de la Moselle : à gauche : 1° la Sure ou Sauer, *Sura* (p. 144), dont l'Alzette, *Alisontia*, est un affluent (p. 204), grand duché de Luxembourg; 2° la Lieser, *Lesura* (p. 180), et l'Els, *Alisontia* (p. 204), Prusse Rhénane, régence de Trèves; à droite deux affluents de la Meurthe savoir la Vesouze, **Visusia* (p. 179), et l'Amezule, **Asmantiola*, dont le nom est un diminutif d'*Asmantia*, Amance, nom d'une commune arrosée par l'Amezule, département de Meurthe-et-Moselle (p. 167); la Sarre, *Sara*, Alsace-Lorraine; (p. 150); le Ron, *Rhodanus*, Prusse Rhénane, régence de Trèves (p. 127). C'est près de la Moselle qu'était située la station romaine de *Caranusca*, nom ligure (p. 70).

Après la Moselle, le Rhin reçoit à gauche, l'Ahr, *Ara*, Prusse Rhénane, régence de Coblenz (p. 172).

Sur la rive droite du Rhin rappelons d'abord, en commençant par le nord un sous-affluent du grand fleuve, c'est l'Alme, primitivement *Aliso*, *Alisonos*, qui se jette dans la Lippe près de Paderborn en Westphalie (p. 202). La Lippe

1. Ausone, *Mosella*, vers 22, 73. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum, t. V, 2e partie, p. 82, 85.

elle-même que Strabon appelle Λουπιας [1], Méla *Lupia* [2], Tacite *Luppia* [3], porte peut-être aussi un nom ligure, car il y a dans le département des Alpes-Maritimes une rivière appelée le Loup, *fluvium Lupi*, par une charte du xie siècle [4]. Plus au sud la Ruhr, *Rura*, * *Raura*, rivière à nom ligure, Prusse Rhénane, régence de Dusseldorf, se jette dans le Rhin (p. 149). Dans une région plus méridionale encore en Bavière, la Rednitz, *Radantia* et la Pegnitz, *Pagantia*, qui, se réunissant, forment la Regnitz, affluent du Main, peuvent avoir des noms ligures (p. 168). Parait ligure le nom de Murg porté par une rivière du Würtemberg et du grand duché de Bade (p. 161, 162), et par un village homonyme dans le grand duché de Bade.

Le nom du Rhin, *Rhēnus* pour *Rei-no-s*, semble gaulois. Il dérive d'une racine REI, d'où le latin *rī-vus* « cours d'eau ». La diphthongue *ei* devient régulièrement *ē* en celtique, *ī* en latin [5]. Le thème celtique *rēno-* se retrouve en vieil irlandais comme nom commun : *rian*, génitif singulier *rein*, veut dire « mer » en cette langue [6]. A comparer le substantif norvégien et suédois *elv* ou *elf* qui sert à désigner en général tout cours d'eau, mais qui n'est autre chose étymologiquement que le nom de l'Elbe, c'est-à-dire du grand fleuve des Germains [7]. Le nom de l'Elbe a été traité comme *Rēno-s*, nom du grand fleuve des Celtes ; tous deux transportés dans une région plus septentrionale ont pris un sens général qu'ils n'avaient pas dans leur pays d'origine.

Rhein, nom allemand du Rhin suppose un primitif * *Rīno-s* et non *Rēno-s*, qui est peut-être la reproduction directe d'un

1. Strabon, l. VII, c. 1, § 2 ; édition Didot, p. 241, l. 52.
2. Mela, l. III, § 30.
3. Tacite, *Annales*, l. I, c. 60 ; l. II, c. 7 ; *Histoires*, l. V, c. 22.
4. Guérard, *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 138, 878.
5. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 49, 56.
6. *Amra Choluimb Chilli*, 63, chez Whitley Stokes, *Göidelica*, 2e édition, p. 165 ; cf. E. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 739, au mot *rian*.
7. K. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. II, p. 211 ; cf. Grimm, *Grammatik*, t. III, p. 384, 385.

ligure *Reino-s*. Il y a en Corse deux lacs Rino, le Rino inférieur et le Rino supérieur [1], dits aussi Rina [2] et situés sur le flanc sud-est du mont Renoso, arrondissement de Corte, canton de Ghisoni, commune de Poggio-di-Nazza; ces lacs alimentent le Fiumorbo qui se jette dans la Méditerranée sur la côte orientale de l'île.

I. *Bassins du Weser et de l'Elbe.*

Sur l'étymologie du mot Weser, * *Visuria*, voir p. 177 et suivantes où l'on a dit que ce mot pouvait être ligure. Le Weser, un des grands fleuves de l'Allemagne, arrose la Westphalie, le Brunswick et le Hanovre, il reçoit à droite la Lesum formée par la réunion de deux rivières dont une est la Vümme, *Vimina* (p. 176). Dans l'Elbe tombent à droite en Bohème l'Iser, *Isara* (p. 138); en Schleswig-Holstein, la Stoer, *Stura* (p. 145). Près de la Stoer coule en Schleswig-Holstein la Trave, * *Dravinna*, qui se jette dans la mer Baltique à Lübeck (p. 155). On peut se demander si le nom même de l'Elbe *Albi-s* ne serait pas ligure, comme celui d'Albion, dont il sera question à la page suivante.

K) *Bassin du Danube.*

Un des noms du Danube est *Is-tro-s*, mot peut-être ligure (p. 136) en même temps qu'illyrien et thrace. Comparez la Vistre, * *Vis-tro-s*, Gard (p. 178). Dans le Danube tombe à droite l'Isar, *Isara*, grande rivière bavaroise (p. 138); dans le bassin de l'Isar se trouvait probablement *Radinasc* dont le nom a été cité, p. 70, comme exemple de formation ligure. Vient ensuite à l'est l'Inn dans la haute vallée duquel en Suisse nous avons trouvé des noms de lieu ligures (p. 69). L'Inn reçoit à gauche l'Isen, *Isana* (p. 136), à droite l'Alz dont un affluent est la Traun, * *Druna* (p. 154), et la Salsach, *Isontia* (p. 135, 158). Le bassin de l'Inn appartient pour la plus grande partie à la Bavière, il déborde à l'est sur l'empire d'Au-

1. Adolphe Joanne, *Géographie du département de la Corse*, p. 18.
2. État major, feuille 265, Baselica nord-ouest.

triche. C'est dans l'empire d'Autriche que coulent les affluents de droite suivants du Danube, la Traun, **Druna*, (p. 154), l'Ybbs, *Isis* (p. 135), la Drave, *Dravo-s* (p. 155), et son affluent la Mure (p. 147); enfin la Save, *Savo-s*, qui se jette dans le Danube en Serbie à Belgrade après avoir eu dans l'empire d'Autriche la plus grande partie de son cours (p. 142).

Le Danube reçoit à droite la Wernitz, **Varentia* ou **Varantia*, en Bavière (p. 167).

L) *Iles Britanniques.*

En Grande-Bretagne on peut considérer comme ligures les noms de la Severn, *Sabrina* (p. 190), de l'Exe, *Isca* (p. 137), du pays de Kent, *Cantium* (p. 164), l'ancien nom du Loch Fine, Λεμαννόνιος κόλπος en Ecosse (p. 200), et celui du *portus Lemanni* en Angleterre sur la Manche. On peut supposer que *Albio, Albionis*, un des anciens noms de la Grande Bretagne dérive du thème ligure *albo-* attesté par les noms de ville *Album Intemelium*, aujourd'hui Ventimiglia, en Ligurie, province de Porto Maurizio, et *Album Ingaunum*, Albenga [1], même région, province de Gênes. *Album* avait en ligure un féminin *Alba*, nom 1° d'une ville du Piémont, province de Cuneo, sous l'empire romain *Alba Pompeia* [2], 2° de l'antique capitale du Latium *Alba Longa* [3], 3° d'*Alba Helvorum*, aujourd'hui Aps, Ardèche [4], etc. C'est d'*albo-*, *alba*, que vient *Albula*, ancien nom du Tibre, comme dit Virgile :

...Fluvium cognomine Tybrim,
Diximus: amisit verum vetus Albula nomen [5].

1. Ἄλϐιον Ἰντεμέλιον, Strabon, l. IV, c. 6, § 2; édition Didot, p. 168, l. 25, est une mauvaise notation. Il faut préférer à Ἄλϐιον la leçon *Album* de Pline, l. III, § 48, comme l'établit M. Mommsen, *C. I. L.*, t. V, p. 894.

2. Pline, l. III, § 49. Ptolémée, l. III, c. 1, § 41; édition Didot, p. 345, l. 12; cf. *C. I. L.*, t. V, p. 863.

3. M. Wolfgang Helbig, *Die Italiker in der Po-Ebene*, p. 31, fait observer que la pierre dont *Alba longa* a été bâtie est noire. On ne peut admettre l'étymologie proposée par Corssen, *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, 2e édition, t. I, p. 162.

4. Pline, l. III, § 36; cf. *C. I. L.*, t. XII, p. 336.

5. *Enéide*, l. VIII, vers 331, 332; cf. Pline, l. III, § 53.

Il y avait un autre *Albula* près d'Ancone [1]. Le sens de ces mots est inconnu.

En Irlande on peut considérer comme ligures les noms du promontoire *Isamnium* (p. 136), de la rivière appelée *Ravios* (p. 149), peut-être aussi le nom des habitants d'Ulster, * *Ulati* (p. 160).

M) *Péninsule Ibérique.*

Outre les noms de lieu étudiés p. 103, 104, 106, 109, nous citerons : en Catalogne, deux Berga, provinces de Barcelone et de Lerida (p. 165, 166) [2]; en Vieille-Castille, Alezon et Alezanco, province de Logrono (p. 204); en Murcie, Bormate, province d'Albacète (p. 123); dans les Asturies, Bergame, province d'Oviedo (p. 165); en Portugal, le culte du dieu Bormanicus (p. 118). En Espagne et en Portugal, le *Dŭrius* antique, aujourd'hui Duero en espagnol, Douro en portugais, un des grands fleuves de la péninsule, semble être le masculin de *Duria*, nom en latin de deux affluents du Pô (p. 146), et un dérivé de *Dura*, nom primitif de la Thur, affluent du Rhin, d'où le nom de Thurgovie, un des cantons de la Suisse (p. 145).

La quantité de *Dŭrius* est établie par trois vers de Silius Italicus, I, 234, 438; V, 323 :

> Hic certant Pactole tibi Duriusque Tagusque.
> Jam Lygdum Duriumque simul flavumque Galaesum.
> Abstulerat Durio, ac spectatae nobile pugnae [3].

N) *Italie centrale et Sicile.*

Nous avons mentionné dans la région sud-est de l'Emilie *Ariminum*, aujourd'hui Rimini (p. 171); en Toscane, le nom du fleuve Arno (p. 173); dans la Province de Rome, le nom an-

1. Pline, l. III, § 110.
2. Comparez les noms antiques *Bergidum* et *Bergium*, t. I, p. 363.
3. L'*e* de la première syllabe de l'espagnol Duero est produit par l'attraction de l'*i* de la seconde syllabe de *Durius*. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, 2e édition, t. I, p. 354. En portugais la diphthongue *ou* a la même origine. *Ibidem*, p. 170, 374.

tique du lac Bracciano, *Sabatinus lacus* (p. 187), celui d'*Alba Longa* (p. 213); en Campanie, les noms du Volturno (p. 185), du Sabbato (p. 187), du Savone (p. 143), et de la ville d'Eboli, autrefois *Eburum* (p. 199); en Pouille, *Murgantia* (p. 163).

En Sicile, *Tauromenium*, aujourd'hui Taormina (p. 175) et *Morgantium* (p. 162), noms antiques de villes sicules, sont autant de témoins qui semblent rappeler le souvenir des Ligures [1]. Le nom de Deuc-et-io-s ou Douc-et-io-s, roi des Sicules en Sicile au cinquième siècle av. J.-C., (p. 162), paraît attester l'origine indo-européenne de ce peuple ligure. Deucetios, Doucetios dériverait d'une racine DEUK, DOUK, de la première forme de laquelle viennent le verbe latin *dūcere* et le verbe allemand *ziehen*; Deucetios, Doucetios a tout à fait l'apparence d'être un synonyme du substantif latin *dŭx*, « chef », « général d'armée », où l'on reconnaît la forme réduite DUK de la même racine. Dans le nom du roi sicule la racine pleine est suivie : 1° du suffixe qu'on trouve dans le latin *teg-e[t]-s, teg-et-is* « natte »; *seg-e[t]-s, seg-et-is* « moisson »; et dans le gaulois *cing-e[t]-s, cing-et-os* « guerrier » [2]; 2° du suffixe indo-européen bien connu *-io-*. Deuc-et-io-s, Douc-et-io-s signifierait littéralement « celui qui conduit »; le sens littéral du mot gaulois *cinges*, « guerrier », est « celui qui marche ».

De cet ensemble de faits il résulte que vraisemblablement les Ligures, dont les Sicules sont un rameau, appartiennent à la famille indo-européenne, et qu'ils ont précédé les Celtes, les Ombriens, les Romains et les Germains dans la plus grande partie de l'Europe occidentale.

1. Voyez plus haut, t. I, p. 163.
2. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 368, 369.

LIVRE III

LES INDO-EUROPÉENS

DEUXIÈME PARTIE

Les Hellènes, les Italiotes ou Ombro-latins, les Celtes

CHAPITRE Ier.

LES HELLÈNES[1].

Sommaire. § 1. Le plus ancien domicile connu de la race hellénique. — § 2. Les *Selloï*, les Hellènes, les *Graïcoï*. — § 3. Les Macédoniens. — § 4. Les Ioniens. — § 5. Les Achéens. — § 6. Les Eoliens. — § 7. Homère. — § 8. Cumes en Campanie. Le nom des *Graïcoï* en Italie, date de son introduction dans cette péninsule. — § 9. Conclusion.

§ 1. *Le plus ancien domicile connu de la race hellénique.*

La race hellénique n'a pas conservé le souvenir de migrations antérieures à son arrivée dans le pays qui fut sa patrie aux temps historiques. Elle a localisé sur le sol grec ses traditions les plus anciennes, même celles qui lui sont communes avec la race sémitique, bien que ces traditions, remontant à une époque où les Indo-Européens et les Sémites vivaient côte à côte au centre de l'Asie, soient antérieures à la naissance des différents rameaux de la famille indo-européenne. Une de ces traditions est celle du déluge universel. Les Grecs en rattachent le souvenir à celui de Deucalion, leur ancêtre mythique [2], auquel leurs légendes attribuent deux domiciles différents, l'un plus au sud que l'autre.

1. M. G. Dottin a collaboré aux notes de ce chapitre.
2. Cf. t. I, p. 121, 122, où il est question du déluge d'Ogygès, forme sémitique du déluge hellénique de Deucalion.

Suivant Pindare, qui écrivait dans la première moitié du cinquième siècle avant notre ère, Jupiter ayant mis un terme au déluge, Deucalion et *Purrha* établirent leur première habitation sur le penchant du Parnasse, montagne de Phocide, et quelques vers plus bas ce poète attribue à la première génération de la race de Deucalion la fondation d'Opunte, ville située tout près du Parnasse en Locride [1]. La doctrine de Pindare a été reproduite par Apollodore au milieu du second siècle avant notre ère : dans la compilation mythologique connue sous le nom de *Bibliothèque*, Apollodore nous montre Deucalion, après une inondation qui dure neuf jours et neuf nuits, abordant sur le Parnasse avec sa femme *Purrha* [2]; or le Parnasse limite la Locride au nord et la sépare de la Doride; ailleurs Apollodore fixe le domicile de Deucalion à *Cunos* près d'Opunte en Locride [3], et cette dernière doctrine, qui associe le nom de Deucalion à celui de la petite ville de *Cunos*, a pris place dans la *Géographie* de Strabon [4].

Une autre tradition grecque, plus anciennement attestée, celle qu'ont recueillie Hésiode et Hécatée, met la résidence de Deucalion plus au nord que ne l'ont fait Pindare, Apollodore et Strabon ; elle place cette résidence au nord de la Locride ; elle fait de Deucalion l'ancêtre des rois de Thessalie [5]; il aurait habité la partie méridionale de cette province, c'est-à-dire la Phthiotide [6]. C'est en Phthiotide qu'était situé le

1. Pindare, *Olympiques*, IX, 41-56 ; éd. Teubner-Schneidewin, t. I, p. 56 (Olympiade 81 (?), av. J.-C., 456-453).

2. Apollodore, I, 7, § 2 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 111.

3. Ὁ γὰρ Ἀπολλόδωρος οὕτω γράφει· οἰκῆσαι δὲ ἐν Κύνῳ τὸν Δευκαλίωνα λέγεται καὶ τὴν Πύρραν. Scholiaste de Pindare, *Olympiques*, IX, 41 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 48, fragm. 16.

4. Ἐν δὲ τῷ Κύνῳ Δευκαλίωνά φασιν οἰκῆσαι καὶ τῆς Πύρρας αὐτόθι δείκνυται σῆμα. Strabon, IX, 4, § 2 ; éd. Didot, p. 365, lignes 11-13.

5. Οἱ ἀπὸ Δευκαλίωνος τὸ γένος ἔχοντες ἐβασίλευον Θεσσαλίας ὥς φησιν Ἑκαταῖος καὶ Ἡσίοδος. Hésiode, fragm. 24, éd. Didot, p. 49. Hécatée, fragm. 334, Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 25.

6. Ἐπὶ Δευκαλίωνος βασιλέος οἴκεε γῆν τὴν Φθιῆτιν. Hérodote, I, 56 ; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 26. Cf. Apollodore, I, 7, § 2 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 111.

mont *Othrus* ou Othrys [1] sur lequel Hellanique de Lesbos faisait arrêter l'arche de ce Noé grec [2].

La seule indication que nous ayons du séjour de la race hellénique dans une contrée plus septentrionale que la Phthiotide, avant son arrivée dans cette province, nous a été conservée par Aristote : « L'Hellade primitive, » dit-il, « était située autour de Dodone, sur les bords de l'*Ache-* » *lôos* : là habitaient les *Selloï* et ceux qu'on appelait » alors *Graïcoï* et qu'on nomme aujourd'hui Hellènes [3]. » *Graïcos* en grec est un synonyme d'Hellên, usité avant Hellèn, et *Sellos* paraît être la forme archaïque d'Hellèn qui a changé en *h* l'*s* initial primitif et s'est développé à l'aide d'un *n* final. Ces trois mots désignent donc le même peuple alors établi près de Dodone et de l'Achelôos.

Dodone est au nord-ouest de la Phthiotide près de la source de l'Achelôos: entre Dodone et la Phthiotide s'élève la chaîne de montagnes qui, courant du nord au sud, sépare la Thessalie de l'Epire, et qu'on appelle Pinde. A l'époque reculée dont parle Aristote, les *Selloï* ou Grecs, ancêtres des Hellènes, n'ayant point encore atteint le bassin de la mer Egée, ou comme on dit aujourd'hui de l'Archipel, habitaient le versant du Pinde qui regarde la mer Ionienne; ils étaient établis sur les bords de l'Achelôos qui verse ses eaux dans

1. Ὁ δὲ Φθιωτικὸς Ἅλος ὑπὸ τῷ πέρατι κεῖται τῆς Ὄθρυος, ὄρους πρὸς ἄρκτον κειμένου τῇ Φθιώτιδι. Strabon, l. IX, c. 5, § 8; éd. Didot, p. 371, l. 41.

2. Ὁ δὲ Ἑλλάνικος καὶ τὴν λάρνακα οὐ τῷ Παρνασῷ φησι προσενεχθῆναι, ἀλλὰ περὶ τὴν Ὄρθρυν τῆς Θεσσαλίας. Hellanique, fragm. 16 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 48.

3. Αὕτη δ'ἐστὶν ἡ περὶ Δωδώνην καὶ τὸν Ἀχελῷον... ᾤκουν γὰρ οἱ Σελλοὶ ἐνταῦθα καὶ οἱ καλούμενοι τότε μὲν Γραικοὶ νῦν δ' Ἕλληνες. Aristote, *Meteorologica*, I, 14, § 22 ; éd. Didot, t. III, p. 572 (Sur les *Selloi*, voir aussi Homère, *Iliade*, XVI, 234-235). M. G. Busolt, *Griechische Geschichte*, t. I, p. 43-45, conteste l'antiquité de la tradition conservée dans ce passage d'Aristote. Puis il en accepte l'exactitude : Wird man die Gegend um Dodona als einen der Stammsitze des hellenischen Volkes bei der Einwanderung in die griechische Halbinsel betrachten dürfen, *ibid.*, p. 45.

cette mer. Quand ils arrivèrent du nord, c'est-à-dire de la vallée brumeuse du Haut-Danube, où avec les Celtes et les Ombro-latins ils ne formaient qu'un peuple, ce fut en suivant les côtes orientales de la mer Adriatique et de la mer Ionienne qu'ils gagnèrent le climat plus doux et le ciel pur de la Grèce.

Nous ne mentionnerons point parmi les traditions relatives aux migrations de la race grecque, celle qui se rapporte au lieu du supplice de Promètheus, père de Deucalion. Ce supplice, suivant Apollodore, est subi sur le Caucase [1]; mais comme dans Hésiode il n'est pas question de cette montagne et que c'est à une colonne qu'est enchaîné le patient [2], il est évident que l'intervention du Caucase est due à un besoin de précision géographique qui s'est produit à une date relativement récente. La transition entre la colonne d'Hésiode et le Caucase d'Apollodore nous est donnée par Eschyle qui parle d'un rocher et qui met le Caucase à une distance indéterminée à l'est de ce rocher [3].

§ 2. *Les* Selloï, *les Hellènes, les* Graïcoï.

Ainsi aucune tradition grecque ne nous permet de remonter plus haut que l'époque où, comme nous l'apprend Aristote, les Hellènes n'ayant point encore passé le Pinde, habitaient

1. Προμηθεὺς δὲ, ἐξ ὕδατος καὶ γῆς ἀνθρώπους πλάσας, ἔδωκεν αὐτοῖς καὶ πῦρ, λάθρα Διός, ἐν νάρθηκι κρύψας. Ὡς δὲ ᾔσθετο Ζευς, ἐπέταξεν Ἡφαίστῳ, τῷ Καυκάσῳ ὄρει τὸ σῶμα αὐτοῦ προσηλῶσαι· τοῦτο δὲ Σκυθικὸν ὄρος ἐστίν. Apollodore, I, 7, § 1; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 110. Cf. Strabon, l. XI, c. 5, § 5; éd. Didot p. 433, 434.

2. Δῆσε δ' ἀλυκτοπέδῃσι Προμηθέα ποικιλόβουλον
δεσμοῖς ἀργαλέοισι μέσον διὰ κίον' ἐλάσσας.

Hésiode, *Théogonie*, vers 521-522; éd. Didot, p. 10.

3. Πρὶν ἂν πρὸς αὐτὸν Καύκασον μόλῃς...

Prométhée enchaîné, vers 719; Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum graecorum... fabulae*, 5e éd., p. 8.

sur les bords de l'Achélôos, aux environs de Dodone près de la mer Ionienne. Aristote écrivait au quatrième siècle avant notre ère. Ce n'est pas une date bien reculée pour un texte qui touche aux origines mêmes de la race grecque.

Mais ce texte est d'accord avec des passages d'auteurs plus anciens qui, sans être aussi formels, lui servent, partiellement au moins, de confirmation. L'Hellade primitive d'Aristote, située autour de Dodone et sur les bords de l'Achélôos, paraît géographiquement identique à l'Hellopie ou Ellopie d'Hésiode, pays fécond en moissons et en pâturages, riche en brebis et en bœufs, et dans lequel, bien qu'à une extrémité, est située Dodone, lieu aimé de Jupiter et siège d'un oracle respecté [1]. Philochoros, qui écrivait dans la première moitié du troisième siècle avant J.-C., parle encore de l'Hellopie [2], dont le nom ne serait grammaticalement qu'une variante dialectale d'Hellade.

Les *Selloï* qu'Aristote nous montre sur le même point, et dont le nom semble offrir la forme primitive du nom des Hellènes, apparaissent dans l'Iliade. On connaît l'invocation d'Achille à Jupiter ; « Zeus, ô roi ! maître de Dodone et de la » patrie des Pélasges, toi qui demeures au loin, qui règnes sur » Dodone aux hivers rigoureux : autour de toi couchent à » terre les Selles tes prophètes, qui ne se lavent pas les pieds [3]. »

1. Ἔστι τις Ἑλλοπίη πολυλήϊος ἠδ' εὐλείμων
ἀφνειὴ μήλοισι καὶ εἰλιπόδεσσι βόεσσιν·
ἐν δ' ἄνδρες ναίουσι πολύρρηνες πολυβοῦται
πολλοὶ, ἀπειρέσιοι, φῦλα θνητῶν ἀνθρώπων.
Ἐνθάδε Δωδώνη τις ἐπ' ἐσχατιῇ πεπόλισται
τὴν δὲ Ζεὺς ἐφίλησε, καὶ ὃν χρηστήριον εἶναι
τίμιον ἀνθρώποις.

Hésiode, fragm. 54 ; éd. Didot, p. 52. On y lit Ἐλλοπίη avec un esprit doux. Dans Strabon (l. VII, c. 7, § 10 ; éd. Didot, p. 272) l'orthographe est Ἑλλοπία avec un esprit rude = *h* = *s*.

2. Φιλόχορος δέ φησι καὶ τὸν περὶ Δωδώνην τόπον, ὥσπερ τὴν Εὔβοιαν, Ἑλλοπίαν κληθῆναι. Philochoros, fragm. 187 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 415. Cf. Strabon, l. VII, c. 7, § 10 ; éd. Didot, p. 272, lignes 35 et suivantes.

3. Ζεῦ ἄνα, Δωδωναῖε, Πελασγικὲ, τηλόθι ναίων,
Δωδώνης μεδέων δυσχειμέρου· ἀμφὶ δὲ Σελλοὶ

Pindare paraît avoir parlé des mêmes prophètes sous le nom d'*Helloï*[1]. Andron d'Halicarnasse prétend que si les *Selloï* ne se lavaient pas les pieds, c'était pour les avoir plus durs, et parce qu'aimant les combats ils voulaient être plus en état de supporter les fatigues de la guerre(!)[2]: Andron écrivait probablement dans la première moitié du quatrième siècle avant notre ère.

On ne voit nulle part que les anciens considérassent les *Selloï* comme une race sacerdotale; et s'ils fournissaient à l'oracle de Dodone ses interprètes, il ne s'ensuit pas que prophétiser fût leur seule occupation. G. Curtius, dans son savant traité de l'étymologie grecque, suppose que leur nom serait identique à celui des prêtres Saliens de Rome, et viendrait d'un verbe qui veut dire « sauter[3]. » Il s'agirait d'une danse liturgique. Mais ce verbe, en grec ἅλλομαι, a conservé dans cette langue la voyelle *a*, là où le nom des *Selloi* a un *e*. Au contraire on rencontre cet *e* dans le grec σέλ-ας, « éclat, splendeur », ἑλ-άνη, « flambeau », c'est-à-dire « ce qui brille. » C'est par un rapprochement avec ces deux mots qu'on doit, probablement, trouver le sens des noms propres *Selloï, Helloï*, Hellènes, qui signifieraient, non pas « les sauteurs », mais « les brillants ». L'*h* initial d'Hellên tient lieu d'un *s* primitif : *Selloï* et *Hellènes* sont deux variantes dialectales du même mot, comme ὗς et σῦς signifiant tous deux « cochon[4] ».

Le premier exemple du nom d'Hellènes employé au plu-

σοὶ ναίουσ' ὑποφῆται, ἀνιπτόποδες, χαμαιεῦναι.
Iliade, XVI, 233-235.

1. Περὶ δὲ Δωδώνης τοὺς μὲν περιοικοῦντας τὸ ἱερὸν διότι βάρβαροι διασαφεῖ καὶ ὁ Ὅμηρος... Πότερον δὲ χρὴ λέγειν Ἑλλοὺς, ὡς Πίνδαρος, ἢ Σελλοὺς ὡς ὑπονοοῦσι παρ' Ὁμήρῳ κεῖσθαι, ἡ γραφὴ ἀμφίβολος οὖσα οὐκ ἐᾷ διισχυρίζεσθαι. Strabon, l. VII, c. 7, § 10; éd. Didot, p. 272, lignes 32-37.

2. Σελλοὶ ἀνιπτόποδες.] Ἄνδρων δὲ ἐν Ἱστορίαις φησὶν οὕτως κληθῆναι, ἐπεὶ φιλοπόλεμοι ὄντες οὕτως ἑαυτοὺς ἐσκληραγώγουν. Andron d'Halicarnasse, fragm. 5; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. II, p. 350.

3. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e éd., p. 548.

4. Cf. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 421.

riel pour signifier l'ensemble de la race grecque, nous est fourni par une inscription qui aurait été composée dans la 48e olympiade (588-585 avant J.-C.) pour rappeler le souvenir d'une victoire de l'arcadien Echembrote aux jeux amphyctioniques [1]. Antérieurement, quand on voulait se servir du mot Hellènes avec ce sens spécial, on le faisait précéder de l'adjectif neutre πᾶν, « tout » : on disait Panhellènes, expression qu'on trouve dans l'*Iliade* d'Homère et dans *les Heures et les Jours* d'Hésiode [2].

Le texte le plus ancien où, à notre connaissance, il fût question de la généalogie d'Hellên, personnification de la race grecque, faisait partie des poèmes dont la tradition attribuait la composition à Hésiode ; mais nous n'avons plus le texte original, et dans l'analyse que nous a conservée le scholiaste d'Apollonios de Rhodes, on lit que suivant Hésiode, Hellên était fils de Promètheus et de Purrha [3]. Or il y a là probablement une faute de copie : un scribe a répété le nom de Promètheus, qui se trouvait déjà dans le membre de phrase précédent, et l'a substitué au nom de Deucalion. Hésiode a dû dire qu'Hellên était fils, non de Promètheus et de Purrha, mais de Deucalion et de Purrha. En effet, c'est Deucalion qui est le mari de Purrha chez Pindare [4] et chez Acusilas [5] qui tous

1. Ἐχέμβροτος Ἀρκὰς ἔθηκε τῷ Ἡρακλεῖ
νικήσας τόδ' ἄγαλμ' Ἀμφικτυόνων ἐν ἀέθλοις,
Ἕλλησιν δ' ᾄδων μέλεα καὶ ἐλέγους.

Pausanias, l. X, c. 7, § 6 ; éd. Didot-Dindorf, p. 498. Cf. *Thesaurus linguae graecae*, éd. Didot, t. II, col. 767.

2. Ἐγχείῃ δ' ἐκέκαστο Πανέλληνας καὶ Ἀχαιούς.

Iliade, II, 530.

Στρωφᾶται, βράδιον δὲ Πανελλήνεσσι φαείνει.

Hésiode, *Les travaux et les jours*, vers 528 ; éd. Didot, p. 40.

3. Ὅτι Προμηθέως καὶ Πανδώρας υἱὸς Δευκαλίων Ἡσίοδος πρώτῳ καταλόγων φησί, καὶ ὅτι Προμηθέως καὶ Πύρρας Ἕλλην. Scholie sur le vers 1086 du livre III. Hésiode, fragm. 21 ; éd. Didot, p. 49.

4. Πύρρα Δευκαλίων τε Παρνασοῦ καταβάντε.

Pindare, *Olympiques*, IX, 43 ; éd. Teubner-Schneidewin, t. I, p. 56.

5. Κοινὰ τὰ περὶ Δευκαλίωνα καὶ Πύρραν... Acusilas, fragm. 7 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I. p. 101.

deux écrivaient dans la première moitié du cinquième siècle avant notre ère. Hellên est fils de Deucalion chez Hellanique de Lesbos[1] et chez Thucydide[2], et telle paraît être aussi la croyance d'Hérodote[3]. On doit donc, ce semble, faire remonter au moins jusqu'à la littérature hésiodique, c'est-à-dire au commencement du sixième siècle, cette généalogie : Deucalion, le Noé des Grecs, eut de Purrha Hellên, père de la race hellénique.

Mais les Grecs ne considéraient pas tous cette origine comme assez noble pour eux ; certains prétendent, dit Hellanique, que le vrai père d'Hellên était Zeus[4]. Les *Catalogues* attribués à Hésiode l'avaient déjà dit[5] dans un passage dont le texte original ne nous a pas été conservé : Deucalion n'était qu'un mari malheureux. Il était arrivé un jour à Purrha la même aventure qu'à Pandore, autre femme de Deucalion : « Dans » le palais de l'auguste Deucalion, » disent les *Catalogues*, « Pandore amoureusement unie à Jupiter, maître de tous les » dieux, enfanta *Graïcos*, le puissant guerrier[6]. » Graïcos est un synonyme archaïque d'Hellên, personnifié comme lui. Graïcos aurait donné son nom à la race hellénique avant que cette race prît le nom d'Hellên[7].

1. Γίνεται γὰρ Δευκαλίωνος μὲν καὶ Πύρρας, ὡς δὲ τινὲς, Διὸς καὶ Πύρρας, Ἕλλην. Hellanique, fragm. 10. Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 47.

2. Πρὸ Ἕλληνος τοῦ Δευκαλίωνος. Thucydide, I, 3 ; éd. Didot-Haase, p. 2.

3. Hérodote, l. I, c. 56 : éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 26.

4. Hellanique, fragm. 10 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 47. Voir ci-dessus la note 1.

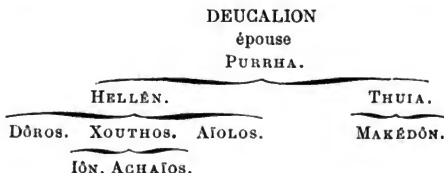
5. Ἕλλην ὃς ἦν Διὸς οὗ καὶ Ἡσίοδος μέμνηται.
Hésiode, fragment 23, édition Didot, p. 49.

6. Κούρη δ'ἐν μεγάροισιν ἀγαυοῦ Δευκαλίωνος
Πανδώρη Διὶ Πατρὶ, θεῶν σημάντορι πάντων
μιχθεῖσ' ἐν φιλότητι τέκε Γραῖκον μενεχάρμην.
Hésiode, fragm. 20 ; éd. Didot, p. 49.

7. Ὤκουν γὰρ οἱ Σελλοὶ ἐνταῦθα καὶ οἱ καλούμενοι τότε μὲν Γραικοί, νῦν δ' Ἕλληνες. Aristote, *Meteorologica*, l. I, c. 14, § 22 ; éd. Didot, t. III, p. 572. Ἕλλην... ἀφ' αὐτοῦ τοὺς καλουμένους Γραικοὺς προσηγόρευσεν Ἕλληνας. Apollodore, I, 7, § 3 ; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 111. Ἕλλην ὁ Δευκαλίωνος Φθιώτιδος ἐβασίλευσε, καὶ Ἕλληνες ὠνομάσθησαν, τὸ πρότερον

§ 3. *Les Macédoniens.*

Deucalion, mari des mères de Graïcos et d'Hellên, père putatif de ces deux personnages, eut aussi une fille nommée *Thuia*, et, suivant les *Catalogues* attribués à Hésiode, Thuia, rendue grosse par Jupiter, mit au jour ***Makédôn***, ancêtre des Macédoniens [1]. Makédôn était donc neveu d'Hellên et par conséquent de Graïcos, doublet d'Hellên; il était cousin germain des fils d'Hellên, c'est-à-dire de *Dôros*, de *Xouthos* et d'*Aïolos* [2].



Suivant un autre système qui paraît plus récent, Makédôn serait fils d'Aïolos [3]. Sans prendre ces généalogies dans le sens littéral, on peut considérer comme certain ce

Γραικοὶ καλούμενοι. Marbre de Paros, ligne 10; éd. Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.* t. I, p. 542, 559.

1. Μακεδονία ἡ χώρα ὠνομάσθη ἀπὸ Μακεδόνος τοῦ Διὸς καὶ Θυίας τῆς Δευκαλίωνος, ὥς φησιν Ἡσίοδος ὁ ποιητής·

ἡ δ' ὑποκυσαμένη Διὶ γείνατο τερπικεραύνῳ
υἷε δύω, Μάγνητα Μακηδόνα θ' ἱππιοχάρμην.

Hésiode, fragm. 26, éd. Didot, p. 49.

2. Ἕλληνος δ' ἐγένοντο θεμιστοπόλοι βασιλῆες
Δῶρός τε Ξοῦθός τε καὶ Αἴολος ἱππιοχάρμης.

Hésiode, fragm. 23; éd. Didot, p. 49.

3. Μακεδονία ἡ χώρα ὠνομάσθη... ἀπὸ Μακεδόνος τοῦ Αἰόλου. Hellanique, fragm. 46; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 51. Nous pouvons négliger le système plus récent encore qui fait de Makédôn un fils d'Osiris. Diodore de Sicile, l. I, c. 18, § 1; c. 20, § 3; éd. Didot-Müller, p. 14, 15.

qu'elles s'accordent pour nous dire sur le point le plus important : la plus ancienne tradition hellénique, dont elles sont l'expression, considérait les Macédoniens comme un rameau de la race grecque. Aussi Strabon, traitant de la Macédoine dans le même livre que celui où il s'occupe de la Thrace, s'en excuse-t-il en s'appuyant sur des considérations géographiques : « Certainement, dit-il, la Macédoine fait partie de » l'Hellade, mais la nature des lieux et la configuration du » pays sont cause que nous la séparons du reste de l'Hel- » lade [1]. »

M. Fick, dans son savant mémoire sur le dialecte macédonien [2], recherche quelles sont les différences qui distinguent cet idiome des autres dialectes grecs. La principale porte sur les aspirées primitives : ces aspirées, c'est-à-dire *gh, dh, bh*, qui, de sonores qu'elles étaient, deviennent sourdes en grec, c'est-à-dire qui se changent dans cette langue en *kh, th, ph*, perdent leur aspiration mais restent sonores en macédonien, où elles deviennent *g, d, b*. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait entre le macédonien et les autres dialectes grecs une très proche parenté : les Macédoniens sont le rameau septentrional de la race hellénique.

Il était reçu en Grèce, au temps d'Hérodote et de Thucydide, que les Macédoniens étaient originaires d'Argos [3]. Cet Argos est vraisemblablement non pas celui du Péloponnèse, mais celui de Thessalie, dans la Pélasgiotide, un des cantons de la Thessalie, que les Macédoniens auraient occupé quand ils commencèrent à se séparer des autres rameaux de la race

1. Ἔστι μὲν οὖν Ἑλλὰς καὶ ἡ Μακεδονία· νυνὶ μέντοι τῇ φύσει τῶν τόπων ἀκολουθοῦντες καὶ τῷ σχήματι χωρὶς ἔγνωμεν αὐτὴν ἀπὸ τῆς ἄλλης Ἑλλάδος τάξαι καὶ συνάψαι πρὸς τὴν ὅμορον αὐτῇ Θρᾴκην. Strabon, l. VII, fragm. 9; éd. Didot, p. 274, 275.

2. Ce mémoire a été publié dans la *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, ou Revue de Kuhn, t. XXII, p. 193.

3. Ἀλέξανδρος δὲ ἐπειδὴ ἀπέδειξε ὡς εἴη Ἀργεῖος ἐκρίθη τε εἶναι Ἕλλην... Hérodote, l. V, c. 22 ; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 10. Τὴν δὲ παρὰ θάλασσαν νῦν Μακεδονίαν Ἀλέξανδρος ὁ Περδίκκου πατὴρ καὶ οἱ πρόγονοι αὐτοῦ, Τημενίδαι τὸ ἀρχαῖον ὄντες ἐξ Ἄργους, πρῶτον ἐκτήσαντο. Thucydide, l. II, c. 99, § 3 ; éd. Didot-Haase, p. 99.

hellénique alors établis un peu plus au sud dans la Phthiotide, c'est-à-dire dans le canton le plus méridional de la Thessalie, et près de ce canton au midi, dans la Locride comme le rapportent les traditions relatives au déluge de Deucalion, p. 220. La côte de la mer Egée qui s'étend le long de la Pélasgiotide porte le nom de Magnésie, et, suivant les *Catalogues* attribués à Hésiode, Magnès est un frère de Makédôn. Toutefois dès l'époque où les *Catalogues* furent composés, c'est-à-dire vers le commencement du sixième siècle avant notre ère, les Macédoniens avaient déjà atteint la côte au nord de la Magnésie et habitaient le rivage occidental du golfe dit aujourd'hui de Thessalonique ; ils occupaient la petite province alors appelée Piérie [1], dont la limite septentrionale était l'Haliacmon, aujourd'hui Vistritza [2]: les Pières, qui avaient précédé les Macédoniens dans cette petite province, allèrent chercher un asile à l'est du Strymon où ils habitèrent, près de Phagrès, sur les côtes du golfe dit aujourd'hui d'Orfani, entre le mont *Pangaïos* et la mer Egée.

Puis les Macédoniens continuèrent leurs conquêtes et, s'avançant vers l'est, ils occupèrent la région située sur les bords de la mer Egée, entre l'Haliacmon et l'Axios, aujourd'hui Vardár, sur les bords duquel Homère ne connait encore que des Péoniens [3]. A l'époque de l'invasion macédonienne les *Bottiaïoï* habitaient entre l'Haliacmon et l'Axios : ils furent contraints à passer l'Axios et à se réfugier dans la presqu'île chalcidique. Enfin les Macédoniens traversant l'Axios, s'étendirent jusqu'au Strymon [4]. Cette rivière, qui bornait la

1. Υἷε δύω Μάγνητα Μακηδόνα θ' ἱππιοχάρμην,
Οἳ περὶ Πιερίην καὶ Ὄλυμπον δώματ' ἔναιον.

Hésiode, fragm. 26 ; éd. Didot, p. 49.

2. Voir une observation de M. Müller dans son *Index* à Strabon, p. 752.

3. Αὐτὰρ Πυραίχμης ἄγε Παίονας ἀγκυλοτόξους
τηλόθεν ἐξ Ἀμυδῶνος ἀπ' Ἀξιοῦ εὐρυρέοντος

Iliade, III, 848-849 ; cf. XVI, 287-288.

4. Ἀναστάντες μάχῃ... ἐκ τῆς Βοττίας καλουμένης Βοττιαίους, οἳ νῦν ὅμοροι Χαλκιδέων οἰκοῦσιν. Τῆς δὲ Παιονίας παρὰ τὸν Ἀξιὸν ποταμὸν... στενήν τινα... ἐκτήσαντο καὶ πέραν Ἀξιοῦ μέχρι Στρυμόνος τὴν Μυγδονίαν καλου-

Macédoine à l'est au cinquième siècle avant notre ère, lui servit de limite jusqu'au temps de Philippe, père d'Alexandre le Grand : les conquêtes de Philippe et celles de son fils portèrent les limites de la Macédoine jusqu'au Nestos, aujourd'hui Karasú, qui se jette dans l'Archipel près de l'île de Thasos [1].

§ 4. *Les Ioniens*, Iônes.

Ainsi les Macédoniens, s'étant séparés des autres Hellènes dans la Phthiotide, c'est-à-dire dans la Thessalie méridionale, opérèrent leur migration dans la direction du nord-est. Les autres Hellènes se dirigèrent vers le midi. Les premiers qui apparaissent dans l'histoire sont les enfants du mythique *Xouthos*, fils d'Hellên. Xouthos eut, dit-on, deux fils: *Iavôn*, dit plus tard par contraction Iôn [2], et *Achaïvos* ou *Achaïos* [3]. Un des

μένην Ἠδῶνας ἐξελάσαντες νέμονται. Thucydide, l. II, c. 99; éd. Didot-Haase, p. 99.

1. Τινὲς δὲ καὶ τὴν ἀπὸ Στρυμόνος μέχρι Νέστου τῇ Μακεδονίᾳ προσνέμουσιν, ἐπειδὴ Φίλιππος ἐσπούδασε διαφερόντως περὶ ταῦτα τὰ χωρία, ὥστ' ἐξιδιώσασθαι. Strabon, l. VII, c. 7, § 4; éd. Didot, p. 269, lignes 3-6. Τὸ Νέστου στόμα τοῦ διορίζοντος Μακεδονίαν καὶ Θρᾴκην ὡς Φίλιππος καὶ Ἀλέξανδρος... διώριζον ἐν τοῖς κατ' αὐτοὺς χρόνοις. Strabon, l. VII, fragm. 33; *ibid.*, p. 279, l. 51-54.

2. Ἴωνες δὲ ὅσον μὲν χρόνον ἐν Πελοποννήσῳ οἴκεον τὴν νῦν καλεομένην Ἀχαιίην, καὶ πρὶν ἢ Δαναόν τε καὶ Ξοῦθον ἀπικέσθαι ἐς Πελοπόννησον, ὡς Ἕλληνες λέγουσι, ἐκαλέοντο Πελασγοὶ Αἰγιαλέες, ἐπὶ δὲ Ἴωνος τοῦ Ξούθου Ἴωνες. Hérodote, l. VII, c. 94; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 161. Cf. l. VIII, c. 44; *ibid.*, p. 242.

3. Ξοῦθος μὲν, λαβὼν τὴν Πελοπόννησον, ἐκ Κρεούσης τῆς Ἐρεχθέως Ἀχαιὸν ἐγέννησε καὶ Ἴωνα, ἀφ' ὧν Ἀχαιοὶ καὶ Ἴωνες καλοῦνται. Apollodore, I, 7, § 3; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 111. Τῶν δὲ τούτου [Ξούθου] παίδων, Ἀχαιὸς μὲν φόνον ἀκούσιον πράξας ἔφυγεν εἰς Λακεδαίμονα, καὶ Ἀχαιοὺς τοὺς ἐκεῖ κληθῆναι παρεσκεύασεν... Strabon, l. VIII, c. 7, § 1; éd. Didot, p. 329. Τῶν δὲ οἱ παίδων Ἀχαιὸς μὲν, ἐκ τοῦ Αἰγιαλοῦ παραλαβὼν καὶ ἐξ Ἀθηνῶν ἐπικούρους, κατῆλθεν ἐς Θεσσαλίαν καὶ ἔσχε τὴν πατρῴαν ἀρχήν. Pausanias, l. VII, c. 1, § 3; éd. Didot-Dindorf, p. 317. *Achaios* serait, dit-on, une va-

événements les plus anciens de l'histoire grecque est l'établissement des *Iavones*, *Iônes* ou Ioniens et des *Achaïvoï*, *Achaïoï* ou Achéens dans la Grèce méridionale.

Les Ioniens font la conquête de l'Attique sur les Thraces dont la capitale était Eleusis, et ils s'établissent sur la côte septentrionale du Péloponnèse dite plus tard Achaïe. En Attique, les Ioniens paraissent avoir eu pour alliés les Pélasges d'Athènes soumis alors à la domination des Thraces; les Pélasges insurgés fournirent aux envahisseurs ioniens des troupes auxiliaires: voilà pourquoi Hérodote dit qu'Iôn fut le général des Athéniens [1]. Pausanias ajoute que la guerre dont Iôn eut la direction, se fit contre les habitants d'Eleusis [2]; ces habitants d'Eleusis sont, suivant Strabon, des Thraces compagnons d'Eumolpe [3], c'est-à-dire du fondateur de la race

riante dialectale du grec ἀγαθός, « bon ». Il est plus probable que ce nom a la même étymologie que le premier terme d' 'Αχι-λεύς, lequel viendrait, a-t-on dit, de la même racine que ἔχω=σέχω, c'est-à-dire de SEGH, « tenir, être puissant » (Curtius, *Griechische Etymologie*, 5e éd., p. 119); les Achéens seraient donc « les puissants (?) ». On a prétendu rattacher le grec ΙάFονες (Homère, Eschyle), plus tard Ἴωνες, au latin *juvenis*. Mais c'est inadmissible puisque l'équivalent grec de la racine latine JUV de *juv-enis* est HĒB dans ἥβη (Curtius, *ibid.*, p. 588). M. Ernst Curtius propose la racine IA, « aller ». Les Ioniens seraient « les allant », « les voyageurs ». On pourrait préférer la racine IU « protéger, défendre », d'où le latin *juvare*, le zend *jaona* « protégeant ». Les Ioniens seraient donc « les protecteurs, les auxiliaires ». Le mythique Iôn est en effet arrivé en Attique comme protecteur des Pélasges opprimés par les Thraces. On sait que le nom sémitique de l'ensemble de la race grecque, *Javan*, est identique à celui des Ioniens, *Javones*. Le nom des Grecs dans les textes démotiques et coptes est *Uinn*, *Waiani* (Brugsch, *Geographische Inschriften altaegyptischer Denkmäler*, t. II, p. 19). C'est probablement une corruption du sémitique Javan.

1. Ἴωνος δὲ τοῦ Ξούθου στρατάρχεω γενομένου 'Αθηναίοισι, ἐκλήθησαν ἀπὸ τούτου Ἴωνες. Hérodote, l. VIII, c. 44; éd. Didot-Dindorf, p. 396.

2. Ἴωνος δὲ τοῦ Ξούθου, καὶ γὰρ οὗτος ᾤκησε παρὰ Ἀθηναίοις καὶ 'Αθηναίων ἐπὶ τοῦ πολέμου τοῦ πρὸς 'Ελευσινίους ἐπολεμάρχησε. Pausanias, l. I, c. 31, § 3, éd. Didot-Dindorf, p. 46.

Τότε δὲ ἐπὶ τῆς Ἴωνος βασιλείας, πολεμησάντων 'Αθηναίοις 'Ελευσινίων. Pausanias, l. VII, c. 1, § 5; *ibid.*, p. 317.

3. Ιων δὲ τοὺς μετ' Εὐμόλπου νικήσας Θρᾷκας. Strabon, l. VIII, c. 7, § 1; éd. Didot, p. 329, l. 15, 16.

sacerdotale qui desservait le temple de Dêmêtêr à Eleusis. La femme de Xouthos, mère d'Iôn, était fille d'Erechtheus, roi d'Athènes [1]; en d'autres termes, les Pélasges d'Athènes, délivrés du joug des Thraces par les Ioniens, s'allièrent à eux par des mariages et il se fit entre les deux races une sorte de fusion.

C'est ce qu'exprime Hérodote dans le passage où il nous représente le roi de Lydie *Croïsos* demandant quels étaient les peuples les plus puissants de la Grèce. Croïsos, que nous appelons Crésus, régnait au milieu du sixième siècle avant notre ère (559-548). On lui répondit que les deux peuples les plus puissants de la Grèce étaient les Lacédémoniens et les Athéniens; que les premiers étaient de race dorique et Hellènes d'origine; que les seconds, c'est-à-dire les Athéniens, étaient de race ionique et anciennement une nation pélasgique [2]. Les Athéniens du temps de Croïsos étaient de sang mêlé, à la fois d'origine ionique, et par conséquent hellénique, et d'origine pélasgique; mais cette association des deux races ne s'était pas faite sur pied d'égalité: les Ioniens peu nombreux, mais conquérants, avaient imposé leur langue aux Pélasges plus nombreux, mais asservis [3].

Ceux des Pélasges qui n'avaient pas voulu accepter le joug ionique avaient été condamnés à l'exil et obligés de sortir d'Athènes. D'abord, sans quitter l'Attique, ils s'étaient réfugiés sur les pentes du mont Humette ou Hymette. Mais la paix ne put se maintenir entre ces exilés et les nouveaux venus qui s'étaient emparés de leurs foyers paternels : une

1. Ξοῦθος δὲ τὴν Ἐρεχθέως θυγατέρα γήμας. Strabon, l. VIII, c. 7, § 1; éd. Didot, p. 329, l. 11-12. Ὁ δὲ [Ξοῦθος] ἐς Ἀθήνας φυγὼν θυγατέρα Ἐρεχθέως ἠξιώθη λαβεῖν, καὶ παῖδας Ἀχαιὸν καὶ Ἴωνα ἔσχεν ἐξ αὐτῆς. Pausanias, l. VII, c. 1, § 2; éd. Didot-Dindorf, p. 316.

2. Ἱστορέων δὲ εὕρισκε Λακεδαιμονίους καὶ Ἀθηναίους προέχοντας, τοὺς μὲν τοῦ Δωρικοῦ γένεος, τοὺς δὲ τοῦ Ἰωνικοῦ. Ταῦτα γὰρ ἦν τὰ προκεκριμένα, ἐόντα τὸ ἀρχαῖον τὸ μὲν Πελασγικόν, τὸ δὲ Ἑλληνικὸν ἔθνος. Hérodote, l. I, c. 56; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 26.

3. Τὸ Ἀττικὸν ἔθνος ἐὸν Πελασγικὸν ἅμα τῇ μεταβολῇ τῇ ἐς Ἕλληνας καὶ τὴν γλῶσσαν μετέμαθε. Hérodote, l. I, c. 57; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 27.

guerre éclata. Les Pélasges racontèrent plus tard que les Ioniens d'Athènes, jaloux des beaux produits, tirés à force de travail, par les Pélasges, des terres jusque-là stériles de l'Hymette, les avaient attaqués sans autre motif qu'une injuste avidité. De leur côté, les Ioniens prétendaient que les Pélasges leur enlevaient souvent leurs filles et se préparaient à les attaquer pour s'emparer d'Athènes[1]. Les Pélasges de l'Hymette furent chassés de l'Attique.

L'Attique ne fut pas la seule partie du continent grec conquise par les Ioniens sur les Pélasges: les Ioniens s'emparèrent de la partie nord du Péloponnèse plus tard connue sous le nom d'Achaïe. Les habitants de cette petite province s'appelaient, nous dit Hérodote, Pélasges maritimes, avant l'arrivée de Danaos (c'est-à-dire avant l'arrivée des Egypto-Phéniciens que l'on date approximativement de l'an 1700), et avant celle de Xouthos (qui aurait eu lieu aux environs de l'année 1400). Iôn, fils de Xouthos, ajoute Hérodote, donna à ces Pélasges maritimes un nom nouveau, celui d'*Iônes*[2], c'est-à-dire que là, comme à Athènes, la race conquérante apporta avec sa langue une dénomination ethnographique nouvelle et l'imposa comme sa domination aux Pélasges vaincus.

§ 5. *Les Achéens*, Achaïvoï *ou* Achaïoï.

Les *Achaïvoï* ou *Achaïoï*, frères des *Iônes*, occupèrent le reste des côtes du Péloponnèse: ils s'établirent dans la Laconie, qui comprenait alors la Messénie[3], en Argolide et en

1. Hérodote, l. VI, c. 137; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 119. Cf. Strabon, l. IX, c. 2, § 3; éd. Didot, p. 345, l. 3-5.

2. 'Εκαλέοντο... ἐπὶ Ἴωνος τοῦ Ξούθου Ἴωνες. Hérodote, l. VII, c. 94; éd. Teubner-Dietsch, t. II, p. 161. Cf. Strabon, l. VIII, c. 7; éd. Didot, p. 329.

3. Ἡ δὲ Μεσσηνία... ἐπὶ μὲν τῶν Τρωικῶν ὑπὸ Μενελάῳ ἐτέτακτο, μέρος οὖσα τῆς Λακωνικῆς, ἐκαλεῖτο δ' ἡ χώρα Μεσσήνη. Strabon, l. VIII, c 4, § 1; éd. Didot, p. 308, lignes 10-13.

Elide [1]. Argos, capitale d'Agamemnon, est, dans la bouche des héros d'Homère, une ville achaïque [2]; de là l'importance des Achéens dans l'*Iliade*; le général en chef appartient à leur race et le nom de cette race, subdivision de la famille hellénique, est souvent employé pour désigner toute cette famille. C'est par la même raison que le nom égyptien des ***Danaoï*** sert aussi à désigner l'ensemble des Grecs: les Grecs ne sont pas Egyptiens; mais Agamemnon, leur général en chef, est assis sur le trône que la dynastie célèbre des descendants de Danaos a illustré quand la plupart des îles et une partie du continent de la Grèce étaient soumises à la domination égypto-phénicienne: il prend donc le surnom de Danaos, et ses sujets, les soldats de son armée, sont des ***Danaoï***. Ils sont ***Danaoï*** comme nous Français nous sommes Gaulois.

Les *Achaïvoï* ou Achéens étaient déjà établis sur les côtes méridionales du Péloponnèse au quatorzième siècle. Leur nom apparaît dans une inscription de Karnak, en Egypte, traduite par M. de Rougé. La forme égyptienne de ce nom est *Akaiuasa*. Ils firent partie d'une confédération formée d'un certain nombre de peuples des îles et des côtes de la Méditerranée. Les confédérés voulaient s'emparer de l'Egypte et furent vaincus par le roi Méneplitah [3].

1. Τοῖς δὲ Ἀχαιοῖς τηνικαῦτα ὑπῆρξε καὶ αὐτοῖς ἐκ Λακεδαίμονος καὶ Ἄργους ὑπὸ Δωριέων ἐξεληλάσθαι. Pausanias, VII, 1, § 5; cf. §7; éd. Didot-Dindorf, p. 317.

2. Εἰ δέ κεν Ἄργος ἱκοίμεθ' Ἀχαιϊκόν...

Iliade, IX, 141, 283.

Ἦ οὐκ Ἄργεος ἦεν Ἀχαιϊκοῦ...

Odyssée, III, 251. Strabon prétend que l'Argos achaïque est le Péloponnèse tout entier.

[Ὅμηρος] σημαίνων ἐνταῦθα ὅτι καὶ Ἀχαιοὶ ἰδίως ὠνομάζοντο οἱ Πελοποννήσιοι κατ' ἄλλην σημασίαν. Strabon, l. VIII, c. 6, § 5; éd. Didot, p. 317, lignes 48-49. C'était l'opinion d'Aristarque, (*Iliade*, éd. Pierron, t. I, p. 314, note 141) mais elle semble peu acceptable.

3. De Rougé, *Revue archéologique*, t. XVI, p. 39, 94-96; Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique*, 2e éd., p. 189, 191, 199, 208; Brugsch, *Geographische Inschriften altaegyptischer Denkmäler*, t. II, p. 82, 83; Maspero, *Histoire ancienne*, 4e éd., p. 256.

Les *Iônes* ou Ioniens et les *Achaïvoï* ou Achéens restèrent maîtres de la plus grande partie du Péloponnèse jusqu'à l'invasion dorique, XII[e] siècle avant notre ère [1]. Alors, chassés de Laconie par les *Dôriêves* que nous appelons Doriens, et qui étaient restés jusque-là soit en Thessalie, soit sur les frontières de la Thessalie, les Achéens allèrent s'établir sur les côtes septentrionales du Péloponnèse d'où ils expulsèrent les Ioniens [2], et ceux-ci s'embarquant, gagnèrent la côte occidentale de l'Asie-Mineure alors occupée par les Pélasges, au détriment desquels une nouvelle Ionie couvrit de villes bientôt florissantes le rivage oriental de la mer Egée [3].

§ 6. *Les Eoliens*, Aïolèves.

Ils avaient été précédés ou leur exemple fut suivi par les *Aïolèves* que nous appelons Eoliens, autres victimes de l'invasion dorienne dans le Péloponnèse. Les Eoliens que les généalogistes grecs donnent pour descendants d'Aïolos, un des fils du mythique Hellèn, sont en réalité le groupe caractérisé par le dialecte grec connu sous le nom d'éolique, et, contrairement au système des généalogistes grecs qui font d'Achaïos le frère d'Iôn et le neveu d'Aïolos, les Achéens, parlant le dialecte éolique, faisaient partie de la famille éolienne [4]. Ainsi

1. Didot-Müller, *Ctesiae... fragmenta*, p. 123, 124.

2. Hérodote, l. I, c. 56, 145 ; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 26, 78 ; l. VIII, c. 31, 73 ; *ibid.*, t. II, p. 237-253.

3. Ἴωνες... μετὰ τὴν Ἡρακλειδῶν κάθοδον ὑπ' Ἀχαιῶν ἐξελαθέντες ἐπανῆλθον πάλιν εἰς Ἀθήνας· ἐκεῖθεν δὲ μετὰ τῶν Κοδριδῶν ἔστειλαν τὴν Ιωνικὴν ἀποικίαν εἰς τὴν Ἀσίαν, ἔκτισαν δὲ δώδεκα πόλεις ἐν τῇ παραλίᾳ τῆς Καρίας καὶ τῆς Λυδίας. Strabon, l. VIII, c. 7, § 1 ; éd. Didot, p. 329, l. 28 et suiv.

4. Οἱ μὲν οὖν Ἴωνες ἐξέπεσον ταχέως ὑπὸ Ἀχαιῶν, Αἰολικοῦ ἔθνους. Strabon, l. VIII, c. 1, § 2 ; Didot, p. 286, l. 32 et suiv. Cela contredit le système généalogique traditionnel ; cf. Busolt, *Griechische Geschichte*, t. I, p. 39 et suivantes.

les récits qui constatent et la suprématie des Achéens dans le Péloponnèse avant la conquête dorienne, et en même temps l'avénement d'Agamemnon l'Achéen sur ce trône d'Argos qu'avait illustré la dynastie égypto-phénicienne de Danaos, ces récits, historiques d'abord, poétisés depuis, sont compris dans le domaine de la race éolienne; la race éolienne les trouvait parmi ces souvenirs glorieux du passé dans lesquels tout peuple se complaît.

Les Eoliens partis, dit-on, d'Aulis en Béotie, sous la conduite des descendants d'Agamemnon [1] que la conquête dorienne avait chassés d'Argos, gagnèrent la Thrace, puis, passant l'Hellespont, s'établirent dans l'Asie-Mineure sur les bords de la Propontide, aujourd'hui mer de Marmara; ensuite ils s'étendirent plus au sud sur les côtes de la mer Egée jusques à Cume, leur ville la plus méridionale [2]. Au sud venaient les Ioniens, dont les possessions les plus septentrionales étaient Phocée, Smyrne et Chio.

§ 7. *Homère.*

Dans les environs de la ligne qui séparait en Asie-Mineure les Eoliens des Ioniens, on trouve les localités où les auteurs les plus autorisés de l'antiquité s'accordent à placer la naissance et le séjour d'Homère. Hippias d'Elée, qui écrivait à la fin du v[e] siècle av. J.-C., le fait naître à Cume, ville d'Eolie; c'est aussi la doctrine d'Ephore qui écrivait au milieu du siècle suivant [3]; ce dernier ajoute qu'Homère aurait habité

1. Τοῦ Αἰολικοῦ στόλου παρεσκευασμένου περὶ Αὐλίδα τῆς Βοιωτίας ὃν ἔστελλον εἰς τὴν Ἀσίαν οἱ Ὀρέστου παῖδες. Strabon, l. IX, c. 2, § 3; éd. Didot, p. 344. l. 51-53. Cf. l. XIII, c. 1, § 3; *ibid.*, p. 498.

2. Strabon, l. XIII, c. 1, § 3 et 4; éd. Didot, p. 498.

3. Ἱππίας καὶ Ἔφορος Κυμαῖον τὸν Ὅμηρόν φησι γεγονέναι. Hippias, fragm. 8; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. II, p. 62. Ἔφορος... ὁ Κυμαῖος... Κυμαῖον αὐτὸν [Ὅμηρον] ἀποδεικνύναι πειρώμενος. Ephore, fragm. 164; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 277.

à Bolissos, ville située en Eolie, près de Chio [1]. Suivant ce système, Homère serait Eolien, mais de la partie de l'Eolie qui confinait à l'Ionie. D'autres autorités le font Ionien, mais de la partie de l'Ionie qui confine à l'Eolie. Damaste de Sigée, contemporain d'Hérodote, dit que ce grand poète est de Chio; c'est aussi la doctrine de Pindare qui semble un peu plus ancien que Damaste [2]. Le nom de Smyrne est mis en avant par Stésimbrote de Thasos dans la seconde moitié du cinquième siècle [3]; dans le siècle suivant, c'est à Smyrne qu'Aristote nous montre Homère enfant [4]. Smyrne est une ville ionienne, mais qui a quelque temps appartenu aux Eoliens [5].

Ainsi les Eoliens et les Ioniens d'Asie-Mineure se disputent Homère. Homère sans doute semble Ionien par la langue dans laquelle ses œuvres nous sont parvenues, mais une étude approfondie fait reconnaître en bien des cas le prototype éolien : M. Fick paraît l'avoir établi, et l'importance qu'Homère donne aux Achéens, c'est-à-dire aux Eoliens, montre que ce poète a puisé à des sources éoliennes. La guerre épique de Troie est un épisode et en même temps une sorte de résumé de la longue lutte par laquelle les Hellènes ont établi leur domination en Grèce et le long des côtes orientales de l'Asie-Mineure sur les ruines des empires successivement fondés par les Pélasges, par les Thraces et par les Egypto-Phéniciens. Tous ces peuples se donnent rendez-

1. Βολισσός, πόλις Αἰολική... καί φασιν ὅτι Ὅμηρος ἐν τούτῳ τῷ πολίσματι τὰς διατριβὰς ἐποιεῖτο, ὡς Ἔφορος. Ephore, fragm. 165; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. I, p. 277.

2. Ἀναξιμένης καὶ Δαμάστης καὶ Πίνδαρος Χῖον τὸν Ὅμηρον ἀποφαίνονται καὶ Θεόκριτος· ὁ δὲ Δαμάστης καὶ δέκατον αὐτὸν ἀπὸ Μουσαίου φησὶ γεγονέναι. Damaste, fragm. 10; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. II, p. 66.

3. Ἀντίμαχος κολοφώνιον, Στησίμβροτος δὲ Σμυρναῖον [τὸν Ὅμηρον γεγονέναι φασί. Stésimbrote, fragm. 18; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. II, p. 58.

4. Aristote, fragm. 274; Didot-Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. II, p. 186.

5. Οἱ Σμυρναῖοι... ἔκτισαν τὴν παλαιὰν Σμύρναν... ὕστερον δὲ ὑπὸ Αἰολέων ἐκπεσόντες κατέφυγον εἰς Κολοφῶνα. Strabon, l. XIV, c. 1, § 4; éd. Didot, p. 541, l. 43-47.

vous pour combattre les Grecs sous les murs de Troie. Or, en ce moment solennel, le généralissime des Grecs est un Eolien, c'est-à-dire le roi Achéen d'Argos; tous les Grecs, dans l'*Iliade*, reconnaissent comme leur chef suprême, un roi des Eoliens, et la forteresse dont la conquête est le but de la guerre si célèbre de Troie doit être dans l'avenir une ville d'Eolie [1].

§ 8. *Cumes en Campanie. Le nom des* Graïcoï *en Italie; date de son introduction dans cette péninsule.*

A l'époque où vivait Homère, les Grecs d'Asie-Mineure, spécialement ceux de la région de l'Asie-Mineure habitée par Homère, n'avaient de l'Italie que les notions les plus vagues: l'*Odyssée* l'établit. Donc la ville italienne de Cumes qui doit son origine et son nom à des colons venus de Cume en Asie-Mineure, Cumes en Campanie, la plus ancienne colonie grecque d'Italie [2] n'était pas encore fondée quand Homère chan-

1. Τῶν Αἰολέων τοίνυν καθ' ὅλην σκεδασθέντων τὴν χώραν, ἣν ἔφαμεν ὑπὸ τοῦ ποιητοῦ λέγεσθαι Τρωικὴν, οἱ δ'ὕστερον οἱ μὲν πᾶσαν Αἰολίδα προσαγορεύουσιν, οἱ δὲ μέρος καὶ Τροίαν οἱ μὲν ὅλην οἱ δὲ μέρος αὐτῆς, οὐδὲν ὅλως ἀλλήλοις ὁμολογοῦντες. Strabon, l. XIII, c. 1, § 4; éd. Didot, p. 498, l. 38-43. Il n'est pas vraisemblable qu'Agamemnon ait jamais assiégé Troie. Vers l'an 1400, cette ville a été, comme l'*Iliade* nous l'apprend, assiégée, et prise par une armée égypto-phénicienne venue par mer d'Argos où régnaient encore à cette date les descendants de Danaos. Ce fait est étranger à l'histoire hellénique et bien antérieur au règne d'Agamemnon (Voir t. I, p. 273). Après la conquête du Péloponnèse par les Doriens vers l'an 1100 (?) les Achéens ou Eoliens, exilés du Péloponnèse, partirent pour l'Asie-Mineure sous la conduite des descendants d'Agamemnon et s'emparèrent du pays où était bâtie la ville de Troie. Tel paraît être le fond historique sur lequel a été brodé le siège épique de Troie. Agamemnon n'a pas plus assiégé Troie, que Charlemagne n'a pris Jérusalem.

2. Ταύταις δ' ἐφεξῆς ἐστι Κύμη, Χαλκιδέων καὶ Κυμαίων παλαιότατον κτίσμα· πασῶν γάρ ἐστι πρεσβυτάτη τῶν τε Σικελικῶν καὶ τῶν Ἰταλιωτίδων. Strabon, l. V, c. 4, § 4; éd. Didot, p. 202, l. 46-49.

tait les beaux vers qui ont immortalisé son nom, c'est-à-dire vers l'an 850 avant J.-C. Mais si les Grecs à cette date ne fréquentaient point encore les côtes d'Italie, ils ont été connus de la race ombro-latine antérieurement à Homère. Le nom le plus ancien des Grecs, *Graïcos*, dont les Latins ont fait *Græcus*, n'apparaît pas une fois dans les poèmes homériques, au temps desquels, tombé en désuétude, il était remplacé par Hellên. Après l'âge d'Homère le terme ethnique *Graïcos*, conservé seulement dans les livres des savants, s'y montre même rarement, par exemple une fois dans les poèmes didactiques attribués à Hésiode, une fois dans Aristote, une fois dans le marbre de Paros [1]. Nous sommes donc certain que ce n'était pas le nom de *Graïcoï*, que c'était le nom d'Hellènes que se donnaient les marins grecs, quand postérieurement à Homère, ils fondèrent les premières colonies helléniques d'Italie.

Qui donc apporta en Italie le nom primitif de la race grecque ? par l'intermédiaire de qui la race grecque et la race ombro-latine furent-elles en relations l'une avec l'autre à l'époque où la première n'avait pas encore échangé son nom primitif contre celui d'Hellènes ? C'est, sans doute par l'entremise des Pélasges-Tursânes, c'est-à-dire des Etrusques, que le nom des Grecs a pénétré en Italie. Les Pélasges-Tursânes, chassés de Grèce par les Hellènes, qui alors n'étaient connus que sous le nom de *Graïcoï*, introduisirent ce terme ethnographique dans leur nouvelle patrie quand ils s'y établirent au dixième siècle avant notre ère, quelque temps avant la date des poèmes homériques. Avec quel mélange de terreur et de haine, les Pélasges-Tursânes ne devaient-ils pas pro-

1. Ajoutons la variante Γραίξ chez le poète Alcman, septième siècle avant J.-C., et chez Sophocle, cinquième siècle : *Γραῖκες δὲ παρὰ Ἀλκμᾶνι αἱ τῶν Ἑλλήνων μητέρες καὶ παρὰ Σοφοκλεῖ ἐν Ποιμέσιν* (Etienne de Bysance, éd. Westermann, p. 95). On ne peut admettre la doctrine des savants qui considèrent, comme une transcription du latin, Γραικός dans les auteurs grecs (Busolt, *Griechische Geschichte*, t. I, p. 44). Quel serait le texte latin qu'aurait pu copier au commencement du sixième siècle av. J.-C. l'auteur des *Catalogues* hésiodiques ?

noncer ce nom de *Graïcoï* qui ne leur rappelait que des défaites et la perte du foyer paternel !

Ce nom dont les habitants de l'Italie conservèrent l'usage, était tombé en désuétude chez les Grecs quand au neuvième siècle l'*Iliade* et une partie de l'*Odyssée* furent composées ; il restait usité en Italie lorsque plus tard des marins grecs qui se donnaient à eux-mêmes le nom d'Hellènes, jetèrent sur les côtes de Campanie les fondements de la ville de Cumes ; il se maintint en Italie pendant les siècles suivants, quoique les Grecs de Grèce l'eussent oublié et que les colons grecs d'Italie ne s'en fussent jamais servis.

§ 9. *Conclusion.*

L'histoire de la colonisation hellénique au VIIIe et au VIIe siècles avant notre ère est trop connue pour entrer dans notre sujet ; ceux des détails de cette colonisation qui se rattachent à l'exposé des migrations primitives ont déjà été traités dans d'autres chapitres. Il nous suffit d'avoir établi dans celui-ci quelle a été au début des temps historiques la direction suivie par la race hellénique dans ces grands déplacements de peuples qui forment un des éléments principaux de l'histoire.

De la vallée du Haut Danube où ils habitaient en commun avec les ancêtres des Celtes et des Ombro-latins, les Hellènes vers le XVe siècle avant notre ère, c'est-à-dire à une époque antérieure à celle où nous font remonter les plus vieux textes historiques de l'antiquité gréco-latine, gagnèrent l'extrémité septentrionale de la mer Adriatique : de là ils se dirigèrent à l'est sur les côtes orientales de cette mer dans la péninsule des Balkans, où ils atteignirent sur les rivages orientaux de la mer Ionienne, les environs de Dodone, leur plus ancien domaine historique ; puis ils marchèrent d'Occident en Orient

et se développèrent peu à peu sur les bords de la mer Egée, d'abord en Europe, puis en Asie-Mineure, tandis que les Pélasges, leurs prédécesseurs, allant d'Asie-Mineure en Europe et d'Orient en Occident, étaient venus s'établir en premier lieu dans la partie méridionale de la péninsule des Balkans, en dernier lieu dans le centre et le nord de la péninsule italique où nous les connaissons sous le nom d'Etrusques.

CHAPITRE II

LES OMBRO-LATINS, AUTREMENT DITS ITALIOTES

SOMMAIRE. § 1. Arrivée des Ombro-latins en Italie. — § 2. L'Ombrien n'a pas avec le Gaulois une parenté plus proche que le latin. — § 3. Le groupe italo-celtique. — § 4. Esquisse de l'histoire primitive des Ombro-latins. Synchronismes helléniques.

§ 1. *Arrivée des Ombro-latins en Italie.*

Les Ombro-latins, que les linguistes appellent Italiotes, ou rameau italique, quittèrent probablement la région du Haut Danube peu après les Hellènes, qui durent l'abandonner vers le quinzième siècle avant notre ère. Toutefois, nous n'avons pas de preuve absolue de l'arrivée des Ombro-latins dans l'Italie centrale avant le douzième siècle, c'est-à-dire, pour préciser davantage, avant l'année 1135, où suivant Caton l'Ancien fut fondée la ville ombrienne d'*Ameria*, aujourd'hui Amelia, province de Pérouse dans la région d'Italie qui a conservé le nom d'Ombrie [1]. L'établissement des Ombro-latins en Italie paraît s'être fait principalement au détriment des Ligures dont les plus méridionaux sont connus sous le nom de Sicules. C'est environ cent ans après la fondation d'Amelia, c'est

1. Voyez plus haut, t. I, p. 328.

au onzième siècle, vers l'an 1035, que le développement de l'occupation ombrienne vers le sud de l'Italie contraignit une partie des Sicules à émigrer en Sicile [1]. Enfin, au dixième siècle, la conquête étrusque en Italie réduisit beaucoup l'étendue des territoires occupés par la race ombro-latine [2]. Les Etrusques n'ont pas précédé les Ombro-latins, ils leur ont succédé dans les parties de la péninsule italique dont ils se sont rendus maîtres. Il n'y a pas à tenir compte de la thèse contraire, soutenue par Denys d'Halicarnasse.

Denys d'Halicarnasse appartient à l'école contemporaine d'Auguste; et cette école croyait trouver dans la nomenclature géographique de son temps la solution de toutes les difficultés qu'offre l'histoire des migrations des peuples. L'Étrurie de la géographie officielle était à ses yeux le lieu d'origine des Etrusques, elle croyait que la Gaule d'Auguste était la patrie primitive des Gaulois, que les Hellènes avaient toujours habité l'Hellade, ainsi de suite : mais cette méthode enfantine était plus commode que scientifique. On ne peut l'accepter aujourd'hui [3].

1. Voyez plus haut, t. I, p. 328.
2. Voyez plus haut, t. I, p. XX, XXIII, 150-159.
3. Voyez plus haut, t. I, p. 141 et suivantes. Les textes que voici sont surtout décisifs : Τὸν βασιλέα... δύο μοίρας διελόντα Λυδῶν... προστάσσειν ἐπὶ τῇ ἀπαλλασσομένῃ τὸν ἑωυτοῦ παῖδα, τῷ οὔνομα εἶναι Τυρσηνόν. Λαχόντας δὲ αὐτῶν τοὺς ἑτέρους ἐξιέναι ἐκ τῆς χώρης... ἀπικέσθαι ἐς Ὀμβρικούς, ἔνθά σφεας ἐνιδρύσασθαι πόλιας καὶ οἰκέειν μέχρι τοῦδε. Hérodote, I, 94 ; éd. Teubner-Dietsch, t. I, p. 52. Adnectitur septima in qua Etruria est ab amne Macra, ipsa mutatis saepe nominibus. Umbros inde exegere antiquitus Pelasgi, hos Lydi, a quorum rege Tyrrheni, mox a sacrifico ritu lingua Graecorum Thusci sunt cognominati. Pline, *Histoire naturelle*, III, § 50; éd. Teubner-Ianus, t. I, p. 133. Jungetur his sexta regio Umbriam complexa agrumque gallicum citra Ariminum. Ab Ancona gallica ora incipit Togatae Galliae cognomine. Siculi et Liburni plurima ejus tractuus tenuere, inprimis Palmensem Praetutianum Hadrianumque agrum. Umbri eos expulere, hos Etruria, hanc Galli. Umbrorum gens antiquissima Italiae existimatur... Trecenta eorum oppida Tusci debellasse reperiuntur. Pline, l. III, § 112, 113; édition Teubner-Ianus, t. I, p. 145. Dans le premier de ces deux textes, Pline fait deux peuples des *Pelasgi* et des *Tyrrheni*. Les deux mots sont synonymes.

§ 2. *L'ombrien n'a pas avec le gaulois une parenté plus proche que le latin.*

Au premier siècle avant notre ère, une tradition italienne ou celtique attestée par Marcus Antonius Gnipho, historien latin d'origine gauloise, attribuait aux Gaulois et aux Ombriens une origine commune. Les Ombriens étaient, dit-on, un vieux rameau des Gaulois [1]. Il ne faut pas exagérer l'importance de cette tradition qui, entendue de façon trop absolue, contredirait les découvertes les plus incontestables des linguistes modernes.

Un phénomène phonétique donne aux langues celtiques une place à part dans la famille indo-européenne et sépare leur langue de l'ombro-latin comme des autres langues indo-européennes, c'est la chute du *p* initial, et celle du *p* médial entre deux voyelles; les langues celtiques n'offrent aucun exemple du maintien du *p* indo-européen dans ces deux situations, or ce *p* est toujours conservé en latin et en ombrien : l'équivalent du latin *per-*, en ombrien *per-t* [2], est en gaulois *er-* dans *Er-cunia*, en vieil irlandais *er-* [3]; « plein » se disait

1. Bocchus absolvit Gallorum veterem propaginem Umbros esse, Marcus Antonius refert. Solin, l. II, § 11; édition Mommsen, p. 37, l. 8-10. Servius, *Ad Aeneidem*, XII, 753 (édition Thilo, t. II, p. 638) ne parle pas de Bocchus; il ne donne qu'une autorité, celle de M. Antonius. Il offre la variante *veterum* pour *veterem*; on trouve aussi cette variante chez Isidore, *Origines*, l. IX, c. 2, § 87, qui n'invoque aucun témoignage, ni celui de Bocchus ni celui de M. Antonius par conséquent. [Cornelius] Bocchus écrivait au premier siècle de notre ère, sous Claude, 41-54. M. Antonius [Gnipho], copié par Cornelius Bocchus, remonte au premier siècle avant notre ère. Teuffel, *Römische Literatur Geschichte*, 3e édition, p. 261, 653-654.

2. Bréal, *Les tables eugubines*, p. 366.

3. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 868.

en latin archaïque et en ombrien *plēno-s*[1], en celtique * *lāno-s*, d'où le vieil irlandais *lán*, le breton *leun*, le gallois *llawn*; « sur », en latin et en ombrien *s-uper*[2] pour un plus ancien *uper*, comme il résulte de la comparaison avec le grec ὑπέρ et avec le sanscrit *upari*, se prononçait en gaulois *uer*, qui est devenu *for* en irlandais, *gor* en gallois[3]; etc., etc.

Les aspirées sonores indo-européennes sont en celtique traitées tout autrement qu'en ombro-latin. Ces aspirées, c'est-à-dire les lettres doubles *gh*, *bh*, *dh*[4], deviennent sourdes en grec et en ombro-latin.

En grec, elles se changent en *kh*, *ph*, *th*, lettres doubles[5] devenues lettres simples et spirantes postérieurement à la période classique. Alors elles ont pris le son du *ch* allemand, de l'*f* latin et français, du *th* anglais ; elles l'ont encore aujourd'hui. Au temps d'Auguste, les Grecs prononçaient encore *kh* leur χ, *ph* leur φ, *th* leur θ, et c'est pour cela qu'en français on écrit encore à présent Charon, philosophie, théodicée.

En ombro-latin, dès l'époque la plus ancienne à laquelle nous puissions remonter, ces lettres étaient simples et spirantes. Dans les textes ombro-latins les plus vieux, le *gh* primitif, d'abord déformé en *kh*, s'écrit *h* ; le *bh* primitif, d'abord changé en *ph*, est noté *f*; le *dh* primitif, devenu d'abord *th*, se confond souvent avec le *bh* primitif; souvent, comme le *bh* primitif, il est remplacé par l'*f* : à l'époque historique, l'organe vocal des Ombro-latins ne pouvait pas plus que celui des Français émettre le *th* anglais.

Le celtique traite tout autrement les sonores aspirées,

1. Bréal, *Les tables eugubines*, datif pluriel *plener*, table VII *a*, 21, 34; p. 197, 202, 203, 345, cf. p. 342.

2. Bréal, *Les tables eugubines*, p. 366.

3. Voir sur ce sujet un mémoire de M. E. Windisch dans les *Beiträge* de Kuhn, t. VIII, p. 1-16. Cf. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, t. I, p. 271.

4. Pour prononcer ces lettres, il faut faire entendre l'*h*, après le *g*, le *d*, le *b*.

5. Même observation.

d'accord avec le germanique et le slave, il conserve la sonorité et supprime l'aspiration.

De la racine GHEI, GHI, d'où le grec χείμων « hiver », le latin *hiem-s*, vient le breton *goanv* « hiver », qui s'explique par un celtique **gēmo-* = *gheimo-*. En ombrien ce mot, s'il existait, devait, ainsi que le latin *hiems*, commencer par *h*, comme le prouve l'ombrien *hostatu*, accusatif pluriel d'un participe passé tiré de la même racine que l'allemand *gast* et que le latin *hostis*, tous deux pour un primitif *ghosti-s* [1].

La racine indo-européenne BHER « porter » se prononce en grec classique PHER, en latin et en ombrien FER, mais en celtique BER; le grec φέρω, le latin *fero*, l'ombrien ** feru* [2], ont pour équivalent l'irlandais *biur* = ** beru*, qui se reconnaît dans le composé breton *kemerann* = ** com-beromi* « je prends »; l'initiale primitive de ce verbe est conservée dans le sanscrit *bharāmi*; mais dans le gothique *baira* « je porte », dans l'allemand *bürde* « fardeau », cette consonne est traitée comme en celtique.

Il y a une racine indo-européenne REUDH, ROUDH, RUDH « être rouge ». De cette racine dérive l'ombrien *rōfos*, en latin *rūfus* [3], en gaulois *roudos*, d'où le nom d'homme composé *Ande-roudos* [4], le nom de lieu *Roudium*, aujourd'hui Roiglise, Somme [5], en vieux breton *rud* [6], en vieil irlandais *ruad* [7], en breton moderne *ruz*, en gallois moderne *rhudd*, en irlandais moderne *ruadh*; l'allemand moderne *rot* suppose un germanique primitif *raudos* avec la même consonne qu'en celtique; cette consonne est un *dh* primitif comme l'établit le sanscrit *rudhiras* « sang » et « rouge »; ce *dh* est devenu un

1. Bréal, *Les tables eugubines*, p. 185-188. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 4e édition, p. 104.

2. *Fertu* « qu'il porte », en latin *ferto*. Bréal, *Les tables eugubines*, p. 267.

3. Bréal, *Les tables eugubines*, p. 195.

4. *C. I. L.*, V, 2911.

5. Miliaire de Tongres. Longnon, *Atlas historique*, p. 30.

6. *Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. Mélanges*, t. V, p. 576, 596.

7. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 748. Cf. ci-dessus, p. 198.

th dans le grec ἐ-ρεύθω « je rougis », ἔ-ρευθο-ς « rougeur »[1].

En règle générale, le latin n'a pas maintenu l'*f* primitif médial = *dh*; il l'a remplacé par *b*; ou bien cette lettre est passée directement de *dh* à *t* spirant (*th* anglais) et de là à *d*. Un exemple du premier système est *ruber* « rouge ». Un exemple du second est *medius* pour un primitif **medhio-s*, en sanscrit *madhya-s-;* on devait dire en ombrien *mefio-s*. Un monument de la langue osque, dialecte de l'ombrien, nous a conservé le locatif féminin *mefiai* « au milieu de[2] ». Le *d* caractéristique du mot latin se retrouve, en gaulois, dans le composé *Medio-lanum* employé souvent comme nom de lieu et au premier terme duquel on peut comparer le substantif vieil irlandais *medón* « milieu[3] ». Sur ce point de détail le latin est plus près du celtique que l'ombrien.

Il y a un autre phénomène grammatical commun au celtique et au latin et qui ne s'est pas produit en ombrien. Le latin et le celtique s'accordent pour former en *-i* le génitif singulier des substantifs masculins en *-o-*. Les inscriptions gauloises nous offrent les génitifs singuliers masculins *Ategnati*, *Druti-cni*[4], *Segomari*[5], *Dannotali*[6]; on en trouve d'autres exemples dans les inscriptions ogamiques de Grande-Bretagne[7] et d'Irlande[8]; le génitif singulier des thèmes irlandais en *-o-* ne peut s'expliquer que par une désinence primitive en *-i*[9] tandis que la désinence ombrienne de ce cas pour les thèmes en *-o-* est *-es*, plus tard *-er*, primitivement *-eis*[10].

1. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, 5e édition, p. 252.
2. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 284. Corssen, *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, 2e édition, t. I, p. 151.
3. Curtius et Windisch, *Griechische Etymologie*, p. 332.
4. Todi, Whitley Stokes, *Celtic Declension*, 2e édition, p. 51-53.
5. Dijon, *ibid.*, p. 69.
6. Alise, *ibid.*, p. 69.
7. *Ibidem*, p. 83.
8. *Ibidem*, p. 84.
9. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 223.
10. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 585-586. Bréal, *Les tables eugubines*, p. 343.

Ainsi pour le traitement de la dentale aspirée, et pour la formation du génitif singulier des thèmes en *-o-* la grammaire latine s'accorde la grammaire celtique, quand celle-ci contredit la grammaire ombrienne. Mais il y a un point sur lequel la grammaire ombrienne se sépare de la grammaire latine pour se rapprocher de la grammaire gauloise.

Le *q* est traité de la même manière en ombrien et en gaulois; l'ombrien et le gaulois le changent en *p*, tandis que le latin et l'irlandais primitif, celui des inscriptions ogamiques, sembleraient s'être entendus pour le conserver et que l'irlandais postérieur le change en *c*.

L'indo-européen *qetuores* « quatre » devient dans les composés : en ombrien *petur-*, ex. *petur-pursus*, qui serait le latin *quadru-pedibus* [1]; en gaulois : 1° *petor-*, ex. *petor-ritum* « char à quatre roues » [2], 2° *petru-*, ex. *Petru-corii* « quatre corps de troupes », nom de peuple, aujourd'hui Périgueux [3]; en moyen gallois *pedwar* [4]. Mais l'irlandais *cethar*, premier terme de composé [5], suppose un primitif * *qetru-* ou * *qetra-*.

Quis pronom interrogatif latin, en ombrien *pis* [6], a pour représentant en gallois *puy*, en breton *pé*, qui ont comme l'ombrien *pis* un *p* initial, tandis qu'en irlandais la gutturale persiste comme en latin, et le pronom interrogatif est *cia* pour un plus ancien * *qē*.

Le celtique donc a eu, comme l'italique, deux manières de traiter la gutturale vélaire sourde *q*. De l'accord qui existe sur ce point entre l'irlandais et le latin on ne peut conclure que les Irlandais et les Latins forment un groupe linguistique irlando-latin en regard d'un groupe gallo-ombrien ; ce

1. Bréal, *Les tables eugubines*, p. 123, 124.
2. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 12, 66. Petorritum... est vox gallica. Id scriptum est in libro M. Varronis quarto decimo Rerum divinarum. Aulu-Gelle, livre XV, c. 30, § 6, 7.
3. Fick, *Die griechischen Personen-namen*, p. LXXVI, LXXXI.
4. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 317.
5. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 303; à comparer Johannes Schmidt dans la Revue de Kuhn, t. XXV, p. 44.
6. Bréal, *Les tables eugubines*, p. 355, 356.

serait donner à un phénomène accessoire une importance exagérée. La chute en celtique du *p* indo-européen, que les langues italiques conservent, met entre le celtique et les langues italiques y compris l'ombrien, une barrière infranchissable. D'ailleurs, par la façon dont le celtique altère les aspirées, il semble se rattacher au germanique et au slave, tandis qu'à ce point de vue les langues italiques, l'ombrien comme le latin, paraissent se rapprocher du grec; le traitement des aspirées établit une séparation nettement caractérisée entre les langues celtiques et les langues italiques sans qu'en général on puisse ici distinguer l'ombrien du latin (cf. p. 247).

Quant au $p = q$ en ombrien et en gaulois on le trouve également en grec [1] et en roumain [2], il s'est produit dans chacune de ces langues d'une manière indépendante. Les Grecs ont changé le *q* en *p* après leur séparation de la race italique, et ce qui le prouve, c'est qu'ils ont conservé des variantes dialectales qui échappent à cette loi : κοῦ à côté de ποῦ, κόθεν à côté de πόθεν, κῶς à côté de πῶς, ὄκκος à côté d'ὄψις, πέσσω = πέκjω à côté de πέπτω. Le changement du *q* en *p* dans l'ombrien, est également postérieur à la date où la race italique se divisa en deux rameaux, l'un latin, l'autre ombrien. Les Celtes ne connaissaient pas ce changement, quand ils se divisèrent en deux branches, la branche irlandaise qui garde le *q*, et la branche gauloise qui le change en *p*.

Ce phénomène était étranger à la langue latine quand elle a donné le jour au roumain : ce n'est pas des Romains que les Valaques ont appris à prononcer *ape* le latin *aqua* « eau », *patru* le latin *quatuor* « quatre »; ils ne doivent pas cette permutation à l'influence des Slaves, qui leur ont fourni une partie si notable de leur vocabulaire, mais auxquels cette permutation est inconnue [3] : cette permutation est le produit local et spontané du développement naturel de la lan-

1. Gustave Meyer, *Griechische Grammatick*, 2e édition, p. 191-196.
2. Diez, *Grammaire des langues romanes*, traduite par A. Brachet et G. Paris, t. I, p. 244.
3. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 339.

gue latine chez les Valaques; elle est demeurée étrangère au reste des langues néo-latines. Cet exemple explique comment le même phénomène a dû se produire, en grec, en ombrien, en gaulois. Il est dans chacune de ces trois langues un fait historiquement indépendant des faits analogues que les deux autres offrent à notre étude.

§ 3. *Le groupe italo-celtique.*

Malgré les différences qui séparent l'ombro-latin des langues celtiques, il y a entre ces deux familles linguistiques un lien de parenté tout à fait intime qui ne peut s'expliquer que par un séjour prolongé dans un voisinage tout prochain. Les deux familles ont usé du même procédé pour créer 1° le passif et le déponent, 2° le subjonctif, 3° le futur des verbes dérivés ; c'est dans ces deux familles seulement qu'on trouve le génitif en *-i* des thèmes masculins et neutres en *-o-*.

Les langues celtiques sont d'accord avec les langues de l'Italie pour former le passif et le déponent à l'aide d'un suffixe caractérisé par la consonne *r* [1]; or ce suffixe n'existe ni en grec, ni en germanique ni dans aucune autre langue de l'Europe ; dans les conjugaisons sanscrite et zend où on le trouve comme en celtique et en italique il n'a pas la même valeur, car il y est employé à l'actif et on ne l'y rencontre pas à la première personne, or le latin et le vieil irlandais s'accordent pour terminer en *r* au déponent la première personne du singulier et du pluriel 1° de l'indicatif présent, 2° du subjonctif présent, 3° du futur en *b*, quoique les deux langues semblent s'être

1. Sur l'origine du passif et du déponent italo-celtique, consulter Whitley Skokes, *Beiträge* de Kuhn, t. VII, p. 56 (1869); E. Windisch, *ibid.*, t. VIII, p. 465 (1876); H. Zimmer, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXX, p. 224-292 (1887) ; E. Windisch, *Abandlungen der philologisch-historischen Klasse der königlichen sächsichen Gesellschaft der Wissenschaften*, t. X, p. 459-508 (1887); R. Thurneysen, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXI, p. 63-65 (1889); Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 1388-1394 (1892).

entendues pour ne pas employer ce suffixe à la seconde personne du pluriel des mêmes temps. En Italie comme en Irlande, en Galles et dans la Bretagne française, on trouve le suffixe *r* employé au passif à la 3e personne du singulier 1° sans autre désinence personnelle, osque *sakrafir* « il est sacrifié », « on sacrifie »; irlandais *berir* « il est porté », vieux gallois *kerir* « il est aimé », en breton *karer*; 2° cumulativement avec la consonne caractéristique de la désinence personnelle que l'usage a consacrée : on dit au passif en latin *linqui-t-ur* « il est laissé », en vieil irlandais *leic-th-er*, même sens et même racine; au déponent en latin *sequi-t-ur* « il suit », en vieil irlandais *seche-th-ar*, qui est le même mot.

La voyelle *ā* caractéristique du subjonctif présent italiote dans les conjugaisons autres que la première, se retrouve dans les langues celtiques et fait défaut dans les autres langues de l'Europe. On dit en ombrien *facia* « qu'il fasse », en latin *ferat* « qu'il porte » pour un primitif *ferāt*, dont l'équivalent irlandais est *bera* = *berāt*; en breton *kemero* « qu'il prenne » pour un primitif *com-berāt*[1].

Le celtique et les langues italiques s'accordent pour former un futur à l'aide de l'auxiliaire BHEU, BHU. En ombrien, c'est un futur passé[2]; en latin, c'est le futur spécial à deux conjugaisons dérivées. Au latin *amā-bo*, comparez le vieil irlandais *carub* = **carā-bu* « j'aimerai » ; ces deux verbes, appartiennent au groupe des thèmes dérivés en *ā*; du latin *monē-bo*, futur d'un thème dérivé en *ē*, rapprochez le vieil irlandais *leiciub* = * *lēiqī-bu* = * *leiqī-bō* « je laisserai », d'un thème dérivé en *ī* , cité déjà quelques lignes plus haut.

Il y a donc entre les Celtes et les Ombro-latins une parenté plus proche qu'entre eux et les autres branches de la famille indo-européenne. Cette parenté explique la doctrine de Marcus Antonius Gnipho, cité plus haut, p. 244.

1. Cf. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 1285-1294; principalement, p. 1291, 1293.

2. Bréal, *Les tables eugubines*, p. 360.

§ 4. *Esquisse de l'histoire primitive des Ombro-latins. Synchronismes helléniques.*

Ce serait vers l'an 1330 avant J.-C., suivant la Chronique d'Eusèbe, que Iôn, petit-fils d'Hellên, se serait établi en Attique [1].

Deux siècles plus tard, les Ombro-latins, séparés des Celtes qui étaient demeurés dans le bassin du haut Danube, avaient pénétré dans l'Italie centrale. Peu après commencèrent en Grèce les grands mouvements de peuples qu'on appelle rentrée des Héraclides ou invasion dorienne et qu'on peut dater de 1100 environ [2]. Un des effets du bouleversement qui s'en suivit fut, au dixième siècle, la migration des Pélasges-Tursânes, appelés en Italie Etrusques.

C'est au dixième siècle que paraît avoir commencé la domination étrusque sur les Ombro-latins entre le Tibre et l'Arno, et probablement aussi au nord-est entre l'Apennin et le Pô [3]. Au nord de l'Arno et du Pô les Ligures conservèrent d'abord leur indépendance, qu'au sixième siècle les Etrusques leur enlevèrent de l'Arno au Pô et du Pô aux Alpes. Au sud du Tibre les Latins gardèrent quelque temps leur autonomie mais sous la suzeraineté étrusque [4], puis au temps des Tarquins, 611-509, cette autonomie disparaît ; alors des rois étrusques règnent à Rome. La domination étrusque s'étendit même jusque dans la Campanie vers l'an 524 avant J.-C. La suprématie étrusque à Rome survécut aux Tarquins : quatre-vingts ans après leur expulsion, c'est-à-dire vers l'an 430

1. Ἴων πολέμαρχος γεγονὼς Ἴωνας τοὺς Ἀθηναίους ἀφ' ἑαυτοῦ ὠνόμασεν. Mai, *Eusebii Pamphili chronicorum canonum libri duo*, p. 290; cf. Migne, *Patrologia latina*, t. XXVII, col. 227.

2. Busolt, *Griechische Geschichte*, t. I, p. 86. Charles Müller, *Ctesiae Cnidi et chronographorum fragmenta*, p. 169 *a*, 195 *b*.

3. Voyez plus haut, t. I, p. 145.

4. Voyez plus haut, t. I, p. 153.

avant notre ère, l'empire étrusque s'étendait des Alpes à la baie de Salerne et de l'Adriatique à la mer tyrrhénienne, tenant sous le joug toute la race ombro-latine. Mais bientôt les Ombriens du Midi, les Samnites soulevés, délivrèrent la Campanie de la domination étrangère : Rome commença contre les Etrusques affaiblis et divisés une guerre de conquête.

Il semblait que les Ombro-latins, vainqueurs des Etrusques, allaient devenir seuls maîtres de la péninsule, quand tout à coup une nouvelle inattendue arrive sur les bords du Tibre : un peuple inconnu, dont les frontières s'étendent jusques aux côtes de l'Océan et atteignent l'extrémité du monde, vient d'envoyer ses guerriers au midi des Alpes ; ses armées victorieuses ont renversé la domination étrusque au nord du Pô : elles marchent vers le Sud. Alors commence dans l'Italie du nord et du centre une période historique nouvelle, la période celtique : depuis la prise de Melpum enlevé par les Gaulois aux Etrusques en 396, jusqu'à la colonisation du territoire conquis par les Romains sur les Gaulois-Senons en 283, date de la prédominance définitive de l'élément latin, la période celtique de l'histoire d'Italie dura plus d'un siècle.

Le jour où cette période commença, les Romains prirent Véies aux Etrusques. Sans la foudroyante intervention des bataillons gaulois, combien auraient pu être rapides, aussitôt après la conquête de Véies, les progrès de la puissance romaine, si son élan d'abord irrésistible n'eût été arrêté par l'épée victorieuse du chef gaulois auquel une légende *savante* consacrée par Tite-Live a donné le nom de Brennus ! Mais les peuples si nombreux que devait asservir un jour l'orgueilleuse capitale des Latins n'ont pas su qu'il s'agissait de leur liberté et de l'avenir de la civilisation européenne le jour où, sur les bords de l'Allia le 18 juillet 390, les armées des Gaulois et des Romains se rencontrèrent pour la première fois. Qui alors eût pu prévoir qu'un temps viendrait où à l'empire gaulois, alors maître de l'Europe occidentale, on verrait succéder un empire plus vaste dont la capitale serait la ville encore si obscure de Rome ?

CHAPITRE III.

LA NATION CELTIQUE.

SOMMAIRE. § 1. L'unité de la nation celtique prouvée par l'unité de sa langue. — § 2. L'adjectif *nŏvio-s*. — § 3. Le substantif *dūno-n*. — § 4. Le substantif *brĭga*. — § 5. Le substantif *dūrŏ-s*. — § 6. Le substantif *mag-ŏs*. — § 7. La diphtongue indo-européenne *ei* devenue *ē* en celtique. — § 8. La voyelle indo-européenne *ē* prononcée en celtique *ī*. — § 9. La chute du *p* indo-européen et la notation celtique de l'*r* voyelle. — § 10. La Celtique primitive. Le premier établissement des Celtes dans les Iles-Britanniques. — § 11. Le changement du *q* en *p* chez les Celtes continentaux, sixième siècle av. J.-C. au plus tard. Introduction de ce phénomène en Grande-Bretagne par la conquête belge, deuxième siècle av. J.-C. — § 12. Le roi Ambicatus et l'unité politique chez les Celtes continentaux, ou l'empire celtique, cinquième et quatrième siècle av. J.-C. — § 13. Alliance de l'empire celtique avec les Grecs contre les Carthaginois, les Etrusques et les Illyriens, cinquième et quatrième siècle av. J.-C. — § 14. Rapports des Celtes avec les Romains, au quatrième siècle av. J.-C., c'est-à-dire dans les derniers temps de l'unité gouvernementale chez les Celtes. — § 15. Relations entre les Celtes et les Germains antérieurement au troisième siècle av. J.-C. — § 16. Les Germains sujets des Celtes leur empruntent divers mots qui appartiennent à la langue du gouvernement. — § 17. Suite du vocabulaire celto-germanique; mots relatifs à l'art de la guerre. — § 18. Fin du vocabulaire celto-germanique : habitation, géographie, mobilier, médecine. — § 19. Conclusion grammaticale, classement phonétique. — § 20. Conclusion historique. Les Germains sous la domination celtique avant le premier établissement des Celtes dans les Iles-Britanniques et plus tard au cinquième et au quatrième siècle av. J.-C. jusqu'à la fin de l'empire celtique — § 21. Une opposition religieuse, chez les Germains contre les Celtes, empêche l'absorption des Germains par les Celtes. — § 22. Comment peut-on entendre l'unité de l'empire celtique, cinquième, quatrième siècle av. J.-C. — § 23. Les noms donnés aux Celtes par les Grecs. — § 24. Le nom donné aux Celtes par les Romains, valeur géographique du mot *Gallia*. — § 25. Le nom donné aux Celtes par les Germains.

§ 1. *L'unité de la nation celtique prouvée par l'unité de la langue.*

La nation celtique a occupé à l'origine un territoire peu étendu. Son histoire peut se comparer à l'histoire des Latins et des Grecs. Le *Latium*, où Rome usurpa de bonne heure le rang de capitale et dont elle imposa la langue à tant de millions d'hommes, est un tout petit pays, qui doit ses grandes destinées à la persistance opiniâtre du génie de la guerre et du gouvernement. C'est aussi un très petit pays que la Grèce qui a couvert de ses colonies une grande partie des côtes de la Méditerranée, qui a imposé des maîtres nouveaux à l'Egypte et aux vieux empires de la haute Asie, et qui, dans l'ordre de la littérature et des arts, règne encore sur tout le monde civilisé.

Quand une langue se crée avec des caractères spéciaux et bien définis, c'est dans un territoire d'étendue restreinte; si on la voit ensuite dominer dans un espace plus vaste, la conquête en est la cause, et, pour assurer le maintien prolongé d'une langue unique sur une grande étendue de pays, il faut ou l'unité politique, ou une culture littéraire puissante qui s'est rencontrée rarement dans le monde antique et que les Celtes ne pouvaient point posséder.

La langue et la nation celtique se sont formées au centre du pays qui est l'Allemagne moderne. De là sont parties des armées conquérantes qui ont mis sous le joug toute l'Europe du nord-ouest et du centre. Une certaine unité politique s'est maintenue pendant deux siècles dans ce vaste empire dont la dissolution semble s'être produite vers l'an 300 avant J.-C. Cette unité politique explique celle de la langue celtique sur le continent et en Grande-Bretagne. Des preuves de cette unité linguistique vont être données dans les paragraphes 2 à 9 qui suivent.

§ 2. *L'adjectif* nŏvio-s.

L'adjectif ***nŏvio-s*** « nouveau » s'oppose au latin ***nŏvo-s***, au gothique *niujis* = ****nĕvio-s***, au grec νέος = ****nĕvo-s***. Il apparaît en Gaule chez César, qui mentionne deux forteresses appelées ***Novio-dunum***, c'est-à-dire « Neufchâteau », l'une chez les *Suessiones*[1], probablement Soissons, l'autre chez les *Bituriges*[2]. Les textes du temps de l'empire romain nous font connaître deux autres ***Novio-dunum*** en Gaule, l'un chez les ***Diablintes***, aujourd'hui Jublains, Mayenne[3], l'autre aujourd'hui Nyon, en Suisse, canton de Vaud[4]. On trouve aussi cet adjectif en Gaule dans les composés ***Novio-regum*** et ***Novio-magus***. ***Novio-regum*** devait être situé dans le département de la Charente-Inférieure[5]. Les ***Novio-magus*** de la Gaule sont au nombre de neuf, savoir six en France, trois hors de France. Sur les six de France, cinq sont aujourd'hui Noyon, Oise[6]; Nijon, Vosges[7]; Nyon, Drôme[8].

1. *De bello gallico*, l. II, c. 11; cf. E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule Romaine*, t. II, p. 454.
2. *De bello gallico*, l. VII, c. 12.
3. Αὐλίρκιοι οἱ Διαβλῖνται ὧν πόλις Νοιόδουνον. Ptolémée, l. II, c. 8, § 7; édition Didot, t. I, p. 213, l. 4-6. cf. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 152.
4. Civitas Equestrium, id est Noiodunus. *Notitia Galliarum*, dans *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. IX, p. 596.
5. *Itinéraire d'Antonin*, p. 459, l. 2. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 30.
6. *Itinéraire d'Antonin*, p. 362, l. 3; cf. E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule Romaine*, t. IV, p. 51.
7. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 124. *Géographie historique et administrative de la Gaule Romaine*, t. IV, p. 134.
8. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 30.

Lisieux, Calvados [1]; Saint-Loup, Ardennes [2]; un sixième était situé près de Bordeaux dans une position indéterminée [3]. Les *Novio-magus* de Gaule hors de France étaient : Nimègue, Pays-Bas [4]; Neumagen, Prusse Rhénane [5]; Spire, Palatinat [6].

Il y avait un *Novio-magus* en Grande-Bretagne [7]; un *Novio-dunum* en Pannonie supérieure, aujourd'hui Novigrad, empire d'Autriche en Croatie [8], un autre *Novio-dunum* en Mésie-Inférieure, près de l'embouchure du Danube, aujourd'hui Isaktscha en Roumanie dans la Dobrudscha [9]. *Novium*, sous l'empire romain est le nom d'une localité celtique d'Espagne chez les *Artabri* ou *Arrotrebae*, aujourd'hui Noya en Galice, province de Coruña [10].

§ 3. *Le substantif* dūno-n.

Dūnum « château », « forteresse », forme latinisée du celtique **dūno-n*, est dans les noms de lieu un second terme très

1. *Itinéraire d'Antonin*, p. 385, l. 3; cf. E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule Romaine*, t. IV, p. 62.
2. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 62. Longnon, *Atlas historique*, p. 30.
3. Ptolémée, l. II, c. 7, § 7; édition Didot, t. I, p. 203, l. 6.
4. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 42.
5. E. Desjardins, *ibid.*, p. 105. *Itinéraire d'Antonin*, p. 371, l. 4.
6. *Itinéraire d'Antonin*, p. 253, l. 3; p. 355, l. 2; p. 374, l. 7. Ptolémée, l. II, c. 9, § 9; p. 229, l. 2. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 62.
7. *Itinéraire d'Antonin*, p. 472, l. 1; cf. Ptolémée, l. I, c. 15, § 4; l. II, c. 3, § 13; p. 41, l. 4; p. 102, l. 11.
8. Ptolémée, l. II, c. 14, § 4; p. 294, l. 1; *Itinéraire d'Antonin*, p. 259, l. 14.
9. *Itinéraire d'Antonin*, p. 226, l. 1. *Table de Peutinger*, segment VIII, 4; cf. Ptolémée, l. III, c. 10, § 5; p. 468, l. 1.
10. Ptolémée, l. II, c. 6, § 21; p. 156, l. 6; est à comparer Pline, l. IV, § 114.

fréquent en Gaule. Nous venons de citer quatre *Novio-dunum* de Gaule, on pourrait relever dans la même région un nombre considérable d'autres noms de lieu dont le dernier terme est *dunum*; nous nous bornerons à mentionner en France :

Acito-dunum, Ahun, Creuse [1];
* *Cala-dunum*, Châlons, département de la Mayenne [2];
Eburo-dunum, Embrun, Hautes-Alpes [3];
Lugu-dunum, *Lug-dunum*, Lyon, Rhône [4];
Lug-dunum, aujourd'hui Saint-Bertrand-de-Comminges, Haute-Garonne [5].
Sego-dunum, Rodez, Aveyron [6];
Uxello-dunum, près de Cahors, Lot [7]; aujourd'hui le Puy-d'Issolu, commune de Vayrac [8];
Viro-dunum, Verdun-sur-Meuse, Meuse [9], et les autres Verdun de France, tels que : Verdun-sur-Garonne, Tarn-et-Garonne; Verdun-sur-Saône, Saône-et-Loire, qui sont des villes; Verdun, Aude, et Verdun, Ariège, deux communes; Verdun, Aveyron; Verdun, Dordogne; trois Verdun, Eure, simples hameaux; enfin Mont-Verdun, Loire [10];

1. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, p. 297.
2. *Caladonnum*, *Calodonnum* dans les *Gesta Pontificum cenomannensium*, Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 477, 478; *Caladon*, dans *les Gesta domni Aldrici*, éd. Charles et Froger, p. 37.
3. Vases Apollinaires chez E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule Romaine*, t. IV. Pl. II, III.
4. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 211-217.
5. Strabon, l. IV, c. 2, § 1; édition Didot, p. 158, l. 23. Ptolémée, l. II, c. 7, § 13; édition Didot, t. I, p. 208, l. 3.
6. Ptolémée, l. II, p. 207, l. 6.
7. *De bello Gallico*, l. VIII, c. 32, 40, 43.
8. Inter praecipuas Veiracum, Mayronam, et Wogaironum, in quarum vicinia, scilicet in podio vocato Uxelloduno, ubi olim civitas Romanorum obsidione nota. — Diplôme de 935. D. Bouquet, IX, 580D.
9. *Itinéraire d'Antonin*, p. 364, l. 3.
10. *Mons Verdunus*, Aug. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, t. I, p. 76, 200, 307, 340.

En Suisse :

Eburo-dunum, Yverdon, canton de Vaud[1];

Minno-dunum, Moudon, même canton[2];

Tauro-dunum, ville aujourd'hui détruite, canton de Valais[3];

Dans les Pays-Bas :

Lug-dunum, aujourd'hui Leyde[4].

Sortons de Gaule et parcourons l'Europe, nous relèverons :

En Grande-Bretagne :

Bran[n]o-dunum, probablement Brancaster, comté de Norfolk[5];

Cambo-dunum, Slack, comté d'York[6];

Camulo-dunum, Colchester, comté d'Essex[7];

Margi-dunum, Bridgeford, comté de Nottingham[8];

* *Mori-dunum*, Caermarthen, chef-lieu d'un comté dans le pays de Galles[9];

Rigo-dunum, dans le comté de Lancastre[10];

1. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 234.

2. *Itinéraire d'Antonin*, p. 352, l. 3. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 249.

3. *C. I. L.*, t. XII, p. 27.

4. *Itinéraire d'Antonin*, p. 368, l. 4. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 37-38; cf. Ptolémée, l. II, c. 9, § 1; p. 221, l. 2.

5. *Notitia Dignitatum*, édition Böcking, t. II, p. 80, 81, 565.

6. *Itinéraire d'Antonin*, p. 468, l. 6. Thomas Wright, *The Celt, the Roman and the Saxon*, 3e édition, p. 122, 164; cf. Ptolémée, l. II, c. 3, § 10; p. 98, l. 2.

7. Ptolémée, l. II, c. 3, § 11; p. 100, l. 8. *Itinéraire d'Antonin*, p. 480, l. 4. *C. I. L.*, t. VII, p. 33, 34.

8. *Itinéraire d'Antonin*, p. 477, l. 6; p. 479, l. 1. Thomas Wright, *The Celt, the Roman and the Saxon*, 3e édition, p. 152.

9. *Itinéraire d'Antonin*, p. 483, l. 7, p. 486, l. 16. Thomas Wright, *The Celt, the Roman and the Saxon*, 3e édition, p. 122, 162.

10. Ptolémée, l. II, c. 3, § 10; p. 97, l. 3. Thomas Wright, *The Celt, the Roman and the Saxon*, 3e édition, p. 122.

Sege-dunum, Walls-end, comté de Northumberland [1];

Sorbio-dunum, Old Sarum, près de Salisbury, comté de Wilts [2];

Uxello-dunum, Ellenborough, comté de Cumberland [3];

En Irlande :

* *Seno-dunum*, aujourd'hui Shandon ou *Sean-dun*, dont on signale trois exemples [4];

En Portugal :

Cala-dunum, Cala, au nord du Douro, province de Tras-os-Montes [5];

En Espagne :

Esttle-dunum, attesté par une inscription de Luque, province de Cordoue, en Andalousie [6];

Seben-dunum, qui paraît avoir été situé en Catalogne [7]; probablement identique à

Bisul[*o*]-*dunum*, aujourd'hui Besalú en Catalogne, province de Gerone [8];

1. *C. I. L.*, t. VII, p. 106. *Notitia dignitatum*, édition Böcking, t. II, p. 113.

2. *Itinéraire d'Antonin*, p. 483, l. 4; p. 486, l. 13. Thomas Wright, *The Celt, the Roman and the Saxon*, 3e édition, p. 167.

3. *C. I. L.*, t. VII, p. 84, 85.

4. P. W. Joyce, *The origin and history of irish names of places*, 5e édition, t. I, p. 282; cf. Δοῦνον, nom d'une ville d'Irlande suivant Ptolémée, l. II, c. 2, § 9; édition Didot, t. II, p. 80, l. 7.

5. Ptolémée, l. II, c. 6, § 38; p. 162, l. 7. *Itinéraire d'Antonin*, p. 422, l. 5.

6. *C. I. L.*, II, 1601.

7. Ptolémée, l. II, c. 6, § 70; p. 195, l. 4.

8. Le *pagus Bisuldunensis* est mentionné en 834 dans un diplôme de Louis le Débonnaire, *Marca hispanica*, col. 772; le *comitatus Bisuldunensis*, en 995, *ibid.*, col. 951; le *castrum Bisuldunum*, en l'an 1000, *ibid.*, col. 956. On trouve en 1004 la notation *Bisullunum*, *ibid.*, col. 960. *Bisuldunum* persiste au treizième, au quatorzième et au seizième siècles dans les registres Aragonnais. *Coleccion de documentos inéditos del archivo general de la corona de Aragon*, t. VI, p. 258, 282; t. VIII, p. 125, 492, 493. Voir aussi divers exemples, de ce nom de lieu, IXe-XIe siècles chez Alart, *Cartulaire Roussillonnais*, p. 8, 17, 23, 63, 107. Cf. *España Sagrada*, t. XLIII, p. 371, 378, etc.

La géographie moderne permet d'ajouter :

* *Viro-dunum*, Verdú, en Catalogne, province de Lerida [1];

* *Salaro-dunum*, Salardú, même province ;

* *Viro-dunum*, Berdun, en Aragon, province de Huesca [2];

* *Navaro-dunum*, Navardun, en Aragon, province de Saragosse ;

Dans l'Italie du Nord-Ouest :

* *Viro-dunum*, aujourd'hui Verduno, en Piémont, province de Cuneo [3];

En Allemagne :

Lupo-dunum, Ladenburg [4];

Taro-dunum, Zarten [5], tous deux dans le grand duché de Bade ;

* *Viro-dunum*, au moyen-âge *Wirtin*, *Wirten*, dans le composé *Wirtin-berg*, *Wirtenberg*, nom de montagne qui est depuis devênu un nom de royaume, aujourd'hui écrit Würtemberg [6];

Cambo-dunum, Kempten [7];

Carro-dunum, Karnberg [8];

Sego-dunum, Würzburg [9], tous trois en Bavière ;

Carro-dunum, Krappvitz [10];

1. *Verdunum* dans un diplôme de l'an 1185. *Colleccion de documentos inéditos del archivo general de la corona de Aragon*, t. VIII, p. 72.

2. *Verdun* dans un diplôme de l'année 1258. *Colleccion de documentos inéditos del archivo general de la corona de Aragon*, t. VIII, p. 129.

Le premier terme de *Viro-dunum* s'explique vraisemblablement par le gallois *gwyr*, = * *viro-s* « frais, vigoureux, vert, pur, aimable » et non par l'irlandais *fír*, le gallois *gwir*, = *viros*, « vrai, juste. » L'observation est de MM. J. Rhys et R. Thurneysen.

3. *Virdunum* dans une charte de l'année 1014. *Historiae patriae monumenta*. Chartarum tomus I, col. 400 *c*.

4. Ausone, *Mosella*, vers 423.

5. Ptolémée, l. II, c. 11, § 15; p. 274, l. 7.

6. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 787.

7. Ptolémée, l. II, c. 12, § 4 ; p. 284, l. 5.

8. *Ibid.*, l. II, c. 12, § 4 ; p. 284, l. 3.

9. *Ibid.*, l. II, c. 11, § 14 ; p. 273, l. 1.

10. *Ibid.*, l. II, c. 11, § 14, p. 274, l. 3.

Lugi-dunum, Liegnitz[1], tous deux sur les rives de l'Oder, en Silésie Prussienne;

Dans l'empire d'Autriche :
Eburo-dunum, Brünn, en Moravie[2];
Nevio-dunum, Dernovo, en Carniole[3];
Carro-dunum, Pitomaza, en Croatie[4];

Dans les états nouveaux de la Péninsule des Balkans :
Singi-dunum, Belgrade, en Serbie[5], et nous avons déjà cité *Novio-dunum*, Isaktscha, en Roumanie;

En Russie méridionale :
Carro-dunum, qui devait être situé près du Dniester et des côtes de la Mer Noire[6].

Parmi ces noms de lieu, terminés par le second terme *-dunum*, quelques-uns s'accordent aussi dans le choix du premier terme. Tels sont : *Eburo-dunum*, Embrun, en France, Hautes-Alpes; *Eburo-dunum*, Yverdon, en Suisse, canton de Vaud; et *Eburo-dunum*, Brünn, empire d'Autriche, en Moravie. On trouve *Uxello-dunum* en France et en Angleterre.

Cambo-dunum, Slack, comté d'York, en Angleterre, est homonyme de *Cambo-dunum*, Kempten, en Bavière; le premier terme de *Cambo-dunum* se rencontre à la fois dans *Cambo-ritum*, Cambridge, Angleterre, et dans * *Cambo-ritum*, Chambord, Eure, Loir-et-Cher, en France[7]. *Carro-dunum*, Karnberg en Bavière a le même premier terme que *Carro-dunum*, Krappvitz en Silésie, que *Carro-dunum*, Pitomaza en Croatie, qu'enfin *Carro-dunum* en Russie, près du Dniester.

1. Ptolémée; l. II, c. 11, § 13; édition Didot, t. I, p. 270, l. 7.
2. Ptolémée, l. II, c. 11, § 15; p. 275, l. 8; cf. § 14, p. 273, l. 14.
3. *C. I. L.*, t. III, p. 498, 499.
4. Ptolémée, l. II, c. 14, § 4; p. 294, l. 5; c. 15, § 1; p. 297, l. 6.
5. Ptolémée, l. III, c. 9, § 3; p. 453, l. 5. *Itinéraire d'Antonin*, p. 132, l. 1; *Itinéraire de Jérusalem*, p. 563, l. 14.
6. Ptolémée, l. III, c. 5, § 15; p. 434, l. 4.
7. Voyez plus bas, p. 277, notes 6 et 7.

Cala-dunum se rencontre en France et en Espagne, *Viro-dunum* est commun à la France, à l'Espagne, à l'Allemagne, et à l'Italie.

Sego-dunum, Rodez, est homonyme de *Sego-dunum*, Würzburg, en Bavière, et il faut probablement corriger en *Sego-dunum* le *Sege-dunum* d'Angleterre, comté de Northumberland. Le premier terme de *Sego-dunum* est identique à celui de *Sego-briga* [1], aujourd'hui Segorbe en Espagne, royaume de Valence, province de Castellon; et *briga* est un équivalent de *dunum*.

§ 4. *Le substantif* brĭga.

La péninsule ibérique nous offre de nombreux exemples du second terme *-brĭga*, dans les textes du temps de l'empire romain : exemple *Laco-briga* aujourd'hui Lagos, Portugal, province d'Algarve à l'extrême sud-ouest de la péninsule ibérique [2]; *Nerto-briga*, près de Fregenal, Espagne, en Estremadure, province de Badajoz [3]; *Nemeto-briga,* près de Puebla-de-Trives, Espagne, en Galice, province d'Orense [4], *Sego-briga,* aujourd'hui Segorbe, royaume de Valence, province de Castellon, etc., etc. Le hasard fait que *-briga* est rare en Gaule dans les documents de la période romaine; mais beaucoup de noms composés dont le second terme a été *-briga* s'y reconnaissent

1. *C. I. L.*, II, 4191, 4220, 4222, 4252. Ptolémée, l. II, c. 6, § 57; édition Didot, t. I, p. 179, l. 1. *España Sagrada*, t. VIII, p. 110-116, où se trouve ce qu'on sait des évêques de Segorbe avant la conquête musulmane; cf. Gams, *Series episcoporum ecclesiae catholicae*, p. 70; *Boletin de la real Academia de la Historia*, t. XXI, p. 137-144, qui contient une étude du P. Fita sur des inscriptions récemment découvertes dans l'emplacement de l'antique *Segobriga*.

2. Ptolémée, l. II, c. 5, § 5; édition Didot, t. I, p. 134, l. 5.

3. Ptolémée, l. II, c. 4, § 10; p. 123, l. 9. *Itinéraire d'Antonin*, p. 437, l. 4; p. 439, l. 2.

4. Ptolémée, l. II, c. 6, § 36; p. 161, l. 12. *Itinéraire d'Antonin*, p. 428, l. 6.

dans les textes du moyen âge et de l'époque moderne. On peut citer: Vandeuvre, Meurthe-et-Moselle, Vendeuvre, Aube[1]; Vandœuvres, Suisse, canton de Genève, qui sont d'anciens * *Vindo-briga*; Charteuvre, Aisne, au dixième siècle *Cartobra* = * *Carto-briga*[2]; Suevres, Loir-et-Cher, appelé du huitième au dixième siècle *Sodobria*, pour un plus ancien * *Soto-briga* ou * *Sodo-briga*[3]; Châtel-de-Neuvre, Allier, corrigez Châtel-Deneuvre, pour * *Dono-briga*[4]; Deneuvre, Meurthe-et-Moselle, est le même nom[5]. Sèvre, Vienne, au dixième siècle *Sade-bria*[6], a eu aussi *briga* pour second terme; Saint-Laurent-sous-Rochefort, Allier, est un antique * *Solo-briga* qui au dixième siècle donnait son nom au *pagus Solobrensis*[7]; Vézénobre, Gard, *Vezenobrium*, *Vedenobrium*, au onzième, au douzième siècle[8], est une formation de même genre, originairement peut-être * *Vedino-briga*; Moussouvre, commune de Lentilly, Rhône, appelé en 857 *finis de Mosobro vel Mosovro*, est un ancien * *Moso-briga*[9]; Moyeuvre, Alsace-Lorraine, ancien département de la Moselle, au moyen-âge *Modover*,

1. Mémoires de la société linguistique de Paris, t. VII, p. 3. Comparez *Vendoveram* et *a fine Vendobrense* dans la chronique de Bèze, Côte-d'Or. Migne, *Patrologia latina*, t. 162, col. 863 C, et 872 B.

2. Flodoard, *Histoire de l'église de Reims*, l. II, cité par Matton, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, p. 59.

3. *Mémoires de la Société linguistique de Paris*, t. VII, p. 3-4.

4. In fundis Donobrens, 950; vicaria Donobrens, 954; in vicaria Dobrense, 966. Bruel, *Recueil des chartes de l'Abbaye de Cluny*, t. I, p. 736, 825; t. II, p. 286. Longnon, *Atlas historique*, p. 143.

5. *Donobrium* au XIIe siècle. La notation *Danubre* et *Danubrium* par *a* est due à une étymologie prétendue savante. Voyez Lepage, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*, p. 40.

6. D. Bouquet, IX, 625 D. Redet, *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, p. 399.

7. A. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, t. I, p. 59, 62, 67, 73, 74, 75, 77; t. II, p. 1084.

8. Germer-Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, p. 261.

9. Aug. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, t. I, p. 21; t. II, p. 1133. — Ce nom de lieu suppose un nom d'homme, *Moso-s*, qui est le masculin de Mosa « Meuse », et qui semble emprunté au nom divinisé de cette rivière.

Moebrium, neuvième, dixième siècles [1], est peut-être l'antique *Mogeto-briga*, le nom de la localité où Arioviste battit les Gaulois l'an 61 av. J.-C. Ces noms sont formés comme *Litano-briga*, près de Creil, Oise [2], comme *Eburo-briga*, Avrolles, Yonne [3]; comme *Baudo-briga*, Boppart, Prusse Rhénane, régence de Coblenz [4], comme *Arto-briga* aujourd'hui Teisendorf en Bavière [5]; comme *Ecco-briga* [6] ou *Ecobriga* [7], en Asie mineure dans cette Galatie qui est la région la plus orientale du vaste territoire où dominaient les Celtes avant les conquêtes des Carthaginois et des Romains.

De la fréquence du second terme *brĭga* en Espagne et de ce que le second terme *-dūro-s*, synonyme de *-brĭga*, n'y a pas encore été rencontré [8], on aurait tort de conclure que le dialecte celtique parlé en Espagne aurait été différent de celui des autres parties du domaine gaulois. Nous avons comparé déjà le *Sego-briga* d'Espagne aux *Sego-dunum* de France, d'Allemagne et probablement d'Angleterre. De même *Nemeto-briga* aujourd'hui Puente-de-Navea, près de Puebla-de-Trives en Galice, province d'Orense, est un synonyme de *Nemeto-duro-s* [9] aujourd'hui Nanterre, arrondissement de Saint-Denis, Seine.

1. Bouteillier, *Dictionnaire topographique du département de la Moselle*, p. 182. — Voir d'autres exemples, *Revue celtique*, XIII, 279, 280.

2. *Itinéraire d'Antonin*, p. 380, l. 4. Longnon, *Atlas historique*, p. 29.

3. *Itinéraire d'Antonin*, p. 361, l. 2.

4. *Itinéraire d'Antonin*, p. 254, l. 2; p. 374, l. 2. Cette leçon s'accorde avec le milliaire de Tongres. E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule Romaine*, t. IV, p. 31.

5. Ptolémée, l. II, c. 13, § 4, édition Didot, p. 283, l. 7.

6. *Table de Peutinger*, segment IX, 5.

7. Géographe de Ravenne, édition Pinder et Parthey, p. 98, l. 18. Cette leçon paraît préférable à *Eco-brogis*, *Itinéraire d'Antonin*, p. 203, l. 6.

8. Cf. Ptolémée, l. II, c. 5, § 7, p. 141, l. 2, note. *Ocellodurum* est une mauvaise leçon pour *Ocellum Duri*, c'est-à-dire *Ocellum* sur le Duero. Οκτώδουρον, Ptolémée, l. II, c. 6, § 49, édition Didot, t. I, p. 168, l. 1, semble devoir aussi être corrigé en *Ocellum Duri*.

9. In Nemetodorensi parochia. *Vita sanctae Genovefae*, D. Bouquet, III, 369 A. — In vico Nemptudoro. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. X, c. 28. *Monumenta Germaniae historica* in-4°. Scriptores rerum merovingicarum, t. I, p. 439, l. 23.

Nemeto-n « lieu consacré », premier terme de ces deux mots, a fourni le second terme : de *Dru-nemeto-n*, nom du sanctuaire où se réunissaient en Asie Mineure les assemblées publiques des Galates [1], de *Tasi-nemeto-n* dans l'empire d'Autriche à l'ouest de Klagenfurt en Carinthie [2], et de *Ver-nemeto-n*, station romaine de Grande-Bretagne [3].

Le premier terme du nom de la ville de *Volo-briga* chez les *Nemetati* dans l'Espagne Tarraconaise [4], est identique au premier terme de **Volo-duro-s*, nom primitif de deux communes voisines, Volorre-Ville et Volorre-Montagne, Puy-de-Dôme. Salobre en Espagne, royaume de Murcie, province d'Albacete, est un antique **Salo-briga*; or, de ce mot composé le premier terme et le sens se retrouvent dans *Salo-duro-s*, nom primitif de la ville de Soleure, en Suisse [5], etc.

§ 5. *Le substantif* dūro-s.

Des noms composés gaulois dont le second terme est *-dūro-s, dūrus*, celui qui paraît avoir été le plus anciennement écrit par un auteur latin est *Octo-durus*, aujourd'hui Martigny en Suisse, canton de Valais, César en parle dans ses commentaires *De bello gallico*, premier chapitre du livre III; il s'agit des événements de l'année 56 avant J.-C [6]. Le premier terme d'*Octo-durus* se retrouve dans *Octo-gesa*, nom d'une ville d'Espagne située au nord de l'Ebre sur la rive gauche de ce fleuve [7]. *Dūro-s*, très fréquent comme second terme de nom

1. Strabon, l. XII, c. 5, § 1; édition Didot, p. 485, l. 35.
2. *Table de Peutinger*, segment, V, 1.
3. *Itinéraire d'Antonin*, p. 479, l. 2, où on lit : *Vernemeto.*
4. Ptolémée, l. II, c. 6, § 40; édition Didot, t. I, p. 163, l. 2.
5. Vico salod. Mommsen, *Inscriptiones confoederationis Helveticae*, n° 219. — Salodurum, *Itinéraire d'Antonin*, p. 353, l. 2.
6. Cf. Pline, l. III, § 135. *Itinéraire d'Antonin*, p. 351, l. 5. *C. I. L.*, t. XII, p. 21, 24.
7. César, *De bello civili*, l. I, c. 61.

de lieu hors d'Espagne dans le monde celtique, se rencontre comme premier terme en Grande-Bretagne, en Irlande, en France et en Bulgarie :

En Grande-Bretagne :

Duro-brivae [*Catuvellaunorum*], aujourd'hui Castor, comté de Northampton [1];

Duro-brivae [*Cantiorum*], aujourd'hui Rochester, comté de Kent [2];

Duro-cornovium, aujourd'hui Cirencester, comté de Gloucester [3];

Duro-levum, aujourd'hui Davington, comté de Kent [4];

Duro-vernum, aujourd'hui Canterbury, comté de Kent [5];

Et le nom de peuple *Duro-triges* [6], dont le second terme se reconnaît dans *Allo-triges*, nom d'un peuple d'Espagne [7]. Les *Duro-triges* paraissent avoir habité les comtés de Dorset et de Wilts [8].

En Irlande, * *Duro-lisso-s*, aujourd'hui, Durless, nom 1° de trois finages, comtés de Tyrone et de Mayo, 2° de la ville de Thurles, en irlandais Durlas, comté de Tipperary [9].

En France :

Duro-cortorum, aujourd'hui Reims, Marne [10];

1. *Itinéraire d'Antonin*, p. 475, l. 1. Thomas Wright, *The Celt, the Roman and the Saxon*, 3e édition, p. 151, 210.

2. *Itinéraire d'Antonin*, p. 472, l. 3; p. 473, l. 3. Thomas Wright, *The Celt*, etc., p. 146, 360.

3. *Itinéraire d'Antonin*, p. 485, l. 5. *C. I. L.*, t. VII, p. 29.

4. *Itinéraire d'Antonin*, p. 472, l. 4. Thomas Wright; *The celt*, etc. p. 146.

5. *Itinéraire d'Antonin*, p. 472, l. 5; p. 473, l. 9. Δαρούερνον chez Ptolémée, l. II, c. 3, § 12; p. 102, l. 7

6. Ptolémée, l. II, c. 3, § 13; p. 103, l. 6. Thomas Wright, *The Celt*, etc., p. 61, 121.

7. Ἀλλότριγας à l'accusatif chez Strabon, l. III, c. 3, § 7; édition Didot, p. 129, l. 12.

8. *C. I. L.*, t. VII, p. 13.

9. P. W. Joyce, *The origin and history of irish names of places*, 5e édition, t. I, p. 274.

10. *De bello gallico*, l. VI, c. 44, § 1. *Itinéraire d'Antonin*, p. 356, l. 3; p. 362, l. 1; p. 363, l. 4; p. 364, l. 7; p. 365, l. 7; p. 379, l. 1; p. 380,

Duro-catuvellaunum, aujourd'hui Châlons-sur-Marne, Marne [1];

Et le nom de peuple *Duro-casses*, conservé par la ville de Dreux, Eure-et-Loir [2].

En Bulgarie, *Duro-storum*, aujourd'hui Silistrie [3].

§ 6. *Le substantif* mag-os.

L'Irlande nous offre de très anciens exemples de composés dont le second terme est *mag-os* aujourd'hui *magh* « champ ». Tels sont **Vindo-magos*, au neuvième siècle *Find-mag*, aujourd'hui Finvoy [4]; **Brigo-magos*, au neuvième siècle *Brech-mag*, aujourd'hui Breaffy [5], **Verno-magos*, en moyen irlandais *Fern-magh* [6], aujourd'hui Farney.

On rencontre les mêmes formations en Grande-Bretagne : *Novio-magus* [7], aujourd'hui Holwood Hill près Bromley, comté de Kent [8]; *Sito-magus* [9], aujourd'hui Dunwich, comté de Suf-

l. 7; p. 381, l. 6. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, p. 101-102.

1. *Durocatelaunos* dans l'*Itinéraire d'Antonin*, p. 361, l. 5.

2. *Durocasis* dans l'*Itinéraire d'Antonin*, p. 384, l. 5; p. 385, l. 5. *Durocassio* dans la *Table de Peutinger*. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, p. 150.

3. Δουρόστορον, Ptolémée, l. III, c. 10, § 5; édition Didot, t. I, p. 466, l. 1. *Dorostero* dans l'*Itinéraire d'Antonin*, p. 223, l. 4. *Duro-stero* dans la *Table de Peutinger*.

4. Au génitif *Find-maige* dans le livre d'Armagh. Whitley Stokes, *The tripartite Life*, p. 323, l. 12. Ce mot est traduit par *Album Campum*, *ibid.*, p. 325, l. 4; cf. p. 627. E. Hogan, *Vita sancti Patricii*, p. 81, 83, 174.

5. Au datif *Brech-mig* dans le livre d'Armagh. Whitley Stokes, *The tripartite Life*, p. 335, 620. E. Hogan, *Vita sancti Patricii*, p. 93, 155.

6. Au datif *Fern-maigh*, dans les Annales de Tigernach, chez O'Conor, *Rerum Hibernicarum scriptores*, t. II, p. 219, et dans le *Chronicon Scotorum*, édition Hennessy, p. 112, 384; cf. Annales d'Ulster, publiées par le même, t. I, p. 146. Au génitif *Fernmaighe*, dans le *Chronicon Scotorum*, p. 88, 206, 330.

7. *Itinéraire d'Antonin*, p. 472, l. 1.

8. Thomas Wright, *The Celt, the Roman, and the Saxon*, 3e édition, p. 121, 147.

9. *Itinéraire d'Antonin*, p. 480, l. 1.

folk [1]; *Cæsaro-magus* [2], aujourd'hui Chelmsford, comté d'Essex [3].

En France ces formations sont très multipliées; en voici une liste fort abrégée :

Caranto-magus, Cranton, commune de Campolibat, Aveyron;
Cassino-magus, Chassenon, Charente;
Caturigo-magus, Chorges, Hautes-Alpes;
Ciso-magus, Ciran-la-Latte, Indre-et-Loire;
Condato-magus, Milhau, Aveyron;
Hebro-magus, Castres, Gironde;
Hebro-magus, Bram, Aude;
Ic[c]io-magus, Usson, Loire;
Linto-magus, Brimeux, Pas-de-Calais;
Nerio-magus, Néris, Allier;
No[v]io-magus, Nyon, Drôme;
Novio-magus, Nijon, Vosges;
Novio-magus, Saint-Loup, Ardennes;
Novio-magus, Noyon, Oise;
Rato-magus, Pondron, Oise;
Ratu-magus, Le Mont-de-César, Oise;
Rigo-magus, Riom, Puy-de-Dôme;
Ritu-magus, Radepont, Eure;
Roto-magus, Rouen, Seine-Inférieure;
Roto-magus, Pont-de-Ruan, Indre-et-Loire;
Seno-magus, près de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme;
Turno-magus, Tournon, Indre-et-Loire;
Venetoni-magus, Vieu, Ain [4].

On trouve hors de France sur le continent, en Suisse :

Uro-magus, Promasens, canton de Fribourg;

En Prusse Rhénane :

Broco-magus, Brumath;
Marco-magus, Marmagen;

1. Thomas Wright, *The Celt*, etc., p. 160.
2. *Itinéraire d'Antonin*, p. 480, l. 4.
3. Thomas Wright, *The Celt*, etc., p. 159.
4. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 26-32.

Novio-magus, Neumagen;

Rigo-magus, Remagen [1];

Dans les Pays-Bas :

Novio-magus, Nimègue [2];

En Italie :

Bardo-magus [3], près de Milan, Lombardie;

Camillo-magus [4], Broni, Lombardie, province de Pavie;

Bodinco-magus [5], Monteu-da-Po, Piémont, province de Turin;

[*E*]*scingo-magus* [6]. Exilles, Piémont, province de Turin;

Rigo-magus [7], Trino-Vecchio, Piémont, province de Novare;

Dans l'empire d'Autriche :

Gabro-magus, aujourd'hui Windischgarsten, Haute-Autriche [8].

§ 7. *La diphtongue indo-européenne* ei *devenue* ē *en celtique.*

Les Celtes prononçaient *ē* la diphtongue indo-européenne, *ei*, et par conséquent le latin *dīvus* « divin » = *deivo-s* se disait chez-eux *dēvo-s*. Ils adoraient les cours d'eau. Le Rhin, la Seine, l'Yonne ont été l'objet d'un culte sous l'empire ro-

1. Longnon, *ibidem*.
2. Voyez plus haut, p. 257.
3. *C. I. L.*, V, 5872, 5878.
4. *Itinéraire d'Antonin*, p. 288, l. 4. Camelio-magos : *Table de Peutinger*, segment IV, 1.
5. *C. I. L.*, V, 7464; VI, 2613.
6. Ἀπὸ Σκιγγόμαγου, Strabon, l. IV, c. 1, § 3; édition Didot, p. 148, l. 41; cf. Pline, l. II, § 244. — Ἀπὸ Ῥώμης ἐπὶ τὰς Ἄλπεις ἕως Σκιγγομάγου. Agathémère, *Geographiae informatio*, c. 17. *Geographi Graeci minores*, t. II, p. 477.
7. *Itinéraire d'Antonin*, p. 340, l. 5; p. 356, l. 10. *Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, p. 557, l. 3.
8. *Table de Peutinger*, segment IV, 5. *Itinéraire d'Antonin*, p. 276, l. 9.

main[1]. Au septième siècle dans l'Irlande chrétienne le Shannon, *Sinna*, était encore surnommée la déesse, *ban-dea*[2]. De là le nom de *Dēva* « divine », donné par les Celtes, à deux rivières d'Espagne : l'une mentionnée par Ptolémée [3], a conservé son nom et a donné ce nom à une ville qu'elle arrose dans le pays basque, province de Guipuzcoa ; l'autre, dont les anciens n'ont point parlé, se jette dans l'Océan sur la frontière des Asturies et de la Vieille Castille, ou autrement dit des provinces d'Oviedo et de Santander. Il y avait deux autres rivières du nom de *Dēva* en Grande-Bretagne : l'une en Angleterre est la Dee qui arrose le comté de Chester et la ville de ce nom, appelée comme elle *Dēva*[4] sous l'Empire romain ; cette rivière a sa source dans le pays de Galles et elle se jette dans la mer d'Irlande [5]. L'autre est la Dee[6], qui verse ses eaux dans la mer du Nord ; elle y tombe près d'Aberdeen en Ecosse, l'antique *Dēvana*[7], qui porte encore un nom dérivé de *Dēva* ; -deen, dans Aber-deen, = *Dēvana*. De *Dēva* vient non seulement *Dēvana* mais aussi *Dēvŏna*, nom d'une ville de Germanie[8], que l'on suppose être Bamberg en Bavière. *Dēvŏna*, est également la notation la plus ancienne du nom d'une ville de France, aujourd'hui Cahors, Lot[9], plus tard latinisé en *Dīvŏna*[10].

1. Sur le culte du Rhin, voyez Mommsen, *Inscriptiones confoederationis Helveticae*, 271. Comparez la dédicace aux déesses de l'Yonne : Deabus Icauni, Orelli, 187 ; et les inscriptions relatives au culte de la Seine chez Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, n[os] 254, 255, 257, 261, 262.

2. Notes de Tirechan dans le livre d'Armagh. E. Hogan, *Vita sancti Patricii*, p. 68, l. 28. Whitley Stokes, *The tripartite Life*, p. 313, l. 4.

3. Δηοῦα, Ptolémée, l. II, c. 6, § 8; édition Didot, t. I, p. 147, l. 10.

4. Δηοῦα, Ptolémée, l. II, c. 3, § 11 ; p. 99, l. 4.

5. Δηοῦα, Ptolémée, l. II, c. 3, § 2; p. 84, l. 4.

6. Δηοῦα, Ptolémée, l. II, c. 3, § 4; p. 89, l. 4.

7. Δηούανα, Ptolémée, l. II, c. 3, § 9 ; p. 96, l. 3.

8. Δηούονα, Ptolémée, l. II, § 14 ; p. 273, l. 2.

9. Δουήονα pour Δηούονα chez Ptolémée, l. II, c. 7, § 9 ; t. I, p. 204, l. 5.

10. *Dīvŏna*, Celtarum lingua fons addite divis.

Ausone, *Ordo urbium nobilium*, V, 160. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. *Auctorum antiquissimorum* t. V, seconde partie, p. 33, l. 33.

On trouve aussi *ē* = *ei* dans *Rhēnos* ou mieux *Rēno-s*, nom gaulois du Rhin dès l'époque de Pythéas, fin du quatrième siècle avant J.-C. *Rhēnos* tient lieu d'un plus ancien * *Reinos* emprunté directement par les Germains qui l'ont prononcé d'abord *Rīno-s* ensuite *Rein*. La racine REI est devenue aussi RĪ en latin dans le dérivé *rīvo-s* « cours d'eau »; mais *Rhēnos* par *ē* et non par *ī* a été porté en Italie par les Gaulois dès le commencement du IVe siècle av. J.-C. Quand les Gaulois vainqueurs des Etrusques à *Melpum* ont pris *Felsina*, capitale de la confédération des Etrusques septentrionaux, ils ont changé en *Bononia* le nom de cette ville [1] dont ils ne pouvaient prononcer l'*f* initial et ils ont appelé *Rēnos* la rivière voisine [2].

Ocni prisca domus parvique Bononia Rheni [3].

Cette rivière a gardé le nom étranger que lui avaient imposé les conquérants venus du nord des Alpes : on l'appelle encore en italien Reno.

Rēnus, aujourd'hui Reins, est aussi le nom d'un affluent de droite de la Loire; il prend sa source dans le département du Rhône et termine son cours près de Roanne, Loire [4]. Les *Ædui* ont introduit dans cette région ce nom emprunté au grand fleuve, quand du nord de la Gaule ils sont venus s'établir dans le bassin du Rhône vers l'an 300 av. J.-C.

Le mot *Rēnos* a été aussi porté en Irlande par les Celtes, mais de nom propre il y est devenu nom commun, il veut dire « la mer ». Dans le monument littéraire irlandais le plus ancien que nous possédions, qui remonte au sixième siècle

1. Bononia Felsina vocitatum, cum princeps Etruriae esset. Pline, l. III, § 115. Tite-Live appelle encore Bologne *Felsina* dans le récit des événements de l'an 196 av. J.-C. M. Mommsen, *C. I. L.*, t. XI, p. 132, en conclut que le nom de *Bononia* date de la colonisation romaine en 189, ce qui est inadmissible: *Bononia* est un mot gaulois.

2. Rhenus, Pline, l. III, § 118; Rhenus Bononiensis, Pline, l. XVI, § 161.

3. Silius Italicus, l. VIII, vers 600.

4. Il est mentionné dans deux chartes du neuvième siècle. Ragut, *Cartulaire de Saint-Vincent-de-Mâcon*, p. 240, 243, 570.

de notre ère, c'est-à-dire dans l'éloge de saint Columba, intitulé *Amra Choluimb Chilli*, le génitif *réin* = *rēni* doit se traduire « de la mer [1] ».

§ 8. *La voyelle indo-européenne* ē *prononcée en celtique* ī.

Tandis que les Celtes changeaient en *ē* l'*ei* indo-européen, ils donnaient à l'*ē* indo-européen le son d'*ī* et prononçaient *rīx*, *rīgos* le mot qui est en latin *rēx*, *rēgis*. De là un adjectif *rīgio-s* identique au latin *rēgius* et qui employé substantivement est le second terme de composés irlandais comme :

Ciar-rige [2] = * *Cēro-rīgio-n* (aujourd'hui Kerry), qui veut dire royaume de * *Cēro-s*, autrement dit Ciar, fils de l'épique Fergus mac Roig [3];

Cal rige [4] = * *Calo-rīgio-n* (aujourd'hui Calry), c'est-à-dire « royaume de Calo-s; »

Orb-rige [5] = * *Urbo-rīgio-n*, c'est-à-dire « royaume d'Urbos [6]; »

Musc-raighe [7] pour *Músc-ríge* = * *Mūsco-rīgio-n* (aujourd'hui Muskerry), c'est-à-dire « royaume de [Coirpre] Mûsc [8]; »

1. *Amra Choluimb Chilli*, 63. Whitley Stokes, *Góidelica*, 2e édition, p. 165; cf. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 739, et ci-dessus, p. 211.

2. *Ciarrige*, Livre des hymnes des Franciscains, chez Whitley Stokes, *Tripartite Life*, p. 426, l. 6; *Ciar-richi*, Livre d'Armagh, *ibid.*, p. 337, l. 15, 17. Plus tard *Ciarraige*, Livre de Leinster, p. 12, col. 1, l. 8.

3. E. Windisch et Whitley Stokes, *Irische Texte*, 2e série, 2e livraison, p. 149, ligne dernière; p. 150, ligne 1. Cf. Joyce, *Irish names of places*, 5e édition, t. I, p. 127.

4. Livre d'Armagh, chez Whitley Stokes, *Tripartite Life*, p. 338, l. 1. Variante *Calraige*, *ibid.*, p. 144.

5. Whitley Stokes, *Tripartite Life*, p. 351, l. 3.

6. Cf. Urb-gen, Ur-yen, nom d'homme, = * *Urbi-genos*, « fils d'Urbo-s », dans des textes gallois, *Grammatica celtica*, p. 136, 140.

7. *Tripartite Life*, p. 196, 202, 210, 351; cf. Joyce, *Irish names of places*, 5e édition, t. I, p. 131.

8. Sur Coirpre Mūsc, voir le Glossaire de Cormac au mot *Mogheime*, chez Whitley Stokes, *Three irish glossaries*, p. XLVIII, XLIX, 29, 30.

Os-raige [1], pour *Os-ríge* = * *Osso-rīgio-n* (Ossory), c'est-à-dire « royaume d'Osso-s », autrement dit « royaume de Ledaim ».

Deux noms de lieu de la Prusse Rhénane ont été formés dans l'antiquité celtique de la même manière, ce sont : 1° *Sego-rīgio-n* attesté par une inscription dédicatoire, qu'on a trouvée à Worrigen près de Cologne et qui émane des *vicani Secorigienses* [2]; 2° *Ico-rīgio-n* [3], aujourd'hui Jünkerath, près de Schüller, régence de Trèves [4].

Ailleurs *rīx*, *rīgos* donne le dérivé *rīgo-*, employé comme premier terme ou comme second terme, de là : en Grande-Bretagne *Rīgo-dunum* [5] dans le comté de Lancastre ; en France deux *Rīgo-magus*, l'un dans la vallé de Colmars, Basses-Alpes [6], l'autre aujourd'hui Riom, Puy-de-Dôme [7]; en Prusse Rhénane *Rīgo-magus*, aujourd'hui Remagen [8], régence de Coblenz ; en Italie un autre *Rīgo-magus*, aujourd'hui Trino-Vecchio, en Piémont, province de Novare [9]; enfin bien à l'est du Rhin, dans la Germanie barbare des anciens, *Budo-rīgo n*, aujourd'hui Brieg [10], sur les bords de l'Oder dans la Silésie prussienne, régence de Breslau. Dans ce nom de lieu, *rīgo-n* est second terme

1. *Tripartite Life*, p. 194, 468.
2. Brambach, *Corpus inscriptionum Rhenanarum*, 306.
3. *Icorigium* dans la Table de Peutinger. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 111. *Egorigio* dans l'*Itinéraire d'Antonin*, p. 373, ligne 1.
4. Longnon, *Atlas historique*, p. 29.
5. Ptolémée, l. II, c. 3, § 10; édition Didot, t. I, p. 97, l. 3.
6. Civitas Rigomagensium dans la *Notitia Galliarum*, édition donnée par M. Mommsen, *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum antiquissimorum t. IX, p. 611. Cf. Longnon, *Atlas historique*, p. 30.
7. Vici Rigomagensis. Grégoire de Tours, *In gloria confessorum*, c. 5. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Scriptores rerum merovingicarum, t. I, p. 751, ligne 26.
8. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 53.
9. *Itinéraire d'Antonin*, p. 340, l. 5; p. 356, l. 10. *Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, p. 557, l. 3.
10. Βουδόριγον. Ptolémée, l. II, c. 11, § 13; édition Didot, t. I, p. 271, l. 1.

comme dans *Carbanto-rīgo-n*, nom d'une ville de Grande-Bretagne [1].

Le mot *rīx*, *rīgos* est arrivé avec les Celtes jusqu'en Asie Mineure, comme il est attesté par le nom de Γεζατόριγος χώρα, porté par une région du Pont au premier siècle de notre ère [2], et par les noms de chefs *Adiato-rix* [3], *Atepo-rix* [4] et *Suno-rix* [5] ou *Sino-rix* [6] que Strabon, Plutarque et Polyen nous montrent en Galatie. Pour *Atepo-rix*, l'exactitude de la notation conservée par les mss. de Strabon est prouvée par une inscription d'Ancyre en Galatie, aujourd'hui Angora, chef-lieu d'un vilayet turc en Anatolie. Dans cette inscription, écrite en grec sous l'empire romain, on lit deux fois le génitif gaulois *Atepo-rīgos* dont l'ī est régulièrement noté ει [7].

§ 9. *Chute du* p *indo-européen, notation celtique de l'*r *et de l'*l *voyelles.*

Le celtique perd le *p* indo-européen soit que cette lettre commence un mot, soit que dans l'intérieur d'un mot elle se trouve placée entre deux voyelles [8]. De la chute du *p* médial on a déjà vu un exemple dans le composé *Ver-nemeto-n* [9] « très

1. Ptolémée, l. II, c. 3, § 6; édition Didot, t. I, p. 91, l. 10.

2. Strabon, l. XII, c. 3, § 31; édition Didot, p. 481, l. 42.

3. Ἀδιατόριξ ὁ Δομνεκλείου τετράρχου Γαλατῶν. Strabon, l. XII, c. 3, § 6; p. 465, l. 11-12. — Τὸν Ἀδιατόριγα, *ibid.*, § 35; p. 478, l. 29.

4. Τὰ δ' Ἀτεπόριγι, δυνάστῃ τινὶ τοῦ τετραρχικοῦ γένους τῶν Γαλατῶν ἀνδρί. Strabon, l. XII, c. 3, § 37; p. 479, l. 34-35.

5. Plutarque, *De mulierum virtutibus*, c. 20; édition Didot, *Moralia*, p. 318.

6. Polyen, *Strategica*, l. VIII, c. 39. Edition Teubner-Woelfflin, p. 316, l. 26; p. 317, l. 4, 10-12. Plutarque, *Amatorius*, c. 22; édition Didot, *Moralia*, p. 939.

7. Ἀτεπόρειγος. *Corpus inscriptionum graecarum*, III, 4039, l. 24, 32.

8. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 271. Cf. E. Windisch dans *Beiträge* de Kuhn, t. VIII, p. 1-25, et ci-dessus, p. 244, 245.

9. *Itinéraire d'Antonin*, p. 479, l. 2; cf. ci-dessus, p. 266.

sacré », nom de lieu de Grande-Bretagne dont le pluriel *Vernemeta*, au neuvième siècle *Vernimptas*, est devenu en français Vernantes, nom d'une commune du département de Maine-et-Loire [1]. Au premier terme *ver-* = * *uper* « sur », comparez le grec ὑπέρ, le latin *s-uper*, l'allemand *über*. *Ver* se prononce *for* en irlandais, d'où le nom de lieu irlandais *Fordun* = **Verdūno-n* [2].

Un exemple de la chute du *p* initial nous est offert par le préfixe *are-* pour **pare-*, correspondant au grec παρά « près de ». On le reconnait en France dans : *Are-morici*, nom collectif de l'ensemble des peuples qui, au temps de César [3], habitaient près de la mer le nord-ouest de la Gaule ; *Are-comici*, surnom de ceux des *Volcae* qui habitaient Nîmes, Gard, et Lodève, Hérault [4]; *Are-dunum*, aujourd'hui Ardin, Deux-Sèvres [5], etc.

Sont à comparer en Italie *Are-brigium*, aujourd'hui Derbey, Piémont, province de Turin [6]; en Ecosse, *Are-Cluta*, aujourd'hui Dumbarton [7], près de la *Clota*, aujourd'hui Clyde [8]; en Allemagne, *Ar[e]-taunon* [9], situé près de Heddernheim, province de Hesse-Nassau, régence de Wiesbaden, non loin du groupe de montagnes dont le nom antique est *Taunu-s* [10].

1. Tardif, *Monuments historiques*, p. 93. D. Bouquet, t. VIII, p. 433 A, 434 B. Cf. Longnon, *Atlas historique*, p. 207; C. Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, t. III, p. 691, col. 2, où *Vermemitense* doit être corrigé en *Vernemitense*.

2. Whitley Stokes, *The tripartite Life*, t. II, p. 418, l. 29.

3. César écrit à tort Armoricae pour Aremoricae [civitates].

4. *De bello gallico*, l. VII, c. 7, § 64.

5. Areduno vico fitur, Maurice Prou, *Les monnaies mérovingiennes*, p. 468.

6. *Itinéraire d'Antonin*, p. 345, l. 4; p. 347, l. 7. *C. I. L.*, t. V, p. 765.

7. Vie de saint Gildas chez Morice, *Histoire de Bretagne*, Preuves, t. I, col. 188; cf. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 189. On dit plus tard *Al-cluith*. Skene, *Celtic Scotland*, t. I, p. 139, 236. C'est l'orthographe de Bède.

8. Ptolémée, l. II, c. 3, § 1; édition Didot, t. I, p. 82, l. 10.

9. Ptolémée, l. II, c. 11, § 14; p. 272, l. 2; cf. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 224.

10. Mela, l. III, § 30; édition Teubner-Frick, p. 62, l. 30. Tacite, *An-*

Un autre terme employé dans la géographie celtique est *rĭtu-* pour **prtu-* « gué ». Il offre deux caractères intéressants : il a perdu le *p* indo-européen initial et il représente par la notation celtique *rĭ* l'*r* voyelle qui devient : *or* en latin dans *portu-s*, *ur* en germanique dans l'allemand *furt*, *furdo-n* au temps de Ptolémée [1]. Il y avait en Germanie sur le Main une ville appelée *Loco-ritum*, aujourd'hui Lohr en Bavière [2]. Des formations semblables se trouvent en France et en Grande-Bretagne. En France nous citerons : *Ande-ritum*, que l'on croit être Javols, Lozère [3]; *Augusto-ritum*, aujourd'hui Limoges, Haute-Vienne [4]; *Ritu-magus*, aujourd'hui Radepont, Eure [5], dans les textes du temps de l'empire romain ; et d'après une charte du huitième siècle un **Cambo-ritum*, qui est aujourd'hui Chambourg, Indre-et-Loire [6]. Un autre *Cambo-ritum* est aujourd'hui Cambridge, Angleterre [7]. L'*r* voyelle est aussi représenté par *rĭ* dans le mot celtique *brĭga* « forteresse », en allemand *burg*, et on a vu plus haut, p. 263-266, ce terme servir à former une foule de noms géographiques, à commencer par l'Espagne pour finir en Asie Mineure.

De même l'*l* voyelle est noté par *lĭ* dans l'adjectif gaulois *lĭtano-s*, large = **pltano-s*, en vieux gallois *litan*, en breton

nales, l. I, c. 56 ; l. XII, c. 28. Cf. Cives Taunenses, Brambach, *Corpus inscriptionum Rhenanarum*, nos 1241, 1444.

1. Τουλί-φουρδον, Λούπ-φουρδον, Ptolémée, l. II, c. 11, § 13 ; édition Didot, t. I, p. 269, l. 4 ; p. 270, l. 4.

2. Ptolémée, l. II, c. 11, § 14 ; t. I, p. 272, l. 6.

3. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, p. 306-310. Ptolémée, l. II, c. 7, § 11 ; p. 206, l. 1.

4. Ptolémée, l. II, c. 7, § 9 ; p. 204, l. 3 ; cf. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 271.

5. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 144-145.

6. Cambortensis condita. Emile Mabille, *La pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, p. 221, et p. 151, 152. Cf. Cambort *in Aurelianensi pago*, diplôme de Charles le Chauve, 860 ou 861, D. Bouquet, IX, 564E ; et *Cambortus*, aujourd'hui Chambort, commune de Jouars-Pontchartrain, Seine-et-Oise, chez Longnon, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, p. 348. Voir également ci-dessus, p. 262.

7. *Itinéraire d'Antonin*, p. 474, l. 7.

ledan, le même mot que le grec πλάτανος « arbre aux larges feuilles », platane ; ce mot dérive de la même racine que le grec πλατύς « large ». De là en Italie dans la Gaule Cisalpine le nom de la forêt *Litana* où, en 216 avant J.-C., le consul L. Postumius périt dans une bataille contre les *Boii* [1], défaite vengée vingt-et-un ans plus tard dans le même endroit par le consul L. Valerius Flaccus [2]. L'adjectif *litano-s* a fourni le premier terme de *Litano-briga*, nom d'une station romaine en France, près de Créteil, Oise [3]. On le reconnait en Irlande où il est réduit à *lahan* ou *lane* dans des noms composés modernes dont il est second terme : *Ard-lahan* « hauteur large », *Gort-lane* « champ large », *Lis-lane* « fort large[4] ».

De tous ces exemples résulte à la fois l'unité de la langue celtique et la vaste étendue de la région où cette langue a marqué son empreinte dans la géographie au temps de l'empire romain. Mais ce n'est pas dans un territoire si développé qu'a pu se former une langue dont les caractères se distinguent si nettement des autres langues indo-européennes. Elle a eu à l'origine un petit domaine auquel la conquête a réuni une grande partie de l'Europe et qui a débordé sur l'Asie.

§ 10. *La Celtique primitive. Le premier établissement des Celtes dans les Iles Britanniques.*

Le plus ancien domicile de la nation celtique parait avoir été à l'est du Rhin moyen, dans le bassin du Main et sur les deux rives du haut Danube, dans le grand-duché de Bade, le royaume de Würtemberg et le royaume de Bavière. Des noms de rivière celtiques en sont les témoins. En Bavière,

1. Tite Live, l. XXIII, c. 24.
2. Tite Live, l. XXXIV, c. 22, 42.
3. *Itinéraire d'Antonin*, p. 380, l. 4. Longnon, *Atlas historique*, p. 29.
4. Joyce, *The origin and history of names of places*, t. II, p. 418.

province de Moyenne Franconie, est la source de la Tauber, qui arrose l'extrémité nord du Würtemberg, pénètre dans la région la plus septentrionale du grand-duché de Bade et se jette dans le Main un peu au-dessous de Lohr, l'antique *Locoritum*. Tauber est la forme moderne d'un primitif *Dubra*, qui apparait au septième siècle chez le géographe de Ravenne et qu'on trouve ensuite dans des documents du neuvième siècle [1]. *Dubra* est le nominatif pluriel d'un substantif neutre *dubro-n* « eau »; *dubro-n* est celtique, c'est le vieux gallois *dubr* [2], le gallois moderne *dwfr*, breton *dour*, irlandais *dobhar* [3]. De l'Allemagne centrale ce mot a émigré : 1° dans les Pays-Bas, province de Gueldre, où Doeveren est un antique **Dubro-duno-n* « château de l'eau », au neuvième siècle *Dubri-dun* [4]; 2° dans les Iles Britanniques où le nom propre géographique anglais Dover, en français Douvres, tient lieu d'un nominatif pluriel neutre *Dubra* « les eaux », au datif-ablatif *Dubris* [5]; 3° en France où dans le département de Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux, commune de Torcy, Douvres s'appelle encore en 854 à l'ablatif *villa Dubro* [6]. On doit probablement expliquer de même par le celtique *dubro-n* les noms de deux communes de Douvres, Ain et Calvados, et de deux hameaux homonymes, Jura, Haute-Savoie. Les Romains auraient dit *Aquae*, et *Aquae* serait devenu en français Aix, Aigues ou Eaux suivant les lieux. *Dubro-n* est presque

1. Pinder et Parthey, *Ravennatis anonymi cosmographia*, p. 229, l. 2; cf. E. Förstemann, *Die deutschen Ortsnamen*, p. 308; *Altdeusches Namenbuch*, t. II, col. 487, 488; Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 676.

2. *Grammatica celtica*, p. 136, 138.

3. Plus anciennement *dobor*, *dobur*. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 493.

4. Förstemann, *Namenbuch*, t. II, col. 488. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 129.

5. Ad portum Dubris, *Itinéraire d'Antonin*, p. 473, l. 2, 3. Praepositus militum Tungrecanorum Dubris, *Notitia dignitatum*, édition Böcking, t. II, p. 80.

6. Diplôme de Charles le Chauve. Tardif, *Monuments historiques*, n° 167, p. 106, col. 1.

méconnaissable dans Verdouble pour *Verno-dubro-n* [1]. Le Verdouble est un affluent de l'Agly, Aude et Pyrénées-Orientales.

Dans le voisinage de la Tauber, mais dans le bassin du haut Danube, on rencontre un autre nom celtique de rivière, c'est *Labara*, aujourd'hui en allemand *Laber*, féminin d'un adjectif qui est aujourd'hui en gallois *llafar* « résonnant »; le même mot employé substantivement veut dire « parole », « voix », « son [2] ». L'équivalent irlandais de l'adjectif gallois *llafar* est *labair* « éloquent » [3]. En irlandais *labraim*, pour **labaraim*, signifie « je parle ». *Labara*, nom celtique de rivière, aujourd'hui *Laber*, veut dire « celle qui résonne », « qui murmure ». Il y a en Bavière, quatre petites rivières de ce nom, deux sur la rive gauche du Danube, deux sur la rive droite, toutes aux environs de l'antique ville celtique de *Ratis-bona*, Ratisbone, aujourd'hui Regensburg. Ce sont : sur la rive gauche la *Laber*, affluent de l'Altmühl, la *Schwarze Laber*, affluent du Danube, toutes deux au-dessus de Ratisbone; sur la rive droite, la *Grosse Laber*, la *Kleine Laber*, qui se jettent dans le Danube au-dessous de Ratisbone.

A peu de distance de là au nord-est de Ratisbone coule la Lauter-ach, sous-affluent de la Naab qui se jette dans le Danube un peu au-dessus de Ratisbone. Lauter-ach dérive de Lauter. Lauter = *Lutra* [4] = **Lautra* est le féminin d'un thème celtique *lautro-*, dérivé de la même racine que le latin *lavare*, et qui se reconnaît dans le breton moderne *louer*, au quinzième siècle *louazr* « auge » [5]; dans le vieil irlandais *lothor*, *lothur* « lit de rivière », « canal » [6]. Le glossaire gaulois dit d'Endlicher, cinquième siècle, rend *lautro* par *bal-*

1. Vernodubrum, Pline, l. III, § 32.
2. *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 3, note 2; Förstemann, *Die deutschen Ortsnamen*, p. 308; *Namenbuch*, t. II, col. 952. Cf. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 372.
3. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 650.
4. Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 382.
5. *Catholicon de Lagadeuc*, édité par Le Men, p. 142.
6. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 669.

neo [1]. Une rivière du nom de Lauter coule plus à l'ouest que la Lauterach, dans le royaume de Würtemberg sur la rive droite du Danube où elle se jette. Le nom de *Lautra* a été porté par les Gaulois sur la rive gauche du Rhin : une Lauter, affluent du Rhin, marque la limite entre l'Alsace et la Bavière Rhénane; il y a dans la Bavière Rhénane une autre Lauter qui se jette dans la Glan, et la Glan est un affluent de la Nahe qui tombe dans le Rhin au-dessous de Mayence à Bingen.

Mais rentrons dans la Celtique primitive située à l'est du Rhin. Là ont été bâties plusieurs villes celtiques déjà nommées p. 261, 274, 277, d'après des textes du temps de l'empire romain : *Segodunum*, Würzburg, *Dēvona*, Bamberg, *Loco-ritum*, Lohr en Bavière, enfin Ratisbone, en allemand Regensburg, dont le nom celtique *Ratis-bona* n'apparait pas dans les textes avant le moyen-âge. Près de Ratisbone, la Bavière touche à la Bohême et par conséquent à l'enceinte de montagnes qui enveloppe ce pays. Une des chaînes de montagnes qui forment cette enceinte est l'Erzgebirge au nord-ouest. L'Erzgebirge, au neuvième siècle de notre ère, s'appelait *Fergunna*, pour **Perkunia* [2], et ce nom s'était antérieurement étendu à tout le système des montagnes de l'Allemagne centrale notamment au Bömerwald [3] qui sépare la Bavière de la Bohême, et aux montagnes de Bavière qui délimitent au nord le bassin du Danube : ces montagnes au moyen-âge sont encore appelées *Vircunnia*, *Vircundia* = **Perkunia* [4]. Les Celtes supprimèrent le *p* initial de ce mot comme tous les *p* qui dans leur langue n'étaient pas suivis immédiatement d'une autre sourde. De là le nom d' Ἀρκύνια ὄρη au quatrième siècle

1. *Monumenta Germaniae historica*. Auctorum antiquissimorum t. IX, p. 612.

2. En 805 une armée franque traverse *Fergunna* et atteint le fleuve Agara, aujourd'hui l'Eger, rivière qui longe d'Erzgebirge en Bohême et se jette dans le Danube. *Chronique de Moissac*, D. Bouquet, V, 81 C. Cf. *Revue Celtique*, t. XI, p. 218.

3. La Γαβρῆτα ὕλη de Strabon, l. VII, c. 1, § 5; édition Didot, p. 243, l. 15; et de Ptolémée, l. II, c. 11, § 5; édition Didot, t. I, p. 254, l. 1.

4. Förstemann, *Namenbuch*, t. II, col. 555.

avant notre ère chez Aristote [1], *σκόπελος* Ἑρκύνιος chez Apollonios de Rhodes environ cent ans plus tard [2], *Hercynia silva* près de trois siècles après Aristote chez César [3].

La chute du *p* avait déjà donné à la langue des Celtes le caractère spécial qui la distingue des autres langues indo-européennes quand ils franchirent le Rhin, quand, peut-être vers l'an mil, avant de s'établir dans les bassins de la Seine, de la Loire et de la Garonne, ils allèrent conquérir les Iles Britanniques auxquelles leurs mines d'étain, nécessaires à la fabrication du bronze, donnaient une importance de premier ordre, chez les peuples auxquels le fer était inconnu.

Lorsque ceux des Celtes, dont les Irlandais descendent, occupèrent les Iles Britanniques, on avait dans le monde celtique perdu la faculté de prononcer le *p* initial de *pater* « père », qui était devenu en celtique *atīr*, on ne disait plus en celtique *uper* « sur », mais *ver*, *upo* « sous », mais *ro*, etc. On conservait la gutturale sourde vélaire indo-européenne, on disait par exemple *qetuares* « quatre », en irlandais *cethir*, on n'avait pas encore fait chez les Celtes continentaux la révolution par laquelle chez eux on substitua au *q* un *p* relativement moderne en disant notamment *petuares*, recouvrant ainsi la faculté de prononcer le *p* pour imposer à la langue des premiers indo-européens une nouvelle déformation.

Les Celtes, conquérants primitifs des Iles Britanniques [4] donnèrent à la Grande-Bretagne, appelée par les Ligures Albion, un nom nouveau *Qrĕtanis* ou *Qrĭtanis*, qui devint plus tard *Prĕtanis* ou *Prĭtanis* dans la langue des Celtes continentaux quand ceux-ci changèrent en *p* le *q* indo-européen ; et *Pretanis* ou *Pritanis*, en gallois Prydain, l'emporta sur *Qrĕtanis* ou

1. Ἐκ δὲ τῆς Πυρήνης (τοῦτο δ᾽ἐστὶν ὄρος πρὸς δυσμὴν ἰσημερινὴν ἐν τῇ Κελτικῇ) ῥέουσιν ὅ τε Ἴστρος δι᾽ ὅλης τῆς Εὐρώπης εἰς Εὔξεινον πόντον. Τῶν δ᾽ἄλλων ποταμῶν οἱ πλεῖστοι πρὸς ἄρκτον ἐκ τῶν ὀρῶν τῶν Ἀρκυνίων, ταῦτα δὲ καὶ ὕψει καὶ πλήθει μέγιστα περὶ τὸν τόπον τοῦτόν ἐστιν. Aristote, *Meteorologica*, l. I, c. 13, § 19, 20, édition Didot, t. II, p. 569, l. 44-50.

2. *Argonautiques*, l. IV, vers 640.

3. *De bello gallico*, l. VI, c. 24, 25.

4. Ceux qu'on appela plus tard *Góidel* ou Irlandais.

Qrĭtanis lorsque une seconde conquête opérée par les Belges eut rejeté en Irlande les premiers conquérants celtes, vers le deuxième siècle avant J.-C. Mais ceux-ci gardèrent leur vieille prononciation et après la chute de l'empire romain ils se servaient encore du mot *Cruithne* = **Qrĭtanios* [1], pour désigner ceux des habitants de la Grande-Bretagne qui étaient restés libres du joug romain [2]. Si l'on admet la doctrine nouvelle émise par M. Salomon Reinach, si l'on croit que *kassiteros*, nom grec de l'étain déjà dans l'*Iliade*, est en même temps un nom celtique de la Grande-Bretagne, il faut conclure que les Celtes du premier ban sont arrivés dans cette île avant la période homérique, 950-800 avant J.-C., et que la chute du *p* indo-européen en celtique a précédé cette date.

§ 11. *Le changement du* q *en* p *chez les Celtes continentaux, sixième siècle avant J.-C. au plus tard. Introduction de ce phénomène en Grande-Bretagne par la conquête belge.*

Les Celtes continentaux substituèrent le *p* au *q* antérieurement à la date où ils s'établirent dans les bassins de la Seine et de la Loire, dans la portion septentrionale de celui de la Garonne et de là gagnèrent l'Espagne; ils portèrent ce *p* en Espagne, 500-450 av. J.-C., en Italie vers 400, et jusqu'en Galatie, 279, enfin en Grande-Bretagne un siècle environ plus tard. Cette permutation atteint non seulement le *q* indo-européen, mais le *q* de date plus récente qui est commun aux Celtes primitifs et aux Latins, et qui n'existe pas dans la langue indo-européenne la plus ancienne.

Les premiers Celtes, qui s'établirent dans les bassins de la Seine et de la Loire et dans la partie septentrionale de celui de la Garonne, furent les Celtes proprement dits dans le sens

1. Cruithne conserve une trace de l'*u* consonne qui est un élément du *q*. Des exemples du même phénomène en irlandais sont fournis par *coic* « cinq » = **qenqe*, par *cruim* « ver » = *qrmi-s*.

2. *Revue Celtique*, t. XIII, p. 398-403.

étroit du mot. Avant la conquête belge qui eut lieu vers l'an 300 avant J.-C., ils s'étendaient jusqu'au Rhin [1]. Cette conquête rejeta une partie d'entre eux dans le bassin du Rhône. Or le nom de trois des peuples celtes, dans le sens restreint du mot, commence par un *p*; deux autres de ces peuples ont chacun parmi leurs chefs un personnage dont au temps de César le nom contient un *p* médial entre deux voyelles; chez un sixième nous trouvons sous l'empire romain un nom de lieu qui remplit les mêmes conditions.

Un *p* est la lettre initiale du nom des *Parisii*, des *Pictones* ou *Pictavi*, des *Petrucorii*. On trouve un *p* médial entre deux voyelles dans les noms d'Epo-redo-rix chez les *Aedui* et d'Epasnactus chez les *Arverni* au temps de César; chez les *Sequani* est située sous l'empire romain la ville d'*Epamanduodurus*.

Parisii tient lieu de **Qarisii* et dérive d'un thème verbal **qari-* qui explique à la fois le verbe irlandais *cuiriu* « je pose, j'effectue », et le verbe gallois *peri* « être cause de quelque chose » [2]. Les *Parisii* seraient des gens « dont les actes produisent des effets ».

Pictones [3] a une variante *Pictavi* [4] d'où « Poitiers », peut-

1. Plerosque Belgas esse ortos ab Germanis, Rhenumque antiquitus traductos, propter loci fertilitatem ibi consedisse Gallosque qui ea loca incolerent expulisse. *De bello gallico*, l. II, c. 4, § 1.

2. *Cuiriu* = **coriu* = **qariu*, cf. *fos* « serviteur = *vasso-s*. Sur l'étymologie de *Parisii*, voyez : E. Windisch dans les *Beiträge* de Kuhn, t. VIII, p. 43; *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 82. Cette doctrine n'est pas admise par M. J. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 195.

3. La notation *Pictones* qui est celle de César, l. VII, c. 4, 75; de Strabon, l. IV, c. 2, § 1. 2; édition Didot, p. 158, l. 1, 33; de Pline, l. IV, § 108; l. XVII, § 47; de Ptolémée, l. II, c. 7, § 5; édition Didot, t. I, p. 202, est confirmée par une inscription du temps de l'empire romain. Espérandieu, *Epigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge*, p. 217.

4. *Pictavi* chez Ammien Marcellin, l. XV, c. 11, § 13; édition Teubner, t. I, p. 73, l. 79; dans la *Notitia Galliarum* (*Monumenta Germaniae historica* in-4°. Auctorum antiquissimorum t. IX, p. 605), et dans la *Notitia dignitatum*, édition Böcking, t. II, p. 122. Cette leçon est con-

être mieux **Pixtovi*[1], d'où **Pixtovum* « Poitou », qui serait le mot celtique déformé en *Pictavi* « Poitiers » par l'influence du latin. *Pictones* est dérivé de Picto-s ou Pixto-s, comme *Eburones* d'Eburos, comme *Rēdones* de *Rēdo-s, comme *Pelendones* de Pelendo-s. Picto-s, au pluriel *Picti*, est le nom d'un peuple du nord de la Grande-Bretagne, resté indépendant du joug de Rome[2]. La bonne notation de Pictos aurait été Pixto-s d'où Pixtacus, nom d'homme dans une inscription du musée de Langres[3], et Pixti-cenus « fils de Pixtos », nom d'homme dans une inscription de Bordeaux[4]. Pixto-s paraît signifier « celui qui tatoue »; il viendrait d'une racine QICT, qu'on reconnaît dans l'irlandais *ciocht* « celui qui grave », *ciochtaim* « je grave », *ciochtan* « objet gravé ».

Petru-corii[5], Périgueux, Dordogne, veut dire « quatre bataillons »; le premier terme est identique au latin *quadru-* dans *quadru-pes*, en irlandais *cethar-*; le second terme n'est autre chose que l'irlandais *cuire* « troupe de soldats » = *corio-s*, le même mot que le gothique *harjis*, thème *harja-* « armée », en allemand *heer*[6].

Epo-redo-rix, « roi de ceux qui voyagent en chars attelés de chevaux », est pendant les campagnes de César en Gaule

firmée par une inscription de Lyon, Allmer et Dissard, *Musée de Lyon, Inscriptions antiques*, t. II, p. 96.

1. Par χ grec.

2. Ammien Marcellin, l. XX, c. 1, § 1; l. XXVIII, c. 8, § 5; édition Teubner, t. I, p. 196, l. 8; t. II, p. 112, l. 7. *Incerti panegyricus Constantio Caesari*, c. 11; — *Constantio Augusto*, c. 7, dans *Panegyrici veteres*, édition Teubner, p. 140, l. 10; p. 165, l. 1.

3. Mowat, *Inscriptions de la cité des Lingons*, p. 60, n° 52.

4. Camille Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. I, p. 381, n° 303.

5. Brambach, *Corpus inscriptionum rhenanarum*, n° 1230. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 269. Cf. Allmer et Dissard, *Musée de Lyon, Inscriptions antiques*, t. II, p. 81, 102; Ptolémée, l. II, c. 7, § 9; édition Didot, t. I, p. 204, l. 6, 7.

6. Cf. Fick, *Die griechischen Personen-namen*, p. LXXVI, qui n'a pas connu le mot germanique; et Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 4e édition, p. 135, 5e édition, p. 160, qui ne cite pas *Petrucorii*. Voyez aussi ci-dessus, p. 248.

le nom de deux chefs des *Aedui*, l'un vieux, l'autre jeune : le vieux avait commandé les *Aedui* dans leur guerre malheureuse contre les *Sequani*, avant l'année 58, date de l'arrivée de César en Gaule [1]; le jeune fut un des chefs de l'armée gauloise envoyée en 52 au secours d'Alise assiégée par César [2]. Le premier terme *epo-* d'Epo-redo-rix est identique au thème latin *equo-*, d'*equus* « cheval », *ech* en irlandais.

On reconnaît le féminin ou le masculin d'*epo-s* dans *Epa-manduo-durus*, *Epo-manduo-durus*, nom sous l'empire romain de Mandeure, Doubs, station romaine située dans le territoire des *Sequani* [3]; on ne peut distinguer le genre dans *Ep-asnactus*, fils de cheval et d'ânesse ou fils de jument et d'âne, nom d'un chef arverne du parti romain pendant la campagne de l'année 51 avant J.-C. [4].

Il est donc évident que les Celtes proprement dits de César, les seuls membres de la famille Celtique qui habitassent en Gaule pendant le cinquième et le quatrième siècle avant J.-C., avaient changé en *p* le *q* primitif celto-latin. Ils avaient dépassé la période chronologique où cette permutation s'est produite, et ils avaient recouvré la faculté de prononcer le *q* car : 1° ils n'ont pas changé en *p* le *q* du nom ligure de la Seine, *Sequana*, 2° un de leurs peuples a pris de cette rivière le nom de *Sequani* et il a conservé ce nom dans le bassin du Rhône après y avoir été rejeté par l'invasion belge vers l'an 300 avant J.-C. Cf. ci-dessus, p. 130-133.

Les Celtes ont porté leur $p = q$ en Espagne où ils sont arrivés de Gaule par l'extrémité occidentale des Pyrénées avant la rédaction des histoires d'Hérodote, c'est-à-dire au plus tard vers l'an 450 avant J.-C., et après la date approximative de 500 où l'on peut mettre la géographie d'Hécatée de Milet. Cette géographie, le plus ancien des documents cités par

1. *De bello gallico*, l. VII, c. 67, § 7.
2. *De bello gallico*, l. VII, c. 39, 76.
3. *Itinéraire d'Antonin*, p. 386, l. 4. Cf. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, p. 229.
4. *De bello gallico*, l. VIII, c. 34, § 3.

Aviénus [1], doit être la source où cet érudit a puisé les renseignements qu'il nous donne sur les *Cempsi*, prédécesseurs des Celtes entre les Cunètes ou Cynètes (c'est-à-dire entre la province la plus méridionale du Portugal) au sud et les Pyrénées au nord [2]. Or au temps où Hérodote écrivait, les *Cempsi* avaient été remplacés dans cette région par les Celtes : les Celtes touchaient aux Cunètes, c'est-à-dire aux Algarves, à celle des provinces du Portugal qui borde l'océan au sud de la Péninsule. Chez les Celtes le Danube avait sa source et ils occupaient au couchant l'extrémité de l'Europe [3].

Ils ont introduit en Espagne leur $p = q$. Un des caractères généraux de la langue des Celtes est d'avoir perdu le p initial indo-européen. Il faut donc reconnaître un $p = q$ dans le nom d'un des peuples celtes de l'Espagne occidentale appelés *Celtici* par les anciens; ce nom est *Præsa-marci*, ou *Præsa-marchi* [4]. Le premier terme, *præsa-*, de ce composé

1. Ex plurimorum sumpta commentariis.
Hecataeus istic quippe erit Milesius
Hellanicusque Lesbius Phileus quoque
Atheniensis, Caryandaeus Scylax.

Avienus, *Ora maritima*, l. IV, v. 41 et suivants, édition Holder, p. 145-146.

2. .... Inde Cempsis adjacent
Populi Cynetum....

Avienus, *Ora Maritima*, l. IV, vers 200, 201, p. 151.

Indeque Cemsi
Gens agit in rupis vestigia Pyrenaeae
Protendens populos...

Avienus, *Ora maritima*, l. III, v. 480-482, p. 103.

Κεμψοί θ' οἵ ναίουσιν ὑπαὶ πόδα Πυρηναῖον.

Denys le Périègète, vers 337. Didot, *Geographi graeci minores*, II, 123.

3. *Ἴστρος τε γὰρ ποταμὸς, ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν καὶ Πυρήνης πόλιος, ῥέει μέσην σχίζων τὴν Εὐρώπην· οἱ Κελτοί εἰσι ἔξω Ἡρακλέων στηλέων, ὁμορέουσι δὲ Κυνησίοισι οἱ ἔσχατοι πρὸς δυσμέων οἰκέουσι τῶν ἐν Εὐρώπῃ κατοικημένων.* Hérodote l. II, c. 33. *Ῥέει γὰρ δὴ διὰ πάσης τῆς Εὐρώπης ὁ Ἴστρος, ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν, οἳ ἔσχατοι πρὸς ἡλίου δυσμέων μετὰ Κύνητας οἰκέουσι τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ. ῥέων δὲ διὰ πάσης τῆς Εὐρώπης ἐς τὰ πλάγια τῆς Σκυθικῆς ἐσβάλλει.* Hérodote, l. IV, c. 49.

4. Mela dans la description de l'Espagne, *Chorographia*, l. VI, § 9-11, s'exprime ainsi : Frons illa aliquamdiu rectam ripam habet, dein modico flexu accepto mox paululum eminet, tum reducta iterum iterumque

semble identique à l'irlandais *cróes*, *cráes* « gloutonnerie » [1]; le second terme est le gaulois *marco-s*, *μάρκα*, en irlandais *marc*, en gallois *march* « cheval », primitivement « cheval de guerre; » *Præsa-marci* serait un sobriquet signifiant « gloutons, gros mangeurs comme des chevaux. » Les *Præsamarci* habitaient sur les bords du Tambre en Galice, province de Coruña.

Parmi les *Celtiberi*, c'est-à-dire parmi les Celtes du centre et de l'orient de l'Ibérie ou Espagne, un peuple portait un nom commençant également par un *p*, ce sont les *Pelendones* chez lesquels, suivant Pline, étaient 1° la source du Duero aujourd'hui en Vieille-Castille, province de Burgos, 2° Numance dont les ruines ont été reconnues près de Soria dans la province de ce nom, aussi en Vieille-Castille [2]. Suivant Ptolémée le territoire des *Pelendones* n'aurait pas compris Numance mais en aurait été voisin : une ville des *Pelendones* aurait été *Augustobriga*, aujourd'hui Aldea-del-Muro, près de Matalebreras, province de Soria [3]. *Pelendones* dérive de Pelendos, nom d'homme celtique. Dans la province d'Alava qui touche la Vieille-Castille au nord-est, par conséquent non loin du territoire des *Pelendones*, on a trouvé l'épitaphe d'*Ambatus P[e]lendi filius* [4]. Ambatus pour Ambactus ou Ambaxtos est

recto margine jacens ad promunturium quod *Celticum* vocamus extenditur. Totam *Celtici* colunt, sed a Durio ad flexum Grovi, fluuntque per eos Avo, Celadus, Nebis, Minius, et cui oblivionis cognomen est Limia. Flexus ipse Lambriacam urbem amplexus recipit fluvios Laeron et Ullam. Partem quae prominet *Praesamarchi* habitant perque eos Tamaris et Sars fluvius non longe orta decurrunt. Edition Teubner-Frick, p. 57, l. 21-29, p. 58, l. 1. Cf. Pline, l. IV, § 111 : *Celtici* cognomine *Praesamarci*. La variante *Praestamarci* est due à l'influence du latin *praestare*.

1. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 454, au mot *cróes*, traduit ce mot par *Schlund*, « gosier ». Le vrai sens est donné par O'Reilly au mot *craos*.

2. Eodem vadunt Pelendones Celtiberum quattuor populis quorum Numantini fuere clari. Pline, l. III, § 26. Durius, amnis ex maximis Hispaniae, ortus in Pelendonibus et juxta Numantiam lapsus. Pline, l. IV, § 112.

3. Ptolémée, l. II, c. 6, § 53; édition Didot, t. I, p. 171-172; cf. *C. I. L.*, t. II, p. 390.

4. *C. I. L.*, II, 2948.

un nom celtique. Pelendus, nom du père d'Ambatus, est vraisemblablement aussi un mot celtique. Dans les environs d'Eguilaz, où cette épitaphe a été copiée, on a recueilli d'autres inscriptions funéraires qui contiennent des noms celtiques : Segontius [1], Ambatus [2], Ambata [3].

Au *p* initial de *Pelendones* on peut juxtaposer celui du nom de la *gens Pintonum* dont dépendait le *vicus Bedorus*[4], suivant une inscription trouvée à Condeixa-a-Velha près de Coimbre en Portugal. *Conimbriga*, que l'on met généralement à Condeixa-a-Velha [5], était une des forteresses d'où les Celtes à l'époque de leur domination en Espagne tenaient en respect les *Lusitani* au milieu desquels cette ville était bâtie; et la *gens Pintonum* était une petite colonie de Celtes dans ce milieu ibérique. *Pintones* est un dérivé du nom d'homme Pintos ou Pentos, au féminin Pinta dans une inscription de Grande Bretagne [6]. Ce mot veut dire « cinquième », c'est-à-dire « cinquième enfant », *Pinto-s* ou **Pento-s*, pour **Pemptos*, est une forme abrégée du nom de nombre ordinal correspondant au nom de nombre cardinal gaulois *pempe* « cinq ». La forme latine de ce nombre ordinal est *quintus*, pour *genqtos*, correspondant à *quinque* pour **genqe*; la forme osque serait **ponz*, pour **pontos* = **pomptos*, correspondant à *pompe* « cinq », d'où le gentilice romain Pompeius tandis que *pontos* a donné Pontius [7]. Du nom d'homme *Pentos, au pluriel *Penti, vient Pentes, nom moderne de trois villages de Galice, province d'Orense. Pentes veut dire propriété des Pentos.

L'emploi celtique d'un nom de nombre ordinal pour désigner des personnes n'a rien qui doive nous surprendre.

1. *C. I. L.*, II, 2942, 2946.
2. *Ibid.*, II, 2951.
3. *Ibid.*, II, 2950.
4. De vico Bedoro gentis Pintonum. *C. I. L.*, II, 365.
5. *Ibid.*, t. II, p. 40.
6. *C. I. L.*, VII, 266 : Titia Pinta.
7. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 476. L'irlandais *coiced*, le vieux gallois *pimphet* sont des formations nouvelles comme le latin Quinctius, dont le c est dû à l'influence du nombre cardinal.

Le sol de l'Espagne antique, en Estremadure, province de Caceres nous offre trois exemples du nom de nombre ordinal celtique *tritios* « troisième » (en gallois *trydydd*, en breton *trede*, en irlandais *tris*), employé comme nom de personne : *Tritius*, *Tangini filius*, à Puerto-de-Santa-Cruz [1]; *Julia Bonna Triti filia* à Villamesias [2]; *Tritius Luni filius*, à Torre-de-San-Miguel [3]. On peut y comparer *Surilla Triti filia* dans l'empire d'Autriche, à Zollfeld en Carinthie [4], et le *cognomen* latin Tertia.

Setus = *Sextos = *Sectos, « septième » en celtique — avec perte de la gutturale spirante $x = \chi$ en Espagne sous l'empire romain, comme dans le nom d'homme Ambatus = *Ambaxtos = Ambactos, — a été le nom d'un potier, dont la marque a été trouvée à Tarragone, Catalogne [5].

De *Pento-s, nom d'homme signifiant « cinquième », on a tiré plusieurs dérivés, l'un est Pentius, nom d'un potier dont la marque découverte à Westerndorf, Bavière, est conservée au Musée de Munich [6].

Ce mot est devenu en Espagne : 1° le nom de Pentius, fils de Balaesus, comme nous l'apprend une épitaphe trouvée à Alejo, royaume et province de Léon [7]; 2° le gentilice de Pentius Flavus, ainsi qu'il résulte de son épitaphe, à Corao, dans les Asturies, province d'Oviedo [8]. Le gentilice Pentius avait une variante Pintius d'où vient *Pintia* sous-entendu *villa*, nom de deux villes d'Espagne. L'une paraît avoir été située près de Valladolid, chef-lieu d'une province, dans le royaume de Léon [9]; elle est attribuée aux *Vaccaei* par Ptolémée. L'autre,

1. *C. I. L.*, II, 674.
2. *Ibid.*, II, 666.
3. *Ibid.*, II, 5304.
4. *Ibid.*, III, 4834.
5. *Ibid.*, II, 4970, 99.
6. *Ibid.*, III, 6010, 162.
7. *Ibid.*, II, 5719.
8. *Ibid.*, II, 2712.
9. Ptolémée, l. II, c. 6, § 49; édition Didot, p. 168, l. 2. *Itinéraire d'Antonin*, p. 440, l. 4. *Pintia* serait Valladolid même suivant Forbiger.

mise par lui chez les *Callaici Lucenses*, devrait être cherchée en Galice [1]. *Pintia* doit avoir été la forme primitive du nom moderne Pinza porté par trois villages de Galice dont deux situés dans la province de Lugo : — ce sont Pinza-de-Abajo et Pinza-de-Arriba; — un dans la province d'Orense. La *Pintia* des *Callaici Lucenses* doit être un des deux premiers. Le pluriel Pinzas = **Pintias*, **Pintiae*, est le nom de trois villages de Galice, province de Pontevedra.

Le masculin Penzo = *Pentius*, sous-entendu *fundus*, est le nom de trois villages de Galice, provinces de Coruña et de Pontevedra. Pentius a eu un dérivé Pentiolus, aujourd'hui Penzol, nom d'un village des Asturies, province d'Oviedo. Un autre dérivé de Pentius ou de Pentos est *Pentanus*, dont le pluriel *Pentani*, *Pentanos*, aujourd'hui Pentanes, est le nom d'un village des Asturies, province d'Oviedo.

Nous citerons hors d'Espagne :

Pentinus, sous-entendu *fundus*, aujourd'hui Pantin, Seine, arrondissement de Saint-Denis, appelé *Pentinum* en 1196 dans une bulle du pape Urbain II et en 1198 dans une charte de Guillaume, évêque de Paris [2] (Pentinus est un nom d'homme diminutif de *pentos*, c'est l'équivalent gaulois du latin Quintinus, diminutif de Quintus);

Penticeius (?), nom d'homme dans une inscription de Bordeaux [3];

Pintaius et *Pintio*, noms d'hommes conservés par deux inscriptions de la Prusse Rhénane, l'une des environs de Bonn, l'autre trouvée près de Zülpich [4].

L'origine celtique de tous ces dérivés, et par conséquent du thème *pento-*, *pinto-* d'où ils viennent, est prouvée par le dérivé Pintamus, nom d'homme qu'attestent deux inscriptions romai-

M. Kiepert place cette ville à Alto-de-Pinzas à l'est de Valladolid. *Atlas antiquus*, p. 18, col. 4.

1. Ptolémée, l. II, c. 22; édition Didot, p. 156, l. 13.
2. Robert de Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris*, t. I, p. 143, 146.
3. C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. I, p. 274, n° 157.
4. Brambach, *Corpus inscriptionum rhenanarum*, 478; additions, p. XXIX, n° 2047.

nes du Portugal : l'une est une épitaphe trouvée à Idanha, district de Castello-Branco, province de Beira-Beixa[1], l'autre une dédicace recueillie près de Penafiel, district de Porto, province de Minho[2]. Pintamus est une formation analogue à l'irlandais *óintam* « célibataire »[3], littéralement « seul », — en breton *intanv* « veuf »[4] — dérivé de *oin* = *oino-s* « un », à l'aide du suffixe *tamo-s*, comme *pintamus* pour **pemp-tamos* de *pempe* « cinq » : *-tamo-s* = *tmmo-s*, avec un premier *m* voyelle et un second *m* consonne, devient : *-timus* en latin par exemple dans *in-timus*, d'où le français « intime » ; *tuma*[*n*] en gothique dans *af-tuma*[*n*] « le dernier[5] » ; il se prononce *tamo-s*, en celtique. En effet deux *m*, le premier voyelle, le second consonne, donnent *am* en celtique[6], tandis qu'ils sonnent *im* en latin[7], *um* en germanique[8].

De tous ces faits il résulte que les Celtes arrivés en Espagne entre les années 500 et 450 prononçaient déjà *p* le *q* indo-européen : ils avaient apporté cette prononciation des bassins du Danube supérieur et du Rhin dans les bassins de la Seine et de la Garonne quelques années plus tôt. Les mots dans lesquels en Espagne on trouve sous l'empire romain la lettre *q* sont ibériques ou latins.

Vers l'an 400 avant notre ère, les Celtes, commencèrent la conquête de l'Italie septentrionale. Ils prononçaient *p* le *q* celto-latin : le nom d'*Epo-redia* au lieu d'*Equo-redia*, Ivrée, en Piémont, province de Turin, l'atteste ; il y eut là une colonie romaine fondée l'an 100 avant J.-C.[9] ; mais cette colonie fut

1. *C. I. L.*, II, 441.
2. *Ibid.*, II, 2378.
3. *Grammatica celtica*, 2ᵉ édition, p. 301.
4. *Ibid.*, 2ᵉ édition, p. 103.
5. Marc, X, 31. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 166-169.
6. *Ibid.*, t. I, p. 203.
7. *Ibid.*, t. I, p. 201.
8. *Ibid.*, t. I, p. 204.
9. Deducta colonia est Eporedia Mario VI Valerioque Flacco consulibus. Velleius, l. I, c. 15.

établie dans un centre de population d'origine celtique et plus ancien que la colonie romaine : le *p* du nom d'*Epo-redia* en est la preuve [1] (cf. p. 286). Avant de recevoir des colons romains *Eporedia* avait été une ville des *Salassi* [2] et les *Salassi* étaient *Taurisci* [3], c'est-à-dire Celtes [4].

Une observation confirme la conclusion que nous tirons du *p* d'*Eporedia*. Quand vers le commencement du quatrième siècle les *Boii* s'établirent à *Felsina*, alors capitale de la confédération des Etrusques septentrionaux, ils ne purent prononcer l'*f* initial de *Felsina*, ils donnèrent à cette ville un nom nouveau *Bōnōnia*, [5], transformé plus tard par les Romains en *Bŏnōnia* [6] sous l'influence du latin *bŏnus*; mais ils conservèrent sans changement le nom de la ville de Parme, *Parma* qu'ils occupèrent aussi. Ainsi lorsque entre les années 400 et 390 avant J.-C. les *Boii* conquirent Parme sur les Etrusques, ils avaient recouvré la faculté de prononcer le *p* après avoir perdu cette faculté quand chez eux les monts *Percunia* étaient devenus *Ercunia*; c'est-à-dire qu'antérieurement au quatrième siècle un nouveau *p* s'était produit chez les *Boii*, le $p = q$; c'est ce qui leur a permis en Italie de prononcer *Parma* avec un *p* initial [7], tandis qu'en Irlande, où le *p* n'existait pas lors des premières relations des Irlandais avec les

1. Oppidum Epo-redia sibyllinis a populo Romano conditum jussis. Epo-redias Galli bonos equorum domitores vocant. Pline, l. III, § 123.

2. Ptolémée, l. III, c. 1, § 30; édition Didot, t. I, p. 341, l. 5, 8.

3. Salassos Tauriscae gentis Cato arbitratur. Pline, l. III, § 134.

4. Voyez l'étude de M. Mommsen sur l'origine d'*Eporedia*. *C. I. L.*, t. V, p. 750, 751. Sur les *Taurisci*, cf. ci-dessus, p.5 1.

5. *Bōnōniensis*, Catulle, LIX, 1. Catulle mourut peu après l'an 54 av. J.-C. Cf. ci-dessus, p. 272.

6. Βονωνία est déjà l'orthographe de Strabon vers l'an 20 après J.-C., l. V, c. 1, § 11; édition Didot, p. 180, l. 30; p. 181, l. 19.

7. Parme et Modène étaient deux villes des *Boii*. Cela résulte du passage suivant de Tite-Live, l. XXXIX, c. 55 : Eodem anno (183 av. J.-C.) coloniae Romanorum civium sunt deductae : bina milia hominum in agro, qui proxime Boiorum ante Tuscorum fuerat, octona jugera Parmae, quina Mutinae acceperunt. — L'établissement des Boii à *Felsina* = *Bononia*, est prouvé par un autre passage du même auteur : Eodem anno (189 av. J.-C.)... Bononiam latinam coloniam... triumviri de-

Romains, *purpura*, est devenu *corcur*, *pluma* s'est changé en *clum*, *pascha* en *casc*, *presbyter* en *cruimther* [1].

Au troisième siècle les Celtes furent chassés du pays qui est aujourd'hui l'Allemagne du Nord par les Germains révoltés. Les vaincus se dirigèrent les uns vers l'Orient, les autres vers l'Ouest. Les uns allèrent jusqu'en Asie Mineure et les noms de leurs chefs *Atepo-rix* [2], *Epo-so-gnatos* [3], attestent qu'ils prononçaient *p* le *q* celto-latin. Les autres conquirent sur ceux de leurs compatriotes qui avaient les premiers pénétré en Gaule, la région située entre le Rhin, la Seine et la Marne; puis ils s'emparèrent des parties de la Gaule restées jusque-là ligures dans le bassin du Rhône et sur les côtes de la Méditerranée, d'où ils débordèrent sur l'Espagne du nord-est. La permutation du *q* en *p* s'était également produite chez eux avant cette grande migration.

On appela Belges les nouveaux venus qui, arrivés en fugitifs, s'établirent vainqueurs entre le Rhin et la Seine, rejetant dans le bassin du Rhône les *Sequani*, les *Aedui*, une partie des *Lingones*. Les plus puissants des Belges furent les *Suessiones* et les *Treveri*. Reims fut d'abord une dépendance des *Suessiones*.

Chez les *Suessiones* était située une localité appelée **Penno-vindos*, au moyen-âge *Pinne-vindus* [4], *Penvennum* [5], c'est-à-dire « à la tête blanche, » *Penno-vindus*, sous-entendu *fundus*, veut dire propriété de *Penno-vindos*, du maître « à la tête blanche », nom d'homme attesté par la légende monétaire

duxerunt... Ager captus de Gallis Boiis fuerat; Galli Tuscos expulerant. L. XXXVII, c. 57.

1. Cf. E. Windisch, dans *Beiträge* de Kuhn, t. VIII, p. 17; John Rhys, *Lectures on welsh Philology*, 2e édition, p. 349-352.

2. Voyez plus haut, p. 275, 286.

3. Tite-Live, l. XXXVIII, c. 18 (189 av. J.-C.); cf. Polybe, l. XXII, c. 20: édition Didot, t. I, p. 664.

4. Longnon, *Atlas historique*, p. 194.

5. Matton, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, p. 211.

celtique ΠΕΝΝΟ-ΟΥΙΝΔΟΣ en caractères grecs [1]. Ce nom d'homme transformé en nom de lieu est aujourd'hui Pavant, Aisne. Or *penno-s*, tête, premier terme du composé *Penno-vindo-s*, tient lieu d'un plus ancien *qenno-s*, en vieil irlandais *cenn*.

Dans le territoire des *Treveri* se trouvait sous l'empire romain, *Epossius*, Ivois, aujourd'hui Carignan, Ardennes [2]; c'est un dérivé d'*epos* « cheval » (cf. p. 286).

Enfin il y a un *p* dans le nom d'un des peuples de la Belgique, les *Menapii*, mentionnés plusieurs fois par César [3] et chez qui, sous l'empire romain, était situé *Castellum*, aujourd'hui Cassel en France, département du Nord [4].

Si nous quittons la Belgique pour passer dans le bassin du Rhône méridional, nous trouvons chez les *Vocontii* un dérivé d'*epo-s*, c'est le nom du *pagus Epotius*, aujourd'hui Upaix, Hautes-Alpes [5]. La conservation du nom, peut-être ligure, de *Vapincum* (cf. p. 95-97), Gap, ville comprise dans le territoire des *Vocontii*, établit aussi que les conquérants gaulois de cette région, vers l'an 300 avant J.-C., savaient prononcer le *p*. Ils le portèrent jusque sur les côtes de la Méditerranée comme le prouvent les noms d'homme Atepo à Nîmes, Gard [6], Atepomarus à Narbonne, Aude [7].

Au deuxième siècle avant notre ère, les Belges firent la conquête de la Grande-Bretagne et y établirent des colonies; ils emmenèrent avec eux quelques-uns de leurs voisins du sud de la Marne, *Catuvellauni*, *Parisii*. De là les *Parisi* que la

1. Hucher, *L'art gaulois*, pl. 76, et 152.
2. Sur les diverses formes de ce nom, voyez *Les noms gaulois chez César*, p. 115. Cf. Longnon, *Atlas historique*, p. 114.
3. *De bello gallico*, l. II, c. 4; l. III, c. 9, 28; l. IV, c. 4, 38; l. VI, c. 5, 6, 9, 33.
4. Ptolémée, l. II, c. 9, § 5; édition Didot, t. I, p. 223, l. 9-12; cf. Longnon, *Atlas historique*, p. 125. (Voir ci-dessus, p. 297.)
5. *C. I. L.*, XII, 1529; cf. p. 184.
6. *Ibid.*, XII, 3944.
7. *Ibid.*, XII, 5085, 5216.

géographie de l'empire romain nous montre établis dans le comté d'York avec une ville appelée *Petuaria*[1], nom dérivé de *petuares* « quatre », en irlandais *cethir* = **qĕtuarĕs*.

La plupart des nouveaux venus donnèrent des noms nouveaux aux groupes de populations qu'ils créèrent. Tel fut le nom des *Epidii* établis près d'un promontoire appelé à cause d'eux *Epidios*, là où est aujourd'hui le comté d'Argyle en Ecosse[2]; *Epidii* est un dérivé d'*epo-s*. Un peu plus au sud, chez les *Brigantes*, nous trouvons la ville d'*Epiacum*, aujourd'hui Lanchester, comté de Durham[3]; *Epiacum* est un dérivé d'*Epio-s*, qui lui-même vient d'*epo-s* comme *Epidii*. Un dieu adoré par les *Brigantes* s'appelait *Maponos* pour un plus ancien **maqono-s* dérivé d'un mot qui veut dire « fils », au génitif *maqi* en irlandais ogamique; on a trouvé en Angleterre deux dédicaces à ce dieu, l'une à Hexham, comté de Northumberland, l'autre à Ribchester, comté de Durham[4]. La station romaine de *Penno-crucium*[5] chez les *Cornavii* dans le comté de Stafford, peuple plus méridional que les *Brigantes*, porte un nom dont le premier terme *penno-* veut dire « tête », en irlandais *cenn* = **qenno-s*. *Penno-crucium* semble un dérivé de *Cenn-Cruaich* = **Qenno Crŏci*, nom d'une idole irlandaise, mentionnée dans la vie de saint Patrice[6].

On a déjà parlé, p. 285, des *Picti*, peuple du nord de la Grande-Bretagne, dans les derniers temps de l'empire romain; leur nom aurait été *Qicti* dans le celtique primitif relégué en

1. Ptolémée, l. II, c. 3, § 10; t. I, p. 98, l. 3-5; cf. Thomas Wright, *The Celt, the Roman, and the Saxon*, 3e édition, p. 122, 153, 316.

2. Ptolémée, l. II, c, 3, § 1, 8; éd. Didot, t. I, p. 83, l. 2; p. 93, l. 8.

3. Ptolémée, l. II, c. 3, § 10; p. 96, l. 7. Th. Wright, *The Celt, the Roman and the Saxon*, 3e édition, p. 122, 154, 293.

4. *C. I. L.*, VII, 1345, 218. Cf. *Revue Celtique*, t. XIV, p. 152, où est constaté le culte du dieu *Maponos* en France près de Lyon.

5. *Itinéraire d'Antonin*, p. 470, l. 1. Th. Wright, *The Celt, the Roman and the Saxon*, 3e édition, p. 149.

6. Whitley Stokes, *The tripartite Life*, p. 90, l. 18; p. 216, l. 30. John Rhys, *Hibbert Lectures*, p. 203. Ce savant explique le second terme par l'irlandais *cruach*, « tas », en gallois *crug*, et non par l'irlandais *cruach* « rouge », comme nous avons proposé ailleurs.

Irlande. Il semble que les Belges ont atteint la région la plus septentrionale de l'Ecosse, car les *Cornavii* s'étaient divisés en deux groupes, l'un, comme on vient de le voir, en Angleterre comté de Stafford, mais l'autre tout au nord de la Grande-Bretagne, en Ecosse, comté de Caithness [1].

On peut même croire que les nouveaux maîtres de la Grande-Bretagne sont allés jusqu'en Irlande poursuivre les vaincus. La ville de *Manapia*, mise dans l'Irlande du sud par la géographie de Ptolémée [2], paraît rappeler le nom des *Menapii*, cette peuplade belge dont une ville existe encore en France, département du Nord [3].

Ainsi le $p = q$ s'était introduit chez tous les Celtes du continent, il s'était avec eux établi en Grande-Bretagne au deuxième siècle avant notre ère et même il semble avoir alors pénétré jusque dans la région méridionale de l'Irlande, cette île qui est le dernier asile du *q* celtique primitif.

§ 12. *Le roi Ambicatus et l'unité politique chez les Celtes continentaux, ou l'empire celtique*, v^e^ *et* ive *siècles avant J.-C.*

L'unité monarchique paraît avoir existé chez les Celtes continentaux lors de leur arrivée dans l'Italie du nord.

L'invasion celtique en Italie est de peu d'années antérieure à la prise de Rome par les Gaulois, 390. Nous avons établi plus haut que la domination étrusque en Campanie dura de 471 à 424 [4]. Elle fut, nous dit Polybe, contemporaine de la suprématie étrusque dans le bassin du Pô [5]. Alors il y

1. Ἀνατολικώτατοι καὶ τελευταῖοι Κορναούιοι. Ptolémée, l. II, c. 3, § 8; édition Didot, t. I, p. 94, l. 1, 2.
2. Ptolémée, l. II, c. 2, § 7; p. 79, l. 1.
3. Voir plus haut, p. 295.
4. T. I, p. 157.
5. Παρὰ δὲ τὴν προειρημένην παρώρειαν (τῶν Ἀλπέων), ἣν δεῖ νοεῖν ὡσανεὶ βάσιν τοῦ τριγώνου (τῆς Ἰταλίας), παρὰ ταύτην ἀπὸ μεσημβρίας ὑπόκειται πεδία

avait entre les Etrusques et les Celtes établis au nord des Alpes les relations commerciales amenées par le voisinage; mais tout à coup, séduits par la beauté de la plaine qu'arrose le Pô, les Celtes, sous un prétexte futile, arrivèrent avec une grande armée dans ce pays, en chassèrent les Etrusques et s'en emparèrent [1] : tel est le récit de Polybe. Cette conquête, suivant le même auteur, précéda de peu de temps la prise de Rome par les Celtes, 21 juillet 390 avant J.-C. [2]. Si l'on s'en rapportait à la chronologie d'Appien, l'invasion celtique en Italie aurait commencé dans le cours de l'Olympiade 97 où les Celtes entrèrent à Rome. L'Olympiade 97 correspondant aux années 392-389 avant J.-C., ce serait au plus tôt en 392 que les Celtes seraient entrés en Italie [3].

La chronologie de Diodore de Sicile s'accorde avec celle d'Appien pour présenter l'entrée des Celtes en Italie et la prise de Rome comme deux événements qui se seraient suivis immédiatement. Diodore les place tous deux dans le récit des faits qui appartiennent à la seconde année de l'Olympiade 98, avant J.-C. 387 [4]. Ce laborieux compilateur commet une

τῆς συμπάσης Ἰταλίας τελευταῖα πρὸς τὰς ἄρκτους... Ταῦτα γε τὰ πέδια τὸ παλαιὸν ἐνέμοντο Τυρρηνοὶ καθ' οὓς χρόνους καὶ τὰ Φλέγραια ποτὲ καλούμενα τὰ περὶ Καπύην καὶ Νώλην. Polybe, l. II, c. 14, § 7; c. 17, § 1; édition Didot, p. 77, 80.

1. Οἷς (Τυρρηνοῖς) ἐπιμιγνύμενοι κατὰ τὴν παράθεσιν Κελτοί, καὶ περὶ τὸ κάλλος τῆς χώρας ὀφθαλμιάσαντες, ἐκ μίκρας προφάσεως μεγάλῃ στρατιᾷ παραδόξως ἐπελθόντες, ἐξέβαλον ἐκ τῆς περὶ τὸν Πάδον χώρας Τυρρηνοὺς καὶ κατέσχον αὐτοὶ τὰ πεδία. Polybe, l. II, c. 17, § 3; p. 80.

2. Τὰς μὲν οὖν ἀρχὰς οὐ μόνον τῆς χώρας ἐπεκράτουν, ἀλλὰ καὶ τῶν σύνεγγυς πολλοὺς ὑπηκόους ἐπεποίηντο, τῇ τόλμῃ καταπεπληγμένοι. Μετὰ δέ τινα χρόνον μάχῃ νικήσαντες Ῥωμαίους καὶ τοὺς μετὰ τούτων παραταξαμένους ἑπόμενοι τοῖς φεύγουσι τρισὶ τῆς μάχης ἡμέραις κατέσχον αὐτὴν τὴν Ῥώμην, πλὴν τοῦ Καπιτωλίου. Polybe, l. II, c. 18, § 1, 2; p. 80.

3. Ὅτι Ὀλυμπιάδων τοῖς Ἕλλησιν ἑπτὰ καὶ ἐνενήκοντα γεγενημένων, τῆς γῆς τῶν Κελτῶν οὐκ ἀρκούσης αὐτοῖς διὰ τὸ πλῆθος, ἀνίσταται μοῖρα Κελτῶν τῶν ἀμφὶ τὸν Ῥῆνον ἱκανὴ κατὰ ζήτησιν ἑτέρας γῆς· οἳ τό τε Ἄλπιον ὄρος ὑπερέβησαν, καὶ Κλουσινοῖς, εὐδαίμονα γῆν ἔχουσι Τυρρηνῶν, ἐπολέμουν..... Appien, *De rebus gallicis*, c. 2; édition Didot, p. 25, 26. Appien écrivait vers l'an 160 après J.-C.

4. On a dit par erreur 389, t. I, p. 166 note. Le récit des événements de l'olympiade 98 commence chez Diodore de Sicile au c. 107 du livre

erreur de trois ans dans la concordance qu'il prétend établir entre la chronologie grecque et la chronologie romaine, il aurait dû mettre la prise de Rome à la 3e année de l'Olympiade 97. Mais c'est un détail de minime importance. Une autre critique de détail qu'on peut adresser à Appien et à Diodore de Sicile, c'est qu'ils abrègent trop l'intervalle entre le commencement de l'invasion celtique en Italie et la prise de Rome. Ces deux événements ne se sont produits ni dans la même année ni dans la même Olympiade. Entre la prise de *Melpum*, ville située entre le Pô et les Alpes, enlevée par les Celtes aux Etrusques en 396 [1], et le siège de *Clusium* que l'entrée des Celtes à Rome suivit immédiatement, il s'écoula six ans.

Quand la mode des récits érotiques s'introduisit à Rome avec les contes d'Aristide de Milet, vers l'an 100 avant J.-C., on expliqua l'invasion celtique en Italie par la vengeance d'un mari. L'Etrusque Arruns dont Lucumon avait séduit la femme était allé, dit-on, sous prétexte de commerce, conduire au-delà des Alpes des chariots chargés de vin, d'huile et de figues. Les Celtes à cette époque assaisonnaient leurs aliments avec de la graisse de porc, leur boisson fermentée était la bière, ils ne connaissaient pas plus l'huile et le vin que les figues. Quand ils en goûtèrent, ils furent ravis, et

XIV, édition Didot, t. I, p. 618, l. 17. Pendant la première année de cette olympiade, 388 av. J.-C., Denys, tyran de Syracuse, commença le siège de Rhegium, c. 108, § 3, p. 619, l. 5. Après avoir duré onze mois ce siège se termine par une capitulation, dans la seconde année de la même olympiade, av. J. C. 387. C'est pendant ce siège qu'auraient eu lieu l'invasion celtique en Italie et la prise de Rome : Καθ' ὃν δὲ καιρὸν μάλιστα Ῥήγιον ἐπολιόρκει Διονύσιος, οἱ κατοικοῦντες τὰ πέραν τῶν Ἄλπεων Κελτοί, τὰ στενὰ διελθόντες μεγάλαις δυνάμεσι, κατελάβοντο τὴν μεταξὺ χώραν τοῦ τε Ἀπεννίνου καὶ τῶν Ἄλπεων ὀρῶν, ἐκβαλόντες τοὺς κατοικοῦντας Τυρρηνούς. Diodore, l. XIV, c. 113, § 1 ; p. 387, l. 33-38. Suivent sans interruption le récit du siège de Clusium, de la bataille de l'Allia et de la prise de Rome, c. 113-116.

1. Melpum opulentia praecipuum, quod ab Insubribus et Bois et Senonibus deletum esse eo die quo Camillus Veios ceperit, Nepos Cornelius tradidit. Pline, l. III, § 125. Ce passage appartient à la description de la Transpadane, onzième région de l'Italie.

Arruns n'eut pas de peine à leur persuader de venir s'installer en maîtres dans le pays qui produisait de si bonnes choses. Ils entrèrent donc en Italie et firent le siège de Clusium aujourd'hui Chiusi, province de Sienne en Toscane, d'où ils gagnèrent Rome. Tel est le récit que nous lisons chez Denys d'Halicarnasse, dont les *Antiquités Romaines* ont été terminées l'an 8 avant J.-C. [1]. Ce récit a été reproduit par Plutarque qui mourut vers l'an 120 de notre ère [2]. Il s'accorde avec la doctrine de Polybe, deuxième siècle avant notre ère, avec celle de Diodore de Sicile vers l'an 40 avant notre ère, avec celle d'Appien 160 après notre ère, pour faire de l'invasion celtique en Italie et du siège de Rome deux événements qu'un très court intervalle sépare.

Tite Live écrivait le livre V de son *Histoire Romaine* entre les années 27 et 20 avant notre ère, peu après la rédaction de la *Bibliothèque* de Diodore de Sicile, et antérieurement à la publication des *Antiquités Romaines* de Denys d'Halicarnasse. Il a connu la vieille chronologie adoptée par les auteurs de ces deux grands ouvrages, elle a plusieurs fois pénétré dans son récit [3]. Mais il déclare donner la préférence

1. Denys d'Halicarnasse, l. XIV, c. 10, 11; édition Didot, p. 699, 700; cf. Tite Live, l. V, c. 33, § 3.

2. Plutarque, *Camille*, c. 15; édition Didot, p. 160. Il n'y a pas chronologiquement parlant contradiction entre ce récit et celui de Pline, qui met de côté les malheurs conjugaux d'Arruns : Produnt, Alpibus coercitas et tum inexsuperabili monumento, Gallias hanc primam habuisse causam superfundendi se Italiae, quod Helico, ex Helvetiis civis earum, fabrilem ob artem Romae conmoratus, ficum siccam et uvam oleique ac vini praemissa remeans secum tulisset. Pline, l. XII, § 5.

3. Legati ab Clusinis veniunt, auxilium adversus Gallos petentes. Eam gentem traditur fama, dulcedine frugum maximeque vini nova tum voluptate captam, Alpes transisse agrosque Etruscis ante cultos possedisse; et invexisse in Galliam vinum inliciendae gentis causa Arruntem Clusinum ira corruptae uxoris ab Lucumone cui tutor is fuerat ipse, praepotente juvene et a quo expeti poenae, nisi externa vis quaesita esset, nequirent. Hunc transeuntibus Alpes ducem auctoremque Clusium oppugnandi fuisse. Tite Live, l. V, c. 33. Clusini, novo bello exterriti, cum multitudinem tum formas hominum invisitatas cernerent et genus armorum. *Ibid.*, c. 35, § 6. Invisitato atque inaudito hoste terrarumque ultimis oris bellum ciente *Ibid.*, c. 37, § 2.

à une chronologie nouvelle imaginée probablement par le Grec Timagène, son contemporain. Cette chronologie met vers l'an 600 avant J.-C., la conquête de l'Italie du nord par les Gaulois sur les Etrusques; elle supprime donc le synchronisme établi par Polybe entre la domination étrusque dans le bassin du Pô [1] et la domination étrusque en Campanie, 471-424. Toutefois, par une contradiction singulière, Tite Live parle en deux endroits comme s'il tenait pour l'ancienne doctrine [2], seule admise par les autres écrivains de l'antiquité, seule soutenable aujourd'hui.

Malgré ce grave défaut le récit de Tite Live est très intéressant.

Il nous rapporte probablement d'après Timagène, dont la source devait être ici quelque chant épique gaulois, un fait historique important dont aucun autre écrivain n'a parlé. A l'époque de l'invasion des Celtes en Italie, le régime monarchique avait prévalu chez eux : Ambigatus ou mieux Ambicatus était roi du *Celticum* [3], c'est-à-dire — non pas de la petite Celtique de César qui est au premier siècle avant notre ère, une partie de la Gaule barbare entre la Seine, la Marne et la Garonne, — mais de la Celtique des géographes grecs au quatrième siècle avant J.-C., c'est-à-dire de la Celtique d'Ephore, qui à l'ouest comprend la plus grande partie de l'Espagne jusques à Cadix [4], et qui à l'est touche au pays des Scythes [5].

Après que les Celtes eurent conquis sur les Illyriens une grande partie de la région du Danube central, quatrième siècle avant notre ère; après leur établissement dans le bassin

1. Sur la domination étrusque dans le bassin du Pô voir les textes réunis dans notre t. I, p. 160, note 1, et p. 161, note 1.

2. Tite Live, l. V, c. 35, § 6; c. 37, § 2, cités plus haut p. 300, note 3.

3. Voir plus bas, p. 303, n. 2.

4. Ἔφορος δὲ ὑπερβάλλουσάν τε τῷ μεγέθει λέγει τὴν Κελτικήν, ὥστε ἥσπερ νῦν Ἰβηρίας καλοῦμεν, ἐκείνοις τὰ πλεῖστα προσνέμειν μέχρι Γαδείρων. Strabon, l. IV, c. 4, § 6; édition Didot, p. 165, l. 37-40. C'était au siècle suivant la doctrine d'Eratosthènes : ὅς γε μέχρι Γαδείρων ὑπὸ Γαλατῶν περιοικεῖσθαι φήσας τὰ ἔξωθεν αὐτῆς [Ἰβηρίας]. Strabon, l. II, c. 4, § 4; p. 88, l. 25, 26.

5. Voir plus haut, p. 34-35.

du Rhône et dans les régions voisines restées jusque-là ligures, commencement du troisième siècle ; quand enfin les Carthaginois eurent soumis l'Espagne à leur domination, 236-218 avant J.-C., on put donner de la Celtique la définition qu'on trouve encore chez Denys d'Halicarnasse à la fin du premier siècle avant J.-C. « La Celtique est située dans la » partie occidentale de l'Europe entre le pôle boréal et le » couchant d'équinoxe[1]. Elle est en forme de rectangle ; elle » touche au levant les Alpes qui sont les montagnes les plus » hautes de l'Europe ; au midi et là où souffle le vent du sud, » elle atteint les Pyrénées ; au couchant elle a pour limite la » mer qui est au delà des colonnes d'Herculé ; les races » scythique et thrace la bornent au nord et là où coule le » Danube qui prend sa source dans les Alpes, qui est le plus » grand des fleuves de la région et qui, après avoir traversé » tout le continent septentrional se jette dans le Pont-Euxin. » La Celtique est assez grande pour qu'on puisse dire qu'elle » comprend presque le quart de l'Europe. C'est un pays ar- » rosé de nombreuses rivières, il est fertile, les récoltes y » sont abondantes et ses pâturages nourrissent de nombreux » troupeaux. Il est divisé en deux parties égales par le Rhin, » qui après le Danube paraît être le plus grand des fleuves » d'Europe[2]. » Telle est la Celtique où suivant Denys d'Halicar-

1. Non plus le couchant d'été comme chez Ephore, sa limite au sud-ouest est modifiée depuis la perte de l'Espagne.

2. Ἡ δὲ Κελτικὴ κεῖται μὲν πρὸς τὴν ἑσπέραν καθήκοντι τῆς Εὐρώπης μέρει, μεταξὺ τοῦ τε Βορείου πόλου καὶ τῆς ἰσημερινῆς δύσεως· τετράγωνος δὲ οὖσα τῷ σχήματι, τοῖς μὲν Ἀλπείοις ὄρεσι μεγίστοις οὖσι τῶν Εὐροπείων συνάπτει κατὰ τὰ ἀνατολάς· τοῖς Πυρρηναίοις κατὰ μεσημβρίαν τε καὶ τὸν νότον ἄνεμον· τῇ δὲ ἔξω στηλῶν Ἡρακλείων θαλάττῃ κατὰ τὰς δύσεις· τῷ δὲ Σκυθικῷ τε καὶ Θρᾳκίῳ γένει κατὰ βορέαν ἄνεμον καὶ πόταμον Ἴστρον, ὃς ἀπὸ τῶν Ἀλπείων καταβαίνων ὀρῶν· μέγιστος τῶν τῇδε ποταμῶν καὶ πᾶσαν τὴν ὑπὸ τοῖς ἄρκτοις ἤπειρον διελθὼν εἰς τὸ Ποντικὸν ἐξερεύγεται πέλαγος. Τοσαύτη δὲ οὖσα τὸ μέγεθος, ὅση μὴ πολὺ ἀποδεῖν τετάρτη λέγεσθαι μοῖρα τῆς Εὐρώπης, εὔυδρός τε καὶ πίειρα καὶ καρποῖς δαψιλὴς καὶ κτήνεσιν ἀρίστη νέμεσθαι, σχίζεται μέσῃ ποταμῷ Ῥήνῳ μεγίστῳ μετὰ τὸν Ἴστρον εἶναι δοκοῦντι τῶν κατὰ τὴν Εὐρώπην ποταμῶν. Denys d'Halicarnasse, l. XIV, c. 1, édition Didot, p. 700-701. à comparer le passage suivant de Plutarque : Εἰσὶ δὲ οἱ καὶ τὴν Κελτικὴν διὰ βάθος χώρας καὶ μέγεθος ἀπὸ τῆς ἔξωθεν θαλάσσης καὶ τῶν ὑπαρκτίων κλι-

nasse, Arruns aurait été conduire du vin, de l'huile et des figues au commencement du quatrième siècle avant J.-C. [1]

La Celtique, *Celticum*, où régnait Ambicatus vers l'an 400 avant J.-C., était plus étendue au sud-ouest puisqu'elle comprenait la plus grande partie de l'Espagne, elle avançait moins loin à l'est puisque les Celtes n'avaient pas encore conquis la Pannonie, mais elle renfermait toute l'Allemagne moderne sauf la région nord-est ; elle ne contenait ni le bassin du Rhône ni les côtes françaises de la Méditerranée, ni la Suisse, contrées alors toutes habitées par les Ligures ; elle n'avait donc pas la forme de rectangle que prit plus tard la Celtique dans les *Antiquités Romaines* de Denys d'Halicarnasse. Mais c'était un très grand pays qui n'avait aucun rapport avec la petite Celtique de César ; Tite Live croyant à l'identité des deux circonscriptions géographiques, commet un gros anachronisme [2].

On peut donc pour cette époque parler de l'empire celtique. Les Celtes continentaux paraissent avoir possédé à cette

μάτων πρὸς ἥλιον ἀνίσχοντα καὶ τὴν Μαιῶτιν ἐπιστρέφουσαν ἅπτεσθαι τῆς Ποντικῆς Σκυθίας λέγουσι κἀκεῖθεν, οὗ τὰ γένη μέμικται. *Marius*, c. 11, § 6, édition Didot, p. 490, l. 38-42. « Certains auteurs prétendent que la Celtique » est assez grande pour s'étendre de la mer extérieure (Océan Atlantique) » et des régions septentrionales dans la direction du levant jusqu'à la » Méotide (Mer d'Azov), en sorte que la Celtique touche la partie de la » Scythie qui borde le Pont-Euxin (Mer Noire) et que là les Celtes sont » mêlés aux Scythes ».

1. *Πολλοὺς μὲν ἀσκοὺς οἴνου τε καὶ ἐλαίου ταῖς ἁμάξαις ἐπιτιθέμενος, πολλοὺς δὲ φορμοὺς σύκων ἦγεν εἰς τὴν Κελτικήν.* Denys d'Halicarnasse, l. XIII, c. X, p. 699, l. 50-52.

2. César avait écrit : Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam, qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur. Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt. Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit. *De bello gallico*, l. I, c. 1, § 1, 2. Voici les paroles de Tite Live : *Prisco Tarquinio regnante* (616-578 av. J.-C.), Celtarum, *quae pars Galliae tertia est*, penes Bituriges summa imperii fuit, ii regem Celtico dabant. Ambigatus is fuit. Livre V, c. 34, § 1-2. Il y a dans ce texte deux erreurs évidentes : 1° synchronisme avec le règne de Tarquin l'Ancien ; 2° identification de la Celtique d'Ambicatus avec celle de César.

époque une sorte d'unité politique qui semble avoir déjà existé dès le cinquième siècle et avoir continué jusque vers la fin du quatrième siècle avant notre ère. Cette unité politique explique l'unité de leur langue, la stabilité de leur politique extérieure, leurs succès dans les guerres. Au troisième siècle, l'absence d'unité politique chez les Celtes est la cause de leurs défaites par les Romains qui commencent la conquête de la Gaule Cisalpine, par les Carthaginois qui s'emparent de l'Espagne. Elle nous fait comprendre l'insigne contradiction par laquelle les Celtes fournissent des troupes auxiliaires aux Carthaginois leurs ennemis.

De ce fait antipatriotique l'exemple le plus ancien date du siège d'Agrigente en Sicile, première moitié du troisième siècle, ou pour s'exprimer avec plus de précision, 262 avant notre ère. Au contraire, pendant le quatrième siècle, nous ne trouvons d'auxiliaires celtes que chez les Grecs, alliés de leur nation.

Du troisième siècle datent l'invasion par les Celtes de la Grèce, 279, et l'occupation par les Celtes d'une portion du territoire marseillais, deux pays amis jusque-là, enfin l'établissement celtique en Asie Mineure, entreprise qu'on ne peut considérer que comme un acte insensé malgré son succès, puisqu'elle eut pour effet la création d'une confédération celtique séparée du reste du territoire national par une vaste étendue de pays ennemis. C'est encore dans le même siècle qu'on voit les Belges, c'est-à-dire des Celtes, chasser d'autres Celtes de la région située entre le Rhin, la Seine et la Marne. Le troisième siècle est donc pour les Celtes une époque de confusion, d'extravagance et de honte, où les grandes traditions politiques des siècles précédents sont abandonnées; le seul fait vraiment glorieux que le souvenir de ce siècle nous rappelle, c'est-à-dire la conquête de la Galatie, est un trait de folie.

§ 13. *Alliance de l'empire Celtique avec les Grecs contre les Carthaginois, les Etrusques et les Illyriens.*

Au cinquième et au quatrième siècle les Celtes entreprennent trois guerres heureuses, et de chacune résulte un vaste et rationnel agrandissement territorial : la première de ces guerres se fait en Espagne contre les Carthaginois [1], la seconde en Italie contre les Etrusques [2], la troisième dans le bassin du Danube contre les Illyriens [3]; or ces trois peuples sont les ennemis des Grecs dont les Celtes sont les alliés.

Ces trois guerres successives nous offrent un plan suivi et logique. Commençons par les deux premières et montrons comment l'intérêt celtique et l'intérêt grec se confondaient quand ces deux guerres ont éclaté.

Avant l'arrivée des Pélasges-Tursanes ou Etrusques en Italie, avant la fondation de colonies grecques sur les côtes septentrionales de la Sicile, sur les côtes occidentales de l'Italie, sur les côtes méridionales du pays qui est aujourd'hui la France, et sur les côtes orientales de l'Espagne, les Phéniciens eurent le monopole du commerce dans la partie occidentale du bassin de la Méditerranée. Après l'établissement des Etrusques en Italie, xe siècle, les Phéniciens durent abandonner une partie de ce commerce à ces nouveaux venus; mais quand les colons grecs prétendirent jouer un rôle commercial sur les côtes occidentales de l'Italie et au nord de la Sicile, les Phéniciens et les Etrusques refusèrent d'accepter un second partage, ils se coalisèrent contre les derniers arrivés [4].

1. Voir notre t. I, p. 65.
2. Voir notre t. I, p. 166, 169.
3. Voir notre t. I, p. 304, 305.
4. L'alliance des Etrusques avec les Carthaginois est formellement constatée par Aristote, *Politique*, l. III, c. 5, § 10; édition Didot, t. I, p. 529, l. 24-29.

La plus ancienne colonie grecque de l'Italie est la ville, aujourd'hui détruite, de Cumes en Campanie à peu de distance à l'ouest de Naples. Cumes paraît remonter à la fin de la période homérique et au début de la période hésiodique [1], vers l'an 800 avant notre ère [2]. *Poseidonia* ou *Paestum* aujourd'hui Pesto, province de Salerne, a été fondée vers l'année 703; Himera, dans la Sicile septentrionale sur la mer Tyrrhénienne, en l'année 648; *Velia* un peu au sud de *Paestum* pendant la 61e Olympiade, 536-533 avant J.-C. [3]. Ces villes par leur marine faisaient à la marine étrusque une concurrence redoutable à laquelle celle-ci répondait par des actes d'hostilité [4] que les Grecs qualifiaient de brigandage [5].

Les Phéniciens, — et Carthage qui au sixième siècle devint leur métropole occidentale, — n'avaient pas plus que les Etrusques lieu d'être satisfaits. Jusqu'au septième siècle inclusivement ils avaient accaparé le profit des relations commerciales entre l'Europe occidentale et la portion orientale du bassin de la Méditerranée. Quand vers l'an 640 Colaïos de Samos et ses compagnons, ayant par hasard découvert le détroit de Gibraltar, atteignirent l'embouchure du Guadalquivir et en revinrent avec un énorme gain [6], la marine phénicienne déclara

1. La date de 1046 donnée à sa fondation par Eusèbe (Migne, *Patrologia latina*, t. XXVII, col. 297) est inadmissible. Elle ferait remonter l'arrivée des Grecs en Italie à une époque antérieure à Homère, doctrine inconciliable avec l'ignorance géographique qu'attestent l'*Iliade* et l'*Odyssée* quant aux régions situées à l'ouest de la Grèce. Cf. Busolt, *Griechische Geschichte*, t. I, p. 247, note 3.

2. Maurice Croiset, *Histoire de la Littérature grecque*, t. I, p. 425, 482. Wilhelm Christ, *Geschichte der griechischen Litteratur*, p. 38 et 69, propose 770-720.

3. J'adopte les dates indiquées par Karl Ottfried Müller, *Die Etrusker*, édition donnée par M. Wilhelm Deecke, t. I, p. 182-183. Sur la fondation d'Himera, voyez Brunet de Presle, *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, p. 97; et Busolt, *Griechische Geschichte*, t. I, p. 266.

4. Telles sont les expéditions, ἐπιδρομάς, des Τυρρηνοί contre les colonies grecques des îles Lipari au nord de la Sicile. Strabon, l. VI, c. 2, § 10; édition Didot, p. 229, l. 1-6. Pausanias, l. X, c. 11, § 3; p. 504, l. 4-14.

5. Τὰ λῃστήρια τῶν Τυρρηνῶν. Strabon, l. VI, c. 2, § 2; p. 222, l. 26.

6. Hérodote, l. I, c. 152.

cette route interdite à tout Grec qui voudrait imiter Colaïos : des navires Carthaginois, placés en observation, saisissaient et coulaient à fond tout bâtiment étranger monté par des navigateurs assez hardis pour prétendre gagner l'Océan Atlantique en traversant le passage que les géographes grecs appelaient colonnes d'Héraclès [1].

Le génie grec tourna la difficulté; il trouva deux moyens de faire concurrence aux Phéniciens.

Une des branches de commerce dont les Phéniciens tiraient le plus de profit était la vente de l'étain de Grande-Bretagne, nécessaire à la fabrication du bronze. Les Grecs surent attirer à eux cet étain par une autre route que le détroit de Gibraltar, cette route fut celle qui commence à l'embouchure du Rhône et qui de là, traversant la Gaule du sud au nord, gagne la Manche et la Grande-Bretagne en remontant par bateau le Rhône, ensuite la Saône, tant que celle-ci est navigable, puis en atteignant la Seine par voie de terre et en descendant ce fleuve jusqu'à la mer; il n'y a plus alors pour arriver en Grande-Bretagne qu'une navigation très courte [2]. Pour s'emparer de cette route, les Phocéens, l'an 600 avant notre ère, créèrent la ville de Marseille [3]. Les Carthaginois firent de vains efforts pour s'y opposer, ils tentèrent une bataille navale, ils furent vaincus [4], et les Phocéens après s'être rendus maîtres de la navigation du Rhône par la fondation de *Rho-*

1. Φησὶ δ' Ἐρατοσθένης... Καρχηδονίους δὲ καταποντοῦν, εἴ τις τῶν ξένων εἰς Σαρδὼ παραπλεύσειεν ἢ ἐπὶ Στήλας. Strabon, l. XVII, c. 1, § 19; édition Didot, p. 681, l. 40-54. Eratosthènes vécut de 275 à 196 ou 194 av. J. C. Il parle d'après un auteur plus ancien qu'il copie.

2. Strabon, l, IV, c. 2, § 14; p. 156; l. 52-54; p. 157, l. 1-7; cf. Otto Meltzer, *Geschichte der Karthager*, t. II, p. 150.

3. Τὸν δὲ κασσίτερον.... γεννᾶσθαι δ' ἐν τοῖς ὑπὲρ τοὺς Λυσιτάνους βαρβάροις καὶ ἐν ταῖς Καττιτερίσι νήσοις, καὶ ἐκ τῶν Πρεττανικῶν δὲ εἰς τὴν Μασσαλίαν κομίζεσθαι. Strabon, l. III, c. 2, § 9; p. 122, l. 14-19. Cassitérides dans ce texte est le nom des Iles Britanniques quand on y arrive en longeant les côtes occidentales d'Espagne et de Gaule.

4. Φωκαῆς τε Μασσαλίαν οἰκίζοντες Καρχηδονίους ἐνίκων ναυμαχοῦντες. Thucydide, l. I, c. 13, § 6. Edition Croiset, p. 166.

danusia sur la rive occidentale de ce fleuve [1], et de *Thélinê*, plus tard Arles, près de la rive orientale [2], consolidèrent leur situation prépondérante dans la région en y établissant de nombreuses colonies, savoir, 1° à l'est : *Tauroentum*, aujourd'hui Tarente, commune de Saint-Cyr; *Olbia*, l'Almanare, commune d'Hyères, département du Var; *Antipolis*, Antibes, *Nicaïa*, Nice, Alpes-Maritimes [3]; peut-être même *Monoïcos*, Monaco, capitale de la principauté de ce nom [4]; 2° à l'ouest : *Agathê*, aujourd'hui Agde, Hérault [5].

Ils ne s'arrêtèrent pas là, ils s'étendirent plus au sud : ils fondèrent : *Emporion*, Ampurias, Catalogne, province de Gérone [6]; *Hemeroscopion*, Denia, royaume de Valence, province d'Alicante [7]; *Alonis* ou *Alonaï* [8], aujourd'hui soit Villajoyosa au sud de Denia dans la même province, soit Benidorme, île située en face de Villajoyosa; *Mainaca* [9], Almuñecar, province de Grenade, sur le même méridien que cette ville. *Rhodos*, aujourd'hui Rosas, Catalogne, province de Gérone,

1. Scymnus de Chio, vers 205-208; *Geographi Graeci minores* de Didot, t. I, p. 204.

2. Voir plus haut, p. 45, note 1.

3. Οἱ Μασσαλιῶται... τὰς πόλεις ἔκτισαν... τὸ δὲ Ταυροέντιον καὶ τὴν Ὀλβίαν καὶ Ἀντίπολιν καὶ Νίκαιαν. Strabon, l. IV, c. 1, § 5; édition Didot, p. 149, l. 13, 27, 31-33. Longnon, *Atlas historique*, p. 30, 31.

4. Ὁ δὲ τοῦ Μονοίκου λιμὴν... ἔοικε δὲ ἀπὸ τοῦ ὀνόματος καὶ μέχρι δεῦρο διατείνειν ὁ Μασσαλιωτικὸς παράπλους. Strabon, l. IV, c. 6, § 3; p. 168, l. 51-54. L'étymologie sur laquelle se fonde Strabon n'est guère concluante.

5. Strabon, l. IV, c. 1, § 5; p. 149, l. 30.

6. Μέχρι Ἐμπορίου. αὐτὸ δ' ἐστὶ Μασσαλιωτῶν κτίσμα. Strabon, l. III, c. 4, § 8; p. 132, l. 36, 37.

7. Μεταξὺ μὲν οὖν τοῦ Σούκρωνος καὶ τῆς Καρχηδόνος τρία πολίχνια Μασσαλιωτῶν... τούτων δ' ἐστὶ γνωριμώτατον τὸ Ἡμεροσκοπεῖον, ἔχον ἐπὶ τῇ ἄκρᾳ τῆς Εφεσίας Ἀρτέμιδος ἱερόν... καλεῖται δὲ Διανιὸν οἷον Ἀρτεμίσιον. Strabon, l. III, c. 4, § 6; p. 131, l. 50-54; p. 132, l. 3. Cf. *C. I. L.*, t. II, p. 480, 484.

8. Ἀλωνίς, νῆσος καὶ πόλις Μασσαλίας, ὡς Ἀρτεμίδωρος. Etienne de Byzance. — Ἀλωναὶ chez Ptolemée, l. II, c. 6, § 4 ; p. 151, l. 1.

9. ......Καλοῦνται δ' ὑπό τινων Ἡρακλέους
στῆλαι. Μιᾶς τούτων δὲ Μασσαλιωτικὴ
πόλις ἐστὶν ἐγγύς, Μαινακὴ καλουμένη.

Scymnus de Chio, vers 145-147 ; *Geographi graeci minores* de Didot, t. I, p. 200.

avait été bâtie par les Rhodiens; elle passa sous la dépendance de Marseille [1]. A ces colonies marseillaises d'Espagne s'alliait contre les Phéniciens *Saguntum*, ville grecque que l'on a cru colonie de Zacynthe [2]; c'est aujourd'hui Murviedro, province de Valence, un peu au nord de cette ville.

Les villes grecques d'Espagne enlevèrent aux Phéniciens le monopole de l'argent des mines espagnoles, comme Marseille leur avait ôté le monopole de l'étain, recueilli dans les mines de Grande-Bretagne [3].

Elles pénétraient par le commerce jusqu'aux mines d'argent d'Espagne, au cinquième et au quatrième siècle avant J.-C., grâce au concours des Celtes, qui avaient conquis une bonne partie de ces mines : ainsi chez les *Oretani*, peuple celtibère, c'est-à-dire d'origine celtique, établi en Ibérie, se trouvait *Sisapon*, aujourd'hui Almaden, Nouvelle-Castille, province de Ciudad-Real [4], célèbre sous l'empire romain par ses mines d'argent [5]; et à peu de distance à l'ouest de Sisapon était située une autre ville des *Oretani*, celle-ci caractérisée par le nom celtique de *Miro-briga* [6], c'est aujourd'hui Zarza-Capilla en Estremadure, province de Badajoz; *Miro-briga*, était alors comprise dans la région nord-ouest du territoire des *Oretani*. Dans la région sud-est du même territoire s'élevait le mont dit Argentier, à cause de ses mines d'ar-

1. Ἱστοροῦσι δὲ καὶ ταῦτα περὶ τῶν Ῥοδίων... ἀφ' οὗ καὶ μέχρι Ἰβηρίας ἔπλευσαν, κἀκεῖ μὲν τὴν Ῥόδον ἔκτισαν, ἣν ὕστερον Μασσαλιῶται κατέσχον. Strabon, l. XIV, c. 2, § 10; édition Didot, p. 558, l. 42, 46-48.

2. Σάγουντον, κτίσμα Ζακυνθίων. Strabon, l. III, c. 4, § 6 ; p. 132, l. 11, 12. Sur la fondation de Marseille et de ses colonies, voyez G. Busolt, *Griechische Geschichte*, t. I, p. 285-291.

3. Busolt, *Griechische Geschichte*, t. I, p. 205 et suivantes. Cf. Curtius, *Griechische Geschichte*, 1re édition, t. I, p. 369. Le plus ancien auteur de l'antiquité qui ait fait cette observation est Poseidonios cité par Strabon, l. III, c. 2, § 9; p. 122, l. 18, 19.

4. Ptolémée, livre II, c. 6, § 58; édition Didot, t. I, p. 180, l. 8.

5. Πλεῖστος δ' ἐστὶν ἄργυρος ἐν τοῖς κατὰ Ἴλιπαν τόποις καὶ τοῖς κατὰ Σισάπωνα τόν τε παλαιὸν λεγόμενον καὶ τὸν νέον. Strabon, l. III, c. 2, § 3; p. 117, l. 48-50. Cf. Pline, l. XXXIII, § 118, 121.

6. Ptolémée, l. II, c. 6, § 58; p. 181, l. 3; cf. livre II, c. 4, § 10; p. 124, l. 4.

gent [1]. C'est aujourd'hui la sierra Cazorla en Andalousie, province de Jaen.

La destruction de Sagonte par Annibal, en 218, vengea bien tardivement trois siècles de pertes commerciales infligées à Carthage, et à sa clientèle d'Espagne, par les colonies grecques alliées aux Celtes pour la ruine des anciens maîtres sémites de la Péninsule. C'était à l'année 500 environ av. J.-C., que remontait la conquête de l'Espagne sur les Phéniciens par les Celtes. Quand le roi des Perses Xerxès I[er], 485-472, entreprit la conquête de la Grèce, avec le concours de la flotte des Phéniciens de Palestine, c'est-à-dire des rois de Tyr et de Sidon, ses vassaux, il paraît s'être assuré le concours des Carthaginois, qui en même temps attaquèrent les Grecs de Sicile [2]. L'armée du général envoyé par Carthage en Sicile, était composée de soldats de sa nation auxquels il joignit des auxiliaires, Africains, Ibères, Hélisyces (c'est-à-dire Narbonnais) [3], Ligures, Sardes et Corses [4]; il fut battu près d'*Hi-*

1. Οὐ πολὺ δ' ἄποθεν τοῦ Καστλῶνός ἐστι καὶ τὸ ὄρος ἐξ οὗ ῥεῖν φασι τὸν Βαῖτιν, ὃ καλοῦσιν 'Αργυροῦν διὰ τὰ ἀργυρεῖα τὰ ἐν αὐτῷ. Πολύβιος δὲ καὶ τὸν Ἄναν καὶ τοῦτον ἐκ τῆς Κελτιβηρίας ῥεῖν φησι. Strabon, l. III, c. 2, § 11; p. 122, l. 48-49. Voir plus haut notre t. I, p. 380-382.

2. Καρχηδόνιοι γὰρ συντεθειμένοι πρὸς Πέρσας τοῖς αὐτοῖς καιροῖς καταπολεμῆσαι τοὺς κατὰ τὴν Σικελίαν Ἕλληνας. Diodore de Sicile, l. XI, c. 20, § 1; édition Didot, t. I, p. 367, l. 36-38. Suivant M. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e édition, t. I, p. 486, les Carthaginois agirent alors comme sujets du roi des Perses. M. E. Curtius, *Griechische Geschichte*, t. II, p. 438, pense qu'il a dû y avoir entente entre les Perses et les Carthaginois. M. Düncker, *Geschichte der Altherthums*, t. IV, 5e édition, p. 517, admet qu'il y aura eu en 512 un traité entre Darius, roi des Perses, et Carthage. Il ne croit pas à la convention qui, suivant Diodore, aurait été conclue plus tard entre Xerxès et les Carthaginois, et par laquelle ceux-ci se seraient engagés à porter les armes contre les Grecs de Sicile. Cependant Justin, l. XIX, c. 1, § 10-13, s'accorde avec le passage de Diodore, cité plus haut : il nous montre Darius donnant aux Carthaginois des ordres auxquels ils se soumettent et leur demandant des troupes auxiliaires contre les Grecs.

3. Avienus, *Ora maritima*, l. IV, vers 586-588.

4. Φοινίκων καὶ Λιβύων καὶ Ἰβήρων καὶ Λιγύων καὶ Ἑλισύκων καὶ Σαρδονίων καὶ Κυρνίων τριήκοντα μυριάδας καὶ στρατηγὸν αὐτῶν Ἀμίλκαν τὸν Ἄννωνος. Hérodote, l. VII, c. 165, § 1.

mera le même jour, dit-on, que celui où les Perses perdirent la bataille de Salamine, 480 [1]. Remarquons bien que parmi les troupes auxiliaires du général carthaginois il n'y avait pas de Celtes: les embarras que causaient aux Phéniciens occidentaux l'invasion alors récente des Celtes en Espagne, et la nécessité de tenir tête à ces puissants ennemis, de défendre contre eux Cadix et les colonies phéniciennes voisines, doivent avoir contribué à déterminer l'issue de la bataille livrée en Sicile sous les murs d'*Himera*. Les Carthaginois n'y ont pu certainement mettre en ligne les trois cent mille hommes, *sic*, dont parle Hérodote ; en divisant ce nombre par cent on serait peut-être plus près de la vérité que ne l'a été l'auteur antique.

L'alliance des Grecs et des Celtes a été dans l'histoire politique de ce temps un puissant facteur dont l'influence doit être mise en relief malgré le silence des historiens.

Les Celtes alors étaient les amis des Grecs. C'est pour cela qu'Hellanique de Lesbos, écrivant au cinquième siècle, dit que les Hyperboréens, — c'est-à-dire les Celtes, — pratiquent la justice [2]. Au quatrième siècle, les Celtes, si l'on en croit Ephore, auraient presque les mêmes mœurs que les Grecs, ils entretiendraient les meilleures relations avec les Grecs qui dans leurs voyages trouvent chez eux une excellente hospitalité [3]. Les Celtes alors étaient philhellènes [4].

Le langage des auteurs grecs n'est plus le même au troisième siècle où chez Callimaque, par exemple, les Celtes sont

1. Λέγουσι ὡς συνέβη τῆς αὐτῆς ἡμέρης ἔν τε τῇ Σικελίῃ Γέλωνα καὶ Θήρωνα νικᾶν Ἀμίλκαν τὸν Καρχηδόνιον καὶ ἐν Σαλαμῖνι τοὺς Ἕλληνας τὸν Πέρσην. Hérodote, l. VII, c. 166, § 1.

2. Τοὺς Ὑπερβορίους... ἀσκεῖν δικαιοσύνην. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 58, fragment 96. Cf. ci-dessus, p. 20-25.

3. Χρῶνται δὲ Κελτοὶ τοῖς ἔθεσιν Ἑλληνικοῖς
ἔχοντες οἰκειότατα πρὸς τὴν Ἑλλάδα
διὰ τὰς ὑποδοχὰς τῶν ἐπιξενουμένων.

Scymnus de Chio, vers 183-185, qui ici copie Ephore ; *Geographi Graeci minores*, t. I, p. 202; cf. Strabon, l. IV, c. 4, § 6 ; édition Didot, p. 165, l. 40.

4. Voir plus haut, p. 45, note 2.

des barbares et les derniers nés des Titans [1]. A l'époque où écrivait Callimaque la vieille amitié des Celtes avec les Grecs avait pris fin, tandis qu'au quatrième siècle, date d'Ephore, les Celtes alliés des Grecs contre les Phéniciens venaient de concourir à la ruine des Tursanes ou Etrusques, ennemis séculaires des Grecs, dont ils étaient concurrents commerciaux dans la région occidentale de la Méditerranée.

La lutte entre la marine grecque et la marine étrusque remontait au moins au sixième siècle. Quand en 542, les Phocéens ne pouvant plus défendre contre les Perses leur ville, aujourd'hui Caradja Fokia, en Asie Mineure sur la mer Egée, l'abandonnèrent et vinrent se réfugier en Corse, une flotte de cent vingt vaisseaux moitié étrusques et moitié carthaginois vint les attaquer. Eux ne purent mettre en ligne que soixante vaisseaux dont quarante périrent, les vingt autres échappèrent, mais en si mauvais état qu'ils étaient hors de service : le résultat de cette bataille fut de contraindre les Phocéens à quitter la Corse, en laissant entre les mains des ennemis un grand nombre de prisonniers qui furent impitoyablement massacrés. Ils se consolèrent de ce désastre en disant partout qu'ils étaient vainqueurs et en fondant en Italie la ville de *Velia* [2]. Dans le siècle suivant, Cumes en Campanie, assiégée par les Etrusques fut délivrée par une flotte qu'envoya le tyran de Syracuse Hiéron, 474 [3] ; et Pindare, le grand poète lyrique, chanta cette victoire [4].

La conquête de l'Italie septentrionale par les Celtes, sur les Etrusques divisés et affaiblis, fut aux yeux des Grecs la

1. . . . . *ὁππότ' ἂν οἱ μὲν ἐφ' Ἑλλήνεσσι μάχαιραν*
βαρβαρικὴν καὶ Κελτὸν ἀναστήσαντες Ἄρηα
Ὀψίγονοι Τιτῆνες...

Callimaque, *In Delum*, vers 172-174, édition donnée chez Teubner par Otto Schneider, p. 40.

2. Hérodote, l. I, c. 164-167; cf. Otfried Müller, *Die Etrusker*, édition Deecke, t. I, p. 174.

3. Diodore de Sicile, l. XI, c. 51 ; cf. Otfried Müller, *Die Etrusker*, édition Deecke, t. I, p. 187-188.

4. Pindare, *Pythiques*, I, 72.

ruine de l'ennemi héréditaire par un ami. Un des plus célèbres parmi les Grecs de cette époque sut tirer parti de cet événement. Entre les années 388-385 Denys, tyran de Syracuse, fonda au fond de l'Adriatique, la ville grecque d'Adria [1], dans le territoire que les Etrusques vaincus avaient possédé avant l'invasion celtique. Un traité d'alliance entre Denys et les Celtes fut le résultat de la communauté d'intérêts [2]. Vingt ans environ après l'établissement des colons grecs dans Adria, Denys vint en aide aux Lacédémoniens qui, alliés d'Athènes, disputaient aux Thébains et au célèbre Epaminondas l'hégémonie de la Grèce, il leur envoya un corps de troupes auxiliaires parmi lesquelles des soldats celtes, 366 [3]. Les soldats celtes contribuèrent au succès d'une bataille où, poursuivant les Thébains en fuite, ils les massacrèrent [4].

Sept ans plus tard, en 359, Perdiccas III, roi de Macédoine, perdait la vie avec quatre mille de ses soldats dans une bataille contre Bardulis, roi des Illyriens [5]. Ce n'était pas la première victoire des Illyriens sur les monarques macédoniens. Déjà en 393 les Illyriens avaient momentanément détrôné le père de Perdiccas III, c'est-à-dire le roi Amyntas II [6], ils ne lui

1. Otfried Müller, *Die Etrusker,* édition Deecke, t. I, p. 139.

2. Dionysium gerentem bellum legati Gallorum, qui ante menses Romam incenderant societatem amicitiamque petentes adeunt : gentem suam inter hostes ejus positam esse magnoque usui ei futuram vel in acie bellanti vel de tergo intentis in prælium hostibus adfirmant. Grata legatio Dionysio fuit. Ita, pacta societate et auxiliis Gallorum auctus, bellum velut ex integro restaurat. Justin, l. XX, c. 5, § 4-6.

3. *Ἅμα τε δὴ πεπραγμένων τούτων καταπλεῖ Λακεδαιμονίοις ἡ παρὰ Διονυσίου βοήθεια, τριήρεις πλέον ἢ εἴκοσιν. Ἦγον δὲ Κελτούς καὶ Ἴβηρας καὶ ἱππεῖς ὡς πεντήκοντα.* Xénophon, *Histoire grecque*, l. VII, c. 1, § 20; édition Didot, p. 467. Cf. Diodore de Sicile, l. XV, c. 70, § 1, 2; édition Didot, t. II, p. 47, l. 18-28.

4. *Ἐπεὶ μέντοι ἡγεῖτο ὁ Ἀρχίδαμος, ὀλίγοι μὲν τῶν πολεμίων δεξάμενοι εἰς δόρυ αὐτοὺς ἀπέθανον, οἱ δ' ἄλλοι φεύγοντες ἔπιπτον, πολλοὶ μὲν ὑπὸ ἱππέων, πολλοὶ δὲ ὑπὸ τῶν Κελτῶν.* Xénophon, *Histoire grecque*, l. VII, c. 1, § 31; p. 469.

5. Diodore de Sicile, l. XVI, c. 2, § 4-5; t. II, p. 67, l. 41-49.

6. Diodore de Sicile, l. XIV, c. 92, § 3; t. I, p. 610, l. 6-12.

avaient rendu la couronne qu'à charge de payer tribut [1], et en laissant des garnisons dans les villes fortes de Macédoine. Amyntas II, ce vassal des Illyriens, 393, était père du roi Philippe, deuxième du nom, dont le fils Alexandre, devait détruire l'empire des Perses; Perdiccas III, tué par les Illyriens, 359, était frère du même Philippe. Un des premiers actes de Philippe fut d'attaquer les Illyriens, de les battre, de leur faire évacuer les villes macédoniennes qu'ils occupaient, enfin d'affranchir la Macédoine du tribut dont les Illyriens lui avaient imposé l'humiliation [2]. Or si les Macédoniens étaient les voisins orientaux de l'Illyrie, les voisins de l'Illyrie à l'occident étaient les Celtes. Ce que les historiens grecs ne disent pas, c'est que probablement une guerre entreprise par les Celtes contre les Illyriens, facilita le succès de Philippe. Les Celtes, dès le commencement du quatrième siècle [3] avaient fait la conquête de la Pannonie — Hongrie occidentale, Autriche et Styrie orientales, Croatie septentrionale — qui est la région nord-ouest de l'Illyrie [4]. Ils continuèrent leurs conquêtes sur les Illyriens vers le sud-est [5], sur la rive droite du Danube, contre les *Autarataï* qui habitaient la Bosnie, la Serbie et le nord de l'Albanie modernes, et contre les *Vardiaeï*, établis en Dalmatie sur les bords de l'Adriatique [6]. Les Celtes, dits *Scordisci* à cause du

1. Diodore de Sicile, l. XVI, c. 2, § 2; édition Didot, t. II, p. 67, l. 22-25.

2. Diodore de Sicile, l. XVI, c. 4; t. II, p. 68-69. Bardulis, roi des Illyriens, dans ce texte, est le frère de Cleitos qui voulut prendre les armes contre Alexandre. Arrien, l. I, c. 5, § 1; ci-dessous p. 317.

3. Et non la fin comme j'ai écrit t. I, p. 304.

4. Galli abundanti multitudine, cum eos non caperent terrae quae genuerant, ccc millia hominum ad sedes novas quaerendas velut ver sacrum miserunt. Ex his portio in Italia consedit quae et urbem Romam captam incendit, et portio Illyricos sinus ducibus avibus (nam augurandi studio Galli praeter caeteros callent) per strages barbarorum penetravit et in Pannonia consedit. Justin, l. XXIV, c. 4, § 1-3.

5. Galli... domitis Pannoniis per multos annos cum finitimis bella gesserunt. Hortante deinde successu, divisis agminibus, alii Graeciam, alii Macedoniam omnia ferro prosternentes petivere. Justin, l. XXIV, c. 5, 6.

6. Οὐαρδαῖοι. Ptolémée, l. II, c. 16, § 5; édition Didot, p. 311, l. 2. Οὐαρδαίους δ' οἱ ὕστερον ἐκάλεσαν τοὺς Ἀρδιαίους. ἀπέωσαν δ' αὐτοὺς εἰς τὴν μεσόγαιαν ἀπὸ τῆς θαλάττης Ῥωμαῖοι. Strabon, l. VII, c. 5, § 6; édition

mont Scordos ou Scardos [1], aujourd'hui le Schar-dag en Albanie, firent la conquête du territoire des *Autariataï* [2] et ils entreprirent contre les *Vardiaeï* une guerre heureuse dont Théopompe, contemporain de Philippe et d'Alexandre le Grand, racontait un détail : un jour, feignant la fuite, les Celtes abandonnèrent leur camp, laissant dans leurs tentes un repas tout préparé et d'apparence fort appétissant : mais à tous les mets était mélangée une herbe purgative qui, au bout de peu de temps, mit les Vardiaeï hors d'état de combattre et les livra sans défense au glaive impitoyable de l'armée celtique [3].

A la mort de Philippe les Illyriens crurent que la jeunesse de son successeur leur offrait du côté de la Macédoine un succès facile et un moyen de sortir de l'abaissement où les succès des Celtes les avaient plongés [4]. Alexandre menacé d'un autre côté par les Thraces attaqua ceux-ci d'abord et les vainquit [5]. Malgré ce succès les Illyriens préparaient une campagne contre les Macédoniens [6]. Avant de partir pour l'Asie, le jeune roi de Macédoine assura la sécurité de ses états héréditaires par un traité d'alliance avec les Celtes.

Des ambassadeurs de cette nation vinrent dans son camp en même temps que ceux du thrace Surmos, roi vaincu des Triballes. Alexandre reçut leur foi et leur donna la sienne [7].

Didot, p. 262, l. 14-16. Ἀρδιαῖοι, τὰ θαλάσσια ὄντες ἄριστοι, πρὸς Αὐταριέων ἀρίστων ὄντων τὰ κατὰ γῆν, πολλὰ βλάψαντες αὐτούς, ὅμως ἐφθάρησαν. Appien, *De rebus Illyricis*, c. 3; édition Didot, p. 271. Sur les Autariates dans l'intérieur des terres, voyez Scylax, c. 24 ; *Geographi graeci minores*, t. I, p. 30.

1. Τὸ Σκάρδον ὄρος, Ptolémée, l. II, c. 16, § 1, édition Didot, t. I, p. 303, l. 8. Τοῦ Σκάρδου [ὄρους], Strabon, l. VII, fragment 10; p. 275, l. 12, 13. Tite Live, l. XLIII, c. 20, et l. XLIV, c. 31, dit *Scordus*.

2. Αὐταριάται... κατελύθησαν δ' ὑπὸ Σκορδίσκων. Strabon, l. VII, c. 6, § 11 ; p. 264, l. 5-8.

3. Théopompe, fr. 41. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 285.

4. Arrien, l. I, c. 1, § 4; édition Didot, p. 2, l. 4.

5. C'est-à-dire les Triballes (Voir plus haut, t. I, p. 297-298) et les Gètes (Arrien, t. I, c. 3, § 5, 6; c. 4, § 1-5; p. 4-5).

6. Arrien, l. I, c. 5, § 1, 3, 4; p. 5-6.

7. Πᾶσιν ἔδωκε πίστεις Ἀλέξανδρος καὶ ἔλαβε. Arrien, l. I, c. 4, § 7; p. 5, l. 28, 29.

Il appela les Celtes amis, ceux-ci lui promirent leur concours à la guerre[1]. Ils confirmèrent ce traité par le serment national. « Si nous n'observons pas cet engagement », dirent-ils, « que le ciel, tombant sur nous, nous écrase, que la terre s'entr'ouvrant nous engloutisse, que la mer débordant nous » submerge »[2]. Après les avoir fait boire suivant l'usage — un paysan français croit encore qu'il n'y a pas de bon marché sans un verre de vin, — Alexandre leur demanda : Que craignez-vous le plus ? Le jeune roi pensait qu'ils allaient répondre : Vous, ô grand prince, qui venez de vaincre les Thraces. Les Celtes répliquèrent : « Nous ne craignons personne ; il » n'y a qu'une chose que nous redoutions, c'est que le ciel » tombe sur nous ; mais nous mettons au-dessus de tout l'a- » mitié d'un homme tel que toi[3]. »

Alexandre étonné les congédia amicalement, puis se tournant vers ses courtisans : « Quels fanfarons que ces Celtes[4] ! » leur dit-il. D'autres Grecs tirèrent de la réponse de ces ambassadeurs une conclusion différente. Des trois articles du serment celtique, il n'y en avait qu'un auquel les ambassa-

1. Καὶ τούτους φίλους τε ὀνομάσας, καὶ ξυμμάχους ποιησάμενος, ὀπίσω ἀπέπεμψε. Arrien, l. I, c. 4, § 8 ; édition Didot, p. 5, l. 37, 38.

2. *Revue archéologique*, t. XX (1892), p. 22-27 ; cf. t. XVIII (1891), p. 346-347. Revue de Kuhn, t. XXVIII, p. 470. *Nem uasaind* ocus *talam isaind* ocus *muir immaind immacuard. Acht mu-nu-thaeth* in-*firmimint* con-*a-frossaib retland bar duna-lgnuis* in *talman*, *ná mo-no-mae* in-*talam ass-a-thalumchumscugud*, *ná mo-no-thi in fhairge cithrech ochorgorm fortul-moing* in-*bethad. Livre de Leinster*, p. 94, col. 1, l. 16-21 : « Le ciel est » au-dessus de nous, la terre au-dessous de nous, la mer tout autour nous » environne. Si le ciel ne tombe avec sa pluie d'étoiles sur la face de la » terre où nous sommes campés, si la terre en tremblant ne se brise, » si la mer aux solitudes grises et bleues ne vient sur le front chevelu » de la vie. » Au lieu de *bar*, lisez *for*. *Ochor* doit être corrigé en *othor* ou *odor*.

3. Φησὶ δὲ Πτολεμαῖος ὁ Λάγου τὸν βασιλέα ἐρέσθαι παρὰ τὸν πότον τί μάλιστα εἴη ὃ φοβοῖντο, νομίζοντα αὐτὸν ἐρεῖν, αὐτοὺς δὲ ἀποκρίνασθαι ὅτι οὐδένα πλὴν ἄρα μὴ ὁ οὐρανὸς αὐτοῖς ἐπιπέσοι· φιλίαν γε μὲν ἀνδρὸς τοιούτου περὶ παντὸς τιθέσθαι. *Scriptores rerum Alexandri magni*, p. 87, fragment 2, tiré de Strabon, l. VII, c. 3, § 8 ; édition Didot, p. 250, l. 38-45.

4. [Κελτοὺς] ἀπέπεμψε, τοσοῦτον ὑπειπὼν ὅτι ἀλαζόνες Κελτοί εἰσιν. Arrien, l. I, c. 4, § 8 ; 5, l. 37, 38.

deurs reçus par le roi de Macédoine parussent attacher de l'importance. Ils avaient peur que le ciel s'effondrât sur eux s'ils violaient le traité conclu; mais ils ne craignaient, ni les tremblements de terre, ni les flots vengeurs de la mer irritée: ils étaient fous ou insensibles à la douleur [1]. Quoi qu'on pensât en Grèce de ces appréciations, fanfarons, fous ou insensibles à la douleur, les Celtes pouvaient tirer de l'alliance macédonienne quelque avantage dans leur lutte contre les Illyriens, mais l'alliance celtique était nécessaire à la réalisation des grands projets d'Alexandre contre l'empire des Perses. Il ne fallait pas que pendant son absence la sécurité de la Macédoine fût mise en péril par les Illyriens.

Ce fut probablement en exécution du traité conclu avec les Celtes qu'Alexandre aussitôt après fit attaquer les *Autariataï* par Langaros, roi des *Agrianoï* et conduisit lui-même ses troupes contre Cleitos, fils de Bardulis, c'est-à-dire fils du roi illyrien qui avait tenu les Macédoniens sous le joug de 393 à 358. Il le vainquit [2]. Tandis que les Illyriens étaient obligés de se défendre contre les Macédoniens à l'est, les Celtes les attaquaient probablement à l'ouest, et le succès des armes d'Alexandre fut dû sans doute en grande partie à cette diversion dont les historiens n'ont point parlé. L'alliance des Celtes avec Alexandre continua tant que ce prince vécut. En 324, à Babylone, il y eut des Celtes parmi les députés qui vinrent féliciter le vainqueur des Perses [3]. Ce fut seulement plus de quarante ans après, que les Celtes ouvrirent les hostilités contre les Macédoniens. La bataille où le roi Ptolémée Keraunos, attaqué par eux, perdit à la fois la victoire et la vie, date de 280 [4].

1. *Εἴη δ' ἄν τις μαινόμενος ἢ ἀνάλγητος εἰ μηθὲν φοβοῖτο, μήτε σεισμὸν, μήτε τὰ κύματα, καθάπερ φασὶ τοὺς* Κελτούς. Aristote, *Ethica Nicomachea*, l. III, c. 7 (10), § 6; édition Didot, t. II, p. 32, l. 39-41.

2. Arrien, l. I, c. 5 et 6.

3. Κελτούς, dit Arrien, l. VII, c. 15, § 4; édition Didot, p. 190, l. 31. Diodore de Sicile a écrit Galates : *τῶν πλησιοχώρων Γαλατῶν*, l. XVII, c. 113, § 2; édition Didot, t. II, p. 210, l. 11.

4. Clinton, *Fasti hellenici*, seconde édition, t. III, p. 309.

§ 14. *Rapports des Celtes avec les Romains au quatrième siècle avant J.-C., c'est-à-dire au temps de l'unité gouvernementale chez les Celtes.*

A partir du moment où les Romains se furent affranchis du joug étrusque, c'est-à-dire dès la seconde moitié du cinquième siècle [1], ils commencèrent la conquête de l'Etrurie, ils attaquèrent par le sud les Etrusques que les Celtes allaient attaquer par le nord. L'intérêt bien entendu des Celtes et des Romains commandait aux deux peuples une alliance contre l'ennemi commun.

La bataille de l'Allia, 18 juillet 390, et la prise de Rome, trois jours après, furent provoquées par une violation du droit des gens dont s'étaient follement rendus coupables les ambassadeurs romains quand, sous les murs de *Clusium*, les Celtes les reconnurent combattant dans les rangs de l'armée étrusque. Mais la prise de Rome fut suivie d'un traité de paix, et, jusqu'aux premières années du troisième siècle, il n'y eut pas de guerre entre les Celtes et les Romains [2]. Pendant les quatre-vingt-dix ans qui s'écoulèrent de la prise de Rome à la fin du quatrième siècle, on vit deux armées celtiques pénétrer dans le *Latium*, l'une en 361 [3], l'autre en 349, mais elles ne firent que paraître et elles retournèrent vers le nord sans avoir

1. Voir plus haut, t. I, p. 158-159.

2. Pour cette période les actes triomphaux, *C. I. L.*, t. I, p. 455, qui mentionnent des triomphes sur les Gaulois aux ans de Rome 393, 394, 396 et 404, (361, 360, 358, 350 av. J-C.,) n'ont pas plus de valeur historique que les légendes dont il va être question. Les actes triomphaux ont été gravés entre les années 36 et 30 av. J.-C., *C. I. L.*, t. I, p. 423.

3. Παραγενομένων δὲ πάλιν τῶν Κελτῶν εἰς Ἄλβαν στρατεύματι μεγάλῳ μετὰ τὴν τῆς πόλεως κατάληψιν ἔτει τριακοστῷ, τότε μὲν οὐκ ἐτόλμησαν ἀντεξαγαγεῖν Ῥωμαῖοι τὰ στρατόπεδα. Polybe, l. II, c. 18, § 6; édition Didot, p. 81.

livré bataille aux Romains, quoique ceux-ci, la seconde fois, aient eu assez de vanité pour prétendre avoir mis en fuite les Celtes sans combat[1]. Leurs troupes soi-disant victorieuses, étaient commandées par le consul Lúcius Furius Camillus[2] dont la gloire imaginaire parvint jusqu'aux oreilles d'Aristote[3]. Lucius était fils de Marcus Furius Camillus auquel une légende plus récente attribua une autre victoire apocryphe remportée, dit-on, sur les Gaulois trente ans plus tôt. En 328 le traité de l'année 390 fut renouvelé[4] et la paix dura encore trente ans[5]. Du traité conclu en l'année 390 jusqu'à la fin du siècle, l'empire celtique fut en paix avec Rome ; les guerres entre les Celtes et Rome ne commencèrent qu'au troisième siècle, quand l'unité gouvernementale des Celtes eut disparu.

L'histoire légendaire de Rome, telle que l'ont créée les éloges funèbres des grands seigneurs romains[6] et telle que des historiens relativement modernes, principalement Tite-Live, nous la présentent d'après ces éloges, a embelli par des guerres entre Rome et les Celtes les quarante et une premières années de la période pacifique et vide qui va de 390 à 300. L'usage était à Rome qu'aux funérailles des personnages distingués un de leurs parents prononçait un discours où il vantait les mérites non seulement du mort, mais des ancê-

1. Αὖθις δ' ἐξ ἐπιβολῆς ἑτέρας ἔτει δωδεκάτῳ μετὰ μεγάλης στρατιᾶς ἐπιπορευομένων [τῶν Κελτῶν], προαισθόμενοι καὶ συναγείραντες ['Ρωμαῖοι] τοὺς συμμάχους, μετὰ πολλῆς προθυμίας ἀπήντων, σπεύδοντες συμβαλεῖν καὶ διακινδυνεῦσαι περὶ τῶν ὅλων. Οἱ δὲ Γαλάται καταπλαγέντες τὴν ἔφοδον αὐτῶν, καὶ διαστασιάσαντες πρὸς σφᾶς, νύκτος ἐπιγενομένης, φυγῇ παραπλησίαν ἐποιήσαντο τὴν ἀποχώρησιν εἰς τὴν οἰκείαν. Polybe, l. II, c. 18, § 7, 8; édition Didot, p. 81.

2. *C. I. L.*, t. I, p. 510, 511.

3. Ἀριστοτέλης δὲ ὁ φιλόσοφος τὸ μὲν ἁλῶναι τὴν πόλιν ὑπὸ Κελτῶν ἀκριβῶς δῆλός ἐστιν ἀκηκοώς, τὸν δὲ σώσαντα Λεύκιον εἶναι φησίν· ἦν δὲ Μάρκος, οὐ Λεύκιος, ὁ Κάμιλλος. Plutarque, *Camille*, c. 22, § 4; édition Didot, t. I, p. 167, l. 20-23; cf. Tite Live, l. VII, c. 24 et suivants; et Mommsen, *Römische geschichte*, 6e édition, t. I, p. 333.

4. Polybe, l. II, c. 18, § 9.

5. Polybe, l. II, c. 19, § 1.

6. Sur les *laudationes funebres*, voyez Mommsen et Marquardt, *Handbuch der römischen Alterthümer*, 2e édition, t. VII, p. 357-360.

tres du mort, en rappelant leurs hauts faits vrais ou imaginaires. Des éloges débités aux funérailles des Furius Camillus, famille dont un membre vivait encore au temps de Cicéron et fut son ami [1], provient la légende qui fait vaincre les Gaulois en 390 par le dictateur Marcus Furius Camillus. Cette légende se présente sous deux formes. Suivant la première rédaction, la rançon du capitole romain, fixée à mille livres d'or, est payée, les Gaulois se retirent; les Romains rentrent dans leur ville détruite, la rebâtissent, sont ensuite attaqués par les Volsques et les Etrusques, que bat successivement M. Furius Camillus; puis celui-ci prend l'offensive contre les Gaulois, les défait et s'empare de leurs bagages où il trouve les mille livres d'or payées par les Romains et presque tout le butin fait à Rome [2]. Une rédaction plus récente nous montre Marcus Furius Camillus arrivant pendant qu'on pèse les mille livres dues comme rançon par les Romains assiégés, il déclare le traité nul, s'oppose au paiement de la somme convenue et défait les Gaulois qui sont tous tués, il n'en reste pas un seul pour porter dans sa patrie la nouvelle de ce désastre [3]. Ce fut cette rédaction de la légende qui, par un emprunt à l'histoire grecque, introduisit dans l'histoire romaine le nom de Brennos. Brennos était un roi qui, en 279, commandait les Celtes dans l'expédition contre Delphes [4]. On imagina de donner son nom au chef, *regulus*, gaulois, qui, en 390, vainqueur des Romains à la bataille de l'Allia, aurait fixé à mille livres d'or la rançon du capitole [5].

Les deux rédactions de la légende de L. Furius Camillus

1. Pauly, *Real-Encyclopädie*, t. V, p. 556.

2. Diodore de Sicile, l. XIV, c. 106-107; édition Didot, t. I, p. 624-625.

3. Tite Live, l. V, c. 49. La contradiction entre Tite Live et Diodore a été signalée déjà par Niebuhr, *Römische Geschichte*, 2e édition, t. II, p. 619.

4. Diodore de Sicile, l. XXII, c. 9; t. II, p. 438, 439. Justin, l. XXIV, c. 6-8.

5. Tite Live, l. V, c. 38, § 3; c. 48, § 8. La légende de Brennus ne prend son grand développement qu'après Tite Live chez Plutarque, *Camille*, c. 17, 22, 28, 29; édition Didot, t. I, p. 163-172. On sait que Plutarque mourut vers l'an 120 après J.-C. A comparer les fragments de Festus. *De verborum significatione*, article *Væ victis*.

sont inconciliables avec la tradition également légendaire des Livius Drusus dont était Livia, femme de l'empereur Auguste et mère de l'empereur Tibère. Suivant cette tradition, Marcus Livius Drusus, propréteur en 283, c'est-à-dire plus d'un siècle après la prise de Rome, aurait trouvé encore intact dans le pays des Senons et rapporté à Rome les mille livres d'or payées en 390 aux Gaulois vainqueurs et gardées précieusement par eux pendant cent sept ans comme un souvenir de leur succès [1]. Ce conte n'a pas plus de valeur que celui de la victoire remportée sur les Gaulois par Marcus Furius Camillus, et cette victoire n'est autre chose qu'un doublet de celle que dès le temps d'Aristote, mort en 322, la vanité romaine avait attribuée à Lucius Furius Camillus, fils de Marcus.

Les Furius Camillus et les Livius Drusus ne sont pas les seuls Romains qui aient placé dans le récit de leurs origines généalogiques des exploits contre les Gaulois; on peut citer aussi les Manlius Torquatus, les Popilius Laenas et les Valerius Corvinus.

Le plus ancien des Manlius Torquatus avait le prénom de Titus, il fut de 361 à 340 tribun militaire d'abord, puis dictateur deux fois, consul trois fois. Le plus récent des Manlius Torquatus fut Aulus : préteur en 52, il prit contre César le parti de Pompée, auquel il survécut, mais en exil dans la ville d'Athènes [2]. Pour expliquer le surnom de Torquatus porté par cette famille, on inventa entre Titus Manlius Torquatus et un Gaulois un combat singulier où le barbare aurait été vaincu et dépouillé de son *torques*, 361; la victoire du Romain aurait déterminé la retraite de l'armée gauloise qui avait pénétré dans le *Latium* cette année-là [3].

Le premier des Popilius Laenas qui ait un nom dans l'histoire portait le prénom de Marcus; il fut trois fois consul,

1. Suétone, *Tibère*, c. 3.
2. De-Vit, *Onomasticon*, t. IV, p. 310.
3. Tite Live, l. VII, c. 10. Dion Cassius, fr. 31; édition d'Immanuel Bekker, t. I, p. 27.

359, 356, 350 [1]. Au moment de la mort de César, 44 avant J.-C., il y avait encore un Popilius Laenas au Sénat romain [2]. On attribua à Marcus Popilius Laenas une victoire contre les Gaulois; cette victoire aurait été remportée dans son troisième consulat, en l'année 350, où suivant Polybe il n'y eut aucune bataille livrée entre Romains et Celtes; cela n'empêche pas Tite Live de raconter avec détails, évidemment d'après un éloge funèbre, comment M. Popilius Laenas battit les Gaulois [3].

En 349, suivant une autre légende, la guerre continue. M. Valerius, tribun militaire, qui devint consul l'année suivante [4], engage contre un Gaulois un combat singulier; grâce à l'aide merveilleuse d'un corbeau, il est vainqueur et tue son adversaire. Il dut à ce succès, dit-on, le surnom de *Corvus* [5], d'où dérive le surnom de *Corvinus* porté au premier siècle avant notre ère par l'orateur M. Valerius Messala Corvinus, né vers l'an 68 av. J.-C [6]. La légende du combat singulier et du corbeau est tirée d'un éloge funèbre comme les contes précédents.

De 390 à 300, la paix entre Rome et l'empire celtique ne fut pas troublée. L'empire celtique était trop puissant pour être attaqué par Rome, et sa politique à l'égard de cette ville ne varia pas, elle était bienveillante avec Rome, comme avec la Grèce. Au siècle suivant, les Celtes continentaux, ayant perdu à l'intérieur l'unité de gouvernement, inaugurent au dehors une politique nouvelle qui n'a ni logique, ni esprit de suite, et qui est aussi féconde en revers que la politique extérieure précédente avait été féconde en succès. Ils deviennent les ennemis des Romains et des Grecs. Ils se font battre par les Romains à *Sentinum* en 295, près du lac Vadimon en 283.

1. *C. I. L.*, t. I, p. 510, 511.
2. Pauly, *Real-Encyclopädie*, t. V, p. 1899, 1901.
3. Tite Live, l. VII, c. 23, 24.
4. *C. I. L.*, t. I, p. 510, 511.
5. Tite Live, l. VII, c. 26. Dion Cassius, fr. 34. Ed. d'Immanuel Bekker, t. I, p. 27.
6. Pauly, *Real-Encyclopädie*, t. VI, p. 2352.

Dans cette dernière bataille, nous les voyons alliés des Etrusques, autrefois leurs ennemis, et cette bataille a pour conséquence une perte de territoire par les Celtes; Rome s'empare du pays que les Senons ont conquis en Italie environ cent dix ans plus tôt. Presque en même temps, le temple de Delphes, celui que les Grecs vénéraient le plus, est pillé par les Celtes, 279; c'est un acte de brigandage suivi d'une retraite immédiate; aucun agrandissement territorial n'en est le résultat; dans la direction de cette aventure, rien n'apparaît qui ressemble à la main d'un homme d'Etat. Enfin, en 262, au siège d'Agrigente par les Romains, les Carthaginois [1] assiégés ont dans leurs rangs des auxiliaires d'origine celtique qui, au nombre de trois ou quatre mille, périssent misérablement victimes de la perfidie carthaginoise et de la supériorité des armées romaines. Alors deux siècles et demi s'étaient écoulés depuis la conquête de l'Espagne par les Celtes sur les Phéniciens. Il n'y avait pas cent trente ans que les Celtes avaient pris Rome. Mais la victorieuse unité politique des Celtes continentaux avait fait place au morcellement et à l'impuissance. Carthage et Rome commençaient le duel meurtrier dont le vainqueur devait, sur les ruines de l'empire celtique et de celui d'Alexandre, imposer sa domination à presque tout le monde alors connu des Grecs, sauf l'extrême orient.

§ 15. *Relations entre les Celtes et les Germains antérieurement au troisième siècle avant notre ère.*

Jusqu'à l'époque de l'invasion des Cimbres au sud du Danube, 113 avant J.-C., les *Helvetii* occupèrent la région bornée au nord par le Main, à l'ouest par le Rhin, à l'est par

1. Polybe, l. I, c. 17, § 4; édition Didot, p. 12; l. II, c. 7, § 7; p. 72. Fronton, *Stratagèmes*, l. III, c. 16, § 3.

la Bohème[1]. Du pays situé au nord du Main entre le Rhin, l'Elbe et la Mer du Nord sortirent vers l'an 300 avant J.-C., 1° les *Volcae* qui s'établirent dans les territoires de Toulouse, de Narbonne, de Nîmes, et même probablement aussi d'Avignon[2], les *Allobroges* qui s'emparèrent de Vienne et de Genève, les *Vocontii* qui devinrent maîtres de Die, Drôme, de Gap, Hautes-Alpes, les *Helvii* là où est aujourd'hui le département de l'Ardèche; 2° les Belges, qui chassèrent les *Aedui* et les *Sequani* de la vaste contrée délimitée par le Rhin à l'est, la Seine et la Marne au sud-ouest, par la Mer du Nord et la Manche au nord-ouest, et qui, après avoir fait au troisième siècle la conquête de cette contrée, imposèrent dans le siècle suivant leur domination à la Grande-Bretagne, 3° les *Tectosages* qui, en 278, allèrent avec d'autres tribus celtiques fonder un centre de population gauloise à l'est de l'Europe en Asie-Mineure. Si l'on en croit César, il y avait encore au milieu du premier siècle avant notre ère des *Volcae Tectosages* en Germanie, au nord-ouest de la Bohème : ils étaient depuis longtemps établis là, dit le grand capitaine romain[3]. D'eux sont sortis les *Cenomani* qui au commencement du quatrième siècle avant J.-C., arrivèrent en Italie, sous le commandement d'Elitovius, dit Tite Live, et s'établirent là où sont aujourd'hui les villes de Brescia et de Vérone[4]. Ils fondèrent *Tridentum*, aujourd'hui Trente en Tirol[5], homo-

1. Tacite, *Germania*, 28. Cf. ci-dessus, p. 73.
2. *C. I. L.*, t. XII, n° 1028 et page 346.
3. Ea quae fertilissima Germaniae sunt loca circum Hercyniam silvam..... Volcae Tectosages occupaverunt atque ibi consederunt; quae gens ad hoc tempus his sedibus sese continet summamque habet justitiae et bellicae laudis opinionem. *De bello gallico*, l. VI, c. 24, § 2.
4. Alia subinde manus Cenomanorum Elitovio duce vestigia priorum secuta eodem saltu favente Belloveso cum transcendisset Alpes, ubi nunc Brixia ac Verona urbes sunt, — locos tenuere Libui, — considunt. Tite Live, l. V, c. 35, § 1. La quantité de ce nom de peuple paraît avoir été *Cēnŏmāni* comme on trouve dans l'épitaphe de l'évêque de Milan Anathalon. *C. I. L.*, t. V, p. 623 : Te jubet agnatos visere Cenomanos.
5. Trente est attribué aux *Cenomani* par Ptolémée, l. III, c. 1, § 27; édition Didot, t. I, p. 339, l. 9. Trente fut bâti par les Celtes en même

nyme du village appelé au neuvième siècle de notre ère *Tredentus* [1] ou *Tridens* [2] dans le diocèse du Mans, c'est-à-dire dans le territoire des *Cenomanni* antiques; *Tredentus* ou *Tridens* est aujourd'hui Trans, Mayenne [3]. Il semble résulter de cette homonymie que les *Cenomani* d'Italie et les *Cenomanni* de France sont deux rameaux du même peuple dont le domicile précédent était dans la partie de l'Allemagne située au nord du Main. Caton, au commencement du deuxième siècle avant notre ère, a recueilli dans l'Italie du nord une tradition suivant laquelle les *Cenomani* avaient originairement habité dans le pays des *Volcae*. Comme de son temps, les *Volcae* habitaient sur les deux rives du bas Rhône [4], il en conclut que les *Cenomani*, avant de s'établir en Italie, demeuraient près de Marseille [5]. Mais, à la date de l'invasion celtique en Italie, il n'y avait pas encore de *Volcae* sur les rives du Rhône où ils n'arrivèrent qu'un siècle après. Les *Volcae* habitaient d'abord au nord du Main; de là vers l'an 400, avant notre ère, vinrent les *Cenomani* qui fondèrent en Tirol, *Tridentum*, que nous appelons Trente; de là aussi étaient arrivés les *Cenomanni*, probablement le même peuple, chez lesquels était situé le *Tredentus* ou *Tridens* du moyen âge, aujourd'hui Trans, Mayenne.

Où alors habitaient les Germains?

Ils étaient les voisins septentrionaux des Celtes, et déjà le Rhin, fleuve celtique, était aussi un fleuve germanique, les

temps que Milan : [Galli] sedibus Tuscos expulerunt et Mediolanum... Tridentum condiderunt. Justin, l. XX, c. 5, § 8.

1. *Gesta domni Aldrici cenomannicae urbis episcopi*, édition des abbés Charles et Froger, p. 39, 174.

2. *Ibidem*, p. 53, 175.

3. *Ibidem*, p. 221.

4. Hannibal... jam in Volcarum pervenerat agrum, gentis validae; colunt autem circa utramque ripam Rhodani. Tite Live, l. XXI, c. 26, § 5.

5. Auctor est Cato Cenomanos juxta Massiliam habitasse in Volcis. Pline, l. III, § 130.

Germains atteignaient la rive droite du Rhin avant la date où les Celtes ont introduit pour la première fois dans les Iles Britanniques leur *ē* = *ei*, dixième siècle peut-être avant notre ère, comme on l'a vu, p. 272, 283. Vers l'an 400 environ av. J.-C., les Celtes prononçaient déjà *Rēno-s* par *e* long = *ei* le nom du Rhin qu'ils ont porté sous cette forme, aujourd'hui Reno, dans l'Italie du nord, et la notation irlandaise de ce mot atteste que cette prononciation est bien plus ancienne. L'arrivée des Germains sur la rive droite du Rhin a précédé cette altération du son primitif. *Rīno-s* [1], nom du Rhin dans la langue des premiers Germains vient directement du primitif *Reino-s* et non du celtique historique *Rēno-s* [2].

Les premières relations des Celtes avec les Germains remontent à une date antérieure à la première substitution des consonnes explosives germaniques. Cette substitution, quand il s'agit du *t*, le fait changer en *th* lorsqu'il est initial, en *d* lorsque, étant médial, il est suivi de l'accent. Le thème *teutóno-* qui veut dire « roi » devient en germanique *theudono-* après la substitution : or, les Celtes ont toujours appelé *Teutŏni* le peuple germanique [3], qui accompagna les Cimbres dans leurs migrations à la fin du deuxième siècle

1. Dans les textes littéraires du moyen âge on lit partout *Rhenus* ; mais la forme germanique se trouve dans les dérivés et dans les composés comme *Rinagowe* (Rheingau), *Rinveldin* (Rheinfelden), *Rinova* (Rheinau). Oesterley, *Historisch-geographisches Wörterbuch*, p. 563.

2. Comparez ce qui a été dit plus haut, p. 211, 212, 272.

3. L'origine germanique des Cimbres et des Teutons est attestée par César dans le discours qu'il dit avoir adressé à ses soldats avant de combattre les Germains commandés par Arioviste : Factum ejus hostis periculum patrum nostrorum memoria, cum Cimbris et Teutonis a Gaio Mario pulsis, non minorem laudem exercitus quam ipse imperator meritus videbatur. Factum etiam nuper in Italia servili tumultu quos tamen aliquis usus ac disciplina quæ a nobis accepissent sublevarent. *De bello gallico*, l. I, c. 40, § 5. La même doctrine était reçue à Rome dans le siècle suivant : Germanorum genera quinque : Vandili, quorum pars Burgodiones, Varinnae, Charini, Gutones ; alterum genus Ingyaeones, quorum pars Cimbri, Teutoni ac Chaucorum gentes. Pline, l. IV, § 99. Sur les *Teutoni*, voyez Dahn, *Geschichte der Deutschen Urzeit*, t. I, p. 107. Cf. *Revue Celtique*, t. XII, p. 15, 16.

avant J.-C[1]. Deux siècles plus tôt Pythéas avait trouvé les *Teutŏni* sur les côtes de la mer du Nord[2]. Dans la langue de Vulfila, sept siècles après Pythéas, leur nom serait *Thiudanōs*[3]. Ce mot eût été écrit *Theudoni,* au sixième et au septième siècle de notre ère, dans le francique latinisé de Grégoire de Tours et des diplômes mérovingiens. Dans la langue des Celtes, s'il y était entré après la permutation des consonnes germaniques, il serait devenu *Deudones* ; ainsi le nom du chef sicambre, *Theudo-ricus* ou *Theude-ricus,* — pour prendre la notation mérovingienne du septième siècle[4], — ou *Thiuda-reiks*. — si on l'écrit à la façon de Vulfila, — vint à Strabon, au commencement du premier siècle de notre ère, par une entremise gauloise sous la forme *Deudo-rix*[5]. Les Gaulois n'ayant pas de *th* ni de *dh* rendaient par *d* la dentale spirante des Germains. Deudo-rix veut dire « roi du peuple, de la cité », c'est un composé dont le premier terme *deudo-* pour *theudo-* est le thème du substantif duquel dérive *Teutoni* « les rois ». Ce nom ethnique doit son origine à la métaphore qui a donné naissance aux noms de peuples gaulois *Catu-riges* « rois du combat », *Bitu-riges* « toujours rois ». Cette métaphore comme beaucoup d'autres phénomènes linguistiques, dont il sera question plus bas, est un des éléments qui constituent le domaine intellectuel de la civilisation celto-germanique.

1. Cf. plus haut, p. 74, 75.

2. Pytheas Gutonibus, Germaniae genti, adcoli aestuarium Metonomon nomine ab oceano spatio stadiorum sex milium, ab hoc diei navigatione abesse insulam Abalum, illo per ver fluctibus advehi [sucinum] et esse concreti maris purgamentum, incolas pro ligno ad ignem uti eo proxumisque *Teutonis* vendere. Pline, l. XXXVII, § 35. Müllenhoff a proposé de corriger *Gutonibus* en *Teutonis* ; il suppose que Pline a mal lu le ms. de l'ouvrage de Pythéas qu'il cite, *Deutsche Altertumskunde*, I, 479.

3. Saint Luc, X, 24, où *thiudanōs* rend le grec *βασιλεῖς*.

4. Voyez les diplômes de Thierry III, chez Tardif, *Monuments historiques*, p. 17, 18, 20. Cf. *Monumenta Germaniae historica*, in-f°. *Diplomatum imperii*, t. I, p. 43-51. Grégoire de Tours a écrit Theodo-ricus.

5. Δευδόριξ Βαιτόριγος τοῦ Μέλωνος ἀδελφοῦ υἱός, Σούγαμβρος. Strabon, l. VII, c. 1, § 4 ; édition Didot, p. 242, l. 32, 33.

A *Teutoni*, mot germanique conservé intact par les Celtes qui n'en ont celtisé que la désinence, *i* pour *ōs*, et que les Germains ont déformé en *Theudonōs*, on peut comparer *Vólca*, nom de peuple celtique, devenu en germanique *Valha-* [1]; le *c* de ce mot a pris en germanique le son de *h* par l'effet de la loi qui veut que le germanique substitue la spirante sourde à l'explosive sourde ; c'est la loi qui dans *Teutoni* a fait remplacer le *t* initial par le *th*.

Ainsi les plus anciennes relations des Celtes et des Germains sont antérieures à la première substitution des consonnes: 1° un nom de peuple germain est conservé par la tradition celtique sous une forme antérieure à cette substitution, 2° un nom de peuple celtique a pénétré dans la langue des Germains avant l'époque où cette substitution s'y est produite, et, de cette substitution, ce mot donne un exemple en germanique tandis qu'en celtique il est conservé intact.

Les relations primitives des Celtes et des Germains, attestées par ces deux mots, ont précédé l'empire gaulois et le ve siècle avant notre ère. Elles remontent peut-être au onzième (?) siècle av. J.-C. quand les Celtes, encore un petit peuple, habitaient les bords du haut Danube et du Main, commençaient à descendre le long de la rive gauche du Rhin (?), mais n'avaient encore envoyé aucune colonie dans les Iles Britanniques, et n'occupaient sur le continent qu'un territoire peu étendu. Plus tard, au cinquième et au quatrième siècle, les Celtes arrivés en conquérants dans les bassins de la Seine et de la Loire, sont maîtres de presque toute l'Espagne, ils s'établissent dans la plus grande partie de l'Italie du Nord; les *Boii*, ce peuple celte, qui enlève aux Etrusques, Parme, Modène et Bologne, prend en même temps possession du bassin du haut Elbe, qui porte encore aujourd'hui son nom, *Boio-háims*, Bohême [2]; enfin, les Celtes font sur les Illyriens la conquête

1. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 4e édition, p. 481 au mot *welsch*.

2. Segoveso sortibus dati Hercynii saltus. Tite Live, l. V, c. 34, § 4.

de la partie occidentale de l'empire d'Autriche; comment les Germains, resserrés entre les Celtes, la mer et les Slaves, auraient-ils pu résister ? Avant que les Celtes eussent fait toutes ces conquêtes, les Germains étaient déjà soumis à leur domination, voilà pourquoi les géographes grecs du sixième, du cinquième et du quatrième siècle avant J.-C., n'ont pas connu les Germains. Ces géographes, au moins dès le cinquième siècle, étonnent le lecteur par l'étendue de leurs connaissances, ils nous parlent même de l'Inde. Hécatée, de Milet, vers l'an 500 avant J.-C., nomme trois peuples [1], et deux villes de l'Inde [2], or, des Germains qui sont bien plus près de Marseille que l'Inde ne l'est des villes grecques les plus orientales, il ne dit pas un mot. Ephore, au quatrième siècle, ne connaît qu'une nation à l'extrême ouest : ce sont les Celtes, voisins immédiats des Scythes. Aucun peuple, suivant lui, ne sépare les Celtes des Scythes, c'est qu'alors entre les Celtes et les Scythes il n'y avait aucun état indépendant. Les Germains étaient sujets des Celtes : ils l'ont été au cinquième et au quatrième siècle, certainement même beaucoup plus tôt ; leur subordination a duré tant que chez les Celtes s'est maintenue l'unité gouvernementale, principe des succès obtenus par les armes celtiques contre les Carthaginois, contre les Etrusques et contre les Illyriens.

Vers l'an 300, les Germains se sont révoltés ; ils ont chassé leurs maîtres de la région située entre le Rhin, la Mer du Nord, l'Elbe et le bassin du Main ; c'est alors que des *Volcae*, condamnés à l'exil ont été s'établir les uns sur les rives du bas Rhône, à Nîmes, à Narbonne et à Toulouse, les autres en Asie Mineure ; c'est alors que les *Allobroges*, les *Helvii*, les *Vocontii*, fugitifs comme eux, ont gagné le bassin du Rhône moyen, que les Belges ont dû se retirer de la rive droite

1. Ὠπίαι, fragment 175; Καλατίαι, fragment 177; Γάνδαραι, fragment 178. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 12.

2. Ἀργάντη, fragment 176; Κασπάπυρος, fragment 179. *Fragmenta historicorum graecorum*, p. 12.

sur la rive gauche du Rhin et prendre domicile entre ce fleuve, la Seine et la Marne.

Quand les Germains ont ainsi expulsé de leur pays les Celtes qui les opprimaient, leur langue pendant des siècles d'esclavage était restée sans culture et, réduite à l'état de patois, elle avait fait subir aux consonnes explosives des modifications de son, dont les analogues apparaissent dans les langues latine et celtique en décadence bien des siècles après la date où ces modifications de son ont déformé la langue des Germains.

§ 16. *Les Germains sujets des Celtes, leur empruntent divers mots qui appartiennent à la langue du gouvernement.*

Le celtique et le germanique sont deux idiomes indo-européens et cependant il y a entre eux des différences fondamentales; elles portent sur la morphologie; elles sont antérieures à la date où la substitution des consonnes explosives, phénomène phonétique, est venue donner au germanique un aspect étrange et presque exotique au milieu des langues indo-européennes contemporaines, qui restent beaucoup plus fidèles aux lois du consonantisme primitif.

A partir de leur séparation du tronc commun, les langues indo-européennes d'Europe ont été atteintes, si l'on nous permet cette expression, d'une sorte d'affection dialectale dont l'effet a été d'étendre au nominatif pluriel des thèmes nominaux en *-o-* la désinence caractéristique des pronoms. La désinence primitive pour ce cas, lorsqu'il s'agissait de thèmes nominaux en *-o-*, était *-ōs* par *o* long et les pronoms substituaient *-oï* à cette désinence. La déviation européenne à cette loi a consisté à terminer en *-oï* le nominatif pluriel des thèmes nominaux en *o-* [1]. On dit en lituanien *vilcai,*

1. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 660.

« des loups, » en vieux slave ce mot est *vlŭci*, pour un plus ancien *vlucoi*, en grec λύκοι; le latin archaïque *poploe*, plus tard *populi*, s'explique par un primitif *poploi* [1] : en gaulois archaïque, on trouve *knoi* « les fils [2] », nom. pl. de *cnos*, et cette désinence gauloise *oi*- a eu le même sort que la désinence correspondante du latin, elle s'est changée en -*i* final. Cet -*i* est devenu interne au moyen-âge : en irlandais *maic* « les fils » = * *maqi*; en gallois *gwyr* « les hommes » = *viri*, pluriel de *gwr* « homme [3] ».

Les substantifs germaniques ont échappé à cette affection dialectale. Ils conservent *s* final au nominatif pluriel des thèmes nominaux en *o*-; en même temps, ils ont une tendance à remplacer par un *a* long l'*o* long primitif de cette désinence. On sait que cette tendance a triomphé en sanscrit, où l'on dit par exemple *açvās*, « les chevaux », pour *ekuōs*. En gothique -*ōs* persiste : *fiskōs* « des poissons »; en vieux saxon, on prononce -*ōs* et -*ās*, *fiskōs*, *fiskās*; ailleurs, l'*a* domine exclusivement, *fiscas* en anglo-saxon, *fiskar* avec *r* = *s* en vieux scandinave, l'*a* est devenu bref dans ces deux langues; il est resté long dans le vieux haut allemand, qui a perdu l'*s* final, *viskā*. Ce sont là des nuances dialectales propres au germanique, et toutes s'expliquent par une désinence primitive en -*ōs*, qui est indo-européenne, et à laquelle d'autres langues, c'est-à-dire la plupart des langues de l'Europe parmi lesquelles le celtique, ont substitué la désinence pronominale -*oï*.

Une partie des langues indo-européennes d'Europe nous offrent un phénomène morphologique qui consiste à distin-

1. Bücheler, *Précis de la déclinaison latine*, traduit par L. Havet, p. 60.

2. *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, t. II, planches, inscriptions gauloises, nº 10.

3. Cette invasion de la déclinaison pronominale dans le domaine de la déclinaison nominale s'étend aux thèmes en *a*- 1º : en grec χῶραι dès une époque préhistorique, 2º en latin, à une date relativement récente, en l'an 186 avant notre ère, *tabelai*, plus tard *tabulae*. Bücheler, *Précis de la déclinaison latine*, traduit par Havet, pp. 58, 59. Sénatus-consulte des Bacchanales, *Corpus inscriptionum latinarum*, t. I, p. 43, nº 196, ligne 30.

sur la rive gauche du Rhin et prendre domicile entre ce fleuve, la Seine et la Marne.

Quand les Germains ont ainsi expulsé de leur pays les Celtes qui les opprimaient, leur langue pendant des siècles d'esclavage était restée sans culture et, réduite à l'état de patois, elle avait fait subir aux consonnes explosives des modifications de son, dont les analogues apparaissent dans les langues latine et celtique en décadence bien des siècles après la date où ces modifications de son ont déformé la langue des Germains.

§ 16. *Les Germains sujets des Celtes, leur empruntent divers mots qui appartiennent à la langue du gouvernement.*

Le celtique et le germanique sont deux idiomes indo-européens et cependant il y a entre eux des différences fondamentales; elles portent sur la morphologie; elles sont antérieures à la date où la substitution des consonnes explosives, phénomène phonétique, est venue donner au germanique un aspect étrange et presque exotique au milieu des langues indo-européennes contemporaines, qui restent beaucoup plus fidèles aux lois du consonantisme primitif.

A partir de leur séparation du tronc commun, les langues indo-européennes d'Europe ont été atteintes, si l'on nous permet cette expression, d'une sorte d'affection dialectale dont l'effet a été d'éten[illegible] au nominatif pluriel des thèmes nomina[illegible] la dé[illegible] caractéristique des pronoms. La dés[illegible] ce cas, lorsqu'il s'agissait de thème[illegible] -ōs par *o* long et les pronoms sub[illegible]ence. La déviation européenne à [illegible]ner en *-oï* le[illegible]tif pluriel de[illegible][1]. On dit [illegible] *vilcai*,

[1] [illegible] II, p. 660.

« des loups, » en vieux slave ce mot est *vlŭci*, pour un plus ancien *vlucoi*, en grec λύκοι; le latin archaïque *poploe*, plus tard *populi*, s'explique par un primitif *poploi*[1]; en gaulois archaïque, on trouve *knoi* « les fils[2] », nom. pl. de *cnos*, et cette désinence gauloise *oi-* a eu le même sort que la désinence correspondante du latin, elle s'est changée en *-i* final. Cet *-i* est devenu interne au moyen-âge : en irlandais *maic* « les fils » = * *maqi*; en gallois *gwyr* « les hommes » = *viri*, pluriel de *gwr* « homme[3] ».

Les substantifs germaniques ont échappé [illegible] dialectale. Ils conservent *s* final au nominatif [illegible] mes nominaux en *o-*; en même temps [illegible] à remplacer par un *a* long l'*o* long [illegible] On sait que cette tendance a [illegible] dit par exemple *açvās*, « les chevaux [illegible] que *-ōs* persiste : *fiskōs* « des poissons [illegible] prononce *-ōs* et *-ās*, *fiskōs*, *fiskās* [illegible] sivement, *fiscas* en anglo-saxon [illegible] scandinave, l'*a* est devenu [illegible] resté long dans le vieux haut allemand [illegible] *viskā*. Ce sont là des nuances dialectales [illegible] que, et toutes s'expliquent par [illegible] *-ōs*, qui est indo-européenne [illegible] c'est-à-dire la plupart des langues de l'Europe [illegible] les le celtique, ont substitué la désinence [illegible]

Une partie des langues [illegible] offrent un phénomène morphologique [illegible]

1. Bücheler, *Précis de la déclinaison latine* [illegible]
2. *Dictionnaire archéologique de la Gaule* [illegible] gauloises, n° 16.
3. Cette [illegible] la déclinaison [illegible]

guer l'adjectif du nom en combinant l'adjectif avec un pronom ; le thème de l'adjectif forme le premier terme d'un composé asyntactique dont un pronom est le second terme. Cet usage est propre au germanique et au slave. Il n'est connu ni en grec, ni en latin, ni en celtique. Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir ce point de grammaire [1]. Nous nous bornerons à appeler l'attention de notre lecteur sur la désinence du datif singulier de l'adjectif germanique. En gothique, *blinds* « aveugle », fait au datif singulier *blindamma*; en vieil allemand *plinter*, qui a le même sens, fait au datif singulier *plintemu*, qui est devenu en allemand moderne *blindem*. La désinence *-mma*, *-mu*, *-m* est identique à celle du pronom qui veut dire « celui-ci » ou « celui-là », et dont le datif est en gothique *thamma*, en vieux haut allemand *demu*, en allemand moderne *dem*. De même, en vieux slave, le thème *dobru* « bon », nous offre le datif singulier *dobrumu*. Ce datif n'est indo-européen que lorsqu'il s'agit des pronoms; au gothique *tha-mma*, comparez le correspondant sanscrit *ta-smai*. Dans *ta-smai*, il y a deux éléments pronominaux : *ta* est le premier, *sma* est le second, *i* est la désinence casuelle. Non seulement le grec et le latin n'ont pas étendu à la déclinaison des adjectifs l'emploi du pronom annexe *-sma*, mais ils l'ont fait disparaître de la déclinaison pronominale; comparez à l'allemand *dem* et au sanscrit *tasmai*, le grec τῷ et le latin *ti* dans *is-ti*. Cette loi gréco-latine s'étend au celtique : la déclinaison de l'article irlandais l'établit, le datif singulier masculin de cet article a été primitivement *sin-du*, composé dont le second terme = τῷ.

L'étude du datif pluriel de la déclinaison nominale nous offre un autre exemple d'un groupement analogue des langues indo-européennes. Au datif pluriel, le vieux slave, le lituanien et le germanique s'accordent pour caractériser ce cas par une désinence dont l'*m* est la consonne caractéristi-

1. On peut consulter Bopp, *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, traduction de M. Bréal, t. II, pp. 152 et suivantes. Cf. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 591, 599, 784 et suiv.

que, « aux loups » se dit en vieux slave *vlucomu*, en lituanien *vilkams*, en gothique *vulfam*; l'*m* final du gothique se retrouve en vieux haut allemand, en anglo-saxon, en vieux frison, en vieux scandinave; le vieux saxon l'a remplacé par un *n*[1]. Le celtique, comme les autres langues indo-européennes d'Europe et d'Asie, ignore cette façon de former le datif.

Le génitif singulier en *-i* des thèmes en *-o-*, le passif et le déponent en *r*, le futur en *b* etc. du groupe italo-celtique sont inconnus au germanique (Cf. p. 247, 250, 251)[2].

Enfin le germanique s'est créé une place à part au milieu des langues indo-européennes par l'excessive pauvreté de sa conjugaison, qui ne connaît que trois temps : le présent et deux temps passés; qui a perdu notamment l'imparfait ou présent secondaire, le futur et l'aoriste sigmatique, et qui n'a pas eu la force de réparer ces pertes à l'aide de temps composés nouveaux, son prétérit dental excepté. Le celtique a conservé les trois temps que le germanique a perdus.

On a montré p. 250, 251, la proche parenté du celtique et des langues de l'Italie. Cette parenté résulte de la comparaison non du vocabulaire, mais des lois morphologiques; elle remonte à l'époque où ces langues acquéraient l'organisme qui les caractérise. Pour atteindre l'origine des formes grammaticales communes au celtique et à l'italique et qui manquent aux autres langues indo-européennes, le futur en *bo*, le déponent en *r*, etc., le suffixe *-tio*, par exemple, il faut se transporter à une période italo-celtique antérieure à l'éta-

1. Moritz Heine, *Kurze Grammatik der altgermanischen Dialecte*, p. 255 et suiv.; cf. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 709-713.

2. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 585, 1390-1394. — M. Kluge, chez Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. I, p. 304, prétend trouver une concordance morphologique entre le germanique et le celtique. Cette concordance consisterait en ce que le suffixe caractéristique de l'infinitif germanique *-an* = *-ono-* comme un suffixe de quelques infinitifs irlandais (Windisch, *Kuzgefasste irische Grammatik*, p. 102, § 279). Mais le suffixe *-ono-* est indo-européen (Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 142 et suivantes). D'autre part le soi-disant infinitif irlandais n'est pas un infinitif puisqu'il se décline.

blissement des Italiotes en Italie, douzième siècle avant notre ère, et l'unité italo-celtique a eu pour aire géographique probable la région située immédiatement au nord des Alpes.

Les mots communs au cetique et au germanique ont été empruntés par le germanique au celtique, quand ces deux langues étaient déjà toutes formées, et sans que la grammaire de l'une exerçât une influence sensible sur la grammaire de l'autre. Ces emprunts se sont produits après la clôture de la période italo-celtique et dans une région plus septentrionale que l'aire géographique de cette période, c'est-à-dire entre le bassin du Main et la mer du Nord.

Il a existé dans le midi de l'Europe, antérieurement aux conquêtes romaines, une civilisation que l'on peut qualifier d'italo-grecque [1]. Quoique la langue étrusque et la langue grecque n'aient aucune analogie, l'art étrusque est un rameau de l'art grec. Les alphabets italiques dérivent de l'alphabet grec. Nous n'avons aucune raison pour rejeter la tradition suivant laquelle la rédaction de la loi des Douze-Tables aurait été précédée par l'envoi en Grèce d'une ambassade chargée de rapporter une copie des célèbres lois de Solon et d'étudier les institutions, les coutumes et le droit des autres cités de la Grèce [2]. On sait que le mot *poena* dans la loi des Douze-Tables a été formé contrairement au génie de la langue latine et qu'il est d'origine grecque [3]. La rédaction de la loi des Douze-Tables fut terminée l'an 450 avant notre ère.

Vers la même époque, la civilisation italo-grecque avait dans le Nord une sorte de parallèle ancien déjà, la civilisation celto-germanique. Celle-ci est attestée par un certain nombre de mots communs aux deux langues, l'une celtique, l'autre germanique, et qui sont étrangers aux autres langues indo-européennes, ou qui n'y apparaissent qu'avec un sens différent. Ces mots ne concernent pas la religion; les noms

1. B. W. Leist, *Graeco-italisches Rechtsgeschichte*, p. 8.
2. Tite Live, l. III, c. 31, § 8. M. Voigt, *Die XII Tafeln*, p. 10-16.
3. Bréal et Bailly, *Dictionnaire étymologique latin* au mot *poena*.

des dieux et les noms des prêtres dans la langue celtique et dans la langue germanique n'ont aucune ressemblance. Les deux peuples, l'un dominant, les Celtes, l'autre dominé, les Germains, avaient les mêmes chefs et combattaient dans les mêmes armées, mais étaient séparés par la religion, et cette contradiction a été probablement la cause qui, après avoir empêché l'assimilation de la race sujette à la race dominante, a finalement amené la révolte de la première et son indépendance.

On peut partager en groupes les mots communs au vocabulaire celtique et au vocabulaire germanique. Les deux groupes principaux concernent l'un l'art du gouvernement, les institutions politiques et le droit, l'autre la guerre. C'est du premier de ces groupes qu'il va d'abord être question.

Suivant toute vraisemblance, les termes de droit communs au celtique et au germanique sont tous d'origine celtique. Ils ont été empruntés à la langue de la race dominante par la race vaincue. Cependant parmi ces mots on peut distinguer deux catégories. L'une renferme les mots pour lesquels l'origine celtique est phonétiquement certaine, pour lesquels cette origine est admise par les linguistes les moins suspects de tendances celtiques. L'autre comprend les mots pour lesquels il peut y avoir doute, quand on se contente des preuves empruntées à la linguistique.

La première catégorie se compose de trois mots : 1° le gothique *reiks*, prononcez *rīks* « chef, prince » ; 2° le gothique *reiki*, prononcez *rīkī* en allemand moderne *Reich* « empire » ; 3° le vieil allemand *ambahti* aujourd'hui *amt* « service, fonction, bureau ».

La seconde catégorie contient les huit mots allemands modernes : *Bann* « ordre », *Frei* « libre », *Schalk* « domestique », *Eid* « serment », *Geisel* « otage », *leihen* « prêter », *Erbe* « héritage », *Werth* « valeur, prix », et les trois mots gothiques *magus* « esclave », *liugan* « épouser », primitivement « jurer », et *dulgs* « dette », enfin le vieux haut allemand *wini* « époux, ami », que l'allemand moderne n'a pas

conservé ; au total douze mots auxquels on peut ajouter l'allemand *weih* « sacré », qui a dû également signifier « dette ».

Pour bien comprendre ce que nous allons dire, il faut se reporter à la loi germanique de la substitution des consonnes. Nous avons déjà dit, pages 326-328, que la prononciation gauloise d'un nom de peuple germanique *Teutoni* pour **Theudonōs* remonte à une date antérieure à la subsitution des consonnes. Il y a un nom de peuple gaulois qui a pénétré en germanique antérieurement à la substitution des consonnes et qui, par conséquent, a subi en germanique la déformation qui résulte de ce phénomène phonétique. Ce mot est en celtique *Volca*.

Volca en celtique désignait le peuple celte limitrophe des Germains, dans l'Allemagne moderne au nord du Main. Par la substitution des consonnes, le *c* de *Volca* se changea en *h*, et *Volca* devint en germanique *Walha*, *Walh*, *Walah* ; ce fut alors dans la langue des Germains un terme générique désignant tous les Celtes, puis, par extension, les Romains d'abord, les populations romanes ensuite.

Des Celtes, outre le nom propre ethnographique *Volca*, deux noms communs sont certainement venus aux Germains, antérieurement à la première substitution des consonnes; ce sont : le germanique **rīko-s* « chef, prince »; le germanique **rīkio-n* en allemand moderne *Reich* « empire ». Dans ces mots, l'explosive sonore ou moyenne *g* est remplacée par l'explosive sourde ou ténue correspondante *k*.

Du changement du *g* celtique en *k* germanique dans ces mots nous avons les exemples fournis par les thèmes gothiques : 1° *reik-* au nominatif singulier *reik-s* « chef, prince », qui traduit le grec ἄρχων du Nouveau Testament; 2° *reikja-*, nominatif *reiki* « royauté, domination, puissance », substantif neutre qui rend le grec ἀρχή. Le premier n'existe plus en allemand. Le second, après avoir subi en haut-allemand la deuxième substitution et être devenu *richi* ou *rihhi* au moyen-

âge, se prononce en allemand moderne *Reich* et signifie « empire ». « Empire allemand » se dit *Deutsches Reich*. Or les deux mots gothiques *reik-s* et *reiki*, dont le second dérive du premier, viennent du celtique [1]. Une loi générale veut que l'*e* long indo-européen se conserve en latin, se change en *ī* en celtique, en *ā* en sanscrit et en allemand. Cette loi explique le latin *rēx*, prononcé *rīx* en celtique, et son correspondant sanscrit *rādj*, *rādja*. Le celtique *rīx*, *rīg-os*, au nominatif pluriel *rīg-ĕs* et à l'accusatif *rīg-ās*, a un thème *rīg-* terminé par une consonne. Le thème du nominatif pluriel gothique *reik-s* [2] se termine aussi par une consonne. Ce nominatif pluriel, *reik-s*, est l'équivalent rigoureux du gaulois *rīg-ĕs* dans *Bitu-rīgĕs* « Bourges », et *Catu-rīgĕs* « Chorges, Hautes-Alpes. » A d'autres cas, les Goths ont changé la déclinaison de ce mot et ils l'ont fait passer de la troisième dans la seconde. Les Francs ont procédé de même; de là, dans les documents mérovingiens, *Theude-ricus* « Thierry »; mais c'est là une irrégularité sans importance. Quant au substantif neutre allemand moderne *Reich* « empire », en gothique *reiki*, son thème est *rīkia-*; il est emprunté au celtique *rīgio-n*, aussi neutre [3], qui est le second terme du nom de lieu *Ico-rigium* ou *Ego-rigium* de la *Table de Peutinger* et de l'*Itinéraire d'Antonin* [4]; ce nom de lieu désigne une localité située sur la route de Cologne à Trèves. Le thème celtique *rīgio-* est un des éléments du nom des *vicani Secorigienses* dans une inscription trouvée près de Cologne [5]. Enfin *rīgio-* est le thème du mot écrit *ríge* qui persiste avec sens de « royaume » en vieil irlandais (cf. ci-dessus, p. 273-274).

1. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 4[e] édition, p. 276-277. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2[e] édition, p. 715.

2. Evangile de saint Jean, VII, 26; Epitre de saint Paul aux Romains, XIII, 3; cf. O. Schade, *Altdeusches Wörterbuch*, 2[e] édition, p. 708.

3. D. Hogan, *Cath Ruis na Ríg for Bóinn*, p. 185; cf. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 741.

4. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, p. 111.

5. Brambach, *Inscriptiones Rhenanæ*, n° 306.

La notion d'un grand État faisait jadis défaut au monde germanique. Les Germains ont dû emprunter à une langue étrangère le mot qui exprime cette idée. Il leur a été fourni par les Celtes qui réalisaient cette idée vers l'an 400 avant Jésus-Christ, à l'époque où régnait le grand roi Ambicatus; et Ambicatus, le Charlemagne ou l'Alexandre des Celtes, est peut-être le seul nom qui survive de toute une dynastie.

Le type du grand souverain manquait à la tradition nationale allemande comme celui du grand État. Dans la formule *der deutsche Kaiser*, les deux premiers mots sont allemands; le troisième est latin et n'a pénétré chez les Germains qu'après la première substitution des consonnes [1]. Il ne l'a pas subie. Il date de l'empire romain et porte encore aujourd'hui, sur le trône impérial d'Allemagne, l'empreinte de la terreur respectueuse inspirée même aux vainqueurs de Varus par le monarque puissant qui régnait à Rome. Quant à l'expression *das deutsche Reich*, elle conserve même dans l'Allemagne d'aujourd'hui un monument de l'époque primitive où les Celtes, maintenant réduits à des souvenirs, y régnaient, il y a deux mille trois cents ans.

Le mot vieux-saxon et vieux-haut-allemand *ambaht*, aujourd'hui *amt* « fonction, service, bureau » aurait été *umbaht* par *u* initial, si en germanique il remontait directement à une origine indo-européenne. Le celtique possédait un mot *ambactos* ou mieux *ambaxto-s* par *x* = *ch* [2], originairement *ambhacto-s* par *bh*. Ce mot veut dire « serviteur, satellite [3] ». Il est composé de deux éléments. Le premier est le préfixe *ambi-* pour *ambhi-* « autour de », en sanscrit *abhi* = *mbhi*, dont la lettre initiale est primitivement une *m* voyelle; *m* voyelle devient en germanique *um* dans les mots qui re-

1. C'est le plus ancien emprunt germanique au latin. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 4e édition, p. 157 au mot *Kaiser*.

2. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 379.

3. A. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, col. 114. La variante *Ambatos* a été employée comme nom d'homme en Espagne, *ibid.*, col. 116; cf. ci-dessus, p. 289, 290.

montent directement à la source indo-européenne [1]. Quand le germanique a emprunté ce mot au celtique, les Celtes le prononçaient **ambhaxto-s*, c'est-à-dire donnaient déjà le son d'*am* à *m* voyelle, lorsqu'une consonne suivait, mais ils avaient conservé l'aspiration du *bh*. Le second terme est *actos* ou *axtos*, participe passé passif d'une racine celtique AG qui est identique à la racine du latin *agere*. **Ambhaxtos* est devenu *ambaht*, qui a dû signifier « domestique » et « administrateur », parce que les administrateurs sont en quelque sorte les domestiques du roi. D'*ambaht* les Germains ont tiré le dérivé *ambahti* = **ambachtio-n* « service, fonction », dont *ambaht*, employé au neutre, est devenu synonyme. *Ambaht* se prononce aujourd'hui *amt* et veut dire « emploi, bureau, administration ». La puissante administration allemande, comme l'empire allemand, a emprunté son nom au celtique.

Dans le monde néo-celtique, le mot **ambaxtos* n'a pas atteint une si haute fortune. Strabon rapporte que les Celtes du continent, forcés par les Romains conquérants de renoncer à leurs habitudes guerrières, s'adonnèrent à la culture des champs [2]. Il écrivait cela au commencement du premier siècle de notre ère. A la fin de ce siècle, la partie la plus considérable de la Grande-Bretagne était aussi conquise, les Romains imposèrent à leurs sujets insulaires le même changement d'habitudes qu'à leurs sujets continentaux, et les *ambaxti*, compagnons de guerre de leur chef, devinrent ses valets de charrue. *Ambaxtos* s'écrit aujourd'hui en gallois *amaeth* et veut dire « laboureur ». Il n'est pas dans notre sujet de parler de la destinée du mot dérivé **ambachtio-n* dans les langues romanes, où, grâce à la considération dont les missions diplomatiques sont entourées, les dérivés secon-

1. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 193. Cf. R. Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 29-30.

2. Οἱ δὲ ἄνδρες μαχηταὶ μᾶλλον ἢ γεωργοί· νῦν δ' ἀναγκάζονται γεωργεῖν καταθέμενοι τὰ ὅπλα. Strabon, l. IV, c. 1, § 2; édition Didot, p. 147, l. 51-52.

daires « ambassade » et « ambassadeur » désignent une des plus hautes fonctions auxquelles puisse s'élever le citoyen d'une république ou le sujet d'un souverain.

L'emprunt d'*ambaxto-s* par le germanique date de l'époque où le *b* de ce mot était encore aspiré et où l'on prononçait *ambhaxtos*; autrement ce *b* serait devenu *p* en germanique.

Les mots celtiques, *rīx* « roi », *rīgio-n* « royaume », *ambaxto-s* « serviteur », ont étendu leur domaine hors de la famille indo-européenne et sous leur forme germanique ils sont passés dans les langues finnoises vers le premier siècle de notre ère [1]. Du premier de ces mots on a encore dans deux de ces langues la forme archaïque *rīkas* [2], qui a conservé, comme le franc latinisé *-ricus*, la voyelle de la seconde syllabe, perdue dans le nominatif singulier gothique *reik-s* et dans le vieux scandinave *rik-r* [3]. Du second, une de ces langues nous offre la forme *riiki*, exactement celle du gothique *reiki* (prononcez *rīki*) et du vieux scandinave *rīki*. D'*ambaxtos*, le germanique avait le dérivé * *ambaxtion* « service », en vieil allemand *ambahti*, ce mot est devenu par assimilation, en finnois *ammatti* [4].

A côté de ces expressions germaniques signifiant : 1° « roi », 2° « empire », 3° « fonction publique », trois mots dont l'origine celtique est phonétiquement démontrée, il en est un grand nombre d'autres pour lesquels cette origine offre une probabilité historique égale à la certitude quand on aborde cette étude sans prévention.

Le thème gothique *reik* « roi » et les mots allemands *reich* « empire », *amt* « fonction publique » appartiennent à la langue du droit public. Appartient aussi à la langue du droit public le mot germanique *bann* « ordre sous peine d'amende,

1. W. Thomsen, *Ueber den Einfluss der germanischen Sprachen auf die finnisch-lappischen*, traduction par E. Sievers; Waisenhaus, Halle, 1870.

2. *Ibid.*, p. 166.

3. *Ibid.*, p. 88. Cf. Kluge, chez Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. I, p. 322.

4. Thomsen, p. 130.

défense ». *Bann,* écrit souvent, par abus, *ban*, avec un seul *n,* est un terme commun à la plupart des dialectes germaniques dès l'époque la plus ancienne; on le trouve en vieux saxon, en vieux scandinave. Or on le reconnaît dans le second terme des accusatifs pluriels irlandais *for-banda* [1] et *forbandi* [2] conservés par les gloses du célèbre manuscrit de Würzburg, qui contient les épîtres de saint Paul; — ce manuscrit est du neuvième siècle. — *Forbanda, forbandi* est employé dans les gloses de Würzburg avec le sens de prescription émanant de l'autorité légale. Le second élément de l'accusatif pluriel *for-banda, for-bandi,* se trouve dans le verbe irlandais *ad-bonnim* ou *ad-bondim,* qui veut dire « je notifie, je défends ». La troisième personne du singulier du présent de l'indicatif passif *ad-bōnnar* veut dire « il est notifié » dans un texte légal irlandais [3]; dans d'autres, la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif actif *at-boind* veut dire « il notifie, il défend [4] ». Il y a donc en vieil irlandais une racine *bann* ou *bonn* qui signifie « ordonner » et qui se retrouve avec le même sens dans les langues germaniques; elle paraît un développement de la racine indo-européenne *bhā, bhă* qui se retrouve dans le grec φημί pour *bhāmi* [5] et qui a perdu son aspiration en celtique comme en germanique.

A l'époque où le substantif dérivé de cette racine a été emprunté par le celtique au germanique, le celtique avait conservé l'aspiration des moyennes indo-européennes et prononçait *bhanni-s* le mot dont il s'agit qui est devenu

1. *Forbanda rechto*, ms. irlandais de Würzburg, fol. 7 *c*, gl. 19; éd. Whitley Stokes, p. 40; ou *forbanda rechta*, fol. 18 *c*, gl. 9; éd. Whitley Stokes, p. 109; et fol. 21 *c*, gl. 1; éd. Whitley Stokes, p. 123; signifie « préceptes de la loi ».

2. *Forbandi*, fol. 31 *b*, gl. 14; éd. Whitley Stokes, p. 182; glose le latin *mandatis*. Cette forme suppose un thème en *i*. L'allemand *bann* est aussi un thème en *i*. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 38.

3. Livre d'Aicill, dans *Ancient laws of Ireland*, t. III, p. 298, l. 6.

4. O'Donovan, supplément à O'Reilly, p. 563, col. 1.

5. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 18.

bann[*i-s*] en germanique après la substitution des consonnes.

Le mot français *ban* « défense » est d'origine germanique; mais, avant d'être apporté par les Francs, il a dû exister sur notre sol dans la langue des Gaulois jusqu'à la date à laquelle la conquête romaine l'en a expulsé, ou, comme on peut le dire en se servant d'un de ses dérivés, l'en a « banni ».

C'est par le *bann* que, dans les deux langues, celtique et germanique, le roi, dans ces deux langues *rīx*, fait connaître sa volonté au peuple qui lui est soumis. Ce peuple s'appelle **teuta*, mot commun à la fois au celtique [1], au germanique [2], à l'italique et au lituanien [3]. Il forme une personne morale, la cité, l'État.

Dans la société indo-européenne primitive, à côté de l'État, il y a une autre personne morale, c'est la famille, corps juridique solidairement responsable des délits et des crimes commis par ses membres et qui doit à chacun de ses membres protection et vengeance. Pour désigner la famille, il y a en vieil irlandais un terme technique *fine* = **vĕnio-*, et les individus qui composent la famille s'appellent chacun en irlandais *fin* = **vĕni-s*, d'où le composé *fin-galach* = *vĕni-gălāco-s* « meurtrier d'un parent », à l'accusatif pluriel *fini* = **vĕnīs*. Ce mot a existé en vieux breton; on le trouve dans le second terme du composé *co-guenou* [4]; on le reconnaît en gaulois dans le premier terme des noms d'homme: Veni-carus, Grande-Bretagne [5], « cher à ses parents » ou « qui aime ses parents »; Veni-clutius, Antibes [6], « illustre parmi ses parents »; Veni-marus [7], Carinthie, Bouches-du-

1. En irlandais *tuath*, en breton *tud*.
2. En gothique *thiuda*.
3. Osque *touto;* sabin *touta, tōta;* ombrien *tūta, tōta*; lituanien *tauta*.
4. *Co-guenou* rend *indegena* pour *indigena* dans les Gloses d'Orléans. Whitley Stokes, *The breton glosses at Orleans*, p. 5, n° 21; cf. J. Loth dans la *Revue celtique*, t. XIII, p. 507.
5. *C. I. L.*, VIII, 1336, 1152.
6. *C. I. L.*, XII, 233.
7. *C. I. L.*, III, 4753; XII, 602.

Rhône, « grand parmi ses parents ». Le thème *venio-* est étranger aux autres langues indo-européennes, le germanique excepté; sous la forme *wini* en vieux haut-allemand, *vine* en anglo-saxon, il a le sens d'« époux », de « bien-aimé », par extension d'« ami »; au féminin *winjā*, il veut dire « épouse ». En vieux scandinave *vin-r* = **vĕni-s* signifie « ami [1] ».

La famille comme l'État se compose d'hommes libres et d'esclaves.

Libre se dit en allemand *frei*, en anglais *free*, d'un vieux germanique primitif **frijo-s*, tenant lieu d'un indo-européen primitif **prijo-s*. **Prijo-s* est devenu en sanscrit *priya-s* qui veut dire « aimé [2] ». **Frijos* a pris dans la langue du droit un sens fort différent; or ce sens il paraît l'avoir emprunté au celtique. L'indo-européen **prijo-s* persiste en gallois où, après la chute du *p*, après la substitution régulière du *dd* au *j* et après l'apocope des deux lettres finales il est devenu *rhydd* qui, comme l'anglais *free*, comme l'allemand *frei*, signifie « libre ». Le sens indo-européen du mot persiste en germanique dans la langue de la religion où *Freia* est la déesse de l'amour, et dans la langue commune où les dérivés allemands *freund*, *friede* signifient l'un « ami », l'autre « paix », (cf. p. 371).

Un des mots qui veulent dire « esclave, serviteur » dans les langues germaniques est *skalko-s*, en gothique *skalk-s*, en vieux scandinave *skalk-r*, en allemand moderne *schalk* [3]. Ce mot paraît étranger à la langue indo-européenne primitive; il est probablement le nom d'un peuple vaincu et réduit en esclavage; il dérive d'un thème plus court *skāl* dont le sens primitif en irlandais est « serviteur »; *ban-scála* « femme servant, servante » est l'expression dont se sert au neuvième siècle dans le manuscrit de Würzburg, le glossateur des épîtres de

1. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, t. II, p. 1160, 1162; Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, 2e éd., p. 505.

2. Cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 94. Otto Böhtlingk, *Sanskrit Wörterbuch in kürzerer Fassung*, 4e partie, p. 191.

3. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 775.

saint Paul, *ad Corinthios*, IX, 5, pour désigner les femmes qui servaient saint Paul [1]. Plus tard, on distingue en irlandais *scál* de *scoloc* qui en est dérivé. *Scoloc* conserve à peu près le sens primitif de *scál:* vers la fin du onzième siècle, dans la chronique de Marianus Scotus, *scoloca* sont les colons d'un monastère [2], c'est-à-dire des hommes attachés à la servitude de la glèbe; *sgologa*, dans la traduction irlandaise moderne de la Bible, sont les fermiers auxquels un père de famille loue sa vigne [3]. Mais *scál* en moyen-irlandais prend le sens d'« homme, guerrier, héros [4] ». Ce mot a eu un sort analogue à celui du terme germanique qui, sous la forme *Knecht*, signifie « domestique » en allemand moderne, mais qui, écrit *knight*, veut dire « chevalier » en anglais, et dont le sens primitif a dû être « fils ».

Un autre nom pour esclave est en gothique *magu-s* [5] pour **moghu-s*; *magus* a aussi le sens de « garçon, enfant mâle [6] ». *Magus* est identique au vieil-irlandais *mug* = **mogu-s* « esclave », duquel dérive le breton *mevel* = **moguillo-s* « serviteur, domestique ».

Les Celtes devaient prononcer *moghu-s* par *gh* quand ce mot leur a été emprunté par les Germains.

Les droits et les devoirs ne sont pas seulement la conséquence de l'esclavage, des relations de famille, de la royauté, ils résultent aussi des contrats.

Dans le monde antique, l'exécution des contrats était souvent garantie par le serment; les langues celtique et germanique ont, pour désigner le serment, deux expressions communes qui sont étrangères aux autres langues indo-européennes. Le vieil-irlandais *oeth* « serment » s'explique par un primitif

1. Whitley Stokes, *The old irish glosses*, p. 58.
2. H. Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 274.
3. S. Mathieu, c. XXI, v. 33, 34, 35.
4. Windisch, *Irische Texte*, I, 749.
5. S. Luc, c. XV, v. 26.
6. S. Luc, c. II, v. 43; c. IX, v. 42.

**oito-s* qui est devenu en gothique, avec substitution du *th* germanique au *t* celtique, *áith-s*, en allemand *Eid*, en anglais *oath*[1]. L'antiquité de ce mot en irlandais résulte de ce qu'on le trouve dans le traité des devoirs des rois qui a été inséré dans la composition épique intitulée *Serglige Conculaind*[2]. Ce traité des devoirs des rois est païen et paraît avoir inspiré, par un sentiment de contradiction bien naturel, le petit traité des devoirs chrétiens des rois attribué à saint Patrice et inséré, au huitième siècle, dans la collection canonique irlandaise [3].

Une seconde expression celtique pour « serment » est en vieil irlandais *luge* = **lugio-n*[4], en gallois *llw*, en breton *lé* d'une racine LEUGH, LUGH. Cette racine se retrouve en gothique où elle a pris un sens moins général ; elle ne s'applique qu'à un seul contrat, celui du mariage : *liugan*, *ga-liugan* en gothique veut dire « épouser », et *liuga* « mariage [5] ».

Une autre garantie des contrats, c'est l'otage. Il a dû exister un terme commun aux langues germanique et celtique **gheislo-s* « otage ». *Gheislo-s* est devenu : en celtique *gēslo-s*, d'où le vieil-irlandais *giall*, et en germanique primitif **gīslo-s*, d'où l'allemand moderne *Geisel*[6].

L'emprunt de ce mot comme celui du précédent doit remonter à l'époque où le *gh* existait encore en celtique et où la substitution germanique des consonnes n'était pas encore terminée.

Un des contrats était celui de prêt. Les langues celtique et germanique s'accordent pour exprimer le prêt à l'aide de la racine verbale indo-européenne dont la forme pleine est LEIQ

1. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 66.
2. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 213, l. 19.
3. Livre XXV, chap. IV. Wasserschleben, *Die irische Kanonensammlung*, 2e éd. p. 77.
4. Manuscrit de Milan, fol. 36*a*, gloses 20, 23; éd. Ascoli, p. 114.
5. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 107-108. E. Ernault, *Le mystère de sainte Barbe*, p. 324 au mot *le*.
6. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 565.

ou LINQ et la forme réduite LIQ, qui veut dire « laisser », en latin *linquo*, en grec λείπω. De là en gothique le verbe *leihvan* [1], en allemand *leihen*, qui au sens passif d' « emprunter » joint le sens actif de « prêter », et l'anglais *loan* « prêt » et « emprunt ». Le verbe germanique paraît avoir acquis le sens du verbe celtique antérieurement à la date où le celtique continental a changé en *p* le *q* indo-européen. En vieil-irlandais, cette racine s'emploie avec un préfixe : *air-licim* veut dire « je prête [2] ».

Du prêt la conséquence est la dette. Par le serment, c'est-à-dire par l'invocation des dieux sous la sauvegarde desquels est placée la sanction du parjure, la dette prend un caractère sacré ; elle devient chose sainte. Or « saint » en gothique se dit *veih-s*, en allemand moderne *weih*, d'un primitif celto-germanique **veico-s*, en celtique * *vēco-s*, en vieil-irlandais *fiach*, qui, dans cette dernière langue, a pris le sens de « dette [3] » : en germanique primitif *vīho-s* [4] (cf. p. 375).

Les droits ont d'autres sources que le contrat, et une de ces sources est l'héritage, en vieil-irlandais *or-pe* ou *or-be*, de la même famille que *tor-be* « profit », formé à l'aide du préfixe *tor* = *do-for*. Dans *orpe* il y a deux éléments dont le premier est le préfixe *ar-*, *aur-*, *ur-*, *air-*, *er-* ; comparez *or-lár* « vestibule » et *com-arpi* « cohéritiers ». Le même préfixe se retrouve dans le verbe *er-pim* « je confie, je donne un mandat ». On sait qu'une des formes les plus anciennes du testament est le mandat. Le droit celtique primitif, qui concevait la puissance paternelle comme l'a fait le droit romain le plus ancien, a dû reconnaître au père de famille le droit de disposer par testament. Le sens primitif de l'irlandais *orpe* = **ar-bio-* doit avoir été « hérédité testamentaire », quoique, dans les

1. Saint Mathieu, c. V, v. 42.

2. *Ancient Laws of Ireland*, t. I, p. 178, 214, 272, 276 ; t. II, p. 342, 378 ; t. III, p. 16.

3. Un des noms du corbeau, *fiach* en irlandais, pourrait vouloir dire « [l'oiseau] sacré » et serait le même mot que *fiach* « dette ».

4. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 378, 379.

textes que nous possédons, ce mot ait une signification plus générale. Cette signification générale est celle du gothique *arbi-* = **arbio-n* et de l'allemand *Erbe* « héritage ». On rapproche ordinairement l'irlandais *orpe*, comme le gothique *arbi*, l'allemand *Erbe*, du latin *orbus* et du grec ὀρφανός; mais *orbus* et ὀρφανός expriment l'idée de privation, tandis que *orpe*, *arbi*, *Erbe* désignent un mode d'acquisition, c'est-à-dire l'opposé de la privation[1]. A la date de l'emprunt de ce mot par le germanique au celtique, le celtique n'avait pas encore supprimé l'aspiration du *bh* et prononçait *arbhio-*.

Des contrats et de l'héritage résulte le droit : « j'ai droit à quelque chose » se dit en vieil-irlandais *dligim*. Ce verbe nous présente la forme réduite d'une racine DHELGH que nous offre aussi le gothique *dulg-s* « dette[2] » = *dlgo-s*. Le sens passif pris par le mot gothique est celui qu'on trouve dans les correspondants bretons de l'irlandais *dligim* qui sont le substantif *dlé* « dette » et le verbe *dléout* « devoir »[3]. A l'époque où le germanique a emprunté le mot *dulg-s* « dette » au celtique, le celtique avait encore le *dh* et l'*l* voyelle.

La valeur acquise ou due s'appelle en vieux-breton *uuert;* c'est le second terme du composé *enep-uuert* employé au neuvième siècle dans une charte de Redon, aujourd'hui *ene-barz* « douaire », littéralement « prix d'honneur », plus littéralement « prix du visage » de la femme qui se marie. On trouve aussi cette expression en gallois. Le vieux-breton *guerth* est identique à l'allemand *wert* « prix d'achat, marchandise précieuse », en gothique *wairth-s*[4], avec substitution du *th* germanique au celtique.

1. Cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e éd. p. 72.
2. Saint Luc, c. VII, v. 41.
3. E. Ernault, *Le Mystère de sainte Barbe*, p. 275, au mot *dle*; cf. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 945, au mot *tolg*, *tolc*.
4. *Corinthiens* I, c. VII, v. 23. En gothique ce mot est ordinairement adjectif et veut dire « capable de » « digne ». Cf. E. Ernault, *Le mystère de Sainte Barbe*, p. 304, au mot *guerzaff*; *cart. de Redon*, p. 184.

Il y a donc un groupe important de termes juridiques communs aux Celtes et aux Germains ; quelle est la langue qui a fourni ces termes? Suivant toute vraisemblance, c'est la langue celtique, et quand les *rīges* gaulois, entourés de leurs *ambaxti*, dominaient les Germains, ils leur imposaient leur *banni-s*, ou ban, ils exigeaient d'eux le serment et des otages ; ils jugeaient leurs procès, en matière de prêt, d'héritage, de droit privé quelconque et leur faisaient répéter les termes de la langue juridique dominante que l'autorité du vainqueur substituait à ceux de la langue des vaincus.

Quatre de ces mots ont été communiqués par les Germains aux Finnois. Le gothique *arbi* « héritage » se retrouve dans le finnois *arbe* [1]. Le finnois *kihla* « alliance » est le même mot que l'allemand *Geisel* « otage [2] ». Le finnois *laina* « prêt » vient du gothique **laihvan*, dérivé de *leihvan* « emprunter, prêter [3] ». Dans le finnois *verta* « égal en prix, en nombre », on reconnaît le gothique *vairth-s* [4].

§ 17. *Suite du vocabulaire celto-germanique. — La guerre.*

C'était à des succès militaires que les Celtes devaient leur suprématie. Des Celtes viennent, selon toute vraisemblance, les termes de la langue militaire qui sont communs aux Celtes et aux Germains. Ces termes désignent : 1° en général, la guerre et les batailles; 2° ceux qui la font; 3° les objets dont ils se servent pour atteindre leur but; 4° ce but même, le résultat de la guerre quand elle est heureuse.

La bataille, en gaulois, s'appelait *catu-s*. C'est un mot qui forme le premier terme du nom de peuple *Catu-riges* et du

1. Thomsen, *Ueber den Einfluss der Germanischen Sprachen auf die Finnisch-lappischen*, p. 130.
2. *Ibid.*, p. 144.
3. *Ibid.*, p. 147.
4. *Ibid.*, p. 183.

nom d'homme *Catu-volcus* mentionnés par César dans le récit des événements des années 58 et 54 avant notre ère [1]. On reconnaît le gaulois *catu-s* dans le vieux haut-allemand *hadu* que des composés nous ont conservé. Sa prononciation germanique au commencement du premier siècle de notre ère était probablement *hathu-* [2]. Tacite, sous l'année 19 de notre ère, mentionne un chef Goton qu'il appelle avec la prononciation gauloise Catualda [3], lisez *Hathu-valdas*, c'est-à-dire « puissant dans le combat ». On a rapproché avec raison du mot germanique *hathu-*, le vieux slave *cotora* « bataille » et le sanscrit *çatru-s* « ennemi ». Mais ces deux mots, quoique paraissant avoir la même racine que le mot germanique, sont différents de lui, tandis que le mot celtique est identique au mot germanique, sauf la substitution des consonnes qui s'est produite en germanique suivant la loi générale.

Le vieil irlandais a un substantif féminin *băg*, thème *băga* « bataille », qui vient probablement d'un primitif *bhăgha-*. C'est de ce substantif que paraît dériver le nom des *Bagaudae*, paysans gaulois révoltés au troisième siècle de notre ère. On retrouve le thème gaulois *baga* en vieil allemand, où il est noté *baga* et *paga*; l'allemand moderne *băgern* « tourmenter » en dérive [4].

La langue latine possède une racine VINC, VIC qui veut dire « l'emporter sur son adversaire ». On trouve cette racine à la fois en irlandais et en germanique; mais ces deux langues sont d'accord pour lui donner un sens différent de celui qu'elle prend en latin. *Fichim* en irlandais = **vicomi* veut dire « je combats »; c'est le sens du verbe dérivé gothique *veiha*, et l'allemand moderne *weigand* qui provient de la même racine signifie « guerrier » et non « vainqueur [5] ».

1. Catu-riges, *De bello gallico*, I, 10; Catu-volcus, *ibid.*, V, 24, 27; VI, 31.
2. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 361.
3. *Annales*, II, 62, 63.
4. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 16.
5. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 379 au mot Wei-

Le vieux germanique a possédé deux substantifs féminins *hildi-s* « guerrière », **hildia* « bataille ». C'est *hildis* « guerrière » qui a fourni le second terme du nom de femme *Brunichildis*, Brunehaut, si fameux dans l'histoire de France. *Hildia-* est identique a un pré-germanique **Celtia* dérivé de *Celta* « Celte », dont le sens propre paraît avoir été « guerrier »; *Celta* s'explique probablement par la même racine que le verbe irlandais *ar-chellaim* dont le sens propre est « faire une expédition guerrière pour enlever les biens meubles de l'ennemi ». *Hildis* est un féminin en *i* de *Celta*[1].

En allemand moderne, une expression pour désigner le guerrier éminent est *Held*, « héros », plus anciennement *helith*, d'un thème germanique primitif *haletho-*[2]. Ce thème est identique à celui du nom des *Caleti*[3], peuple gaulois mentionné par César.

Le nom des *Caleti* persiste encore en français dans le terme géographique, pays de « Caux ». La ville principale des *Caleti* sous l'Empire romain était Lillebonne (Seine-Inférieure). « Caux » en français dans la formule géographique « Pays de Caux » est l'équivalent rigoureux de l'allemand *Helden* « les héros ». C'est un pluriel de l'adjectif breton *kalet* « dur », de l'adjectif irlandais *calad* qui a le même sens[4]. L'allemand *hart* « dur » a la même origine, mais ce mot allemand a gardé un *r* que la prononciation celtique adoucissait en *l* et qui, avec cet *l*, est arrivé du celtique dans les langues ger-

gand. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 1149 au mot *wigans*, et p. 1150 au mot *wihan*. Ce verbe, dont le sens propre est « combattre », est employé avec le sens de « faire » parce que la guerre est l'acte par excellence. Comparez le gallois *gweith*, « acte, travail, » = *victo-* de la même racine.

1. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 397.

2. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 138. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 385.

3. *Caletos* à l'accusatif pluriel chez César, livre II, c. 5, § 9. *Caleti* au nominatif chez Pline, l. XIX, § 8. Κάλετοι chez Strabon, livre IV, c. 3, § 5. Καλῆται chez Ptolémée, livre II, c. 8, § 5; éd. Didot-Müller, p. 211. L'orthographe *Caletes*, *De bello gallico*, VII, 75, est une exception.

4. E. Ernault, *Le Mystère de Sainte Barbe*, p. 240.

maniques sous la forme du thème *haletho-* d'où le moderne *held*, doublet de *hart*.

Une armée s'appelle en allemand *Heer*, c'est le gothique *harjis*[1], dont le thème est noté chez Tacite *cario-* pour *hario-* dans le nom du chef batave Cario-valda, tué en combattant pour Rome l'an 16 de notre ère[2]. A ce thème est identique le thème *chario-* du franc mérovingien, dans les noms d'homme : Ragna-charius, aujourd'hui en français « Regnier »; Bercthe-charius, « Berthier » ; Chari-bercthus, « Herbert ». *Chario-* est la prononciation mérovingienne du thème gaulois *corio-* « troupe » que l'on doit reconnaître dans le second terme du nom des *Petru-corii* et du nom des *Tri-corii*. Les *Petru-corii* sont mentionnés par César dans le récit des événements de l'année 52[3] et leur nom persiste dans celui que porte depuis longtemps leur capitale, l'antique *Vesunna* aujourd'hui Périgueux : *Petru-Corii*, Périgueux, veut dire « quatre bataillons » ou « quatre armées » ; c'est exactement l'allemand *vier Heere*. *Tri-corii* signifie « trois bataillons » ; ce peuple est mentionné déjà par Tite Live quand cet historien raconte la marche d'Annibal en Gaule l'an 218 av. J.-C.[4] ; les *Tricorii* habitaient près de la rive gauche de l'Isère, non loin et au sud de la ville moderne de Grenoble[5]. En français, *-ier* dans Regnier, Berthier, *Her-* dans Herbert représentent la notation germanique au singulier du mot dont la notation celtique au pluriel a donné au français *-gueux* dans Péri-gueux. De ce terme, il y a encore en français une autre notation, c'est *har-* dans « hareng[6] », mot d'origine

1. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 263; Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 135; cf. Fick, *Die griechischen Personennamen*, p. LXXVI.

2. Tacite, *Annales*, l. II, c. 11.

3. *De bello gallico*, VII, 75. Cf. ci-dessus, p. 285.

4. Tite Live, l. XXI, c. 31, § 9; cf. Strabon, l. IV, c. 1, § 11; c. 6 § 5; édition Didot, p. 153, l. 53; p. 169, l. 35.

5. A comparer *Corio-vallum* « rempart de l'armée », station romaine entre Tongres, Belgique, et Juliers, Prusse Rhénane. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 106.

6 Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 131.

germanique tiré du thème *hario-* « troupe, armée », au moyen du suffixe *-ing*, qui a servi à former les dérivés « Mérovingien » ou enfant de Mérovée, « Carolingien » ou enfant de Carolus; dans le monde des poissons, les harengs, toujours en bandes nombreuses, sont les « enfants de troupe ».

L'arme la plus redoutable des guerriers gaulois était celle qu'ils appelaient *gaiso-n*, le *gaesum* des Romains. Chez Virgile, les Gaulois montant à l'assaut du Capitole portent chacun à la main deux *gaesum* dont le bois a été fourni par des sapins des Alpes [1]; de là le nom de *Gaesatae* donné à des troupes gauloises qui apparaissent dans l'histoire l'an 225 av. J.-C. [2]. Les Gaulois se servaient encore du *gaiso-n* dans la guerre contre César; en l'an 56 avant notre ère, la petite armée de Galba fut attaquée dans son campement à *Octodurus*, aujourd'hui Martigny-en-Valais; or les projectiles qu'on lui lança furent des pierres et, dit César, des *gaesa* [3]. On retrouve le mot *gaison* en irlandais sous la forme *gai*, et il a donné le dérivé *gaide* = **gaisatio-s*, qui veut dire « armé d'une lance » et dont on a constaté la présence dans un manuscrit du neuvième siècle [4].

Le mot *gaiso-n*, en latin *gaesum*, fut adopté par les Romains. Dès la seconde moitié du quatrième siècle avant notre ère, Tite Live nous montre des Romains armés du *gaesum* [5]; c'est dans deux passages qui se rapportent l'un à l'année 340, l'autre à l'année 310. Dans le premier, aucun fait précis n'est énoncé; il est parlé en général de l'organisation de l'armée romaine; on ne peut donc guère en tenir compte, mais le second passage mentionne formellement deux Ro-

1. ..... Duo quisque Alpina coruscant
Gaesa manu....

Énéide, VIII, 661-662.

2. Polybe, II, 23, § 1; 2e éd. Didot, t. I, p. 84.

3. *De bello gallico*, livre III, c. 4, § 1.

4. *Priscien* de Saint-Gall, p. 159 *b*, glose 1; éd. Ascoli, p. 94. Le mot latin glosé est *pilatus* qui veut dire « armé du *pilum* », c'est-à-dire de la lance des légionnaires romains.

5. Livre VIII, c. 8, § 5; l. IX, c. 36, § 6.

mais le second passage mentionne formellement deux Romains envoyés en éclaireurs à une date déterminée ; chacun emporte avec lui deux *gaesum* : *binis gaesis armati*. Ce mot a évidemment pénétré tardivement en latin puisque son *s* a échappé au rhotacisme qui date du IVe siècle av. J.-C. ; l'arme, comme le mot, ne s'est établi à Rome que par emprunt.

Les Germains adoptèrent aussi le *gaiso-n* ; nous en trouvons la preuve la plus ancienne dans un certain nombre de noms d'homme. Le premier est celui de [H]ario-gaisos, roi des Quades, l'an 174 de notre ère [1]. Le second est celui de Laniogaisus, nom d'un guerrier d'origine franque qui servait comme tribun dans les armées romaines quand l'empereur Constance mourut, c'est-à-dire en 355 [2]. Tous ceux qui ont étudié l'histoire des derniers temps de l'empire romain d'Occident ont entendu parler du chef barbare Radagaise, dont la défaite par Stilicon en 406 fut un des principaux événements du règne de l'empereur Honorius. Le nom celto-germain du javelot, *gaiso-n*, a fourni le second terme de ces noms propres d'homme. On a émis l'hypothèse qu'il faudrait lire Gaeso-rix le nom de l'un des deux rois cimbres faits prisonniers par Marius dans la bataille fameuse des *campi Raudii*, l'an 101 avant notre ère [3].

En allemand, ce mot a été atteint par le rhotacisme auquel il a échappé en latin : *gaison* est devenu *Ger* « javelot [4] ».

Le celto-germanique *gaison* remonte à un primitif *ghaiso-n*, dont le thème *ghaiso-* explique aussi le grec χαῖος « houlette » =*ghaiso-s*. Mais le mot grec n'a ni le même genre, ni exactement le même sens. La houlette n'est point une arme de jet. Si les Celtes n'ont pas créé le thème *ghaiso-*, ils lui ont donné en changeant le genre un sens guerrier qu'il n'avait pas eu

1. Dion Cassius (Xiphilin), l. LXXI, c. 13, § 3; éd. d'I. Bekker, II, 341.
2. Ammien Marcellin, livre XV, c. 16.
3. Zeuss, *Die Deutschen*, p. 143, n.; Orose, l. V, c. 16. Ce nom parait identique à celui du roi vandale Gaisericus, 427-477. Sur le *gaesum*, cf. Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, 2e éd., p. 340, 341.
4. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 110.

jusque-là, et c'est avec ce sens nouveau qu'ils l'ont fait adopter par les Germains d'abord, ensuite par d'autres peuples voisins, tels que les Romains.

Nous savons par Pausanias le nom du cheval de guerre gaulois : *marca* [1]. Pausanias écrivait au deuxième siècle de notre ère, mais dans le passage où il nous donne cette intéressante indication philologique, il raconte les événements de l'an 279 av. J.-C., et il copie un auteur contemporain de ces événements, un auteur antérieur à lui-même de quatre siècles et demi, probablement Jérôme de Cardie qui écrivit l'histoire des successeurs d'Alexandre depuis la mort de ce prince en 323 jusqu'à celle de Pyrrhus en 272. Le gaulois *marca* se retrouve dans les idiomes néo-celtiques : en gallois *march*, au pluriel *meirch*, veut dire « cheval », et on en a tiré *marchog* = *marcăcos* « chevalier », « cavalier » ; en breton on dit *marc'h* « cheval » et *marek* « cavalier ». Les équivalents irlandais sont *marc* [2] et *marcach*. Le gaulois *marca* a pénétré dans les langues germaniques. On le trouve à l'époque carolingienne dans la loi des Bavarois [3] et dans celle des Alamans [4] sous la forme *marach*. De ce mot l'anglais n'a conservé que le féminin *mare* « jument [5] ».

Pour exprimer le succès dans la guerre, les langues celtique et germanique se servaient d'une racine SEGH qui se rencontre à la fois dans l'irlandais *sĕgim* « j'atteins » et dans l'allemand *Sieg* « victoire », en gothique *sigis*, remontant au thème indo-européen neutre **segh-os, segh-es-*. On a reconnu ce thème dans le sanscrit *sah-as*, dans le zend *hazanh*. Il n'est donc point spécial au groupe celto-germanique. Mais les Celto-Germains possèdent en commun un autre mot qui a la même

1. Pausanias, livre X, c. 19, § 12; éd. Didot-Dindorf, p. 517.
2. Il y a un exemple de *marc* au IX[e] siècle dans le *Priscien* de Saint-Gall, p. 59*a*, glose 23; éd. Ascoli, p. 48.
3. *Lex Bajuvariorum*, titre XIII, c. 10, § 1.
4. *Lex Alamanorum*, titre LXIX, § 2.
5. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2[e] édition, p. 591.

signification et qui manque ailleurs, c'est le thème gaulois *bōdi-* d'un plus ancien **bhoudi-*. De là l'irlandais *búaid* « victoire » et le gallois *budd* dont le sens est moins noble, et qui veut dire « profit, gain ». Le thème *bōdi-* a donné au gaulois un dérivé *bōdio-* qui signifiait probablement « vainqueur »; de là le premier terme du nom des *Bodio-casses* connus par Pline [1]; ce nom écrit plus tard *Baiocasses* est resté à la ville de Bayeux (Calvados). Le thème *bōdio-* se retrouve précédé du thème *sĕgo-* dans le second terme de *Sego-bodium*, aujourd'hui Seveux (Haute-Saône) [2]. C'était une station romaine sous l'Empire; elle est connue par la *Table de Peutinger*. Sego-bodius a été originairement un nom d'homme : le premier terme veut dire « victoire » et le second « vainqueur », le composé « vainqueur dans la victoire ». *Sego-bodium* signifie « propriété de *Sego-bodius* », c'est-à-dire « du vainqueur dans la victoire ». Le thème *bōdiŏ-* « vainqueur » a produit un dérivé *bōdiăcos* « celui qui appartient au vainqueur », « le fils du vainqueur », et ce dérivé a fourni le second terme de *Teuto-bodiaci*, nom d'un peuple de Galatie [3]. *Teutobodiaci* veut dire « fils du vainqueur du peuple » ou « des peuples ». Dans le thème *bōdi-* d'où *bōdio-* l'*ō* de la première syllabe résultait de la contraction de la diphtongue *ou*; cette diphtongue est conservée dans le nom de Boudicca, reine des *Iceni* en Grande-Bretagne, femme célèbre par sa révolte contre les Romains, l'an 62 après notre ère, par son courage dans le combat et par sa fin malheureuse [4]. Boudicca avait un masculin *Boudiccos ou *Bōdiccos dont une variante par un seul *c* [5] est devenu le nom d'homme breton et gallois Budic [6], plus tard Buzic [7].

1. Pline, livre IV, § 107.
2. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 227. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 31.
3. Pline, l. V, § 146.
4. Tacite, *Annales*, livre XIV, c. 31, 35, 37.
5. *Bōdicus*, comte des Bretons, chez Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, livre V, c. 16; *Script. rerum merov.*, t. I, p. 207, l. 9.
6. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e éd., p. 99, 848.
7. Loth, *Chrestomathie bretonne*, p. 194.

L'anglais *booty*, le vieux scandinave *byte*, s'expliquent comme le thème gaulois *boudi-*, *bōdi* par un primitif **bhoudi-*. Il a dû exister un mot franc identique au vieux scandinave *byte*; de là le français *butin*; de là aussi l'allemand *Beute* qui a dû passer du francique dans l'allemand, postérieurement à la seconde *Lautverschiebung* à laquelle il a échappé, car autrement on dirait en allemand *Beusse*. On peut faire une remarque: en allemand, comme en français, l'idée du profit matériel qui est le résultat du succès militaire a seule subsisté. La même restriction de sens s'observe en gallois. On ne la trouve pas en irlandais, même dans l'irlandais moderne; on peut s'en assurer en lisant la traduction irlandaise de la Bible. Au livre Ier des *Paralipomènes*, chapitre XXIX, verset 11, dans le texte latin de la Vulgate, l'auteur sacré s'adressant à Dieu lui dit : *Tua est, Domine, magnificentia et potentia et gloria atque victoria*, « A toi, Seigneur, appartiennent la grandeur, la puissance, la gloire et la victoire. » « Victoire » *victoria* est rendu dans la traduction irlandaise par *búaidh*, et ce n'est pas de butin qu'il s'agit. *Búaidh* a conservé en irlandais, grâce à une culture littéraire vigoureuse et persistante, le sens élevé qu'il avait dans la langue de l'aristocratie gauloise, le sens matériel de ce mot était seul perçu par la classe inférieure de la population, et c'est la tradition de cette classe inférieure que conservent l'allemand *Beute*, le français « butin », le gallois *budd*.

§ 18. *Fin du vocabulaire celto-germanique* : 1° *habitation*, 2° *géographie*, 3° *mobilier*, 4° *médecine*.

1° Habitation.

Il y a dans la langue militaire onze termes communs à la langue des Celtes et à celle des Germains, on l'a vu dans

le paragraphe précédent, et tous ces termes, ou sont étrangers aux autres idiomes indo-européens, ou ne s'y trouvent qu'avec un sens différent de celui qu'ils ont pris chez les Celtes et chez les Germains. Nous placerons, à la suite de ces mots de la langue militaire, d'abord trois mots relatifs à l'habitation, et de ces trois mots, deux se rattachent à la langue militaire : ce sont *dunum* et *briga*.

Dunum « forteresse », est devenu par l'effet des lois de la *lautverschiebung*, *town* en anglais, *tuin* en hollandais, *zaun* en allemand [1].

Briga « château », existait dans la langue des Celtes antérieurement à l'année 500 avant notre ère, puisque les Celtes l'ont porté en Espagne. On le retrouve en France dans les textes de l'antiquité et du moyen âge. On le rencontre dans l'Allemagne méridionale [2]. Il était atone dans les composés. On peut considérer comme certaine son identité avec l'allemand *Burg* « château ». *Briga* suppose un primitif *bhrgha*. Il a été emprunté par le germanique à une époque où le gaulois n'avait pas encore perdu l'aspiration des moyennes aspirées et où il ne notait pas encore *ri* [3] ou *re*, l'*r* résonnant. A cette époque les Germains n'avaient point encore altéré les consonnes primitives indo-européennes et ne prononçaient point encore *or*, *ur* l'*r* résonnant. Depuis cet emprunt préhistorique, chaque langue a suivi les lois de sa phonétique. *Bhrgha* est devenu *briga* en gaulois, *borgi-* ou *burgi-* en germanique; le changement de la voyelle finale du thème est la conséquence d'une loi de la déclinaison celtique qui faisait en *in* l'accusatif singulier des thèmes en *a*. L'accusatif singulier de *briga* était *brigin*, il explique l'*i* du datif pluriel *baurgim* chez Vulfila [4].

1. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 394. En irlandais à côté de *dūn*=**dūn-os* génitif *duine*=**dūn-es-os*, il y a *dūn*=**dūno-n*, génitif *dūin* =**dūni* qu'on trouve dans le *Senchus mór : Ancient laws of Ireland*, t. I, p. 122, l. 19; p. 130, l. 29; p. 214, l. 26; p. 218, l. 26.

2. Voir plus haut, p. 263-266.

3. Voir plus haut, p. 257.

4. *Baurgim*, Luc, c. IV, v. 43. Cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*,

Le celtique avait un thème *trebo-* « village », groupe d'habitations sans enceinte de muraille; de là dérive le second terme du composé *A[d]-trebates*, nom de peuple gaulois qui persiste déformé dans Arras, nom du chef-lieu du département du Pas-de-Calais, l'antique *Nemetocenna* ou *Nemetacus Atrebatum.* Le thème *trebo-* se trouve aussi deux fois chez les populations celtiques d'Espagne. C'est le second terme du nom de peuple *Aro-trebae* ou *Arro-trebae.* Ce peuple est mis en Espagne par Strabon [1] et par Pline [2]. *Aro-trebae* est l'orthographe du premier de ces auteurs; *Arro-trebae*, celle du second. Strabon nous dit que les *Aro-trebae* étaient appelés *Artabri* par les auteurs qui l'ont précédé. Pline exprime la même doctrine sous une forme un peu vive et en traitant d'erronée la forme *Artabri* du nom des *Arro-trebae.* Pomponius Méla nous apprend que les *Artabri* étaient une nation celtique [3]. Nous sommes donc autorisés à considérer *Aro-trebae* comme un mot celtique composé. Le sens du premier terme *Aro-* nous échappe; dans le second, *-trebae*, nous reconnaissons le thème gaulois *trebo-*. On retrouve un dérivé du même thème dans le nom de *Con-trebia,* ville de Celtibérie prise par les Romains en l'an 181 avant notre ère [4]. Le thème celtique *trebo-* se rencontre en irlandais sous la forme *treb* « habitation », et le verbe *trebaim* « j'habite », « je cultive » en vient. Le même mot existe en gallois et en breton : *tref* en gallois veut dire « habitation » ou « groupe d'habitations »; *trev* en breton est une subdivision de la paroisse et peut être rendu par « succursale ».

Le celtique *trebo-* suppose un primitif **trbho-* et avait perdu dans la langue des Celtes l'aspiration du *b* quand il est passé dans les langues germaniques. C'est du gaulois **trbo-* que

4e édition, p. 47. A comparer *Hildi-s* nom germanique de la déesse de la guerre. *Hildi-s* = **Celti-s* est le féminin de *Celta* (ou Κελτός), nom ethnique masculin, et remplace par un *i* la finale *a* (ou *o*) du thème gaulois.

1. Livre III, c. 3, § 5; éd. Didot, p. 127.
2. Livre IV, § 111, 114, 119.
3. Méla, III, § 13; éd. Teubner-Frick, p. 58, l. 9-10.
4. Tite Live, livre XL, c. 33.

vient le germanique *thorpo-*, en gothique *thaurp* = *thorpo-n*; en allemand, après la seconde substitution des consonnes, *dorf*[1] « village, assemblée[2] ».

2° Géographie.

La langue géographique des Celtes et des Germains a quatre noms communs qui appartiennent en propre aux deux peuples. Nous citerons en premier lieu l'allemand *land* « terre, pays », mot neutre qui suppose un primitif **landho-n*. Le même mot existe en breton et en gallois où il est féminin, thème *landa*[3]. Il a en breton deux sens très différents. Employé isolé, il signifie « terrain friche », « lande » : on peut citer comme exemple : deux chartes bretonnes du IXe siècle où la formule *per lannam*, *per landam*, signifie « à travers la lande[4] », une charte bretonne du IXe siècle où *ad landam* signifie « vers la lande[5] », une charte bretonne du XIe siècle où *per mediam landam* signifie « par le milieu de la lande[6] ». Mais avec un complément déterminatif, ce mot désigne une portion de terrain affectée à un usage précis. Ainsi, en breton et en gallois, le moderne *lan*, qui est le même mot, désigne l'enclos sacré au centre duquel s'élève l'église placée

1. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 37. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 107.

2. On a rapproché du gallois *bedd*, breton *bez* « fosse », « tombeau », le gothique *badi* « lit », en allemand *bett*, qui suppose un primitif **bhodhio-n*, de la même racine que le latin *fod-io*, *fossa*, et peut-être que le grec βόθρος. Les premiers Germains habitant une contrée très froide se seraient logés dans des sortes de caves où chaque lit aurait consisté en un creux dans le sol. Mais il n'y a pas de preuve que le mot gallois et breton *bedd*, *bez*, soit identique au mot germanique et vienne d'un primitif **bhodhio-*. Le contraire est possible. Le mot néo-celtique peut remonter à un primitif **bhedho-*, avec la forme en *e* de la racine et non la forme en *o*, et sans le suffixe *io-*. Si donc le mot germanique et le mot celtique viennent de la même racine, ils peuvent en être issus par des procédés de formation différents.

3. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 199.

4. *Cartulaire de Redon*, p. 112, 113.

5. *Ibid.*, p. 108.

6. *Ibid.*, p. 275.

sous le vocable d'un saint. C'est même le seul sens qu'on trouve aujourd'hui dans les dictionnaires gallois : *llan* est le cimetière qui entoure l'église. Les noms de lieux de Bretagne dont ce mot est le premier terme ont la même origine : telles sont les trois communes de Lampoul, Finistère, dans les chartes latines *Lanna Pauli* [1]. Mais dans les premiers temps du moyen âge, le mot *landa*, *lanna* accompagné d'un complément déterminatif n'avait pas exclusivement ce sens ecclésiastique et restreint. C'est ainsi que dans les gloses galloises du Juvencus de Cambridge, neuvième siècle, 1° *guinlann* [2] est un terrain planté de vigne, 2° la formule latine, *aula cæli*, nous offre *aula* glosé par *lann* [3].

Le thème gallois et breton *landā-* féminin et le germanique *land*, thème *landŏ-* neutre, tous deux vocaliques, paraissent dérivés d'un thème consonantique conservé en irlandais dans le second terme du composé dont le nominatif singulier est *ith-la*, dont le datif et l'accusatif sont *ith-lainn*, et qui veut dire « aire de grange », littéralement, « sol affecté au blé », *ith* [4].

L'irlandais *lár* « sol » = *[p]lāro-s [5] est presque le même mot que l'allemand *Flur* et l'anglais *floor* = *plāru-s* par l'intermédiaire d'un germanique primitif **flōru-s* [6]. Le mot celtique et le mot germanique ne diffèrent que par la déclinaison.

Le gaulois latinisé *rĭtum* « gué », dont on trouve des exemples dans les composés (voir ci-dessus p. 262, 277) est probablement l'accusatif singulier d'un thème masculin *rĭtu-* = **prtú-*.

1. Loth, *Chrestomathie bretonne*, p. 99.

2. Edition donnée par M. Whitley Stokes dans les *Beiträge de Kuhn*, t. IV, p. 408; Loth, *Vocabulaire vieux breton*, p. 139.

3. Édition donnée par M. Whitley Stokes dans les *Beiträge de Kuhn*, t. IV, p. 395.

4. *Ancient laws of Ireland*, t. I, p. 140, l. 11-12; cf. p. 124, l. 16.

5. M. Atkinson, *The passions*, p. 779, cite deux exemples du génitif singulier *láir* = *plāri*.

6. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 91; cf. E. Ernault, *Le mystère de sainte Barbe*, p. 236, au mot *Leur*.

Ce thème *prtú-* explique l'allemand *Furt* et l'anglais *ford* qui viennent d'un germanique primitif *furdú-s*[1]. Le mot celtique et le mot germanique non seulement sont identiques, mais ont le même sens « gué », tandis que dans les autres langues où ce terme se rencontre, il a une signification différente. Le latin *portu-s* = **prtú-s* veut dire « port » et un port est autre chose qu'un gué. Le zend *peretu* signifie « pont » et passer une rivière sur un pont est différent de la traverser les pieds dans l'eau.

Le gaulois *vidu-* « arbre, forêt », en vieil irlandais *fid*, en gallois *gwydd*, en breton *gwez*, est le même mot que le vieux nom allemand *witu*, que l'anglo-saxon *vudu*, que l'anglais *wood*. Tous supposent un primitif **uidhu-*[2].

Le gothique *fairguni* « montagne » en général = **percunio-n* est identique au mot par lequel les populations celtiques, autrefois maîtresses des régions centrales de l'Allemagne moderne, désignaient l'ensemble des chaînes de montagnes qui couvrent ces régions; c'est le thème *Ar-cunio-* ou *Ėr-cunio-* pour un primitif *per-cunio-*. Le mot celtique est dérivé d'un thème **per-cunó-* identique au nom du dieu lituanien du tonnerre, *Perkúnas*, qu'on trouve aussi en slave, et ce nom est le masculin du nom de la déesse scandinave du tonnerre, *Fiorgyn*. Le nom divin doit signifier « très haut », comme le dérivé géographique, mais il n'a pas pénétré en celtique. Ce que les Celtes ont possédé en commun avec les Germains, c'est l'expression géographique dérivée signifiant « montagne »; elle remonte à une date où les Celtes n'avaient point encore perdu le *p* indo-européen, et où le langage n'avait pas encore chez les Germains changé 1° en sonores les sourdes médiales et suivies de l'accent, 2° en spirantes les autres sourdes, d'où l'*f* = *p* et le *g* = *k* de *fairguni*. Le verbe correspondant à ce mot existe encore dans le gallois *erchynu* « élever ».

1. Kluge, *ibid.*, p. 99. Φοῦρδον chez Ptolémée dans Λούπ-φουρδον, Τουλί-φουρδον; l. II, c. 11, § 13; édition Didot, t. I, p. 269, l. 4; p. 270, l. 4; cf. Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, 2° édition, p. 509.

2. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2° édition, p. 1188.

Quant au mot germanique, on le trouve au moyen âge appliqué à certaines parties de l'antique forêt Arcynie ou Hercynie, appelée alors *Fergunna*, *Virgunna*, *Vircunnia*[1].

3° Mobilier.

Un peuple conquérant a forcément des termes géographiques communs avec le peuple vaincu. Cette communauté d'expressions dans la langue de la géographie est aussi nécessaire que dans la langue politique, dans la langue du droit et dans celle de la guerre. La communauté d'expressions entre les Celtes et les Germains s'est étendue en outre à un certain nombre de mots qui désignent divers objets mobiliers ou les matières avec lesquelles on fabrique ces objets.

En fait d'objets mobiliers nous citerons d'abord un nom du bracelet et un nom de la hache. Pline nous apprend que les bracelets portés par les hommes s'appelaient *viriolae* dans la langue des Celtes et *viriae* dans la langue des Celtibères[2]. *Viria* est le mot celtique primitif dont *viriola* est dérivé. On retrouve ce mot dans le vieux scandinave *vîrr* et dans l'anglo-saxon *vîr*. En anglo-saxon, ce mot désigne un fil métallique tourné en spirale[3]. C'est une forme de bracelet bien connue des antiquaires.

Un nom germano-celtique de la hache paraît avoir été primitivement **bhei-tli-s* féminin ou *bhei-tlo-n* neutre, d'une racine BHEI, BHI : la forme réduite BHI, de cette racine, a donné un verbe *bhi-nā-mi*, d'où le verbe irlandais *im-di-bnim* « je circoncis » ; de la même forme BHI vient le second terme du nom irlandais de la serpe, *fidbae* = **vidu-bio-n*, littéralement : « instrument à couper le bois », en bas-latin *vidubium*, d'où le

1. Much, dans la *Zeitschrift für deutsches Altertum und deutsche Litteratur*, t. XXXII, p. 461 ; Förstemann, *Altdeutsches Namenbuch*, t. II, *Ortsnamen*, col. 555, au mot *Virgunna*. Cf. ci-dessus, p. 281-282.

2. Pline, livre XXXIII, § 40.

3. Moritz Heyne, *Beovulf*, 3e édition, p. 269. — Est à noter l'importance de la spirale dans l'art celtique.

français « vouge[1] », C'est de la forme pleine BHEI que vient **bhei-tli-s* ou **bhei-tlo-n*. **Bei-thli-s* plus tard **bētli-s*, **bēli-s* s'écrit en vieil irlandais *biail*; c'est un thème féminin en *i* et un nom de la hache. La dentale qui précédait l'*l* est tombée dans ce mot et reparaît sous forme de gutturale dans le breton *bouc'hal* « hache ». De *bhei-tlo-n* est venu le vieil allemand *bī-al* dont l'*a* est une voyelle hystérogène, et qui a perdu le *t* primitif. Ce *t* est remplacé par une gutturale spirante dans la variante *bīhal*. Cette gutturale persiste dans le bavarois *beichl*, mais elle est étrangère à l'allemand moderne *beil*.

Rēda, écrit ordinairement *rhēda* chez les auteurs latins qui paraissent avoir à l'origine emprunté ce mot à un auteur grec, est un nom gaulois de la charrette à quatre roues par opposition à l'*essedum* qui est le char de guerre à deux roues[2]. *Rēda* suppose un primitif *reidha* qui est devenu après la première substitution des consonnes *rīda* en germanique; après la seconde substitution *rīta* en vieux haut-allemand. Les textes nous donnent la leçon plus moderne *reita*, variante *reiti*[3]; c'est un nom du char. Mais sous l'influence du verbe *rītan*, ce mot a pris le sens d' « expédition » dans le composé *heri-reita* qui, dans la loi des Bavarois, veut dire « expédition militaire[4] ». Dans la loi des Ripuaires dont la partie germanique appartient au bas allemand, ce mot n'a subi que la première substitution *hari-raida*[5].

Chacun des chevaux attachés à la *rēda* s'appelait probablement **vo-rēdos-*, c'est-à-dire « celui qui est sous le char »; en gallois *go-rwydd*, ordinairement « cheval de selle »; en

1. Wilhelm Meyer, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. X, p. 173. Cette doctrine a été reprise et développée au point de vue celtique par M. Thurneysen, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXI, p. 83, 84.

2. « Rheda gallicum ». Quintilien, livre I, c. 5, § 68; éd. Teubner-Bonnel, t. I, p. 31. « Rheda genus vehiculi quatuor rotarum. » Isidore, *Origines*, livre XX, c. 12, § 2.

3. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 709.

4. *Loi des Bavarois*, titre III, c. 8, § 1.

5. *Loi des Ripuaires*, titre 64.

latin *vĕrēdus* « cheval attelé » conformément à l'étymologie, et, aussi par exception, « cheval de selle » chez Martial[1]. En préfixant à ce mot la préposition grecque *παρά* on a formé dès le temps de l'Empire romain le composé *para-vĕrēdus*, d'où : 1° le français « palefroi » qui s'oppose à « destrier », cheval monté par le cavalier à la guerre ; 2° l'allemand moderne *Pferd*, cheval en général. L'allemand moderne *Pferd* vient du bas latin *para-veredus* d'origine moitié grecque et moitié celtique[2].

Mais le vieux germanique avait, comme l'attestent à la fois le vieux haut-allemand et le francique, un thème *reida* identique au mot celtique *rēda*. De laquelle des deux langues ce mot était-il tiré ? On peut lui supposer une origine germanique ; en effet, la racine d'où vient *rēda* nous est offerte par les langues germaniques dans un verbe non dérivé, en allemand *reiten* ; ce verbe primitif fait défaut dans les langues celtiques, il est remplacé en irlandais par *riadaim*, dérivé de *rēda*. Dans les armées gauloises, tandis que le char de guerre, *essedum*, était désigné par un nom gaulois, le char à bagages, *rēda*, portait un nom germanique. L'emprunt de ce mot par les Gaulois aux Germains doit être ancien, puisque nous trouvons ce mot, non seulement en Irlande, mais aussi en Gaule, dans le composé *Epo-redo-rix* ou *Epo-redi-rix* ; ce composé est le nom de deux nobles Éduens au temps de César[3] ; plus tard, il est employé comme *cognomen* dans une inscription du temps de l'Empire romain[4]. Un dérivé de *rēda* est devenu dans la Gaule transalpine un nom de peuple, le nom des *Rēdŏnes* qui veut dire « conducteurs de chars » ; dans la Gaule cisalpine apparaît le dérivé *rēdio-s* ; de là le nom d'homme composé *Epo-redios* reconnaissable dans le féminin *Eporedia*

1. « Parcius utaris moneo rapiente veredo ». Martial, *Epigrammes*, livre XII, ep. 14, v. 1.

2. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 260.

3. *De bello gallico*, livre VII, c. 38-40 et suivants. Cf. ci-dessus, p. 285, 286.

4. Orelli, n° 1974.

qui était, dès l'an 100 avant notre ère, le nom de la colonie romaine d'Ivrée [1].

Il semble avoir existé chez les Européens occidentaux un mot **oca* ou *occa* « herse » qui a été conservé en latin sous la forme *occa* et d'où dérive le verbe latin *occare* « herser », thème *occa-io-* avec deux *c*. Ce verbe se retrouve avec un seul *c* dans le lituanien *eketi*, *aketi* « herser », et dans le vieil allemand *egjan*, *ekkan*, qui supposent un thème primitif *okajo-*, en germanique primitif *agajo-*. De ce verbe dérive l'anglo-saxon *egedhe*, en vieux haut-allemand avec seconde substitution de la dentale *egida* « herse »; ces variantes dialectales supposent un germanique primitif **agitha* [2]. L'équivalent celtique du verbe vieux haut-allemand *egjan* n'existe plus, mais le dérivé faisant pendant à l'anglo-saxon *egedhe* et au vieux haut-allemand *egida* se retrouve dans trois dialectes néo-celtiques; sa forme la plus ancienne nous est donnée par le vieux cornique *ocet*, neuvième siècle; viennent ensuite *oguet* (prononcez *oget*) en breton du quinzième siècle [3], *oged* en breton moderne, *oged* aujourd'hui en gallois. *Oged* est féminin en breton et en gallois comme le correspondant germanique. Le mot néo-celtique et le mot germanique nous font remonter à un primitif **okita* venant d'un verbe que des deux langues, le germanique seul a conservé, mais qui a dû exister en celtique et qui diffère du verbe latin *occare* par le défaut de doublement de la consonne. Le substantif **okita* existait chez les Celto-Germains et désignait chez eux la herse antérieurement à la date où chez les Germains l'*o* indo-européen s'est changé en *a*, et où la première substitution des consonnes s'est produite, transformant en une spirante *th* le *t* du primitif **okita*. A cette époque reculée ce substantif a pénétré chez les ancêtres des Prussiens; de là le vieux prussien *aketes* « herse » dont les deux consonnes ont

1. Cf. ci-dessus, p. 292.

2. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 125. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 65, au mot *egge*.

3. E. Ernault, *Le Mystère de sainte Barbe*, p. 346.

échappé à la substitution germanique. On trouve aussi *aketes* en lituanien.

Les Celtes et les Germains ont en commun trois mots désignant des matières avec lesquelles on fabriquait des objets mobiliers, c'est-à-dire deux noms de métaux : le fer et le plomb, et un nom du cuir.

Le nom celto-germanique du fer parait avoir été **eisarno-s* ou **eisarno-n*; de là 1° l'irlandais *iarn*, le gallois *haiarn*, le breton *houarn*[1] qui supposent un thème celtique **ēsarno-*; 2° le gothique *eisarn*, le vieil allemand *îsarn*[2], et l'allemand moderne *eisen*[3], qui s'expliquent par un thème germanique primitif **īsarno-*.

Il a existé un nom celto-germanique du plomb, c'était **loudho-*, d'où l'anglais *lead* et l'allemand *lot*[4]; de *loudho-* dérive le nom de ce métal en vieil irlandais *lúaide* = **loudhio-*.

Les Celtes et les Germains ont appelé le cuir **letro-n* d'où un germanique **lethro-n*, en allemand *Leder*, tandis que *letro-n* est devenu en irlandais *lethar*, en gallois *lledr*, en breton *lezr*, *ler*[5].

4° Médecine.

Le vocabulaire médical a dans les langues celtique et germanique un seul terme commun. « Médecin » se dit en vieil irlandais *liaig*, thème **lēgi-* = **leigi-*. Ce thème a été emprunté par les langues germaniques avant la substitution des consonnes. Il l'a subie et s'y est développé au moyen d'un *o*; de là le thème germanique **lēkjo-* et le substantif gothique

1. Ernault, *Le Mystère de sainte Barbe*, p. 313.

2. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 458.

3. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 68. Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, 2e édition, p. 292 et suivantes.

4. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 216; cf. Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, p. 310, et suivantes.

5. Emile Ernault, *Le Mystère de sainte Barbe*, p. 236. Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, p. 475. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 204. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 540. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 660.

lēkeis; en anglo-saxon *laeke* et en vieux haut-allemand *lâchi*. Ce mot existe dans les langues slaves, mais les Slaves l'ont emprunté aux Germains après la substitution des consonnes, c'est-à-dire après le changement du *g* en *k*, d'où le vieux slave *leku* « remède », *lekari* « médecin[1]. » Il paraît donc que dans l'Europe septentrionale la médecine a été d'abord pratiquée par des Celtes, et que des Germains, élèves des Celtes, l'ont portée chez les Slaves.

§ 19. *Conclusion grammaticale, classement phonétique.*

Les mots germaniques qui sont devenus 1° les mots allemands *frei* « libre », *flur* « plaine, campagne, vestibule, corridor », *furt* « gué », 2° le gothique *fairguni* « montagne », ont été empruntés par le germanique au celtique avant que le celtique eût perdu le *p* indo-européen, changé par le germanique en *f* dans ces mots.

L'*ei* indo-européen n'était pas encore devenu en celtique *ē*, ni en germanique *ī*, quand le germanique a reçu du celtique sous la forme archaïque les mots allemands : *leihen* « prêter », en germanique primitif **līhvan* = **leiqo-no-m*; *weih-* « saint » en germanique primitif **vīho-* = **veico-*; *beil* « hache » en germanique primitif **bī-thlo-n* = *bheitlo-n*, *eisen* en germanique primitif **īsarno-n* = **eisarno-n*, et quand le celtique a tiré du germanique *rēda*, « char », qu'à cette date les Germains prononçaient **reidha*, et dont le celtique a contracté l'*ei* en *ē*.

L'*l* voyelle indo-européen subsistait encore en celtique et en germanique quand le thème verbal *dhlgho-* « avoir droit à », d'où en irlandais le verbe *dligim* « j'ai droit à », pénétra en germanique et de là vient le gothique *dulg-s* « dette », en vieil allemand *tolk*.

L'*r* voyelle indo-européen n'était pas encore devenu

1. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 532; Schrader, *Sprachvergleichung, und Urgeschichte*, p. 609.

consonne quand le celtique *bhrgha* « château », pénétrant en germanique, y est devenu *borgi-s*; quand l'indo-européen *prtu-*, après avoir pris le sens de « gué » en celtique, a acquis la même signification en germanique où il a dû être prononcé *furdus-*; quand le celtique *trbo-* « village » est devenu en germanique *torpo-*.

Les aspirées indo-européennes n'avaient encore perdu leur aspiration ni en celtique ni en germanique, quand le germanique a emprunté au celtique les mots écrits en allemand moderne *bann* « ban », *erbe* « héritage », *burg* « château », *beil* « hache »; en anglais *booty* « butin »; en vieil allemand *ambahti*, « fonction », « service ». Dans ces mots le *b* tient lieu d'un *bh* indo-européen, et ce *bh* est devenu *b* en germanique et en celtique à la période historique.

Même observation pour le *g* du gothique *liuga* « mariage », *dulg-s* « dette », de l'allemand *geisel* « otage », *ger* « javelot », *burg* « château »: dans ces mots le *g* remplace comme dans les notations celtiques correspondantes de la période historique un *gh* indo-européen.

Nous en dirons autant de la lettre *d* dans le gothique *dulg-s* « dette », dans l'anglais *lead* « plomb », *wood* « bois », puisque *dh* a précédé ce *d*.

La substitution des consonnes qui a changé les sonores en sourdes et les sourdes en spirantes ne s'était pas encore produite en germanique quand le germanique a adopté les thèmes celtiques :

1° *Rīgio-* « royaume », *lēgi-* « médecin », dont il a changé le *g* en *k*;

2° *Bōdi-* « victoire », *dūno-* « forteresse », au *d* duquel il a substitué un *t*;

3° *Oito-* « serment », *verto-* « valeur », *katu-* « bataille », *kaleto-* « dur, héros », *letro-* « cuir » dont il a permuté le *t* en *th*; *kelta* « guerrier », *prtú-* « gué », dont il a remplacé le *t* par un *d*; 4° *katu-* « bataille », *kelta* « guerrier », *kaleto-* « dur, héros », *korio-* « armée », *veiko-* « saint », *marka* « cheval »,

dont le *k* est devenu *h* ou *ch*; *perkunio-* « montagne », et *viko-* « combattre » dont le *k* a fait place à un *g* [1].

L'*ei* indo-européen avait déjà pris le son d'*ē* en celtique quand le celtique primitif **lēgi-s* = **leigi-s* « médecin », d'où vient l'irlandais *liaig*, a donné au gothique le dérivé *lēkeis* = **lēkio-s*.

L'*ē* indo-européen avait été supplanté par l'*ī* en celtique quand les Germains ont emprunté au celtique le thème *rīg-*, « roi » et son dérivé *rīgio-n* « royaume ».

M voyelle, suivi d'une consonne se prononçait *am* quand le mot celtique *ambaxto-s* a pénétré en germanique.

Le *bh* primitif du celtique *trbo-* dont la racine est probablement la même que celle du grec τρέφω [1], avait déjà perdu son aspiration quand ce thème est devenu en germanique *thorpo-*.

§ 20. *Conclusion historique. Les Germains sous la domination celtique, avant le premier établissement des Celtes dans les Iles-Britanniques, et plus tard, au cinquième et au quatrième siècle avant J.-C., jusqu'à la fin de l'empire celtique.*

De tous les mots celtiques qui viennent d'être étudiés et que le germanique a adoptés, il n'en est aucun pour lequel on puisse établir qu'il ait pénétré dans cette langue après la date où elle a subi la déformation dite substitution des consonnes. Si nous laissons de côté les mots dans lesquels la substitution des consonnes consiste à supprimer l'aspiration, suppression commune au celtique et au germanique, il reste seize mots qui nous offrent chacun un ou deux exemples de cette substitution. Ces seize mots ont été introduits en germanique soit avant l'époque où la substitution des consonnes

1. On ne peut admettre que l'irlandais *treb* soit identique au latin *tribus*, la phonétique s'y oppose; la sémantique repousse le rapprochement de ce mot avec le latin *turba*, quoi qu'en dise M. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 5e édition, p. 75. Cf. Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. I, p. 303.

s'est produite, soit pendant qu'elle se produisait, en tout cas avant la date où elle a cessé de déformer les mots nouvellement adoptés et où sur ce point la langue est restée pour ainsi dire figée.

Quand la substitution des consonnes a eu lieu, ces seize mots l'ont subie. Les sourdes qui dans ces mots ont remplacé les sonores, les spirantes ou les sonores qui dans ces mots ont supplanté les sourdes, conservent aujourd'hui l'empreinte encore vivante de cette antique altération à laquelle échappèrent dès le premier siècle avant notre ère les mots nouveaux introduits par emprunt dans la langue des Germains comme le celtique *Lugu-duno-n* devenu Leyden et non Leyten [1], comme le latin Caesar, prononcé *Kaisar*, *Kaiser* et non *Haisar*, *Haiser*.

Cinq mots de notre liste avant d'être empruntés par les Germains ont subi les lois de la phonétique celtique telles que nous les font connaître les monuments de la période historique, mais trois seulement ont été soumis complètement à ces lois : ce sont les mots qui veulent dire « médecin », « roi », « royaume » le premier nom offre en germanique l'*ē* celtique = *ei*, les deux autres l'*ī* celtique = *ē*. *Amt*, « fonction, service, bureau », originairement **ambachtia-*, vient d'*ambhaxtos* qui, bien que nous donnant un exemple d'*am* celtique = *m* voyelle, avait encore un *bh* aspiré quand il a été adopté par les Germains. Le mot allemand *dorf*, originairement *torpo-*, a pénétré en germanique à une date où les Celtes avaient supprimé l'aspiration du *bh*, mais ne prononçaient pas encore *re* ou *ri* l'*r* voyelle des Indo-Européens primitifs.

Les onze autres mots qui restent des seize ci-dessus mentionnés ont pénétré en germanique à une date plus ancienne.

Quand les Celtes et les ancêtres des Germains se sont rencontrés près des montagnes de Bohème, et que les Germains

1. *Lugu-duno-n*, Leyden, est situé dans l'*Insula Batavorum* connue de César, *De bello gallico*, l. IV, c. 10, § 1. Les *Batavi*, peuple germain, n'ont pas changé en *t* le *d* de ce mot, tandis que le nom commun qui en hollandais représente le gaulois *duno-n*, *tuin* a subi cette modification.

ont adopté les deux mots celtiques : *percunio-n* « montagne », dérivé de *percuno-s* « haut », *plāro-s* « plaine », dérivé de la même racine que le latin *plānus* et dont ils ont seulement changé la dernière voyelle; quand pour le mot indo-européen *priyos* « ami », les Germains ont accepté le sens celtique de « libre », et que, pour le thème indo-européen *prtu-* « passage », les Germains ont accueilli la signification celtique de « gué », les Celtes n'avaient pas encore perdu ce *p* initial dont la chute est un des caractères les plus saillants de la phonétique de leur langue aux temps historiques et même dès l'époque si ancienne de leur premier établissement dans les Iles Britanniques vers l'an mil peut-être avant J.-C. (Voyez plus haut, p. 283.)

Les Celtes, dès la date reculée, où chez eux le *b* était encore aspiré, c'est-à-dire déjà avant l'arrivée de leur première colonie dans les Iles Britanniques, avaient des serviteurs germains qu'ils appelaient *ambaxti* et auxquels ils laissaient croire que cette domesticité nouvelle laissait intacte leur antique liberté. Le guerrier celte qui se faisait accompagner par un cocher germain sur son char de guerre l'appelait « ami » *priyos*; ce mot dans cet emploi voulait dire : « Tu es libre! » quoique dans la langue religieuse des Germains il conservât sa valeur traditionnelle et désignât l' « amour ». « Je t'appelle mon ami, » c'est-à-dire mon égal ; comme moi tu es libre : mais puis- » que tu es pauvre et que je te nourris, tu feras usage de ta » liberté pour conduire mon char et pour exposer ta vie afin » de m'assurer la victoire [1]. »

Cette façon gracieuse et tragique de se moquer des gens réussit toujours aux grands seigneurs. Elle a réussi alors surtout grâce à l'opposition entre l'homme moitié libre, moitié esclave ainsi traité, et l'esclave, **moghu-s*, **skalko-s*. L'esclave est une chose, il n'est pas un homme, il ne peut être l'ami de son maître. Le Germain était l'ami du Celte son chef,

1. Ἐπάγονται δὲ καὶ θεράποντας ἐλευθέρους ἐκ τῶν πενήτων καταλέγοντες, οἷς ἡνιόχοις καὶ παρασπισταῖς χρῶνται κατὰ τὰς μάχας. Diodore, l. V, c. 29, § 2; éd. Didot, t. I, p. 271.

et le mot indo-européen qui veut dire « ami », *priyos*, acquit en celto-germanique le sens de « libre ». *Skalko-s* au contraire paraît être le nom celto-germanique d'une population primitive, réduite par la défaite en esclavage, c'est-à-dire à l'état de chose, et qui ne pouvait mériter ce titre d'ami synonyme de « libre ».

Les Germains sujets des Celtes étaient donc hommes libres, c'est pour cela qu'ils faisaient des contrats sanctionnés par le serment **oito-*, **lughio-*, ou par la livraison d'otage, **gheislo-*. Du contrat résultait une dette **dhlgo-* que le créancier considérait comme sacrée, **veico-*. Le Germain étant libre avait capacité pour recevoir un héritage, **arbhio-n*. En temps de guerre, il faisait partie de l'armée, *corio-s*; il prenait part à la bataille, *catu-*, **bhăgha*; il maniait le javelot, **ghaiso-n*; après la victoire, *bhōdi-*, il avait une part du butin. En temps de paix il habitait avec le Celte son chef, le château, *dūno-n* ou **bhrgha*, de ce puissant personnage. Dans la plaine, **plāro-s* ou **plāru-s*, il faisait manœuvrer sur la terre labourée la herse, **okita*; sur la montagne, **percunio-n*, il abattait l'arbre, **uidhu-*, avec la hache, **bheitli-s* ou **bheitlo-n*. En paix comme en guerre, il était soumis au ban, **bhanni-s*, du Celte, son maître, pour lequel il avait dans la guerre la plus haute admiration.

Encore aujourd'hui l'équivalent allemand de notre mot français « héros », est un nom de peuple celtique, *Caleto-s*, prononcé en germanique **haletho-s*, aujourd'hui *held* dont le pluriel celtique soumis aux lois phonétiques romanes est devenu en français le nom du pays de Caux. Qui se douterait que le français « Cauchoise », traduit en donnant au terme primitif dont ce mot dérive le sens germanique, voudrait dire « femme du pays des héros? » De *keltis*, en francique *childis*, en vieux scandinave *hild-r*, qui veut dire proprement « femme celte » et qui est le féminin de *Celta*, l'imagination germanique a fait le nom d'une déesse qui la nuit rend la vie aux guerriers morts le jour précédent et les ramène guéris et vigoureux au combat [1].

1. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édition, p. 393-394.

Nous voulions résumer l'histoire des Germains pendant l'empire celtique, cinquième et quatrième siècle avant notre ère. Mais l'esquisse qu'on vient de lire nous fait remonter avant la date où les Celtes dits *Góidel*, ancêtres des Irlandais, ont été porter dans les Iles Britanniques la langue celtique, vers l'an mil avant notre ère (voir ci-dessus, p. 282-283), car le dialecte celtique qui est devenu l'irlandais offre des caractères beaucoup moins archaïques que ceux par lesquels se distingue le vocabulaire celto-germanique, et cependant la langue irlandaise n'a pas encore changé en *p* le *q* celto-latin. Or, dans la langue celtique parlée en Gaule, en Espagne, en Italie, au cinquième et au quatrième siècle avant J.-C., ce *q* est partout régulièrement remplacé par le *p*, la substitution du *p* au *q* est une déformation dont l'œuvre est alors terminée, le *q* des langues indigènes persiste sous la domination celtique : exemple *Sequana* ligure à côté du celtique *Parisii* = *Qarisii.*

§ 21. *Une opposition religieuse chez les Germains empêche leur absorption par les Celtes.*

Comment les Germains soumis à la domination celtique pendant une période aussi longue, plus longue peut-être que la durée de l'empire romain, ont-ils pu conserver leur langue, prendre seulement quelques mots du vocabulaire celtique, au lieu d'adopter intégralement la langue de leurs maîtres et de se confondre avec eux comme les Gaulois qui, sous la domination romaine, se sont romanisés de langue, de mœurs, de sentiment ? La cause de ce phénomène a été la religion.

Les Germains paraissent n'avoir subi en aucune façon l'influence religieuse des Celtes ; les Germains ont accepté la conquête celtique dans l'ordre des institutions politiques, du droit privé, des institutions militaires, de la médecine, etc. ; en religion, ces vaincus sont restés indépendants et révoltés ;

ils se sont soumis au vocabulaire celtique pour les mots qui veulent dire « roi et client ou servant d'armes, serment, dette, armée, javelot, cheval de guerre, forteresse, médecin, etc. » ; mais ils ont obstinément conservé les mots que leur langue nationale leur fournissait pour dire « prêtre, temple », et pour nommer leurs dieux.

Les druides, ces prêtres celtiques de l'Irlande, de la Grande-Bretagne et de la Gaule sont inconnus des Germains. Tandis que le sacerdoce chez les Celtes, dès les temps les plus anciens où nous puissions parvenir, est une institution distincte de la royauté [1], on peut remonter chez les Germains à une date où les deux fonctions étaient réunies dans la même personne : les chefs de famille, *kuningas* de *kuni* « race » [2] exerçaient le sacerdoce sous la domination gauloise, et quand les Germains recouvrèrent leur indépendance, ces chefs de famille joignirent d'abord à l'autorité religieuse la puissance politique, l'autorité judiciaire et le commandement des armées.

Cette vieille organisation fut portée en Islande par les colons norvégiens. Dans des régions plus méridionales, les nécessités de la lutte contre les Celtes et les Romains amenèrent la séparation des pouvoirs, mais encore à l'époque où écrivait Tacite, à la fin du Ier siècle de notre ère, les prêtres germains exerçaient la juridiction criminelle ; même à l'armée, c'étaient eux qui arrêtaient et frappaient le coupable [3].

1. Postumius omni vi, ne caperetur, dimicans occubuit. Spolia corporis caputque praecisum ducis Boi ovantes templo, quod sanctissimum est apud eos intulere ; purgato inde capite, ut mos iis est, calvam auro caelavere, idque sacrum vas iis erat quo solemnibus libarent, poculumque idem *sacerdotibus* esse ac templi *antistibus*. Tite Live, livre XXIII, c. 24, § 11, 12; avant J.-C. 216,

2. *Kuni* est un mot gothique, thème *kn-ia-*, pour *gn-io-*, dérivé de la forme réduite de la racine qui est dans le mot latin *gen-us*. Cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 182.

3. « Ceterum neque animadvertere, neque vincire, ne verberare quidem nisi sacerdotibus permissum; non quasi in poenam, nec ducis jussu, sed velut deo imperante, quem adesse bellantibus credunt. » Tacite, *Germa-*

Jamais, chez les Celtes, les druides n'ont eu cette autorité ; leur juridiction était gracieuse, elle n'atteignait pas les crimes contre l'État ; les poursuites contre Orgetorix, accusé de haute trahison, chez les *Helvetii*, en 58, se sont faites sans l'intervention des druides [1]; il n'est pas question d'eux en 52, dans le récit par César des peines par lesquelles Vercingétorix châtiait les délits commis par ses soldats [2]. Ce n'est pas eux qui antérieurement ont condamné à mort pour avoir aspiré à la tyrannie le père de Vercingétorix [3].

Chez les Germains comme chez les Celtes, le lieu consacré au culte n'était pas un édifice, c'était une portion de bois réservée à cet usage sacré [4]. Ici la communauté d'institution n'indique aucune parenté ethnographique, puisqu'il s'agit d'une pratique, qui, à un certain degré de civilisation est commune à toute l'humanité ; ce qui doit attirer l'attention, ce sont les expressions employées pour désigner le bois sacré ; le mot celtique était le thème *nemeto-*, employé substantivement au neutre et qui, comme adjectif, pouvait être des trois genres ; ce terme est d'un usage général dans le monde celtique ; il a été porté en Galatie par les Celtes conquérants au IIIe siècle [5]. A l'autre extrémité du monde celtique, nous trouvons en Irlande le bois sacré, *fid-neimid*, distingué, par le droit, des autres terrains boisés [6]; cette expression était aussi usitée en Gaule. Tout le monde connaît le distique de Fortunat :

nia, c. 7; cf. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, 4e édit., p. 520-521. Les prêtres avaient aussi la police des assemblées publiques. *Germania*, c. 11.

1. *De bello gallico*, livre I, c. 4.

2. *De bello gallico*, livre VII, c. 4, § 9-10.

3. Ab civitate erat interfectus. *De bello Gallico*, l. VII, c. 4, § 1.

4. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édition, p. 59 et suivantes, cf. Mogk chez Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. I, p. 1128-1132.

5. Δρυνέμετον, Strabon, livre XII, c. 5, § 1; éd. Didot, p. 485, l. 35.

6. *Ancient laws of Ireland*, t. I, p. 164, l. 3; cf. p. 134, l. 20; t. IV, p. 150, l. 16.

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas
Quod quasi fanum ingens gallica lingua refert[1].

Vernemetis, dans le premier de ces vers n'est pas un génitif singulier, c'est un datif-ablatif pluriel correspondant à un nominatif singulier neutre *ver-nemetum*. Il s'agit ici d'une localité située, soit dans le diocèse de Bordeaux (Gironde), soit dans celui d'Agen (Lot-et-Garonne)[2]. Le même nom se trouve dans la date de deux diplômes du roi Charles le Chauve en 842 : il est écrit *Vernimptas* dans l'un[3], *Vernemptas* dans l'autre[4]. Dans ces deux diplômes, cette expression désigne une localité située en France, mais dont nous ignorons la position. Le nominatif-accusatif pluriel neutre *Vernemeta*, dont le *Vernemetis* de Fortunat est le datif pluriel, est devenu régulièrement le nominatif-accusatif féminin pluriel *Vernemetas*, qui, par l'effet de l'accent et par la chute de la posttonique s'est transformé en *Vernemtas* à l'époque carolingienne ; de *Vernemtas* le *Vernimptas* ou *Vernemptas* des diplômes n'est qu'une variante graphique. *Vernemtas* a naturellement donné en français Vernantes. Il a dû exister plusieurs *Vernemtas* ; nous ne connaissons plus qu'un seul Vernantes, c'est une commune du département de Maine-et-Loire[5]. Quoi qu'il en soit, l'usage du gaulois *nemeto-n*, avec le sens de « lieu sacré », est établi pour la Gaule, comme pour l'Irlande et la Galatie.

Quand les Germains conquérants vinrent s'établir sur la rive droite du Rhin, dans l'ancien domaine des Celtes, ils y trouvèrent des bois sacrés celtiques, *nemeta*. L'aristocratie celtique avait émigré, mais la population de classe inférieure

1. Fortunat, *Carmina*, livre I, c. 9, v. 9-10. *Monumenta Germaniae historica* in-4°. Auctorum antiquissimorum t. IV, 1re partie, p. 12. Cf. ci-dessus, p. 265, 266, 275, 276.

2. Longnon, *Géographie de la Gaule au* VIe *siècle*, p. 550.

3. Dom Bouquet, t. VIII, p. 433*a*; Tardif, *Monuments historiques*, p. 96, col. 2; cf. Mabillon, *De re diplomatica*, 3e éd., p. 352.

4. Dom Bouquet, t. VIII, p. 434*b*.

5. Port, *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, t. III, p. 691, donne un grand nombre de formes du nom de cette localité.

était en partie du moins restée attachée au sol et répétait ce nom, *nemeta*. Les Saxons respectèrent ces lieux sacrés, leur conservèrent leur nom, et quand Charlemagne fit la conquête de la Saxe, le culte antique se célébrait encore dans des forêts sacrées nommées avec un léger changement de prononciation *nimidas* [1]. Mais cette tradition celtique était inconnue dans le reste de la Germanie.

Le lieu consacré au culte était appelé par les Goths *alh-s*, en vieux saxon *alah*, en anglo-saxon *alh*, *ealh* [2].

Un autre nom pour le lieu sacré est dans la loi des Ripuaires *harahus*; et, conformément à l'antique usage qui associait la religion et le droit, c'est là que, suivant cette loi, se prête le serment qui fait foi en justice [3]. Le même mot se rencontre avec le sens de « bois sacré » dans le vieil allemand *harug*, *haruc*, *haruch*; dans l'anglo-saxon *hearg*, *hearh*, *herg*. *Alh-s* et *harahu-s* ont encore deux synonymes: 1° *forst*, d'où notre français « forêt »; 2° *vih* proprement « sacré [4] ». Tous ces mots sont étrangers à la langue des Celtes, sauf le dernier [5] qui dans cette langue signifie, non pas lieu sacré, mais « dette et corbeau ».

Les noms germaniques des dieux font défaut à la langue des Celtes, comme les noms des portions du sol consacrées

1. « De sacris silvarum quae nimidas vocant, » dans l'*Indiculus superstitionum et paganiarum*, § 6, chez Boretius, *Capitularia regum Francorum*, t. I, p. 223 (*Monumenta Germaniae historica*, in-4°; Legum sectio II) ; cf. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, 5e édition, p. 499; Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e éd., p. 614.

2. Grimm, *Deutsche Mythologie*, t. I, p. 57. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 12.

3. In haraho jurare debet. *Loi des Ripuaires*, XXXII, § 3 ; in haraho conjuret, XXX, § 2; XXXIII, § 2; si..... cum sex testibus in haraho non approbaverit, XLI, § 1; cf. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, 2e éd., p. 794. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, p. 375.

4. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e éd., t. I, p. 57-59. Schade, *Altdeutsche Wörterbuch*, p. 215, 1150. Mogk chez Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. I, p. 1129. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, p. 513.

5. En irlandais *fiach*, voir plus haut, p. 346, note 3.

aux dieux. Sans entrer dans le détail nous citerons : le terme générique qui désigne les grands dieux : **Ansīs*, et les noms des trois premiers de ces dieux : *Vuotan*, en scandinave *Odin; Donar*, en scandinave *Thor; Zio*, en scandinave *Tyr*.

Le nom des *Ansīs*, — les *Anses* des vieilles éditions de Jordanes[1], les *Aesir* scandinaves — a été rapproché de celui du dieu gaulois Esus, connu par Lucain, par une inscription romaine de Paris, et d'où viennent les noms d'homme gaulois Esu-magius, Esu-nertus, Esuvius; mais le thème *ēsu-* plus anciennement **eisu-* d'Esus et le thème *ansi-* d'*Ansīs, Aesir* n'ont qu'une lettre commune *s* et ne peuvent se rattacher à la même racine. Ansīs et Esus sont deux mots différents et leur sens est dissemblable, puisque le mot germanique désigne un groupe de divinités [2], et que le mot gaulois Esus est le nom d'une des trois unités qui composent une triade.

Des *Ansīs* le premier, Wuotan (Odin) = **Vōdana-s*, d'un prégermanique **Vātano-s*, a la même racine que le latin *vātes* et que l'irlandais *fáith* « devin », mais est un autre mot et n'a pas le même sens ; en germanique c'est le nom du premier des dieux qui a donné son nom à un des jours de la semaine, en anglais *Wednesday* [3].

Le nom du dieu de la foudre, en vieux haut-allemand *Donar*, en allemand moderne *Donner*, en vieux scandinave *Thor*, en vieux saxon *Thuner*, suppose en germanique primitif **Thunras* = **tn-ró-s*, de la racine TEN, TON, TN, qui est dans le grec τονός « corde, accent », et dans le latin *tonitru*.

1. Grimm, *Deutsche Grammatik*, 2e édition, p. 286. La notation *ansis* l'emporte aujourd'hui : Gothi... proceres suos, quorum quasi fortuna vincebant, non puros homines, sed semideos, id est Ansis, vocaverunt. Jordanis, *De origine actibusque Getarum*, c. 13 ; édition donnée par A. Holder chez Mohr. Tübingen, 1882, p. 18.

2. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édition, p. 22-23 ; cf. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, 5e éd. p. 158 ; Mogk chez Paul, *Grundriss der deutschen Philologie*, t. I, p. 1053.

3. Sur Wuotan, voyez Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 120-150 ; Simrock, *Handbuch*, p. 166-230. Mogk, chez Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. I, p. 1066-1083.

Comme Wuotan, Donar a donné son nom à un jour de la semaine, *Donnerstag*, en anglais *Thursday* le « jeudi [1] ». Les Celtes avaient aussi un dieu de la foudre Taranis [2] ou Taranus [3], mais ils empruntaient son nom à une autre racine.

Le troisième des grands dieux germaniques est celui que les Scandinaves appelaient *Tyr*, en vieux haut-allemand *Zio* ou *Ziu*, d'un thème germanique *Tivo-* qui suppose un primitif indo-européen *Dĭvo-* [4]. Ce thème a pour base la forme réduite de la racine DEIV, la forme qu'on trouve dans le génitif grec Διός = **dĭv-os* qui sert de génitif à Ζεύς = *Dyēu-s*. Il est étranger aux langues celtiques. Dans ces langues, au lieu du thème réduit *dĭvo-*, on trouve le thème plein *deivo-*, en vieil irlandais *dia*, en breton *doué*, qui, au lieu de désigner un dieu déterminé, veut dire Dieu en général. Le *Tyr* ou *Ziu* = *dĭvo-s* germanique avait été originairement le premier des dieux ; son nom dans la semaine est attribué au mardi, le jour qui précède les jours affectés à Wuotan et à Donar. Mais finalement à l'époque où écrivait Tacite [5], il était devenu le dernier de la principale triade ; il était réduit au rôle de dieu de la guerre : ce rôle considéré alors, comme de troisième ordre, tenait le premier rang dans l'origine, probablement quand les Germains soulevés contre les Gaulois combattaient pour se délivrer d'un joug séculaire.

Dans la semaine germanique ; deux divinités d'ordre na-

1. Sur *Donar*, voyez Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 151-174; Simrock, *Handbuch*, p. 231-271 ; Mogk, chez Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. I, p. 1089-1100.

2. « Et Taranis Scythicae non mitior ara Dianae. » Lucain, *Pharsale*, livre I, v. 446.

3. Comparez la dédicace *deo Taranucno*. Brambach, 1589,

4. Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 175-189. Simrock, *Handbuch*, p. 271-288. Mogk chez Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. I, p. 1054-1066.

5. Deorum maxime Mercurium colunt cui certis diebus humanis quoque hostiis litare fas habent. Herculem ac Martem concessis animalibus placant. Tacite, *Germania*, 9 ; cf. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, p. 271. C'est Vuotan (Odin) que Tacite appelle Mercure, il donne le nom de Mars à Ziu (Tyr).

turel précèdent les trois grands dieux : ce sont le soleil, *die Sonne*, qui donne son nom au dimanche, et la lune, *der Mond*, qui donne son nom au lundi[1] : le soleil et la lune sont aussi des divinités dans la mythologie irlandaise. Dans une des formules du serment païen en Irlande, celui qui jure prend à témoin d'abord le soleil et la lune ; mais des noms de ces deux astres sont en irlandais tout différents : le soleil s'appelle *grían* = *grēna*, la lune *ésce* = *ēscio-n*[2] : et quant à l'idée de rendre un culte aux astres du jour et de la nuit, elle est trop naturelle pour qu'on puisse en conclure entre les Celtes et les Germains, la communauté du culte.

Des trois dieux gaulois dont le culte a le plus frappé Lucain : *Teutatis* ou *Toutatis*, *Esus* et *Taranis*, aucun ne se retrouve dans la mythologie germanique ; le premier même représente une idée étrangère à la religion des Germains : Teutatis ou Toutatis dérivé de *teuta*, *touta*, « cité, État », est proprement le dieu de la cité, de l'État, et suppose l'organisation d'une puissance politique nationale qui faisait défaut aux Germains à l'époque où chez eux remonte la conception mythologique. Le thème *teuta* existe chez eux comme chez les Gaulois : *thiuda* en gothique est une notation germanique de ce mot qui est devenu *túath* en irlandais, *tud* en breton ; mais les Germains n'en ont pas tiré le nom d'une divinité ; ils en ont dérivé l'adjectif *thiudisko*, aujourd'hui *deutsch* « allemand ». A l'époque où chez eux la religion s'est formée, l'État était

1. Comparez le passage de César : Germani... deorum numero eos solos ducunt quos cernunt et quorum aperte opibus juvantur, Solem et Vulcanum et Lunam ; *reliquos* ne fama quidem acceperunt. *De bello gallico*, l. VI, c. 21. Les *reliquos* inconnus aux Germains sont les dieux du panthéon greco-romain, et les dieux gaulois.

2. Voir la formule complète de ce serment : *Lebar na hUidre*, p. 118, col. 2, l. 20-21 : Dobretha ratha fri Laigniu .i. grian, *ocus* esca, usci ocus aer, lá *ocus ocus* adaig, muir *ocus* tír. « Il donna pour garants aux habitants de Leinster le soleil et la lune, l'eau et l'air, le jour et la nuit, la mer et la terre. » Dans le *Livre de Leinster*, p. 23, col. 2, l. 26, cette formule est abrégée : Rogab Thuathal rátha gréne *ocus* ésca *ocus* cacha cumachtai fil in-nim *ocus* i-tal*main*. « Thuathal donna pour garants le soleil et la lune et tous les pouvoirs qui sont en ciel et en terre. »

la puissance celtique à laquelle ils étaient soumis malgré eux, ne conservant d'autre liberté que celle de leur culte ; ils ne pouvaient adorer Teutatis qui personnifiait l'État gaulois, par conséquent pour eux la servitude, tandis que chez eux la religion était la vraie forme de la liberté.

La contradiction religieuse entre les Celtes et les Germains se manifestait surtout dans les cérémonies des funérailles.

Les Celtes inhumaient leurs morts et punissaient les grands coupables par le supplice du feu. Le feu chez les Gaulois était la peine de la haute trahison; on l'infligeait dans les républiques aux prétendants à la royauté [1]; la justice militaire condamnait au feu les coupables [2]. Étaient brûlés : la femme convaincue d'avoir fait périr son mari [3], les voleurs, les brigands et en général tous ceux qui ayant commis un crime, et n'ayant pas échappé par la fuite à la vengeance, n'avaient pu se racheter en payant la composition [4]. En Irlande, dans les récits légendaires du moyen âge, on voyait encore un père irrité condamner au feu sa fille qui, malgré lui, cédant au désir d'un amant, s'était fait enlever et était devenue enceinte [5].

Outre les coupables, les Gaulois brûlaient les êtres vivants d'ordre inférieur, les chevaux par exemple, les esclaves, les clients qui devaient accompagner dans l'autre monde les membres défunts de l'aristocratie [6]. Aux yeux de cette aris-

1. Exemple Orgetorix : « damnatum poenam sequi oportebat, ut igni cremaretur. » *De bello gallico*, livre I, c. 4, § 1.

2. Vercingétorix infligeait cette peine : « nam majore commisso delicto igne atque omnibus tormentis necat. » *De bello gallico*, l. VII, c. 3, § 10.

3. « Uxores... igni atque omnibus tormentis excruciatas interficiunt. » *De bello gallico*, livre VI, c. 19, § 3.

4. « Flamma exanimantur homines... qui in furto, aut latrocinio, aut aliqua noxa sint comprehensi. » *De bello gallico*, livre VI, c. 16, § 5.

5. Tadg, druide du roi d'Irlande Cathâir Mór, était père de Murni, et Murni ayant été enlevé par Cumall, Tagd, après la mort de Cumall voulut la faire brûler : *Asbert fri-a muntir a breoad*. Windisch, *Irische Grammatik*, p. 122.

6. « Omniaque quae vivis cordi fuisse arbitrantur, in ignem inferunt,

tocratie, la destruction du corps humain par le feu était une humiliation, c'était par le rite, plus noble à ses yeux, de l'inhumation que cette aristocratie se distinguait et des criminels et des populations inférieures que lui avait assujetties la victoire : Ibères, Ligures, *Raeti*, au sud ; Germains au nord.

Quand les Germains se furent affranchis de la domination celtique, il se fit dans les régions jadis celtiques situées à l'est du Rhin une révolution radicale dans le système des funérailles, et on y vit triompher un système inverse du système gaulois. L'incinération devint un honneur. Chez les Germains, au temps de Tacite, vers la fin du Ier siècle de notre ère, les cadavres des membres de l'aristocratie étaient brûlés sur des bûchers formés d'espèces de bois que déterminait l'usage [1]. Ceux qui n'étaient pas assez riches pour incinérer le corps entier de leurs parents défunts brûlaient au moins les parties les plus nobles du cadavre, la tête et le bras, en inhumant le reste [2]. Les pauvres seuls étaient inhumés en entier, parmi eux probablement quelques Celtes qui avaient conservé la tradition de ce vieux rite et qui de population dominante, étaient devenus population dominée.

La langue des Germains, longtemps parlée par une plèbe sans littérature, avait été réduite à l'état de patois, d'où la pauvreté de sa conjugaison et la déformation de ses consonnes. Quand elle devint une langue dominante elle fut cultivée ; il s'y créa des chants épico-lyriques, des formules et des

etiam animalia, ac paulo supra hanc memoriam servi et clientes, quos ab his dilectos esse constabat, justis funeribus confectis una cremabantur. » *De bello gallico*, l. VI, c. 19, § 4.

1. « Id solum observatur ut corpora clarorum virorum certis lignis crementur. » Tacite, *Germania*, c. 27.

2. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, 5e éd., p. 602. Ce procédé était exactement l'inverse de celui que nous rencontrons à Rome, où, quand l'usage de l'incinération succéda à celui de l'inhumation, le cérémonial de l'inhumation fut maintenu. On coupait au mort un doigt sur lequel le rite traditionnel s'accomplissait. Voyez Marquardt, *Handbuch der römischen Alterthümer*, 2e éd., t. VII, p. 375, et Grimm, *Ueber das Verbrennen der Leichen*, dans *Kleinere Schriften*, t. II, p. 229.

maximes de droit public et privé. Ces formules et ces maximes remplacèrent sur le sol du pays qui est aujourd'hui l'Allemagne, les formules et les maximes juridiques des Celtes vaincus. Là où les guerriers celtes, entourés de clients et d'esclaves silencieux avaient préludé au combat par le chant de leurs poèmes nationaux [1], on entendit les échos répéter les chants belliqueux des Germains vainqueurs et libres. La langue était différente ; mais le nom gaulois du chant de guerre persista longtemps comme un souvenir inconscient des maîtres antiques et de la servitude : « chant des bardes », *barditus*, était encore, à la fin du premier siècle de notre ère, le nom du chant de guerre des Germains [2].

Quelques siècles s'écoulèrent et sur les ruines de l'empire romain on vit les armées germaniques suivre, victorieuses et conquérantes, toutes les routes où les Celtes alors oubliés s'étaient engagés au temps glorieux de leur histoire ; la Gaule, l'Espagne, le bassin du haut Danube, celui du Pô tombèrent sous le joug des barbares germains. Encore une fois, une nation belliqueuse venue de l'est du Rhin et du nord des Alpes s'était emparée des pacifiques et riches campagnes de l'Europe occidentale. L'unité politique manquait à cette nation : un nouvel Ambicatus, Charlemagne, la lui donna, puis vint la décomposition de ce grand corps. L'histoire était recommencée : les acteurs avaient changé, la langue était différente, mais la pièce était la même, et se jouait sur le même théâtre qu'à l'aube des temps historiques.

1. « Ovantes moris sui carmina. » Tite-Live, l. X, c. 26, § 11. C'est un de ces poèmes qui a dû conserver le souvenir d'Ambicatus.

2. « Sunt illis hæc quoque carmina quorum relatu, quem barditum vocant, accendunt animos, futuraeque pugnae fortunam ipso cantu augurantur. Terrent enim trepidantve, prout sonuit acies ; nec tam vocis ille quam virtutis concentus videtur. Tacite, *Germania*, c. 3. *Barditum* et non *barritum* est la bonne leçon. Voyez l'édition de la *Germania* donnée par Schweizer-Sidler à Halle, Waisenhaus, 1879, p. 8, note, col. 2 ; et l'édition de Tacite par Karl Halm, Teubner, t. II, 1885, p. 221.

§ 22. *Comment peut-on entendre l'unité de l'empire celtique, cinquième et quatrième siècle avant J.-C.?*

Après la dissolution de l'empire celtique, la conception d'une sorte d'unité gouvernementale persista dans chacun des fragments de ce grand corps. L'idée de l'unité gouvernementale se retrouve notamment en Galatie et en Irlande, c'est-à-dire aux deux extrémités du monde celtique.

La Galatie comprend trois peuples : les *Trocmi*, les *Tolitstobogii* et les *Tectosages*. Chacun de ces trois peuples est divisé en quatre sections, chaque section a un roi que les Grecs appellent tétrarque, un juge, un général en chef, avec deux lieutenants-généraux. L'organe de la centralisation est un conseil unique, qui sert de trait d'union entre les trois peuples; ce conseil est composé de trois cents juges qui se réunissent dans un endroit appelé *Dru-nemeto-n* et qui jugent les procès pour meurtre [1].

L'Irlande a théoriquement au moins un roi suprême, auquel sont subordonnés cinq rois provinciaux, et sous l'autorité de chacun de ces rois provinciaux sont placés trente et quelques rois de cité, c'est-à-dire de *túath* = **tōta* = **teuta*.

Dans la Gaule celtique, la théorie qui prévaut est celle de l'hégémonie. La plus ancienne hégémonie connue est celle des *Arverni* qui remonte au moins au milieu du second siècle avant notre ère. Vers cette époque, Luernio-s était roi des *Arverni*; il eut pour successeur Bituitos, son fils, qui, ayant voulu soutenir les *Allobroges* attaqués par les Romains, fut battu par le consul Quintus Fabius Maximus, le 8 août 121, et perdit à la fois la couronne et la liberté. La domination des *Arverni* sous Bituitos s'étendait du territoire de Mar-

1. Strabon, l. XII, c. 5, § 1; édition Didot, p. 485, l. 19-35.

seille aux Pyrénées, à l'Océan et au Rhin [1], par conséquent, le pays qui fut plus tard la province romaine ou la Narbonnaise lui était soumis comme la Celtique propre. Les *Allobroges*, c'est-à-dire les habitants de Vienne, Isère, et de Genève, en Suisse, étaient vassaux des *Arverni* avant de passer sous la domination des Romains. Ce fut la cause de l'intervention malheureuse de Bituitos en faveur des *Allobroges* auxquels il donna un inutile appui. La politique romaine opposa aux *Arverni* les *Aedui*; cela n'empêcha pas les *Arverni* de conserver ou de reprendre après Bituitos l'hégémonie de la Celtique d'abord sous la magistrature de Celtillos [2], puis, l'an 52 avant J.-C., sous le commandement de Vercingétorix, fils de Celtillos; César raconte comment Vercingétorix obtint ce succès au grand regret des *Aedui* [3], dont la politique romaine avait fait les rivaux des *Arverni*, pour rendre par les divisions intestines [4] les Gaulois incapables de repousser la conquête. Cette politique romaine remonte au second siècle avant notre ère. Apollodore, contemporain d'Attale II, roi de Pergame, qui régna de 197 à 138, a écrit des « chroniques » dont le fragment le plus récent est relatif à l'année 129 avant J.-C. [5], et qu'il a composées suivant toute vraisem-

1. *Διέτεινον δὲ τὴν ἀρχὴν οἱ Ἀρούερνοι καὶ μέχρι Νάρβωνος καὶ τῶν ὅρων τῆς Μασσαλιώτιδος, ἐκράτουν δὲ καὶ τῶν μέχρι Πυρήνης ἐθνῶν καὶ μέχρι Ὠκεανοῦ καὶ Ῥήνου.* Strabon, l. IV, c. 2, § 3; édition Didot, p. 159, l. 9-12. Les *Sequani* faisaient partie de la Celtique et touchaient le Rhin, *De bello gallico*, l. IV, c. 10, § 3. Ils furent alliés des *Arverni* et d'Arioviste contre les *Aedui*, *ibid.*, l. I, c. 31, § 4.

2. Vercingetorix Celtilli filius, Arvernus..., cujus pater totius Galliae principatum obtinuerat, et propter eam causam, quod regnum appetebat, ab civitate erat interfectus. César, *De bello gallico*, l. VII, c. 4, § 1. *Gallia* dans ce passage est entendu dans le sens étroit et désigne la Celtique de César entre la Marne et la Garonne.

3. Magno dolore Aedui ferunt se dejectos principatu. César, *De bello gallico*, l. VII, c. 63, § 8.

4. Galliae totius factiones esse duas : harum alterius principatum tenere Aeduos, alterius Arvernos. Hi, cum tantopere de potentatu inter se multos annos contenderent, factum est uti ab Arvernis Sequanisque Germani mercede arcesserentur. *De bello gallico*, l. I, c. 31, § 3, 4.

5. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 449, fragment 102; cf. W. Christ, *Geschichte der griechischen Litteratur*, p. 456, 457.

blance avant la défaite de Bituitos, 121. Dans le quatrième livre de cet ouvrage, il parle des « *Arverni*, le peuple le plus » belliqueux des Galates de Celtique [1] »; il mentionne à côté » d'eux les *Aedui*, alliés des Romains dans la Gaule celti- » que [2] ». Ainsi, la rivalité des *Aedui* et des *Arverni* qui a eu pour effet la conquête de la Gaule par César, est le résultat d'intrigues romaines antérieures de soixante ans aux entreprises moitié politiques et moitié stratégiques de ce grand capitaine. César a dû ses succès autant au moins à sa diplomatie qu'à ses armées, et cette diplomatie n'était que la continuation de celle de ses prédécesseurs les magistrats romains du siècle précédent. De ces faits historiques, conclure que les Gaulois n'avaient pas dans la petite Celtique indépendante au second et au premier siècle de notre ère l'idée de l'unité politique, c'est une erreur grossière; non seulement ils ont eu l'idée de l'unité politique, mais ils l'ont plusieurs fois réalisée, et ils l'auraient réalisée d'une façon permanente autant que définitive sans l'habileté supérieure de la diplomatie ennemie.

En Belgique, César paraît avoir trouvé aussi l'unité politique. L'hégémonie en Belgique appartenait aux *Suessiōnes*, dont le roi Dēviciacos avait soumis à son autorité, dit César, non seulement la plus grande partie des pays voisins, mais aussi la Grande-Bretagne; et Galba, successeur de Dēviciacos, fut généralissime des Belges contre César en l'année 57 avant J.-C. [3]. Le succès des armes romaines fut dû à la révolte des *Remi*, soulevés contre les *Suessiones*, grâce aux menées souterraines du futur dictateur de Rome [4], et récompensés depuis

1. Ἀρόερνοι, ἔθνος μαχιμώτατον τῶν πρὸς τῇ Κελτικῇ Γαλατῶν. *Fragmenta historicorum Graecorum*, t. I, p. 437, fr. 62.

2. Αἰδούσιοι, σύμμαχοι Ῥωμαίων πρὸς τῇ Κελτικῇ Γαλλίᾳ. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 437, fr. 60.

3. Apud eos [Suessiones] fuisse regem nostra etiam memoria Deviciacum totius Galliae potentissimum, qui cum magnae partis harum regionum tum etiam Britanniae imperium optinuerit; nunc esse regem Galbam : ad hunc propter justitiam prudentiamque summam totius belli omnium voluntate deferri. *De bello gallico*, l. II, c. 4, § 7.

4. *De bello gallico*, l. II, c. 3-5. Le récit de la trahison des *Remi* est

par la faveur impériale qui fit de leur ville principale la métropole de la Belgique [1]. Soissons ne s'est jamais relevé de l'abaissement que lui infligea au premier siècle avant J.-C. la vengeance des nouveaux maîtres de la Gaule.

Antérieurement au troisième siècle avant J.-C., le système politique unitaire que nous voyons prévaloir en Celtique et en Belgique au deuxième siècle et au premier et que l'habileté romaine sut détruire, paraît avoir prévalu dans l'ensemble des Celtes continentaux et avoir donné naissance à un grand Etat. Mais cet Etat n'était semblable ni à l'Etat romain, ni à l'empire de Napoléon, ni en général à la France moderne. Si on veut trouver une conception gouvernementale analogue, il faut se transporter en Allemagne. L'empire celtique était un groupement de petits Etats, de petits peuples parlant la même langue et au milieu desquels un peuple, plus puissant que les autres, avait l'hégémonie. C'est ce que dit formellement le passage de Tite Live relatif à Ambicatus. « Chez les Celtes, le pouvoir souverain appartenait aux *Bi-* » *turiges*. Les *Bituriges* désignaient le roi du *Celticum*. Ce roi » était Ambigatus [2] », lisez Ambi-catu-s.

Dans cette formule empruntée à la tradition celtique, il y a un détail qui peut sembler singulier, c'est le nom du peuple. Il paraît bizarre que Bourges ou Bordeaux fut la capitale de l'empire celtique, il est plus naturel de placer cette capitale à l'est de ces villes : Appien racontant l'invasion celtique en Italie fait venir des deux rives du Rhin ces nouveaux maîtres du nord de la péninsule [3]. Les *Insubres* qui fondèrent Milan étaient des *Aedui*; le nom sous lequel ils s'établirent en Italie,

écrit au point de vue romain avec beaucoup de talent dans ces trois chapitres. Les *Remi* n'ont pas pris part à l'insurrection de l'an 52. *De bello gallico*, l. VII, c. 63.

1. Ῥῆμοι, καὶ ἡ μητρόπολις αὐτῶν Δουρικορτόρα μάλιστα συνοικεῖται καὶ δέχεται τοὺς τῶν Ῥωμαίων ἡγεμόνας. Strabon, l. IV, c. 3, § 5; édition Didot, p. 162, l. 3-5.

2. Tite Live, l. V, c. 34, § 1.

3. Ἀνίσταται μοῖρα Κελτῶν τῶν ἀμφὶ τὸν Ῥῆνον ἱκανὴ κατὰ ζήτησιν ἑτέρας γῆς. Appien, *De rebus gallicis*, c. II; édition Didot, p. 26.

était le nom d'un *pagus* des *Aedui* [1]; or, les *Aedui* n'habitaient point alors dans le bassin du Rhône, encore ligure à cette date; ils devaient être établis sur la rive gauche du Rhin, au nord de la Marne, région qu'ils ne paraissent avoir quittée que vers l'année 300 quand ils furent refoulés vers le midi par l'invasion belge. Les *Cenomani*, qui s'emparèrent de Vérone, en Italie, et qui fondèrent Trente en Tirol, venaient, du pays des *Volcae*, c'est-à-dire de l'est du Rhin au nord du Main comme on l'a vu, page 325. Les *Boii* qui s'établirent au sud du Pô, à Bologne, envoyaient en même temps une colonie en Bohême. Les *Lingones*, dont Langres, Haute-Marne, a conservé le nom, et qui devinrent en Italie les voisins orientaux des *Boii*, devaient alors en Gaule atteindre le Rhin que les Belges n'avaient point encore passé.

C'est donc sur les bords du Rhin que nous devons chercher le centre de l'empire celtique. Le nom des *Bituriges* mêlé à la tradition que Tite Live rapporte peut être simplement emprunté au titre que prenait Ambicatus, *Biturix*, « toujours roi », comme « toujours auguste » *semper augustus*, titre que pendant des siècles les empereurs allemands ont porté dans les actes de leur chancellerie.

L'unité de la langue celtique se maintenait par des assemblées publiques dont on trouve l'usage en Galatie, en Irlande, p. 384, et dont plusieurs se tinrent en Gaule pendant les campagnes de César. César leur donne le nom de *concilium* [2]. Déjà en 218 avant notre ère une assemblée, *concilium*, avait été tenue en Gaule quand les députés envoyés par le Sénat

1. Fusisque acie Tuscis haud procul Ticino flumine, cum, in quo consederant, agrum Insubrium appellari audissent, cognomine Insubribus pago Aeduorum ibi omen sequentes loci condidere urbem; Mediolanium appellarunt. Tite Live, l. V, c. 34, § 9. Il est peu vraisemblable que le nom des Insubres existât déjà près de Milan avant l'arrivée des Celtes. Alors on était peu difficile sur les consonnances de nom.

2. *De bello gallico*, l. I, c. 30, 31, 33; l. V, c. 2, 24; l. VI, c. 44, l. VII, c. 14, 15, 29, 63. Ces grandes assemblées s'opposent à celles qui sont spéciales à un peuple, l. V, c. 6, 53; l. VI, c. 56, 57; l. VII, c. 2.

romain demandaient aux Gaulois de s'opposer au passage d'Annibal. C'était une assemblée armée, *armatum concilium*, comme Indutiomarus en tint une chez les *Treveri*, l'an 54 av. J.-C., comme il y en eut une autre chez les *Carnutes* deux ans plus tard [1].

Dans l'Europe moderne on parlait autrefois des diètes allemandes. Elles nous montrent à une date rapprochée de nous ce que devaient être les assemblées générales des Celtes au cinquième et au quatrième siècle avant J.-C. Comme principe d'unité politique, elles ont dû exercer une influence médiocre. Mais elles ont été certainement un puissant obstacle à la formation des dialectes qui, de très bonne heure, ont été dans le monde germanique, vers l'époque où l'empire romain d'Occident succomba, un principe de divisions ethnographiques. Il n'y a pas trace chez les Celtes continentaux de ces variétés dialectales, qui, par exemple, distinguent le gothique de la langue des Francs Mérovingiens et de celle des Saxons.

Une autre force qui a dû conserver l'unité de la langue des Celtes continentaux, c'est l'usage national des chants de guerre. Après la bataille de Clusium en 295, où une légion, avant-garde de l'armée romaine, fut exterminée, on lit chez Tite Live, probablement d'après Fabius Pictor, qui écrivait à la fin du siècle où cette bataille fut livrée, de quelle manière fut engagée contre le gros des troupes romaines la bataille de *Sentinum*. Les Gaulois, vainqueurs dans la rencontre précédente, portaient les têtes des soldats romains les unes suspendues à la poitrine de leurs chevaux, les autres fixées au sommet de leurs lances. Pour célébrer leur triomphe, ils chantaient « suivant leur usage [2] » en s'avançant au devant de l'ennemi. Cet usage nous le retrouvons, ressuscité, en France, au onzième siècle. On sait que Taillefer, jongleur et guerrier, compagnon de Guillaume le Conquérant, chantait à

1. Tite Live, l. XXI, c. 20. *De bello gallico*, l. V, c. 56 ; l. VII, c. 2.

2. Pectoribus equorum suspensa gestantes capita et lanceis infixa, ovantesque *moris sui carmina*. Tite Live, l. X, c. 26, § 11.

la bataille de Hastings, 1066, un poème sur Roncevaux, c'est-à-dire un fragment de l'épopée de Charlemagne :

Taillefer, qui molt bien chantout
Sor un cheval qui tost alout,
Devant le duc alout chantant,
De Karlemaigne et de Rolant,
Et d'Olivier et des vassals
Ki morurent en Roncevals [1],

L'épopée d'Ambicatus dut sans doute fournir aux chants nationaux celtiques une partie de leurs éléments. Telle fut plus tard mais avant Charlemagne, chez les Germains, l'épopée d'Arminius, vainqueur de Varus l'an 9 de J.-C. [2]. Tels furent aussi chez le même peuple les chants épiques sur ses ancêtres mythologiques, sur le dieu Tuiston, fils de la terre, père de Mannus, et par Mannus grand-père d'Ingaevo, de Hermino, d'Istaevo [3]. D'Ingaevo descendaient, disaient ces chants, les *Cimbri*, les *Teutoni*, les *Chauci*, d'Istaevo les *Sugambri* ou *Sicambri*, de Hermino les *Suebi*, les *Hermunduri*, les *Chatti*, les *Cherusci* [4].

Ce que nous savons de l'épopée celtique était plus histori-

1. Wace, *Rou*, édition Andresen, vers 8035.

2. Arminius... dolo propinquorum cecidit: liberator haud dubie Germaniae, et qui non primordia populi Romani, sicut alii reges ducesque, sed florentissimum imperium lacessierit, praeliis ambiguus, bello non victus; septem et triginta annos vitae, duodecim potentiae explevit. *Caniturque* adhuc barbaras apud gentes. Tacite, *Annales*, l. II, c. 88; cf. B. Symons et R. Kögel chez Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. II, p. 5-9, 172 et suivantes.

3. Celebrant carminibus antiquis (quod unum apud illos memoriae et annalium genus est) Tuistonem deum Terra editum et filium Mannum, originem gentis conditoresque. Manno tres filios adsignant, e quorum nominibus proximi oceano Ingaevones, medii Herminones, ceteri Istaevones vocentur. Tacite, *Germania*, 2.

4. Germanorum genera quinque, Vandili quorum pars Burgodiones, Varinnae, Charini, Gutones; alterum genus *Ingyaeones quorum pars Cimbri, Teutoni, ac Chaucorum gentes; proximi autem Rheno Istyaeones quorum Sicambri ; mediterranei Hermi[n]ones, quorum Suebi, Hermunduri, Chatti, Cherusci*; quinta pars Peucini, Basternae supradictis contermini Dacis. Pline, l. IV, § 99, 100.

que et cependant en partie légendaire. « Sous Ambicatus » la Celtique fut si féconde en récoltes et en hommes que la » population devint trop considérable pour être gouvernée » par un seul roi. Ambicatus, déjà vieux, voulant débarrasser » son royaume de la surcharge que lui imposait cette foule » de citoyens, annonça qu'il allait envoyer Bellovesus et » Segovesus, fils de sa sœur, hommes jeunes et rien moins » qu'indolents, dans les patries nouvelles que les dieux indi- » queraient par le vol des oiseaux. Il autorisait Bellovesus » et Segovesus à fixer eux-mêmes le nombre de ceux qu'ils » emmèneraient, afin que ce nombre fût assez grand pour » rendre impossible à tout peuple la résistance à l'invasion. » Le sort donna à Segovesus la forêt Hercynie; les dieux, » favorisant Bellovesus, lui firent prendre la route d'Italie ». Tel est le résumé de Tite Live [1]. Bello-vesus ou mieux Bĕlo-vēso-s, Sego-vesus ou mieux Sĕgo-vēso-s, signifiant l'un « celui qui sait tuer », l'autre « celui qui sait triompher » sont deux synonymes et offrent le même parallélisme que Hilde-brand et Hadu-brand dans un célèbre et antique chant allemand [2]. Cependant le second au moins de ces mots a certainement existé comme nom d'homme. Une inscription romaine d'Espagne trouvée à Lara-de-los-Infantes en Vieille-Castille, province de Burgos, est l'épitaphe d'un certain Secovesos mort à l'âge de vingt ans [3]. Secovesos par un *c* doit être corrigé en Sego-vesos, par un *g*, comme il résulte de la comparaison avec le nom d'homme Sego-vetes attesté par une autre inscription également recueillie à Lara [4]. Quant à Bello- pour Belo- dans Bello-vesus, on le reconnaît dans le nom d'un peuple de Gaule, les *Bello-vaci* et dans le nom d'un peuple celtibère, les *Belli*.

Un autre résumé du même récit épique a été conservé par

1. Tite Live, livre V, c. 34, § 2-4.
2. R. Kögel chez H. Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. II, p. 174. Cf. ci-dessous, p. 421.
3. *C. I. L.*, II, 2871.
4. *C. I. L.*, II, 2855.

la bataille de Hastings, 1066, un poème sur Roncevaux
à-dire un fragment de l'épopée de Charlemagne :

> Taillefer, qui molt bien chantout
> Sor un cheval qui tost alout,
> Devant le duc alout chantant,
> De Karlemaigne et de Rolant,
> Et d'Olivier et des vassals
> Ki morurent en Roncevals [1]

...belli-

L'épopée d'Ambicatus dut sans d... ...pes aux
nationaux celtiques une partie d... ».
plus tard mais avant Charlema... contemporain
popée d'Arminius, vainqueur ... source immédiate
furent aussi chez le même p... pée, qui était Gaulois,
ancêtres mythologiques, s... et intermédiaire ; cepen-
père de Mannus, et par ... traduire le grec de Timagène
Hermino, d'Istaevo [3].
chants, les *Cimbri*, ... lyrique qui s'est développée autour
Sugambri ou *Sicam*... été probablement une des causes qui
les *Chatti*, les *Ch*... Celtes continentaux l'unité linguistique

Ce que nous ... histoire occupé par eux en Europe et en Asie ;
... chants, que l'unité linguistique, dont les mo-
... subsistent comme pétrifiés dans la géographie de
... main, a survécu pendant près de trois siècles à

1. Wace, R...
2. Armini... maniae, et... sed flore... victus : ... nitur... B. S... t.

... XXIV, c. 4, § 1-4. Plutarque, *Camille*, c. 15, donne l'analyse
... récit épique qui concerne la conquête de la Gaule du nord-
... Celtes, et de la Gaule du sud-est sur les Ligures vers l'an
... av. J.-C. :
... Γαλάται, τοῦ Κελτικοῦ γένους ὄντες, ὑπὸ πλήθους λέγονται τὴν αὐτῶν
... οὐκ οὖσαν αὐτάρκη τρέφειν ἅπαντας, ἐπὶ ζήτησιν ἑτέρας ὁρμῆσαι.
... δὲ πολλαὶ γενόμενοι νέων ἀνδρῶν καὶ μαχίμων, ἔτι δὲ πλείους παίδων
... γυναικῶν ἄγοντες, οἱ μὲν ἐπὶ τὸν βόρειον Ὠκεανὸν ὑπερβαλόντες τὰ Ῥιπαῖα
... ῥυῆναι καὶ τὰ ἔσχατα τῆς Εὐρώπης κατασχεῖν· οἱ δὲ μεταξὺ Πυρρήνης
... καὶ τῶν Ἄλπεων ἱδρυθέντες ἐγγὺς Σεννώνων καὶ Κελτορίων κατοικεῖν
... πολὺν. Camille, c. 15, édition Didot, p. 162, l. 1-9. Les Σέννωνες
et les Κελτόριοι de ce texte semblent identiques aux *Senones* et aux *Celtae*
de César. Plutarque commet une erreur de chronologie en mettant l'éta-
blissement des Belges en Gaule avant la prise de Rome, 390 av. J.-C. Cet
établissement est postérieur, il date de 300 environ.

litique détruite vers l'an 300 av. J.-C. ; l'action de
ans le monde celtique peut être comparée à
de Luther, à celle des Universités dans
e ; mais leur puissance était moindre et
ins, qui ont pratiqué contre les Celtes
ut imperes, maniaient cet instru-
le talent que n'en ont montré
modernes, les hommes d'Etat
une nation allemande. Au temps
ait déjà plus de nation celtique.

23. *Les noms donnés aux Celtes par les Grecs.*

Le plus ancien nom que les Grecs aient donné aux Celtes est Hyperboréens. Ce nom d'origine mythologique, appliqué aux Celtes par l'effet de la méthode dite d'Evhémère, est employé avec ce sens ethnographique dès le sixième siècle avant J.-C. Il conserve cette signification au cinquième et au quatrième siècle [1]. L'identité des Celtes avec les Hyperboréens de la plus ancienne géographie grecque a été reconnue, dès le commencement du premier siècle avant notre ère, par un des érudits grecs les plus distingués de cette époque, nous voulons parler de Poseidonios d'Apamée [2].

Hécatée d'Abdère qui vivait à la fin du quatrième siècle avant J.-C., a écrit sur les Hyperboréens et sur le culte d'Apollon chez eux un roman aujourd'hui perdu mais dont une analyse a été conservée par Elien et par Diodore de Sicile. Suivant la tradition constatée plus haut, p. 19-23, Hécatée

1. Voyez plus haut p. 20-23.

2. Ὑπερβορείους μὴ εἶναι τελέως φησὶν Ἡρόδοτος... Ποσειδώνιος δ' εἶναί φησι τοὺς Ὑπερβορείους, κατοικεῖν δὲ περὶ τὰς Ἄλπεις τῆς Ἰταλίας. Poseidonios, fragment 90. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. III, p. 290.

Justin, d'après Trogue Pompée, qui était Voconce c'est-à-dire des environs de Die, Drôme, et contemporain de Tite Live : « Les *Galli* étaient devenus si nombreux que les terres » qui les avaient engendrés ne pouvaient les contenir. Ils » envoyèrent trois cent mille hommes chercher une nouvelle » patrie. Les uns s'établirent en Italie, prirent Rome et la » brûlèrent ; les autres, guidés par les oiseaux, pénétrèrent » en Illyrie sur les cadavres des barbares vaincus et s'éta» blirent en Pannonie. Les *Galli*, nation rude, hardie, belli» queuse furent les premiers qui franchirent les Alpes aux » sommets invincibles, aux froids insupportables [1] ».

On suppose que le Grec romanisé Timagène, contemporain de Tite Live, mais un peu plus âgé, est la source immédiate du grand historien romain. Trogue Pompée, qui était Gaulois, semblerait n'avoir pas eu besoin de cet intermédiaire ; cependant on a cru qu'il s'était borné à traduire le grec de Timagène en latin.

La littérature épique et lyrique qui s'est développée autour du nom d'Ambicatus a été probablement une des causes qui ont maintenu chez les Celtes continentaux l'unité linguistique dans le vaste territoire occupé par eux en Europe et en Asie ; c'est grâce à ces chants, que l'unité linguistique, dont les monuments subsistent comme pétrifiés dans la géographie de l'empire romain, a survécu pendant près de trois siècles à

1. Justin, l. XXIV, c. 4, § 1-4. Plutarque, *Camille*, c. 15, donne l'analyse d'un autre récit épique qui concerne la conquête de la Gaule du nord-est sur les Celtes, et de la Gaule du sud-est sur les Ligures vers l'an 300 av. J.-C. :

Οἱ δὲ Γαλάται, τοῦ Κελτικοῦ γένους ὄντες, ὑπὸ πλήθους λέγονται τὴν αὑτῶν ἀπολιπόντες, οὐκ οὖσαν αὐτάρκη τρέφειν ἅπαντας, ἐπὶ ζήτησιν ἑτέρας ὁρμῆσαι. μυριάδας δὲ πολλαὶ γενόμενοι νέων ἀνδρῶν καὶ μαχίμων, ἔτι δὲ πλείους παίδων καὶ γυναικῶν ἄγοντες, οἱ μὲν ἐπὶ τὸν βόρειον Ὠκεανὸν ὑπερβαλόντες τὰ Ῥιπαῖα ὄρη ῥυῆναι καὶ τὰ ἔσχατα τῆς Εὐρώπης κατασχεῖν· οἱ δὲ μεταξὺ Πυρρήνης ὄρους καὶ τῶν Ἄλπεων ἱδρυθέντες ἐγγὺς Σεννώνων καὶ Κελτορίων κατοικεῖν χρόνον πολύν. Camille, c. 15, édition Didot, p. 162, l. 1-9. Les Σέννωνες et les Κελτόριοι de ce texte semblent identiques aux *Senones* et aux *Celtae* de César. Plutarque commet une erreur de chronologie en mettant l'établissement des Belges en Gaule avant la prise de Rome, 390 av. J.-C. Cet établissement est postérieur, il date de 300 environ.

l'unité politique détruite vers l'an 300 av. J.-C. ; l'action de ces chants dans le monde celtique peut être comparée à celle de la bible de Luther, à celle des Universités dans l'Allemagne moderne ; mais leur puissance était moindre et les hommes d'Etat romains, qui ont pratiqué contre les Celtes la maxime politique *divide ut imperes*, maniaient cet instrument de domination avec plus de talent que n'en ont montré dans ce siècle leurs plagiaires modernes, les hommes d'Etat français. Il y a aujourd'hui une nation allemande. Au temps de Jules César, il n'y avait déjà plus de nation celtique.

§ 23. *Les noms donnés aux Celtes par les Grecs.*

Le plus ancien nom que les Grecs aient donné aux Celtes est Hyperboréens. Ce nom d'origine mythologique, appliqué aux Celtes par l'effet de la méthode dite d'Evhémère, est employé avec ce sens ethnographique dès le sixième siècle avant J.-C. Il conserve cette signification au cinquième et au quatrième siècle [1]. L'identité des Celtes avec les Hyperboréens de la plus ancienne géographie grecque a été reconnue, dès le commencement du premier siècle avant notre ère, par un des érudits grecs les plus distingués de cette époque, nous voulons parler de Poseidonios d'Apamée [2].

Hécatée d'Abdère qui vivait à la fin du quatrième siècle avant J.-C., a écrit sur les Hyperboréens et sur le culte d'Apollon chez eux un roman aujourd'hui perdu mais dont une analyse a été conservée par Elien et par Diodore de Sicile. Suivant la tradition constatée plus haut, p. 19-23, Hécatée

1. Voyez plus haut p. 20-23.

2. Ὑπερβορείους μὴ εἶναι τελέως φησὶν Ἡρόδοτος... Ποσειδώνιος δ' εἶναί φησι τοὺς Ὑπερβορείους, κατοικεῖν δὲ περὶ τὰς Ἄλπεις τῆς Ἰταλίας. Poseidonios, fragment 90. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. III, p. 290.

met les Hyperboréens dans le voisinage des monts Ripées [1]. Mais ce qu'il y a de nouveau, c'est qu'il place chez eux une île située dans l'océan au nord et vis-à-vis de la Celtique: cette île, dit-il, n'est pas moins grande que la Sicile [2]. Il s'agit donc de la Grande-Bretagne et les Hyperboréens qui l'habitent sont la population celtique qui s'est établie dans cette île avant la conquête belge; ce sont les Góidel, ancètres des Irlandais.

Le nom des Celtes, Κελτός, fait son apparition dans la géographie grecque vers l'an 500 avant notre ère avec Hécatée de Milet. Hécatée parlait de la Celtique dans deux passages au moins de sa géographie [3]. Hérodote, un demi-siècle plus tard, connaît les Celtes d'Espagne et sait que chez les Celtes est la source du Danube sur la position de laquelle il se trompe, la mettant beaucoup trop à l'occident [4].

Au quatrième siècle Xénophon, 434-359, appelle Celtes les auxiliaires envoyés par Denys l'ancien, tyran de Syracuse, au secours des Lacédémoniens contre les Béotiens [5]. Platon, 427-348, met les Celtes dans sa liste des peuples belliqueux et ivrognes [6]. Ephore, dont les *Histoires* s'arrêtent en l'an 340,

1. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. II, p. 387, col. 2. Aelien, *Historia animalium*, l. XI, c. 1; édition Didot, p. 187, l. 13.

2. Ἑκαταῖος καί τινες ἕτεροί φασιν ἐν τοῖς ἀντιπέραν τῆς Κελτικῆς τόποις κατὰ τὸν Ὠκεανὸν εἶναι νῆσον οὐκ ἐλάττω τῆς Σικελίας· ταύτην ὑπάρχειν μὲν κατὰ τὰς ἄρκτους, κατοικεῖσθαι δὲ ὑπὸ τῶν ὀνομαζομένων Ὑπερβορέων. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. II, p. 386, col. 2; Diodore de Sicile, l. II, c. 47; édition Didot, t. I, p. 116, l. 26-30.

3. Νύραξ, πόλις Κελτική. Μασσαλία, πόλις τῆς Λιγυστικῆς, κατὰ τὴν Κελτικήν, ἄποικος Φωκαίων. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 2, fragments 21, 22.

4. Ἴστρος τε γὰρ ποταμὸς, ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν καὶ Πυρήνης πόλιος, ῥέει μέσην σχίζων τὴν Εὐρώπην. Οἱ δὲ Κελτοί εἰσι ἔξω Ἡρακλέων στηλέων, ὁμορέουσι δὲ Κυνησίοισι, οἳ ἔσχατοι πρὸς δυσμέων οἰκέουσι τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ κατοικημένων. Hérodote, l. II, c. 33, § 2-3; édition Didot, p. 82, ligne 53, et p. 83, l. 1-5. Ῥέει γὰρ δὴ διὰ πάσης τῆς Εὐρώπης ὁ Ἴστρος, ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν, οἳ ἔσχατοι πρὸς ἡλίου δυσμέων μετὰ Κύνητας οἰκέουσι τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ. Hérodote, l. IV, c. 49, § 4; édition Didot, p. 198, l. 8-11.

5. *Histoire grecque*, l. VII, c. I, § 20, 31. Edition Didot, p. 467, 469.

6. Λέγω δὲ οὐκ οἴνου περὶ πόσεως τὸ παράπαν ἢ μή, μέθης δὲ αὐτῆς πέρι, πότερον, ὥσπερ Σκύθαι χρῶνται καὶ Πέρσαι, χρηστέον, καὶ ἔτι Καρχηδόνιοι καὶ

dit que la Celtique comprend la plus grande partie de l'Ibérie jusques à Cadix [1]. Théopompe, dont les œuvres historiques ne racontent aucun événement postérieur à l'année 336, parle d'une défaite infligée par les Celtes aux Illyriens [2]. Vers la même époque, le périple attribué à Scylax nous montre des Celtes établis au fond de l'Adriatique [3].

Celte est également l'expression dont se sert Aristote, 384-322 [4] : il sait qu'il y a des Celtes au delà de l'Espagne [5]; que les Celtes ont pris Rome [6], que les Pyrénées sont situées en Celtique [7], que chez les Celtes les froids sont rigoureux [8] et on fait grand cas de la valeur des guerriers [9]. Ptolémée, fils de Lagos, 367-283, raconte l'entrevue d'Alexandre le Grand avec des ambassadeurs celtes en 336 [10] (p. 316).

Κελτοὶ καὶ Ἴβηρες καὶ Θρᾷκες, πολεμικὰ ξύμπαντα ὄντα ταῦτα τὰ γένη ἢ καθάπερ ὑμεῖς. ὑμεῖς γαρ, ὅπερ λεγεις, τὸ παράπαν ἀπέχεσθε. Platon, Lois, I; édition Didot, t. II, p. 272, l. 38-43.

1. Ἔφορος δὲ ὑπερβάλλουσάν τε τῷ μεγέθει λέγει τὴν Κελτικὴν, ὥστε, ἥσπερ νῦν Ἰβηρίας καλοῦμεν, ἐκείνοις τὰ πλεῖστα προσνέμειν μέχρι Γαδείρων. Strabon, l. IV, c. 4, § 6; édition Didot, p. 165, l. 37-40. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 245, fragment 43.

2. Κελτοὶ πολεμοῦντες αὐτοῖς... ὑπὸ Κελτῶν ἀπώλοντο. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 284-285, fragment 41.

3. Μετὰ δὲ Τυρρηνούς εἰσι Κελτοὶ ἔθνος, ἀπολειφθέντες τῆς στρατείας, ἐπὶ στενῶν μέχρι Ἀδρίου [διήκοντες]. Ἐνταῦθα δέ ἐστιν ὁ μυχὸς τοῦ Ἀδρίου κόλπου. Scylax, c. 18. *Geographi graeci minores* de Didot, t. I, p. 25.

4. *Ethica Nicomachea*, l. III, c. 8-10, § 7; édition Didot, t. II, p. 32, l. 41. Cf. ci-dessus, p. 317, n. 1.

5. Κελτοὺς ὑπὲρ τῆς Ἰβηρίας. *De animalium generatione*, l. II, c. 8; édition Didot, t. III, p. 369, l. 31.

6. Ἀριστοτέλης δὲ ὁ φιλόσοφος τὸ μὲν ἁλῶναι τὴν πόλιν ὑπὸ Κελτῶν ἀκριβῶς δῆλός ἐστιν ἀκηκοώς. Aristote de Didot, t. IV, seconde partie, p. 299, fragment 608, tiré de Plutarque, *Camille*, c. 22.

7. Ἐκ δὲ τῆς Πυρήνης, τοῦτο δ' ἐστὶν ὄρος πρὸς δυσμὴν ἰσημερινὴν ἐν τῇ Κελτικῇ. *Meteorologica*, l. I, c. 13, § 19; édition Didot, t. III, p. 569, l. 44, 45.

8. Ὄνοι... ἐν δὲ τῇ Σκυθικῇ καὶ Κελτικῇ ὅλως οὐ γίνονται, δυσχείμερα γὰρ ταῦτα. *De animalibus*, l. VIII, c. 28, § 5; édition Didot, t. III, p. 169, l. 32-33.

9. Ἔτι δ' ἐν τοῖς ἔθνεσι πᾶσι τοῖς δυναμένοις πλεονεκτεῖν ἡ τοιαύτη τετίμηται δύναμις, οἷον ἐν Σκύθαις καὶ Πέρσαις καὶ Θρᾳξὶ καὶ Κελτοῖς. *Politique*, l. VII, c. 2, § 5; édition Didot, t. I, p. 603, l. 10-12.

10. Φησὶ δὲ Πτολεμαῖος ὁ Λάγου... συμμῖξαι τῷ Ἀλεξάνδρῳ Κελτοὺς τοὺς περὶ

Celte, en grec Κελτός, est un mot celtique hellénisé, *Celta* [1], masculin, mais qui a des désinences analogues à celles de la première déclinaison latine. On déclinait comme *Celta* les noms de peuple *Belga*, *Volca*, le nom d'homme Galba, porté par un roi des *Suessiones* [2], le nom gaulois du cheval de guerre, *marca* [3], et le nom du guerrier armé du *gaison*, *gaisata*. Comparez les substantifs latins *nauta*, *agricola*, qui sont masculins malgré leur désinence féminine. Le mot *Celta* était bien gaulois comme dit César: il avait un diminutif Celtillos, qui est le nom du père de Vercingétorix, généralissime des Celtes insurgés contre Rome l'an 52 av. J.-C. [4]. *Celta* paraît signifier littéralement « celui qui s'empare du bien de l'ennemi », « celui qui prend du butin », c'est-à-dire celui qui exige les dommages-intérêts dus pour le crime ou délit, cause ou prétexte de la guerre; la même racine se reconnait en irlandais dans le verbe *ar*-CHELL-*aim* « j'enlève », « je ravis », et dans le substantif *to*-CHELL, « victoire [5] ». Les Germains ont connu ce mot celtique puisqu'ils en ont tiré le nom féminim **Celtis*, en franc mérovingien -*Childis* dans Bruni-childis, Nante-childis, en vieux scandinave *Hildr*, nom d'une déesse de la guerre [6]; mais ils ont préféré dans la langue géographique le nom ethnique *Volca*, qui désigne le peuple celte le plus rapproché d'eux. Nous ne pouvons établir d'une manière absolue que le mot *Celta* ait été en celtique le nom de l'ensemble des Celtes, cependant il est très vraisemblable qu'aux cinquième et quatrième siècles avant notre ère, ce mot avait un sens

τὸν Ἀδρίαν. Strabon, l. VII, c. 3, § 8; édition Didot, p. 250, l. 38-40.

1. Gallia est omnis divisa in partes tres quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur. *De bello gallico*, l. I, c. 1, § 1.

2. *De bello gallico*, l. II, c. 4, § 7.

3. Τοῦτο ὠνόμαζον τὸ σύνταγμα Τριμαρκισίαν τῇ ἐπιχωρίῳ φωνῇ· καὶ ἵππον τὸ ὄνομα ἴστω τις μάρκαν ὄντα ὑπὸ τῶν Κελτῶν. Pausanias, l. X, c. 19, § 12; édition Didot, p. 517, l. 14-16.

4. *De bello gallico*, l. VII, c. 4, § 1.

5. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 372, 830.

6. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 397; cf. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édition, p. 393; et ci-dessus, p. 350.

plus étendu que dans la langue celtique du temps de César où il désignait seulement les peuples établis entre la Garonne, la Seine et la Marne [1]. Sa haute destinée dans les langues germaniques semble dériver d'un rôle ethnographique bien plus important, et ce qui est certain c'est qu'en grec le mot Κελτός, vers l'an 500 prend, dans la langue des érudits et des philosophes, la place du mot hyperboréen, et désigne l'ensemble des Celtes continentaux.

Le mot Galate est plus récent que tous les textes cités jusqu'ici [2].

1. Il n'y a aucune importance à attacher à l'assertion de Strabon que les habitants de la Narbonnaise se sont d'abord appelés Celtes et que leur célébrité, due peut-être aux voisinage de Marseille, a fait étendre le nom de Celte à toute la race : Ταῦτα μὲν ὑπὲρ τῶν νεμομένων τὴν Ναρβωνῖτιν ἐπικράτειαν λέγομεν, οὓς οἱ πρότερον Κέλτας ὠνόμαζον· ἀπὸ τούτων δ'οἶμαι καὶ τοὺς σύμπαντας Γαλάτας Κελτοὺς ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων προσαγορευθῆναι διὰ τὴν ἐπιφάνειαν, ἢ καὶ προσλαβόντων πρὸς τοῦτο καὶ τῶν Μασσαλιωτῶν διὰ τὸ πλησιόχωρον, livre IV, c. 1, § 14; édition Didot, p. 157, l. 19-24. Cette thèse est inadmissible, puisque le nom des Celtes est connu d'Hécatée de Milet, vers 500, av. J. C., d'Hérodote vers 440, et qu'en 336 environ le périple de Scylax, c. 3, 4, ne nous montre encore que des Ibères et des Ligures dans la future Gaule sur les côtes de la Méditerranée (*Geographi graeci minores*, t. I, p. 17). La doctrine émise ici par Strabon est la conséquence de ce que ce géographe a mal compris le premier mot du *De bello gallico* où César dit que la Gaule — indépendante — se divise en trois parties, Belgique, Aquitaine, Celtique : *Gallia est omnis divisa in partes tres quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli, appellantur*. La province romaine, plus tard Narbonnaise reste en dehors de cette Gaule : *Eorum pars una, quam Gallos obtinere dictum est, initium capit a flumine Rhodano* (L. I, c. 1, § 5); le Rhône entre Genève et Lyon était la limite septentrionale de la province et séparait de la province les *Celtae* ou *Galli*. Strabon n'a pas saisi ce système géographique et a cru que la Celtique de César comprenait la province : Κελτὰς δὲ τοὺς ἐπὶ θάτερα μέρη καθήκοντας καὶ τὴν κατὰ Μασσαλίαν καὶ Νάρβωνα θάλατταν. L. IV, c. 1, § 1, édition Didot, p. 147, l. 8-10. Ce n'est pas la doctrine de César, et, avant l'année 300 environ av. J.-C., il n'y a pas eu de Celtes, — dans le sens général du mot, — sur les côtes de la Méditerranée; il n'y en a jamais eu dans le sens restreint du mot.

2. Ὀψὲ δέ ποτε αὐτοὺς καλεῖσθαι Γαλάτας ἐξενίκησε. Κελτοὶ γὰρ κατά τε σφᾶς τὸ ἀρχαῖον καὶ παρὰ τοῖς ἄλλοις ὠνομάζοντο. Pausanias, l. I, c. 3, § 6; édition Didot, p. 5. Strabon commence son livre IV ainsi qu'il suit :

Quand en 279 commence l'invasion de la Grèce par les Celtes, une expression nouvelle fait son apparition, c'est Galate : Γαλάτης devient synonyme de Κελτός, « Celte ».

Le premier document où le nom de Galate apparaisse est la dédicace du bouclier de Cydias à Zeus libérateur. Cydias, Athénien, avait été tué par les Gaulois à la bataille des Thermopyles, après le pillage du temple de Delphes. On suspendit son bouclier sous le portique de Zeus libérateur à Athènes avec une inscription en deux distiques :

« Témoignage des regrets que nous inspire la florissante » jeunesse de Cydias, — ce bouclier d'un mortel illustre est » consacré à Zeus. — Sous ce bouclier Cydias étendait pour » la première fois son bras gauche, — quand l'impétueux » dieu de la guerre Arès sévit contre le Galate [1]. »

Galate était synonyme de Celte. On le voit par l'épitaphe des jeunes filles de Milet massacrées par les Celtes l'année suivante, 278 :

« Nous sommes parties [2], ô Milet, chère patrie, en repoussant le criminel outrage des Galates sans lois. » — « Nous » étions trois, vierges et citoyennes : voici comment le violent Arès, dieu de la guerre des Celtes, a changé notre » destin. » — « Nous n'avons pas subi l'union impie, nous » n'avons pas eu d'époux ; le dieu des morts, Aïdès a été » le protecteur et le mari que nous avons trouvé [3]. »

'Εφεξῆς δ' ἐστὶν ἡ ὑπὲρ τῶν Ἄλπεων Κελτική, édition Didot, p. 146, l. 21. et dans le chapitre 4 de ce livre, les premiers mots du § 2 sont : Τὸ δὲ σύμπαν φῦλον ὁ νῦν Γαλλικόν τε καὶ Γαλατικὸν καλοῦσιν, p. 162, l. 33, 34.

1. Ἠ μάλα δὴ ποθέουσα νέαν ἔτι Κυδίου ἥβην
ἀσπὶς ἀριζήλου φωτός, ἄγαλμα Διί,
ἇς διὰ δὴ πρώτας λαιὸν ποτε πῆχυν ἔτεινεν
εὖτ' ἐπὶ τὸν Γαλάταν ἤκμασε θοῦρος Ἄρης.

Pausanias, l. X, c. 21, § 5; édition Didot, p. 520, l. 16-19.

2. C'est-à-dire « mortes ».

3. Ὠχόμεθ, ὦ Μίλητε, φίλη πατρί, τῶν ἀθεμίστων
τὰν ἄνομον Γαλατᾶν κύπριν ἀναινόμεναι,
παρθενικαὶ τρισσαὶ πολιήτιδες, ἃς ὁ βιατὰς
Κελτῶν εἰς ταύτην μοῖραν ἔτρεψεν Ἄρης.
Οὐ γὰρ ἐμείναμεν ἅμμα τὸ δυσσεβὲς οὐδ' ὑμέναιον,
νυμφίον ἀλλ' Ἀίδην κηδεμόν' εὑρόμεθα.

Comme dans cette épitaphe, Galate est synonyme de Celte dans la langue de Callimaque qui fut bibliothécaire d'Alexandrie sous Ptolémée Philadelphe, 283-247, et sous Ptolémée Evergète, 247-222. Dans son hymne *in Delum*, il appelle Celtes les barbares qui ont violé le temple de Delphes :

« Quand, levant sur les Hellènes l'épée barbare et lançant » contre eux le dieu celte de la guerre, les derniers nés des » Titans, arriveront de l'extrême occident et se précipiteront » sur la Grèce tels que des flocons de neige, ou aussi nombreux que les étoiles.... Déjà près de mon temple » dit Apollon, « ils feraient briller des bataillons ennemis ! déjà » près de mes trépieds des épées et des baudriers impudents, » des boucliers odieux ! expédition funeste aux Galates, peuple » insensé [1] ! »

Eratosthène, 275-196, successeur de Callimaque à la bibliothèque d'Alexandrie sous Ptolémée Evergète, 247-222, donne au mot Galate le sens adopté par Callimaque. « Eratosthène » dit Strabon « a prétendu que les Galates habitaient » les côtes de l'Espagne hors de la Méditerranée jusques à » Cadix, comme si jusques à Cadix ils occupaient toute l'Europe » occidentale, tandis que dans sa description de l'Espagne, » oubliant sa première doctrine, il ne dit mot des Gala-

Anthologia græca, VII, 492. Edition Didot, t. I, p. 368. Au troisième siècle avant notre ère, le Grec qui a écrit ces vers était déjà chrétien. Voilà pourquoi les Grecs ont si facilement accepté le christianisme « dédaigné » par le peuple dont autrefois Judith a été la Jeanne d'Arc.

1. .... ὁππότ' ἂν οἱ μὲν ἐφ' Ἑλλήνεσσι μάχαιραν
βαρβαρικὴν, καὶ Κελτὸν ἀναστήσαντες Ἄρηα,
ὀψίγονοι Τιτῆνες ἀφ' ἑσπέρου ἐσχατόωντος
ῥώσονται, νιφάδεσσιν ἐοικότες ἢ ἰσάριθμοι
τείρεσιν . . . .
. . . .
ἀλλ' ἤδη παρὰ νηὸν ἀπαυγάζοιντο φάλαγγας
δυσμενέων, ἤδη δὲ παρὰ τριπόδεσσιν ἐμεῖο
φάσγανα καὶ ζωστῆρας ἀναιδέας ἐχθομένας τε
ἀσπίδας, αἳ Γαλάτῃσι κακὴν ὁδὸν ἄφρονι φύλῳ
στήσονται . . . .

Callimaque, Εἰς Δῆλον, vers 172-176, 181-185. Edition donnée chez Teubner par Otto Schneider, p. 40-41.

» tes [1]. » Strabon conclut de là qu'Eratosthène ignorait complètement la géographie de l'Espagne et des Celtes [2]. La conséquence à tirer de ce jugement de Strabon est que Strabon connaissait fort mal l'histoire de la géographie. La doctrine d'Eratosthène est celle d'Ephore qui vivait au siècle précédent et qui attribuait aux Celtes la plus grande partie de l'Espagne jusques à Cadix [3]. Seulement Eratosthène dans le premier des passages cités par Strabon substitue au mot Celte employé par Ephore au quatrième siècle, le mot Galate devenu synonyme de Celte au troisième siècle. Dans le second passage, c'est-à-dire dans sa description détaillée, Eratosthène désignait chaque peuple par le nom qui le distinguait ; s'il faisait usage de termes généraux, il se servait peut-être des expressions consacrées chez les écrivains postérieurs et qui dans l'histoire romaine ont probablement apparu pour la première fois chez Fabius Pictor : *Celtici* pour les Celtes occidentaux d'Espagne, *Celtiberi* pour les Celtes orientaux de la même péninsule. Fabius Pictor naquit en 254 ; il était par conséquent le contemporain d'Eratosthène qui ne mourut qu'en 196. Quoi qu'il en soit, le mot Galate chez Eratosthène a le même sens que le mot Celte chez Ephore.

Au second siècle avant notre ère, ces deux mots sont synonymes chez Polybe qui, par exemple en son l. II, c. 18, parlant des expéditions faites dans le Latium par les Gaulois d'Italie au quatrième siècle, dans la période qui a suivi la prise de Rome, les appelle Κελτοί au § 6, et Γαλάται au § 8 [4]. Plus bas, au ch. 23 du même livre, les *Gaesatae*, qui ont passé

1. Ὅς γε μέχρι Γαδείρων ὑπὸ Γαλατῶν περιοικεῖσθαι φήσας τὰ ἔξωθεν αὐτῆς [Ἰβηρίας], εἴ γε τὰ πρὸς δύσιν τῆς Εὐρώπης μέχρι Γαδείρων ἔχουσιν ἐκεῖνοι, τούτων ἐκλαθόμενος κατὰ τὴν τῆς Ἰβηρίας περίοδον τῶν Γαλατῶν οὐδαμοῦ μέμνηται. Strabon, l. II, c. 4, § 4 ; p. 88, l. 25-29.

2. Ἐρατοσθένης καὶ οἱ ἔτι τούτων πρότεροι τελέως ἠγνόουν τά τε Ἰβηρικὰ καὶ τὰ Κελτικά. Strabon, l. II, c. 1, § 41 ; p. 77, l. 22-24.

3. Ἔφορος δὲ ὑπερβαλλουσάν τε τῷ μεγέθει τὴν Κελτικήν, ὥστε ἧσπερ νῦν Ἰβηρίας καλοῦμεν ἐκείνοις τὰ πλεῖστα προσνέμειν μέχρι Γαδείρων. Strabon, l. IV, c. 4, § 6 ; p. 165, l. 37-40.

4. Edition Didot, t. I, p. 81.

les Alpes l'an 225 avant J.-C., sont dits Γαλάται au § 1[1], et Κελτοί au § 5[2]. La Gaule Cisalpine est désignée par le mot Γαλατία au ch. 21, § 7[3], par le mot Κελτική au ch. 32, § 1[4]. Concolitanos et Aneroestos, rois des *Gaesatae*, sont Galates tant qu'ils vivent, c'est-à-dire au ch. 22, § 1, 2[5] et au ch. 26, § 4, 5[6]; à leur mort, ch. 31, § 1, 2, ils sont Celtes[7]. Au ch. 32, § 7 et 8, Polybe exprime deux faits, l'un c'est que les Romains avaient des auxiliaires gaulois, l'autre que les Romains, connaissant l'inconstance gauloise, se défiaient de ces auxiliaires. Dans le premier membre de phrase il se sert du substantif Κελτός, dans le second de l'adjectif Γαλατική[8].

Polybe mourut en 123 environ. C'est au siècle suivant que l'idée est venue de donner au mot Γαλάτης un sens différent de celui de Κελτός. On a cru pouvoir se servir de ces mots pour distinguer deux nations que les précédents géographes grecs confondaient, les Celtes et les Germains.

Les premiers Germains avec lesquels les Romains aient été en contact ont été les Cimbres et les Teutons, 113-100 avant J.-C. Ils les ont crus Gaulois, *Galli*[9], c'est-à-dire en grec Κελτοί, conformément à l'enseignement d'Ephore qui ne connaissait pas d'autre peuple que les Celtes à l'extrémité de l'Europe occidentale. Κελτοί a dû être l'expression générique employée pour désigner les Cimbres et les Teutons par

1. *Οἱ δὲ Γαισάται Γαλάται, συστησάμενοι δύναμιν πολυτελῆ καὶ βαρεῖαν, ἧκον ὑπεράραντες τὰς Ἄλπεις.* Edition Didot, t, I, p. 84.

2. *Ῥωμαῖοι δ', ὡς θᾶττον ἤκουσαν τοὺς Κελτοὺς ὑπερβεβληκέναι τὰς Ἄλπεις.* Edition Didot, t. I. p. 84.

3. Edition Didot, p. 83.

4. Edition Didot, p. 90.

5. Edition Didot, p. 83. La traduction latine ne rend pas le texte grec.

6. Edition Didot, p. 86, 87.

7. Edition Didot, p. 90.

8. *Οἱ δὲ Ῥωμαῖοι, τὰ μὲν, ὁρῶντες σφᾶς ἐλάττους ὄντας παρὰ πολὺ τῶν ἐναντίων, ἐβούλοντο συγχρῆσθαι ταῖς τῶν συμμαχούντων αὐτοῖς Κελτῶν δυνάμεσι· τὰ δὲ, συλλογισάμενοι τήν τε Γαλατικὴν ἀθεσίαν.* Edition Didot, p. 91.

9. Cicéron, *De provinciis consularibus*, c. XIII, § 32 (56 av. J.-C.) — Salluste (87-34), *Jugurtha*, c. 114. *Jugurtha* paraît avoir été écrit avant les *Historiae*.

Poseidonios qui a terminé ses « histoires » en 82 avant J.-C. Elle a été reproduite avec la même valeur d'après lui par Appien vers l'an 160 de notre ère [1]. C'est seulement en l'année 73 avant J.-C., qu'à Rome, les hommes qui avaient le sens ethnographique se sont aperçus de la différence. En 73 commença la guerre servile. Les esclaves révoltés se groupèrent d'abord sous deux chefs, l'un, Spartacus, était Thrace, l'autre, Crixus, avait réuni autour de lui les Gaulois et les Germains, et chose curieuse, qui montre combien l'influence de la tradition est grande, l'auteur qui nous rapporte ce fait, Salluste qui vécut de l'an 87 à l'an 34 avant J.-C., persiste à croire que les Gaulois et les Germains appartenaient à la même nation, étaient *ejusdem gentis* [2]. Crixus était d'origine celtique : Son nom, identique à l'adjectif gallois *crych*, « crépu », « frisé », « ridé », est le même que le nom d'un chef des *Boii* écrit à tort Chrixus pour Crixus dans de vieilles éditions de Silius Italicus [3]. Crixus, chef des *Boii*, aurait été tué par le consul Publius Cornelius Scipio à la bataille du Tessin, la première bataille livrée par les Romains aux Carthaginois commandés par Annibal en Italie, 218 avant J.-C. [4]. Crixus, l'esclave rebelle périt en l'an 72 avant J.-C., dans une bataille qu'il livra aux Romains [5]. Plutarque fait remarquer,

1. Πρὸ δὲ τῶν τοῦ Μαρίου ὑπατειῶν, πλεῖστόν τι καὶ μαχιμώτατον, τῇ τε ἡλικίᾳ μάλιστα φοβερώτατον, χρῆμα Κελτῶν εἰς τὴν Ἰταλίαν καὶ τὴν Γαλατίαν εἰσέβαλε, καὶ τινας ὑπάτους Ῥωμαίων ἐνίκησε, καὶ στρατόπεδα κατέκοψεν, ἐφ' οὓς Μάριος ἀποσταλεὶς ἅπαντας διέφθειρε. Appien, *De rebus gallicis*, c. 2; éd. Didot, p. 24.

2. Atque illi certamine consilii inter se juxta seditionem erant, Crixo et gentis ejusdem Gallis atque Germanis obviam ire et ultro offerre pugnam cupientibus, contra Sparta[cus]. Salluste, *Histoires*, l. III, fr. 67; édition donnée chez Teubner par R. Dietsch, 1859, t. II, p. 87. Sur ce Crixus, cf. Tite Live, *Periocha*, 95; Eutrope, l. VI, c. 8. Florus, l, II, c. 8; édition donnée chez Weidmann, par Otto Iahn, p. 86, l. 13.

3. *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 125, cf. p. 47, 78.

4. Boiorum ante alias Crixo duce mobilis ala.
Silius Italicus, l. IV, v. 148, cf. v. 248-294.

5. Gellius [consul] Crixum acerrime pugnantem praelio oppressit. Orose, l. V, c. 24, § 4. *Corpus scriptorum ecclesiasticorum*, t. V, p. 345,

probablement d'après un auteur contemporain de cette guerre, que l'orgueil insultant et la présomption des Germains étaient la cause qui avait amené l'armée de Crixus à se séparer de celle de Spartacus[1]. A partir de la mort de Crixus, deux généraux commandèrent l'armée composée des esclaves celtes et germains révoltés, l'un était Celte, et s'appelait Castus, l'autre était Germain et s'appelait Gannicus.

Castus ou mieux *Casto-s* est le nom duquel dérive chez César, le nom de Casticus, roi des *Sequani*, et Casticus était père de Catamantaloedis, un des principaux personnages de la Gaule barbare l'an 58 avant J.-C.[2]. Gannicus dérive d'un thème germanique *ganna-* dont on a trouvé dans l'onomastique germanique plusieurs exemples[3]. On peut citer Gannascus, nom d'un chef des *Chauci*, qui en l'an 47 de notre ère envahirent la province romaine de Germanie supérieure[4], et le nom de femme Ganna, porté par une devineresse de nationalité germanique en l'an 84 après J.-C.[5]. On retrouve ce nom de femme à l'ablatif *Gannane*, dans un diplôme mérovingien de l'année 709[6].

Marcus Crassus anéantit en 71 avant J.-C., l'armée combinée des esclaves gaulois et germains. Tite Live, dans son livre XCVII, aujourd'hui perdu, avait soin de faire observer que dans l'armée vaincue il y avait à distinguer deux nationalités[7]. Treize ans plus tard J. César, se trouvant en Gaule

1. 5. Q. Arrius praetor Crixum fugitivorum ducem cum viginti milibus hominum cecidit. Tite Live, *Periocha* 96.

1. Ὧν Γέλλιος μὲν τὸ Γερμανικὸν ὕβρει καὶ φρονήματι τῶν Σπαρτακείων ἀποσχισθὲν ἐξαίφνης ἐμπεσὼν ἅπαν διέφθειρε. Plutarque, Crassus, c. 9, § 10. Edition Didot, t. II, p. 654, l. 39-41.

2. *De bello gallico*, l. I, c. 3.

3. Förstemann, *Namenbuch*, t. I, col. 467, 468.

4. Tacite, *Annales*, l. XI, c. 18.

5. Μάσυος ὁ Σεμνόνων βασιλεὺς καὶ Γάννα παρθένος (ἦν δὲ μετὰ τὴν Οὐελήδαν ἐν τῇ Κελτικῇ θειάζουσα) ἦλθον πρὸς τὸν Δομιτιανόν. Dion Cassius abrégé par Xiphilin, l. LXVII, c. 5, § 3; édition donnée chez Weidmann par Immanuel Bekker, t. II, p. 298.

6. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 282.

7. M. Crassus, praetor, primum cum parte fugitivorum, quae ex Gallis Germanisque constabat, feliciter pugnavit, caesis hostium triginta quin-

en présence d'Arioviste, constata quelle importance il y avait à ne pas confondre les Celtes ou Gaulois et les Germains[1].

Diodore de Sicile fut, comme lui, frappé du prix de cette découverte, mais comme il écrivait en grec et qu'il craignait les néologismes, il imagina de rendre par Celte, Κελτός, le *Gallus* de César, et par Galate, Γαλάτης, le mot *Germanus* du même auteur. Il écrivait peu après la mort de César, 44 avant J.-C. Or voici ce qu'il dit :

« Il est important de bien définir ce que beaucoup igno» rent : on donne le nom de Celtes à ceux qui habitent » l'intérieur des terres au delà de Marseille, près des Alpes » et de ce côté-ci des Pyrénées, mais tous ceux qui au delà » du pays des Celtes ou *Keltikè* habitent vers le nord, près » de l'océan et du mont *Hercunion*, jusqu'à la Scythie, sont » désignés par le nom de Galates[2] ». Galates ici veut dire Germains. Ce qui le prouve c'est que dans un autre endroit, parlant de la campagne de Jules César contre les *Sugambri*, peuple germain[3], l'an 55 av. J.-C., Diodore de Sicile s'exprime ainsi : « De notre temps, César, qui a été appelé dieu, » joignit par un pont merveilleux les deux rives du Rhin,

que milia et ducibus eorum Casto et Gannico. *Periocha* 97; édition donnée par O. Iahn, chez Breitkopf et Härtel, p. 87. Crassus... praecepit Lucio Quinctio... Gallos Germanosque ex factione Casti et Gannici eliceret ad pugnam... Triginta quinque milia armatorum eo praelio interfecta cum ipsis ducibus Livius tradit. Frontin, *Stratagémes*, l. II, c. 5, § 34, édition donnée chez Teubner par A. Dederich, p. 47.

1. Voir le passage du *De bello gallico*, cité plus haut, p. 326, note 3. On y remarquera que César connaissait la présence de Germains parmi les esclaves révoltés lors de la guerre servile, et qu'il n'ignorait pas l'origine germanique des Cimbres et des Teutons.

2. Χρήσιμον δ' ἐστὶ διορίσαι τὸ παρὰ πολλοῖς ἀγνοούμενον. Τοὺς γὰρ ὑπὲρ Μασσαλίας κατοικοῦντας ἐν τῷ μεσογείῳ καὶ τοὺς παρὰ τὰς Ἄλπεις, ἔτι δὲ τοὺς ἐπὶ τάδε τῶν Πυρηναίων ὀρῶν Κελτοὺς ὀνομάζουσι, τοὺς δ' ὑπὲρ ταύτης τῆς Κελτικῆς εἰς τὰ πρὸς νότον (*lisez* βορέαν) νεύοντα μέρη παρά τε τὸν Ὠκεανὸν καὶ το Ἑρκύνιον ὄρος καθιδρυμένους καὶ πάντας τοὺς ἑξῆς μέχρι τῆς Σκυθίας Γαλάτας προσαγορεύουσιν. Diodore de Sicile, l. V, c. 32, § 1; édition Didot, t. I, p. 273, l. 16-23.

3. *De bello gallico*, l. IV, c. 16-18.

» et, ayant fait passer sur ce pont son armée, dompta les » Galates qui habitent au delà de ce fleuve [1]. »

Le système proposé par Diodore de Sicile ne fut pas adopté dans le grec officiel des administrateurs romains où Galates, Galatie, **Γαλάται**, **Γαλατία** traduisent le latin *Galli*, *Gallia*, et où le latin *Germani*, *Germania* est brutalement rendu par **Γερμανοί**, **Γερμανία**. C'est la langue du testament d'Auguste, an 14 de J.-C. [2].

Dion Cassius, 150-235 après notre ère, écrivait en grec; il dut appeler Galates les Gaulois, conformément à l'usage adopté par le gouvernement romain; mais puriste comme Diodore, il voulut comme lui éviter le nom des Germains, que cependant Denys d'Halicarnasse et Strabon avaient admis dans leurs livres. Des Germains, par conséquent, il fit des Celtes, c'était l'inverse de ce qu'avait imaginé Diodore. Ainsi, Dion Cassius met la Galatie et ses habitants à gauche du Rhin, et les Celtes à droite [3]. C'est précisément dans son récit de la campagne de César contre les Germains, l'an 55 avant notre ère, et à propos du passage du Rhin; ce qui complète la clarté de ce système est que quelques lignes plus haut Dion Cassius traite de races celtiques les *Tencteri* et les *Usipetes* qui étaient Germains [4]. Pour lui, les sujets d'Arioviste sont des Celtes [5]. Plus bas, le besoin de clarté lui

1. Ὁ Ῥῆνος ὃν ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς χρόνοις Καῖσαρ ὁ κληθεὶς θεὸς ἔζευξε παραδόξως, καὶ περαιώσας πεζῇ τὴν δύναμιν ἐχειρώσατο τοὺς πέραν κατοικοῦντας αὐτοῦ Γαλάτας. Diodore de Sicile, l. V, c. 55, § 5; édition Didot, t. I, p. 269, l. 34-37.

2. *Res gestae divi Augusti*, texte grec : Γαλατίας, génitif singulier, VI, l. 20; Γαλατίας, accusatif pluriel, les provinces de Gaule, XIV, 4; Γαλατίᾳ, datif singulier, XV, 19; Γερμανίαν, XIV, 5; Γερμανῶν, XIV, 15 : deuxième édition de M. Mommsen, p. LXXXV, LXXXXIII.

3. Ὁ δὲ Ῥῆνος ἀναδίδωσι μὲν ἐκ τῶν Ἄλπεων τῶν Κελτικῶν, ὀλίγον ἔξω τῆς Ῥαιτίας, προχωρῶν δὲ ἐπὶ δυσμῶν ἐν ἀριστερᾷ μὲν τήν τε Γαλατίαν καὶ τοὺς κατοίκουντας αὐτήν, ἐν δεξία δὲ τοὺς Κελτοὺς ἀποτέμνεται. Dion Cassius, l. XXXIX, c. 49, § 1; édition d'Immanuel Bekker, t. I, p. 206.

4. Usipetes Germani, et item Tencteri. *De bello gallico*, l. IV, c. 1, § 1; cf. Zeuss, *Die Deutschen*, p. 89.

5. Ἦρχε μὲν γὰρ Ἀριόουιστος τῶν Κελτῶν ἐκείνων. Dion Cassius, l. XXXVIII, c. 34, § 3; édition d'Immanuel Bekker, t. I, p. 175.

fait dire : « Quelques Celtes que nous appelons Germains [1] ». Mais il a beau faire, il reste dans la première partie de son ouvrage, au point de vue qui nous occupe ici, une certaine obscurité. Antérieurement à la guerre des Gaules, le choix entre les mots Celte et Galate était très embarrassant pour lui ; suivant lui, ce sont les Galates qui, en 390, ont pris Rome [2], et c'est dans des combats singuliers contre des Celtes que Manlius et Valerius ont gagné les surnoms de Torquatus [3] et de Corvus [4], l'un en 360, l'autre en 349 av. J.-C. Dion Cassius, dans la partie de son livre qui précède les campagnes de César en Gaule, est l'esclave des textes qu'il a sous les yeux, il copie, il écrit Celte ou Galate et ne sait de qui il parle, si c'est des Gaulois, si c'est des Germains.

Evidemment à ces dates reculées, chez cet historien Celte et Galate sont synonymes, tandis que chez lui, à partir du moment où son récit atteint l'année 58 avant J.-C., Celte s'oppose à Galate et veut dire Germain.

On ne peut contester la vraisemblance de l'opinion émise par Jacob Grimm sur le sens du passage de Maxime de Tyr, où il est question du culte rendu au chêne par les Celtes [5]. Suivant J. Grimm, Celte, dans ce texte grec, veut dire Germain [6].

Maxime de Tyr était contemporain de Commode, 180-192

1. *Κελτῶν τινες οὓς δὴ Γερμανοὺς καλοῦμεν.* Dion Cassius, l. LIII, c. 12, § 6; édition d'Immanuel Bekker, t. II, p. 37.

2. Dion Cassius, fragment 25, édition d'Immanuel Bekker, t. I, p. 23-24. Zonaras, l. VII, c. 23, édition Teubner-Dindorf, t. II, p. 153-155, ayant sous les yeux près de Constantinople au douzième siècle ce passage de Dion Cassius se sert du mot *Γαλάται*; et il le remplace par Κελτός, p. 156, 157, où il a probablement une autre source que Dion.

3. Dion Cassius fragment 31 ; t. I, p. 27. Zonaras, l. VII, c. 24, t. II, p. 161, racontant la légende de Manlius Torquatus se sert comme Dion du mot Κελτός. Cf. ci-dessus, p. 321.

4. Dion Cassius, fragment 34, t. I, p. 27, Zonaras, l. VII, c. 25, t. II, p. 163, remplace le Κελτός de Dion par *Γαλάτας* dans la légende de Valerius Corvus. Cf. ci-dessus, p. 322.

5. *Κελτοί σέβουσι μὲν Δία, ἄγαλμα δὲ Διὸς κελτικὸν ὑψηλὴ δρῦς.* Maxime de Tyr, Dissertation VIII, c. 8; édition Didot, p. 30, l. 4-5.

6. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édition, t. I, p. 60.

après J.-C., par conséquent aussi de Dion Cassius, 150-235; donc, il a dû écrire la même langue que Dion Cassius. Cette doctrine est confirmée par les vers où Claudien, chantant le consulat de Stilichon, l'an 400 de notre ère, parle des chênes qui, loin de Rome, tiennent lieu de divinités aux barbares dans la forêt hercynienne [1]. Il n'y avait alors que des Germains dans la forêt hercynienne : depuis longtemps les Celtes, ou avaient émigré loin de cette forêt, ou s'étaient assimilés à leurs vainqueurs. Ainsi, les barbares, qui en l'an 400 de notre ère dans la forêt hercynienne, suivant Claudien, adoraient des chênes, étaient des Germains. Étaient aussi Germains les Celtes que deux siècles plus tôt Maxime de Tyr, donnant au mot Celte le même sens que Dion Cassius, nous montre rendant à des chênes le culte dû à Zeus.

Mais retournons au mot Galate. Les savants grecs se sont demandé d'où venait ce nom ethnique qui fait son apparition dans la littérature l'an 279 av. J.-C [2]. Timée, dont les « histoires » se terminent en 264 av. J.-C., et qui mourut très âgé, en 256, était Sicilien, et il vivait au temps de l'invasion celtique en Grèce. Sicilien, il avait lu l'idylle où Théocrite, son compatriote et son contemporain, chantait les amours du terrible cyclope homérique Polyphème et de la « blanche Galatée [3] ». De la date où il écrivait, il résulte qu'il a pu s'entretenir avec les témoins oculaires de l'exploit sacrilège des hordes barbares qui en 279 ont pillé le temple de Delphes, et qu'en tout cas il a ressenti le frémissement d'indignation que cette insulte au culte national a provoqué chez tous les Grecs au moment où elle a été audacieusement commise par

1. Ut procul Hercyniae per vasta silentia silvae
Venari tuto liceat, lucosque vetusta
Religione truces et *robora numinis instar*
Barbarici nostrae feriant impune bipennes.

Claudien, *De consulatu Stilichonis*, l. I, vers 228-231; édition Teubner-Jeep, t. I, p. 221-222. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édition, p. 62.

2. Voyez plus haut, p. 398.

3. Ὦ λευκὰ Γαλάτεια. Théocrite, Idylle XI, vers 19; édition Didot, p. 23.

Brennos et ses soldats. Il a, en conséquence, proposé l'hypothèse que Galate était fils de l'affreux cyclope Polyphème et de Galatée [1].

Cette hypothèse faisait de la Sicile le lieu d'origine des Galates ou Celtes. Elle était géographiquement trop bizarre pour être acceptée. Diodore de Sicile, un peu plus d'un siècle après Timée, émet une autre supposition. Héraclès, dans son expédition contre Géryon, dit-il, traversa la Celtique; là il se fit aimer par la fille du roi de ce pays, l'épousa et eut d'elle un fils; ce fils qui reçut le nom de Galatès, succéda à son grand-père, donna à ses sujets le nom de Galates, et de ceux-ci son royaume prit le nom de Galatie [2]. Dans ce système, les Galates sont les descendants des Celtes, et Galatie n'est autre chose qu'un nom moderne de la Celtique, c'est la doctrine qu'exprime d'une façon sommaire Plutarque, 46-120 après J.-C., c'est-à-dire environ un siècle après Diodore, quand il commence son récit de la prise de Rome en 390 av. J.-C. par ces mots : « Les Galates étant de race celtique [3] » ; et lorsque dans son récit il appelle les vainqueurs des Romains tantôt Galates [4] et tantôt Celtes [5], Plutarque montre par là que, conformément au système de Strabon qui l'a précédé, et de Pausa-

1. Γαλατία χώρα ὠνομάσθη, ὥς φησι Τίμαιος, ἀπὸ Γαλάτου, Κύκλωπος καὶ Γαλατείας υἱοῦ. *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 200, fr. 37.

2. Τῆς Κελτικῆς τὸ παλαιόν, ὥς φασιν, ἐδυνάστευσεν ἐπιφανὴς ἀνήρ, ᾧ θυγάτηρ ἐγένετο... Κατὰ δὲ τὴν Ἡρακλέους ἐπὶ Γηρυόνην στρατείαν, καταντήσαντος εἰς τὴν Κελτικὴν αὐτοῦ... προσεδέξατο τὴν ἐπιπλοκὴν μετὰ πάσης προθυμίας συγκατανευσάντων καὶ τῶν γονέων.... Ἐγέννησεν υἱὸν ὀνόματι Γαλάτην. . . . . . Ἀνδρωθεὶς δὲ τὴν ἡλικίαν καὶ διαδεξάμενος τὴν πατρῴαν βασιλείαν... τοὺς ὑπ' αὐτὸν τεταγμένους ὠνόμασεν ἀφ' ἑαυτοῦ Γαλάτας, ἀφ' ὧν ἡ σύμπασα Γαλατία προσηγορεύθη. Diodore de Sicile, l. V, c. 24; édition Didot, t. I, p. 268-269.

3. Οἱ δὲ Γαλάται τοῦ Κελτικοῦ γένους ὄντες. Plutarque, *Camille*, 15, édition Didot, t. I, p. 162, l. 1.

4. *Camille*, c. 15, 17, 20, 23, 27; édition Didot, p. 162, l. 1, 33, 48, p. 163, l. 19; p. 165, l. 42; p. 167, l. 50; p. 170, l. 18, 32-33.

5. *Camille*, c. 18, 22, 23, 28, 29; cf. *Marius*, c. 11; édition Didot, p. 164, l. 1, 31; p. 167, l. 21; p. 168, l. 12; p. 170, l. 54; p. 171, l. 27, 42, 50; p. 172, l. 12; p. 490, l. 29.

nias qui lui est postérieur d'un peu plus d'un demi-siècle, il considère Galate et Celte comme synonymes [1].

Galata, en grec Γαλάτης, dérive d'un thème celtique **gala*, qui a fourni à l'irlandais le substantif féminin *gal* « bravoure », « acte de courage », « exploit [2] ». *Galata* est un mot celtique qui veut dire « brave guerrier » et dont la formation peut être comparée à celle de *gaesata*, Γαισάτης « armé du *gaiso-n* ». *Galata* est synonyme de l'irlandais *galach* = **galacos* « brave » [3]. Le sens de *Galata* est identique à celui de *Celta* [4], ces deux mots semblent n'exprimer par leur opposition aucune différence de race, il y a seulement entre eux, comme il résulte des textes grecs, une différence de date.

L'antiquité du mot *Celta* est prouvée par son introduction en germanique avant la substitution des consonnes [5], et les Germains n'ont pas adopté le mot *Galata* dont l'emploi ethnographique est postérieur à leur révolte contre les Celtes. Le mot *Galata* n'a pris une valeur ethnographique qu'après la dissolution de l'empire celtique; il semble être la formule de la séparation du monde celtique continental en deux groupes, l'un occidental et conservateur, *Celtae* en Gaule, *Celtici*, *Celtiberi* en Espagne, l'autre oriental et révolutionnaire, les Galates, *Galatae*; Brennos a porté ce nom ethnique jusqu'à Delphes en 279; et, à partir du troisième siècle avant J.-C., les Grecs l'ont appliqué à tous les Celtes sans distinction, à ceux de l'ouest qui n'en faisaient pas usage [6] comme à ceux de l'est qui le leur avaient appris.

1. Voyez plus haut, p. 397, note 2.
2. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 587.
3. *Saltar na rann* vers 8121, 8340; édition Whitley Stokes, p. 119; 122, 140; cf. ro-glach = ro-galach, « très brave », Whitley Stokes, *Calendar of Oengus*, p. CCCVIII.
4. Voir plus haut, p. 396.
5. Voir plus haut, p. 350, 368.
6. Galatos en 237 est en Italie, non pas un nom de peuple, mais un nom d'homme, le nom d'un roi des *Boii*. Polybe, l. I, c. 21, § 5; édition Didot, t. I, p. 83.

§ 24. *Le nom donné aux Celtes par les Romains. Valeur géographique du mot* Gallia.

Le nom latin des Celtes est *Gallus* d'origine inconnue [1]. Il désigne les Celtes non seulement de Gaule, mais d'Italie, d'Espagne, ceux des régions situées au nord du Danube occidental et au sud du Danube entre le Danube et les Alpes, ceux de la péninsule des Balkans et même d'Asie Mineure. En Espagne, les noms grecs de *Celtici* et de *Celtiberi*, introduits probablement par Fabius Pictor, qui écrivait en grec, sont préférés au latin *Galli*. Cependant Tite Live donne le titre de petits rois des *Galli* à deux chefs des Celtes tués en 214 avant J.-C. dans une bataille contre les Romains [2]. Le lieu où cette bataille a été livrée devait être situé dans la partie orientale de l'Andalousie.

Jules César parle des *Galli* établis encore de son temps en Germanie dans le voisinage de la Bohême moderne, c'est-à-dire au nord du Danube, probablement là où est aujourd'hui la Bavière septentrionale [3]. Tite Live nous montre des *Galli*, c'est-à-dire les *Boii*, s'emparant de la Bohême [4]. Au sud du Da-

1. On le suppose généralement identique à *Galata*; mais je ne vois pas pourquoi les Romains qui avaient des noms masculins en *-a* auraient fait passer *Galata* dans la déclinaison en *-o-*; je ne vois pas non plus par quelle cause le second *-a* de *Galata* serait tombé en latin. Pour expliquer *Gallus* il faudrait un primitif *Gallos* et non *Galata*.

2. Duo etiam insignes reguli Gallorum, — Moenicaplo et Vismaro nomina erant, — eo praelio ceciderunt. Tite Live, l. XXIV, c. 42.

3. Ac fuit antea tempus cum Germanos Galli superarent... trans Rhenum colonias mitterent. Itaque... loca circa Hercyniam silvam Volcae Tectosages occupaverunt... quae gens ad hoc tempus his sedibus sese continet. *De bello gallico*, l. VI, c. 24, § 1, 2, 3.

4. De transitu in Italiam Gallorum haec accepimus... Segoveso sortibus dati Hercynii saltus, Belloveso haud paulo laetiorem in Italiam viam di dabant. Tite Live, l. V, c. 34, § 1, 4.

nube, suivant Justin les *Galli* s'établissent en Pannonie, c'est-à-dire dans la Hongrie occidentale et dans la partie de l'empire d'Autriche qui touche la Hongrie à l'est et au sud [1]. De là venaient les *Galli transalpini* qui, en l'an 186 avant notre ère, arrivèrent suivant Tite Live là où fut plus tard bâtie Aquilée [2], province de Görz et Gradisca dans l'empire d'Autriche, près de l'Adriatique ; ils avaient l'intention d'y fonder une ville. Tite Live appelle *Galli* les Celtes qui s'établissent en Thrace au commencement du troisième siècle avant notre ère, qui de Thrace gagnent l'Asie Mineure et qui dans cette région orientale sont en guerre avec les Romains, l'an 189 av. J.-C.[3]. Ce sont, suivant Justin, des *Galli* qui, en 279, ont, sous le commandement de Brennus, porté leurs armes jusqu'à Delphes [4].

On crut même longtemps à Rome que les Cimbres étaient des *Galli*. En l'an 105 avant notre ère, les Cimbres battirent près d'Orange le proconsul Quintus Servilius Caepio et le consul Gnaeus Mallius Maximus. Or, un des plus grands historiens de Rome, Salluste, résumant en quelques mots le récit de ce désastre, a écrit au milieu du premier siècle avant notre ère : Nos généraux Quintus Caepio et Gnaeus Manlius ont été battus par les *Galli* [5]. Cicéron dans un de ses discours, parlant de la victoire de Marius sur les Cimbres, appelle *Galli* les vaincus [6]. Dès l'an 58 avant J.-C, César paraît avoir su

1. Galli... trecenta milia hominum ad sedes novas quaerendas velut ver sacrum miserunt... Ex his... portio Illyricos sinus ducibus avibus... per strages barbarorum penetravit et in Pannonia consedit. Justin, l. XXIV, c. 4, § 1-3.

2. Eodem anno Galli Transalpini, transgressi in Venetiam, sine populatione aut bello haud procul inde, ubi nunc Aquileia est, locum oppido condendo ceperunt. Tite Live, l. XXXIX, c. 22.

3. Tite Live, l. XXXVIII, c. 15-27.

4. Justin, l. XXIV, c. 6-8.

5. Advorsum Gallos ab ducibus nostris, Q. Caepio et Gn. Manlio male pugnatum. *Bellum Jugurthinum*, c. 114, § 1. Cf. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e édition, t. II, p. 175.

6. Bellum Gallicum, Patres conscripti, C. Caesare imperatore gestum est antea tantummodo repulsum. Semper illas nationes nostri imperatores refutandas potius bello quam lacessendas putaverunt. Ipse ille C. Marius cujus divina atque eximia virtus magnis populi Romani lucti-

l'origine germanique des Cimbres [1]. Mais la masse des Romains a saisi la vérité sur la nationalité de ce peuple à partir seulement de la date où la Germanie entre l'Elbe et le Rhin fut réduite en province romaine; cette province de Germanie dura vingt ans, de l'an 12 avant J.-C. à l'an 9 après J.-C. [2], et de cette époque datent les connaissances exactes des Romains sur l'Allemagne du nord.

Dans la langue officielle de Rome, on ne donnait pas le nom de *Gallia* à tout le pays habité par les *Galli*. *Gallia*, dans cette langue spéciale, c'est le pays habité par ceux des *Galli* que Rome considère comme ses sujets. Pendant la plus grande partie du deuxième siècle avant J.-C., le mot *Gallia* au sénat romain désignait la partie de l'Italie, que probablement à la fin de ce siècle et certainement dans le siècle suivant on appela en style administratif *Gallia citerior* [3]; alors le comparatif *citerior* servit à la distinguer de la *Gallia ulterior* [4], dont Narbonne était la ville principale et qui était devenue province romaine l'an 118 avant J.-C. [5]

bus funeribusque subvenit, influentes in Italiam Gallorum maximas copias repressit, non ipse ad eorum urbes sedesque penetravit. *De provinciis consularibus*, c. XIII, § 32; 56 av. J.-C.

1. Voyez plus haut, p. 326, note 3.

2. Mommsen, *Römische Geschichte*, t. V, 2e édition, p. 107. Voir dans notre t. I, p. 257 note, les textes qui établissent que les Cimbres étaient Germains. Sur l'hypothèse qu'ils étaient identiques aux Cimmériens voir *ibidem*, p. 256.

3. Citerioris provinciae, *De bello gallico*, l. I, c. 10, § 5. In Gallia citeriore, *Ibid.*, c. 24, § 2. In citeriore Gallia, *Ibid.*, c. 54, § 3. In citeriore Gallia, *Ibid.*, l. II, c. 1, § 2. Hirtius, *De bello gallico*, VIII, se sert comme César de la formule *Gallia citerior*, c. 23, § 3, et c. 54, § 3; mais il emploie aussi une autre expression : *togatam Galliam*, c. 24, § 3; *Galliae togatae*, c. 52, § 1, 2. César, dit aussi *Cisalpina Gallia* avec le même sens, l. VI, c. 1, § 2.

4. In Galliam ulteriorem, in Gallia ulteriore. *De bello gallico*, l. I, c. 7, § 1, 2. — In ulteriorem Galliam. *Ibid.*, c. 10, § 3. On trouve au livre VII, c. 1, § 2 et c. 6, § 1 : In Transalpinam Galliam, mais cette expression empruntée à la géographie physique désigne la Gaule barbare en même temps que la province romaine.

5. Eutrope, IV, 23. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. Auctorum

On a souvent cité de M. Porcius Caton une phrase dont on a tiré des conclusions plus brillantes que fondées : « Il y a deux » arts que la Gaule cultive avec un très grand soin, l'art de » faire la guerre et celui de parler adroitement, » *Gallia duas res industriosissime persequitur, rem militarem et argute loqui*[1]. La traduction souvent réimprimée d'un savant dont l'Allemagne s'honore à juste titre est plus spirituelle qu'exacte : « Il » y a deux choses auxquelles les Celtes s'adonnent, l'art de » combattre et l'*esprit*[2]. » M. Mommsen a mis le mot « esprit » en français dans son texte allemand. Il n'est pas besoin d'être bien fin pour voir l'allusion : les Français à l'étranger passent pour croire que seuls ils ont de « l'esprit ». La traduction de M. Mommsen contient deux contresens. Le premier consiste à rendre par *esprit*, les deux mots *argute loqui* de Caton. Caton est un homme politique mêlé à toutes les affaires qui, de son temps, occupaient le Sénat de Rome ; ce qui le frappe est l'adresse fine et subtile de la parole chez le négociateur étranger qui propose les clauses d'un traité à conclure, ou qui discute le sens d'un traité précédent ; ce dont parle Caton, c'est ce talent si utile à ceux qui le possèdent, si dangereux pour leurs ennemis, il ne songe pas à l' « esprit » qui brille dans les salons et que les femmes admirent.

Enfin, le mot *Gallia*, Gaule, dans le texte de Caton, ne s'applique pas à notre pays. La région que ce texte concerne n'est pas la Gaule transalpine, c'est la Gaule cisalpine. Pour l'établir, il y a un point chronologique à fixer, c'est la date où cette phrase célèbre a été écrite. Elle fait partie du livre II des *Origines* de M. Porcius Caton. Or, ce livre paraît avoir été écrit vers l'année 168 avant notre ère. Caton, né en 234, fut édile en 199, préteur en 198, consul en 195, censeur en 184 ;

antiquissimorum, t. II, p. 80, l. 9, 10. *C. I. L.*, t. XII, p. 521. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e édition, t. II, p. 127.

1. Caton, *Origines*, chez Hermann Peter, *Veterum historicorum romanorum relliquiae*, t. I, p. 61, l. 6-8,

2. *Römische Geschichte*, 6e éd., t. I, p. 325.

en 168 la fin de sa carrière politique approchait ; il était âgé de soixante-six ans [1] ; il parlait la langue politique des temps qui ont précédé la rédaction de son livre, tandis que César, dans sa définition de la Gaule, au début du *De bello gallico*, parle la langue de l'avenir. A la date où Caton écrivait, le mot *Gallia*, dans le vocabulaire politique des Romains, désignait la Gaule cisalpine. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur l'histoire romaine de Tite Live, à commencer au livre XXXII qui raconte les événements des années 199 à 197 avant J.-C., pour finir au livre XLIII, années 171-169.

En 199, année de l'édilité de Caton, le consul L. Cornelius Lentulus a pour province l'Italie, et en conséquence où va-t-il ? En Gaule, *in Galliam* [2] ; c'est dans une Gaule qui est une partie de l'Italie, donc en Gaule cisalpine. En 198, année où Caton fut préteur, l'Italie échut au consul Sex. Aelius Paetus qui alla, dit Tite Live, en Gaule, *in Galliam* [3] ; dans ce pays, *in Gallia* [4], il ne fit rien de mémorable, parce que ce pays, *Gallia*, resta tranquille. C'est toujours d'une Gaule située en Italie, c'est de la Gaule cisalpine qu'il s'agit.

Plus bas, chez Tite Live, sont racontés les événements de la guerre conduite par Caton en Espagne dans son consulat en 195. Pendant ce temps, son collègue, L. Valerius Flaccus faisait la guerre en Gaule, *in Gallia*, aux *Boii*, c'est-à-dire aux Gaulois établis dans les environs de Parme, Modène et Bologne ; cette *Gallia* était donc la Gaule cisalpine ; Valerius Flaccus, après avoir vaincu les *Boii*, termina son été à Plaisance, à Crémone, et dans les environs [5]. L'année suivante, 194, Valerius Flaccus resté en Gaule, *in Gallia*, avec le titre de proconsul, battit près de Milan les *Insubres* et les *Boii*. Au

1. Peter, *Veterum historicorum romanorum relliquiae*, p. 128 ; cf. Teuffel, *Geschichte der römischen Literatur*, 3e éd., p. 192.
2. Tite Live, livre XXXII, c. 1.
3. Tite Live, livre XXXII, c. 9.
4. Tite Live, livre XXXII, c. 26.
5. Tite Live, livre XXXIV, c. 22.

même moment, Caton revenant d'Espagne, rentrait en triomphe à Rome [1]. Après le consulat de Caton, nous retrouvons la même expression avec le même sens. En 190, on voit venir de Gaule, *ex Gallia*, à Rome, les députés de Plaisance et de Crémone [2]; C. Laelius, qui avait l'Italie pour province [3], vient de Gaule, *ex Gallia*, tenir les comices consulaires à Rome, et il obtient un sénatus-consulte qui décide l'établissement de deux colonies dans le territoire des *Boii* [4]. En 180, le commandement du préteur Q. Fabius Buteo est prorogé en Gaule, *in Gallia* [5]. Or, on voit plus haut [6], que le commandement qui lui était confié était celui de la province de Gaule, c'est-à-dire de la Gaule cisalpine : il n'y avait pas d'autre province de Gaule que la Gaule cisalpine. En 176, le proconsul C. Claudius Pulcher est envoyé en Gaule, *in Galliam*, et c'est à Parme que sont campées ses troupes [7]. En 171, le consul C. Cassius Longinus ne fait rien de mémorable en Gaule, *in Gallia* [8].

Gallia est, dans ce passage, comme dans les précédents, une formule abrégée pour *Provincia Gallia*, qu'on trouve dans d'autres endroits, où Tite Live raconte les événements du même temps. Ainsi, en 199, année où Caton fut édile, Cn. Baebius est chargé de la province de Gaule, *provinciam Galliam*, et il se fait battre par les *Insubres* dont Milan était la principale ville [9]. L'année suivante, les provinces sont tirées au sort entre les préteurs, et C. Helvius obtient la Gaule, *provincias... Galliam* [10]. En 194, P. Cornelius Scipio Africanus, le vainqueur d'Annibal, étant consul pour la seconde fois, vient de la province de Gaule, *ex provincia Gallia*, pour tenir

1. Tite Live, livre XXXIV, c. 46.
2. Tite Live, livre XXXVII, c. 46.
3. Tite Live, livre XXXVII, c. 1.
4. Tite Live, livre XXXVII, c. 47.
5. Tite Live, livre XL, c. 36.
6. Tite Live, livre XL, c. 18.
7. Tite Live, livre XLI, c. 17, 18.
8. Tite Live, livre XLIII, c. 1.
9. Tite Live, livre XXXII, c. 7.
10. Tite Live, livre XXXII, c. 8.

à Rome les comices où de nouveaux consuls seront élus [1]. En 191, P. Cornelius Scipio, fils de Cneius reçoit du sort la province de Gaule, *Galliam provinciam* [2], et il ôte aux *Boii* la moitié de leur territoire [3]. En 188, le Sénat décide que la province de Gaule, *Gallia provincia*, sera attribuée à un des consuls et le sort la donne à C. Livius Salinator [4]. En 184, Caton étant censeur, Q. Flaminius est expulsé du Sénat, principalement à cause de sa conduite avec Philippus Poenus qu'il avait mené de Rome dans la province de Gaule, *Galliam provinciam* [5]. En 182, les provinces sont tirées au sort entre les préteurs et c'est à Q. Fabius Buteo qu'arrive la Gaule : *provinciae ita sorte evenerunt... Q. Fabio Buteoni Gallia* [6]. En 178, le consul A. Manlius Vulso provoque des plaintes en sortant de la Gaule, sa province, *ex Gallia provincia*, pour aller en Istrie [7]. Pour l'année suivante, la Gaule cisalpine fut divisée en deux provinces, que le sort attribua aux préteurs Cn. Cornelius Scipio et C. Valerius Salvinus : *Galliam in duas divisam provincias sortiti sunt* [8]. En 176, le consul C. Claudius Pulcher devient proconsul et on lui donne la province de Gaule, *Gallia provincia*, avec mission d'établir une ou plusieurs colonies latines en Istrie [9].

Ainsi la Gaule dont parlait Caton vers l'année 168 avant notre ère n'est pas la Gaule transalpine, elle n'a rien de commun avec le territoire dont la capitale est habitée par le *spirituel* Parisien. La Gaule de Caton est l'Italie du nord, celle dont Milan est aujourd'hui moralement la capitale. Si parmi les grandes villes d'Europe, il en est dont les habitants ont le droit de compter l'appréciation de Caton parmi les trésors

1. Tite Live, livre XXXIV, c. 54.
2. Tite Live, livre XXXVI, c. 36.
3. Tite Live, livre XXXVI, c. 39.
4. Tite Live, livre XXXVIII, c. 35.
5. Tite Live, livre XXXIX, c. 42.
6. Tite Live, livre XL, c. 14.
7. Tite Live, livre XLI, c. 7.
8. Tite Live, livre XLI, c. 8.
9. Tite Live, livre XLI, c. 14.

moraux que leur ont laissés leurs ancêtres, cette ville est Milan.

A partir d'Auguste la *Gallia citerior* dite aussi *Gallia Cisalpina* ou *Togata Gallia* n'appartient plus qu'à l'histoire : comme aujourd'hui nos provinces supplantées par les départements, elle subsista dans la langue littéraire [1], ou peut-être même dans celle de la conversation; elle cessa d'exister dans la langue officielle, elle fut partagée entre trois régions de l'Italie, la neuvième ou *Liguria*, la dixième ou *Venetia*, la onzième ou *Transpadana*. Dès lors en style administratif, *Gallia* ne se dit plus à Rome que de la Gaule transalpine, tant de l'ancienne province romaine que de la Gaule barbare conquise par César. Aussi le père V. De-vit a-t-il cru pouvoir affirmer qu'en règle générale dans les auteurs latins *Gallia*, employé absolument, désigne la Gaule transalpine [2], non seulement la province romaine ou *Gallia bracata* [3], mais aussi la partie restée le plus tard indépendante, ou *Gallia comata* [4].

Toutefois cette thèse absolue n'est pas exacte quand il s'agit des temps antérieurs à Auguste. Au deuxième siècle av. J.-C., quand il n'y a pas encore de *Gallia ulterior*, la *Gallia* officielle à Rome est la Gaule cisalpine. Au premier siècle av. J.-C., dans les plaidoyers de Cicéron *pro Quintio*, et *pro Fon-*

1. La *Togata Gallia* se retrouve en effet au premier siècle de notre ère comme souvenir historique chez Mela, l. II, c. 4, § 59, édition Teubner-Frick, p. 41, l. 24, 25; et chez Pline, l. III, § 112.

2. *Totius latinitatis onomasticon*, t. III, p. 198, col. 1.

3. Gallia Lemanno lacu et Cebennicis montibus in duo latera divisa, atque altero Tuscum pelagus adtingens, altero oceanum, hic a Varo, illic a Rheno ad Pyrenaeum usque permittitur. Pars nostro mari adposita, fuit aliquando Bracata, nunc Narbonensis. Mela, l. II, c. 5, § 74; p. 44, l. 22-26; cf. Pline, l. III, § 31.

4. Regio quam incolunt omnis comata Gallia; populorum tria nomina sunt, terminanturque fluviis ingentibus; namque a Pyrenaeo ad Garunnam Aquitani, ab eo ad Sequanam Celtae, inde ad Rhenum pertinent Belgae. Mela, l. III, c. 2, § 20; p. 60, l. 6-10. Cf. Pline, l. IV, § 105; l. XI, § 130; l. XVIII, § 85, 88; l. XXXIII, § 48.

teio, prononcés l'un l'an 81, l'autre l'an 69 avant notre ère, le premier cinquante ans, le second trente ans avant la bataille d'Actium et la toute-puissance d'Auguste, *Gallia* employé absolument est la province de *Gallia ulterior*, *Gallia bracata*; c'est une erreur de croire que dans ces plaidoyers il serait question de la Gaule barbare, *Gallia comata*. C'est dans la province de Gaule, *Gallia bracata* qu'il faut chercher l'immeuble, *saltus*, situé au delà des Alpes, *in Gallia* chez les *Sebagini* et dont la propriété était contestée en 81 av. J.-C. entre Sextus Naevius et Publius Quintius. La leçon *Segusiani* ou mieux *Segusiavi* substituée arbitrairement au *Sebaginni* des mss. doit être rejetée comme l'a fait un récent éditeur de Cicéron [1] et par conséquent aucun texte n'appuie l'assertion d'un savant éminent que des citoyens romains achetaient des propriétés en Gaule au delà des frontières romaines et en jouissaient cependant à la manière italienne, que par exemple des propriétés romaines situées dans le tertoire des *Segusiavi* près de Lyon sont mentionnées l'an 673 de Rome, 81 avant J.-C. [2]

La Gaule remplie de marchands et de citoyens romains dont parle Cicéron dans son plaidoyer pour Fonteius [3] douze ans plus tard est également la *Gallia bracata*.

1. C. F. W. Müller, *Marci Tullii Ciceronis scripta quae manserunt omnia*. Partis II, vol. I. Teubner, 1880, p. 26, l. 3; cf. *Adnotatio critica*, p. VIII. La note de feu Aug. Bernard à laquelle M. Müller renvoie se trouve dans le *Bulletin de la société des Antiquaires de France*, 1866, p. 111-116. Voici le texte dont il s'agit : Quam longe est hinc in saltum vestrum Gallicanum ? Naevi te rogo. « DCC milia passuum. Optime... O nuntium volucrem! Administri et satellites Sexti Naevi Roma trans Alpes in Sebaginos biduo veniunt. O hominem fortunatum qui ejusmodi nuntios seu potius Pegasos habeat! § 79, 80, p. 25, l. 30, 31; p. 26, l. 2-5.

2. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e édition, t. III, p. 242-243.

3. Referta Gallia negotiatorum est, plena civium Romanorum; nummus in Gallia nullus sine civium Romanorum tabulis commovetur..... Provinciae Galliae M. Fonteius praefuit... Est in eadem provincia Narbo Martius, colonia nostrorum civium..., est item urbs Massilia. *Pro Fonteio*, c. 5, § 11-13. Cicéron donné chez Teubner par C. F. W. Müller, t. II, 1885, p. 21, l. 3-6, 14, 15, 24, 27. — Cum Galliae Fonteius prae-

Mais à côté de la langue officielle il y avait la langue littéraire. Quand Florus dit que les *Cimbri*, les *Teutoni* et les *Tigurini* venaient de l'extrémité de la Gaule, *Galliæ* [1], il emploie le mot *Gallia* dans le sens du grec Κελτική [2] et il est possible que dans ce passage où il copie Tite Live, celui-ci ait lui-même copié un auteur contemporain de la guerre des Cimbres et des Teutons, 113-101 av. J.-C., par exemple Sempronius Asellio. En tout cas, la *Gallia* dont parle ici Florus comprend, non seulement la *Gallia comata* des écrivains latins du premier siècle de notre ère, mais s'étend à l'est du Rhin sur une grande partie de l'Allemagne moderne. De ce passage de Florus on peut rapprocher le fragment de Sempronius Asellio qui met en Gaule, *in Gallia*, la ville de *Noreia* [3]. *Noreia* est aujourd'hui Neumarkt dans l'empire d'Autriche, en Styrie. Sempronius Asellio écrivait entre les années 90 et 80 av. J.-C. [4]. La valeur spéciale du mot *Gallia* dans ces textes, c'est-à-dire chez Florus et chez Asellio appartient au style littéraire, calqué à Rome sur le grec ; elle est inconnue à la langue des affaires et du gouvernement, qui est la vraie langue des Romains :

Tu regere imperio populos Romane memento.

Dans cette langue, *Gallia* est un pays sujet de Rome, d'abord

esset, § 16, p. 22, l. 31. — Quae M. Fonteio praetore gererentur in Gallia, § 16, p. 23, l. 3.

1. Cimbri Teutoni, atque Tigurini ab extremis Galliae profugi. Florus, l. I, c. 37 ; édition Weidmann-Jahn, p. 60, l. 8.

2. Voyez plus haut, p. 302, 303.

3. Ab urbe Noreia, quae est in Gallia, ut Asellio, historiarum non ignarus docet. Hermann Peter, *Veterum historicorum romanorum relliquiae*, t. I, p. 183.

4. Au fragment cité de Sempronius Asellio qui a rapport à la victoire des Cimbres sur les Romains, l'an 113 av. J.-C. près de *Noreia*, comparer le passage d'Eutrope, l. IV, c. 25, où sous la même date il est dit : Nuntiatum Romae est Cimbros e Gallia in Italiam transisse. *Monumenta Germaniae historica* in-4°. Auctorum antiquissimorum t. II, p. 80, l. 16, 17. De *Noreia* l'armée victorieuse des Cimbres ne pénétra pas en Italie. Mais on craignit tellement de les y voir entrer qu'à Rome ce malheur imminent sembla réalisé.

en deçà et au sud des Alpes, puis au delà des Alpes au nord-ouest.

§ 25. *Le nom donné aux Celtes par les Germains.*

Walah, Walch, Walh est en vieil allemand le terme générique employé pour désigner les populations de langue romane, notamment les Français et les Italiens [1]. L'adjectif dérivé *walahisc* est devenu en allemand moderne *welsch*, qui a pris le même sens que *Walah* [2]; l'anglo-saxon *Wealh*, nom des Gallois, est le même mot que le vieil allemand *Walah*. *Wales*, nom anglais du pays de Galles, dérive de *Wealh*. *Walah* et *Wealh* sont des notations germaniques du gaulois *Volca*, nom d'un peuple gaulois qui habitait au nord du Main, et leur sens prouve que les Germains, lors de leur premier contact avec les Romains en 113 av. J.-C., ne surent pas distinguer des Celtes ces nouveaux venus dans les pays du Nord. Cette confusion est le pendant de celle que les Romains faisaient entre les Celtes et les Germains quand ils les croyaient de même nation et les appelaient indifféremment *Galli*.

Les Germains ont connu le nom des Celtes, puisque c'est de ce nom ethnique masculin qu'ils ont tiré le nom mythologique féminin de leur déesse de la guerre *Hildi-s* = *Celtis* [3]. Quand les premiers colons scandinaves, atteignant les rivages les plus septentrionaux de l'Europe occidentale, ont été s'établir en Islande, où les missionnaires chrétiens venus d'Irlande les avaient précédés, ils étaient païens. Sur les ruines des huttes monastiques, ils célébrèrent le culte de leur déesse *Hild-r* = *Celtis*, portant ainsi sans le savoir le nom des Celtes continentaux dans une région où ceux-ci n'avaient pas péné-

1. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, p. 1080.
2. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 4e édition, p. 381.
3. Voir plus haut, p. 372, 396.

tré. En même temps, bien loin de là, dans l'Allemagne du sud, le plus ancien monument littéraire des Germains était le poème lyrique de Hilde-brand et de Hadu-brand; les noms de ces deux guerriers, l'un le père, l'autre le fils, qui se battent en duel et dont le premier tue le second, sont synonymes et signifient « brandon, torche de guerre, de combat »; mais le nom du père, c'est-à-dire du vainqueur, a pour premier terme un dérivé de *Celta* [1]; ainsi ce poème, un des vieux titres littéraires que les Allemands rappellent avec le plus de fierté, est à leur insu un des monuments de l'antique suprématie des maîtres qu'il y a vingt-deux siècles leur révolte a détrônés.

1. Voir plus haut, p. 350, 368, 372, 396.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND

LIVRE II

LES INDO-EUROPÉENS — PREMIÈRE PARTIE

(*Suite.*)

LIVRE III

LES INDO-EUROPÉENS — DEUXIÈME PARTIE

LES HELLÈNES, LES ITALIOTES OU OMBRO-LATINS, LES CELTES

Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine. — PICHAT et PEPIN.

